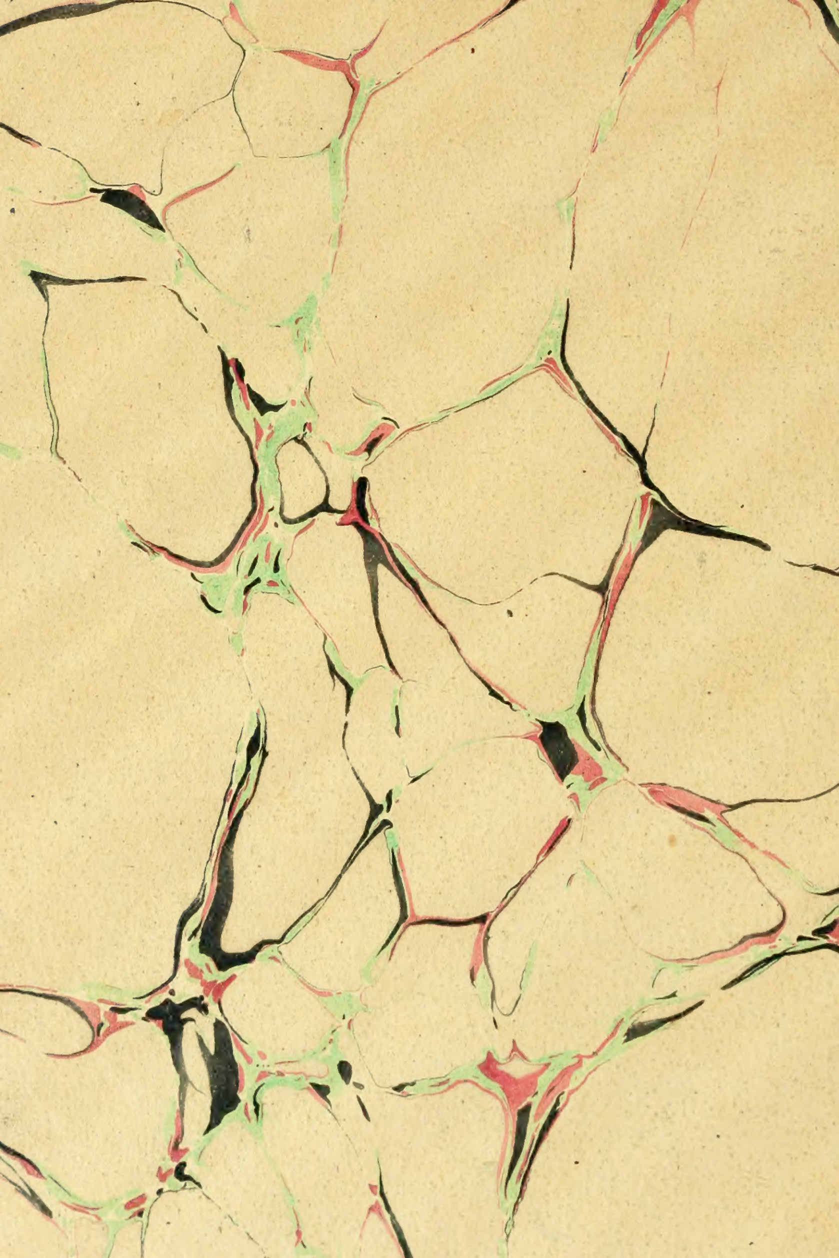
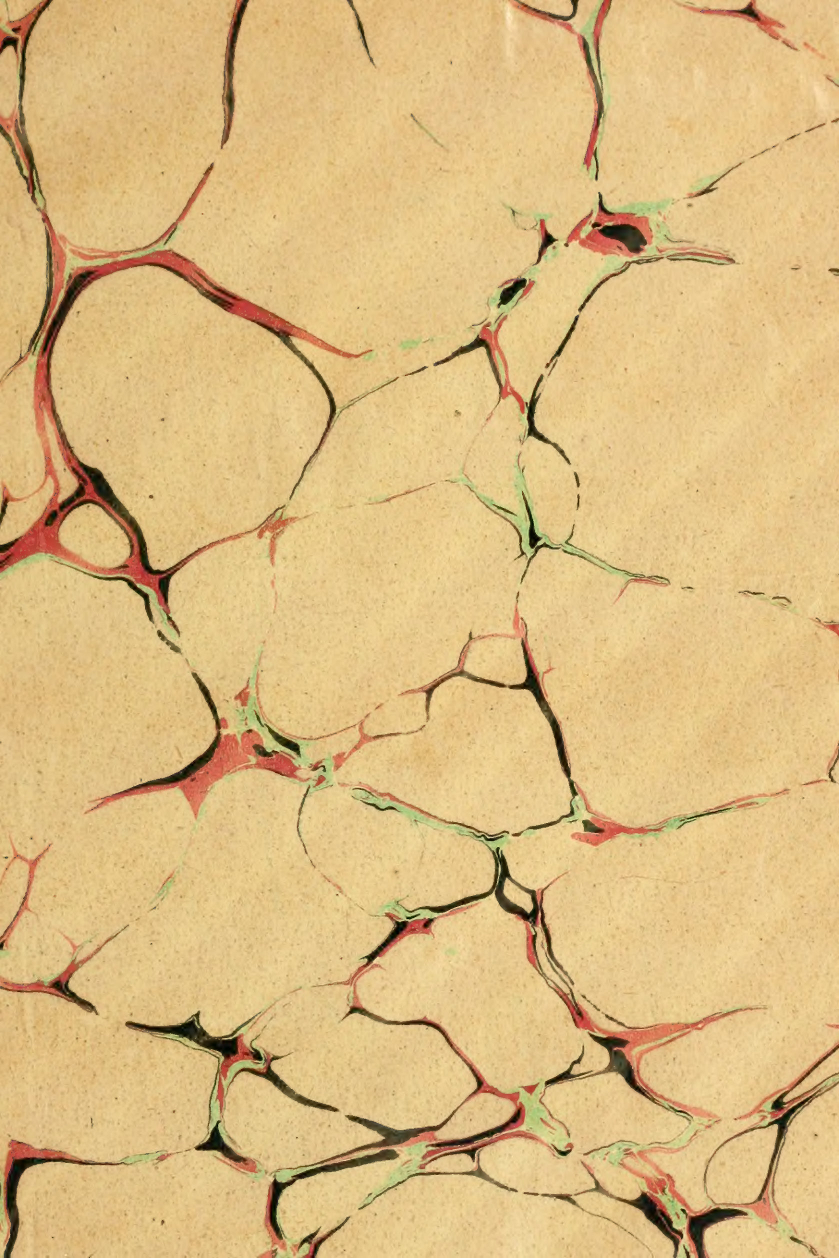






HISTOIRE

DU

PALAIS-ROYAL

SCEAUX. — IMPRIMERIE CHARAIRE ET FILS.

HISTOIRE

DU

PALAIS-ROYAL

ET DE SES GALERIES

Par Jules BEAUJOINT

POLITIQUE ET MŒURS DES PRINCES. — MAISONS DE JEU ET DE PLAISIRS. — CAVEAUX ET REPAIRES. — LE TOUT-PARIS DES VICES



Ouvrage orné de 90 gravures inédites

A. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, PARIS.



Arthème FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, PARIS.

HISTOIRE
DU
PALAIS-ROYAL
ET
DE SES GALERIES

POLITIQUE ET MOEURS DES PRINCES D'ORLÉANS
MAISONS DE JEU ET DE PLAISIRS. — CAVEAUX ET REPAIRES
LE TOUT-PARIS DES VICES

PROLOGUE

LA NIÈCE DU CARDINAL

I

Une réputation d'avarice solidement établie, une humeur peu sociable et les infirmités d'un octogénaire avaient fait la solitude autour du marquis de Rambouillet. Sa fille elle-même, la *belle* Julie, qui fut la reine de la société célèbre des précieuses, ne le voyait que très rarement et pendant l'hiver de 1623, lorsqu'il tomba malade, M. le cardinal de Richelieu fut la seule personne qui fit prendre chaque jour des nouvelles de sa santé.

Le marquis fut d'autant plus touché de cette marque d'intérêt qu'il était peu connu de Son Éminence et ignorait qu'elle guettait avec impatience son départ pour l'autre monde, afin de se bâtir un palais sur l'emplacement de son hôtel.

Déjà, dans ce dessein, Richelieu avait fait acheter plusieurs immeubles voisins de l'hôtel de Rambouillet, et avait fait faire indirectement des propositions au marquis ; mais celui-ci, comme tous les vieillards, tenait à ses quatre murs et aux offres les plus brillantes avait répondu par un refus formel.

La volonté du tout-puissant ministre ne pouvait tenir lieu de notre loi d'expropriation, sans violence et sans scandale, surtout à l'égard d'un vieux gentilhomme dont les jours étaient comptés. Le cardinal se résignait donc à attendre, et M. de Rambouillet, sans se douter de rien, regrettait que la faiblesse de ses jambes le retînt d'aller remercier le bienveillant prélat, lorsque son valet lui annonça la visite d'un jeune homme de sa parenté.

Cette visite inattendue indisposa tout d'abord le vieillard.

— L'abbé René de la Morlière, fit-il. Qu'est-ce que cela? Quelque petit neveu qui en veut à ma bourse... Il arrive de Dourdans... prendrait-il pas mon hôtel pour un hôtellerie, et voudrait-il être hébergé ici?... Oui da!... Qu'on le...

Mais une quinte de toux lui coupa la parole, et l'étranger en profita pour pénétrer jusqu'à lui.

A sa vue cependant il se calma.

Il avait si bon air, cet abbé ; il était si élégant dans son modeste costume; il mit dans son salut tant de grâce et de respect qu'il eût fallu être un barbare, un Turc, pour lui faire mauvais accueil.

— Comtois, dit le marquis à son valet, avancez un siège à M. de la Morlière.

— Monsieur le marquis, dit le jeune homme, nous avons appris à Dourdans. et tout à la fois, votre maladie et votre retour à la santé; à mon arrivée à Paris, je suis heureux de pouvoir vous féliciter.

— Si tel est en effet l'unique but de votre visite, monsieur l'abbé, je vous remercie sincèrement.

— N'en doutez pas, monsieur le marquis, ma famille vous a toujours gardé une profonde affection.

— C'est beaucoup dire.

— Ne sommes-nous pas parents?...

— Sans doute... sans doute... mais c'est la première fois que j'ai le plaisir de vous voir.

— Ce ne sera point la dernière; j'ai l'intention de me fixer près de vous.

Le vieillard le regarda de travers, surpris et méfiant.

Mais l'abbé avait de si beaux yeux bleus, un visage imberbe d'une candeur si douce qu'on n'eût pas plus osé le rudoyer qu'une fille.

— Jusqu'à présent, reprit le jeune la Morlière, j'ai été retenu dans ma famille par le mauvais état de nos affaires; nous ne sommes pas riches, vous le savez peut-être... et j'ai dû amasser une petite somme pour venir tenter fortune à Paris.

— C'est agir prudemment, fit le bonhomme avec vivacité, car la vie est chère, très chère et l'argent très rare.

— Mais j'espérais aussi pouvoir compter sur vous.

— Sur moi? se récria l'avare. Ah ! déjà!...

— Mais, cher cousin?

— Je suis bien votre serviteur.

— Ma mère...

— Oui, oui, votre mère, une digne et excellente personne, mais...

— Mon père en mourant...

— Vous a dit sans doute que j'étais riche, et que vous seriez au nombre de mes héritiers peut-être.

— Ah! permettez...

— Mais, s'il plaît au ciel, il vous faudra attendre.

— Oh! monsieur le marquis, pouvez-vous à ce point vous méprendre? s'écria l'abbé dont la honte rougit le front virginal. Ce n'est point de vos libéralités que j'ai besoin, mais seulement de votre appui.

— Que voulez-vous donc de moi? Voyons, dites-moi vos projets?

— Un mot de vous, peut-être, suffirait à obtenir pour moi un emploi à la cour.

— N'êtes-vous pas abbé ?

— J'en porte l'habit, mais je n'ai pas prononcé de vœux ; je reste libre, et l'habit ne fait pas le bénéficiaire.

— Je comprends ; mais que puis-je à cela ?

— Je désirerais entrer dans la maison M. le cardinal. Je ne connais personne au Luxembourg ; mais vous, monsieur le marquis?

— Il n'est pas impossible... murmura le vieillard, heureux de trouver à obliger sans bourse délier. Son Éminence tout récemment m'a marqué quelque bonté.

— Que vous seriez aimable de m'appuyer auprès du cardinal, de me donner un mot pour lui ! J'irais dès aujourd'hui.

— Justement, j'ai à le remercier d'avoir fait prendre des nouvelles de ma santé,

— Eh bien, en vous quittant, je vais au Luxembourg, et j'y suis votre interprète. Mais un mot, je vous en prie, qui me permette d'aborder M. de Richelieu. Ne refusez pas cette faveur à un de vos parents au début de la carrière... Je suis prêt à écrire sous votre dictée, et vous n'aurez que la peine de signer. Vous voulez remercier le cardinal; il fait froid, et vous ne pouvez sans imprudence vous rendre de l'autre côté de la Seine.

— Eh bien, fit le vieillard enfin persuadé, asseyez-vous à ce bureau et écrivez.

La Morlière ne se fit pas répéter l'invitation, et un quart d'heure plus tard il obtenait la signature de M. de Rambouillet au bas de la lettre suivante :

« Monseigneur,

« Touché jusques au fond de l'âme des marques de bonté dont Votre Éminence a daigné m'honorer, je dépose aux pieds de Votre Éminence l'hommage de ma profonde reconnaissance. Mon cousin bien-aimé, M. René de la Morlière, que je recommande particulièrement à votre bienveillance, se charge de vous saluer de ma part et de vous remettre la présente. »

Muni de cette lettre, sur laquelle M. de Rambouillet avait étalé un large sceau de cire rouge, il se dirigea vers la Seine, prit le bac et se rendit ensuite au Petit-Luxembourg.

Le jour touchait à sa fin... L'heure était sans doute trop avancée pour obtenir audience, mais quel bonheur pour lui si, avant de reposer la tète sur l'oreiller, il pouvait se dire : — C'en est fait !... ma destinée est fixée !...

Ce jeune homme (avait-il vingt ans?...), sous un air novice, cachait une imagination ardente, des appétits de moine en carême, des désirs aiguisés par toutes les privations et prêts à mordre à belles dents à tous les fruits défendus.

Paris !... ce nom magique, tintait depuis si longtemps à son oreille comme un bruit d'or, comme le rire frais et sonore d'une jolie fille. Vivre là dans un coin si petit, si humble qu'il fût du palais du grand cardinal, c'était sa folie.

Du reste, on ferait de lui ce que l'on voudrait, un prêtre ou un mousquetaire, peu lui importait, pourvu qu'on l'aidât à parvenir.

Dans ces excellentes dispositions, il franchit d'un pas leste la grille du palais.

— Où allez-vous? cria un garde.

— Pour le service de Son Éminence! répondit-il en montrant sa lettre.

Et, sans sourciller, il pénétra dans un petit vestibule dont on avait fait la salle des gardes.

Nouvelle interpellation :

— Qui demandez-vous, monsieur?

— Son Éminence le cardinal, de la part de M. le marquis de Rambouillet.

— Son Éminence est à Saint-Germain.

— Ce contretemps est fâcheux. Ne puis-je attendre?

— Vous feriez mieux de revenir; nous ignorons à quelle heure rentrera M. le cardinal.

La Morlière tint bon. Il crut que l'on voulait l'écarter.

— Ce n'est pas une audience que je sollicite, reprit-il. Je n'ai qu'à remettre à M. de Richelieu cette lettre de mon cousin, M. le marquis de Rambouillet.

Et il exhiba son talisman.

— M. de Richelieu est absent.

La Morlière, fort embarrassé, allait se retirer quand un bruit léger attira son attention vers la porte du fond ouverte sur le jardin.

C'était le craquement du sable sous un pied féminin, et presque aussitôt il vit paraître une jeune dame qui, plus heureuse que lui, allait pénétrer dans l'appartement.

L'officier de garde salua la dame, et, s'approchant d'elle, lui fit part de la demande de l'étranger.

— Faites entrer M. de la Morlière, dit-elle à haute voix. — Puis plus bas : « Je sais que M. le cardinal n'a rien à refuser à M. de Rambouillet. »

Elle salua d'un léger signe de tête et disparut.

La Morlière fut donc introduit dans une salle du rez-de-chaussée qui servait d'antichambre au grand appartement du ministre.

— Serais-je indiscret, demanda-t-il à l'officier, en vous demandant le nom de la dame à qui je dois d'être admis ici?

— C'est madame Marie Combalet, monsieur.

Madame Combalet? Il en avait entendu parler. Une nièce de Richelieu, d'une grande réputation de beauté et de galanterie. Lorsque dans sa famille, à Dourdans, on parlait d'elle en chuchotant d'un air mystérieux. Elle avait été mariée toute jeune. Mais le beau mariage! L'époux choisi par le cardinal n'était qu'un répondant, et l'on n'osait prononcer le nom de Combalet en honnête société de crainte de faire rougir les femmes. Enfin, depuis un an, elle était veuve...

Pour lui, la Morlière, en ce moment, c'était bien la plus charmantes des femmes.

Mais il voyait avec inquiétude l'ombre envahir la salle froide et déserte où il se morfondait. Des valets, qui apportèrent des flambeaux, le considérèrent avec étonnement. Il se trouva ridicule et convaincu de l'inutilité de son obstination, il songea à se retirer.

Il se levait déjà, étirant ses membres engourdis, lorsque la tenture d'une porte s'écarta et livra passage à une femme de chambre.

— Monsieur de la Morlière? demanda-t-elle.

Et sur sa réponse, elle reprit :

— Monsieur, nous sommes toujours sans nouvelles de M. de Richelieu, et nous ignorons s'il doit rentrer cette nuit. Madame Combalet, ma maîtresse, m'envoie vous demander si votre intention est d'attendre plus longtemps Son Éminence. En ce cas, elle me charge de vous dire que vous seriez plus commodément dans son salon, où du moins il y a du feu.

— Je suis très sensible, mademoiselle, à l'offre obligeante de madame Combalet.

— Et vous l'acceptez?

— De grand cœur.

— Veuillez donc me suivre, monsieur.

L'appartement de la nièce du cardinal était à l'étage supérieur. La chambre où il fut introduit, luxueusement meublée, était ornée avec ce goût mi-parti dévot et galant qui convient aux femmes de prêtres. Un grand feu y répandait ses clartés mobiles.

Cette chambre offrait une disposition particulière à l'époque. Elle servait de petit salon et était prise dans une vaste pièce, dont le second compartiment, formé par un paravent très élevé, composait une chambre à coucher, ou, si l'on veut, une grande alcôve.

Au milieu de cette alcôve, sur une estrade était placé un lit carré à colonnes torses et baldaquin, entouré d'un balustre, laissant de chaque côté une large ruelle.

L'importante destination de ce compartiment fut tout d'abord indiquée au jeune homme par une lampe veilleuse qui, du plafond, palissait l'ombre environnante de sa lueur stellaire. Il y avait dans ce voisinage un caractère d'intimité qui flattait son amour-propre et lui chatouillait le cœur.

La dame l'avait remarqué dès son entrée au Luxembourg ; elle l'avait recommandé à l'officier; elle s'était inquiétée de son abandon dans le salon d'attente ; enfin elle lui faisait place à son foyer et pas très loin de son lit.

Et il se dit : Voilà la cour !... Voilà la civilisation à son degré le plus élevé. Comme il se trouvait loin de la prude province !

A Paris, les dames au lit recevaient dans leur ruelle les hommages de leurs adorateurs.

Et quel lieu plus charmant et plus intime ?.. Il n'en pouvait douter, il serait un jour au nombre des élus admis dans la ruelle de madame Combalet.

Et doucement caressé par les flammes du foyer, grisé du luxe et des parfums féminins dont l'air était saturé, la Morlière se prélassait dans son large fauteuil, sans perdre de vue le paravent, — la clôture du sanctuaire.

Quelques pas l'en séparaient à peine. En se promenant, peut-être eût-il pu découvrir dans cette cloison de taffetas quelque fente indiscrète ?..

Mais il craignait d'être observé.

Il aurait bien voulu la voir !... Quand un tison, en s'écroulant dans l'âtre,

projeta soudain une vive clarté sur une toile de Rubens, une vierge, qui sans doute était le portrait de la dame. En effet rien de flamand que le génie du maître, sa grasse et franche peinture. Petite, rondelette et brume, cette vierge aux grands yeux noirs, à la bouche étroite et vermeille avait un air fripon à arrêter au vol tous les anges du paradis.

Les mains jointes, extasié devant la ravissante image de Marie :

— *Ave!* s'écria-t-il, *Ave Maria! Amoris rosa, porta cœli!...*

Et il aurait récité toutes les litanies de la Vierge, — qui sont très longues, — s'il n'eût cru entendre, près de là, comme un soupir... ou un rire étouffé...

La supposition d'un soupir lui plut davantage.

Alors il s'approcha du paravent et écouta.

Elle était là, Marie, la rose d'amour, la porte du ciel. Il percevait le glissement léger de son beau corps se roulant dans la batiste de Hollande, de son grand lit carré. Il retenait son souffle pour écouter le sien, et dans la crainte excessive qu'il avait de faire le moindre bruit, plusieurs fois il heurta le bois du paravent.

Tout à coup :

— Qui est-là? fit la dame un peu effrayée. Est-ce vous monsieur de la Morlière?

— Oui, madame !

— Quoi ! vous êtes encore ici !..

Il trembla. La dame reprit d'un ton adouci :

— Quelle heure est-il donc, je vous prie !

— Minuit et demi, madame.

— Le cardinal ne rentrera pas.

— Vous pensez, madame?

— J'en suis certaine.

— Alors... (et il n'acheva pas sa pensée, mais elle la devina).

— C'est impossible que vous sortiez d'ici à cette heure, dit-elle.

Pour voir l'heure au cadran, il s'était avancé au milieu de la chambre, puis il était revenu près de la cloison, afin de se tenir aux ordres de la dame, mais près de l'intervalle ménagé pour le passage de la chambre à l'alcôve.

— Monsieur de la Morlière?

— Madame?

— On vous a donc fait un feu à rôtir.

Il fait étouffant ici, j'en suis incommodée :

— Ah! madame ! Combien je regrette...

— Si je pouvais l'éteindre.

— Mais vous gèleriez, vous.

— Qu'importe !...

— Fi ! Je ne veux pas de cela. Mais tenez, ayez l'obligeance de me donner un verre d'eau.

— Où le prendrai-je, madame ?...

— Là, sur la console, près de moi.

Tout palpitant, il pénétra dans l'alcôve,



Où allez-vous, cria un garde?

Son regard troublé se portait de tous côtés, touchant à tout, sans s'arrêter à rien, craintif et hardi, affolé comme une girouette par l'orage. La dame, qui se sentait menacée de suffocation, s'était haussée sur l'oreiller, délivrant sa poitrine du poids insupportable des couvertures. La tête inclinée, elle tournait vers la carafe d'eau ses yeux allanguis et sa bouche entr'ouverte où luisaient ses dents blanches. Quand il s'approcha tout près d'elle, et à genoux lui présenta son verre d'eau et qu'elle se pencha pour le prendre, il vit descendre de son cadre la belle vierge de Rubens, et ce fut à son tour de se pâmer aux tièdes et vivantes effluves, dont il se sentit enveloppé.

Il entendit le cristal cliqueter doucement entre ses lèvres, il suivit le mouvement de son bras et la perle d'une goutte d'eau échappée sur sa gorge ronde, et ne reprit le verre que d'une main tremblante.

— Merci, dit-elle.

Puis, avec une pudeur d'une ravissante coquetterie, elle ramena un drap sur elle et ajouta :

— Enfin nous allons dormir.

— Dormir !.. soupira le jeune homme.

La bonne plaisanterie ! Allait-il retourner sur ses pas et réintégrer son fauteuil au bout du salon.

Elle en parlait bien à son aise.

— Mais à propos, reprit-elle avec un brusque sursaut qui la roula et la moula dans la toile... Demain !... n'allez pas dire que vous avez passé la nuit ici. Vous ne voudriez pas me compromettre...

— Moi, madame, j'aimerais mieux mourir.

— Si mon oncle se doutait de pareille aventure, nous serions perdus.

— Madame, je serais le dernier des hommes si je disais un mot de vos bontés.

— Mais c'est qu'on en supposerait bien davantage.

— Oh ! sans doute on croirait...

Il s'interrompit.

— Mais ne craignez rien de moi ! Mon cœur, ma vie sont à vous... ! Oh ! n'en doutez pas. Si vous saviez ce qui se passe en moi depuis que je vous ai vue... On m'avait dit que vous étiez bien belle ; mais que sont les éloges et tout ce que l'on peut rêver au prix de la réalité ?

Elle l'écoutait les yeux mi-clos avec un malin sourire. Un de ses bras replié vers son front retomba mollement au bord de la couche.

L'abbé, dans la chaleur de son discours, y porta ses lèvres.

— Allons, dit la jeune femme, sans se fâcher. Soyons sage, mon ami, et couchons-nous.

II

Se coucher ?... Avait-il bien entendu ? Mais où voulait-elle qu'il se couchât ? A ses pieds, dans la ruelle, où là-bas de l'autre côté, bien loin dans un fauteuil ?...

Mais non, l'accent donné à ses paroles n'était pas celui d'un ordre d'exil.

Il revint donc bientôt d'un moment de surprise et avec toute la discrétion, toute la modestie que recommande une telle fortune à un cœur bien né, il passa derrière le chevet et s'y débarrassa des *impedimenta* de sa toilette de jour. Puis, profitant de ce que la dame, non moins discrète que lui, fermait les yeux, il se glissa et s'allongea près d'elle.

Jusque-là point de mal.

La veilleuse suspendue au plafond par une chaînette d'argent, le masquait de l'ombre ronde de son ventre de métal et n'avait de lumière que pour les ruelles. Se sachant à peine visible, il se sentit plus brave et hasarda quelques soupirs ; puis chercha le bout de son pied. Elle ne se déroba point à ce léger contact, mais demeura immobile, muette et coite comme une fauvette surprise au nid.

Elle n'était placée ni de face ni de profil, mais de trois quarts, un peu inclinée sur le côté du cœur. Sur sa hanche saillante, son bras droit étendu, reposait mollement; sa tète dont la cornette de dentelles contenait à peine la riche chevelure ramassée, s'enfouissait dans l'édredon de l'oreiller, bien profondément pour une tète si légère. Il eût dû se soulever pour la voir et se contenta d'en épier les mouvements. Il n'était point découragé. Le pied ne lui avait pas été refusé, mais que lui répondrait la main, cette main gardienne, s'il tentait de l'interroger ?

Rien... La main demeura muette et somnolente.

Ainsi était-il arrivé au prince qui découvrit la Belle-au-bois-dormant, mais celui-ci possédait un talisman ; et lui, pauvre garçon, arrivé le matin de sa petite ville, que savait-il pour réveiller les grandes dames endormies? Il profita du *charme* qui désarmait Marie. Il pressa doucement la main abandonnée, la porta à ses lèvres en se penchant un peu pour lui éviter la moitié du chemin...

Tout à coup un bruit se fit entendre dans le palais. Il l'entendit sans se rendre compte de sa cause, mais Marie tressaillit et brusquement se retourna vers lui.

— Qu'est-ce donc? fit-elle. Écoutez !...

Mais le silence se rétablit aussitôt.

— Je n'entends rien, dit-il.

— J'ai eu peur.

— Pourquoi ?... Que craignez-vous ?

Elle ne répondit pas, mais il la sentit palpiter dans ses bras, et cela ne lui déplut pas.

Sans doute, elle avait craint le retour de son oncle. Il lui avait semblé entendre la grille de la cour grincer sur ses gonds, et même comme un piétinement des gens de garde. Mais la nuit, et en certaines circonstances surtout, les moindres bruits ont un retentissement si singulier.

Puis son oncle, — ce qu'elle n'avait pas dit, mais ce qu'il est temps de vous dire, — ne devait pas rester à Paris cette nuit-là. Il l'en avait prévenue. Autrement....

Elle savait aussi, bien que le cardinal parlât peu de ses affaires qu'il avait à débattre de graves intérêts politiques avec la reine mère et même le roi qu'il était allé rejoindre à Saint-Germain. Elle se remit donc assez vite d'une alerte, à laquelle avait gagné la Morlière, et que celui-ci s'empressa de lui faire oublier.

Le fantôme du cardinal s'évanouit.

C'est que, malgré sa tendresse, c'était un terrible homme M. de Richelieu.

Il n'est pas besoin, pour le savoir, de compter les forteresses qu'il a fait raser et les gentilshommes qu'il a fait décapiter, il suffit de regarder son portrait.

Ce grand gaillard maigre et nerveux, pâle et brun, ou plutôt noir, avait alors trente-huit ans. Les ressorts énergiques et souples de sa riche nature de dominateur étaient dans toute leur puissance. Il était né pour agir, créer et commander. Regardez ce front ni trop grand, comme chez les rêveurs, ni trop petit ; voyez ces grands yeux orientaux qu'accentuent des sourcils fournis d'un arc parfait ; et ce nez aquilin, d'un dessin si correct, d'une structure si forte et si fine ; puis, pour terminer l'ovale pur du visage, le menton solide, type de volonté persévérante. Telle apparaît la figure du cardinal, à laquelle une moustache élégante et une royale (on dit aujourd'hui impériale) prêtent un air militaire.

De prime abord et vue d'ensemble, la physionomie de Richelieu est peu avenante, peu sympathique. Il faut la fixer et la comprendre. Elle n'attire que la curiosité. On admire le lion sans éprouver le désir de passer la main dans sa crinière. Son caractère impérieux et aristocrate nous tient à distance. Il respire une fermeté intelligente et inexorable.

La finesse et la correction des traits ne sont pas exempts de sécheresse et nous préviennent que si le grand cardinal a des passions, il n'a pas de cœur, c'est-à-dire de cette sentimentalité qui sert de liant aux relations nécessaires de la vie. A trente-huit ans, il est arrivé aux tropiques de l'âge ; son regard a des flammes, mais il ne séduit pas, il brûle. On ne peut s'imaginer que ces grands yeux aient connu le bain des larmes.

Il a voulu la reine, parce qu'il lui fallait annexer l'alcôve royale à son domaine politique. Mais il achète Marion Delorme pour ses plaisirs, et garde la petite Marie, sa nièce, comme la fleur du salon, le sourire et la grâce qui embellissent les vulgarités monotones de son intérieur de vieux garçon, l'élément féminin sans lequel un homme se racornit, et enfin son en-cas de nuit.

Voilà ses passions, ses caprices, ses goûts de simple mortel. Il n'est pas leur esclave. Mais où est son amour?... Cherchez. Il n'a jamais aimé que lui-même. Il ne s'est jamais sérieusement épris que de sa carrière et de ses vastes desseins politiques.

Moitié prêtre, moitié soldat, il va, il va, soulevant sa robe rouge du bout de ses bottes éperonnées, suivi par la reine et traînant par la main le *bambino*, royal, Louis XIII.

Combien cet enfant inintelligent et cette femme couronnée le gênent !... Comment soulever pour eux, pour obtenir leur signature, une coin du voile qui recouvre ses profondes conceptions ? Que peuvent-ils comprendre ?...

Il s'agit de dérober la France aux serres de l'aigle impériale, l'aigle à deux têtes, austro-espagnole, qui nous menace à la fois au nord, à l'est, au midi. Il s'agit de reprendre le grand dessein de Henri IV, anéanti par le couteau de Ravaillac au moment où il allait se réaliser : l'abaissement de la maison d'Autriche.

A l'époque où commence notre récit, Richelieu veut occuper la Valteline, une vallée des Alpes, afin de couper les communications militaires entre l'Italie et l'Autriche. C'est pour cela qu'il est allé à Saint-Germain où la reine accompagne son fils, très occupé de la chasse aux hérons. Le roi partait de grand matin avec

sa meute, ses fauconniers, sa vénerie et sa cour, pour les étangs de Versailles. (Ce sont les hérons qui ont attiré là les derniers rois de France. De quoi dépend une dynastie!...) Et le roi ne rentrait au château que fort tard.

Sa jeune Majesté arrivait exaltée comme un enfant par ses prouesses et affamée comme un Bourbon. La table prenait du temps... la fatigue venait ensuite. Et tandis que le ministre exposait au roi comment il fallait couper à la branche aînée ou espagnole d'Autriche la route de Milan, et à la branche cadette ou italienne la route de Vienne...le roi, les yeux lourds de sommeil, suivait en rêve le vol d'un héron prêt à disparaître dans les nues.

Se tournant vers Marie de Médicis, le ministre lui exposait que, pressée par ses réclamations, l'Espagne avait remis au pape Urbain, puissance neutre, les quatre forteresses de la Valteline, mais que la neutralité du pape était une fiction. — Et le cardinal ajoutait :

— J'ai donc écrit au saint-père cette lettre que je soumets à l'approbation de Votre Majesté :

« Le roi ne veut plus être amusé ; il a changé de ministère et le ministère de maxime. On enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. »

Alors la reine :

— Puisque vous couchez au château, cardinal, Sa Majesté signera demain.

— Mais, madame, pour la prompte expédition des affaires, il est préférable que je rentre ce soir à Paris.

— Y songez-vous ! Il est trop tard.

— Et demain Sa Majesté ne doit-elle pas partir de grand matin pour la chasse?

— Le roi signera demain.

— Sire !... implora le cardinal.

Sa Majesté se frotta les yeux et du regard interrogea sa mère qui, elle, ne voulait pas dormir, mais ne répondit point à son interrogation.

Louis XIII demeura donc un moment incertain sur la réponse qu'il devait faire. Enfin il se décida pour un moyen terme.

— Remettez-moi la lettre, cardinal, je l'emporte chez moi, et je vous la renverrai le plus tôt que je pourrai... je suis vraiment très fatigué... puis je veux la relire et y réfléchir.

Richelieu dut obéir et remit la lettre au roi. Marie de Médicis ne put réprimer une sourire de satisfaction, qui signifiait : Il sera obligé de coucher ici.

Quand le roi se fut retiré et qu'elle se trouva seule avec le ministre :

— Consolez-vous, monsieur de Richelieu, lui dit-elle, une mauvaise nuit est bientôt passée. Je sais que l'air de Saint-Germain, qui passe pour très sain, ne vous convient guère.

— Pourquoi donc, madame?

— Il est chargé d'ennui.

— Votre Majesté entend-elle par ennui le souci des affaires?

— Non, mais ce château est triste.

— La présence de la reine ne me permettrait pas de m'en apercevoir.

— Mais vous avez hâte de nous quitter.

— Le bien de l'État...

— Sans doute... Ah ! Richelieu !

Le cardinal parut pressentir le moment où elle pourrait l'appeler Armand et prit un air composé, son air de ministre d'État.

— Avouez, reprit la reine mère avec effort, que le bien du royaume n'est pas le seul souci qui vous attire à Paris... si tard... cette nuit ?...

— Madame, je ne le puis sans manquer à la vérité.

— Personne ne vous attend à Paris, cette nuit ?

— J'ai demain à voir, dès le matin, M. le marquis de Cœuvres qui part pour le Piémont.

— Mais cette nuit ?

Le cardinal eut un sourire aigre.

— Je crois deviner ce que sous-entend Votre Majesté.

— Ce n'est pas de ma faute, cardinal, s'il arrive jusqu'ici quelque méchant bruit.

« Vous savez ce que l'on dit ?

— Je ne m'en préoccupe point, madame.

— Vous devriez y couper court.

— Comment cela, madame ?

— En éloignant madame Combalet, votre nièce.

— Je vais donc la remarier.

— Quittera-t-elle le Luxembourg?

— C'est moi, madame, qui vais le quitter.

— Ah ! fit la reine mère avec curiosité.

« Où iriez-vous donc, monsieur de Richelieu... à moins que ce ne soit aux Tuileries, ou au Louvre ?...

— Mon ambition n'est pas si haute, madame. Je vais me faire construire un hôtel, aux environs du Louvre. La maison du serviteur doit être placée près de la demeure du maître.

— Enfin vous vous éloignez de nous, insista la reine avec l'accent de la tristesse. Il n'en eût pas été ainsi peut-être si la cour n'eût été retenue ici par les plaisirs favoris du roi. Lorsque nous y rentrerons et que vous n'y serez plus, mon beau palais du Luxembourg va me paraître un désert...

— Ah ! madame ! se récria Richelieu confus de tant de bonté, le Luxembourg n'a pas cessé de m'être cher.

— Enfin vous nous restez cette nuit, Armand?

— Oui, madame.

Il prit la main de la reine Marie, qu'il porta affectueusement à ses lèvres et qui lui était abandonnée de grand cœur.

La Médicis souriait de ce regain retrouvé dans sa froide saison d'automne.... Elle approchait la cinquantaine... et le château de Saint-Germain était si triste...

— Retirons-nous. Venez, mon ami, dit-elle.

Quand au même instant on frappa à la porte de la salle.

Tous deux s'entre-regardèrent avec surprise. Ils étaient seuls, et la reine, n'appelant personne pour ouvrir, M. de Richelieu dut s'acquitter de cet office.

C'était le premier gentilhomme de la chambre du roi. Il présenta au cardinal un pli scellé et lui dit :

— Sa Majesté me charge de remettre à M. le cardinal ces papiers signés et scellés de sa main, afin que les affaires de l'État ne souffrent aucun retard.

— Veuillez, monsieur, répondit le ministre, dire à Sa Majesté que je pars à l'instant pour Paris.

Puis, d'un air de résignation, à Marie de Médicis, stupéfaite de surprise :

— Il le faut, madame ! ajouta-t-il.

Elle ne répondit rien ; mais un sourire contraint et son silence trahirent assez les sentiments qu'elle éprouvait. Elle ne pouvait rien objecter à un ordre du roi et encore moins laisser paraître qu'elle n'ignorait pas la satisfaction secrète de Richelieu. Mais elle n'était pas bonne, la veuve du grand Henri, elle était vindicative, et lorsque le gentilhomme se fut retiré et que son favori revint à elle pour prendre congé, — tout en lui donnant sa main à baiser.

— Eh bien, partez, Richelieu, lui dit-elle, nous nous reverrons bientôt au Luxembourg. A bientôt.

Le cardinal se demanda si une menace ne se cachait pas sous cette promesse. Quelques instants plus tard, son carrosse, précédé et suivi de quelques cavaliers, roulait vers la capitale.

III

Ce bruit qui avait ému Marie Combalet et qui l'avait troublée au point de la jeter dans les bras de son nouvel ami provenait donc du retour inattendu de M. de Richelieu.

Un profond silence avait suivi, et la jeune femme s'était bientôt remise de ce premier mouvement d'effroi ; et cela pour la plus grande joie de la Morlière, dont la stratégie amoureuse était singulièrement abrégée.

« Sa flamme répond à sa flamme. »

Avec son appétit de vingt ans il pouvait dévorer et savourer ce régal de prélat.

Et Dieu sait s'il faisait la petite bouche ! Quand par un mouvement tout à fait incompréhensible, avec une inconcevable vivacité, Marie tout à coup se déroba à sa tendresse et se recula vers la ruelle du côté du mur.

Il allait protester, demander la raison de ce changement subit. Il n'en eut

pas le temps, elle avait fui. Ses bras, en la cherchant, trouvaient l'espace vide. Elle avait disparu. Il entendit un léger frôlement derrière la tête du lit, puis, en même temps, des pas lourds qui firent craquer le parquet du salon et dont le retentissement lui brisa le cœur.

Qui venait là?... Eh! parbleu ! lui, le maître, Armand de Richelieu.

La Morlière fit le mort. Aussi bien il l'était à demi.

— Dors-tu, Marie? disait le terrible homme. Tu ne m'attendais plus sans doute. Parbleu ! peu s'en fallut que je ne rentrasse point; je l'ai échappé belle. Peuh ! la détestable soirée. J'ai crevé mes chevaux pour arriver plus vite. Ajoutons qu'il fait un brouillard glacial, et que mon cocher n'y voyait plus en arrivant au bac d'Asnières.

Tout en parlant, il allait, venait. La Morlière l'entendait jeter un vêtement ici, un autre là... ce qui l'éclaira sur tout l'étendue du péril qu'il courait et lui inspira l'idée de fuir à son tour dans la ruelle.

— Ah! çà, reprit Richelieu en s'approchant du paravent, dors-tu, ma belle, ou n'es-tu point là?

Il s'avança dans l'alcôve, et à la lueur de la veilleuse épuisée, entrevoyant ce qu'il croyait trouver :

— Elle dort! fit-il à demi-voix. Quel sommeil...

Mais il ne s'éloigna plus du lit. Ce n'était plus la peine. Il était déjà prêt à se coucher et achevait ses dernières dispositions.

Cependant, en voyageur fatigué, il mettait dans ses mouvements une certaine lenteur, qui eût permis au pauvre garçon de réfléchir et de prendre un parti, si la terreur ne l'eût paralysé et rendu stupide.

Puisqu'il n'avait pas su se dérober à temps, qu'avait-il de mieux à faire que de se montrer, de couper court à une affreuse méprise, et de se jeter aux pieds de celui qu'il avait offensé, sans le vouloir ?

En eut-il la pensée? Nous l'ignorons. En tout cas il n'en eut pas la force. Il demeura inerte, au fond du lit, la tête enfouie dans l'oreiller, anéanti, comme dans ces cauchemars où, pour échapper à la poursuite d'un monstre, on n'a plus de jambes ni d'haleine. Il faut mourir, on le sent. Que la destinée s'accomplisse.

L'autre en s'accommodant de nuit, soupirait, mâchonnait dans sa moustache des paroles incohérentes dont le sens mystérieux faisait courir des frissons le long des reins de l'aventureux garçon.

Enfin il tira et souleva brusquement la couverture, puis monta au lit.

— Ah ! qu'il fait chaud ici ! fit-il en s'étendant. Quelle chaleur ! Ce lit est une fournaise !... En vérité, c'est à périr.

Puis bientôt opérant une conversion avec sa vivacité ordinaire :

— Mais qu'as-tu donc, Mariette ? dit-il tendrement. Tu fais la morte, ma mie. M'en voudrais-tu de mon absence, par hasard ?.. Ou bien de mon retour ?.. Eh !...

Il se rapprocha tout à fait de la *dormeuse*.



Il profita du charme qui désarmait Marie de Combalet.

— Tu ne sais pas que pour tes beaux yeux, mauvaise, j'ai dû remercier la reine, qui ne voulait pas me laisser partir.

Il se prit à rire.

Mais bientôt il changea d'humeur et s'irrita du silence obstiné qu'on lui opposait sans raison.

— Ah ! mais, voyons, Marie, me parleras-tu à la fin ?

Un gémissement lui répondit.

— Mais qu'as-tu donc ?

La Morlière étouffait.

L'autre de ses longs bras nerveux le saisit à la ceinture et l'attira vers lui, prêt à lui prodiguer les consolations les plus tendres.

— Mon Dieu !... soupira l'abbé.

— Hein ! mignonne?... interrogea le grand Armand, dont la voix âpre savait prendre les inflexions d'une caresse. — Voyons, ma petite Mariette.

Mais... mais... fit-il encore avec l'accent de l'étonnement.

Mais que signifie ?...

Et en même temps, d'une main inquiète, il cherchait à éclaircir les doutes étranges que certaines particularités de costume et de formes éveillaient dans son esprit.

— Ah ! pour le coup ! s'écria-t-il d'une voix colère.

— Grâce !... gémit la Morlière, qui rassembla pour fuir un reste d'énergie.

Mais l'autre s'était déjà levé et, le saisissant par le bras, le secouant avec fureur :

— Ah ! c'en est trop !.. Mais qui es-tu donc misérable ?... D'où sors-tu? Lève-toi ! Vas-tu parler à la fin ? Allons, debout ! debout !...

Et il arracha du lit le pauvre diable, qui tomba sur ses pieds, privé de sentiment.

En le considérant étendu, inerte, sur l'estrade du lit, pâle et défait comme un assassiné, l'amant de la Combalet sentit le dépit s'ajouter à la colère.

Il ne pourrait donc pas tirer un mot d'explication de cet intrus? Fallait-il maintenant qu'il s'abaissât à lui donner des soins ?

Il lui jeta un verre d'eau sur le visage, mais le jeune homme ne bougea pas plus qu'un mort.

Il le laissa et, tout en s'habillant à la hâte, se démena contre sa maîtresse, auteur de tout le mal. La coquine avait reconnu son pas sans doute et avait fui, avec la prudence de l'autruche qui se fourre la tête sous son aile et se croit cachée.

Il sonna la femme de chambre.

— Votre maîtresse ?

— Monseigneur, faut-il l'éveiller ?

— Dites-lui que je l'attends ici.

Il s'écoula encore quelques minutes, très longues pour un homme de si mauvaise humeur et de si peu de patience. L'inconnu ne donnait encore aucun signe de vie.

Enfin la Combalet accourut tout effarée, en jupe courte, en camisole blanche, avec les cheveux ébouriffés qu'elle avait pris le temps de mettre dans un désordre galant, jolie, et comme il l'aimait sans doute.

Mais, au lieu de son amant, elle trouva le ministre, un homme sec et dur, qui arpentait le salon par quatre enjambées et qui lui dit brusquement:

— Ah !.. çà, me prenez-vous pour un oncle de comédie ?

— Comment ?... Que voulez-vous dire ?

Il lui saisit le bras de sa main de fer et l'entraîna à l'entrée de l'alcôve :

— Voyons, qu'est-ce que *cela?* fit-il. Et comment *cela* était-il dans ce lit ?...

— Ah ! mon Dieu, gémit-elle défaillante.

— Répondez !... Allez-vous vous trouver mal à votre tour ? Par la sambleu ! je ne vous y engage point. D'où sort ce garçon ? Où l'avez-vous pris ?

— Mais, monsieur, ce garçon je ne le connais pas, répondit-elle.

— C'est encore possible. Et vous êtes bien capable d'attirer ici le premier venu. Mais souffrirai-je que vous fassiez de mon palais un mauvais lieu ?

— Ah ! mon oncle, puis-je oublier que cette chambre est celle où je vous reçois ?

— Pas de raillerie !

— Non, mais point d'injuste reproche !

— J'attends que vous me répondiez.

Soudain la Combalet, qui attachait son regard au visage blême de la Morlière, fut prise d'un tremblement nerveux.

Se dégageant de la main qui l'étreignait, elle s'élança vers son pauvre amoureux, tomba à genoux près de lui :

— Oh ! monsieur ! s'écria-t-elle, vous l'avez tué.

— Non, non ; remettez-vous : je ne l'ai point frappé, il n'est qu'évanoui. Mais je vous en préviens, Marie, je n'ai pas le temps de m'arrêter à des enfantillages. Il faut que je sache tout de suite à quoi m'en tenir. Que vous me trompiez, peu m'importe ! Je le savais en vous prenant chez moi : le nom de la femme est fragilité, et d'ailleurs je n'ai jamais eu de goût pour les femmes vertueuses. Ne craignez donc de ma part aucun reproche vulgaire. Mais où vous ne voyez sans doute qu'une aventure galante, je vois autre chose, moi.

Ceci est très fâcheux et peut être très grave. Je ne vous demanderai même pas de dire comment vous l'avez connu et amené chez vous...

— Mais si, au contraire, interrompit la jeune femme avec vivacité, c'est même tout ce que j'ai à vous dire.

— Ah ! comment ?...

— Ce jeune homme s'est présenté au palais dans la soirée afin de vous parler. Le capitaine des gardes lui avait répondu que vous étiez absent, je rentrais du jardin, je m'informai, et je dis à l'officier de le faire attendre, que peut-être vous rentreriez de bonne heure.

— Mais je vous avais dit...

— Je ne vous croyais pas, fit Marie avec un sourire. Enfin des heures s'écoulèrent, et je ne pensais plus à cet étranger, quand ma femme de chambre vit de la lumière dans la salle d'attente et m'en fit la remarque, en ajoutant que ce gentilhomme devait avoir bien froid.

— C'est un gentilhomme ?

— Certes !

— Tant pis. Comment se nomme-t-il ?

— Il se nomme René de... René ?.. Je ne me rappelle plus son nom ; mais lui-même va vous le dire. Voyez : ses joues reprennent leurs couleurs, ses yeux s'entr'ouvrent.

— C'est bien ; éloignons-nous. Venez.

Elle se releva et le suivit au salon.

— Continuez, dit Richelieu.

La Combalet reprit ses explications, en élevant la voix afin que la Morlière pût l'entendre :

— J'ai donc répondu à ma femme de chambre, que je ne comptais plus guère sur votre retour, et que si cet étranger s'entêtait à vous attendre, elle l'invitât à se chauffer au salon.

C'était une imprudence, je l'avoue.

— Une première folie, madame, et qui vous entraîna à en commettre une plus grave, à le faire ensuite coucher avec vous.

— Moi !.. Mais je sors de mon lit.

— Pas de mensonge !

— Je vous jure...

— Inutile de jurer ; je *sais tout.*

A ces mots, elle le regarda avec méfiance.

— Comme j'entrais ici, reprit Richelieu, vous vous esquiviez ; ne le niez pas !

— Oh ! monsieur !

Mais sa protestation manquait d'énergie. Elle craignit que la Morlière eût parlé. Un trouble visible s'empara d'elle, et toute son assurance acheva de s'évanouir à la vue de l'irritation que son redoutable amant ne se donnait plus la peine de contenir.

— Ce que vous avez fait là, madame, dit-il d'une voix dure, est plus qu'une folie. Votre trahison peut avoir des conséquences terribles. Vous m'avez mêlé à une farce italienne, à une aventure burlesque, vous avez souillé ma maison, vous avez livré un des secrets de ma vie intime à un inconnu, à un passant. Que sais-je ? à un ennemi peut-être. Et ce n'est pas tout ! Avant d'entrer dans cette alcôve, j'ai parlé... je croyais n'être entendu que de vous... j'ai parlé de la reine !...

Et il ajouta d'une voix étouffée :

— L'avez-vous entendu ? Non ?... Mais il a pu m'entendre, lui ! Qu'ai-je dit ? Je ne me rappelle pas les paroles précises, mais enfin cet inconnu possède deux de mes secrets. C'est malheureux pour lui, croyez-le, et pour vous. Je ne l'ai pas tué ; mais le laisserai-je vivre et courir les rues ? Oh ! vous ne le pensez-pas. Je ne sais pas son nom, mais fût-il duc ou prince, je saurai m'assurer de son silence.

— Monsieur de Richelieu ! implora la jeune femme effrayée.

— C'est bien.

— Ne me marchandez pas sa grâce.

— Je ne lui en veux pas, et vous vous en doutez bien. L'homme outragé ici pourrait pardonner, mais le ministre compromis doit être impitoyable.

— Ah ! monsieur de Richelieu, vous enflez les choses à plaisir. Au fond vous n'êtes pas si fâché de l'aventure que vous le faites voir, car vous y trouvez l'occasion attendue de vous débarrasser de votre nièce. Je sais pourquoi, monsieur de Richelieu ; moi aussi je sais tout.

— Que signifie ?

— Ce n'est pas de Saint-Germain que vous arrivez. A d'autres qu'à moi vos histoires d'intérêt public, je sais d'où vous venez, cette nuit.

— Vraiment!

— Voulez-vous que je vous le dise?

— Oui, j'en suis curieux.

— Vous venez de la place Royale, de chez M[lle] Delorme.

Richelieu haussa les épaules, fatigué du poids de tant de sottises, et continua à se promener par la chambre, tandis que sa nièce, l'œil en feu, debout, ses petites mains cramponnées au dos d'un fauteuil, faisait tête à l'orage et bravait l'homme qu'elle ne pouvait fléchir.

— Voilà la vérité, criait-elle. Je la connais depuis longtemps, et cette nuit, — à ne vous rien céler, et que ce malheureux gentilhomme me le pardonne! — je voulais ma vengeance. Frappez donc! Vous êtes ministre et cardinal, depuis un an vous avez des gardes, des geôliers, des bourreaux. Vous êtes tout-puissant, mais ne frappez que moi, et que vos coups ne s'égarent pas sur un innocent!

Lorsqu'elle eut fini sa tirade, Richelieu lui dit froidement :

— Écoutez, Marie, cet homme doit avoir repris ses sens : appelez-le. Voici tout ce que j'ai à vous répondre et à lui dire : Ou il vous épousera dans les vingt-quatre heures, ou il sera pendu, car il ne peut s'être introduit ici que comme votre amant, ou comme un voleur.

— Monsieur! voulut protester la Combalet.

— Allez ; c'est ma volonté.

IV

Elle obéit. Elle savait qu'il ne revenait jamais sur une résolution arrêtée.

Ou marié, ou pendu... L'arrêt était sévère surtout pour la Morlière, car de la veuve Combalet ou de celle de la potence (comme on dit en argot) je ne sais laquelle était la plus décriée. Mais cette sentence tranchait toutes les difficultés. Par le mariage, aussi bien que par la corde, il s'assurait du silence de l'intrus qui avait pénétré nuitamment dans sa vie privée et de plus se débarrassait de sa nièce, ce qu'il désirait depuis quelque temps déjà.

La Combalet pénétra donc dans l'alcôve, puis en revint presque aussitôt toute effarée.

— Eh bien? interrogea Richelieu.

— Il n'est plus là, dit-elle.

— Parti!.. fit le cardinal d'une voix altérée par la colère. Ah! prenez garde... Mais, je l'aurai, il ne peut être bien loin.

Et parlant ainsi, il sortit en courant et descendit à la salle des gardes.

— Monsieur d'Argentan! appela-t-il.

L'officier de ce nom se présenta aussitôt.

— Quelqu'un ne vient-il pas de sortir du palais?

— Oui, monseigneur.

— Il y a longtemps déjà?

— Non, monseigneur, à l'instant même.

— Et quelle est cette personne?

— Un jeune gentilhomme qui a attendu Votre Éminence pendant toute la nuit et qui, m'a-t-il dit, a été favorablement accueilli de vous.

— C'est cela. Mais il a oublié de me laisser son nom par écrit et je l'ai oublié. Vous le rappelez-vous?

— Oui, monseigneur, ce gentilhomme est parent de M. le marquis de Rambouillet et se nomme René de la Morlière.

— Très bien.

Ah! c'est un parent du marquis de Rambouillet, se dit le cardinal en remontant chez sa nièce. C'est à merveille. Avant midi il sera à la Conciergerie, ou à la Bastille. Mais que venait-il faire au Luxembourg? Quel intérêt si pressant l'obligeait à m'attendre? Venait-il de son propre mouvement, ou bien était-il envoyé par le marquis? Questions qu'il s'empressa d'adresser à sa nièce.

Celle-ci lui répondit :

— Oui, il venait de la part de M. de Rambouillet, et il était porteur d'une lettre de recommandation, mais c'est tout ce qu'il m'a dit.

La nuit s'était presque écoulée; le cardinal se retira pour prendre quelques heures d'un repos nécessaire, remettant au lendemain la capture du coupable. Un personnage puissant avait à cette époque mille moyens de se débarrasser de qui lui faisait obstacle ou lui portait ombrage. Il pouvait le faire jeter en prison, l'ensevelir vivant dans un trou à rats du Châtelet, ou quelque autre basse-fosse : ou, s'il était peu délicat, se contenter de le faire assassiner par quelque spadassin. Les gens de cette sorte ne manquaient point dans une grande ville dont les rues appartenaient la nuit aux bandits et qui possédait des repaires où l'on apprenait *à tuer les gens à cinq sous le cachet.*

Richelieu n'avait qu'un mot à dire, et le pauvre la Morlière disparaissait du monde des vivants. Userait-il de ce procédé expeditif?... Le penser serait lui faire une injure. Il ne pouvait recourir à un tel moyen que pour son propre salut, et si plus tard il donna de la besogne au bourreau, ce fut dans un intérêt politique, et jamais il n'eut à couvrir un assassinat de sa robe rouge. Il lui suffisait de faire enlever et de faire disparaître l'imprudent, et ce fut à cette dernière mesure qu'il dut s'arrêter.

Cependant Marie Combalet n'était pas tranquille et ne songeait pas à chercher un repos qui la fuyait.

Rentrée chez elle, elle attendit le jour avec impatience, et dès que l'aube eut montré sa face pâle aux vitres du palais, elle s'habilla et commanda sa chaise à porteur. Elle voulait devancer la justice du cardinal. Elle était épouvantée de l'arrêt à double tranchant qu'il avait prononcé.

Serait-elle cause de la mort de ce malheureux?

Et s'il tendait vers elle des mains suppliantes, accepterait-elle pour mari ce

jeune homme, qui avait dix ans de moins qu'elle, cet enfant qui, pour fuir le bourreau, se réfugierait dans ses bras?

Mais, après un semblable mariage, il lui faudrait quitter la cour et Paris même. Pour elle c'était l'exil, une autre forme de la mort.

Il fallait donc rejoindre la Morlière, l'instruire du double péril qu'il courait, l'aider à se cacher ou à fuir. Le marquis de Rambouillet unirait ses efforts aux siens pour sauver son jeune parent. Elle n'en pouvait douter. Elle s'enveloppa de la mante de sa femme de chambre, sortit du palais par le jardin et, frissonnante de fatigue, un peu pâlie, mais toujours belle, elle alla prendre sa chaise qui l'attendait hors des murs.

— A l'hôtel de Rambouillet, dit-elle aux porteurs.

Deux vigoureux gaillards enlevèrent la boîte élégante et capitonnée où, bercée doucement par leur pas cadencé, Marie Combalet s'achemina vers la rue Saint-Honoré.

La visite était matinale, mais le sujet qui l'amenait était si grave!

Lorsque les porteurs se furent arrêtés devant l'hôtel, un d'eux alla frapper à la fenêtre du suisse, qui s'empressa d'ouvrir. La dame, sans quitter sa chaise, s'informa si elle pouvait parler à M. René de la Morlière.

— Matame, répondit le concierge, che ne gonnai pas la bersonne dont fous barlez.

— C'est bien ici l'hôtel de Rambouillet.

— Oui, matame.

— M. de La Morlière est un jeune parent de votre maître qui est venu le voir hier.

— Ah! foui une cheunhomme... Mais il est sorti hier soir et nous ne l'affons bas revu.

— Vous en êtes sûr?

— Barfaitement.

Marie, vivement contrariée, réfléchit un instant :

— Eh bien, fit-elle, je veux voir M. le marquis. Informez-le qu'une dame du Luxembourg désire lui parler au sujet d'une affaire très sérieuse.

Le suisse transmit cette demande à un valet de chambre, qui revint un instant après pour introduire la dame inconnue.

Le vieillard, heureusement, était matinal et déjà se disposait à prendre le premier de ses quatre repas, lorsque la Combalet se présenta dans la salle délabrée et sombre qui servait aux réceptions.

Ni ses beaux yeux ni son teint de lis ne purent conjurer la mauvaise humeur du vieillard. Mais elle devina tout de suite à quel être peu sociable elle allait s'adresser.

— Monsieur le marquis, lui dit-elle, vous avez chargé hier d'un message pour M. le cardinal un de vos parents, M. René de la Morlière.

— Oui et non, madame.

— Que voulez-vous dire?...

— Vous parlez d'un message, c'est d'une lettre que vous voulez dire.

— Une lettre... je ne suis pas au courant des motifs de la visite de votre jeune parent au Luxembourg. Tout ce que je sais, monsieur le marquis, et ce dont je veux vous prévenir, c'est que ce gentilhomme, — intéressant à tant de titres, — court à cette heure un grand danger.

— Ah! fit froidement le vieillard. J'en suis fâché; mais que voulez-vous que j'y fasse? Serait-il tombé subitement malade?

— Non, monsieur, il lui est arrivé pire que cela. M. de la Morlière venait, je crois, au palais pour y solliciter la bienveillance de M. de Richelieu?

— Oui, madame.

— Et bien, dans son ignorance de la cour et à vrai dire je ne sais comment, il a cruellement offensé le cardinal, à qui j'ai entendu s'écrier : Qu'on l'emprisonne, ou qu'on le pende!

— Ah! le coquin! s'écria M. de Rambouillet. Il a insulté le cardinal! Voyez-vous cela. Mais oui, M. de Richelieu a bien raison, qu'on le pende!... qu'on le pende!.....

— Oh! monsieur, un jeune homme...

— Qu'importe l'âge!...

— Votre parent...

— Je le renie. Et ce serait mon frère, mon fils, que je ne lui pardonnerais pas. Offenser le cardinal, c'est un crime digne du dernier supplice. Mais vous ne savez pas, madame, combien je vénère et j'aime M. de Richelieu!...

— Ah! monsieur le marquis! fit la Combalet d'un air pénétré, si son Éminence pouvait vous entendre! Comment! vous l'aimez à ce point?

— Eh! sans doute, repartit le vieillard avec inquiétude. Et plus que je ne le saurais le dire. Mais son Éminence douterait-elle de mes sentiments?

Madame Combalet hocha la tête d'un air affligé!

— Dois-je vous l'avouer, monsieur, M. le cardinal, après ce qui s'est passé, vous considère comme son pire ennemi.

— Moi?... Mais ma lettre.

— Il n'a point voulu la lire, et à sa vue sa fureur s'est aussitôt tournée contre vous. « Ah! s'est-il écrié, je devais m'y attendre, et je reconnais bien là les sentiments de ce gentilhomme qui s'est toujours opposé à la réalisation de mes désirs les plus chers. »

— Moi, reprit le vieillard. Comment cela?

— « J'ai acheté, continua-t-il, tous les immeubles et les terrains qui entourent son hôtel afin de faire construire mon palais, et il a refusé de me céder une bicoque sans laquelle tous mes desseins sont entravés. Lui seul me tient en échec. Enfin aujourd'hui il me fait insulter par un des siens. C'en est trop!... »

— Mais, madame, je renie ce la Morlière.

— On ne saurait renier un parent et l'abandonner dans le malheur.

— Je l'abandonne.

— Quant à votre hôtel, vous le gardez?

— Certes, madame; j'entends mourir en paix où j'ai vécu.

— Et vous dites aimer le cardinal! Ne comprenez-vous pas que l'offense qu'il



Il prit la main de la reine Marie.

a reçue du parent que vous lui envoyez exige quelque réparation?... Me permettrez-vous de vous adresser un conseil, une prière, monsieur de Rambouillet.

— Parlez, madame.

— Eh bien, je sais l'ardent désir que M. de Richelieu a de posséder votre hôtel. Vous êtes certain de reconquérir son amitié en le lui cédant.

— Jamais, madame.

— Et de sauver la vie à votre jeune parent, qui autrement sera perdu.

— De grâce!...

Elle se jeta à ses pieds éplorée.

— Non, répondit le vieillard, qu'on le pende !

Quelle rage chez ce bonhomme qui, en expectorant son arrêt, trépignait comme un enfant colère et serrait les bras de son fauteuil de ses longs doigts décharnés.

Inutile de le supplier, et la jeune femme y renonça aussitôt.

Se relevant de sa posture humiliée :

— Eh ! monsieur, fit-elle, je cesse de vous implorer. Vous allez vous faire du mal, et je me reprocherais, si vous veniez à trépasser, d'être cause que vous soyez arrivé en tel état dans le vestibule du paradis.

Le vieillard la considéra avec étonnement.

— Que voulez-vous dire, madame ?

— Qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous mettre dans une bonne colère, qui vengerait votre jeune parent et M. le cardinal, du même coup.

— Mais cette pensée est abominable !

— Aussi ne m'y arrêterai-je point. Il m'aura suffi de vous dire, Monsieur de Rambouillet...

Et tout en parlant, Marie Combalet se retirait à reculons vers la porte.

— Il m'aura suffi de vous dire qu'il sied mal à qui va entrer dans les splendeurs de l'autre monde de tenir tant à quatre vieilles murailles de ce monde-ci, et quand on a soi-même un pied dans la tombe d'envoyer à la mort les jeunes gens.

— Mais, madame ....

— Allez, c'est peu chrétien, monsieur le marquis, je me retire édifiée...

— Mais qui êtes vous donc, madame, vous qui me parlez ainsi ?

— Qui je suis...

— Oui, d'où vous vient tant de zèle ? Et ne serait-ce point mon cousin qui vous dépêche ici ?

— Non, monsieur.

— On ne m'a pas même annoncé votre nom.

— Vous tenez à le connaître ?

— Je voudrais savoir à quelle charitable personne je suis redevable de si sages avis.

— Eh bien, monsieur le marquis, c'est à Mme Combalet, nièce de M. de Richelieu. Et je vais de ce pas dire à mon oncle le cas que vous faites du parent que vous lui avez recommandé et de l'insulte qui lui a été faite.

Comptez, monsieur, sur la satisfaction de M. de Richelieu...

— Un instant, madame...

— Adieu, monsieur...

Mais comme elle gagnait la porte, un bruit extraordinaire de pas et de voix se fit entendre à l'entrée de l'appartement ; elle s'arrêta et d'un regard inquiet interrogea le vieillard.

Il ouvrait de grands yeux alarmés et écoutait comme elle.

En même temps retentissaient sur le pavé de la cour les fers de nombreux chevaux.

— Voyez donc, dit-il, à la fenêtre, ce qui se passe dans la cour.

Elle alla écarter les rideaux.

— Qu'est-ce donc ? demanda-t-il.

— C'est une compagnie des gardes à cheval de M. le cardinal, dit-elle.

— Des gardes ! Que me veut-on ?

Mais à l'entrée du salon apparut le valet tremblant qui s'effaçait pour livrer passage à un officier de mousquetaires.

V

LA COMÉDIE DE LA MORT

Grand émoi du pauvre valétudinaire, à l'aspect rébarbatif de cet officier. Il fit un effort pour se lever et retomba accablé sur son siège.

— Monsieur le marquis de Rambouillet, dit le mousquetaire, je viens de la part de M. le cardinal-ministre réclamer, pour être livré à la justice du lieutenant criminel, le sieur René de la Morlière, votre parent, qui s'est réfugié chez-vous.

— Ce monsieur n'est pas chez moi, monsieur.

— J'ai ordre de m'en assurer.

— Je ne m'y oppose point ; et je vous prie de croire, monsieur, que si M. de la Morlière était ici je m'empresserais de vous le livrer, car je ne suis pour rien dans ce qui lui arrive.

— Pardonnez-moi, monsieur, vous avez votre part de responsabilité, car c'est sur votre recommandation que le coupable a été reçu au Luxembourg.

— Mais qu'a donc fait ce malheureux ?

— Je l'ignore. Ce que je sais du moins, c'est que son affaire est très grave, car j'ai l'ordre, si je ne le trouve pas ici, d'établir dans la maison des exempts de police pour la surveiller.

— Quoi ! se récria M. de Rambouillet, ma demeure serait surveillée, envahie !... On y met garnison !...

— Oui, monsieur, jusqu'à ce que le coupable soit entre nos mains.

— Mais c'est me faire moi-même prisonnier, et je n'ai pas mérité pareille injure.

L'officier salua en s'inclinant et s'éloigna pour procéder à une perquisition.

Mme Combalet avait profité du trouble jeté dans la maison pour s'esquiver. — « Les mousquetaires seront plus éloquents que moi », se dit-elle.

Pendant un moment, qu'il trouva fort long, le vieillard demeura seul dans sa chambre, bouleversé par les assauts qu'il venait de soutenir, étourdi de ces attaques dont seulement il reconnaissait le but, et terrifié par le retentissemnnt des bottes, des éperons, des armes, dans les escaliers, sur les plafonds, partout

autour de lui. C'en était trop pour ses forces défaillantes. Cette sommation brutale ébranlait ses nerfs et l'exaspérait, et bientôt pris de spasmes violents, il s'agita dans son fauteuil et perdit connaissance.

A la vue du pauvre homme, la tête penchée et blême, les yeux renversés et sans regard, le premier valet qui rentra, fut épouvanté et crut son maître mort. Il appela à l'aide, d'autres accoururent, et M. de Rambouillet fut emporté sur son lit, en grandes lamentations.

On courut au médecin et même à l'apothicaire. — Est-il mort? Respire-t-il encore?... On parla de chercher un prêtre. Helas! l'âme et le corps étaient à la fois en péril.

« Ah! misérable hôtesse! Ah! plus misérable hôte! »

Quelqu'un pensa aussi à Mlle de Rambouillet, la belle Julie, qui (l'avons-nous dit?) demeurait aux environs, tout près du Louvre. Si une femme n'était toujours empêtrée par les détails compliqués de sa toilette, elle serait certainement arrivée la première, mais elle fut devancée par le médecin.

Ce compère de la Mort s'en vint à pas comptés au chevet du malade, lui tâta le pouls, levant les yeux au plafond; puis, les abaissant sur la face moribonde, fit la moue, hocha trois fois sa docte tête, comme pour en secouer le latin et y déterminer une pensée, finalement constata une syncope. En conséquence, il prescrivit de légères lotions d'eau fraîche acidulée aux tempes et au-dessus de la lèvre supérieure. Le bonhomme commençait à reprendre connaissance quand survint M. Clystorel. Le docteur fit signe à l'exécuteur des basses œuvres et l'attira dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Trop tard, lui dit-il à voix basse, plus d'espoir.

— Mais docteur, il respire encore; tant qu'il a un souffle de vie, il y a pour nous un remède. Où est votre ordonnance?

— Inutile.

— Pour lui... Mais quelque bon cordial, bien énergique?

— *Experimentum periculosum.*

— Pour lui... Mais que diriez-vous, docteur d'un joli petit lavement rémollient et détersif?

— Encore une fois, maître Clystorel, votre art et vos drogues sont ici inutiles. *Inutilissimum!*

— Eh! docteur, je suis apothicaire et je me charge de lui administrer un remède avant qu'il soit tout à fait mort.

Le médecin allait répliquer au porte-seringue par quelque mot latin qui brave l'honnêteté, lorsque se présenta Mlle Julie.

Il fut à elle, la complimenta et sans trop de détours lui avoua que la science était désormais impuissante à prolonger les jours du meilleur des pères.

— J'ai été prévenue bien tard, dit-elle avec l'accent du reproche. Mon père est-il si bas?

— Il ne passera pas la journée. Il tombe d'atonie en apoplexie et d'apoplexie en paralysie.

— Ne pourriez-vous, docteur, soutenir pendant quelques heures ses forces mourantes afin qu'il reçoive les secours de la religion ?

— Sans doute, mademoiselle. La science possède des cordiaux assez énergiques pour répondre aux vœux de votre piété.

Il fit un signe à Clystorel, qui accourut avec empressement. Et un instant après l'apothicaire partit joyeux d'une commande inespérée.

Mlle de Rambouillet s'approcha alors de son père, lui donna au front un baiser, sous lequel roula une larme, et le vieillard lui dit à l'oreille, d'une voix défaillante, qu'il désirait un notaire à qui il pût dicter ses dernières volontés.

Après lui avoir répondu quelques paroles affectueuses elle le quitta pour donner des ordres et s'informer de la cause de l'invasion des mousquetaires. On ne put lui dire autre chose, si ce n'est que l'on cherchait, de la part du cardinal, un jeune abbé son parent, nommé René de la Morlière, coupable de quelque escapade au Luxembourg.

L'événement resta donc pour elle une énigme. Presque en même temps, après des recherches infructueuses, les gardes de Son Éminence remontèrent à cheval, cédant la place à quelques exempts qui s'installèrent chez le suisse.

Le silence qui suivit, plus encore que le cordial, améliora l'état du malade menacé d'une congestion ; son pouls s'accentua, sa parole devint moins difficile. En quelques heures l'espérance était revenue au cœur de Mlle Julie et des gens de la maison.

On ne regardait plus le cadran en s'impatientant de la lenteur du curé et du notaire.

Enfin ce dernier venait d'être annoncé à Mlle de Rambouillet quand, après quelques chuchotements dans l'antichambre, la porte s'ouvrit et livra passage à un moine franciscain.

Mlle Julie le reconnut aussitôt, se leva et courba la tête pour recevoir au passage sa bénédiction.

— Laissez-nous, ma fille, dit celui-ci.

Elle obéit, et le moine se dirigea vers le lit. Cet homme qui portait la robe grossière des capucins avait un air imposant et dominateur. Ses traits âprement dessinés, son teint olivâtre, son œil creux, sa barbe noire et fournie, offraient la physionomie d'un ascète fanatique. En religion on le nommait le père Joseph, et les Parisiens l'appelaient l'*Éminence grise.*

C'était l'âme damnée de Richelieu, son conseiller intime, l'exécuteur de ses arrêts secrets, de sa politique ténébreuse ; l'homme qu'il appelait à son aide dans les circonstances critiques et pour dénouer les fils d'une intrigue où il ne voulait pas laisser voir sa main. La pourpre romaine lui était promise ; mais elle devait longtemps se faire attendre et ne pouvait être que la récompense d'une longue carrière de dévouement. Un prélat ambitieux et mondain, un moine dévot et sans entrailles, tels étaient alors les maîtres de la France. Il était dans la destinée de ce pays d'être toujours gouverné par des prêtres.

En quittant son père, en le laissant avec cet oiseau de proie, Mlle de Rambouillet se demandait ce que l'on voulait de ce malheureux vieillard

quelle fatalité s'acharnait à lui, et si l'on ne le laisserait pas mourir en paix.

Elle était allée rejoindre le notaire et l'engageait à attendre patiemment le départ du père Joseph, lorsqu'ils furent mandés tous deux près du moribond.

Ils le trouvèrent assis sur son séant, le buste soutenu par plusieurs oreillers. Une lueur plus vive brûlait dans ses yeux plus caves, ses joues avaient aux pommettes une rougeur de couchant. Le moine se tenait debout au pied du lit, immobile et silencieux, les mains jointes dans les manches.

Mlle Julie tira d'un petit meuble tout ce qu'il fallait pour écrire et le disposa sur une table devant laquelle le notaire s'assit.

— Monsieur, dit-elle, mon père désire vous dicter ses dernières volontés, veuillez écrire les formules d'usage, en lui épargnant la peine de vous les dire. Vous connaissez tous les noms, prénoms, titres et qualités de M. de Rambouillet.

— Oui, mademoiselle, répondit le tabellion en rédigeant : « Aujourd'hui, par-devant maître un tel... etc., puis il relut à haute voix ce préambule obligé et pria le marquis de lui dicter ses volontés

M. de Rambouillet institua sa fille Julie légataire universelle, à charge par elle de céder en toute propriété l'hôtel de Rambouillet à Son Éminence le cardinal ministre de Richelieu, ainsi que les jardins attenant à l'hôtel.

Ce legs, exprimé avec l'accent d'une vive émotion, causa chez la légataire et le notaire une impression non moins profonde, mais dont ils ne laissèrent rien paraître. L'Éminence grise ne les quittait pas des yeux.

En achevant ses dispositions testamentaires envers ses serviteurs, le malade semblait avoir épuisé toutes ses forces. Sa parole sifflante, ses lèvres desséchées, annonçaient qu'il était temps de présenter l'acte à sa signature. A peine eut-il signé qu'il entra dans ce délire des mourants, dernière convulsion d'un esprit qui va s'éteindre et jette, comme une lampe épuisée, des lumières intermittentes et fugitives.

— Ma maison, disait-il, une maison honnête... un palais trop près du roi, mauvais voisin pour les Tuileries... Palais d'ambition, de convoitise, de trahison... Palais de Combalet, de la Morlière, de filles, d'intrigants...

Ses paroles saccadées semblaient celles d'un rêve ; son regard vague se perdait dans les visions de l'avenir.

Les assistants écoutaient attentifs et recueillis ces mots dont le sens devait rester pour eux un mystère. — Il dit encore :

— Palais d'orgie... Infâme... Le peuple... Ah !... mon Dieu !...

Et il expira.

VI

LE PALAIS-CARDINAL.

Une demi-heure plus tard, le père Joseph avait rendu compte de sa mission, et la mauvaise humeur du cardinal avait fait place à une satisfaction sans nuage,

Il allait donc pouvoir donner des ordres à son architecte et réaliser le projet d'un palais digne de sa puissance. Il monta chez sa nièce, et celle-ci, à sa vue, parut tout effrayée.

— Qu'avez-vous donc, la belle? fit-il.

— Ah! monsieur, je crois lire sur votre visage qu'un grand malheur est arrivé. Ce pauvre la Morlière est pris, et votre air joyeux me l'annonce.

— Mon Dieu, non. Il s'agit bien de ce drôle; je venais vous apprendre que ce bon seigneur de Rambouillet m'a légué sa bicoque et vient de partir pour l'autre monde.

— Le Ciel en soit loué! Mais j'espère, mon oncle, que vous allez abandonner vos cruels projets de pendaison et de mariage.

— Non point; l'impertinent sera pendu, et ma nièce sera mariée, mais à quelqu'un dont la naissance et la fortune fassent honneur à ma famille.

Puis il parla de son palais, dont les travaux allaient commencer aussitôt qu'il serait mis en possession de l'hôtel du défunt. Le lendemain, en effet, l'architecte Mercier était mandé au Petit-Luxembourg. Mais tandis que le cardinal s'entretenait avec lui, la reine-mère arrivait de Saint-Germain. Richelieu sortit pour la saluer au passage. La voiture de Marie de Médicis allait au pas, précédée et suivie de soldats, de valets et de pages.

Quel ne fut pas son étonnement en apercevant parmi les pages de la reine le jeune homme qu'il destinait à la place de Grève. Sous cette livrée, il était inviolable, et le ministre n'eût osé le réclamer.

Après les pages de Marie chevauchaient quelques gentilshommes et le frère du roi, Gaston d'Orléans. Ce jeune prince, qui n'aimait pas Richelieu, affecta de passer sans le regarder.

— C'est bien, mon prince, se dit le cardinal, c'est sur vous que je me vengerai. Ma nièce épousera Gaston.

Il rentra près de son architecte. Quelques jours plus tard, les hôtels de Mercœur, d'Estrées et de Rambouillet tombaient sous le pic des maçons. Les travaux furent poussés avec l'activité que le cardinal exigeait en toute entreprise. Arrêtons-nous un instant devant ce somptueux édifice dont nous avons entrepris l'histoire.

Ce premier palais, auquel a succédé celui que nous voyons aujourd'hui, était plus remarquable par sa richesse et son étendue que par le style de son architecture. Mercier y avait déployé plus de faste que de goût, et il inspirait plus d'étonnement que d'admiration.

La façade principale, sur la rue Saint-Honoré, offrait au premier étage une longue suite d'arcades d'un aspect sévère mais monotone. Elles étaient ornées d'ancres et de proues de navire sculptées, rappelant la dignité de surintendant de la marine dont Richelieu était revêtu.

A ce corps de bâtiment, où se trouvaient les grands appartements, les salles de fêtes et de réception, se reliaient deux ailes du même style. L'une ne renfermait qu'une galerie, l'autre était entièrement occupée par la grande salle de spectacle (car il y en avait aussi une petite).

Les dispositions intérieures étaient vraiment magnifiques; les plus grands artistes avaient concouru à la décoration des salles de bal, des salons, des chambres à coucher et des boudoirs... On connaît les goûts de l'orgueilleux et voluptueux prélat. Les plafonds étaient peints par des maîtres français et italiens. Un luxe raffiné avait présidé aux ameublements. Tables d'ébène, de marbre, de bronze, de porphyre, tables incrustées d'agate, de nacre, d'ivoire, de lapis, d'améthistes; armoires d'écaille enrichie de pierres fines, tapis turcs et persans, tentures de velours, de damas, de brocart d'or et d'argent; tapisseries couvertes de riches emprunts faits à Raphaël, Jules Romain, Rubens, Pierre de Cortone; lits en damas, en gaze de Chine, en satin lamé, ou brodé d'or et d'argent, vases d'or et de cristal... tout le luxe qu'un prince absolu pouvait emprunter au trésor de la France était accumulé dans ce palais, rival du Louvre et des Tuileries.

Entre l'aile gauche, — la grande galerie, — et le corps principal de bâtiment se trouvait une chapelle opulente. Dans l'aile droite, la grande salle de spectacle, qui mérite une description détaillée.

Il semblait, a-t-on dit, qu'en donnant le plan de cette construction, Richelieu eût mesuré son siècle, tel qu'il le fit, sur les plus brillantes périodes de la Grèce et de Rome.

Cette salle formait un vaste parallélogramme, à l'extrémité duquel s'élevait la scène. Elle était occupée par vingt-sept degrés de pierre, disposés à la manière des théâtres antiques, et que terminaient huit grandes arcades. Au moment de la représentation, les degrés recevaient un revêtement de bois sur lequel les spectateurs s'asseyaient, sauf en trois endroits où les marches restaient pour servir d'escaliers.

Deux balcons dorés s'élevaient l'un au-dessus de l'autre sur les côtés du vaisseau. Ces places étaient réservées aux personnages de la cour; ils y faisaient apporter les sièges de leur goût avant la représentation.

Au plafond, une grisaille figurait une colonnade corinthienne dont la perspective élevait la voûte, un peu basse pour la hauteur des gradins. Trois mille personnes pouvaient prendre place dans ce cirque imité des Romains.

Richelieu destinait cette salle aux représentations des tragédies, tragi-comédies et comédies héroïques dues aux poètes Rotrou, Boisrobert, Desmarets, de l'Étoile, Colletet, précurseurs encore barbares du grand Corneille.

Il avait encore un autre dessein. Il réservait au monde lettré et à la cour la révélation d'un poète qui, dans sa pensée, devait éclipser tous les demi-dieux du Parnasse : Richelieu lui-même.

Lui encore! Lui partout. Il lui fallait tous les triomphes et toutes les gloires, et au génie de César il joignait les vanités de Néron. Le grand ministre occupait les loisirs que lui laissaient la politique et Marion Delorme à aligner des alexandrins sous forme de tragédie. Sa pièce en cinq actes était intitulée *Mirame*. On l'a trouvée fort mauvaise et avec raison; mais sauf Rotrou, qui eût été le premier poète du monde si la langue française et l'esprit de son temps eussent été à la hauteur de son caractère,— sauf le grand Rotrou, précurseur du grand Corneille, les poètes tragiques de 1630 n'avaient rien produit de supérieur à *Mirame*. Riche-



Grand émoi à l'aspect rébarbatif de cet officier.

lieu, en se relisant, pouvait se dire : Ce n'est pas plus ennuyeux que les productions de mes confrères en Apollon.

Pendant un certain temps, l'originalité française dans les arts devait être étouffée par l'influence italienne sous les Valois-Médicis, en peinture, en sculpture et en architecture; et, sous l'auguste époux de l'Espagnole Anne d'Autriche, elle devait en littérature disparaître devant l'imitation de l'art dramatique espagnol. Corneille est un Espagnol et le grand-père d'Hernani.

L'auteur du *Cid* n'a pas inventé sa tragédie; en art comme en science, on

n'invente pas ; on modifie, on perfectionne. L'invention est le premier grain de sable du rocher que nous admirons.

Cela dit pour acquit de notre conscience vis-à-vis de ce pauvre cardinal, à qui l'on vient toujours jeter ses vers au nez, et que nous allons *bêcher* sans pitié tout à l'heure.

Sa robe prise dans les broussailles d'un tas de nullités orgueilleuses, autant que respectées, toutes hérissées de prétentions à exploiter et gouverner le malheureux peuple français, toutes embrouillées d'inextricables intrigues, le cardinal à travers roi, reine, reine mère, frère du roi, favoris et favorites, coupe-jarrets et courtisanes. Bassompierre et Chevreuse, avait grand'peine à se frayer son chemin.

Il était le maître par droit de conquête et de génie, et il fallait qu'il se courbât, comme un premier serviteur, devant les maîtres par droit de naissance.

Aussi avec quelle joie il voyait sortir de terre les murs de son palais. Là il serait chez lui. On verrait bien si, lorsqu'il serait là, les adorateurs du soleil levant se tourneraient vers le Luxembourg et le Louvre, ou vers le Palais-Cardinal. Il avait des gardes ; il aurait sa cour. On apprendrait les rues nouvelles qui conduisent aux faveurs et où se donne le mot d'ordre du pouvoir.

Il lui était surtout pénible de loger chez la reine mère. Celle-ci avait prétendu le ravaler au rôle d'un Concini et gouverner à l'ombre de sa robe rouge. Tous deux, elle et lui, s'étaient rencontrés au carrefour de la même illusion : Il s'était imaginé qu'en faisant la conquête de la femme il subjuguerait la reine, et elle avait cru qu'en sacrifiant l'ombre du grand Henri à Richelieu elle enchaînerait celui-ci à ses volontés.

Ils étaient sortis de cette rencontre également désabusés et se reprochant une ingratitude réciproque.

Seulement Richelieu, encore jeune, avait vite oublié d'avoir sacrifié à des charmes déjà historiques, tandis que Marie de Médicis s'en voulait d'avoir usé d'un argument qui restait sans réplique et sans conclusion. L'ingrat courait le soir chez la Marion Delorme... et bien mieux, sans courir, faisait hommage à madame Comballet des loisirs que lui laissait la politique. Voilà pourquoi la Morlière trouva tout de suite une protectrice en la reine mère. Et il ne manqua point sans doute de lui répéter certains propos tenus par le galant prélat à son retour de Saint-Germain.

Bientôt après, la guerre sourde entre les deux puissances rivales éclata ouvertement. La reine mère fut la première à convoquer le ban et l'arrière-ban de ses amis : elle eut d'abord le garde des sceaux, le vieux et honnête Marillac, qui usait ses lunettes à faire le compte des dépenses, dilapidations, concussions de M. le cardinal.

— Mais, madame, voyez donc s'élever ce palais !... C'est un luxe royal. Où prend-il tant d'argent ? Ah ! je vais vous le dire.

Et il étalait ses calculs. Il montrait le ministre puisant aux caisses de l'État, ruinant la reine, en qualité de surintendant de ses biens, menaçant d'éclipser le luxe de ses maîtres.

Le comte de Bassompierre, Gascon de Lorraine, qui nous a laissé de si curieux mémoires, soutenait la cause de la noblesse en lardant d'épigrammes la politique de Richelieu. Il était, depuis la mort tragique d'Ornano, le chef accepté des *aversionnaires*, parmi lesquels il faut citer Puylaurens et le président Lecoigneux.

Gaston d'Orléans, frère du roi, jeune prince turbulent et lâche, était de tous leurs complots, sauf à les trahir et les abandonner lorsqu'ils s'étaient compromis.

La reine enfin, Anne d'Autriche, apportait aussi contre le ministre son contingent d'*aversion*.

Après plusieurs tentatives qui avaient échoué, les coalisés avaient renoncé à faire assassiner le cardinal, et la reine mère, pendant une courte maladie que Louis XIII avait faite à Lyon, avait espéré reconquérir l'amour de son fils et même obtenir la disgrâce de Richelieu.

On était arrivé à la fin de l'année 1630, le nouveau palais n'avait plus affaire qu'aux doreurs et aux tapissiers

— Vous verrez, disait la reine mère, que le cardinal ne s'y installera pas.

Louis XIII, de retour à Versailles depuis peu, lui avait annoncé sa visite. Le 10 novembre, elle l'attendait au Luxembourg, décidée à lui rappeler ses promesses de Lyon. Le roi arriva vers midi, et Marie de Médicis s'enferma avec lui, en donnant l'ordre de repousser quiconque se présenterait pendant son entretien secret.

A peine le roi se fut-il assis :

— Sire, lui dit-elle, avez-vous vu le palais qu'avec notre argent se construit Son Éminence ?

— Non, dit Louis XIII, je n'en suis point curieux.

— Vous auriez le droit d'en être offensé, car cet édifice insulte à la grandeur royale par l'insolence de son faste. Mais je compte bien que ce seigneur n'y tiendra pas sa cour ; ce serait trop d'humiliation ; l'état de sujétion où il nous tient deviendrait trop évident aux yeux des Parisiens et des étrangers.

« Sire, aurez-vous pitié des larmes de votre mère, êtes-vous las d'être esclave? Voulez-vous être roi enfin, souvenez-vous de votre promesse de Lyon.

— Oui, madame, cette promesse je la tiendrai ; mais laissez-moi le temps de mettre ordre aux affaires courantes. Il me faut deux ou trois mois... Il ne me faut que deux mois.

— C'est une éternité !

— Un mois seulement, reprit Louis XIII.

— C'est encore un mois d'exil pour Gaston, votre frère, réduit à fuir l'échafaud de Chalais ou le poison qui rongea les entrailles du duc de Vendôme.

— De grâce, madame, ne me refusez pas quelques semaines.

— Ce n'est pas moi seule, Louis, qui vous supplie, c'est votre noblesse que cet homme a soulevée contre vous ; c'est votre mère, c'est votre femme qu'il a calomniée et éloignée de vous... si bien que la couronne est sans héritier.

— Je vous jure, madame, de renvoyer le cardinal, dit le roi avec un mouvement de colère qu'il prenait pour de l'énergie.

— Faites-le donc sans plus tarder, car l'orage gronde de toutes parts.

— J'ai donné ma parole royale, ne vous suffit-elle point?

— Hélas! Sire, je connais trop l'empire de cet homme sur vous, la sorte de fascination qu'il exerce. Voulez-vous me donner toute sécurité? Signez dès aujourd'hui l'ordre de faire arrêter le cardinal.

Et Marie présenta à son fils l'ordre d'arrestation auquel il ne manquait que sa signature.

Louis paraissait en proie à un combat intérieur. Lui non plus n'aimait pas le cardinal. Il ne subissait pas sans révolte la supériorité du génie; mais, dépourvu d'énergie morale, il demeurait incapable de prendre une résolution.

Enfin il s'écria en saisissant la plume :

— Eh bien, je signe!

Mais tout à coup on frappa à l'une des portes du cabinet. La mère et le fils s'entre-regardèrent avec inquiétude.

C'était Richelieu qui, trouvant cette porte fermée, se dirigea aussitôt par une autre qui s'ouvrait dans l'oratoire de la reine.

— Le voici! fit Louis XIII éperdu.

Et la plume s'échappa de ses mains.

Le cardinal entra en même temps.

— Vous parliez de moi, dit-il.

Il s'approcha de la table, où s'étalait sur une feuille de vélin aux armes de France l'ordre d'arrestation; il parcourut cet acte d'un regard rapide et pénétrant et dit d'un ton calme :

— Vous alliez signer, Sire? Que ma présence ne vous retienne point. Signez, et à trente ans redevenu mineur, vous retomberez sous la tutelle de votre mère et d'un garde des sceaux vendu à votre frère. Signez, et la guerre civile étouffée par moi se relèvera, et les grands vous disputeront la France et, comme Vendôme en Bretagne, se déclareront indépendants. L'étranger n'espère plus qu'en ma disgrâce... mais vous aurez satisfait à la haine de la reine mère et à son ambition. Signez pour assurer le règne de votre mère...

— C'en est assez, monsieur! dit enfin le roi; et je sais ce que j'ai à faire.

Et sur ces mots il sortit du cabinet.

— Vous l'emportez, dit Richelieu en se tournant vers Marie de Médicis. Adieu donc, madame, je quitte la cour dès aujourd'hui, et je me retire au Havre de Grâce. Il faut que l'expérience se fasse et que Louis XIII ait enfin la démonstration certaine de ce que l'État vaut sans moi.

Marie de Médicis, qui parlait si haut en son absence, n'osa lui répondre et le laissa partir sans pouvoir surmonter la crainte qu'il lui inspirait. Si, moins habituée elle-même à subir le joug qu'elle reprochait aux autres d'accepter, elle avait couru à Versailles, si elle y avait conduit Marillac qui avait relevé en chiffres authentiques les concussions du cardinal, elle eût sans doute soulevé l'indignation du roi et décidé la victoire en sa faveur. Mais elle demeura inactive et comme paralysée par la pensée qu'elle avait fait à Richelieu une injure mortelle, et que son ennemi était toujours debout.

Cependant, chose étrange, jamais la partie n'avait été aussi belle pour les aversionnaires. Soit dépit, soit calcul, le cardinal en quittant le Grand-Luxembourg était décidé à se démettre du pouvoir et à dire à son maître incapable : Tirez-vous de là comme vous le pourrez.

Depuis plusieurs jours, averti de la tentative de la reine mère il avait tout préparé pour son départ.

Adieu palais !... Le diable allait se faire ermite. Depuis deux jours ses meubles les plus précieux étaient emballés et dirigés vers la Normandie, et le 10 novembre, il fit partir pour le Havre, vingt-cinq charges de mulet d'or monnayé... le fruit de ses économies.

Enfin il allait lui-même se mettre en route lorsque le cardinal la Valette, son lieutenant général aux armées, entra chez lui et le retint.

— Comment, lui dit-il, vous désertez le champ de bataille? Et que redoutez-vous si fort de cette vieille princesse?

— Son titre de mère.

— Il y a longtemps que son fils ne le respecte plus. Et ne vous reste-t-il donc aucune espérance?

— Une encore, je l'avoue.

— Laquelle?

— Son ambition du pouvoir et son incapacité à le garder. Louis XIII en sera bientôt las.

— Et il vous rappellera.

— Que pourrait-il faire autrement?

— Mais, monsieur le cardinal, il pourrait se fier à d'autres incapables. Permettez-moi de vous soumettre humblement mon avis. Ne quittez point la place, ou vous risquez de la perdre, et vous sacrifiez à une aventure le fruit d'une glorieuse carrière.

— J'ai dit que je me retirais.

— Reprenez votre parole.

— Dois-je attendre que l'on m'arrête, comme un maréchal d'Ancre ?...

— Non, mais rendez-vous à Versailles.

— Je n'y suis point mandé.

— Iriez-vous, si vous l'étiez? Ah! je serais le premier à vous en dissuader, car j'y soupçonnerais un guet-apens. Mais surprenez le roi par votre visite. Usez alors de tout votre ascendant sur cette âme faible. Vous n'aurez pas à lui demander miséricorde; vous l'accorderez. Voici M. de Châteauneuf, ajouta la Valette en se tournant vers un gentilhomme qui venait d'entrer ; je suis certain qu'il partage mon opinion.

Le cardinal fut au-devant du nouveau venu et en quelques mots le mit au courant de la discussion.

— Que Votre Éminence parte pour Versailles, répondit Châteauneuf; elle n'a plus un instant à perdre.

Sans doute le cardinal était dans cette disposition où notre esprit flottant n'attend plus que le moindre choc pour se décider.

Vous êtes du Parlement, monsieur; que penserait le Parlement d'un roi majeur se soumettant aux ordres de sa mère et s'en remettant à elle du gouvernement de l'État?

— Le Parlement protesterait contre cette conduite où il verrait une sorte d'abdication. Les rois majeurs n'obéissent qu'au Ciel.

— Vous faites-vous fort de ranger vos collègues à votre avis?

— J'en réponds.

— Rendez-vous donc au Parlement, et les sceaux vous seront remis si je reste aux affaires... Et vous, monsieur de la Valette, accompagnez-moi à Versailles.

VII

LA JOURNÉE DES DUPES

Cependant le bruit de la disgrâce du cardinal s'était répandu; tout le monde se réjouissait de la chute du colosse. Chacun s'apprêtait à le frapper et à partager ses dépouilles. Mais l'illusion fut de courte durée. Le soir même elle se dissipa à Versailles, et le lendemain, M. de Marillac, garde des sceaux, était arrêté et partait sous bonne escorte pour le donjon de Châteaudun. La princesse de Conti, la marquise de Fargis et la duchesse d'Elbœuf étaient exilées. Enfin un huissier de cabinet portait à Schomberg, en Italie, l'ordre de faire arrêter le maréchal de Marillac, frère du ministre.

Il y avait aussi près du roi un homme dont Richelieu redoutait l'influence et plus encore les indiscrétions. Cet homme était le confident de Louis XIII; il était le dépositaire de secrets importants : c'était le valet de chambre de Beringhem, à qui Louis XIII avait un jour fait l'aveu d'une impuissance que les flatteurs décorèrent du nom de chasteté.

Pour s'en débarrasser, le cardinal usa d'une habileté que l'on peut qualifier de perfidie. Il le fit venir dans son cabinet et lui annonça qu'il allait servir en Italie en qualité de maréchal de camp. Le gentilhomme reçut de lui son brevet et ses ordres de service.

Il partit, muni pour de M. Schomberg d'une lettre close qui, lui avait-on dit, n'était qu'une recommandation chaleureuse. Mais lorsque le maréchal eût lu cette lettre, il déclara au malheureux Beringhem qu'il venait d'apporter l'ordre de son exil. De la part de Richelieu, cela n'avait rien d'étonnant; mais de celle du roi, quelle lâcheté et quelle ingratitude !

Enfin Châteauneuf eut les sceaux, c'est-à-dire que le Parlement déclara que la loi n'obligeant point les chefs mâles et majeurs des familles illustres à vivre sous la dépendance de leur mère, ils pouvaient, sans faillir, l'éloigner de leur maison ou même la tenir en exil ou en captivité pour le bien de leurs affaires.

La Sorbonne reçut de l'argent et fit la même déclaration.

Fort de ces autorités, le cardinal proposa hardiment à Louis XIII de reléguer Marie de Médicis à Compiègne et de la faire garder à vue dans le château. Le roi y consentit, mais en objectant qu'il lui répugnait d'user de violence. Le cardinal admira tant de délicatesse et répondit à Sa Majesté que si elle le voulait, Marie de Médicis se trouverait prisonnière avant même qu'elle se doutât de sa disgrâce.

La cour se rendit à Compiègne. Marie de Médicis y alla sans méfiance, encouragée par le respect et l'accueil affectueux de son fils. Il y eut grandes chasses et banquets de gala. Les fêtes duraient depuis deux jours, lorsque, vers la fin de la nuit, quelqu'un frappa à la porte d'Anne d'Autriche.

Une visite à pareille heure causa à la reine une frayeur mortelle. Une de ses femmes demanda : — Qui frappe ?

— De la part du roi, lui fut-il répondu.

Anne ordonna d'ouvrir et vit venir vers elle M. de Châteauneuf.

— Madame, lui dit-il, le roi s'apprête à quitter Compiègne de bonne heure et vous fait prévenir que, pour des raisons d'État, il doit laisser ici la reine sa mère sous la garde du maréchal d'Estrées. Le roi attend donc Votre Majesté au couvent des capucins, où on lui dit la messe. Il me charge d'ajouter qu'il vous prie de quitter le château sans voir madame sa mère.

— Quant à cela, monsieur, répondit Anne, je suivrai mon sentiment. Je serais désolée que la reine Marie pût me croire indifférente à son malheur.

Châteauneuf s'inclina et dit en se retirant :

— Madame, j'attendrai Votre Majesté dans la galerie.

Dès qu'il fut sorti, Anne, tout en chemise, courut chez la Médicis.

Elle la trouva déjà prévenue, assise sur son lit.

— Ah ! ma fille ! s'écria-t-elle. Encore prisonnière ! Le roi n'est-il pas un fils dénaturé ? Que veulent-ils donc faire de moi ?...

— Le diable seul et le cardinal le savent, répondit Anne en l'embrassant.

— Le Ciel, ma fille, ne nous délivrera-t-il point de cet antéchrist ! mais je compte sur vous.

— Chut ! madame, on peut nous entendre ! Songez que vos domestiques ont prêté serment à cet homme.

— Écoutez, fit la Médicis à voix basse. Entendez-vous avec M. de Bassompierre. Tout ce qu'il fera sera bien fait.

— Oui, madame ; comptez sur moi. Mais je vous quitte, dit Anne en l'embrassant de nouveau.

Elles se séparèrent... Elles ne devaient plus se revoir.

La reine, habillée à la hâte, rejoignit le roi dans la salle du conseil du couvent des capucins. Il ne faisait pas encore jour.

— Madame, lui dit-il, nous partons pour Senlis.

La cour résidait depuis deux jours au vieux château de cette petite ville, lorsque se présenta M. de Bassompierre. Cet affronteur de périls semblait venir défier ses ennemis.

Louis lui fit le plus gracieux accueil.

— Sire, j'arrive de Compiègne, dit-il.

— Je connais vos bons sentiments pour madame ma mère, maréchal; vous me trouvez sans doute bien sévère pour elle ; mais je suis décidé à me protéger contre de déloyales intrigues nouées avec elle et Gaston.

— C'est sans doute pour cela, répliqua Bassompierre, que Votre Majesté veut me faire arrêter?

— Vous faire arrêter, vous, mon cousin ?

— C'est un bruit fort accrédité en ce moment.

— Sur mon âme, mon cher cousin, c'est une calomnie.

— J'étais venu afin de vous éviter la peine de me faire chercher.

— Avez-vous pu le croire, et doutez-vous que je vous aime? Cessez ce discours, je vous prie, de crainte de m'offenser.

Le maréchal fut retenu à souper et comblé de bontés.

Le lendemain, au moment où il traversait Saint-Denis, doucement assoupi dans son carrosse, il fut arrêté par le sieur du Hallier, qui appartenait au cardinal.

— Par saint François ! fit Bassompierre en se frottant les yeux, je vous attendais!

— J'ai le chagrin de prier M. le maréchal d'avoir la bonté de me suivre à la Bastille.

— Ah! c'est à la Bastille que le cardinal me loge. Mais, que ne me le disait-il hier? nous y serions déjà. J'étais allé à Senlis pour demander au roi quelle prison il me destinait; mais Son Éminence a fait de Sa Majesté son disciple en hypocrisie. Je vous suis, monsieur; mais dites à votre maître qu'il ne m'envoie point le même cuisinier qu'à ce pauvre duc de Vendôme...

Les loisirs forcés de Bassompierre à la Bastille ne furent pas perdus, nous leur devons cette histoire.

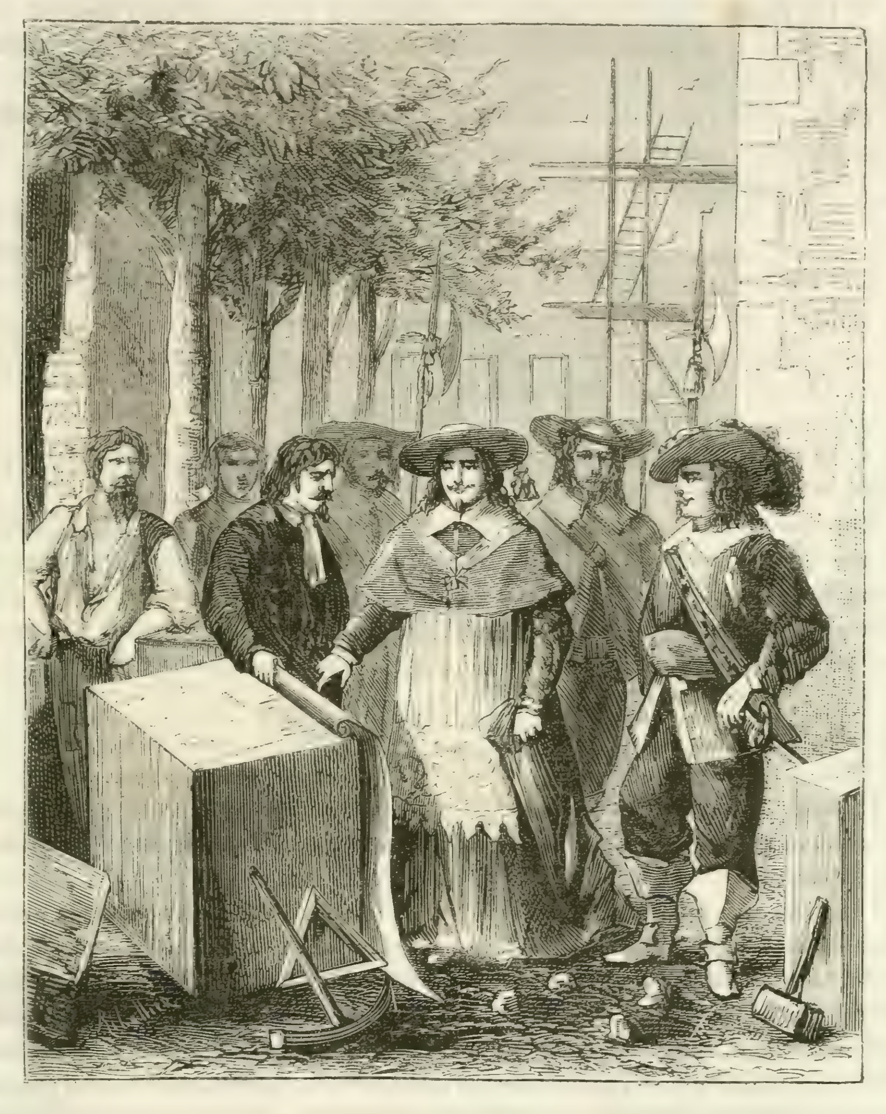
Des principaux conjurés, il ne restait plus que Gaston d'Orléans qui levâ encore la tête. Il vint au Luxembourg la menace à la bouche, mais, après avoir été félicité par ses amis de rodomontade, il s'en effraya et s'enfuit en Lorraine.

Le cardinal pouvait se tenir pour satisfait, et il versa bien inutilement le sang du maréchal de Marillac, qui fut exécuté peu de temps après. Enfin allait-il s'installer dans son palais ?

On venait de sculpter ses armes au-dessus de la grande porte ; et ces intéressants émigrants que nous avons vus prendre la route du Havre, les trente mulets, étaient venus déposer dans les caves du Luxembourg leurs mignons tonnelets d'or. Le cardinal avait de quoi pendre la crémaillère.

Cependant il ajournait la fête; il craignait d'exciter la jalousie du roi. Il supporta ce supplice de Tantale.

En 1632, tout en s'occupant à former sa magnifique galerie de tableaux, il eut à combattre la révolte à main armée de Gaston, — toujours, — de Henri de Montmorency et du comte de Moret, bâtard de Henri IV. Les révoltés furent battus à Castelnaudary. Moret y perdit la vie; Montmorency, blessé, fut fait prisonnier et



Les travaux furent poussés avec l'activité que le cardinal exigeait en toute entreprise.

décapité ; Gaston trahit ses complices, comme d'habitude, afin d'obtenir le pardon de son frère.

Pour Richelieu, la rébellion des grands seigneurs était une hydre ; il lui coupait une tête, il en repoussait deux. C'était peu pour lui de tailler la politique européenne, il lui fallait prévenir les perfidies de Gaston et de sa mère, les intrigues de madame de Chevreuse, la femme la plus astucieuse et la plus remuante du monde, perdre un temps précieux à écraser des nains et des pygmées et souiller son histoire de sales taches de sang.

Il lui fallait encore réconforter, ranimer un monarque sans âme et sans esprit, jaloux d'un pouvoir qu'il se sentait incapable d'exercer; dissiper les fantômes qui hantaient son cerveau.

Enfin, après avoir fait décapiter Montmorency, le cardinal dut encore chasser le spectre du supplicié qui harcelait Louis XIII.

Tous les mémoires du temps ont rapporté cette histoire curieuse.

C'était à Écouen. Le roi, suivi de quelques gentilshommes, traversait une grande salle de l'édifice gothique; les flambeaux que portaient ses valets de pied n'éclairaient que faiblement cette chambre : la lumière était à ses côtés, les ténèbres régnaient plus loin. Tout à coup, le roi s'arrête, recule de plusieurs pas, en portant ses mains devant lui, comme pour repousser un objet horrible.

— Ah ! s'écria-t-il, M. de Montmorency !...

On s'empressa autour de lui.

— Là ! là !... cria-t-il encore en indiquant un objet que son œil fixe apercevait seul.

Depuis ce jour, il ne remit plus les pieds à Écouen. Il se retira à Saint-Germain pour y supporter une vie inutile et ennuyée; et le cardinal en profita pour inaugurer son palais par une fête somptueuse. On joua enfin cette fameuse tragédie de Mirame, où l'auteur, faisant allusion aux amours d'Anne d'Autriche avec lord Buckingham, mettait ces deux vers dans la bouche de l'héroïne :

> Je me sens criminelle, aimant un étranger
> Qui met pour mon amour cet État en danger.

La magnificence inouïe avec laquelle elle fut représentée n'éblouit personne et ne sauva point la pièce. L'abbé de Marolles, qui la vit représenter, va nous en dire le succès :

« Il y eut aussi, dans le Palais-Cardinal, force magnificence pour la grande comédie de *Mirame* qui fut représentée devant le roi et la reine avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune et paraître dans l'éloignement la mer chargée de vaisseaux. On n'y entrait que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvaient marqués sur le mémoire de Son Éminence, chacun selon son rang, son ordre et sa profession. Il y avait des places pour les évêques, pour les abbés et même pour les confesseurs de M. le cardinal. Je me trouvai du nombre des ecclésiastiques, et je la vis commodément; mais, pour dire la vérité, je n'en trouvai point l'action meilleure pour toutes ces machines et grandes perspectives. Les yeux se lassent bientôt de cela, et l'esprit de ceux qui s'y connaissent n'est guère plus satisfait. Le principal des comédies, à mon avis, est le récit des bons auteurs, l'invention du poète et les beaux vers; le reste n'est qu'un embarras inutile.

« Monseigneur de Valençay, alors évêque de Chartres, et qui fut bientôt archevêque de Reims, parut en habit court sur la fin de l'action et descendit de dessus le théâtre pour présenter la collation à la reine, ayant à sa suite plusieurs officiers portant vingt bassins de vases dorés, chargés de citrons et de confitures; ensuite de quoi les toiles du théâtre s'ouvrirent pour faire paraître une grande salle où se tint le bal, quand la reine y eut pris place sous le haut dais.

« Son Éminence, un pas derrière elle, avait un manteau long de taffetas couleur de feu, sur une simarre de petite étoffe ; et le roi se retira aussitôt que la comédie fut finie. Au reste, si je ne me trompe, cette pièce ne réussit pas aussi bien que quelques autres auxquelles on n'avait pas encore apporté tant d'appareil. »

Le cardinal livra ensuite à l'admiration des invités, qui n'étaient pas tous des connaisseurs, sa collection de maîtres italiens, flamands, français et espagnols. Parmi ces toiles on remarquait le portrait de Son Éminence au-dessous duquel, avec une sorte de vanité indigne de lui, il avait souffert qu'on écrivît :

Hic stante, cuncta moventur[1].

Le lendemain, il trouva au-dessous cette réplique tracée au crayon blanc :

Ergo cadente, omnia quiescent[2].

Il s'en montra blessé. Le géant avait ses petitesses. Quelques mémoires nous le montrent dans les familiarités de la vie intime prenant sa part de grosse gaieté aux bouffonneries d'Arlequin, de Colombine et du beau Léandre, dont les lazzi n'étaient pas d'un sel attique. On dit même qu'il leur emprunta un jour un costume, et qu'à la faveur du déguisement et du masque, après avoir dansé devant la reine, il lui tint le même langage qu'il avait jadis tenu à Marie de Médicis ; mais son discours, comme sa sarabande, n'obtint qu'un succès d'hilarité.

Non seulement il était grand coureur de ruelles, mais il gaminait comme un page, faisait des niches à ses domestiques, leur pinçait l'oreille, comme Napoléon faisait à ses grognards, se cachait derrière un rideau avec une sarbacane ; soufflait des boulettes sur le nez des passants ou des intrus hasardés dans son antichambre.

Le règne de Louis XIII est l'époque des parties fines. Le grand Armand aimait les soupers galants, mais sans débauche grossière, comme en a tant vu le Palais-Royal. Boisrobert en était, mais le P. Joseph, par exemple, n'en savait rien.

En somme, pendant les sept années qu'il passa dans son palais, le cardinal s'amusa moins qu'il ne l'avait espéré peut-être. Point de scandale. A vrai dire, le seul scandale du Palais était son luxe inouï quand on en connaissait l'origine, et que l'on savait que la reine mère, qui s'était sauvée de Compiègne pour passer en Brabant, était sans ressources et devait bientôt tomber dans la misère.

Les dernières années de Richelieu, de 1638 à 1642, furent absorbées par la défense du royaume contre la formidable coalition des Espagnols et des Impériaux. Les premiers entrèrent par la Picardie, les seconds par la Bourgogne.

Les coureurs espagnols se répandirent rapidement jusque dans l'île de France. Paris s'en émut ; la foule entoura le Palais-Cardinal, et le ministre n'osait plus sortir pour se rendre chez le roi.

On l'accusait d'avoir mis la capitale hors d'état de se défendre en comblant les fossés, en abattant les murailles pour faire des jardins.

1. Ici debout, il donne le mouvement au monde.
2. Donc, lui tombé, le monde sera en repos.

Mais bientôt il comprit que la prudence était dans l'audace même. Il monta en carrosse et sans suite, sans mousquetaires ; il traversa la foule menaçante et se montra dans les rues et sur les places les plus fréquentées, saluant tout le monde, souriant et parlant au petit peuple, — inaugurant, sans avoir lu dans l'avenir, la politique du futur Palais-Royal.

Après avoir exhorté les Parisiens à bien servir le roi, il rentra chez lui enchanté de l'accueil qu'il avait reçu.

Des enrôlements volontaires furent organisés, des armées s'improvisèrent. La guerre fut portée sur toutes les frontières à la fois : aux Pays-Bas, pour les partager avec la Hollande ; sur le Rhin, pour mettre la main sur l'Alsace ; en Allemagne, pour tendre la main aux Suédois ; en Italie, en Espagne, pour s'emparer du Roussillon.

La France seconda ces grands desseins par des efforts prodigieux.

La Bourgogne s'illustra par l'héroïque résistance de Saint-Jean de Losne ; la Picardie, par le siège d'Arras. Le roi combattait au nord ; le cardinal au midi, tout en menant la double politique intérieure et étrangère. — Que de pareils hommes sont rares, surtout de nos jours !

En 1638, l'Éminence grise, le P. Joseph, étant à la mort, Richelieu alla le voir et lui dit pour le reconforter :

— Courage, père Joseph ; Brisach est à nous !...

Mais à partir de 1640, lui-même déclina. La lame avait usé le fourreau. Il rentra chez lui épuisé. Pendant trois ans, il ne traîna plus qu'une vie languissante. Il ne sortait plus qu'en litière... litière somptueuse et suivie d'un nombreux cortège de gardes et de courtisans.

Le 1er décembre 1642, il fut saisi d'un mal dont il reconnut aussitôt la gravité. Dès le lendemain, il voulut connaître la vérité sur son état.

— Parlez franchement, dit-il, à un de ses médecins.

— Monseigneur, dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri.

— C'est parler cela, dit-il ; et il manda le curé de Saint-Eustache qui lui apporta le viatique.

— Voilà mon juge, — dit-il quand on lui présenta l'hostie, — devant lequel je vais paraître bientôt ; je le prie de me condamner si j'ai eu autre intention que le bien de la religion et de l'État.

— Pardonnez-vous à vos ennemis ? demanda le curé.

— Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'État.

Il mourut âgé de cinquante-sept ans. Il légua au roi son palais, qui prit dès lors le nom de Palais-Royal ; et il désigna pour son successeur aux affaires le cardinal Jules Mazarin, Italien d'origine, entré depuis plusieurs années au service de la France.

Marie de Médicis était morte à Cologne, cinq mois avant le cardinal. Louis XIII les suivit de près, il mourut le 14 mai de l'année suivante.

FIN DU PROLOGUE

PREMIÈRE PARTIE

DE RICHELIEU A LOUIS XV

I

ANNE D'AUTRICHE AU PALAIS-ROYAL. — RETOUR DE LA MORLIÈRE, MADAME COMBALET.

Après la mort de Richelieu, Anne d'Autriche, investie de la régence, vint s'établir au Palais-Royal avec le jeune roi et son frère, Philippe d'Orléans. On peut dire que c'est au Palais-Royal que Louis XIV fit ses premiers pas, et même son premier faux pas, puisqu'un jour, en jouant dans le petit jardin, sur l'emplacement duquel on a bâti le Théâtre-Français, il glissa et tomba dans le bassin. On a dit que c'était son frère Philippe qui l'avait poussé.

Cela est bien possible, car la plus complète mésintelligence ne cessa de régner entre ces deux princes. Ils se battaient et se jetaient au visage leurs cuillers chargées de bouillie.

A la mort de son oncle, la belle Marie Combalet s'était retirée dans un couvent à Chaillot, assez vexée des avantages testamentaires faits à d'autres parentes, et en particulier à Mme d'Aiguillon, qui avait hérité du Petit-Luxembourg.

Le chevalier de la Morlière était rentré à Paris, mûri par un trop long séjour à la cour mélancolique de la vieille Marie de Médicis, mais toujours fringant, beau cavalier et plus entreprenant que jamais.

Désireux de secouer les brouillards germaniques et de se retremper dans les souvenirs de sa première jeunesse, sa pensée se tourna tout de suite vers celle qu'il avait failli épouser.

Après avoir eu l'honneur de saluer la reine et le cardinal Jules dans ce palais dont la fondation lui avait coûté dix-sept ans d'exil, il se dirigea vers le couvent des ursulines de Chaillot. Il avait choisi un jour où il devait y avoir prise de voile, cérémonie qui attire toujours beaucoup de monde. Les religieuses recevant alors de nombreuses visites, il espérait que les pensionnaires seraient également au parloir. Il ne courait ce jour-là aucun risque d'être remarqué plus que tout autre et se trouverait confondu dans la foule. Il s'y rendait donc sous le même costume qu'il portait autrefois, et faillit tomber à la renverse en reconnaissant Marie Combalet, à quatre pas de lui, qui le regardait avec une sorte d'extase. Plus femme, plus formée, elle lui parut aussi belle encore. Il n'eut des yeux que pour elle; elle n'en eut que pour lui. Mais ils n'osèrent se communiquer leurs

impressions. Marie restait séparée de la Morlière par quelques amies qui ne la quittaient pas. Il fut le dernier à quitter le parloir.

Deux heures après, il reçut d'elle une lettre.

Elle lui peignait avec tant d'ardeur le plaisir que lui avait procuré sa présence qu'il ne pensa plus qu'à l'en faire jouir le plus souvent possible.

Il lui répondit donc qu'elle le verrait à la messe de son église tous les dimanches et fêtes.

Après avoir fait ce manège pendant deux ou trois semaines, il était devenu, sans s'en douter, l'objet de l'attention de toutes les nonnes, pensionnaires et religieuses, et sans excepter les plus vieilles. Tout le chœur l'attendait à la minute, et l'on s'avertissait quand on le voyait entrer et prendre l'eau bénite. On remarquait qu'il ne regardait jamais du côté de la grille derrière laquelle se tenaient les recluses, ni aucune femme qui entrait à l'église ou en sortait. On se perdait en conjectures sur les raisons de sa présence dans une chapelle où ne venaient que quelques personnes âgées de la bourgeoisie du quartier.

Mais ce genre de vie le desséchait et ne pouvait durer longtemps.

Un jour, après la messe, et comme il allait se retirer, une femme passa près de lui et laissa tomber une lettre, qu'il s'empressa de ramasser, et il lut ce qui suit :

« Une religieuse, qui depuis un mois et demi vous voit tous les jours de fête à son église, désire faire votre connaissance. Elle ne vous invite pas à la faire appeler au parloir, parce qu'avant que vous vous mettiez dans la nécessité de lui parler, elle désire que vous la voyiez, et pour cela elle vous indiquera une dame que vous pourrez accompagner au parloir. Cette dame ne vous connaîtra pas, et ne sera point par conséquent dans l'obligation de vous présenter, si par hasard vous ne voulez pas être connu.

« Si vous croyez que cette manière de faire connaissance ne soit pas convenable, la religieuse vous indiquera une petite maison à Chaillot, où vous la trouverez seule à la première heure de la nuit tel jour que vous marquerez. Vous pourrez souper avec elle ou vous en aller un quart d'heure après, si vous avez affaire ailleurs.

« Aimeriez-vous mieux lui donner à souper à Paris ? En ce cas, fixez-lui le jour, l'heure et le lieu.

« Je suis certaine que vous me répondrez, et que vous devinerez l'impatience avec laquelle j'attends votre réponse. Aussi je vous prie de la remettre demain à la même femme qui vous aura fait tenir cette lettre. Vous la trouverez à onze heures du matin, dans l'église, au premier autel, à main droite.

« Songez que si je ne vous supposais pas le cœur aimable et l'esprit élevé, je ne me serais jamais déterminée à une démarche qui pourrait vous faire porter sur ma personne un jugement défavorable. »

La démarche, en effet, annonçait une folle, mais sa singularité même séduisit le chevalier. Il pensa qu'il avait probablement affaire à une amie de la Combalet qui avait parlé de lui. Il lui répondit :

« Je vous réponds sans vous connaître ; vous sentez, madame, qu'à moins d'être un fat, je dois appréhender une mystification

« S'il est donc vrai que celle qui m'écrit me rende justice en me supposant des sentiments nobles et me juge digne de faire sa connaissance, quoiqu'elle n'ait pu me juger que par l'apparence, je me crois dans l'obligation de vous obéir.

« Des trois moyens que vous avez eu la bonté de m'offrir, je n'ose choisir que le premier. Je ne me nommerai pas ; mais aussi je vous promets sur l'honneur de n'apprendre votre nom que pour vous rendre hommage.

« Permettez-moi d'espérer que vous viendrez seule à la grille.

« Si je n'ai pas choisi l'un des deux autres moyens offerts, c'est que je crains d'être pris pour dupe ; mais ils ne seront pas perdus dès que vous me connaîtrez et que je vous aurai vue. J'irai demain au même endroit chercher votre réponse. »

La correspondance s'établit par l'entremise indiquée. Il reçut ainsi une lettre et un billet. La première contenait la réponse suivante :

« Vous avez choisi le moyen qui fait le plus d'honneur à votre esprit, et, respectant votre incognito, j'écris à la comtesse de S... ce que je vous prie de lire dans le billet ci-joint. Veuillez le cacheter avant de lui faire parvenir. Vous irez chez elle à votre commodité ; elle vous donnera une heure et vous accompagnera ici. Elle ne vous fera point la moindre question.

« Toutefois vous apprendrez mon nom et vous serez libre, si cela vous plaît, de me faire appeler. De cette manière notre connaissance sera faite. »

Le billet adressé à la comtesse de S. était ainsi conçu :

« Je te prie de me venir parler, quand tu en auras le temps, avec le porteur de ce billet ; tu obligeras beaucoup ton amie. »

Le chevalier exécuta de point en point ce qui lui était indiqué. Il prit donc rendez-vous avec la comtesse et l'accompagna au parloir du couvent. Quelques minutes après, il voit une religeuse qui va droit à grille, pousse un bouton, en fait sauter quatre carreaux qui laissent une large ouverture à travers laquelle la comtesse et la religieuse purent s'embrasser. Mme de S. s'assit en face de son amie, et le chevalier, se tenant un peu de côté, pouvait contempler à l'aise une des plus belles femmes qu'il fût possible de voir.

Elle pouvait avoir de vingt à vingt-deux ans ; son visage, d'un bel ovale, était d'un teint un peu pâle ; ses yeux, bien fendus, étaient d'un bleu céleste ; sa physionomie douce et riante, ses lèvres belles et humides de la plus suave volupté ; ses dents, deux rangées de perles.

Elle ne le regarda point un seul instant et bientôt prit congé de son amie et disparut.

En retournant à Paris, Mme de S. dit à la Morlière :

— Mme de Fléville est belle.

— Très belle.

— Elle a aussi beaucoup d'esprit.

— Je le crois, bien que je ne lui aie point parlé.

— Ce qu'il y a d'étrange c'est qu'étant belle, riche, libre, remplie d'esprit, très cultivée et, je crois, esprit fort, elle ait pris le voile. Ce fut un véritable caprice.

— La croyez-vous heureuse, madame ?

— Oui, si elle ne se repent pas de ce caprice.

— Si vous la revoyez dites-lui, je vous prie, qu'elle a fait sur moi la plus vive et la plus profonde impression, et que je ne désire rien tant que de lui parler.

— Vous pouvez la demander à la grille.

Deux jours plus tard, le chevalier retourna au couvent et fit demander la sœur Philomène, nom queportait en religion Mme de Fléville. Elle ne tarda point. à venir. Son visage était tout en feu. Il s'assit en face d'elle, et ils restèrent plusieurs minutes à se contempler sans mot dire. Enfin il rompit le silence.

— Quand pourrai-je avoir le bonheur de vous convaincre de mes sentiments en toute liberté et dans toute la joie de mon cœur ?

— Nous souperons à ma maison de campagne quand vous voudrez, pourvu que je le sache deux jours d'avance, ou j'irai souper avec vous à Paris, si cela ne vous gêne pas.

— Cela ne fait qu'augmenter mon bonheur. Ma fortune me permet de vous recevoir ainsi qu'il convient à une personne de votre rang et de votre beauté.

— Ce que vous me dites m'est très agréable et me permet de vous dire à mon tour que je suis assez riche pour n'avoir rien à refuser à mon amant.

— Mais vous en avez un ?

— Oui, et c'est lui qui me fait riche. Il est mon maître absolu, etje ne lui cache rien, mais c'est un maître indulgent, un ami véritable. Après-demain en tête à tête je vous en apprendrai davantage. N'avez-vous pas aussi une maîtresse ?

— La seule femme que j'aie aimée est depuis très longtemps séparée de moi.

— Je vous plains. Si j'occupe un jour sa place dans votre cœur, personne, mon cher ami, ne m'en arrachera.

— Mais votre amant ?

— Il sera heureux de mon bonheur. C'est dans son caractère.

— C'est inconcevable !...

— Vous apprendrez un jour à le connaître. Mais midi va sonner ; il est temps que nous nous séparions.

— Mais quand vous reverrai-je ?

— Après-demain. Voici l'adresse et la clef de ma maison. Il y a du monde, car il faut bien que nous soyons servis. Mais personne ne vous parlera,et vous n'aurez besoin de parler à personne. Vous vous y rendrez à huit heures du soir. Vous monterez l'escalier qui est en face de la porte de la rue ; vous verrez une porte verte que vous ouvrirez, et vous vous trouverez dans l'appartement. Je serai dans la seconde pièce.

Il baisa tendrement la main qui lui tendait la clef.

— Est-ce en religieuse que je vous verrai ? reprit-il.

— Je sors en religieuse, mais j'ai là une garde-robe complète pour me transformer.

— Oh ! j'aimerais tant à vous retrouver en religieuse.



Arrestation du maréchal de Bassompières.

— Je comprends. Vous vous figurez une tête tondue et à faire peur; mais rassurez-vous, dit-elle avec malice.

— Dieu! que dites-vous?...

Mais pardon; je vous offense, pardonnez-moi une crainte puérile.

Elle sourit et se leva.

— Séparons-nous, dit-elle.

Elle ouvrit la petite fenêtre dont nous avons parlé, accorda un baiser à son amant et disparut.

Au jour et à l'heure fixés, la Morlière fut à la petite maison de sœur Philomène. Il la trouva habillée en séculière avec la plus grande élégance. Le salon était éclairé par des girandoles et par quatre superbes flambeaux, dont la lumière était reflétée par des glaces. Il la trouva d'une beauté toute différente. Elle était coiffée en cheveux, ce qui lui allait à ravir, mais l'amoureux chevalier n'eût pas osé lui en faire compliment. Il se jeta à ses pieds, s'empara avec transport de ses belles mains, de ses bras nus d'une rondeur et d'un modelé digne de Vénus, mais elle lui opposa cette résistance qui ne retarde l'instant du bonheur que pour en rendre les délices plus précieuses.

— Mon ami, dit-elle, j'ai un appétit qui promet de faire honneur au souper.

Elle sonna. Une femme entre deux âges, d'un extérieur fort décent vint couvrir une table pour deux personnes et après en avoir mis sur une autre à portée tout ce qui était nécessaire pour se passer de serviteurs, elle posa successivement sur la table huit mets dans des plats d'argent, placés sur des réchauds.

Ce souper aussi délicat qu'abondant était arrosé de bourgogne et de champagne.

Ils s'entretinrent des plaisirs de la cour qui ne paraissaient pas étrangers à Mme de Fléville.

— Voici de nouveau, dit-elle, la reine Anne avec un cardinal, mais cette fois elle est tout à fait veuve, et Jules Mazarin est jeune, galant et, de plus, Italien[1].

— Elle n'est plus jeune, elle.

— Une reine paraît toujours moins que son âge. Elle a les yeux beaux, et leur couleur mêlée de vert les rend plus vifs.

Le sourire de sa bouche petite et vermeille est encore charmant. Elle a la gorge assez belle, les mains et les bras parfaits, un teint d'une blancheur de neige. Tout cela sous le reflet de la couronne ne peut manquer de séduire un homme qui vit en rapports constants avec elle et qui peut la voir à toute heure.

— Il n'osera peut-être.

— M. de Larochefoucaud[2], qui ne l'aime point, a dit de lui qu'il a plus d'audace dans le cœur que dans l'esprit, au contraire du cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur timide.

— Pour moi, je ne crois pas, dit la Morlière, que Richelieu ait été son amant. Je suis certain, au contraire, qu'il la haïssait. D'ailleurs il avait eu assez de la reine Marie.

— Richelieu la détestait parce qu'il craignait toujours que Buckingham, ou d'autres, devançant la lenteur du roi, n'ajoutassent à la couronne de ce prince les emblèmes dus à son impuissance... relative.

— Il n'a rien empêché... du moins quant à ces emblèmes dont vous parlez, et son ombre ne peut aujourd'hui effrayer le cardinal Mazarin, à qui je souhaite du bon temps.

— Un cardinal n'est pas un ange.

1. Mazarin avait alors quarante ans.
2. L'auteur des *Maximes*.

— A qui le dites-vous ! fit la Morlière.

Cependant l'heure avançait ; le champagne et les beaux yeux de la dame mettaient à bout la patience du chevalier qui subissait le supplice de Tantale. Il devint pressant et rencontra la même résistance.

— Cruelle amie, lui dit-il, si vous ne voulez point céder à l'amour, cédez au moins à la nature et, après un repas délicieux, veuillez vous coucher.

— Avez-vous donc sommeil ?

— Non, mais il est près de minuit ; à cette heure on se met au lit. Souffrez que je vous y mette ; je me tiendrai à votre chevet, ou je me retirerai.

— Vous ne me quitterez point, et nous pourrons nous reposer tout habillés sur le sofa.

— Quoi ! tout habillés... je pourrai vous laisser dormir, mais que je puisse fermer les yeux, ne le croyez pas.

— Attendez, fit-elle.

Elle lève, tire facilement le canapé en travers, en tire les coussins, les draps, la couverture, et en un clin d'œil voilà un lit large et commode.

Elle prend un grand mouchoir dont elle affuble la tête de son amant, puis elle lui en présente un second en le priant de lui rendre le même service.

Heureux chevalier ! Il découvre la chevelure la plus belle du monde.

Elle rit de bon cœur, à ses cris de surprise et d'admiration. Il veut pousser plus loin ses découvertes, délace quelques rubans du corsage. Elle le repousse sur le lit ; il y tombe en l'entraînant avec elle ; mais elle est forte, elle lui résiste, elle ajourne un bonheur promis et n'accorde encore que les moindres faveurs qui puissent tromper la soif d'une passion ardente.

— Mon ami, lui dit-elle, une autre fois nous serons plus heureux. Apprenez de moi à souffrir l'abstinence. Je vais partir, mais vous, rien ne vous presse, et vous pouvez demeurer ici et vous y reposer.

Elle sonne. La même femme qui était venue la veille l'aide à changer de costume, et Mme de Fléville est bientôt transformée en sœur Philomène.

— Adieu, chevalier, dit-elle, je t'attends après-demain pour m'indiquer la nuit que j'irai passer avec toi à Paris, et alors tu seras tout à fait heureux, et moi également. Adieu.

II

SUITE DES AMOURS DU CHEVALIER DE LA MORLIÈRE. — QUEL ÉTAIT LE PROTECTEUR DE SŒUR PHILOMÈNE

Rentré chez lui, dans la matinée, la Morlière y trouva une lettre. L'ayant ouverte avec empressement et ayant regardé tout d'abord la signature, il y trouva les initiales M. C. qu'il traduisit sans se tromper Marie Combalet. Ce rappel inattendu le remplit d'une crainte vague, mais suffisante à retarder un instant sa lecture. Enfin il s'enhardit et lut ce qui suit :

« Mon cher abbé,

« Car pour moi vous êtes toujours l'abbé de la Morlière, comme vous avez toujours vingt ans. Après avoir eu la surprise et le bonheur de vous voir à notre messe, j'ai remarqué comme tant d'autres votre absence. Voilà bien longtemps que vous n'êtes venu à la petite chapelle de Sainte-Ursule de Chaillot!... Tout d'abord je me figurais que c'était pour moi que vous y veniez; et maintenant encore il m'est pénible d'abandonner cette idée. Vous avez voulu que je n'oubliasse point notre première et singulière rencontre, et durant votre long exil vous avez saisi toujours avec empressement les occasions de vous rappeler à mon souvenir. Comment depuis votre retour à Paris, m'auriez-vous complètement oubliée?

« Si détachée que je sois d'un monde qui se détache de moi, je tiens encore au souvenir du meilleur temps de ma vie.

« Avec quel plaisir, cher abbé, je recueillais dans ma cellule les impressions diverses et toutes flatteuses de votre apparition dans notre église, et combien il m'était délicieux de penser que celui que les sœurs et les mères de ma vocation, jeunes et vieilles, admiraient était le même la Morlière dont le cardinal avait été jaloux! Mais ces charmantes illusions se sont vite dissipées. Un hasard me les a enlevées. Pourquoi vous ne venez plus à la chapelle, je le sais maintenant; c'est qu'il vous suffit d'aller au parloir. Écoutez donc. Dernièrement en traversant un corridor, je laissai tomber mon mouchoir et, pour le ramasser, je fus obligée de me baisser et de déranger un tabouret placé contre la cloison du parloir. Je remarquai alors à cette cloison une fente. J'y regardai et j'y vis qui? Vous-même, mon ami, vous entretenant d'une manière très vive avec ma charmante amie la mère Ph. Vous vous imagineriez difficilement ma surprise et ma joie. Je me hâtai de m'éloigner de crainte d'être remarquée par quelque indiscrète.

« Écrivez-moi donc, je vous en prie. Pourquoi votre amie ne deviendrait-elle point votre confidente? Ne craignez point de me rendre jalouse. Dites-moi comment ma chère Ph. a fait votre connaissance. C'est ma tendre amie. Nous n'avons aucun secret l'une pour l'autre. Je suis certaine que vous vous aimerez. Encore une fois, je ne suis point jalouse, mais cependant je vous supplie de revenir encore à la messe, que je puisse vous revoir. Je vous attends dimanche prochain. Adieu. »

Entre mille réflexions qu'une telle lettre devait suggérer au chevalier, la pensée du danger de la fente de la cloison ne fut pas la dernière.

Il lui répondit par une fable, car la délicatesse ne lui permettait pas de lui dire carrément la vérité, et il ajouta que son amitié pour Ph. voulait qu'elle la prévînt tout de suite qu'elle l'avait vue au parloir. Il terminait en assurant que bien qu'il trouvât cette religieuse d'une beauté accomplie, il ne l'aimait pas. Il n'était venu la voir que par curiosité, mais lui avait caché son nom. Il la priait donc de garder le même secret tout en parlant de l'inconnu que l'on avait remarqué à la chapelle.

Il porta sa réponse en allant à la messe. En sortant du couvent il remarqua qu'il était suivi par un individu qui devait être un espion.

Il multiplia les détours et fit toutes les manœuvres nécessaires pour s'en assurer, et il resta convaincu qu'il était surveillé.

Qui pouvait avoir intérêt à payer le mouchard? Était-ce l'amant de la belle nonne? Était-ce quelqu'un de la cour?

Il allait souvent au Palais-Royal, où il avait été tout d'abord bien accueilli par la reine. — Anne d'Autriche avait été la plus fidèle amie de Marie de Médicis. A la mort de sa protectrice la Morlière devait compter sur la veuve de Louis XIII.

La cour de Cologne, comme l'on sait, n'était pas riche, et la Molière n'y avait pas fait fortune. Mais la reine l'avait compris et, malgré la parcimonie avec laquelle le cardinal Mazarin réglait toutes les dépenses, on lui avait fait une pension qui lui permettait de vivre d'une façon décente.

En disant à Mme de Fléville qu'il était riche, il avait cru se conformer à une exagération nécessaire. En l'invitant à souper à Paris, il s'était exposé à grever son budget d'une dépense énorme. La rencontre de l'espion, qui annonçait un ennemi caché, vint donc s'ajouter aux soucis que lui donnait son prochain rendez-vous.

Il éloigna tout d'abord l'idée que Marie Combalet voulût se venger de la fausse foie qu'il lui avait causée. Mais il craignit que le cardinal, dont l'avarice était connue, ne le fît surveiller pour chercher un prétexte de lui supprimer sa pension.

Trois jours de suite il se montra très assidu au Palais-Royal, cherchant tout à la fois à plaire et à deviner s'il jouissait toujours au même degré de la faveur royale.

La reine n'avait point contre l'œuvre de Richelieu la même aversion, la même haine qu'elle avait vouée à la personne du cardinal.

Les ennemis de celui-ci, en rentrant à la cour, manifestant leur intention de démolir tout ce que le grand politique avait édifié, furent assez froidement accueillis de la part d'Anne d'Autriche, leur ancienne alliée.

L'intrigante duchesse de Chevreuse, à son retour d'exil, avait déclaré bien haut qu'il fallait restituer aux grands tout ce que Louis XIII et Richelieu leur avaient enlevé.

La reine accueillit mal l'amie dont elle avait cessé de partager les idées.

Mazarin, décidé à affermir et à continuer l'œuvre de son maître, surveillait avec soin les anciens conspirateurs graciés qui se pavanaient en le persiflant.

Parmi eux, on remarquait le duc de Vendôme, fils légitime de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, ses deux enfants, le duc de Beaufort, futur *roi des Halles*, Marsillac de la Rochefoucaud, Potier, l'aumônier de la reine, surnommé la *bête mitrée*.

Cette *cabale des importants*, comme on l'appelait, se préparait à rallumer la guerre civile. Notre galant chevalier ne tenait pas être confondu dans ses rangs; aux mystères des conspirations il préférait un souper galant, et ambitionnait modestement de s'attacher à la cour dans quelque emploi pacifique en attendant

qu'il pût obtenir un bénéfice, c'est-à-dire le titre d'abbé de quelque monastère dont il n'aurait qu'à toucher les revenus.

Mais il avait renoncé au petit collet, direz-vous peut être.

N'importe : l'habit ne faisait pas le bénéficiaire.

Au Palais-Royal, il évita donc avec soin les *importants* et eut le plaisir et l'honneur d'être remarqué par un personnage étranger qui paraissait désireux de faire sa connaissance ; c'était le prince de Leybach, dernier représentant que l'Allemagne, à la veille de reprendre les hostilités, eût laissé à la cour de France. Ce prince, jeune et riche, affectait dans ce moment critique un certain détachement des graves intérêts dont il était chargé, et soit dissimulation, soit entraînement naturel pour le plaisir, ne semblait vivre qu'au milieu des fêtes. Il se plut à s'entretenir avec la Morlière de Cologne et autres grandes villes du Rhin ; et ils se séparèrent enchantés l'un de l'autre.

Le lendemain de cette soirée, la Morlière se mit en quête d'une maison digne de recevoir sa maîtresse et qu'il pût louer pour quelque temps. Il trouva dans le faubourg Saint-Germain un petit hôtel que venait de quitter un riche Italien, obligé de s'absenter pour plusieurs mois. L'hôtel était garni de tous ses meubles. La Morlière le trouva d'un luxe admirable et d'un goût exquis. Tout semblait y avoir été calculé par l'amour du plaisir. La salle à manger était munie d'un porte-manger tournant, pris dans l'épaisseur de la muraille qui permettait aux maîtres et aux domestiques de ne point s'apercevoir.

Le salon était orné de superbes glaces, de lustres de cristal de roche, de girandoles de bronze doré. La cheminée en marbre blanc était surmontée d'un trumeau recouvert d'une mosaïque représentant des scènes voluptueuses. Des sofas élégants étaient placés à droite et à gauche.

A côté se trouvait une pièce octogone, dont les parois, le parquet et le plafond étaient entièrement recouverts de magnifiques glaces de Venise et disposées de manière à multiplier les images du couple amoureux qui s'y introduisait.

Tout auprès se trouvait une belle alcôve avec deux issues secrètes : à droite, un élégant cabinet de toilette ; à gauche un boudoir et une baignoire en marbre de Carrare. Partout les lambris étaient ciselés en or moulu, ou peints en fleurs et en groupes d'arabesques.

La Morlière ordonna aux concierges de garnir les lustres de bougie, les chargea d'acheter le linge nécessaire, et de louer un cuisinier et des aides de cuisine. Les buffets et les dressoirs étaient restés approvisionnés de vaisselle et de cristaux. Il ne restait qu'à louer de l'argenterie.

Le lendemain il envoya des vins, des liqueurs, des confiseries, puis passa une revue générale afin d'éviter les déceptions.

Enfin l'heure du berger sonna. Un carrosse doré s'arrêta au lieu du rendez-vous. La porte de l'hôtel s'ouvrit aussitôt à une personne enveloppée d'un long manteau. A peine entrée la belle nonne se débarrassa de son pardessus et apparut aux yeux surpris et charmés de son amant sous un élégant costume de gentilhomme : habit de velours rose, veste et culotte de satin, col et manchettes de points d'Angleterre, boucles et bagues de diamants et désinvolture d'un raffiné accompli.

Elle se promena de long en large, enchantée d'être admirée, mais elle fut servie à souhait en entrant dans le cabinet de glaces, où elle ne se rassasiait point de contempler ses portraits multipliés. Le feu aux joues, l'œil brillant, la bouche humide et mi-close elle se tendait les bras dans un charmant badinage et semblait s'éprendre d'elle-même.

Le chevalier ravi croyait rêver et délirait.

— Non, s'écriait-il en se roulant à ses pieds, non, femme adorable, tu n'es pas faite pour un mortel... Mon bonheur est trop grand... Tu ne seras jamais à moi. Un dieu jaloux de ta beauté divine va t'arracher de mes bras.

— Es-tu fou, mon ami ? Mais je suis à toi.

Brûlant de désirs, il lui tendait ses mains suppliantes. Mais elle le calma d'un mot, chuchoté dans un baiser :

— Plus tard, dit-elle.

Lorsqu'ils furent à table, il lui demanda qui l'avait conduite en voiture.

— C'est mon amant, dit-elle.

— C'est un homme étonnant, fit le chevalier, il est unique et taillé sur un modèle qui n'a été fait que pour lui. Mais je sens que je ne saurais lui ressembler.

— Mon amant est bon, doux, aimable, dit Mme de Fléville, cependant avec lui mon cœur est toujours vide et la nuit d'amour que je vais passer ici sera la première de ma vie.

— Comment tu n'en as jamais passé avec lui ?

— Plusieurs, mais l'amitié en fit tous les frais ; l'essentiel, l'amour, nous manquait.

— Sera-t-il curieux demain de savoir si tu as été heureuse ?

— Certainement il me demandera des nouvelles, pour m'être agréable.

— Étrange. Il est vieux sans doute !

— Non, il est jeune.

— Laid alors ?

— Il est beau et spirituel.

— Il est riche, dis-tu ; va-t-il à la cour ?

— Quelquefois. — Et toi, mon ami, as-tu vu la reine ? Il court des bruits de guerre ; qu'en faut-il croire ?

— Elle va, en effet, être reprise en Allemagne et dans le Nord, on va envoyer de grands renforts au duc d'Enghien. ([1]).

— Ah !... fit la dame, mais on dit que le cardinal est sans argent ?

— Ce n'est pas ce que je crois.

— J'espère, mon ami, que ces événements ne t'obligeront pas à quitter Paris.

— Tu peux être sans inquiétude. Mais on parle donc de politique au couvent ?

— Un couvent a toujours été un foyer de cancans et de nouvelles. Nous ne sommes détachées du monde que pour en éviter les ennuis et jouir d'une liberté

1. Qui fut plus tard le grand Condé.

plns grande, mais nous ne cessons pas de nous intéresser à cequi se passe hors de chez nous. Nous ne pouvons trancher entièrement le lien matériel qui nous attache au monde. On ne vit pas de l'air du temps. Nous avons des terres à faire cultiver, des loyers à toucher. Et comment la politique nous serait-elle indifférente? Songe donc à cela mon ami, si les Allemands, des hérétiques, arrivaient chez nous, que deviendraient nos vœux de chasteté?

Eh bien, qu'importe? Péché forcé est à moitié pardonné. On vous absout bien des autres.

— Pour moi, mon ami, je ne dis à mon confesseur que ce que je veux bien. Pour le reste, je me confesse à Dieu.

— Tu es une hérétique.

— Une criminelle, puisque je t'aime! fit la nonne en riant.

Et, de ce mot, la conversation glissa sur un terrain où nous n'osons la suivre, pour vous dire toute la passion, tout l'esprit qui s'y déploya. Sous les mains ardentes du chevalier, les élégants vêtements de velours et de satin de Philomène s'en allèrent épars çà et là, et les merveilles de l'art s'effacèrent devant celles de la nature.

La nuit s'écoula rapide comme une heure de plaisir. L'alcôve du petit palais choisi par la Morlière ne connaissait pas le sommeil.

Le lendemain, avant l'aube, le chevalier tout en prenant un troisième rendez-vous à la maison de Chaillot, parla à sa maîtresse de l'espion qui l'avait suivi. Elle en parut surprise et même alarmée ; mais, après avoir épuisé les suppositions les plus diverses, elle s'arrêta à l'idée que cet espion était probablement payé par l'abbesse, qui était fort curieuse de connaître le gentilhomme de la chapelle.

Rapporter la troisième entrevue des deux amants nous exposerait à tomber dans des redites. Leur passion n'avait fait que s'accroître, et nous abandonnons à votre imagination tout ce que nous pourrions ajouter. Mais ce qui se passa entre eux à l'heure de la séparation doit être raconté.

Lorsqu'elle eut repris ses habits de nonne, Philomène se jeta tout à coup aux pieds de son amant. Celui-ci crut d'abord à un badinage.

— As-tu une absolution à me demander? lui dit-il.

— Oui, mon ami, répondit-elle d'un ton sérieux, j'ai à te demander pardon. Je ne veux pas te quitter sans t'avoir rendu juge de ma conduite. Ma conscience, mon cœur ne sont pas tranquilles. Je sens que désormais je t'aime pour la vie, et je ne veux pas qu'il existe la moindre équivoque, le plus léger mystère entre nous.

— Relève-toi d'abord, mon amour, assieds-toi, et la tête appuyée sur mon épaule, fais-moi ta confession.

Elle s'assit sur ses genoux et, lui dérobant à demi son visage, commença ses pénibles explications.

— Tu m'as souvent demandé, lui dit-elle, comment la personne à qui appartient cette maison a pu consentir à nos relations. Je me suis déterminée à te découvrir un secret qui concerne mon ami, quoique je sache qu'il compte entière-



Après avoir eu l'honneur de saluer la reine et le cardinal Jules..

ment sur ma discrétion. Je vais commettre une trahison, mais tu ne m'en aimeras pas moins, car, réduite à choisir entre vous deux, je n'écoute que mon amour.

« Dès que je me suis sentie incapable de résister à l'envie de te connaître j'ai dû me confier à mon ami. Il me pardonna à cause de ma franchise, mai il me demanda la permission d'être présent à nos rendez-vous dans un cabinet d'où l'on peut, sans être vu, tout voir et tout entendre. J'y consentis.

« Dis-moi, mon cher cœur, pouvais-je refuser cette singulière satisfaction à un homme qui me montrait tant de complaisance ?

Liv. 8. A. Fayard, Éditeur.

A cette interrogation, la Morlière garda un silence embarrassé.

—Voilà, reprit la belle nonne, la confession de toute ma trahison. Me pardonneras-tu ? Souffriras-tu de nouveau cet étrange partage ?

— Ainsi, fit la Morlière, il entendait nos propos, assistait à nos plaisirs ?

— Oui. Mais ne crains rien, devant lui on peut tout dire.

— Et où est donc ce mystérieux cabinet ?

— Viens, dit-elle.

Elle le conduisit devant une grande armoire, l'ouvrit, et après avoir poussé une planche à coulisse, lui fit voir une porte par laquelle ils entrèrent dans un joli cabinet muni de tout ce qui pouvait être nécessaire à quelqu'un qui voulait y passer plusieurs heures. A côté d'un canapé se trouvait une planche mouvante. Elle la tira et lui dit: Regarde.

Le chevalier vit alors par ces trous toutes les parties de la chambre qu'il venait de quitter.

— Rentrons maintenant de l'autre côté, dit la jeune femme. Je vais te montrer où correspondent toutes ces ouvertures.

Et, de retour dans la première pièce, elle lui indiqua le canapé adhérant à la cloison.

— Toutes ces fleurs sculptées, lui dit-elle, dans le dossier du canapé ont un trou dans le centre qui correspond au cabinet.

Enfin elle ajouta :

— Maintenant, mon ami, je me sens soulagée d'un grand poids, et la nuit prochaine je dormirai tranquille. Ce sera à toi de décider si tu consens à me revoir ici. Mais, plus tard, quand je t'aurai fait faire la connaissance du témoin de notre amour, ne lui laisse pas paraître que tu connais son secret. Il ne me le pardonnerait pas.

Comme elle achevait, une sonnette l'avertit qu'une chaise à porteurs venait la prendre. Elle quitta le chevalier en l'engageant à prendre un repos qui lui était indispensable.

III

COMMENT LA MORLIÈRE APPRIT LE NOM ET L'ADRESSE DU COMPLAISANT AMI.

Mais, malgré sa fatigue, le chevalier ne songeait pas au repos ; et l'accablement du corps protestait en vain contre l'éveil dans lequel le tenait l'étrange révélation de Philomène.

Que le complaisant inconnu eût assisté à leurs ébats, cela lui répugnait, mais en définitive il pouvait en rire ; mais il se demandait si l'attrait du spectacle était le seul but de cet homme, jeune, beau et d'un esprit cultivé. Cette cachette n'avait-elle pas été établie dans un autre intérêt, qui échappait à la religieuse ?

Il rentra dans le mystérieux cabinet. Les meubles en étaient ouverts; il chercha dans les tiroirs, partout, le mot de cette énigme, que pouvait contenir un livre, un portefeuille, une lettre oubliée. Il ne trouva d'abord que des images licencieuses, des portraits de femmes, du papier blanc et des crayons.

Ces derniers objets lui donnèrent à réfléchir. Le témoin prenait-il des notes?

Il se recueillit un instant, cherchant à se rappeler les propos qu'il avait tenus sur la cour, les fêtes du Palais-Royal, les préparatifs de guerre... Il ne restait dans son esprit qu'un souvenir confus de ces bavardages où l'esprit s'épanche sans souci et sans réserve, abordant, pour les quitter et les reprendre encore, cent sujets plaisants ou sérieux.

Sans pouvoir s'en rendre compte, il en ressentait une vague inquiétude.

Puis il passait en revue tous les riches libertins de la cour, tous ceux que l'on renommait pour leurs folies et leur humeur bizarre. Mais n'était-ce pas plutôt quelque riche étranger?... Un Anglais?... Les excentricités de lord Buckingham avaient fait école. Il s'arrêta un instant à cette dernière supposition. Enfin il renonça à pénétrer ce mystère. Le frisson de l'aube s'empara de lui et,d'un pas chancelant, il regagna le lit sur lequel il se jeta tout habillé.

Au bout de quelques instants, il s'assoupit et se laissa envahir par cette torpeur, où l'esprit perçoit encore ce qui s'offre à lui, mais n'a plus la force de réfléchir. Ses regards flottaient indifférents dans la chambre restée sans lumière, et dont les objets noyés d'ombre émergeaient aux pâles lueurs de l'aube. Des bruits légers et confus, qui sont comme le langage nocturne des choses, accentuaient un profond silence. La cloche de l'angelus allait bientôt faire entendre ses notes argentines. Il ne faisait pas jour encore, il ne faisait plus nuit.

Alors dans ce milieu de ténèbres incertaines et de murmures indistincts, le regard du chevalier perçut des formes d'objets semblables à de noirs fantômes, glissant sur les tapis leurs pas d'ombres...

Était-ce une illusion, un jeu du crépuscule, ou l'ébauche d'un rêve? Plusieurs fois ces fantômes passèrent comme ces points noirs qui dansent parfois dans le rayon visuel et que les superstitieux prennent pour des esprits.

Mais tout à coup une main tira les grands rideaux des fenêtres, et quatre hommes lui apparurent, quatre solides gaillards, vêtus de drap sombre, armés, et qui n'avaient rien des habitants de l'autre monde.

Ces hommes, d'aspect rébarbatif, se tournèrent soudain dans tous les sens, regardant autour d'eux.

L'un, indiquant le lit, s'écria:

— Voilà notre homme!

Un autre, montrant l'armoire à porte secrète, dit en même temps:

— C'est bien ici; voilà l'armoire.

C'étaient des soldats ou des bandits.

La Morlière, suffoqué, ne fit pas un mouvement, ne prononça pas une parole.

Trois hommes s'approchèrent du lit.

— Allons, dit l'un d'eux, levez-vous!

— Qui êtes-vous? Que voulez-vous? demanda le chevalier en se soulevant sur son séant.

— Nous sommes des exempts du Grand-Châtelet. Et vous, n'êtes-vous pas le chevalier René de la Morlière !

— Oui, messieurs, mais que voulez-vous?

— Faire perquisition ici d'abord et vous emmener ensuite.

— Et pourquoi ?

— Ce n'est pas à nous de vous le dire.

— C'est bien le moins que je sache pourquoi l'on m'arrête.

— Si vous l'ignorez, M. le lieutenant criminel vous l'apprendra. Pour le moment, donnez-nous les clefs de l'appartement.

— Je n'en possède aucune.

— Votre complice ne vous les a-t-il pas remises?

— Quel complice?

— Eh ! le propriétaire de la maison, le prince, l'Allemand ; y êtes-vous?

— Moi ! je ne le connais pas.

— C'est trop fort ! s'écria l'exempt indigné. Vous ne connaissez pas M. de Leybach !

— Ah !... exclama la Morlière, c'est M. de Leybach...

— Vous le connaissez donc ?

— Parbleu oui, mais non comme propriétaire de cette maison.

— Allons, allons! fit l'agent de police en secouant la tête, avec l'incrédulité propre aux gens de son métier, on éclaircira tout cela. Mais les clefs, monsieur, je vous en prie, ou nous allons être obligés de briser tout ici.

— Je m'en soucie fort peu, fit le chevalier, mais tous les meubles sont ouverts. Arrangez-vous, cherchez.

« Ah ! c'était le prince de Leybach !... répéta-t-il. Mais, je vous prie, de quoi est accusé l'ambassadeur dont vous me dites le complice?

— Eh ! il est accusé d'être Allemand, et la guerre est déclarée.

— Et comment osez vous pénétrer dans une maison appartenant à un ministre étranger?

— Parce qu'il a quitté Paris sans tambour ni trompette, répondit l'exempt en ricanant. Vous ne saviez pas cela?... Vous dormiez donc depuis bien longtemps, monsieur le chevalier.

Mais la Morlière paraissait plongé dans des réflexions profondes, tandis que l'agent, ouvrant la grande armoire vide, en sondait les parois.

— Cette armoire, fit-il, a une porte secrète, n'est-ce pas?

La Morlière garda le silence.

— Faut-il que je la défonce, ou vous plaît-il de m'en donner le secret?

— Attendez, répondit le chevalier sortant de son rêve ; je vais ouvrir.

Il fit glisser le panneau et ouvrit.

— Je vois, ajouta-t-il, que vous êtes bien renseignés.

— M. le lieutenant criminel a le plan de la maison, mais nous ne pouvions y pénétrer qu'après le départ du propriétaire.

L'exempt et ses deux acolytes entrèrent dans le cabinet.

— C'est ici, reprit le premier, que se trouvent tous les papiers.

— S'il y en a.

— Il doit y en avoir.

— Cherchez.

Le chevalier s'assit sur le canapé, et les agents fouillèrent les meubles; mais ils ne furent pas plus heureux qu'il ne l'avait été lui-même. Ils se montrèrent les portraits de femmes en écarquillant des yeux ébahis et en poussant des soupirs rauques qui, en toute autre circonstance, eussent fait pouffer de rire la Morlière. Il pensait que la découverte de ces galants souvenirs allait provoquer de leur part quelques questions sur les mœurs de l'ambassadeur ; mais ils gardèrent le silence sur ce sujet.

— Vous êtes sans doute instruits, leur dit-il, des moyens que M. de Leybach possédait pour être témoin ici de tout ce qui se disait et se faisait dans la chambre voisine?

— Nous savons en effet, dit un agent, qu'il pouvait tout entendre et tout voir, mais comment? Nous l'ignorons.

— Je vais vous le montrer, dit le chevalier. Tenez, messieurs, asseyez-vous là.

Il les rangea sur le canapé.

— Au-dessus du dossier de votre siège il y a, dans la cloison, une vingtaine de petits trous. Les voyez-vous?

Les agents collèrent leur face à la paroi, se poussant l'un l'autre à l'envi pour mieux voir. Et, tandis qu'ils jetaient des cris d'admiration, la Morlière se rapprochait doucement de la porte secrète, dont il n'était séparé que de quelques pas.

— Voyez-vous bien? fit-il encore.

Puis, ouvrant soudain, il passa dans l'armoire, referma la porte, fit jouer la planche à coulisse, et enfin donna un tour de clef à l'armoire d'où il était sorti avant que les agents eussent eu le temps de s'apercevoir de sa fuite.

La maison n'était pas gardée; il eut bientôt gagné la rue et se retrouva en liberté.

IV

LES GANTS DE LA REINE. — L'ÉMEUTE AU PALAIS-ROYAL

Complètement édifié sur la nature du rôle qu'on lui avait fait jouer et sur la complaisance de l'ami de sa maîtresse, le chevalier se demanda s'il ne ferait pas sagement de quitter Paris, de se réfugier à l'armée du Nord près du duc d'Enghien et d'y chercher sa réhabilitation dans la gloire militaire.

Mais partir comme un coupable, fuir honteusement lui répugnait. Il voulut,

avant de s'éloigner, protester de sa fidélité aux pieds de la reine, sa protectrice, et ne laisser derrière lui aucun soupçon, aucun vestige douteux.

Il se rendit donc directement au Palais-Royal et dans la matinée obtint audience d'Anne d'Autriche.

La reine le reçut d'un air très préoccupé, bien qu'en ce moment elle ne fût pas absorbée par la politique. Une reine ne l'est pas toujours, un roi non plus. Elle avait ses soucis de femme et venait de recevoir de sa première femme de chambre une déclaration qui lui était pénible.

Elle écouta donc le chevalier d'un air affligé et distrait tout à la fois; et quand il eut fini, elle aurait pu lui dire:

— Eh bien, qu'importe ? C'est une misère ce qui vous arrive, un enfantillage. L'ambassadeur d'Allemagne a voulu se servir de vous pour m'espionner; mais c'est son métier: nous en payons comme lui, et moi, je suis espionnée toute la journée. Bagatelle !

Mais elle fut saisie des derniers mots qu'il prononça:

— Maintenant, madame, je ne souhaite rien tant que de m'éloigner de Paris et d'aller verser mon sang au service de Votre Majesté.

— Chevalier, fit-elle vivement, j'ai votre affaire.

La Morlière eut un léger frisson d'être si vite pris au mot.

— Pourriez-vous partir tout de suite pour l'Espagne ?

— Oui, madame.

— On vient de m'apprendre une nouvelle qui m'est extrêmement pénible: ma boîte de gants est vide ; je n'ai de gants convenables que de Madrid, et chaque année j'expédie un courrier spécial pour mes provisions. Chevalier, partez aujourd'hui même.

La Morlière, comme l'on pense, fut enchanté de l'ordre qu'il recevait.

Anne d'Autriche avait (ne l'avons-nous pas dit?) une main admirable; cette main avait rendu Buckingham amoureux fou. Chaque année elle envoyait chercher ses gants à Madrid, la seule ville qui pût lui en fournir [1].

La reine donna ensuite à son courrier des instructions détaillées et précises sur son itinéraire et sur les conditions de rapidité exceptionnelle qu'elle exigeait. Enfin il avait offert son sang, il aurait peut-être l'occasion de le répandre: La France était en guerre avec l'Espagne!

Traverser les Pyrénées, pénétrer au cœur du pays ennemi pour en rapporter une boîte de gants, était une entreprise difficile et périlleuse. S'il parvenait à remplir sa mission dans le délai fixé, il serait assuré de la faveur royale. A quoi ne pourrait-il prétendre?

Quelques heures plus tard, la bourse bien garnie, suivi d'un valet espagnol et monté comme un saint Georges, le chevalier de la Morlière partait pour la capitale des Espagnes.

Nous n'en sommes pas fâché, car ce personnage remuant nous aurait trop

1. Les gants de toilette étaient rares. Aux XVIe et XVIIe siècles ils figuraient parmi les présents diplomatiques.

longtemps occupé de ses folies, et notre devoir de chroniqueur nous rappelle au Palais-Royal.

Passons donc rapidement en revue les événements du palais.

Mazarin essayait de se faire pardonner son élévation et sa qualité d'étranger à force de souplesse et de modestie affectée. « On voyait, dit Retz, sur les degrés du trône d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux et bénin qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permît pas de s'humilier, devant le monde autant qu'il l'eût souhaité; qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. Tous les exilés furent rappelés, tous les prisonniers remis en liberté, tous les criminels justifiés; tous ceux qui avaient perdu leurs charges y rentrèrent; on donnait tout, on ne refusait rien. Toute la langue était réduite à ces mots : « La reine est si bonne! »

Mais cet âge d'or fut de courte durée.

Mazarin, politique de quelque mérite, était un détestable administrateur. Le dernier règne lui avait légué de grands embarras financiers; et pour pensionner les nobles turbulents, pour se procurer le nerf de la guerre, il eut recours à des impôts fantastiques et vexatoires. Son surintendant des finances, un banqueroutier italien nommé Esmeri, emprunta à 25 pour 100, rogna d'un quartier les rentiers de l'État, vola les employés d'une partie de leur salaire, et enfin employa de telles rigueurs pour lever les impôts qu'en un an il y eut à la fois pour taxes dans les geôles du royaume 23,000 personnes, dont 5,000 moururent.

« Tout le royaume, disait Omer Talon, est malade d'inanition. Le paysan ne possède plus que son âne parce qu'il n'a pu être vendu à l'encan. »

Enfin, en 1648, banqueroute universelle « attendu que les créanciers de l'État étaient tous des gens de rien ou trop riches. »

Ce fut de cette crise que sortirent la journée des barricades et la guerre civile de la Fronde.

Qu'on nous passe quelques détails d'histoire politique, nous en serons très sobre, mais ils sont les jalons nécessaires de notre long récit.

Le Parlement, à qui la révolution d'Angleterre montait la tête, s'unit aux trois autres cours souveraines « pour servir le public et réformer les abus de l'État. »

« Le Parlement gronda, dit de Retz, et sitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla.

« On chercha comme à tâtons les lois; — on ne les trouva plus.

« On s'effara, on cria, on se les demanda, et dans cette agitation le peuple entra dans le sanctuaire. Il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et du droit des rois, qui ne s'accordent jamais mieux ensemble que dans le silence.

La salle du Palais profana tous ces mystères. »

C'était la vision de la Révolution à plus d'un siècle de distance.

Les cours réunies demandèrent des réformes qu'aujourd'hui encore nous sollicitons; d'autres qui ne furent obtenues que cent ans plus tard.

Le peuple s'émut. Le cardinal fit arrêter deux membres du Parlement. Le

peuple s'ameuta. Les magistrats tentèrent une démarche auprès de la reine. Celle-ci avait alors au Louvre un grand et touchant exemple de la fragilité des grandeurs dans l'infortunée Henriette d'Angleterre, chassée de son royaume et mourant de froid et de faim dans le palais de son père.

La reine d'Angleterre conseilla à la reine de France de faire des concessions. Elle fut écoutée. Mais Anne ne voulut pas rester à la merci des Parisiens. Elle prétexta une excursion à Rueil. Le roi et le cardinal quittèrent le Palais-Royal à six heures du matin.

Personne ne s'opposa à leur passage, sinon quelques troupes de coquins qui se mirent à crier : Aux armes! et qui voulurent piller quelques chariots de bagages.

La reine ne quitta la ville que dans la journée.

On se rendit à Saint-Germain. Aucuns préparatifs n'y avaient été faits : c'est à peine si l'on y trouva quelques bottes de paille pour coucher la famille royale.

La cour n'était pas riche en ce moment. Il y avait six mois que le cardinal n'avait fait payer à la roine d'Angleterre les quartiers de sa pension ; que les marchands ne lui voulaient plus rien fournir et qu'il n'y avait plus un morceau de bois au palais. Anne, de son côté, était très gênée, et le jeune Louis XIV garda toujours de ces années d'épreuves le plus amer souvenir.

Une fois hors de Paris, la reine revint sur ses promesses. « Vraiment, disait-elle, si j'écoutais leurs demandes, mon fils deviendrait un beau roi de carte. »

Malheureusement, en regard de la fermeté égoïste de la reine, la révolte ne put mettre que l'égoïste avidité des grands seigneurs qui la dirigeaient. C'était le duc de Bouillon, qui eût vendu la France pour agrandir son duché ; c'était la Rochefoucauld, qui ne faisait la guerre que pour plaire à une duchesse de Longueville, intrigante perdue de mœurs ; c'était de Retz, prélat ambitieux, turbulent, l'âme du complot qui inventa un personnage populaire, le bâtard de Henri IV, le duc de Beaufort, *roi des Halles*.

Le peuple alors comme aujourd'hui était facile à amuser et à séduire.

Il essaya aussi de gagner le duc d'Enghien, devenu prince de Condé ; mais le vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Lenz, ne pouvait se mêler à une guerre qui s'appela du nom d'un jeu d'enfant, *la Fronde*.

Au contraire, la reine, les larmes aux yeux, l'ayant supplié de servir de protecteur au roi, il accepta, et avec 8,000 soldats assiégea 100,000 bourgeois révoltés.

Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes et de rubans et fuyaient dès qu'ils rencontraient 200 hommes de l'armée royale. A leur retour ils étaient reçus avec des huées, des chansons et des éclats de rire. Les cabarets étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre au milieu des plaisanteries et de la gaieté la plus dissolue. « Guerre de pots de chambre », disait Condé.

Pendant ce temps on fouettait le petit roi pour l'habituer à régner, et, l'opération terminée, la reine mère faisait la révérence gravement.

— Tenez-moi quitte du fouet, disait le patient, et je vous tiens quitte de la révérence.

Or on sait que la cour couchait à Corbeil pour aller à Fontainebleau, car il -



Indiquant le lit, il dit : Voilà notre homme !

fallait alors deux jours pour faire ce voyage ; on déposa le petit roi, faute de logement, dans un cabinet, conjointement avec son frère Philippe duc d'Orléans.

Mais, le lendemain dans la matinée, la branche aînée eut avec la branche cadette une telle altercation que le duc de Villeroi dut intervenir, et cette fois sans révérence.

Enfin la paix est faite à Rueil et aux dépens du peuple, comme toujours, c'est-à-dire sans qu'il obtienne une liberté de plus ou un impôt de moins. La cour rentre au Palais-Royal.

Mais Condé, le sauveur, veut mettre à la porte Mazarin, qu'il appelait *l'Illus-*

trissimo signor Faquino. Dans ce but, il imagine de donner de sa main un amant à la reine.

Il chargea un gentihomme de sa maison. — un de ses *petits-maîtres*, comme on les appelait, — M. de Jazzé, de reprendre auprès de la reine le rôle de Buckingham. C'était un tacticien habile, mais la place était prise et bien prise par *il signor Faquino*. Il fut repoussé avec pertes et entraîna son maître dans sa défaite.

Mais, s'il était heureux en amour, le cardinal l'était moins en politique, et il eût été préférable pour lui d'être aimé du peuple.

A deux pas de son palais, sur le Pont-Neuf, on le chansonnait et on le pendait en effigie. Il partageait avec Tabarin et Arlequin l'honneur de figurer dans les farces populaires. Dans l'une, un ballet de première entrée, c'était Mazarin vendeur de baume; dans la deuxième, ses deux nièces danseuses de corde; dans la troisième, ses partisans arracheurs de dents; la quatrième, Mazarin vendeur d'oublies. On chantait :

Il est de Sicile natif
Il est toujours prompt à mal faire
Il est fourbe au superlatif.

On lui disait encore :

Trousse bagage et vistement
Va, va-t'en dans Rome estaler
Le bien qu'on t'a laissé voler.

Le cardinal s'était cru trop tôt vainqueur, la Fronde avait semé les idées les plus révolutionnaires. Dans un *Catéchisme des courtisans de la cour de Mazarin*, on lisait :

« Qu'est-ce qu'un financier? — Une sangsue du peuple, un larron privilégié.

« Qu'est-ce qu'un procureur ? — Un homme qui, avec sa langue, sait vider la bourse de sa partie sans y toucher.

« Qu'est-ce qu'un prince? — Un criminel que l'on n'ose punir.

« Qu'est-ce qu'un jésuite? — Un sage qui se sert adroitement de la religion. »

Au Parlement un avocat disait : « Le peuple seul fait les rois. » Un autre : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules, secouons-les pour en joncher la terre et faire un coup de parti dont il soit parlé à jamais. »

Enfin ces *grands* rallumaient la guerre civile en province; Condé en tête. De Retz recommença la Fronde, et un jour la reine se réveilla prisonnière au Palais-Royal.

L'émeute, excitée par Retz, grondait à l'entour comme une mer furieuse. On ne voulait plus permettre de fuite à Saint-Germain. La nuit vint. Tout à coup les portes furent forcées, le palais envahi. Les bourgeois criaient qu'ils

voulaient s'assurer de la présence du roi. — Le roi dormait; la reine mère allait se mettre au lit : alors Anne d'Autriche ordonna que l'on ouvrît les portes et qu'on les menât dans la chambre de son fils. Ces mutins furent ravis de cette franchise; ils se mirent tout auprès du lit du roi, dont on avait ouvert les rideaux et reprenant alors un esprit d'amour, lui donnèrent mille bénédictions. Ils le regardèrent longtemps dormir et ne pouvaient assez l'admirer. » (Mémoires de Mme de Motteville.)

La reine comprit enfin qu'elle ne pourrait apaiser le peuple qu'en lui sacrifiant Mazarin, et, bien qu'il lui en coutât, elle le pria de se retirer. Il partit pour le Havre.

Une trêve s'ensuivit, mais de courte durée.

La reine promit le chapeau de cardinal à Retz et s'en fit un allié. Condé rentra en campagne contre la cour. Après s'être couvert de gloire, il se déshonora en allumant la guerre civile. Il souleva la Guyenne, traita avec l'Espagne... Tous ces princes n'ont de français que le nom ; les plus grands ont mérité la potence. L'éternel duc d'Orléans, qui a une grande fille fort ambitieuse, la *Grande Mademoiselle*, duchesse de Montpensier, est avec celle-ci pour Condé et l'étranger.

Mazarin rentre et confie ses troupes à Turenne !

Nous voudrions passer sous silence tous les démêlés de cette odieuse et sanglante anarchie, et nous avons hâte d'arriver à la majorité du roi, qui nous réserve des historiettes bien préférables à l'histoire. Mais il nous faut encore rappeler l'insurrection des princes envahissant Paris et finissant à l'Hôtel de ville dans un incendie et un massacre.

Rendus odieux par ces excès criminels, les princes quittèrent Paris. Mazarin reparut de nouveau, fit enfermer le cardinal de Retz à Vincennes, condamner à mort par contumace le prince de Condé et exiler Gaston.

Le cardinal traita avec l'Espagne et s'entoura à Paris d'un appareil fastueux.

Alors s'éleva un second palais-cardinal dont on a fait plus tard la Bibliothèque nationale. Grâce à la paix, Mazarin put faire de l'argent, et son premier soin fut de remplir ses coffres. Il ne songea plus qu'à jouir du repos.

La cour du Palais-Mazarin offrit un singulier contraste avec celle du Palais-Royal, où s'accusait encore dans bien des détails une simplicité d'usage, une modestie que l'on n'eût pas rencontrées chez de riches bourgeois.

Nous n'en voulons pour exemple que ces lignes de madame de Motteville :

« Après le souper de la reine, dit-elle, nous mangions les débris du repas de Sa Majesté sur le coin d'un coffre ou sur le pouce, nous servant de sa serviette à laver, et nous contentant *quelque fois par force du reste de son pain.* »

V

MAJORITÉ DE LOUIS XIV. — LES ARDEURS PRINTANIÈRES DU ROI. — LES PRÉTENDANTES. — MADAME DE BEAUVAIS. — LES NIÈCES DU CARDINAL.

Enfin le petit roi devint Louis XIV.

Son éducation et son instruction avaient été assez négligées. A quinze ans il savait à peine lire. Mais pouvait-il en être autrement avec une existence aussi agitée et parfois même, dirons-nous, aussi malheureuse que celle de son enfance?

Il ne se souvint que trop plus tard de la botte de paille de Saint-Germain, des soupers maigres et des émeutes qui forcèrent les portes du Palais-Royal.

Le jeune prince n'avait jamais montré une grande vivacité d'esprit, mais il avait une certaine rectitude de jugement, du bon sens et de la mémoire.

Le cardinal avait bonne opinion de lui et louait surtout son caractère devenu sérieux de bonne heure. Il disait aux maréchaux de Villeroi et de Grammont :

— Vous ne le connaissez pas; il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre. Il y a en lui de l'étoffe de quoi faire quatre rois et un honnête homme.

Plus tard il disait au jeune roi :

— Si un jour vous prenez le gouvernail, vous ferez plus en un jour qu'un plus habile que moi en six mois; car c'est d'un autre poids ce qu'un roi fait de droit fil que ce que fait un ministre, quelque autorisé qu'il puisse être.

L'enfant s'instruisit en écoutant discrètement et indiscrètement ce qui se disait dans la chambre de la reine et ce que lui rapportaient les enfants ses compagnons de jeu. On dit que le cardinal se servait de ces mêmes enfants pour surveiller le petit roi.

Doué d'un riche tempérament sanguin, grand et développé de bonne heure, le jeune Louis XIV, que la lecture des romans ne pouvait corrompre, interrogea les beaux yeux qui se tournaient vers lui.

Plus d'une femme, et plus d'une jeune fille de la cour guettaient le moment critique où son cœur commencerait à parler.

Mazarin le laissait jouer avec ses nièces. Le cardinal avait fait venir d'Italie ses deux sœurs, la signora Martinozzi, qui avait deux filles, et la signora Mancini, qui en avait cinq.

Le jeune roi se prit d'abord d'une sincère affection pour Olympe Mancini avec qui il était élevé, et beaucoup pensèrent qu'elle serait reine de France. Mais cette amitié était aussi innocente que sincère. Olympe resta pour lui une simple camarade. Mademoiselle de Montpensier, sa cousine, songea aussi à se faire aimer, mais elle déplut, ou il ne sut pas la comprendre.

Sérieux et assez timide alors qu'il éprouva les premiers troubles de l'adoles-

cence, ce fut vers une personne sérieuse et discrète qu'il se tourna, inquiet et honteux. Cette honnête dame se nommait madame de Beauvais.

Catherine-Henriette Bellier, épouse de Pierre Bellier de Beauvais et femme de chambre de la reine mère, qui l'aimait parce qu'elle la peignait avec légèreté, était borgne et n'avait pas moins de quarante-cinq ans lorsqu'elle fit sentir à Louis XIV les premières impressions de l'amour.

Louis, dans sa quinzième année, était un grand garçon, aux épaules larges, à la poitrine développée. Il avait le teint clair, bien que légèrement marqué de la petite vérole, les yeux bien fendus, d'un éclat vif et doux, la bouche vermeille, le front noble et élevé encadré d'une chevelure châtain foncé. On lui eût donné dix-huit ans, mais

. . . . Aux âmes bien nées,
La vertu n'attend pas le nombre des années.

La bonne dame dut être un peu surprise lorsque le jeune prince lui conta ses peines. Il nous semble la voir et l'entendre, là, dans le petit jardin où devait s'élever plus tard la Comédie française, où Chérubin devait courtiser Marceline.

— Ah! Monseigneur, que me dites-vous là! mais vous n'y songez pas... Que ne répondez-vous plutôt aux doux yeux que vous fait madame d'Angleterre?

— Elle ne peut être reine et ne peut être ma maîtresse. Puis elle est trop pâle.

— Et Olympe Mancini?

— Nous nous aimions quand nous étions enfants.

— Sa sœur Marie?

— Elle est maigre, elle est jaune.

— Niez donc que vous l'aimez? Si madame de Venelle n'était arrivée à temps l'autre soir pour empêcher ce que vous savez bien...

— Mais si je savais si bien ce que vous supposez, Catherine, me verriez-vous si embarrassé à vous le demander? Vous me renvoyez à des enfantillages, suis-je donc un enfant? Ne puis-je me faire aimer quand déjà je me fais craindre?

Puis avec un éclair dans les yeux :

— Ne suis-je pas le roi?

— Ah! Sire, j'allais l'oublier, car je ne vous crains pas, je vous aime.

Et la bonne dame de Beauvais mit le jeune sire sur un chemin où il ne marcha plus que de conquête en conquête.

La petite Mancini, arrivée à la cour jaune et maigre, — c'était vrai — prenait déjà une mine plus avenante. En un an, elle se transforma. Ce fut pendant ce temps que le roi suivit avec M. de Turenne la campagne de Flandre. Les fatigues de la marche et du camp le firent tomber malade. La cour se transporta auprès de lui; Marie Mancini était du voyage et, le croyant en danger, laissa éclater alors les sentiments qu'il lui avait inspirés. Cette tendresse éplorée et sincère fit sur son cœur une profonde impression. Elle était devenue une assez belle personne, petite et rondelette, mais bien formée, accorte au possible, avec de grands yeux

noirs où le sourire brillait à travers les larmes. Son esprit, mieux développé que celui du roi, était un charme de plus.

Elle lui apportait des livres et des collections de belles estampes, s'asseyait à son chevet, lui faisait la lecture, lui parlait d'art et même d'histoire, tour à tour plaisante et sérieuse, jeune fille spirituelle et gaie, femme tendre et dévouée.

Le cardinal, qui les observait, songeait à couper court aux entraînements de cette situation. Sans rien dire, il négocia un projet de mariage entre Louis XIV et la fille de la duchesse de Savoie. La reine mère en parla à son fils, et celui-ci consentit à une entrevue avec sa fiancée.

La cour se transporta à Lyon. Marie de Mancini, qui paraissait devoir en revenir vaincue, vit au contraire ses espérances s'accroître. — On ne sait ce qu'elle dit au roi sur sa fiancée, mais Louis, un matin, entra subitement dans la chambre de celle-ci ; il la surprit dans un moment où sa beauté, sans emprunt, ne brillait que de ses propres charmes et, après cette entrevue indiscrète, ne voulut plus entendre parler d'elle.

Mazarin n'insista pas ; il s'était déjà prémuni contre un insuccès, et méditait un mariage plus avantageux avec une infante d'Espagne.

Mais l'amour de sa nièce l'inquiétait.

Le roi se rapprochait de Marie et lui promettait le titre de reine. En toutes circonstances, il laissait paraître pour elle la plus ardente passion.

Le cardinal, obligé de s'éloigner pour prendre part aux conférences qui amenèrent le traité des Pyrénées, ne voulait pas laisser un péril derrière lui. Il exigea la séparation du roi et de sa nièce.

La lutte fut vive ; mais la raison l'emporta, à la gloire du ministre et des deux amants. Au moment de monter en carrosse, Marie éplorée, adressa au roi ces paroles fières et touchantes :

— Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars !...

Ils se revirent cependant quelque temps après. Une correspondance des plus actives s'établit entre eux, et le cardinal fut encore obligé d'intervenir.

Le roi écrivait des volumes, très incorrectement, dit-on, mais l'amour n'attend pas toujours l'orthographe.

Le cardinal, dans une lettre noble et énergique, lui fit des reproches, et lui montra la folie de sa passion.

Il terminait ainsi : « Était-il juste que je m'oubliasse au point d'y consentir, et que, charmé d'une proposition si éclatante et si avantageuse pour moi, je pusse, pour mon intérêt particulier et pour relever ma réputation, y donner les mains aux dépens de la vôtre ?... Au surplus je vous proteste que rien n'est plus capable de m'empêcher de mourir de déplaisir, si je vois qu'une personne qui m'appartient de si près vous cause plus de malheurs et de préjudice en un moment que je ne vous ai rendu de services. »

La résistance de Louis à son ministre, sa constance à vouloir prendre pour femme celle qui était selon cœur, prouvent en définitive un bon naturel, une âme noble qui sait s'élever au-dessus des préjugés. La jeunesse n'est pas l'âge des sacrifices chez les natures vulgaires. Il avait promis à cette jeune fille de nais-

sance obscure de l'épouser, lui, roi de France, parce qu'elle l'aimait et était bonne et intelligente, rien que pour cela... mais c'est très bien ! Et il faudra lui en tenir compte plus tard ; il en aura grand besoin !

Marie Mancini épousa le connétable Colonna. Le mari fut jaloux et la rendit malheureuse. Plus d'une fois elle le quitta pour venir à Paris, mais Louis la tint éloignée de sa cour.

VI

MARIAGE DE LOUIS XIV. — MORT DE MAZARIN. — MARIAGE DE PHILIPPE D'ORLÉANS, ROI DE SODOME.

Après les conférences somptueuses tenues à la frontière franco-espagnole, dans une île de la Bidassoa, la paix fut faite, et le mariage entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse fut conclu. Le 26 août 1660, Louis XIV et la reine Marie-Thérèse firent leur entrée solennelle à Paris. La nouvelle cour s'établit au Louvre, Olympe Mancini, mariée au comte de Soissons, fut nommée surintendante de la maison de la reine et fut logée aux Tuileries.

La reine mère resta au Palais-Royal.

Mazarin tombé malade, en rentrant à Paris, était resté au Louvre, sacrifiant ses goûts à son devoir et restant près du roi, parce qu'il était inconvenant que Sa Majesté se dérangeât pour aller travailler chez son ministre.

Anne, à la nouvelle de la maladie de son cher cardinal, accourut au Louvre et entra chez le malade, accompagnée de ses femmes.

— Comment vous trouvez-vous en ce moment ? lui demanda-t-elle.

— Très mal, répondit-il.

Et repoussant soudain ses couvertures sans se préoccuper de la présence des dames :

— Voyez, madame, s'écria-t-il en montrant son corps décharné, voyez dans quelle déplorable situation je me suis mis en travaillant au repos de la France !

Quelques jours plus tard un commencement d'incendie ayant éclaté au Louvre dans les décors d'un ballet, le cardinal se fit transporter chez lui, rue Croix des Petits-Champs.

Il s'y consola dans la contemplation de toutes les œuvres d'art et des richesses qu'il y avait accumulées. Il ne lui restait plus que quelques mois à vivre, lorsque son médecin, Guénaud, fut témoin de la scène suivante :

« Je traversais, dit-il, la petite galerie qui communique avec ses appartements, je m'étais arrêté un moment à examiner une tapisserie de Jules Romain, représentant le triomphe de Scipion ; j'entendis venir le ministre au bruit que faisait ses pantoufles, qui traînaient sur le parquet, n'ayant plus la force de lever les pieds.

« Mon malade, qui ne pouvait me voir parce que j'étais caché par la tapisserie, soupirait souvent et parlait seul, en s'arrêtant devant quelques tableaux. — « Il faut quitter cela !... disait-il. — Puis, après avoir fait deux ou trois pas et se retournant à droite et à gauche, il s'arrêtait de nouveau et répétait d'une voix lamentable : Il faut quitter cela !... »

Au printemps, il voulut suivre la cour à Vincennes, et y mourut le 29. La raillerie le suivit jusqu'à la tombe et, entre autres épitaphes, on lui dédia celle-ci :

Ici gît le cardinal Jules
Qui pour se faire pape amassa force écus :
Il avait bien ferré sa mule,
Mais il ne monta point dessus.

Comme Richelieu, avant de mourir, il avait désigné son successeur et avait recommandé au roi le fils d'un marchand de draps de Reims, commis aux écritures.

— Je vous dois tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque sorte envers Votre Majesté en lui donnant Colbert.

Peu de temps après, le roi maria son frère Philippe d'Orléans à Henriette d'Angleterre, fille de Charles Ier et sœur de Charles II, alors régnant.

Avec ce prince, qui commence la dynastie du Palais-Royal, nous allons rentrer dans notre sujet, avec la satisfaction de n'avoir plus à en sortir ; cependant ce ne fut pas dans cette résidence, mais aux Tuileries, que fut célébré le mariage de Monsieur.

Pendant les deux années qui suivirent, les nouveaux époux résidèrent tantôt aux Tuileries et tantôt à Saint-Cloud, dont Louis XIV, en 1662, fit cadeau à son frère.

Mais Philippe d'Orléans avait passé presque toute sa vie au Palais-Royal.

On sait qu'il ne s'accordait guère avec son frère. Il différait entièrement de lui par le caractère, les goûts et l'éducation. Sa mère, qui l'aimait beaucoup, s'était amusée à le garder près d'elle, à en faire une poupée et à l'habiller en fille. Elle le faisait paraître en jupe devant ses courtisans et ne craignait pas de parcourir Paris avec lui dans cet accoutrement.

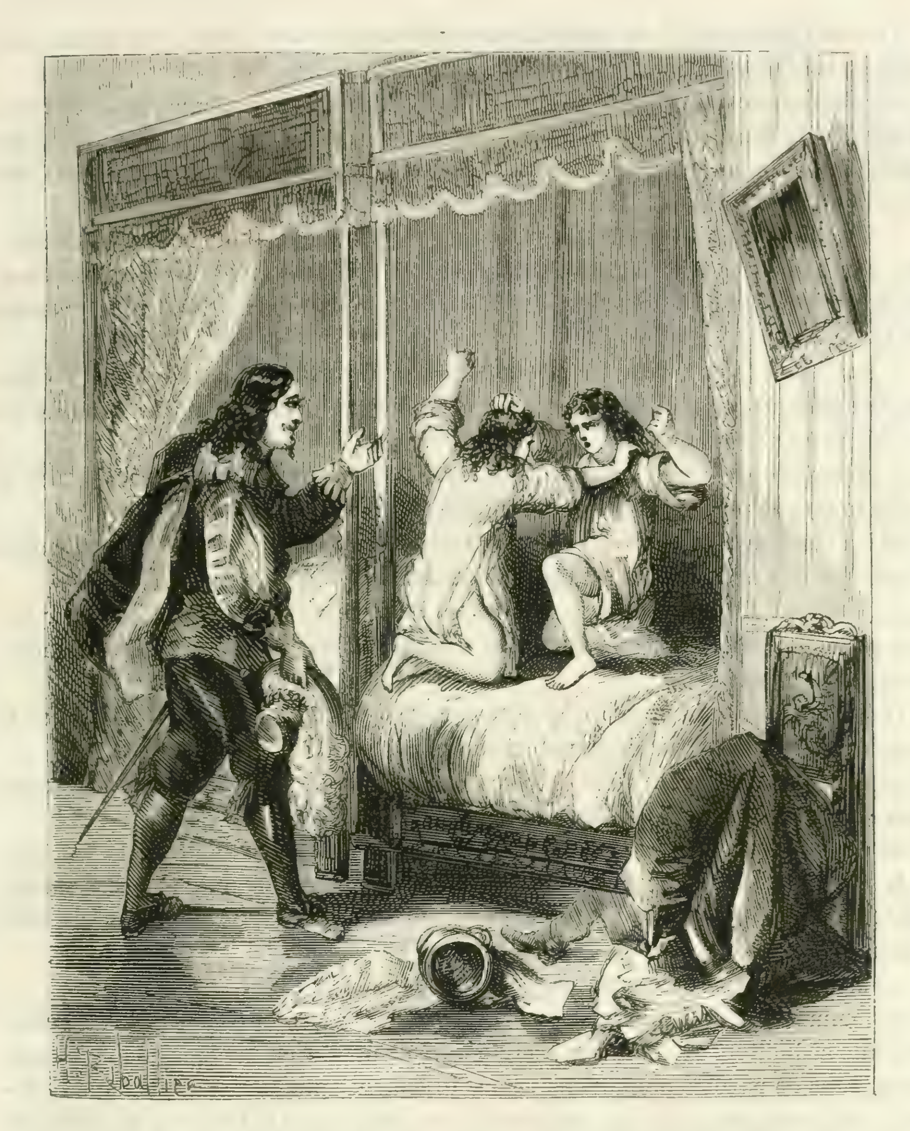
Philippe garda le goût du costume féminin sous lequel il passa toute sa jeunesse. « Ce n'était pas un homme, dit Michelet, c'était une fille fardée, minaudière et coquette. » Il passait tout son temps à se parer, à coiffer et habiller les femmes et les filles de la reine, et ses jeunes favoris.

« On ne saurait dire à quel point il poussait la coquetterie en mettant des mouches et en les changeant de place.

« C'est que les hommes, quand ils croient être beaux, sont encore plus entêtés de leur beauté que les femmes. » (M. de Cosnac).

Et le pauvre garçon n'était pourtant pas beau.

« C'était, dit Saint-Simon, un petit homme ventru, monté sur des échasses,



La branche aînée eut avec la branche cadette une telle altercation...

tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une large perruque noire et poudrée, et des rubans partout où il pouvait en mettre, plein de toutes sortes de parfumeries.

Sans avoir un air ignoble, — dit sa seconde femme, — Monsieur était très petit ; il avait les cheveux et les sourcils très noirs, un visage long et étroit, un grand nez, une bouche trop petite et de vilaines dents ; il n'aimait qu'à jouer, tenir cercle, bien manger, danser, se parer, en un mot ce qu'aiment les femmes. »

Dans sa jeunesse, il se plaisait surtout chez Mme de Choisy, qui flattait ses goûts en les faisant partager à son fils, du même âge que lui.

Ce dernier, devenu abbé et au sortir du séminaire, joua pendant plusieurs mois au théâtre de Bordeaux des rôles de femme, et, de retour à Paris, y vécut en femme sous le nom de Mme de Sancy. Il raconte dans ses curieux Mémoires, ses plaisirs au Palais-Royal.

« J'y allais toutes les fois que Monsieur était à Paris. Il me faisait mille amitiés, parce que nos inclinations étaient pareilles. Il mettait le soir des cornettes, des pendants d'oreilles, des manches et se contemplait dans des miroirs, encensé par ses amants...

« Il donnait tous les ans un grand bal au mardi gras ; il m'ordonna d'y venir en robe retroussée, à visage découvert, et chargea le chevalier de Pradine de me mener à la courante.

« Monsieur arriva au bal, le chevalier de Lorraine lui donnant la main, il dansa le menuet et alla s'asseoir au milieu de toutes ses dames.

Mlle l'abbé avait aussi ses amants, Mauny entre autres, mais était également au nombre des mignons de Philippe d'Orléans.

« Celui-ci, dit Saint-Simon, rendait publics ses goûts abominables par ses dons et les fortunes de ses favoris, qui n'avaient point de bornes pour le nombre ni pour le temps. »

On l'avait surnommé le *roi de Sodome*, et l'on disait tout haut à la cour le nom de ses favoris, fleur de la noblesse française :

— Le chevalier de Lorraine, le comte de Guiche, de Marcillac, de Villequier, de la Carte, de Salart de Pécourt, de Manicamp et d'autres.

Le chevalier de Lorraine, selon le mot de Crétineau-Joly, était sa la Vallière.

Il avait fait le surintendant de sa maison de cet homme qui, non seulement, partageait avec lui les plus honteuses débauches, mais que l'on savait capable de tous les crimes.

Le mariage de Monsieur fit beaucoup rire.

Sa femme était, (dit Michelet), un composé de grâces, et chacun de ses gestes était une séduction. Il était impossible d'avoir plus d'enjouement dans les manières, plus de paroles obligeantes dans la bouche, plus de volupté dans le regard... Elle était très frêle au moment de son mariage. Ce fut donc un bonheur pour elle d'avoir un mari comme Philippe, qui n'était guère un homme, qui n'aimait pas les femmes, et qui, selon toute apparence, sauverait à la sienne les fatigues de la maternité. »

Tout d'abord, Philippe avait vu dans sa femme une camarade qui l'amuserait, et sur qui il essayerait les modes.

Il la montrait, voulait qu'on la trouvât jolie, mais craignait aussi qu'elle n'abusât de la liberté qu'il lui laissait pour *débaucher* ses charmants amis, Marcillac, ou de Guiche, par exemple.

Sans se souvenir de la mésaventure du roi Candaule, il se plaisait à introduire avec lui son favori de Guiche chez sa femme, quand elle était encore au lit, et prenait soin de lui faire admirer tous ses charmes.

— Vois donc, lui disait-il, quels bras, quelles épaules, quelle gorge!

Henriette avait beau protester. L'effarouchement de sa pudeur n'était qu'un passe-temps de plus pour ces deux libertins. Sous le prétexte d'un goût commun pour la toilette, il voulait que de Guiche assistât à celle de sa femme. Le comte assistait donc au lever de la duchesse et lui servait de femme de chambre.

Qu'arriva-t-il?... Ce qui devait en résulter.

D'abord Henriette en voulut non seulement à son mari, son mépris pour lui datait de plus loin, mais au comte de Guiche. Mais celui-ci, spirituel dans son égoïsme, et beau, séduisant, sut se faire pardonner. Madame vit de son côté une vengeance à exercer.

L'intrigue se noua à Fontainebleau et fut favorisée par les craintes que le roi inspirait à son frère.

Tout occupé de détourner de sa femme l'irrésistible Louis XIV, et à jeter dans ses bras Mlle de la Vallière, Philippe laissa le champ libre au comte de Guiche. Mais ce qu'il ignorait devint bientôt la fable de toute la cour. Quelques propos éveillèrent ses soupçons; il crut s'en venger en négligeant le comte de Guiche pour Marcillac, mais le comte ne montrant pas la moindre jalousie, Monsieur en fut piqué et résolut de surprendre sa femme. Il faillit y parvenir et, à ce sujet, la seconde duchesse d'Orléans raconte la plaisante anecdote qui suit:

« Madame étant à un rendez-vous avec Guiche, chez Mme de Chaumont, gouvernante de ses enfants, avait mis le valet Launois en faction. Soudain Philippe arrive, Launois jette un cri d'appel aux amants, court au-devant de Philippe et lui heurte avec la tête le nez, si violemment que Monsieur commence à saigner fort...

« Madame Henriette et Mme de Chaumont accourent tout effrayées, avec des mouchoirs, et les placent sur la figure du blessé ; elles l'entourent en même temps avec habileté, et Guiche, qui s'était caché derrière la porte, s'esquive de la chambre et gagne l'escalier.

« Monsieur vit fuir quelqu'un, mais il s'imagina que c'était Launois qui s'esquivait de peur. »

Les succès du comte de Guiche empêchèrent Marcillac de dormir. Lui aussi devint infidèle à son maître, et Mme de la Fayette, qui nous apprend ses légèretés, nous instruit en même temps que de cette époque data la haute faveur du chevalier de Lorraine [1].

Enfin Monsieur, qui n'avait pas assez d'énergie pour se venger de ses infidèles, eût l'impudeur d'aller se plaindre à son frère de la légèreté de Madame, et de la trahison du comte de Guiche.

— Il ne faut vous en prendre qu'à vous, mon frère, a dit le roi. Madame éprouvait une sorte d'éloignement pour M. de Guiche; vous avez exigé qu'elle se rapprochât de lui.

1. Ces anecdoctes sur Philippe se trouvent déjà dans notre histoire des Tuileries, mais ces redites étaient inévitables; elles seront du reste les seules que nous nous permettrons.

— A la bonne heure, Sire, mais je n'ai jamais exigé qu'elle s'en rapprochât autant.

— Mais ne savez-vous pas que les femmes ne connaissent aucun milieu entre aimer et haïr; vous n'avez pas voulu que le comte exécrât la vôtre, elle l'adore.

— Votre Majesté ne saurait souffrir que l'honneur de la famille royale soit terni.

— Ah! mon frère!... l'honneur!... l'honneur!... s'il ne tenait qu'à cela, je vous le demande, quelle famille pourrait se flatter de le posséder intact?

— Ainsi votre avis est que Madame peut impunément me faire...

— Ce que tant d'autres sont, sans le mériter autant que vous... Car pourriez-vous justifier vos relations avec le chevalier de Lorraine? Au moins Henriette, en fait de galanterie, suit les errements communs, tandis que vous...

— En croiriez-vous donc, Sire, d'odieuses calomnies? Votre Majesté n'a-t-elle pas admis dans son intimité MM. de Cavois, de Vardes, de Peguillon?

— Distinguons, Philippe; j'ai pu rendre ces messieurs témoins de galanteries qui ne pouvaient s'égarer et s'adresser à eux.

— Ah! Sire!...

— Brisons là, je vous prie. Que puis-je faire pour vous? Vous débarrasser de Guiche? Je vais l'envoyer pour un an en Pologne; je lui en ferai donner l'ordre par son père, M. de Grammont. Mais que cette disgrâce vous serve aussi d'avertissement. Je suis las de scandales, et je veux que l'on garde une certaine dignité, même dans les débauches. Si vous vous départez de cette règle, je n'attendrai point vos doléances, je frapperai sévèrement autour de vous ; je ne vous épargnerai pas vous-même.

Et ce qui fut dit fut fait.

Guiche partit, et d'autres le suivirent.

VII

LES AMOURS DE MADAME. — ENCORE MARIE DE MANCINI. — MORT D'ANNE D'AUTRICHE. UN CRIME.

Madame pleura le comte de Guiche; un deuil de cour, mais pendant lequel elle ne pouvait supporter d'être consolée.

M. de Vardes, en tournant trop tôt autour d'elle, ne fut accueilli que par des soupirs qui n'étaient pas à son adresse. Il eut donc recours à une vieille ruse qui réussit toujours, et il n'approcha plus de Madame qu'avec l'éloge de l'absent. Il se fit écouter; l'inconsolée parla à son tour du pauvre comte exilé, comme jadis Ovide, dans les contrées barbares, et, ne voyant plus dans de Vardes qu'un ami, en fit un confident.

Il lui avait souvent écrit...

Ah!... elle brûlait ses lettres?

Non.

Quelle imprudence!... Au moins étaient-elles bien cachées?...

Henriette avoua qu'elle en était bien inquiète. Elle les avait confiées à sa femme de chambre, M[lle] de Montalais, et celle-ci venait d'être renvoyée par ordre de Monsieur! Et le plus affreux, c'est, que dans ces lettres, de Guiche n'épargnait pas la nouvelle favorite du roi, M[lle] de la Vallière.

De Vardes, à cette confidence, se montra très effrayé. A tout prix, il fallait ressaisir cette correspondance qui pouvait tomber entre les mains de Monsieur. Il s'offrit pour cette entreprise; Madame l'accepta et lui donna une autorisation écrite.

Cette pauvre duchesse avait de l'esprit, de beaux yeux, de la franchise, tout ce que vous voudrez, mais manquait totalement de prudence.

De Vardes, muni de cet autographe, reprit les lettres, mais...

Mais il demanda une récompense... il l'exigea même.

Madame avait la main tendue, mais non le cœur ouvert. Ce qui lui plaisait dans son nouveau confident n'était pas ce qu'elle regrettait de Guiche. Elle fut outrée de voir ses lettres d'amour transformées en lettres de change, elle remercia son complaisant ami et lui indiqua la porte. L'autre s'éloigna, mais en emportant la correspondance.

Le chantage se pratiquait donc à la cour de Louis XIV. Rien de nouveau sous le Roi-Soleil.

De Vardes alla aux Tuileries trouver M[me] de Soissons (Olympe Mancini), une oubliée et dédaignée de l'amant de la Vallière.

Louis s'arrêtait quelquefois aux Tuileries. M[me] de Soissons dit au roi un mot des lettres du comte de Guiche, puis insinua que celui-ci et sa maîtresse étaient sans doute les auteurs d'un billet anonyme déposé dans le lit de la reine pour l'avertir des infidélités de son époux.

Louis XIV s'en autorisa pour adresser à sa belle-sœur une verte réprimande de sa conduite, Henriette qui, — il n'y avait pas longtemps, — avait entendu de son beau-frère un langage moins acerbe, se fâcha à son tour, puis, emportée par la colère, avoua tout... et, quant au billet anonyme, affirma que M[me] de Soissons en était l'auteur.

Louis la crut. Le marquis de Vardes fut jeté en prison, et M[me] de Soissons exilée dans ses terres; quant à Madame, le roi lui pardonna. Mais le ménage de la duchesse devint un enfer.

Chaque jour Monsieur, excité par le chevalier de Lorraine, accablait sa femme de reproches. Il n'avait pas de honte, ce singulier mari.

Pendant ce temps, son frère apprenait avec inquiétude que M[me] de Colonne (Marie Mancini) venait à Paris.

Pouvait-il la recevoir où régnait la Vallière?

Et pouvait-il l'éloigner?

Il chargea M. de Créqui d'aller au-devant d'elle, de lui faire beaucoup d'honnêtetés, de lui remettre trois mille pistoles en lui promettant une pension de vingt mille livres. M. de Créqui eut en outre mission d'ajouter que le roi

regrettait de ne pouvoir recevoir Mme la connétable (c'était le titre de la dame), et qu'il la priait même de choisir une retraite plus éloignée de Saint-Germain que l'abbaye de Lis où elle se trouvait.

— Vraiment, monsieur, répondit-elle, j'ai bien ouï dire que l'on donnât de l'argent aux dames pour les voir, mais je ne savais pas qu'on leur en donnât pour ne les voir point.

Telle était la délicatesse du jeune roi, mais voilà bien pis :

Dans la même année mourut lentement Anne d'Autriche. La reine mère, reléguée dans un coin du Palais-Royal, y était aussi abandonnée que jadis l'exilée Marie de Médicis à Cologne.

Comme fils, Louis XIV et Philippe d'Orléans valaient Louis XIII; — ils valaient encore moins, car leur mère avait été excellente pour eux.

La vieille reine mourut dans les souffrances cruelles d'un cancer au sein. Ses enfants, avertis que son dernier jour était venu, se rendirent près d'elle. Elle n'avait plus à leur laisser que ses bijoux, et elle eut la douleur de les entendre se les disputer. Le roi voulait toutes les perles pour Mlle d'Artigny, qui était à Mlle de la Vallière et qu'il mariait au Louvre.

Rien ne fut épargné à la pauvre femme pour qu'elle quittât ce monde sans regret.

Son premier gentilhomme, M. de Beringhein, étant entré dans sa chambre, elle lui dit :

— Il faut nous quitter, mon cher monsieur.

Ce seigneur lui répondit :

— Vous pouvez penser, madame, combien cet arrêt nous est pénible, mais nous nous consolons en pensant que Votre Majesté échappe à de grandes douleurs et de plus à une grande incommodité pour elle qui aima toujours les bonnes odeurs; car le mal dont elle est atteinte répand à la fin une odeur infecte.

La reine pâlit et se tut.

Elle mourut quelques jours après, à l'âge de soixante-cinq ans. Son convoi fut d'une simplicité qui trahissait l'indifférence.

Les visites que le roi fit alors au Palais-Royal le mirent souvent en présence du répugnant chevalier de Lorraine, et sur les plaintes de la duchesse d'Orléans, Louis XIV, irrité, pria son frère de se retirer à Villers-Cotterets et fit arrêter le chevalier dans l'appartement de Philippe pour l'expédier ensuite au château d'If.

Le roi de Sodôme obéit. Mais bientôt quelques officiers entreprirent de réconcilier les deux frères, et Colbert, chargé des pouvoirs de Sa Majesté, conclut une transaction moyennant laquelle le chevalier reçut une pension de 10,000 livres et eut Marseille pour résidence.

Il fut stipulé, en outre, que le frère dudit chevalier aurait deux riches abbayes. A ces conditions, Philippe rentra à la cour. Son retour y fut signalé par de nouvelles et plus coupables intrigues. En faisant espionner sa femme et Colbert, il surprit un secret d'État qu'il s'empressa de communiquer à son chevalier; trahison qui menaçait la sécurité du royaume.

Le roi l'apprit et exila le chevalier à Rome.

Philippe, dès ce jour, jura la perte de sa femme.

Il avait eu de la duchesse quatre enfants ; deux étaient morts en bas âge, les deux autres, des filles, étaient mariées l'une au roi d'Espagne, l'autre au prince de Piémont. Il croyait avoir eu un cinquième enfant et, à ce sujet, il s'était rendu chez la fameuse sorcière empoisonneuse la Voisin. « Sa femme, disait-il, était allée accoucher en Angleterre d'un enfant du sexe mâle. La Voisin envoya à Londres son cousin Beauvillard, qui sut toute l'histoire. L'enfant vivait. Le roi d'Angleterre le voyait en secret et lui faisait mille amitiés. La Voisin rapporta tout cela à Philippe, qui s'en alla furieux, ajoutant que c'était Louis XIV qui était le père de l'enfant. La Voisin ne lui dit pas non. » (Peuchet, Archives de la police.)

Ces révélations achevèrent de le déterminer au crime.

En juin 1670, le roi ayant été informé que l'Angleterre s'alliait à la Hollande et à l'Espagne, pensa que Madame, sœur de Charles II, pourrait le servir auprès de ce prince et se détermina à envoyer secrètement sa belle-sœur à Londres.

Il ne pouvait mieux choisir son ambassadeur : Madame était intelligente, très aimée de Charles et très discrète.

Le mystère fut recommandé. Monsieur même, Monsieur surtout, devait ignorer ce voyage. Le secret fut gardé du côté de la duchesse, mais M. de Turenne, qui en fut informé, plus indiscret à soixante ans qu'une jeune femme, eut la faiblesse d'en parler à son idole, Mme de Coatquen.

Cette dame était liée avec le chevalier de Lorraine; elle lui répéta la confidence qui, par ce canal, parvint à Monsieur.

Dès que sa femme fut de retour, cet imbécile lui fit une scène affreuse.

A la cour, au contraire, elle fut reçue en triomphe; elle rapportait un traité dont les conséquences furent la paix de Nimègue.

Quelques jours plus tard elle tombait foudroyée par le poison.

Le 29 juin, elle n'éprouvait point la moindre indisposition, et le 30 au matin elle avait cessé de vivre.

Madame prenait de la tisane de chicorée, qui lui était ordonnée par régime. Le verre dans lequel elle la prenait était renfermé dans une armoire dont on ne retirait jamais la clef. Au milieu de la journée du 29, un garçon de chambre vit le marquis d'Effiat, gentilhomme de Monsieur, refermant cette armoire, mais le garçon pensa qu'il cherchait à boire. Henriette, comme de coutume, demanda un verre de chicorée. A peine l'eut-elle bu qu'elle sentit un mal d'entrailles affreux, et bientôt elle s'écria qu'elle était empoisonnée.

Son teint était livide, ses yeux éteints. D'horribles convulsions bouleversaient ses traits, crispaient ses membres. Quand le duc d'Orléans arriva de Villers-Cotterets, elle était à la dernière extrémité, il ne recueillit plus auprès de son lit que quelques paroles sans suite, parmi lesquelles cependant il put entendre le mot de poison, suivi de son nom et de celui du chevalier de Lorraine. Puis elle expira. Elle n'avait que vingt-six ans.

« On ne se cachait pas à la cour pour accuser Philippe », dit la seconde duchesse d'Orléans.

Le roi apprit en frémissant la mort violente de sa belle-sœur. Il se fit amener au milieu de la nuit le nommé Purnon, contrôleur de la bouche de Madame, sur lequel planaient quelques soupçons; cet officier fut introduit mystérieusement par le premier valet de chambre Bontemps et un officier des gardes. Il fut interrogé en leur présence par Sa Majesté.

— Regardez-moi, dit gravement le roi à Purnon, et comptez sur la vie si vous êtes sincère.

— Sire, je dirai toute la vérité.

— Rappelez-vous cette promesse... Si vous y manquez votre supplice est prêt. Il dépend de vous de sortir du château vivant ou mort.

— Sire, je compte sur votre parole sacrée.

— Bien. Répondez maintenant. Madame est-elle morte empoisonnée?

— Oui, Sire.

— Qui l'a empoisonnée?

— Le marquis d'Effiat et moi.

Le roi frémit.

— Qui vous a donné cette horrible mission?

De qui tenez-vous le poison?

— C'est le chevalier de Lorraine qui nous a envoyé la drogue vénéneuse, par M. de Maurel, c'est moi qui l'ai préparée, et c'est M. le marquis d'Effiat qui l'a jetée dans le breuvage de Son Altesse Royale.

— Mon frère, reprit le roi d'une voix étouffée, mon frère a-t-il eu connaissance du complot?

— Non, Sire.

— Ne craignez pas de me le dire si c'est la vérité.

— Sire, nous ne pouvions compter sur la discrétion de Monsieur; il nous aurait perdus.

— Ah! je respire... Voilà tout ce qu'il m'importait de savoir. Allez, malheureux, je vous laisse la vie, mais sortez de mon royaume.

Ce fait est rapporté par un grand nombre d'écrivains parmi lesquels nous citerons Saint-Simon, la duchesse palatine, le marquis de la Fare. Plusieurs prétendent que Purnon a accusé Philippe d'Orléans. Quant à la seconde duchesse d'Orléans, voici ce que, dans ses Mémoires, elle a dit la première :

« Madame Henriette fut extrêmement à plaindre ; elle eut affaire à de si méchantes gens; je sais maintenant, comme dit le peuple, ce qu'en vaut l'aune.

« J'ai eu à mon service un valet de chambre qui avait vu le marquis d'Effiat empoisonner le verre de Madame; ce valet m'en a parlé souvent. Maurel, qui avait rapporté le poison d'Italie, en fut fort récompensé; on le plaça chez moi comme maître d'hôtel. C'était un homme sans foi ni loi, mais il avait de l'esprit comme un démon. »

Tel valet, dit le proverbe, tel maître. Tels courtisans, tels princes; d'après les d'Effiat, les chevalier de Lorraine, les Maurel, on peut juger de la cour du



Un garçon de chambre vit le marquis d'Effiat refermant cette armoire.

Palais-Royal; elle valait celle de Versailles, dont nous n'avons pas ici à raconter les crimes.

Peu de temps après la mort de Madame Henriette, Monsieur épousa Charlotte de Bavière, fille de l'électeur palatin. C'était une femme d'une nature assez vulgaire, qui conserva au Palais-Royal les goûts et même les habitudes de Munich ; mais elle ne manquait ni d'esprit ni d'instruction et était assez honnête pour avoir le droit de juger sévèrement et de mépriser son mari. Elle ne s'en fit pas faute et les Mémoires qu'elle a laissés sont la peinture fidèle des sottises et des dépravations de Philippe d'Orléans.

Le roi se remaria de son côté secrètement avec la veuve du poète Scarron, Mme de Maintenon, et depuis se réconcilia avec son frère. Celui-ci en profita pour en obtenir des millions et augmenter son apanage. Tandis que l'aîné des Bourbons gaspillait le trésor, ruinait la France en prodigalités insensées, le cadet thésaurisait. « Cet Héliogabale, dit Michelet, était doublé d'un Harpagon. » Il n'enrichissait ses favoris qu'avec les deniers de la France et laissait même sa femme manquer du nécessaire.

Après le château et les domaines de Saint-Cloud, il obtint du roi la seigneurie de Sèvres (1667); puis le duché de Nemours et les seigneuries de Dourdan, Coucy, Romorantin, Talenbray, Villers-Cotterets.

Ses deux filles furent dotées par l'État de neuf cent mille livres chacune, soit trois millions six cent mille francs, valeur actuelle.

La pratique du chantage ne lui répugnait pas, et il retira un million d'une seule poursuite exercée par *lui-même* contre les trésoriers de la guerre, effrayés d'un tel adversaire.

Il augmenta l'apanage de sa maison de tous les biens de sa cousine la grande *Mademoiselle*. Cette fortune devait légitimement faire retour à la couronne — les biens étrangers ne pouvant tomber en quenouille, — mais Philippe et sa femme ne quittèrent point *Mademoiselle* pendant sa maladie et captèrent la succession.

Enfin, d'après le calcul de Torbonnais, il avait un million cent mille livres de rentes, soit quatre millions quatre cent mille livres, valeur actuelle, et de plus les divers traitements qu'il cumulait s'élevaient à plus de cent cinquante millions de notre monnaie.

Son fils, dont nous allons nous occuper dans le chapitre suivant, avoua qu'il était honteux chaque fois qu'il voyait sur son mémoire les sommes qu'il tirait du trésor royal.

Telles furent les origines de la fortune de la maison d'Orléans.

VIII

PREMIÈRES ARMES DU DUC DE CHARTRES. — L'ABBÉ DUBOIS SON PRÉCEPTEUR, PROTÉGÉ DE MADAME.

La seconde duchesse d'Orléans avait une telle peur que son fils ne contractât les vices honteux de son père qu'elle lui donna pour précepteur un abbé connu pour son amour du beau sexe, l'abbé Dubois. Si celui-ci n'eût eu des aventures galantes bien connues, jamais la duchesse n'eût osé lui confier son fils.

Mais ce n'était éviter un malheur que pour tomber dans un autre. L'abbé, aussi ambitieux que corrompu, ne songea qu'à favoriser les vices naissants du jeune prince pour se rendre nécessaire.

A quinze ans, le jeune duc de Chartres séduisait la fille du concierge du

palais; et ce dernier s'étant plaint à Madame, elle lui répondit que cette affaire était une bagatelle qui ne valait point la peine qu'on en parlât.

— Mais, Madame, dit le concierge, ce ne saurait être une bagatelle qu'un enfant de fait, surtout pour une fille de treize ans.

Et le malheureux père eut le courage d'aller se plaindre à Versailles.

Louis XIV blâma sa belle-sœur, qu'il n'aimait pas et fit défendre au jeune duc de Chartres de reparaître à la cour jusqu'à nouvel ordre.

Monsieur, encouragé par l'opinion du roi, osa dire à la duchesse qu'il était décidé à renvoyer l'abbé Dubois, dont les conseils et la complaisance poussaient le jeune prince dans le travers.

— Et moi, lui répondit sa femme, je vous dis que l'abbé restera. C'est un homme d'esprit, et ce n'est pas trop d'un dans votre maison. Après tout, laissez votre fils courtiser les femmes : cela convient mieux aux descendants de Henri IV que de choisir leurs maîtresses parmi les gentilshommes de la maison d'Armagnac.

Le duc de Chartres était un assez beau garçon, grand et fort, à l'œil vif et intelligent, au teint clair et coloré; un peu Allemand de tempérament; nos princes n'ont jamais été entièrement français, sans avoir servi à prouver que les races s'améliorent par le croisement.

Louis XIV ne l'aimait pas, n'ayant que peu de considération pour sa mère, de trop petite naissance pour lui; puis, vers son déclin, le roi-Soleil était devenu dévot, et l'élève de l'abbé Dubois était un mécréant, qui se refusait même aux convenances de l'hypocrisie. Il tenait si peu au masque cafard, mis à la mode par Mme de Maintenon, qu'il renonçait aux honneurs de Versailles et leur préférait les soupers galants organisés par l'abbé Dubois. Il préférait — et qui l'en blâmera? — le petit lever et le coucher d'une jolie grisette à ceux du roi.

On finit par s'en apercevoir à Versailles. On trouva indécent qu'une Altesse royale s'affranchît de toute étiquette et se montrât heureuse d'être exemptée de paraître à Versailles. La froideur qu'on lui avait montrée l'avait rendu trop libre; il fallait s'en départir et l'amener à reprendre son rang parmi les satellites de l'astre souverain. La guerre des Pays-Bas (on avait toujours une guerre) en offrit l'occasion. On l'appela à l'armée, et il se distingua au siége de Mons. Sans révéler le génie militaire d'un Condé, il se montra brave au feu, spirituel sous la tente, bon prince au bivouac avec les pauvres soldats. La franchise de ses allures devait plaire au camp autant qu'elle eût paru inconvenante à la cour.

Mais la campagne finie, il dut venir saluer le roi, et Sa Majesté, mieux disposée pour lui, résolut de lui faire épouser sa fille, Mlle de Blois.

Cette alliance, aux yeux de Louis XIV, présentait plusieurs avantages : elle abaissait un peu l'orgueil de cette maison d'Orléans, placée si près du trône, et par l'union d'une fille naturelle du roi avec un prince du sang, avançait beaucoup la légitimation des bâtards. Enfin elle préparait à l'établissement du duc du Maine, idole de Louis XIV et de Mme de Maintenon.

Monsieur s'inclinerait devant le vœu de son frère, mais Madame regimberait; il fallait s'y attendre. En effet l'orgueilleuse duchesse refusa la bâtarde de la Montespan.

Mme de Maintenon dit à Sa Majesté qu'il fallait aviser à d'autres moyens, et que le meilleur de tout serait de gagner d'abord le duc de Chartres. Elle s'enquit des goûts, des inclinations de ce jeune prince, et apprit que l'abbé Dubois, ministre des plaisirs de Son Altesse, était l'homme le plus propre à entamer les négociations. Elle le fit demander et lui tint à peu près ce langage :

— Vous êtes homme d'esprit, monsieur l'abbé; je n'ai pas besoin de vous dire tous les avantages que M. le duc de Chartres peut tirer d'une prompte soumission aux intentions du roi; c'est lui qu'il faut déterminer, et ce soin est confié à votre adresse.

— La mission dont vous m'honorez est difficile à remplir.

— Le duc n'aurait-il pas de goût pour Mlle de Blois?

— Je crains qu'il n'ait pour elle de l'éloignement.

— Mlle de Blois est aimable, pleine de vertu et de piété.

— Ce n'est pas à quoi Son Altesse s'attachera de plus.

— Elle est belle.

— Je partage à cet égard l'admiration de madame la marquise; mais je n'ai pas l'honneur de me rencontrer avec M. le duc en conformité de goût.

— N'importe, je vous crois habile à persuader, et vous réussirez; — alors, vous n'aurez qu'à choisir parmi les abbayes vacantes.

— C'est au nom du roi que me parle madame la marquise?

— Oui, monsieur. Demain, après la messe, tenez-vous sur le passage de Sa Majesté, vous recevrez ses ordres.

Dubois ne manqua point au rendez-vous.

Le roi, averti, lui confirma les intentions exprimées par la marquise. Mais, comme il l'avait prévu, il eut à combattre chez le duc de grandes répugnances. Mlle de Blois était langoureuse et pâle, et ce tempérament de garde-robe, comme disait le prince, n'éveillait chez lui que les idées de tisane et d'apothicaire. Il estimait sa modestie et sa pudeur, mais pour leur rareté seulement. Il fallut que le négociateur entrât dans des considérations politiques.

Le roi serait blessé du refus de son neveu; il l'éloignerait des affaires, de l'armée, de la cour. Son inimitié le poursuivrait jusque dans sa vie privée; adieu plaisirs et liberté. Enfin, à la mort de Monsieur, le nouveau duc d'Orléans pourrait être privé de toutes les prérogatives de son père.

Le duc réfléchit, et l'abbé entrevit le clocher de son abbaye.

Mais, avant d'aller plus loin, il ne serait pas hors de propos de donner le portrait de cet abbé qui va prendre dans l'histoire une place si importante.

C'était le fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde. Il avait fait ses études comme boursier dans un collège de Paris, puis avait rempli les fonctions de précepteur dans plusieurs familles. Un curé de Saint-Eustache se l'attacha.

« Ce curé, content de ce valet pour qui il ne pouvait rien faire, le donna à Saint-Laurent, précepteur du duc de Chartres. Saint-Laurent s'en accommoda et peu à peu s'en servit pour l'écritoire d'étude de M. le duc de Chartres; de là, voulant s'en servir à mieux, il lui fit prendre le petit collet, pour le décrasser, et de cette sorte l'introduisit à l'étude du prince pour l'aider à préparer ses leçons

à écrire ses thèmes, à le soulager lui-même à chercher les mots dans le dictionnaire. Je l'ai vu mille fois dans ces commencements, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres. Dans la suite, Saint-Laurent, devenant infirme, Dubois faisait la leçon, la faisait fort bien et, néanmoins, plaisait au jeune prince.

« Cependant Saint-Laurent mourut très brusquement, et Dubois, par intérim, continua à faire la leçon; mais depuis qu'il fut devenu presque abbé, il avait trouvé le moyen de faire sa cour au chevalier de Lorraine et au marquis d'Effiat qui avaient beaucoup de crédit sur le maître.

« De faire Dubois précepteur, cela ne pouvait se proposer de plein saut; mais ses protecteurs, auxquels il eut recours, éloignèrent ce choix, puis se servirent des progrès du jeune prince pour ne pas le changer de main et laisser faire Dubois, enfin ils le bombardèrent précepteur. » (Saint-Simon.)

Dubois, nous avons dit comment, sut captiver la faveur de son élève. Il eut recours à tous les moyens, il se fit le complaisant de ses défauts et de ses vices naissants, il se rendit l'homme indispensable qui nous connaît dans toutes nos faiblesses, pour qui on n'a plus de secret, sur lequel on se décharge de tous ennuis. Dubois servit surtout la paresse du prince. Jamais on ne vit serviteur plus actif. Il était vieux cependant et usé par la débauche.

« C'était, dit Saint-Simon, un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie, combattaient en lui à qui demeurerait le maître. Il mentait jusqu'à nier effrontément, étant pris sur le fait. Il s'était habitué à un bégayement factice pour se donner le temps de pénétrer les autres.... Une fumée de fausseté lui sortait par tous les pores. »

Ajoutez une intelligence souple, active, une extrême malice, mais aussi une grande puissance de travail, et vous aurez le portrait du précepteur du duc de Chartres, qui avait communiqué à son élève, — la cour du Palais-Royal aidant, — tout ce que la nature généreuse de celui-ci pouvait comporter de vices.

Endoctriné par lui, il se résigna à épouser Mlle de Blois, à ne rien dire à sa mère de son dessein et à se rendre à Versailles pour en faire part au roi.

Il y reçut de Louis XIV l'accueil le plus bienveillant, et le soir même, chez Mme de Maintenon, une entrevue lui fut ménagée avec Mlle de Blois.

— Ah! mon cher abbé, dit le prétendant en rentrant au Palais-Royal, qu'il te faudra d'activité pour me faire oublier l'insipidité d'une telle union.

Bref, le duc se maria, et Dubois eut son abbaye. Louis XIV donna à sa fille deux millions et une pension de deux cent mille livres. Il mit dans sa corbeille de noces un écrin de deux cent mille écus. Enfin il renouvela au duc de Chartres la donation, déjà faite à Monsieur, du Palais-Royal.

Les académies de peinture et de sculpture, qui tenaient leurs séances dans ce palais, durent le quitter pour s'établir au Louvre.

Enfin l'ex-roi d'Angleterre, Jacques II, réfugié à Saint-Germain, a donné la chemise au marié: Sa Majesté s'est enivrée du plaisir de voir servir un de ses sujets par un roi d'Angleterre.

L'union du duc de Chartres et de la fille de madame de Montespan, fut tout ce qu'elle pouvait être, d'après ce que nous connaissons du caractère et des mœurs des jeunes époux. Dubois resta en faveur, c'est tout dire.

La nouvelle duchesse, imbue de la morale facile et très tolérante des cours, s'accommoda tout naturellement des légèretés de son mari et se trouva heureuse de rencontrer en lui un seigneur aimable, bon vivant, plein d'égards pour elle, enfin supérieur en toutes façons à son père.

Huit ans plus tard, le duc Philippe mourut à Saint-Cloud, tué à soixante et un ans par l'apoplexie.

Personne ne pouvait regretter Monsieur.

Le roi en apprit la nouvelle en se rendant à Marly. Il n'en parut pas affecté, et le lendemain il fredonnait un air d'opéra en entrant chez Mme de Maintenon. La cour étudia dans l'attitude du maître le degré de tristesse qu'il convenait de faire paraître. Dans l'après-dîner, le duc de Bourgogne dit au duc de Montfort:

— Jouons-nous au brelan?

— Au brelan? Y songez-vous, mon prince, le corps de Monsieur est encore chaud.

— Je le sais, répondit le petit-fils de France, mais le roi ne veut pas que l'on s'ennuie à Marly.

Le deuil ne fut pas plus profond à Saint-Cloud et au Palais-Royal.

Le duc de Chartres prit le titre de duc d'Orléans. Le roi le maintint dans privilèges de Monsieur. Il eut des gardes, des grands officiers et même un chancelier. Sa cour fut composée de débauchés aimables, tels que la Fare, capitaine des gardes, Grancey, l'aumônier de Nesles, Clermont, de Polignac, et de criminels tels que le marquis d'Effiat. Ces féaux formèrent une troupe de chasseurs, dont toutes les femmes, jeunes et jolies, libertines ou disposées à le devenir, furent le gibier. Un seul limier eût suffi à cette chasse, l'abbé Dubois; mais il était secondé par le lieutenant de police d'Argenson. Ce magistrat poussait la complaisance jusqu'à placer une compagnie du guet à la porte des maisons de débauche où devait se rendre Son Altesse.

Cependant tous les loisirs du duc d'Orléans ne furent pas uniquement dépensés en folies. Pendant la paix, il prenait plaisir à l'étude des sciences et des arts. Il s'occupait de peinture, de musique surtout; il composa tout un opéra; enfin il étudiait la chimie et, par une inclination superstitieuse qui devait exercer une certaine influence sur sa conduite, il se donnait à l'alchimie. La mobilité de son imagination était extrême; il fallait qu'il essayât de tout. « Un des malheurs de ce prince, dit Saint-Simon, était d'être incapable de suite dans rien, jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Une espèce d'insensibilité le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses. Il était timide à l'excès. On n'obtenait rien de lui, ni grâce ni justice, qu'en arrachant par crainte ou par une extrême importunité. De là tant de manquements de paroles : on ne le croyait pas dès lors qu'il parlait de la meilleure foi. »

Très défiant, il ne croyait à la probité de personne. « Sur la religion, dit

encore Saint-Simon, je ne puis savoir que ce qu'il n'était pas, sans pouvoir dire ce qu'il était. Mais je ne puis ignorer son extrême malaise sur ce grand point et n'être pas persuadé qu'il ne se fût jeté de lui-même entre les mains de tous les prêtres et de tous les capucins de la ville, qu'il faisait trophée de tant mépriser, s'il était tombé dans une maladie périlleuse qui lui en aurait donné le temps. Son grand faible en ce genre était de se piquer d'impiété et d'y vouloir surpasser les plus hardis. Il était né ennuyé, et il lui était si accoutumé à vivre hors de lui-même qu'il lui était insupportable d'y rentrer.

En somme, peu de conscience et point d'âme. Pour vivre il lui fallait le mouvement des affaires ou le bruit de la débauche.

Vers la fin du trop long règne de Louis XIV, et lorsque celui-ci connut les revers, la guerre fit une diversion dans l'existence plus agitée qu'occupée du duc d'Orléans. Il prit part à la bataille de Turin, s'y battit vaillamment et y fut blessé grièvement.

La duchesse, sa femme, ayant appris qu'il avait perdu ses bagages dans la déroute qui suivit, mit en gage ses pierreries, estimées deux millions, et lui en envoya l'argent.

De retour à Paris, le duc, ayant encore le bras en écharpe et un bandeau sur le front, se présenta à Versailles. Le roi s'informa tendrement de ses blessures.

— Je vois avec peine, lui dit-il, que celle de la tête tarde à se guérir.

— Ce n'est rien, répondit spirituellement M. d'Orléans, mais je porte le plus longtemps que je puis cet appareil qui me couvre le front.

XVI

MORT DE LA DAUPHINE. — NOUVEAUX SOUPÇONS D'EMPOISONNEMENT. — LA TABATIÈRE DU DUC D'ORLÉANS. — MORT SUBITE DU DAUPHIN. — LES SOUPÇONS REDOUBLENT. — CONTREPOISON DONNÉ PAR LE DUC D'ORLÉANS.

Le 12 février 1712, Mme la dauphine mourut, enlevée à vingt-six ans par un mal subit et mystérieux.

Cette mort fut entourée de circonstances étranges qui provoquèrent des soupçons contre le duc d'Orléans.

N'était-il pas le fils d'un prince dont les amis avaient empoisonné la femme? M. d'Effiat n'était-il pas au Palais-Royal? Le duc ne s'occupait-il pas de chimie?... Dans le peuple, ne traitait-on pas Son Altesse de sorcier et d'empoisonneur?

Mais voici les faits dont les esprits furent frappés.

Dans le courant de l'année 1710, M. d'Orléans avait donné à la dauphine, Mme la duchesse de Bourgogne, une fort belle tabatière; au commencement de janvier 1712 cette boîte s'égara, et le 4 février la dauphine la retrouva remplie d'excellent tabac sur sa table de toilette. Elle y puisa à l'instant une prise, mais

quelques heures après elle fut prise de frissons avant-coureurs d'une fièvre ardente.

Préoccupée de la tabatière, elle en parla à Mme de Levi et la pria d'aller la lui chercher... on ne la retrouva plus.

Cette circonstance singulière produisit chez elle une certaine rumeur, elle en eut connaissance et recommanda le silence, disant qu'elle voulait que le roi ignorât qu'elle prenait du tabac.

Dans la soirée du 6 la dauphine se leva, malgré l'avis du docteur Chirac, et écrivit une lettre, elle se recoucha, le docteur vint et la saigna au pied. Le 7, un transport au cerveau survint, déterminé, dit-on, par une douleur sourde et fixe à la tempe. Deux saignées furent alors pratiquées aux bras, mais elles ne calmèrent point la douleur, qui se changea bientôt en une sorte de rage.

Dans la journée du 10, le mal parut se calmer un peu, mais la malade, extrêmement affaiblie, était en proie aux plus sombres pensées : — « Je m'éteins, disait-elle. Bientôt la cour me regrettera. Je vous vois déjà, mesdames, avec votre grand habit... Et puis le deuil sera jeté là, dans le coin d'une garde-robe, et je serai oubliée... comme tant d'autres princes qui ont respiré l'encens... quelques jours, quelques heures... après quoi, ils ont été dormir éternellement sous le marbre... Le dauphin!... oh! lui, quand je serai morte, je suis sûre qu'il épousera une sœur grise, ou bien une tourière des filles Sainte-Marguerite... »

Le même jour elle se confessa, puis pria son confesseur de brûler devant elle les papiers contenus dans une cassette qu'elle lui indiqua.

Pendant toute la journée du 12, le roi et le dauphin, fondant en larmes, restèrent à deux genoux au pied de son lit.

Elle pria son mari de lui pardonner et le roi de payer ses dettes. Vers le soir ses yeux prirent un subit éclat, elle leur tendit les mains en proie à une convulsion terrible.

— Souvenez-vous de moi quelquefois, murmura-t-elle encore.

On entendit un craquement dans toutes ses articulations... Elle n'était plus.

Après sa mort les bruits d'empoisonnement reprirent leur cours, et l'on se raconta l'histoire de la tabatière.

Les médecins Fagon et Baudin regardèrent le poison comme certain ; Maréchal en déclara les indices douteux ; Chirac seul prétendit que la princesse était morte de la rougeole... personne ne le crut.

Des bruits d'une autre nature, mais non moins tristes, se répandirent également. On dit que la princesse avait trahi le roi et la France, et que Louis XIV avait trouvé dans sa correspondance la preuve qu'elle livrait à son père des copies de nos plans militaires. Son amant, le duc de Fronsac, les démentit et affirma qu'elle avait le cœur vraiment français.

Cependant la mort n'avait pas cessé de planer sur Versailles.

Le lendemain du jour où la dauphine expirait, son mari fut saisi d'une forte fièvre. D'affreux symptômes se déclarèrent aussitôt, et cette fois les signes du poison parurent évidents. Le corps du prince se couvrit de tumeurs et de pustules livides. Il ressentait dans les entrailles un feu dévorant.



Le duc d'Orléans s'occupait de peinture.

Le 17 février au matin, il entendit un bruit sourd dans l'appartement situé au-dessus de lui... c'était le cercueil de sa femme que l'on clouait.

Les yeux de l'infortuné se remplirent de larmes.

— Un instant encore ! dit-il en élevant ses mains, et je te rejoindrai.

Il mourut à huit heures du matin.

A l'autopsie on trouva, dit-on, ses entrailles comme consumées.

Les soupçons d'empoisonnement redoublèrent, et tous se tournèrent encore vers le duc d'Orléans, que l'on accusa de vouloir supprimer la branche aînée pour arriver au trône. Ces accusations trouvèrent un écho dans le peuple.

Le 22 février, au moment où le duc d'Orléans sortait du palais pour se rendre à Versailles, une foule furieuse entoura sa voiture en criant : A la Grève, l'assassin, l'empoisonneur !...

Un homme, s'approchant, apostropha le duc :

— Philippe, le feu des bourreaux peut devancer celui de l'enfer. Tremble !...

L'officier des gardes, indigné de tant d'insolence, tira son épée et en blessa légèrement au bras le prophète de malheur.

Aux cris de celui-ci la foule joignit des imprécations et des huées.

L'affaire tournait mal pour le prince ; il le comprit, et avec beaucoup de sang-froid :

— Monsieur de Ravannes, cria-t-il en mettant la tête à la portière, pourquoi avez-vous frappé cet homme ?

« Tenez, mon ami, dit-il au blessé en lui jetant sa bourse. Faites-vous guérir et ne manquez pas de venir me voir au Palais-Royal.

La bourse, en s'étalant sur le pavé, fit une heureuse diversion, et le cocher en profita pour fouetter ses chevaux.

Le duc ne rencontra à Versailles que des visages glacés ou des regards hostiles.

Dans les pénibles entrevues qui se succédèrent, il eut besoin de tout son tact et de toute sa présence d'esprit pour éviter un éclat terrible.

Peu de jours après, le jeune duc de Bretagne, — troisième dauphin, — succomba de la même maladie que son père.

— Maman, disait-il à sa gouvernante en se sentant mourir, le voyage de Saint-Denis n'est pas un trop joli voyage !... »

Puis le duc d'Anjou, — quatrième dauphin, le futur Louis XV, — tomba malade en même temps que son frère. Il avait le corps et le visage tuméfiés ; ses petites lèvres refusaient le sein ; de continuelles convulsions tordaient ses membres : on le croyait perdu...

Alors Mme de Ventadour se rappela que Mme de Verrue, maîtresse du duc de Savoie, lui avait souvent parlé d'un contrepoison qui lui avait sauvé la vie. Mais elle ne connaissait pas ce contre poison.

Dans le même temps, Mme de Verrue, se trouvant chez la duchesse douairière, lui parla du même médicament.

— Attendez donc, répondit Madame, je crois que mon fils le connaît. Il est absent, je vais lui écrire par exprès.

Le soir même, en effet, le duc d'Orléans envoya le contrepoison.

La gouvernante du petit malade s'empressa, mais en secret, de lui faire prendre le remède, et quelques heures plus tard une amélioration sensible confirma son espérance.

Lorsque enfin, elle vit l'enfant hors de danger elle avoua à Louis XIV ce qu'elle avait pris sur elle de faire. Le roi l'embrassa, l'appela sa chère fille et voulut savoir de qui elle tenait cette drogue salutaire. En apprenant que c'était du duc d'Orléans, son front se rembrunit.

Un peu plus tard, rencontrant le duc, Sa Majesté, au lieu de le remercier, lui dit :

— Si vous l'aviez voulu, monsieur, ces quatre morts ne seraient pas arrivées.

Son Altesse Royale, un moment interdite, se remit cependant bientôt et répondit, en regardant Mme de Maintenon qu'il soupçonnait de le calomnier :

— Sire, si les moments que l'on a employés à m'accuser l'eussent été à me demander des secours, je les aurais donnés; mais on aimait mieux faire grand bruit des empoisonnements et se disposer à en profiter que de travailler à les prévenir.

Personne ne répliqua. Le duc poursuivit :

— Il est temps enfin que la source de tant de noirceurs soit mise au grand jour. Je viens, Sire, vous demander des juges. C'est avoir trop souffert d'humiliations. On sait que j'ai un laboratoire de chimie, où je m'occupe de quelques expériences avec Humbert. Tel est le prétexte dont on se sert pour m'accabler de calomnies auxquelles Votre Majesté croit volontiers. Eh bien, Sire, que Votre Majesté m'envoie en prison; que la chambre ardente soit rouverte pour votre neveu. On s'est efforcé de ternir ma réputation ; j'ai le droit d'exiger que des formes juridiques éclaircissent ma conduite. Humbert s'est déjà rendu par mon ordre à la Bastille, j'attends la lettre de cachet qui doit m'y envoyer moi-même.

Le roi troublé et indécis répondit :

— J'y réfléchirai.

Et sur cette parole grosse de menace, il rentra dans son arrière-cabinet.

Le jour même Louis XIV soumit cette déplorable affaire à un conseil secret. MM. de Pontchartrain et de Beauvilliers s'élevèrent vivement contre la mise en accusation d'un prince du sang qui eût été un scandale et eût diminué le prestige de la famille royale, non seulement en France, mais dans l'Europe entière. Ils firent prévaloir leur opinion. La lettre de cachet, déjà toute prête, fut anéantie.

Quant au duc d'Orléans, il céda aux instances de sa mère et renonça à demander des juges, mais il persista à exiger réparation de ses calomniateurs.

Le duc du Maine, fils naturel de Louis XIV, en était un des plus acharnés. Philippe d'Orléans se rendit à Sceaux, où il résidait, disant que la glace était rompue et qu'il fallait que sa justification jaillît de tous ses éclats.

Son Altesse entra sans se faire annoncer dans le salon où Mme du Maine régnait sur les poètes ses courtisans, et les adorateurs de ses minauderies. A son apparition, la surprise, l'inquiétude se peignirent sur tous les visages.

Il traversa le salon avec un salut muet et se dirigea vers le duc du Maine, debout près de la cheminée.

— Monsieur, lui dit-il très haut, il est bien temps, je crois, que nous ayons ensemble un mot d'explication, et je suis heureux qu'elle se passe en si nombreuse compagnie.

— Que signifie ceci ?... balbutia le duc déjà troublé.

— Cela signifie que je suis las des intrigues ténébreuses dont vous m'enveloppez et que vous allez les désavouer à l'instant, ou les soutenir l'épée à la main dans votre parc.

— Monsieur le duc, de grâce ! modérez-vous, voulut dire la duchesse qui s'était levée.

— Madame, répliqua dédaigneusement Philippe d'Orléans, il ne s'agit ici ni de couplets ni de bouts-rimés, veuillez, je vous prie, me laisser expliquer avec monsieur le duc.

— Enfin, monsieur, que prétendez-vous ? reprit M. du Maine.

— Je prétends qu'ici et partout où je le voudrai, vous démentiez les calomnies que vous avez fait courir contre moi au sujet des malheurs de la famille royale.

— Prince, vous êtes dans l'erreur, jamais je n'ai pensé que vous fussiez capable...

— Que faites-vous, monsieur ! interrompit la duchesse. Allez-vous descendre à d'humiliantes justifications ?

— Madame a raison, dit Philippe en portant la main à son épée. Suivez-moi, monsieur, et soutenez au moins en colonel général les injures que vous m'avez faites en jésuite.

— Mais du tout, prince, du tout, répondit le duc, pâle de terreur... Je suis prêt à reconnaître que vous êtes étranger à tant de malheurs.

— Oh ! monsieur, se récria la duchesse, vous me déshonorez...

— Mais, madame, je ne vous conçois pas ; je satisfais à ma conscience en rendant hommage à la loyauté de M. le duc d'Orléans. Oui, prince, je le répète, je vous tiens pour le plus homme de bien du royaume et je le répéterai partout où vous voudrez.

— Cela suffit, monsieur le duc.

Et Philippe d'Orléans sortit, tandis qu'on faisait respirer à la duchesse de l'eau de la reine de Hongrie.

X

LES DEUX COURS. — LES MŒURS DE LA RÉGENCE AVANT LE RÉGENT. — QUELQUES MAITRESSES DU DUC D'ORLÉANS. — LA GRANDVAL. — MADEMOISELLE PINET DE LA MASSONNIÈRE. — LA DESMARES. — LA FLORENCE.

Sous le poids de tant de deuils et de revers, la vieillesse de Louis XIV fut d'une morne tristesse que les victoires de Villars et le rétablissement de la paix ne parvinrent pas à dissiper.

Pour échapper aux regrets et à l'ennui, le roi septuagénaire se jetait dans une bigoterie idiote et s'efforçait de s'absorber dans ses pratiques.

Sa cour, pourrie de vices, mais tremblant toujours de lui déplaire, s'enveloppait d'hypocrisie et, pour être secrète, la corruption n'en était que plus affreuse. Princes et princesses entre eux, loin des regards du roi, étaient cyniques dans leurs mœurs, ignobles dans leur langage. La princesse de Conti et Mme la du-

chesse se reprochaient l'une à l'autre leurs galanteries et leur ivrognerie en se donnant les noms de sac-à-vin et de sac-à-guenilles. Les duchesses de Chartres et de Bourbon furent un soir à Marly surprises fumant dans des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde suisse. Mme de Berry se moquait de son mari, assez simple pour croire à la religion. C'était un bonhomme que ce duc de Berry, les dames d'honneur le tutoyaient : — Berry, va me chercher mon ouvrage, approche la table, ramasse mes ciseaux.

Au jeu, on gagnait ou l'on perdait des sommes folles. Il s'y trouvait un d'Antin qui prenait dans le chapeau de Monseigneur l'argent qu'il venait de gagner et le mettait dans sa poche.

La duchesse de la Ferté réunissait chez elle ses fournisseurs, bouchers, boulangers, etc., les mettait autour d'une grande table et jouait avec eux une espèce de lansquenet. « Elle me disait à l'oreille : Je les triche, mais c'est qu'ils me volent. » (Mémoires de Mme de Staël.)

L'abbesse de Maubuisson écrivait :

« En ce pays-ci, depuis que les femmes prennent du tabac et boivent des liqueurs fortes et le vin assez pur, elles sont fort raides. »

Mme de Nemours disait :

« Autrefois on était heureux quand son cocher n'était point ivrogne ; à l'heure qu'il est on est trop heureuse quand on a une belle-fille qui ne l'est pas. »

Un jour le roi exhortait la petite princesse de Conti, âgée de dix ans, à persévérer dans la piété : « On se moque de moi, dit-elle, quand je dis que je vais à confesse. »

Ainsi la corruption s'attaquait jusqu'aux enfants.

Le duc d'Orléans et sa cour, dont nous allons raconter les débauches légendaires, n'étaient donc pas des exceptions, et ce que l'on a appelé les mœurs de la Régence existait avant que Philippe II d'Orléans fût régent.

Philippe n'eut jamais de passions, il n'eut que des vices et des caprices ; et parmi ses nombreuses maîtresses, celles qui exercèrent sur lui un certain empire, les plus en faveur, ne dominèrent jamais que l'homme de plaisirs et jamais le prince. — Ceci est à son éloge. — Il n'aimait que les courtisanes et les choisissait d'ordinaire parmi les femmes de théâtre.

On sait que l'Opéra était de son temps au Palais-Royal. Il passait de son cabinet dans sa loge, où il avait fait placer un lit. Souvent il assistait au spectacle dans les bras de sa maîtresse ou bien il faisait appeler une des artistes dont le chant, ou la danse, ou la beauté l'avait séduit; c'était dans son costume qu'il la voulait. Grâce au goût des poètes pour la mythologie, il aima tour à tour toutes les divinités de l'Olympe, depuis Vénus et la jeune Hébé jusqu'à l'imposante Minerve. Nous avons parlé de sa première maîtresse, la petite Léonore, la fille du concierge du Palais-Royal; à celle-ci succéda une comédienne, la Grandval, « mais on s'opposa à cette intrigue parce qu'on la trouvait trop vieille et trop corrompue pour lui. » (Mémoires de Maurepas.) Dubois eût préféré le conduire dans la célèbre maison de la Fillon à lui laisser faire la connaissance d'une femme artificieuse ou par trop dépravée.

Après la Grandval, les chroniques galantes parlent de Mlle Pinet de la Massonnière.

« Ce fut dans ce temps-là, dit Maurepas, qu'il partit pour aller servir en Italie sous le maréchal de Catinat. Il s'arrêta quelque temps à Lyon, et y fit une maîtresse en passant, qui fut Mlle Pinet de la Massonnière, à quoi la mère consentit. Il fut obligé de partir pour l'Italie et laissa sa maîtresse grosse d'un fils dont elle accoucha.

« Il la vint retrouver à son retour d'Italie et proposa à la mère et à la fille de venir à Paris. Le père fit ce qu'il put pour l'empêcher; cette affaire lui donna même tant de chagrin qu'il en mourut. Par ce moyen, les deux femmes se trouvèrent maîtresses de leur volonté et partirent sur-le-champ pour Paris; mais elles trouvèrent M. le duc amoureux de la Desmares.

« Mlle de la Massonnière voulut s'en venger en prenant le prince de Robecq, qui lui promit de l'épouser. Celui-ci ramena la mère et la fille à Lyon, laissa sa maîtresse grosse et partit sans lui dire adieu.

« Ces deux femmes furent outrées; elles crurent, et surtout la mère, que le seul parti qui restait à prendre était de marier sa fille. Elle trouva M. Poncet, gentilhomme de Montélimart, capitaine de cavalerie, qui ne fit aucune difficulté d'épouser cette fille dont il a eu plus de deux cent mille écus de biens qu'il a dissipés. » (Mémoires de Maurepas.)

Pas de chance cette belle Pinet de la Massonnière!... Charlotte Desmares en eut davantage.

C'était une artiste distinguée qui avait succédé au Théâtre-Français à la célèbre Champmeslé. Elle excellait dans la tragédie... mais ce n'est pas de ce genre de talent que nous avons à parler ici. Cette grande artiste était une très jolie femme entourée d'un monde d'adorateurs et si tendre, si bonne qu'elle n'eût voulu voir souffrir personne pour elle, pas même son porteur d'eau. Elle était ainsi la première victime de sa sensibilité, elle se sacrifiait et, tout ayant beaucoup d'amants, elle ne semble pas en avoir eu pour elle-même.

Le premier objet de ses faiblesses fut le dauphin, mais elle ne fit avec ce ladre imbécile ni ses affaires de cœur ni ses affaires d'argent, et elle se rejeta sur Philippe d'Orléans. Elle eut de lui une fille. « Elle aurait bien voulu lui mettre sur le corps un autre enfant, mais il a répondu : « Non, celui-ci est par trop arlequin. » Elle lui demanda ce qu'il voulait dire par là. Il répondit : « Il est de trop de pièces différentes. » (Mémoires de la duchesse d'Orléans.) — « Je ne sais pas si elle ne l'a pas donné à l'électeur de Bavière, qui y avait travaillé de son côté et auquel cela a coûté la plus belle et la plus magnifique tabatière qu'on puisse voir. Elle était garnie de gros diamants. » (Mémoires de la duchesse.)

Cependant le duc s'était chargé de la petite fille, mais à la condition qu'elle serait élevée loin de sa mère et que celle-ci ne verrait jamais son enfant.

« Un jour, raconte Madame, elle l'a vue dans une loge. Les larmes lui vinrent aux yeux dans l'excès de sa joie. La fille est fort gentille, mais pas de beaucoup aussi jolie que la mère. »

« Mais tandis que la Desmares pleurait de ne pouvoir embrasser sa fille,

celle-ci, chez le duc d'Orléans, rougissait de l'avoir pour mère. Elle sortait d'un couvent de Saint-Denis lorsque son père la fit venir au Palais-Royal.

« Lorsque mon fils la fit venir, elle ne savait pas qui elle était, et lorsqu'il lui dit qu'il était son père, elle fut transportée de joie, car elle s'imagina être la fille de la Séry et la sœur du chevalier ; elle pensait aussi qu'elle serait reconnue ; mais quand mon fils lui eut dit que cela ne pouvait être et qu'elle était la fille de la Desmares, elle se mit à pleurer amèrement. » (Mémoires de la duchesse d'Orléans.)

Elle fut reconnue néanmoins, mais plus tard, à l'âge de seize ans; deux ans après son mariage avec M. de Ségur.

Le duc lui donna une dot de deux cent mille livres et mille écus de pension.

En même temps que la Desmares, le duc d'Orléans avait connu la danseuse Florence qu'il avait rencontrée au bal de l'Opéra. Elle avait pour amant en titre le greffier en chef de l'Hôtel de ville, et elle ne le quitta point pour le prince. Les Noëls de 1696 et 1697 sont pleins des amours de Florence et du duc d'Orléans,

« Elle devint grosse, rapporte Maurepas, et eut un garçon qui a été baptisé à Saint-Eustache, comme fils du sieur Coche, valet de chambre de M. le duc d'Orléans. C'est ce fils que M. le duc a reconnu depuis sous le nom d'abbé de Saint-Albin, à la sollicitation de Madame, qui l'aimait beaucoup. »

Ce Coche, dont parle Maurepas, était le favori du duc, il ne reculait, pour être agréable à son maître, devant aucun genre de service. Les solliciteurs devaient s'adresser à lui. Son crédit était considérable, heureusement pour le fils de la Florence dont l'abbé Dubois était l'ennemi juré.

Saint-Albin, avait, avec son père une ressemblance frappante, mais elle ne s'arrêtait pas à la physionomie, et les mœurs du jeune abbé étaient dignes du Palais-Royal. L'évêque de Soissons s'en plaignit au duc d'Orléans. Celui-ci fit sur-le champ venir son fils, lui fit une sévère réprimande devant cet évêque, et finit par lui dire qu'il ne convenait point à un petit abbé comme lui de mener une vie pareille à celle des grands prélats de l'Église de France, ajoutant qu'il devait attendre, du moins, qu'il fût évêque pour avoir une conduite aussi mauvaise que la leur. » (Maurepas.)

Nous attendrons que nous en soyons à la Régence pour parler des autres maîtresses de Philippe, les reines des soupers fameux que le duc, entouré de ses *roués*, présidait dans l'épanouissement de tous ses vices.

XI

MORT DE LOUIS XIV. — LA RÉGENCE. — LES SUPERSTITIONS DU RÉGENT. — UNE SCÈNE DE MAGIE.

Le 1er septembre 1715 mourut le roi Louis XIV. Pendant tous le mois d'août il avait été très malade. L'approche de l'heure suprême ne l'abattit pas. Tant qu'il conserva sa connaissance, tout se passa avec cette décence extérieure, cette

gravité, cette majesté qui avaient accompagné toutes les actions de sa vie, il y surnagea un naturel, un air de vérité et de simplicité qui bannirent jusqu'au plus léger soupçon de représentation et de comédie.

Le 26 août, il était déjà très faible, il se fit amener le dauphin et lui dit:

— Mon enfant, vous allez être un grand roi, ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments ni dans celui que j'ai eu pour la guerre; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. »

Il le tint longtemps sur son lit l'embrassant et le bénissant; ensuite il adressa ses adieux aux seigneurs de sa cour.

Le même jour, un paysan vint proposer aux médecins un élixir — « Fagon voulut dire quelque chose; ce manant, qui se nommait Lebrun, le malmena fort brutalement. Fagon, qui avait accoutumé de malmener les autres, et d'en être respecté jusqu'au tremblement, en demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir. Quelque temps après il se trouva plus fort; mais le pouls étant retombé et devenu mauvais, on lui en présenta une autre prise : « A la vie ou à la mort », dit-il, en buvant le verre. Le roi parut revenir. A cette nouvelle, la foule, qui depuis huit jours courait au soleil levant, quitta les salons du duc d'Orléans. »

L'amélioration ne se maintint pas, et Versailles fut de nouveau désert.

« Tout le monde, dit Saint-Simon, s'entassa dans les carrosses et s'enfuit. Louis vit ainsi le désert se faire autour de lui; même Mme de Maintenon, qui se retira à Saint-Cyr; même le P. le Tellier, qui abandonna son pénitent, naguère le puissant monarque qu'il était parvenu à affilier à son ordre. » Il resta seul avec le cardinal de Rohan et le curé de Versailles. Le dimanche 1er septembre à huit heures du matin, le roi, qui avait passé la nuit en prières, dit tout à coup : « Allons, voici le moment, je sens que la vie m'échappe; j'avais cru qu'il était plus difficile de mourir. » On entendit un soupir prolongé... Il avait vécu.

A neuf heures les salons du Palais-Royal ne pouvaient contenir la foule qui s'y portait.

Le 9, dans la soirée, le cortège funèbre sortit silencieusement de Versailles, traversa le bois de Boulogne et, par des chemins détournés, se rendit à Saint-Denis. Il ne se trouva point au convoi six personnes qui n'y fussent appelées par leurs fonctions.

Malgré les précautions prises pour éviter les insultes de la foule, le cortège rencontra dans la plaine des rassemblements qui buvaient, chantaient, riaient et le saluaient au passage de leurs couplets et de leurs cris de joie.

C'était la fin du règne des jésuites, et l'on parlait de mettre le feu aux maisons de ces pères avec les flambeaux du convoi.

Le nouveau roi avait cinq ans. Qui allait gouverner en son nom?... On parlait du duc du Maine. Louis XIV avait laissé un testament qui partageait le pouvoir entre ce dernier et Philippe d'Orléans.

Philippe convoqua le Parlement, et dans un discours très étudié et très



Le Palais-Cardinal, appelé Palais-Royal sous Louis XIV.

habile, dit que si le roi avait, dans son testament, mutilé les prérogatives de la régence, c'est qu'il avait cédé à des obsessions que personne n'oserait plus soutenir.

Louis XIV, dans un dernier entretien, lui avait dit : « J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages ; mais s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Et il demanda la régence et le droit de composer son conseil. Le Parlement, après une courte délibération déclara, (12 septembre 1715) M. le duc d'Orléans régent de France, ordonna que le duc de Bourbon, déclaré chef

du conseil sous l'autorité du duc d'Orléans, présiderait en son absence; que le duc du Maine conserverait la charge de surintendant de l'éducation du roi, mais sans autorité sur les troupes composant la maison de Sa Majesté, ni même sur celles de sa garde: le commandement de ces troupes demeurerait à M. le duc d'Orléans.

Le roi mineur, en son lit de justice, confirma ces dispositions.

Le pouvoir souverain auquel le duc venait de parvenir était depuis longtemps l'objet secret de son ambition.

Nous avons dit que, bien qu'il ne crût à rien, et malgré une impiété notoire, son imagination se laissait facilement impressionner par les plus bizarres superstitions. Il ne consultait pas seulement les alchimistes, mais les sorciers et tous lui avaient prédit qu'il régnerait après Louis XIV.

Il avait enfin osé interroger un devin sur la mort du roi.

Ce fut Mme d'Argenton (ou la Séry, comme on l'appelait, qui avait succédé à la Desmares) qui, flattant chez lui le penchant au merveilleux, introduisit un devin qui devait lui révéler l'avenir.

Saint-Simon rapporte ainsi cette curieuse scène de magie:

« La Séry avait chez elle une petite fille de huit ou neuf ans qui y était née et n'en était jamais sortie, et qui avait l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation.

« Entre autres fripons de curiosités cachées, M. le duc d'Orléans avait beaucoup vu en sa vie; on en produisit un chez sa maîtresse qui prétendait faire voir dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on voudrait savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette petite fille s'y trouva propre.

« Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passait alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyait et rendait ce qu'elle voyait à mesure. Cet homme prononçait tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et on le regardait avec succès.

« Les duperies que M. le duc d'Orléans avait souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à un de ses gens, à l'oreille, d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez Mme de Nancré, de bien examiner qui y était, ce qui s'y faisait, la position et l'ameublement de la chambre et la situation de tout ce qui s'y passait et, sans perdre un moment ni parler à personne, de le lui venir dire à l'oreille. En un tour de main, la commission fut exécutée, sans que personne s'aperçût de ce que c'était, et la petite fille, toujours dans la chambre.

« Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre, qui était chez Mme de Nancré et ce qui s'y passait. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce qu'y avait vu celui que M. le duc d'Orléans y avait envoyé. La description des visages, des figures, des vêtements, des gens qui y étaient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouaient à deux tables différentes, ceux qui regardaient, ou qui causaient, assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot, tout.

« Dans l'instant, M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir

tout trouvé comme la petite fille l'avait dit, et comme le valet qui y avait été d'abord l'avait rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

« ... Encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu de la chambre de Mme de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passerait à la mort du roi; mais, sans en rechercher le temps, qui ne pourrait se voir dans ce verre[1]. Il le demanda donc tout de suite à la petite fille, qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyait.

« Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles et de l'ameublement qui s'y trouva, en effet, à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit et qui était debout auprès de lui. Dans sa chambre, un petit enfant avec l'ordre (Louis XV), tenu par Mme de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avait vue chez Mlle de Séry. Elle leur fit connaître Mme de Maintenon, la figure singulière de Fagon, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, Mme la duchesse, Mme la princesse de Conti; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans; en un mot elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes et de domestiques, seigneurs ou valets.

« Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connaître Monseigneur, Mgr le duc de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point des personnes de telle ou telle façon. Elle répondit contrairement que non et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre, et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison.

« L'événement l'expliqua. On était alors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre étaient morts avant le roi. Ce fut la même chose de M. le prince, de M. le duc, de M. le prince de Conti, qu'elle ne vit point et vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse, mais jusqu'à l'événement, cela demeura dans l'obscurité.

« Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait.

« Alors ce ne fut plus dans le verre.

« L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête.

« Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner; il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête... Il était assurément alors bien

1. On lit cependant dans les Mémoires de Madame, mère du régent : « Un fou s'imagine qu'il peut faire voir un ange dans une chambre, et mon fils veut s'amuser de ce fou. Il va le trouver, et il lui demande combien de temps le roi a encore à vivre. »

éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait.

« Tout cela s'était passé à Paris, chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre. »

Tout cela, en effet, est très intéressant en ce qu'il recompose pour nous la vie intellectuelle de l'époque. A côté du sceptre qui gouverne la France, il y a donc une baguette magique. Mais ce sorcier inconnu qui nous propose son énigme n'est qu'un précurseur de charlatans et d'aventuriers illustres dont la fin du XVIIIe siècle fut peuplée. Bientôt sous Louis XV, nous verrons Saint-Germain, Casnoava, puis Cagliostro et Mesmer.

XII

LA JOURNÉE DU RÉGENT. — LES SOUPERS ET LES ORGIES DU PALAIS-ROYAL. — ROUÉS ET SOUPEUSES.

C'est à l'inépuisable Saint-Simon que l'on doit de connaître dans leurs détails intimes le jour et la nuit du régent. Fidèle à la méthode que nous avons suivie dans l'*Histoire des Tuileries*, et dont les lecteurs, paraît-il, nous ont su bon gré, nous nous bornons à citer les documents historiques, les ***témoins***, lorsque nous avons à rapporter des faits importants, ou à donner des portraits de personnages qui ont joué un grand rôle.

Nous laissons donc ici la parole à Saint-Simon, en nous bornant à faire remarquer qu'il dépeint le duc Philippe des premières années de la régence, alors qu'il était encore plein de vigueur. Plus tard, on assistera à sa décadence.

« Toutes les matinées étaient livrées aux affaires, et les différentes sortes d'affaires avaient leurs jours et leurs heures. Il les commençait seul avant de s'habiller, voyait du monde à son lever, qui était court et toujours précédé ou suivi d'audiences auxquelles il perdait beaucoup de temps ; puis ceux qui étaient chargés plus directement d'affaires le tenaient successivement jusqu'à deux heures après midi.

« Ceux-là étaient les chefs des conseils : la Vrillère ; bientôt après, Leblanc, dont il se servait pour beaucoup d'espionnages ; souvent Torcy, pour les lettres de la poste ; quelque fois le maréchal de Villeroi, pour piaffer ; une fois la semaine, les ministres étrangers, quelquefois les conseils ; la messe dans sa chapelle en particulier, quand c'était fête ou dimanche. Les premiers temps il se levait matin, ce qui se ralentit peu à peu et devint après incertain et tardif selon qu'il s'était couché.

Sur les deux heures, ou deux heures et demie, tout le monde lui voyait prendre du chocolat ; il causait avec la compagnie. Cela durait selon qu'elle lui

plaisait. Le plus ordinaire en tout n'allait pas à demi-heure. Il rentrait et donnait audience à des dames et à des hommes, allait chez Mme la duchesse d'Orléans, puis travaillait avec quelqu'un, ou allait au conseil de régence; quelquefois il allait voir le roi; le matin rarement, mais toujours matin ou soir, avant ou après le conseil de régence et l'abordait, lui parlait, le quittait avec des révérences et un air de respect qui faisaient plaisir à voir, au roi lui-même, et qui apprenaient à vivre à tout le monde.

« Après le conseil, ou sur les cinq heures du soir, s'il n'y en avait point, il n'était plus question d'affaires; c'était l'Opéra ou le Luxembourg, s'il n'y avait été avant son chocolat, ou aller chez Mme la duchesse d'Orléans, où quelquefois il soupait, ou sortait par ses derrières, ou faire entrer compagnie par les mêmes derrières, ou, si c'était en belle saison, aller à Saint-Cloud ou en d'autres campagnes, tantôt y souper, tantôt au Luxembourg ou chez lui.

« Ses soupers étaient toujours en compagnie fort étrange. »

Cette compagnie se composait de femmes plus que galantes, et de *roués*.

Ce nom de *roués* est de l'imagination du régent et voulait dire que ses convives, par leurs vices, avaient tous mérité le supplice de la roue. Ceux-ci acceptèrent gaiement le surnom, « pour se distinguer de leurs valets qui ne sont que des pendards », disait-on.

Il y eut les anciens et les nouveaux; ceux qui dataient du règne de Louis XIV et ceux qui vinrent après. La plupart avaient un surnom. Il en faut citer quelques-uns :

La Fare, *le Bon Enfant* ou le *Poupard*, capitaine des gardes du duc et arbitre de ses plaisirs; Fargis, *l'Escarpin;* Canillac, *la Caillette triste*, type de roué diplomate; Brancas, *la Caillette gaie*, un des plus spirituels débauchés; Broglie, *le Brouillon;* Nocé, *Braquemardus de Nocendo*, gentilhomme de la chambre de M. le duc, humoriste spirituel et caustique.

Nommons encore l'abbé de Grancey, aumônier du Palais-Royal; Polignac, de Nesles, d'Effiat, de Simiane, Clermont, Conflans, Noailles, Fontenelle.

Chacun d'eux mériterait ici un croquis, mais ils sont trop nombreux, et après eux les dames réclament une place. L'élément féminin se renouvelait souvent; puis il était de deux sortes : les premiers rôles et les comparses, les soupeuses attitrées et les beautés choisies un peu partout, celles des premières heures, du souper, et celles de la fin de la nuit, de l'orgie. Les plus fameuses furent les maîtresses du régent : Mme de Parabère, *le petit Corbeau noir*, ou *le Gigot;* Mme de Sabran, ou *l'Aloyau*, Mme de Berry ou *Joufflotte*, fille du régent, Mmes d'Averne, de Phalaris; puis des filles d'Opéra : la Dupré, la de Roy, les deux Souris et cent autres.

Tout était permis aux soupers du régent, pourvu que l'on fût gai, spirituel, libertin, et que l'on ne parlât point politique. L'esprit le plus rond et le plus franc était le meilleur, les saillies les plus gauloises étaient les plus goûtées. Point de gêne. On buvait sec; les dames les premières, comme Mme de Gèvres, digne femme du gouverneur de Paris, qui mettait sur les programmes de l'Hôtel de ville : *« Beaucoup boire. »*

Roués et rouées formaient une sorte de franc-maçonnerie des vices et du plaisir. En entrant, ils laissaient leurs titres, leur sérieux et leur pudeur à la porte.

Les convives étaient introduits par Coche et deux valets surnommés les *Mirebalais*. On se plaçait à sa guise. Le régent et ses amis se servaient eux-mêmes afin d'être plus libres, et même faisaient de la cuisine.

« Mon fils sait faire la cuisine, dit Madame d'Orléans, c'est une chose qu'il a apprise en Espagne. »

« La chère, exquise, s'apprêtait dans des endroits faits exprès, de plain-pied, dont tous les ustensiles étaient d'argent; eux-mêmes mettaient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers. » (Saint-Simon.) Le vin préféré était le champagne. On buvait peu de liqueurs. Le vin autorisait et excusait tout, même la promiscuité des favoris et des maîtresses. Le régent ne connaissait pas la jalousie, il riait des tours que lui jouaient ses maîtresses. M. de Soubise disait : De quoi se plaint donc M. le duc? N'ai-je pas permis à sa maitresse, Mme de Nesle, d'aller coucher avec lui?

Et Madame d'Orléans :

« Je soutiens à mon fils que, de sa vie, il n'a été amoureux et que son amour ne consiste que dans la débauche. — Il répond : Il est vrai que je ne saurais être comme un héros de roman, mais j'aime à ma mode. — Je réponds : Votre mode est d'aller comme à votre chaise percée.

« Chez mon fils et chez ses maîtresses, tout va tambour battant, sans la moindre galanterie. Cela me rappelle les vieux patriarches qui avaient beaucoup de femmes. Mon fils a beaucoup du roi David. Il a du courage, de l'esprit, il est musicien, petit, brave, et il couche volontiers avec toutes les femmes. »

Naturellement, les roués imitant leur maître, les galanteries étaient plus variées que les mets. Tous pour toutes; toutes pour tous. On se trompait et l'on se retrouvait comme on pouvait.

Nous laisserons à d'autres d'essayer de prêter de l'esprit à cette bande joyeuse, de mettre en scène la Caillette gaie et le Petit Corbeau noir, Broglie aux propos obscènes et la Sabran aux propos amers; la Sabran qui a dit un jour :

« *L'âme des princes me paraît faite d'une boue à part, la même qui sert pour l'âme des laquais.* »

Et que deviendrions-nous quand le souper tournait à l'orgie? Quand on éteignait les lumières et surtout quand par surprise on les rallumait? Vers la fin d'un souper, « La Fare nous proposa de montrer une lanterne magique de sa composition. On prépara l'appartement et il nous fit passer en revue une partie des gravures de l'Arétin sur lesquelles il avait fait des couplets analogues [2]. Mais au dernier tableau de ces obscénités, la lumière s'éteint. On s'agite, on s'égare dans les ténèbres. Quelqu'un dit qu'il va demander des flambeaux et l'on a du temps à mettre à profit.

Mais tout à coup une armoire à deux battants s'ouvre, garnie de flambeaux,

1. Vie privée du duc de Richelieu.

et sa lumière imprévue révèle des tableaux vivants qui n'ont rien à envier à ceux de la lanterne magique.

Ce fut après cette séance que le régent voulut que la Fare lui coupât la main droite.

— Mon ami, lui dit-il, je te prie de me faire un plaisir.

— Je suis prêt, monseigneur. Que désirez-vous?

— Que tu me coupes la main droite.

— Quelle plaisanterie!

— Du tout : c'est très sérieux, et je t'ordonne positivement de me couper la main.

— Monseigneur, je n'y consentirai jamais.

— Comptez donc sur les amis! soupira le régent... Tous des ingrats.

— Mais Votre Altesse n'y songe pas. Et pourquoi vous couper la main?

— Pour la purifier. Cette lanterne magique, cette obscurité... ces femmes... ces caresses... oh! la Fare, coupe-moi cette main, te dis-je.

— Monseigneur! monseigneur!... Je ne vous comprends pas.

— Eh bien, sens, dit-il, en mettant sa main sous le nez de la Fare. As-tu senti? As-tu compris?... Coupe donc, te dis-je.

Mais la Fare tint bon jusqu'à ce que le prince fût arrivé près de son lit.

A défaut de la lanterne magique, d'autres plaisirs terminaient le souper. Chaque convive en inventait. Mme de Tencin imagina les tableaux vivants du paradis terrestre. C'était d'une exécution bien facile, il n'exigeait en fait de costumes et d'accessoires qu'une feuille de figuier.

Cependant on trouva cette feuille de trop pour des ballets dansés par l'élite des sujets de l'Opéra. Quant au maillot et à la jupe de théâtre, ils auraient été ridicules dans une réunion où l'habillement complet d'une dame ne pesait pas douze onces!...

« Enfin, lorsque l'ivresse complète avait mis les convives hors d'état de parler et de s'entendre, ceux qui pouvaient encore marcher se retiraient. On emportait les autres. Et tous les jours se ressemblaient. Le régent, pendant la première heure de son lever, était encore si appesanti, si offusqué des fumées du vin, qu'on lui aurait fait signer ce que l'on aurait voulu. (Mémoires secrets de Duclos.)

Tout cela se passait à huis clos, mais le public ne l'ignorait pas, et le Palais-Royal apparaissait aux Parisiens comme un laboratoire d'infamies et de crimes, « comme une île infâme retranchée au milieu des misères publiques; véritable Caprée, où cependant manquait un Tibère. » (Lemontey.)

Les soupers du Luxembourg faisaient diversion à ceux du Palais-Royal; le Luxembourg était la résidence de la duchesse de Berry, *Joufflotte*, la fille aînée du régent. Son père lui avait donné cinquante gardes à cheval, et ses mœurs plus que légères autorisaient à penser que ces gardes avaient près d'elle un service de nuit. « Mais les scrupules, dit-elle, ne sont faits que pour le vulgaire. »

Les soupers du Luxembourg ne le cédaient en rien à ceux du Palais-Royal. La princesse Joufflotte, qui prenait plaisir à amener des filles à son père, avait

soin de garnir sa table de ces beautés faciles que le prince aimait à trouver partout.

L'été, pendant les grandes chaleurs, Philippe et ses roués allaient faire médianoche aux Tuileries ou au bois de Boulogne. Dans ces promenades aux flambeaux, les rouées rivalisaient de toilettes et de déshabillés lascifs. Elles y réalisaient, dit Math. Marais [1], une ancienne prophétie :

Quand on verra femme rasée,
Corps en sac, cul en panier.
On verra la France ruinée,
Par le papier [2].

» Pour entendre cette prophétie, il faut savoir qu'à présent toutes les femmes se font raser la tête et ne gardent que quelques cheveux courts par derrière, qu'elles font friser et qu'elles appellent un *tignon.* Le corps en sac, c'est qu'elles vont partout, et même dans les églises, avec des robes longues, boutonnées et point troussées, qu'elles appellent un sac. Le *cul en panier,* c'est que depuis deux ou trois ans elles portent sous leurs jupes, pour les rendre plus arrondies et moins plates, une sorte de vertugadin qui s'élargit fort par le bas et qu'elles ont prises des femmes anglaises. » Les sacs se boutonnaient du haut en bas avec des diamants.

Cependant les joies du régent n'étaient pas toujours sans mélange. « On a parlé d'une aventure de nuit arrivée aux Tuileries où le régent se promenait avec ces dames. Il fut insulté par trois hommes qui le traitèrent mal et sa maîtresse aussi. M. de Biron voulut aller auprès. Ils lui dirent qu'il faisait là un vilain métier et qu'ils ne lui conseillaient pas de les suivre et qu'il n'irait pas jusqu'à la porte. Il s'en retourna paisiblement. Et depuis ce temps-là, la porte des Tuileries a été fermée à dix heures. » (M. Marais.)

Nous en resterons là sur ce sujet ; plus loin, lorsque nous reprendrons la galerie des grandes maîtresses du régent et aussi quand nous aurons à parler de la banqueroute, nous aurons encore l'occasion de raconter quelques soupers.

Afin de varier, autant que possible, cette longue peinture de scandales, parlons de la famille du régent.

XIII

LA FEMME DU RÉGENT. — SES TROIS FILLES. — LE DUC DE CHARTRES.

On se souvient que le duc Philippe avait été marié, encore adolescent et malgré lui, à Mlle de Blois qu'il n'aimait pas. Cette princesse, de son côté, avait dit : « Je ne me soucie point qu'il m'aime, mais qu'il m'épouse. »

1. Journal de Mathieu Marais, 16 août 1720.
2. La banque de Law.



Soutenez au moins en colonel général les injures que vous m'avez faites en jésuite.

D'ailleurs, à cette époque, l'amour dans le mariage n'est plus du tout à la mode et passerait pour ridicule [1]. » Les deux époux vécurent sur le pied d'une mutuelle tolérance. Froide, nonchalante, cette grande *lendore*, comme disait le duc, n'était pas jalouse de la personne de son mari, mais seulement de son autorité dans la famille. De ce côté elle eut toute satisfaction : elle gouverna sa maison et vécut à sa guise.

Elle passait son temps à se parer ou à jouer au lansquenet, quand elle ne restait pas couchée sur son sofa, à moitié nue.

1. Mémoires de Madame.

Elle consentait à donner des enfants à son mari, mais ne s'offensait pas qu'il en eût de ses maîtresses. Elle recevait Mlle de Séry et permettait à sa fille aînée d'en faire sa compagnie. Elle accueillait chez elle Mme de Parabère « grosse à pleine ceinture. » Elle lui permettait tout, sauf de critiquer ses pots de chambre.

« Grande tracasserie au Palais-Royal entre le régent et la régente, écrit Math. Marais. La princesse se plaint que Mme de Parabère est venue dans son petit jardin et dans sa garde-robe et qu'elle s'est moqué de ses pots de chambre. Elle a beaucoup pleuré et elle a pris le parti de se retirer à l'abbaye de Montmartre. Elle se plaint aussi du retour de sa fille, Mme de Modène, que l'on attend, et ne veut pas revoir sa fille dont elle se croyait défaite. »

Tendre mère !... Mais elle trouvait que c'était assez de mettre les enfants au monde sans avoir encore à s'occuper de leur éducation. Son fils, encore enfant, courait les bals masqués de l'Opéra, entretenait la petite Gumaut, en tombait malade ; elle ne s'en souciait aucunement.

Quant au régent, qui se souvenait de ses premières armes, en voyant son fils alité, il se contentait, pour toute morale, de lui dire : « Il faut nous ménager, nous ne sommes pas de fer. »

Mais s'il négligeait son fils, le régent s'occupait trop de ses filles.

Il nous répugne d'avoir à rapporter certaines monstruosités, mais cependant nous ne pouvons les passer sous silence. Le lecteur nous saura gré, nous l'espérons, d'en avoir parlé sans nous y être arrêté complaisamment.

En 1717, la duchesse de Berry, veuve depuis longtemps, eut un enfant qui, dit-on alors, offrait tout à la fois deux degrés de la descendance directe du régent. Voici le couplet qui courut :

Enfin votre esprit se guérit,
Des craintes du vulgaire,
Belle duchesse de Berry,
Achevez le mystère.
Un nouveau Loth vous sert, mère des Moabites,
Donnez-nous promptement un peuple d'Ammonites [1].

Le duc d'Orléans fut très irrité de ces vers. Il apprit qu'ils étaient du jeune Arouet de Voltaire. Mais ce poète nia l'épigramme d'une manière si originale qu'il désarma le prince. Il lui fit remettre les vers suivants par M. de Brancas :

Non, monseigneur, en vérité,
Ma muse n'a jamais chanté
Ammonites ni Moabites,
Brancas vous répondra de moi :
Un homme instruit chez les jésuites,
Des peuples de l'ancienne loi
Ne connait que les Sodomites.

1. Voici le passage de la Bible auquel il est fait allusion :

« Loth habita sur la montagne avec ses deux filles. Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous, selon la coutume de tous les pays. —

La duchesse fut accouchée clandestinement et il n'en fut plus question ; mais deux ans plus tard, le même cas s'étant présenté, elle eut recours à des pratiques abortives, qui lui furent funestes. Dans le courant du mois de mai 1719, elle fut délivrée d'un enfant mort et déjà en décomposition. Elle tomba malade et succomba le 21 juin au château de la Meute. Le second enfant était de M. de Riom.

On plaignit cette pauvre princesse Joufflotte morte si jeune, à vingt-quatre ans ; elle n'était pas méchante, mais qu'elle était débauchée !

Comme ses sœurs...

Mlle de Valois, Mlle d'Orléans, étaient aussi de très bonnes personnes, mais elles étaient de leur temps et de la cour, et ne s'élevaient pas d'un degré au-dessus de la dépravation générale.

Mlle de Valois avait pour amant le duc de Richelieu, qui n'était ni beau ni très intelligent, et dont le mérite aux yeux des femmes était le mépris cynique qu'il affectait d'avoir pour elles.

Ainsi les souteneurs de barrière se font aimer des filles par leur brutalité.

Quand Chamfort écrit : « L'amour est l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes » il décrit en deux lignes l'amour des faux don Juan et des filles de son époque. Le faux don Juan qui avait séduit Mlle de Valois rencontra un rival dans le duc Philippe, à qui sa fille aînée ne servait plus que d'entremetteuse. Ce caprice monstrueux fut de courte durée et le duc tourna ensuite ses vues vers sa seconde fille, Mlle d'Orléans. Cette princesse non moins jolie que sa sœur et plus spirituelle que l'aînée, n'opposa qu'une courte résistance aux désirs de son père, ne lui sacrifiant qu'un goût fort vif, mais aussi volage, pour toutes les jolies femmes de chambre qu'elle avait auprès d'elle. La passion fut mutuelle, mais dura peu. Mlle d'Orléans ne pouvant supporter l'idée de se voir préférer, outre Mme de Parabère, soit une danseuse d'Opéra, soit une fille des cuisines du Palais-Royal, s'avisa de scrupules tardifs et révéla tout à la duchesse d'Orléans.

« Il est trop difficile, dit la jeune princesse à sa mère, de vivre avec mon père, non comme une fille ni comme une amante, mais à la manière de ses conquêtes de coulisses ou de magasins. [1] »

Elle déclara ensuite qu'elle désirait se retirer dans un couvent.

Quelques jours plus tard, étant à Saint-Cloud près de sa grand'mère, elle lui demanda la permission d'aller faire ses dévotions à l'abbaye de Chelles. Elle s'y rendit avec sa gouvernante, mais le soir, au lieu de revenir, elle écrivit à ses parents qu'elle était décidée à se faire religieuse.

Vainement le duc employa-t-il tous les moyens pour la faire changer de résolution, elle fut inébranlable.

Viens, donnons du vin à notre père et couchons avec lui afin que nous conservions la race de notre père, etc. — « Ainsi les deux filles de Loth conçurent de leur père. L'aînée enfanta un fils et l'appela Moab. C'est lui qui est le père des Moabites. La plus jeune enfanta un fils aussi et appela son nom Ben Hammi (Genèse, chap. XIX).

1. *Chronique de l'Œil-de-bœuf.* Touchard Lafosse.

En effet, en 1718 Mlle Adelaïde d'Orléans prit le voile. La cérémonie fut magnifique. Les plus riches tentures du garde-meuble garnissaient l'église de Chelles ; une partie des diamants de la couronne avaient été montés au soleil du saint-sacrement ; plus de cinquantes évêques remplissaient le chœur. Ce spectacle ravit à tel point une naïve provinciale qu'elle s'écria :

— N'est-ce pas ici le paradis?

— Eh non, madame, répondit quelqu'un, il n'y aurait pas tant d'évêques.

La novice, parée comme pour un bal, vit tomber sans regrets à ses pieds ses élégantes parures. Elles étaient inutiles aux plaisirs nouveaux que lui réservait le couvent, et qui déjà avaient adouci son noviciat. En effet la nouvelle religieuse, en dépit de l'abbesse, Mme de Villars, femme d'une piété sérieuse, avait introduit à Chelles tous les plaisirs mondains. Peu de temps après la prononciation des vœux de la fille du régent, Mme de Villars se démit en faveur de cette dernière et se retira chez les bénédictines de la rue Cherche-Midi, avec une pension de douze mille livres que paya le duc d'Orléans.

La nouvelle abbesse bannit alors toute contrainte. Dans son salon, rendez-vous des religieuses les plus jolies et les moins soucieuses de la règle, on faisait de la musique profane et de la peinture. Aux concerts succédaient des soupers.

Les clôtures de l'abbaye avaient été abattues. Enfin le scandale devint tel, que le régent lui-même fut obligé d'intervenir.

Quand l'abbesse écrivait à son père, elle ne manquait jamais de mettre au-dessous de sa signature : *Épouse de Jésus-Christ*, ce qui fit dire un jour au prince : — Je ne sais pas, mais je ne me crois pas au mieux avec mon gendre.

La *Chronique de l'Œil-de-bœuf* résume d'une façon très complète et très spirituelle l'existence de l'abbesse de Chelles :

« Les goûts de Madame l'abbesse produisent une suite d'anecdotes des plus singulières, bizarres ou plaisantes.

Il y a quelque temps un accès de dévotion étant survenu à Marie-Adélaïde d'Orléans, elle prit tout à coup en horreur la musique, déchira ses partitions, brisa harpe, clavecin, guitare et jeta tout au feu en faisant chanter le *Veni creator* à toute la communauté. Le lendemain madame la supérieure bâilla ; le surlendemain elle déclara hautement qu'elle s'ennuyait ; le troisième jour on vit arriver de Paris un chariot chargé d'instruments et de cahiers de musique avec une calèche de laquelle descendit un chanteur de l'Opéra, qui venait remettre l'abbesse sur le ton de l'harmonie.

« Quand l'acteur fut reparti, une nouvelle atteinte de mélancolie obscurcit le front de Mme de Chelles : Un soir après souper, elle annonça qu'elle voulait visiter le tombeau qu'elle avait fait creuser pour elle. Une longue file de religieuses, ayant chacune un flambeau à la main, se dirige à onze heures du soir vers l'église du couvent. Les jardiniers munis de pinces soulèvent la dalle qui recouvre l'entrée du caveau funéraire. On y descend avec une échelle. Les assistants se rangent en cercle autour du sépulcre ouvert. La princesse s'y couche, se place, s'arrange, se croise les bras, comme si elle était morte, déclare qu'elle est satisfaite de son lit éternel et va se coucher dans un lit plus doux.

« Toutes les fantaisies d'Adélaïde d'Orléans ne sont pas aussi extraordinaires : il est des saisons durant lesquelles la communauté se remplit d'ateliers, où des ouvrières venues de Paris s'occupent à toutes sortes d'ouvrages de broderie, de lingerie, de modes. On pense bien que les jeunes personnes appelées de la capitale pour enseigner aux sœurs ces divers travaux leur apprennent bien autre chose ; mais c'est à peu près sans inconvénient pour des nonnes habituées à peindre en pied des Hercule et des Ajax. La supérieure s'exerce tour à tour dans tous les métiers ; elle travaille à la forge, à l'étau, à l'étable, fait des fusées volantes, des feux d'artifice et paraît quelquefois noire comme une charbonnière devant ses religieuses. Dans d'autres moments vous voyez la princesse tresser des cheveux d'un doigt agile ; elle s'est réservée le droit exclusif de fabriquer les perruques de son confesseur.

« De temps en temps les armes occupent Mme de Chelles. N'ayant habitué aucune des novices à manier le fleuret, elle passe des heures entières à tirer contre la muraille ; ou bien, saisissant une paire de pistolets que son père lui a donné, elle tiraille dans les cloîtres et fait mourir de peur les vieilles mères agenouillées à leur prie-Dieu.

« Viennent ensuite à Chelles des savants, des théologiens. Adélaïde d'Orléans parle avec les uns astronomie, physique, chimie, médecine, mathématiques ; avec les autres elle discute sur les conciles, les schismes, les bulles ; en un mot cette princesse est universelle comme son père. »

L'auteur des Chroniques oublie les plaisirs de la chasse. L'abbesse de Chelles, en grand costume chassait à cheval, avec ses favorites. L'abbaye avait une meute et une écurie.

Le régent eut encore d'autres filles et il est juste de dire qu'elles ne firent pas parler d'elles. Laissons-leur le bénéfice du silence que leur accorde l'histoire.

XIV

LES RUSSES AU PALAIS-ROYAL. — PIERRE LE GRAND. — LE RÉGENT SE MOQUE DE LUI-MÊME ET DE SON GOUVERNEMENT. — LE PRINCE RADZIWIL.

Ce fut au milieu de cette corruption et de ces folies qu'apparut à la cour de France une figure gigantesque et encore à demi barbare, le créateur de la Russie, Pierre le Grand. Il venait pour étudier de près notre civilisation et nous demander notre alliance. On lui rendit les plus grands honneurs, mais on ne comprit point ce génie brut et colossal, et on s'amusa de ses manières étranges et de celles de sa petite cour.

Les carrosses incommodaient Pierre Ier : il s'en fabriqua un lui-même. Ayant rencontré sous une remise la caisse vermoulue d'une espèce de phaéton, il la fit lier avec des cordes sur deux longues solives et en chargea les chevaux en forme de litière.

La cour du czar s'établissait les après-midi autour de tonneaux de bière, mis en chantier à l'entrée du jardin du Palais-Royal, où l'on éleva depuis les bar raques des galeries de bois et enfin la galerie d'Orléans. Ce lieu en garda longtemps le nom de *camp des Tartares.* Les russes se grisaient avec de la bière et de l'eau-de-vie. « Toute la maison du czar, dit Dulybois, s'est enivrée pour célébrer Pâques. » A l'Opéra, le czar demanda de la bière et ce fut le régent qui lui offrit le verre et la serviette.

Il était avide de tout voir ; il ne trouva à admirer que le passé ; le reste lui parut si misérable qu'en s'éloignant il annonça la décadence et la ruine prochaine du peuple français.

Il avait prédit juste pour la cour ; noblesse et royauté se mouraient.

Le régent du reste était le premier à en convenir. En voici la preuve :

« Il fut admiré un jour de toute la compagnie de Mme d'Averne, sa maîtresse, où il fit une critique piquante de tout son caractère et des ministres qui étaient alors en place.

Ce qu'il dit de lui-même fut d'un goût singulier, et si nouveau que tout Paris admira ses talents dans l'art de la médisance ; et les méchants, et les autres de l'ancienne cour, toujours déconcertés des facéties du prince, le furent aussi de celles que je vais raconter.

« Le duc d'Orléans vint un jour chez Mme d'Averne, dont l'hôtel était le rendez-vous des beaux esprits du temps, et, se voyant environné de gens de lettres, d'artistes distingués et de seigneurs de la cour, il fit en présence de tout ce beau monde la critique la plus amère de son gouvernement; il supposa pour cela une brochure et dit à la compagnie qui l'écoutait toujours passionnément :

« Mesdames, les Français sont bien méchants d'écrire contre moi des libelles où je suis encore déchiré à belles dents, moi et tous les ministres aussi ; ils feignent que le czar ayant trouvé le gouvernement français plus sage que celui des autres États qu'il a parcourus, a envoyé exprès en France un ambassadeur pour me prier de l'aider de mes conseils. L'ambassadeur me fait un grand éloge de la part de son maître et me fait répondre :

« Sa Majesté czarienne, monsieur, me fait bien de l'honneur d'avoir si bonne opinion de ma capacité : je ne le mérite pas. Louis XIV, jaloux de moi, m'a éloigné de ses conseils ; mes études se sont bornées aux belles-lettres, à la chimie, à la peinture, à la musique. Ma naissance, il est vrai, m'a appelé à la régence ; mais je ne me mêle du gouvernement que pour penser le soir, quand je suis ivre, avec mes compagnons de plaisir, à faire des édits qui annulent ceux de la veille. Je suis fâché de ne pouvoir aider votre maître dans ses grands projets : mais voyez le cardinal Dubois.

Le cardinal Dubois.

« L'ambassadeur parlant à Dubois, qu'il avait été trouver de la part du prince, le cardinal lui dit :

« Il a voulu rire sans doute, le duc d'Orléans, en vous envoyant à moi. Où veut-il que j'aie appris à si bien gouverner? Je suis le fils d'un apothicaire de village, j'ai commencé à Paris par être, en Sorbonne, laquais d'un docteur. Ma bonne fortune m'a fait sous-précepteur du Régent. Il m'a accablé de dignités, sans m'en donner la capacité. D'ailleurs je suis rongé de v... qui me consume et m'empêche, quand j'en aurais l'habileté, de me mêler des affaires de France. Allez donc voir M. le garde des sceaux et les secrétaires d'État.

« L'ambassadeur alla voir tous ces messieurs qui lui répondirent comme suit :

M. d'Armenonville, garde des sceaux.

« Est-ce comme garde des sceaux, monsieur l'ambassadeur, ou comme financier que vous venez me consulter? Je vous dirai que je n'ai guère connu que l'état de mes finances domestiques et jamais celles du roi; et comme garde des sceaux, on m'envoie sceller tout ce qu'on veut, sans qu'il me soit même permis de lire. Je ne suis qu'un homme de bonne volonté.

M. de Maurepas

« Je serais charmé d'être utile à Sa Majesté czarienne, dit-il à l'ambassadeur de Russie; mais qu'elle ait la bonté de me laisser m'instruire moi-même. J'ai de l'esprit, de l'envie d'apprendre, de l'amour pour le roi et pour l'État : mais je sors du collège et je n'ai vu d'autre marine qu'un vaisseau qui remontait la Seine, il y a deux ans, et ceux qu'on fait faire, hauts de deux pieds, pour amuser les enfants de mon âge. Je ne désespère pas cependant de me rendre utile à Sa Majesté czarienne : mais je n'ai été qu'un aimable enfant, espiègle et ne faisant que des niches aux femmes jusqu'à ce jour.

M. de Breteuil.

« A qui vous adressez-vous, monsieur? Je suis secrétaire de la guerre, il est vrai, mais je n'ai vu d'autres troupes que le régiment qui passa par Limoges pendant que j'y étais intendant.

M. de la Vrillère.

« Tenez, monsieur, voilà mes formules de lettres de cachet. C'est tout ce que je connais encore. En voilà une pour renfermer un pauvre prêtre à la Bastille. C'est tout ce qu'on me fait faire et tout ce que je sais faire. Je vous la donne de tout mon cœur. Vous pouvez la donner à votre maître, qui envoie son monde comme cela en Sibérie.

M. Dodun.

« J'étais autrefois conseiller au Parlement et je rapportais bien un procès. Mais M. le duc m'a fait contrôleur général, et, en vérité, je n'y connais rien. » (Mémoires de Richelieu.)

Que d'esprit!... Mais l'esprit ne pouvait suffir à retirer la France de l'abîme où l'avaient jetée les dernières folies de Louis XIV. Ce désenchantement et ce dégoût profond du Régent pour lui-même et les autres ne servaient qu'à précipiter la décomposition de ce qu'on appelle aujourd'hui l'ancien régime.

Cet homme heureusement doué, mais né dans un milieu infect, contre lequel il avait un moment tenté de réagir, finissait par le dernier mot de l'œuvre railleuse et désespérée de Rabelais, l'oracle de la *dive bouteille* : Bois !

Il buvait donc, il se tuait en orgies, ennuyé, dégoûté de tout. Il jouait aussi. Cette d'Averne, chez laquelle nous venons de l'entendre railler avec tant de verve, donnait à jouer, et l'on faisait chez elle le biribi, ou l'on taillait un pharaon, entre deux verres de champagne. D'ailleurs on jouait partout et au Palais-Royal surtout, ainsi qu'en témoigne l'amusante histoire du prince Radziwil qui nous servira à clore notre chapitre sur la première invasion slave à Paris. Nous l'empruntons à celui qui l'a racontée le premier, au patriote, au spirituel pamphlétaire russe Hertzen :

« Connaissez-vous l'histoire du passage Radziwil? Probablement non. Or voici ce qui est arrivé du temps de la Régence. Le prince Radziwil, le type le plus colossal, le plus sauvage, le plus grandiose, le plus magnifique des magnats polonais, après s'être chamaillé avec le roi de Pologne, qui était deux fois plus pauvre que lui, s'était décidé à s'éloigner pour quelques années de la Pologne. Il choisit, comme de raison, Paris pour lieu de son exil et prit pour y arriver plus vite un moyen assez étrange :

« Il ordonna d'acheter autant de maisons qu'il y avait de relais (le prince voyageait avec ses propres chevaux, une centaine, peut-être deux). Il se décida à prendre cette mesure économique parce qu'il n'était pas accoutumé à dormir sous le toit d'un autre. Enfin les maisons étant achetées, les relais faits, Radziwil arrive à Paris.

« Là, grande amitié avec le Régent.

« Le duc d'Orléans ne pouvait se rassasier de voir Radziwil prendre des quantités exhorbitantes de vin de Hongrie, en le changeant, pour se reposer et se calmer, contre des rasades d'eau-de-vie.

« Le Régent aimait passionnément à le voir jouer aux cartes ; Radziwil perdait des sommes énormes sans s'en apercevoir et ordonnait avec un sang-froid parfait à deux géants « d'haydücks » d'apporter des sacs remplis d'or.

« Enfin, le Régent usé et le prince non entamé ne pouvaient se passer l'un de l'autre. Lorsque Radziwil tardait à venir, le Régent lui envoyait message sur message. Or, un jour, c'est le prince Radziwil qui avait grand besoin d'écrire à son ami. Il écrivit, plia la lettre et appela un des Cosaques de sa suite.

— Sais-tu, lui dit-il, où demeure le Régent?

— Non, prince.

— Connais-tu le Palais-Royal?

— Non, prince.

— C'est égal, tu demanderas ; chacun te montrera ; en outre, c'est à deux pas, là.



Philippe d'Orléans, Régent.

Le Cosaque revient triste ; il n'a pu trouver le Palais-Royal.

Le prince le fait monter :

— Regarde, animal, par cette fenêtre ; vois-tu cette grande maison ?

— Oui, prince.

— C'est là que demeure le Régent. Il est ici comme notre roi, comprends-tu, et c'est son palais. Fais vite.

Le Cosaque, dès qu'il sortait de la maison, perdait le Palais-Royal. Il revint sans avoir trouvé le Régent, dans un tel état de désespoir qu'il fit quelques pré-

paratifs pour se pendre. Le prince était de bonne humeur. Il fit venir son intendant. L'intendant venu, il lui ordonna d'acheter *quelques maisons* et de pratiquer un passage entre sa maison et le Palais-Royal.

« Lorsque le passage fut terminé, le prince, très satisfait, s'écria : Maintenant cet animal de cosaque saura trouver son chemin jusqu'au Palais-Royal. »[1]

XV

UN MOT DES AFFAIRES PUBLIQUES. — LE DÉFICIT. — LA BANQUE LAW ET LA BANQUEROUTE. — LES ÉMEUTES CONTRE LE PALAIS-ROYAL.

Sans prétendre écrire l'histoire politique de la Régence, nous ne pouvons nous abstenir de dire un mot des affaires publiques les plus considérables sous cet étrange gouvernement.

La gloire de Louis XIV avait coûté cher. Plus de deux milliards 400 millions de dette publique avec une encaisse de 800,000 livres : le commerce paralysé, le paysan réduit à manger de l'herbe.

Un tiers de la dette était immédiatement exigible et un revenu brut de 165 millions levés par cent mille collecteurs qui ne laissaient arriver au trésor que 69 millions.

Le Régent héritait donc d'une situation désespérée ; on lui conseilla la banqueroute. Il hésita. Il renvoya 25,000 soldats et parvint à payer les garnisons. M. de Noailles, président du conseil des finances, réduisit les rentes, par une recherche des fraudes et doubles emplois ; on réduisit les billets d'État en circulation, en les faisant soutenir par une chambre de justice. Un système de terreur fut organisé contre les traitants : on les ruina, on les exécuta même, et le peuple excité contre eux finit par les prendre en pitié. On taxa les grosses fortunes dont on dressa une liste de 4,470 noms. Mais les richards persécutés achetèrent la protection des nobles, des roués, des grandes dames ; l'argent ne fit que changer de mains. On avait compté sur 220 millions, on en obtenait à peine 15. Que faire?...

Alors un Écossais rompu aux affaires de banque et de jeu, nommé Law, se fondant sur ce principe, qui n'est vrai qu'à moitié, que l'abondance du numéraire fait la prospérité du commerce et de l'industrie, et qu'au numéraire-métal on peut sans danger et indéfiniment suppléer par le numéraire-papier, proposa de sauver l'État.

M. de Noailles refusa, et Law dut se borner à fonder d'abord une banque particulière (1716) au capital de 6 millions représentés par 1,200 actions de 5,000 livres payables un quart en espèces et le reste en billets d'État. Il escompta d'abord à 6 pour 100 et bientôt à 4, les effets de commerce, qui payaient auparavant un droit de 2 et demi par mois, et émit lui-même des billets qu'il payait à vue.

1. Hertzen : La colonie russe. Paris-Guide.

Tout le monde courut à la banque de l'Écossais, et le commerce fut dans l'enthousiasme.

L'État garantit sa solvabilité en ordonnant aux comptables de recevoir ses billets comme argent en payement des droits et impôts (1717) et le 4 décembre 1718 la banque Law fut érigée en banque royale.

Law avait obtenu le privilège exclusif de la vallée du Mississipi et créé une compagnie.

Un vieux militaire, qui connaissait le pays, ayant dit que cette colonie était sans richesses exportables, on l'enferma à la Bastille. « On embarqua pompeusement des ouvriers pour aller recueillir les trésors de ce nouveau monde. Des estampes répandues parmi le peuple firent envier le bonheur de ses colons qu'un burin lascif représentait partout jouissant de plaisirs sans obstacles, et de richesses sans travail au milieu des nudités de l'âge d'or, des présents d'une terre vierge et des licences de la vie sauvage. On calculait avec bonhomie la quantité de soie que devaient mettre dans le commerce 10,000 femmes de la nation des Natchez; et la compagnie, sur la foi d'un visionnaire, dépensait de fortes sommes à la recherche d'un rocher d'émeraudes dans la rivière des Arkancas. » (Lemontey.)

On voit dans tout cela des banquiers et des banquistes; même des sorciers Mais on connait le penchant du régent pour le merveilleux.

Enfin la compagnie Law absorba les compagnies du Sénégal et des Indes Orientales, et ses actions furent achetées trente et quarante fois leur valeur.

« Dès qu'une distribution nouvelle commençait, l'hôtel de la compagnie, regorgeant d'une foule acharnée, eût vainement essayé de fermer ses portes, On voyait ces âpres solliciteurs étroitement serrés, s'observer entre eux d'un œil farouche et gémir sans plier sous le poids de l'or et des portefeuilles. Leur phalange s'avançait durant plusieurs jours et plusieurs nuits vers le bureau d'échange comme une colonne compacte que ni le sommeil, ni la faim, ni la soif ne pouvaient démolir. (Lemontey.)

Le comptoir était rue Quincampoix. Les personnes de distinction entraient par la rue aux Ours; les autres par la rue Aubry-le-Boucher. On s'écrasait.

Un comte de Horn assassina un courtier pour lui voler ses actions. Il fut condamné et exécuté place de Grève.

Des fortunes énormes se faisaient en un instant. Tel était valet le matin, qui le soir se trouvait maître.

Un de ces parvenus, à qui l'on amenait son carrosse, par un reste d'habitude monta derrière.

Les actions ne pouvant s'acheter qu'un quart en espèces et le reste en billets d'État, ceux-ci qui perdaient 80 pour 100 devinrent en faveur et la banque prêtait à l'État 1,600 millions de papier-monnaie avec lequel il payait ses créanciers, et revenait ensuite à la banque en échange d'actions de la compagnie. Il fallait mettre un terme à l'émission du papier; Law ne le put.

En 1719, les valeurs fiduciaires dépassaient trois milliards!...

Mais l'étranger commença à se méfier; puis l'alarme se répandit. On réalisa beaucoup de papier.

Les actions baissèrent.

Enfin Law fut obligé d'interdire les payements en espèces. On avait créé des petits billets de 10 livres ; la banque consentit à les rembourser en argent. Il y eut une telle presse qu'on s'étouffa, et la foule irritée porta trois cadavres sous les fenêtres du Régent.

C'était la catastrophe.

A mort le voleur!...

La rue Quincampoix fut fermée et la banque transportée place Vendôme. Le peuple envahit le Palais-Royal. Il voulait Law pour le mettre en pièces.

On lui répondit qu'il n'était pas au palais.

Il demanda le Régent. Mais celui-ci se tint coi et fit répondre qu'il était à Bagnolet à la maison de campagne de sa femme.

« Le peuple répondit que cela n'était pas vrai. Qu'il n'y avait qu'à mettre le feu aux quatre coins et qu'on le trouverait bientôt. (Barbier) »

Law était là cependant et il y resta caché jusqu'à ce que l'effervescence populaire fût calmée. Il en sortit le 18 août 1720 et retourna chez lui rue Neuve-des-Petits-Champs.

Le Régent n'était pas moins effrayé que lui. Il faillit en devenir fou.

« Dans un conseil tenu le mercredi 29 de ce mois au Palais-Royal, le Régent a eu une absence d'esprit, il s'est mis à crier tout d'un coup :

— Oh! oh! on investit le Palais-Royal. Voilà qu'on tire!

« M. Leblanc s'est levé et a vu par la fenêtre qu'on secouait des tapisseries.

« Il l'a dit au Régent qui ne l'a point entendu tant il était saisi de peur.

« Et il a encore recommencé à crier :

— Oh! oh! voilà qu'on tire!

« C'est qu'on continuait à secouer. Enfin on lui a donné de l'eau de la reine de Hongrie et il est revenu dans son bon sens. »

« Le soir, allant à Asnières, avec ses gardes, passant le Roule, les habitants ont crié : — A l'aou! à l'aou! (à l'eau! à l'eau!) Voilà l'homme qui emporte notre papier et notre argent. — Et tant qu'ils l'ont pu voir, ont toujours crié : A l'aou! à l'aou!... Les gardes n'ont point osé dire un mot. »

Il se rendait chez Mme de Parabère.

« Le petit corbeau brun avait là une maison d'été. En passant le bac il s'amusa à faire pencher le bateau, le batelier dit :

— Voilà un bougre de bateau qui va comme la Régence, sens dessus dessous. » (Marais.)

Enfin terminons avec la banque Law.

L'État, par un revirement subit, déclara qu'il ne recevrait plus de payement en papier. Ce coup acheva sa complice. Law s'échappa de France poursuivi par les malédictions publiques.

Il était venu avec 1.600.000 francs, il s'en allait avec quelques louis. Il fallut liquider. L'État se reconnut débiteur de 1 milliard 700 millions au profit des

créanciers de la compagnie. La dette publique se trouva augmentée de près de 13 millions de rentes.

Cependant le système avait permis d'accomplir de nombreuses réformes et de supprimer un grand nombre de charges inutiles. En résumé, malgré la catastrophe, l'État se retrouva dans la même situation qu'auparavant et le peuple y gagna la réduction de 20 millions d'impôt.

Le plus grand mal fut dans le bouleversement des fortunes et l'essor donné aux mauvaises passions.

XVI

DÉCADENCE PHYSIQUE ET INTELLECTUELLE DU RÉGENT. — SES DERNIÈRES MAITRESSES. — SATIRES. — LA MAJORITÉ DU ROI.

Les Mémoires de Madame nous font assister au jour le jour à la rapide décadence physique de son fils.

« Je crains fort pour mon fils auprès de ces dames qu'il fréquente, il y a déjà été une fois brûlé. » Dès 1716, elle remarque que son fils est devenu « effroyablement délicat ; il ne peut plus se mettre à genoux sans tomber en faiblesse. » En même temps il perd entièrement l'usage d'un œil depuis longtemps malade. On ne le désigne plus que sous le sobriquet de *Borgnon* et son médecin craint que par contre-coup l'autre œil ne soit compromis.

On parle publiquement de prononcer la déchéance du Régent pour incapacité physique.

« Le médecin Gendron a commencé un traitement pour son œil et il s'en est bien trouvé, mais Gendron était trop sévère pour lui : il lui défendait les petits soupers et ce qui s'ensuit ; mais cela le contrariait, ainsi que ceux qui sont de ces petits soupers et qui y trouvent leur profit. »

Plus loin, Madame ajoute : La guérison de l'œil de mon fils ne marche pas ; il ne veut se ménager en rien. »

La mère s'emporte contre son fils, le supplie et le gronde tour à tour ; rien n'y fait. Lui, écoute patiemment, mais à la fin il réplique qu'après avoir travaillé de six heures du matin à huit heures du soir il a besoin de se distraire. Madame nous raconte ces altercations et ajoute : « Mon fils n'épargne aucune peine, mais après avoir travaillé du matin jusqu'au soir, il aime à s'amuser et à souper avec son petit *corbeau brun*.

Ce charmant oiseau, — Mme de Parabère, — céda la place à Mme d'Averne, très belle personne, femme d'un officier aux gardes, d'excellente noblesse et de mauvaises mœurs... Elle fit un semblant de résistance ; elle avait alors un amant en titre, M. d'Alincourt, petit fils de Villeroy. M. le Régent insista. Il fit proposer cent mille écus pour la dame, et une compagnie pour le mari. Il se rendit chez Ariague, son trésorier, où il trouva Mme d'Averne et son mari et d'autres

dames qui étaient prêtes à souper. Il leur fit compliment, dit qu'il voulait rester avec eux et faire apporter son souper.

Le lendemain la *corbeille* a été envoyée comme pour une noce, il y avait des pierreries et de l'argent et cela a achevé la capitulation [1].

Le soir les deux amants se retrouvèrent à la Roquette dans la maison Duoyer; ils y passèrent une partie de la nuit, et le lendemain le Régent dit à ses amis le mot de César: je suis venu, j'ai vu j'ai...

Il ne dit pas j'ai vaincu, il se servit d'une autre expression.

Dans cette transaction le mari avait joué le rôle d'entremetteur. « Il avait eu aussi sa corbeille. Dans cette corbeille il y avait un brevet de capitaine aux gardes, le gouvernement de Navarriens en Béarn, que M. de Leuville a vendu quatre-vingt mille livres, et qui n'ont guère coûté à payer; » douze mille livres d'appointements, au lieu que la place n'était que de six mille auparavant. M. d'Averne enchanté parlait partout de son triomphe.

Les deux époux donnaient la comédie et on les mit en scène dans une petite pièce en vers que nous empruntons au *Recueil* de Maurepas:

SCÈNE I.

M. D'AVERNE. — MADAME D'AVERNE

M. d'Averne

J'ai reçu tout l'argent et vous êtes livrée
M'amour; la d'Ibaguet et Biron dès ce soir,
Pour finir le marché doivent venir vous voir.
Enfin vous triomphez : Parabère exilée,
Est un gage assuré de l'amour du régent
Mais mieux qu'à ses discours je crois à son argent.
Ennemi, je le suis, des promesses frivoles;
Cet amant pour raison nous compte des pistoles,
Car c'est là le vrai point, tout le reste est Phœbus.

Madame d'Averne

Vous le voulez, monsieur, je vous ferai cocu
Bientôt sur votre front le régent de la France
Plantera de longs bois...

M. d'Averne

C'est corne d'abondance
Cocu soit; que me fait ce chimérique affront?
Ce titre n'est vilain que pour ceux qui le sont
Gratis; mais la monnaie en répare la honte.
Que m'importe après tout! j'en ferai mieux mon compte.
Soyons riches, morbleu! Moquons-nous de l'honneur
Ce n'est qu'aux sots à qui cocuage fait peur;
Il n'est pour la faveur de route plus commune.

1. Mathieu Marais.

C'est par ce seul canal qu'à présent la fortune.
Chez les plus haut huppés à la cour s'introduit
Avec le duc Borgnon, qu'il n'eût fait à la guerre
Et tant d'autres que lui...

Madame d'Averne

Mais que dira ma mère?
Doutez-vous que ceci n'excite son courroux?

M. d'Averne

Votre mère! Et mon Dieu! vaut-ellle mieux que vous?

Madame d'Averne

J'appréhende surtout mes quatre oncles Boissises.

M. d'Averne

Vos oncles? L'un est gueux, les autres sont d'église;
Pour apaiser leurs cris sur eux on répandra
Les grâces, les faveurs...

Madame d'Averne

Mais chacun glosera.
Le public déchaîné...

M. d'Averne

Beau sujet de contrainte!
Craignons de rester gueux; n'ayons pas d'autre crainte
Mais laissons ce discours, je vous l'ai déjà dit,
J'ai donné ma parole et cela vous suffit.

. . . .

Le Régent conduisit sa maîtresse à Saint-Cloud et à l'Opéra dans sa loge. La maréchale d'Estrées donna une fête aux deux amants, Mme d'Averne la lui rendit à Saint-Cloud avec bal, souper somptueux, illumination, feu d'artifice sur la Seine. « Tout Saint-Cloud, Boulogne, et le bord de l'eau de côté et d'autre, Passy Auteuil, étaient remplis de carrosses avec des flambeaux ce qui faisait le plus bel effet, et on voyait de toutes parts les délices de Caprée. Il y avait un monde épouvantable. » La fête coûta cent mille écus sans compter la note des dégats présentée par les paysans de l'endroit.

Mais le scandale fut grand. C'était au lendemain de la banqueroute. L'indignation fut générale. Des spectateurs criaient à chaque fusée qui s'élevait: — Voilà une action des Indes qui part.

Des vers mordants cinglèrent le prince éhonté. Ce quatrain peut donner l'idée de la verve satirique déployée contre lui :

Chez les Caligula et les Trimalcions,
Avec soin on cachait les forfaits et les crimes.
Philippe plus hardi, suivant d'autres maximes,
Fait briller pour les siens dix mille lampions.

Mais il était sourd à la critique, comme aux explosions de colère du peuple. Après la fête de Saint-Cloud, il en donne une autre au Palais-Royal d'un tapage et d'un éclat encore plus insolents. Un feu d'artifice splendide couvre d'une pluie d'étoiles les cours et les jardins du palais illuminé. Mais il n'y a pas de belle fête sans lendemain, et « le Régent est tombé malade pour s'être trop échauffé à son feu du Palais-Royal, et d'autres disent avec sa maîtresse. Il s'était, comme cela lui arrivait souvent, purgé et enivré ce jour là. » (M. Marais.)

Enfin il n'en mourut pas, mais Richelieu profita de sa maladie auprès de Mme d'Averne ; il le sut, prit cette femme en dégoût et la renvoya. Pendant quelques jours on ne parla plus d'amour au Palais-Royal ; mais cela ne pouvait durer. Mme de Sabran, une ancienne maîtresse, fit venir de Marseille où elle était au couvent, une de ses nièces, Mlle Houel, et l'offrit au Régent.

Il donna à cette odalisque 20,000 écus et douze mille francs de rente ; mais une vierge de seize ans devait l'ennuyer de son innocence, et, malgré sa tante de Sabran qui se chargeait de son éducation, Mll. Houel fut congédiée brusquement.

A qui le tour?

A Mme de Phalaris, (ou de Falari ?)

A la première nouvelle le mari accourut pour partagerson bonheur. En chemin il proclamait et escomptait sa bonne fortune d'une façon si scandaleuse, qu'on l'arrêta et l'enferma à la Bastille... à la demande de sa famille.

On croit rêver un rêve honteux en remuant toutes ces ordures.

Aussi plus tard, de 89 à 94, on trouvera bien modérée la Révolution !...

Reprenons cette édifiante chronique :

« Le Régent, dit Mathieu Marais, parait publiquement au spectacle avec Mme de Falari et Mme de Vauvray, qui la mène, pendant qu'il est en *particulier* avec Mme de Parabère. Ce sont des maîtresses alternatives et consécutives. »

La Phalaris accepte le partage. Et d'ailleurs de ce qui restait du brillant débauché le plus sérieux était l'argent. Borgne, presque aveugle, obèse, apoplectique, il n'avait même plus la force de se traîner au bal de l'Opéra ni aux orgies qui lui étaient offertes au dehors.

En 1723 il était devenu hideux et imbécile. Lemontey dans son Histoire de la Régence nous trace de sa personne le portrait suivant :

« Le duc d'Orléans parut d'abord vouloir se livrer au travail, dit Duclos, mais sa paresse et sa dissipation lui firent bientôt abandonner les affaires au secrétaire d'État et il continua à se plonger dans sa chère crapule. Sa santé s'en altérait visiblement et il était la plus grande partie de la matinée dans un en-



Les maîtresses du Régent.

gourdissement qui le rendait incapable de toute application. On prévoyait que d'un moment à l'autre il serait emporté par une apoplexie. Ses vrais serviteurs tâchaient de l'engager à une vie de régime, ou du moins à renoncer à des excès qui pourraient le tuer en un instant.

« Il répondait qu'une vaine crainte ne devait pas le priver de ses plaisirs.

« Cependant, blasé sur tous, il s'y livrait plus par habitude que par goût. Il ajoutait que loin de craindre une mort subite, c'était celle qu'il choisirait. »

Le même historien dit ailleurs :

« Son médecin Chirac ayant voulu l'alarmer sur ces signes précurseurs d'une

apoplexie, il en accepta la menace avec joie et, loin d'en détourner le coup, il s'attacha dès lors à la provoquer par un régime meurtrier. Ennuyé d'une existence dont il avait épuisé l'intérêt, et convaincu par ses études particulières qu'une hydropisie de poitrine devait en être le terme naturel, ce prince vit dans une mort foudroyante la dernière faveur de la nature. »

Au Palais-Royal tout le monde s'attendait à ce dénouement. En Angleterre on ouvrit des paris sur la date probable de sa mort.

Depuis plusieurs jours Chirac voulait le soigner. Enfin à Versailles, le 2 décembre, il lui objecta des affaires urgentes pour échapper à sa lancette, et mangea beaucoup, comme de coutume, à diner et à souper.

Vers sept heures du soir en entrant dans son cabinet, il aperçut la duchesse de Phalaris et lui dit : « Entrez donc; je suis bien aise de vous voir. » Il tenait à la main la dédicace d'un livre que l'auteur lui adressait de son lit de mort. C'était une *Histoire générale de la danse sacrée et profane* par Bonnet.

En faisant asseoir près de lui sa maîtresse : — Vous m'égayerez par vos contes, lui dit-il, j'ai grand mal à la tête.

Ils étaient assis, chacun dans un fauteuil, devant le feu ; il se laissa tomber de côté sur elle, il avait perdu connaissance et depuis il ne devait plus en recouvrer le moindre rayon.

« La Phalaris effrayée cria au secours de toute sa force et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondait, elle appuya, comme elle put ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres, sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la galerie Basse. C'était sur l'heure du travail avec le roi que les gens de M. le duc d'Orléans étaient sûrs que personne ne venait chez lui, et qu'il n'avait que faire d'eux.

« Enfin la Phalaris amena du monde, mais point de secours. Dans la foule qui accourut, il ne se trouva pas un seul homme de l'art et ce fut un laquais qui ouvrit inutilement les veines du cadavre.

« Dans le même moment survint M[me] de Sabran qui s'écria:

— Eh! mon Dieu! Qu'allez-vous faire? Il sort d'avec une gueuse.

Il n'y avait là personne de sa famille.

« M. le duc de Chartres, débauché alors fort gauche, était à Paris chez une fille de théâtre qu'il entretenait » (Saint Simon.)

La nouvelle de cette mort fut accueillie du public par une explosion de vers satyriques et un débordement d'injures.

Une épitaphe latine disait:

« La débauche enlève Philippe et Louis est sauf, mais toi, Pluton, prends garde. »

Une autre des plus grossières:

Dans ce cercueil est enfermé
Le plus grand escroc de la France,
Il eut toujours un œil fermé
Pour mieux viser notre finance,
Mais la mort qui vise plus droit
Lui creva l'œil qui lui restoit.

Et voici pour les funérailles :

Hier j'ai pu voir, Dieu merci !
Le spectacle qu'à nuit close,
Saint-Cloud renvoyait ici
Spectacle fort bien choisi.
Bien éclairé, bien servi.
Grand tintamarre de cloches,
Maints bourgeois dans les ruisseaux.
Maints félons guettant les poches
Maints pages, de leurs flambeaux,
Frisant crins, brûlant chapeaux ;
Le guet, avec grande prudence,
Disant aux bavards : Silence !
Les officiers du défunt
En crêpes et manteaux d'emprunt ;
Son corps suivi, comme l'arche,
De jésuites gros et frais.
Cent pauvres allaient après ;
Mais si tous ceux qu'il a faits,
Étaient entrés dans la marche
Huit jours n'auraient pas, je crois,
Suffi pour voir le convoi.

Le public ignorait encore une particularité affreuse qu'a rapportée le journal de Barbier, mais il ne tarda pas à la connaître.

« Circonstance épouvantable et particulière arrivée après la mort de ce prince ! On l'a ouvert à l'ordinaire pour l'embaumer et pour mettre son cœur dans une boîte, pour la porter au Val-de-Grâce, comme on fait.

« Pendant cette ouverture il y avait dans la chambre un chien danois du prince ; ce chien, sans que personne ait eu le temps de l'empêcher, *s'est jeté sur son cœur et en a mangé les trois quarts*, ce qui marquerait une certaine malédiction, car un chien comme celui-là n'est jamais affamé et pareille chose n'est jamais arrivée. Ce fait a été caché, autant qu'on l'a pu, mais il est absolument vrai. »

DEUXIÈME PARTIE

DE LOUIS XV A LA RÉVOLUTION

I

MAJORITÉ DE LOUIS XV. — M. D'ORLÉANS. — SAINTE-GENEVIÈVE.

Ainsi qu'il est d'usage dans la famille royale, le duc de Chartres, à la mort de son père, prit le titre de duc d'Orléans.

Depuis près d'un an (15 février 1723) le roi Louis XV avait atteint sa majorité, il avait treize ans accomplis; mais il devait rester en tutelle. Le duc, pour conserver le pouvoir, après sa régence, avait pris le titre de premier ministre; mais il ne le garda que quelques mois. Le duc de Bourbon lui succéda et partagea le pouvoir avec la marquise de Prie, comme celle-ci avait naguère partagé ses faveurs entre le duc de Bourbon et le régent.

Le fils de Philippe II d'Orléans n'avait pas hérité des talents de son père.

Non seulement son éducation, très négligée, ne s'était faite que des mauvais exemples de la cour, mais soit vice de naissance, soit épuisement précoce causé par la débauche, il avait de bonne heure montré un esprit faible et un caractère sans volonté.

Sa mère, qui le laissait à l'âge de quinze ans courir les bals masqués de l'Opéra, daigna enfin remarquer qu'il s'abrutissait dans les maisons de débauches, qui, depuis la Régence, s'étaient établies autour du Palais, comme autant de satellites ou de succursales.

Elle s'occupa de le marier. Elle fit demander au prince de Bade la princesse d'Armstadt, sa fille; elle fut accordée et M. d'Argenson, chancelier de feu le régent, l'épousa par procuration. Le duc d'Orléans attendait sa femme à Châlon, où le mariage fut conclu le 18 juillet 1724.

La jeune duchesse, bien supérieure à sa belle-mère et à son époux, était belle, gracieuse et honnête. Elle n'était donc pas née pour le Palais-Royal; aussi n'y vécut-elle pas longtemps.

Elle mourut le 8 août 1726.

Dix mois après son mariage elle avait donné le jour heureusement à un fils, mais la naissance de sa fille lui coûta la vie. Sa belle-mère fut pour quelque chose dans ce malheur.

Cette princesse, qui jamais ne s'était inquiétée de ses enfants, s'occupait de tout ce qui se rapportait à sa belle-fille, dont elle était jalouse. A l'époque de sa seconde couche, la jeune duchesse fut atteinte à Versailles des douleurs de l'enfantement, mais sa belle-mère ne voulut pas qu'elle accouchât dans cette ville, et, malgré ses souffrances, elle la fit partir pour Paris. Elle arriva fort malade, au Palais-Royal, accoucha le même jour et mourut quarante-huit heures après. Elle fut très vivement regrettée de son mari, qui avait subi sa douce et bienfaisante influence et avait renoncé à une vie de désordres. Il tomba dans une mélancolie profonde, et, bientôt après, dans une sorte de folie douce, de monomanie religieuse.

Il remit au roi sa charge de colonel général de l'infanterie et renonça également à faire partie du conseil.

La mort de sa femme ayant contribué à affaiblir son esprit, il était devenu d'une timidité maladive et par conséquent d'une pudeur excessive, insensée.

Il avait pris pour maîtresse une jeune fille dont l'honnêteté, la tenue et le langage chastes lui avaient plu.

S'étant attaché à elle, il résolut de l'épouser, bien qu'elle fût sans fortune et de naissance fort modeste.

Un matin il se rendit chez la belle, bien décidé à lui proposer sa main ; elle était dans sa chambre à coucher lorsqu'il se fit annoncer, il attendit un moment au salon... car si, par surprise, il l'avait vue toute nue, ce malheureux prince en serait mort de honte et de saisissement.

Il se promenait donc dans le salon, en se répétant le petit discours qu'il avait préparé, quand tout à coup le ciel permit que la ceinture qui retenait sa culotte par derrière vînt à casser!...

Pourquoi?... Comment?... Chroniqueurs et historiens, qui noircissent tant de pages pour des futilités, nous laissent sans lumière sur ce fait important.

Le prince vit dans cette rupture un avertissement du Ciel qui s'opposait à l'union projetée et lorsque la jeune bien-aimée arriva, le prince, tenant ses culottes, la baisa sur le front, mais ne lui dit rien de ses projets et renonça à la faire duchesse d'Orléans.

Quelques jours plus tard, Son Altesse Royale se retira à l'abbaye Sainte-Geneviève.

Les émotions violentes lui étaient funestes. La rupture de sa ceinture et de son mariage accélérèrent encore le déclin de son intelligence.

Dans sa nouvelle retraite il ne pouvait recevoir sa jeune maîtresse et se consola de sa perte auprès d'une dévote d'un âge mur, Madame de Gontaut. Son Altesse passait presque toutes ses soirées avec cette dame et M. d'Argenson, mais comme les règles de l'abbaye l'obligeaient à se retirer de bonne heure il laissait souvent M. d'Argenson seul avec son amie.

En sortant il disait à celle-ci :

— Mon chancelier *vous dira le reste.*

Après quelques jours de ce manège moitié dévot, moitié profane... l'officier de Son Altesse s'est cru obligé de continuer très intimement la conversation de son maître. La favorite ne tarda point à s'apercevoir *qu'en disant le reste*, il s'exprimait beaucoup mieux que le duc d'Orléans lui-même, et bientôt elle autorisa M. le chancelier à se charger des communications en entier au lieu de se contenter de les finir.

Le pauvre d'Orléans, surnommé Sainte-Geneviève, devint la fable de Paris.

Il édifiait les prêtres et faisait rire les Parisiens. Sa folie, fort douce d'ailleurs, était des plus singulières. Elle consistait à ne jamais croire ni à la naissance ni à la mort de personne. Il se mettait en colère lorsqu'on lui disait qu'une personne qu'il avait connue avait cessé de vivre.

Pour lui l'existence humaine n'avait ni commencement ni fin.

La demoiselle qu'il avait eu l'intention d'épouser étant morte deux ans après son mariage manqué, M. d'Orléans refusa obstinément d'ajouter foi à son décès, soutenant que le roi avait fait enlever cette demoiselle pour qu'il ne pût l'épouser.

La même incrédulité se reproduisit à la mort de madame de Gontaut et elle fut invincible. D'Argenson, qui était toujours le chancelier de Son Altesse, dut continuer de porter cette dame dans ses comptes pour la pension que le prince lui faisait ; autrement M. d'Orléans fût entré dans des accès de colère qu'il était prudent de lui éviter. Vainement la maréchale de Grammont proposa-t-elle à l'incrédule de le mener sur la tombe de Mme de Gontaut, sa fille ; il persista à dire qu'elle ne pouvait être morte et qu'on le trompait.

Un jour M. Silhouette, successeur de M. d'Argenson dans la charge de chancelier du prince, ayant oublié sa manie d'immortalité, lui parla de *feu* le roi d'Espagne.

— Qu'est-ce à dire, monsieur ! s'écria Son Altesse en fronçant le sourcil ; de quoi venez-vous me parler-là ?

— Je disais, monseigneur, que le roi catholique défunt...

— J'entends bien, monsieur, mais apprenez que le roi d'Espagne n'est pas mort.

— Cependant, monseigneur...

— Qu'il ne peut pas l'être !

— J'avais pourtant cru...

— Qu'il ne le sera jamais !

— Monsieur le chancelier doit le savoir, dit le valet de chambre en tirant M. de Silhouette par le pan de son habit, mais il l'avait oublié.

— C'est vrai, fit le chancelier, je ne sais où j'avais la tête, j'avais oublié que le mot *feu* est un titre que prennent maintenant les rois d'Espagne.

— A la bonne heure, dit Son Altesse en se calmant.

Si le fils du Régent ne voulait pas croire qu'on mourût, en revanche il niait

les naissances avec la même obstination. A la première couche de la duchesse de Chartres, sa belle-fille, il fut impossible de le persuader qu'elle venait de lui donner un petit-fils.

Plus tard, la même princesse ayant mis au monde une fille, son mari supplia le roi d'ordonner que M. Joly de Fleury, procureur général, assistât à l'accouchement de cette princesse. Ce magistrat, mandé par le roi, remplit en effet cette formalité et dressa procès-verbal de la naissance de Mlle d'Orléans.

On pourrait s'étonner qu'on n'ait pas constaté la folie de ce malheureux Sainte-Geneviève, et qu'on ne l'ait pas interdit, mais l'orgueil de la famille et l'intérêt des parasites, moines, curés, dévots et dévotes, s'y opposaient. Ce monomane était au demeurant, un bon homme, pas méchant et très charitable; il ne gênait personne. On ne le voyait qu'à l'église ; jamais à Versailles, ou à Meudon, pas même au Palais-Royal, qu'il regardait comme un lieu de perdition. Bien que nous partagions cette opinion, nous n'avons pas les mêmes scrupules que M. Sainte-Geneviève, quittons donc l'abbaye et rentrons au palais.

II

LE DUC DE CHARTRES. — LA DUCHESSE MESSALINE. — LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL D'APRÈS LES MÉMOIRES DE CASANOVA.

Singulière destinée ! Cette famille d'Orléans devait présenter de générations en générations les types des vices les plus monstrueux.

La corruption de la Régence n'avait pas été enterrée avec le prince Loth ; elle n'avait pu s'accroître dans l'aristocratie, mais elle s'était répandue et généralisée. La dépravation la plus raffinée et les débauches les plus cyniques ne causaient plus de scandales. La bourgeoisie rivalisait avec la cour et le peuple imitait la bourgeoisie. De la meilleure foi du monde et parmi les plus sages, on ne reconnaissait plus aucune loi morale. Le marquis d'Argenson, un des plus honnêtes de ce temps, écrivait : Le mariage est un droit furieux dont la mode passera ; « il serait à souhaiter qu'il devînt un loyer où l'on pourrait entrer en octobre et sortir en janvier, les unions libres étant bien plus favorables à la peuplade. » La fidélité conjugale était un ridicule que personne n'osait plus affronter, et qui n'était pas débauché devait au moins le paraître. Mais en bannissant toute pudeur, les mœurs perdaient aussi toute délicatesse et tombaient dans la crapule. L'intrigue commencée dans un boudoir se terminait en orgie au cabaret de Ramponneau, ou dans un des nombreux tripots qui entouraient le Palais-Royal.

L'inceste était à la mode. Choiseul vivait publiquement avec sa sœur : le roi en riait :

— Vous serez damné, Choiseul ; lui dit-il.

— Mais vous, sire ?

— Oh ! moi, c'est différent. Je suis l'oint du Seigneur (Mém. de Choiseul).

Madame de Luxembourg, longtemps effrénée Messaline et maîtresse effrontée de son frère, usa un premier mari (Boufflers), et employa une perfidie meurtrière pour s'en faire un second d'un homme déjà marié, Luxembourg. Elle se fit la tendre amie de madame de Luxembourg, menant la femme et le mari aux bacchanales priapiques où, cette faible créature, avilie devant son mari, grisée et le jouet de tous, devint un objet de dégoût (Besenval).

La malheureuse se vomit elle-même et mourut, cédant la place à sa rivale. Elle laissait une fille, la princesse de Robecq. Celle-ci était faible de la poitrine ; sa belle-mère s'appliqua à la tuer, lui parlant sans cesse de sa mort prochaine. Elle disait en entrant chez elle : « On sent le cadavre ici. »

Choiseul lui vint en aide.

Soit pour s'assurer l'amitié de Luxembourg, soit pour le piquant de la chose, il fit l'amour à la mourante et l'acheva en deux mois.

Le peu que nous disons ici des mœurs générales n'a d'autre but que de rappeler que princes et princesses d'Orléans étaient simplement, comme on dit aujourd'hui, dans le mouvement de leur époque. La Caprée de la rue Saint-Honoré ne valait ni plus ni moins que Trianon ou le Parc-aux-Cerfs.

Cela constaté, racontons le mariage du duc de Chartres, fils de d'Orléans Sainte-Geneviève, avec Louise-Henriette de Conti (1743).

Les deux époux étaient éperdument amoureux l'un de l'autre. Après avoir imité les tourtereaux, — sans gêne dans l'expression de leur tendresse, — à la cour, à la ville, aux champs, la nuit, le jour et jusque dans le lit de leurs amis, M. et Mme d'Orléans se dégoûtèrent tout à coup l'un de l'autre.

Le duc prit une maîtresse, mais sans l'afficher ; sa femme n'imita point sa discrétion et publiquement, sans vergogne, se livra à droite, à gauche, comme la meunière du moulin à vent de la chanson, à toute la fougue d'un tempérament que rien ne pouvait satisfaire.

Ses emportements allaient jusqu'au cynisme. Tous les galants lui étaient bons, depuis les princes du sang jusqu'au petit-collet le plus obscur, depuis le bourgeois jusqu'au mousquetaire et son cocher Lefranc.

L'insatiable duchesse finit par descendre le soir dans le jardin, sous les grands marronniers plantés par Richelieu, pour y solliciter des plaisirs anonymes. On la calomnia sans doute par l'anecdote suivante :

On venait d'amener dans la cour un cheval que devait monter le duc.

C'était un étalon superbe et les signes de sa vigueur extraordinaire attiraient surtout l'attention de la duchesse placée au balcon une lorgnette à la main.

— Quel dommage, ma chère, dit-elle à une de ses dames, qu'un si bel animal ait les pieds si durs.

Il semblait que cette femme, hystérique probablement, voulût prendre à tâche de faire oublier tout ce qu'on sait des débauches des impératrices romaines.

Elle-même s'attribuait la réputation d'une Messaline et se flattait de surpasser son modèle antique.



La Fare montra une lanterne magique de sa composition.

Une grave maladie suspendit l'essor de son ambition. Nous aurons bientôt l'occasion d'en reparler.

Pendant cette longue suite d'infidélités, M. d'Orléans ne négligeait point ses plaisirs, mais sans rouler dans les excès de la Régence. Il s'était lié avec une dame de Villemeuble qui, dit-il, lui donna trois enfants, une fille et deux garçons.

Ce fut à cette époque que le Palais-Royal reçut la visite d'un aventurier vénitien, appelé par son esprit, son existence romanesque, son libertinage, à une

certaine célébrité. Nous voulons parler de Jacques Casanova. Il nous a laissé six volumes de mémoires très intéressants, indispensables pour ceux qui veulent connaître les mœurs du XVIII[e] siècle, très amusants pour les lecteurs avides d'aventures originales et de galanteries épicées, et qui ont été lus partout, excepté en France, où ils ont toujours été interdits pour délit de cynisme et d'obscénité. Cela est très fâcheux, car, sans les saletés qui çà et là y révoltent par le naturalisme avec lequel elles sont rendues, les mémoires de Casanova seraient un livre très attrayant.

Leur auteur, lorsqu'en 1757 il vint pour la première fois à Paris, était encore jeune, il n'avait pas vingt-cinq ans, et déjà il avait fourni de Venise à Rome et à Naples, d'Italie en Turquie et de là en Suisse et en France, une longue carrière. Il avait été tour à tour abbé, médecin, officier, magicien, entrepreneur de spectacles et de jeux. Il avait gagné, perdu et regagné plusieurs fortunes et avait eu plus d'aventures galantes que le duc de Richelieu.

La visite de ce singulier personnage au Palais-Royal, la description vivante qu'il nous en donne, ses entrevues avec la duchesse de Chartres, complètement inédites, ne peuvent manquer d'intéresser le lecteur.

Nous ouvrons les *Mémoires*, au lendemain de l'arrivée de Casanova :

« Après le souper qui dura fort tard, je me rendis chez M[me] Quinson, mon hôtesse, où je me trouvai fort bien. A mon réveil, cette M[me] Quinson vint me dire qu'il y avait dehors un domestique qui venait m'offrir ses services. Je le fais entrer et je vois un homme de très petite taille, ce qui me déplut : Je le lui dis :

— Ma petite taille, mon prince, vous garantira que je ne mettrai pas vos habits pour aller en bonne fortune.

— Votre nom ?

— Celui que vous voudrez.

— Comment ! je demande le nom que vous portez.

— Je n'en porte aucun. Chaque maître que je sers m'en donne un à sa guise et j'en ai eu plus de cinquante en ma vie. Je m'appellerai par le nom que vous me donnerez.

— Mais enfin, vous devez avoir un nom de famille.

— Je n'ai jamais eu de famille.

— Eh bien, je vous appellerai : Esprit.

— Vous me faites bien de l'honneur.

— Qui m'informera de vous ?

— Au bureau des placements. M[me] Quinson aussi. Tout Paris me connait.

— C'est assez ; je vous donne trente sous par jour, je ne vous habille pas, vous irez coucher où vous voudrez et vous serez à mes ordres tous les matins à sept heures.

« Baletti [1] vint me voir et me pria d'accepter chaque jour le couvert chez lui. Je me fis conduire au Palais-Royal et je laissai l'Esprit à la porte. Curieux de ce

1. Acteur italien.

lieu tant vanté, je commençai par tout observer. Je vis un assez beau jardin, des allées bordées de grands arbres, des bassins, de hautes maisons qui l'entouraient, beaucoup d'hommes et de femmes qui se promenaient, des bancs par-ci, par-là, où l'on vendait de nouvelles brochures, des eaux de senteur, des curedents, des colifichets. Je vis des tas de chaises de paille qu'on louait pour un sou. des liseurs de gazettes qui se tenaient à l'ombre, des filles et des hommes qui déjeunaient ou seuls, ou en compagnie, des garçons de café qui montaient et descendaient rapidement un petit escalier caché par des charmilles. Je m'assis à une petite table, un garçon vint aussitôt me demander ce que je désirais, je demandai du chocolat à l'eau ; il m'en apporte de détestable dans une superbe tasse de vermeil. Je lui demande du café, s'il en avait du bon.

— Excellent. Je le fis moi-même hier.

— Hier ! je n'en veux pas.

— Le lait y est excellent.

— Du lait ! je n'en bois jamais. Faites-moi une tasse de café à l'eau.

— A l'eau ; nous n'en faisons que l'après-midi. Voulez-vous une bonne bavaroise ? Une carafe d'orgeat !

— Oui, de l'orgeat.

« Je trouve cette boisson excellente et je me décide d'en faire mon déjeuner quotidien. Je demande au garçon si nous avons quelque chose de nouveau : il me répond que la dauphine est accouchée d'un prince. Un abbé qui se trouvait à une table tout près lui dit :

— Vous êtes fou; c'est d'une princesse qu'elle est accouchée.

« Un troisième s'avance et dit :

— J'arrive de Versailles et la dauphine n'est accouchée ni d'un prince, ni d'une princesse.

« Il me dit que je lui semblais étranger, et lui ayant répondu que j'étais italien, il se mit à me parler de la cour, de la ville, des spectacles, et finit par s'offrir à m'accompagner partout. Je le remercie, je me lève et je pars. L'abbé m'accompagne et me dit le nom de toutes les filles qui se promenaient.

« Un jeune homme le rencontre, ils s'embrassent et l'abbé me le présente comme un docte personnage dans la littérature italienne. Je lui parle italien : il me répond avec esprit, mais je ris de son style et je lui en dis la raison. Il parlait dans le genre de Boccace. Ma remarque lui plut ; en moins d'un quart d'heure nous nous lions d'amitié parce que nous nous reconnaissons les mêmes penchants. Nous échangeons nos adresses.

« Je vois, dans un coin du jardin, beaucoup de monde se tenant immobile et le nez en l'air. Je demande à mon nouvel ami ce qu'il y a de merveilleux.

— On se tient attentif à la méridienne, chacun a sa montre à la main pour la régler au point de midi [1].

— Est-ce qu'il n'y a pas de méridienne partout ?

— Si fait, mais celle du Palais-Royal est la plus exacte.

1. Plus tard ce cadran solaire fut remplacé par un petit canon qui fit le même office.

« Je pars d'un éclat de rire.

— Pourquoi riez-vous?

— Parce qu'il est impossible que toutes les méridiennes ne soient pas égales. Voilà une badauderie dans toutes les règles.

« Il y pense un instant, puis il se met à rire à son tour et me fournit ample matière de critiquer les bons Parisiens. Nous sortons du Palais-Royal par la grande porte et je vois une foule de monde attroupé devant une boutique à l'enseigne de *la Civette.*

— Qu'est-ce que cela?

— C'est pour le coup que vous allez rire. Toutes ces bonnes gens attendent leur tour de faire remplir leur tabatière.

— Est-ce qu'il n'y a point d'autre marchand de tabac?

— On en vend partout, mais depuis trois semaines on ne veut que du tabac de la civette.

— Est-il meilleur là qu'autre part?

— Il est peut-être moins bon; mais depuis que la duchesse de Chartres l'a mis à la mode, on n'en veut point d'autre.

— Mais comment l'a-t-elle mis à la mode?

— En y faisant arrêter son équipage deux ou trois fois pour y faire remplir sa boîte et en disant publiquement à la jeune personne qui la lui remettait que son tabac était le meilleur de Paris. C'en fut assez pour faire courir tous les priseurs de la capitale. Cette femme fera fortune; elle vend pour plus de cent écus de tabac par jour.

— La duchesse ne se doute pas du bien qu'elle a fait.

— Au contraire, c'est de sa part une ruse de guerre. La duchesse s'intéressant à cette jeune femme nouvellement mariée et voulant lui faire du bien d'une manière délicate, s'est avisée de cet expédient. Vous ne sauriez croire comme les Parisiens sont de braves et bonnes gens. Vous êtes dans le seul pays du monde où l'esprit puisse également faire fortune soit en débitant du vrai, soit en débitant du faux; dans le premier cas l'esprit et le mérite lui font accueil, et dans l'autre la sottise est toujours prête à le récompenser; car la sottise est caractéristique ici et ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'elle est fille de l'esprit. Aussi ne fait-on point de paradoxe en disant que le Français serait plus sage s'il avait moins d'esprit.

« Les dieux qu'on adore ici sont la nouveauté et la mode. Qu'un homme se mette à courir et tout le monde court après. La foule ne s'arrêtera qu'autant qu'on découvrira qu'il est fou; mais c'est la mer à boire que cette découverte, car nous avons une foule de fous de naissance qui passent encore pour des sages.

« Le tabac de la Civette n'est qu'un faible exemple de la foule que la moindre circonstance peut attirer en un endroit. Le roi étant un jour à la chasse se trouva au port de Neuilly et eut envie d'un verre de ratafia. Il s'arrête à la porte d'un cabaret et, par le plus heureux des hasards, il se trouve que le pauvre cabaretier en avait une bouteille. Le roi en prit un petit verre et s'avisa d'en demander un second, disant qu'il n'avait de sa vie bu du ratafia aussi délicieux. Il n'en fallait pas tant pour que le ratafia du bonhomme fût réputé le meilleur de l'Europe. Le

roi l'avait dit. Aussi les plus brillantes compagnies se succédèrent sans interruption chez le pauvre cabaretier qui est aujourd'hui fort riche, qui a fait bâtir à l'endroit même une superbe maison où l'on voit l'inscription suivante : — *Ex liquidis solidum* [1] inscription dont un des quarante immortels fit les frais.

— Il me semble, répliquai-je, que cette espèce d'approbation pour les opinions du roi, des princes, etc., est une preuve de l'affection de la nation qui les adore; car les Français vont jusqu'à croire ces gens-là infaillibles.

— Il est certain que tout ce qui se passe parmi nous fait croire aux étrangers que le peuple adore son roi; mais ceux d'entre nous qui pensent finissent par voir que ce n'est que du clinquant, et la cour n'y compte pas. Le roi n'est guère à son aise à Paris; il se trouve beaucoup mieux à Versailles au milieu de vingt-cinq mille hommes qui le garantissent de la fureur de ce même peuple qui, devenu sage, pourrait bien crier : Meure le roi!... Louis XIV le savait bien, et il en a coûté la vie à quelques conseillers de la grande chambre pour avoir osé parler d'assembler les états généraux pour remédier aux maux de l'État. La France n'a jamais aimé ses rois, à l'exception de saint Louis, de Louis XII et du bon et grand Henri IV; encore l'amour de la nation fut-il impuissant pour le préserver du poignard des jésuites, race maudite, ennemie des peuples et des rois. Le roi actuel, roi faible, et que ses ministres mènent à la lisière, dit de bonne foi pendant sa convalescence :

« — Je m'étonne de ces grandes réjouissances pour ce que j'ai regagné ma santé; car je ne saurais deviner pourquoi l'on m'aime tant. »

« En causant ainsi M. Patu (c'était le nom de ma nouvelle connaissance) me conduisit jusqu'à la porte de Silvia. »

Nous les quitterons là, mais pour les rejoindre à la foire Saint-Laurent. Il vint à Patu l'envie de souper avec une actrice flamande nommée Morphi et il engagea son ami à être de moitié dans son caprice.

« Cette fille ne me tentait pas, dit Casanova ; mais que refuse-t-on à un ami ? Après avoir soupé avec la belle, Patu eut envie de passer la nuit à une occupation plus douce et, ne voulant pas le quitter, je demandai un canapé pour y passer sagement la nuit.

« La Morphi avait une sœur, petite souillon d'environ treize ans, qui me dit que si je voulais lui donner un petit écu elle me céderait son lit; je le lui accorde et me voilà dans un petit cabinet où je trouve une paillasse sur quatre planches.

— Et tu appelles cela un lit, mon enfant !

— Je n'en ai pas d'autre, monsieur.

— Je n'en veux point et tu n'auras pas mon petit écu.

— Vous pensiez donc à vous déshabiller ?

— Sans doute.

— Quelle idée! Nous n'avons pas de draps.

— Tu dors donc tout habillée?

— Oh ! pas du tout.

1. Des liquides le solide.

— Eh bien, couche-toi comme d'ordinaire et je te donnerai le petit écu.

« Elle se met sur sa pauvre paillasse et se couvre avec un rideau. Dans cet état l'idée des haillons disparaît, je ne vois plus qu'une beauté parfaite, mais je voulais la voir en entier. Un écu de six francs la rend docile et, ne trouvant en elle d'autre défaut qu'un manque absolu de propreté, je me mets à la laver de mes mains.

« La petite Hélène porta fidèlement à sa sœur les six francs que je lui avais donnés et lui raconta comment elle les avait gagnés. Avant de m'en aller elle vint me dire que, comme elle avait besoin d'argent, si je voulais elle diminuerait quelque chose. Je lui répondis en riant que je la verrais le lendemain. Je contai l'affaire à Patu, qui me taxa d'exagération ; et voulant lui prouver que j'étais connaisseur en beauté j'exigeai qu'il vît Hélène comme je l'avais vue... Il convint que le ciseau de Praxitèle n'avait jamais pu produire quelque chose de plus parfait. Blanche comme un lis, Hélène avait tout ce que la nature et l'art des peintres peuvent réunir de plus beau. La beauté de ses traits était quelque chose de si suave qu'elle portait à l'âme un sentiment indéfinissable de bonheur, un calme délicieux. Elle était blonde et cependant ses beaux yeux bleus avaient tout le brillant des plus beaux yeux noirs.

« J'eus envie d'avoir ce magnifique corps en peinture et un peintre allemand me la peignit divinement bien, pour six louis. La position qu'il lui fit prendre était ravissante

« Elle était couchée sur le ventre, s'appuyant des bras et du sein sur un oreiller et tenant la tête tournée, comme si elle avait été couchée aux trois quarts sur le dos. L'artiste, habile et plein de goût, avait dessiné sa partie inférieure avec tant d'art et de vérité qu'on ne pouvait rien désirer de plus beau... Je fus ravi de ce portrait ; il était parlant et j'écrivis dessous : « O-Morphi » mot qui n'est pas homérique, mais qui n'en est pas moins grec et qui veut dire *belle*.

« Mais qui peut connaître les voies secrètes du destin !...

« Mon ami Patu eut envie d'avoir une copie de ce portrait ; on ne refuse pas un si léger service à son ami et ce fut le même peintre qui fut chargé de la faire. Mais ce peintre ayant été appelé à Versailles, y montra cette charmante peinture, au milieu de plusieurs portraits, et M. de Saint-Quintin la trouva si belle qu'il n'eut rien de plus pressé que de l'aller montrer au roi. Sa Majesté très chrétienne, grand connaisseur dans la partie, voulut s'assurer par ses yeux si le peintre avait copié avec fidélité ; et si l'original était aussi beau que la copie, le petit-fils de saint Louis saurait bien à quoi il le ferait servir.

« M. de Saint-Quintin, cet ami complaisant du prince, fut chargé de l'affaire ; c'était là son ministère. Il demanda au peintre si l'original pourrait être conduit à Versailles, et l'artiste croyant la chose très possible, lui promit de s'en informer.

« Il vint en conséquence me communiquer la proposition, et l'ayant trouvée délicieuse, j'en fis part aussitôt à la sœur aînée, qui en tressaillit de joie.

« Elle se mit à débarbouiller sa jeune sœur et, deux ou trois jours après, l'ayant habillée proprement, elles partirent avec le peintre pour faire l'expérience. Le

valet de chambre des plaisirs mignons du roi, ayant reçu le mot d'ordre de son maître, vint recevoir les deux femelles qu'il enferma dans un pavillon du parc, et le peintre alla attendre à l'auberge l'issue des épreuves de sa négociation. Le roi, une demi-heure après, entra seul dans le pavillon, demanda à la jeune O-Morphi si elle était grecque, tira le portrait de sa poche, regarda bien la petite et s'écria :

— Je n'ai jamais rien vu de plus ressemblant.

« Bientôt après il s'assit, prit la petite sur ses genoux, lui fit quelques caresses et lui donna un baiser.

« O-Morphi regardait attentivement son maître et souriait.

— De quoi ris-tu ?

— Je ris de ce que vous ressemblez à un écu de six francs comme deux gouttes d'eau.

« Cette naïveté fit partir le monarque d'un grand éclat de rire et il lui demanda si elle voulait rester à Versailles.

— Cela dépend de ma sœur, dit la petite. Mais cette sœur s'empressa de dire au roi qu'elle ne désirait pas de plus grand bonheur. Le roi les enferma de nouveau et partit ; mais un quart d'heure après, Saint-Quintin vint les prendre, mit la petite dans un appartement, entre les mains d'une femme, et alla avec la sœur aînée rejoindre le peintre allemand, auquel il donna cinquante louis pour le portrait, et rien à la Morphi. Il prit seulement son adresse en l'assurant qu'elle aurait de ses nouvelles. Elle en eut en effet mille louis le lendemain.

« Le bon Allemand me donna vingt-cinq louis pour mon portrait en me promettant de me copier avec le plus grand soin celui qu'avait Patu. Il m'offrit également de me faire le portrait de toutes les filles qui m'en feraient venir l'envie.

« J'eus un véritable plaisir à voir la joie de cette bonne Flamande en contemplant les cinq cents doubles louis qu'on lui avait donnés. Se voyant riche, et me considérant comme l'auteur de sa fortune, elle ne savait comment m'exprimer sa reconnaissance.

« La jeune et belle O-Morphi, car le roi l'appela toujours ainsi, plut au monarque par sa naïveté et sa gentillesse, autant que par sa rare beauté, la plus régulière que je me souvienne d'avoir jamais vue. Il la mit dans un appartement de son Parc-aux-Cerfs, véritable harem de monarque voluptueux, et où personne ne pouvait aller, à l'exception des dames présentées à la cour. Au bout d'un an la petite accoucha d'un fils qui alla, comme tant d'autres, on ne sait où ; car auss longtemps que vécut la reine Marie, on ne sut jamais où passèrent les enfants naturels de Louis XV.

O-Morphi fut disgraciée au bout de trois ans, mais le roi, en la renvoyant, lui fit donner quatre cent mille francs qu'elle porta en dot à un officier breton.

« En 1783, me trouvant à Fontainebleau, je fis la connaissance d'un charmant jeune homme de vingt-cinq ans, fruit de ce mariage et véritable portrait de sa mère, dont il ignorait absolument l'histoire, que je ne crus pas devoir lui apprendre. J'inscrivis mon nom sur ses tablettes en le priant de faire mes compliments à madame sa mère.

« Une méchanceté de madame de Valentinois, belle-sœur du prince de Monaco, fut cause de la disgrâce de la belle O-Morphi.

« Cette dame, fort connue à Paris, dit un jour à cette jeune personne que, pour bien faire rire le roi, elle n'avait qu'à lui demander comment il traitait sa vieille femme. Trop simple pour deviner le piège, la jeune ingénue fit au roi cette impertinente question; mais Louis XV, indigné, lui lança un regard furieux et lui dit :

— Malheureuse! qui vous a instruite à me faire cette demande?

« La pauvre O-Morphi plus morte que vive se jeta à genoux et lui dit la vérité.

« Le roi la quitta et ne la revit plus. La comtesse de Valentinois ne reparut à la cour que dix ans après. Ce prince, qui savait fort bien tous les torts qu'il avait envers sa femme, comme mari, ne voulait pas en avoir comme roi; et malheur à qui s'oubliait envers la reine! »

Ce fut encore, vingt-cinq ans plus tard, par l'entremise fortuite et involontaire de Casanova que Louis XV eut pour favorite la belle demoiselle Romans de Grenoble. Peut-être aurons-nous plus loin l'occasion d'en parler.

Pour le moment revenons au Palais-Royal.

On sait qu'à cette époque les Parisiens étaient presque aussi superstitieux qu'aujourd'hui. En cela, du reste, ils ressemblaient aux Italiens, aux Allemands et à beaucoup d'autres. Casanova était très savant en magie et en cabale. Il faisait de sa science un passe-temps de société et très souvent il fut pris au sérieux.

« Le comte de Melfort, colonel du régiment d'Orléans, me fit prier, dit-il, de répondre à deux questions par le moyen de ma cabale. Je fais deux réponses fort obscures, mais qui disaient beaucoup; je les cachette et les remets à Camille qu me prie le lendemain d'aller avec elle dans un endroit qu'elle ne put me nommer. Je la suis; elle me mène au Palais-Royal, où, par un petit escalier, elle me conduit dans l'appartement de Mme la duchesse de Chartres.

J'attends environ un quart d'heure; la duchesse vient et fait cent caresses à Camille pour la remercier de m'avoir amené. M'adressant ensuite la parole, elle me dit d'un air noble, mais très gracieux, toutes les difficultés qu'elle trouvait dans les réponses que j'avais faites, et qu'elle tenait à la main. Je témoignai d'abord quelque embarras que les questions fussent de Son Altesse; ensuite je lui dis que je savais faire la cabale, mais que je n'avais pas le don de l'interpréter; qu'il fallait qu'elle eût la bonté de faire de nouvelles questions propres à rendre les réponses plus claires. Elle se mit à écrire tout ce qu'elle n'entendait pas et tout ce qu'elle voulait savoir.

— Madame, il faut que vous vous donniez la peine de séparer les questions, car l'oracle cabalistique ne répond pas à deux choses à la fois.

— Eh bien, me dit-elle, faites les questions vous-même.

— Votre Altesse me pardonnera, mais tout doit être écrit de sa propre main. Imaginez-vous, madame, que vous parlez à une intelligence qui connaît tous vos secrets.

Elle se mit à écrire et fit sept ou huit questions. Elle les lut avec attention, et me dit avec une expression noble et confiante : — Monsieur, je voudrais être sûre que personne ne saura jamais ce que je viens d'écrire.



On l'écrasait, rue Quincampoix.

— Madame peut compter sur mon honneur.

Je lis avec attention, et je vois que son désir est raisonnable; je juge même qu'en mettant ces questions dans ma poche, je cours le risque de les perdre et de me compromettre.

— Il ne me faut, madame, que trois heures pour faire ce travail et je veux que Votre Altesse soit tranquille. Si elle a affaire, elle peut me laisser seul ici, pourvu que personne ne vienne m'interrompre. Dès que j'aurai fini, je mettrai tout sous cachet; que Votre Altesse daigne me dire à qui je dois le remettre?

— A moi-même, ou à Mme de Polignac, si vous la connaissez.

— Oui, madame, j'ai l'honneur de la connaître.

La duchesse me remit un petit briquet pour allumer une bougie et s'en alla avec Camille. Je restai seul, enfermé à clef, et trois heures après, comme je venais de finir, Mme de Polignac vint prendre le paquet et je m'en allai.

La duchesse de Chartres, fille du prince de Conti, avait vingt-six ans. Elle était remplie de toute sorte d'esprit qui rend une femme adorable. Elle était vive, sans préjugés, gaie, disant des bons mots, aimant la plaisanterie et le plaisir, qu'elle préférait à une longue vie. *Courte et bonne* sont des mots qu'elle avait toujours sur le bout de la langue. Elle était jolie, mais elle se tenait mal et se moquait de Marcel, maître de grâces, qui voulait l'en corriger. Elle dansait la tête penchée en avant et les pieds en dedans et, malgré cela, elle était charmante. Malheureusement, elle avait sur la figure des boutons qui lui nuisaient beaucoup. On croyait que cela venait du foie, mais c'était un vice dans le sang qui finit par lui donner la mort, qu'elle brava jusqu'au dernier instant de sa vie.

Les questions qu'elle soumit à mon oracle avaient pour objet des affaires qui regardaient son cœur : entre autres choses aussi, elle voulait savoir comment faire disparaître les petites bubes qui la défiguraient. Mes oracles étaient obscurs dans tout ce dont j'ignorais les circonstances, mais ils étaient clairs sur ce qui regardait sa maladie et ce fut ce qui les rendit chers et nécessaires.

Le lendemain, après dîner, Camille m'écrivit un billet, comme je m'y attendais, me priant de tout quitter pour être à cinq heures au Palais-Royal, dans le même cabinet où elle m'avait laissé la veille. Je n'y manquai pas. Un vieux valet de chambre qui m'attendait partit à l'instant et cinq minutes après je vis paraître la charmante princesse. Après un compliment plein de grâce, elle tire de sa poche toutes mes réponses et demande si j'avais des affaires.

— Votre Altesse peut être sûre que je n'en aurai jamais de plus pressée que de la servir.

— Fort bien, je ne sortirai point non plus et nous travaillerons.

Là-dessus, elle me montre toutes les questions qu'elle avait déjà faites sur divers sujets et particulièrement sur le remède pour faire disparaître ses bubes. Ce qui lui avait rendu mon oracle précieux était une chose que personne ne pouvait savoir. J'avais conjecturé et deviné : si je n'avais pas deviné, c'eût été égal. J'avais eu la même indisposition, et j'étais assez physicien pour savoir qu'une guérison forcée d'une maladie cutanée par des topiques aurait pu lui donner la mort.

J'avais déjà répondu qu'elle pouvait guérir en moins de huit jours de l'apparence de la maladie sur le visage, et qu'il lui fallait un an de régime pour la guérir radicalement.

Nous passâmes trois heures pour savoir ce qu'elle devait faire, et, curieuse de la science de l'oracle, elle se soumit à tout : huit jours après, toutes ses vilaines bubes avaient disparu.

J'eus soin de la purger doucement ; chaque jour je lui prescrivis ce qu'elle devait manger et je lui défendis tous les cosmétiques, lui ordonnant seulement de se laver soir et matin avec de l'eau de plantain. L'oracle modeste ordonna à

la princesse de faire les mêmes ablutions partout où elle voudrait éprouver les mêmes effets.

J'allai exprès à l'Opéra le jour où la duchesse y parut, avec une peau lisse et vermeille. Après l'Opéra elle alla se promener dans la grande allée du Palais-Royal, suivie de ses premières dames et fêtée de tout le monde. Elle m'aperçut et m'honora d'un sourire. J'étais vraiment heureux. Camille, M. de Montfort et Mme de Polignac étaient les seuls qui sussent que j'étais l'oracle de la princesse et je jouissais du succès. Mais le lendemain quelques boutons reparurent sur le beau teint de cette charmante femme, et vite ordre de me rendre au Palais-Royal.

Le vieux valet de chambre, qui ne me connaissait pas, me fit entrer dans un boudoir délicieux, près d'un cabinet où il y avait une baignoire. La duchesse vint bientôt, ayant l'air un peu triste, car elle avait de petits boutons sur le front et sur le menton. Elle tenait à la main une question pour mon oracle, et comme elle était courte, je voulus lui procurer le plaisir de lui faire trouver la réponse elle-même.

Les nombres traduits par la princesse lui reprochèrent d'avoir transgressé le régime prescrit et elle convint qu'elle avait bu des liqueurs et mangé du jambon ; mais elle était émerveillée d'avoir trouvé cette réponse, ne concevant pas comment elle avait pu résulter d'une pile de nombres.

Dans ces entrefaites, une de ses femmes étant venue lui dire un mot à l'oreille, elle lui dit d'attendre un instant dehors; ensuite, se tournant vers moi :

— Vous ne serez pas fâché, monsieur, de voir ici un de vos amis, aussi délicat que discret?

En disant cela, elle se dépêche de mettre dans sa poche tous les papiers qui n'avaient point rapport à sa maladie, puis elle appelle.

Je vois entrer un homme que je pris, à la lettre, pour un garçon d'écurie; c'était M. de Melfort.

— Voyez, lui dit la princesse, M. Casanova m'a appris à faire la cabale.

Et en même temps elle lui montra la réponse qu'elle avait tirée. Le comte ne la croyait pas.

— Allons, dit-elle, il faut le convaincre, que voulez-vous que je demande?

— Tout ce que Votre Altesse voudra.

Elle pensa un instant et tirant de sa poche une petite boîte d'ivoire, elle écrit : « Dis-moi pourquoi cette pommade ne me fait plus aucun effet. »

Elle fait la pyramide, les colonnes et les clefs, comme je lui avais enseigné, et prête à faire la réponse, je lui apprends à faire des additions, des soustractions qui paraissaient sortir des nombres, et qui pourtant n'étaient qu'arbitraires ; ensuite je lui dis d'interpréter les nombres en lettres, et je sors faisant semblant d'avoir quelque besoin. Je rentre lorsque je crois que sa traduction peut être achevée et je trouve la princesse dans le plus grand étonnement.

— Ah! monsieur, quelle réponse!

— Fausse peut-être; mais, madame, cela peut arriver.

— Fausse, monsieur? Divine! La voici : Elle n'a de force que sur la peau d'une femme qui n'a pas engendré.

— Je ne trouve point cette réponse-là étonnante, madame.

— Je le crois, monsieur; mais c'est parce que vous ne savez pas que cette pommade est celle que l'abbé de Brosses me donna il y a cinq ans, et qui alors me guérit : c'était dix mois avant que j'accouchasse du duc de Montpensier. Je donnerais tout au monde pour apprendre à faire moi-même cette sublime cabale.

— Comment, dit le comte, c'est cette pommade dont je sais l'histoire?

— Précisément.

— C'est surprenant.

— Je voudrais encore faire une question qui regarde une femme dont je ne voudrais pas dire le nom.

— Dites la femme que j'ai dans la pensée.

Alors elle posa cette question : — Quelle est la maladie de cette femme?

Elle fait l'opération et je lui fais obtenir pour réponse : — Elle veut en imposer à son mari.

Pour le coup, la duchesse jeta les hauts cris. Il était fort tard et je me disposais à partir, quand M. de Melfort, qui parlait à Son Altesse, me dit que nous sortirions ensemble. Il sortit et me dit que la réponse cabalistique sur la pommade était vraiment étonnante.

En voici l'histoire :

— Mme la duchesse, jolie comme vous le voyez, avait la figure si chargée de boutons que le duc, dégoûté, n'avait pas la force de l'approcher maritalement; aussi la pauvre princesse languissait-elle dans l'inutile désir de devenir mère. L'abbé de Brosses la guérit au moyen de cette pommade, et, son beau visage uni comme un satin, elle se rendit à la loge de la reine au Théâtre-Français. Le duc de Chartres, sans savoir que sa femme fût au spectacle, se trouvait en face dans la loge du roi. Sans reconnaître la duchesse, il la trouve belle et s'informe qui elle est; on le lui dit; mais il n'en croit rien; il sort de la loge du roi et se rend auprès de sa femme, lui fait compliment, et la même nuit lui fait annoncer sa visite. Il en est résulté que, neuf mois après, Mme la duchesse mit au monde le duc de Montpensier, qui maintenant a cinq ans et se porte fort bien.

Pendant sa grossesse la duchesse continua d'avoir un beau visage; mais dès qu'elle fut accouchée, les boutons revinrent et la pommade est demeurée sans effet.

En achevant ce récit, le comte tira de sa poche une boîte en écaille avec le portrait très ressemblant de la duchesse et me dit :

— Son Altesse vous prie d'accepter son portrait, et si vous voulez le faire monter, elle vous prie de vous servir de ceci.

C'était un rouleau de cent louis. Je reçus la boîte et les cent louis en priant le comte d'exprimer toute ma reconnaissance à Son Altesse. Je n'ai jamais fait monter le portrait, car alors j'avais besoin d'argent pour autre chose.

Dans la suite, la duchesse me fit plusieurs fois appeler; mais il ne fut plus question de la guérir : elle était incapable d'observer le régime nécessaire. Elle

me faisait quelquefois passer cinq ou six heures à l'ouvrage, sortant et me faisant donner à dîner ou à souper par le bon vieux valet de chambre qui n'ouvrait jamais la bouche.

La cabale ne roulait que sur des affaires secrètes qu'elle était curieuse de connaître, et souvent elle trouvait des vérités que j'ignorais moi-même. Elle désirait que je lui apprisse à la faire, mais jamais elle ne me pressa : seulement elle me fit dire par M. de Melfort que si je voulais lui apprendre mon secret elle me ferait avoir un emploi qui me rapporterait vingt-cinq mille francs de rente. Hélas! la chose était impossible. Je l'aimais à la folie, mais jamais je ne me permis de lui en rien faire apercevoir : mon amour-propre fut le correctif de mon amour. Je craignais que sa fierté ne m'humiliât; et peut-être eus-je tort.

Ce que je sais c'est que je me repens encore d'avoir écouté une sotte crainte. Il est vrai que je jouissais de plusieurs privilèges, dont peut-être elle m'aurait privé si elle avait connu mon amour.

Un jour elle voulut que ma cabale lui dît si on pouvait guérir un cancer que Mme de la Popelinière avait au sein et j'eus le caprice de lui faire répondre que cette dame n'avait point de cancer et qu'elle se portait fort bien.

— Comment s'écria-t-elle, mais tout Paris le croit. Elle fait consultation sur consultation!

Ayant vu à la cour M. le duc de Richelieu, elle lui dit qu'elle était sûre que Mme de la Popelinière n'était pas malade. Le maréchal, qui était du secret, lui dit qu'elle se trompait. Mais elle lui proposa une gageure de cent mille francs. Je tremblai quand la duchesse me conta cela.

— A-t-il accepté? lui dis-je avec anxiété.

— Non; cela l'a étonné; et vous savez qu'il doit le savoir.

A trois ou quatre jours de là elle me dit d'un air triomphant que M. de Richelieu lui avait avoué que ce prétendu cancer n'était qu'une ruse. Elle ajouta que le maréchal avait dit qu'il payerait volontiers mille louis pour savoir comment elle avait découvert la vérité.

— Si vous voulez les gagner, me dit-elle, je lui dirai tout.

— Mais non, madame, je vous en supplie.

J'eus peur d'une attrape. Je connaissais la tête du maréchal : l'aventure du trou dans la paroi par où ce seigneur s'introduisait chez cette dame était connue de tout Paris, et M. de la Popelinière même avait contribué à rendre la chose publique en refusant de recevoir sa femme, à laquelle il faisait une rente de douze mille francs par an.

Mme la duchesse de Chartres avait fait des couplets charmants sur cet événement, mais personne ne les avait connus hors de sa coterie, à l'exception du roi, qui l'aimait beaucoup, quoiqu'elle lui lançât souvent des brocards.

Un jour, par exemple, elle lui demanda s'il était vrai que le roi de Prusse dût venir à Paris. Louis XV lui ayant répondu que ce bruit n'était qu'un conte en l'air :

— J'en suis bien fâchée, lui dit-elle, car je meurs d'envie de voir un roi [1].

1. *Mémoires de Jacques Casanova de Seingalt*, t. II.

III

MORT DE M. SAINTE-GENEVIÈVE. — LES QUARANTE TABLEAUX DU RÉGENT. — INOCULATION DU DUC DE CHARTRES ET DE SA SŒUR. — MORT DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS. — INCENDIE DE LA SALLE D'OPÉRA. — Mme DE MONTESSON.

Casanova, obligé d'accompagner son frère à Dresde, quitta le Palais-Royal, mais sans lui dire un adieu éternel.

Le 4 février 1752 le duc d'Orléans mourut à Sainte-Geneviève. Son obstination à ne croire ni à la naissance ni à la mort ne se démentit point même à ses derniers instants. Ce fut en vain que son confesseur lui refusa le viatique à moins qu'il ne reconnût ses petits-enfants: il ne put obtenir de lui cet acte de condescendance. Après avoir longtemps vécu comme un véritable religieux, le duc d'Orléans mourut sans avoir été administré.

Cela n'empêcha point le curé de Saint-Sulpice de dire naïvement : — Si j'étais pape je le canoniserais, seulement pour avoir résisté à l'exemple du Palais-Royal pendant la régence. — Bien peu d'ecclésiastiques y avaient résisté.

La reine dit en apprenant la mort du prince : « C'est un bienheureux qui laissera après lui bien des malheureux. » Ces paroles auraient pu lui servir d'épitaphe; il était en effet généreux et charitable.

Mais que ces grandes qualités, dont nous nous plaisons à lui tenir compte, ne nous empêchent pas de parler de ses faiblesses d'esprit. Il en est de trop curieuses pour être omises et que nous aurions dû déjà citer plus haut.

Le régent avait considérablement embelli le Palais-Royal. Ami des lettres et des beaux-arts il y avait rassemblé, à grands frais, une collection de tableaux de toutes les écoles, qui acquit en Europe une juste célébrité, mais qui, malheureusement, a été en partie détruite et en partie vendue à l'étranger.

Le régent avait commencé sa collection en achetant celle que Christine de Suède avait formée en Italie. Christine était plus savante qu'artiste, elle était incapable d'apprécier les chefs-d'œuvre réunis pour elle. Pigonial de la Force raconte que plusieurs toiles du Corrège avaient servi de paravent dans une écurie du palais de Stockholm jusqu'à ce que Sébastien Bourdon, l'élève du Poussin, les découvrît dans la fange!... C'étaient *la Danaé*, *l'Amour qui tend son arc*, *l'Éducation de l'Amour*, *la Léda*, *l'Enlèvement d'Io*, une *Sainte Famille*, *le Portrait de César Borgia* et enfin le *Mulet* qu'il avait fait pour l'enseigne d'un cabaret où il n'avait pu payer son écot.

La galerie du régent renfermait un Annibal Carrache, deux Poussin, plusieurs Raphael, des toiles du Guide, du Dominiquin, de Véronèse, du Titien, du Tintoret, de l'Albane, de l'Espagnolet, de Rubens, Van Dick, Teniers, Wouwermans, Van Ostade, Lesueur, Lebrun, Claude le Lorrain.

« Au nombre des Raphael, on remarquait une *Sainte Famille* qui était échue à deux sœurs; elles voulurent en conserver chacune une moitié et comme le

tableau était peint sur bois, elles le firent scier en deux parties égales : D'un côté se trouvait Saint-Joseph et de l'autre la Vierge avec la moitié du corps de l'enfant Jésus. Lorsque le régent en eut acheté une partie il eut beaucoup de peine à se procurer la seconde ; il y parvint néanmoins et posséda ainsi tout à la fois un monument du génie et de la bêtise. Ce tableau est en Angleterre.

A la mort du régent (à qui il sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé les arts, les lettres et les sciences) son fils, déjà atteint de sa monomanie religieuse, se trouva scandalisé par les chefs-d'œuvre de la galerie ; il fit brûler sous ses yeux quarante tableaux des plus grands maîtres de l'école italienne... [1] » Un garçon d'appartement sauva de cet autodafé la *Leda* de Veronèse et la *Venus* de l'Albane.

Le malheureux fou eut pour instigateur un individu qui passait pour savant et même pour un homme sensé, mais abêti par la dévotion, l'abbé Mongault, qui avait été son précepteur.

Le duc de Chartres, son père étant mort, devint duc d'Orléans.

Peu d'années après il rendit le plus grand service à la France en y popularisant l'inoculation... Dans le mois d'avril 1756, dit un manuscrit contemporain, il fit inoculer au Palais-Royal M. le duc de Chartres et Mlle de Montpensier sa sœur. Le roi ne l'avait ni approuvé ni désapprouvé. Presque tous les courtisans de M. le duc d'Orléans n'étaient pas de son avis, et avaient tâché de le détourner de cette entreprise qu'ils regardaient comme téméraire. Ceux-mêmes qui étaient partisans de l'inoculation n'osaient pas la conseiller. Quelques jours avant l'inoculation, Mme la duchesse pleurait devant son mari qui lui dit :

— Madame, quoique mon parti soit bien pris, si ce n'est pas de votre consentement que se fait cette inoculation elle n'aura pas lieu : ce sont vos enfants comme les miens.

— Eh ! monsieur, répondit la princesse, qu'on les inocule et laissez-moi pleurer.

La guerre s'étant rallumée en 1757, le prince servit sous le maréchal d'Estrées et eut la gloire de contribuer à la victoire d'Hastenbech. Le premier courrier qui en apporta la nouvelle descendit au Palais-Royal, et la duchesse d'Orléans lut, du haut du balcon qui donnait sur le jardin, le bulletin de la bataille à la foule assemblée.

La duchesse, usée par les excès, touchait alors à la fin de sa carrière. Elle mourut deux ans plus tard au Palais Royal, à l'âge de quarante-trois ans.

Au moment de mourir elle entendit, de son lit, le bruit du tournebroche de la cuisine de l'abbé Mongault, et elle dit en souriant :

— Je peux mourir tranquille, l'abbé Mongault n'en perdra pas un coup de dent.

Le 6 avril 1763 un incendie se déclara vers huit heures du matin dans la salle d'Opéra. Le feu avait pris dans la loge du prince, où l'on avait fait sécher des peintures nouvelles. En moins de deux heures la salle était brulée. Le feu était terrible, il se communiqua rapidement aux toits de l'aile mitoyenne du Palais et gagna l'horloge : il allait atteindre la porte du côté de la place lorsqu'on fit

1. Vatout. *Souvenirs historiques du Palais-Royal.*

des coupures. Il était temps; déjà la coupole du grand escalier s'abîmait avec un bruit effroyable.

Cette salle d'Opéra, on se le rappelle, avait été bâtie par Richelieu et très embellie par le régent, mais les d'Orléans, en 1749, en avaient cédé le privilège à la Ville de Paris. Le duc demanda donc des indemnités au prévot des marchands et aux échevins, et exigea que tous les bâtiments brûlés sous leur administration fussent rebâtis et restaurés aux frais de la ville. En même temps, pour que la nouvelle salle fût construite du même côté du palais, mais en dehors de l'aile dans laquelle se trouvait l'ancienne salle, le duc d'Orléans acheta et paya de ses deniers les cinq maisons voisines, tandis que la ville achetait aussi trois autres maisons.

Il était en outre convenu que le duc donnerait pour ses loges cent mille écus.

La ville voulut garder son architecte et le duc conserver le sien ; l'harmonie des constructions eut naturellement à souffrir de ce défaut d'entente. Il en résulta des erreurs de niveau et d'alignement, un grand nombre d'irrégularités.

Tandis que l'on reconstruisait son palais, le duc d'Orléans habitait Villers Cotterets. Il se lia alors avec M. de Guines, jeune diplomate dont les goûts simples, l'humeur paisible ne semblaient guère pouvoir convenir à un d'Orléans. Ses meilleures soirées se passaient à faire de la musique avec sa maîtresse, Mme de Montesson. Il chantait, et la jeune femme l'accompagnait au clavecin. Le duc acceptait près d'eux une tasse de thé et au plaisir d'entendre M. de Guines s'ajoutait celui de contempler son amie.

C'était une femme qui, à une beauté ravissante, joignait beaucoup d'esprit, et dont la coquetterie consistait à paraître s'ignorer et à se parer de modestie.

Veuve après vingt-quatre heures de mariage, — son mari était mort dans la première nuit de ses noces, — entourée par M. de Guines d'une tendresse respectueuse et presque platonique, elle avait conservé, dans le complet épanouissement de la jeunesse, une sorte d'attrait virginal.

Le duc, affriandé par des grâces si étrangères à la cour, se plut d'abord à la voir, à l'entendre, puis désira davantage. La dame écouta sans colère sa déclaration, mais eut la franchise ou la coquetterie d'avouer qu'elle avait pour M. de Guines une affection sincère.

Le duc, peu habitué à la résistance et inhabile à courtiser, conta ses peines à Choiseul, son ami et ministre de Louis XV. Bien lui en prit; Choiseul rappela à Guines ses devoirs de diplomate et lui donna l'ambassade de Londres.

Cet obstacle levé, le duc renouvela ses instances. Mais Mme de Montesson savait sa Maintenon par cœur et croyait que c'était un assez bon modèle à suivre. Comme la veuve Scaron, elle se cuirassa de toute sa vertu. On la vit prodigue de soins, de complaisance pour amuser ou plutôt enchaîner son amant, mais pas une faiblesse, pas une simple imprudence.

A bout d'arguments et de patience, le prince parla d'épouser.

Mais il fallait le consentement du roi. La belle veuve était de très petite noblesse. Aux premiers mots que lui en dit la Dubarry, chargée de pressentir son opinion, Louis XV répondit que c'était impossible. Enfin la favorite étant, à plu-



Un chien danois s'est jeté sur son cœur et en a mangé les trois quarts.

sieurs reprises, revenue à la charge, le roi l'autorisa à répondre à sa protégée qu'il permettrait au duc d'épouser cette dame mais secrètement et sous la condition expresse qu'elle conserverait son nom, ne paraîtrait jamais à la cour et ne s'attribuerait aucune prérogative des princesses du sang.

Par un édit de Louis XIII il était défendu à tous les prélats du royaume de marier aucun prince du sang sans une lettre écrite de la propre main du roi. La lettre d'autorisation qu'accorda Louis XV ne contenait que ces mots : — « Monseigneur l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part mon cousin le duc d'Orléans et vous passerez outre. »

Le mariage fut célébré le 24 avril 1773. L'archevêque ayant accordé la dispense de publication des bans, désigna M. Poupart, curé de Saint-Eustache, pour donner la bénédiction nuptiale à Paris.

Une cour très nombreuse avait été réunie à Villers-Cotterets la veille du mariage.

Le matin, avant de monter en voiture le duc d'Orléans dit à quelques amis : Je reviendrai tard; je ne reviendrai pas seul, mais bien avec une personne qui partagera l'intérêt et l'attachement que vous portez à ma personne. »

En effet à six heures du soir il était de retour; il entra dans ses salons tenant par la main Mme de Montesson, rayonnante de bonheur. La mariée fut traitée avec les égards dus à une princesse du sang.

Le coucher eut lieu avec les cérémonies d'usage pour le mariage d'un prince.

M. de Valencay présenta la chemise au marié en présence de toute la partie masculine de la société. Le prince s'étant dépouillé jusqu'à la ceinture offrit aux regards des assistants un corps entièrement épilé, selon le code de l'étiquette royale.

Cette particularité amusa les dames qui trouvaient cet usage en contresens avec les charmes naturels à la virilité.

Quelques jours plus tard Mme de Montesson revint à Paris et habita une maison connue sous le nom d'hôtel de Châtillon, qui faisait alors partie du Palais-Royal et qui était contiguë à l'appartement du duc d'Orléans,

Cet arrangement était plus commode que convenable, — du moins aux yeux de la famille... Il n'y avait pas de duchesse d'Orléans, mais il y avait une duchesse de Chartres qui seule faisait les honneurs du Palais-Royal.

Elle fit sentir à Mme de Montesson que son voisinage lui déplaisait et celle-ci proposa au duc d'habiter une maison qu'il avait fait bâtir rue de Provence. Cette maison communiquait avec une autre qu'il avait donnée à Mme de Montesson et dont l'issue était dans la Chaussée d'Antin; en sorte que ces deux habitations, réunies en réalité, conservaient l'apparence d'être séparées.

Une salle de spectacle y fut construite et le prince y joua souvent lui-même la comédie.

Ce nouveau genre de vie acheva d'éloigner le duc d'Orléans du Palais-Royal et en 1780 il se détermina à le transmettre par avancement d'hoirie à son fils Louis-Philippe-Joseph, alors duc de Chartres, auquel il en fit la cession par un acte légal.

D'autre part comme Saint-Cloud était également interdit à Mme de Montesson, son mari lui acheta le château de Sainte-Assise.

Mais pour les d'Orléans Saint-Cloud n'était pas inaliénable comme le Palais-Royal; c'était une propriété libre, et M. de Breteuil négocia facilement avec Mme de Montesson la vente de Saint-Cloud à Marie-Antoinette pour le prix de six millions.

Il mourut à Sainte-Assise en 1785 et fut enterré au Val-de-Grâce. Son cœur fut déposé à l'Église de Saint-Port, pour y attendre, disait-il dans son testament, celui *de la dame du lieu.*

C'est par cette dénomination bizarre qu'il désignait sa femme

Cette dernière ne se pressa point pour le rejoindre. Elle attendit dans sa maison de la Chaussée d'Antin jusqu'au 5 février 1806.

Ce fils de d'Orléans-Sainte-Geneviève, fut plus sage que son père, moins spirituel mais moins licencieux que son aïeul, le régent, et plus heureux que son fils Louis-Philippe-Joseph, qui devait se faire connaître plus tard sous le nom d'*Égalité*.

Ce dernier, fils unique, n'avait qu'une sœur, Mlle de Montpensier qui épousa le duc de Bourbon, prince de Condé et fut la mère du duc d'Enghien.

A ces mots : *Égalité*, *prince de Condé*, *d'Enghien*, le lecteur doit pressentir que bientôt le drame aura une large part dans nos récits.

Le caractère du duc Philippe-Joseph est si étrange, si curieux à fouiller, sa vie a été tellement agitée, si folle au début, si mystérieuse plus tard, si tragique à la fin, que nous voulons apporter à son histoire un soin particulier.

L'existence de ce prince n'est pas moins remplie que celle du régent; mais si nous ne nous sommes pas arrêté longtemps à celui-ci c'est que par le livre, et le théâtre, le régent est le prince dont on a le plus popularisé les aventures. Il n'en est pas de même de Louis-Philippe-Joseph; il est peu connu; il est bien loin de l'être autant qu'il le mérite.

Nous tâcherons d'être complet et garantissons d'être exact. Cherchant à descendre dans tous les détails de la vie privée de ce personnage, nous paraîtrons quelquefois trop minutieux, mais le lecteur comprendra bientôt que rien ne doit être négligé dans la biographie d'un homme si difficile à pénétrer.

IV

JEUNESSE DE LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH-D'ORLÉANS; SON MARIAGE. — SA LIAISON AVEC LE COMTE D'ARTOIS ET LA DAUPHINE MARIE-ANTOINETTE.

L'éducation et l'instruction du jeune duc de Chartres avait été très négligée. Confié aux soins du comte de Pont-Saint-Maurice, son gouverneur, il sortit de ses mains sans aucune qualité solide. M. de Pont ne s'était attaché qu'à lui donner l'élégance de manières, de maintien, de langage qui pouvaient lui permettre de briller et de plaire. M. de Foncenage, son sous-gouverneur chargé spécialement de lui enseigner les belles-lettres et l'histoire, ne fut pas plus écouté que l'abbé Alary, dévoué à son instruction religieuse. Le jeune homme était beaucoup plus attentif aux leçons de quelques débauchés qui lui enseignèrent le chemin du vice. Il avait pour les comprendre des dispositions héréditaires et précoces. A quinze ans il avait pour maîtresse une courtisane nommée la Deschamp.

Sa première jeunesse n'eut rien de remarquable, de significatif. A vingt ans, « ce prince, dit Lamartine, était robuste comme ceux de sa race. Une taille

élancée, une attitude ferme, un visage souriant, un regard lumineux, des membres assouplis par tous les exercices du corps, l'amour et le maniement du cheval, ce piédestal des princes; une familiarité sans bassesse, une élocution facile, des élans de courage, une libéralité prodigue envers les arts, ces vices mêmes qui ne sont que le luxe de l'âge, tout le signalait à l'engouement populaire. Il en jouissait avec ivresse. Ces enivrements précoces atteignirent peut-être son bon sens naturel. L'amour du peuple lui parut une vengeance du mépris où la cour le laissait. Il bravait intérieurement le roi de Versailles en se sentant le roi de Paris. »

Ce portrait est, croyons-nous, ressemblant mais trop avantageux. Michelet trouva le prince *bellâtre*; d'autres remarquent son teint déjà rouge, couperosé, qui révèle trop clairement ses excès, s'il ne le tient du sang brûlé de sa mère.

Mais tout le monde sait qu'il aime la chasse, les courses, excelle à tous les jeux violents et qu'il est un des plus habiles écuyers du royaume.

Il avait pour imitateurs et pour compagnons de plaisirs le jeune comte d'Artois (futur Charles X) et le prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre, son parent. Allant très souvent chez ce dernier, il se fit aimer de sa fille, Louise-Adélaïde de Bourbon et l'obtint en mariage. Jamais un cœur plus pur ne battit sur un cœur plus corrompu. La duchesse de Chartres belle, aimable, vertueuse, était aimée et respectée de tous ceux qui l'approchaient.

Elle apporta plus tard en dot à son mari, avec l'immense fortune du duc de Penthièvre, la clientèle de considération et de respect public qui s'attachait à sa maison.

Les deux époux habitèrent les petits appartements du Palais-Royal. Le duc qui ne manquait ni de bonté ni de délicatesse, traita sa femme avec douceur avec les égards les plus affectueux, mais n'en continua pas moins ses soupers et les parties de plaisir où il aimait à s'afficher par les fantaisies les plus excentriques. S'il a cessé d'entretenir la Duthé, c'est pour reparaître avec la Grandi.

Cette danseuse venait d'être quittée par un riche Polonais qui depuis un an lui avait prodigué hôtel, meubles et équipage somptueux, mais venait de partir sans payer. Le carrossier Blanchard songea à reprendre sa voiture et ses chevaux; dans cette intention il se rendit chez la belle-petite. Mais celle-ci le devina et joua de finesse, se plaignant du carrosse dont les ressorts étaient durs et des chevaux qui lui semblaient fourbus.

Blanchard jura que madame se trompait et s'offrit à le lui prouver en la conduisant lui-même le lendemain à Longchamp. La Grandi accepta et le jour suivant le marchand prit la place du cocher. D'abord tout alla bien, mais au boulevard il fit danser ses chevaux d'une telle façon que la demoiselle effrayée voulut descendre. — C'était là qu'il l'attendait.

A peine eut-elle mis pied à terre qu'il rendit à ses chevaux leur libre allure et partit au grand trot riant de sa naïve cliente. Celle-ci plantée là, dans la boue, honteuse d'être à pied dans une toilette digne d'un équipage à six chevaux ne savait que devenir, quand passa le duc de Chartres qui la recueillit et la reconduisit chez elle.

La ruse de Blanchard l'ayant beaucoup fait rire, la Grandi lui conta tous ses malheurs. Il paya tout. En quinze jours elle regagna plus qu'elle n'avait perdu.

La chronique de Bachaumont est bourrée d'historiettes semblables. Nous en détacherons encore quelques-unes. On verra qu'il n'y avait que le comte d'Artois et Marie-Antoinette qui fussent capables de rivaliser de folie avec le duc de Chartres. Commençons :

« Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Lamballe avaient fait, ces jours passés, la partie d'aller chez Mme la duchesse de Bourbon, qui devait les recevoir dans sa petite maison de Vanves. M. le duc de Chartres a voulu en être. Les princesses ont refusé de l'admettre, sous le prétexte qu'elles ne voulaient point d'hommes. M. le duc de Chartres a beaucoup insisté et s'est enfin rendu à leur refus. Il a donné le mot à MM. de Fitz-James et de Thiers. Il s'est déguisé en ours, le second seigneur en tigre et le dernier a joué le rôle de conducteur. Ils se sont ainsi transportés jusqu'à Vanves, comme si les princesses avaient voulu s'amuser à voir l'ours, etc. Elles n'avaient donné aucun ordre à cet égard ; cela les a d'abord surpris ; enfin elles ont consenti à les voir. Ces animaux ont commencé par des gentillesses qui leur ont plu ; ils ont paru fort apprivoisés et peu après ils sont devenus plus méchants et ont fait une peur terrible à leurs Altesses. Ils ont bientôt brisé leurs chaînes et sont montés au château. Tout le monde avait le mot : c'était l'heure du dîner. On est venu avertir les princesses épouvantées que les animaux féroces mangeaient tout le repas ; et après beaucoup de singeries, le mystère s'est éclairci, et on en a ri en liberté. »

C'était une gaminerie ; voici d'un autre genre :

« 24 février 76. Les aimables libertins de la cour, pour donner plus de piquant à leurs plaisirs, avaient imaginé de faire une souscription entre les mains des plus fameuses courtisanes de Paris, pour former un pique-nique délicieux qui devait être précédé d'un spectacle et suivi d'un bal, d'un jeu d'enfer, et de tout ce qui peut accompagner une telle orgie. M. le duc de Chartres et M. le comte d'Artois devaient en être : chaque convive était taxé à 5 louis.

La comédie devait être jouée chez Mlle Guimard ; Mlle Duthé aurait chanté ; Mlle d'Ervieux, surintendante du repas, avait ordonné le festin chez un traiteur sur les boulevards.

« La partie de plaisir avait d'abord été projetée pour le carnaval, mais afin de la rendre plus célèbre et plus singulière, on l'avait remise au premier jeudi de carême. Le jour était venu, tout était prêt, lorsqu'un ordre du roi est intervenu qui a tout arrêté... »

Un mois plus tard on voit d'Artois et de Chartres, la cravache à la main, les mots les plus grossiers à la bouche, faisant eux-mêmes la police d'ordre au champ de course.

En moins d'un an, la reine vient trois fois au bal au Palais-Royal, où les portes ne sont pas assez hautes pour les panaches de sa coiffure. Dans un bal masqué dont le moindre costume ne coûtait pas moins de 2,000 écus, la reine a paru en sultane. « On a joué gros jeu, comme la première fois à ce bal. On a

calculé l'argent qui s'est perdu aux deux bals du Palais-Royal : il se monte à 1,800,000 livres. »

Deux mois plus tard, dans une course à Vincennes, le duc de Chartres a gagné contre le comte d'Artois 600 louis. Le roi a déclaré qu'il ne payerait plus les dettes de son frère.

Louis XVI, au milieu de ces écervelés, a l'air d'un roi de féerie, empoté, sermonneur et mystifié. Il a beau moraliser; d'Artois entretient la danseuse Michelot; la reine va au-devant de son frère Joseph II avec quatorze cabriolets. Il pleut à verse et les boulevards s'amusent à voir ce royal cortège de voitures découvertes, « tous les chapeaux à la Henri IV et les plumes ont été gâtés, renversés; les dames étaient enveloppées dans des redingotes d'homme. Ce désordre faisait rire la reine et l'amusait beaucoup. »

Il semble que d'Artois et Marie-Antoinette aient juré de rendre le roi idiot. Ils le font assister à Choisy à la représentation de la princesse AEIOU, « pièce d'une gaieté si polissonne, pleine de propos si poissards, qu'on a été obligé d'avoir recours aux poissardes les plus consommées pour exercer et styler les acteurs. » Les hommes étaient habillés en femmes, et les femmes en hommes, c'était une déraison, une farce générale. — Les poissardes appelées à la cour sollicitèrent une pension.

Le comte d'Artois a un carrosse en carton et se fait construire un pavillon en carton. Il fait bâtir Bagatelle; il y prend des leçons d'un saltimbanque qui lui apprend à danser sur la corde.

Pour la reine et les princes la vie est un carnaval perpétuel. C'est encore le bon temps pour le duc de Chartres. Il est de toutes les fêtes. La reine ne l'a pas encore pris en haine; on ne l'insulte pas encore. Nous ne sommes qu'au commencement de 1778, mais voici déjà un brandon de discorde. D'Artois insulte brutalement au bal masqué de l'Opéra, la duchesse de Bourbon qu'il prend pour une fille. Elle n'a rien dit; mais il s'en est vanté et les princes de la maison de Condé ont été demander satisfaction au roi.

La duchesse de Bourbon étant la sœur du duc de Chartres, on ne doute pas que les d'Orléans n'interviennent également.

Une rencontre à l'épée a lieu au bois de Boulogne entre Bourbon et d'Artois, mais les d'Orléans ne s'en soucient. Ils connaissent sans doute la prudence des deux ferrailleurs. En effet le combat dure six minutes et se termine sans une goutte de sang répandu.

L'indifférence du duc de Chartres est néanmoins un scandale — ceci est bon à noter; en effet les princes en appellent au jugement du public, dans leurs querelles, dans leurs affaires intimes, ils prennent pour juge M. Tout-le-Monde, qui plus tard, bientôt, ne leur épargnera pas ses remontrances et ses sévérités. Mais la cour est prise de vertige. Elle se jette en spectacle à la foule. Après le duel dont nous venons de parler, Bourbon et d'Artois vont à tour de rôle solliciter les applaudissements du public du Théâtre-Français.

Puis d'autres sottises se succèdent...

Comme ils s'amusent et comme ils amusent, comme ils font rire à leurs

dépens, tous ces grands seigneurs, avant de prendre le chemin de l'exil ou de monter sur l'échafaud! Quelle insanité chez cette reine! C'est plus que de l'étourderie! Quel fou que ce d'Artois! Quel pauvre sire que Louis XVI!... Mais parlons encore des scènes de la petite pièce avant que le rideau se lève pour la grande.

Le duc de Chartres avait sollicité la dignité de grand amiral de France, dont la survivance lui appartenait après le duc de Penthièvre, son beau-père. Elle lui fut refusée. Il s'embarqua comme volontaire à bord de la flotte commandée par le comte d'Orvilliers, et se trouva au combat d'Ouessant le 27 juillet 1778. Les suites de ce combat, où la victoire resta indécise par une fausse manœuvre, furent imputées à la faiblesse du duc d'Orléans, à qui l'on avait confié le commandement d'un navire et qui, disait-on, aurait arrêté la poursuite de l'ennemi [1]. Ces bruits déshonorants prirent naissance à la cour. L'intimité entre d'Artois et Marie-Antoinette s'était resserrée pendant son absence. La reine, jalouse de la popularité des d'Orléans, s'éleva, — avec une autorité morale contestable, — contre les mœurs du duc de Chartres qui, disait-elle, corrompait le jeune frère du roi.

Le duc dissimula d'abord le juste ressentiment qu'il éprouvait et reparut à Versailles.

Le jour de l'an le duc et le comte d'Artois, pour s'amuser, avaient fait une liste à sept colonnes dans chacune desquelles ils classaient toutes les femmes présentées qui venaient faire leur cour à Versailles. Ces sept colonnes étaient : Belles, jolies, passables, laides, affreuses, infames, abominables. Une seule s'est trouvée inscrite dans la première et deux dans la seconde. Des copies de cette liste circulèrent.

Quelques jours plus tard Mme de Fleury, une des abominables, se trouva à souper au Palais-Royal. Le duc vint causer avec elle et rencontra une extrême froideur. Il s'en émut et en demanda l'explication, et Mme de Fleury lui en dit la raison en ajoutant :

— Heureusement, monseigneur, il y a à appeler de votre jugement : on sait que vous ne vous connaissez pas mieux en signalement qu'en signaux.

C'était une allusion au combat d'Ouessant ; il en demeura fort sot.

Un peu plus tard, au bal masqué de l'Opéra, le duc ne fut pas plus heureux. Ayant au bras Mme de Senlis, il faisait assaut d'impertinence et dit à une femme qu'il venait de regarder sous le nez :

— Passez, beauté passée.

— Comme votre renommée, monseigneur, lui répliqua l'inconnue.

On continuait à lui faire la guerre à coups d'épingles. D'infâmes insinuations contre ses mœurs transpiraient des demi-confidences des courtisans. On l'accusait d'avoir fait empoisonner par des courtisanes le sang du prince de Lamballe, son beau-frère, et de l'avoir énervé de débauches pour hériter seul de

1. M. d'Orvilliers, par une lettre au duc de Penthièvre, a rendu hommage au courage et à la présence d'esprit étonnante du duc de Chartres.

l'immense apanage de la maison de Penthièvre. Il se vengea de cette calomnie par une autre.

Le 22 octobre 1781 la reine accoucha du dauphin. Le roi fut dans le ciel. « Mais ce bonheur tant désiré devint un malheur pour la reine. On cria que l'enfant ne venait pas du roi. Orléans, que les Polignacs avaient blessé indignement, Orléans, en revanche, lança un trait mortel : « *Qu'il n'obéirait pas à un fils de Coigny.* » Imputation injuste selon toute apparence, la reine à ce moment où l'enfant fut conçu, chassait un ami de Coigny » (Michelet, *Hist. de France*).

Persécuté ainsi par l'animosité de la cour, le duc fit de fréquents voyages en Angleterre. Il se lia d'amitié avec le prince de Galles, héritier du trône, prenant pour amis tous les ennemis de son père, jouant à la sédition, déshonoré de dettes, paré de scandales et préludant à l'exercice du pouvoir royal par des orgies sans nom, et par toutes les audaces d'un citoyen factieux.

Le prince français, qui venait de prendre le titre de duc d'Orléans, emprunta au prince anglais des habitudes d'insolence contre la cour, l'appétit des agitations populaires, le mépris pour son propre rang, la familiarité avec la foule, la vie bourgeoise dans le palais, et cette simplicité d'habits qui était de la part de la noblesse une concession plus apparente que sentie à l'égalité démocratique.

V

CONSTRUCTION DES GALERIES DU JARDIN DU PALAIS-ROYAL. — SECOND INCENDIE DE L'OPÉRA. — UN NOUVEL OPÉRA CONSTRUIT EN SIX SEMAINES. — LE THÉATRE-FRANÇAIS. — LES VARIÉTÉS. — LE THÉATRE MONTANSIER. — LE JARDIN.

En 1781 le duc d'Orléans se trouvait fort obéré ; quelqu'un lui suggéra l'idée de transformer son jardin en une sorte d'enclos privilégié, de faire bâtir une enceinte de belles maisons dont les loyers seraient pour lui une nouvelle source de revenus.

Ce projet rencontra une opposition formidable. La cour s'indigna d'un pareil expédient ; les Parisiens furent scandalisés qu'une Altesse royale dérogeât à louer des boutiques, et les propriétaires des maisons qui bordaient le jardin et qui avaient tous des vues, des terrasses, des portes, des escaliers sur le jardin crièrent à la violation des droits acquis et se réunirent pour contester au duc d'Orléans le droit de faire des rues et de construire dans sa propriété. Ils le citèrent devant le parlement de Paris, qui jugea le procès contre eux.

Le duc obtint des lettres patentes qui lui permettaient d'accenser [1] les terrains des maisons bâties et à bâtir, à raison de vingt sous par toise : le tout formant 3,500 toises. Les clauses et conditions sont, outre la redevance de l'accen-

1. L'accensement d'un terrain était une aliénation à perpétuité, moyennant un sens annuel et non rachetable.



— Quel dommage, ma chère, qu'un si bel animal ait les pieds si durs.

sement, « de rembourser les prix des constructions à ceux qui les auraient avancées, d'entretenir à perpétuité et de reconstruire les bâtiments dans le même état de solidité, forme, dimension et décoration ; enfin de réserver pour le service du Palais les galeries de circuit autour du jardin. »

Parmi les plans qui lui furent proposés le duc donna la préférence à celui de M. Louis, son architecte, déjà célèbre par la construction du théâtre de Bordeaux.

« Pour l'exécution de ce plan, approuvé par le prince le 12 juin 1781, il fallut abattre la *grande allée*, au regret de tous les vieux habitués du Palais-Royal, de tous les promeneurs de Paris, de tous les politiques *en plein vent*, qui, la canne

à la main, corrigeaient sur le sable les fautes de nos grands capitaines, et gagnaient des batailles sans se déranger. Cette allée était composée de marronniers d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires; ils avaient été plantés par le cardinal de Richelieu, et ce souvenir ajoutait encore à l'effet qu'ils produisaient. Cependant la plupart des arbres étaient couronnés, presque tous se trouvèrent pourris dans le cœur [1] et il fut reconnu qu'ils n'auraient pas survécu longtemps si on ne les avait pas abattus à cette époque.

« Parmi ces beaux marronniers il y en avait un remarquable par l'étendue de son feuillage : on l'avait surnommé l'*arbre de Cracovie*, parce que lors des premières tentatives de la Russie pour subjuguer la Pologne, on prenait à Paris un grand intérêt aux efforts des Polonais et on se réunissait autour de cet arbre pour entendre la lecture des nouvelles : — Le courrier de l'Europe, et la Gazette de Leyde étaient presque les seuls journaux de ce temps. » (Vatout.)

Les placards injurieux et menaçants au sujet du prétendu vandalisme du duc se renouvelèrent chaque jour au Palais-Royal. M. d'Orléans fut hué au théâtre de Nicolet.

Cependant son audace avait des précédents. Le comte d'Artois, en 1779, cherchant à faire argent de tout, n'avait-il pas, au nom du grand prieur de France, son fils, le duc d'Angoulême, vendu par bal amphitéatique l'enclos du Temple pour y construire et ouvrir des rues?

Et Monsieur, en 1781, ne se proposa-t-il pas de vendre un tiers du jardin du Luxembourg? Il y procédait alors qu'on abattait l'arbre de Cracovie, et faisait élever un mur de séparation.

Tandis que M. Louis préludait à ses travaux le feu dévora la salle d'Opéra pour la seconde fois, le 8 juin 1781.

Après une représentation d'*Orphée*, le public était déjà sorti de la salle, mais il y avait encore beaucoup de monde sur le théâtre, dans les loges des acteurs et surtout des actrices : Le feu prit à une bande d'air, gagna les coulisses, et le théâtre fut bientôt en flammes. Beaucoup de monde périt. Le comble s'était écroulé avant l'arrivée des premiers secours.

Le tocsin sonna, la population accourut, avec les gardes-françaises, les gardes-suisses, le guet, les capucins, les recollets, les cordeliers, et le corps des pompiers.

Le palais, cette fois, fut préservé, mais néanmoins la perte fut immense. On en parut d'abord consterné, puis on en rit et, quelques jours après, la couleur des étoffes à la mode était *flamme d'Opéra*.

Le duc d'Orléans ne tenait pas sérieusement à posséder une nouvelle salle d'Opéra, bien qu'il la réclamât; mais ce théâtre était devenu indispensable aux plaisirs de la reine. L'architecte Lenoir s'engagea à bâtir un nouveau théâtre en six semaines, dans un terrain acheté par la ville de Paris, sur le boulevard. Les travaux commencés le 22 juillet 1781 furent terminés le 5 octobre suivant. Ce théâtre devint plus tard celui de la Porte-Saint-Martin.

1. Couronnés et pourris, c'étaient des arbres dignes de ce jardin.

Revenons au Palais. La suppression de la salle d'Opéra modifia le plan de l'architecte. Après avoir achevé les bâtiments sur les trois côtés du jardin, on avait fondé la colonnade qui devait les séparer des cours du Palais : elle s'élevait lentement et les colonnes n'étaient encore qu'à quelques pieds hors de terre lorsque le prince ordonna de quitter ce travail pour commencer à construire, dans le jardin des princes, la salle actuelle du Théâtre-Français ; mais à peine les voûtes des caves de cet édifice furent-elles terminées que ces fondations furent à leur tour abandonnées et on démolit successivement, en 1787 et 1788, le corps de logis du Palais qui fermait le jardin des princes du côté sud et l'aile qui séparait ce jardin de la rue Richelieu.

L'intérieur du Palais subit aussi de grands changements ; après quoi on reprit les travaux du théâtre. Le duc d'Orléans passa avec MM. Gaillard et Dorfeuil un bail pour la location de la salle, mais en attendant que celle-ci fût achevée il leur permit d'élever à côté une salle provisoire en bois qui prit le nom de *Variétés amusantes*.

Il y avait encore dans le Palais-Royal un second petit théâtre, situé à l'extrémité de l'aile des arcades du jardin du même côté. Il fut occupé d'abord par les *petits comédiens du comte de Beaujolais*. La salle, construite aux frais du prince, par Louis, fut vendue en 1777 à Desmarest qui la céda à Mlle Montansier pour la somme de 570,000 francs ; revendue en 1814 par expropriation forcée, elle devint un café à spectacles. C'est actuellement la salle du Palais-Royal.

Palais, jardin, galeries, devaient quelques années plus tard devenir le foyer le plus ardent de la Révolution ; avant que le rideau se lève sur le grand drame de la fin du siècle, donnons ici la physionomie générale du Palais-Royal, telle que nous la trouvons dans la correspondance de Grimm à la date de 1784.

« On essayerait difficilement de peindre le spectacle que présente cette promenade lorsque le soleil, baissant sur l'horizon, permet aux femmes d'y venir respirer le frais et jouir dans ce jardin du plaisir de voir et surtout du plaisir d'être vues.

Des doubles et triples rangs de chaises, placées le long d'allées spacieuses, suffisent à peine pour recevoir cette foule de femmes presque toutes jolies.

Les plus belles, les plus élégantes se promènent au milieu des allées, avec cette grâce facile que fait valoir encore la forme aussi simple que gracieuse des vêtements que la mode a fait adopter : les jupons de taffetas, dont la couleur perçant à travers leurs longues robes de gaze ou de lin semble presque indiquer le nu ; ces ceintures légères qui terminent la taille en marquant le svelte de ses contours par le tranchant de leurs couleurs ; enfin ces chapeaux couronnés de fleurs, posés sur leurs têtes avec une négligence aimable, et dont l'ampleur semble ne dérober une partie du visage que pour y ajouter le piquant du mystère ; tout concourt à donner aux femmes de nos jours une grâce plus attrayante que la beauté même.

« On croit être transporté à Athènes, à ces jours de fête où la beauté parée plutôt que couverte par les plis ondulants de ses vêtements, n'empruntait son éclat qu'aux fleurs qui couronnaient sa tête.

« Les feux de cent quatre-vingts reverbères suspendus aux cent quatre-vingts arcades, ceux des nouvelles lampes *à la quinquet*, qui éclairent les cafés, les restaurants et les boutiques, répandent sur cette promenade une lumière douce. Ce demi-jour sert la décence et la commande, en même temps que la magie de ses effets semble répandre la volupté jusque dans l'air que l'on respire.

« C'est le moment où la foule de nos belles Aspasies se rend dans le jardin : L'élégance de leur parure, l'aisance de leur démarche attirent sur leurs pas la foule tumultueuse de nos jeunes gens. Il en résulte un flux et un reflux dont ces jeunes beautés dirigent les ondulations. »

Ces savantes « ondulations » allaient expirer sur les divans, les sophas des restaurants et des cafés des galeries, ou dans les mansardes de leurs maisons.

Aux grisettes qui se promenaient sous les marronniers de Richelieu avaient succédé les Aspasies ; le monde galant n'avait pas abandonné le jardin mais avait fait robe neuve. On peut, dans la lettre de Grimm, pressentir le Palais-Royal du Directoire et de l'Empire de 1798 et de 1805, époque où il prit particulièrement la signification qui le signale dans l'histoire de Paris.

Mais terminons la description des nouvelles constructions.

La construction du Théâtre-Francais, qui ne coûta pas moins de trois millions, absorbait les ressources du duc d'Orléans et ce prince ne put achever l'aile en colonnade à jour entre le jardin et la cour d'honneur. Il permit donc d'élever sur les fondations de cette colonnade des hangars en planches qui formaient trois rangées de boutiques, séparées les unes des autres par deux promenoirs couverts.

Ces hangars, loués à un nommé Romain, furent d'abord appelés le *Camp des Tartares*, et ensuite les *galeries de bois*. Un incendie les détruisit en 1829, et les misérables échoppes ont fait place à *la galerie d'Orléans*.

Lavoyepierre succéda à Romain en 1789 et en 1792, obtint du prince un bail de douze ans, pour le prix de 54,000 livres par an. Ce bail n'était pas ruineux. Les barraques des galeries de bois se louaient relativement fort cher. Dès 1786 la mode, une sorte d'engouement que connaissent les Parisiens, en faisait la partie la plus fréquentée du Palais-Royal. Louées à des lingères, à des modistes, à des parfumeuses, auxquelles se mêlèrent toutes les prostituées de Paris, les galeries de bois devinrent le quartier général de la débauche, une sorte de marché public aux exhibitions scandaleuses.

A midi, quand il faisait beau, il se formait devant les galeries une cercle de badauds et de maniaques semblables à ceux qui avaient fait tant rire Casanova. Le cadran solaire avait été remplacé par un petit canon dont la lumière était munie d'une lentille qui, à midi, mettait le feu à une charge de poudre.

Un jour, se promenant avec l'abbé Delille dans le jardin, le duc d'Orléans le pria de lui donner son avis sur ses créations récentes et le poète crayonna le quatrain suivant :

Dans ce jardin tout se rencontre
Excepté l'ombrage et les fleurs.
Si l'on y dérègle ses mœurs
Du moins on y règle sa montre.

En 1786 un cirque fut construit au milieu du jardin. Cet édifice, artistement décoré en compartiments de treillage, offrait l'image d'un bosquet orné de fleurs et d'arbustes, et rafraichi par des eaux qui s'élevaient et retombaient sur la terrasse dont cette élégante construction était couronnée.

La hauteur du bâtiment, pour ne pas obstruer la vue, se trouvait moitié au-dessus, moitié au-dessous du sol. On devait y arriver des appartements par une petite galerie à jour, et, des parties basses du Palais, par un couloir souterrain. Ce cirque fut d'abord destiné à des exercices d'équitation ; plus tard on y donna des fêtes, des repas, des jeux, des bals, des représentations scéniques, qui augmentèrent encore la foule dont le Palais-Royal se remplissait tous les jours. Il occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui le bassin et la plus grande partie des deux carrés de gazon. Loué à Rose, restaurateur, il servit pendant la Révolution au club de la *Bouche de fer*. Il fut détruit par un incendie en 1799.

Dès leur origine les galeries prirent un caractère forain. Elles devenaient déjà le lieu d'exhibition de toutes les curiosités, de toutes les nouveautés. Certains cafés y fondaient une célébrité conservée jusqu'à nous. D'autres y brillaient d'un succès éphémère, mais attiraient la foule, Paris et la province accourue pour voir le Palais-Royal, la huitième merveille du monde. Encore quelques années et nous passerons en revue tous les établissements somptueux, excentriques et mystérieux, qui, des caves au rez-de-chaussée et de là aux mansardes, composèrent le Palais-Royal.

Bornons-nous à citer pour le moment le premier café curieux qui y fut créé. Tout le monde y allait voir un mécanisme qui, à l'exemple de la fameuse table de Choisy, y apportait sur chaque guéridon ce que le consommateur avait demandé, sans l'aide d'aucun agent visible.

On avait ainsi trouvé la solution d'un problème qui, de nos jours, parait insoluble : l'abolition du pourboire.

VI

LA FOLIE DE CHARTRES. — ORGIES RENOUVELÉES DE LA RÉGENCE. — LE CAVALIER TOUT NU. — ASCENSION EN BALLON.

En même temps qu'il examinait les plans de M. Louis pour la création du nouveau Palais-Royal, le duc, qui ne s'appelait pas encore d'Orléans, faisait construire près de Monceau la Folie de Chartres pour faire pendant à la Folie d'Artois, le château de Bagatelle.

Il était de mode alors d'exiger des architectes la baguette des fées ; l'Opéra, Bagatelle s'étaient élevés comme par enchantement ; la Folie Monceau fut construite avec la même rapidité. Elle n'avait pas usurpé son nom. On ne parla bientôt que des bacchanales dont elle était le théâtre. Les orgies de la Régence y étaient surpassées. On y conduisait la nuit et les yeux bandés, les prostituées

les plus éhontées plutôt que les plus séduisantes. Elles y étaient amenées quelquefois au nombre de cent ou cent cinquante. Arrivées dans ce temple de la débauche, un singulier maître de cérémonies leur faisait déposer jusqu'au dernier vêtement et les introduisait nues comme la main dans une salle à manger où leur était servi un repas magnifique. Lorsque les mets excitants, les vins, les liqueurs avaient enflammé ces nouvelles bacchantes, le maître du lieu et ses invités qui assistaient à ce festin, les livraient aux domestiques.

Peut-on le croire?... Souvent le duc et ses amis, de spectateurs devenaient acteurs, et prenaient leur part des sales voluptés qu'ils venaient de donner en curée à leur valetaille.

C'est, du moins, ce que dans un pamphlet, de Voyer reprochait à son ami de Chartres :

« Un jour, dit-il, je me trouvais à une de ces parties infâmes ; nous étions entièrement nus comme notre chef, et nous n'en fîmes pas moins d'honneur au repas. Lorsqu'il fut terminé, le prince donna le signal pour que chacun prît ses plaisirs à sa guise. Tabourets, fauteuils, bergères, ottomanes, tout fut occupé... Et monseigneur se promenait de long en large, gémissant ironiquement sur les faiblesses de la pauvre humanité. »

Le duc n'invitait à ces orgies que ses intimes, — le régent eût dit ses *roués*, — et il n'admettait d'autres femmes, que les plus dépravées. Des courtisanes telles que la Duthé, la Michelot, la d'Hervieux, par exemple, étaient pour lui trop timides.

Rien ne semblait pouvoir satisfaire l'imagination obscène du prince : c'est ainsi qu'il fit placer, au Palais-Royal, dans un petit appartement dont lui seul avait la clef, des figures nues qui, par l'action d'un mécanisme invisible, simulaient aux yeux les postures ou les jeux dont le cynisme des spectateurs voulait s'inspirer.

La débauche le rendait fou. Un jour à Versailles, il offrit de parier qu'il retournerait tout nu, à cheval et au galop, au Palais-Royal.

Ses amis craignirent que sur un long parcours il ne se fît écharper et ils parièrent qu'il ne ferait même point en cet état le trajet des écuries d'Orléans au Palais-Royal.

Son Altesse gagna le pari.

Comme on le raillait toujours sur le combat d'Ouessant, il prodigua les preuves de courage jusqu'à des caprices indignes de son rang. Ainsi on le vit partir en ballon.

Mais disons un mot des antécédents de cette ascension célèbre.

Tout Paris à la Muette avait vu, le 21 novembre 1783, deux hommes dans une nacelle qu'emportait un ballon, monter majestueux et calmes. Le ballon trouvé le 6 juin par Montgolfier, se gonflait constamment dans le voyage au moyen d'un réchaud, d'une combustion qui l'emplissait de gaz. Moyen très dangereux.

Ce n'étaient pas des hommes d'un courage vulgaire, Pilâtre, Arlandes, les

premiers mortels qui quittèrent notre globe et osèrent mettre l'air sous leurs pieds soulevés par une machine incendiaire qui pouvait les précipiter !

« Aux Tuileries, le 1er décembre, nouvelle expérience plus hasardeuse. Charles et Robert gonflèrent leur ballon de *gaz inflammable*. Les esprits, pleins alors des expériences de Franklin sur l'électricité des nues, supposaient que ce gaz les traversant pourrait s'enflammer au contact : c'était aller à la rencontre de la foudre, la défier, présenter l'aliment à sa redoutable étincelle. On fut épouvanté. L'humanité du roi s'émut, défendit de tenter la chose, mais l'attente était excitée; la foule était tremblante, impatiente... Les intrépides passèrent outre, malgré le roi, partirent. L'effroi, l'enthousiasme, le délire furent au comble. On eût dit que les hommes avaient perdu le sens, et les femmes s'évanouissaient. (*Histoire de France* de Michelet).

Les aéronautes étaient donc des héros. Le duc d'Orléans voulut partager leur gloire. On ne dirait plus qu'il avait eu peur. Il fit construire un ballon à Saint-Cloud sous la direction de M. Charles. Ce savant devait être son compagnon de voyage, mais il céda la place à M. Robert. L'aérostat fut gonflé avec du gaz hydrogène et coûta 40,000 livres.

A ceux qui trouvaient cette dépense excessive pour un prince si endetté, on répondait que, par cette ascension, il serait au-dessus de ses affaires.

Le jour du départ la foule était immense à Saint-Cloud. Des curieux y campaient depuis vingt-quatre heures. Au moment du départ les derniers rangs de spectateurs ayant supplié les premiers de se baisser pour leur permettre de voir, ceux-ci se mirent à genoux... Enfin l'aérostat s'éleva aux acclamations générales et bientôt disparut dans un nuage ; mais peu de temps après on le vit redescendre rapidement. Il allait tomber dans un étang lorsque M. Robert jeta une corde à des personnes qui les suivaient et qui arrêtèrent l'aérostat épuisé. La rapidité extrême de la descente était due à une imprudence du duc de Chartres. Incommodé par le froid, qu'il n'avait pas prévu, il pria Robert d'ouvrir la soupape, et celui-ci ne parvenant point à la faire jouer assez vite, le prince creva le ballon d'un coup d'épée.

Ses ennemis l'accusèrent encore d'avoir agi sous l'empire de la peur.

VI

LES SALONS DU PALAIS-ROYAL. — MADAME DE GENLIS ET LES FILS DU DUC D'ORLÉANS.

Malgré les excès et les excentricités du duc d'Orléans, les salons du Palais-Royal devinrent le centre élégant d'une conspiration, à portes ouvertes, pour la réforme du gouvernement. La philosophie s'y rencontrait avec la politique et la littérature : Buffon s'y montrait assidument, Franklin et les républicains d'Amérique, Gibbon, des orateurs de l'opposition anglaise, Grimm et des

philosophes allemands, Diderot, Sieyes, Sillery, Laclos, Suard, Florian, Raynal, La Harpe, en étaient les hôtes habituels.

« Ce n'est pas, dit Lamartine, que ce prince eût par lui-même le sentiment des lettres et le culte de la pensée : il avait trop cultivé ses sens pour être sensible aux délices de l'intelligence; mais le sentiment révolutionnaire lui conseillait instinctivement de rallier toutes les forces qui pouvaient un jour servir la liberté... » (ou servir sa vengeance contre la cour).

« Promptement lassé de la beauté et de la vertu de la duchesse d'Orléans, il avait conçu pour une femme belle, spirituelle, insinuante, un sentiment qui n'enchaînait pas les caprices de son cœur, mais qui dominait ses inconstances et qui gouvernait son esprit.

Cette femme, séduisante alors, célèbre depuis, était Mlle du Crest, comtesse de Sillery-Genlis, fille du marquis de Saint-Aubin, gentilhomme du Charolais, sans fortune. Sa mère, jeune et belle encore elle-même, l'avait amenée à Paris, dans la maison de M. de la Popelinière, financier célèbre, dont elle avait captivé la vieillesse. Elle avait élevé sa fille pour la destinée douteuse de ces femmes à qui la nature a prodigué la beauté, l'esprit, et à qui la société a refusé le nécessaire; aventureuses de la société, quelquefois élevées, quelquefois avilies par elle.

« A seize ans, sa beauté précoce et son talent musical la faisaient déjà rechercher dans les salons; sa mère l'y produisait dans une publicité équivoque entre le théâtre et le monde. Artiste pour les uns, elle était fille bien née pour les autres, elle séduisait tous les yeux; les vieillards même oubliaient leur âge, M. de Buffon l'appelait « ma fille », sa parenté avec Mme de Montesson, veuve du duc d'Orléans, la rapprochait de la maison du jeune prince.

Le comte de Sillery-Genlis en devint amoureux et l'épousa, malgré la résistance de sa famille. Ami et confident du duc d'Orléans, le comte de Sillery obtint pour sa femme une place à la cour de Mme d'Orléans. Le temps et son esprit firent le reste.

Dressée par sa mère et livrée par son mari, la jeune courtisane n'avait plus qu'à attendre la fortune dans son lit, et, malgré sa femme qui répugnait à semblable compagnie, le duc la nomma *gouverneur* de ses enfants mâles. Cela fit rire; on disait que La Harpe serait nommé *sous-gouvernante*. Quand le duc, selon l'usage admis dans la famille royale, soumit au roi la désignation qu'il avait faite pour l'éducation des princes de sa maison, Louis XVI, après avoir levé les épaules, réfléchit un moment et lui dit d'un ton bourru :

— J'ai un Dauphin; Madame pourrait être grosse, M. le comte d'Artois a deux princes, vous pouvez faire ce que vous voudrez.

Et là-dessus il lui tourna le dos.

L'avenir, cependant, donna tort à Louis XVI et de toutes façons.

Le gouverneur dont on riait était une femme instruite et très intelligente, qui comprit parfaitement la tâche qu'elle acceptait. Dans l'histoire des *favorites*, Mme de Genlis occupe une place à part; elle ne se peut confondre ni avec les reines de la main gauche de Versailles, ni avec les rouées du régent. Elle a écrit des romans, des contes (*Les Veillées du château*), qui n'ont pas un grand mérite



Sébastien Bourdon découvre une toile du Corrège dans une écurie.

littéraire, mais qui auraient suffi à lui assurer un rang honorable parmi les écrivains de son temps. Femme d'intrigue et de plaisirs, elle eut assez d'empire sur elle-même pour diriger sérieusement l'éducation des jeunes princes qui lui étaient confiés.

Elle sut les préserver de la contagion des vices qui les entouraient.

Elle en fit des hommes. Elle retrempa leur caractère, chez qui la mollesse, la facilité, les goûts voluptueux étaient héréditaires. A l'étude des sciences et des lettres, elle joignit pour ses élèves une gymnastique bien entendue, pensant avec

raison que ce qui fortifie le corps, dans la jeunesse, fortifie l'âme en servant de dérivatif aux passions.

Elle avait trois enfants à gouverner : le duc de Chartres (qui fut le roi Louis-Philippe) et les comtes de Beaujolais et de Montpensier. Elle donna spécialement ses soins à l'aîné dont elle prévoyait les destinées. Le duc de Chartres fut élevé pour être à la fois un homme de cour et un homme d'action, un duc de Guise, homme d'épée et d'intrigues, capable de nouer et dénouer les intrigues politiques de sa maison et de tenir la campagne avec une armée de partisans. La prudence, la dissimulation, la souplesse et l'énergie firent partie de sa gymnastique morale. Quant à l'éducation physique, se servir seul, travailler à la terre, courir, nager, coucher sur un lit de bois recouvert d'une simple natte de sparterie, braver le soleil, la pluie, le froid, la fatigue, tel était le régime auquel le jeune prince était assujetti.

On voit d'après cette rapide esquisse d'un portrait que nous achèverons plus loin, combien Louis XVI s'était trompé sur Mme de Genlis. Il se trompa de même, quant aux destinées de la branche cadette qui, malgré la fécondité de la reine et de Mme d'Artois, était appelée à la couronne.

« Les élèves de cette femme ne furent pas des princes, mais des hommes. Elle attirait au Palais-Royal tous les dictateurs de l'opinion. Le premier club de France se tenait ainsi dans les appartements mêmes du premier prince du sang. La littérature voilait au dehors ces conciliabules, comme la folie du premier Brutus voilait sa vengeance. Le duc n'était peut-être pas un conspirateur [1], mais il y eut dès lors un parti d'Orléans. Sieyès, l'oracle mystérieux de la Révolution; le duc de Lauzun, passant des confidences de Trianon aux conciliabules du Palais-Royal; Laclos, jeune officier d'artillerie, auteur d'un roman obscène [2], capable au besoin d'élever l'intrigue romanesque jusqu'à la conjuration politique; Sillery, aigri contre sa caste, irréconciliable avec la cour, ambitieux, mécontent, n'attendant plus rien que de l'inconnu; d'autres hommes enfin plus obscurs, mais non moins actifs, et servant d'échelons invisibles pour descendre des salons d'un prince dans les profondeurs d'un peuple ; les uns la tête, les autres les bras de l'ambition du duc, se donnaient rendez-vous dans ses conseils. On ne marquait sans doute pas le but mais on se plaçait sur la pente et on se laissait aller à sa fortune. La fortune, c'était une révolution.

« Le merveilleux, ce prestige des masses, qui est à l'imagination ce que le calcul est à la raison, ne manquait pas même au parti d'Orléans. Des prophéties, ces pressentiments populaires de la destinée, des prodiges domestiques, admis par la crédulité intéressée des nombreux clients de cette maison, annonçaient le trône prochain à l'un de ses princes. Ces bruits couraient dans le peuple, ou d'eux-mêmes, ou par une habile insinuation des partisans de la maison d'Orléans. » (Lamartine, *Histoire des Girondins*).

Nous avons vu, de tout temps, des d'Orléans très superstitieux, croyant à la

1. Il n'était pas loin de le devenir.

2. *Les Liaisons dangereuses.*

cabale, à la magie, sorciers et alchimistes. Le duc Philippe-Joseph, avant d'être conspirateur, était magicien. Prodigue et avare, et plus avare que prodigue, quelques années avant la Révolution, et pendant qu'il bâtissait les galeries, il cherchait à faire de l'or.

Des fripons lui en faisaient faire dans les greniers du Palais-Royal et ils lui avaient fait faire connaissance du diable. « Le prince faisait de l'or, comme on en fait toujours, avec de l'or. Cependant il lui fallait aussi entre autres ingrédients, un squelette humain qui fût enterré depuis tant d'années, tant de jours. On chercha dans les morts connus et il se trouva que Pascal remplissait précisément la condition exigée. On gagna les gardiens de Saint-Étienne-du-Mont, et le pauvre Pascal fut livré aux creusets du Palais-Royal.

« Tel est, du moins, le récit d'une personne qui, ayant vécu avec Mme de Genlis, tenait d'elle l'étrange anecdote. » (Michelet. *Histoire de la Révolution*).

Comment faire de cet esprit faible le chef d'un grand parti politique?

L'ambitieuse et rusée de Genlis, le sombre et machiavélique de Laclos, le veulent, mais s'épuisent à donner un ressort à cette nature usée. Le parti orléaniste est plus fort que le duc d'Orléans.

Mais ce n'est pas d'eux que jaillira l'étincelle qui doit galvaniser ce viveur épuisé et le jeter dans la lutte politique, c'est de Versailles que cette étincelle partira.

VII

LE DUC D'ORLÉANS INSULTÉ A VERSAILLES. — SON PREMIER ACTE POLITIQUE. — LE CRUEL HIVER DE 1788. — PREMIÈRES RÉUNIONS AU JARDIN DU PALAIS-ROYAL. — ENTRÉE EN SCÈNE DE C. DESMOULINS.

Jusqu'en 1787, le duc était resté l'objet des insultes et des haines de la cour. On croyait pouvoir l'outrager impunément. La folle violence de la reine et de ses militaires de salon s'épuisait contre lui. Ses démarches obstinées pour revenir en grâce n'avaient fait que les enhardir à redoubler ces indignités. Enfin l'occasion de se venger se présenta pour lui.

Ce fut lorsque le roi, cédant au conseil du plus funeste des ministres, Loménie de Brienne, pensa faire acheter au pays la réunion réclamée des états généraux, en demandant un emprunt de cinq cents millions. Le Parlement trouvait qu'il était plus sage de se borner à cent millions. Les orateurs se donnèrent carrière. On crut le roi persuadé ; mais il n'en était rien. Les débats duraient depuis cinq heures et paraissaient devoir se prolonger encore, quand Sa Majesté, se levant avec vivacité, ordonna l'enregistrement immédiat de l'édit.

Alors le duc d'Orléans dit :

— Sire, je demande à Votre Majesté la permission de déposer à ses pieds ma déclaration. Je regarde cet enregistrement comme illégal. Il serait nécessaire

pour la décharge des personnes qui seraient censées avoir délibéré, d'ajouter qu'il est fait par très exprès commandement de Votre Majesté.

Ce qui voulait dire : Vous le voulez, tant pis; ayez-en toute la responsabilité et tout l'odieux, et n'attendez rien de plus.

Le roi, blessé et troublé, répondit en balbutiant : — Ça m'est égal. Puis se ravissant et se souvenant qu'il est roi, il dit avec colère :

— Si, c'est légal, *parce que je le veux.*

Il fit signe au garde des sceaux, lui parla d'enlever d'Orléans de son siège, de l'arracher du Parlement. Lamoignon éluda, dit qu'il n'avait pas sous la main les moyens d'une telle violence. Le roi ne se connaissait plus. Adieu l'argent! La consolation de la cour fut de jeter deux membres du Parlement dans une prison d'État et d'exiler d'Orléans à Villers-Cotterets.

Cette belle action fit reconquérir au duc un peu de popularité. A sa sortie du Palais, il fut acclamé et porté en triomphe jusqu'à son carrosse.

Mais ce beau courage du prince devait-il se soutenir?

Quelques jours après, le Parlement envoya une députation au roi pour lui demander le rappel de d'Orléans et des deux membres emprisonnés. Cette démarche fut sans succès. Sa Majesté répondit avec l'outrecuidance Louis-Quatorzième qui décidément semblait lui plaire :

— J'ai écouté avec attention les représentations de mon Parlement; je n'ai rien de plus à lui dire que ce que vous avez déjà entendu. « *Mon Parlement ne doit pas solliciter de ma justice ce qu'il ne doit attendre que de ma bonté.* »

Ainsi, en 1787, deux ans avant la prise de la Bastille, six ans avant l'échachaud, Louis XVI croyait encore devoir gouverner *selon son bon plaisir !*

Et l'on va voir à quel esprit répondent ces prétentions orientales.

A diverses époques, on avait créé à Paris des sociétés politiques auxquelles on avait donné le nom anglais de club.

Ces clubs déplurent aux ministres du bon plaisir, qui les firent fermer quatre ou cinq fois, et surtout ceux du Palais-Royal, réputés plus dangereux que les autres. Ceux-ci répondirent par l'écrit suivant :

Remontrances très humbles des clubs du Palais-Royal à M. le baron de Breteuil sur la dernière fermeture.

« Une petite lettre de M. de Crosne (lieutenant de police) qui nous assure que vous assurez que l'intention du roi est qu'on ne lise plus la gazette autour d'une table ronde, suffit donc pour renverser la table et disperser les lecteurs?

« Cette petite lettre, monsieur le baron, est une grande sottise, car elle nous avertit que, dans les salons comme dans les chaumières, les barons et les paysans ne sont plus rien et qu'il n'y a de libre en France que le roi et son conseil. Comment n'avez-vous pas senti que cette petite lettre était une démonstration de la nécessité d'une constitution qui nous affranchisse du despotisme oriental?

« Si vous serviez bien le roi et la nation, ainsi que vos confrères, qu'auriez-vous à craindre de la réunion de quelques honnêtes gens qui aimeraient mieux s'entretenir de vos talents et de vos vertus que de vos déplorables opérations?

« Mais si vous prétendez toujours nous gouverner avec des phrases de l'Alco-

ran, ce n'est pas assez d'interdire les clubs, il faut sans différer mettre à la Bastille tous les Français qui savent lire, brûler les livres, les imprimeries, et procéder entre vous à un nouveau partage des terres. Vous en serez les propriétaires et nous les laboureurs.

« Heureusement, monsieur le baron, la petite lettre de M. de Crosne nous éclaire encore plus que tous les arrêtés du Parlement. En nous laissant un simulacre de liberté, on aurait retardé les effets qui nous en procureront la réalité ; vous les rendrez persévérants et nécessaires.

« Les déprédations et l'impudence de M. de Calonne ont arraché à la nation un premier cri d'indignation ; devenez décidément oppresseurs aujourd'hui, et nous serons libres demain. »

Cette charmante lettre était trop spirituelle pour Louis XVI et trop sérieuse pour Marie-Antoinette. Elle nous est restée pour nous apprendre que, si à cette époque, à Paris, on avait de l'esprit un peu partout, on en avait surtout au Palais-Royal. La Fronde, qui avait jadis envahi le palais, semblait renaître sous les galeries.

En 87, on y formait des clubs fort pacifiques ; en 89, le jardin et les galeries ne seront plus qu'un club.

Cependant le duc d'Orléans avait la nostalgie de son palais, de ses orgies du soir ; il se désespérait et demandait grâce. La reine ne voulut point céder sans qu'il eût toute la honte de sa lâcheté, et ne consentit à son retour qu'à la condition qu'il lui écrivît à elle-même. Il le fit. Il resta avili à ses propres yeux, et sa haine s'accrut de toute l'amertume de son humiliation. Antoinette ne réussit qu'à donner à ses ennemis, sinon un chef, du moins un centre ; à donner pour caissier à l'émeute, à l'intrigue, un prince de vingt millions de rente. S'il n'agit point contre elle encore directement, dès lors il la regarda, la suivit dans sa course à l'abîme.

Bien qu'il ne fût pas un esprit très pénétrant, — mais grâce peut-être à son entourage, — il prévoyait la Révolution, il en sentait le commencement, et, s'il avait voulu du bien à Louis XVI, il lui eût conseillé de la faire lui-même.

Tandis que la cour de Versailles restait sourde à tous les conseils, deux avocats terribles allaient parler pour la cause du peuple ; ces deux avocats étaient la faim et le froid.

Le 9 décembre, la Seine fut prise, ainsi que tous les fleuves. Les arrivages cessèrent. Le froid tomba à trente degrés. Les vins les plus spiritueux gelaient près de la cheminée. Le peuple, en chaque pays, retint les blés. Tout commerce de grains fut traité d'accaparement. En vain le ministère demanda-t-il à acheter ; la terreur était générale et Necker, aux lettres qu'il écrivait nuit et jour, aux cent courriers qu'il expédiait, ne recevait pour réponse que des nouvelles désespérées : la famine régnait partout.

Paris alors n'avait point d'approvisionnements ; il s'alimentait au jour le jour ; la mortalité devint immense. On mourait dans les greniers, on mourait dans les rues. Parfois les bras manquaient pour enterrer les victimes de la faim et du froid.

La charité fut considérable, tous les riches donnèrent; mais nul autant que le duc d'Orléans. Il avait organisé dans son palais un bureau d'assistance publique. Toute la journée, ses gens parcouraient Paris pour y distribuer des secours de toute nature, en argent, en denrées alimentaires, en bois, en vêtements. La duchesse, cœur excellent, vidait les caves et occupait ses cuisiniers à faire de la soupe pour les pauvres. Cette prodigalité royale, dont les gazettes ne manquèrent pas de faire l'éloge, fit l'inquiétude de Versailles.

De ce temps, en toute chose, l'imagination haineuse de la cour vit la main du duc d'Orléans. Un club s'ouvrait-il, c'était sous son inspiration. On publiait en quatre mois deux mille cinq cents brochures; elles étaient dictées par lui. Le grand désordre qui succéda à la famine de l'hiver, dans les campagnes, était fomenté par lui; ceux qu'on appelait les brigands étaient des orléanistes. C'était une manie à Versailles, c'était une grande sottise aussi, car on donnait à ce prince mou et sans ambition une importance légendaire; on le forçait à entrer dans la voie que lui traçaient ses conseillers, Genlis, Sillery, Laclos. D'Orléans avait semé pendant l'hiver, il récolta au printemps avec abondance. Les premiers beaux jours de 1789 ramenèrent au Palais-Royal les groupes politiques qu'on avait entrepris de disperser l'année précédente. Ils reparaissaient plus animés contre la cour, plus empressés de louer le prince populaire. On accourait en foule au jardin, de tous les quartiers de Paris, pour y chercher des nouvelles et se mettre au courant de ce qu'on ne pouvait apprendre ailleurs. Les journaux étaient rares. L'arrivée d'une personne qui venait de Versailles était un événement; on l'entourait, on l'interrogeait, on l'écoutait avec avidité pour savoir ce que faisaient la cour et les états-généraux. Ces réunions journalières présentaient plus de danger pour le gouvernement que l'influence des journaux, elles créaient un centre aux forces populaires.

Parmi les orateurs du jardin se faisait déjà remarquer Camille Desmoulins. « Le jeune avocat picard, très léger d'argent, plus léger de caractère, traînait sans cause au Palais, lorsque la Révolution le fit tout à coup plaider au Palais-Royal. Pour être quelque peu bègue, il n'était que plus amusant. Les saillies errantes sur sa lèvre embarrassée s'échappaient comme des dards. Il suivait sa verve comique, sans trop s'informer si la tragédie n'allait pas en résulter. » (Michelet.)

VIII

LE DUC AUX ÉTATS GÉNÉRAUX. — LES GARDES-FRANÇAISES AU PALAIS-ROYAL. — LE RENVOI DE NECKER. — LA COCARDE VERTE.

Les états généraux offrirent au duc une occasion de plus de se rendre populaire; ses amis le pressèrent de la saisir.

Lorsque les communes voulurent prendre le titre d'Assemblée nationale, ils

le conjurèrent de prendre une attitude, de rompre le silence. Ils obtinrent qu'il lirait un discours de quelques lignes pour engager la noblesse à se réunir au tiers. Il le fit, mais en lisant, le cœur lui faillit, il se trouva mal. On vit en le déboutonnant que, dans la crainte d'être assassiné par la cour, ce prince trop prudent, mettait en guise de cuirasse, cinq ou six gilets l'un sur l'autre.

« Le jour du coup d'État manqué, (23 juin) le duc crut le roi perdu et lui roi ; il ne put en dissimuler sa joie. Le 25 il alla s'unir aux communes. La joie en fut grande au Palais-Royal. Une adresse à l'Assemblée fut rédigée au café de Foy; plus de trois mille personnes la signèrent et la plupart sans la lire. Cette pièce contenait un mot étrange sur le duc d'Orléans : — Ce prince, objet de la *vénération* publique. »

Cela faisait penser à la Folie de Chartres.

A mesure que les événements politiques prenaient de l'importance, le jardin du Palais-Royal devenait plus tumultueux.

Le colonel des gardes-françaises, Du Châtelet, avait fait mettre à l'Abbaye onze de ses soldats qui avaient déclaré qu'ils n'obéiraient à aucun ordre contraire à ceux de l'Assemblée. Il ne s'en tint pas là et voulut les envoyer à l'épouvantable ghetto de Bicêtre.

Dès qu'on l'apprit au Palais-Royal, un jeune homme monta sur une chaise et cria : « A l'Abbaye ! Allons délivrer ceux qui n'ont pas voulu tirer sur le peuple ! »

La foule s'ébranle; en route, des ouvriers s'y joignent. On enfonce le guichet, on brise les grosses portes à coups de hache. Les soldats sont délivrés et avec eux les autres prisonniers. La foule les emmène chez elle, à son Palais-Royal. On dresse une table dans le jardin; on les fait asseoir.

Parmi les délivrés, un vieux soldat qui depuis longtemps était enfermé à l'Abbaye, en était touché jusqu'aux larmes.

— J'en mourrai, messieurs, disait-il, je mourrai de tant de bontés.

Mais après le banquet, il fallait loger ces malheureux. Ce fut encore le Palais-Royal qui leur donna l'hospitalité. On les coucha dans la salle des Variétés, et on monta la garde à la porte ! Pendant toute la nuit, soldats et gens du peuple, ouvriers et bourgeois, riches et pauvres, à la lueur de grands feux, se promenèrent dans le jardin. Il n'en résulta aucun désordre. Il n'y eut d'autre bruit que quelques cris de : Vive la nation !

Le matin enfin, on se cotisa pour héberger les délivrés dans un hôtel qui se trouvait sous les galeries.

Ainsi s'établit et se cimenta l'amitié des gardes-françaises et du peuple de Paris.

A quelques jours de là, le 12 juillet, nouvelle scène dramatique au jardin du peuple.

Une chaleur orageuse pesait sur Paris et ajoutait à l'énervement déjà causé par la faim... car la famine sévissait toujours.

C'était un dimanche, le matin, vers dix heures, quelqu'un vint dire au jardin que le roi avait renvoyé le ministre Necker, alors si populaire. On traita ce

porteur de mauvaises nouvelles d'aristocrate et d'agent provocateur. On ne pouvait y croire. Mais bientôt la nouvelle se confirma; les allées, les arcades s'emplirent d'un monde furieux.

Tout à coup le petit canon tonna, — il était midi : — « On ne peut rendre, dit l'*Ami du roi*, le sombre sentiment de terreur dont ce bruit pénétra les âmes. »

Camille Desmoulins sortit du café de Foy et sauta sur une table.

— Citoyens, dit-il, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles. M. Necker est renvoyé; ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes ; ce soir tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître. Quelle couleur voulez-vous?

Quelqu'un répondit : — Choisissez.

— Voulez-vous le vert couleur de l'espérance, ou le rouge couleur de l'ordre libre de Cincinnatus? (Ordre fondé par Washington).

— Le vert! Le vert! cria la multitude.

Desmoulins reprit :

— Amis! le signal est donné. Voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs mains.

Il tira deux pistolets de sa poche, et ajouta en arrachant une feuille de marronnier qu'il mit à son chapeau : Imitez-moi :

Tout le monde en fit autant; puis on se précipita chez Curtius, qui tenait un cabinet de figures de cire où il montrait le buste des contemporains célèbres. On enleva les bustes de Necker et du duc d'Orléans, et on les promena couverts de crêpes à travers Paris. Place Vendôme, devant les hôtels des fermiers généraux, un détachement de dragons attendait le peuple ; il fondit sur lui, le dispersa et lui brisa son Necker. Un garde-française fut tué. En revanche les barrières que l'on reconstruisait, furent attaquées par le peuple et brûlées.

Le duc d'Orléans se trouva ainsi mêlé par son palais, par son nom, par son image, au premier combat sanglant de la Révolution.

Cependant le duc d'Orléans, toujours prêt à remuer le zèle de ses amis, et non moins jaloux de son rôle d'Altesse royale que de celui de prince populaire, voulut conjurer le ressentiment de la cour. Il se rendit à Versailles, se remit à ses ennemis, et protesta que plus que personne, il avait eu peur de cette émeute.

On ne le crut pas ; mais on le pria de coucher au château afin de l'avoir sous la main.

Ces tergiversations continuelles, ces élans et ces défaillances, ce double jeu, ce masque à deux visages, font de cet homme une véritable énigme. Tantôt on peut le croire un hypocrite d'ambition, comme Cromwel, et tantôt un poltron qui n'a pas le courage de ce qu'il désire. On s'égare au dédale de ses intrigues ; on le perdrait cent fois, si, pour le retrouver, on ne s'attachait aux pas de Laclos et de la Genlis.

Il n'était pas au Palais-Royal, le 14 juillet, quand les habitués du jardin fournirent leur contingent aux héroïques assaillants de la Bastille. Le mouvement



C'était une petite souillon de douze à treize ans.

populaire qui emporta le peuple à l'assaut de cette forteresse maudite ne partit point effectivement du Palais-Royal, comme l'émeute du 12, mais il fut fomenté par ses orateurs.

Dans la nuit du 13 au 14, on jugea au jardin Flesselles et de Launay, et l'on y prononça contre eux l'arrêt de mort qui fut exécuté le lendemain.

Foulon et Berthier y furent jugés et condamnés également.

Enfin les jugements du comte d'Artois, des Condé, des Polignac leur furent expédiés à eux-mêmes et eurent pour effet de les frapper de terreur et de les faire partir de France.

C'était dans cette enceinte de cafés, de maisons de jeu et de filles, que le peuple, dans ce qu'il avait de plus jeune, de plus audacieux et de plus ardent tenait ses assises.

Dans cette crise, le peuple seul pouvait saisir et frapper des criminels tout puissants. Ses jugements étaient sujets à l'erreur, mais ne l'étaient pas davantage que ceux du Châtelet et du Parlement. Ils n'étaient pas plus barbares que les procédures secrètes des tribunaux réguliers, procédures faites tout entières sur pièces que l'accusé ne voit pas, et sans confrontation de témoins. Les peines prononcées étaient moins cruelles que le bûcher et la roue, supplices révoltants dont Strasbourg et Paris furent encore témoins cette année même.

Un exalté faisait le procès d'un grand coupable au Palais-Royal, des furieux exécutaient la sentence à la Grève, à la *lanterne*.

« Dans la foule misérable qui environnait les orateurs, il y avait d'étranges figures, comme échappées de l'autre monde ; des hommes à face de spectres, mais excités par la faim, ivres de jeûne et qui n'étaient plus des hommes...

« On affirmait que plusieurs, au 20 juillet, ne mangeaient pas depuis trois jours. Parfois ils se résignaient, mouraient, sans faire mal à personne.

« Les femmes ne se résignaient pas, *elles avaient des enfants*. Elles erraient comme des lionnes. En toutes choses, elles poussaient des cris frénétiques, faisaient honte aux hommes de leurs lenteurs ; les jugements sommaires de la Grève étaient toujours trop longs pour elles. » (Michelet).

IX

LES RÉUNIONS DU PALAIS-ROYAL INTERDITES. — PROTESTATION DE DESMOULINS. — LE PALAIS-ROYAL DÉPEINT PAR SON ORATEUR. — LES FEMMES DU 5 OCTOBRE. — LOUISON CHABRY.

La prétention du roi au droit de *veto* (30 août), avait jeté l'alarme dans Paris, et, au Palais-Royal, on décida d'aller à Versailles. Le marquis de Saint-Huruge se mit en effet à la tête d'une centaine d'hommes pour se rendre à l'Assemblée.

Ce marquis que l'on avait naguère enfermé à la Bastille, à la requête d'une femme galante, était le champion le plus ardent de la Révolution. Sa robuste stature, sa voix de stentor, sa violence ajoutaient à sa popularité. Son expédition fut arrêtée aux Champs-Élysées par les gardes nationaux.

Le lendemain, au jardin, un jeune et éloquent journaliste, Loustalot, dit qu'il fallait s'adresser à l'Hôtel de ville et y obtenir la convocation des districts.

Loustalot et la députation furent mal accueillis, puis accusés à l'Assemblée. On fit arrêter Saint-Huruge, et la garde nationale profita d'un moment de tumulte pour fermer le café de Foy. Les réunions du Palais-Royal furent interdites et dissipées par l'autorité municipale, sur la demande de Lafayette... un *républicain*.

« Le Palais-Royal avait-il donc si grand tort ? se demanda Desmoulins dans sa *Lanterne*.

« Je sais que la promenade du Palais-Royal est étrangement mêlée, que des filous y *usent* fréquemment de la *liberté de la presse*, et maint zélé patriote y a perdu plus d'un mouchoir dans la chaleur des motions. Cela ne m'empêche point de rendre un témoignage honorable aux promeneurs du Lycée et du Portique.

« Le jardin est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'élite des patriotes qui ont quitté leurs foyers et leurs provinces, pour assister au spectacle de la Révolution de 1789, et n'en pas être spectateurs oisifs.

« De quel droit priver de suffrages cette foule d'étrangers, de suppléants, de correspondants de leurs provinces ? Ils sont Français, ils ont intérêt à la Constitution et droit d'y concourir. Combien de Parisiens même ne se soucient pas d'aller dans leurs districts ! Il est plus court d'aller au Palais-Royal. On n'a pas besoin d'y demander la parole à un président, d'attendre son tour pendant deux heures. On propose sa motion. Si elle trouve des partisans, on fait monter l'orateur sur une chaise... S'il est applaudi, il la rédige ; s'il est sifflé, il s'en va.

« Ainsi faisaient les Romains, dont le *Forum* ne ressemblait pas mal à notre Palais-Royal.

« Ils n'allaient point au district demander la parole. On allait sur la place, on montait sur un banc, sans crainte d'aller à l'Abbaye. Si la motion était bien reçue, on la proposait dans les formes, alors on l'affichait sur la place, elle y demeurait en placard pendant vingt-neuf jours de marché. Au bout de ce temps, il y avait assemblée générale ; tous les citoyens, non pas un seul, donnaient la sanction.

« Honnêtes promeneurs du Palais-Royal, ardents promoteurs de tout bien public, vous n'êtes point des pervers et des Catilina, comme vous appellent M. de Clermont-Tonnerre et le *Journal de Paris*, que vous ne lisez point. Mes bons amis, recevez les plus tendres remerciements de la *Lanterne*. C'est du Palais-Royal que sont partis les généreux citoyens qui ont arraché des prisons de l'Abbaye les gardes-françaises détenus ou présumés tels pour la bonne cause. »

« C'est du Palais-Royal que sont partis les ordres de fermer les théâtres et de prendre le deuil le 12 juillet. C'est au Palais-Royal que, le même jour, on a crié *aux armes!* et pris la cocarde nationale.

« C'est le Palais-Royal qui, depuis six mois, a inondé la France de toutes ces brochures qui ont rendu tout le monde et le soldat même philosophes.

« C'est au Palais-Royal que les patriotes dansant en rond avec la cavalerie, les dragons, les chasseurs, les suisses, les canonniers ; les embrassant, les enivrant, prodiguant l'or pour les faire boire à la santé de la nation, ont gagné toute l'armée et déjoué les projets infernaux des véritables Catilina.

« C'est le Palais-Royal qui a sauvé l'Assemblée nationale et les Parisiens ingrats d'un massacre général... »

Tel est le nid où éclate la Révolution, où elle pousse ses premiers cris, où elle essaye ses premiers pas ; tel est le *forum* parisien, établi dans le jardin d'un prince, entre des bâtiments superbes dont la plupart sont consacrés au plaisir.

Mais cet étonnant jardin change de physionomie plusieurs fois par jour.

Les réunions politiques n'y sont pas permanentes.

Le matin, on y lit les journaux, on y déjeune ; à midi, on y règle sa montre ;

puis on s'y promène, et vers le soir la société s'y compose des éléments les plus variés.

Gens de police et filous, étrangers curieux de nos mœurs, se mêlent aux politiques. Le grand club se prépare ; autour de ses flots grondants, circulent les marchands de rafraîchissement et les bouquetières... On allume les quinquets et une armée de femmes galantes, *armée innombrable*, dit Desmoulins, est déjà sous les armes, descend des mansardes et sort des salons de coiffures.

Après la réunion politique, le jardin et les galeries sont à elles ; à l'accent grave des motionnaires, aux applaudissements des patriotes, succèdent les chants des concerts, les violons, et le fracas des vaisselles et des cristaux.

L'oreille d'un avare percevrait peut-être encore le bruit de l'or que le rateau des croupiers ratisse dans les maisons de jeu.

Ces maisons terribles, ces enfers, nous les décrirons plus tard, nous voulons attendre qu'elles soient dans toute leur vogue et leur fureur. Le nouveau Palais-Royal n'est encore âgé que d'une année.

Mais ce tableau ne serait pas complet, si nous n'y faisions voir aussi, errant sous les portiques et les marronniers, pâles et mornes, les spectres de la faim.

L'automne revient... On frissonne au souvenir des souffrances de l'autre hiver... Il y a toujours à Montmartre vingt mille mendiants que l'on retient à des pioches, à des pelles désœuvrées pour un morceau de pain insuffisant. Beaucoup de ces misérables, aux joues creuses, au teint noirci par les privations viennent se ranimer à l'odeur des cuisines, à l'éclat des lumières du quartier général des plaisirs.

Mais ce ne sont pas les hommes qui souffrent le plus, ce sont les femmes. Nous en avons déjà parlé au 12 juillet. Elles reviennent plus nombreuses, reproches muets aux joies factices ou réelles des galeries. C'est surtout sur elles que s'acharne la calamité publique. En voilà qui n'ont plus rien à coudre ou à filer, plus rien à manger, et dont les enfants meurent de faim.

Elles ne savent plus que faire pour vivre et se demandent où elles iront mourir. Parmi elles, des filles, disgraciées de la nature autant que de la fortune, ou flétries par le travail et la souffrance, qui errent aussi désespérées, sans avoir même la dernière ressource de se vendre, effrayées de se voir aux glaces des boutiques, effrayantes pour le velours et la soie menacés du contact de leurs haillons.

Nous sommes au 5 octobre...

Il y a dans cette foule de malheureuses créatures qui n'ont pas mangé depuis trente heures[1]. La veille, un dimanche, tandis que les orateurs publics exerçaient leur verve, une femme d'une trentaine d'années, belle et forte, d'une mise décente, s'ouvre un passage à travers les assistants, et en quelques mots dépeint la situation atroce des femmes. Elle veut qu'elles aillent à Versailles ; elle marchera à leur tête.

On la plaisante, elle réplique par un soufflet à l'un des plaisants ; et le lendemain son appel est entendu et on la revoit, comme elle l'a promis, à la tête des

1. Voir Michelet, t. I. — *Le moniteur*, 1, 568. — *Hist. des deux amis de la liberté*, t. III.

femmes qui, de l'Hôtel de ville, partent pour Versailles. Elle a pris un canon à la ville, et à cheval dessus, la mèche allumée, elle est à l'avant-garde de l'imposante et navrante manifestation que dirige l'huissier Maillard.

Près d'elle marche une autre habituée du Palais-Royal ; c'est une jeune fille de dix-sept ans, jolie et spirituelle, Madeleine Chabry. Elle était sculpteur, mais le travail manquant, elle s'était établie bouquetière au Palais-Royal sous le nom de Louison. Elle ne souffrait que dans son bon cœur, et n'avait écouté que lui, en suivant l'entraînement général.

Elle était bien connue et aimée, ce fut elle qu'en arrivant au château, on choisit pour porte-parole. En présence du roi, son émotion fut si forte, qu'elle put à peine dire : Du pain ! Et elle tomba évanouie. Le roi lui fit donner des soins, et lorsqu'au départ elle voulut lui baiser la main, il l'embrassa paternellement.

Elle en fut si touchée qu'elle sortit du palais en criant : Vive le roi !

Ses compagnes furieuses dirent qu'on l'avait payée. Elle eut beau retourner ses poches, elles lui passèrent au col leurs jarretières pour l'étrangler. Il fallut qu'elle retournât près du roi et obtînt de lui un ordre écrit pour faire venir des blés.

On sait le reste.

L'énergie des femmes, la terreur de la cour, obligèrent le roi et la reine à rentrer aux Tuileries. On est touché aux larmes, en voyant ce pauvre peuple revenant de Versailles enthousiasmé, criant qu'il ramène le boulanger, la boulangère et le petit mitron, croyant la paix faite, la famine finie, et royaliste autant que Louison Chabry !...

X

LA COUR ET LAFAYETTE ACCUSENT D'ORLÉANS. — IL EST EXILÉ EN ANGLETERRE. — SON RETOUR A PARIS. — IL SE RÉCONCILIE AVEC LE ROI. — IL EST OUTRAGÉ AUX TUILERIES.

Lafayette accusait d'Orléans d'avoir fomenté « les troubles » des 5 et 6 octobre. On prétendait l'avoir vu dans un groupe d'hommes et de femmes, montrant du geste le château. Le duc prouva qu'il n'était allé à Versailles ni le 4 ni le 5 octobre.

Parti le 3, après la séance de l'Assemblée, il était revenu à Paris. Il avait passé la journée du 4 dans son palais et sa villa de Mousseaux. Le 5, il était reparti pour Mousseaux. Son cabriolet ayant cassé sur le boulevard, il avait continué sa course à pied par les Champs-Élysées. Il avait passé la journée à Passy avec ses enfants et Mme de Genlis. Il avait soupé à Mousseaux et couché à Paris. Ce n'était que le 6 au matin, qu'instruit des événements de la veille, il était parti pour Versailles et que sa voiture avait été arrêtée au pont de Sèvres par le cortège qui portait les têtes coupées des gardes du roi.

Pour le roi, la reine et Lafayette, cette apparition du duc eut une signification d'ironie qui les blessa cruellement.

On avait dit aussi à la cour que Mirabeau s'était concerté avec d'Orléans, pour comploter la manifestation des femmes. On sait qu'il n'en était rien. Un moment il avait cherché un allié dans le prince, puis s'était éloigné avec dégoût, de cet ambitieux dénué d'énergie. « C'est un eunuque, dit-il, il veut et ne peut pas. »

Lafayette rechercha alors l'alliance de Mirabeau, mais commença par lui déclarer qu'il fallait renoncer à tout complot contre la reine.

— Eh bien, général, répondit Mirabeau, puisque vous le voulez, qu'elle vive ! Une reine humiliée peut être utile ; mais une reine égorgée n'est bonne qu'à faire composer une mauvaise tragédie.

Après avoir rallié l'un, Lafayette voulut se débarrasser de l'autre. Il le fit prier de se rencontrer avec lui chez la marquise de Coigny. Leur conversation ne fut connue que de Mirabeau. Elle fut, dit ce dernier, *très impérieuse d'un côté, très résignée de l'autre*, et il fut convenu que le duc partirait tout de suite pour Londres.

Les amis du prince le firent changer de résolution pendant la nuit. Il en informa Lafayette par un billet. Le général lui donna un second rendez-vous, où il le somma de tenir sa promesse. Il le conduisit chez le roi. Là, d'Orléans accepta une mission fictive, et promit de ne rien négliger pour déjouer en Angleterre, les complots contre le roi :

— Vous y êtes intéressé plus que personne, lui dit Lafayette ; personne n'est plus compromis que vous.

Mirabeau, indigné de le voir se courber sous cette pression, voulut le défendre à la tribune, d'accord en cela avec Sillery, Laclos, Lauzun et le prince lui-même ; mais Lafayette a vent de cette résolution et, à la pointe du jour, fait venir le duc au ministère des affaires étrangères. Là, de nouveau d'Orléans se soumet, et adresse à l'Assemblée une lettre qui doit paralyser les intentions de Mirabeau.

C'était bien un eunuque..... Enfin il partit. Laclos alla le voir à Londres. Il le détermina à rentrer, mais Lafayette écrivit : « — Si vous rentrez, je me bats avec vous. »

Et il resta.

Il protesta si bien de son innocence, qu'on lui permit de rentrer. Il demanda à voir le roi et en obtint audience.

Ils demeurèrent longtemps enfermés ensemble. Un écrit confidentiel du prince, rédigé pour justifier sa mémoire aux yeux de ses enfants et de ses amis, rend compte de cet entretien. D'Orléans se défend de toute autre ambition que celle de servir son pays en bon citoyen, et prouve qu'il n'était pour rien dans les émeutes du 12 juillet et du 6 octobre. Mais nous le savons et nous croyons pouvoir nous abstenir de reproduire ici un mémoire assez long qui ne nous apprend rien.

Le roi fut persuadé de la bonne foi de son cousin ; il lui pardonna.

— Je crois comme vous, dit-il à son ministre, que le duc d'Orléans revient de bonne foi, et qu'il fera tout son possible pour réparer le mal qu'il a fait et auquel il est possible qu'il n'ait pas eu autant de part que nous l'avons cru.

La réconciliation était faite. Mais il était écrit, comme disent les Orientaux, qu'elle ne devait pas durer.

Le dimanche suivant, le duc se présenta au château. C'était l'heure des grandes réceptions, la foule des courtisans encombrait les escaliers et les appartements des Tuileries. La réconciliation du roi avec le prince était encore ignorée : A la vue de celui-ci, un murmure d'indignation s'éleva, on s'écarta de son passage avec une répugnance affectée. En vain chercha-t-il un regard accueillant, un salut respectueux. Arrivé à la porte du roi, des groupes de courtisans et de gardes lui barrèrent avec affectation l'entrée en lui tournant le dos et en serrant les coudes. Il n'insista pas, ne dit rien et entra par les appartements de la reine.

Le couvert était mis pour le dîner de la famille royale.

— Prenez garde aux plats! crièrent des voix outrageantes.

Le prince pâlit. Il crut, dans ces insultes, reconnaître la haine de Marie-Antoinette et un mot d'ordre du roi. Il s'éloigna blessé au fond de l'âme et regagna l'escalier. Mais là de nouveaux outrages, des huées le poursuivirent.

Du haut de la rampe qu'il descendait, M. de Goguelat lui cracha sur ses habits et jusque sur la tête. — C'en était trop. Il sortit des Tuileries ne respirant plus que la haine et la vengeance. Désormais plus de réconciliation possible, et les ennemis de la famille royale devinrent ses alliés naturels.

Avait-il tort? Cent fois non; car, informés de ce qui s'était passé, Louis XVI et Marie-Antoinette ne firent aucune démarche, ne prononcèrent aucune parole qui pût réparer le mal ou en écarter leur responsabilité.

Ce silence fut une mauvaise action. Et maintenant quoique fasse le duc d'Orléans contre Louis et Marie-Antoinette, nous sommes disposés à l'indulgence.

Qu'ils prennent garde! Le duc est entouré de gens habiles et déterminés, qui commandent à un parti puissant. La guerre est déclarée — entre le Palais-Royal et les Tuileries.

Le duc n'avait pas d'ambition personnelle. Homme de plaisirs, débauché et avare, il avait une secrète horreur des émeutes et des luttes politiques. Il s'était jeté dans la Révolution par légèreté et pour se moquer des méchancetés de la reine; il s'y enfonça pour se venger.

Né bienveillant et pacifique, il n'eut plus d'autre mobile que la haine. Si un moment il avait désiré d'être lieutenant-général du royaume, la vue du sang répandu en juillet et des têtes coupées en octobre avait suffi à lui faire renoncer au pouvoir.

Au pont de Sèvres, on avait arrêté ses chevaux et tiré sur son postillon: il n'avait dû son salut qu'à un poste de gardes nationaux. Le rude contact de la multitude lui avait fait peur, mais les crachats de M. de Goguelat lui firent braver jusqu'à la guillotine.

TROISIÈME PARTIE

DE LA RÉVOLUTION A L'EMPIRE (1790-1804)

I

FORTUNE IMMENSE DES D'ORLÉANS. — LE PARTI ORLÉANISTE. — LE PALAIS-ROYAL ET SES CLUBS. — LES D'ORLÉANS AUX JACOBINS.

Nous avons déjà parlé des richesses amassées par Philippe Ier d'Orléans. Louis XIV avait cru en contre-balancer l'importance en élevant la fortune de deux de ses bâtards, dotés chacun de cinquante millions ; mais ceux-ci ne laissèrent d'autre héritier que Mlle de Penthièvre qui, par son mariage, apporta cent millions au duc Philippe-Joseph. Elle réunit deux cent cinquante millions.

Le duc eut de son père sept millions et demi de rentes, et de sa femme quatre millions et demi ; en tout douze ou treize millions.

Ce que la Révolution lui coûta, il le rattrapa dans les loyers du Palais-Royal.

D'après ces chiffres on peut se représenter le nombre de personnes tenues par la naissance et l'intérêt dans la dépendance du duc d'Orléans. C'était un personnel très considérable ; les seuls gardes des forêts eussent fait une petite armée et avec eux il faut compter les domestiques, employés, intendants, fermiers, puis la légion des fournisseurs retenue par les chaînes du crédit ; puis les artistes, les ouvriers, enfin les solliciteurs et les clients de la charité. La maison d'Orléans était donc un petit royaume. Plusieurs générations nombreuses en avaient vécu et plusieurs espéraient en vivre, car les emplois, les fonctions, autrefois, dans ces familles princières, n'étaient pas variables comme aujourd'hui, ils étaient héréditaires.

A ce petit monde s'était joint, depuis 89, une foule de mécontents et d'aventuriers qui ouvrirent aux aptitudes sans emplois et aux cupidités sans ressources un débouché dans la politique, une nouvelle carrière, un art classé aujourd'hui parmi les arts libéraux.

En voyant la royauté aller à la dérive à la révolution, comme un navire aux récifs, ils se rangeaient du côté où ils croyaient que viendraient les épaves du naufrage. D'Orléans leur semblait l'héritier naturel ; et ceux qui doutaient de lui, nous le verrons bientôt, espéraient dans son fils le duc de Chartres.



Les animaux féroces mangeaient le repas.

Mirabeau avait proposé son alliance au duc d'Orléans; plusieurs généraux, Dumouriez, Valence, qui avait épousé la fille de Mme de Genlis, comptaient sur lui; Danton y vint plus tard... et combien d'autres...

Il n'alla au-devant de personne ; on vint à lui.

A partir d'octobre, il se montra plus accueillant. Vengez-moi, semblait-il dire, moi de mon côté je prendrai soin de sauver ma fortune à travers la tempête que vous déchaînerez.

C'était son grand souci.

Il parvint à son but; et s'il ne put sauver sa tète, il sauva sa fortune. La Révolution n'y diminua rien.

Disons-le tout de suite, en 1795 Madame d'Orléans rentra dans ses biens personnels et son fils retrouva le reste, en 1814, soit comme biens non vendus, soit dans le milliard de l'indemnité.

Le Palais-Royal était admirablement situé et construit, pour être un grand foyer politique.

A peine les galeries sont-elles bâties, en mai 89, on y trouve le club de 89, club élégant et magnifique fondé par Talleyrand, Sieyès, Bailly, Chapelier, et La Fayette. Le jardin devient un forum nouveau. Le cirque s'élève, il va devenir un club, plus vivant que le premier, plus important. A deux pas de là, rue Saint-Honoré, s'installa le fameux club des Jacobins.

Prenons pour visiter ces deux réunions un guide sûr, et dont on ne peut récuser l'autorité. — Au cirque d'abord. « Je vous y mène tout droit, j'écarte devant vous cette foule agitée, ces groupes bruyants, ces nuées de femmes vouées aux libertés de la nature, je traverse les étroites galeries de bois, encombrées, étouffées, et par ce passage obscur où nous descendons quinze marches, je vous mets au milieu du cirque.

« On prêche! qui s'y serait attendu dans ce lieu, dans cette réunion si mondaine, mêlée de jolies femmes équivoques? Au premier coup d'œil on dirait d'un sermon au milieu des filles... Mais non, l'assemblée est plus grave, je reconnais nombre de gens de lettres, d'académiciens; au pied de la tribune je vois M. de Condorcet.

« L'orateur, est-ce bien un prêtre? De robe, oui; belle figure de quarante ans environ, parole ardente, sèche parfois et violente, nulle onction, l'air audacieux, un peu chimérique. Prédicateur, poète ou prophète, qu'importe? c'est l'abbé Fauchet, ce saint Paul parle entre deux Thécla, l'une qui ne le quitte point, qui, bon gré, malgré, le suit au club, à l'autel, tant est grande sa ferveur : l'autre dame, une Hollandaise, de bon cœur et de noble esprit : c'est madame Palm-Aedler, l'orateur des femmes qui prêche leur émancipation. Elles y travaillent activement. Mlle Kéralio publie un journal. Tout à l'heure Mme Roland sera ministre et davantage.

. . . .

« Sortons à la lueur jaune des réverbères, qui de loin en loin perce le brouillard de la rue Saint-Honoré; j'aime mieux suivre le flot noir de la foule qui va toute dans le même sens jusqu'à cette petite porte du couvent des Jacobins. C'est là que tous les matins, les ouvriers de l'émeute viennent prendre l'ordre de Lameth, ou le recevoir de Laclos, l'agent du duc d'Orléans. A cette heure le club est ouvert. Entrons avec précaution, le lieu est mal éclairé... Grande réunion pourtant, vraiment sérieuse, imposante. Ici de tous les points de la France vient retentir l'opinion; ici pleuvent des départements les nouvelles vraies ou fausses, des accusations justes ou non. D'ici partent les réponses. C'est ici le Grand Orient, le centre des sociétés, ici la France franc-maçonnerie, non chez cet innocent Fauchet qui n'en a que la vaine forme. Oui, cette nef ténébreuse

n'en est que plus solennelle. Regardez, si vous pouvez voir ce grand nombre de députés : ils ont été jusqu'à quatre cents ; aujourd'hui ce que vous voyez, deux cents environ, toujours les principaux meneurs, Duport, Lameth et cette présomptueuse figure provocante et le nez au vent, le jeune et brillant Barnave. Pour suppléer les députés, la société a admis près de mille membres, tous actifs, tous distingués.

« Ici, nul homme du peuple. Les ouvriers viennent, mais à d'autres heures, dans une salle, au-dessous de celle-ci. On a fondé pour leur instruction une société fraternelle, où on leur explique la constitution. Une société de femmes du peuple commence aussi à se réunir dans cette salle inférieure.

« Les jacobins sont une société distinguée, lettrée. La littérature française est ici en majorité : La Harpe, Chenier, Champfort, Andrieux, Sedaine, tant d'autres ; et les artistes abondent : David, Vernet, Larive, et la révolution au théâtre, le jeune Talma.

« Aux portes, pour viser les cartes et reconnaître les membres, deux censeurs portiers, Laïs le chanteur et ce beau jeune homme, le digne élève de M[me] de Genlis, le fils du duc d'Orléans.

« L'homme noir qui est au bureau, qui sourit d'un air si sombre, c'est l'agent même du prince, le trop célèbre auteur des *Liaisons dangereuses*. Grand contraste ! à la tribune parle M. de Robespierre.

« Un honnête homme, celui-là, qui ne sort pas des principes. Homme de mœurs, homme de talent. Sa voix faible et un peu aigre, sa maigre et triste figure, son invariable habit olive (habit unique, sec, et sévèrement brossé) tout cela témoigne assez que les principes n'enrichissent pas fort leur homme. Peu écouté à l'Assemblée, il prime, primera, toujours davantage aux Jacobins. Il est la société même, rien de plus et rien de moins. » (Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. II.)

Ainsi en 1790, le parti d'Orléans a une grande influence aux Jacobins, et l'on sait que cette société avait des succursales, — si je puis dire, — dans toutes les villes de quelque importance. La société puisait à la caisse du prince pour les besoins de sa propagande. C'était Laclos qui, au Palais-Royal, cour des Fontaines, rédigeait et publiait le journal de la société, sous le titre de *Journal des amis de la Constitution*. Cette feuille était le recueil périodique de toutes les accusations anonymes portées à la tribune des Jacobins ou envoyées de province. A ces lettres, à ces communications utiles ou perfides, Laclos ajoutait des bouts d'articles d'inspiration orléaniste. L'orléanisme circulait ainsi et était inoculé dans toute la France sous l'autorité de l'organe des Jacobins.

En dehors de la cour des Fontaines, beaucoup de journalistes travaillaient pour les d'Orléans. Desmoulins disait que le duc de Chartres, reçu membre des Jacobins, le traitait « comme un frère ». De même que Danton au club des Cordeliers, il lui était favorable, et en tête d'un de ses journaux il mit un jour une gravure représentant le jeune prince au lit d'un malade à l'Hôtel-Dieu et faisant une saignée.

Brissot, Marat lui-même étaient favorables aux d'Orléans. On ne pensait pas

encore à la république. Cette forme de gouvernement était alors condamnée sévèrement par les Jacobins, — Robespierre tout le premier.

II

LE DUC DE CHARTRES. — LA PRÉDICTION DE DANTON.

En 1790, la République était encore une utopie. « Nous n'étions pas dix qui y pensions », dit Desmoulins, qui lui eût préféré un roi constitutionnel libéral.

Si le cavalier nu, dont nous avons parlé, et le Bacchus de la Folie de Chartres n'obtenait pas la confiance de tous ceux qui se détachaient de Louis XVI, sans renoncer à la monarchie, il y avait, pour le remplacer, son fils...

Il est temps de parler de « ce jeune héros ». Rappelons d'abord l'éducation qui lui avait été donnée : une adolescence studieuse, éloignée du Palais-Royal, passée à Belle-Chasse, à Passy, avec ce *gouverneur* étrange, qui, élevée dans le vice et pour le vice, savait si bien prêcher la vertu. Elle lui donna beaucoup de lumière et beaucoup de calcul. Elle lui donna l'adresse avec les hommes et lui enseigna la souplesse devant les événements; tua chez lui l'enthousiasme, les penchants optimistes naturels à la jeunesse, éteignit à mesure qu'elles naissaient les illusions sur les hommes et les choses; amortit les passions, et lui montra la sagesse dans un scepticisme voilé. Elle supprima l'âge chez son élève, remplaça la nature par l'étude et l'instinct par la volonté.

A dix-sept ans le jeune prince était un homme mûr.

A quatorze ans il était colonel-propriétaire du régiment de Chartres infanterie. Il le visita à Givet, au retour d'un voyage à Spa en 1787.

L'année suivante, il visita le Mont Saint-Michel. La barbarie des prisons le révolta. Il voulut que l'on détruisît la fameuse cage de fer construite par le conseil du cardinal La Balue, qui y fut enfermé, et dans laquelle plus tard souffrit dix-sept ans un malheureux gazetier de Hollande, coupable d'avoir écrit contre Louis XIV...

Mais Louis Philippe Ier oublia les bons sentiments du duc de Chartres et se souvint du Mont Saint-Michel, pour y enfermer Barbès, Martin, Bernard... et tant d'autres.

On le vit ensuite assidu aux séances de l'Assemblée constituante, affilié par son père aux Jacobins, étudiant en révolution. Toujours assez dans le flot pour être populaire, et pas assez pour engager l'avenir. « Sa famille, dit Lamartine, était la meilleure partie de son patriotisme; » ce qui veut dire qu'il préférait sa famille à sa patrie. A la nouvelle de la suppression du droit d'aînesse, il embrassa son frère Montpensier en lui disant : « Je n'ai pas besoin de te dire combien cela me fait plaisir. Lors même que la loi eût toujours existé, il n'y aurait pas eu pour cela de différence entre nous. C'était une injustice. »

Un décret de l'Assemblée constituante ayant obligé les colonels-propriétaires de quitter la carrière militaire, ou de prendre le commandement effectif de leurs régiments, le duc de Chartres prit le commandement du 14e régiment de dragons, qui portait son nom et se trouvait à Vendôme.

Nous devrions nous arrêter là dans la biographie du duc de Chartres, mais qu'il nous soit permis de la prolonger jusqu'à 1793, afin de ne pas en éparpiller les traits.

A Vendôme, le duc déroba un prêtre assermenté à la fureur populaire, et sauva un ingénieur tombé à l'eau et qui sans lui se noyait.

La ville lui décerna une couronne civique. En août 1791, il quitta Vendôme et fut nommé commandant de place de Valenciennes. La guerre ayant éclaté, il fit ses premières armes sous un ami de son père, le général Biron.

En 1792 il fut nommé maréchal de camp et commanda une brigade de dragons sous les ordres de Luckner. Il avait vingt-trois ans.

Il s'était fait accepter des anciens soldats comme prince, des nouveaux comme compatriote, de tous comme camarade. Son intrépidité était raisonnée. Elle ne l'emportait pas ; il la guidait.

Sa taille était élevée, sa stature solide, sa tenue sévère. Sa familiarité martiale avec l'officier, soldatesque avec le soldat, patriotique avec les citoyens, lui faisait pardonner son rang. Mais, dit Lamartine, sous l'extérieur d'un soldat du peuple, on apercevait au fond de son regard, une arrière-pensée de prince du sang. Il se livrait à tous les accidents d'une révolution avec cet abandon complet, mais habile d'un esprit consommé. Bien faire ce que la circonstance indiquait en se fiant du reste à l'avenir et à son rang, était toute sa politique. Machiavel ne l'eût pas mieux conseillé que sa nature. Cette ambition froide et patiente, n'échappait cependant à personne. Dumouriez la comprit et s'empressa de la servir en mettant en relief les mérites du jeune prince, en lui donnant toujours le rôle le plus avantageux. Dans les bulletins de Valmy et de Jemmapes, tout était combiné pour exagérer ses services.

Après Valmy, Sillery se fit envoyer comme émissaire à l'armée, pour tâter les Prussiens sur les chances que les d'Orléans auraient d'être acceptés de l'Europe.

Un peu plus tard, lorsqu'il vint triompher à Paris, Dumouriez fit alliance avec Danton. Celui-ci était chez Servan, ministre de la guerre, lorsque le duc de Chartres y vint pour se plaindre d'une injustice. Danton prit à part le jeune prince et lui dit tout bas : « Venez demain chez moi, je vous entendrai et j'arrangerai votre affaire, moi. »

Le duc s'étant rendu à la chancellerie, Danton le reçut avec une sorte de brusquerie paternelle.

— Eh bien ! jeune homme, dit-il, qu'ai-je appris? On assure que vous blâmez les grandes mesures prises par le gouvernement, que vous vous répandez en compassion pour les victimes, en imprécations contre les bourreaux?

Le prince avoua que l'armée avait horreur du sang versé en dehors des champs de bataille et que les massacres de septembre lui semblaient déshonorer la liberté.

— Vous êtes trop jeune pour juger de ces événements, répliqua Danton; pour les comprendre, il faut être à la place où nous sommes. Nous avions besoin de mettre un fleuve de sang entre les tyrans et nous. A l'avenir, taisez-vous! Retournez à l'armée; battez-vous bien, mais ne prodiguez pas inutilement votre vie; vous avez de nombreuses années devant vous; la France n'aime pas la République; elle a les habitudes, les faiblesses et les besoins de la monarchie; après nos orages, elle y sera ramenée par ses vices, ou par ses nécessités; qui sait ce que la destinée vous réserve? Adieu, jeune homme. Souvenez-vous de la prédiction de Danton.

III

AVARICE DU DUC D'ORLÉANS. — SA POPULARITÉ EST PERDUE. — LACLOS PROPOSE AUX JACOBINS LA RÉGENCE.

Rentrons dans l'année 1791.

Alors que sa popularité était florissante, le duc d'Orléans, obéissant à ses instincts d'avarice, se rendit tout à la fois ridicule et odieux.

En ce temps de misère affreuse, alors que le trésor était à sec, il obtint du comité de finances, une promesse de lui payer le capital d'une somme dont sa maison recevait la rente depuis le régent.

Le régent avait fait signer en faveur de sa fille, par Louis XV, âgé de onze ans, une dotation de quatre millions, et au bout de soixante-dix ans, non content de la rente, Louis-Philippe-Joseph venait demander ce capital!...

De ce coup, Brissot et Desmoulins eux-mêmes furent révoltés et dénoncèrent le prince éhonté à l'indignation publique. Une foule de royalistes révolutionnaires en devinrent républicains. La royauté constitutionnelle reçut une blessure mortelle, et la nécessité de la république fut démontrée.

L'année suivante (1791) malgré toute l'habileté de Laclos, les chances des d'Orléans décrurent rapidement et ce fut du Palais-Royal que partirent contre eux les premiers coups. Oui, ce ne fut ni des Jacobins, ni des Cordeliers, mais du club établi dans le cirque, que partit, avec l'anathème aux monarchies, l'acclamation de la République. Le premier journal qui se prononça ainsi fut la *Bouche de fer*, de Fauchet, rédigé alors par Bonneville.

Dans son numéro du 21 juin, il s'écria :

« On a effacé du serment le mot infâme de roi... Plus de rois, plus de mangeurs d'hommes! On changeait souvent de nom et l'on gardait toujours la chose... *Point de régent, point de dictateur, point de protecteur, point d'Orléans*, point de Lafayette...

« Je n'aime point ce fils de Philippe d'Orléans, qui prend justement ce jour pour monter la garde aux Tuileries, ni son père, qu'on ne voit jamais à l'Assemblée.

« Est-ce qu'une nation a toujours besoin d'être en tutelle?... Que nos départements se confédèrent et déclarent qu'ils ne veulent ni tyran, ni monarque, ni *protecteur*, ni *régent*, qui sont des ombres de roi, aussi funestes à la chose publique que l'ombre de cet arbre maudit, le Bohon-upas, dont l'ombre est mortelle. »

Le roi était alors à Varennes. Les Parisiens disaient : « Bon débarras! »

« Il serait malheureux que cet homme perfide nous fût ramené, disait Desmoulins et il proposa à ses auditeurs du Palais-Royal, dans le cas où le roi serait ramené; qu'on l'exposât trois jours à la risée publique et qu'on le reconduisît par étapes à la frontière.

C'eût été le parti le plus sage.

Le parti républicain grandit et s'affirma partout. Les Orléanistes effrayés de ses progrès, tentèrent d'enlever la régence. Laclos la proposa aux Jacobins, mais sans obtenir la majorité. Il revint à la charge dans son journal en changeant le titre de régent en celui de *modérateur*.

Enfin le roi ramené, et l'assemblée n'ayant rien statué sur la royauté, Laclos, aux Jacobins, demanda qu'on fît à Paris et en France une petition pour la déchéance.

— Il y aura, dit-il, j'en réponds, dix millions de signatures; nous ferons signer les enfants, même les femmes...

Danton appuya; Robespierre également, mais en écartant les femmes.

Voyait-il le piège? Les femmes, toutes royalistes, n'auraient signé contre Louis XVI qu'au profit d'un autre roi.

Sur ces entrefaites, une bande d'aboyeurs du Palais-Royal et de filles destinés à appuyer Laclos, firent irruption dans la salle et se mêlèrent aux membres du club.

Laclos remonta à la tribune.

— Vous le voyez, dit-il, la pétition est nécessaire; voilà le peuple, le peuple la demande.

Il était près de minuit; il obtint que la pétition serait portée au Champ de Mars.

Le club nomma Danton, Laclos et Brissot pour la rédiger.

Danton s'étant retiré, Laclos se trouva seul avec Brissot. Ce dernier prit la plume et l'homme de d'Orléans dicta.

Il établit d'abord l'abdication de fait, le roi étant suspendu et mis en état d'arrestation; puis il conclut à la nécessité de *pourvoir au remplacement par tous les moyens constitutionnels*...

Quels moyens constitutionnels? La régence... d'Orléans...

Et Brissot, tout intelligent et républicain qu'il était, écrivit cette phrase traîtresse et signa.

Le lendemain la pétition fut lue aux Jacobins; il n'y avait que peu de monde, elle passa. Portée aux Cordeliers, elle allait passer, quand Bonneville protesta.

— On trompe le peuple, s'écria-t-il, avec ce mot de *constitutionnel*. Voilà une autre royauté. Vous ne faites autre chose que remplacer un par un.

Les jacobins n'étaient pas encore de cet avis.

— Prenez garde, dit l'un deux, le peuple n'est pas mûr pour la république.

On mit la phrase de Laclos aux voix, elle fut rejetée, le mot *constitutionnel* fut effacé et l'on ajouta que l'on ne reconnaîtrait plus ni Louis XVI *ni aucun autre roi.*

On décida que la pétition ainsi corrigée, serait le lendemain signée par le peuple sur l'autel de la Patrie, au Champ de Mars. Afin de prévenir tout conflit, Bonneville et Desmoulins passèrent à l'Hôtel de ville pour s'assurer de l'autorisation pour la réunion du lendemain. On leur donna une autorisation verbale, dont ils se contentèrent.

Cependant l'Assemblée était avertie. Royaliste, elle redoutait une pétition qui, par son importance, aurait eu l'autorité d'un ordre. Elle vota un décret qui garantissait l'autorité royale, dans le présent et dans l'avenir, en ces termes : « Que la suspension du pouvoir exécutif durerait jusqu'à ce que l'acte constitutionnel fût présenté au roi, et accepté par lui. »

Le décret fut affiché le lendemain matin, et proclamé à son de trompe à tous les carrefours par les huissiers de la ville.

Nous n'irons pas plus loin; nous ne raconterons pas le massacre du 17, au Champ de Mars. Les royalistes avaient besoin d'un conflit, ils en saisirent l'occasion avec empressement. La pétition républicaine fut noyée dans le sang. Les Orléanistes purent dirent :

« Vous voyez; si vous nous aviez écoutés... »

Cependant, loin d'être en progrès, ils perdaient du terrain.

Entraîné par le soin que nous mettons à suivre l'intrigue orléaniste, nous n'avons pu mentionner à sa date un petit événement dont le jardin du Palais-Royal fut le théâtre.

Le 4 mai, se répandit dans Paris un bref du pape qui insultait la Constitution, déclarait nulles les élections de curés et d'evêques, et leur défendait d'administrer les sacrements.

Le lendemain, au Palais-Royal, on se réunit pour brûler le mannequin du pape et en même temps le journal de l'abbé Royou, organe ultramontain.

Ce n'était ni la première ni la dernière exécution en effigie. Un jour les soldats de Dumouriez, indignés des insultes que Marat prodiguait à leur général, pendirent un mannequin qui représentait l'*Ami du peuple*. Cette exécution et les coups de plat de sabre que Westermann lui administra brutalement sur le Pont-Neuf, engagèrent Marat à se conformer à la maxime « pour vivre heureux vivons caché. »

En bonne justice cependant, ce n'était pas Marat, mais Dumouriez qui eût mérité d'être exécuté dans le jardin de son patron.



Les galeries de Bois.

IV

LA ROYAUTÉ ABOLIE. — LA RÉPUBLIQUE PROCLAMÉE. — PHILIPPE-ÉGALITÉ. — MADAME DE BUFFON ET DANTON. — TABLEAU DU PALAIS-ROYAL EN 1792. — LES MYSTÈRES DES CAVES.

Le 21 septembre 1792 l'Assemblée législative termina ses séances et céda la place à la Convention nationale. Le 21, sur la proposition de Collot-d'Herbois et

de Grégoire, la Convention décréta, au milieu des applaudissements, la royauté abolie en France, et proclama la République.

Paris nomma à la Convention le duc d'Orléans et la Somme élut Alex. Sillery. D'Orléans, qui quelques jours plus tard renonça à ses titres pour le nom d'Égalité que lui donna Hébert, siégea à gauche ; Sillery siégea à droite.

La Convention, pour d'Orléans, était un refuge, il s'y effaça ; il eût voulu pouvoir s'y cacher, et, pendant les premiers mois jusqu'en décembre, on parut l'oublier. On commença par s'occuper du sort de Louis XVI. Un jour, après la séance, Paine lut sa trop fameuse lettre ; Égalité eut la fâcheuse idée de monter à la tribune.

— Citoyens, dit-il, ma fille, âgée de quinze ans, a passé en Angleterre en octobre 1791 avec la citoyenne Genlis-Sillery, son institutrice, et deux jeunes personnes élevées avec elle depuis son enfance : la citoyenne Henriette Sercey, orpheline, et l'autre, la citoyenne Pamela Seymour, naturalisée française depuis plusieurs années.

« La citoyenne Sillery a fait l'éducation de tous mes enfants, et la manière dont ils se comportent, prouve qu'elle les a formés de bonne heure aux idées républicaines.

« Un des motifs de ce voyage de ma fille a été de la soustraire à l'influence des principes d'une femme (sa mère) très estimable sans doute, mais dont les opinions sur les affaires présentes n'ont pas toujours été conformes aux miennes.

« Lorsque des raisons si puissantes retenaient ma fille en Angleterre, mes fils étaient aux armées. Je n'ai cessé d'être avec eux au milieu de vous, et je puis dire que moi et mes enfants ne sommes pas les citoyens qui auraient couru le moins de dangers si la cause de la liberté n'avait pas triomphé. Il est impossible, il est absurde d'envisager le voyage de ma fille comme une émigration. Mais le plus léger doute suffit pour tourmenter un père. Je vous prie donc, citoyens, de calmer mes inquiétudes. Si par impossible, et je ne puis le croire, vous frappiez de la rigueur de la loi ma fille, quelque cruel que fût ce décret pour moi, les sentiments de la nature n'étoufferaient pas les devoirs du citoyen et, en l'éloignant de la patrie pour obéir à la loi, je prouverais de nouveau tout le prix que j'attache à ce titre de citoyen que je préfère à tout. »

L'Assemblée renvoya dédaigneusement la demande d'Égalité au comité de législation.

La Convention commençait à s'inquiéter de compter un Bourbon dans son sein.

Trop voisin du trône pour être sincère, trop fidèle à la Révolution pour qu'on pût l'accuser, il l'embarrassait et elle eût voulu l'oublier. On l'attendait au procès de Louis XVI. Se récuserait-il?

Ceux qui lui gardaient encore quelque bienveillance n'osaient l'appuyer ouvertement. Dans ces derniers temps, il avait cherché à cimenter l'alliance de Danton.

« Danton, avec une riche nature en éléments de vues, n'avait guère de vices coûteux, il n'était point joueur ni buveur ; il n'avait aucun luxe et il n'eût pu en

avoir ; c'était justement l'époque où les hommes de luxe étaient obligés de cacher le leur. Il aimait les femmes, il est vrai; néanmoins, surtout la sienne. Les femmes, c'était l'endroit sensible par où les partis l'attaquaient, cherchaient à acquérir quelque prise sur lui.

« Aussi le parti d'Orléans essaya de l'ensorceler par la maîtresse du prince, la belle madame de Buffon. » (Michelet.)

Mais cet Hercule ne pouvait filer longtemps aux pieds d'Omphale. Il était d'un caractère trop mobile.

Puis l'histoire ne nous dit pas ce que la belle mit d'ardeur dans ses galanteries politiques. Il fallait bien du courage de sa part pour se jeter dans les bras d'un tel amoureux. Il n'était pas beau, Danton, et les massacres de septembre ajoutaient peu à son prestige. La dame de Buffon déjeunait avec d'Orléans, lorsque la foule, par ses cris, l'attira à une fenêtre et elle devint toute pâle en voyant au bout d'une pique la tête de la princesse de Lamballe...

— On m'en fera peut-être autant plus tard, dit-elle.

En offrant ses lèvres à celles de Danton ne lui arriva-t-il point de penser à la tète de la pauvre Lamballe?...

A cette époque les d'Orléans pouvaient croire qu'ils touchaient à la crise finale de la Révolution et ils ne désespéraient point de doubler le cap des tempêtes. L'affaire du roi allait mal, mais le royalisme allait bien. Le roi, c'était une victime nécessaire. Ses frères et les émigrés avaient accepté déjà qu'on l'immolât. Dans l'opinion de beaucoup de royalistes la mort du roi ne devait faire que du bien.

Ceux qui étaient rentrés en secret pour tenter de le délivrer, perdaient courage. Défenseurs du roi martyr, chevaliers de la reine noyaient leurs dernières espérances dans le vin que leur versaient les filles du Palais-Royal.

C'était dans ce bazar central des ambitions et des vices qu'ils vivaient sous les déguisements les plus divers. Les filles étaient royalistes et incapables de les dénoncer. Ils avaient naturellement des passeports en règle; on pouvait s'en procurer à bon prix, ainsi que des cartes civiques. Quant à la police, elle était trop mal faite pour les inquiéter.

Tandis que leurs hôtels restaient déserts et qu'on les croyait en Allemagne ou en Angleterre, ils circulaient tranquillement au Palais-Royal, couchaient chez des filles, ou dans la soupente d'une arrière-boutique, ou encore sur la banquette d'un tripot.

Le jeu, l'orgie les consolaient de la perte de leurs biens. Ce n'était qu'au Palais-Royal qu'ils pouvaient retrouver des salons dorés, éblouissants de lumière, des caves bien montées, de belles filles, des tables luxueuses. Au Palais-Royal on vivait la nuit plus encore que le jour. Le peuple lassé, le petit bourgeois effrayé commençaient à délaisser la politique, et les beaux jours où le jardin se transformait en forum étaient passés.

« L'ennui et le dégoût, écrivait Marat, ont rendu les assemblées désertes » (déc. 1792). Les sections étaient presque abandonnées. Le temps était déjà loin où Fauchet prêchait la liberté au cirque, et où Camille haranguait sous les marron-

niers. L'âge d'innocence était passé. Plus de rondes joyeuses dansées avec les gardes-françaises, plus de tables fraternelles dressées le long des allées.

Au perron, en face la rue Vivienne, se tenait la Bourse et à l'entour par groupes, une sorte de marché où l'on offrait et achetait des denrées et des marchandises de toutes espèces.

On y trafiquait de tout et principalement des fausses nouvelles.

Sous les galeries, des cafés et des restaurateurs très fréquentés et déjà célèbres : le restaurateur Février, où fut tué Lepelletier, situé à la place du Petit-Véfour; le café de Foy, disparu il y a quelques années à peine; Corazza, où fut tramée la mort de la Gironde.

Au-dessus de ces restaurateurs et de ces cafés, des salons loués par des sociétés riches, ou des salles de jeu; plus haut des filles.

« La vie, la mort, le plaisir rapide, grossier, violent, le plaisir exterminateur: voilà le Palais-Royal de 93.

Il fallait des jeux et qu'on pût, sur une carte, se jouer en une seule fois, d'un seul coup se perdre.

« Il fallait des filles; non point de cette race chétive que nous voyons dans les rues, propres à confirmer les hommes dans la continence. Les filles que l'on promenait alors étaient choisies, s'il faut le dire, comme on choisit dans les pâturages normands les gigantesques animaux florissants de chair et de vie qu'on montre au carnaval. Les seins nus, les épaules, les bras nus, en plein hiver, la tête empanachée d'énormes bouquets de fleurs, elles dominaient de haut toute la foule des hommes.

« Les vieillards se rappellent, de la Terreur au Consulat, avoir vu au Palais-Royal quatre blondes colossales, énormes, véritables Atlas de la prostitution, qui, plus que nulle autre, ont porté le poids de l'orgie révolutionnaire. De quel mépris elles voyaient s'agiter aux Galeries de bois l'essaim des marchandes de modes, dont la mine spirituelle et les piquantes œillades rachetaient peu la maigreur!

« Voilà les côtés visibles du Palais-Royal. Mais qui aurait parcouru les deux vallées de Gomorrhe qui circulent tout autour, qui eût monté les neuf étages du passage Radziwil, véritable tour de Sodome, eût trouvé bien autre chose. Beaucoup aimaient mieux ces antres obscurs, ces trous ténébreux, petits tripots, bouges, culs-de-sacs, caves éclairées le jour par des lampes, le tout assaisonné de cette odeur fade de vieille maison, qui à Versailles même, au milieu de toutes ses pompes, saisissait l'odorat dès le bas de l'escalier.

« Voilà le monde sale, infect, obscur, de jouissances honteuses où s'était réfugiée une foule d'hommes, les uns contre-révolutionnaires, les autres désormais sans parti, dégoûtés, ennuyés, brisés par les événements, n'ayant plus ni cœur ni idée. Ceux-là étaient déterminés à se créer un allié dans le jeu et dans les femmes; pendant tout ce temps d'orage, ils s'enveloppaient là-dedans, décidés à ne penser plus. Le peuple mourait de faim et l'armée de froid; que leur importait?... » (Michelet, *Hist. de la Révolution*, t. VI).

Au contraire, ils devaient en être enchantés. La Terreur précipitait ses coups.

Ces enragés Parisiens, qui n'avaient pas le courage de vivre à l'étranger, pour qui l'air respirable manquait dès la banlieue ; qui, semblables à certains malades, ne vivaient plus que de poison et ne trouvaient ce poison que dans le vice parisien, ces émigrés à l'intérieur s'étaient résignés à l'échafaud. En arrêtait-on quelques-uns? les autres les regardaient partir sans émotion en se disant : Eux aujourd'hui, nous demain. Et ils reprenaient leur verre et leurs cartes.

Tous ces réfugiés n'étaient pas riches et n'avaient pas leurs aises; tous n'étaient pas nobles non plus, beaucoup étaient des employés de la maison royale, ou d'anciens gardes constitutionnels; mais les plus souffrants étaient les plus aigris et les plus dangereux.

Ils se cachaient dans les caves, attendant l'heure de frapper un coup, de délivrer le roi ou de le venger, comme fit l'un d'eux, le garde Pâris, ancien employé du comte d'Artois, avec qui une parfumeuse des Galeries de bois partageait son lit.

Au-dessous donc des maisons de jeu et de filles, se trouvaient de véritables repaires de *bravi* et d'assasins, d'hommes à poignards qui n'avaient plus d'espoir que dans le crime.

Enfin, comme le Palais-Royal ne pouvait contenir tant de monde, il s'annexait les rues avoisinantes.

Les rues Richelieu et Vivienne étaient pourries de ce monde interlope, auquel se mêlaient les jeunes républicains qui n'appartenaient à la Révolution que par leurs aînés. Les passions de leur âge et le scepticisme naturel aux générations qui entrent dans un nouvel ordre de choses sans l'avoir conçu et créé, leur permettaient de trouver du bon dans les plaisirs et la compagnie des hommes de l'ancien régime.

Ils les rencontraient dans des salons ouverts à de petites coteries, ennemies du tumulte et des promiscuités brutales. La maîtresse du logis était la veuve d'un émigré, ou de quelque gros traitant ruiné par la Révolution ; elle s'entourait de filles charmantes, les siennes ou d'autres, qui savaient causer et allier la la grâce et l'esprit à une galanterie raffinée.

Après ces salons en venaient d'autres tenus par des actrices, des femmes de lettres, des intrigantes politiques de tous les degrés. Ces femmes, chez qui l'on jouait et que l'on intéressait aux parties, n'étaient pas moins dangereuses que les filles des Galeries.

En 1792 et 1793, la misère du peuple et la terreur ne mettaient aucun frein à l'amour des plaisirs, et les débauches des jacobins ou des montagnards ne le cédaient en rien à celles des royalistes. Cruels le matin, voluptueux le soir, ils sortaient des comités, du tribunal Révolutionnaire, ou de la place de la Révolution, pour aller s'asseoir à des tables somptueuses, au théâtre, dans des loges grillées, ou à la campagne avec des femmes galantes. Le spectacle de la mort, sa menace toujours suspendue leur criait de se hâter de jouir d'heures rapides qui n'avaient pas de lendemain.

V

NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES D'ORLÉANS. — JUGEMENT DE LOUIS XVI. — LE VOTE D'ÉGALITÉ

Égalité avait eu tort de monter à la tribune; il attira l'attention sur lui et ne peut obtenir ce qu'il demandait. Il fut obligé de faire sortir sa fille de France et d'écrire au duc de Chartres (le général Philippe-Égalité) de venir chercher sa sœur et de la conduire en Belgique, ce qu'il fit.

Mais de ce jour, la famille Égalité dut pressentir de nouvelles rigueurs.

Le 16 décembre, en effet, la Convention ayant décrété la peine de mort contre tout attentat à l'unité de la République, Buzot demanda le bannissement des d'Orléans. Dans un discours éloquent, il démontra que, par sa fortune, ses amitiés puissantes en Angleterre et en Allemagne, l'ex-prince était en conspiration permanente contre la République. Il démasqua son prétendu républicanisme, fit reparaître ses titres dissimulés sous le nom d'Égalité, parla de son fils et des généraux Valence, Biron, Dumouriez.

Louvet appuya la proposition de Buzot, mais leurs amis restèrent neutres; ils n'étaient pas prêts; puis quelques-uns, comme Barrère, subissaient l'influence de Sillery et de sa femme.

Ainsi les Orléanistes s'appuyaient à la fois sur la Gironde, par Pétion, Barrère, Sillery, et sur la Montagne par Danton.

La proposition de Buzot fut ajournée après le procès de Louis XVI.

C'était là, nous l'avons dit, que l'on attendait d'Orléans. Nul n'avait pu pénétrer le secret de son intention. Se récuserait-il comme parent? ou quel serait son vote?

C'est un grand drame que le jugement de Louis XVI. Son exposition exige de longs développements qui ne peuvent avoir leur place ici. Dans le compte rendu d'un procès politique, l'historien ne peut se borner à un simple récit des débats, il doit à la fois expliquer la conscience des juges, l'objet de l'accusation et la conscience de l'accusé. La justice politique est contraire à la notion pure de la justice, elle n'est de celle-ci qu'une forme imparfaite. La véritable justice politique ne saurait exister que dans l'histoire, et les accusés ne sauraient bénéficier de l'impartialité de celle-ci.

Nous vous renvoyons donc à l'*Histoire de la Révolution* et nous nous bornons à reproduire le rôle rempli par le maître du Palais-Royal.

Le 16 janvier 93, l'aspect de Paris était menaçant : mais tout Paris n'était point dans ses sections et ses rues; la population la plus nombreuse, ainsi que nous l'avons toujours vu, se tenait chez elle ne manifestant aucune opinion. Il est certain que depuis la fuite à Varennes, l'opinion générale, impitoyable à Louis XVI, s'était, par le temps et par la captivité de la famille royale, non seulement calmée, mais inclinée vers l'indulgence.

L'autre partie de la population, la plus active, la plus passionnée était arrivée, au contraire, à une exaspération furieuse, par la crainte de voir un grand coupa-

ble échapper au châtiment. Si l'on n'eût jugé des sentiments de Paris que par cette dernière, on eût pu croire que Paris était furieux. Dans tous les lieux publics on n'entendait réclamer que la mort de Louis Capet. Il semblait qu'en immolant cet homme, on mettrait fin à toutes les calamités. Malheur à qui osait émettre une opinion contraire.

Le matin, un vainqueur de la Bastille, nommé Louvain, ayant osé dire dans sa section qu'on pouvait affermir la République sans verser le sang de Louis XVI, un fédéré, pour toute réponse, lui plongea son sabre dans le cœur. Les assistants traînèrent le blessé par les pieds dans la rue, où il rendit le dernier soupir.

Le soir un colporteur de journaux, sortant d'un cabinet de lecture du Palais-Royal, fut accusé par un passant de distribuer des écrits favorables à l'appel au peuple. On l'entoura et il tomba dans le jardin percé de trente coups de couteau.

Des dragons se répandirent, le sabre à la main, au jardin Égalité et aux Tuileries, en chantant des airs patriotiques, puis se rendirent au Val de Grâce, où ils brisèrent les vases funèbres qui contenaient les cœurs de plusieurs rois et reines et jetèrent ces reliques à l'égout.

Aux abords de la Convention grondait une foule immense, à travers laquelle les députés s'ouvraient difficilement un passage. On leur jetait ces mots : *Ou sa mort ou la tienne*. Les couloirs étaient remplis d'hommes armés, commandés par les chefs les plus violents.

L'enceinte de l'assemblée, mal éclairée, présentait un aspect étrange.

Les tribunes publiques, qui descendaient en amphithéâtre jusqu'aux bancs élevés de la Montagne, regorgeaient de monde.

« Vous vous représentez, dit Mercier, témoin oculaire, vous vous représentez dans cette salle le recueillement, le silence, une sorte d'effroi religieux ? Point du tout, le fond de la salle était transformé en loges, où les dames, dans le plus charmant négligé, mangeaient des oranges ou des glaces, et buvaient des liqueurs. On allait les saluer et l'on revenait. »

Le côté élégant, mondain, était voisin de la Montagne, où siégeaient les membres les plus riches, sous la protection de Marat et de Robespierre. Là se trouvaient Lepelletier, Égalité, Héraut de Séchelles, le marquis de Chateauneuf, Anacharsis Clootz ; leurs maîtresses s'étalaient derrière eux, couvertes de rubans tricolores : « Les huissiers, du côté de la Montagne, faisaient le rôle d'ouvreuses de loges d'opéra, conduisaient galamment les dames. Quoiqu'on eût défendu tout signe d'approbation, néanmoins, de ce côté, la mère Duchêne, l'amazone des bandes jacobines, quand elle n'entendait pas résonner fortement le mot *mort*, faisait de longs : Ah ! ah ! » Les hautes tribunes destinées au peuple ne désemplissaient pas d'étrangers, de gens de tout état ; on y buvait du vin, de l'eau-de-vie, comme en pleine tabagie. Les paris étaient ouverts dans tous les cafés voisins.

« L'ennui, l'impatience, la fatigue, caractérisaient tous les visages. Chaque député montait à son tour à la tribune ; c'était à qui dirait : mon tour approche-t-il ? On fit venir un député malade ; il vint affublé de son bonnet de nuit et de sa robe de chambre : cette espèce de fantôme fit rire l'assemblée. »

Ce va-et-vient perpétuel des bancs à la tribune, les groupes des députés sans

cesse rompus et reformés au milieu de la salle faisaient de celle-ci l'image d'une place publique. Les bancs étaient presque vides. Lassée d'une séance de quinze heures qui devait durer sans interruption jusqu'à la fin du jugement, les députés causaient entre eux à demi-voix, ou s'assoupissaient sous le poids de la fatigue.

Quelques-uns calculaient s'ils auraient le temps de manger avant d'émettre leur opinion, tandis que des femmes piquaient des cartes pour comparer les votes.

Les députés étaient appelés selon l'ordre alphabétique de leurs départements : les députés de Paris ne devaient donc voter que vers la fin de la séance. Tous, Danton, Marat, Legendre, Billaud-Varennes, Panis, Sergent, Fréron, Collot d'Herbois, David, Fabre d'Églantine, Robespierre votèrent la mort.

Le duc d'Orléans y fut appelé le dernier.

Un profond silence se fit à son nom. Sillery, qui, depuis quelque temps, se détachait des jacobins et du prince pour se rapprocher des girondins, avait voté contre la mort. On s'attendait qu'Orléans voterait comme son ami, ou qu'il se récuserait au nom de la nature et du sang.

Aux yeux des jacobins même, il était récusé ! Il ne se récusa pas.

Il monta, lentement et sans émotion, les marches de la tribune, déplia un papier qu'il tenait à la main, et lut d'une voix stoïque les paroles suivantes :

« Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote pour la mort! »

« Ces paroles tombèrent dans le silence et dans l'étonnement du parti même auquel le duc d'Orléans semblait les concéder comme un gage. Il ne se trouva pas, dans la Montagne, un regard, un geste, une voix pour applaudir. Ces montagnards, en jugeant à mort un roi captif et désarmé, pouvaient bien blesser la justice, consterner l'humanité, mais ils ne consternaient pas la nature. La nature se révoltait en eux contre le vote du premier prince du sang. Un frisson parcourut les bancs et les tribunes de l'Assemblée [1]. Le duc d'Orléans descendit troublé de la tribune, doutant, à ces premiers symptômes, de l'acte qu'il venait de consommer. Le véritable héroïsme de la liberté ne fait pas fermer le cœur humain. On n'a pas horreur de ce que l'on admire. Les vertus comme celles de Brutus sont si voisines du crime, que la conscience des républicains eux-mêmes, se troubla en face de cet acte. Sacrifier la nature aux lois, paraît beau au premier coup d'œil; mais la consanguinité aussi est une loi, et il n'y a pas de vertu contre une vertu !

« Si ce vote était un sacrifice à la liberté, l'horreur de la Convention fit voir au duc que le sacrifice n'était pas accepté; si c'était un gage, on ne lui demandait pas tant ; si c'était une concession à sa sûreté, elle payait sa vie trop cher.

« Attaqué déjà par les Girondins, à peine toléré par Robespierre, client de Danton, s'il avait refusé quelque chose à la Montagne, elle lui aurait demandé sa tête. Il n'eut pas la grandeur d'âme de la lui offrir.

« L'avenir en aurait payé plus que le prix à son nom. Robespierre lui-même

1. Mercier dit qu'on le hua.



Façade du Palais-Royal en 1763

rentré le soir dans la maison de Duplay et s'entretenant du jugement du roi, parut protester contre le vote du duc d'Orléans.

— Le malheureux! dit-il à ses amis, il n'était permis qu'à lui d'écouter son cœur et de se récuser, il n'a pas voulu, ou il n'a pas osé le faire : la nation eût été plus magnanime que lui! » (Lamartine)

Le matin 19, Malesherbes se rendit près de Louis XVI. Il tomba à ses pieds sans oser lui dire un mot qu'il avait horreur de prononcer. Le roi le comprit, prononça le mot sans pâlir, releva son ami, l'embrassa et voulut le consoler. Il

s'informa ensuite du vote de quelques-uns des membres de la Convention qu'il connaissait.

— Quant à Manuel et à Pétion, dit-il, je ne m'en informe pas, je suis sûr qu'il n'ont pas voté ma mort!

Il demanda comment avait voté son cousin le duc d'Orléans. M. de Malesherbes lui dit son vote.

— Ah! dit-il, celui-là m'afflige plus que tous les autres!

C'était le mot de César reconnaissant Brutus parmi ses meurtriers; celui-là seul lui arracha une exclamation.

« Toi aussi, mon fils! »

VI

ASSASSINAT DE LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU PAR LE GARDE PARIS. — MORT DE L'ASSASSIN. — TENTATIVE FAITE POUR DÉLIVRER LE ROI.

La séance du 18, dans laquelle on rejeta la demande de sursis, avait été levée à trois heures du matin, le dimanche 20. Le même jour, un de ceux qui avaient voté la mort fut assassiné par un garde du roi, dans un café du Palais-Égalité.

La victime, Lepelletier de Saint-Fargeau, était, ainsi que d'Orléans, l'objet de la haine que les royalistes vouaient particulièrement à des transfuges.

Issu d'une ancienne famille de haute magistrature, riche de six cent mille livres de rente, Lepelletier avait d'abord défendu le pouvoir royal aux états-généraux, où il s'opposa presque seul à la réunion de la noblesse au tiers.

C'était un homme de plus d'ambition que de génie, d'un caractère doux, bon et généreux. Dans son essai d'un code criminell, il se déclare contre la peine de mort.

Mais, comme tous les gens de robe, il était enclin à se ranger du coté de celui qui lui paraissait le plus fort, et, lorsqu'il vit le pouvoir passer de la couronne au peuple, il quitta le roi du passé pour celui de l'avenir.

Après la Constituante, il se retira dans ses terres, dans le département de l'Yonne.

Là, il flatta son nouveau souverain avec tout le zèle d'un homme qui a beaucoup à se faire pardonner.

Sens le nomma à la Convention. Un autre transfuge, Loménie de Brienne, ancien ministre de Louis XVI, archevêque de Sens, avait assisté, en costume civique et coiffé du bonnet rouge à l'élection de Lepelletier.

De Loménie portait déjà sur lui un poison préparé par Cabanis et envoyé par Condorcet, dont il devait se servir quelques mois plus tard.

A la Convention, Lepelletier se subordonna à Robespierre. Il présida quelquefois les jacobins. Il avait écrit un plan d'éducation plein d'idées excellentes.

En même temps, il était des habitués des salons du duc d'Orléans et songeait, dit-on, au mariage de sa fille unique avec le duc de Chartres.

Sa fortune, son influence en Bourgogne, groupaient autour de lui une douzaine de membres de la Convention.

Ces douze voix, en se déplaçant à un signe de Lepelletier faisaient une différence de vingt-quatre voix dans le procès de Louis XVI; les royalistes le savaient. Quelques-uns sollicitèrent de lui secrètement un vote de clémence. Il le promit. Mais les jacobins, instruits de cette manœuvre, le reconquirent et, au dernier moment, ce fut à eux qu'il tint parole.

Son vote, pour les royalistes, fut une trahison.

Parmi ceux qui s'étaient juré de sauver Louis XVI (il y en avait, dit-on, cinq cents cachés au Palais-Royal) était un des plus exaltés un nommé Pâris, fils d'un employé dans l'administration du comte d'Artois et ancien garde constitutionnel. Jeune, aventureux, homme d'épée, habile et audacieux, il affrontait les jacobins et parvenait toujours à échapper à leur haine.

Le vote de la mort, le refus du sursis l'exaltèrent jusqu'à la démence. Il embrassa sa maîtresse, marchande de parfums au Palais-Royal, qui lui donnait asile, cacha son sabre sous son manteau et sortit le soir du 20 janvier, décidé à venger son roi.

Il eût voulu pour victime le duc Égalité.

Il erra longtemps dans les cours et sous le péristyle, mais son espoir fut trompé; d'Orléans ne sortit pas.

Accompagné d'un ami, il entra chez un restaurateur des galeries, nommé Février.

On y mangeait dans le sous-sol.

Ces caves étaient décorées et aménagées avec une pauvreté que l'on commençait à affecter, pour éviter l'accusation d'aristocratie.

L'opulent Saint-Fargeau y dînait ce soir-là, seul à une petite table, près de laquelle Pâris et son ami vinrent s'asseoir. Tous deux attiraient les regards par leur exaltation trop visible. La fureur, la rage qui les dominaient, les empêchaient de manger.

Pâris, par moments, se levait comme saisi d'une inquiétude soudaine, sortait de la salle, et rentrait comme s'il eût épié quelqu'un.

Le dîner fini, il croisa ses bras sur sa poitrine, et, pendant un instant, parut réfléchir.

En ce moment, Lepelletier qui avait également terminé son repas, se leva et fut payer au comptoir. Pâris qui machinalement le suivait des yeux, l'entendit appeler par son nom. Il ne connaissait ni le visage ni le vote du député de Sens, mais il le connaissait pour un gentilhomme récemment converti à la République. Il s'approcha de lui :

— C'est vous Lepelletier de Saint-Fargeau?

— C'est moi; que me voulez-vous?

— Vous m'avez l'air d'un homme de bien...

Vous n'avez pas voté la mort du roi?

— Je l'ai votée, monsieur, ma conscience le voulait ainsi.

— Tu as voté la mort du roi? Eh bien! tiens! voilà ta récompense.

Disant ces mots, Pâris écarte son manteau, saisit son sabre ; Saint-Fargeau avance les mains pour se couvrir, mais l'autre lui plonge son arme dans le cœur et s'enfuit.

On s'empresse autour du blessé, mais celui-ci expire presque aussitôt

Le soir, le Palais-Royal se remplit d'une foule furieuse. Des orateurs populaires racontaient en les solennisant les circonstances de cette mort, et la présentent comme le premier acte d'une immense conjuration royaliste. Au milieu des piques et des sabres agités par la multitude qui, à grands cris, réclamait justice, l'assassin se promenait avec son ami

Un royaliste l'ayant rencontré, et lui ayant exprimé sa surprise et sa terreur :

— Ma journée n'est pas finie, lui dit Pâris ; il m'en faut un autre que je trouverai ici ou à la Convention et que j'enverrai rejoindre le premier.

Toute cette nuit, et pendant huit jours, il se montra impunément au Palais-Royal. Enfin il quitta Paris avec sa maîtresse et son frère, enfant de douze ans, sans se donner la peine de se déguiser. Il voulait s'embarquer à Dieppe pour l'Angleterre.

Sa maîtresse et son frère l'accompagnèrent jusqu'à Gisors. De là, il se dirigea à pied vers Forges-les-Eaux. Entré le soir dans une auberge, et, en attendant qu'on préparât son dîner, il s'approcha du feu autour duquel se tenaient quelques colporteurs.

— Eh bien ! leur dit-il, que pense-t-on ici de la mort du roi?

— On pense qu'on a bien fait de lui couper le cou, et qu'il est dommage qu'on ne puisse en faire autant à tous les tyrans.

— Ah ! fit Pâris entre ses dents, je ne rencontrerai donc que des assassins de mon roi.

Et il se retira dans la chambre où il avait demandé qu'on le servît.

Ses propos étranges avaient excité la méfiance des gens de l'auberge. Tandis qu'il mangeait, on l'observa à travers le vitrage de la porte, et on le vit porter, à plusieurs reprises, sa main droite à ses lèvres et la baiser.

Cela fit sourire, car on ne pouvait deviner qu'il la remerciait du meurtre de Saint-Fargeau.

Après le souper, il demanda une plume et de l'encre et écrivit quelques lignes au dos de son brevet de garde du roi, puis il plaça un pistolet sous son oreiller et se coucha.

Mais les colporteurs et l'aubergiste étaient allés avertir le maire et les gendarmes, et, le lendemain matin, ceux-ci entrèrent dans la chambre de l'étranger encore endormi.

Il les regarda sans manifester ni crainte ni surprise.

— C'est vous, leur dit-il ; je vous attendais.

— Montrez votre passe-port.

— Je n'en ai pas.

— Dans ce cas, suivez-nous à l'Hôtel de ville.

— Je vous suis, dit Pâris.

Il se souleva d'un air calme, glissa la main sous l'oreiller, tira son pistolet et se fit sauter la cervelle.

On trouva sur son cœur son brevet de garde du roi, avec ces mots écrits la veille :

« Ceci est mon brevet d'honneur. Qu'on n'inquiète personne ; je n'ai point eu de complices dans l'heureuse mort du scélérat Saint-Fargeau. Si je ne l'avais rencontré sous ma main, je faisais une plus belle action : je purgeais la France du parricide d'Orléans. Tous les Français sont des lâches. »

La Convention, à la nouvelle de cet événement envoya Tallien et Legendre à Forges-les-Eaux, pour s'assurer de l'identité du corps. Legendre proposa à la Convention de ramener le cadavre de Pâris à Paris pour y être traîné sur la claie ; mais la Convention répugna à se venger sur un cadavre. Il fut enterré dans un bois du voisinage.

Pâris avait pu assister aux funérailles de sa victime. La Convention décerna à Lepelletier des honneurs dignes d'un héros et d'un martyr. Chénier en organisa le spectacle sur le modèle des funérailles héroïques de l'antiquité, et improvisa un hymne à la gloire du martyr.

Au sommet d'un catafalque porté par cent citoyens, le corps de Lepelletier, à demi découvert, était couché sur un lit de parade. Sa large blessure s'étalait aux regards et un de ses bras pendait comme pour réclamer vengeance.

Derrière le catafalque, les vêtements ensanglantés du mort étaient portés en faisceau au bout d'une pique. Puis venaient la famille en deuil et la Convention tout entière. Au milieu de ses sept cents membres, s'élevait une bannière sur laquelle étaient inscrites en lettres d'or les dernières paroles attribuées à Lepelletier.

« Je meurs content de verser mon sang pour la patrie ; j'espère qu'il servira à consolider la liberté et l'égalité et à faire reconnaître les ennemis du peuple. »

Enfin le peuple entier suivait ; les hommes portant des couronnes d'immortelles, les femmes des branches de cyprès.

Le cortège se dirigea vers le Panthéon. Arrivé là, Félix Lepelletier, frère de la victime, monta sur l'estrade et prononça un discours où il comparait son frère à l'aîné des Gracques. Il termina en jurant de le venger.

Le lendemain, il conduisit à la Convention la fille de son frère, enfant de huit ans. Celle-ci, par un décret d'enthousiasme, fut proclamée fille adoptive de la République.

Nous n'avons pas voulu interrompre l'histoire de la mort de Lepelletier pour parler de celle de Louis XVI. Le roi avait été exécuté la veille de ces pompeuses funérailles.

Sa fin tragique ne se rattache qu'indirectement à notre histoire. Nous avons parlé du complot formé pour délivrer le roi. Les mesures militaires qui avaient été prises rendaient impossible toute tentative de ce genre. Derrière la voiture du roi marchait une véritable armée, composée de gardes nationaux, infanterie de ligne, cavalerie et artillerie. Deux haies de baïonnettes et de piques étaient formées de la place de la Bastille à l'échafaud. Des canons chargés à mitraille

surveillaient aux principales embouchures des rues, la ligne du cortège. Enfin un ordre du jour de la Commune interdisait aux citoyens de traverser les rues qui débouchaient sur les boulevards et de se montrer aux fenêtres.

Cependant, entre les portes Saint-Martin et Saint-Denis, au moment où une montée assez roide ralentissait le pas des chevaux, tout à coup sept ou huit jeunes gens, débouchant de la rue Beauregard, rompirent la haie des gardes nationaux, et, le sabre à la main, se précipitèrent vers la voiture en criant :

— A nous, ceux qui veulent sauver le roi !

Du nombre de ces fous étaient le baron de Batz et Deveaux, son secrétaire.

Plusieurs milliers de jeunes gens affidés au complot devaient répondre à ce signal ; mais aucun ne s'y risqua, et les conspirateurs, profitant de la surprise, traversèrent la chaussée et prirent la fuite dans les rues voisines. Les gendarmes les poursuivirent et en tuèrent quelques-uns.

Le cortège, un moment arrêté, reprit sa marche.

VII

TRAHISON DE DUMOURIEZ. — LE DUC DE CHARTRES PASSE A L'ENNEMI. — ARRESTATION DE PHILIPPE-ÉGALITÉ. — VENTE DU PALAIS-ROYAL. — LE FAUBOURG EST AMEUTÉ CONTRE LUI.

Pour marcher sur Paris, comme il s'y était décidé après la mort de Louis XVI il fallait à Dumouriez une armée victorieuse. Vaincu à Nerwinden et obligé à la retraite, il négocia avec les Autrichiens.

Par une convention secrète avec le duc de Saxe-Cobourg, il devait laisser à l'ennemi, à titre de gages, Condé, Lille et Valenciennes, puis marcher sur Paris et y rétablir la constitution de 91 avec le duc de Chartres pour roi.

La Convention avertie lui envoya quatre commissaires et le ministre de la guerre Beurnonville pour le sommer de comparaître à sa barre. On sait comment Dumouriez répondit à cette sommation, en faisant arrêter le ministre et les députés par ses hussards et en les livrant à l'ennemi. Après cette trahison, il voulut reprendre Condé et échoua. Ses soldats lui refusèrent obéissance. Il prit la fuite et il n'échappa à ses volontaires qui le poursuivaient qu'en se réfugiant dans les lignes autrichiennes. Le duc de Chartres l'y rejoignit.

Cette désertion porta à Philippe-Égalité le coup mortel.

En effet, la Convention ayant aboli l'inviolabilité dont ses membres étaient revêtus, le premier usage qu'elle fit de ce décret fut l'arrestation de d'Orléans.

Le 8 avril, sur la proposition de Charlier, elle décréta que tous les individus de la famille de Bourbon, femmes et enfants, hors ceux qui étaient détenus au Temple, seraient mis en état d'arrestation.

Le duc fut arrêté au Palais-Royal, avec son troisième fils, le comte de Beau-

jolais, âgé de treize ans, au moment où ce jeune prince prenait une leçon en présence de M. Lebrun son gouverneur.

Le duc de Montpensier fut arrêté à Nice.

Le duc d'Orléans fut d'abord gardé à vue dans ses appartements, puis conduit à la mairie et de là à l'Abbaye où il fut bientôt rejoint par son jeune fils. Cette prison n'était que provisoire, il devait en être transféré dans les forts de Marseille.

Ce fut alors, dit M. Vatout [1], que les mandataires de ses créanciers lui demandèrent une procuration pour vendre eux-mêmes ceux des biens désignés dans l'état, dont la vente serait jugée utile à la liquidation. Le duc s'y résigna.

« Tous ses biens étaient mis sous le séquestre ; mais les mandataires obtinrent de faire les ventes désignées dans le concordat, sous la condition que les produits en seraient versés dans le trésor public.

« Ils commencèrent leurs opérations, et tout fut mis en vente indistinctement, tant les biens désignés dans l'état du concordat, que les propriétés qui n'y étaient pas comprises. On vendit même ce que le duc d'Orléans n'aurait pu vendre, tel que le Palais-Royal et ses dépendances, qui ne pouvaient être aliénés ayant été exceptés de la reprise des biens de l'apanage, en 1791. Les mandataires se rendirent acquéreurs eux-mêmes d'une partie des bâtiments de la cour des Fontaines et vendirent le reste du domaine pour la somme de *huit cent seize mille trois cents francs en assignats.*

« Les autres maisons dépendantes du Palais furent vendues de la même manière, et, le 22 octobre 1793, Gaillard et Derfeuille furent déclarés adjudicataires pour la somme d'un million six cent mille francs en assignats, non seulement du théâtre dont ils étaient locataires, mais encore de la partie du Palais qui s'y trouvait adossée.

« Ne pouvant payer, ils cédèrent leur acquisition à M. Julien. »

D'après ce tableau, que nous empruntons à M. Vatout, la famille d'Orléans semblerait ruinée. N'en soyons pas trop affectés. Ne restons pas plus longtemps sous une impression si pénible. Madame d'Orléans rentra dans ses biens personnels dès 1795 et son fils, Louis-Philippe, retrouva le reste, soit comme biens non vendus, en 1814, soit dans le milliard de l'indemnité. La Révolution de 1830 enfin n'y diminua rien. Le roi entra aux Tuileries, laissant tout à ses enfants, et ces derniers, nous le montrerons, sont aujourd'hui à leur aise.

Tandis que l'on procédait aux ventes, le duc, ses deux fils, Montpensier et Beaujolais, sa sœur, la duchesse de Bourbon et le prince de Conti, étaient enfermés au fort Saint-Jean, à Marseille.

La duchesse d'Orléans, arrêtée chez son père, le duc de Penthièvre, que sa bienfaisance faisait respecter, était conduite au Luxembourg, converti en prison.

Le lecteur doit se dire :

Mon Dieu ! mais ce n'est pas aussi gai que je l'aurais cru, cette histoire du Palais-Royal.

1. Hist. du Palais-Royal par Vatout, bibliothécaire du roi Louis-Philippe.

Lecteur, entre un beau jour de promenade et un joyeux jour de fête, ne vous est-il pas arrivé de rester claquemuré par la pluie, à lire des journaux? Et sans ce contretemps, combien d'entre vous auraient perdu le courant des événements politiques ?

Le Palais-Royal, dans sa longue existence, a eu nécessairement ses jours tristes, ses averses de politique.

Si j'ai eu le bonheur de vous intéresser à lui, apprendrez-vous, par exemple, sans quelque émotion, qu'au commencement de cette année, il courut le danger d'être pillé, ravagé, mis à sac, comme une ville prise, au moyen âge, par les Normands?

Le pillage du Palais-Royal, de ses marchands d'or, de ses caves, de ses sérails, voyez-vous cela ?... Quelle proie offerte aux appétits d'une multitude dans laquelle, en grand nombre, il faut toujours compter des malfaiteurs et des gens éperdus de misère.

Racontons cette histoire.

Déjà, le 27 mai, la Convention avait été envahie. L'insurrection était partout à l'ordre du jour. La Commune déclarait Paris en insurrection pour l'arrestation des traîtres; l'Évêché voulait l'insurrection brutale; les Jacobins l'insurrection morale; enfin l'insurrection maratiste travaillait le faubourg Saint-Antoine à l'aide de la calomnie la plus atroce, criant que la Butte des Moulins (section du Palais-Royal) a pris la cocarde blanche et proclamé la contre-révolution.

Les Jacobins disaient que les Girondins avaient formé le projet d'anéantir Paris, et les maratistes poussaient un quartier de Paris à en égorger un autre, en s'armant d'une calomnie semblable à celle qu'employaient les Jacobins.

Le quartier à égorger était celui des orfèvres, horlogers, bijoutiers, joailliers.

Tout d'abord, la partie saine du faubourg Saint-Antoine hésitait à croire les meneurs; mais bientôt la crédulité gagna, et le faubourg en armes, formant une colonne immense, s'ébranla pour mettre à la raison les royalistes de la section corrompue.

Ils étaient, dit-on, vingt mille.

Toute la section accusée, avertie de cette invasion, s'était rangée en bataille dans le jardin du Palais-Royal. Les grilles étaient fermées et les communications avec le dehors interdites. Des canons chargés à mitraille attendaient les assaillants.

L'anxiété était doublée de l'ignorance absolue où l'on était des intentions et des forces de l'ennemi.

Heureusement, avant d'en venir à donner l'assaut, les faubouriens envoyèrent quelques parlementaires pour se renseigner eux-mêmes.

Ils sont reçus aux cris de Vive la république.

Partout ils voient les couleurs nationales. On les a donc trompés?...

Ils retournent vers les leurs. Les grilles s'ouvrent. Les prétendus royalistes vont tendre des mains fraternelles à leurs prétendus ennemis. Les deux camps se mêlent dans les transports de la fraternité.



La première ascension.

Le Palais-Royal est sauvé.

On s'explique, on s'excuse, on s'embrasse.

La joie a succédé à la terreur et soudain le Palais et tout le quartier environnant ont pris un air de fête.

Toutes les tables, tous les sièges sont requisitionnés. On boit, on chante, on danse, comme aux beaux jours de 89.

Enfin les gens du faubourg se remettent en colonne; leurs amis du Palais-Royal les reconduisent. On crie : Allons à la Convention !

Il fallait la rassurer, lui expliquer le malentendu.

Et voilà l'Assemblée de nouveau envahie. Un citoyen obtient de se faire entendre :

— Législateurs ! s'écrie-t-il, la réunion vient de s'opérer, la réunion de la Butte-des-Moulins et du faubourg.

On voulait qu'ils s'égorgeassent; ils viennent de s'embrasser!

Un député proposa que la Convention fraternisât avec le peuple. L'Assemblée y consentit. Elle descendit sur la terrasse des Feuillants et assista à la retraite aux flambeaux des sections réconciliées.

Tout est bien qui finit bien.

VIII

LES PRISONS ET LA MORT D'ÉGALITÉ. — VOYAGES ET AVENTURES DU DUC DE CHARTRES.

Le duc Égalité pouvait se croire oublié dans sa prison, lorsque, le 3 octobre, sur la propositiion d'Amar, la Convention rendit un décret par lequel la veuve Capet serait traduite immédiatement devant un tribunal révolutionnaire; vingt et un députés girondins seraient également traduits devant le même tribunal, sans délai; parmi les vingt et un se trouvait Sillery.

Après le rapport d'Amar, un député de Paris, Billaut-Varennes proposa simplement et sans motiver sa motion, que Philippe-Égalité fût ajouté à la liste des députés que la Convention allait mettre en jugement; cette addition fut décrétée sans qu'il s'élevât une seule voix pour s'y opposer, ni même pour en demander le motif.

Des commissaires furent aussitôt chargés d'aller chercher le duc et de le conduire à Paris, où il arriva dans la nuit du 5 au 6 novembre. Il fut écroué à la Conciergerie et eut le cachot que Marie-Antoinette avait quitté le 16 octobre pour aller à l'échafaud.

Cette particularité le toucha, et il dit qu'il regrettait son vote et en demandait pardon à Dieu. On ne le laissa pas longtemps à ses amères réflexions. Le jour même de son arrivée, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort.

— Puisque mon sort est décidé, dit-il, je vous demande de ne pas me laisser languir ici jusqu'à demain, et d'ordonner que je sois conduit à la mort sur le champ.

On lui accorda sans difficulté cette triste faveur. Le député Coustard et trois autres condamnés furent traînés avec lui à l'échafaud.

En traversant la place du Palais-Royal, la charrette qui le conduisait au supplice fut arrêtée quelques instants et il promena ses regards secs sur sa maison

natale. Aux huées de la populace, il répondit par un geste de mépris en disant :

— Ils m'applaudissaient autrefois.

Il ne démentit pas un instant son dégoût des hommes et de la vie. Sur le plancher de la guillotine, comme les valets du bourreau voulaient lui tirer ses bottes étroites et serrées à ses jambes :

— Non, non, leur dit-il avec sang-froid, vous les tirerez plus aisément après : dépêchons-nous! dépêchons-nous!

Ce furent ses dernières paroles.

Son ami Sellery avait été exécuté sept jours auparavant.

Il nous reste à parler des enfants et de leur mère. Le comte de Beaujolais, âgé de 12 ans, et son frère Montpensier étaient restés enfermés au fort Saint-Jean.

Ces deux frères s'aimaient beaucoup.

Un jour Beaujolais, était parvenu à tromper la surveillance de ses gardes, mais, instruit que son frère, moins heureux que lui, s'était cassé la jambe en cherchant à s'évader par sa fenêtre, il rentra en prison et dit à Montpensier en l'embrassant :

— Je n'aurais pu jouir sans toi de ma liberté.

Tous deux furent condamnés au bannissement.

Le comte de Beaujolais se réfugia en Angleterre. Il mourut à Malte, en 1808, à l'âge de 28 ans; son frère de Montpensier, après avoir longtemps voyagé avec le duc de Chartres, revint mourir à Twikenham en 1807.

Quant à la duchesse d'Orléans, que nous avons quittée à la prison du Luxembourg, elle allait être transférée à la Conciergerie et, de là, en passant par le tribunal révolutionnaire, envoyée à la guillotine, quand, heureusement, le concierge du Luxembourg, nommé Benoît, eut le courage de protester contre son transfert en certifiant qu'elle était trop malade et ne pouvait se tenir debout.

Elle échappa ainsi à la guillotine. Condamnée à la déportation, au 18 fructidor, elle se rendit à Barcelone, et enfin, ses enfants vinrent la chercher en 1809 à Port-Mahon, pour la conduire à Palerme où le duc d'Orléans, son fils, allait épouser la princesse Amélie, fille du roi de Naples.

Des princes du Palais-Royal, il ne reste donc plus d'intéressant, ici, que le duc de Chartres, devenu, depuis le 6 novembre 93, duc d'Orléans, le futur roi de 1830.

Ce personnage, bien supérieur à son père, et non moins intéressant, est le premier type des grands politiques modernes. Il inaugure une ère nouvelle, il se détache tout d'abord, et de lui-même, de l'ancien régime, dont Charles X fut, chez nous, le dernier représentant et Napoléon III, un maladroit pastiche.

Orgueilleux de naissance, il sait refouler en lui cette voix du sang. Il a vu assez les pompes et les folies du règne de Louis et d'Antoinette, de cette cour empanachée et vaine, pour savoir que le temps des gouvernements romanesques est passé. La femme de Sillery en a fait de bonne heure un homme pratique. Ah! ce fut un précepteur admirable cette femme! Que lui montra-t-elle des vices de son temps, pour l'en dégoûter sans altérer, par le mépris, l'amour filial?

Il est remarquable, dans l'histoire de cette famille d'Orléans, que les princes apportaient en naissant les meilleures qualités, le goût des arts et des sciences, de l'esprit, de l'imagination, du cœur, puis pourrissaient subitement dans une corruption sans nom.

Sauf Philippe Ier, frère de Louis XIV, tous, le régent, le pauvre Sainte-Geneviève, le père d'Égalité et Égalité lui-même, ne se montrèrent ni tyrans, ni méchants, mais tous manquèrent d'énergie morale et s'avilirent. Le régent était brave, intelligent, mais sans caractère. Philippe-Égalité avait les mêmes vices que son aïeul sans avoir au même degré les mêmes qualités. Enfin un défaut leur était commun, du premier au dernier, la cupidité, l'amour de l'or.

Louis-Philippe eut le bonheur, en quittant Mme de Genlis, d'être envoyé à l'armée. L'activité, les fatigues, les périls, la misère même de l'armée préservèrent sa jeunesse de la corruption, trempèrent son énergie, et ne firent pas seulement de lui, un brillant officier, mais un homme pratique, qualité bien rare chez un prince.

Il fut reconnaissant à son père de l'éducation qu'il avait reçue et il l'aima. Il ne se rappelait jamais sans émotion sa fin tragique.

Passé à l'étranger avec Dumouriez, il se sépara de celui-ci. Avec une prudence remarquable, il voulut garder son indépendance et refusa de prendre service dans l'armée autrichienne. Il demanda des passe-ports et partit pour la Suisse, sous le nom d'un voyageur anglais. Mais, repoussé de tous les cantons, il fut très heureux de rencontrer le général de Montesquiou qui venait lui-même de déserter l'armée des Alpes et se cachait à Bremgarten, sous le nom de chevalier de Rionel.

Celui-ci obtint l'asile d'un couvent pour Mlle d'Orléans et Mme de Genlis et dit au jeune duc :

— Il n'y a d'autre parti à prendre pour vous que d'errer dans les montagnes. Si la fortune vous redevient propice ce sera pour vous une *Odyssée* dont les détails seront, un jour, recueillis avec avidité.

Dumouriez eut la même pensée, il écrivit à Montesquiou :

« Embrassez pour moi votre bon jeune homme. Invitez-le à faire un journal circonstancié de son voyage; outre qu'il sera assez piquant de voir un journal d'un Bourbon qui roule sur autre chose que sur la chasse, les femmes et la table, je suis bien aise que cet ouvrage, qu'il pourra donner un jour, lui serve de certificat de vie, soit quand il rentrera, soit pour le faire rentrer. Les princes doivent produire des odyssées plutôt que des pastorales. »

Quels vieux roués!... Leur élève était assez fort pour les comprendre, et l'histoire des voyages du duc d'Orléans fut, en effet, plus tard, une excellente réclame pour le roi des Français.

Il voyagea donc tout l'été dans les Alpes, accompagné d'un seul domestique et assez mal pourvu d'argent.

Les impressions du touriste n'ont rien d'intéressant; ce n'étaient celles ni d'un savant, ni d'un artiste, ni même d'un aventurier. Au bout de quelques mois, manquant de ressources, il revint près de Montesquiou qui le fit entrer, sous le nom de Chabot, en qualité de professeur, au collège de Reichenau.

Ce fut là qu'il apprit la mort de son père.

Il resta huit mois à Reichenau et quitta la Suisse dans l'intention de s'embarquer à Hambourg pour l'Amérique; mais, des promesses de fonds dont on l'avait flatté ne s'étant pas réalisées, il se borna à voyager dans le nord. En 1795, il visita Copenhague et, de là, se rendit en Suède et en Norvége, toujours incognito.

Un jour, en sortant de chez un banquier de Christiana, il entendit le fils de son hôte s'écrier :

— La voiture de monseigneur le duc d'Orléans!

Le prince tressaillit et demanda au jeune homme avec embarras :

— Pourquoi donc criez-vous cela?

— C'est un souvenir de Paris; quand je sortais de l'Opéra, j'entendais toujours appeler : la voiture de monseigneur le duc d'Orléans; cela me paraît drôle de le répéter ici.

Continuant ses voyages, il longea la côte de Norvége jusqu'au golfe de Salten, voyagea à pied avec les Lapons, dans les montagnes, jusqu'au golfe de Tyr et arriva, en août 1795 au cap Nord, à dix-huit degrés du pôle.

De là, par la Laponie, il gagna Tornéo, à l'extrémite du golfe de Bothnie, et parcourut la Finlande jusqu'à la frontière russe. Enfin il regagna Stokholm.

Pendant une année, il visita les grands établissements industriels et les contrées curieuses de la Suède.

Certes ces occupations étaient plus intelligentes et plus sérieuses que celles que lui eût réservées l'armée de Condé, mais aussi n'avait-il pas le choix.

Il a dit et ses historiographes ont répété qu'il n'avait jamais voulu prendre de service sous le drapeau blanc; mais pourquoi fût-il resté fidèle au drapeau tricolore qu'il avait déserté? Voyez-vous un mari qui abandonne sa femme pour lui être fidèle?

Il avait renoncé à sa qualité de citoyen de la République française, mais il tenait naturellement à son titre de prince français, et sur qui pouvait-il compter pour lui en rendre les privilèges?

Sur celui qu'il avait reconnu pour roi de France, son cousin Louis XVIII.

Lui, ex-général de la République, lui, fils du conventionnel Égalité, fils du prince régicide, il avait reconnu pour roi Louis XVIII; mais Louis XVIII ne le connaissait plus comme altessse royale; le comte d'Artois, qui s'était revêtu à son tour du titre baroque de *Monsieur*, et qui s'entouraient de ces gentilshommes qu'on avait vu, en Allemagne, le 21 janvier 1794, fêter par un bal l'anniversaire du supplice de Louis XVI, — le comte d'Artois n'aurait pas reçu le fils d'Égalité.

Voilà pourquoi Louis-Philippe voyageait chez les Lapons, évitait l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, tous les pays enfin où il eût pu rencontrer ses chers cousins, son roi, ou les courtisans de son roi.

En 1815, Louis XVIII repoussa Dumouriez, qui dit à Louis-Philippe, lorsque celui-ci alla le voir en Angleterre :

— Ne voyez-vous pas que j'ai là, sur le front, écrit en lettres de feu, un mot qu'ils ne me pardonneront jamais : c'est le mot *Champagne!*

N'eût-il pas eu contre lui le vote de son père, le général Philippe n'avait-il pas sur le front les mots *Valmy* et *Jemmapes?*

Et lui, Louis-Philippe, aurait consenti à ce qu'on les effaçât?

Ces noms de victoires n'étaient-ils pas des titres à la couronne constitutionnelle qu'un moment il avait pu rêver? Et pouvait-il non-seulement renoncer à l'espoir d'un trône, mais encore faire oublier à ses cousins qu'il avait été prétendant?

Prétendant, non avoué, mais prétendant de fait et par les intrigues du Palais-Royal et de ses généraux, Biron, Valence, Dumouriez, Montesquiou.

Les émigrés n'ignoraient rien des manœuvres orléanistes, et le duc était encore plus détesté d'eux que son père... Il n'eût pu reparaître parmi eux sans renouveler la scène de l'escalier des Tuileries. Il aurait eu un duel par jour. Tout ce qu'il pouvait faire, et il ne le négligea point, ce fut de protester de ses meilleurs sentiments envers les frères du feu roi et de tâcher de faire la paix avec eux. Sa mère s'entremit à cet effet; la duchesse était restée en excellents termes avec ses parents.

Ne pouvant éterniser son séjour en Suède, le duc, vers la fin de 1796, vint se fixer à Friderikstadt, dans le Holstein. Il n'avait pu garder l'incognito et sa présence dans le voisinage de notre frontière éveilla les susceptibilités du Directoire, qui désirait le voir s'éloigner d'Europe. La duchesse en fut informée. Elle lui écrivit à ce sujet, mais déjà le prudent Louis-Philippe avait quitté le Holstein et sous un nouveau nom d'emprunt se cachait en Pologne.

Ce ne fut qu'après plus de deux mois de recherches que le ministre français près des villes Hanséatiques put faire parvenir la lettre de la duchesse d'Orléans à son adresse.

Depuis un an, Madame d'Orléans était rentrée en possession de ses biens personnels. Grâce à elle, ses fils ne manquaient plus d'argent, mais sa tendre sollicitude pour eux ne s'arrêtait pas au présent, elle songeait à leur avenir, ne voulant pas qu'ils se compromissent davantage, surtout vis-à-vis d'un pays qui venait de lui rendre sa fortune et qui, un jour, pouvait faire encore davantage. Calcul de prudence et d'intérêt.

Elle écrivait donc à son fils de condescendre au désir du Directoire, et elle le suppliait de quitter l'Europe et de partir pour l'Amérique.

Il consentit volontiers au départ.

Il sortit de l'Elbe à bord du vaisseau américain *America* le 24 septembre 1796, et le 21 octobre il était à Philadelphie. Ses frères, partis de Marseille en novembre, le rejoignirent en février 97.

Le duc d'Orléans leur proposa de parcourir l'intérieur des États-Unis. Ils partirent tous trois à cheval, accompagnés d'un seul domestique, le même qui avait suivi le duc dans tous ses voyages.

Ils se dirigèrent vers Baltimore, de là en Virginie et se rendirent à Mount-Vernon, chez le général Washington, qui, avant la fin de sa présidence, les avait invités à le venir visiter dans sa retraite.

De là, ils pénétrèrent dans des contrées vierges encore de toute civilisation

européenne. Ils eurent le bonheur de voir ce qu'on ne verra plus, les derniers peuples de la race rouge anéantie par les Anglo-Saxons. Ils vécurent sous la tente hospitalière de l'Indien. Ils purent de leurs yeux juger ces nations, qui furent détruites avant que la science moderne ait eu le temps de se rendre compte de leur nature.

De notre frère Abel-le-Rouge, il ne reste que les romans de Fenimore Cooper. Les Américains vont vite!... L'extermination de la race rouge a marché aussi vite que le feu dans l'herbe des prairies.

Ces longs et si intéressants voyages furent sans profit pour l'histoire. Jules Verne n'en saurait même tirer un roman. Ils seraient même restés tout à fait infructueux, sans le fait suivant dont nous empruntons l'anecdote à M. Vatout :

Les voyageurs étaient arrivés chez les Cherakis et avaient assisté à leurs fêtes, lorsque, fatigué de sa longue route à cheval, le duc crut prudent de se saigner.

La lancette du duc d'Orléans est devenue légendaire. En combien de circonstances lui fut-elle utile! Elle contribua à sa popularité.

« Cette opération nouvelle pour les sauvages, excita leur étonnement. Dès qu'ils purent comprendre qu'elle était salutaire ils conduisirent le prince au lit d'un vieillard qui, grâce à sa lancette, fut à l'instant soulagé. Ce succès lui mérita la reconnaissance et l'admiration des Chearkis et, pour lui en donner un témoignage solennel, on lui permit de passer la nuit sur la natte de famille entre la grand'mère et la grand'tante! »

Après avoir passé quelque temps chez les Indiens des Quatre-Nations, près du lac Ontario, les princes rentrèrent à Philadelphie.

La fièvre jaune y régnait; ils lui échappèrent et purent visiter ensuite New-York, Rhode-Island, le Massachusset, le Maine. A Boston, ayant appris que leur mère était en Espagne, ils songèrent à rentrer en Europe.

Mais l'Espagne était en guerre avec l'Angleterre...

Afin de s'embarquer à la Nouvelle-Orléans, qui alors appartenait à l'Espagne, ils descendirent l'Ohio et le Mississipi.

Partis de la Nouvelle-Orléans sur un navire américain, ils furent pris par une frégate anglaise. Mais leur qualité de princes les sauva, et ils furent déposés à la Havane. De là ils se rendirent à Halifax, où le duc de Kent, frère du roi Georges III, leur accorda passage pour l'Angleterre. Ils y arrivèrent en février 1800.

Ce fut alors que s'entamèrent entre le duc d'Orléans et les frères de Louis XVI de nouvelles négociations. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet intéressant : le Palais-Royal nous réclame; voilà trop longtemps que nous l'avons quitté et nous en éprouvons la nostalgie.

IX

LA MONTANSIER, SON SALON, SON THÉATRE. — LES PIÈCES ROYALISTES. — L'AIR MORTEL AUX RÉPUBLICAINS. — DÉCRETS DE LA COMMUNE CONTRE LES PROSTITUÉES. — LE PALAIS-ROYAL DÉVOT.

Avaient-ils si grand tort, les moralistes qui accusaient le Palais-Égalité d'être un foyer de royalistes?... Non.

Mais à peine proclamée, la République était déjà en pleine débâcle. Lyon était en insurrection; la petite armée des Alpes compromise; Toulon livré aux Anglais, les Vendéens avaient le chemin libre sur Paris, les Anglais et les Autrichiens en étaient à quelques marches; la misère la plus affreuse, le désordre le plus complet étaient partout, enfin la banqueroute était imminente..

Naturellement, malgré l'échafaud installé en permanence, les royalistes se montraient effrontément.

Les femmes des Halles arrêtaient et fouettaient publiquement les malheureuses ouvrières qui cousaient pour l'armée. Il n'y avait plus ni commerce ni industrie. Chômage et famine. « Dans un an ou deux, avait écrit Marat, on ne trouvera plus un ouvrier capable de faire une paire de souliers. »

A la Convention, les députés commencent à s'entre-dévorer; mais sortez de cette arène, où trouvez-vous vos députés?... Chez des filles, mêlés à des royalistes. Nous pourrions citer dix salons où la vie privée donne d'éclatants démentis aux principes de la vie publique. Nous n'en citerons que deux : le salon de Mme de Saint-Amaranthe, au coin de la rue Vivienne, près du Palais-Royal, et le salon de Mlle Montansier.

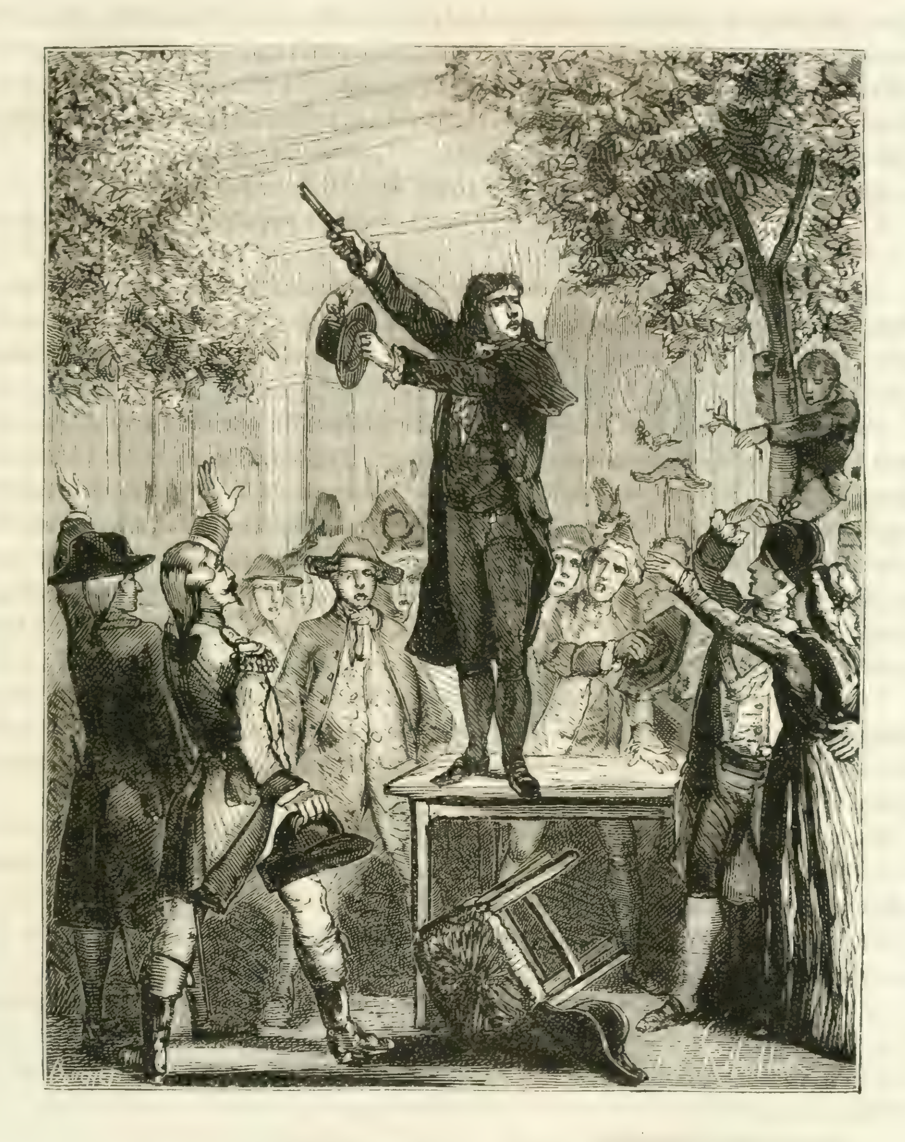
Cette jolie femme, directrice et propriétaire du théâtre du Palais-Royal, habitait en 93 au second étage du nº 82, au-dessus du café de Chartres, qui fut plus tard le restaurant Véfour.

Un défilé obscur conduisait de son magnifique appartement au théâtre. Son salon fut le véritable pandemonium de l'époque. On y vit, réunis autour des mêmes tables et dans la même soirée, Lauzun et Robespierre, Mlle Maillard (bientôt déesse Raison) et Danton, Saint-Georges, Barras, Dugazon, de Chauvelin, Marat, Volange, d'Orléans. Intrigues amoureuses et politiques épuisèrent là toutes les combinaisons. On y donnait la même importance à une nuit de plaisirs qu'à une journée de parti.

Au bout du même canapé bleu de ciel sur lequel la Montansier organisait un spectacle avec Verteuil son régisseur, le comédien Gramond organisait avec Hébert l'émeute du lendemain.

Trois jours avant le 9 thermidor, Collot d'Herbois, Tallien, Saint-Just, Robespierre firent dans ce salon une partie de wisth qui dura jusqu'à trois heures du matin [1].

1. Bibliographie de la France par Girand de Saint-Fargeaud.



Camille Desmoulins au Palais-Royal.

Barras, dont commençait la fortune politique, fréquentait les salons de la Montansier. Il habitait alors deux petites chambres de la maison, au dernier étage. En descendant au second étage il y trouvait les plus jolies artistes du théâtre. Chaque soir, une bruyante table de quinze couverts réunissaient après le spectacle les actrices, qui délassaient de leurs saillies de coulisses les coryphées de la Convention.

Ne me demandez pas si ces dames étaient royalistes.

A la Montansier on ne sifflait que la République et les républicains. « Leur

folie alla jusqu'à jouer le triomphe de la reine. On voyait dans une pièce une dame charmante, prisonnière avec son fils dans une tour, (et pour qu'on ne s'y méprît pas, la tour était copiée sur celle du Temple); la prisonnière était glorieusement délivrée, et, dans les libérateurs, tout le monde reconnaissait Monsieur et le comte d'Artois » (Michelet).

Dans une autre pièce, *Paméla*, le beau rôle était pour les Anglais!...

Un militaire jacobin ayant osé siffler un passage royaliste, tout le monde se jeta sur lui.

Au même théâtre, on entretenait cinquante courtisanes, des mieux choisies; elles avaient leurs entrées gratuites. L'accès du foyer leur était *sévèrement* interdit, mais il leur était permis de se répandre dans les couloirs et elles s'étalaient au balcon.

Tant d'effronterie, tant de cynisme s'autorisaient du peu de foi que l'on avait dans la sincérité de personnages tels qu'Hébert, Tallien, Barras et tant d'autres. Quant à l'incorruptible, en 93, il était devenu l'espoir de la réaction, qui désirait une dictature. Robespierre protégeait les prêtres, était l'espoir des gens religieux et fixait l'attention des cabinets étrangers, inspirait enfin tant de confiance aux royalistes que les dames de Sainte-Amaranthe et de Sartine n'avaient été déterminées à rentrer à Paris et à rouvrir leur salon que par la confiance que leur inspirait Robespierre.

Un soir, Chaumette, membre de la Commune, se trouvait chez la Montansier lorsqu'un domestique lui annonce qu'un étranger, nommé Augier, demande à lui parler. Il se rend dans l'antichambre et reconnaît un ancien ami de province qu'il s'empresse de faire entrer.

Ils ne s'étaient pas vus depuis très longtemps. Augier arrivait de Toulouse. C'était un républicain convaincu et dévoué, un honnête homme et qui portait sur son intelligente figure l'expression de sa loyauté.

En entrant, il avait un air de gravité et de tristesse dont Chaumette fut frappé.

— Je viens, dit Augier, de l'Hôtel-de-Ville, où l'on m'a indiqué cette maison.

— Que désirez-vous de moi, mon cher citoyen?

— Je voulais vous voir, vous parler, je cherchais un ami à qui serrer la main.

— Venez, asseyons-nous là.

Il se dirigea vers l'embrasure d'une fenêtre, ouverte sur le jardin.

— Que vous est-il arrivé? reprit Chaumette d'un ton affectueux.

— Un malheur... un malheur irréparable.

— Parlez, je vous en prie.

Augier parut faire un grand effort et dit d'une voix étouffée :

— Mon fils est mort.

— Ah!... N'était-il pas à l'armée?

— Non.

— Comment cela? je croyais....

— J'étais depuis longtemps sans nouvelles et très inquiet, quand un mot

désespéré de lui m'appela à Paris; j'accourus, j'arrivai hier, je le trouvai mourant.

— Où cela?

— Ici, fit le père d'un accent navré. Oh! du moins, reprit-il, que n'est-il tombé sur un champ d'honneur, dans une bataille... mais non... ici!...

— Je ne l'ai vu qu'une fois, dit Chaumette, il y a un an environ, le jour où il devait partir pour le camp de Dumouriez. Un beau et brave garçon, qui ne respirait que l'amour de la patrie. Il est donc resté à Paris.

— Oui, pour son malheur.

— Et comment est-il mort?

— Comment meurt-on au Palais-Royal? Vous devez le savoir, citoyen Chaumette, car vous n'ignorez pas comment on y vit.

Chaumette le regarda avec étonnement.

— Il habitait donc le Palais-Égalité? fit-il.

— Oui, ici, vous dis-je.

Et se mettant à la fenêtre.

— Tenez, là-bas, où vous voyez ce groupe autour de ces deux filles, dans cette maison de jeu, d'où tombe sur la grève une nappe de lumière, tout en haut dans un galetas de cette infâme maison. C'est là, sur une paillasse, qu'est étendu le corps décharné et méconnaissable du beau volontaire de 92, du fils de ma chair et de mon cœur... Je suis arrivé pour recevoir sa confession et son dernier soupir.

Oh! citoyen Chaumette, vengez-moi, vengez-le, car cette mort est due à un crime, elle crie vengeance!...

— Un crime? fit le membre de la Commune. Et connaissez vous l'assassin?

— Puis-je vous le nommer? repartit Augier avec exaltation.

— Sans doute.

— Eh bien! fit l'autre étendant la main vers le salon, vous tous! vous, les conventionnels, vous les membres de la Commune, vous tous qui laissez la capitale en proie à une corruption sans exemple et sans nom, qui tolérez au milieu de Paris un foyer de peste comme ce palais d'Orléans!... Il a respiré ici l'air qui tue les républicains et fait vivre les royalistes. Ah! si j'avais su!... mon pauvre garçon, je l'aurais encore. Honnête, bon, généreux... il l'était!... Le cœur chaud de ces croyances en la révolution, qui ne sont plus que des illusions aujourd'hui... Ce Palais-Royal, ce jardin de 89, berceau de la République, il a voulu le voir avant de partir pour l'armée. Il y est entré. Qu'y a-t-il vu? Qu'y a-t-il entendu? A quel vin empoisonné a-t-il trempé ses lèvres!

Si je n'étais venu, je n'aurais jamais pu l'imaginer, citoyen; mais en vingt-quatre heures j'ai pu tout connaître... car le vice ici ne tient pas à se cacher et l'infamie s'attache au manteau du voyageur qui passe.

Avant d'arriver jusqu'à son grabat, je savais, j'avais deviné tout... Mais où donc est la République que nous avions rêvée? Et la liberté dont on nous parle en province n'est-elle qu'une saturnale...

— Calmez-vous, dit Chaumette, en lui prenant les mains, oui, vous avez raison, c'est affreux... Mais le royalisme...

— Quoi! à deux pas de la Convention, ne pouvez-vous lui imposer silence! Mais non; que vois-je dans ce salon d'une courtisane?... Ah! pardonnez...

— Pas d'exagération, Augier. Cette maison n'a rien de spartiate, mais c'est un cercle, un lieu de réunion, moins public qu'un café. Il faut bien causer un peu, se délasser, après nos terribles journées...

— Sans doute, pardonnez à la violence de mon chagrin... J'avais besoin d'épancher le trop plein de ma peine... mon fils!... Le perdre ainsi...

« Combien d'autres comme lui, Chaumette, combien de braves jeunes hommes sont débarqués ici avec la foi nouvelle en une république symbole de justice et de vertu, et honteux, désespérés de leur erreur, n'ont pas voulu lui survivre et se sont suicidés dans la débauche?... On disait jadis, qu'il ne fallait point voir Rome si l'on voulait garder sa foi catholique... que devons nous dire de Paris?...

Et, se penchant à la fenêtre, indiquant du doigt les maisons:

— Là-bas au perron, le *quartier des Arabes*, les marchands d'or, d'assignats et de femmes, marchands et filous, voleurs et assassins; ils viennent de poignarder un bijoutier des galeries qui osait dire que l'argent hausserait tant qu'on n'aurait pas pendu un marchand d'argent.

Ils ont fait une telle peur à Gendron, le pâtissier de l'encoignure, dont ils obstruaient la boutique, que le malheureux s'est sauvé. — Et comme succursales à ces repaires, des maisons de jeu partout : au 59, chez Artaud, au 9, roulette et trente et un, au 129 encore, au 113 encore!...

— Je sais, dit Chaumette, avec humeur, qu'espérez vous m'apprendre?...

— Et que devrai-je dire, citoyen en rentrant dans ma province? fit Augier en se redressant en face du conventionnel.

— Dites, répondit Chaumette, que la Commune de Paris va rendre un décret qui interdira les jeux du Palais-Royal, et qui frappera d'une amende quiconque recevra chez lui une prostituée.

. . . .

En effet, le 24 brumaire, Chaumette prononça à la Commune un discours violent contre les filles publiques et obtint contre elles un décret qui frappait d'une amende les propriétaires ou principaux locataires qui les logeraient.

Le théâtre de la Montansier fut fermé « de crainte qu'il ne brûle la bibliothèque nationale qui est en face. »

Rien ne fut plus édifiant, mais ajoutons de plus illusoire. Par son exagération même, le décret était inapplicable. On peut s'en rendre compte, d'après le tableau suivant tracé par la plume savante et fidèle de M. de Goncourt :

« La police, toute aux affaires politiques, laisse grandir, envahir, régner la prostitution.

« La Vénus vénale prend la rue, elle prend le pavé, elle prend la promenade, elle prend l'entresol, elle prend la boutique, elle prend la maison ; et l'Éros populaire, aux servantes innombrables raccole partout l'homme qui passe.

« Le sang versé tous les jours, l'incertitude de vivre le lendemain fouettent dans les veines les fièvres lubriques, l'impatience des voluptés et de Paris ensan-

glanté et frémissant, les jardins publics deviennent un salon de filles, les fenêtres une enseigne.

« On distribue des adresses d'ouvrières en linge, en modes, qui mènent aux lieux du vice. Dans la rue Croix-des-Petits-Champs, des invitations pour voir des tableaux de Hollande ou d'Italie sont données aux tous jeunes gens qui trouvent une italienne ou une hollandaise.

« Près de l'Opéra, un sérail de petites filles de douze, treize et quatorze ans, qu'on chasse quand elles en ont quinze. Sous les arcades, les charmes au vent, étalés; aux entresols mal fermés, des femmes demi-nues dansant, et qu'on voit de l'allée; les petits spectacles, un repaire de petites prostituées, gangrenées; des loges grillées, des boudoirs établis à tous les spectacles « où l'on trouve des lits et des poêles,» les actrices et les baladines indécemment déshabillées en travestissements couleur de chair, les acteurs poussant à bout les traductions exactes du collant, traductions qui avaient fait fuir de leur loges, au commencement de la Révolution, les familles honnêtes abonnées; partout des estampes, des reliefs libidineux, la pâtisserie même prêchant l'ordure. Les brochuriers du boulevard promenant dans leur petit coffre secret, fermé à clef, les listes d'adresses, des almanachs de filles, dont l'un cause la mort d'une jeune fille près de se marier, et les alphabets de cynisme, auxquels s'abonnent les filles d'artisans du Marais...

Rue Saint-Honoré, le magasin de modes *Au Trait-Galant*, véritable académie de prostitution. Rue Saint-Honoré, des filles soi-disant ex-religieuses, contant aux patriotes sensibles un beau roman de vœux forcés.

Au jardin Égalité, où l'on voyait tout à l'heure l'accouplement de l'Illinois et de l'Algonquine et le tarif affiché de la salle immonde, — le jardin Égalité est le jardin lupanar.

Là, depuis neuf heures du soir jusqu'à la nuit, des centaines de filles, de 12 à 40 ans, recrutent, l'œil effronté, l'éventail en jeu, et font étalage de leurs appas, de leurs mines, de leurs toilettes. Elles rôdent dans les allées, les *sœurs promeneuses* elles emplissent les galeries, elles font leur quartier général des fameux promenoirs en bois...

« Au lieu des robes à traînes, « vrais balais du Palais-Royal » les hétaïres en renom, la mulâtresse Bersi, l'Italienne, la Paysanne, le Papillon, Georgette, Fanchon, Dupuis, la Chevalière, la Blonde-élancée, le Chevalier-bouillote, les Trois-Téniers, qu'on nomme ainsi parce qu'elles ont trois hollandais pour amants, Thévenin, la Colombe, la Chevalier, fille du bourreau de Dijon, portent des caracos simples et les cheveux noués avec un ruban bleu. »

Mais ce troupeau de filles n'était que la honte du jardin Égalité ; elles n'en étaient pas le plus grand danger. Après elles, venaient des courtisanes de premier et de second ordre, que l'on rencontrait modestement assises, du côté du café de Foy, accompagnées soit d'un négrillon, soit d'une amie moins jolie qu'elles, soit d'une vieille dame. C'étaient nos cocottes d'aujourd'hui, élégantes et ruineuses,

1 La France sous la Révolution, par de Goncourt.

se faisant courtiser pour se vendre. Elles avaient ordinairement un petit appartement au deuxième étage des Galeries, elles menaient grand train et ne fréquentaient guère d'autres théâtres que l'Opéra, et le théâtre Français, où elles allaient et d'où elles revenaient en voiture. Elles ne dépensaient guère moins de cinquante mille livres par an.

Ces filles là, par leur tenue, étaient à l'abri du décret de Chaumette. Elles riaient du désarroi jeté dans les troupes errantes du jardin et des galeries de bois, condamnées à mourir de vertu et de faim.

Où se réfugier, que devenir?...

Henriot, général de la Commune se présenta au Palais-Égalité pour les haranguer.

— Êtes-vous, leur dit-il, de mauvaises citoyennes? Est-il vrai que vous cachez des émigrés et des espions autrichiens?

Naturellement, les belles éplorées protestèrent contre de si injustes accusations. Leurs légèretés n'avaient rien de politique. Leurs préférences étaient acquises aux sans-culottes, et leur fidélité garantie à la République.

Henriot se retira satisfait.

Pendant quelques jours, le jardin Égalité resta veuf de ses nymphes, qui cherchèrent des consolations dans la religion.

Nous ne plaisantons pas.

De grands rassemblements de femmes se faisaient à Saint-Eustache, sous la protection des dames de la Halle, maîtresses de cette église et très bonnes royalistes, et parmi les fidèles les plus nombreuses, et les plus zélées, étaient les filles du Palais-Royal. En haine de Chaumette qui venait d'inaugurer le règne de la Raison, elles s'étaient faites dévotes.

Le 15 novembre, on vit une longue file de ces Madeleines, le rosaire en main, s'acheminer vers Saint-Eustache.

Leur but était d'expier la profanation de Notre-Dame, où, disait-on, on avait eu l'infamie d'exposer une femme nue sur l'autel!...

Ces demoiselles savaient bien que c'était une calomnie, mais elles feignaient de le croire, et d'en être scandalisées.

— Ça ne peut pas durer longtemps comme ça, disaient-elles. Le culte de la Raison, c'est le commencement de la folie.

— C'est la religion des tableaux-vivants: nous la connaissions avant eux.

— Ce n'était pas la peine de nous chasser du Palais Royal.

— C'est pour nous prendre par la famine.

— Ils guillotinent nos amants.

— Et nous-mêmes!... Oubliez-vous la belle Eglé et tant d'autres?... Ils veulent en finir avec nous, parce que nous sommes royalistes, et que nous faisons la grimace quand ils nous comblent d'assignats.

— Cent francs de papier leur paraît une somme, c'est le prix d'une livre de chandelles, ou de deux livres de pain.

— Encore si l'on pouvait en doubler ses jupes! Mais bientôt nous irons toutes nues comme des déesses.

— Patience, dit encore une des exilées, quelqu'un va nous tirer de là.

— Louis XVIII?

— Peut-être.

— Comment peut-être?

— Lui, ou M. de Robespierre.

Dans le groupe de ces belles petites, il ne s'éleva à ce nom aucune protestation. Nous allons dire pourquoi.

X

LES DAMES DE SAINT-AMARANTHE

Tandis que Chaumette improvisait le culte de la Raison, Robespierre méditait d'établir celui de l'*Être-Suprême*. Les royalistes mettaient leur espoir dans une dictature. Ils voyaient Robespierre obligé de périr ou de s'y frayer un chemin sanglant...

Parvenu au pouvoir suprême, serait-il Monk, ou Cromwel?... En tout cas, ils n'auraient plus qu'un homme à acheter ou à combattre. Ils voyaient en lui un homme d'ordre, ennemi des persécutions religieuses. Enfin, en 93, au moment le plus sinistre de la Terreur, la popularité de Robespierre était peut-être plus grande chez les royalistes que chez leurs ennemis. La petite église de Catherine Théot et de dom Gerle l'adorait déjà comme un messie, comme l'homme de Dieu destiné à rétablir la véritable religion.

Après la proclamation de l'Être-Suprême et la cérémonie qui l'accompagna ceux qui approchaient Robespierre annonçaient à leurs amis un nouvel ordre de choses, la fin de la terreur et un gouvernement régulier. C'est ainsi que M. de Quesvremont, ancien courtisan du duc d'Orléans, et, depuis, familier de Robespierre, en parlait à Mme de Sainte-Amaranthe.

Cette femme, qui n'était peut-être qu'une aventurière, mais qui en imposait par son irrésistible beauté, se disait la veuve d'un gentillhomme tué dans les journées du 5 et 6 octobre, en défendant la porte de la reine, à Versailles. Elle avait quelque temps habité l'ancien hôtel Helvétius, au coin de la rue Vivienne et de la rue Croix-des-Petits-Champs. Ses salons réunissaient, au commencement de la Révolution, des hommes éminents de tous les partis Mirabeau, Sieyès, Pétion, Buzot, Louvet, Vergniaud. Ses grâces, la séduction de son esprit faisaient oublier à ses hôtes les divergences d'opinion et maintenaient au diapason de la courtoisie le ton des discussions politiques.

Cependant elle ne cachait point ses préférences et laissait voir qu'elles appartenaient à la monarchie. Elle gardait, dans ses salons, les portraits du roi et de la reine.

Sa fille, âgée de seize ans, belle et aussi séduisante que sa mère, venait d'é-

pouser M. de Sartines, fils du ministre de la police de Louis XVI, mais n'en gardait pas moins autour d'elle de nombreux adorateurs.

Sartines, avant son mariage, avait eu pour maîtresse M[lle] Grandmaison, actrice du Théâtre-Français. Leurs relations s'étaient dénouées sans se briser ; ils gardaient l'un pour l'autre une amitié sincère, et, lorsque Sartines, qui s'était éloigné de Paris avec sa belle-mère, y revenait secrètement, il allait voir son amie, qui le mettait au courant des intrigues politiques. M[lle] Grandmaison arrachait ces secrets à l'acteur Trial, patriote fougueux et ami de Robespierre. Mais en vain, elle dit à Sartines qu'il était imprudent de rentrer à Paris; que la lutte sanglante engagée entre les comités et Robespierre ne permettait point d'entrevoir la fin de la terreur, Sartines, comme sa belle-mère et sa femme, n'écouta que ses illusions.

M[me] de Sainte-Amaranthe, éprise d'un Robespierre idéal, restaurateur de la religion, de l'ordre et de la monarchie, voulut rouvrir ses salons, y attirer le grand homme, le connaître, le séduire. Elle rentra donc à Paris avec sa fille, son gendre et son fils, enfant de quinze ans.

Les amis qui l'entouraient, la félicitèrent de son courage et confirmèrent ses espérances. M. de Quesvremont, disciple de Catherine Théot, parla à M[me] de Sainte-Amaranthe du nouveau culte comme d'une profonde conception de Robespierre. Il l'engagea à se faire initier; elle se firent ainsi bien venir du maître. Une autre adepte, la marquise de Chastenay, acheva de la convaincre. Sartines, sa femme et sa belle-mère furent introduits nuitamment dans la chapelle de la rue Contrescarpe, où elles reçurent le baiser de paix de la vieille folle qui s'appelait la *Mère de Dieu*.

Lorsque l'on se fut ainsi mis, à ce que l'on croyait, en odeur de sainteté, on rouvrit les salons de l'hôtel Helvétius, qui bientôt eurent pour habitués le vieux marquis de Sombreuil, sauvé du massacre de l'Abbaye par l'héroïsme de sa fille, MM. de Quesvremont, de Saint-Mauris, de Laval-Montmorency, l'acteur Trial, les actrices Grandmaison et Buirette, le Jacobin Desfieux et Robespierre jeune, tous deux épris de madame de Sartines.

L'austère Maximilien n'avait pas de chance avec les membres de sa famille. Sa sœur Charlotte, à deux pas de la maison Duplay, vivait avec son ennemi, l'infâme Fouché; son frère Augustin, avocat, parleur facile et vulgaire, homme de plaisir, faisait à son aîné une propagande maladroite et compromettait son nom par la légèreté de ses mœurs.

M[me] de Sartines, à qui Augustin n'avait rien à refuser, obtint de lui qu'il déterminerait Robespierre à se montrer chez elle. Trial joignit ses instance à celles d'Augustin et Maximilien y consentit. Saint-Just l'accompagna.

« Soit, dit Lamartine, qu'on eût fait pénétrer dans son esprit le désir et l'orgueil de voir les deux plus célèbres beautés de Paris s'incliner devant son génie ; soit plutôt qu'il voulût tendre par elles une amorce aux partis proscrits pour les rattacher à l'ordre régulier qu'il méditait, il consentit à une entrevue avec ses deux admiratrices.

« Il y fut reçu en dictateur qui consent à laisser pressentir ses desseins. Il



Maillard et les femmes au 5 octobre.

s'assit à sa table au milieu d'un cercle de convives choisis par lui-même. Il respira l'enthousiame. Il se laissa gourmander doucement sur les excès qu'il souffrait trop longtemps. Il parla en homme qui devrait retourner, contre les seuls coupables, la guillotine qui frappait encore tant d'innocents. Il entr'ouvrit ses desseins pour y laisser luire l'espérance. »

Les résultats de la visite de ces deux hommes, Saint-Just et Robespierre, ne se firent pas attendre.

Le comité de sûreté fit d'abord arrêter Desfieux, qui, délivré à grand'peine par Collot d'Herbois, fut repris et exécuté le 24 mars avec Hébert.

Saint-Just transmit ensuite une note, contre la maison qu'il fréquentait, au comité qui, le 31, fit arrêter Catherine Théos et ses principaux adeptes, puis, en même temps, M. de Sartines, Mme de Saint-Amaranthe, sa fille, son jeune fils, MM. de Pons, de Saint-Mauris, de Sombreuil, de Laval-Montmorency, de Rohan-Rochefort, Michonis, municipal du Temple, coupable de compassion pour la reine, Mmes de Lamartinière, d'Eprémesnil, Grandmaison, Biret, domestique de celle-ci, la petite blanchisseuse Nicole Bouchart, qui, au moment de l'arrestation, apportait du linge, Cécile Renaud et sa famille, Lamiral qui avait tenté d'assassiner Collot d'Herbois, en tout soixante personnes, auxquelles on joignit le portier de la maison où Lamiral avait commis son attentat et la femme de ce concierge, « *coupables tous deux*, disait l'accusateur, *de n'avoir pas fait éclater assez de joie quand l'assassin avait été arrêté.* »

A qui doit-on imputer l'initiative, dans l'arrestation des Sartines et Saint-Amaranthe ?

Est-ce à Saint-Just seul?... Est-ce à Saint-Just, du consentement de Robespierre ?

Bien plutôt, car l'un n'agissait pas sans l'autre.

Le lendemain de la soirée passée chez Mme de Sainte-Amaranthe. Trial aurait fait observer à Saint-Just que leur ami avait été trop loin dans ses épanchements politiques, que le Comité de sûreté générale avait eu vent de cette entrevue et de ces confidences, qu'il fallait prévenir d'autres indiscrétions et sacrifier une société compromettante.

Saint-Just communiqua l'avis de Trial à Robespierre. Celui-ci frémit à la pensée du parti que la haine du Comité pouvait tirer contre lui, en le présentant comme l'habitué d'une maison de jeu et de galanterie. Puis il réfléchit que le Comité, étant instruit, agirait ; que l'affaire était irrémédiable, que l'effet en serait aggravé par sa résistance, et Saint-Just alla porter la dénonciation au Comité.

On sait que cette lâcheté, loin de profiter à ces deux hommes, concourut puissamment à leur perte. Elle couvrit d'odieux Robespierre, et ses ennemis répandirent le bruit que Saint-Just avait voulu avoir Mme de Sartines, et que c'était par rage de jalousie qu'il l'avait dénoncée.

Les arrestations révoltèrent le cœur des femmes — Sombreuil, sa fille n'avait-elle pas acheté la vie de ce vieillard en buvant le verre de sang de l'Abbaye ? Et la petite Nicole, pauvre ouvrière...

Le mouchard qui l'arrêta raconte qu'en arrivant au septième étage où elle logeait sous le toit, sans autres meubles qu'une paillasse et un panier de guenilles, les larmes lui vinrent aux yeux. Il le dit au Comité de sûreté, où on lui répondit qu'on ne prenait pas légèrement un attentat contre Robespierre !...

Le procès qui suivit fut en effet appelé Procès des assassins de Robespierre. Il ne comprenait que cinquante-quatre accusés; il fut très court, grâce à la loi obtenue par Robespierre, le 20 prairial, qui supprimait toutes les formalités légales. L'exécution fut plus longue. Le comité, dans un calcul perfide, voulut lui donner une solennité sinistre et inusitée. Les cinquante-quatre condamnés furent revêtus de la robe rouge et du voile noir *des parricides*.

C'était déverser le ridicule et l'odieux sur le chef du pouvoir.

Parricide, la vieille Théot ! Parricides, Nicole Bouchard et Mlle Grandmaison ! Parricides, Sombreuil et Lamiral ! Parricides, les Renaut.

Il suffisait donc d'offenser Robespierre, père du peuple, ou de lui porter ombrage pour être parricide.

Jamais à aucune époque de l'histoire, je ne dirai pas de France, mais du monde, on n'avait souffleté pareillement la justice et le bon sens. Jamais tout ce qu'il y a de sacré pour le cœur et la raison n'était tombé aussi bas.

Et ces terroristes, terrorisés par Robespierre, afin de lui dérober leur tête, voulaient l'écraser sous le poids des victimes.

Ce n'était plus même la vulgaire ambition du pouvoir qui affolait ces hommes des comités de la Convention, c'était la peur ; c'était pour se défendre qu'ils se jetaient à la face des têtes de femmes, de vieillards et d'enfants, qu'ils jouaient aux boules avec des têtes humaines.

Pour donner encore plus de force à sa démonstration de tyrannie, le comité de sûreté générale imagina d'entourer l'exécution des cinquante-quatre, du même appareil militaire qui avait été déployé pour Louis XVI.

Une escorte de cavalerie et des pièces d'artillerie chargées à mitraille, précédaient le cortège, composé de huit charrettes.

Dans la première, Mmes de Saint-Amaranthe, d'Éprémesnil, Grandmaison, de Sartines ; dans la seconde, Sartine et son beau-frère enfant, Sombreuil et son fils. Tous les regards se tournaient vers ces têtes de femmes que l'on allait couper, et s'enivraient de leur beauté, de l'éclatante blancheur de leur cou, relevée par le rouge de leur chemise.

A la vue de Cécile, de Nicole, du petit Saint-Amaranthe, des femmes criaient :

— Oh ! pas d'enfants ! pas d'enfants !...

Lamiral disait à Cécile Renaud :

— Vous avez voulu voir un tyran ! eh bien, regardez, en voilà des centaines sous vos yeux.

La marche dura trois heures.

Le carnage dura trois quarts d'heure.

On commença par les plus obscurs, le domestique de Mlle Grandmaison, les Renaud, les théophilantropes, puis la blanchisseuse Nicole.

« On m'a conté le fait suivant, dit Michelet.

« Un homme très dur et très fort, d'une constitution athlétique, de ces gens qui n'ont point de nerfs, qui n'ont que des muscles, gagea de supporter de près la vue de l'exécution. Était-il avec les bourreaux ou autrement, je ne sais. Il endura tout sans broncher, vit répandre de tête en tête, l'horrible fleuve de sang.

Mais, quand cette petite fille vint, s'arrangea, se mit à la planche, dit d'une voix douce au bourreau : « Monsieur, suis-je bien comme ça ? » tout lui tourna, il ne vit plus rien, sa force de taureau manqua, il tomba à larenverse ; un moment on le crut mort ; il fallut le rapporter chez lui. »

Puis vinrent Mlle Grandmaison, Mme d'Éprémesnil, les gentilshommes, le

jeune Saint-Amaranthe. Sa sœur et sa mère virent précipiter son corps dans le panier. Leur tour approchait. La fille et la mère s'embrassèrent d'un long et dernier baiser qu'interrompit l'exécuteur. La tête de la fille rejoignit celle de son jeune frère, la mère mourut l'avant-dernière ; Sartines le dernier.

Ce massacre, *mis en scène* avec tant d'habileté, souleva le peuple contre Robespierre.

Il n'avait plus à craindre le poignard de Tallien, ni le pistolet de Merda, ni le couteau de Samson ; de ce jour les ennemis qu'il se proposait de faire exécuter l'avaient devancé dans le crime et noyé dans le sang.

Il y eut encore des charrettes cependant ; celles du 9 thermidor... il y eut une fournée de 62 têtes parmi lesquelles se trouvait celle d'André Chénier !... Puis une autre encore de quarante-cinq...

Lanne, membre du comité, en avait déjà demandé une de trois cents pour laquelle on aurait recruté des galériens ; mais sa proposition avait été écartée. Fouquier « humainement, sagement » l'obligea à se contenter d'une trentaine « auxquels, peu de jours après, on en ajouta autant. »

Assez de ces lugubres histoires, n'est-ce pas ? Revenons au Palais-Égalité ; rentrons chez nous.

XI

LA SOLITUDE AU PALAIS-ÉGALITÉ. — LE 10 THERMIDOR. — SES CONSÉQUENCES MORALES. — LA JEUNESSE.

L'Être suprême en soit loué ! On jouit au Palais-Égalité d'un calme relatif. Les demoiselles aux rubans bleus sont parties en pénitence, les boutiquières sont moins provocantes, les cafés et les tripots sont plus discrets. On peut lire tranquillement les dernières convulsions de la Convention, assis sous les marronniers du jardin et les moineaux descendent des ardoises pour prendre dans les allées leurs bains de poussière.

L'orage gronde au dehors de cette enceinte. Nous n'avons pas à nous en occuper. La mort ne cesse de faucher. Combien d'habitués du perron et des salons des galeries vont rejoindre ceux des salons Saint-Amaranthe !... Ne les comptons pas, oublions-les et reprenons haleine, entre la terreur rouge et la terreur blanche que réserve l'avenir.

On raconte que, le 7 thermidor, la veille du jour où il devait jouer sa tête, Robespierre alla une dernière fois passer la journée entière à l'Ermitage de J.-J. Rousseau, au bord de la forêt de Montmorency. Faisons comme lui. Reposons-nous dans la solitude du jardin Égalité. Le cirque est désert, le théâtre Montansier fermé, le Théâtre-Français est consacré *aux représentations par et pour le peuple.* [1] La loterie est interdite, comme immorale. Au Palais-Égalité, on

1. Arrêté du *Salut public* du 10 mars 94.

a établi de modestes restaurants et un petit bal, dont le crin-crin s'entend à peine. Il n'y a plus une seule curiosité à voir sous les galeries, et, s'il reste quelques badauds, le bruit des charrettes qui passent, vers quatre heures, pour la place de la Révolution, les attire et les entraîne rue Saint-Honoré. Plus personne... mais pour nous

... Palès encore a des asiles verts,
Les amours des baisers, les muses des concerts;
Je ne veux pas mourir encore!...

Nous voici au 10 thermidor... Que se passe-t-il donc?... Voilà de nouveau les arcades peuplées, le jardin envahi; les cafés retentissent de chants et de cris joyeux. Les filles parées, des bouquets au sein, comme pour une fête, traversent rapidement le jardin et courent vers la rue. Qu'est-ce donc? Où va tout ce monde?...

Il est cinq heures. Il s'élève, de la rue Saint-Honoré et de la place du Palais. une rumeur formidable, un grondement de foule d'où jaillissent par moment des cris perçants de femmes : — *A mort! A la guillotine!...*

Ce sont des charrettes qui emmènent Robespierre et les siens au nombre de vingt et un, et ce sont des cris de vengeance et de joie féroce qui les saluent au passage.

Leur agonie sera cruelle ; ils n'arriveront pas avant six heures à l'échafaud. Après cela, la foule reflue au Palais-Égalité par flots tumultueux. Cette foule bruyante de jeunes gens, de femmes, auxquels se mêlent les réfugiés des caves et des greniers, tout ce qui a tremblé, s'est caché et a été traqué, compose un ensemble infernal. Le sang de Robespierre les enivre. Beaucoup se trouvent vengés; un plus grand nombre encore est soulagé du cauchemar dela guillotine. A la même heure, l'espoir pénètre dans les prisons qui regorgent de prisonniers.

Les habitants des galeries croient renaître à une vie nouvelle et, en effet, malgré la misère chronique, Paris bientôt va être en proie à une fureur de plaisirs qui rappellera, en les surpassant, les orgies de la Régence.

Nous avons dit à quel degré était la moralité, pendant la Révolution, et nous ne pouvons dire qu'elle baissa beaucoup, après thermidor; mais il y eut une recrudescence dans la passion des divertissements, du luxe et des débauches ; je ne sais quoi aussi d'effronté, et un mélange bizarre de raffinements et de cynisme grossier, qui ont marqué les mœurs de cette époque d'un cachet particulier.

Une nouvelle génération, sevrée de tous les plaisirs, surgissait, avide de jouissances. Elle caractérisait la transition qu'elle avait mission d'opérer entre l'anarchie et la réorganisation, entre un bouleversement et la nécessité, pour l'économie sociale, de reprendre des fonctions régulières.

Le Directoire fut cette transition. Après le 10 thermidor, il y eut encore des exécutions, plusieurs fournées, mais plus de 10,000 prisonniers furent rendus à la vie, et un nombre incalculable de citoyens, paralysés par la terreur, reprirent l'usage de leurs facultés.

Dans le nombre, il y eut beaucoup de royalistes incorrigibles, sans doute, mais des lois sages et une police mieux faite eussent suffi à les soumettre aux lois nouvelles du pays. Un gouvernement de forcenés n'inspirera jamais le respect, mais la révolte et le mépris.

Les massacres et les proscriptions, depuis la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes, ont prouvé qu'ils n'étaient que des désastres.

La nouvelle génération dont nous avons parlé, et qui devait se rendre célèbre sous les surnoms de muscadins et d'incroyables,avait quinze ou seize ans en 89, sa jeunesse avait été sevrée de tous les plaisirs que la nature réclame, son expansion, son épanouissement avaient été compromis par les violences et les terreurs. Éloignée de l'action, comme mineure, elle avait assisté à la chute de l'ancien régime où elle était née, critiqué les actes, jugé les corps et les hommes et pris en haine naturellement les autoritaires nouveaux, la société tyrannique et ombrageuse des jacobins.

Elle avait fait trop souvent la queue aux boulangeries avec les femmes; elle avait trop souvent dîné de l'éloquence de M. de Robespierre ; elle avait pris en dégoût les braillards et les débraillés, la carmagnole et le bonnet rouge. Puisque le luxe des vêtements n'était plus un privilège de la naissance et que tout le monde avait droit à la soie et au velours, pourquoi se condamner aux guenilles. Ils voulaient du luxe et des plaisirs. Tous n'étaient point, comme on l'a trop dit, des royalistes ; la plupart étaient des fils de marchands, d'artisans, d'employés, mais tous étaient des ennemis acharnés des jacobins, des républicains autoritaires (deux mots qui hurlent de se rencontrer) des puritains hypocrites. Ils les provoquaient et les traquaient sans relâche, les chassaient des lieux publics, et leur faisaient payer en avanies, en méchanceté souvent, tout ce qu'ils en avaient subi de frayeur honteuse et d'ennui.

Les royalistes se mêlaient à leurs rangs et faisaient campagne avec eux. C'était un élément dangereux, plein de haines, et qui entraînait ses camarades dans tous les excès de ses représailles.

En 89, les amis du roi (tout le monde était royaliste) voulaient mettre au service de leur cause, leur talent de spadassins, et menaçaient les patriotes de leurs épées ; on sait que ces derniers repoussèrent avec mépris les duellistes politiques.

En 95, la jeunesse dorée qui, plébéienne d'origine, ne portait pas l'épée, se fit une arme du bâton ; mais la canne, comme le gourdin des incroyables, devint sur la voie publique un instrument de vexation, plus redoutable que l'épée.

Cette tyrannie au petit-pied s'exagéra par ses succès et par l'impunité ; sa forfanterie devint de l'impudence, ses audaces dégénérèrent en lâchetés, comme sa gaieté et sa coquetterie en excentricités folles et son libertinage en débauches et en dépravation.

Le beau sexe ne se laissait pas dépasser dans cette réaction insensée. Élevées dans un chaos moral, où se heurtaient les principes les plus opposés, elles s'en dégageaient dans une complète indépendance de conduite ; parvenues à l'âge de plaire, pour peu que la nature les eût favorisées, elles trouvaient, dans le plaisir

même, les ressources nécessaires à une vie de plaisirs et ne voyaient rien au delà.

Plaire les affranchissait de la tutelle de leurs parents, plaire les dispensait des liens conjugaux, — si méprisés déjà sous l'ancien régime, — et des devoirs de la maternité.

Les hommes semblaient passer leur temps à s'habiller, les femmes à se déshabiller. Elles ne trouvaient plus d'étoffes assez transparentes. Elles se montraient encore plus provocantes, plus libertines, plus insolentes que les hommes. Des deux côtés on n'adorait plus que la vigueur physique. Beaux mâles et belles femelles.

Toute décence est bannie ; l'amour n'est plus selon le mot de Chamfort, qui datait déjà de loin, que « l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes. »

« On se marie pour divorcer, on se démarie pour se remarier. Le mariage, qu'est-ce donc ? Un bail résiliable de semaine en semaine, de nuit en nuit. Qu'est-ce donc? Une contredanse ! » (de Goncourt).

Quant à l'opinion politique des femmes, vous la connaissez ; elles sont presque toutes royalistes.

Telle était la société mondaine que nous allons voir fleurir et se décomposer sous le Directoire, le Consulat et l'Empire.

TROISIÈME PARTIE

SOUS LE DIRECTOIRE. — LE CONSULAT ET L'EMPIRE

I

LE DIRECTOIRE. — LES INCROYABLES DU PALAIS-ÉGALITÉ. — UN DRAME ATROCE.

Le 5 octobre 1795, la Convention avait terminé sa mission. Avant de disparaître, elle avait élaboré une nouvelle constitution et organisé une nouvelle forme de gouvernement.

Celui-ci se composait de deux Conseils : l'un le Conseil des Cinq-Cents devait proposer les lois ; l'autre, celui des Anciens, était appelé à les sanctionner.

Les deux conseils réunis désignaient cinq membres chargés du pouvoir exécutif qui prenait le nom de *Directoire.*

Les premiers membres du Directoire furent Letourneur, La Reveillère Lepeaux, Rewbel, Barras et Carnot.

Ces faits rappelés, afin de mieux préciser la date de notre récit, nous n'aurons plus, Dieu merci ! à parler de politique qu'autant que celle-ci se mêlera incidemment aux scènes de mœurs.

En 96 et 97, la situation dont nous avons esquissé rapidement l'aspect général s'est développée. L'indifférence de Barras, l'indulgence de Carnot, la trahison muette de Barthélemy imposaient silence aux patriotes et encourageaient les royalistes; en même temps, la fièvre de plaisir atteignait son paroxysme.

Déjà, les femmes se paraient de fleurs, de lis d'argent et, dans les broderies des cravates des muscadins et des châles des merveilleuses on pouvait distinguer les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette et du Dauphin. Au théâtre, on bafoue les jacobins et les comités révolutionnaires.

Dans les promenades, on fait la chasse aux jacobins, « aux coupeurs de têtes » on les insulte impunément.

Au Palais-Royal, qui n'a jamais été plus brillant et plus bruyant, les royalistes prennent la revanche des exécutions par la parole de Camille Desmoulins. Leurs groupes ou leurs bandes ont aussi leurs orateurs, leurs juges et leurs



Le duc de Chartres prit le commandement du 14e dragons.

exécuteurs. Ce que Camille a fait pour d'Espresmenil et tant d'autres, ils le font aujourd'hui contre les patriotes. « *Triste* retour des choses d'ici-bas. » Ils ont moins d'esprit, et ils n'envoient pas à la lanterne, mais ils ne sont pas moins cruels. Ils emploient, contre les victimes qu'ils ont choisies, les supplices du ridicule et de l'injure. Ils ont renoncé aux invectives classiques, traduites du grec ou du latin, et mêlent aux drames de leurs vengeances le comique anglais, le comique froid qui ricane plus qu'il ne rit et dont les saillies donnent le frisson. Ils procèdent avec méthode ; un jour pour celui-ci, — demain viendra le tour de

celui-là. Ils sont impitoyables et ils ne sont pas toujours justes. Parmi ceux qu'ils attaquent et immolent, il en est qui ne sont coupables d'aucun excès et qui commandent le respect de tous ; nous n'en voulons qu'un exemple que nous allons citer.

Vers le commencement de 1797, à l'un des angles de la première galerie de bois se voyait une boutique dont l'enseigne portait : *Cabinet littéraire de Gérardin.*

Cette boutique ouvrait à la fois sur le jardin et la galerie, et, à travers ses châssis vitrés, laissait voir des rayons chargés de livres et une table couverte de journaux, où l'on ne voyait de monde que dans les premières heures de la matinée ou de la soirée.

Au comptoir, placé dans un angle, se tenait une femme d'une trentaine d'années, pâle, l'air souffrant, mais singulièrement sympathique et à qui il ne manquait qu'un peu de fraîcheur pour être tout à fait belle.

Un jour de mai, vers cinq heures, elle était occupée à classer des brochures. Assis à la table, un citoyen qui écrivait donna un dernier coup de plume et se leva.

— Là ! jai fini, dit-il.

— Déjà ?

— Mais il est tard ; il est quatre heures quarante et *La Sentinelle* se tire à cinq heures.

— Ainsi vous partez, fit la jeune femme avec regret

— Sans doute.

— Je vais rester seule.

— Il est étonnant que votre mari ne soit pas encore de retour du conseil, mais il ne saurait tarder.

— Si vous le rencontrez, Leuliette, dites-lui, mon ami, qu'il se hâte, ne s'arrête chez personne... seule ici.., j'ai peur.

Elle mit dans ses paroles un accent qui toucha l'excellent homme que son mari avait pour collaborateur.

Il s'approcha d'elle, lui prit les mains avec affection :

— Ne craignez donc rien, lui dit-il, les chiens qui aboient si fort ne mordent pas. D'ailleurs des scènes pareilles ne se renouvelleront plus. Le jardin aujourd'hui est assez calme.

Elle secoua sa jolie tête affligée.

— Ils reviendront, dit-elle. Ils n'obéissent pas à un caprice, mais au mot d'ordre d'un complot, je sais trop où ils veulent en venir.

— A vous faire fermer boutique parbleu !

— Oh ! si ce n'était que cela... ce sera bientôt fait, nous chercherons un autre gagne-pain... mais ailleurs ils nous poursuivraient encore. Ils ne nous lâcheront plus jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leur fin.

— Et que veulent-ils donc ?

— Ma mort.

— Quelle folie ! Ce n'est pas à vous qu'ils en veulent, mais à notre journal *La Sentinelle*.

— Dites à son rédacteur : mais n'osant l'assassiner comme Lepelletier Saint-Fargeau, ils me frappent, ils jurent ma mort, certains que Louvet en mourra de douleur. Ah ! les lâches ! .. les lâches !...

— Pauvre femme ! Mais patience, vous quitterez cette maison. Louvet cherche à céder son bail ; il me l'a dit...

Puis jetant un coup d'œil au jardin :

— Vraiment, reprit-il, je crois que tous ces bandits sont aujourd'hui à la campagne. Allons, il faut que j'aille à l'imprimerie, du courage, citoyenne, et à bientôt. C'est moi qui vous apporterai le premier mille de la *Sentinelle*.

Leuliette s'échappa et se prit à courir vers le quartier Saint-Germain où se trouvait l'imprimerie du journal qu'il rédigeait avec le député Louvet.

La jeune femme le suivit un instant des yeux puis tout à coup se retira comme frappée d'une apparition terrible.

Entre les piliers des arcades, elle venait d'apercevoir deux éclaireurs de l'ennemi : deux brillants incroyables qui, appuyés sur leur canne torse, dans une attitude penchée, le lorgnon à l'œil, paraissaient observer le cabinet littéraire et probablement le retour de Louvet.

Ils n'attendaient que lui pour donner le signal à leur bande, et le plus beau temps du monde ne pouvait point les arracher à la tâche que leur haine s'était donnée.

Mais quels étaient leurs griefs ?... En quoi le charmant et spirituel auteur de Faublas pouvait-il leur être odieux ? Louvet n'était point « un buveur de sang. »

N'avait-il pas été à la Convention l'éloquent adversaire de Robespierre ? proscrit avec les Girondins, n'avait-il pas en prairial pris la défense de ses proscripteurs, les montagnards ? Il n'était pas de citoyen plus honorable et plus sympathique...

Oui, mais c'était un républicain de la première et de la dernière heure et le rédacteur de la *Sentinelle*, cela suffisait pour soulever la haine de ces incroyables et les résoudre à le tuer lâchement à coups d'épingles en faisant périr de peur sous ses yeux une femme qu'il adorait.

Lodoïska — c'était le nom qu'il lui avait donné, — avait été le premier amour de son adolescence et l'unique passion de sa vie. Ces sentiments partagés par la jeune fille avait été contrariés par les deux familles, mais les amants n'avaient point cessé de se voir et de s'adorer. Devenue libre, Lodoïska s'était réunie à son amant dans une petite maison cachée à la lisière d'un bois des environs de Paris.

Là, elle partageait avec lui son esprit comme son cœur ; ils travaillaient ensemble, épris des mêmes poètes et des mêmes philosophes, s'inspirant de leur jeunesse, de leur solitude et de leur amour. Louvet n'avait pas vingt ans, lorsqu'il écrivit un livre calqué sur les romans à la mode et les mœurs corrompues de son temps : *les aventures de Faublas* avaient eu un succès prodigieux. Se trouvant alors loin de la foule, loin de cet être impersonnel, le public, et ne prévoyant pas qu'il aurait un jour à l'affronter en face, il avait laissé courir à sa plume toutes les imprudences, toutes les indiscrétions. Il avait donné le nom de Lodoïska à son héroïne et s'était complu à lui prêter les traits de sa beauté.

La jeune femme restée inconnue, invisible n'avait pas eu à en rougir. Quelques années d'oubli avaient passé sur cette fantaisie; ni lui, ni elle n'y songeaient plus. — Les événements politiques avaient apporté aux occupations de leur esprit des éléments plus sérieux et déjà ils s'enivraient de républicanisme bien longtemps avant que l'heure sonnât pour la République.

Nous l'avons dit, ils n'avaient qu'une âme à deux. Lodoïska, c'était Mme Roland plus tendre et plus heureuse.

Dès que la presse fut libre, Louvet alla à Paris le jour, pour revenir le soir près de Lodoïska. Il se mêla aux luttes des partis ; grâce à une fortune indépendante qu'il ne ménagea pas assez, il se fit nommer à l'Assemblée législative. Lanthenas le présenta chez les Roland, dont il devint l'ami.

Mme Roland, dans ses mémoires, trace de lui ce portrait :

« Louvet, dit-elle, pourrait bien quelquefois payer le tribut de son extérieur. Petit, frêle, la vue courte, l'habit négligé, il ne parait rien au vulgaire, qui ne remarque pas au premier abord, la noblesse de son front, le feu qui s'allume dans ses yeux et l'impressionnabilité de ses traits à l'expression d'une grande vérité ou d'un beau sentiment. Il est impossible de réunir plus d'intelligence et plus de simplicité et d'abandon. Courageux comme un lion, doux comme l'enfant, il peut faire trembler Catilina à la tribune, tenir le burin de l'histoire et répandre la tendresse de son âme sur la vie d'une femme aimée. »

Louvet fit connaître à Mme Roland sa chère Lodoïska. Ces deux femmes se comprirent par la politique et par l'amour. Il écrivit la *Sentinelle* pour Roland et la Gironde, dont il fut un des orateurs éminents.

Nous avons dit qu'il fut proscrit avec elle ; ajoutons qu'il se ruina dans ces luttes pour la vie ou tout autre intérêt que celui du parti doit s'oublier. Rentré après thermidor, il siégea de nouveau à la Convention, puis fut nommé au Conseil des Anciens.

Mais cette magistrature lui était plus onéreuse que lucrative et pour se créer quelques ressources, il avait loué le cabinet littéraire Gérardin, laissant sur l'enseigne un nom qui lui permettait de ne pas afficher le sien.

Pendant deux ans, Mme Louvet avait pu y tenir modestement sa place sans que le moindre incident facheux eût troublé sa tranquillité, mais plus tard, vers 1797, son mari avait soutenu contre les royalistes de plus en plus nombreux une polémique violente. Ces articles avaient signalé Louvet à la haine de la jeunesse dorée.

Le cabinet de lecture de la *Sentinelle* était devenu le sujet de leurs critiques, puis l'objectif de leur insolence. Une ligue s'était formée contre l'ex-conventionnel. Cette bande de deux ou trois cents porte-gourdins, se réunissait donc chaque soir devant le cabinet Gérardin ameutant avec elle tout le Palais-Royal, toute la séquelle des badauds et des filles.

Avec une méchanceté atroce, ils avaient imaginé de se servir du roman de Louvet pour insulter sa femme, de bafouer son amour avec l'expression de son amour même ; de la lapider, si l'on peut dire, à coups d'injures, de railleries obscènes, ou de citations du roman de Faublas.

Faublas n'était-ce pas Louvet ? Lodoïska n'était-ce pas *elle ?*

Cela faisait beaucoup rire.

Et les femmes des galeries de bois n'étaient pas fâchées de voir la *chipie* du cabinet de lecture, plus méprisée qu'elles.

D'abord Louvet avait tenu tête ; mais la manifestation avait grossi et pris des proportions écrasantes, le bruit de ses clameurs s'entendait jusque dans la rue Saint-Honoré.

— Qu'est-ce donc ? demandaient les passants.

— Rien du tout. C'est Louvet et sa femme que l'on siffle.

A la seconde ou troisième tempête, on n'y fit plus attention. Les malheureux assiégés sentirent le désespoir succéder à la colère. Une tristesse noire s'empara de Lodoïska et Louvet, effrayé de son chagrin, résolut de céder le commerce qui l'aidait à vivre.

N'était-ce pas affreux? Sous les yeux d'une police indifférente, en sortant du Conseil des Anciens, qui siégeait aux Tuileries, le député applaudi devenait le jouet et la risée d'une foule ignoble. Et, tandis qu'il siégeait, il se demandait si l'on n'assassinait pas chez lui.

Il rentrait donc anxieux et pressant le pas.

A peine eut-il mis le pied au Palais qu'il fut signalé sous les arcades et que des cafés une multitude de jeunes gens sortirent en criant : Le voilà ! le voilà !

Quelques coups de sifflets avertirent la population des deux rues sales qui bordaient le Palais-Égalité, et bientôt la foule emplit le jardin retentissant de cris sauvages.

A ces hurlements, Lodoïska qui venait d'ouvrir à son mari, s'arrêta, saisie, suffoquée. Il l'entoura de ses bras et l'entraîna dans un angle de la boutique où elle pouvait se croire moins exposée. Puis se dérobant à sa terreur, il s'écria :

— Crois-tu que j'aie peur de ces misérables ?

Il s'élança à l'entrée du magasin.

La foule le salua d'un ah ! ah ! de première satisfaction.

— Faublas ! le chevalier de Faublas ! crièrent deux incroyables.

Et le rire épais de la multitude accueillit cette raillerie.

Les bras croisés, le front levé, Louvet se tenait devant sa porte, défiant cette tourbe, comme s'il eût voulu concentrer sur lui seul toute son attention.

Une espèce de colosse en perruque blonde qui, sous son habit et ses culottes de soie à raies bleues et roses, dessinait des formes d'hercule, s'avança, en cavalier seul, vers Louvet et lui dit avec une prononciation languissante et enfantine :

— Citoyen buveur de sang, gentil enfant de chœur de sainte Guillotinette, nous voulons contempler ton adorable compagne, la belle Lodoïska.

— Oui ! oui ! appuyèrent les meneurs, Lodoïska ! Lodoïska !

Et ce nom éclata d'un millier de poitrines et roula sous les arcades comme un tonnerre.

Louvet demeurait impassible.

— Jaloux, vilain jaloux, reprit le coryphée, où as-tu caché l'idole de mon âme ?

Et il s'avança pour lorgner dans la boutique, il aperçut la malheureuse femme et, de son gourdin, indiqua sa retraite.

— Su' ma pa'ole ! c'est elle. La voilà ! cria-t-il.

Il se fit alors une poussée menaçante, et cent énergumènes bouffonnant, se contorsionnant en attitudes obscènes, envoyèrent des baisers à leurs victimes ; tandis qu'entre eux, pour voir, se glissaient des femmes qui criaient :

— Oh ! elle se cache !.. Oh ! elle a rougi ! oh ! oh ! qu'elle est drôle !.. Puis bientôt se reculant :

— Gare ! Prenez garde au petit !..

C'était Louvet qui s'élançait dehors, le poing fermé, le visage blême et bouleversé de fureur.

Mais les gaillards qui l'assaillaient se riaient de sa rage et d'un moulinet de leur gourdin le tenaient à distance.

— Enlevons-le ! cria une voix.

— Oui, la promenade en triomphe !..

A cette menace terrible, le malheureux recula... Que serait-il devenu, jouet de cette multitude ? Il se retira saisi d'épouvante.

Sa femme accourut pour mourir avec lui.

Elle pleurait ; quel régal pour ses bourreaux !

— Oh ! elle pleure !.. Elle pleure !..

— Il pleure aussi... Pleure Louvet. Va, tu as bien raison !

— Laissez-les. Regardez la femme ! Regardez, elle défaille.. elle tombe... Oh ! oh !..

Et de rire !..

— Elle se meurt... Pour sûr, elle en mourra !

Alors, pour mettre le comble à la terreur de leurs victimes, les jeunes beaux brandissant leurs cannes s'avançaient contre la boutique en hurlant :

— A mort le buveur de sang ! A mort le sans-culotte !..

— A bas la *Sentinelle !* Prenez-la ; déchirez-la. Au feu !

Quelques individus se jetèrent sur l'étalage pour déchirer et jeter au vent des brochures et des journaux, mais les chefs de la bande intervinrent :

— Pas de violence ! criaient-ils. Messieurs, respectez la propriété !.. Respect au député de la République !..

— A bas la République !.. Vive le roi !..

— Assez !... assez pour aujourd'hui.

Et donnant l'exemple de la retraite, ils s'éloignèrent vers les arcades.

La foule qui les avait suivis fut plus lente à se dissiper. Elle était encore nombreuse, quand Leuliette entra dans le jardin, accompagné d'un porteur de journaux. Il vit de suite ce qui venait de se passer et se hâta de rejoindre ses amis.

Il trouva Louvet assis dans un coin, soutenant sa femme évanouie.

— J'arrive trop tard, lui dit-il.

Louvet ne répondit rien. Qu'eût pu faire Leuliette? Deux hommes pouvaient-ils davantage qu'un seul.

Leuliette dit à son ouvrier de l'aider. Tous deux prirent les volets de la boutique et fermèrent en plein jour, ce qui aurait fait croire à un deuil. Il se forma quelques groupes de femmes inquiètes qui murmuraient et se disaient : — Est-ce quelle est morte?..

Elle n'était pas morte et, comme on dit, n'en valait guère mieux ; ses yeux pâles se rouvraient dans le demi-jour de la clôture.

Tout était fermé avant quelle fût tout à fait revenue à elle. Leuliette alla chercher un flacon de sels et son ouvrier sortit pour retenir une voiture.

Une demi-heure plus tard ils étaient chez eux, rue de Grenelle n° 1495, ci-devant hôtel de Sens.

Il eût été difficile de dire qui des deux, de Louvet ou de sa femme, avait été le plus cruellement meurtri par cette exposition à l'outrage. plus douloureuse que le pilori antique. Lodoïska tomba malade. Louvet ne quitta point son chevet ; il ne reparut ni au Palais-Royal, ni au Conseil des Cinq-Cents et laissa à son ami toute la besogne du journal. Les idées les plus sombres s'emparaient de lui.

Il se disait que, puisqu'il était permis d'exécuter ainsi les républicains, c'est que la République était morte. Ce n'étaient pas des *modérés* qui l'avaient accablé d'outrages, leur haine ne se portait que sur les jacobins, la queue de Robespierre. Les Girondins n'avaient jamais été plus détestés que par les royalistes. Ces derniers n'avaient pas pardonné aux fondateurs de la République ; les terroristes leur étaient moins odieux.

Eux-mêmes ne pratiquaient-ils point la violence? Ne la poussaient-ils point jusqu'au crime? La province n'était-elle point désolée. ravagée, par des bandes de brigands à leur solde?

Cette scène à laquelle nous venons d'assister, n'était-elle point le prélude de la terreur blanche?

Louvet eut la vision de tout cela.

Le Directoire, glorieux au dehors par ses armées, était impuissant à l'intérieur ; il n'inspirait aucune confiance et, faute de confiance, tout dépérissait. L'armée seule était organisée et respectée.

Il put entrevoir l'avenir.

Il ressaisit sa plume : il prédit, dans la *Sentinelle*, le coup que le parti montait contre le Directoire. Il prédit et mourut huit jours avant l'événement. Comment mourut-il? Nous le dirons en peu de mots. Il n'avait pu se remettre de l'outrage qu'il avait subi. « Il en fut poignardé, » dit un historien.

Un matin, sa femme, étonnée de ne pas le voir paraître. monta dans sa chambre, et le trouva pendu

Désespérée, elle voulut chercher dans le suicide la fin de ses maux : elle prit du poison. Mais son médecin. qui était aussi son ami, amena près d'elle son jeune enfant et la supplia de vivre.

L'amour maternel l'arracha à la mort. elle consentit à prendre un contrepoison.

II

APRÈS LE DRAME LA COMÉDIE. — LA PIÈCE A SUCCÈS DU THÉATRE MONTANSIER

Nous venons de voir comment les royalistes et les thermidoriens pratiquaient le respect de la liberté individuelle; nous allons voir comment ils savaient fustiger d'une critique, — souvent juste, nous l'accordons, mais trop souvent exagérée et toujours mordante, — les jacobins, les comités et les tribunaux révolutionnaires qu'ils venaient de renverser.

Après le drame, assistons à la comédie. Prenons pour une demi-heure, si vous le voulez bien, une loge au théâtre de la Montansier. Il vient de rouvrir et jamais il n'a eu de pareil succès.

Le théâtre du Palais-Égalité donne, depuis trois mois, une comédie politique, écrite avec esprit, avec une verve comique qui couvre de ridicule et d'odieux les terroristes à bonnets rouges, pour la plus grande gloire de leurs vainqueurs et de leurs persécuteurs.

Cette pièce est d'un jeune débutant, le citoyen Ducancel, elle est intitulée : *L'Intérieur des Comités Révolutionnaires ou les Aristides modernes.* — Trois actes en prose.

Cette pièce nous donne mieux l'idée de l'esprit du temps, que les meilleures dissertations. La scène en est placée à Dijon, la seule ville qui osa protester contre l'exécution de Robespierre et de son parti.

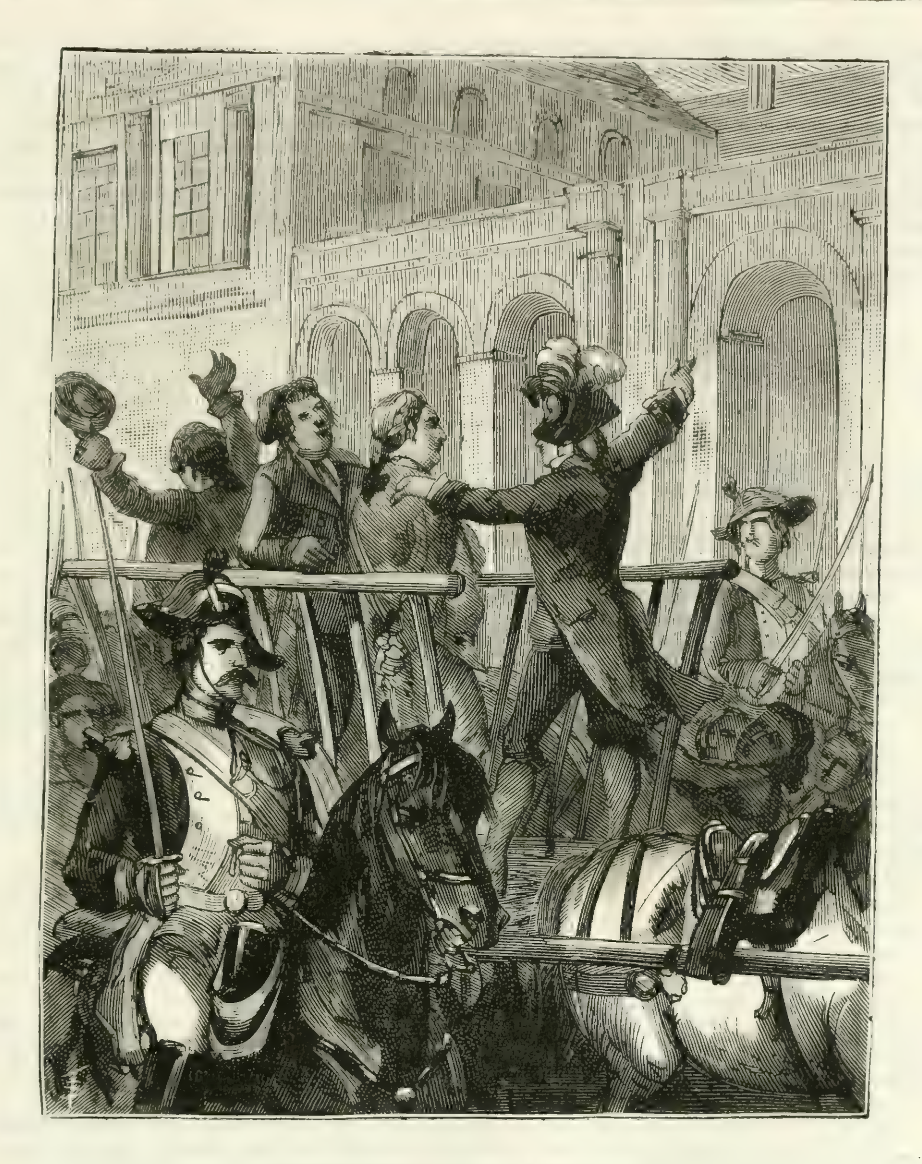
Nous pourrions nous borner à en rendre compte, mais, comme elle est amusante et très peu connue, nous croyons qu'il est préférable de la reproduire.

La salle et le public nous sont connus; les beaux, les belles, beaucoup de gens naguère emprisonnés par le Comité de sûreté. Un vieillard qui sort de prison, ne manque pas une seule représentation. On le remarque chaque soir, ne perdant pas un mouvement des acteurs, pleurant de joie, comme en extase, battant des mains, en s'écriant : — Oh ! comme je me venge de ces coquins-là !

Mais, sur la dernière ritournelle de l'orchestre, le rideau se lève.

PERSONNAGES.

ARISTIDE, ancien chevalier d'industrie, président du Comité.
CATON, ancien laquais, escroc, membre du Comité, grand aboyeur.
SCÉVOLA, coiffeur gascon, membre du Comité.
BRUTUS, ancien portier de maison, membre du Comité.
TORQUATUS, rempailleur de chaises, membre du Comité.
DUFOUR père, négociant, honnête homme, persécuté, officier municipal, membre du Comité.
DUFOUR fils, officier de la garde nationale persécuté.
La citoyenne DUFOUR mère, persécutée.
FANCHETTE, domestique chez Dufour.
DESCHAMPS, domestique chez Dufour.
VILAIN, homme contrefait, commissionnaire au Tribunal révolutionnaire.
Un officier municipal. Cinq gendarmes.
Un garçon de bureau. Deux agents du Comité à figure pâle et moustache.



Philippe-Égalité marchant à l'échafaud.

ACTE PREMIER

SCÈNE Ière.

Aristide (*en carmagnole élégante et pincée, seul, tirant sa montre*). — Déjà neuf heures!... Caton et Scévola ne viennent pas... Quand j'y songe, j'admire ma métamorphose. Jadis en talons rouges, la brette au côté, le chapeau panaché sous le bras, tout brillant de soie et de dorures, brûlant le pavé de Paris sur un char léger que traînait un coursier fringant, éclaboussant insolemment ces

pauvres piétons, dont je suis aujourd'hui le très humble adulateur : marquis dans un quartier, duc et pair dans un autre, homme de la première qualité pour tout le monde et fils d'un chétif bourrelier de campagne, pour moi seul ; passant les jours dans les boudoirs de nos courtisanes et les nuits dans les tripots... Aristocrate forcené, tant que j'ai eu l'espérance de conserver fructueusement mes fastueuses gratifications... Telle était mon existence... Aujourd'hui le bonnet rouge succède au chapeau à plumet; la carmagnole à l'habit brodé; une sale perruque à mon élégante coiffure... Et cependant (tant les événements de la vie sont bizarres) quoique j'aie changé de costume, je n'ai pas changé de métier... Ma profession actuelle est même plus lucrative... Président d'un Comité révolutionnaire !... Mais j'aperçois mes deux collègues.

SCENE II

ARISTIDE, CATON, SCÉVOLA.

ARISTIDE. — Tu te fais bien attendre, Scévola.

SCÉVOLA. — Mon cher Aristide, jé conviens que jé suis vénu un peu tard, mais j'avais quelqués pratiqués à coiffer, et sans le coup de peigne prépondérant que tu me connais, jé crois ma parole d'honneur...

ARISTIDE. — Et Caton avait-il aussi des pratiques ?

CATON. — Moi ! j'avais bien d'autres choses, ma foi. Et le savon que nous avons confisqué l'autre jour chez cet accapareur du coin... fallait-il le laisser moisir ? Je viens de le vendre six francs la livre au-dessus du maximum. J'ai les assignats dans ma poche.

ARISTIDE. — J'approuve ton zèle, mon cher Caton ; mais ne crains-tu pas que l'homme à qui tu viens de vendre ton savon ne te dénonce ?

CATON. — N'est-ce que cela ? Sois tranquille, ce soir je le fais incarcérer.

SCÉVOLA (*riant*). — Cé diable dé Caton a l'imagination inépuisable.

CATON. — Nous allons décerner le mandat d'arrêt contre lui comme ayant acheté au-dessus du maximum. En l'arrêtant ce soir, je reprends mon savon, qu'en patriote fidèle je rends à la République : la Nation n'y perd rien, et moi, je garde mes assignats.

ARISTIDE. — Tu es un rusé coquin.

CATON. — Aristide doit me connaître depuis longtemps... Te souvient-il de nos fredaines, quand j'étais, moi, le laquais par excellence de cette courtisane célèbre, dont tu étais l'amant en titre...

SCÉVOLA. — Sandis ! jé m'en souviens. J'étais alors le coiffeur en chef de la susdite personne.

CATON. — De quel train nous y allions tous les deux !... Elle aurait eu cent mille livres de rente qu'elle n'aurait pas tenu six mois avec nous.

SCÉVOLA. — Mon sort était bien différent du vôtre, mes amis. Vous aviez les clefs du coffre-fort; et moi, pauvre petit coiffeur, jé n'avais qué la chétive ressource de quelques bijoux errants çà et là sur la toilette, et qui, jé né sais comment, vénaient sé mettre sous ma main.

ARISTIDE. — Il suffit, laissons cela et parlons d'affaires plus sérieuses.

SCÉVOLA. — Eh bien voyons, qué faut-il faire ? Faut-il signer des mandats, incarcérer, apposer des scellés, fabriquer des dénonciations, payer des témoins, faire des motions, sonner le tocsin, battre la générale ; enfin, dites-moi ce qu'il faut faire et dépêchons, car encore une fois...

ARISTIDE. — J'ai bien réfléchi, mes amis, sur la situation actuelle de notre commune ; les autorités constituées y sont épurées, et à l'exception de Dufour, officier municipal et notre collègue, tous les autres fonctionnaires ou sont dans nos principes ou sont des automates. J'aurai des mesures générales à vous proposer ce soir ; mais il en est une particulière que vous devez surtout appuyer : Il faut perdre Dufour.

SCÉVOLA. — J'appuyé la motion.

ARISTIDE. — Dufour, son fils et toute la famille.

SCÉVOLA. — J'appuyé davantage la motion.

ARISTIDE. — Dufour, par sa vertu et son patriotisme, jouit d'une considération telle qu'il captiverait la municipalité entière. Son fils, par ses talents et sa véhémence, peut subjuguer à la tribune tous les moutons de la Société populaire.

CATON. — Donc il faut perdre Dufour et son fils.

SCÉVOLA. — Ils ont déjà été dénoncés hier à la Société populaire.

ARISTIDE. — L'épouse de Dufour est, dans son quartier, l'exemple des bonnes mères, le modèle des bons ménages.

CATON. — Donc il faut perdre l'épouse.

ARISTIDE. — Ainsi, mes amis, que, dès ce soir, toute cette famille soit arrêtée. Voyons, qui chargeons-nous de cette expédition?

CATON et SCÉVOLA (*ensemble*). — C'est moi.

ARISTIDE. — Caton, j'aurai besoin de toi, il vaut mieux la confier à Scévola et à Torquatus.

SCÉVOLA. — Président, jé té rémercie dé la préférence, je m'en rendrai digne.

ARISTIDE. — Signons toujours les trois mandats. (*Ils signent.*)

SCÉVOLA. — Tandis qué vous êtes en train de signer, camarades, mettez-moi votre signature sur ces trois mandats : c'est l'arrestation de trois individus à grosses cravates, qué jé trouvé dans un café et qué jé coffrés provisoirement il y a huit jours, parce qué leur figuré m'a paru suspecté. (*Ils signent.*)

CATON. — Camarades, je fais une réflexion. Si nous incarcérons les Dufour, sans une dénonciation bien en règle, n'allons-nous pas nous compromettre? Il me vient une idée.

ARISTIDE. — Voyons, quelle est-elle?

CATON. — Tu te rappelles qu'en incarcérant hier notre négociant, nous avons saisi sur lui vingt mille francs en assignats qui sont là dans un carton ; mon avis serait d'empocher les vingt mille livres et nous accuserons Dufour de les avoir soustraits.

ARISTIDE. — Le peuple croira difficilement!...

CATON. — Le peuple! Eh! mon ami c'est bien le diable si la réputation de Dufour n'échoue pas contre le témoignage unanime de ses collègues qui signeront la dénonciation.

ARISTIDE. — Ma foi, tout bien réfléchi, j'approuve ton idée.

CATON. — Tu es donc de mon avis? En ce cas, je vais au fait. (*Il court au carton, prend les assignats et les met dans sa poche.*)

SCÉVOLA. — Monsieur Caton, vous n'oublierez pas que j'ai mon hypothèque là-dessus ; pas d'inadvertance, je vous prie.

ARISTIDE. — Reste maintenant le fils... Que dirons-nous sur son compte?

SCÉVOLA. — Parbleu! que c'est un muscadin.

ARISTIDE. — Muscadin est trop banal pour un homme qui s'est battu aux frontières, où il a reçu plusieurs blessures.

CATON. — N'as-tu rien à nous proposer?

CATON. — Je cherche... quelqu'un vient... c'est précisément le domestique de Dufour. Voyons qu'a-t-il à nous dire?

SCÈNE III

LES PRÉCÉDENTS, DESCHAMPS

SCÉVOLA (*d'un ton sévère*). — Que veux-tu, citoyen?

DESCHAMPS. — Je viens pour...

SCÉVOLA. — Nous faire une dénonciation, mon camarade! En ce cas-là, sois le bienvenu et prends la peine de t'asseoir.

DESCHAMPS. — Citoyen, ce n'est pas une dénonciation, mais c'est...

CATON. — Un instant. Qu'est-ce qui prend la plume?

DESCHAMPS. — Mais, citoyen, il n'y a pas besoin de plume pour ce que j'ai à vous dire.

ARISTIDE. — (*Il s'assied et écrit*).

DESCHAMPS. — Citoyens, je suis le domestique de M. Dufour.

CATON. — Que signifie cette expression « Monsieur Dufour? »

DESCHAMPS. — Citoyens, je vous demande pardon, c'est que, voyez-vous...

ARISTIDE. — C'est que Dufour t'ordonne de l'appeler monsieur, n'est-ce pas?

DESCHAMPS. — Moi, pas du tout, citoyen, mais...

SCÉVOLA. — Pétit mutin, ne dités donc pas non, dités oui.

ARISTIDE. — Paix. Écoute l'intitulé du procès verbal. (*Il lit:*) « Cejourd'hui, au Comité révolutionnaire de Dijon, est comparu Charles-François Deschamps, au service du citoyen Dufour. »

DESCHAMPS. — Mais, citoyen, je ne m'appelle pas Charles-François...

SCÉVOLA. — Qu'importent les prénoms? Nous mettrons, si tu le veux, Appius Publicola.

ARISTIDE (*continue de lire*). — «Lequel nous a déclaré que le citoyen Dufour est un conspirateur forcené, qui cherche à rétablir l'ancien régime, en exigeant des citoyens qui sont à son service qu'ils emploient des qualifications féodales et justement proscrites... »

DESCHAMPS. — Mais, citoyen, je ne vous ai pas dit un mot de ça !

CATON. — Comment, imposteur, tu n'as pas dit cela tout à l'heure ? Nous prends-tu donc pour des faussaires? Songe que tu es au Comité révolutionnaire; c'est t'en dire assez.

ARISTIDE. — Allons, continue.

DESCHAMPS. — Eh bien, citoyens, je viens vous prier...

ARISTIDE. — Qu'est-ce que c'est que *vous?*

SCÉVOLA. — C'est encore M. Dufour qui ne veut pas qu'on le tutoie. Écris, écris.

ARISTIDE (*écrivant*). — Que ledit Dufour est un ennemi prononcé de l'égalité; qu'il regrette la distinction des ordres et le règne de la noblesse, en tolérant chez lui de vieilles locutions qui rappellent la servitude et l'esclavage.

DESCHAMPS. — Où diable prenez-vous tout ce que vous écrivez?

CATON — Insolent, tais-toi et réponds catégoriquement!

SCÉVOLA. — Il paraît que ta maison est bien entichée d'aristocratie.

DESCHAMPS. — Citoyen, mais pas du tout, nous sommes tous de bons patriotes.

SCÉVOLA. — Oui, comme on l'est à Coblentz, n'est-ce pas?

CATON. — Voyons: qu'est-ce que la citoyenne Dufour dit de la fermeture des églises?

DESCHAMPS. — Citoyen, mais elle dit qu'on aurait peut-être aussi bien fait de laisser la liberté des cultes.

ARISTIDE (*écrivant*). — Que la citoyenne Dufour est une fanatique qui tient des conciliabules nocturnes avec des prêtres, pour rétablir le culte catholique.

SCÉVOLA. — Président, ajoute des prêtres réfractaires, l'addition est importante. Deschamps, c'est bien là, si je ne me trompe, ta dénonciation?

DESCHAMPS. — Ah! ça, mais, de bonne foi, est-ce pour moi que vous écrivez tout cela?

SCÉVOLA. — C'est pour l'accusateur public.

DESCHAMPS. — Ah ! mon Dieu! vous me faites frémir! Quoi ! vous voudriez faire punir le citoyen Dufour et sa femme sur des mensonges aussi atroces?

CATON. — Si tu dis encore un seul mot nous allons t'envoyer sur-le-champ au tribunal. Sais-tu signer?

DESCHAMPS (*tout tremblant*). — Oui, citoyen, je sais signer.

CATON. — Eh bien signe donc !

DESCHAMPS (*avec véhémence*). — On me tuera plus tôt que de signer de pareilles horreurs.

ARISTIDE (*écrivant*). — Et a déclaré ne savoir signer, « de ce interpellé. » (*il se lève*) — Écoute bien le conseil que je vais te donner : Tout ce qui se dit, se fait, ou se passe dans un comité révolutionnaire est un secret d'État; le violer c'est se rendre coupable du crime de lèse-nation. Tu m'entends? Retire-toi.

DESCHAMPS (*à part en s'en allant*). — Ah ! mon Dieu! quelle caverne d'assassins! (*il sort*).

SCÈNE IV

ARISTIDE, CATON, SCEVOLA.

ARISTIDE. — Scévola, je t'enjoins d'avoir les yeux ouverts sur ce maraud.

SCÉVOLA. — J'en fais mon affaire.

ARISTIDE. — Toi, Caton, viens avec moi rédiger la dénonciation de Dufour père; à sept heures précises du soir nous ouvrirons la séance. (*Il sort avec Caton*).

SCÈNE V

SCEVOLA (*seul*). — Et moi... qu'est-ce que je vais faire? J'ai peigné toutes mes pratiques. Ah ! il faut que j'aille prévenir mon collègue Torquatus de l'honorable mission qu'on vient de nous confier.

SCÈNE VI

BRUTUS, SCÉVOLA, TORQUATUS (*en carmagnole. Des moustaches en bonnet à poil*).

TORQUATUS (*bas à Brutus*). — Ah! mon Dieu! Scévola! Si ce n'est pas jouer de guignon! Est-ce qu'il s'rait v'nu empocher les 20,000 livres?

SCÉVOLA. — Eh! bonjour, mon bravé Torquatus.

TORQUATUS (*avec humeur*). — Bonjour. Dis-moi donc, tu viens de bien bonne heure au comité?

SCÉVOLA. — C'est qu'Aristide, Caton et moi, nous avons eu une délibération secrète de la dernière importance.

TORQUATUS (*bas à Brutus*). — Pourvu qu'leux idées n'allions pas s'rencontrer avec la nôtre (*haut*). Et ne pouvrions j'ti point savoir?

SCÉVOLA. — C'est un secret, té dis-je.

TORQUATUS (*à part et désolé*). — Les coquins ils ont pris les 20,000 livres c'est sûr!...

SCÉVOLA. — Jé voulais té prévenir qué cé soir, toi et moi, nous serons chargés d'une grande expédition.

TORQUATUS (*enchanté*). — Une expédition! morgué; j'en sommes. C'est-il un bon gibier?

SCÉVOLA. — Excellent.

TORQUATUS. — Riche?

SCÉVOLA. — C'est un négociant.

TORQUATUS. — Je m'en charge.

SCÉVOLA. — Il faudra, comme tu sais, avertir...

TORQUATUS. — Mes deux aides de camp? c'est dit.

SCÉVOLA. — C'est pour ce soir, ne l'oublie pas au moins (*il sort*).

SCÈNE VII

BRUTUS, TORQUATUS.

BRUTUS. — Nous voilà seuls! Bon! Voyons si les 20,000 livres sont encore dans le carton. Conviens qu'elles nous arrangeraient bien.

TORQUATUS. — J'aurions chacun dix mille francs, j'dis que ça en vaut la peine.

BRUTUS. — La nation est assez riche; 20,000 livres pour elle, c'est...

TORQUATUS. — Une goutte d'eau dans la rivière.

BRUTUS. — Et puis il faut convenir que nous nous donnons assez de mal pour être un peu indemnisés.

TORQUATUS. — Ah! mon Dieu! les 10,000 livres ne m'feront tant seulement pas cent francs par chaque incarcellation que j'avons faite depuis trois mois; ainsi vois si c'est trop. Mais connais-tu bien le carton?

BRUTUS. — Tiens, c'est celui-ci. Pour ne pas me tromper j'y ai mis une petite marque avec de l'encre.

TORQUATUS. — Pas si bête ma foi! Cours vite au carton avant que queu-z-un ne v'niront; moi j'vas à la porte pour écouter. (*Brutus ouvre le carton et n'y trouve rien*).

BRUTUS. — Les oiseaux sont dénichés.

TORQUATUS. — Bah! Tu badines! (*il voit dans le carton*). C'est mordié vrai! J'avions bien dit que c'fripon d'Scévola... Il n'en fait jamais d'autre. N'y a pas d'plaisir à être son collègue.

BRUTUS. — Encore moins de profit.

TORQUATUS. — Queuqu'un vient. Remets vite le carton.

SCÈNE VIII

VILAIN, BRUTUS, TORQUATUS.

VILAIN (*Une lettre en main, reconnaissant Torquatus*). — Tiens ! c'est Fétu le rempailleur ! Bonjour donc, mon ami Fétu.

TORQUATUS. — Qu'appelles-tu Fétu ? Je sommes Torquatus.

VILAIN. — Va pour Torquatus. C'est pis qu'une rage, on ne reconnaît plus aujourd'hui ni les hommes ni les rues.

TORQUATUS. — Les patriotes s'appellent tous par des noms romains. Tiens, j'voulions te débaptiser toi, et t'appeler César. Dam ! c'est sti là qu'était un fier républicain !

VILAIN. — Tais-toi donc, c'est le nom d'un chien de basse-cour ; je m'appelle Vilain, et Vilain je resterai. Mais toi, veux-tu rempailler les chaises du comité ?

TORQUATUS. — J'sommmes bien, s'il vous plaît, membre du comité révolutionnaire.

VILAIN. — Ça n'est pas possible !

TORQUATUS. — Demande li plutôt...

VILAIN (*reconnaissant Brutus*). — Tiens ! c'est Ficelle !

BRUTUS (*avec hauteur*). — Brutus ! monsieur !

VILAIN. — Jusqu'au citoyen Ficelle qui s'en mêle ? Vous êtes fous par ma foi. J'avais cru mo qu'il n'y avait que les filous qui changeaient de noms...

BRUTUS. — Mosieur Vilain, songez que vous parlez à un fonctionnaire public.

VILAIN. — Moi ! je parle à un portier de maison.

BRUTUS. — Un fonctionnaire public, vous dis-je. Je suis membre du comité révolutionnaire.

VILAIN. — Toi aussi ? C'est donc de plus belle. Où diable a-t-on été pêcher des ostrogoths de votre espèce ? Si ça continue, je ne désespère pas d'être un jour général d'armée ; mais, puisque vous êtes membres du comité, voici une lettre à votre adresse.

TORQUATUS. — De queu part ?

VILAIN. — De l'accusateur public.

TORQUATUS. — Comment, est-ce que tu serais juge par hasard ?

VILAIN. — Pas tout à fait ; je suis le commissionnaire du parquet, dont bien j'enrage... Il n'y a pas de jour que je ne voie des malheureux qui me font une peine, mais une peine...

BRUTUS. — Ce sont des conspirateurs.

VILAIN. — Je n'en sais rien, mais ils n'en ont pas la mine : Si tu voyais comme ils sont décents, avec quel courage ils entendent leur jugement.

BRUTUS. — C'est de l'impudence et rien de plus.

VILAIN (*avec force*). — Oh ! dis plutôt le calme de l'innocence ! Je ne sais pas, moi, comment vous êtes bâtis, messieurs les révolutionnaires ; pour moi je ne peux pas voir ce spectacle sans me trouver mal. Pourquoi la nature m'a-t-elle disgracié ? Je serais à présent aux frontières, et je ne mangerais pas un pain douloureux, qui me semble arrosé du sang des innocents.

BRUTUS. — Monsieur Vilain songez que vous êtes au comité révolutionnaire et que...

VILAIN. — On n'y comprend pas le langage des honnêtes gens.

BRUTUS. — On n'est pas plus insolent !... Vilain, tu te souviendras de cette conversation.

VILAIN. — Qu'est-ce que tu me feras ? Monter au fauteuil ? Eh bien, je m'y trouverai en meilleure compagnie qu'avec vous.

BRUTUS. — Il suffit. Donne ta lettre, et retire-toi.

VILAIN. — Il me faut une réponse.

BRUTUS. — Tout de suite ?

VILAIN — On attend après.

TORQUATUS (*bas à Brutus*). — Brutus, sais-tu lire, mon ami ?

BRUTUS (*bas à Torquatus*). — Hélas ! je n'en suis encore qu'à l'alphabet ; si tu savais comme c'est difficile d'apprendre à lire !

TORQUATUS — Eh ! mon Dieu ! Comment que j'allons faire, je ne savons pas lire non plus.

BRUTUS. — Vilain, est-ce pressé ?

VILAIN. — On m'a recommandé de ne pas revenir sans réponse.

BRUTUS. — Et sais-tu ce que l'accusateur public nous demande ?

VILAIN. — Parbleu ! Lisez.

TORQUATUS. — Lisez, lisez ! Il faut savoir.

VILAIN. — Comment, tu ne sais pas lire ! Eh bien, voilà justement une plume, de l'encre et du papier. Fais-moi au moins un mot de réponse par écrit.

TORQUATUS. — Je n'savons tant seulement pas signer not'nom.

VILAIN. — Brutus du moins sait lire, lui, un ci-devant portier de maison c'est savant ça.

BRUTUS. — Brutus n'ira pas à votre école, Monsieur Vilain.

VILAIN. — Vilain ne voudrait pas non plus d'un pareil écolier, Monsieur Brutus. Puisque vous savez lire voyons, lisez donc cette lettre.

BRUTUS. — Où sont les lunettes?...

VILAIN (*prenant des lunettes sur la table*). — Vos lunettes? Tenez en voici une paire justement.

BRUTUS (*à part*), — Je suis pris!...

VILAIN (*lui offrant la plume*). — Monsieur Brutus veut-il bien prendre la plume?

TORQUATUS (*bas à Vilain*). — Mon p'tit Vilain, si tu voulais tant seulement nous dire comme c'est qui n'a sur c'te lettre.

VILAIN. — Moi ! fi donc ! en ma qualité de commissionnaire, il ne m'appartient pas de lire une lettre qui m'est confiée. Je sais pourtant lire. Aussi je ne suis pas étonné de ne pas être membre du comité révolutionnaire.

BRUTUS. — A propos ! J'oubliais que le président nous a défendu d'ouvrir aucune lettre en son absence. Vilain, garde la lettre, je vais le chercher, (*il s'enfuit*).

TORQUATUS. — Et moi j'allons chercher le secrétaire (*il s'enfuit*).

SCÈNE IX

VILAIN (*seul*). — Et voilà deux membres du comité révolutionnaire! Grand Dieu! dans quel siècle sommes-nous? Est-ce croyable que trente mille bons citoyens tremblent devant des misérables de cette espèce? Pour moi, je m'en moque. Tant que j'aurai du sang dans les veines, je prétends dire à tous ces monstres-là leurs vérités. Ils me feront périr... eh bien! tant mieux. Pour peu que les choses durent, ce sera le sort commun de tous les honnêtes gens.

SCÈNE X

DUFOUR PÈRE, DUFOUR FILS, VILAIN.

VILAIN (*à Dufour père*). — Le citoyen est-il membre du comité?

DUFOUR PÈRE. — Oui, citoyen. Qu'y a-t-il pour votre service.

VILAIN. — Au moins vous savez lire, vous?

DUFOUR PÈRE. — Il n'y a pas, je crois, grand mérite à cela.

VILAIN. — Enfin c'est un mérite qui n'est pas donné à tout le monde.

DUFOUR PÈRE. — Voyons, que me voulez-vous?

VILAIN. — Lisez cette lettre.

DUFOUR PÈRE (*lit*). — « Gouvernement... révolutionnaire ou la mort!... L'accusateur public près la commission extraordinaire établie à Dijon aux membres du comité révolutionnaire.

« Dans les papiers que vous m'avez adressées contre le conspirateur Dormont, je m'aperçois qu'il me manque précisément la seule pièce de conviction qui existe contre ce scélérat, je veux dire la lettre écrite en 1789 et trouvée dans ses papiers. Dormont en ce moment est en jugement ; si vous voulez que j'expédie cet homme, conformément à vos intentions, envoyez-moi tout de suite cette lettre et je vous réponds d'une bonne et prompte justice. »

DUFOUR FILS. — Quel horreur! La correspondance de cannibales serait moins effroyable...

DUFOUR PÈRE. — Hélas! mon fils, ce Dormont est le citoyen le plus respectable du canton. J'ai longtemps lutté en faveur de cet infortuné.

DUFOUR FILS. — Et vous souffrirez cette atrocité ?

DUFOUR PÈRE. — Point d'emportement, laissez-moi faire.

VILAIN. — Et c'thonnête homme-là est membre d'un comité révolutionnaire ; les coquins se sont trompés.

DUFOUR PÈRE (*écrit*). — Nous n'avons pas, citoyen, la pièce que vous nous demandez. Tout même nous fait croire qu'elle n'a jamais existé » (*il remet cette lettre à Vilain*). Voici la réponse mon ami ; hâtez-vous de la remettre si vous voulez sauver les jours d'un innocent.

VILAIN. — Si je le veux ! Ah ! citoyen, ce serait le plus beau moment de ma vie ! (*il court en clopinant*).

SCÈNE XI

DUFOUR PÈRE, DUFOUR FILS.

DUFOUR PÈRE (*après avoir retiré la lettre du carton*). — La voilà cette prétendue pièce de conviction ! Une lettre adressée à Dormont il y a quatre ans ! L'auteur y gémit sur certains événements désastreux de notre révolution. Voilà ce que des juges anthropophages appellent conspirer contre la république.

DUFOUR FILS. — Mais cette lettre ne respire que l'amour de l'humanité.

DUFOUR PÈRE. — Il fallait qu'elle respirât la soif de carnage.

DUFOUR FILS. — Mais d'ailleurs elle est écrite quatre ans avant l'existence de la République; aucune loi...

DUFOUR PÈRE. — Des lois ! Il n'en faut plus, mon fils quand la société n'est composée que de bourreaux et de victimes. Les hommes probes mis en jugement n'ont plus même la triste ressource de l'incertitude.

DUFOUR FILS. — Vous me faites frissonner ! (*il déchire la lettre*).

DUFOUR PÈRE. — Que faites vous donc, mon fils !

DUFOUR FILS. — J'arrache une proie innocente à des vautours.

DUFOUR PÈRE. — Vous le voyez, mon fils, les forfaits sont à leur comble ; si je lève les yeux sur mon pays, il n'est plus qu'un vaste cimetière.

DUFOUR FILS. — Eh bien mon père, cédez aux instances de votre famille, il vous reste un asile solitaire et champêtre, allez avec ma mère y ensevelir vos souffrances.

DUFOUR PÈRE. — Ne croyez pas, mon fils, que les monstres me permettent cette consolation. J'ai le secret de leurs forfaits ; pour n'être pas découverts ils m'assassineront, c'est leur usage. Tenez, je vais vous donner un échantillon de leur brigandage. Il y avait hier soir dans ce carton 20,000 livres saisies sur un malheureux qu'ils ont arrêté ; je gage ne plus les retrouver (*il ouvre le carton*). Vous le voyez. Mais qu'ils tremblent où ils me frapperont, mon courage saura les démasquer :

DUFOUR FILS. — Ces tigres, vous frapper ! Ils n'arriveront à vous qu'en marchant sur mon cadavre.

DUFOUR PÈRE. — En vain vous leur résisterez. Votre santé est rétablie, la loi vous appelle aux frontières ; croyez-moi, retournez au poste qui vous attend ; vengez-vous sur les ennemis de votre pays. N'oubliez pas que la patrie, fût-elle injuste et barbare est notre mère commune, et que rien dans la nature ne peut légitimer le parricide.

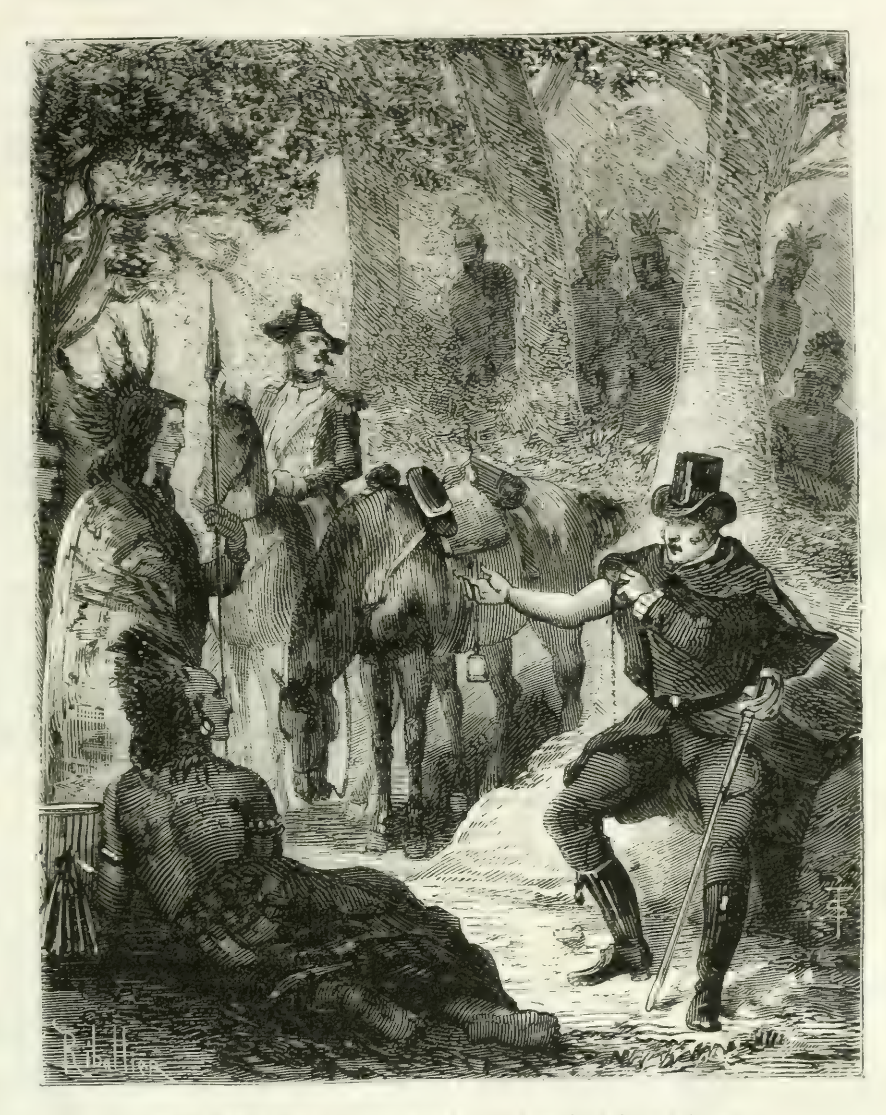
DUFOUR FILS. — Moi, vous abandonner quand vos jours sont en péril ! J'irais verser mon sang sur les frontières quand le votre coulerait ici sur l'échafaud !

DUFOUR PÈRE. — L'échafaud, mon fils, est maintenant le champ d'honneur des talents et des vertus.

DUFOUR FILS. — Mon père, il en est temps encore ! fuyons, mon père, cette affreuse cité.

DUFOUR PÈRE. — Eh ! mon fils, où trouverez-vous, en France, un seul endroit où la vertu ne soit pas égorgée ? L'amour de l'humanité m'enchaîne à mon poste, j'y resterai pour protéger l'innocence et... s'il est possible, sauver quelques victimes. Croyez-moi, allez tout préparer pour votre départ et celui de ma triste épouse. Son passeport heureusement n'est pas expiré. Le comité doit discuter ce soir le certificat de civisme que vous demande l'état-major de votre bataillon. Invitez cette pauvre Fanchette à demander aussi un passeport pour accompagner votre mère ; et quand vous serez prêts à partir, oubliez-moi, mon fils et fuyez... Un Dieu de justice veille sur nous ; plaçons dans ses mains nos destinées et celles de notre patrie.

FIN DU PREMIER ACTE



Chez les sauvages Chérakis, le duc crut prudent de se saigner.

ACTE DEUXIÈME

SCÈNE Ire

SCEVOLA, TORQUATUS, BRUTUS.

SCÉVOLA. — Eh bien, les aides-de-camp sont-ils prêts ?

TORQUATUS. — Je l'zons laissés au cabaret, où qu'ils attendont que j'leux donnions d's ordres.

SCÉVOLA. — Tu sais que nous incarcérons ce soir toute la famille !

TORQUATUS. — Tant mieux, mordié !..

SCÈNE II

FANCHETTE, les précédents.

FANCHETTE. — Citoyens, c'est ici qu'on délivre les passeports ?

SCÉVOLA. — Oui, c'est ici, qu'en veux-tu faire ?

FANCHETTE. — Vraiment vous le savez bien : depuis que nous sommes libres, nous ne pouvons plus sortir des portes de la ville sans un passeport.

SCÉVOLA (*prenant une plume*). Citoyenne, pas de réflexions ; au fait ; où veux-tu aller ?

FANCHETTE. — Citoyen, je veux aller à Bourges.

TORQUATUS *à Scévola.* — Où qu'c'est ce pays-là ? C'est-il pas une ville de la Belgique ?

SCÉVOLA. — Tais-toi, ignorant, tu ne connais pas la carte, Bourges est en France, dans le département du Calvados, sur les bords de la Dordogne, district de Caen ou de Calais.

TORQUATUS. — Oh ! oh ! mais guia des fédéralistes en diable dans le Cal... Ca...vado ? Qu'tu dis ?

SCÉVOLA *à Fanchette.* — Et que vas-tu faire là, conspirer, n'est-ce pas ?

FANCHETTE. — Qu'est-ce que c'est que conspirer, citoyen ?

SCÉVOLA. — Sans doute avec les fédéralistes ?

FANCHETTE. — Je ne connais pas ces animaux-là.

SCÉVOLA. — Le lieu de ta naissance ?

FANCHETTE. — Barcelone en Catalogne.

TORQUATUS. — Qu'eu district c'est-il ça ?

FANCHETTE. — Ma foi, je n'en sais rien. J'en suis sortie à l'âge d'un an et, depuis ce temps-là, je suis en France.

SCÉVOLA. — Comment Barcelone n'est pas en France ?

FANCHETTE, (*le contrefait*). — Non, citoyen, Barcelone n'est pas en France... c'est en Espagne.

SCÉVOLA. — Tu es donc une Espagnole ? Et tu ne connais pas le nom de ton district ?

FANCHETTE. — Non citoyen.

SCÉVOLA. — Ni celui de ton département ?

FANCHETTE. — Non, citoyen... Est-ce bien nécessaire à savoir ?

SCÉVOLA. — Sans doute ; les noms de district et de département sont imprimés en blanc sur le passeport. En ce cas mettons... canton de Catalogne, district de Madrid, département d'Espagne (*il écrit*). Ton nom ?

FANCHETTE. — Marie Angélique Fanchette.

SCÉVOLA. — Comment petite Espagnolette, ne savez-vous pas que nous avons condamné à la déportation tous les saints et toutes les saintes du Paradis ?

BRUTUS. — Oui, à la place de tous ces vieux diseux de pâtenotes, j'avons mis dans not' calendrier saint Brutus, saint Torquatus, saint Marat... Voilà les noms que toutes les bonnes citoyennes devraient porter.

FANCHETTE. — Citoyen, gardez vos patrons, aussi bien le meilleur de ces messieurs là ne vaut-il pas grand chose.

SCÉVOLA. — Est-ce que tu es fanatique, par hasard ?

FANCHETTE. — Citoyen, vous êtes trop savant pour moi.

TORQUATUS. — Mais voyez donc comme elle se rebiffe ! (*il met son bonnet rouge*). Petite insolente ! fisquez-moi bien, si vous l'osez.

FANCHETTE. — Le beau museau !

TORQUATUS. — Museau ! ventredié ! T'es bien heureuse d'être une sans-culotte... sans ça... j' t'aurions déjà fait une fière peur.

FANCHETTE. — Me faire peur ! Des magots de votre espèce me feraient tout au plus pitié.

TORQUATUS. — Encore ! mais c'est de pu pire en pu pire. Scévola, si j' la mettions pour vingt-quatre heures au violon ?

FANCHETTE. — Au violon, citoyen ? Je ne sais pas la musique.

SCÉVOLA (*bas à Torquatus*). — Ne t'emporte pas, ce n'est pas une femme riche. Tu sais bien qu'il faut ménager les sans-culottes. (*à Fanchette*) Que fais-tu ? De quoi vis-tu ? Où demeures-tu ?

FANCHETTE. — Je fais le service. Je vis de ce que je mange et je demeure chez mes maîtres.

SCÉVOLA. — Et tes maîtres s'appellent ?

FANCHETTE. — Par leurs noms. C'est ce que vous ne saurez pas.

SCÉVOLA. — Ah ! petite péronnelle, je ne le saurai pas ?

FANCHETTE. — Vous êtes pis que des confesseurs. Quel équipage vous me faites pour un misérable passeport.

SCÉVOLA. — La loi ordonne de surveiller les malveillants.

FANCHETTE. — Hélas, je ne veux de mal à personne, pas même à vous

SCÈNE III

Les précédents, ARISTIDE, CATON, BRUTUS.

ARISTIDE. — Que fait là cette citoyenne ?

SCEVOLA. — Elle vient chercher un passeport.

CATON. — Je n me trompe pas, c'est Fanchette, la domestique de Dufour.

FANCHETTE (*à part*). — Mes pauvres maitres, les voila perdus !

ARISTIDE. — Ah ! cette fille est au service de Dufour ?

SCEVOLA. — Je ne suis plus étonné de l'insolence de cette femme. Si tu savais comme elle nous à traités.

ARISTIDE. — C'est sans doute pour émigrer avec votre maîtresse que vous demandez un passeport ?

FANCHETTE. — C'est pour faire ce qui me plaira.

ARISTIDE. — C'est clair, vous en convenez.

FANCHETTE. — Je ne conviens de rien. Mais puisque vous me refusez un passeport, je suis votre humble servante. (*En s'en allant.*) Courons prévenir ma maîtresse.

SCÈNE IV

ARISTIDE. — Citoyens, nous allons ouvrir la séance. Je vous préviens que le fils de Dufour doit s'y présenter pour obtenir un certificat de civisme.

CATON. — Qui bien entendu lui sera refusé.

ARISTIDE. — C'est convenu ; nous n'avons même que ce moyen-là pour le faire incarcérer.

CATON. — Oui cela est dans la loi du 17 septembre 1793 : toutes personnes à qui il sera refusé un certificat de civisme sont réputées suspectes et comme telles...

TORQUATUS. — Coffrables.

ARISTIDE. — Dufour ne pourra pas rester à la séance pendant que nous discuterons le civisme de son fils, aussitôt qu'il sera sorti, je vous ferai lecture de la dénonciation et nous voterons de suite le mandat-d'arrêt.

SCÈNE V

DUFOUR, les précédents, quatre autres membres du comité.

CATON. — Président nous sommes tous arrivés, tu peux ouvrir la séance.

ARISTIDE. — Allons citoyens, en place la séance est ouverte. (*Tous les membres s'assoient autour de la table ronde et tous excepté Dufour mettent gravement leur bonnet rouge*).

CATON (*d'un ton menaçant*). — Dis donc, Dufour, as-tu peur que ton bonnet ne t'écorche la peau ?

ARISTIDE. — M. Dufour n'est pas l'ami du signe de la liberté.

DUFOUR. — Non, depuis que vous en avez fait un signe de sang.

ARISTIDE. — Nous ferons en faveur du sensible Dufour des révolutions à l'eau de rose. Mais laissons cela. — Citoyens, avant d'entamer les grands objets qui sont soumis aujourd'hui à votre discussion, souffrez que je vous reproche la mollesse avec laquelle s'exécute dans cette commune, la loi salutaire du maximum ; si vous connaissiez la sage et profonde politique qui a dicté cette loi vraiment révolutionnaire, vous sentiriez que nous ne saurions mettre assez de rigueur dans son exécution. Son objet est d'anéantir lentement le commerce qui, par sa nature, est incompatible avec une République.

DUFOUR. — Je vous arrête ici, Président. Le commerce, quand il est sagement combiné avec l'agriculture, est le véhicule de l'industrie et des arts ; il est la force tutélaire des Républiques. Il empêche qu'un peuple libre devienne tributaire de ses voisins, il propage au sein des deux mondes les inventions utiles à l'humanité.

ARISTIDE. — Le commerce, les arts, la philosophie ; avec tous ces grands mots, citoyen, on perd la liberté. Je ne connais moi que la force du peuple, voilà toute la science qu'il faut lui apprendre. Que tous sachent qu'ils sont souverains et libres, qu'ils n'ont pas besoin des lumières de leur voisin pour se diriger, puisque tous les hommes sont égaux. Chassez-moi de vos administrations ce tas de beaux parleurs, de brillants écrivains dont l'arrogance et les talents sont l'outrage le plus sensible fait à l'égalité. Mettez-y, morbleu ! de bons sans-culottes ; qu'ils sachent lire ou non, pourvu qu'ils n'oublient pas qu'ils sont souverains.

DUFOUR. — Les sauvages sont libres à votre manière.

ARISTIDE. — On me reproche ici mes prétendues exagérations en politique : mais, si le savant et profond philosophe qui m'attaque avait calculé la dépravation de nos mœurs, il verrait qu'il faut au peuple des secousses violentes et des lois terribles pour le régénérer. La terreur est à l'ordre du jour ; c'est à nous qu'il appartient de l'y maintenir.

TOUS. — Oui, oui ! nous maintiendrons la terreur !

ARISTIDE. — Dufour, cessons désormais des débats scandaleux qui compromettent la chose publique... J'aperçois sur le bureau une lettre de l'accusateur public ; est-ce vous qui l'avez décachetée !

DUFOUR. — Oui, c'est moi.

ARISTIDE. — Pourquoi ?

DUFOUR. — Pour vous épargner un assassinat.

ARISTIDE. — Dufour, vous comblez la mesure. Déjà la voix publique se prononce.

DUFOUR. — Dites le hurlement des bêtes féroces. Vous voulez me perdre, je le sais.

ARISTIDE. — Au fait, avez-vous remis à l'accusateur public la pièce qu'il demande ?

DUFOUR. — J'ai servi l'innocence, sans nuire à la justice et sans manquer à mes devoirs.

ARISTIDE. — Mais encore, répondez.

DUFOUR. — Le secret de ma conscience m'appartient.

CATON. — Président, je te demande la parole ; ne vois-tu pas qu'il a soustrait cette pièce pour sauver un conspirateur et que...

ARISTIDE. — Caton, tu n'as pas la parole. Dufour vous savez que votre fils aujourd'hui se présente pour obtenir un certificat de civisme, et que vous ne pouvez pas être présent à la discussion.

DUFOUR. — Je le sais et je me retire (*il sort*).

SCÈNE VI

CATON. — Ai-je enfin la parole, Président ?

ARISTIDE. — Oui, parle.

CATON (*élevant la voix*). — Je ne m'amuserai pas à combattre les principes contre-révolutionnaires de Dufour. Il me serait impossible de rien ajouter aux éloquentes paroles du Président. Il me suffira seulement, citoyens collègues, de vous répéter que, sans la terreur, la liberté est perdue, la terreur, en comprimant les ennemis de la chose publique, fait respirer les patriotes... elle tient à un système économique bien combiné, car il est démontré que la France est trop resserrée pour le nombre de ses habitants, que son sol est insuffisant pour les nourrir : or qui devons-nous sacrifier des pauvres ou des riches ?

TOUS. — Les riches ! A bas les riches !

CATON. — Donc il faut maintenir la terreur.

ARISTIDE. — Caton, permets-moi de te dire que tu fais une dépense d'esprit bien inutile. Nous sommes tous convaincus de la nécessité d'être inexorables, mais l'avons-nous été suffisamment jusqu'à ce jour?

CATON. — Président, c'est précisément où je voulais en venir. Quoi ! dans une commune de trente mille âmes comme la nôtre, nous n'avons encore que trois mille détenus ! Lorsqu'une commune voisine, bien moins peuplée, on compte cinq mille ! Oubliez-vous, mes collègues, qu'il faut déblayer la République.

TORQUATUS. — Déblayons, ventredié ! déblayons ; et si j'n'avons pas été pus vite, ce n'est mordié pas not' faute.

CATON. — Ni la mienne, mais bien celle de Dufour, je disais donc qu'il faut absolument... où en étais-je ?

TORQUATUS. — Au déblayage.

CATON. — Ah ! j'y suis. Oui, mes collègues, si nous ne déblayons, nous serons déblayés ! Nous sommes responsables sur nos têtes. Je demande donc qu'il soit fait sur le champ lecture de la dénonciation qui existe contre Dufour et de suite pris à son égard toutes les mesures convenables.

TOUS. — Appuyé ! Aux voix, Président, aux voix !

ARISTIDE. — Maintenant, citoyens, tout en applaudissant aux mesures proposées par notre collègue Caton, je crois de mon devoir de vous observer qu'elles sont insuffisantes. Je vous proposerai donc d'arrêter : 1° qu'immédiatement après les dénonciations faites, les portes de la ville seront fermées et défense sera faite à tous les citoyens de sortir de leurs maisons jusqu'à nouvel ordre.

CATON. — Fort bien appuyé.

TORQUATUS. — Ça fr'a j'dis qu' j'en carcellerons tout à notre aise.

ARISTIDE. — Qu'aussitôt après les arrestations faites, il sera créé une commission qui rassemblera les pièces de conviction contre les détenus, correspondra nuit et jour avec l'accusateur public et sera tenue sous sa responsabilité, d'envoyer au moins trente individus par jour au tribunal et s'ils leur manquent...

CATON. — Nous servirons de témoins.

ARISTIDE. — Ces deux propositions sont-elles appuyées?

TOUS. — Oui, oui. Aux voix !

ARISTIDE. — Il n'y a pas de réclamation ?

TOUS. — Non, aux voix !

ARISTIDE. — Les propositions sont aodptées. Caton va rédiger l'arrêté et le transcrire sur le registre. (*Caton prend le registre et écrit*).

TORQUATUS. — Maintenant quéq'j'allons faire ?

BRUTUS. — Eh bien ! Si j'nons rien à délibérer, faisons des suspects.

SCÉVOLA. — Avant de faire des suspects, je demande, moi, si le Président a rédigé la dénonciation qui constate que Dufour à détourné à son profit, des deniers appartenant à la République et notamment une somme de 20,000 livres saisies dans la maison d'un détenu ?

TORQUATUS (*avec surprise*). — Bah ! quoi ! c'est Dufour qui a volé les 20,000 livres !

SCÉVOLA. — Hélas ! oui.

CATON. — Oui, citoyens collègues, c'est Dufour, Aristide, Scévola et moi, étions présents lorsque les 20,000 livres ont été soustraites. Voilà le carton qui les renfermait.

BRUTUS. — Oh ! sans voir, je suis sûr qu'il est vide.

CATON (*ouvrant le carton*). Voilà je crois, une preuve naturelle.

SCÉVOLA. — Oh ! très naturelle ; et je fais la motion qu'on oppose les scellés sur ce carton pour prouver comme quoi les assignats n'y sont plus.

TORQUATUS (*bas à Scévola*). — Scévola, j'ons cru, ma parole, que tu avais emprunté ces 20,000 livres du carton.

SCÉVOLA. — Je suis honnête et probe.

BRUTUS. — Je demande la parole, Président.

ARISTIDE. — Tu as la parole.

BRUTUS. — C'est pour l'histoire des 20,000 livres, citoyens collègues : je puis attester sur ma conscience et mon honneur que les 20,000 livres étaient encore ce matin dans le carton et oùs qu'en arrivant ce matin, je ne les y ai plus trouvés, ce qui m'a singulièrement affligé... Je ne vous le cache pas, citoyens collègues...

TORQUATUS. — Moi aussi j'y étions et j'en ons eu le cœur gros quand j'avons trouvé les assignats dénichés.

BRUTUS. — Preuve donc que Dufour a soustrait les 20,000 livres.

ARISTIDE. — Personne n'en doute ; c'est un fait démontré jusqu'à l'évidence.

BRUTUS. — Je demande maintenant, Président, que tu mettes aux voix le mandat d'arrêt contre Dufour, sa femme et son fils...

TORQUATUS. — Oui, citoyens collègues coffrez-moi tout ça.

TOUS (*excepté Aristide*). — Appuyé : aux voix le mandat-d'arrêt.

ARISTIDE. — Citoyens les mandats sont prêts.

BRUTUS. — Il faut les signer.

ARISTIDE. — Cela est fait.

BRUTUS. — Ah ! pardon, Président, tu es un homme de prévoyance. Je demande que le Comité te vote des remerciements.

SCÉVOLA. — Et mention civique dans le procès-verbal.

TOUS. — Appuyé.

ARISTIDE. — Citoyens, sans doute il est flatteur pour moi de mériter l'approbation de mes collègues ; mais l'homme vertueux n'a pas besoin d'éloges. Souffrez que j' provoque moi-même la question préalable sur la proposition de Brutus.

SCÉVOLA. — Quelle modestie ! C'est d'honneur, un enfant de la Garonne.

ARISTIDE. — Vous voyez pourtant, citoyens collègues, combien vous êtes grands et sublimes quand le soufle impur du royalisme ne souille pas vos délibérations. Il vous fallait l'absence de Dufour pour développer toute votre énergie. Jamais séance ne fut plus belle et plus imposante que celle-ci ; elle doit faire époque dans la postérité.

SCÉVOLA. — Oh ! il sera parlé de nous !

ARISTIDE. — Courage, ô mes collègues ! poursuivez votre généreuse carrière ; à son terme, vous recevrez les bénédictions du peuple, et vous mériterez, dans nos cantons, le titre glorieux de fondateurs de la liberté !.. Dufour jeune va paraître : Je vous invite à conserver devant lui le sang-froid et la dignité qui conviennent à l'auguste caractère dont vous êtes revêtus... Qu'on fasse entrer Dufour jeune

SCÈNE VII

DUFOUR JEUNE. — Je me présente pour obtenir un certificat de civisme.

ARISTIDE (*avec une morgue insolente*). — Comment t'appelles-tu ?

DUFOUR. — Charles Dufour.

ARISTIDE. — Ton âge ?

DUFOUR. — Vingt deux ans.

ARISTIDE. — Ta profession ?

DUFOUR. — Lieutenant au cinquième bataillon de la Côte-d'Or.

ARISTIDE. — N'as-tu que cette profession-là ?

DUFOUR. — Ne vous paraît-elle point assez honorable ?

SCÉVOLA. — Ah ! je dis dé ces volontaires là, on sait cé qué cela veut dire.

DUFOUR. — Heureusement pour ma patrie qu'elle a trouvé plus d'enfants pour la défendre que de scélérats pour la déchirer !

ARISTIDE. — As-tu la liste de tes témoins ?

DUFOUR. — La voici.

ARISTIDE. — Tu as donc trouvé des amis assez complaisants pour...

DUFOUR. — J'ai trouvé les amis de l'ordre et de la justice, ce sont les miens.

CATON. — Président, paraphé cette liste en présence du pétitionnaire.

ARISTIDE. — Quels sont tes titres à un certificat de civisme.

DUFOUR. — Cinq blessures dont j'ai les cicatrices

SCÉVOLA. — Voilà dé belles preuves, par ma foi. Il n'est pas de minces ci-devant cadets de Gascogne qui n'en montre autant.

DUFOUR. — Oui, mais les miennes sont sur la poitrine.

ARISTIDE. — Et qui nous dit que tu n'as pas reçu tes prétendues blessures en combattant les patriotes ?

DUFOUR. — Une interpellation outrageante ne mérite pas de réponse.

ARISTIDE. — Sais-tu bien que tu avilis les magistrats ?

DUFOUR. — Il est un terme où certains hommes ne peuvent plus l'être.

ARISTIDE. — Il est un terme où l'insolence trouve sa juste punition.

DUFOUR. — J'ai dit la vérité. Je plains et je méprise celle qu'elle outrage.

SCEVOLA. — Cette famille de Dufour est infernale, ma parole d'honneur !

CATON. — Es-tu jacobin ?

DUFOUR. — J'aime la justice, je chéris l'humanité, je hais le brigandage : faites maintenant une réponse.

SCEVOLA. — Ah ! tu n'es pas jacobin et tu crois que l'on t'accordera ton certificat de civisme !

DUFOUR. — Le civisme est-il donc le patrimoine exclusif des jacobins ?

SCEVOLA. — Oui, monsieur, les jacobins sont la vasé fondamentale de la liberté.

DUFOUR. — C'est-à-dire de la liberté, du pillage et de l'assassinat.

ARISTIDE. — Audacieux jeune homme, avec un pareil langage espères-tu te concilier les suffrages du Comité ?

BRUTUS. — Que dis-tu de Marat ?

DUFOUR. — Qu'il ne devait pas être assassiné, mais condamné.

ARISTIDE. — Tu oses ternir la mémoire d'un grand homme.

SCEVOLA. — Tiens note de tout céla.

TORQUATUS. — Disez donc, Monsieur le muscadin, lisez-vous queuque fois l'*père Duchêne ?*

ARISTIDE (*bas à Torquatus*). — Tu dois savoir que le *père Duchêne* est tombé sous la glaive de la loi.

TORQUATUS *étonné*. — Pas possible ! C'était pourtant un fier patriote que s'tila !

CATON. — Hélas ! je l'avais cru comme toi.

TORQUATUS. — I n' fait donc pu son journal ? Queu dommage !

SCEVOLA. — Président, mais est cé qué nous ne saurons pas cé qu'il a fait pour être condamné

DUFOUR. — Quand les tyrans n'ont plus besoin d'un instrument, ils le brisent.

ARISTIDE. — Quelqu'un a-t-il encore des questions à faire au pétitionnaire ? (*à Dufour*) En ce cas, retire-toi, le Comité délibèrera sur ta demande. (*Dufour sort*).

SCÈNE VIII

ARISTIDE. — Maintenant citoyens vous ne doutez pas que la famille entière de Dufour ne soit un ramas infâme de conspirateurs ; il faut donc sans délai nons occuper de leur arrestation. Je confie les trois mandats à Brutus et à Torquatus ils mettront les scellés partout, s'empareront de tous les papiers, et comme ils ne savent point écrire, l'un de nous se chargera demain de rédiger le procès-verbal d'arrestation. La séance est suspendue jusqu'à neuf heures. (*Ils se retirent tous excepté Aristide*).

SCÈNE IX

ARISTIDE *seul*. — Moi, sans perdre de temps, je vais trouver l'accusateur public, lui remettre les procès-verbaux et les pièces, et préparer tous les matériaux de ce célèbre procès... Que vois-je ? La femme de Dufour ! Dissimulons, le moment n'est pas encore venu et trop de précipitation nous enlèverait les fruits d'une si bonne journée.

SCÈNE X

Mme DUFOUR, ARISTIDE

MADAME DUFOUR *pâle et éplorée*. — Citoyen, je m'adresse à vous comme à un consolateur. La liberté de mon époux est, dit-on, menacée, ses jours sont en péril, des monstres ont tramé ce complot infâme.

ARISTIDE. — Dufour est menacé? Et qui donc a pu te l'apprendre?

Mme DUFOUR. — C'est lui-même, citoyen, c'est mon fils. Tous deux les yeux en pleurs, sont venus me préparer à ce coup terrible.

ARISTIDE. — Rassure-toi, citoyenne, ton époux n'est pas même dénoncé.

Mme DUFOUR. — Qu'a-t-on à lui reprocher, si ce n'est peut-être ses vertus? Mais enfin, citoyen, pourquoi donc mon éppux exige-t-il que je quitte sur le champ cette commune?

ARISTIDE. — Dufour veut te forcer à partir?

Mme DUFOUR. — Oui, citoyen, il le veut, mais il ne m'y déterminera jamais. Ce sera la première fois que j'aurai contrarié ses désirs. Moi, quitter la plus chère moitié de moi-même!.. Eh! que deviendrais-je sans mon époux?.. Non, le même coup nous frappera tous les deux.

ARISTIDE — J'admire ton courage, citoyenne. Oui reste avec ton époux et cesse de t'alarmer sur son sort. Si jamais on l'accusait je serais le premier à prendre sa défense; je sais qu'il a des ennemis.

Mme DUFOUR, — Et quel honnête homme n'a pas les siens!

ARISTIDE. — Mais qu'il méprise ces vaines clameurs. La vertu est inattaquable. Retourne paisiblement chez toi, aimable citoyenne.

Mme DUFOUR. — Citoyen, vous me rendez l'espérance. Je puis donc rassurer mon époux...

ARISTIDE. — Oui, tu peux lui dire qu'il soit tranquille et que, malgré nos petits débats, il n'a pas d'ami plus sincère qu'Aristide.

Mme DUFOUR. — J'emporte avec plaisir cette agréable assurance. (*à part*) Si son langage est celui de l'imposture, cet homme est bien atroce.

ARISTIDE (*à part*). — Le temps presse, allons faire jouer nos batteries. (*Il suit Madame Dufour et lui offre la main*).

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIEME

SCÈNE Ière

SCÉVOLA, Mme DUFOUR, BRUTUS, TORQUATUS. — *Torquatus portant sous son bras un carton rempli de papiers, et une grande boîte où sont plusieurs bouteilles de liqueurs. Brutus tient Mme Dufour par le bras.*

BRUTUS *à Mme Dufour.* — Et ton fils? ton mari? Pourquoi n'étaient-ils pas chez toi?

Mme DUFOUR. — Vous deviez, monsieur, les prévenir d'une si agréable visite.

TORQUATUS. — Elle les aura fait émigrer, j'en réponds.

Mme DUFOUR. — Émigrer! Il serait peut-être permis à la vertu persécutée de fuir des lieux infectés par le brigandage; mais si moi, qui ne suis qu'une femme, j'ai pu braver vos fureurs, croyez-vous que mon fils et mon époux auront le même courage? Ce sont des hommes. !

TORQUATUS *bas à Scévola.* — Ah! te v'la Scévole. Vivat! Mon ami, j'ons là du vin, j'dis s'tila n'est mordié pas farlité. Tiens mets ça de côté, et pis le carton que v'la.

SCÉVOLA. — Oui, mais maladroit que tu es, tu as laissé échapper les deux plus importants personnages, Dufour et son fils.

Mme DUFOUR. — Calmez vous, monsieur, vous aurez votre proie tout entière. Ils sont à la municipalité; mais à leur retour, quand ils apprendront que je suis dans les fers, hélas! je suis sûre qu'ils accourront pour le partager.

(*Scévola ouvre le carton et parcourt les lettres qu'il renferme; il en met quelques-unes à part. Il ouvre ensuite la boîte aux liqueurs*).

SCÉVOLA. — Il te convient bien d'insulter à tes magistrats quand ils ont en main des pièces terribles qui te condamnent.

Mme DUFOUR. — Vous avez des pièces contre moi, dites-vous?



Henriot et les filles des Galeries de bois.

SCÉVOLA. — Dis le contraire, si tu l'oses. Tiens, écoute (*il lit une lettre qu'il a sortie du carton*). Montauban, ce etc... (*à Brutus et à Torquatus*). Vous saurez, mes collègues, que Montauban est en Espagne.

TORQUATUS. — C'est donc ça qu'elle à t'une femme de chambre espagnole ?

SCÉVOLA *lit* : — « Montauban, ce etc. J'ai reçu, mon cher oncle, les fonds que vous m'avez fait passer. »

BRUTUS. — Ah ! tu fais passer des fonds aux émigrés, ton compte est bon.

TORQUATUS. — Et ça s'dit patriote, ventredié !

SCÉVOLA *lit* : — « Et ils m'étaient bien utiles, mes braves compagnons d'armes et moi nous sommes privés des choses les plus nécessaires. Mais toute l'armée souffre sans se plaindre » (*A ses collègues*) Vous entendez de quelle armée il est ici question ?

BRUTUS. — C'est de l'armée de Condé.

SCÉVOLA. — Justement.

TORQUATUS. — Rien qu'ça !

SCÉVOLA *lit* : — « Nous combattons pour nos foyers... »

BRUTUS. — C'est-à-dire pour leux châteaux, n'est-ce pas ?

SCÉVOLA. — « Nous défendons des titres qui nous sont bien chers. » — Vous entendez, des titres de noblesse. (*Il lit*). « Et des droits sacrés qui nous sont garantis par la nature. Il est doux de souffrir pour une si belle cause. »

BRUTUS *furieux*. — Scévola ! je t'en prie, n'en lis plus davantage, car j'aurais peine à contenir mon indignation.

SCÉVOLA *à Mme Dufour*. — Eh bien ! qu'as-tu à répondre ?

Mme DUFOUR. — Vous appelez cela une pièce de conviction ?

SCÉVOLA. — Non, cette lettre est celle d'un patriote, n'est-ce pas ?

Mme DUFOUR. — Oui certes, d'un patriote, et je m'en fais gloire.

SCÉVOLA. — Un patriote, en Espagne ! Quelle audace ! Tiens, malheureuse, est-ce encore une lettre de patriote, celle-ci. Écoute. (*Il lit*). Des avant-postes de Belgrade, etc.

TORQUATUS. — Qué qu' c'est, ce pays-là ?

SCÉVOLA. — C'est la capitalé dé Hongrie-Autriche.

BRUTUS. — Ah ! madame est autrichienne !..

SCÉVOLA *lit* : — « Vous connaîtrez incessamment mon ami, l'emploi des fonds que vous nous avez prêtés à constitution. »

BRUTUS. — Oh ! oh ! Il est question de la constitution.

SCÉVOLA. — Eh bien, est-ce clair ?

Mme DUFOUR. — Ou vous êtes des forcenés en délire, ou vous êtes les plus ineptes des hommes.

SCÉVOLA. — Crois-tu, perfide, par des injures détruire les nouvelles preuves que je vais te produire ? Tiens, vois. (*Il tire les bouteilles de liqueur et lui présente les étiquettes*). Comment y a-t-il là ?

Mme DUFOUR. — Vin d'Espagne.

SCÉVOLA. — Et tu n'es pas en correspondance avec les Espagnols ? Ce n'est pas tout ; tiens, vois encore celle-ci et lis l'étiquette : « Vin de Hongrie. » Et tu ne conspires pas avec les Autrichiens !

Mme DUFOUR. — Est-ce sur de pareilles pièces que vous égorgez chaque jour tant de victimes au nom de la liberté ?

SCÉVOLA. — Jé té lé démande : cela ne suffit pas à ton avis ? Tu envoies des fonds aux Autrichiens qui, en revanche, te font passer des liqueurs.

Mme DUFOUR. — O ma patrie ! Voilà donc tes tyrans !

BRUTUS. — Scévola, je demande que les deux lettres soient parafées.

TORQUATUS. — Pataraffe aussi les bouteilles hormis ce qui est dedans.

SCÉVOLA *à Mme Dufour*. — Tu reconnais ces deux lettres et ces bouteilles ?

Mme DUFOUR. — Oui, je les reconnais.

TORQUATUS. — C'est bon, mordié ! ton procès ne sera pas long.

SCÈNE II

Les précédents. ARISTIDE, CATON, DUFOUR FILS escorté de deux agents du Comité.

Mme DUFOUR *à son fils*. — Vous me voyez, mon fils, au milieu de mes bourreaux et des vôtres.

DUFOUR FILS. — Rassurez-vous, ma mère, ils cesseront bientôt de l'être. — Messieurs, comme je ne suis pas parfaitement au courant de vos formes révolutionnaires, veuillez me dire s'il est vrai que vous m'ayez mis en état d'arrestation ?

ARISTIDE. — Que signifie cette question ?

BRUTUS. — Oui, jeune homme, tu es en arrestation, j'ai le mandat dans ma poche.

DUFOUR. — Ce mandat est sans doute la réponse au certificat de civisme que je vous ai demandé ?

ARISTIDE. — Tu n'as pas ici le droit de nous interpeller. La loi parle ; c'est à toi d'obéir.

DUFOUR. — Certes, messieurs, c'est bien mon intention ; surtout quand la loi parle par des organes aussi purs.

CATON. — Président, je demande la parole. Il est de fait que, pour punir l'exécrable famille Dufour nous avons usé de trop de mollesse. Vous voyez avec quelle audace on vient vous insulter jusque sous le bonnet rouge. Je demande qu'il soit fait perquisition dans la maison Dufour pour y arrêter tout ce qui portera figure humaine. Point de quartier, mes collègues, point de demi-mesure, ou la liberté est perdue.

ARISTIDE. — La proposition est adoptée.

DUFOUR FILS. — Maintenant, messieurs, que je suis témoin oculaire des principes de justice et d'humanité qui vous dirigent vous m'encouragez moi-même à vous faire une dénonciation de la plus haute importance.

Mme DUFOUR. — Qu'entends-je, mon fils?

CATON. — Silence! Tu n'as pas la parole, citoyenne, apprends que la délation est une vertu civique.

SCÉVOLA. — Le drôle veut filer doux et faire patte de velours.

ARISTIDE. — Tu as la parole pour une dénonciation. Surtout ne cherche pas à te justifier ou je t'impose silence.

DUFOUR. — Je sais que je prendrais une peine inutile. Il s'agit, messieurs, d'une conspiration effroyable, dont les ramifications doivent s'étendre sur toute la surface de la République, elle est dirigée par une classe d'hommes à qui vous avez voué une haine irréconciliable.

SCÉVOLA. — C'est-à-dire les aristocrates.

DUFOUR. — Point du tout ; je veux parler, au contraire, des vertueux et sages patriotes. Ce complot affreux a pour but d'écraser et d'anéantir les révolutionnaires énergiques qui, comme vous, encouragent le commerce, pratiquent les beaux-arts, respectent les propriétés, sont avares du sang de leurs frères, reçoivent enfin journellement les bénédictions du peuple.

ARISTIDE. — Sans doute, tu n'as pas l'outrageante prétention de nous persifler.

DUFOUR. — Moi, messieurs, je sens trop l'énorme distance qui nous sépare. Mais veuillez m'entendre. Voici le tableau de l'affreuse conspiration que je vous dénonce, et qui vient malheureusement d'éclater. (*Il lit*). *Extrait du bulletin de correspondance de la Convention nationale. Séance des* 9 *et* 10 *thermidor an second* : — « Nos infâmes triumvirs sont enfin abattus ; Robespierre, Couthon, Saint-Just, mis hors la loi, viennent d'expirer comme des lâches sur cette place où ils ont fait massacrer tant d'innocentes victimes. »

(*Tous les membres du Comité demeurent anéantis, stupéfaits*).

Mme DUFOUR. — O éternelle justice!

CATON *soupirant*. — Le vertueux, l'incorruptible Robespierre!

SCÉVOLA. — Ce petit Saint-Just qui donnait de si belles espérances!

CATON. — Et Couthon l'immortel rapporteur de la loi du 22 prairial!..

DUFOUR *lit* : — « Le tribunal révolutionnaire de Paris, cette horrible boucherie de chair humaine, est suspendu : La horde d'assassins qui le composait est arrêtée et va bientôt monter sur le siège sanglant où tant de fois elle insultait à la vertu malheureuse. Tous les tribunaux révolutionnaires, les commissions temporaires et populaires institués dans la République sont supprimés. »

CATON *pleurant*. — Mes amis la contre-révolution est faite.

ARISTIDE. — Est-ce bien le bulletin de correspondance que tu lis ?

DUFOUR. — Vous le voyez.

SCÉVOLA. — Hélas! oui c'est bien le bulletin!

DUFOUR. — Ce n'est pas tout. Écoutez-moi! Car enfin votre abattement me fait peine, il faut vous donner quelque consolation. (*Il lit*). « Toutes les autorités constituées seront incessamment renouvelées, les partisans de la terreur et les buveurs de sang poursuivis, la conduite des Comités révolutionnaires sévèrement examinée. »

SCÉVOLA. — Nous sommes perdus! Quelle ingratitude!

DUFOUR. — Telle est, messieurs, la dénonciation que j'avais à vous faire.

ARISTIDE. — Citoyens collègues, ces événements sont terribles, ils pourraient déconcerter des âmes pusillanimes, mais non pas des républicains de notre trempe ; si nos frères de Paris sont morts, victimes des royalistes, nous vengerons à Dijon, au sein de notre société populaire, la mémoire de ces généreux martyrs de la liberté. Soyons toujours révolutionnaires ; bravons les poignards du l'aristocratie et les stylets du feuillantisme ; et, s'il faut périr, périssons!

SCÈNE III

DUFOUR PÈRE, un officier municipal, cinq gendarmes

DUFOUR PÈRE. — Magistrats du peuple, je vous ai priés de m'accompagner parce que je ne connais qu'une manière légitime de dénoncer les scélérats. C'est de les accuser en face et ils sont sous vos yeux.

L'OFFICIER MUNICIPAL. — Dufour, vous m'avez tout appris. (*Aux cinq membres*). Au nom de la loi, je vous constitue tous en arrestation et je vous ordonne de restituer les 20,000 livres en assignats que vous avez déposés hier dans ce carton et que, pour vous confondre, Dufour a parafés de sa main. Vous gardez le silence ! Au nom de la loi, je vous ordonne de représenter les assignats qui sont sur vous. (*Caton, Aristide, Scévola restent ensemble, Brutus et Torquatus s'empressent de montrer les assignats qu'ils ont sur eux. L'officier les examine, puis s'adresse aux trois autres*). Eh ! bien vous restez immobiles ?

SCÉVOLA. — Hé sandis ! pour qui nous prenez vous ?

L'OFFICIER. — Si vous résistez à la loi, je vais donner l'ordre de vous fouiller.

SCÉVOLA. — Cela n'en vaut pas la peine ; citoyen, jé mé soumets. (*Il tire son paquet d'assignats de la poche et veut le dérober. Il offre ensuite ses poches*). Vous le voyez... Cherchez bien.

L'OFFICIER (*saisissant le paquet*). Quel est ce paquet cacheté ?

SCÉVOLA. — Ah ! c'est un pétit paquet.

L'OFFICIER. — Les assignats sont tous marqués du même parafe.

DUFOUR. — C'est le mien.

SCEVOLA. — Vous plaisantez, ça n'est pas possible ! C'est quelque malveillant qui aura glissé ce paquet dans ma poche.

BRUTUS. — Au moins vous voyez que je suis innocent.

DESCHAMPS (*lui retirant de sa poche une montre d'or et sa chaîne*). Citoyens, voici la preuve de son innocence. C'est la montre de la citoyenne Dufour, j'ai vu ce galant homme la décrocher ce soir, en apposant les scellés.

FANCHETTE, *derrière Torquatus.*— Et vous, mons Torquatus aux belles moustaches, votre conscience est-elle tranquille ?

TORQUATUS. — Ma conscience all' n' bouge ventredié pas, citoyenne; j'ons de la probité, sans que ça paraisse.

FANCHETTE. (*Elle montre une tabatière d'or qu'elle retire de la poche de Torquatus*). En voici la preuve : c'est la tabatière de la citoyenne Dufour que Torquatus a escamotée ce soir sur la toilette.

L'OFFICIER. — Gendarmes, saisissez ces misérables, et conduisez-les, affublés de leurs bonnets rouges, à la maison d'arrêt, où nous allons tous les rejoindre. Qu'ils traversent à pied et au milieu des imprécations du peuple, une commune qu'ils ont baignée de sang et couverte de brigandage jusqu'à ce que le glaive de la loi en ait purgé la terre. (*A Dufour*). Généreux Dufour, le règne des brigands est anéanti, la justice et l'humanité les remplacent. Oubliez les persécutions dont vous et votre famille avez failli être les victimes. Employez ce courage qui vous faisait braver la mort, à poursuivre la destruction totale des vampires qui ont dévasté notre patrie, et la postérité, en pleurant sur les cendres de citoyens innocents, bénira leurs vengeurs.

FIN DES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES.

La moralité des comités révolutionnaires n'est plus à défendre, mais les exagérations portent surtout ici sur les vertus des thermidoriens. Les Dufour sont trop beaux pour être des types, et le plus grand crime des terrorristes est d'avoir fait assez de mal pour les ramener au pouvoir.

Ainsi, au théâtre Montansier, on applaudit la vertu, le patriotisme, la tolérance, l'amour de l'ordre, de l'humanité, et, dans le jardin et ailleurs, on exécute les jacobins.

L'orgie ne rougit plus les vitres du Palais-Royal, mais insulte partout à la détresse publique, au pavillon de Hanovre, à Frascati, à Tivoli, à Mousseau, à Coblentz, rendez-vous royaliste situé entre les rues Le Pelletier et du Mont-Blanc et au Luxembourg.

Le grand Luxembourg était la résidence officielle du Directoire, le petit Luxembourg était l'habitation des cinq directeurs. Barras y étalait un luxe fastueux : — nombreux domestiques, valets insolents, équipages princiers, une meute...

Par ses goûts, ses mœurs, ses vices, Barras rappelait les roués de la Régence.

Cet épicurien sans principes protégeait secrètement les nobles, patronnait les agents et les fournisseurs qui l'enrichissaient ; ce régicide qui avait prononcé l'éloge du divin Marat, se rendait à sa terre de Grosbois, assis sur les coussins gris-perle d'un landau attelé de six chevaux *soupe-au-lait*, enharnachés d'or.

En un an ou deux, on était loin de la carmagnole.

L'amour du luxe était une frénésie d'autant plus étrange que le commerce ne se relevait pas et que tout le monde était ruiné. De là les contrastes les plus piquants entre les prétentions et la réalité, les expédients pour se procurer de l'argent et la prodigalité avec laquelle on le dépensait.

« Chacun voulait avoir et nul ne possédait. Ruiné, privé de revenus, soit en terres, soit en maisons, tout ce qui avait survécu à l'époque terrible se trouvait manquant de tout et voulant tout avoir. Et, pour se procurer les jouissances qui leur manquaient, ces affamés employaient tous les moyens. »

On faisait trafic de tout, et jamais les loteries et les jeux n'avaient été en si grande faveur. Des tripots s'établissaient dans presque toutes les maisons. Rien qu'au Palais-Royal, on comptait cinq grands établissements consacrés à la roulette et au biribi. En sortant de la Montansier, il fallait donc hâter le pas, si l'on aimait le jeu et si l'on voulait résister à la tentation.

III

LES MAISONS DE JEU. — LE 113. — LA CHAMBRE DES CHAPEAUX. — LA ROULETTE ET LE BIRIBI. — MAISON DE PRÊT POUR JOUEUR. — LA CHAMBRE DES BLESSÉS.

En sortant du théâtre :

— Pressons le pas, dis-je à l'ami qui m'avait accompagné et qui demeurait comme moi de l'autre côté de la Seine.

Nous descendîmes la galerie de Valois d'un pas rapide, mais, à chaque instant, ralenti par quelque obstacle galant ; des îlots de femmes à demi-nues. Ces belles sauvages, parées de plumes et de verroteries, stationnaient au milieu de l'allée, il fallait contourner ces blocs d'épaules de neige, de gorges provoquantes, où de plus libertins que nous commettaient des vols à l'étalage. Une de ces

nymphes, dont par mégarde j'avais heurté les charmes les plus saillants, se retourna vivement vers moi, d'un air interrogateur, je reçus en plein l'éclair de ses grands yeux d'un bleu noir, et m'éloignai.

— Ce sont deux décavés, fit-elle.

— Tu entends ? dis-je à mon ami.

— Oui, c'est Paméla, une bien belle créature.

— Des décavés !.. Avons-nous l'air si misérables ?

— Elle loge près du 113, elle a cru que nous en sortions.

— Tu la connais ?

— Pour m'avoir refusé des assignats. La belle ne reçoit que des louis d'or.

— Peste !... Tu es déjà allé au 113.

— Souvent. Et toi ?

— Jamais.

— C'est incroyable !

— Je n'ai pas d'argent à perdre.

— Mais il y en a à gagner. D'ailleurs c'est très curieux. Veux-tu y faire un tour pour voir ?

— Pour voir, allons, répondis-je.

C'était curieux, et aussi n'étais-je pas fâché de repasser devant cette Paméla dont le regard me restait dans la tête. Elle nous remarqua et chuchota quelque chose qui fit rire la compagnie.

— C'est ici, me dit mon ami, en abordant à un couloir, d'où s'élançait en cet instant un jeune homme débraillé et pâle comme un fou.

J'eus un serrement de cœur.

Le couloir a deux issues, l'une sur la rue, l'autre sur la galerie : au milieu prend un large escalier. Il y avait le même va-et-vient que dans une maison où il y a une vente ; on se serrait aux murs pour passer.

Nous voilà sur le palier, où une double porte donne accès dans un vestibule long et étroit.

Une bouffée de vapeur tiède, d'une odeur spéciale, nous saisit à la gorge ; c'est une odeur qui participe du Mont-de-Piété et du poste de police, une émanation des choses et des gens, des loques et des émotions.

Une espèce de goujat nous demande nos chapeaux. Comme j'hésitais :

— C'est le règlement, me dit mon ami.

Monsieur de la Chambre (c'est le nom de l'individu), armé d'une longue perche semblable au croc d'un batelier, suspend nos chapeaux à la muraille et nous remet à chacun un numéro de reconnaissance.

Pendant cette opération, des individus nous examinaient d'un air de policiers.

— Qu'est-ce que ces personnages ? demandai-je.

— Ce sont les *bouledogues*. Ils sont chargés d'interdire l'entrée aux joueurs qui ont eu maille à partir avec l'administration. Mais viens, entrons.

Il passa la grande porte du salon. Il y avait foule. Au milieu de l'air épais, où les lampes des murs et les bougies des lustres semblaient mourir, je ne distinguai d'abord qu'une multitude houleuse et confuse, dont la masse semblai .

impénétrable. Un murmure sourd emplissait la salle qui voulait être silencieuse, et l'on n'entendait d'autres voix que celle des croupiers.

— C'est le salon principal, me dit mon compagnon, il n'y a pas de luxe.

En effet, des tentures sordides, des tapis usés, mis en lambeaux par des souliers boueux : pas de glaces, rien qui pût offrir satisfaction à la colère d'un joueur malheureux. Tout le monde était debout, sauf le long du pourtour, où des banquettes étaient occupées par des marchandes d'amour. Le public était très mêlé : parmi les gens de toutes les classes, s'en trouvaient d'autres n'appartenant à aucune.

— Attention à tes poches ! me dit mon compagnon. Approchons-nous de la roulette.

— Il y avait deux roulettes établies au milieu du salon. Nous fûmes assez habiles pour nous frayer un passage jusqu'à l'une d'elles, du moins au troisième rang des joueurs.

Je ne connaissais rien du mécanisme de ce jeu de hasard et, comme il est possible que vous l'ignoriez également, en voici l'explication.

Sur un tapis d'une grande table sont inscrits à droite et à gauche trente-six numéros, depuis un jusqu'à trente-six, marqués moitié en rouge, moitié en noir, placés en trois colonnes verticales et séparés par des lignes. Au-dessus de ces numéros se trouvent un zéro rouge et un double zéro noir. A droite et à gauche sont trois côtes marqués d'un côté : *Rouge, impair, manque*, et de l'autre : *Noir, pair, passe.*

Un cylindre est placé au milieu de la banque : les banquiers ou tailleurs, ou croupiers, c'est-à-dire ceux qui tiennent les fonds et dirigent le jeu, le font tourner.

A sa partie supérieure, il porte une espèce de plateau qui contient les trente-six numéros, plus le zéro et le double zéro, mélangés et inscrits dans de petites cases. Une boule d'ivoire que le tailleur, ou croupier, lance et fait tourner dans la partie supérieure, en même temps qu'il fait tourner le cylindre, va retomber dans l'une de ces petites cases.

C'est le numéro de cette case qui est le numéro gagnant pour les joueurs.

Supposons que la boule se soit arrêtée sur cinq, qui est rouge, tous les joueurs qui ont placé dessus, ou sur la couleur rouge, ou sur le *manque* (les 18 premiers numéros sont pour le manque, les 18 derniers pour *passe*), ont gagné et les autres ont perdu.

Il y a au reste diverses manières de perdre son argent à la roulette : on n'a que l'embarras du choix.

Ainsi, l'on peut placer son argent : en plein sur un seul numéro et s'il vient à tomber, on reçoit trente-six fois sa mise ; sur deux numéros voisins et quand l'un tombe le gain est dix-huit fois la mise ; sur un carré, et, si l'on gagne, on a neuf fois, sur un sixain et l'on reçoit six fois. On peut encore jouer sur le zéro, ou sur le double-zéro ; en ce cas il y a pour le joueur dix-huit chances et vingt contre ; les zéros étant en bénéfice pour la banque. Enfin, on joue encore sur les numéros d'une ou de deux colonnes. Les combinaisons, comme on le voit, sont nombreuses et variées.

C'est cette variété et la rapide succession des coups qui font l'attrait de la rou-

lette. C'est la ruine ou l'enrichissement en un clin d'œil, qui vous éblouit, vous affole.

Autour d'elle, règne le silence de l'anxiété.

On n'entend que le croupier et la machine. Il dit : « *Rien ne va plus.* »

Puis il lance la bille et imprime au cylindre son mouvement circulaire. Le son mat de la bille se heurtant aux cases de cuivre a son écho vibrant dans les poitrines des joueurs dont l'œil, agrandi par l'anxiété ne quitte pas le cylindre.

Le croupier dit : « *Rouge gagne,* » ou bien « *Noire gagne.* »

Et, du bout d'un petit rateau, il fait son compte et celui de chaque joueur et partage l'or, l'argent, les billets.

L'or produit en roulant sous le rateau sa fascination ordinaire. On ne voit que lui, on ne voit plus ses voisins et c'est dommage car ils sont bien curieux à voir. Quelle variété d'expressions!... Depuis le passant comme moi jusqu'au maniaque qui ne quitte pas le jeu de la première heure à la dernière, prenant à peine le temps de manger et de dormir. A côté du Crésus qui vient par passe-temps perdre quelques milliers de livres et qui, l'oreille rouge, le teint fleuri, un sourire béat sur les lèvres, les regarde rafler par le rateau du croupier, sur le même rang, un homme blême, le front humide, vient de poser sur le tapis sa dernière pièce de monnaie, le pain du lendemain, le pain de sa femme et de ses enfants. C'est un suprême appel à la destinée. La bille s'arrête, *tac*, et son écu de six livres va rejoindre les mille livres de son voisin.

Tout est fini pour lui. Car de ses vêtements, il n'y a rien à vendre. Ses yeux égarés se tournent vers un joueur heureux qui s'éloigne. Va-t-il lui tendre la main?... Va-t-il se jeter sur lui? Mais l'enrichi se dérobe. Allons va-t-en, pauvre homme. La pitié est bannie d'ici et la misère est suspecte. Un *bouledogue* déjà te surveille. Allons, va retrouver ta femme qui t'attend dans la rue.

— C'est inouï, murmure un citoyen à mon ami, voici vingt et une fois que la rouge passe, jouez à la noire, monsieur... A la noire!

Ce citoyen tient à la main une carte marquée de deux couleurs et pointe les coups avec une épingle. On m'a déjà offert de me vendre une de ces cartes qui permettent de calculer les chances.

Je mets cinq livres à la noire.

La rouge passe.

— Inouï! fait notre voisin, cela fait vingt-deux fois, je ne l'ai pas vu depuis cinq jours. A la noire! La chance est mûre.

Je suis son conseil et la rouge passe encore, j'en suis déconcerté.

— Tant pis, mais la rouge ne vaut plus rien. La prendre eût été absurde. Doublez votre mise pour vous rattraper.

J'hésitai, puis je mis à la noire vingt livres.

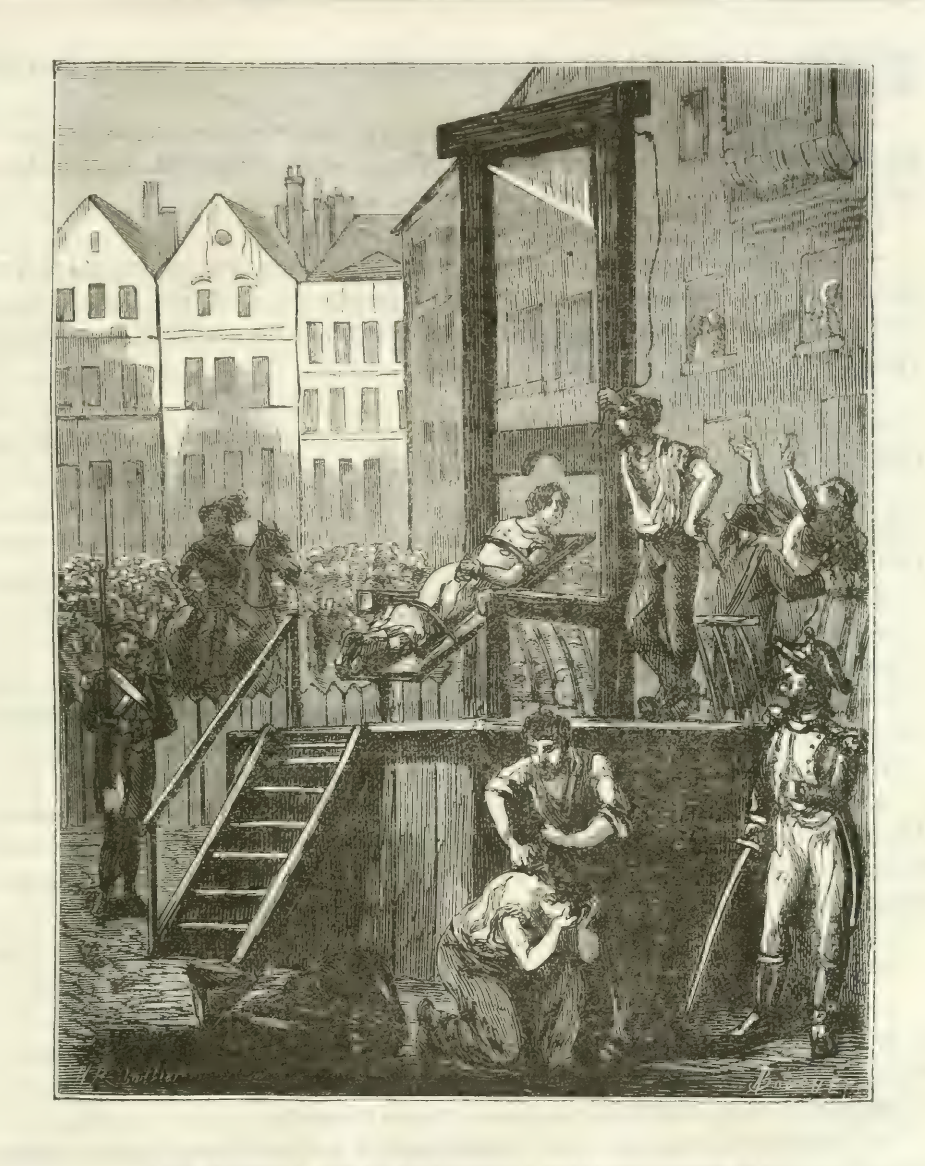
Je perdis.

— Bravo, me souffla mon voisin, courage!

— Je ne joue plus.

— Pourquoi?

— J'ai assez perdu.



Sur la planche. elle dit au bourreau : suis-je bien comme çà?

Et la noire passa!...

— Eh bien? reprit le marqueur.

Mais je fis la sourde oreille et, indigné, souffrant comme d'une trahison, je vis onze fois de suite la noire passer. A la douzième je n'y tins plus et je vidai ma bourse. — Ce fut la rouge qui reparut. Un joueur, qui était resté près de moi, changea de place; il prétendit que je lui portais malheur. Il y avait bien de quoi rendre superstitieux.

Au même instant je me sentis frapper doucement sur l'épaule, je me retournai

et me trouvai face à face avec un monsieur chauve, blême, au sourire faux, qui me dit :

— Pardon, je vous observe, jeune homme, je suis sûr que vous jouez pour la première fois de votre vie... n'est-ce pas? Vous avez du sang-froid, du coup d'œil, mais vous manquez de méthode, de principe, écoutez-moi...

(Il m'attira par la boutonnière de mon habit).

— Vous ignorez ce que c'est qu'une progression, une progression qui ne peut pas sauter. Moi voilà ce que j'ai trouvé!... Inutile de prodiguer l'or... avec la moitié, oui la moitié seulement de ce que vous venez de perdre je fais sauter la banque.

— Faites donc, dis-je.

— Je ne joue pas pour moi, mais associons-nous, avancez l'argent et moi l'idée...

— Je n'ai plus un sou.

— Ah!... fit le professeur de jeu, il est fâcheux que je ne vous ai pas rencontré un quart d'heure plus tôt.

Et il se retira.

— C'est vrai, que tu es à sec? me demanda mon ami.

— Complètement. Mais toi?

— Moi, dit-il, j'ai de quoi prendre la revanche. Viens, je vais me procurer de l'argent.

Nous sortîmes et je le suivis sans savoir ce qu'il entendait faire.

A la porte ouverte sur la rue, le passage nous fut barré par un attroupement. Au milieu d'un demi-cercle de curieux, un jeune homme, débraillé, furieux, maltraitait une femme, en hurlant : — « Ah! voleuse, ah! tu dis que tu n'as plus d'argent!...

— Grâce! grâce!

— L'argent.

— Tue-moi plutôt.

D'une main il saisit l'infortunée à la gorge et de l'autre lui déchira son corsage.

Indigné, j'allais intervenir; un des témoins m'arrêta :

— Laissez donc! Cela ne nous regarde pas; il est bien libre; c'est sa femme. Il sort du jeu où il a perdu et il prétend que sa femme cache un louis dans son corsage.

— Ah! ah! fit le forcené, je savais bien. Le voilà donc!

Il montra le louis et s'élança dans l'allée du 113, tandis que sa femme accablée, honteuse, se relevait péniblement rajustant sa robe déchirée. De grosses larmes roulaient sur ses joues pâles; elle sanglotait : Mes enfants... Mon Dieu, mes pauvres enfants!...

Et nous n'avions pas un sou pour lui rendre le morceau de pain qu'elle pleurait.

— Suis-moi, me dit mon compagnon.

Puis s'avançant près de la femme :

— Nous allons chercher de l'argent, lui dit-il, attendez-nous, nous vous en donnerons.

Mais elle ne parut pas comprendre.

A quelques pas de là, nous entrons chez un fripier dont la boutique était close et semblait dormir, mais où l'on veillait toujours, pour faire, pendant la nuit, une concurrence aux nombreux monts-de-piété des galeries.

Quel intérieur étrange! Il y avait de tout dans ce dock de la déveine. Des vêtements accrochés ou disposés par piles; des gilets surtout, énormément de gilets puis des manteaux, des parapluies d'envergure fabuleuse et de couleurs éclatantes comme on n'en voit plus même en Chine, des châles, des ombrelles, des cannes, (autres chefs-d'œuvre de l'époque) des perruques... toute une rangée, des blondes et des brunes et des châtaines aussi!... La folie était aux perruques et les deux sexes rivalisaient de luxe dans cette coiffure. Une femme brune devait avoir une perruque blonde; une femme blonde, une perruque brune. Il y en avait de très chères; les prix variaient de soixante à cent cinquante et même deux cents francs *en argent.*

Deux ou trois décavés sortirent, comme nous entrions.

— Bonsoir, père David, dit mon ami à un affreux juif assis au comptoir. — Voici une montre d'or excellente, combien prêtez-vous là-dessus pour vingt-quatre heures?

David examina l'objet.

— Voulez-vous des assignats ou de l'or?

— De l'or.

— Deux louis.

Ce n'était pas le poids de la boîte.

— Non; cinquante francs, dit mon ami qui voulait une petite somme pour l'inconnue.

Le juif refusa.

— Avec la clef et les breloques, reprit mon ami.

David prit dans son tiroir deux louis et un assignat de dix livres qu'il remit à l'emprunteur, avec une reconnaissance valable jusqu'au surlendemain.

Il prêtait beaucoup pour un usurier, mais, neuf fois sur dix, l'objet lui était abandonné, même par les joueurs heureux.

Il y avait des prêteurs qui avançaient des sommes considérables. Comme il n'y avait pas de maximum au jeu, des fous hasardaient de cinquante à cent mille francs. Le juif que nous venons de voir avançait depuis quarante sous jusque mille francs.

D'autres dans les petites rues des environs, ouverts également pendant la nuit, achetaient aux joueurs leurs dernières loques, leurs chemises, pour quelques sous: de quoi arroser d'un verre d'eau-de-vie une croûte de pain, pour réparer les forces épuisées par une nuit d'émotions.

Que de ressources, sans compter les *quarante-cinq* monts-de-piété des galeries!...

Mais revenons à nos aventures.

Nous ne revîmes plus dans la rue la femme, objet de notre compassion. Dans la salle du 113, au moment de notre retour régnait une agitation extrême.

Un homme, depuis une heure à la roulette et qui avait perdu son dernier sou, s'était jeté tout à coup sur le tapis couvert d'or en s'écriant avec rage.

— Rendez-moi mon argent!

Deux bouledogues étaient aussitôt accourus pour le mettre à la raison.

— Rendez-le! hurlait-il. Il n'est pas à moi.

On parvint à lui faire lâcher prise.

— Je vous dis que je l'ai volé!

— Ah! fit un surveillant, appelez la police.

A ces mots le joueur se dégagea brusquement, tira de sa poche un pistolet et se brûla la cervelle.

C'était un garçon de recette qui venait de vider sa sacoche.

Comme on épongeait le sang près de la roulette, nous nous dirigeâmes vers le biribi.

Ce jeu qui commençait à passer de mode est d'origine italienne, le *biribisso.* Sous Louis XV il était très en vogue. En une seule nuit trois hommes se pendirent sur le quai de la Verrerie en sortant d'un tripot appelé le *Biribi des vertus*.

Ce jeu se composait d'une table de soixante-dix cases numérotées. On plaçait son argent sur ces cases et le banquier plongeant la main dans un sac qui contenait soixante-dix boules en tirait une d'où il extrayait le billet du numéro gagnant.

Le joueur heureux recevait soixante-quatre fois sa mise; soixante-quatre, disons-nous, et non soixante-dix. Cela ressemblait au loto et à la roulette.

Ce jeu était aimé des femmes. Comme nous prenions place près de la table une jolie blonde, — à la brune chevelure, — tenant à la main un petit flacon de cristal, demanda à mon compagnon son mouchoir. Il se prêta à sa fantaisie et elle tacha le mouchoir d'une goutte du liquide rouge de son flacon.

— Que faites-vous? demandai-je.

— C'est du sang de pigeon; cela porte chance.

— Ah!... nous allons bien voir. Si je gagne...

En effet, la chance nous favorise.

Soixante-quatre louis d'un coup!... C'est éblouissant, nous voilà riche.

— Jouez pour moi! dit la belle au porte-chance.

Et mon ami lui donne un louis en s'éloignant.

— Tu ne joues plus?

— Pas si bête. Allons décrocher ma montre et puis souper, cela vaudra mieux que de finir la nuit dans la *chambre des blessés*.

— Que veux-tu dire?

Justement nous passions devant la porte de cette chambre singulière : c'était une retraite, un asile offert par la maison aux joueurs malheureux et éreintés. En y jetant un coup d'œil, j'y vis une douzaine de ces infortunés vautrés sur des canapés dans les attitudes les plus variées, sommeillant et rêvant pour le lendemain une meilleure fortune.

Tableau touchant et qui m'édifia sur les sentiments charitables de l'administration du 113.

IV

MÊME SUJET; LE JEU ET LES JOUEURS. — LES ENTREMETTEURS ET LES MENDIANTS. — ENCORE LES CAVES. — LE CAVEAU DES AVEUGLES.

Tous les décavés ne se brûlaient pas la cervelle. Les suicides n'étaient point rares, mais le jeu n'en était que la cause finale... ils avaient d'autres causes, par exemple, le déshonneur et la crainte des lois, comme chez le garçon de recette; l'amour d'une femme que l'on ne pouvait plus entretenir ou que l'on ne pouvait acheter, le désespoir d'un commerçant qui se ruine.

Enfin, avant d'allumer un réchaud, ou d'aller se jeter à la Seine, en vendant ses dernières nippes, si on arrivait à obtenir quarante sous, on tentait une dernière fois la chance au Palais-Royal.

Plus d'un s'est sauvé ainsi.

Ce n'est pas à dire que la roulette soit une institution utile et un instrument de salut, mais on en a, je crois, exagéré le mal.

A notre avis, le grand mal des maisons de jeu était de créer des joueurs, de propager la passion du jeu, la paresse, l'espoir de vivre sans rien faire.

Il y avait au Palais-Royal une population qui ne vivait que du jeu et pour lui.

Nous laissons de côté les professeurs, les marchands de systèmes infaillibles et les filous... nous voulons parler de gens qui habitaient aux galeries ou dans les petites rues voisines, qui se contentaient d'un cabinet, d'un grenier, d'une niche, et passaient leur temps à la roulette, aussi indifférents au reste du monde que je puis l'être à ce qui se passe en Chine.

Ces habitués étaient de divers tempéraments : les uns étaient des maniaques, des joueurs, qui, eussent-ils gagné un million, n'auraient pas quitté la salle avant de l'avoir perdu, des ensorcelés de la roulette; — d'autres étaient de simples paresseux qui se disaient : A Paris, au Palais-Royal, dans sa journée, on parvient toujours à ramasser 2 francs.

Avec 2 francs on risque de gagner 128 francs, c'est-à-dire (à cette époque-là) de quoi vivre un mois. En fréquentant les salles de jeu, on finit par faire des connaissances : on *s'intéresse* à la partie d'un ami pour 40 sous. S'il perd, tant pis, on passe à un autre; si ce dernier gagne, on joue. En tentant la fortune cinq ou six fois par jour, on peut toujours espérer de dîner. Enfin, quand on a gagné de quoi vivre pendant quinze jours, on est sage et l'on se retire.

On nous a parlé d'un établissement de jeu au Mexique ainsi organisé.

Il y avait quatre salles, dont une salle d'attente et trois salles de jeu : la salle de cuivre, la salle d'argent et la salle d'or.

Dans la première se tenaient des pauvres ou des décavés. En sortant du jeu, le joueur heureux devait faire l'aumône à ces malheureux.

S'il ne leur jetait que du billon, ils passaient dans la salle de cuivre. Perdaient-ils?... ils reprenaient leur place dans la chambre d'attente. Gagnaient-ils? ils entraient dans la salle d'argent. S'étaient-ils enrichis dans la salle d'or en sortant, ils secouraient ceux dont une heure auparavant, ils étaient les compagnons d'infortune.

Au Palais-Royal, le jardin et les galeries servaient de salle d'attente aux amoureux transis de la fortune.

En sortant d'une maison de jeu, les poches garnies, on était en butte aux sollicitations les plus diverses Quelques-uns s'adressaient simplement à votre générosité; de moins optimistes vous offraient leurs services.

— Voulez-vous un bon restaurant?

— Désirez-vous un guide pour Cythère?

— Voulez-vous des billets de la loterie de Frascati?

Mais vous avez l'air sentimental et bon enfant, écoutez ce monsieur qui veut vous intéresser à une bonne œuvre.

« Au lieu d'aller vous faire écorcher chez le traiteur, et vous achever chez des filles, pourquoi ne pas faire le bonheur d'une honnête famille tout en vous amusant?

A deux pas de là, disait-il, dans un modeste logement, la veuve d'une victime de 93 ou du 113, se mourait de faim avec trois jeunes filles charmantes, dont la plus agée n'avait pas seize ans.

Quelle joie dans cette honnête famille, en voyant entrer deux beaux et honnêtes jeunes gens (ou un *vertueux* vieillard, ou un homme comme il faut et *sensible*), munis d'un poulet rôti, d'un gâteau et de quelques bouteilles de choix!...

On faisait une bonne œuvre et l'on s'amusait en famille, sans remords et sans dangers!...

Mais vous passiez, vous n'aviez pas le temps d'entendre ce boniment; du moins, vous ne refusiez pas un prospectus... quelques adresses...

Si; vous les refusiez. — Alors, on les glissait dans votre poche.

Ce procédé me rappelle Artaud, qui tenait un café et une maison de jeu au nº 59. Artaud, ancien censeur royal, faisait toujours un peu de police secrète, mais à tant de branches de commerce joignait celle de la vente des pamphlets. Il se chargeait de vous procurer tous les écrits qui ne se vendent que sous le manteau. Il en fabriquait même. Il en avait toujours dans ses poches.

Après le 59, les maisons de jeu qui méritent d'être citées, étaient le 9 avec deux roulettes et un trente-et-un; le 164, où le biribi était particulièrement en faveur. De vieilles marquises ruinées par les principes de 89, des hommes déclassés, ruinés soi-disant par l'émigration, des filles, en composaient la clientèle.

Au 150, on ne jouait que de grosses parties; on jetait sur le tapis vert cinquante mille francs d'un coup.

Le 129. n'avait qu'une roulette et un trente-et-un; c'était la maison des petits joueurs paisibles; on ne s'y brûlait pas la cervelle.

Les autres maisons de jeu étaient indignes de laisser leur numéro à la postérité. Véritables repaires, on y recevait des individus qui, sur la mine, auraient été refusés par les bouledogues du 113.

Un grec, qui avait du linge et le respect de lui-même, eût rougi d'y mettre les pieds.

« Ainsi que la vertu, le vice à ses degrés. »

Vous vous imaginez quel monde ce pouvait être? De véritables bandits y entraînaient, pour achever de les griser et pour les dépouiller, des étrangers, des imprudents déjà étourdis par la boisson. De semblables repaires sont communs à toutes les grandes villes, et nous n'en parlons que pour ne rien omettre. Ils ne manquent pas aujourd'hui à Paris, malgré une police des jeux très active et très sévère, mais les tripots du Palais-Royal se distinguaient des modernes par la tolérance dont ils jouissaient et par leur situation même.

Nous avons déjà eu plusieurs fois à parler des caves du Palais-Royal.

C'est dans les caves que se réfugiaient en 1793, les chevaliers du poignard, les émigrés rentrés clandestinement.

Les mêmes sous-sols étaient utilisés par des restaurateurs confortables, tels que Fevrier, ou des sociétés honnêtes, telles ques, la société du Caveau, dont nous parlerons bientôt; mais beaucoup de caves n'étaient aussi que de véritables tapis-francs et des repaires de malfaiteurs.

Sous prétexte de spectacle que n'a-t-on pas exhibé dans ces établissements souterrains, depuis les Amours de l'Illinois et de l'Algonquine, obscénité du plus révoltant cynisme, jusqu'aux poses plastiques, et tableaux vivants?

Ici, la Vénus géante; plus loin, la femme-poisson; à côté un café-concert ou une goguette; mieux encore un petit théâtre, où l'on joue la comédie et même des tragédies de Voltaire. Les premiers artistes avaient trente sous et une bouteille de bière; les artistes secondaires n'avaient droit qu'au rafraîchissement.

Dans ces établissements circulaient des colporteurs de foulards, de savon, de bretelles, et aussi de cartes transparentes, de chansons, de saletés et de préservatifs contre des accidents trop fréquents chez les « nymphes » du Palais-Royal. Des marchandes de parfumerie et des bouquetières y servaient de traits-d'union galants. De tous ces caveaux, celui dont l'existence se prolongea le plus longtemps est celui *des aveugles*. Il était situé en face de Corcellet. Un invalide qui se tenait à l'entrée lui servait d'enseigne vivante. La porte toujours ouverte laissait entendre un charivari composé de tambours, de violons et de clarinettes. Cela suffisait pour arrêter les passants qui, à cette époque, n'étaient pas encore familiarisés avec la musique tunisienne.

— Que font-ils donc là? se disaient-ils.

Puis à l'invalide :

— Monsieur, qu'est-ce qu'on montre là-dedans?

— Monsieur, c'est un sauvage qui bat du tambour.

— C'est lui aussi qui joue de la clarinette?

— Non, l'orchestre est tenu par des aveugles. Entrez, monsieur, c'est l'instant; la vue n'en coûte rien.

Cette association bizarre de sauvages et de quinze-vingts, et la gratuité de l'entrée allèchaient beaucoup de personnes qui n'étaient pas attendues ailleurs; la politesse de l'invalide achevait de les décider.

Douze marches à descendre seulement, et ils se trouvaient dans une petite salle voûtée, sans fenêtre ou soupirail, ornée de trois glaces de proportions modestes, meublée de chaises et de tables.

A une extrémité de la salle et près de l'entrée, un comptoir de limonadier tenu par une grosse dame bien conservée; à l'autre, une estrade garnie d'aveugles musiciens, en demi-cercle, et un peu au-dessous d'eux, à la place qu'occupe d'ordinaire le souffleur, un magnifique sauvage!

Il était réellement beau ce sauvage, la fleur des Savannes, — et Batignolles devrait être fier de lui avoir donné le jour.

Comment ne pas s'asseoir et ne pas demander un verre? Il eût fallu être bien peu curieux pour résister à l'attrait d'un pareil spectacle, et être d'une force singulière pour résister sans boire à l'atmosphère ardente du caveau. On s'asseyait donc en face des musiciens qui soufflaient et râclaient avec une gravité cocasse, les uns les yeux fermés, les autres roulant des prunelles blanches entre des paupières rouges. Comme à la noce de Mlle Gibou :

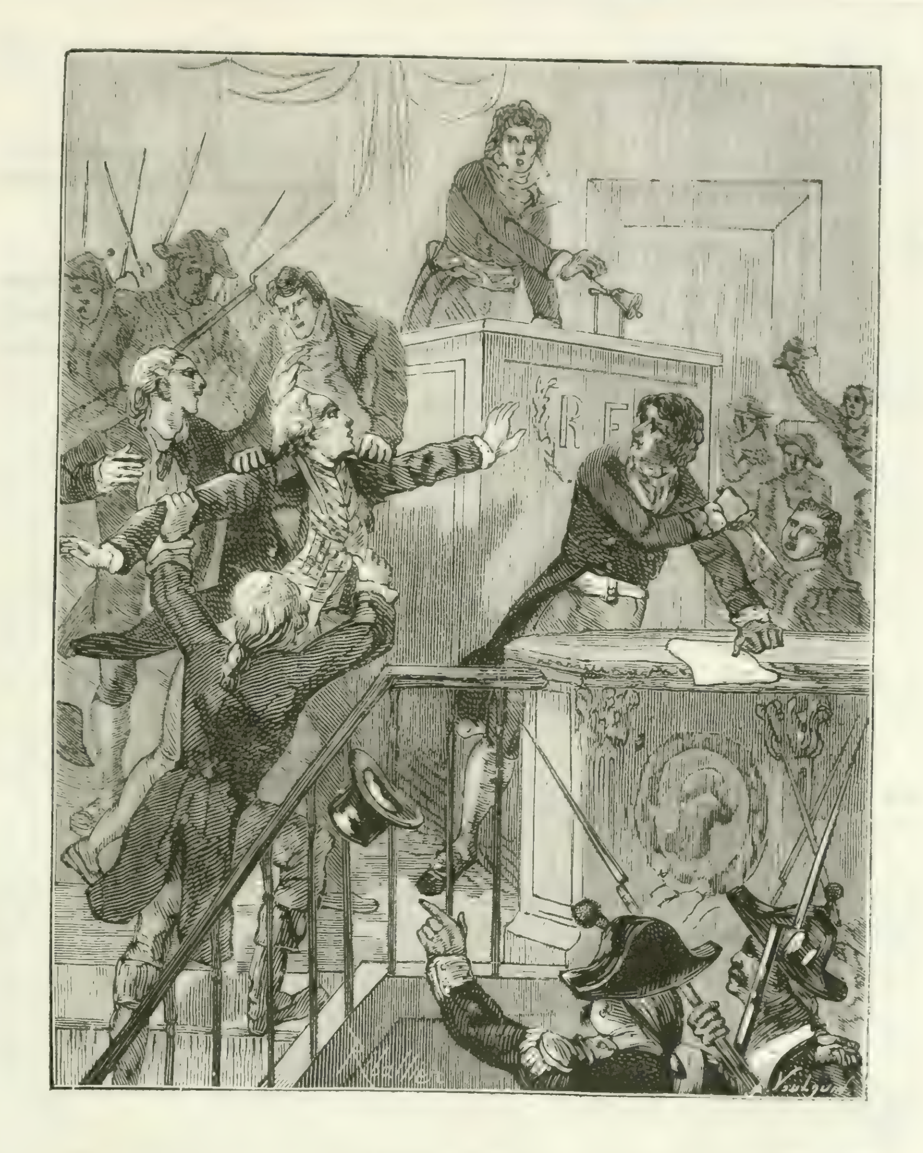
« Le violon et la clarinette
N'avaient jamais pu s'accorder.
Quand l'un vous jouait *Roul'-ta bosse*,
L'aut' jouait *ça vous va-t-il bien.*
Mais, sauf cela... Dieu! Qu' c'était bien!.. »

Quant au sauvage c'était un bruyant défi à la civilisation, sans doute, mais surtout c'était un bel homme. Le maillot de soie rose, dont la température élevée du caveau lui permettait de faire son unique vêtement, moulait un corps de proportions régulières et de formes aussi élégantes que robustes.

Sa physionomie n'avait rien de farouche : rose et fraîche, comme une tranche de jambon d'York, elle était encadrée d'une barbe longue et soyeuse d'un châtain roux, ou d'un roux passé au peigne de plomb. Son regard exprimait la satisfaction de soi-même. Enfin, sous sa couronne de plumes multicolores, son coiffeur avait accompli un gracieux sacrifice au goût européen, en passant un fer chaud dans les boucles longues et soyeuses de sa chevelure.

Quelques colliers de perles et de coquillages étaient toutes ses parures. Pas d'anneaux sous le nez; pas même de boucles d'oreilles... à une époque où les civilisés ne s'en privaient guère.

Tel était ce sauvage qui rappelait par ses charmes les beaux Natchez, que la banque de Law faisait dessiner pour séduire les émigrants au Mississipi. Celui-ci, s'il l'eût voulu, eût emmené du caveau bien des émigrantes!.. O puissance de la beauté!.. Il n'avait qu'à paraître et venir s'asseoir au-dessous du cercle sombre des aveugles, et il avait conquis tous les cœurs. On entendait des femmes soupirer entre elles : — On en mangerait!..



Le 9 Thermidor.

Et tel citoyen, entré avec un sourire sceptique ou dédaigneux, se rendait vite à l'évidence et restait bouche béante et se pâmait... oh!!.. quand, prenant de chaque main une baguette d'ébène, sans regarder ni à droite ni à gauche, fixe, immobile, le sauvage exécutait sur deux tambours deux roulements simultanés.

Quel lapin !

Les bouquetières étaient assaillies de questions par les dames au sujet du beau sauvage :

— Est-ce que c'est vraiment un sauvage?

— Mais oui, madame.

— De quel pays ?

— Des îles.

— Il parle français ?

— Très bien, comme vous et moi. C'est le fils d'un roi de son pays... des gens très comme il faut.

— Et pourquoi joue-t-il du tambour ?

— Parce qu'il a besoin de gagner sa vie, et qu'un autre emploi serait indigne de son rang. En venant à Paris il avait un gros sac de diamants, les corsaires le le lui ont pris et c'était son unique fortune. Les diamants servent de monnaie dans son pays.

— Ça vaut bien les assignats.

— Bien sûr !

— Est-il marié ?

La bouquetière en riant :

— Est-ce que les sauvages se marient. Ils ne sont pas si bêtes

— Qu'est-ce qu'il mange ?..

V

LES HEURES DU PALAIS-ROYAL. — LES CASTORS, LES DEMI-CASTORS ET LES CASTORS FINS. — INCENDIE DU CIRQUE.

Un chroniqueur de la fin du directoire, Prud'homme, nous a conservé la physionomie mouvante et changeante du Palais-Royal, heure par heure, dans le tableau que voici :

« Le jardin, dit-il, compte 486 arbres dont un mort. Dans la belle saison il est embelli par beaucoup d'orangers.

Vers neuf heures, les employés de la Trésorerie le traversent sans s'arrêter excepté les chefs de division et de bureau, qui, non pressés, prennent la bavaroise au café de Foy.

De neuf à onze heures les désœuvrés s'y promènent ; ensuite les joueurs, au linge sale, l'œil hagard, le teint livide, rêvant à pas lents, les mains derrière le dos aux moyens de se procurer de l'argent.

A la même heure, les femmes galantes qui ont passé la nuit en ville prennent, avant de rentrer chez elles, la carafe de groseille au *Pavillon de la Paix*. On reconnaît ces femmes au désordre de leur toilette et à leur air fatigué. On remarque qu'elles changent toujours dix francs ; elles vont ensuite acheter un chapeau de vingt-quatre francs, qui en vaut douze, et donnent les deux tiers comptant et payent le restant par tempérament.

Vers midi paraissent sur la terrasse du Caveau des négociants, des gens d'affaires qui proposent des marchandises, des effets à négocier, des prêts à hypothè-

ques et des emprunts à usure. A l'heure de la Bourse ils envoient des émissaires relever les cours afin de régler leurs affaires en conséquence.

Pendant ce temps de très honnêtes gens font leurs achats sous les galeries de pierre. On résiste très difficilement aux minauderies et aux paroles mielleuses des nymphes de la boutique.

De trois à quatre heures et demie vous rencontrez beaucoup de jeunes gens qui ont donné rendez-vous à leurs belles, mises en bourgeoises, pour de là aller dîner aux Champs-Élysées chez *Doyen*, ou chez *Amante*, au *Moulin Rouge*, Allée des Veuves.

On voit ensuite des parasites qui attendent l'heure de dîner chez des fonctionnaires et qui se promènent pour se donner de l'appétit.

C'est de cinq à huit heures que tous ceux qui ont dîné au Palais ci-devant Royal prennent la demi-tasse et le petit verre. A cette heure les nuances disparaissent, tout est confondu, vous ne voyez plus qu'hommes, femmes de tous états, bonnes, enfants, militaires, négociants, c'est une macédoine universelle.

Enfin, huit heures sonnent. Alors toutes les nymphes descendent de leurs demeures et se précipitent dans le jardin au nombre de plusieurs centaines divisées en trois classes :

Celles qui se promènent sous les galeries de bois et dans les petites allées s'appellent des *demi-castors ;*

Celles des galeries sont des *castors ;*

Celles de la terrasse du caveau sont des *castors fins.*

Dans cet instant l'affluence du monde est immense.

Ce sont : 1° les étrangers et autres amenés par curiosité ; 2° les gardes-du-corps de nos nymphes que l'on appelle messieurs les joueurs ; 3° les employés des jeux ; 4° les jeunes gens ; 5° les vieux libertins ; 6° les militaires ; 7° les calculateurs de martingales ; 8° les marchands de mouchoirs ; 9° les marchands de montres d'occasion ; 10° et enfin les filous. »

On aura pu remarquer que dans cette description il n'est pas question du cirque. Cet établissement n'existait plus il avait été détruit par un incendie. On ne le regrette point, malgré l'élégance de sa construction. Il était encombrant ; le jardin n'est pas trop grand pour le quartier populeux au milieu duquel il est situé.

A peine cependant les ruines de cet édifice furent-elles déblayées que l'on émit force projets de constructions nouvelles. Conserver le jardin avec des arbres, des fleurs, des eaux, c'était trop simple. On propose de le transformer en jardin d'hiver, en café-concert, en établissement de bains...

Jusqu'à présent il a échappé aux entreprises, mais de temps en temps on voit revenir un projet de transformation et la spéculation finira un jour par s'en emparer. Il est déjà bien étonnant que les galeries et le Palais existent encore après tout ce que l'on fit pour les détruire.

VI

LA FIN DU DIRECTOIRE. — RAPPEL DE BONAPARTE ; SON RETOUR. — LE DIX-HUIT BRUMAIRE. — LE CONSULAT — LE TRIBUNAT AU PALAIS-ROYAL. — LE THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE.

En août 1799, le directoire était désuni, impuissant et méprisé. Battue, au dehors, contrainte de reculer devant la coalition, déchirée au dedans par les partis, la République semblait menacée d'une chute prochaine. Aucune sécurité à l'intérieur, aucune aux frontières ; les finances ruinées ; le désordre partout ; le dégoût et la lassitude dans les âmes... La nation paraissait épuisée d'efforts, de peines et d'espérances déçues. « Il fallait qu'une force surgît quelque part, soit pour dompter les factions, soit pour résister aux étrangers. Cette force on ne pouvait l'espérer d'un parti vainqueur, car ils étaient tous également discrédités. Elle ne pouvait naître que du sein des armées. » (Thiers.) On y cherchait un chef et parmi les généraux, Jourdan, Masséna, Moreau, Augereau, Bernadotte, celui qui attirait le plus les regards était le général Bonaparte. La flotte qui l'avait débarqué en Égypte semblait avoir emporté avec lui la fortune de la France.

Le directoire lui écrivit et pressa son retour, l'autorisant à laisser en Égypte une partie de ses forces et à en confier le commandement à qui il jugerait convenable.

Bonaparte s'embarqua le 23 août 1799 et le 9 octobre arriva à Fréjus. Il ramenait avec lui : Lannes, Murat, Marmont, Berthier, et les savants Denon et Monge.

Son retour fut salué comme la promesse d'un nouveau gouvernement. Son voyage de Fréjus à Paris ne fut qu'une longue ovation.

Le coup d'État du 18 brumaire n'était plus qu'une question d'opportunité.

Talleyrand avait prévenu Fouché, ministre de la police. Lucien, président des Cinq-Cents, répondait de la plupart des membres du conseil. Le banquier Callot avait fait les fonds nécessaires. Moreau s'offrait comme geôlier des seuls opposants du directoire, Gohier et Moulins. Bernadotte restait neutre, et Jourdan, républicain, était malade. Enfin un décret confiait le commandemant de la force armée au général Bonaparte, et un autre décret transportait la résidence des représentants à Saint-Cloud ; il ne restait plus au dictateur qu'à vouloir s'affirmer. — Il ne semblait pas qu'il eût à rencontrer une résistance sérieuse.

On sait comment s'accomplit le 18 Brumaire, je n'ai pas à le raconter ici.

A partir du 20 brumaire ou 11 novembre 1799 nous entrons dans la période transitoire du consulat, qui doit nous préparer à l'empire. Comme on n'a pas encore connu le régime de la liberté on ne s'aperçoit pas trop du changement de maître. D'ailleurs, le gouvernement conserve le même nom depuis 1792. On est toujours en république puisqu'on a des consuls, des tribuns, des préfets, des sénateurs. Les modes grecques et latines règnent toujours. Seulement, aupara-

vant le pouvoir exécutif avait été subordonné au pouvoir législatif, et depuis le coup d'État c'est le contraire.

Les consuls proposait les lois ; les conseillers d'État *nommés par les consuls* les préparaient ; le tribunat, assemblée de cent membres, les discutait, et le corps législatif composé de 300 députés, les votait ou les rejetait, mais dans cette dernière opération, l'influence de l'exécutif, du consulat se faisait sentir.

Quand une loi était portée au corps législatif, où trois conseillers d'État, orateurs du gouvernement devaient la défendre, trois orateurs du tribunat venaient ou la soutenir ou la combattre. Aucun membre du corps législatif n'avait le droit d'intervenir au débat. On votait en silence.

Enfin, entre les deux pouvoirs, exécutif et législatif, était institué le sénat conservateur, composé de 80 membres nommés à vie, chargés de choisir les membres du corps législatif et du tribunat dans les listes des élus du peuple, nommés eux-mêmes par un suffrage à quatre degrés.

Voilà une machine bien compliquée pour un moteur unique, — le premier consul, — pardonnez-nous de l'avoir décrite ; nous ne pouvions parler du tribunat sans dire ce qu'il était, et nous devons vous le présenter, puisqu'il s'installa au Palais-Égalité, qui prit le nom de

PALAIS DU TRIBUNAT.

Depuis 1793 l'ancienne résidence des ducs d'Orléans, réunie au domaine de l'État, avait subi de rudes épreuves. Non seulement on n'avait pas songé à achever les arcades dont les fondations étaient cachées sous les galeries de bois, mais encore on n'avait pris aucune mesure pour la construction de l'édifice. On ne s'occupa qu'à en tirer des revenus. Les arcades sur le jardin furent vendues nationalement et il y eut même des aliénations partielles faites dans le corps du Palais à des restaurateurs que leur banqueroute a annulées. Des locations de toute espèce y avaient été établies par un entrepreneur principal, le sieur Provost, qui tenait la ferme des jeux, et ces locataires dégradèrent le Palais dans tous les sens, sans que personne s'occupât de les en empêcher. Les uns hachaient les murailles pour agrandir les fenêtres, ou pour percer des portes, les autres coupaient des arcs pour établir des tuyaux de cheminées; on faisait des cuisines partout, on y trouvait des tripots, des bals, des cafés, des boudoirs.

Sur l'ordre de Bonaparte on commença par expulser tout cela, mais on ne trouvait pas une salle convenable pour une grande assemblée, avec des galeries pour le public.

D'après les plans de MM. Blève et de Beaumont, on se décida à créer cette salle dans le pavillon dont M. Louis n'avait construit que le rez-de-chaussée et le mur de face, et qui répétait le pavillon que M. Coutant avait élevé sur la façade de la grande cour.

On prolongea le cercle de l'amphithéâtre jusqu'à la naissance de l'aile gauche de la cour d'entrée. La nouvelle salle, construite à la hâte, était cependant fort belle et de très bon goût.

Inaugurée en 1801, elle fut démolie en 1827, pour la construction des grands appartements, après avoir servi pendant treize ans de chapelle au Palais.

Pendant que nous sommes sur le sujet des bâtiments, disons un mot du Théâtre-Français. L'histoire en est intéressante. Elle montre le degré d'absurdité où peut descendre l'esprit de parti politique, lorsqu'il se mêle des beaux-arts

Nous empruntons ces détails à M. Vatout.

La salle de spectacle du Palais-Royal, (aujourd'hui Théâtre-Français), qu'on appelait alors le *Théâtre de la République*, continuait à être exploitée par une société composée de quelques comédiens français, dont la ruine, commencée par la dépréciation des assignats, fut achevée par la chute de ce papier-monnaie. Après eux le sieur Sageret, qui était alors entrepreneur de plusieurs théâtres dans Paris, devint locataire de celui du Palais-Royal.

Malheureusement, une clause de son bail l'autorisait à faire à la salle toutes les constructions, tous les changements, réparations et décorations qu'il jugerait à propos; et, en vertu de cette clause, la salle, qui avait déjà été fort endommagée par le canon du 13 vendémiaire an IV, (5 octobre 1795) fut entièrement bouleversée.

On voulait alors que tout fût grec ou romain.

La décoration intérieure de la salle, telle que M. Louis l'avait faite, n'étant pas dans ce style, on la mutila impitoyablement; l'arrangement des loges, tout exécuté en fer et en bois, fut détruit pour être remplacé par une décoration en colonnes de charpentes peintes en marbre jaune antique [1], posées en bascule sur la voûte du vestibule, au rez-de-chaussée. On établit sur ces colonnes une voûte en bois, qu'on plaça plus bas que l'ancien plafond de la salle, construit en fer et en bois, lequel fut tranché en plusieurs endroits pour rattacher le nouveau plafond et les nouvelles colonnes à l'ancienne charpente en fer à laquelle, heureusement, on n'osa pas toucher autrement.

Il résulta de ces travaux qu'une salle très commode, très solide et incombustible devint incommode, peu solide (au moins dans l'intérieur) et susceptible d'être incendiée; qu'au lieu d'être à son aise et de bien voir (à la vérité dans des loges découvertes dont on ne voulait pas alors), le public se trouvait partout à l'étroit, et que les colonnes des loges avec les cloisons des divisions, cachaient la scène à une grande partie des spectateurs.

Cette entreprise fut malheureuse. Sageret s'y ruina et disparut après son bail.

Le directoire s'attribua alors la direction du théâtre; il l'éleva au rang de théâtre national et lui donna le titre glorieux de *Théâtre de la République;* mais, malheureusement, il laissa la salle dans l'état où Sageret l'avait mise...

Bonaparte, premier consul et même empereur, se contenta également de cette salle à colonnes de bois peint. Lui qui fit construire l'Arc-de-Triomphe, la Madeleine, la Bourse, qui avait vu les chefs-d'œuvre des arts grec et romain, il supportait la caricature de leur style; lui qui donna à ce théâtre *un parterre de*

1. Comme la salle de la Convention aux Tuileries.

rois, il ne lui donna pas un marbre ; lui, le grand tragique, qui demandait à Talma des leçons de diction et de maintien ; lui enfin « qui honorait de ses bontés » Mlles Georges et Bourgoin, il ne songea point à faire construire une scène digne de leur talent et de leur beauté. Le Théâtre-Français ne fut restauré que par le duc d'Orléans en 1822.

VII

LE COMPLOT DU PALAIS-ROYAL CONTRE LE PREMIER CONSUL.

Le premier complot contre la vie de Bonaparte fut formé au Palais-Royal, et l'attentat qui le suivit eut lieu au Théâtre de la République.

Le premier consul, obsédé par le zèle inventif de Fouché, avait supprimé le ministère de la police et nommé l'ex-conventionnel au sénat. Celui-ci avait dissimulé son ressentiment et conservé à sa solde ses meilleurs agents secrets. Il avait amassé une fortune déjà assez considérable pour se permettre les plus coûteuses intrigues. La police, désorganisée et réduite, fut réunie à la justice sous le grand juge Regnier.

Fouché se chargea de lui tailler de la besogne et l'aida à monter un complot jacobin. Un de ses hommes, nommé Barrère, styla et envoya à Regnier un mouchard nommé Harel, ex-capitaine en non activité de la 43e demi-brigade.

Cet individu fut chargé de trouver des conspirateurs et s'adressa d'abord à un de ses anciens camarades, Demerville, ancien membre du comité de sûreté générale.

Les deux vieilles connaissances épanchèrent réciproquement leurs regrets et leur haine, et leur entretien conclut à la condamnation du traître, de l'usurpateur Bonaparte. Ils se donnèrent rendez-vous au café de la Terrasse, au Palais-Royal, et là, Demerville présenta à Harel, un de ses amis, Cerrachi, l'un des fondateurs de la république romaine en 1799, et l'un des sculpteurs les plus distingués de son temps ; — on le comparait à Canova.

A ces deux malheureux s'adjoignirent peu de temps après, le peintre Topino-Lebrun ex-juré du tribunal révolutionnaire, et Arena, adjudant-général, membre du conseil des Cinq-Cents.

La conspiration, ourdie en septembre, devait éclater en octobre. Le jour choisi fut le 10, où Bonaparte devait se rendre au Théâtre de la République pour la première représentation des *Horaces*.

Harel demanda de l'argent pour acheter des armes. Il avait, disait-il, quatre hommes dont il était sûr, et qui étaient prêts à porter les premiers coups. Vers le soir, il se rendit rue des Moulins, chez Demerville. Il était muni de plusieurs paires de pistolets sortis de l'arsenal que vous devinez, et annonçait que ses quatre hommes attendaient aux Tuileries.

On s'empressa de rejoindre ces derniers, à qui l'on remit des armes, puis on prit les dernières dispositions.

Il fut convenu que Demerville se tiendrait dans le jardin du Palais-Royal, avec quelques jeunes gens dont l'opinion était connue, afin de faciliter la fuite des conjurés après l'attentat. Pendant ce temps, Cerrachi et Harel devaient se rencontrer dans un café, accompagnés chacun d'un ami. Enfin Harel devait prévenir Arena de se trouver à sept heures au foyer du Théâtre.

Comme il se rendait au Palais-Royal, Demerville rencontra Barrère.

— N'allez pas au Théâtre de la République, lui dit-il.

— Pourquoi?

— Le premier consul y va.

— Eh bien?... Qu'importe?...

— Il y aura quelque chose.

— Vrai? Que savez-vous?...

— Rien de positif, mais, mon cher Barrère, je crains quelque émotion populaire.

— Alors vous n'allez pas voir les *Horaces*?

— Le ciel m'en garde! je vais me promener au jardin Égalité.

Barrère courut avertir Fouché.

Harel et Cerrachi se rencontrèrent au café. Le sculpteur était accompagné d'un ancien notaire, nommé Diana, et Harel d'un de ses collègues.

A sept heures ils entrèrent au théâtre, ils y étaient attendus. Des ordres avaient été donnés pour éloigner toute personne de la loge du premier consul, afin d'enhardir les conjurés.

A peine Bonaparte était-il arrivé que Cerrachi s'avança vers sa loge, mais, au moment où il allait y pénétrer, il fut arrêté par l'adjudant général de Laborde.

Presque en même temps, dans le couloir des premières, on arrêtait également M. Diana.

Instruits par la rumeur qui se répandit aussitôt dans la salle, Demerville et Arena prirent la fuite; mais ils ne pouvaient aller bien loin; Harel les avait signalés. Peu après, ils furent arrêtés ainsi que Topino-Lebrun; Arena fut pris à son domicile, Demerville chez un ami, et avec lui deux personnes étrangères au complot.

Le public ne fut pas tout à fait dupe des manœuvres de la police, et celle-ci n'osa célébrer sa vigilance et insulter les jacobins. Harel renonça à ses promenades quotidiennes du Palais-Royal; mais, devant le tribunal, ses victimes l'accusèrent hautement de provocation. On ne pouvait mettre en doute les déclarations de citoyens aussi honorables, aussi considérés que Cerrachi et Arena. Le jeune artiste avait été un admirateur passionné du général Bonaparte, dont il avait fait le buste: Arena avait eu confiance, après thermidor, dans le vainqueur des autrichiens. Tous deux le croyaient républicain. Ils avaient voulu frapper le traître et sauver la République.

Bien que leur attentat n'eût pas été consommé, et qu'il n'y eût contre eux que de graves présomptions Arena, Cerrachi, Demerville et Topino-Lebrun furent condamnés à la peine de mort; Diana fut acquitté.



Personnages célèbres

Vingt jours plus tard, le 30 janvier, l'échafaud fut dressé. Mais, au moment où l'exécuteur entrait à la Conciergerie, Demerville déclara qu'il était prêt à faire des révélations et demanda le préfet de police.

M. Dubois, le préfet, se rendit au greffe, Demerville lui réitéra sa promesse, mais y mit pour condition que le premier consul s'engageât à commuer la peine des quatre condamnés contre celle de la déportation.

Le préfet ne crut pas devoir prendre cette demande en considération et rédigea le procès-verbal suivant, qui parut le soir dans tous les journaux :

« Nous, préfet de police, sur l'avis qui nous a été donné que les nommés Demerville, Cerrachi, Arena et Topino-Lebrun, détenus à la maison de justice comme condamnés à la peine capitale, avaient des révélations à faire, et à cet effet demandaient à nous parler; nous nous sommes transporté à ladite maison où, étant, nous avons fait comparaître le nommé Demerville, auquel nous avons demandé quelle révélation il avait à nous faire.

« Il a dit qu'il était dans l'intention de ne faire aucune révélation s'il n'avait la garantie du premier consul, que la peine à laquelle il était condamné serait commuée en une simple déportation; qu'il fait cette demande pour lui et ses cocondamnés.

« Sur quoi, nous, préfet de police, l'avons invité à nous faire toutes les révélations qui pourraient intéresser la sûreté du premier consul et celle de l'État, lui promettant de les mettre à l'instant même sous les yeux du gouvernement et que, jusqu'à ce qu'il en eût pris connaissance, il serait sursis à toute exécution.

« Et ledit Demerville nous ayant dit qu'il persistait dans les conditions imposées à son offre de révélations, nous avons clos le procès-verbal, qu'il a signé, ainsi que nous, après que lecture lui en a été faite. »

Le préfet se retira et fit place à l'exécuteur.

Tous quatre marchèrent à l'échafaud avec courage. Avant de monter sur la plate-forme, Arena s'adressa à la foule :

— Si, dit-il, c'est comme républicain, si c'est comme ennemi du premier consul que l'on m'envoie à la mort, j'ai mérité mon sort; si c'est comme complice d'un assassinat, je persiste à jurer que je suis innocent.

L'histoire, cette cour de cassation, a acquitté Arena. Elle a condamné au contraire les policiers et les juges. On ne pouvait condamner à mort pour un complot qui n'avait pas même été suivi d'un commencement d'exécution. Bonaparte instruit des provocations de Harel aurait pu arrêter l'affaire, et non seulement il se montra impitoyable, mais il récompensa publiquement le capitaine judas en le nommant gouverneur du château de Vincennes.

Harel était encore gouverneur, c'est-à-dire geôlier en chef de cette prison d'État, lorsque le duc d'Enghien y fut assassiné.

VIII

LES ÉTRANGERS AU PALAIS-ROYAL. — NADIR-MIRZA-SCHAH. — ÉGALITÉ DEVANT LA LOI.

Le traité d'Amiens, le concordat, l'affermissement du pouvoir de Bonaparte, la prorogation du consulat avaient rendu la confiance et la paix publique, non seulement à la France, mais au monde entier. — Paris voyait renaître son indus-

trie et son commerce et de toute part on accourait voir la grande ville de la Révolution, la cité des temps nouveaux.

Les étrangers de toutes les nationalités profitaient de cette paix, dont la durée était problématique, et naturellement leur première visite était pour le Palais-Royal.

Cet ensemble de magnifiques édifices renfermait pour eux toutes les merveilles et tous les plaisirs du monde. Une fois entrés là, ils n'en sortaient que pour reprendre la route de leur patrie. Ils avaient vu Paris au Palais-Royal. Tous n'étaient pas aussi riches que Radziwil; ils y mangeaient, ou plutôt ils y perdaient rapidement leur argent; mais le lieu de délices avait répondu à leur attente; la renommée n'avait pas surfait ses charmes; ils s'étaient amusés. Les marchandes des galeries étaient les plus avenantes et les plus aimables de la capitale; le vin était le plus gai de la terre; s'ils avaient perdu à la roulette, cela eût pu leur arriver partout ailleurs, et ce qu'ils emportaient en souvenir des nymphes du jardin, ils auraient pu le trouver chez eux.

Aussi, de retour dans leur pays, n'avaient-ils d'éloges que pour le Palais-Royal, et ce fut à ce point que l'on serait porté à croire que si les peuples se sont tant de fois coalisés pour envahir la France, c'était dans le secret désir d'aller s'amuser en cet endroit.

Le jardin présentait l'aspect le plus animé et le plus pittoresque. Alors, les peuples ne s'astreignaient point à suivre des modes uniformes. Chacun conservait son costume national et concourait à donner aux allées de marronniers, la gaieté que prête aux ports de mer la variété des pavillons.

Les plus riches et les plus jeunes, les plus fous, faisaient sensation par leur luxe, leur prodigalité, leur bizarrerie. Les Anglais par exception étaient peu nombreux dans ce carnaval européen. Ils n'avaient point de confiance dans la durée de la paix d'Amiens étant disposés à la rompre; mais les Polonais, les Hongrois, les Autrichiens, les Rhenans, les Grecs, les Turcs, n'avaient pas manqué au rendez-vous. Parmi eux se distinguait particulièrement un prince persan, Nadir-Mirza-Schah, neveu du Schah régnant. Jeune, aimant le plaisir, d'une figure agréable, il courait les bals, les spectacles, les promenades et surpassait en folies tous les incroyables du temps. Il aimait la foule; c'était pour lui une nouveauté que ces flots humains auxquels il pouvait se mêler. Il s'enivrait d'une liberté inconnue aux Orientaux. Après avoir goûté aux voluptés raffinées d'Ispahan, avoir joui d'un sérail peuplé des plus belles femmes de l'Asie, il se régalait de castors-fins, ou même de demi-castors. En sa qualité de Persan, il adorait les roses, et si une jolie femme fixait son attention, il détachait une fleur de sa boutonnière et lui présentait en disant : — *Moi vous rends à vous-même.*

La république ne lui avait décerné aucun honneur, et les consuls paraissaient ignorer son existence. L'incognito le plus sévère ne lui eût pas laissé une liberté plus grande; malheureusement il se fit de cette liberté, une idée inexacte et exagérée.

Sachant que, sous la république comme sous les régimes précédents, les citoyens avaient le droit de battre leurs femmes et les femmes leurs maris, il

avait cru que l'on pouvait encore, comme sous les tyrans, battre ses domestiques; cette erreur lui coûta cher.

Un soir, en sortant du Palais-Royal, ayant administré des coups de bambou à son cocher, celui-ci porta plainte et le pauvre prince fut condamné à trois mois de prison.

On l'enferma à Sainte-Pélagie, avant qu'il fût revenu de l'étonnement que devait lui causer l'application d'un principe qui lui était tout à fait étranger : l'égalité devant la loi. Nadir-Mirza se résigna.

Le régime de la prison était d'ailleurs assez doux. On n'y renfermait que des prisonniers pour dettes et des hommes jugés correctionnellement. Placés dans un bâtiment séparé, les premiers recevaient dans leurs chambres, les visites de leurs femmes, de leurs maîtresses, de leurs amis, et avaient pour se distraire un jardin et un petit café intérieur. Le prince fut logé chez les dettiers. Là il consacrait une partie de son temps à des festins auxquels il conviait ses voisins, et une bouquetière du Palais-Royal... il aimait les fleurs, et elle se nommait Rose...

On mangeait à la turque, accroupis sur des nattes et piochant dans les plats avec les doigts; mais on buvait à la française.

Ah! le champagne et le bourgogne, son complice, ont fait perdre à plus d'un croyant le paradis de Mahomet.

Nadir, à chaque rasade, levait les yeux au ciel et suppliait Ali de fermer les siens sur son impiété. Lorsque la justice française ne le retint plus, il quitta Paris. Il en emporta le goût du vin et de la liberté *personnelle*, et jugeant de la France entière par le Palais-Royal, il en garda l'opinion la plus désavantageuse et la plus saugrenue. Il n'en est guère autrement de nos jours; combien de nobles touristes n'emportent d'un voyage à Paris d'autre souvenir que celui des boulevards?

QUATRIÈME PARTIE

DE L'EMPIRE A LA RESTAURATION

I

ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE. — LES DÉCORATIONS. — FAUX ÉTAT CIVIL DE NAPOLÉON. — LE PALAIS-ROYAL SOUS L'EMPIRE.

Le 30 avril 1804, le tribunal proposa de nommer Napoléon Bonaparte empereur héréditaire; le Corps législatif accueillit cette proposition avec faveur et le sénat avec un enthousiasme d'autant plus légitime que le traitement de ses membres était considérablement augmenté. Il se rendit ventre à terre à Saint-Cloud, pour y porter à son bienfaiteur le titre d'empereur des Français. Napoléon, en le remerciant, termina son discours par ces paroles très sages, et qui s'appliquent parfaitement à Napoléon III :

« Mon esprit ne serait plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter la confiance de la grande nation. »

Depuis deux ans, il avait institué l'ordre de la Légion d'honneur; le 14 juillet 1804. deux mois environ après la proclamation, de l'empire, il distribua les grandes décorations de l'ordre aux principaux personnages de l'empire, puis il partit pour Boulogne, où il devait distribuer aux soldats la croix, qui désormais remplaçait les armes d'honneur.

Se rappelant, à Sainte-Hélène, cette époque de sa vie, l'empereur ajoutait à ses considérations une anecdote assez amusante :

« Dans mon système, disait-il, de mêler tous les genres de mérite, et de rendre une seule et même récompense universelle, j'eus la pensée de donner la croix de la Légion d'honneur à Talma. Toutefois je m'arrêtai devant le caprice de nos mœurs, le ridicule de nos préjugés, et voulus au préalable faire un essai perdu sans conséquence : je donnai la Couronne de fer au célèbre castrat Crescentini.

« La décoration était étrangère, la personne aussi, l'acte devait être moins aperçu et ne pouvait compromettre l'autorité, tout au plus lui attirer quelque mauvaise plaisanterie. Eh bien, voyez pourtant quel est l'empire de l'opinion et sa nature : je distribuais des sceptres à mon gré, l'on s'empressait de venir se courber devant eux, et je n'aurais pas eu le pouvoir de donner avec succès un

simple ruban ! Mon essai tourna très mal. Il fit grand bruit à Paris : il emporta l'anathème de tous les salons : la malveillance s'en donna à cœur joie, et fit des merveilles. Pourtant dans une des brillantes soirées du faubourg Saint-Germain, l'indignation qu'elle avait suscitée se noya dans un bon mot.

« — C'est une abomination, disait un beau parleur, une horreur, une profanation. Et quel pouvait être le titre d'un Crescentini? s'écria-t-il.

« Sur quoi la belle Grassini, se levant majestueusement de son siège, lui répliqua du geste et du ton le plus théâtral :

« — Et sa *blessoure*, monsieur, pour quoi la comptez-vous?

« Ce fut alors un tel brouhaha de joie, d'applaudissements que la pauvre Grassini, se trouva fort embarrassée de son succès [1]. »

Les fêtes succédèrent aux fêtes : après les distributions solennelles des croix de la Légion d'honneur vint la fête du 15 août.

Cette date qui a toujours été donnée comme celle de la naissance de Napoléon, a été contestée. M. le commandant Juny dans un important ouvrage intitulé *Bonaparte et son temps*, s'exprime ainsi à ce sujet :

« On n'est pas d'accord sur la date exacte de la naissance de Napoléon. Les biographes officiels le font naître à Ajaccio, un an après Joseph, le 15 août 1769.

« Il est plus probable qu'il naquit à Corte le 7 janvier 1768 et qu'il fut le premier enfant de Charles Bonaparte et de Lœtitia Ramolino. Cinq documents établissent cette date, tandis qu'un seul indique le 15 août 1769 et Napoléon lui-même, dans une lettre à Paoli, semble adopter notre hypothèse en disant : — Je naquis quand la patrie périssait ; trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la Liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le premier frapper mes regards. »

« S'il était né le 15 août 1769, plusieurs mois après la pacification de l'île, Bonaparte n'aurait pu entendre les cris des combattants. Né le 7 janvier 1768, au contraire, il pouvait parfaitement employer cette image.

« Il est donc très vraisemblable que l'histoire a rajeuni Napoléon de quinze mois ; elle lui a enlevé son droit d'aînesse. Et voici l'explication vraisemblable de cette supercherie :

« Les écoles militaires, sous la monarchie, ne recevaient des élèves qu'au-dessous de l'âge de dix ans. Quand, en 1779, Charles Bonaparte obtint une bourse à Brienne pour un de ses fils, cette bourse ne pouvait revenir qu'à celui de ses enfants qui était né en 1769. Or Joseph, né probablement à cette, date n'avait aucune disposition pour la carrière des armes, tandis que Napoléon voulait être militaire ; leur père n'eut qu'à opérer la substitution de leurs états-civils et à changer les prénoms de l'acte de naissance de 1769. Ce faux n'était pas de nature à troubler la conscience un peu élastique de Charles Bonaparte. »

Toujours l'histoire du grain de sable, du fait minuscule qui influe sur les destinées du monde.

1. La Grassini avait été la maitresse de Napoléon nous avons raconté cela dans l'*Histoire des Tuileries*.

Napoléon, en 1804, rayonnait de tout le prestige de sa gloire militaire. La nation se trouvait grandie par lui. Elle lui était reconnaissante de la paix d'Amiens et la coalition reformée par l'Angleterre contre nous lui rendait encore Napoléon plus cher.

Le gouvernement était à grands spectacles, et occupait ainsi l'imagination de la foule. Après les pompes du sacre, on avait encore les revues des troupes, les spectacles militaires, alors superbes. Le Palais-Royal prit donc un aspect nouveau auquel contribua l'élément militaire.

Les royalistes s'éloignèrent et s'effacèrent.

Le *Palais du Tribunat* devint bonapartiste.

C'est de cette époque que date le café Lemblin, où, plus tard, nous verrons les vaincus de 1814 tenir leur quartier général. En même temps se fondèrent les cafés du mont Saint-Bernard et des Mille-Colonnes et le café Borel. Le premier était situé à peu de distance du café de Foy et au rez-de-chaussée d'une maison occupée par le fameux confiseur Berthelmont. Comme son nom l'indique, il avait été construit à la glorification du passage des Alpes par le premier consul. On y voyait des grottes en rocailles et un Saint-Gothard en relief assez mal réussi, puis une collection de mannequins représentant les costumes de différents peuples, tyroliens, suisses, italiens et autrichiens.

Le café des Mille-Colonnes était pour l'étranger et le provincial une des sept merveilles du monde. Aucun voyageur n'aurait voulu quitter Paris sans avoir eu l'éblouissement de ses colonnes de cristal reproduites à l'infini par des glaces.

Le café Borel, tenu par un ventriloque, donnait des soirées de mystification. Un compère, déguisé en paysan, s'entendait appeler par une voix qui paraissait venir du jardin. Il témoignait d'abord sa surprise, son inquiétude, se levait, se rasseyait, puis enfin, quittait la table au milieu des rires de l'assistance... plus mystifiée que lui. D'autres fois, on entendait dans la salle les vagissements d'un nouveau-né que tout le monde, et les garçons principalement, cherchait partout des yeux.

Ces farces, source inépuisable d'une innocente gaieté, firent la fortune de Borel dont l'exploitation se prolongea jusqu'à la fin de la Restauration.

Pendant que nous sommes sur ce sujet citons encore la *société du Caveau* qui se réunissait au café de la Rotonde.

Cette société de chansonniers épicuriens, qui existe encore, avait été fondée par Piron, Collé, Duclos, Fuseiller, Crebillon fils, Boucher, Rameau, Bernard. Jamais la gaieté, l'esprit et le goût n'érigèrent à la critique un plus singulier tribunal. Les mœurs et les productions littéraires du jour y passaient sous les verges de la satire ou de la raillerie. Les ouvrages des membres du Caveau n'étaient pas épargnés. Les arrêts se rendaient en chansons et étaient arrosés d'excellents vins.

Comme il ne se permit jamais de politique, l'existence du Caveau ne fut pas un instant menacée au milieu des plus terribles révolutions. On y garda imperturbablement le ton bachique et grivois sans se laisser troubler par le tonnerre des victoires, ou l'écroulement des dynasties.

Au-dessus du Caveau était le club ou Salon des Arts, qui avait son entrée par la rue Beaujolais en face de la rue Vivienne.

Quant au café de la Rotonde, dont ces deux grandes sociétés étaient les tributaires, il était déjà le rendez-vous de prédilection des étrangers de tous pays, ou, pour mieux dire, le café spécial des rendez-vous pour tous les voyageurs qui ne connaissaient personne à Paris. Combien de fois, sous l'empire, a-t-on vu des frères d'armes revenant, l'un, d'Espagne, l'autre, de Russie, s'y retrouver et se jeter dans les bras l'un de l'autre.

Deux amis à Pondichéry, en se séparant, se donnèrent rendez-vous à trois ans, jour pour jour, de onze heures à midi, au café de la Rotonde.

Le même établissement était encore le lieu de rendez-vous annuel des comédiens qui venaient dans la quinzaine de Pâques, après l'expiration de l'année théâtrale, chercher de nouveaux engagements.

Nous pourrions, en passant une revue complète de tous les cafés et restaurateurs célèbres du Palais-Royal sous l'empire, parler également du café de Foy, de Vefour, de Chevet et des Frères Provençaux. Mais ces grands établissements n'étaient alors qu'à leur début; nous nous contenterons, pour le moment, de les citer et nous attendrons pour raconter leur gloire qu'ils aient fourni une plus longue carrière.

Nous avons dit que sous l'empire l'élément militaire fut prédominant au Palais-Royal; la galanterie, naturellement, n'eut pas à en souffrir. Vénus ne tarde pas à paraître où traîne sur la dalle le sabre de Mars, où sonne l'éperon du hussard.

Comme disait alors une fille de *Madame Angot :* « Pour moi, je ne sais pas si toutes les femmes me ressemblent, mais j'ai toujours aimé les gens d'épée. De tout temps les guerriers ont fait la passion des femmes célèbres [1]. »

Les guerriers, sous Napoléon, ne connaissaient guère les loisirs de la vie de garnison. L'intervalle entre deux campagnes était rarement assez long pour permettre la publication d'un mariage, et la lune de miel des jeunes mariés était rognée de plusieurs quartiers.

Tout se faisait rapidement. Le plaisir n'était qu'une étape entre la mort et une promotion; on l'emportait d'assaut, sans ménager les munitions, avec les largesses du marin au long cours, lorsqu'il déboucle sa ceinture, et l'amour versait le coup de l'étrier, tambour battant.

Dire que ce train de vie plaisait à tout le monde ce serait peut-être exagéré. Il était pénible à quelques-uns de n'achever que près d'une nymphe du Palais-Royal la déclaration commencée à Dresde pour une blonde Saxonne; et comme aux gares favorisées de cinq minutes d'arrêt, les affamés n'avaient le temps que de se brûler les lèvres; — dégustaient-ils? La trompette sonnait le boute-selle.

1. *Madame Angot* ou *la poissarde parvenue*, opéra comique en deux actes par Maillot.



Les Incroyables.

II

En 1805, un soir de septembre, le capitaine Hervé, après un souper fin en tête-à-tête galant, sortait de chez Corazza pour prendre l'air du jardin. Il était dix heures; un vent frais frissonnait dans les feuilles; mais ce petit rougeaud d'Hervé, cinglé dans sa carapace militaire, chauffé par le champagne et la galanterie, n'en pouvait être incommodé.

— Il fait froid, dit sa compagne, avec un mouvement d'épaule. Il fait beaucoup d'air.

— C'est le nord-ouest, repartit l'officier, le vent du camp de Boulogne, un sacré vent.

Le capitaine était en permission et avant de se mettre à table, ce soir-là, il avait appris qu'en vertu d'une troisième coalition austro-russe, l'armée allait se porter en Allemagne. Cela le contrariait fort.

Sans doute la nouvelle campagne lui promettait de l'avancement, et un capitaine de vingt-huit ans qui savait lire, écrire et compter avait devant lui une brillante carrière... Mais il avait aussi la chance de rester en totalité, ou en partie, dans les retranchements d'une redoute, dans un fossé du champ d'honneur, et si pareille chose devait lui arriver en Autriche, cette fois, c'eût été doublement regrettable. Je vous en fais juge :

Depuis la veille, il avait gagné 60,000 francs à la roulette et avait fait la conquête d'une femme ravissante.

Quitter cette Armide avant d'avoir mangé avec elle ses soixante mille francs, c'était vraiment cruel.

Déjà, plusieurs régiments filaient sur Strasbourg. Encore, si on lui eût laissé son congé de quinze jours, mais on lui en rognait près des deux tiers.

Ventrebleu!... jurait-il, pestait-il mon capitaine...

— Mais qu'as-tu donc, jeune héros? lui demandait la tendre Isabelle.

— Ce que j'ai, morbleu!... C'est que demain ou après, f... il faudra que je décampe, mille tonnerres!... Demande-moi si je suis content?... Avoir de l'or plein ses poches, une femme fraîche comme une rose et faite au tour, et quitter tout cela...

— Achète-moi un souvenir, au moins?

— Deux si tu veux! Que m'importe si je dois me la faire casser là-bas

— Eh bien! deux. Passons donc sous les galeries; il fait un vent.

En approchant des Arcades et s'arrêtant tout à coup :

— Oh! vois-tu, bébelle, fit l'officier d'une voix assourdie par la colère, — il y a de quoi faire une folie.

— Quoi donc, mon petit?

— Il y a de quoi déserter

— Eh bien, oui, reste parbleu. Je te cache, moi.

— Non, c'est insensé... mais c'est pour te dire... Zabelle.

Et comme il entrait dans la galerie, elle le retint.

— Attends donc; je vois là, devant le bijoutier, une ancienne connaissance.

— Eh bien?...

— Tu vois ce garçon qui dévore des yeux l'étalage; est-il raffalé, hein? C'est un fils de famille qui a été très riche, pourtant... A cette heure, il erre comme un chien perdu...

— Eh bien, passons-nous?

— Attends; c'est inutile qu'il nous voie entrer chez Bossange... C'est chez Bossange que tu m'achètes une parure, n'est-ce pas?

— Bossange ou un autre...

— Regarde-le donc, c'est étonnant comme il te ressemble.

— Tu trouves?

— Oui, s'il était moins pâle, avec ton uniforme...

— Tu t'y tromperais?

— Oh! moi, non; je te trouve quelque chose de plus distingué et puis tu as un signe particulier.

— Où cela?

— Près de la hanche gauche.

— Tiens, je ne me connaissais pas ça...

— Une femme... rien n'échappe à une femme qui aime.

— Et lui, quel signe particulier a-t-il?

— Oh! je n'en sais pas si long sur son compte.

— Quand je n'y serai plus il sera mon remplacant.

— J'aimerais bien mieux qu'il te remplaçât à l'armée.

— Eh! eh!... moi aussi.

— Tu voudrais bien?

— Sans doute, mais hélas c'est impossible...

— Ah! le voilà qui vient à nous.

Elle tendit au jeune homme le bout du doigt.

— Bonsoir, Hector, ça va bien?... Monsieur rejoint son régiment, nous allons faire quelque emplette.

Hector salue l'officier qui lui rend son salut.

— Monsieur est bien heureux, dit-il, de suivre une aussi noble carrière que celle des armes.

— Je voudrais vous voir à ma place, monsieur, repartit le capitaine en riant.

— C'est une façon de dire.

— Mais non, en vérité, fit Isabelle.

Puis, sondant du regard son amant, elle reprit :

— Mais on est mal sous cette galerie, entrons donc à la Rotonde pour causer, voulez-vous?

Hervé et l'étranger y consentirent. Une idée bizarre venait d'éclore dans la tête de l'officier où le champagne bouillonnait encore: c'était, puisque cet homme lui ressemblait si bien et aimait si fort l'état militaire, de lui proposer d'être son remplaçant secret, au moins pour la campagne d'Autriche.

Sa maîtresse aussi ne songeait qu'à cela. Non qu'elle l'aimât, mais parce qu'elle ne voulait pas qu'il portât son argent à l'étranger.

Ce fut elle qui mit sur le tapis cet étrange projet.

— Regardez-vous donc, fit-elle en indiquant une glace, c'est étonnant; vous vous ressemblez comme deux frères?

— En effet, dit Hervé, je crois avoir l'avantage de ressembler à monsieur.

— Mêmes yeux, mêmes traits, continua Isabelle; même taille. C'est à se

méprendre... Hector, avec ton uniforme, serait un autre toi-même à la tête de ta compagnie.

— Mais monsieur n'a jamais servi, peut-être?

— Pardon, capitaine, j'avais encore l'an dernier les galons de sous-officier.

— C'est, entre nous, une ressemblance de plus ajouta Hervé. Et vous avez quitté l'armée ?

— J'avais fini mon temps; mon père venait de mourir en me laissant une petite fortune. Je m'empressai d'aller recueillir mon héritage et de venir le perdre ici.

— A la roulette?

— Oui, capitaine.

— Vous y avez perdu et moi j'y ai gagné.

— Voilà pourquoi, dit Isabelle, M. Laforêt voudrait bien reprendre ses galons et pourquoi tu voudrais bien rester ici.

Puis, portant de l'un à l'autre un regard interrogateur :

— Si ça pouvait s'arranger?

Les deux hommes sourirent sans oser répondre. Il y eut un silence et ce fut Isabelle qui le rompit.

— Eh bien, à quoi pensez-vous? dit-elle. Croyez-vous que ce soit impossible?

— Quoi donc? fit Laforêt.

— Ne faites pas l'enfant, vous avez bien compris ce que nous désirons.

— Expliquez-vous, je vous prie, demanda Laforêt. Vous désirez que je parte à la place de monsieur? Ce n'est pas sérieux, n'est-ce pas?

— C'est très sérieux, au contraire. N'est-il pas vrai, Achille? dit Isabelle au capitaine.

— Moi, je ne demande pas mieux, répondit celui-ci d'une voix étouffée par la crainte et la honte. Cela m'embête de partir. Je n'ai jamais eu le temps de jouir de la vie, et je donnerais ma *brillante carrière*, comme dit monsieur, pour un mois de bonheur. J'offre mon équipement, mon nom, mes papiers et dix mille francs à qui consentira à me remplacer pour la campagne. Je connais l'empereur; brosser les Keiserlichs et les Russes, c'est l'affaire de trois mois. Après quoi nous nous retrouverons ici à la Rotonde.

— Mettez douze mille.

— Soit. En échange et en vous attendant j'aurai votre nom et vos papiers.

— Vous serez Hector Laforest.

— Et vous Achille Hervé.

Isabelle battait des mains.

— A vous, reprit le capitaine, de vous bien tenir... autrement nous serons fusillés.

— Mais non, fit tout à coup Laforest, c'est insensé. Au régiment je serai démasqué par ceux qui vous ont connu.

— Ah! j'oubliais de vous apprendre, mon cher monsieur, que pour certaine affaire que je vous raconterai, j'ai obtenu de changer de régiment. Du vingt-huitième je passe au quarante-sixième. Mon ancienne brigade fait partie actuellement du corps de Bernadotte et je dois partir avec le général Ney.

— Très bien alors.

— Réfléchissez, avez-vous d'autres objections à me faire?

Laforest réfléchit un instant. Il était impossible d'être plus sérieux dans une plus folle extravagance.

— Il y a encore quelque chose qui me chiffonne, dit-il, et que je dois vous avouer.

— Quoi donc?

— L'argent du jeu retourne au jeu, vous promettez de me donner six mille francs dans trois mois; mais êtes-vous sûr de pouvoir remplir votre engagement? j'aimerais mieux partir avec la somme ronde.

Hervé fronça le sourcil.

— Vous êtes méfiant, répondit-il; si je l'étais autant que vous, mon camarade, il n'y aurait rien de fait. Mais nous allons passer la nuit ensemble, pour faire plus ample connaissance, et, demain, si nous n'avons pas changé d'idée, nous irons prendre les douze mille livres chez mon notaire. Vous comprenez que je n'ai point pareille somme sur moi.

— Tôpez-là, capitaine, dit Laforest en tendant la main à Hervé.

III

Ainsi fut ébauchée l'extravagante convention que ces deux fous conclurent le lendemain. Ils avaient le même âge, le même amour du plaisir, le même mépris du danger, et ils étaient de ces hommes qu'une aventure séduit d'autant plus qu'elle est bizarre et périlleuse. Ce troc opéré si gaiement devait, comme on le verra, avoir un dénouement tragique.

Tous deux étaient également enchantés de leur marché. Laforest qui, en dévorant à belles dents son héritage, n'avait fait qu'exciter un appétit qu'il ne pouvait plus satisfaire, se réjouissait d'avoir pour trois mois la paye de capitaine et douze mille francs; Hervé, d'autre part, toujours pauvre jusqu'alors et esclave du service militaire, n'était pas moins heureux de mener pendant quelques mois la vie à grandes guides.

De tous les plaisirs, il ne s'interdisait qu'un seul : le jeu.

Au bout de quelques jours, la tendre Isabelle, voyant son étoile pâlir, avait appelé à son secours les adroites complaisances de la Pompadour pour Louis XV, ou de la Sabran pour le Régent. Elle n'était pas jalouse de l'ex-capitaine, et, pourvu qu'il se laissât voler, elle était prête à aller au-devant de tous ses caprices. Elle excellait à égayer un souper, à organiser une orgie; et son amant, qui n'était qu'un libertin, lorsqu'il l'avait connue, descendait rapidement avec elle les degrés de la plus abrutissante dépravation.

On eût dit de ces hommes qui, dans des excès de tous genres, cherchent à s'étourdir, à étouffer la voix de leur conscience, ou la crainte d'un dénouement fatal.

L'or fondait sous ses doigts, et il était à désirer pour lui que la campagne fût courte.

Son remplaçant, ou si vous le voulez son Sosie, lui écrivit deux ou trois fois, pour le rassurer. Nul ne se doutait de leur supercherie.. Il lui semblait n'avoir jamais porté d'autre nom que celui d'Hervé, et il faisait honneur à ce nom par sa conduite et sa bravoure.

Le 25 septembre, il était avec Ney à Strasbourg. L'empereur y arriva le 26.

Là, Napoléon donna à l'armée une organisation nouvelle ; puis il la divisa en sept corps.

Chaque corps était complet en infanterie, et avait son artillerie et sa cavalerie.

Il forma en même temps une réserve d'élite, — la garde impériale.

Ceci fait, la campagne est ouverte. L'empereur a devant lui quatre armées ; il en néglige deux, charge un de ses lieutenants d'arrêter la troisième, commandée par le prince Charles, et se réserve d'anéantir la quatrième, celle que le général Mack, précédant les Russes, conduit à travers la Bavière vers les défilés de la Forêt Noire.

Mack croit que les Français vont déboucher par ces défilés ; Napoléon le trompe, tourne la position et tombe sur les derrières de Mack, dans la plaine de Nordlingen, il le bat et le rejette sur Elchingen, où Ney achève la victoire, dans une lutte acharnée.

« Là, écrivait Hector, mon général s'est battu comme un simple grenadier, en enlevant mon régiment pour l'attaque la plus meurtrière que vous puissiez imaginer. J'eus le bonheur, mon cher ami, de me trouver à ses côtés, il fut content de moi, et me voilà chef de bataillon !... »

— Pourvu qu'il ne se fasse pas tuer, se dit Hervé.

Puis il admirait sa conduite.

— C'est un brave et digne garçon ; il agit bien. Il mérite mieux que douze mille francs et je veux lui garder une poire pour la soif, un millier de francs, ou deux, qui lui permettent de se retourner quand il sera ici.

Dans cette bonne intention, il regarda au fond de sa bourse.

Nom... de... nom !... Il avait été un peu vite. Il ne fallait pourtant pas se réduire à tirer la queue du diable, en attendant qu'il pût rentrer dans son uniforme. « Mais cependant — je devrai, se disait-il, lui payer mes épaulettes de chef de bataillon...

« Ce sera deux mille francs ; dussé-je congédier Isabelle et boire de l'eau.

La seconde lettre qu'il reçut lui apprenait que le 6 octobre la grande armée avait passé le Danube.

Le 16, l'armée autrichienne était investie dans un cercle de fer et enfermée dans Ulm. Le 19 octobre, elle se rendit prisonnière. En trois semaines, 60,000 hommes avaient été pris et tués, et nous avions pris 200 canons et 80 drapeaux, sans avoir éprouvé de pertes sensibles.

« L'empereur, disait Hector, ne fait plus la guerre avec nos bras, mais avec nos jambes. »

Cette lettre avait été expédiée de Vienne, où Napoléon était rentré le 13 novembre.

Comme la précédente, elle respirait l'allégresse la plus vive.

« Dans cette capitale, décrivait-il, on nous ordonne la discipline la plus sévère, mais j'ai tout de même l'occasion de dénouer les cordons de ma bourse. Les grisettes de Vienne, délivrées d'une police hypocrite, ne le cèdent en rien aux nymphes du Palais-Royal. Et ceux d'entre nous qui logent chez les bourgeois, y trouvent une hospitalité antique.

« Bien que je ne sache pas quatre mots d'allemand, je vis en famille avec mon hôte, qui m'offre des vins exquis, et dont les trois filles, trois adorables blondes, n'ont déjà plus rien à me refuser. Ah ! la vie charmante que celle de l'officier en campagne, quand son drapeau est victorieux... »

— Oui, pensa Hervé, il dit vrai. En campagne, on vit deux fois plus qu'ici. Quelles émotions ! quelles luttes viriles, quels spectacles et quelle variété d'impressions ! Ici, la vie pourrit dans les voluptés basses. Ah ! j'ai eu tort de ne pas partir. Non seulement j'ai trahi mon devoir, ce qui est toujours une déchéance morale, mais je me suis avili en mauvaise compagnie, dans des plaisirs faciles.

« C'est cette fille qui m'a énervé et perdu... Mais bientôt le retour de ce brave garçon va m'en débarrasser.

Ce cher Hector, il avait bien raison de me dire.

« Que vous êtes heureux de suivre la *noble carrière aes armes.* » Ces paroles me faisaient sourire !... Aujourd'hui je répète avec lui, avec son enthousiasme ! « LA NOBLE CARRIÈRE DES ARMES ! »

A partir de ce jour, le capitaine Hervé ne songea plus qu'au bonheur de reprendre son service. Il ne pouvait voir un officier sans le dévorer d'un regard d'envie. Chaque jour, il allait au Carrousel voir le commandant des Tuileries passer la revue de la petite garnison du château, et, quand passait un régiment, il emboîtait le pas derrière, avec les badauds et les enfants.

Enfin il commençait à raconter ses campagnes au risque de compromettre son incognito.

Cependant Napoléon ne s'endormait pas sous ses lauriers. La prise de Vienne était un superbe triomphe qui ne terminait rien : Deux armées menaçaient encore le vainqueur de Mack : à droite, celle d'Italie, commandée par le prince Charles, contenue par Ney et Masséna ; à gauche, la grande armée austro-russe, commandée par les deux empereurs, occupait la Moravie.

Napoléon marcha à sa rencontre, franchit le Danube avec 65. 000 hommes et, le 25 descembre, arriva à Brünn.

Quatre-vingt dix mille Russes occupaient les hauteurs d'Austerlitz. Le plan de l'ennemi était de tourner notre droite, de nous couper la route de Vienne et de nous rejeter en Bohême, où la Prusse se disposait à entrer pour s'unir à ses alliés secrets...

L'empereur avait deviné ce dessein et était instruit également des armements de la Prusse. Il parut se prêter à leur manœuvre ; il affaiblit ostensiblement sa

droite et leur offrit la route de Vienne, mais il occupa fortement à gauche la route d'Olmütz, en s'appuyant sur des hauteurs qu'il couvrit d'artillerie. Lannes eut le commandement de cette position. Au centre, il plaça Soult avec trois divisions seulement, en face du plateau de Pratzen où étaient massés les Russes, et, derrière, il dissimula une forte réserve de 25,000 hommes.

Pendant toute la journée du 1er décembre, l'armée ennemie opéra son mouvement tournant sur notre droite, défilant à portée de fusil, devant nos troupes immobiles, sans comprendre, à la facilité de l'opération, qu'elle donnait dans un piège.

« Avant demain soir, dit Napoléon, cette armée est à moi. »

Le lendemain, en effet, les Russes ayant attaqué les villages de notre aile droite (le point faible) et s'en étant emparé, 25,000 français s'élancèrent sur le plateau de Pratzen, y culbutèrent la garde impériale russe, coupèrent en deux l'armée ; tout en se rabattant sur les divisions ennemies jusqu'alors victorieuses à droite. Des milliers de Russes, de front et de flanc, se trouvèrent repoussés sur des marais gelés ; l'artillerie dominant rompit les glaces et les engloutit.

En même temps, Lannes livrait bataille à la cavalerie russe dont Murat achevait la défaite.

« Le soir l'ennemi comptait 15,000 morts ; nous avions fait 10,000 prisonniers et conquis 280 pièces d'artillerie.

Nous renonçons à dépeindre l'enthousiasme de Paris à la nouvelle de cette victoire; il fut immense. Austerlitz était pour l'empire ce que Marengo avait été pour le consulat.

Lorsque le capitaine Hervé vit porter les drapaux russes et autrichiens à Notre-Dame, il pensa devenir fou.

« Misérable ! se disait-il, tu aurais dû être de cette immortelle journée. Pourras-tu vivre encore avec le remords de ne pas y avoir pris part. »

Avec quelle impatience, quelle anxiété, il attendit une lettre de son remplaçant!

Était-il mort?... Devait-il le revoir?... Enfin la lettre suivante arriva :

« Mon cher Laforest,

« Je t'écris au lendemain de la grande victoire, le cœur battant sous l'étoile de l'honneur que la main du général Ney vient de placer sur ma poitrine. Je rentrerai en France avec le grade de colonel, aussitôt que mes blessures, du reste assez légères, me permettront de monter à cheval... »

Et il signait : — Colonel Hervé.

A cette lecture, ce que l'ex-capitaine ressentit n'était plus de la joie.

Il pâlit d'inquiétude.

Colonel... chevalier de la Légion d'honneur... blessé à Austerlitz... Cette gloire, cette fortune ne tombaient-elles sur son nom que pour l'écraser?... Qu'allait-il



Les Chauffeurs.

résulter de tout cela?... Que dirait-il à cet autre lui-même, lorsqu'il se retrouverait en sa présence?... Quelle contenance garderait-il?... Et lui, le soldat glorieux, quel langage lui tiendrait-il?

Cette pensée lui causait un trouble étrange et pénible.

Tandis qu'il s'annulait de jour en jour dans une existence vile, sous le nom de Laforest, un autre, incarnant sa personnalité, rendait son nom glorieux.

Le capitaine Hervé devint jaloux d'Hervé le colonel.

Et ce qui le vexa le plus, ce fut de savoir son nom inscrit à la Chancellerie de la Légion d'honneur.

A la rigueur, il pouvait considérer son remplaçant payé d'avance pour le grade de colonel qu'il lui rapportait, mais il ne lui avait point payé sa croix... un tel honneur ne s'achetait pas... en ce temps-là du moins.

Ces considérations achevèrent de le dégoûter tout à fait de l'existence qu'il menait, et il résolut de rompre avec sa maîtresse et la bande de parasites qui l'entourait.

— Ma chère enfant, lui dit-il, Hector Laforest rentre en France; je l'attends de jour en jour, je vais reprendre le harnais militaire.

— Ça te semblera dur, dit Isabelle.

— Mais non... au contraire.

— *Au contraire* est du dernier galant.

— Je veux dire que je suis las de l'oisiveté.

« Puis ma bourse est à sec.

— Je m'en doutais et tu as dû remarquer ma discrétion?

— Oui, tu es une excellente fille; tu as de la délicatesse.

— Depuis quinze jours, mon ami, je ne t'ai pas coûté un sou. Grâce à mes petits talents, nous avons vécu sans faire appel à ton notaire.

— C'est vrai. Tu as donc fait des dettes, friponne?

— Mais non...

— Tu joues alors?...

— Mais non. Comment tu ne sais pas avec quel argent nous vivons.

— Sur l'honneur, je me le demande.

— Tu veux faire semblant de ne rien voir.

— Comment? que veux-tu dire?

— Je comprends qu'il y a des hommes que cela gêne, et qui se respectent assez pour ne pas daigner s'en apercevoir.

« Je me suis donc dit : Ce pauvre ami est à sec, mon devoir est de faire un peu d'argent; il s'en apercevra, il n'est pas si bête; il sait bien que les alouettes ne tombent pas toutes rôties, mais il fermera les yeux...

— Oh! oh! s'écria Hervé... est-il possible?... Explique-toi, malheureuse.

« L'argent, depuis quinze jours, où le prends-tu?

— Vous ne le savez pas? fit Isabelle sincèrement étonnée.

— Misérable!...

Il lui saisit le bras et la secoua avec violence; mais elle se dégagea, rouge de colère.

— Allons donc! s'écria-t-elle avec un air de mépris. Est-ce que je me suis tant gênée devant vous avec votre ami de la Martinière?

— Quoi! La Martinière!... Un ami!... Mais il faut qu'il me rende raison... Il faut que je le tue.

— Le tuer! Ce pauvre garçon qui vous a nourri.

— Je ne mange pas de ce pain-là, moi.

— Il fallait donc le dire plus tôt, et ne pas le laisser payer vos fournisseurs.

— Encore!

— Sans doute. Votre bottier... votre chemisier...

— Mais je suis un homme perdu d'honneur.

Ah! Dieu! quelle infamie! Dans quelle fange me suis-je roulé!

Alors Isabelle vexée :

— Après tout, de quoi vous plaignez-vous tant? S'il y a quelqu'un de déshonoré ici, ce n'est pas vous.

— Et qui donc, coquine? Toi, peut-être? mais tu n'as plus d'honneur à perdre, toi.

— S'il y a quelqu'un de déshonoré en tout ceci, c'est Hector Laforest, dont vous portez le nom.

Hélas! c'était trop vrai!... Il avait souillé ce nom. Ce fut un nouveau trait de lumière sur l'abîme qui, de jour en jour, se creusait sous ses pas.

IV

Il en était donc à redouter le retour de Laforest autant qu'il l'avait désiré un mois auparavant.

Deux fois par jour, il allait au café de la Rotonde tressaillant chaque fois qu'apparaissait un officier. Le 46ᵉ de ligne était rentré depuis longtemps déjà; il était étonnant que le colonel ne reparût pas et gardât le silence. Les réserves d'Hervé étaient complètement épuisées. Après avoir rompu avec la femme funeste qui l'avait enchaîné à Paris, il avait eu la faiblesse de la revoir. Il avait gardé un pied-à-terre chez elle, un petit cabinet de l'appartement qu'elle occupait, au troisième étage d'une maison de la galerie de Valois.

Enfin, au mois de février, il écrivit au colonel.

Entre autres choses il disait :

« Pourquoi, si vos blessures exigent le repos, ne quitteriez-vous pas le service? Nous nous étions donné rendez-vous à trois mois au café de la Rotonde; depuis un mois, la campagne est terminée, et nous devons nous retrouver dans l'état où nous nous sommes rencontrés en 1805. »

La réponse ne se fit pas attendre.

Le lendemain, à huit heures du matin, avant qu'Hervé fût levé, le colonel entrait chez lui.

Il était revêtu de son bel uniforme, et la croix d'honneur brillait sur sa poitrine.

— Bonjour, *monsieur Laforest*, dit-il. Comment va la santé, et qu'y a-t-il pour votre service?

Le capitaine en fut tout étourdi.

— Merci, *mon cher Hector*, répondit-il. Excusez-moi, je vous prie; je ne vous attendais pas si matin. Asseyez-vous, et permettez que je m'habille.

— Ah çà, mon *cher Hector*, reprit le colonel, vous n'êtes donc plus qu'en second chez notre aimable nymphe? Le concierge m'a dit qu'il croyait que vous couchiez chez M. de la Martinière.

— Laissons cette particularité, je vous l'expliquerai plus tard.

— Ah! *monsieur Laforest*, on en dit de belles sur votre compte.

Le capitaine, blessé du ton gouailleur du colonel, lui répliqua avec humeur :

— Et pourquoi persistez-vous donc à m'appeler Laforest?

— Parce que tel est votre nom.

— C'était, jusqu'à ce matin, mon nom d'emprunt, mais je ne vous ai appelé, mon cher monsieur, que pour vous le rendre.

— Oui-da! Telle est votre intention?

— Oui, monsieur.

— Il est propre, à cette heure, le nom que vous voulez me rendre; quand je vous le confiai, monsieur, il était sans gloire, mais du moins sans tache.

— Quelle tache y voyez-vous?

— Mais, d'abord, la condition où je vous trouve, cette *particularité* que vous offrez de m'expliquer.

— Que signifie?

— Quant à une explication, capitaine, nous choisirons un autre terrain que celui-ci, s'il vous plaît.

— Ah! ah! je comprends. Vous vous trouvez bien dans votre uniforme de colonel et vous renoncez à tenir vos engagements; c'est odieux et c'est bouffon.

— Moi, je trouve que c'est raisonnable et juste. Vous n'auriez rien réclamé si j'avais commis une mauvaise action au régiment et si l'on m'avait dégradé. Dans le cas contraire, vous ferez de même.

— N'y comptez pas. Dès cette heure, je reprends le nom d'Hervé.

— Vous vous perdrez.

— S'il le faut, je me perdrai avec vous.

— A mon tour, répliqua le colonel dont la colère alluma le regard, je vous dirai : « N'y comptez pas! Moi, reprendre un nom que vous avez traîné dans la boue, et vous rendre en échange un nom qui n'était rien et que j'ai illustré... un nom inscrit au livre d'or des légionnaires de l'honneur!... Vous donner un grade conquis au prix du sang sur trois champs de bataille... jamais, monsieur, jamais!

— Et mes douze mille francs?... Et le grade de capitaine, qui abrégea pour vous de moitié la carrière parcourue, les comptez-vous pour rien?

— Les douze mille francs?... Je vous les rapporte.

— Je ne les accepte pas.

— Les voilà.

Et le colonel jeta une bourse sur la table.

— Et mon grade de capitaine?

— Est-ce douze mille francs encore? Je vais vous les donner. Qu'à cela ne tienne.

— Insolent!

— Misérable! Est-ce que je te demande, moi, le grade de brosseur de l'amant d'Isabelle?

— Ah! c'en est trop! Tu veux donc que je te tue? Un tel outrage exige du sang.

— Tu l'as dit. Désormais, un de nous est de trop en ce monde. Il faut me tuer ou être tué par moi.

— Allons, grâce à Dieu, j'ai encore mon épée.

— Inutile.

— Et pourquoi?

— Parce qu'à l'épée une blessure n'est pas toujours mortelle. Si vous restiez sur le carreau, grièvement blessé, rien ne serait terminé et cela ne ferait pas mon affaire.

— Le pistolet, alors?

— Oui. En avez-vous ici ?

— Non.

— J'en ai sur moi; les acceptez-vous?

— Oui.

— Très bien.

— Et vos témoins?

— Je n'en veux pas. Tout doit rester secret entre nous. Ne voyez-vous aucun inconvénient à instruire des étrangers des raisons de notre querelle?

— C'est vrai. Eh bien, sortons; je vous suis où il vous plaira d'aller.

— Permettez. Avant de venir ici, ma résolution était prise et mon plan de conduite arrêté. Voici, s'il vous plaît, comment les choses doivent se passer. Nous n'avons pas besoin de sortir d'ici; il convient, au contraire, que nous y demeurions, et que la mort de celui qui va mourir soit attribuée à un suicide. En conséquence, j'ai déjà rédigé la déclaration suivante :

« Aujourd'hui, 26 février 1806, pour des raisons de moi seul connues, je me donne volontairement la mort. »

Signé : Hector Laforest.

— A vous maintenant, monsieur, d'écrire un billet semblable, signé Achille Hervé. Cela vous convient-il?

— Mais après, quelles seront les conditions du combat?

— Nous allons nous asseoir devant cette table, en face l'un de l'autre, chacun appuyant le canon de son pistolet au cœur de son adversaire. Une seule arme sera chargée. Les armes, placées sous une couverture, y seront prises au hasard. Enfin les deux billets, déposés sur la table, resteront à la disposition du survivant. Cet arrangement vous convient-il?

Le capitaine, qui l'avait écouté attentivement, s'approcha d'un petit bureau et dit :

— C'est bon; je vais écrire.

Et il traça sa déclaration de la main la plus calme.

Le colonel chargea un de ses pistolets et remit les deux armes à son adversaire. Celui-ci les cacha sous un drap et dit au premier :

— Prenez.

Tous deux, l'arme à la main, ils se placèrent ainsi qu'il avait été convenu, conservant, en apparence, un calme imperturbable.

Une détonation retentit presque aussitôt, et le capitaine Hervé tomba mort, la face contre la table.

Au bruit, Isabelle accourut et se récria, épouvantée.

Mais le colonel la saisit vivement par le bras et lui imposa silence.

— Il vient de se suicider, lui dit-il.

Elle fit un signe d'incrédulité.

— Savez-vous lire? Voici un écrit de sa main qui l'atteste.

Elle y jeta un regard.

— Ce billet est signé Laforest, dit-elle.

— N'était-ce pas son nom?... N'est-ce pas son écriture. Allons, voilà cent napoléons et ne doutez plus.

Il mit un rouleau d'or dans la main de la courtisane et descendit l'escalier de service, qui communiquait au cabinet du mort.

Quelques voisins avaient bien entendu le coup de feu, mais ils avaient pensé qu'il provenait d'un décavé qui se faisait sauter, et ils ne s'en étaient pas émus.

Isabelle alla faire la déclaration du suicide chez le commissaire, et le soir reparut au *Bal sentimental*, un lieu de plaisir dont nous avons à parler.

V

LE BAL SENTIMENTAL ET LE CAFÉ DES ÉTRANGERS. — LA FORÊT NOIRE. — LA POLICE DES MŒURS.

Le bal et le café, qui se prêtaient un mutuel soutien, ne formaient qu'un même établissement. Il avait pris le nom de *café des Étrangers*, mais le public lui en avait donné un autre, impossible à écrire ici. Les débauchés de bon ton l'appelaient le *Bal sentimental*.

Cet établissement, non seulement toléré, mais protégé par l'autorité, avait été créé sous le Directoire; il se maintint sous l'Empire et pendant la Restauration. Des jeunes gens imberbes n'y étaient pas reçus, mais les portes en étaient ouvertes aux femmes et aux filles de tout âge; c'était le lupanar le plus monstrueux qui eût jamais existé.

L'établissement comprenait un café et un restaurant au rez-de-chaussée, à peu de distance du café de Foy, et au premier une salle de jeu, une salle de bal et quantité de petits salons, chambres et cabinets particuliers.

Le café et le restaurant n'avaient rien de remarquable. Pas de luxe, et pendant le jour peu d'éclat et de bruit. Malgré des prix assez élevés, la cave était médiocre et la table sentait la gargotte. La clientèle n'était composée ni de buveurs ni de gourmands, mais de joueurs, de chevaliers d'industrie et de

proxenètes. Cependant, dans l'opinion de son propriétaire, le Café des Étrangers réunissait tous les plaisirs que l'on pouvait attendre du Palais-Royal. Que recherchaient tous les pèlerins acheminés vers cette capitale de la capitale? Était-ce d'admirer les beautés de ses édifices? De visiter le café du Mont-Saint-Bernard? D'être témoins des mystifications de Borel et de Fitz-James, les célèbres ventriloques, ou de voir le Sauvage?

Non, non, non; un poulet-marengo, deux bouteilles de champagne et un castor-fin faisaient bien mieux leur affaire. Au Café des Étrangers, tout était disposé pour répondre à ces goûts simples et sérieux. La variété des locaux, leur aménagement spécial et luxueux, et aussi une bande de soupeuses, de rameneuses, choisies et stylées, permettaient à la débauche d'y réaliser tous ses caprices, soit dans un tête-à-tête modeste, soit au sein d'un paradis de Mahomet. Il y avait là de grands salons où flambaient des orgies dignes de la Folie-d'Orléans et de ces chambres discrètes et capitonnées qui gardent les secrets de la débauche et complaisent à ses extravagances. Salles à manger, café et chambres *sentimentales*, étaient ouverts nuit et jour; à onze heures s'ouvraient les salons de jeu et de bal.

Ceux-ci, resplendissants de lumières, de glaces et de dorures, étaient envahis par des flots de jolies femmes, prêtresses de Vénus, desservant les temples nombreux élevés à cette déesse dans tous les environs, par de brillants officiers, des jeunes gens et des vieillards attirés par les séductions de la luxure et du jeu, l'éblouissement de l'or et l'ivresse de la valse.

Au milieu de tout ce monde circulaient, comme des reptiles, les usuriers et les entremetteurs, qui avaient quitté pour la nuit leur quartier général, la *Forêt-noire*.

On désignait alors sous ce nom, au Palais-Royal, les sombres galeries qui avoisinaient le Théâtre-Français. Dans les quelques boutiques dont ces galeries étaient garnies, les lampes n'éclairaient que d'une lueur douteuse et suspecte des transactions qui n'exigeaient point le grand jour.

Ces rôdeurs de la Forêt-noire avaient au *Bal sentimental* les intérêts les plus divers : des dupes à faire, des passions à servir, des créances à recouvrer, des emprunteuses de bijoux, de parures, à escorter, à surveiller, jusqu'à l'heure où la fortune du jeu leur permettait de payer leurs boucles d'oreilles ou les colliers de perles qu'elles avaient au cou. — Des revendeuses à la toilette, de la même Forêt ou d'ailleurs, attendaient également d'autres belles pour des raisons analogues.

Dans ce magnifique bazar, tout était à vendre ou à louer, excepté la pudeur et la vertu qui restaient à la porte.

Quant à la police, gardienne des mœurs, bien loin de contrarier ce beau désordre, elle le favorisait. On sait comment était alors composée la brigade de sûreté. C'était une bande d'ex-forçats ou repris de justice commandée par un forçat évadé, le célèbre Vidocq. Ces gens-là avaient, quant à la traite des blanches et à la pudeur, autant de scrupules que des corsaires de l'archipel grec, et Vidocq, dans ses *Mémoires*, reconnaît lui-même que ses agents, pour s'entretenir la main, dépouillèrent plus d'une fois d'honnêtes bourgeois.

Tout était donc permis ou toléré. Tout était possible à qui avait de l'or. Le vice ne se refusait rien. Il jouissait d'une impunité dont il eût été bien étonné de se voir privé. Aussi, parcourez les journaux de cette époque, et vous ne trouverez point de procès pour outrages aux mœurs.

VI

DISSOLUTION DU TRIBUNAT. — DERNIÈRE VISITE DE NAPOLÉON AU PALAIS-ROYAL. — PROJETS DE TRANSFORMATION. — LA FIN DE L'EMPIRE.

En 1807, au faîte de sa puissance, Napoléon voyait d'un œil inquiet le Tribunat servir d'organe aux aspirations libérales. Il songea à s'en débarrasser. Par un sénatus-consulte du 19 août et un décret du 29, il transféra au Corps législatif les attributions constitutionnelles du Tribunat.

Après une allocution respectueuse du président, M. Carion-Nizas, tribun, proposa de voter une adresse à l'empereur « pour frapper les peuples de cette idée que le Tribunat a reçu l'acte du sénat sans regret pour ses fonctions, sans inquiétude pour la patrie; et que les sentiments d'amour et de dévouement au monarque qui ont animé le corps vivront éternellement dans chacun de ses membres. »

Cette proposition fut unanimement adoptée.

Après la dissolution du Tribunat, le Palais-Royal fut réuni au domaine extraordinaire de la couronne et en fit partie jusqu'en 1814.

Napoléon vint un jour le visiter, à cinq heures du matin, dans le mois d'août 1807, avec M. Fontaine son architecte.

L'apparition inattendue de M. Fabre de l'Aude, président du Tribunat, contraria le désir qu'il avait d'être seul : il termina sa visite au second salon, sans vouloir même aller jusqu'à la salle des séances, et il emporta les préventions défavorables qu'il avait contre le Palais-Royal, et que rien dans la suite n'a pu détruire.

Cependant plusieurs projets furent présentés à Napoléon pour tirer parti de cet édifice et lui donner une destination quelconque. Un de ces projets, dit M. Fontaine, consistait à y établir définitivement la Bourse et le tribunal du commerce qui avaient été expulsés des Petits-Pères lorsque cette église fut rendue au culte catholique.

On les avait transportés provisoirement au Palais-Royal où ils occupaient le vestibule à colonnes de l'aile du milieu du rez-de-chaussée sous la salle du Tribunat. Selon le projet dont nous parlons, la grande salle aurait occupé tout le premier de l'aile sur le jardin avec deux grands escaliers à ses extrémités. Le rez-de-chaussée aurait été distribué en portiques à jour et en boutiques de marchands. Le bureau, le tribunal et ses dépendances auraient rempli le reste du Palais-Royal. Mais ce projet ne reçut aucune exécution.



Georges Cadoudal.

On voulut ensuite en faire le chef-lieu de l'État-major de la place de Paris, pour y loger le gouverneur de la ville, puis encore en faire un palais des beaux-arts avec les écoles de peinture, de sculpture, d'architecture : rien de tout cela ne s'exécuta.

Enfin, on imagina d'y reporter une autre fois, mais isolément et au milieu de la grande cour, le théâtre de l'Opéra avec des salons et des appartements qui auraient servi à donner des fêtes publiques, mais ce projet fut repoussé comme les autres.

Ce ne fut que lorsque parvenu au sommet de sa puissance, Napoléon s'aperçut qu'il manquait de palais pour les rois qui venaient rendre hommage à sa gloire, qu'on lui proposa et qu'il parut agréer l'idée de comprendre le Palais-Royal dans le plan général de la réunion des Palais du Louvre et des Tuileries, et de faire en sorte que par des arcs, des galeries, et des colonnades, ces trois grands édifices réunis présentassent le plus vaste ensemble et la plus magnifique résidence de souverain qui eût été jusqu'alors.

Néanmoins, il ne fut pas donné plus de suite à ce projet qu'aux précédents, et le Palais-Royal, qui n'avait été amélioré en rien par le séjour du Tribunat, resta tellement discrédité, après tant de dégradations, que, dans les dernières années de l'Empire, on alla jusqu'à proposer de le mettre en vente, pour en faire un objet de spéculation.

Projet absurde, qui heureusement ne fut pas adopté. Le Palais devait rester dans son état de délabrement et d'abandon, jusqu'au retour du duc d'Orléans.

Nous allons parler bientôt de cette triste époque. L'histoire de l'Empire victorieux ne fournit plus rien à la chronique du Palais-Royal; la fin de l'Empire, — 1814 — va au contraire nous fournir des pages intéressantes.

Le jardin qui avait été le forum de la Révolution de 89, fut, en 1814 et en 1815, un des derniers champs de bataille de la France.

Ce lieu impur se lava dans le sang versé pour l'honneur de la patrie.

Le Palais-Royal pour être patriote resta bonapartiste... mais il faut le dire aussi, il attendit pour protester contre l'étranger et les royalistes, qu'ils eussent envahi ses établissements et son jardin.

Le monde des joueurs et des viveurs, était complètement détaché de toute idée politique, et pour lui le Palais-Royal résumait l'univers. Il n'entendait rien de l'écroulement de l'Empire, entraînant dans sa chute la fortune de la France. L'Europe coalisée avait franchi nos frontières; il semblait l'ignorer. La France était envahie, on se battait à trente lieues de Paris, une catastrophe était imminente; rien de tout cela ne s'apercevait au Palais-Royal. Toujours les mêmes plaisirs, toujours la même foule, aussi joyeuse, aussi ardente qu'aux jours de la plus haute prospérité. On se hâtait d'y jouir du présent.

Tandis que la dernière armée, dans des efforts héroïques et prodigieux succombait épuisée de victoires, le Palais-Royal était témoin d'incroyables orgies: avant d'aller à la mort, des conscrits, des officiers y faisaient de bruyants adieux à la vie. De braves et jeunes fous y voulaient vivre vingt ans en une nuit, puis, vingt-quatre heures après, ils allaient se jeter sur le canon ennemi, et à ceux-là en succédaient d'autres. Les légions des nymphes, loin de diminuer, grossissaient au contraire chaque jour, et l'or ruisselait sur les tapis verts.

Le 30 mars 1814, les habitants furent réveillés par le canon qui tonnait dans le rayon d'une lieue et demie autour de la capitale... mais le Palais-Royal conserva encore le même aspect. Sa quiétude ne fut troublée que vers cinq heures du soir par l'apparition d'une civière portée par deux hommes, et sur laquelle reposait un cadavre; c'était celui du malheureux ventriloque Fitz-James qui avait été se battre à la barrière Clichy.

Mais l'émotion ne fut que passagère, et ce soir-là comme la veille, le Palais-Royal fut resplendissant de lumières.

Le lendemain, cent mille Russes, Prussiens et autres Allemands, inondaient les rues de Paris.

Tous les habitués des jeux et des cafés, s'enfuirent devant l'invasion... mais les prostituées restèrent.

Seulement elles ne prirent pas la cocarde blanche, afin de se distinguer des grandes dames du noble faubourg Saint-Germain.

On sait le spectacle éhonté que les royalistes donnèrent, et parmi eux les femmes particulièrement. Dans leurs manifestations aussi burlesques qu'odieuses, de grandes dames dansèrent au jardin des Tuileries avec des officiers allemands et embrassèrent publiquement des Cosaques.

La chair à plaisirs du Palais-Royal continua à se vendre, seulement elle augmenta ses prix.

Plus que jamais des flots d'or roulèrent dans les établissements des galeries.

Tant qu'on n'y vit que des étrangers, les recettes montèrent, mais cela dura peu. Bientôt aux soldats hâlés par le soleil et noircis par la poudre, se mêlèrent des hommes aux allures étranges, aux formes surannées, au langage d'un autre siècle. Ils portaient de grosses épaulettes sur un habit à la française, et un chapeau rond à bords étroits sur des ailes de pigeon.

Sous prétexte qu'ils avaient été ou s'étaient cru quelque chose, vingt-cinq ans auparavant, ils prenaient un ton dédaigneux et tranchant, se faisaient servir et, sans argent, ne comprenaient pas qu'on pût leur refuser quelque chose.

Ces marquis de Carabas, dont l'insolence ridicule a été immortalisée par Béranger, commencèrent à irriter les marchands et les marchandes du Palais-Royal. On finit par leur rire au nez, et à renvoyer :

Dans leurs vieux castels
Ces nobles mortels.

On n'avait pas vu de ces caricatures au Palais-Égalité, alors qu'une cocarde blanche suffisait à vous faire monter à la guillotine.

Le 17 mai, un personnage portant le costume de général, et accompagné de deux officiers, ses aides de camp, se présenta à la porte du Palais.

Le suisse qui portait encore la livrée impériale ne voulait point lui permettre d'entrer.

L'étranger insista et finit par donner son nom; le suisse s'inclina et le laissa passer.

C'était l'héritier des ducs d'Orléans, qui rentrait dans le palais de ses pères.

Le duc Louis Philippe s'arrêtant avec émotion au bas du grand escalier, se baissa et en baisa les marches.

VII

LES CENT JOURS. — UNE SOIRÉE A LA MONTANSIER. — LA FIN DE L'EMPIRE. — RENTRÉE DES BOURBONS.

Rien d'antipathique aux Parisiens et même au caractère national, comme le gouvernement de malheur préparé par Fouché et Talleyrand et campé aux Tuileries, sous la protection du czar Alexandre.

Quelle ironie du destin que le retour de ces princes qui menaçaient tous les intérêts nouveaux, et parlaient de nous ramener à 1788. Chaque jour était marqué par un défi à la justice et à la raison. Au nom de Louis XVIII, ce revenant sexagenaire et impotent, on ne respectait ni les droits acquis, ni la liberté des cultes, ni la liberté de conscience, ni l'honneur national. Les émigrés et les traîtres se partageaient toutes les faveurs, l'apostasie était un titre aux plus hautes dignités.

Les mots patrie, gloire, honneur, liberté, étaient proscrits. Le gouvernement étant étranger, les Prussiens et les Anglais, étant les sauveurs de la civilisation de la France, il était de bon goût de n'être plus Français.

On devait copier les modes anglaises, couper ses moustaches, mettre un œillet blanc à sa boutonnière, avoir l'air gai, heureux dans la semaine, et l'air dévot et recueilli le dimanche. Toutes les grandes institutions de la monarchie, se trouvaient rétablies : les gardes du corps, les gardes suisses, les gardes de Monsieur. Les Tuileries regorgeaient de chapelains, d'aumoniers, de confesseurs, de prêtres, de toutes les variétés. On avait rétabli la procession du vœu de Louis XIII.

Une ordonnance de police, frappant d'une amende les ouvriers coupables d'avoir travaillé le dimanche et les aubergistes ou limonadiers, qui avaient ouvert leur maison avant midi. Toutes les dispositions à prendre pour les processions de la Fête-Dieu, avaient été portées à la connaissance des sujets du roi, qui avait remis en vigueur les ordonnances de 1702 et 1720.

La plupart des héros de l'Empire se faisaient des modèles de platitude, Bourmont, Marmont, Berthier, Soult principalement se déshonoraient à l'envi. Soult proposa d'élever un monument aux émigrés tués à Quiberon.

Cette proposition lui valut le portefeuille de la guerre que l'on ôta à Dupont, le général qui avait capitulé à Baylen.

Le même Soult... mais le lecteur va nous accuser de trop nous écarter de notre sujet, quand notre intention est de montrer l'épaisseur du voile de deuil et de honte qui s'étendait alors sur la France et qui, malgré tout, jetait son ombre sur le Palais Royal. La physionomie de ce quartier s'assombrissait.

Une irritation croissante se remarquait chez les habitués des galeries et du jardin. Un grand nombre d'officiers en demi-solde reparaissaient sous les arcades et y disputaient le pavé aux émigrés du café de Valois, ou aux officiers étrangers. Les Anglais étaient surtout l'objet de leur haine. On pouvait prévoir des collisions sanglants et les duels à mort qui allaient s'engager.

Le café Lemblin était leur quartier général. Là on vivait les regards tournés vers l'île d'Elbe. Que devenait l'empereur ? A quoi pensait-il ? abandonnerait-il la

France, son armée fidèle? Il n'avait qu'à paraître, qu'à parler, et toute cette fantasmagorie bourbonnienne s'évanouirait.

En effet, dix mois à peine s'étaient écoulés, et les Bourbons s'étaient de nouveau enfuis à l'étranger.

Le 1er mars 1815, Napoléon débarquait à Cannes. De là, il se rendait à Grenoble, et, le 10, il arrivait à Lyon, d'où le comte d'Artois, chargé de défendre la ville, prenait la fuite.

Le 18 mars, « de la dix-neuvième année de son règne » (ainsi comptait Louis XVIII), le roi donna l'ordre à sa maison de se rassembler au Champ de Mars, afin de protéger sa « retraite. »

Cette maison dont l'équipement et l'entretien avaient déjà coûté 18 millions et qui devait se composer de 5,000 hommes n'en avait que 3,000 au plus et parmi ceux-ci plus d'un tiers n'avait point de chevaux, et plus de la moitié, pas d'armes. Rassemblés à onze heures, ils se mirent en marche à deux heures du matin et le jour les prit avant qu'ils fussent arrivés à Saint-Denis.

Plus tard, à l'apparition des troupes de Béthune qui venaient les reconnaître, ils furent pris d'une panique et se jetèrent dans une foudrière, d'où il fallut les aider à se dégager. Ce cortège bizarre fut licencié à la frontière.

Le 20 mars, Napoléon rentra aux Tuileries, calme et sans montrer ni joie ni amertume. Son retour ne donna lieu à Paris à aucune grande manifestation publique. L'armée seule montrait de l'enthousiasme. Dans le peuple on était simplement satisfait de la déroute des Bourbons. Cependant, le Palais-Royal fit éclater sa vive satisfaction. Les hommes aux ailes-de-pigeon s'étaient envolés, les galeries revoyaient les brillants uniformes et au théâtre Montansier, — transformé depuis quelque temps en café-concert, — on célébrait le retour du grand homme et la fugue des émigrés.

Il arrivait parfois que des amateurs demandaient au public la permission de faire entendre des couplets de leur composition, presque toujours des couplets patriotiques ou politiques.

Un soir, un jeune officier se présenta sur le théâtre et s'avançant vers la rampe absente :

— Messieurs et mesdames, dit-il, mes amis et moi nous avons résolu de vous donner un échantillon de notre talent en fait de poésie nationale. A l'exemple des anciens bardes nous chantons nos vers nous-mêmes ; nous comptons sur vous pour les chœurs ; vous ne les savez pas, mais vous êtes trop bons Français pour ne pas les deviner.

Trois salves d'applaudissements répondirent à cette allocution et le jeune officier d'une voix mâle et bien timbrée, commença ainsi :

Croyez-vous que Louis puisse être
Roi d'une grande nation ?

LE PUBLIC EN CHOEUR

Non, non, non ; non, non, non, non !

L'OFFICIER

Mais il pourrait fort bien peut-être
Gouverner un petit canton?

CHŒUR

Non, non, non ; non, non, non, non !

L'OFFICIER

Alors que le diable l'entraîne
Au sombre palais de Pluton !

CHŒUR

Bon, bon, bon ; bon, bon, bon, bon !

L'OFFICIER

Et chantons tous à perdre haleine
Vive le grand Napoléon !

CHŒUR

Bon, bon, bon ; bon, bon, bon, bon !

Cinq couplets de la même force succédèrent à ceux-ci et furent applaudis chaleureusement. Puis un vieux sergent, portant de larges balafres sur le visage, succéda à l'officier et d'une voix de tonnerre, chanta sur l'air *Mon père était pot*, les couplets suivants :

Vous qui vantez ces Bourbons
Nourris par l'Angleterre,
Soyez tondus, tendres moutons,
Quant à moi, sans mystère,
Je me f... du roi,
Du comte d'Artois,
Et du duc d'Angoulême ;
D'la Duchesse aussi,
Du duc de Berri,
Et de ceux qui les aiment !

L'enthousiasme fut au comble et le lendemain tout Paris connaissait ce couplet, ou cette profession de foi rimée.

Cette « poésie nationale » ne florit pas longtemps au café-concert Montausier, mais elle ne périt point, au contraire. Son souffle inspira un de nos satyriques les plus spirituels et les plus mordants, Béranger. C'est dix, c'est vingt chansons politiques de ce poète que nous aurions à citer, si nous ne craignions de reproduire des vers heureusement connus de tout le monde.

Nous avons raconté ailleurs[1] le retour de Napoléon aux Tuileries, la revue des fédérés des faubourgs, le Champ de mai, Waterloo, enfin l'abdication de l'empereur. Depuis la fin du Directoire, le Palais-Royal est resté presque en-

1. *Histoire des Tuileries*, sixième partie, chap. V.

tièrement étranger à la politique, aussi n'avons-nous donné que la chronique de ses plaisirs. Nous allons entrer dans une période dramatique et sérieuse. Le Palais abandonné va redevenir la résidence d'un prince, dont la jeunesse nous est déjà connue et qui va renouer les fils de l'intrigue politique tranchés par le couteau de Sanson. Le jardin, les galeries vont devenir le théâtre de querelles et de luttes sanglantes entre les bleus et les blancs, les royalistes et les bonapartistes ou les libéraux. Il est, croyons-nous, indispensable de rappeler les principaux événements de la seconde restauration ; il est nécessaire d'avoir ces faits présents à l'esprit pour comprendre à quel degré de fureur les passions étaient excitées.

Napoléon avait abdiqué et Paris était déjà livré par Fouché, alors que les masses ennemies n'avaient pas encore franchi ses barrières. Le 4 juillet, Paris capitula et fut rendu sans qu'on brulât une cartouche, bien qu'il fût encore couvert par 111,000 hommes. Ouvriers fédérés, soldats indignés criaient à la trahison. On eut recours à la parole des chefs les plus populaires pour calmer les troupes et l'armée se retira sur la Loire.

Le 7, Fouché chargea les Prussiens d'intervenir et d'occuper les Tuileries.

Le 8, Louis *le Désiré* accompagné de Monsieur, du duc de Berri et des maréchaux Victor, Oudinot, Macdonald, Marmont, Gouvion-Saint-Cyr, rentrait en voiture fermée au palais déjà gardé par les soldats de Blücher. Cinquante mille Prussiens et autant de Russes inondèrent la ville. Les Anglais campaient au Bois de Boulogne et à la Villette. Les Allemands se répandaient partout où ils pouvaient exercer leurs rapines. Paris était au pillage. Les rues étaient encombrées de brutes ivres et toujours dangereuses. Les marchands du Palais-Royal. horlogers, bijoutiers, armuriers cachaient ce qu'ils avaient de plus précieux. Les épiciers, les confiseurs étaient mis à sac par les soldats, jaloux d'imiter sur une petite échelle leurs généraux occupés à piller nos palais et nos collections publiques.

On peut imaginer l'état d'exaspération, de rage des Parisiens surtout lorsqu'à leurs justes plaintes les bourbonniens répondaient par le persiflage ou des encouragements aux pillards ; partout les royalistes prêtaient main-forte à l'étranger et la jeunesse dorée assaillait à coups de canne quiconque se permettait à sa boutonnière un bouquet de violettes bonapartiste ou un œillet rouge républicain. Insultée, volée et battue de la sorte, la population ne devait-elle point se désespérer en pensant que l'occupation étrangère, d'après l'acte de capitulation, devait se prolonger trois ans !

Enfin, tandis que les royalistes du midi faisaient une Saint-Barthélemy des bonapartistes, des républicains et des protestants, avec l'approbation du comte d'Artois et de la duchesse d'Angoulême, le roi faisait arrêter et traduire devant les conseils de guerre tous les généraux et officiers qui s'étaient ralliés à Napoléon et frappait de proscription un grand nombre de fonctionnaires. C'est le commencement de la TERREUR BLANCHE.

CINQUIÈME PARTIE

DE LOUIS XVIII A LOUIS-PHILIPPE

I

LE PALAIS-ROYAL EN 1815. — LES DUELS. — MARTAINVILLE. — LE COLONEL JACQUEMINOT. — DUEL DU COLONEL DUFAY ET DE RAOUL DE ***.

Les grades, les honneurs, étaient prodigués aux émigrés. Tandis que 15,000 officiers qui avaient gagné leurs épaulettes sur les champs de bataille étaient renvoyés en demi-solde, les soldats de l'armée de Condé, des hommes, des enfants qui n'avaient jamais porté l'épée devenaient colonels et généraux. Les officiers de marine qui avaient servi sur les flottes anglaises rentraient avec le grade qu'ils avaient obtenu de l'amirauté britannique. Les campagnes faites contre la France comptaient pour la retraite.

Ces Français n'étaient-ils pas les pires des étrangers?

Comment, sans sentir le sang bouillonner dans leurs veines, les officiers de Napoléon pouvaient-ils coudoyer ces officiers de la faveur royale et de la trahison ?

A moins de partager sur l'honneur militaire et le patriotisme, les principes des Marmont et des Moreau, comment contenir son indignation et ne pas désirer se venger ? Et comment supporter l'insolence de ces vainqueurs rentrés sous la protection des hulands et des Cosaques?

Des deux côtés les haines étaient trop violentes pour ne pas exiger du sang. Les gardes du corps, les officiers de la maison du roi, se réunissaient au café de Valois ; les bonapartistes avaient le café Lemblin pour quartier général. On s'envoyait réciproquement des défis toujours acceptés. On ne remettait pas au lendemain ; les passions étaient trop exaltées pour s'accommoder de longues négociations. On mettait aussitôt l'épée à la main ; quelquefois, entre la provocation et la rencontre on laissait s'écouler une nuit, ou plutôt une journée, car c'était surtout la nuit qu'on se battait, afin d'éviter la police.

On croisait l'épée sous un reverbère de la rue de Valois ou de Montpensier. Un marchand dont les fenêtres ouvraient sur cette dernière rue, affirmait



Carnot.

à A. Villemot que plus de vingt fois, de 1815 à 1820, il avait été réveillé par le cliquetis des épées, ou le râle d'un mourant.

Les épées de combat étaient déposées sous le comptoir des cafés belligérants. On les demandait comme on demande un journal et le garçon répondait parfois : Monsieur elles sont en main. Au jardin, et principalement dans les galeries du bois, on se provoquait sans bruit, sans éclat. Un garde du corps croyait-il reconnaître à sa tournure un officier de l'ancienne armée, il l'abordait aussitôt et lui proposait une affaire, aussitôt acceptée. Un officier en demi-solde croisait-il en chemin un royaliste, il l'arrêtait par l'offre d'un duel accueilli avec bonheur.

Tous ces braves gens s'entretuaient à qui mieux-mieux par haine, par vengeance, ou pour faire de la propagande politique.

« Martainville, dit M. d'Almbert[1], passait souvent aux galeries de bois pour y chercher sa petite querelle avant de se rendre au bureau de rédaction de son journal le *Drapeau blanc.*

Le colonel Jacqueminot, l'homme du monde qui faisait le coup fourré avec le plus de résolution, y posait les bases de sa réputation. Le colonel Dufay y venait chaque soir chercher un homme à tuer le lendemain.

Nous emprunterons encore à M. d'Almbert l'histoire de la dernière affaire de Dufay, le duel le plus dramatique et le plus extraordinaire que nous connaissions.

« Dufay était le grand homme, le héros, le matador du lieu. La mort de MM. de Saint-M., de T., de N. D., Ch. de R., et autres lui avaient fait un renom colossal. On admirait, on exécrait et on redoutait le colonel Dufay et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, on se battait toujours avec lui. Cette conduite moutonnière montre à quel degré de stupidité héroïque conduit le préjugé du point d'honneur.

Un soir, après son dîner, le colonel Dufay arriva aux galeries de bois, le cure-dents à la bouche, — on ne fumait pas encore, — guignant du coin de l'œil sur qui il pourrait jeter son dévolu, quel serait le favori auquel il jetterait le mouchoir de sa faveur sanguinaire, quel serait le bienheureux choisi pour aller jouir des joies célestes un peu plus tôt que le Destin ne l'exigeait.

Il aperçut un grand et bel adolescent aux formes athlétiques, revêtu de l'uniforme d'un régiment de la garde qui se promenait avec quelques amis.

— Voilà bien mon affaire, pensa-t-il.

Il doubla le pas et le poussa en passant.

Le jeune homme se rangea.

Il repassa et il eut soin de lui fourrer le coude dans les côtes.

Le jeune homme parut surpris, mais ne dit rien.

Il se mit à le suivre obstinément en lui marchant littéralement sur les talons.

Le jeune homme se retira en disant poliment :

— Pardon, monsieur, la chaussée me paraît assez large pour que nous ne nous gênions pas mutuellement ; si vous voulez y mettre un peu de bonne volonté, nous trouverons, chacun de notre côté l'espace nécessaire.

— Je marche où il me plaît ; je fais ce que je veux ; je pousse qui me convient, répondit brutalement Dufay.

— Mais, Raoul, tu ne vois donc point qu'il te cherche querelle, s'écrièrent les amis du jeune officier.

— Il me cherche querelle!... Et pourquoi? demanda Raoul au comble de l'étonnement.

— Il ne voit pas que c'est à lui que l'on en veut et il me demande les motifs dit Dufay en riant d'un rire grossier et provocateur.

1. Alfred d'Almbert, *Physiologie du duel.* 1 vol. in-8. M. Lévy, éditeur.

— J'arrive récemment à Paris, dit modestement Raoul; j'ignorais qu'un homme d'un extérieur aussi grave que le vôtre pût prendre plaisir à des plaisanteries qui ne laissent pas que d'être offensantes.

— Ah! il se trouve offensé! Au moins c'est quelque chose. Messieurs de la nouvelle armée ont l'entendement bien lent.

— Vous persistez, monsieur, c'est mal. En quoi puis-je avoir mérité un pareil traitement?

— Ah!... les motifs .... Il les veut absolument, sachez d'abord qu'un motif n'est pas nécessaire. Si vous exigez qu'il y en ait un, apprenez que je traite en ennemi quiconque a des épaulettes, depuis que les miennes m'ont été retirées et que tout soldat portant la cocarde qui décore votre chapeau est tenu de me prouver qu'il vaut mieux que les vieux troupiers de l'ancienne armée dont j'ai fait partie.

— Je devine, vous êtes officier en demi-solde et vous venez me jeter une de ces provocations que vous et vos camarades jetez à toute occasion à la face des fidèles serviteurs du roi. Je doutais d'une monstruosité pareille. Il faut votre extrême franchise pour m'en persuader.

La tranquillité polie de Raoul surprenait Dufay et l'embarrassait un peu : le calme et l'urbanité de son langage étaient en dehors des coutumes admises dans les altercations des galeries de bois.

Le colonel se sentit pris de sympathie pour son antagoniste; il ne voulut pas le pousser à bout.

— Je vois qu'une querelle ne vous convient pas ; ce n'est pas ce que vous cherchiez ici ; soit!... nous nous sommes trompés ; je m'adresserai à quelque autre mieux disposé que vous.

— En effet, monsieur, je ne cherchais pas de querelle, mais j'en rencontre une, je l'accepte, dit Raoul sans s'émouvoir davantage.

— Bah!... fit le colonel dont l'ardeur se réveilla à ces mots.

— Ce n'est point, monsieur, parce que vous m'avez poussé étourdiment ; ce n'est point parce que vous avez appuyé le pied sur le talon de ma botte ; de semblables misères ne sauraient toucher à mon honneur ; mais vous avez dédaigneusement parlé de la cocarde que je suis fier de porter ; vous avez semblé douter du courage que je pourrais montrer pour faire respecter les insignes de mon grade, ceci constitue une double offense dont c'est à moi de demander raison.

— A la bonne heure!... Pourvu que nous nous battions c'est tout ce qu'il me faut. Il m'est indifférent que ce soit pour votre cocarde ou pour votre chaussure.

— Ne persistez pas dans ce langage, deux gentilshommes qui doivent se mesurer ménagent leurs paroles et se respectent.

— Je ne suis pas gentilhomme, moi!

— Mais vous êtes officier ; le métier des armes ennoblit. Oserai-je, monsieur, vous demander comment vous vous nommez?... moi je suis le chevalier Raoul de ***.

— Moi, je suis le colonel Dufay.

A ce terrible nom que tant de duels avaient rendu populaire, Raoul se recula

étonné ; mais il ne témoigna ni terreur, ni faiblesse ; il conserva toute sa fermeté. Les amis qui l'accompagnaient connaissaient de vue le colonel. Devinant ce qui allait se passer, ils se tenaient immobiles, tristes et silencieux, prêts à soutenir leur jeune camarade comme la circonstance l'exigeait.

— Quelle est votre arme, colonel?

— C'est à vous de choisir ; vous en avez le droit comme offensé... D'ailleurs je suis indifférent à cet égard; je suis également fort à l'épée, au sabre et au pistolet

— Et moi, dit Raoul en souriant, je n'ai jamais touché ni un fleuret, ni un sabre, ni un pistolet. Vous voyez que mon indifférence doit être encore plus grande que la vôtre.

— Que diable! ça n'a pas le sens commun! s'écria Dufay mécontent. Vous ne vous êtes pas encore battu, vous n'avez pas suivi votre académie et vous êtes officier. Et vous avez au moins vingt-cinq ans !... A quoi diable avez-vous passé votre temps? comment avez-vous été élevé?

— Il y a dans vos paroles des vérités et des inexactitudes ; je suis inexpérimenté et je suis officier ; mais je n'ai pas autant d'années que vous le supposez ; je parais plus âgé que je ne le suis en réalité et vous vous expliquerez mon ignorance en apprenant que j'ai seulement dix-huit ans,

— Fichtre! dit le colonel, sur lequel cette révélation produisit un effet désagréable, vous êtes si grand, si fort, que je croyais avoir affaire à un gaillard capable de résister ; vous n'êtes qu'un enfant : je ne me battrai pas avec vous.

— Quelques années de plus ou de moins ne changent rien à la question telle qu'elle a été posée entre nous. Vous m'avez attaqué, non pas sur mon acte de naissance, mais à l'occasion de mon brevet d'officier ; que l'officier soit plus ou moins jeune cela ne vous regarde pas ; vous me devez satifaction.

— Encore une fois, je ne puis me battre ; je viendrais à bout de vous trop facilement ; ce serait un assassinat.

— Dussé-je payer de ma vie l'honneur de défendre le drapeau de mes princes, ce n'est pas en ma personne qu'on pourra l'insulter impunément.

— Vous êtes un brave jeune homme et vous m'intéressez, ma parole d'honneur, aussi allez de votre côté ; moi je vais du mien et oublions ce qui s'est pasé.

— Il me faut une satisfaction.

— Eh bien, je vous fais des excuses. Le colonel Dufay vous fait des excuses, vous entendez bien?... Il n'est pas un homme au monde qui puisse se vanter d'en avoir obtenu. Dites que je vous ai fait des excuses, je ne vous démentirai pas. Avec cette phrase votre honneur est à couvert votre réputation est faite ; vous devez vous tenir pour satisfait.

— Mais, c'est une réparation par les armes que je veux.

— Vous êtes un jeune fou ; vous ne l'aurez pas.

— Vous m'avez insulté dans mon honneur militaire, c'est en soldat que je dois me réhabiliter; il faut du sang.

— Croyez-moi, ne poussons pas les choses plus loin ; j'ai fait pour votre honneur tout ce que vous pouviez désirer ; plus qu'il ne vous était permis d'espérer. Restons-en là.

— Auriez-vous peur, colonel?

A cette absurde supposition, Dufay leva les épaules, mais en même temps ses yeux étincelèrent. Il contint l'expression de son mécontentement et fit quelques pas pour s'éloigner.

Les amis de Raoul l'entouraient cherchant à l'apaiser, lui affirmant qu'il ne pouvait conserver le moindre ressentiment et que l'affaire, grâce à la facilité inaccoutumée de Dufay, était terminé à son avantage.

Mais ce jeune homme était d'un caractère indomptable, c'était sa première querelle et il se croyait obligé de la mener jusqu'au bout. Plus son adversaire était redoutable, plus il voulait faire preuve de fermeté.

S'élançant tout à coup sur Dufay qui se retirait, il l'entoura de ses deux bras en s'écriant :

— Vous êtes un lâche! vous fuyez, vous êtes un lâche!

Le colonel essaya de se débarrasser de cette étreinte inattendue. Raoul avait des muscles de fer ; il le maintint. Une lutte s'engagea.

Les curieux nombreux au Palais-Royal, formèrent un cercle autour des athlètes improvisés. Après avoir repu leurs yeux de ce spectacle inattendu, ils songèrent enfin à les séparer.

Dufay en sortant des mains du jeune Hercule avait la figure ensanglantée.

L'avait-il déchiré de se songles? On ne le dit pas, mais cela est probable d'après ce que nous verrons par la suite. Ce jeune homme, qui affectait un langage d'une politesse irréprochable, était, au fond, d'un caractère violent, et un chasseur montagnard féroce. La générosité de Dufay fut vaincue par ses coups de griffes.

« — Tu veux te battre, s'écria-t-il, eh bien! nous nous battrons... malheur à toi !

Les amis de Raoul intervinrent, demandant au colonel Dufay quelles personnes il choisissait pour témoins, afin de s'entendre avec elles et de régler conjointement les préliminaires du duel devenu indispensable.

— Vous serez en même temps mes seconds et les siens, dit Dufay. Ces messieurs voudront bien s'adjoindre à vous, ajouta-t-il en désignant quelques-uns des curieux qui regardaient ; nous allons nous battre à la lueur du premier réverbère suspendu dans une rue écartée. Vous avez vu l'injure, vous assisterez à la vengeance, j'avais pitié de sa jeunesse ; je voulais lui faire grâce. Il a cherché son sort. Que sa mort retombe sur sa tête!

Le duel immédiat n'est pas autorisé. D'après les règles admises, une nuit au moins doit s'écouler entre l'injure et la satisfaction. Cette coutume ne manque point de sagesse ; les heures solitaires données à la réflexion calment le ressentiment . . . .

. . . .

Mais, dans le cas relatif à Raoul et à Dufay, on pouvait sans scrupule déroger à cet usage. L'injure était trop grave pour espérer aucun arrangement.

Quelle objection d'ailleurs pouvait-on faire à Dufay?...

. . . .

Et puis Raoul était aussi désireux d'en finir avec le terrible colonel. Il éprouvait encore l'émotion de la lutte corporelle qu'il venait de soutenir, l'avantage

obtenu lui inspirait un sentiment de confiance et d'orgueil, il était prêt à son tour à avoir pitié de son ennemi,

A des gens indisposés il n'était pas besoin de longs préparatifs.

On prit des colichemardes chez un épicier de la galerie de Valois, puis silencieux et recueillis, ils se dirigèrent vers le dédale des rues désertes qui se trouvaient au milieu des constructions si longtemps éternisées du Louvre.

— Nous serons bien ici, dit Dufay en s'arrêtant sous un de ces gothiques réverbères à lalueur vacillante que l'édilité parisienne n'avait pas encore remplacé par la lumière du gaz.

Ils se dévêtirent rapidement et s'attaquèrent aussitôt. L'entière inexpérience de Raoul apparaissait rien que dans la manière dont il tenait son arme.

Dufay fit sauter son épée à dix pas.

Le jeune homme courut la ramasser et revint sur son adversaire. Il fut une seconde fois désarmé.

Sans se lasser il reprit le fer infidèle et se précipita sur Dufay. Le même résultat eut lieu ; la main vigoureuse de Raoul ne savait pas retenir la garde qu'un fouetté habile arrachait de ses doigts contractés.

Dufay s'écria avec désespoir :

— Je ne puis le frapper ainsi ; ce serait un assassinat et cependant il faut que je le tue !

Raoul découragé commença à comprendre l'insuffisance de la vigueur corporelle.

L'usage du pistolet était impossible dans les rues de Paris ; Dufay avait proposé le bout-portant, comme moyen de concilier l'infériorité de Raoul, et la nécessité d'un dénouement sérieux. Des motifs de localité avaient seuls fait rejeter cet horrible mode de combat.

Cependant ils ne voulaient point se quitter sains et saufs ; ils ne consentaient pas à remettre la partie ; ni l'un ni l'autre n'était disposé à se séparer sans avoir obtenu un résultat sanglant.

Dufay semblait au désespoir de ne pas trouver un moyen honorable de se venger de Raoul. Il aurait voulu lui donner une partie de son adresse incomparable, afin de le tuer ensuite en toute sûreté de conscience.

Il proposait mille biais différents. Il inventait d'ingénieuses imaginations comme de se battre du bras gauche, ou bien d'avoir cassé les trois quarts de son épée, ou bien de combattre contre Raoul et tous les témoins à la fois ; et comme on rejetait ces propositions inacceptables, il revenait à l'impitoyable bout-portant ; car à Dufay frappé il fallait une terrible vengeance, dût l'univers entier y être enve-loppé !

Tout à coup le roulement d'une voiture se fit entendre. Le bruit était lent, régulier, monotone ; c'était une voiture de place, certainement.

Une idée parut jaillir du cerveau de Dufay.

— Courez arrêter ce fiacre ! dit-il à l'un des témoins.

Et s'adressant à un autre :

— Vous, allez au Palais-Royal chez l'armurier de la galerie de Valois ; rap-

portez ces épées et demandez-lui en échange deux poignards de force et de longueur égales... Si l'on vous fait quelque objection, dites que c'est pour le colonel Dufay; on me connaît... Avant tout, messieurs, donnez-moi vos mouchoirs, vos cravates, vos bretelles... Allons! plus vivement je vous prie.

— Que prétendez-vous faire? demanda Raoul en voyant ces préparatifs.

— J'organise l'égalité entre nous, répondit Dufay d'un ton sinistre, tout en liant les uns au bout des autres les objets de toilette qu'il avait demandés, de manière à en former deux cordes longues et solides.

Quand cette singulière opération fut terminée, il s'adressa à Raoul :

— Tu es fort? lui dit-il.

— Je vous l'ai prouvé, répondit fièrement le jeune homme.

Au souvenir de son outrage l'écume vint aux lèvres de Dufay. Il répliqua cependant avec assez de mesure :

— Cette force tu vas de nouveau pouvoir l'appliquer contre moi: mais cette fois tu ne pourras me surprendre à l'improviste. Je me défendrai et il faudra m'attaquer en face. T'en sens-tu capable?

— Dans nos montagnes des Pyrénées, j'ai été chercher l'ours au fond de sa tanière et je l'ai vaincu, repartit Raoul en allongeant son bras nerveux sur lequel chaque muscle faisait saillie comme une corde bien tendue.

— Les bêtes fauves n'ont ni ma persistance, ni ma férocité.

— Je ne vous crains pas, répliqua Raoul avec un sourire de mépris.

— Alors voici ce que nous allons faire :

On nous liera l'un à l'autre, un bras libre seulement armé d'un poignard; on nous placera dans cette voiture que ton ami amène afin que, faute d'espace, nous ne puissions nous tordre, ni nous dérober, on refermera la portière, et soit que nous nous enfoncions le fer dans la gorge, soit que nous brisions nos poitrines l'un contre l'autre, nous ne devrons rien qu'à notre vigueur et à notre fermeté

— J'accepte, dit Raoul.

— Trouves-tu que les ours t'aient présenté de tels dangers?

— Parlez moins et soyez aussi résolu que moi; vos paroles feraient douter de votre courage.

Durant ces entrefaites, les prescriptions du colonel furent exécutées. Le fiacre dont on avait fait descendre les paisibles bourgeois restait à la disposition des combattants. Le cocher surpris, mais rassuré par un large pourboire avait cédé sa place à l'un des témoins.

Tout avait été entendu à l'avance. Au mot *Allez!* prononcé par un des amis de Raoul, le fiacre devait partir au grand trot et le combat commencer aussitôt. La voiture faisait deux fois le tour de la place du Carrousel toujours à la même allure, pour que le roulement des roues et le piétinement des chevaux étouffassent le bruit de la lutte. A la fin du second tour le combat cessait quel que fussent le nombre et la gravité des blessures.

Ce singulier arrangement accordait un avantage certain à la force physique, c'est-à-dire à Raoul. Dufay se plaisait à ce qu'il en fût ainsi, afin qu'on ne pût lui reprocher l'âge, l'ignorance en fait d'armes du jeune officier.

Il fallait ensuite attacher les deux ennemis, ou les lier l'un contre l'autre, jambe contre jambe, poitrine contre poitrine, le bras gauche engagé sous des bandelettes qui les fixait comme des momies égyptiennes.

Pendant qu'ils étaient ainsi forcément rapprochés, ils se regardaient avec des yeux étincelants, ils se dévoraient du regard; ils auraient voulu que leur haleine qui se mêlait fût un poison subtil. Tous leurs traits exprimaient la haine et la résolution du désespoir.

On les plaça dans le fiacre, car ils ne pouvaient manœuvrer qu'un seul bras de leurs membres; on leur mit à chacun un poignard à la main; une voix tremblante d'émotion prononça le mot *Allez!*

Aussitôt les chevaux partirent et un double cri, énorme, furieux, rappelant les joies ou les tortures de l'enfer, se fit entendre, glaçant chacun jusqu'au fond du cœur et se perdit ensuite en un murmure mourant, en un râle inarticulé.

Le fiacre tourna deux fois autour de la place du Carrousel. Le témoin chargé de guider les chevaux, les poussaient de toute leur vitesse et obtenait de ces pauvres coursiers une rapidité inaccoutumée. Cependant ce trajet dura plus de cinq minutes.

Cinq minutes!... ce sont cinq siècles quand l'esprit veille, quand l'inquiétude travaille, quand on attend dans les angoisses du désespoir l'issue d'une lutte brutale dans laquelle est engagée une vie chérie.

Les témoins avaient de la peine à modérer leur impatience. Ils auraient voulu percer l'obscurité, suivre chaque mouvement du char funèbre et deviner à ses oscillations les péripéties du drame qui s'y passait. Au second tour, quand la voiture passa devant eux, ils prêtèrent l'oreille; ils entendirent de sombres rugissements comme font les loups qui s'entre-dévorent.

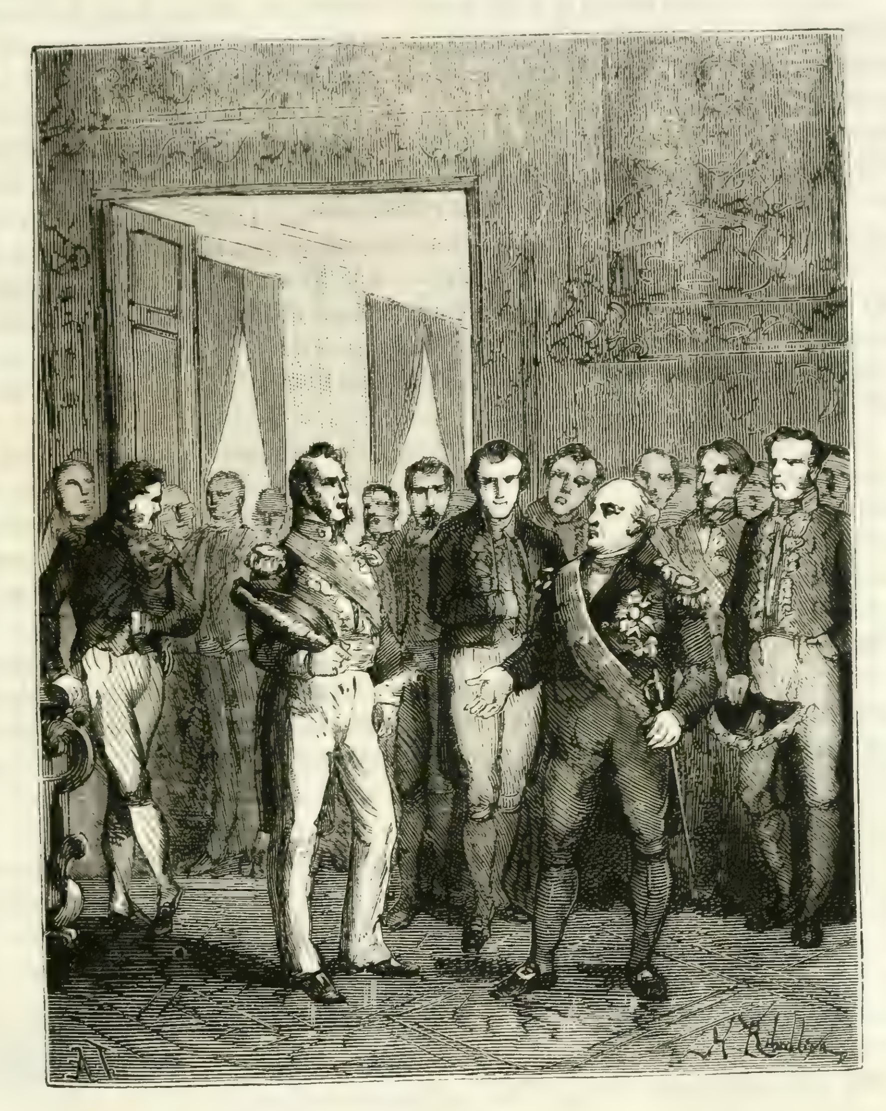
Mais lorsque la voiture s'arrêta après avoir accompli sa double rotation, ils écoutèrent en vain, tout bruit avait cessé, un silence funeste succédait aux éclats farouches. Les voix ne s'élevaient plus.

Ils accoururent aux portières; leurs mains tremblantes eurent peine à les ouvrir. Quand ils y parvinrent ils reculèrent effrayés. Les coussins, les garnitures, la paille du fond étaient imbibés de sang. Dufay regardait le cadavre de Raoul percé d'une multitude de coups de poignards. L'arme mortelle était restée plantée dans l'œil du jeune homme. Il avait fallu choiser cette place pour achever l'héroïque enfant qui, tout criblé de blessures, faisait sentir ses serres redoutables et ne cédait pas.

Oh! il avait fait une vigoureuse résistance!... L'état dans lequel se trouvait le colonel le prouvait assez. Le montagnard avait usé de sa force. Dufay avait reçu quatre fois dans la poitrine la lame de son ennemi; puis Raoul, en le pressant dans son bras, lui avait rompu trois côtes. Enfin se sentant mourir, il avait saisi Dufay avec les dents, il lui avait mordu la figure, il lui avait dévoré la lèvre inférieure.

Il fallait être Dufay pour ne pas succomber.

Après que le mort et le mourant eurent été détachés, et que gisant tous les deux sur le sol ils offraient l'affreux spectacle de leurs mutilations, Dufay, soutenant sa lèvre détachée pour pouvoir articuler quelques mots, dit aux témoins :



Vous êtes encore lieutenant général, lui dit Louis XVIII.

— On pourrait vouloir me blâmer à cause de son âge, mais vous me rendrez cette justice, messieurs, de proclamer que j'ai égalisé les chances et que je l'ai bravement tué.

. . . .

Quand depuis on parla à Dufay de cette triste affaire, il exprima seulement le regret que le jeune officier n'eût pas atteint sa majorité le jour où il l'avait tué.

La justice voulut se mêler de cette affaire. Le parquet intervint, mais les poursuites n'eurent aucun effet.

Nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'histoire des duels, deux faits aussi atroces que celui-là. Nous pourrions citer d'autres rencontres qui eurent du retentissement, mais nous nous apercevons que c'est par ces dernières que nous aurions dû commencer pour observer dans nos récits la règle de progression d'intérêt. Après le duel du colonel Dufay, il faut, croyons-nous, tirer l'échelle.

L'autorité fit fermer le café Lemblin, mais il eût fallu une guerre avec l'étranger et une révolution pour interrompre cette sanglante polémique de deux partis animés de haine mortelle... On continua à se provoquer au Palais-Royal, ou sur les boulevards et à se battre aux environs. Les Allemands et les Anglais reçurent au bois de Boulogne la part de coups d'épée qui leur était due et c'étaient eux qui s'étaient chargés de maintenir l'ordre public à Paris!

Après leur départ, on s'embrochait encore au nom de la liberté, de l'empereur et du roi.

Louis XVIII, d'ailleurs, ne faisait rien pour contribuer à un apaisement si nécessaire. Les fureurs sanguinaires du comité secret, du pavillon Marsan, des jésuites, du comte d'Artois et de la duchesse d'Angoulème, entretenaient la rage des assassins du midi et l'ardeur des duellistes de la capitale, et en même temps obligeaient tous les amis de la liberté à se réfugier dans les sociétés secrètes.

Jamais aucune époque ne connut autant de conspirations.

En relisant l'histoire, on s'aperçoit que, sous une apparente pacification, on était en réalité, sous les Bourbons, en perpétuelle guerre civile. Les partis ne désarmèrent pas un seul instant. La réplique de l'épée était encore la plus noble et la plus loyale que les partis vaincus pussent donner aux exécutions, aux meurtres juridiques et aux assassinats.

II

RETOUR AU PALAIS-ROYAL DU DUC D'ORLÉANS LOUIS-PHILIPPE. — SON MARIAGE. — SON ATTITUDE PENDANT LES CENT JOURS. — SA PROTESTATION A LA CHAMBRE DES PAIRS.

Nous avons quitté le duc d'Orléans à son arrivée d'Amérique en Angleterre, en 1800. Nous reprenons le récit de ses voyages et aventures.

En débarquant à Londres, le duc eut d'abord une entrevue avec Monsieur (futur Charles X).

— Le roi sera charmé de vous revoir, lui dit ce prince, mais avant tout, il est nécessaire que vous lui écriviez.

Le duc d'Orléans n'y vit aucun inconvénient assez grave pour motiver un refus. Il rédigea une épître de pure courtoisie. Mais lorsqu'il la remit au comte d'Artois, le prince en ayant pris connaissance, lui dit :

— Vous auriez dû parler au roi de vos erreurs.

— Des erreurs? répondit le duc en souriant, qui n'en a pas commis? Il aurait fallu dire nos erreurs, et ce n'eût été ni poli pour vous, ni honorable pour moi.

Louis XVIII accepta la lettre en ne voulant y voir que le désir d'une réconciliation. Il rouvrit donc sa porte à son cousin, ou du moins il ne la lui ferma pas. En d'autres termes, il prit sa demande en considération, mais sans oubli du passé, et en réservant à l'avenir de fixer les conditions d'un rapprochement qu'il acceptait en principe.

Louis XVIII avait foi dans son avenir, comme le parieur anglais avait confiance dans les lions pour dévorer le dompteur. Il était certain que les coalitions monarchiques finiraient par dévorer Bonaparte, quel que fût son génie. Alors, rétabli aux Tuileries, il pourrait, de toute la hauteur d'un trône, laisser tomber sur les d'Orléans sa clémence royale.

Le duc comprit la réserve de son cousin et s'éloigna. Il alla à Minorque avec ses frères pour rejoindre sa mère, réfugiée en Espagne; mais cette puissance étant en guerre avec l'Angleterre, il ne put réaliser son projet; force lui fut de rentrer en Angleterre.

Louis XVIII, dans l'intervalle, s'était transporté à Varsovie, et de là convoquait les princes pour tenir conseil à Mittau, sur la conduite qu'imposait à leur cause le traité de Campo-Formio.

Le duc d'Orléans fut invité; il refusa. Il s'était établi alors à Twickenham, où il menait une existence paisible et complètement effacée.

Sept années s'écoulèrent ainsi.

En 1807 le duc de Montpensier succomba à une maladie de poitrine. Son frère, Beaujolais, languissait attaqué du même mal; les médecins lui conseillèrent d'aller respirer un air plus doux que celui de l'Angleterre; l'état de l'Europe ne laissait de choix qu'entre Malte et Madère; Louis-Philippe le conduisit à Malte en janvier 1808. Mais là les médecins les dissuadèrent de rester et les engagèrent à se rendre en Sicile. Le duc d'Orléans écrivit à Ferdinand IV, qui l'invita à venir à Palerme où se trouvait la cour. Mais avant que la réponse fût parvenue à Malte, le comte de Beaujolais n'était plus.

Le duc d'Orléans, après les funérailles, partit pour Palerme où il fut accueilli par la reine Marie-Caroline.

Cette femme, qui par les mœurs tenait de Messaline et de Sapho, était la sœur aînée de Marie-Antoinette. Comme cette dernière elle n'avait quitté Vienne qu'afin de servir, sur un trône étranger, la politique de sa mère.

Par elle, tout d'abord, les intérêts du royaume des Deux-Siciles avaient été subordonnés à ceux de l'Autriche.

Mais, dépravée autant qu'intrigante, après le travail avec les ministres elle se donnait tout entière aux plaisirs, sans pudeur et sans frein.

Nous nous arrêterons un instant au portrait de Caroline, qui devait être la belle-mère du futur roi des Français.

A l'époque où Louis-Philippe lui fit visite, elle avait cinquante-six ans, mais l'âge et les revers n'avaient ni éteint ses passions, ni abattu son orgueil.

Comment un prince comme le duc Philippe, de mœurs honnêtes et paisibles, et libéral autant qu'un prince peut l'être, a-t-il consenti à baiser la main de cette reine, à séjourner dans cette cour infecte de débauche et de sang?

Lui, *si bon Francais*, pouvait-il oublier qu'elle avait été, dès la première heure de son règne, l'ennemie acharnée de la France?

Tandis qu'il combattait à Valmy, Caroline s'alliait à l'Angleterre.

Lui, qui voulait être vanté pour son humanité, oubliait-il que cette reine, en rentrant à Naples, d'où l'avait chassée Championnet, s'était baignée dans le sang de ses sujets! Le bucher, la potence, le poignard, tous les genres de supplice avaient servi à exterminer les républicains, ou les suspects de républicanisme. En quelques jours quarante mille citoyens étaient tombés sous les lois de mort de cette furie; trente mille encombraient les prisons où les bourreaux, nuit et jour, étaient occupés à leur donner la torture.

Pouvait-il sans frémir s'entretenir avec un tel monstre? Et s'il n'était saisi d'horreur à la pensée de ces crimes, lui, l'ami de la vertu, que pensait-il d'une femme dont la passion pour une courtisane avait été le scandale du monde?

Sans doute il détournait d'elle autant que possible ses regards, qu'il reportait sur la princesse royale Amélie.

La fille de Caroline n'avait heureusement hérité de sa mère que sa beauté. Au milieu de la corruption de la cour elle s'était conservée pure. Cette sagesse miraculeuse, sa mélancolie tempérée par une résignation religieuse, ses goûts modestes, son esprit sérieux, frappèrent le duc d'Orléans et fixèrent son cœur. Ferdinand IV s'en aperçut, et dans ses entretiens, il laissa voir au duc son désir de l'avoir pour gendre.

Il ne pouvait espérer mieux, ce roi à demi-détrôné, et qui de deux Siciles n'en possédait qu'une... puis sa fille avait vingt-six ans...

« C'était l'époque, raconte M. Vatout, où Napoléon avait entrepris la guerre d'Espagne, guerre si impopulaire et si désastreuse. Ferdinand IV, jaloux de soutenir les droits de sa famille, crut devoir envoyer en Espagne Léopold, son second fils, et engagea le duc d'Orléans à l'accompagner pour aider ce jeune prince de ses conseils et de son expérience. Il s'agissait de l'indépendance d'un peuple généreux : le duc d'Orléans accepta cette mission. »

Remarquez cette nuance, le duc avait refusé jusqu'alors de combattre contre les Français soit avec les Anglais, soit avec les Autrichiens ou les Allemands, parce que sans doute ces peuples ne lui paraissaient pas assez généreux et assez intéressants.

Mais les Espagnols!... Ah! pour eux il ne pouvait rien refuser à son futur beau-père, même de porter les armes contre ses anciens compatriotes et compagnons de guerre.

Amour, amour! quand tu nous tiens...

« L'ambassadeur anglais à Palerme avait ouvertement encouragé le départ des deux princes et autorisé leur passage sur un vaisseau de guerre anglais. Quelle

fut donc leur surprise lorsque, arrivés à Gibraltar, le gouverneur de cette forteresse leur déclara qu'il ne les laisserait pas pénétrer en Espagne!

Le prince Léopold fut retenu deux mois à Gibraltar et le duc d'Orléans conduit en Angleterre sur le même vaisseau qui les avait amenés de Palerme.

Arrivé à Londres le duc sollicita la faculté d'aller retrouver sa mère qui était à Figuières. Il repartit pour Malte et là écrivit à sa mère, puis se rendit de nouveau à Palerme.

La reine consentit à lui donner en mariage la princesse Amélie.

Mais il désirait que sa mère fût témoin de cette union. Il alla la chercher à Port-Mahon avec sa sœur, et accompagné d'elles, rentra à Palerme où le mariage fut célébré le 26 novembre 1809.

L'année suivante des députés de la junte de Cadix vinrent lui demander l'appui de son épée et de ses talents.

Il s'embarqua pour la Catalogne; mais les Anglais donnèrent l'ordre aux Espagnols de le renvoyer et, malgré toutes ses instances, Louis-Philippe dut renoncer à combattre pour les Bourbons d'Espagne et retourner près des Bourbons de Palerme (1810).

Sa femme venait de lui donner son premier enfant, le duc de Chartres.

Il était encore en Sicile en avril 1814, lorsqu'un navire anglais y apporta la grande nouvelle de nos désastres.

Il partit sur-le-champ pour Paris, sur un vaisseau que lord Bentick avait mis à sa disposition.

A Gênes, il lut dans le *Moniteur*, la déclaration du comte d'Artois :

— Allons, dit-il, c'est encore le pouvoir absolu.

Avait-il pu en douter?

Il poursuivit son voyage. Arrivé à Charenton, il envoya le capitaine Gordon retenir un appartement à l'hôtel de la rue Grange-Batelière, tenu par d'anciens serviteurs de la maison d'Orléans. De là, le 17 mai, revêtu d'un uniforme de lieutenant général français, il se rendit aux Tuileries.

Louis XVIII le reçut avec bienveillance.

— Il y a vingt-cinq ans, lui dit-il, vous étiez lieutenant général; vous l'êtes encore.

Parmi les personnes qui entouraient le roi, il retrouva Macdonald, avec lequel il avait combattu à Jemmapes.

— Et vous aussi, maréchal! aurait-il pu lui dire.

En sortant des Tuileries il voulut revoir le palais de ses pères. Vous vous rappelez son émotion respectueuse et filiale...

Au mois de juillet il alla à Palerme chercher sa femme et son enfant, mais avant même qu'il pût s'installer avec eux au Palais-Royal où on lui préparait un appartement, l'ogre de Corse débarquait à Cannes, prêt à dévorer les petits poucets de la monarchie.

Le duc d'Orléans fut appelé aux Tuileries, où Sa Majesté lui ordonna de partir pour Lyon. Il se rendit à ce poste de combat et y assista à un conseil présidé par Monsieur et dont le maréchal Macdonald faisait partie...

Il fut reconnu que toute résistance était impossible et le duc reprit aussitôt la route de Paris.

La nuit suivante on reçut la nouvelle que Bonaparte marchait sur la ville. Macdonald se rendit chez le comte d'Artois, enfonça la porte de sa chambre et ouvrant les rideaux lui dit : — Levez-vous, monseigneur, il faut partir, Napoléon arrive.

Pendant ce temps Louis Philippe faisait partir pour l'Angleterre sa femme et ses enfants. Sa sœur, Adelaïde, femme de résolution et d'intelligence, resta auprès de lui.

Le 16 mars, le duc accompagna Louis XVIII à la séance royale. Le roi portait ce jour-là, pour la première fois, la plaque de la Légion d'honneur.

— Vous voyez cela, dit-il, en la montrant au duc d'Orléans.

— Oui, sire, il vaut mieux tard que jamais, répondit le prince en souriant.

Les événements rappelaient Louis XVIII à l'ordre du jour.

Le duc fut chargé d'aller prendre le commandement des places du Nord. Il partit le soir même. A Péronne, le maréchal Mortier, duc de Trévise, le fit reconnaître des troupes comme commandant en chef, puis il l'accompagna à Cambrai, Douai et Lille. Mortier était encore un ancien compagnon d'armes de 92.

Comme il arrivait à Lille et y invitait les habitants à se rallier autour du roi et de la Constitution, le télégraphe y apportait le message suivant :

« L'empereur rentre dans Paris à la tête des troupes envoyées contre lui.

« Les autorités civiles et militaires ne doivent plus obéir à d'autres ordres que les siens et le pavillon tricolore doit être sur-le-champ arboré. »

Le duc partit pour Valenciennes le 21 ; le lendemain il revint à Lille pour y recevoir Louis XVIII.

Le roi coucha à Lille et continua le lendemain ce qu'il appelait son mouvement de retraite. Il n'avait laissé au duc d'Orléans aucune instruction, et celui-ci, ayant informé les commandants militaires qu'il était sans ordres à leur transmettre, quitta la ville et rejoignit sa famille à Twickenham. Comme il partait, le maréchal Mortier en lui disant adieu, lui apprit qu'il avait reçu par le télégraphe l'ordre de l'arrêter. Pendant les Cent jours, le séquestre fut mis sur ses biens, et Lucien Bonaparte habita l'appartement tout neuf qu'avait fait préparer Louis-Philippe.

Après Waterloo, vers la fin de juillet seulement, le duc revint à Paris ; le séquestre n'était pas levé. Il demanda au roi cet acte de réparation et retourna en Angleterre.

Enfin, une ordonnance parut qui autorisait tous les princes à prendre séance dans la Chambre des pairs. Louis-Philippe y vit une occasion de manifester à la France son opinion et ses sentiments.

Justement la commission de la Chambre des pairs, chargée de rédiger une adresse au roi, s'exprimait ainsi :

« Sans ravir au trône le droit de la clémence, nous oserons lui recommander les droits de la justice ; nous oserons solliciter humblement de son équité, la

rétribution nécessaire des récompenses, *des peines et l'épuration des administrations publiques.*

Le duc d'Orléans prit la parole.

— Je propose, dit-il, l'abolition totale du paragraphe. Laissons au roi le soin de prendre constitutionnellement les précautions nécessaires au maintien de l'ordre public. Notre qualité de juges éventuels de ceux envers lesquels on recommande plus de justice que de clémence, nous impose un silence absolu à leur égard. Toute énonciation antérieure d'opinion me paraît une véritable prévarication dans l'exercice de nos fonctions judiciaires, en nous rendant tout à la fois accusateurs et juges.

Très bien pensé et très bien dit.

Mais on demanda la question préalable et elle fut adoptée à une forte majorité.

Les journaux passèrent sous silence le discours de l'Altesse Royale et celle-ci reprit le chemin d'un exil volontaire.

C'était habile et honorable.

Pressentant qu'il allait être appelé à siéger comme juge contre des patriotes et des illustrations militaires de l'empire, il se souvint qu'il avait été général de la République, que son père avait été conventionnel et régicide ; il se dit qu'il était inutile qu'il siégeât parmi les exécuteurs de tant d'hommes populaires, et compromît son avenir par les éclaboussures du sang de tant de nobles victimes. Il se tira de là. Il alla attendre à Twickenham que les fureurs de la Terreur blanche se fussent apaisées ou assouvies.

Il ne revint en France qu'en 1817. Ses cousins lui surent mauvais gré de leur avoir ainsi faussé compagnie. Cette abstention, cette désapprobation éclatante donnée à leurs vengeances politiques acheva de leur rendre suspect le fils d'Égalité.

Si Louis-Philippe ne s'était pas pressé de rentrer après Waterloo, c'est qu'il avait laissé à Paris ce qu'en argot on appelle *un cadavre.*

Où était ce cadavre?... Au ministère de la police, chez Fouché duc d'Otrante. Et Louis XVIII devait le découvrir un jour.

III

FOUCHÉ. — PAUL DIDIER ET LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. — POURQUOI LOUIS-PHILIPPE NE RENTRA QU'EN 1817.

Vers la fin de l'empire, en 1812, Louis-Philippe était déjà l'espoir de Fouché. Il ne conspirait pas avec lui, — pas si sot, — mais il le laissait conspirer pour lui. Fouché était mieux au courant que le prince de la conspiration orléaniste.

Il y avait collaboré sous la République avec les Laclos et les Sillery. Il dis-

posait de la police; il lui était facile de renouer les fils de la trame ourdie par les amis de Philippe-Égalité.

Il se tint prêt pour la catastrophe qu'il prévoyait; et en 1814 tandis que Louis-Philippe revêtait son costume de lieutenant général et que Louis XVIII, sans trop de méfiance, lui confirmait ce grade, voici ce qui se machinait pour donner la couronne au duc d'Orléans.

C'est Peuchet, bibliothécaire de la préfecture de police, savant honorable, qui a extrait le récit suivant des Archives.

On verra que le duc avait d'excellentes raisons pour ne pas se presser de rentrer au Palais-Royal.

Le chef des conspirateurs orléanistes, l'agent principal de Fouché, se nommait Paul Didier.

Ce successeur de Laclos était né à Upie (Drôme) en 1758. Ami des Mounier, Barnave, Sillery en 93, il fut obligé d'émigrer, mais il reparut à Grenoble après le 9 thermidor.

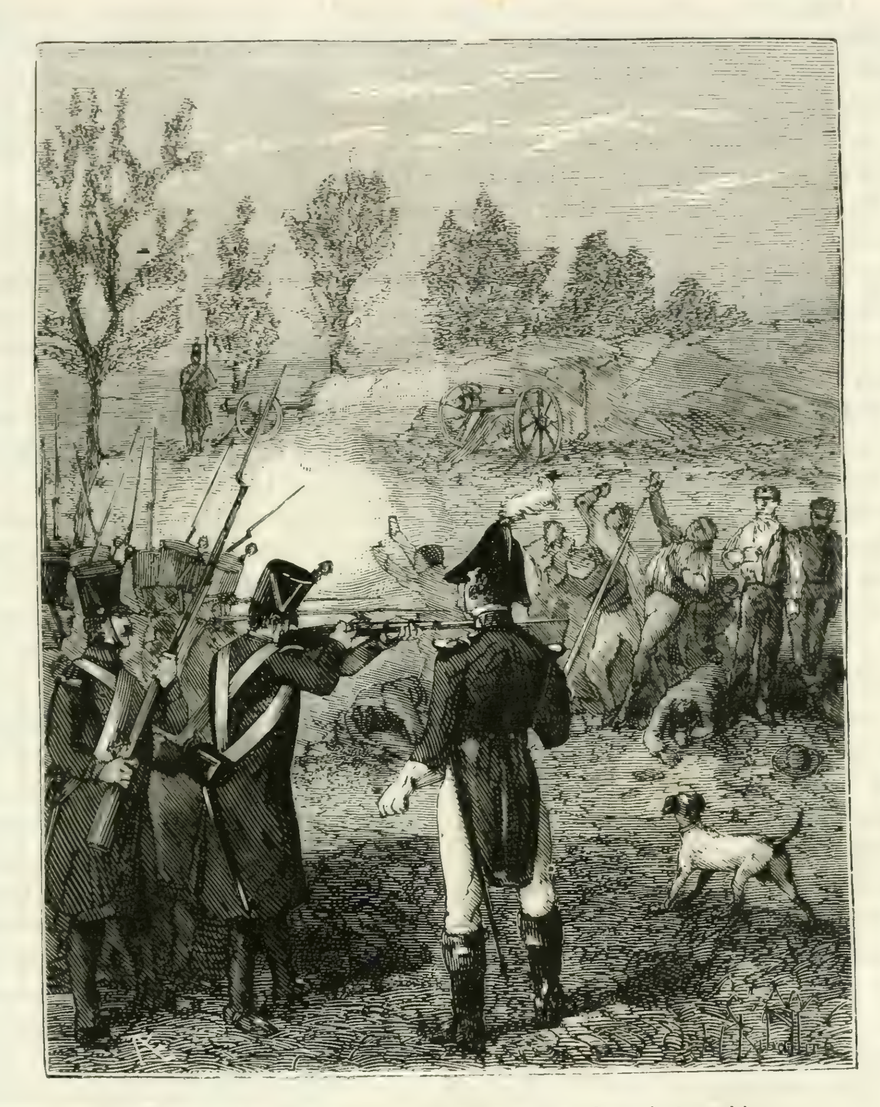
« Il fut, à cette époque, investi des pouvoirs de commissaire royal; il correspondit un instant avec le cabinet ambulant de Louis XVIII; mais ces bons sentiments durèrent peu. Après le 18 brumaire, il multiplia ses voyages à Paris et s'adressa à Bonaparte. Il fut nommé professeur à l'école de droit de Grenoble. C'était en 1802, après qu'il eut mis au jour une brochure intitulée *Retour à la religion*. Des personnes qui se croient instruites, prétendent que le ministère de la police donna le plan et paya la forme de l'ouvrage.

« Pourquoi Didier fut-il destitué à l'époque de la création de l'Université impériale? On n'en a jamais su la vraie cause; et cette cause, la voici : Didier s'était lié avec un agent de la faction d'Orléans et s'était engagé à travailler dans les intérêts du duc.

« La police impériale eut vent de cette intrigue. Paul Didier fut dénoncé, et sans trop vouloir l'inquiéter, on lui retira ses fonctions. Rentré dans la vie privée avec peu de ressources, il s'associa à des travaux de mines et de dessèchements d'étangs qui ne lui réussirent pas; il empira sa position et en 1814, il se préparait à faire un voyage à Palerme, espérant que le duc d'Orléans lui tiendrait une partie des promesses qu'il lui avait faites en se servant de son nom.

« Mais les événements changèrent la face des choses. Didier, à la nouvelle de la chute de l'empereur, accourut à Paris, se targuant de sa destitution, exaltant son royalisme et en même temps se rapprochant de MM. L... N... D... B... et d'autres qui, à cette époque, reconstituèrent le parti dit orléaniste. Didier, que la charge de maître des requêtes qu'on lui accorda et la promesse de la première place vacante à la cour de cassation ne satisfit pas, passa dans les rangs des libéraux. Je l'ai entendu se plaindre souvent du gouvernement royal et prétendre qu'on ne faisait rien pour lui, mais depuis que j'ai pu lire dans les archives de la police, l'audace de ses plaintes m'a bien étonné.

« Aux Cent jours, il afficha un bonapartisme exagéré; c'était un leurre. Didier s'était rapproché de Fouché, alors chef des Orléanistes. Fouché, qui voulait donner la couronne au duc d'Orléans, chargea celui-ci d'aller en traiter



Le 20 mai ces malheureux furent fusillés sur les glacis de Grenoble.

avec les alliés à Vienne avant l'entrée en campagne. Mais une barrière infranchissable retint ce messager en deçà des frontières de la France, qu'il ne put passer.

« On sait avec quelle rapidité le malheureux Napoléon alla du golfe Juan à Waterloo et de là à Rochefort. La promptitude de sa chute déjoua toute combinaison. Fouché, pris au dépourvu, n'eut que le temps de se retourner vers Louis XVIII. Aussi parla-t-il comme un dévoué serviteur du roi lorsque Didier vint prendre ses ordres.

« Dans cette occurrence, Paul Didier se mit en avant, et, ayant reçu les lettres patentes de sa nomination à la charge de chancelier du royaume, dans le cas où la tentative réussirait, un diplôme de duc et pair héréditaire, une concession de deux cent mille francs de rentes en biens-fonds, et deux cents autres mille en rente cinq pour cent avec promesse d'un traitement annuel de deux cent mille francs, et enfin le grand-cordon de la Légion d'honneur. »

Les conspirateurs n'auraient pas été fâchés de reculer jusqu'en 1817 l'ouverture de leurs opérations, parce qu'alors il y aurait eu moins de troupes étrangères en France ; mais aussitôt que le comité-chef eut connaissance du mariage prochain du duc de Berry, il ne balança plus. M. et P. reçurent l'ordre de presser Didier. Ils y mirent une telle hâte que beaucoup de ses démarches furent entachées d'imprévoyance.

Il fallait, par un coup hardi, s'emparer de Grenoble, dominer l'esprit des soldats, entraîner la population, et, pour cela, feindre un nouveau débarquement de Bonaparte qui, cette fois, serait supposé à Brest. Le Dauphiné soulevé, on marcherait rapidement sur Lyon, et là on convoquerait les états généraux. Ceux-ci créeraient un gouvernement provisoire composé du général Gérard, du duc d'Otrante, de Dupont (de l'Eure) et de Didier. On continuerait la guerre si la révolution n'était pas spontanée, et après la première bataille gagnée, le duc d'Orléans serait déclaré lieutenant général du royaume, et le marquis de Lafayette commandant de toutes les gardes nationales.

Les fonds étaient faits en partie pour payer les premiers frais. C'étaient les banquiers Q... D... et Z... qui les fourniraient sur des mandats signés de Didier et d'O... Chaque lieutenant général en activité, qui passerait au parti, recevrait une dotation de 30,000 livres de rentes, le titre de duc et le grand cordon de la Légion d'honneur. On ferait marquis, avec un majorat de douze mille francs et la plaque de grand officier, tout maréchal de camp dont la défection *serait utile*. Le titre de comte, douze mille francs de pension et la croix de commandeur seraient acquis à tout colonel qui passerait au nouveau gouvernement en entraînant son régiment. Des récompenses seraient réservées aux moindres grades : enfin cette révolution, tramée par des hommes d'affaires qui connaissaient la valeur de l'or, aurait coûté des sommes énormes à la France.

« Des renseignements trompeurs parvenus à Didier dans la semaine où eut lieu l'exécution du maréchal Ney, 16 décembre 1815, lui firent espérer de s'emparer plus facilement de Lyon que de Grenoble. Il se transporta donc à Lyon en janvier 1816 et faillit en effet s'en rendre maître. Un incident bizarre dévoila la conspiration.

Arrivé à Lyon, il s'était présenté comme l'émissaire d'une vaste société secrète fondée sous le nom d'Association pour l'indépendance nationale, ayant pour chefs Fouché et Talleyrand, et ayant pour but une monarchie libérale et constitutionnelle. Le duc d'Orléans devait être choisi pour roi.

Parmi les nombreuses ouvrières en soie que Lyon renferme, il y avait alors une pauvre orpheline candide, jolie et pieuse extraordinairement. La dévotion de cette créature angélique lui avait fait repousser les offres de séduction d'une foule

de jeunes élégants ou de vieillards riches et corrupteurs. Les ouvriers ses égaux. n'étaient pas mieux reçus dans leurs avances galantes, et l'insensibilité de la jolie Lyonnaise la faisait désigner sous le double sobriquet de Paulette et de *Vierge et martyre.*

Cependant l'heure de la défaite de ce chaste cœur sonna.

Un pauvre canut maigre, pâle, souffreteux et visiblement attaqué de la poitrine, vint loger dans une chambre voisine de celle habitée par Paulette.

L'air languissant, les formes réservées du jeune homme, l'intérêt qu'inspire une vie prête à s'éteindre lorsque à peine elle commence, émurent la jeune fille.

Elle s'attacha à celui qui la regardait avec des yeux si tendres, sans que ses propos alarmassent sa pudeur, elle se mit ostensiblement à soigner le pauvre malade; ces deux enfants se firent la promesse mutuelle de s'épouser. Infortunés qui ne voyaient pas la mort !

André de jour en jour devenait plus amoureux de Paulette.

Il était au nombre des insensés que Didier avait gagnés. Un soir, qu'il s'était endormi, tandis que la jeune vierge travaillait près de lui, on frappa à la porte.

Paulette, craignant d'être aperçue chez son amant, se jeta si prestement dans un cabinet voisin, qu'André en se réveillant put se croire seul. On entra ; c'était Didier.

— Pour dérouter, dit-il à André, les limiers de la police, c'est chez vous que j'ai donné rendez-vous à un envoyé du comité de Paris.

Didier et André causèrent librement, familièrement, comme des gens que nul ne peut entendre. Le personnage attendu arriva et Paulette entendit dans toute son étendue le plan d'une conspiration qui allait replonger la France dans les horreurs dont l'heureux retour de Louis XVIII, en juillet passé, l'avait si miraculeusement préservée. Peut-être le fait politique aurait-il laissé Paulette indifférente, mais le Parisien étala tant d'impiété, manifesta une telle haine des prêtres, insista tant *pour que le calvinisme devînt la religion dominante de la France*, que la pauvre fille, détestant cet infâme complot, jura devant Dieu de le révéler.

Elle se tint tranquille, laissa partir les étrangers, et lorsque la respiration plus égale de son amant lui eut appris qu'il s'était rendormi, elle quitta doucement son asile, gagna la porte, sortit, et parvenue dans sa chambre tomba à genoux promettant à Dieu dont elle se reconnaissait l'instrument visible de ne pas laisser arriver à bien cet attentat sacrilège. Le lendemain elle courut à l'église de sa paroisse, se présenta au tribunal de la pénitence et là, avant sa confession, déclara au prêtre tout ce qu'elle savait.

Dans sa simplicité, Paulette avait cru qu'en sévissant contre les coupables on lui laisserait son amant. Cruellement détrompée, lorsqu'elle le vit enlever et conduire en prison, elle se livra à un désespoir si violent que huit jours plus tard elle était morte. André lui survécut peu ; le chagrin de l'avoir perdue hâta sa fin, déterminée d'ailleurs par les progrès rapides de la phtisie.

Didier aurait été arrêté si le gendarme chargé de le surveiller n'eût pas été aussi de la conspiration ; ce gendarme dépêcha sa maîtresse, qui prévint Didier de son péril. Celui-ci, toujours prêt à la fuite, courut à l'extrémité du faubourg

de la Guillotière, du côté de la campagne, et là trouva un cheval et gagna la frontière de Savoie.

Ayant ainsi manqué le coup qui devait le rendre maître de Lyon, il se rejeta sur le département de l'Isère où il eut pour adversaire un préfet d'un royalisme à toute épreuve, le comte de Montlivaut, et le général Donadieu, également incorruptible.

Didier, avec l'argent qu'il recevait de Paris, continua à acheter des armes, des munitions, des bateaux du Rhône, à enrôler d'anciens grognards de l'Empire.

Pour augmenter ses ressources, il rançonna la famille Bonaparte en persuadant ses membres qu'il travaillait pour eux. Il alla à Parme, à Milan, à Lausanne où il se mit en rapport avec le général d'Erlon, celui-ci aussi rangé sous les bannières de l'Orléanisme quoique en apparence à Napoléon II.

D'Erlon s'était caché à Grenoble, prêt à se mettre à la tête des insurgés; la ruine du complot l'avait obligé à fuir à Lausanne, mais il était toujours prêt à agi

A mesure que le moment décisif approchait, Didier parlait moins du nom de Bonaparte et prononçait plus souvent celui du duc d'Orléans. Un de ses amis, M. Dusert, à qui il vantait trop le prince, lui répliqua :

— Ne me vantez donc pas cet homme; Bourbon pour Bourbon autant vaut conserver celui qui règne. S'il s'agit de la famille d'Égalité, je me retire. Je ne veux pas d'un ci-devant à demi italianisé.

Sur ces entrefaites, Didier répandit dans tout le Dauphiné et dans les départements voisins, une proclamation propre à égarer les esprits; il la fit suivre d'un journal allemand qui contenait une proclamation mensongère de l'empereur d'Autriche en faveur de Napoléon II, son petit-fils. Enfin deux derniers émissaires partis de Paris, apportèrent deux cent mille francs en or, que Didier distribua avec une générosité digne d'une meilleure cause.

Le plan de Didier était de s'emparer de Grenoble et d'en faire le centre d'une insurrection. De là, on marcherait sur Lyon.

L'exécution de cette tentative fut fixée au 5 mai 1816.

On avait enrôlé les douaniers de Pontcharra. Le commandant Biollet devait livrer la porte de Bonne.

Didier fit transmettre aux affidés l'avis suivant :

« Mon cher ami, malgré toutes les difficultés ordinaires dans de pareilles affaires, nous avons enfin terminé. On est d'accord sur tout; on ne s'occupe plus à présent que de la noce, qui est fixée à dimanche. Nous vous invitons à nous faire le plaisir d'y venir. Nous comptons sur vous et vous devez être bien persuadé qu'en amenant des amis vous nous ferez d'autant plus de plaisir que vous serez plus nombreux.

« Comme la fête doit être, je vous l'avoue, sans façon, vous nous ferez plaisir si vous apportez quelques provisions. »

Cet ordre n'arriva pas en même temps dans toutes les communes et un certain nombre ne le reçurent pas. Les douaniers, prévenus les derniers, ne purent

prendre part à l'action. Un grand nombre de paysans, d'anciens soldats, se mirent pourtant en mouvement sous la conduite d'officiers en demi-solde. La nuit favorisa leur marche. Pendant ce temps une troupe d'affidés occupait la *Bastille* point stratégique important et dominant Grenoble. Des feux allumés sur cette position y donnaient le signal de l'insurrection.

Bien que le secret du complot eût été gardé, bien des circonstances avaient éveillé l'attention des royalistes. Le préfet et le général furent avertis et ce dernier, dès qu'on signala l'approche de bandes armées sur les routes fit prendre les armes à la garnison et organisa des patrouilles. Ces mesures suffirent à effrayer Jouanini, l'agent principal de Didier et Biollet, qui devait livrer la porte de Bonne. Ils prirent la fuite et rejoignirent les insurgés du dehors.

Deux heures plus tard, la garnison faisait une sortie, laissant les portes ouvertes.

Le corps principal des insurgés formait deux détachements. Le premier dépasse les soldats sans les voir, arrive aux remparts et trouvant libre accès, prend sa course pour envahir Grenoble. Mais à ce moment les soldats font volte-face et reçoivent l'ordre de faire feu.

Mais en présence de cette foule à peine armée, de ces paysans, de ces citoyens qui sont ses compatriotes, la troupe hésite.

Un second commandement de feu reste sans résultat.

Alors un capitaine arrache un fusil des mains de l'un de ses hommes et tire. L'action est engagée. Toute la troupe crible de balles ces malheureux patriotes de l'Isère, à qui l'on a promis que les portes seraient ouvertes, qu'ils pourraient surprendre les défenseurs de la royauté et les battre facilement. La panique se met dans leurs rangs, ils fuient de toutes parts.

La débandade arrive jusqu'au détachement que commande Didier. Le chef de l'insurrection se porte à cheval au-devant des fuyards, les ranime, les excite, et pour les entraîner se jette au milieu des soldats.

Vains efforts. Son cheval est tué sous lui. Il s'échappe lui-même à grand'-peine dans un bois voisin, grâce à l'obscurité du soir.

A la même heure, la Bastille était prise sans tirer un coup de feu. Toute la légion de l'Isère poursuivit avec acharnement les bandes de fuyards, mais tout se réduisit à une course effrénée sans morts ni blessés. Le premier engagement seul avait été meurtrier. Six insurgés étaient restés sur le champ de bataille. La troupe n'avait pas perdu un seul homme.

« Le lendemain, dit un historien, quand les troupes occupèrent les villages environnants, elles se trouvèrent au milieu des insurgés sans qu'il y parût. Tous avaient regagné leurs maisons. Ils avaient vu au matin à travers les fentes des volets, les soldats entrer dans les rues avec leurs canons. Chacun d'eux se demandait maintenant s'il y aurait contre lui des témoins ou des preuves écrites. Le corps de Jouanini fut trouvé tenant encore dans sa bouche une liste de conjurés que Jouanini avait essayé d'avaler avant de mourir. Un des noms portés sur cette liste était celui du commandant Ravix qui, le lendemain, voulant détourner les soupçons, vint offrir ses services au général Donadieu et fut arrêté dans le salon même de l'hôtel. »

Donadieu rendit compte de cette échauffourée avec une exagération emphatique.

« Vive le roi ! monseigneur. Les cadavres de ses ennemis couvrent tous les chemins à une lieue aux environs de Grenoble. Je n'ai que le temps de dire à Votre Excellence que les troupes de Sa Majesté se sont couvertes de gloire. » Il terminait par l'éloge du colonel Vautré qui, de son côté, publia un bulletin de victoire comme s'il eût livré une grande bataille. « Je les ai dispersés comme la poussière. Trois fois, à la porte même de la ville, ils sont venus sur moi à la baïonnette en criant : Vive l'empereur ! J'ai défendu de tirer, j'ai fait battre la charge et j'ai ordonné à mes braves grenadiers d'égorger cette canaille au cri de : Vive le roi ! Une trentaine de cadavres sont restés sur la place, etc... »

Le ministre crut le département en feu et ordonna des mesures de répression proportionnées à ces exagérations. La cour prévôtale eut de la besogne. Elle envoya deux jeunes gens à la guillotine. — Le même jour, Donadieu mit à prix pour 3,000 francs la tête de Didier. Un conseil de guerre fut organisé sous la présidence de Vautré. Trente accusés furent amenés devant lui. Il n'y avait aucun dossier, pas de trace de procédure, pas un témoin. Cinq accusés seulement avaient eu le temps de se pourvoir d'un défenseur, et ce fut par hasard que trois avocats, MM. Sappey, Vial et Malloin, se trouvèrent à l'audience. Sur la demande du président, ils acceptèrent la défense de tous les prévenus. Mais la mission n'était pas au-dessus de leurs forces. La justice de Fouquier-Tinville n'était pas plus expéditive que celle du colonel Vautré.

Celui-ci interpelle un accusé, lui demande son nom, puis fait appeler quatre soldats et leur demande s'ils reconnaissent le paysan et sur leur réponse affirmative déclare le débat terminé. L'accusé veut s'expliquer : « Tais-toi coquin ! » lui dit le colonel. — Il insiste. « Veux-tu bien te taire, » crie ce président d'assassins.

Le défenseur veut prendre la parole. A peine a-t-il dit quelques mots :

— C'est bien long, dit Vautré, nous n'en finirons pas.

Puis, saisi d'une inspiration soudaine, il proposa de réunir toutes les causes et de les juger en bloc. Selon lui toute procédure était inutile.

Néanmoins, malgré son influence, un des juges parvint à lui arracher six victimes contre lesquelles ne s'élevait aucune charge. D'autres voulurent en sauver encore cinq, mais tout ce qu'ils obtinrent, ce fut que ces derniers seraient recommandés à *la clémence royale*. On fit donc deux catégories de condamnés à mort : Cinq dont l'exécution serait différée, et seize qui seraient exécutés sans délai.

Le 20 mai, ces malheureux furent fusillés sur les glacis de la ville, et quelques jours plus tard M. Decazes, ministre de la police, envoyait à Donadieu la dépêche suivante :

« Je vous annonce, par ordre du roi, qu'il ne faut accorder de grâce qu'à ceux qui ont révélé des choses importantes.

« Les vingt et un condamnés doivent être exécutés.

« On promet vingt mille francs à qui livrerait Didier. »

Un second massacre suivit donc de près le premier et mit le comble à l'horreur des habitants de Grenoble. Il nous reste à dire ce que devint Didier.

Il avait gagné les montagnes à gauche de l'Isère et allait passer en Savoie, quand il fut rejoint trois insurgés furieux d'avoir été trompés. Ils le harcelaient de questions au sujet de Drouot, d'Erlon et de Marie-Louise, et il finit par leur avouer que ce n'était pas pour Napoléon II qu'il les avait entraînés dans ce fatal complot, mais pour le *duc d'Orléans.*

A cette révélation, les trois fugitifs accablèrent leur chef des plus violents reproches et le quittèrent pour entrer dans le désert savoisien appelé la Maurienne. Ils s'arrêtèrent dans une petite auberge tenue par un nommé Balmain. Didier, vieilli avant l'âge, blessé dans une chute de cheval, se traîna péniblement jusqu'à la même habitation.

A sa vue la colère de ses compagnons redoubla. Ils révélèrent à Balmain le nom du personnage. L'aubergiste alla prévenir les gendarmes, et Didier, après avoir cherché à fuir, fut enfin livré et ramené à Grenoble.

Il montra devant ses juges une grande fermeté, ne compromit personne, et mourut en emportant le secret des d'Orléans. En vain Donadieu le pressait-il de faire des révélations; il resta inébranlable. Il lui dit seulement que *le roi devait éloigner le plus possible de son trône et de la France le duc d'Orléans et Talleyrand.*

En transmettant cet avis au gouvernement, Donadieu ajoutait : — « Ce sont les dernières paroles d'un homme qui allait passer dans l'éternité. »

En effet, quelques heures plus tard (le 10 juin) Paul Didier montait à l'échafaud.

Tandis que le sang coulait pour lui, le duc d'Orléans assistait de loin, et sans trop s'en émouvoir, à l'avortement du complot qui devait le placer sur le trône. Son plus grand souci était l'état de ses affaires, et il songeait à rentrer en France et à réparer les brèches faites à sa fortune. Le roi, à ses doléances, ne répondit pas que la France était épuisée et écrasée par l'indemnité de guerre à payer aux alliés, dévorée par 150,000 hommes d'occupation étrangère, dévastée, et que le temps était mal choisi pour faire largesse aux princes à ses dépens, — non, il ne répondit point cela à son cousin, de crainte sans doute de n'être pas compris, — il lui fit la remise, à lui et à la duchesse douairière sa mère, du tiers de leurs contributions dans les rôles de 1815.

C'était toujours cela en attendant les 15 millions d'indemnité comme prince et comme émigré, que ce pauvre duc toucha encore.

« Après la mort de Didier, sa famille, dit Peuchet, qui se trouvait réduite au dernier degré du malheur, *reçut des dons d'une main inconnue.* La révolution de 1830 est venue lever en partie le voile qui pesait sur ce mystère. La constante faveur dont M. Didier fils n'a cessé de jouir, et qu'il méritait à tous égards d'ailleurs ; les fonctions importantes qu'on lui a confiées successivement, prouvent d'une façon éclatante quelle cause son père avait servie. »

Aux révélations de Peuchet se sont ajoutées celles de M. Barginet, de Grenoble, qui avait été lié avec Didier. Dans une polémique avec le général Donnaire, en 1837, il dit que les principaux fauteurs de l'affaire de Grenoble en igno-

raient le véritable but, que l'on fut obligé d'évoquer tour à tour les souvenirs de la République et de Napoléon, encore palpitants dans le Dauphiné, mais qu'il ne s'agissait ni de la République ni de Napoléon.

Pourquoi se demande un historien, cet homme qui montra tant d'intelligence et d'énergie, a-t-il, comme le marquis de Favras, gardé son secret au lieu de démasquer le grand personnage dont il n'était que l'agent ?

C'est que Didier, comme Favras, était supérieur à la cause qu'il avait embrassée. C'est qu'appartenant désormais à l'histoire il en avait redouté le jugement.

Mourir pour une grande cause, c'est beau ; on la proclame en face du bourreau.

Succomber dans une vulgaire intrigue, on se tait et on meurt !...

IV

RETOUR DU DUC D'ORLÉANS A PARIS. — NAISSANCE DU DUC DE NEMOURS. — LIQUIDATION. — RESTAURATION DU PALAIS.

Le duc d'Orléans revint en France au commencement de 1817.

Le roi n'ayant pas jugé prudent de renouveler l'autorisation par laquelle les princes de la famille royale pouvaient siéger parmi les pairs, Louis-Philippe se trouva écarté des affaires publiques.

Il s'en consola facilement et se renferma dans son intérieur qui présentait le modèle de l'union, des bonnes mœurs, des vertus privées.

Quelques mois avant son départ pour l'Angleterre, en 1814, sa femme lui avait donné un second fils, le duc de Nemours, né au Palais-Royal, le 25 octobre 1814.

Il vécut donc en famille, se reposant de ses agitations, de ses longs voyages et de ses intrigues, en donnant ses soins à la restauration de son palais et au rétablissement de sa fortune.

Nous ne voulons pas entrer ici dans de fastidieux détails d'opérations financières. Le duc et sa sœur Adélaïde avaient en espérance les biens immenses de leur mère ; il leur restait aussi les biens d'apanage et les 15 millions d'indemnité du milliard des émigrés ; mais les biens de leur père avaient été en partie vendus ou grevés d'hypothèques ; ils n'en acceptèrent la succession que sous bénéfice d'inventaire. Le duc entreprit donc la liquidation de ses biens patrimoniaux ; cette opération lui demanda dix ans.

Il eut dans ce travail d'habiles et zélés collaborateurs, entre autres M. Dupin.

Il fallut démêler parmi les ventes d'immeubles du Palais-Royal, par exemple, ce qui était ou n'était pas vente nationale. C'était fort délicat, surtout pour un prince populaire.

Certaines aliénations avaient réduit le Palais-Royal à des proportions si



Chodruc Duclos au Palais-Royal.

étroites qu'il fallut attendre, pour dresser le plan d'une restauration générale du palais, que les tribunaux eussent prononcé. Ayant un procès avec M. Julien, propriétaire du théâtre du Palais-Royal (c'est-à-dire du théâtre appelé Théâtre-Français), Louis-Philippe préféra terminer le procès à l'amiable avant qu'il fût jugé, et moyennant 1,200,000 francs il rentra en possession du théâtre et de ses dépendances.

Ces dépendances étaient considérables.

Aussi le prince put reprendre la galerie dont les comédiens avaient fait leur foyer et leurs loges, et dont il fit sa galerie de tableaux historiques.

Le théâtre fut séparé du palais, selon le plan primitif de Louis.

Le théâtre, dégradé et déformé, fut restauré. L'arrangement des loges, au pourtour de la salle, était détruit; le plafond avait été tranché en plusieurs endroits pour placer plus bas une voûte en bois supportée par des colonnes en charpente, qui étaient posées en bascule sur la voûte d'un vestibule, au rez-de-chaussée.

Les colonnes des loges qui cachaient la scène furent supprimées et remplacées par de légers supports en fer. L'aménagement des loges fut amélioré.

D'autre part, le palais fut rendu indépendant des rues avoisinantes. On réunit, dans ce but, au palais, toutes les maisons qui le bordaient sur les rues Saint-Honoré et de Richelieu, et l'on acquit les arcades du côté des rues de Valois et de Montpensier.

Il fallut de grands travaux pour agglomérer toutes ces maisons en une seule masse et y former, entre la cour de Nemours et la rue de Richelieu, le théâtre et la rue Saint-Honoré, une cour qui a été nommée la *Cour des Remises*, parce qu'on est parvenu à y établir vingt voitures.

La restauration intérieure, entièrement bouleversée, n'offrait pas moins de difficultés à l'architecte Fontaine; mais si ces détails peuvent intéresser un certain nombre de nos lecteurs, nous croyons que la majorité nous dispense volontiers de les donner. D'ailleurs, le palais de Louis-Philippe a été mis à sac en 1848 et incendié en 1871. C'est dans les *Souvenirs historiques* de Vatout, ou mieux encore dans les albums exécutés par ordre du roi, que l'on peut revoir l'intérieur du Palais, son grand escalier, ses belles salles d'attente, ses salons, ses appartements somptueux.

C'était vraiment une magnifique résidence, qui, en peu d'années, était devenue célèbre par ses collections d'art et surtout sa riche galerie de tableaux.

Le duc d'Orléans dépensa à la restauration du Palais-Royal, plus de douze millions, suivant M. Fontaine. Enfin, nous n'attendrons pas que, selon l'ordre des faits, nous soyons arrivés à une époque plus reculée pour parler de l'incendie des galeries de bois.

Les barraques en planches s'étendaient jusque derrière le théâtre, — ce qu'on appelait la Forêt-Noire. Ce fut là que, le 31 décembre 1827, le feu prit chez une marchande de pantoufles.

L'incendie dévora rapidement toute la célèbre et laide galerie, qui fut remplacée par la galerie d'Orléans.

« Pleurez, Amours et Cupidons!... »

L'aspect du jardin et du palais y gagna; le vice, qui tient à ses habitudes, y perdit. Ajoutons même que le commerce général des arcades dut en souffrir. Les galeries de bois étaient si commodes aux demoiselles du Palais-Royal pour leur exhibition quotidienne! Tout y semblait disposé pour favoriser leurs transactions.

Les galeries détruites, elles s'éloignèrent, entraînant avec elles leurs protecteurs, leurs clients, leurs fournisseurs particuliers, un monde...

Les philosophes de l'école de Volney, qui savent méditer sur les ruines, en voyant le feu purificateur dévorer le *camp des Tartares*, purent prévoir la décadence matérielle en même temps que le progrès moral du Palais et de ses galeries.

C'était le vice qui avait fait la fortune rapide, immense de ce grand bazar parisien, et, pour la prospérité des industries locales, c'était un mal nécessaire.

Mais le vulgaire, qui n'est pas philosophe, applaudit à la disparition d'un foyer impur, et à son remplacement par la brillante galerie vitrée.

Le jardin eut sa part dans les embellissements.

C'est au duc d'Orléans que l'on doit le grand bassin et les deux parterres ornés de statues qui ajoutent à l'élégance et à la fraîcheur du jardin.

Ces eaux, ces fleurs attirèrent les enfants et leurs bonnes, et leurs mères, d'honnêtes bourgeoises du quartier. Cette colonie vertueuse contribua encore à la révolution morale que l'on pouvait prévoir dès 1827. Les enfants, avec leurs petits bateaux, leurs jardinages dans les allées, furent les pionniers d'une civilisation nouvelle.

Les voies de la Providence sont insondables.

V

QUELQUES CÉLÉBRITÉS DU PALAIS-ROYAL. — LA BELLE MADAME ROMAIN. — ZAMORE. — CHODRUC-DUCLOS. — BŒHMER. — LE CUIRASSIER DE WATERLOO. — LADVOCAT. — LES CÉLÉBRITÉS DE CAFÉ.

Nous avons déjà parlé des célébrités politiques qui naquirent et grandirent au Palais-Royal : Desmoulins, Fauchet, Barras, Louvet, etc. Mais, après ces personnalités fameuses, il en est d'autres dont beaucoup de vieillards ont encore conservé le souvenir, et qui appartiennent à l'histoire que nous écrivons.

Cet endroit si cher à Vénus, entre tant de beautés, posséda longtemps la plus jolie femme de Paris : madame Romain.

Son mari — qui heureusement n'avait pas besoin de plaire, car il n'avait rien de ce qu'il faut pour cela — avait fondé le café des *Mille colonnes;* mais il avait commencé sa fortune rue Saint-Honoré, au *Café du Bosquet*, cabaret que la beauté de la cabaretière avait mis en vogue, au point d'y faire courir tout Paris.

On brûla, on se grisa, on se battit pour elle... on se ruina même... Elle fut l'héroïne d'une chanson qui retentit, non seulement au Palais-Royal, mais,

grâce au vol de nos aigles victorieuses, dans toutes les capitales de l'Europe. En voici le premier couplet :

Vénus a donc quitté Cythère
Pour choisir un autre séjour?
De l'Amour cette aimable mèr
A Paris réside en ce jour.
« Viens, suis-moi, dit-elle au mystère,
Car tu sais garder un secret;
Je veux être limonadière
Au joli café du Bosquet. »

Les *Mille colonnes* mirent le comble à sa renommée. En 1814 et en 1815 son patriotisme accueillit avec résignation la pluie d'or qui tomba sur le Palais-Royal, et cependant, par des raisons que nous n'avons pu découvrir, la fortune des *Mille colonnes* commença à péricliter.

Son luxe, les désordres de son mari probablement, ou les exigences d'une passion comparable à la conquête de l'Espagne pour Napoléon, entraînèrent la ruine.

En 1817, les *Mille colonnes* furent vendues par autorité de justice, et le comptoir où trônait la belle limonadière fut mis aux enchères.

Et ce comptoir de marbre incrusté d'or était si beau, mais la reine qui l'avait illustré était encore si belle, qu'un fanatique, un amoureux, un fou, le paya dix-huit mille francs!...

Qu'aurait-il offert du lit?

Mais, comme Napoléon, elle était rassasiée de conquêtes et de gloire.

Elle refusa de remonter sur le trône, qui de nouveau lui était offert, s'arrangea pour se séparer légalement de son mari et entra au couvent.

Chodruc-Duclos a été pendant vingt-cinq ans une des curiosités du Palais-Royal. Lorsqu'un voyageur était de retour de sa première visite à Paris, on lui demandait : « Avez-vous vu le roi? le Palais-Royal?... »

— Oui. J'ai vu tout.

— Et Chodruc-Duclos?

— Aussi. Il est bien comme vous me l'aviez dit; mais il faut le voir pour s'en faire une idée. Quelle barbe! Quels haillons! Et on reconnaît pourtant qu'il doit avoir été bel homme. Il se tient droit et fier sous ses guenilles! Mais est-ce croyable que cet homme-là soit millionnaire!

— Oh! qu'est-ce qui le prouve? Les uns disent que c'est un avare, les autres que c'est un fou qui est dans la plus affreuse misère et qui meurt de faim; d'autres enfin lui prêtent une naissance mystérieuse et un sort qui n'est pas sans analogie avec celui du Masque-de-fer, le frère aîné de Louis XIV. Ils prétendent que Chodruc est un bâtard que le comte de Provence a eu dans sa jeunesse et qu'il a refusé de reconnaître. C'est pour faire honte à son père qu'il se promène au Palais-Royal comme un mendiant.

En somme, pour les étrangers et pour beaucoup de Parisiens, Chodruc-Duclos était un mystère.

Après avoir brillé quelque temps dans le monde de sa province, il avait disparu, s'était fait oublier, s'était travesti, enseveli sous des loques sordides, si bien qu'il était devenu une énigme vivante.

Il reste encore dans sa vie quelques points obscurs. D'abord, si l'on sait qu'il est né à Bordeaux, on ignore la date de sa naissance. Son père était un capitaine de navire, qui avait amassé assez de fortune pour donner à son fils une bonne éducation et les habitudes d'une existence luxueuse.

Il était royaliste, comme tout Bordelais, et un peu plus encore comme fils de marin ; lorsque fut établie la République, il s'afficha par l'exaltation de ses opinions et alla rejoindre le général Précy, qui défendait Lyon révoltée contre la Convention.

La ville ayant été prise, il tomba aux mains des républicains, mais il parvint à s'évader et à regagner Bordeaux. Sa campagne, ses périls lui donnèrent, dans un certain monde, le prestige d'un héros.

Sa beauté, sa bravoure, lui méritèrent le surnom de *Duclos le Superbe.*

Il devint le champion déclaré du faible et de l'opprimé, se lia avec les jeunes gens les plus riches, la fortune de sa maîtresse suppléant à l'insuffisance de son héritage paternel.

C'était un homme à bonnes fortunes, et l'épouvantail des maris par sa force extraordinaire et son adresse à toutes les armes.

Chaque jour était marqué pour lui par une orgie ou un scandale. Il semblait que tout lui fût permis ; il ne trouvait que des imitateurs.

Tallien ayant été envoyé en mission à Bordeaux, tout le monde trembla, excepté Duclos le Superbe ; et lorsque Thérésa Cabarrus, devenue la maîtresse du proconsul républicain, fit pour lui les honneurs du Château-Trompette, il repoussa l'invitation qu'il en reçut et brava le ressentiment de cette royaliste compromise.

Il organisa même un complot et enleva de prison deux serviteurs de la bonne cause ; mais il fut poursuivi et arrêté à Saintes.

L'éloquence de son défenseur, Ferrère, le sauva, et il rentra à Bordeaux plus insolent que jamais. Peu de temps après, Tallien retourna à Paris pour renverser la Commune, faire guillotiner Robespierre et sauver la vie à sa maîtresse Thérésa, alors détenue à la prison des Carmes. Le gouvernement du Directoire fut fondé, et la République affaiblie et compromise. La jeunesse dorée fit dans la Gironde, comme dans la Seine, le tapage que nous avons dit plus haut. Duclos se signala et se fit arrêter au théâtre, où il s'était permis d'insulter le général Lannes. Le lendemain, la bande de ses amis se rassembla sous les fenêtres du général, hurlant, ameutant la foule, et menaçant de tout briser si l'on ne lui rendait le prisonnier.

Lannes, par prudence, pour éviter à une ville paisible l'horreur d'une répression violente, donna l'ordre d'élargissement.

Mais comme il franchissait le seuil de la prison, Duclos fut de nouveau mis

en arrestation sous l'inculpation de complicité dans l'assassinat du maire de Toulouse. Après une instruction assez longue, il allait être remis en liberté lorsqu'il fut retenu pour avoir tenté d'assassiner son gardien en lui brisant sur la tête une cruche de grès.

Quatre mois de détention au fort du Hâ furent la punition de cet acte de brutalité.

Sa peine subie, Duclos, pendant quelques mois, fit une croisière sur un corsaire, puis revint à Bordeaux faire étalage de ses opinions anti-bonapartistes.

La gendarmerie reçut l'ordre de l'arrêter. Il en fut averti, prit des pistolets et alla se promener dans les allées de Tourny dans l'espoir d'y rencontrer et d'y braver le capitaine de gendarmerie. Il aperçut cet officier en effet et se dirigea vers lui, mais le capitaine prenant pitié de cette fanfaronnade, tourna le dos pour ne pas le voir.

— Le lâche! s'écria alors Duclos. Je puis partir à présent. J'étais prévenu, mais je ne voulais pas quitter Bordeaux avant d'avoir prouvé que je n'avais pas peur.

Il alla passer quelques jours à la campagne, chez un ami, puis, désœuvré, partit pour Paris. Mal lui en prit : à peine était-il débarqué qu'on l'arrêta.

Fouché s'intéressa à lui. Il lui fit proposer de servir dans la marine.

Duclos, pour sortir de l'Abbaye, feignit d'y consentir et il reçut 500 francs pour rejoindre à Brest l'escadre de Brueys.

Il s'en garda bien et ce fut en Vendée qu'il se rendit, au milieu des royalistes.

Cette échauffourée fut moins heureuse pour lui que celle de Lyon ; après la pacification de la Vendée, il fut arrêté et cette fois envoyé, non à l'Abbaye, mais à Vincennes, puis à Bicêtre.

Ce dernier séjour était ce qu'il y avait de plus horrible. La révolution n'y avait rien changé au sort des mendiants, des vagabonds, des filles publiques et des prisonniers politiques confondus avec les derniers scélérats.

« Près de l'église du château s'élève, dit un historien[1], un vaste édifice composé de six corps de bâtiments à plusieurs étages et dont toutes les fenêtres sont garnies d'énormes barreaux. C'est dans cette espèce de carpharnaüm que sont mêlés et confondus les prisonniers d'État que l'on ne devrait point y renfermer ; des hommes suspects à la police qu'elle ne jugeait pas toujours administrativement; des détenus par voie correctionnelle que réclame Sainte-Pélagie et des condamnés aux fers qui attendent le départ de la chaîne. On y voyait encore en 1814 des condamnés à perpétuité de galères pour crime d'assassinat, entre un adjudant général et un prêtre suspect de la haute police. »

Ce fut dans ce cloaque que Duclos le Superbe attendit 1814.

Enfin, délivré par les coalisés, il put reprendre pendant dix mois sa vie oisive et orageuse, mais avec quelles ressources?... On ne sait.

1. *Hist. générale des prisons sous le [illegible] de Buonaparte*, Paris 1814.

Il avait été présenté aux Tuilleries, et sans doute quelques gratifications et quelques promesses lui faisaient entrevoir un brillant avenir.

Au retour de l'île d'Elbe, il reprit le chemin de la Vendée.

Mais là, une querelle lui attira une affaire funeste et qui eut la plus terrible influence sur sa destinée.

Traité de *roturier* par le jeune Laroche-Jacquelein, il le provoqua et eut le malheur de le tuer.

Il s'enfuit en Italie ; mais la haine de la puissante famille de sa victime l'y poursuivit. Les Laroche-Jacquelin, dans leur fureur contre le manant bordelais, demandèrent vengeance (on ne peut dire justice) à Louis, et le bon roi répondit :

— Duclos m'a fait trop de bien pour que je lui fasse du mal, mais je promets de ne jamais lui faire de bien.

Et la promesse fut tenue.

Dès que le bruit de son duel se fut apaisé, Duclos revint à Paris. Il était plein d'espérance et avait les prétentions les plus élevées ; il demandait le grade de maréchal de camp.

On lui répondit par l'offre du grade de capitaine de gendarmerie.

Il refusa avec dédain, et on ne lui proposa rien de mieux. Il insista ; la froideur qui lui fut alors marquée lui apprit sa disgrâce.

Il tomba de toute la hauteur de ses illusions. Parce que pendant vingt ans, non sans péril, il s'était enroué à crier vive le roi ! et s'était mêlé aux royalistes, il s'était cru l'égal des gentilshommes. L'exemple de Charette, de Cathelineau l'avait trompé. Le malheureux ! il ignorait avec quel dédain les émigrés parlaient de ces généraux vendéens qui n'étaient point gentilshommes ! Et ce n'était qu'à Saint-Cloud que Charles X osait se permettre les portraits de ces serviteurs sans naissance.

Découragé, aigri, portant le poids des souvenirs brillants d'autrefois comme un coupable porte un remords, Chodruc-Duclos adopta le singulier genre de vie qui l'avait réduit à l'état, plus apparent que réel, d'une affreuse misère. Ses haillons, sa barbe et ses cheveux incultes, n'étaient au fond qu'une protestation contre ce qu'il appelait l'ingratitude humaine.

Pendant vingt ans, on le vit au Palais-Royal se promener seul, sombre et silencieux, sous les galeries, de quatre heures à dix heures en hiver, et de deux heures à minuit en été.

A l'heure fixée pour sa retraite, il sortait par la cour du Palais, gagnait la rue Saint-Honoré, puis la rue Pierre Lescot. Là il pénétrait dans un bouge sans nom, jetait sur une table une pièce de vingt sous, allumait une chandelle et allait se coucher.

Cependant sa protestation fut devinée et fit quelque scandale. L'indifférence de l'autorité se lassa. Ce Mardochée couvert de cendres au seuil du palais d'Assuérus n'était pas l'oncle de madame Du Cayla. Il fut poursuivi pour vagabondage.

— Vagabond ? dit-il. Mais j'ai un gîte où je couche régulièrement. J'ai des ressources ; j'ai des propriétés en Gascogne. Je suis un rentier qui néglige sa toilette.

Alors, toujours ingénieuse, la police l'attaqua pour outrage à la pudeur.

C'était qualifier bien sévèrement le délabrement de son pantalon. Jadis collant, ce vêtement s'était avec l'âge relâché et décousu, mais il avait duré plus que la reconnaissance des princes.

Le tribunal apprécia la gravité des déchirures, compta les boutons qui manquaient à la braguette et condamna Duclos à quinze jours de prison.

Duclos ne changea point pour cela de pantalon, mais utilisa les loisirs de sa captivité à repriser celui qui avait scandalisé les agents de Vidocq.

1830 éclata pour sa vengeance.

Il prit part « aux trois glorieuses. » Lui, jadis fanatique de la cocarde blanche, il eut l'amer plaisir de tirer sur les soldats de Charles X.

Le gouvernement de Juillet ne le décora pas, mais le laissa tranquille.

Il reprit donc son éternelle promenade sous les arcades du Palais-Royal.

Il y parut pour la dernière fois le 11 octobre 1842; le lendemain matin son logeur de la rue Pierre-Lescot le trouva mort.

Depuis 1828, époque où il fut condamné, cet étrange misanthrope admettait de temps en temps à sa promenade quotidienne un personnage non moins étrange que lui : c'était Zamore, le nègre de la Dubarry.

Pourquoi cette indulgence et cette exception?

Sans doute que Duclos, qui par principe était esclavagiste, ne considérait pas Zamore comme un homme.

On avait donné à la Dubarry deux petits singes blancs, aussi jolis que peuvent l'être des singes, et un jeune nègre d'une quinzaine d'années, attaché à leur service. Les ouistitis étaient à la mode. Ceux-ci originaires, croyons-nous, du Brésil, appartenaient à une espèce recherchée.

Leur blancheur immaculée les avait entourés dans leur patrie du prestige religieux dont les éléphants blancs jouissent dans l'Inde. Ce n'était pas seulement de gracieux animaux, mais des singes de distinction, des *gentils singes*.

Ils plurent tout d'abord et en quelques jours la comtesse en raffola.

On sait combien elle était aimable et bonne, la jolie Dubarry! On sait aussi comme elle fut courtisée par tous les ambitieux du pouvoir et les nobles mendiants inscrits au Livre rouge.

Favorite d'un roi absolu, par le fait, elle était reine. Le grand Voltaire lui-même ne s'était-il pas mis à ses genoux?... On peut donc imaginer d'après cela les flatteries, les adulations dont étaient l'objet les deux favoris de la favorite.

Le nègre Zamore, leur gouverneur, qui en fut témoin, en ressentit bientôt un sentiment de jalousie et de vanité blessée. Nul, si ce n'était sa bonne maitresse, ne daignait faire attention à lui. Il était jeune et d'une beauté africaine assez remarquable. Sous les regards de dédain ou de mépris qui tombaient sur lui de tous les degrés de la domesticité de Versailles, il sentait se révolter la conscience de son mérite et une voix intérieure lui disait : — Ne suis-je pas un homme?...

D'autre part aussi, par une contradiction étrange que nous vous laissons à expliquer, lorsqu'oublié dans un coin, il voyait la belle comtesse prodiguer les



Arrestation de la Dubarry.

caresses, les baisers à ses blancs ouistitis, volontiers il se fût écrié : — Ne suis-je pas un singe?

Hélas! non, pauvre Zamore, ni si haut ni si bas, ni homme ni ouistiti ; mais noir et esclave seulement!...

Il vivait des miettes de la faveur de ses élèves. Quand la comtesse les lui demandait, et quand elle les remettait à sa garde, il attrapait toujours un sourire bienveillant, quelque douce parole.

Grâce à eux, il était admis chez elle à toute heure, dans la vie la plus fami-

lière et la plus intime. Parfois le matin, lorsqu'elle se réveillait seule et paressait au lit reposée et fraîche, comme une vierge, ou bien à sa toilette, ou même au bain, où elle craignait de s'ennuyer, il était près d'elle.

La présence de Zamore ne la gênait point. Il n'avait pas seize ans. Puis, eût-elle eu de la pudeur qu'elle n'eût pu s'effaroucher des regards d'un valet et d'un noir, d'un esclave?... encore bien moins! D'ailleurs à l'appui de cette opinion nous rappellerons comment un jour la Dubarry admit près d'elle le peintre Doyen, pendant qu'elle était au bain.

La baigneuse ne découvrait ni ne montrait ses charmes et l'on parlait de la pluie et du beau temps, faute de pouvoir aborder un entretien conforme à ce genre d'entrevue.

— Il y a huit jours, dit la dame, j'étais comme aujourd'hui dans le bain quand un coup de tonnerre se fit entendre, j'en fus tellement effrayée que sans songer à l'état où j'étais, je sortis de ma baignoire, traversai tout l'appartement et m'allai cacher dans la chambre du fond.

Tandis quelle parlait le peintre s'était approché de la croisée et s'y tenait.

— Que faites-vous donc là, Doyen? reprit la comtesse étonnée de le voir s'éloigner d'elle.

Mme la comtesse, je regarde si le temps n'est pas à l'orage; cela ferait un beau coup-d'œil pour un peintre.

— Surtout pour un peintre homme d'esprit, reprit la Dubarry avec vivacité.

Et par un mouvement peut-être involontaire elle découvrit, mais une seconde seulement, tous les trésors que la nature lui avait prodigués.

— Adieu, Mme la comtesse s'écria Doyen, hors de lui, je vous quitte; un orage... un autre orage se forme et je dois craindre celui-là...

— Non, non, restez, Doyen; repartit la jeune femme elle-même très émue, il peut survenir une douce pluie qui calmera l'orage.

Il resta; mais plus tard lorsqu'il raconta cette anecdote, il ne dit point si l'orage s'était calmé, ni comment...

Mais le trouble que cet homme du Nord, ce blanc au cœur tempéré, avait osé avouer, Zamore l'Africain, devait le subir et le taire. Il dévorait des yeux ces chairs de rose pâle, dissimulant sous l'ébène de son visage la tempête de feu qui grondait en lui. Ces voluptés amères, ce supplice de Tantale, contractaient-il sa face, ou ses lèvres épaisses? Il faisait rire. On riait de la grimace de ce vilain singe de Zamore... car lorsqu'on le traitait de singe on y joignait toujours l'épithète de vilain!...

Ah! il avait été jaloux *d'eux*, mais ce n'était rien cela; la passion grandit et il le devint d'un autre.

De M. de Mausabré?...

Non, bien avant celui-là.

De d'Aiguillon?... de Richelieu?

Bien plus tôt encore.

Du roi alors?... Oui du roi... le malheureux! En ce temps-là, son humeur bizarre, incompréhensible, des accès de joie et de tristesse sans cause apparente

inquiétèrent Mme Dubarry ; elle lui marqua quelque sollicitude et le combla de bontés. Les nègres ont beaucoup de coquetterie, elle lui donna des bijoux ; ils ont des caprices enfantins, elle lui donna satisfaction, mais à son étonnement la crise que traversait Zamore parut s'accroître de son extrême bienveillance. Non qu'il s'abstînt d'en témoigner sa reconnaissance ; bien au contraire. Elle le voyait se rouler à ses pieds, baiser le bout de sa robe ou de sa pantoufle, l'adorer comme une madone, ou danser devant elle comme un fou.

Enfin tout à coup il changea de manière d'être. Il devint brusque, désobéissant, volontairement maladroit. Un jour la comtesse lui demandant un verre d'eau, il laissa tomber avec intention le plateau sur le parquet.

Pour la première fois de sa vie peut-être Mme Dubarry fut en colère.

Surtout lorsqu'au bris agaçant des cristaux, elle le vit rire.

— Sauvage ! s'écria-t-elle, je vais te faire battre. Ces brutes en vente ne connaissent que les coups.

Elle s'était levée ; Zamore s'élança dans le fond de la chambre et en rapporta une canne qu'il tendit à sa maîtresse.

— Battez Zamore, maîtresse, s'écria-t-il. Battez li bien fort !...

— Et pourquoi, drôle, es-tu si méchant ?

— Oh ! battez li ! répétait-il en offrant ses épaules.

— Tu le mérites. Ne l'as-tu pas cherché ?

— Oui, maîtresse, parce que... parce que... je voudrais souffri pour vous !...

L'étrange exaltation dont il accentuait ces paroles frappa d'étonnement Mme Dubarry ; une idée nouvelle et singulière lui était venue, qu'elle repoussa aussitôt mais qui plus tard lui revint comme la seule explication possible aux bizarreries de Zamore.

— L'animal est amoureux, se dit-elle. Il fallait s'en défaire ; elle y pensa ; mais elle était si bonne, si indulgente, puis les singes blancs étaient si attachés à leur compatriote, qu'elle patienta.

Plusieurs années se passèrent. La comtesse prit quelques précautions qu'exigeait la prudence et le nègre dissimula. Cependant pour un observateur il eût été facile de reconnaître qu'il était fou d'amour.

Louis XV tomba malade de cette pourriture de Versailles, qui était la variole noire. Tout le monde prit la fuite, et Zamore rendit grâce au ciel. Il lui semblait que la mort de cet homme était le commencement de son bonheur. Les d'Aiguillon, les caprices de son idole, ne lui déplaisaient pas absolument en ce sens qu'ils portaient atteinte à la puissance du maître souverain.

A la demande de son confesseur, le roi fit donner l'ordre à la Dubarry de quitter Versailles. La comtesse se retira aussitôt dans le pavillon qu'elle avait près de Marly, à Louveciennes.

Zamore ouvrit la marche avec ses élèves, se félicitant de plus en plus de l'événement. Les amoureux ont toujours aimé la campagne. A Louveciennes la disgrâce allait faire la solitude autour de l'ex-favorite. Dans l'isolement peut-être s'habituerait-elle à la compagnie de son esclave. Celui-ci du moins l'espérait. De qui dépendrait ensuite la réalisation d'un rêve qui jadis devait paraître

insensé?... Des circonstances; d'une erreur momentanée, d'une surprise des sens.

Il avait grandi, il s'était développé dans des proportions athlétiques. Il avait dix-huit ans. C'était un homme d'une force colossale et redoutable et dont, à première vue, on se récriait : Voilà un nègre superbe!

Il n'est pas douteux que Zamore n'ait eu des bonnes fortunes; bien que Talma n'eût pas encore joué l'adaptation de Ducis : *Le More de Venise*, et mis à la mode la couleur d'Othelo près des Desdémona de la Seine. Ayant aussi de l'argent à dépenser presque sans compter, il pouvait chercher dans la galanterie un dérivatif à sa passion sérieuse. Ainsi quelques années s'écoulèrent sans que rien dans sa conduite pût alarmer sa maîtresse. Il passait pour bon garçon; les enfants du village lui faisaient des grimaces et des niches sans qu'il s'en fâchât, et, comme disaient les paysans de Louveciennes, il ne montrait les dents que pour rire.

Son insouciante maîtresse oublia complètement ses soupçons et vécut dans une sécurité absolue. Mais les nègres non civilisés sont, comme tous les sauvages, dissimulés et fantasques. La passion dont le feu couve invisible chez eux éclate tout à coup, comme un accès de rage. Ajoutons enfin que Zamore allait à Paris y respirait, en plein courant, au Palais-Royal, l'atmosphère morale alors dissolvante de toute chaîne, de toute obéissance et de tout respect.

On lui disait : Il n'y a plus d'esclave; tu es homme, tu es libre.

Il entrait dans les cafés, s'y asseyait près des blancs, y était servi par des blancs.

Il allait au bal et y choisissait des blanches.

Autour de lui régnait le mépris des grands, des aristocrates, des maîtres et avec quels mépris, on traitait les femmes de l'ancienne et de la nouvelle cour!... En rentrant à Marly il n'éprouvait plus les sentiments innés chez lui, de respect pour sa maîtresse. Peut-être même prévoyait-il l'époque où la comtesse serait trop heureuse de pouvoir compter sur la protection d'un serviteur fidèle et robuste. Une telle perspective devait lui prêter cet air important que prennent volontiers les valets de grande maison.

Des grondements lointains de la tempête politique Mme Dubarry n'entendait pas grand'chose. Elle n'avait rien à craindre, croyait-elle; la foudre, si elle était lancée, ne viserait que la cour de Trianon, l'Autrichienne et sa camarilla, ses ennemies; quant à elle qui n'était plus rien depuis longtemps déjà, qui songerai à lui faire du mal?

Sa charité prodigue, sa bienfaisance inépuisable, son caractère affable et enjoué lui avaient acquis les sympathies de toute la contrée. A Voisins, Marly, Louveciennes, il n'y avait plus de pauvres; tous les paysans s'étaient enrichis de ses libéralités.

Mais ces sourdes menaces qu'elle ne percevait point, Zamore se chargea bientôt de les lui faire entendre; cet optimisme dans lequel elle s'endormait Zamore le dissipa d'un mot :

— Maîtresse est riche!... Elle a beaucoup de bijoux, d'argenterie, de vaisselle, d'objets d'argent et d'or. Maîtresse ferait bien cacher li.

— Mais crois-tu donc que des malfaiteurs pourraient attaquer cette maison ?

Au lieu de répondre directement à cette question, Zamore s'écriait :

— Moi vous défendre ; moi mourir pour vous !

Et il faisait de la coquetterie à sa manière, montrait les muscles saillants de ses bras, frappait sa large poitrine, roulait des yeux féroces et découvrait enfin des dents de cannibale.

La comtesse à cette vue était amenée à se dire :

— C'est rassurant d'avoir pour sa garde un pareil terre-neuve... mais s'il devenait enragé?

Et elle commença à avoir peur de Zamore. Celui-ci le sentit; son instinct bestial le poussa en avant, l'enhardit... et un jour...

C'était à la brune un jour d'été brûlant où l'air manque, où le vêtement le plus léger pèse; la comtesse, en jupon, les épaules et les bras nus, se reposait dans la chambre qu'envahissait l'ombre. Qui fût entré l'eût entrevue comme une tache blanche, au fond de la pièce sur un sofa. En s'approchant il n'eût plus trouvé chez cette petite femme rondelette l'éclatante fraîcheur, la finesse des traits de la belle fille de vingt-cinq ans qui avait tourné la tête à Louis XV, mais la grâce infinie du modelé des formes, la pourpre des lèvres et l'éclat des yeux dans le demi-jour du moment, eussent suffi à l'enivrer. Alors jugez du nègre amené là, près d'elle par la passion qui le brûlait.

Elle ne l'avait pas vu entrer. Il lui était apparu tout à coup projetant sur elle son ombre noire.

— Que veux-tu?... Que fais-tu là? s'écria-t-elle effrayée.

L'animal ne lui répondit que par une sorte de plainte gutturale, étranglée.

La malheureuse fut prise d'une peur atroce.

— Zamore! cria-t-elle, va-t-en!... Va-t-en, Zamore!...

Puis elle se souleva et bondit de côté. Mais l'autre alors tendit ses longs bras prêts à l'enlacer.

Elle se déroba eu poussant des cris affreux. Le nègre se jeta sur elle. Il la saisit comme sa proie.

On accourut. Mais sans qu'il lâchât prise. Qui eût osé l'approcher?

— Des couteaux!... Tuez-le!... criait la femme désespérée.

On pouvait le larder, par derrière; en eut-il peur? Non probablement, mais en présence de toute la maison il ne pouvait songer à poursuivre le but qu'il s'était proposé. Il laissa brusquement la comtesse, ouvrit une fenêtre, sauta dehors et disparut.

On ne le revit plus de quelques jours, mais Mme Dubarry étant sortie, il en profita pour venir chercher sa bourse et ses bijoux.

On vit alors ce singulier individu fréquenter assidûment les tripots et autres lieux du Palais-Royal. La révolution commençait; sa présence dans les groupes politiques du jardin inspira à des orateurs quelques phrases bien senties sur l'abolition de l'esclavage.

Il n'était pas seul de son espèce. L'auvergnat Fournier avait ramené d'Amérique un noir nommé Delorme avec lequel Zamore se lia.

Ce Delorme acheva de le pervertir. On sait avec quelle joie féroce Delorme égorgea à l'Abbaye... Sans parvenir à égaler ce monstre, Zamore fut par lui encouragé au crime.

Souvent, le soir on l'aperçut rôdant autour du pavillon de Louveciennes. Il parvint à s'y introduire. Deux ou trois fois il surgit en présence de la comtesse, comme un diable sorti d'une boîte à surprise. Il l'abordait en suppliant et la quittait avec des menaces.

La guillotine était en permanence. Le gredin, dans ses courtes apparitions, disait à sa maîtresse : Ou Samson, ou Zamore ; choisis.

La comtesse commençait à trembler ; aussi avait-elle suivi le conseil que naguère lui avait donné le traître ; elle avait caché dans son parc et dans son jardin, au pied des arbres, ses bijoux et son argenterie.

Un jour un de ses amis, M. le chevalier de Mausabré arriva tout pantelant à Louveciennes poursuivi par des gardes nationaux de Paris chargés de l'arrêter :

— Comtesse, je suis perdu si vous ne réussissez à me cacher.

En effet, les gardes avaient déjà franchi la grille, Mme Dubarry, au risque de sa vie, cacha le chevalier dans un placard à linge, dont la porte était habilemen dissimulée au fond d'un couloir.

Les gardes n'auraient pu le découvrir, mais ils étaient guidés par Zamore!... Le traître d'un air triomphant leur indiqua l'armoire...

Mausabré fut pris et l'on sait le reste.

De ce jour la Dubarry put se juger perdue, mais ce qui assura sa perte fut la perquisition dirigée par le nègre et opérée par un nommé Grèves, et la découverte faite par celui-ci de la liste des objets enterrés dans le parc avec la désignation des cachettes.

Grèves fut ébloui par ce trésor et la mort de la Dubarry fut résolue.

Quelques jours plus tard Zamore l'avait dénoncée au tribunal révolutionnaire et accompagnait Grèves chargé de l'arrêter.

Quand se présenta cette sinistre escouade, que dirent les paysans dont la bonne dame avait fait la fortune? Selon le vice le plus naturel à l'homme, ils l'abandonnèrent sans une marque de regret ou de pitié, avec la plus complète indifférence. « Bien que ses cris au départ, disait le doyen de l'endroit à Victorien Sardou, [1] fussent pour attendrir les cailloux du chemin ! »

« Ces cris rappellent tout de suite ceux de l'échafaud qu'on lui a tant reprochés. Mais là-dessus il faut s'entendre. Elle avait bien sujet de crier et très fort, si on lui avait promis la vie sauve comme il le semble, à la condition qu'elle révèlerait toutes ses cachettes à bijoux.

« Le : *Encore un moment, monsieur le bourreau!* s'explique de soi-même, chez une femme qui se croit exécutée par erreur!... Et enfin, quand elle aurait eu peur ! ... j'aime bien cet héroïsme de la part des gens qui, du coin de leur feu, disent dédaigneusement : « Comment!... Elle crie!... » Eh bien, oui, elle crie!...

« De bijoux, d'argenterie, de trésors de toute sorte... ce parc en était farci !

1. Sardou est actuellement propriétaire du pavillon de Louveciennes.

Chaque pied d'arbre avait son magot. La liste est curieuse, elle tient quatre ou cinq pages pleines!... On vint fouiller les jardins; on fit main-basse chez tous les gens du pays, signalés comme ayant leur dépôt ; mais la Dubarry pourrait bien dans son trouble n'avoir pas donné la liste complète ; et l'un des futurs possesseurs de l'endroit découvrirait quelque trésor en déracinant un arbre, que je n'en serais pas surpris. »

Qu'après cela le citoyen Grèves ait joui en paix du prix de ses forfaits? il y a apparence, car c'est l'usage !... Pour Zamore, sur la fin de sa vie il se promena au Palais-Royal, bras dessus bras dessous avec Chodruc-Duclos ! — Un châtiment... mais insuffisant. »

En 1816, dans la foule d'officiers en demi-solde dont s'accrut la clientèle ordinaire du Palais-Royal, circulait un homme aux allures capricieuses, à l'air constamment inquiet ou très préoccupé. Tantôt il marchait à pas comptés et tantôt traversait le jardin d'un pas rapide pour s'arrêter brusquement près d'un banc de pierre. Il s'asseyait, tirait de sa poche quelque chose qui se dérobait à la vue dans le creux de sa main, et le portait à son oreille. Alors sa physionomie martiale et rude s'adoucissait soudain et prenait un air de ravissement. On eût dit qu'il écoutait quelque céleste mélodie et ces délices musicales provenaient d'une petite boîte à musique.

Il était un peu fou; un coup de sabre à Waterloo lui avait ouvert le crâne ; mais comme il était très calme et que les excentriques ne manquaient pas au Palais-Royal, on ne faisait pas attention à lui.

Il ne sortait jamais sans porter en sautoir un sac de maroquin contenant un petit pain, un morceau de viande froide ou de charcuterie, du fromage et une gourde pleine de bordeaux. Voulait-il boire ? il entrait au café, plaçait sa sacoche sur une table et demandait une demi-bouteille. Lorqu'il était servi, il ouvrait son sac en tirait sa gourde, et la vidait à petits coups, au grand étonnement de ses voisins, puis remplissait sa gourde du vin qu'on lui avait servi.

Pour ses repas, il procédait de même. Il demandait un rôti et du fromage, mangeait ses petites provisions les remplaçait par ce qu'on lui avait servi.

Un jour on lui vola sa sacoche. Ce mauvais coup lui fut extrêmement sensible et il ne reparut plus au Palais-Royal.

Les filous étaient très nombreux dans les passages dont nous parlons; aujourd'hui ils n'y sont pas rares ; les bijoutiers et les jeux les attiraient. Il n'est guère d'année où l'on n'y ait commis un vol considérable.

Lorsque M. Allard succéda à Vidocq comme chef de la sûreté, il transforma complètement la brigade que l'on appelait la *Bande à Vidocq* composée de repris de justice. Ces agents congédiés qui avaient eu si longtemps la surveillance des maisons de plaisirs du Palais-Royal en connaissaient tout le personnel dangereux, ils rentrèrent dans ses rangs et reprirent leur ancien métier : les vols et les meurtres se multiplièrent.

C'est l'époque où fleurit la bande des *habits noirs* et, où les maisons de jeu furent assidûment fréquentées par le plus sinistre personnage du temps, Lacenaire.

C'était là que ce scélérat venait souvent pour voler une somme assez ronde (deux cent mille francs) qui lui eût permis de renoncer au crime et de vivre de ses rentes, en parfait honnête homme, dans une petite maison de campagne des environs de Paris. Il raconta à Canler qu'il fréquentait une maison de jeu du Palais-Royal avec l'intention de tuer le premier joueur heureux qui en sortirait.

Un jeune homme gagna dix mille francs et sortit.

Lacenaire le suivit, mais au moment où il allait le frapper, celui-ci disparut dans une maison de la petite rue Richelieu.

Quittons ces tristes héros pour rappeler quelque célébrité de bon aloi.

Aux galeries de bois était le magasin de librairie, le comptoir et l'étalage d'un éditeur de mérite Ladvocat. Ce fut le Dentu et le Lemerre de la Restauration. Il édita Casimir Delavigne, Barthélemy, Lamartine (du moins les *Méditations*). Il n'édita pas Balzac et cependant son nom ira par lui à la postérité. Ladvocat sera connu de tous ceux qui liront *Un grand homme de province à Paris*. Être publié par lui était un honneur et les ouvrages sortis de sa maison sont recherchés aujourd'hui.

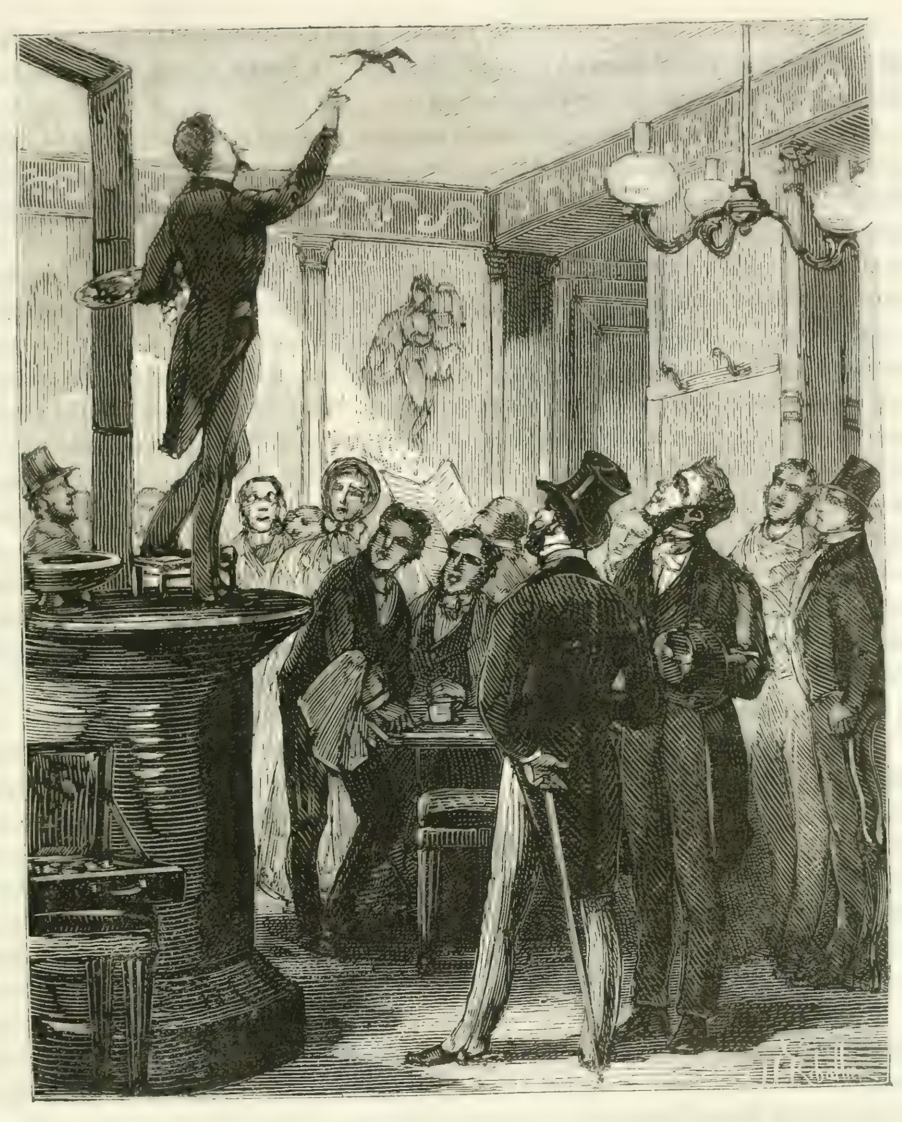
Cependant après avoir fait de brillantes affaires, il quitta le commerce et finit ses jours dans une situation voisine de la gène.

Le Palais-Royal est fameux par ses restaurants et ses cafés, et ces établissements ont eu pour clients un grand nombre de célébrités parisiennes. Quelques-uns, fondateurs de ces grands établissements, ont joui d'une notoriété considérable. Nous avons parlé des Mille Colonnes, de la Rotonde, du café de Chartres (auquel a succédé Véfour), du café de Valois... Avez-vous déjà remarqué qu'un grand nombre d'établissements de ce genre ont disparu ? Les cafés, les restaurants ne font plus de rapides fortunes. Le Tout Paris n'est plus au Palais-Royal, mais au boulevard.

Le seul café-restaurant qui date encore de la création des galeries est Corazza. C'est là, nous l'avons dit, que fut décidée la mort de la Gironde. La Rotonde et Véfour viennent ensuite, puis Chevet. Parmi les disparus qui ont fourni la plus longue carrière étaient le café de Foy et les Provençaux.

Cette dernière maison avait été fondée par trois frères, véritables Provençaux, nommés Maneilh. Ils étaient les voisins de Lemblin, galerie Montpensier. Les Maneilh n'avaient pas sacrifié au luxe ; ils s'étaient contentés de meubler confortablement trois salons, au premier. C'était au commencement de l'Empire et leur clientèle fut bientôt composée de grosses épaulettes ; ce que le soldat appelle les *grosses légumes*. Ces braves étaient attirés par des vins exquis. Ils firent la fortune de leurs hôtes qui cédèrent la place à trois autres frères, moins provençaux, mais plus amis du luxe. Ceux-ci à l'exemple de Napoléon, reculèrent leurs frontières, prirent le rez-de-chaussée et couvrirent d'or, de peinture et de glace, les murailles et les plafonds. Puis, comme Napoléon, ils se perdirent par l'ambition et eurent pour successeur M. Collot qui profita des splendeurs nouvellement créées et gagna beaucoup d'argent.

Lorsqu'il fut las d'en gagner il céda à M. Godin, moins heureux, et qui, de



Horace Vernet monta sur le poêle et peignit au plafond une hirondelle.

peur, se retira et fut remplacé par un ancien cuisinier de Rothschild, Dugléré. Mais la fortune abandonnait ces splendides Provençaux. M. Hurel, qui voulut ensuite la ramener à lui, échoua comme son prédécesseur et se tua. M. Gajard fut le dernier propriétaire.

Il y avait là des salons éblouissants et pour les repas de corps, les noces, des musiciens, des fleurs, des oiseaux, tout ce qui peut contribuer au luxe de bon goût d'une fête. Les Provençaux n'ont pas été remplacés. Ils ne le seront pas. *Sic transit gloria...* Et encore au temps de leur gloire, leur nom put donner lieu chez nos voisins les Allemands à l'amusante méprise suivante :

Dans un roman, dont l'action se passait à Paris, l'auteur voulant dire que son héros s'était retiré dans un couvent, écrivait : « Enfin, désespéré, il renonça au monde et entra aux frères Provençaux... »

La fortune, si inconstante pour cette maison, se montra très longtemps fidèle au café de Foy. Son fondateur, Jousserand, y gagna cinq millions ; son successeur, Lenoir, un million ; après eux Lemaître et Questel furent également très heureux. Sa clientèle royaliste était riche, Il compta parmi ses habitués des hommes de lettres et des artistes très connus, ou même illustres : Le poète Lebrun-Pindare, Armand Baculard qui y vécut pendant trente ans d'emprunts de petits écus, qu'aucun provincial n'aurait osé refuser à l'auteur du *Comte de Cominges*, le vieux marquis de Ximenès, Carl Vernet, qui pendant plus de vingt-cinq ans y vint chaque soir, après le spectacle, prendre un quart de punch, dont il assaisonnait chaque verre d'un calembourg. Vernet trônait au café de Foy jusqu'à deux heures du matin, entouré d'une société d'artistes, de gens de lettres, d'hommes du monde qui causaient, portes closes, en toute liberté. Cette joyeuse société se composait de Barré, directeur du Vaudeville, Cellerier, architecte, de Sourgis, écuyer de l'empereur ; Horace Vernet y vint plus tard. Ce fut pendant une de ces réunions et tandis que l'on peignait les boiseries, qu'Horace Vernet monta sur le poêle et peignit au plafond une hirondelle qui y resta plus de trente ans et qui, prétendent les propriétaires, porta bonheur à la maison.

Le café de Foy était aussi renommé pour son salon de joueurs d'échecs.

Un autre établissement historique qui périt d'inanition en 1841, et dont nous avons déjà parlé, le café de Valois, était fréquenté par Métra, qui avait politiqué sous l'arbre de Cracovie et dont le nez colossal était digne d'être classé parmi les curiosités du Palais-Royal ; Journiac de Saint-Méard, l'auteur de l'*Agonie de trente-six heures* et le président de la *Société des gobe-mouches*, qu'il avait fondée ; Champcenez ; le journaliste Pelletier ; Bergasse. Après le 18 brumaire, le marquis de Chauvron ; pendant l'Empire, les frondeurs du faubourg Saint-Germain, plus tard les duellistes. Le café de Valois mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Nous sommes loin d'avoir épuisé la liste des célébrités du Palais-Royal : les bijoutiers mériteraient bien quelques lignes, ne serait-ce que pour montrer comment ils se laissent toujours voler de la même façon... Mais « qui ne sut se borner ne sut jamais écrire. »

VI

LE DUC D'ORLÉANS ET SA COUR. — JEUNESSE DES PRINCES D'ORLÉANS.

Louis XVIII disait de son cousin d'Orléans : « Il ne remue pas et cependant je m'aperçois qu'il chemine ; cette activité sans mouvement m'inquiète, mais comment s'y prendre pour empêcher de marcher un homme qui ne fait pas un pas ?... C'est un problème très difficile à résoudre. Je voudrais bienen épargner la solution à mon successeur. »

Il semblait prévoir 1830.

Louis-Philippe qui, sous le rapport des mœurs, valait mieux que son père, en politique était plus habile et encore moins scrupuleux que lui. Il ne se compromettait pas, — nous l'avons vu dans l'affaire de Grenoble, — mais il taillait leur besogne à des agents actifs et dévoués.

En apparence il ne s'occupait que de beaux-arts et de littérature... Il tenait à être considéré comme protecteur éclairé des arts et des lettres ; mais il montra souvent plus de bonne volonté que de goût. Il était de son temps, il ne le devançait point et ne devinait pas dans les novateurs du romantisme les maîtres de l'avenir. En un mot, il restait ce qu'on appela de son temps *juste milieu.* Mais ceux qui connaissaient ses cousins devaient, par comparaison, le trouver supérieur.

Les jeunes écrivains trouvaient au Palais-Royal un accueil bienveillant.

Le duc recueillit l'auteur des *Messéniennes*, Casimir Delavigne, renvoyé de la chancellerie en 1823 ; il encouragea l'auteur de Charles VI ; il donna un emploi dans ses bureaux au fils du général Dumas et encouragea ses débuts littéraires en assistant avec sa famille à la première représentation de *Henri III.*

Il enrichit la galerie du Palais-Royal de chefs-d'œuvre de Gérard, de Gros, de Girodet, de Géricault, d'Horace Vernet, de Picot, de Gudin, de Michallon. Il aimait l'architecture et la peinture. Horace Vernet avait sa prédilection. La clarté et la facilité même de son talent le séduisaient. Vernet était pour lui ce que Lebrun était pour Louis XIV.

Les artistes, les écrivains qui rayonnaient de la cour du Palais-Royal, ajoutaient à la popularité de d'Orléans. Il était duc, prince, mais enfin, disait-on, il n'était pas arriéré comme les autres. Il n'aimait pas les calotins. Son instruction paraissait encyclopédique ; il est vrai qu'il avait beaucoup voyagé, beaucoup vu de ce qui intéresse le commerce et l'industrie, qu'il était enfin un homme pratique.

En lui, en sa famille, se réunissait tout ce qui pouvait plaire à la classe sortie dominante de la Révolution, à la bourgeoisie.

Il y avait même entre la bourgeoisie et lui réciprocité de sympathies. Il en était compris et il la comprenait.

Quant au peuple, il ne l'aimait pas ; il le craignait, comme une force aveugle dont on ne devait attendre que le désordre, et qu'il faut surveiller et ménager.

Tant qu'il fut au Palais-Royal, il tint davantage à s'entourer du prestige du luxe que lorsqu'il fut aux Tuileries. Dans ce dernier palais il semblait que la couronne avait un éclat suffisant. En devenant roi il amoindrit sa maison au lieu de l'agrandir. Comme prince, il avait des écuyers, des gentilshommes de la chambre, des aumôniers. Il avait alors besoin de créatures, puis il devait parler aux yeux de la foule.

Il aimait à se montrer au milieu de ses fils et de ses filles. Il avait des succès comme père de famille, quand il paraissait au balcon du Palais-Royal, entouré de ses enfants, ou lorsqu'il se rendait avec eux à Neuilly en char à bancs attelé de deux chevaux.

Il envoya ses fils au collège. Il les surveillait sévèrement et ne leur accordait que le moins possible pour leurs menus plaisirs. Ce n'était pas un mal surtout à l'âge critique où s'éveillent les passions.

Les ducs de Chartres, de Nemours, de Joinville firent donc leurs études au collège Henri IV, sous la surveillance directe d'un précepteur commun, le célèbre M. Trognon, dont le nom fit les délices du *Charivari*. Il les accompagnait au dortoir, à l'étude, en classe, à table.

Les princes prenaient leurs repas dans une salle particulière. Ils étaient fournis au tarif ou à l'entreprise, mais pour douze couverts; on leur laissait le droit d'inviter des camarades.

Le prix du déjeuner était invariablement fixé à *un franc cinquante centimes* par tête et le dîner à deux francs. — En cela la sagesse était d'accord avec l'économie.

Élevés bourgeoisement à Henri IV, les jeunes d'Orléans n'avaient point, pour cela, abdiqué au palais paternel les honneurs princiers.

Le duc de Nemours était particulièrement bien vu aux Tuileries. Charles X avait pour lui plus d'affection que Louis-Philippe. Il entrait à peine dans sa douzième année lorsque le roi lui fit cadeau d'un régiment et le nomma colonel du 1er chasseurs à cheval.

Il fut d'ailleurs plus tard, comme ses frères, un de nos plus braves officiers.

La famille d'Orléans eut un accroissement rapide. Le duc de Joinville était né en 1818; le duc d'Aumale en 1822; le duc de Montpensier en 1824.

« Joinville, dit un biographe, n'était aristocrate ni dans sa tenue ni dans ses opinions. Très franc, très ouvert, tout à fait dégagé de morgue, il gagna l'affection de ses maîtres et de ses condisciples. Plus d'un ami de collège le retrouva par la suite et ne réclama pas en vain sa protection.

Destiné à la carrière de la marine, le jeune prince étudiait sérieusement et passait des examens publics.

On le reçut élève-enseigne à l'école navale de Brest, et il continua de se soumettre régulièrement aux examens d'admission pour tous les grades.

En sa qualité de marin, le duc de Joinville se croyait obligé aux façons brusques et aux propos salés. Ce léger travers lui attira plus d'une réprimande de son père, qui avait plus voyagé que lui sans paraître aussi *loup de mer*. Mais à sa mère, à ses jeunes sœurs il paraissait plus terrible que Jean-Bart.

Un jour sa sœur Clémentine lui dit :

— Tu vas visiter le Sénégal et la Guinée, que me rapporteras-tu de ton voyage?

— Ce que tu voudras. Que désires-tu?

— Je voudrais le costume d'une reine africaine.

— Je te le promets, dit Joinville.

A son retour, deux ans plus tard, sa sœur lui rappela sa promesse.

— Et mon costume de reine sauvage? j'espère que tu ne l'as pas oublié.

— Non; je l'ai dans ma poche.

— Comment? Il s'agissait d'un costume complet.

— Il est très complet.

Et il lui remit un collier de petits coquillages et un bracelet de corail.

— Et puis?... fit la princesse.

— C'est tout, répondit Joinville. La couturière de la reine ne fait pas fortune...

Hippolyte Castille raconte une anecdote de plus haut goût.

La gouvernante du petit comte de Paris, alors âgé de trois ans, tenait son élève avec quelque sévérité. Un jour Joinville, qui aimait son neveu, voulut le retenir dans sa chambre.

— Oh! non, Mme X*** me gronderait, dit le petit prince.

— Eh bien! repartit Joinville, tu lui diras... *zut*... (zut est ici la traduction d'un mot moins propre).

L'enfant ne manqua pas de suivre la recommandation de son oncle et le gros mot eut de l'écho jusqu'au roi. Louis-Philippe demanda à son petit-fils qui lui avait appris cette expression mal choisie.

— C'est mon oncle Joinville.

— J'aurais dû m'en douter, dit le roi. Toujours le même!

Louis-Philippe déjà riche en garçons, eut encore trois filles. Ces princesses ne ressemblèrent en rien à leurs aïeules. D'une conduite irréprochable, elles firent peu parler d'elles. La princesse Amélie épousa Léopold Ier, roi des Belges; elle fut très aimée du peuple belge. La princesse Marie, mariée au duc de Wurtemberg (au grand chagrin de sa dévote mère, le duc était hérétique!!), était une jeune artiste qui laissa quelques œuvres estimables. Elle périt par le feu, à l'âge de vingt-six ans.

La princesse Clémentine, troisième fille de Louis-Philippe, épousa le prince de Cobourg. Elle résida habituellement aux Tuileries; c'était aussi une personne aimable et d'une intelligence cultivée.

Le duc d'Orléans pouvait donc être justement fier de sa famille.

Lorsque l'on pense à la corruption des cours, aux véritables conspirations ourdies contre la vertu des princes, on ne peut qu'admirer les bonnes mœurs et la conduite des enfants de Louis-Philippe. Les hommes étaient braves; les filles étaient chastes.

Le père et la mère veillaient sur eux avec une égale sollicitude.

Marie-Amélie n'avait aucun rôle politique. Adorant aveuglément son mari, elle se reposait entièrement sur une sagesse qu'elle croyait infaillible. Jusqu'à sa dernière heure, Louis-Philippe fut toujours le plus intelligent et le meilleur des princes et le plus honnête des Français. Esprit d'une culture peu étendue et borné par une étroite dévotion, elle se renfermait dans sa famille. Cette petite fille de Marie-Thérèse, cette fille de la turbulente et dépravée Caroline, avait les idées et les goûts modestes d'une honnête bourgeoise. Sa belle-sœur Adélaïde, femme d'habileté et de résolution, la dominait de toute la supériorité de son intelligence, et de son expérience politique.

Le duc d'Orléans lui-même, si indépendant, si personnel, ne faisait rien sans consulter sa sœur et restait souvent sous son influence. Cette vieille fille avait tous ses défauts et toutes ses qualités. Enfin elle était le plus cher et le dernier

témoin de sa vie; par elle revivait pour lui le passé, la jeunesse, l'exil et ses épreuves!...

Plus tard nous compléterons ce tableau de la famille, lorsque celle-ci, plus nombreuse encore, résidera aux Tuileries; il faut nous arracher à l'exemple des vertus domestiques, nous avons à reprendre l'histoire moins édifiante des manœuvres que la cupidité et l'ambition inspirèrent au duc d'Orléans et qui servirent de préface à son règne.

VII

LE PAMPHLET DE 1820 SUR LA NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX

Le 29 septembre 1820, la duchesse de Berry donna le jour aux Tuileries à un enfant, qui reçut en naissant le titre du duc de Bordeaux.

Le père était tombé sous le poignard de Louvel; le nouveau-né trompait le sombre espoir de l'assassin. Les poètes chantèrent :

Il est né l'enfant du miracle !
Il est né l'enfant du martyr !

La vieille dynastie sembla reverdir dans ce bourgeon inespéré. Mais on sait que le fils d'Égalité ne croyait pas aux miracles et les légitimistes ont toujours prétendu qu'il n'avait pas cru à la paternité posthume du duc de Berry.

Quelques jours plus tard en effet on publia à Londres un document intitulé, *protestation du duc d'Orléans*, dont de très nombreux exemplaires en anglais et en français circulèrent en France et se vendirent sous le manteau.

En voici la traduction :

« Son Altesse Royale déclare par les présentes qu'il proteste formellement contre le procès-verbal daté du 29 septembre dernier, lequel acte prétend établir que l'enfant nommé Charles Ferdinand Dieudonné est fils légitime de S. A. R. madame la duchesse de Berry.

« Le duc d'Orléans produira en temps et lieu les témoins qui peuvent faire connaître l'origine de l'enfant et de sa mère; il produira toutes les pièces nécessaires pour rendre manifeste que la duchesse de Berry n'a jamais été enceinte depuis la mort infortunée de son époux et il signalera les auteurs de la manifestation dont cette très faible princesse a été l'instrument.

« En attendant qu'il arrive un moment favorable pour dévoiler toute cette intrigue, le duc d'Orléans ne peut s'empêcher d'appeler l'attention sur la scène fantastique qui, d'après le procès-verbal, a été jouée au Pavillon-Marsan.

« Le *Journal de Paris* que tout le monde sait être un journal confidentiel, annonça le prochain accouchement dans les termes suivants :

« Des personnes qui ont l'honneur d'approcher la princesse nous assurent que l'accouchement de S. A. R. n'aura lieu que du 20 au 28 septembre. »

« Lorsque le 28 septembre arriva que se passa-il dans l'appartement de la duchesse?

« Dans la nuit du 28 au 29, à deux heures du matin toute la maison était couchée et les lumières éteintes; à deux heures et demie la princesse appela; mais la dame de Vathaire, sa première femme de chambre, était endormie; la dame Lemoine, sa garde, était absente et le sieur Deneux, l'accoucheur, était déshabillé.

« Alors la scène changea : la dame Bourgeois alluma une chandelle, et toutes les personnes qui arrivèrent dans la chambre de la duchesse virent un enfant qui n'était pas encore détaché du sein de sa mère.

« Mais comment cet enfant était-il placé ?

« Le médecin Baron déclare que l'enfant était placé sur sa mère et encore attaché par le cordon ombilical.

« Les deux praticiens savent combien il est important de ne pas expliquer plus particulièrement comment l'enfant était placé sur sa mère.

« Madame la duchesse de Reggio fit la déclaration suivante :

« J'ai été informée sur-le-champ que Son Altesse ressentait les douleurs de l'enfantement; j'accourus auprès d'elle à l'instant même, et en entrant dans la chambre, je vis l'enfant sur le lit et non encore détaché du sein de sa mère. »

« Ainsi l'enfant était sur le lit, la duchesse sur le lit, et le cordon ombilical introduit sous la couverture.

« Remarquez ce qu'observa le sieur Deneux, accoucheur, qui, à deux heures et demie, fut averti que la duchesse ressentait les douleurs d'enfantement, et qui accourut sur-le-champ auprès d'elle, sans prendre le temps de s'habiller entièrement; il la trouva dans son lit et entendit l'enfant crier.

« Remarquez ce que dit madame de Goulard qui, à deux heures et demie, fut informée que la duchesse ressentait les douleurs de l'enfantement et qui vint sur-le-champ et entendit l'enfant crier.

« Remarquez ce que vit le sieur Franque, garde du corps de monsieur, qui était en faction à la porte de Son Altesse Royale et qui fut la première personne informée de l'événement par une dame qui le pria d'entrer.

« Remarquez ce que vit M. Lainé, garde national qui était à la porte du pavillon Marsan et qui fut invité par une dame à monter; il monta, fut introduit dans la chambre de la princesse, où il n'y avait que sieur Deneux et une autre personne qui, au moment où il entra, observa que la pendule marquait deux heures trente-cinq minutes.

« Remarquez ce que vit le médecin Baron, qui arriva à deux heures trente-cinq minutes, et le chirurgien Bougon qui arriva quelques instants après.

« Remarquez ce que vit le maréchal Suchet, qui était logé par ordre du roi au pavillon de Flore, et qui, au premier avis que Son Altesse Royale ressentait les douleurs de l'enfantement, se rendit en toute hâte à son appartement, mais qui n'arriva qu'à deux heures quarante-cinq minutes et qui fut appelé pour assister à la section du cordon ombilical qui eut lieu quelques instants après.

« Remarquez ce qui doit avoir été vu par le maréchal de Coigny, qui était logé aux Tuileries par ordre du roi et qui fut appelé lorsque Son Altesse Royale était déclarée; il se rendit en hâte à son appartement mais il n'arriva qu'un moment après que la section du cordon avait eu lieu.

« Remarquez enfin ce qui fut vu par les personnes qui furent introduites après deux heures et demie jusqu'au moment de la section du cordon ombilical qui eut lieu quelques minutes après deux heures trois quart.

« Mais où étaient donc les parents de la princesse pendant cette scène qui dura au moins vingt minutes?

« Pourquoi, pendant un si long espace de temps, affectèrent-ils de l'abandonner aux mains de personnes étrangères, de sentinelles et de militaires de tous rangs? Cet abandon affecté n'est-il donc pas la preuve d'une fraude grossière et manifeste? N'est-il pas évident, qu'après avoir arrangé la pièce ils se retirèrent à deux heures et demie et que, placés dans un appartement voisin, ils attendirent le moment d'entrer en scène et de jouer les rôles qu'ils s'étaient assignés?

« Et en effet, vit-on jamais lorsqu'une femme de quelque classe que ce soit était sur le point d'accoucher, que pendant la nuit les lumières fussent éteintes? que les femmes placées autour d'elle fussent endormies? que celle qui était spécialement plus chargée de la soigner s'éloignât, que son accoucheur fût déshabillé et que sa famille, habitant sous le même toit, demeurât plus de vingt minutes sans donner signe de vie.

« S. A. R. le duc d'Orléans est convaincu que la nation française et tous les souverains de l'Europe sentiront toutes les conséquences dangereuses d'une fraude si audacieuse et si contraire aux principes de la monarchie héréditaire et légitime.

« Déjà la France et l'Europe ont été victimes de l'usurpation de Bonaparte, certainement une usurpation de la part d'un prétendu Henri V ramènerait les mêmes malheurs sur la France et sur l'Europe.

Fait à Paris, le 30 septembre 1820. »

Le duc d'Orléans a pu attribuer aux républicains le pamphlet publié à Londres sous son nom; mais pourquoi les républciains auraient-ils fait de la réclame au duc d'Orléans?

Ne pouvait-on dire à ce dernier: Si ce n'est toi, c'est donc quelqu'un des tiens? — Louis XVIII en parut toujours convaincu et il marqua depuis à son cousin une froideur plus accentuée.

Plus tard, le 2 août 1830, un journal orléaniste, *le Courrier Français*, publia la traduction que nous venons de citer et Louis-Philippe permit que des crieurs publics la vendissent dans l'enceinte même du Palais-Royal.

Si ce prince n'était pas l'auteur de ce pamphlet, on ne saurait nier qu'il montra une complaisance coupable et se rendit ainsi complice de la calomnie. Fouis-Philippe a toujours joué un double rôle : en 1792, général de la République et prétendant; en 1794, émigré et libéral; en 1810, prince français entré au service de l'Espagne contre la France; en 1812, espoir de Fouché; en 1815, Altesse Royale



Joinville, en sa qualité de marin, se croyait obligé à des propos salés.

et complice de Fouché et de Paul Didier; de 1815 à 1830, jouant ce que l'on a si bien appelé la *comédie de quinze ans.*

Tandis que le duc d'Orléans subissait du côté des frères de Louis XVI un refroidissement dans ses relations de famille, d'un autre côté il se ménageait un rapprochement avec son plus proche parent, du côté maternel, le duc de Bourbon prince de Condé.

Il semblait que la Révolution eût creusé entre eux un abîme infranchissable. Ils étaient séparés par leur passé politique, par leurs principes, et même par leurs mains et leurs gants.

Mais les événements fournirent au duc d'Orléans l'occasion de renouer des relations avec son oncle de Bourbon.

En 1820, la mort du duc de Berry réunit aux Tuileries tous les membres de la famille ; en 1822, des affaires d'intérêt établirent entre Orléans et Bourbon-Condé un commencement de correspondance. La femme du prince de Condé, Louise d'Orléans, depuis longtemps séparée de son mari, était morte en laissant à son neveu une fortune considérable.

Le diable (le démon de l'argent, ou Mme de Feuchères, comme vous voudrez) se chargea du reste.

VIII

LE DUC DE BOURBON-CONDÉ. — SES RELATIONS AVEC LA FAMILLE D'ORLÉANS. — Mme LA BARONNE DE FEUCHÈRES. — LE DUC D'AUMALE.

Le père du prince de Condé, dont nous avons à parler, avait épousé, en1771, une Rohan-Soubise, et lui s'était marié à l'âge de quinze ans à sa cousine, Louise d'Orléans. Les deux épouses ne se prirent pas au sérieux et coururent les plaisirs chacune de son côté. Cependant, malgré leurs désordres, ils eurent un fils qui fut le duc d'Enghien, fusillé à Vincennes. Mais les scandales causés par la princesse déterminèrent une séparation ; le mari se lassa de sa femme et celle-ci se dégoûta des plaisirs et du monde et se retira dans un couvent où elle finit ses jours.

Tandis qu'elle faisait pénitence, la révolution éclatait et les princes fuyaient à l'étranger.

Le vieux prince de Condé-Rohan organisa une armée d'émigrés, et son fils, dont nous racontons l'histoire, commanda sous ses ordres un corps de gentilshommes qu'il avait levé dans le pays de Liège.

Il se trouvait donc avec les Prussiens que le duc d'Orléans combattait à Valmy.

L'exécution de son fils en 1804 lui porta un coup d'autant plus sensible que la victime de Bonaparte était son unique enfant.

En 1815 il fut nommé colonel-général de l'infanterie légère et pair de France. Mais il se tint à l'écart. Il lui répugnait de se rencontrer à la cour avec le fils du régicide d'Orléans, ou le prince de Talleyrand, un des assassins de son fils ; enfin il retrouvait le roi trop accessible aux idées modernes. Ce trait de caractère indique assez ce qu'il était, un esprit peu cultivé et très étroit, obstinément attardé dans les préjugés antiques.

Bien qu'il possédât le Palais-Bourbon, dont on a fait la Chambre des députés, il résidait rarement à Paris, et vivait soit au château de Saint-Leu, soit à Chantilly. Ce dernier séjour surtout l'attirait à cause des chasses. Le splendide château de ses ancêtres avait été détruit par la Révolution ; il n'en restait que ces écuries monumentales, d'un luxe insolent, insensé, qui sont encore une des cu-

riosités des environs de Paris ; mais il avait fait construire le petit château auquel attient un parc remarquable par ses eaux limpides et courantes. La forêt qui en est le prolongement est sans égale avec ses larges avenues, ses vastes étangs de Commelle et son castel de la reine Blanche.

Dans ce magnifique domaine, le duc de Bourbon achevait de s'abrutir par la passion, ou plutôt la manie héréditaire de la chasse.

Courir le cerf ou le sanglier était son plaisir quotidien. Il vivait si bien avec la meute qu'il risquait de contracter la *manie aboyante*, dont furent affectés son aïeul et Georges III d'Angleterre.

Malgré ces défauts, c'était un excellent homme, bienfaisant, généreux, compatissant aux maux d'autrui.

Il ne ressemblait donc guère à Louis-Philippe qui n'aimait pas la chasse et était loin d'être prodigue. Il fallait un événement pour les rapprocher. En apprenant que le duc de Berry venait de tomber sous le poignard de Louvel, le vieux Condé, celui que Louis XVIII appelait en plaisantant le *sauvage* Hippolyte, se souvint du duc d'Enghien, quitta ses forêts et se réunit à sa famille en deuil. Il embrassa le comte d'Artois, à qui il n'avait pas pardonné sa lâcheté à Quiberon ; il serra la main à Philippe le jacobin.

Celui-ci ne manqua point l'occasion de renouer des relations avec un oncle dont la fortune colossale était sans héritiers directs, et en 1822 il fut assez heureux pour que le duc de Bourbon consentît à être le parrain du duc d'Aumale. Cette paternité spirituelle fut un nouveau lien. Soit par devoir, soit par tendresse sénile pour le nouveau-né, le filleul encore au berceau fut plusieurs fois demandé à Chantilly, et pour lui il n'y avait pas d'aînés, toutes les attentions délicates étaient pour lui ; la première place lui était toujours réservée ; il était toujours le premier nommé dans sa correspondance.

Le duc d'Orléans habitait souvent Compiègne ; son oncle l'invita naturellement à profiter du voisinage de leurs résidences, à passer par Chantilly en revenant de Compiègne et à accepter à dîner.

Louis-Philippe l'en remercia avec un enthousiasme amusant :

— Vous êtes, monsieur, mille fois trop bon et trop aimable, et je ne puis vous exprimer combien nous sommes sensibles à votre attention ; nous profiterons avec le plus vif plaisir de ce que vous voulez bien nous proposer... »

A la fin de la même année il alla fêter la Saint-Hubert chez le « sauvage Hippolyte », et ce fut en cette circonstance qu'il fit la connaissance de madame la baronne de Feuchères.

Cette femme, l'héroïne du drame judiciaire dont nous commençons le récit, était d'origine anglaise et s'était appelée (de son premier nom) Sophie Dawes. Très jolie, spirituelle, elle avait débuté sur les planches de Covent-Garden et était publiquement entretenue à Turnham-Green par un riche seigneur, lorsqu'elle se lia avec le duc de Bourbon. Elle le suivit en France en 1815, et trois ans plus tard épousa un loyal militaire, le colonel de Feuchères ; celui-ci, pendant quelque temps, occupa une charge dans la maison du prince, et sa bonne foi, indignement trompée, servit à couvrir les amours adultères de sa femme. Le seigneur

de Chantilly avait déposé dans la corbeille de la mariée une donation de 7,000 francs de rentes.

Pendant quatre années, l'habile Sophie parvint à maintenir un bandeau sur les yeux de son mari, à qui elle expliquait la tendresse et les libéralités du prince en lui confiant *mystérieusement* qu'elle était sa fille !...

Enfin les bontés du prince s'étendaient à toute la famille Dawes. La baronne avait près d'elle une nièce et un neveu, Mathilde et James Dawes; la première avait été dotée d'un million par le prince, et mariée au marquis de Chabannes; le second avait reçu 200,000 francs et le domaine de Flassans, avec le titre de baron attaché à cette terre.

Cependant, en 1822, le mari, averti par un ami, ouvrit les yeux. Il n'obtint pas d'abord de preuves positives, mais ses soupçons furent assez graves pour qu'il se plaignît au prince de la position cruelle qui lui était faite. Le vieillard l'apaisa d'abord, mais enfin, convaincu de l'outrage fait à son honneur, et après une scène violente avec sa femme, M. de Feuchères se sépara de celle-ci, quitta Chantilly et écrivit au prince :

« Je me considère, dès ce moment, Monseigneur, comme ayant cessé de faire partie de la maison de Votre Altesse, dans laquelle, pour l'honneur et le repos de tous, je n'aurais jamais dû entrer. »

Il adressait, en outre, une lettre au ministre de la guerre, à qui il disait :

« Par suite d'une querelle survenue dans mon ménage, j'apprends, de la bouche même de madame de Feuchères, qu'elle n'était point la fille de monseigneur le duc de Bourbon, comme elle s'était plu à me le faire croire, mais qu'elle en avait été la maîtresse. »

Cette séparation bruyante fit scandale.

Tandis que le mari s'en allait à Paris, la femme se retirait (disait-elle) dans un couvent.

Mais, au bout de quelques jours, elle revenait à Chantilly, sur les instances du septuagénaire éploré. Alors elle lui démontrait qu'il était nécessaire qu'elle compensât par une grande situation de fortune ce qu'elle venait de perdre en considération, sous le rapport des mœurs. Le prince se laissa convaincre. Aux sept mille francs de rente, il en ajouta vingt mille du revenu de Saint-Leu, puis la forêt d'Enghien, si bien qu'au bout d'un an la baronne avait plus de cent mille francs de rente.

Ce n'était pas assez, à son gré, pour l'aider à dévorer les humiliations dont elle avait à souffrir ; les réceptions des Tuileries lui étaient fermées; l'archevêque de Paris avait refusé de s'asseoir à la table de son amant... Quelle fortune pourrait la consoler de pareils affronts ?

Le prince lui assura, par testament olographe remis entre ses mains, la propriété de Saint-Leu et celle de Boissy... en attendant mieux.

La baronne essuya ses larmes.

Forte de la faiblesse du duc de Bourbon, elle avait à satisfaire des ambitions de plus d'un genre ; elle voulut substituer au testament une donation entre-vifs, et faire révoquer l'ordre de Louis XVIII, qui lui interdisait l'accès de la cour.

Ses convoitises insatiables, son ambition, n'étaient pas sans difficultés et sans périls. Elle craignait qu'à la mort du prince les héritiers dépouillés n'intentassent un procès en captation, et elle voulut s'abriter sous un puissant patronage en méritant la reconnaissance de la famille d'Orléans.

Malgré son passé peu honorable et sa situation irrégulière, elle était reçue au Palais-Royal et correspondait avec la vertueuse duchesse Amélie.

En 1828, un journal, l'*Aristarque*, annonça que le duc de Nemours était institué héritier du duc de Bourbon, à la condition de prendre le titre de prince de Condé [1].

Cette nouvelle fut aussitôt rectifiée par une lettre qu'adressa le secrétaire du duc d'Orléans à M. de Glatigny, intendant du duc de Bourbon. Cette lettre déclarait que le duc d'Orléans était entièrement étranger à cette publication. « Leurs Altesses Royales, ajoutait-elle, ne se dissimulent pas le grand avantage dont seraient pour un de leurs enfants et sa postérité les dispositions que l'on suppose ainsi ; et pour un prince descendant de nos rois qui y serait appelé, quel honneur que celui d'hériter d'un nom de Condé, si cher à la France et si brillant de gloire! Mais les sentiments de Leurs Altesses pour l'auguste parent à qui elles sont tendrement et vivement attachées leur ont fait vivement regretter qu'on ait publié de semblables articles dans les journaux. »

Cette justification n'était qu'une insinuation. L'année suivante, la baronne revint à la charge en appuyant davantage. La lettre suivante, du 1er mai 1829, est un chef-d'œuvre d'habileté :

« Il y a bien longtemps, *my dearest friend* (mon cher ami), qu'un projet bien important m'occupe, mais, jusqu'à présent, je n'ai pas eu le courage de vous ouvrir mon cœur entièrement, dans la crainte de vous affliger. Le moment est venu où je me vois forcée de remplir un devoir sacré envers vous. Les malveillants ne cessent de répéter que je veux profiter de la tendre amitié que vous me témoignez pour m'emparer de votre fortune. Forte de la pureté de mes intentions à cet égard, j'ai négligé jusqu'à ce jour de faire les démarches nécessaires pour me justifier devant la famille royale, qui, je ne puis en douter, me rendra justice quand cette démarche auprès de vous sera connue. Lorsque je vous ai vu, *my dearest friend*, si indisposé dernièrement à Chantilly, les réflexions les plus cruelles se sont emparées de moi ; et, en effet, si cette maladie était devenue plus grave, quelle aurait été ma position? Moi qui, dans un tel moment, devais espérer vous rendre les soins les plus tendres, j'aurais été la première qu'on eût éloignée de vous.

« Pardonnez-moi, *my dearest friend*, si je suis obligée d'entrer dans quelques détails trop déchirants pour mon cœur ; mais je vous ai déjà dit que c'est un devoir sacré que je m'impose pour vous implorer, à genoux s'il le fallait, pour vous décider à remplir le devoir imposé à tout homme, de quelque classe qu'il soit, et bien plus encore à un prince qui porte un nom aussi illustre que le vôtre. Le roi et la famille royale désirent que vous fassiez choix d'un prince de

1. Le prince qui, d'abord avait songé à faire son héritier le duc de Bordeaux, avait renoncé à ce projet en pensant qu'à son avènement au trône le futur Henri V laisserait tomber le titre de Condé.

votre famille pour hériter un jour de votre nom et de votre fortune. On croit que c'est moi seule qui met obstacle à l'accomplissement de ce vœu, et même on va jusqu'à croire que si je n'étais pas près de vous cette espérance de la France entière aurait été réalisée. Cette position m'est trop pénible pour que je puisse la supporter plus longtemps, et je vous supplie, *my dearest friend*, au nom de ce tendre attachement que vous m'avez témoigné depuis tant d'années, de faire cesser cette cruelle position en adoptant un héritier.

« Après bien des réflexions, mon opinion est que c'est le jeune duc d'Aumale qui réunit le plus de titres à cette haute faveur; ce jeune prince est votre filleul et vous est doublement attaché par les liens du sang. Il annonce de plus, dans un âge aussi tendre, des moyens qui le rendent digne de porter votre nom. Ne vous arrêtez pas, je vous en conjure, à l'idée que cette adoption va vous causer le moindre embarras. Rien ne sera changé dans votre manière de vivre habituelle; c'est une simple formalité à remplir, et alors vous serez tranquille sur l'avenir, et on me laissera près de vous, sans penser à m'éloigner dans aucune circonstance. Si, malgré tout ce que je viens de vous dire, votre cœur trop froissé ne vous portait pas à faire cette adoption, j'ose dire que l'affection et le désintéressement que je vous ai toujours montrés méritent que vous le fassiez pour moi; vous assurerez par là, *my dearest friend*, la bienveillance de la famille royale et un avenir moins malheureux à votre pauvre Sophie. »

A l'insu du duc de Bourbon, la Feuchères fit passer une copie de sa lettre au duc d'Orléans, qui le 2, lui fit tenir une lettre par son oncle, en l'informant qu'à la veille de faire un voyage en Angleterre, il viendrait la voir.

Ce même matin, la Feuchères écrit à son amant le billet suivant :

« Je viens à l'instant, *dearest*, de recevoir la lettre suivante du duc d'Orléans. Ce n'est qu'en tremblant que je vous l'envoie; cependant, au fond, vous ne devez pas m'en vouloir. Je vous assure que je serais au désespoir si je croyais que ma démarche près de vous soit sans effet. Pensez, *dearest*, que c'est pour votre Sophie que vous le feriez, qui vous a toujours aimé tendrement. »

C'est d'une comédienne effrontée. Il est de toute vraisemblance que cette intrigue épistolaire était concertée entre elle et le duc d'Orléans ; qu'elle avait été au Palais-Royal s'entendre avec le duc ou sa sœur, avant d'écrire au pauvre vieux de Chantilly.

Mais voici la lettre de Louis-Philippe :

Neuilly, 2 mai 1828.

« Je ne puis, Monsieur, résister au désir de vous exprimer moi-même combien je suis touché de la démarche, honorable pour elle, que Mme de Feuchères vient de faire envers vous et dont elle a bien voulu m'instruire. Il ne m'appartient pas, sans doute, dans une circonstance où il dépend de votre seule volonté de procurer un si grand avantage à l'un de mes enfants, de présumer ce qu'il peut être avant que vous me l'ayez fait connaître; mais j'ai cru vous devoir et devoir aussi à ce même sang qui coule dans nos veines, de vous témoigner

combien je serais heureux de voir de nouveaux liens resserrer ceux qui nous unissent déjà de tant de manières, et combien je m'enorgueillirais qu'un de mes enfants fût destiné à porter le nom qui est si précieux à toute notre famille, et auquel se rattachent tant de gloire et de souvenirs. »

La réplique à cette habile indiscrétion ne se fit pas attendre : le prince, irritable d'ailleurs comme tous les vieillards, perdit patience, fut au Palais-Bourbon et reprocha amèrement à la pauvre Sophie son excès de zèle pour d'Orléans.

La preuve en est dans ce billet de la dame :

« Vous m'avez reproché d'une manière si dure la démarche que j'ai faite auprès de monseigneur le duc d'Orléans, que je crois à présent de mon devoir de vous dire que monseigneur le duc d'Orléans doit venir chez moi pour vous voir avant son départ pour l'Angleterre. Je vous en prie, ne me refusez pas de venir déjeuner avec moi comme à l'ordinaire. Cette visite vous sera beaucoup moins embarrassante de cette manière, et cela vous évitera une réponse par écrit ou de rien dire *de positif* (mot souligné par Mme de Feuchères), et si vous ne venez pas, cela va faire un bien mauvais effet. Si vous aimiez mieux que je ne sois pas avec vous, alors monseigneur le duc d'Orléans irait chez vous. »

Ainsi les nœuds de couleuvre se resserrent de plus en plus après un long enlacement.

Le vieillard se débattra, il s'écriera avec amertume :

— On n'a plus à me parler d'autre chose à présent; ma mort est la seule chose qu'on ait en vue.

Il dira encore à M. de Surval :

— Y a-t-il rien de plus affreux que de se voir pressé avec cette violence pour faire un acte qui m'est aussi désagréable ?

Mais il faut qu'il aille à Paris pour voir le duc. Il résiste, il supplie :

« J'ai la fièvre, je ne dors plus. » Il se révolte : « Une fois qu'ils auront obtenu ce qu'ils désirent mes jours peuvent courir des risques. »

Il écrivit donc à son neveu cette lettre de refus assez dure :

« L'affaire qui nous occupe, monsieur, entamée à mon insu et un peu légèrement par madame de Feuchères, et dont elle s'est chargée de presser la conclusion auprès de moi, m'est infiniment pénible, vous avez déjà pu le remarquer; entre les souvenirs déchirants qu'elle me retrace et auxquels je ne puis encore habituer mes tristes idées, je vous avoue que d'autres motifs ne me permettent pas de m'en occuper en ce moment. On me taxera peut-être de faiblesse à cet égard, mais c'est sur vous que je compte pour excuser cette faiblesse bien pardonnable à mon âge et dans ma triste position. Mon affection pour vous, monsieur, et les vôtres, vous est assez connue, elle doit donc vous garantir l'intention dans laquelle je suis, depuis quelque temps, pour terminer une affaire qui se rattache à d'autres arrangements, et je ne veux d'ailleurs conclure qu'avec toute la maturité et la réflexion dont elle est susceptible. Je compte donc sur votre amitié pour moi, je vous le répète, pour obtenir de madame de Feuchères qu'elle me laisse tranquille sur ce point; de vous il dépend d'éviter entre elle et moi une

brouille, ou tout au moins un froid, qui ferait le malheur de toute mon existence.

Recevez, monsieur, avec votre amabilité accoutumée l'expression de la constante et bien sincère amitié que je vous ai vouée pour la vie. »

Ainsi du duc d'Orléans dépend que madame de Feuchères laisse son oncle tranquille, le prince en appelle à sa générosité pour ne pas etre *pressé* par son auxiliaire *d'une conclusion qui lui est infiniment pénible.*

Il voit donc clair dans cette intrigue. Il devine que le Palais-Bourbon s'inspire du Palais-Royal.

« *Il dépend de vous* d'éviter entre elle et moi une brouille, un froid, qui ferait le malheur du reste de mon existence. »

Le pauvre bonhomme tremble de perdre cette Sophie Dawes, ce souvenir mourant et séduisant encore de sa dernière passion.

Le duc d'Orléans lui répond :

« Neuilly, 20 août 1820.

« Je suis au désespoir, Monsieur, que les intentions pleines d'amitié et de bonté que vous avez bien voulu me manifester dans une conversation dont le souvenir m'est si cher, soient devenues pour vous une cause de chagrins et de contrariétés. Je suis bien reconnaissant de ce que vous voulez bien me répéter à cet égard, dans la lettre que je viens de recevoir de vous, et vous avez bien raison de compter sur moi pour faire en cela, comme en tout, ce qui pourra vous prouver la sincérité de mon attachement et de mon affection pour vous, personnellement. Je tiens infiniment à ce que vos bonnes dispositions à l'égard de mes enfants ne soient la cause d'aucun embarras pour vous, de quelque nature qu'ils fussent, et je tiens surtout à éviter tout ce qui pourrait renouveler vos trop justes douleurs et blesser votre cœur si cruellement déchiré. Je vais donc me rendre chez madame de Feuchères pour remplir vos intentions, en causant avec elle, et vous pouvez être sûr que tout en lui manifestant, comme je le dois, combien nous sommes sensibles, moi et les miens, aux efforts qu'elle a faits près de vous pour obtenir ce témoignage public et certain de vos bontés, dont vous voulez bien m'assurer, je lui témoignerai aussi combien nous serions tous affligés de vous causer de nouveaux chagrins et de troubler la paix de votre intérieur. Votre lettre, Monsieur, m'inspire le devoir de lui demander de ne plus vous presser et d'attendre ce qui vous sera dicté par votre cœur et vos sentiments pour ceux qui sont issus du même sang que vous, et je le remplirai dans toute son étendue; trop heureux si vous pouvez y voir une nouvelle preuve de tous les sentiments que je vous porte, de ma confiance dans ceux que vous me témoignez et de la constante, bien vive et bien sincère amitié que je vous ai vouée pour la vie. »

On a remarqué qu'entre les deux parents il n'a jamais été question jusqu'alors d'héritage, mais seulement d'un témoignage public et certain d'affection; cependant le duc d'Orléans est tellement sûr de déterminer son oncle à léguer sa fortune à d'Aumale, que, lorsqu'il écrit ce qu'on vient de lire, il a déjà chargé



Mort du prince de Condé, à Saint-Leu.

M. Dupère, son homme d'affaires, de préparer un projet de testament, de façon qu'il n'y eût plus qu'à signer. La lettre qui suit en fait foi :

« Monseigneur,

« Voici le projet que Votre Altesse Royale m'avait chargé, avant son départ pour Londres, de préparer et de rédiger.

« Pour observer fidèlement le secret que Votre Altesse m'avait imposé, je vous

envoie ma seconde minute, écrite de ma main, n'ayant pas voulu les confier à une main étrangère.

« Le même motif de discrétion absolue m'a empêché d'en conférer avec d'autres jurisconsultes que j'aurais aimé à consulter mais que Votre Altesse Royale sera toujours à même d'interroger quand il lui plaira, si elle le juge convenable.

« Réduit à mes seules forces, j'ai fait de mon mieux; j'ai cherché à assurer pleinement les nobles volontés de Son Altesse Royale le duc de Bourbon, et pour qu'elles ne fussent en aucun cas illusoires ni susceptibles d'être attaquées par des tiers toujours disposés à faire un procès en pareil cas, j'ai joint à la disposition relative à l'adoption celle d'une institution formelle d'héritier, que *j'ai jugée convenable*[1] à la solidité de l'acte entier.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Pour la forme, le duc d'Orléans se rendit donc avec un témoin chez la Feuchères ; il la supplia de ne pas sacrifier à ses intérêts la tranquillité du vieillard.

De son côté, la dame ne promet rien et, le lendemain, le duc de Bourbon, les larmes aux yeux, raconte à M. de Surval que le duc d'Orléans n'a pu rien obtenir. Il ajoute :

— J'ai eu hier soir une scène terrible. Il faut en finir, car l'état dans lequel je suis depuis quelque temps ne peut plus exister.

Alors le prince s'occupe de rédiger le testament qui lui est imposé. Mais il n'a pas encore terminé, et les scènes les plus violentes se succèdent à Chantilly.

Le duc a peur de sa charmante maîtresse « la pauvre Sophie » qui a déjà porté la main sur lui avec tant de brutalité que son visage en garda les marques sanglantes.

Le 29 août, dit M. de Surval, le duc se trouvait dans la salle de billard, qui n'était séparée du salon que par un couloir ; j'entendis alors de grands éclats de voix. Je courus près du prince et le trouvai en proie à une fureur sans exemple. La baronne était près de lui.

— Mais voyez donc, fit-elle, dans quel état se met monseigneur. Tâchez donc de l'apaiser.

— Oui, madame, répliqua le malheureux vieillard, c'est une chose épouvantable, atroce, de me mettre ainsi le couteau sur la gorge pour me faire faire un acte pour lequel vous me connaissez tant de répugnance.

Et lui prenant la main.

— Eh bien, enfoncez-le donc tout de suite ce couteau, enfoncez-le !

Mais cette révolte fut la dernière. Le lendemain il capitula. Le testament rédigé par M. de Surval fut copié, signé et déposé entre les mains du notaire Robin.

Ce testament le voici :

1. Souligné dans l'original.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je recommande mon âme à Dieu.

« Moi soussigné, Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé, etc. etc.

« Je nomme et institue mon petit-neveu et filleul Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, mon légataire universel, voulant qu'à l'époque de mon décès il hérite de tous les biens et droits, mobiliers et immobiliers, de quelque nature qu'ils soient, que je posséderai à cette époque, pour en jouir en toute propriété, sauf les legs que j'institue par ces présentes, ou que je pourrai instituer par la suite.

« A défaut du duc d'Aumale désigné, je nomme et institue pour mon légataire universel le plus jeune des enfants mâles de mon neveu, Louis-Philippe d'Orléans.

« Je lègue à la dame Sophie Dawes, baronne de Feuchères, une somme de deux millions, qui sera payée en espèces aussitôt après mon décès, quitte de tous droits d'enregistrement ou autres frais, qui seront acquittés par ma succession. Je lui lègue aussi en toute propriété :

« 1° Mon château et parc de Saint-Leu;

« 2° Mon château et terre de Boissy et toutes leurs dépendances;

« 3° Ma forêt de Montmorency et toutes ses dépendances ;

« 4° Mon domaine de Morfontaine, tel qu'il se compose et que je l'ai acheté de Mme de Villeneuve, suivant contrats des 21 et 22 juillet 1827 et 20 août 1829.

« 5° Le pavillon occupé par elle et ses gens au Palais-Bourbon, ainsi que ses dépendances;

« 6° Le mobilier que comprend ce pavillon, ainsi que les chevaux et voitures affectés au service de ladite dame baronne de Feuchères. Cette dernière mesure est également applicable aux officiers de ma maison, meublés par moi. Les frais d'actes de mutation, d'enregistrement et autres généralement quelconques nécessaires pour mettre ladite baronne de Feuchères en possession des legs ci-dessus, seront à la charge de ma succession; de telle sorte qu'elle entre en jouissance desdits objets quitte et libre de tous frais pour elle.

« Mon intention est que mon château d'Écouen soit affecté à un établissement de bienfaisance en faveur des enfants, petits-enfants ou descendants des anciens officiers ou soldats de l'ancienne armée de Condé et de la Vendée. Je donne alors ce château et le bois qui en dépend à ladite dame de Feuchères en la chargeant de fonder l'établissement dont il s'agit, voulant en cela lui donner une nouvelle marque de mon attachement et de ma confiance. J'affecte au service des dépenses de cet établissement une somme de cent mille francs qui sera payée annuellement et à perpétuité par mon petit neveu le duc d'Aumale ou par ses représentants. Je m'en rapporte, au surplus, aux soins de madite dame de Feuchères pour que mon intention soit remplie, ainsi que sur le mode d'après lequel cet établissement devra être formé, et aux autorisations qu'elle aura à solliciter et à obtenir pour y parvenir.

« Je donne et lègue à titre de pensions à chacun de mes gentilshommes, secrétaires de mes commandements, membres de mon conseil, officiers employés à mon service au moment de mon décès, en telle qualité que ce soit, savoir :

« 1° A ceux qui auront dans ma maison, plus de vingt ans de service, la totalité des appointements ou gages dont ils jouiront;

« A ceux qui auront plus de quinze ans de service les trois quarts desdits appointements ou gages;

« A ceux qui auront plus de dix ans de service, la moitié desdits appointements ou gages;

« A ceux qui auront moins de cinq ans de service, et plus de deux ans, une année de leurs appointements ou gages, à titre de gratification une fois payée;

« Entendant qu'ils jouissent de ces pensions cumulativement avec les traitements attachés aux fonctions qu'ils pourront remplir dans la maison de mon petit-neveu, le duc d'Aumale.

« Je recommande à mon petit-neveu le duc d'Aumale, les officiers et serviteurs de la maison, lui enjoignant de traiter avec bienveillance tous ceux qui m'ont servi avec zèle et m'ont donné des marques d'un attachement particulier.

« Je prie le roi d'agréer mon vif désir et ma demande expresse que ma dépouille soit déposée à Vincennes auprès des restes de mon fils bien-aimé.

« Je nomme pour mon exécuteur testamentaire, M. le baron de Surval et lui donne, conformément à la loi, la saisine pour l'exécution du présent testament.

« Fait à Paris, en notre Palais-Bourbon, le 30 août 1829. »

Ce testament fut bientôt connu des intéressés, aussi la duchesse Amélie s'empressa-t-elle d'adresser au prince de Condé ses remerciements.

Ce n'était pas la première lettre de ce genre qu'écrivait la duchesse d'Orléans.

Déjà, en 1827, lorsque la Feuchères lui offrit d'employer son influence sur *dearest friend*, pour détourner le Pactole du Palais-Bourbon. vers le Palais-Royal, la mère du duc d'Aumale avait répondu par l'expression de sa plus vive reconnaissance. La lettre était longue et probablement dictée par Louis-Philippe; elle se terminait ainsi :

« Je suis bien sensible à ce que vous me dites de votre sollicitude à amener ce résultat... Je vous assure que je ne l'oublierai jamais; et croyez que, si j'ai le bonheur que mon fils devienne son fils adoptif, vous trouverez en nous, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, pour vous et pour les vôtres, cet appui que vous voulez bien me demander et dont la reconnaissance d'une mère doit vous être un sûr garant. »

C'était tout ce que la baronne demandait : l'appui d'une maison puissante afin de pouvoir sans danger s'emparer d'nne dizaine de millions.

Elle avait dit en d'autres termes aux d'Orléans : — Part à deux.

Et ceux-ci avaient accepté avec empressement, avec reconnaissance.

Les relations entre cette aventurière et la famille d'Orléans devinrent de plus en plus étroites et affectueuses. Le duc Louis-Philippe, à la date du 27 octobre, écrivait à la baronne :

« Notre petit d'Aumale a été un peu souffrant, sans qu'il y ait jamais eu lieu

d'avoir aucune inquiétude. Mais il a eu la fièvre par suite d'une courbature et, croyons-nous, d'un refroidissement. . . . .

Mme la duchesse d'Orléans et ma sœur me chargent de tous leurs compliments pour vous, et nous vous prions tous de présenter les nôtres à M. le duc de Bourbon. »

La baronne semble être de la famille. Enfin le duc d'Orléans l'informe qu'il vient d'obtenir du roi la révocation de l'ordre qui lui interdisait de paraître à la cour.

Cette bonté de Charles X prouverait-elle qu'aux réceptions de la cour un haut patronage suffit pour ouvrir les portes à la femme la plus compromise, et que sous la Restauration l'on avait moins de scrupule que sous Louis XV?

Autrefois en effet la comtesse d'Artois comme le dauphin, ne recevaient point la Dubarry, et Jeanne Vaubernier valait bien Sophie Dawes.

IX

LA NUIT DU 26 AU 27 AOUT 1830.

On sait que le testament du prince de Condé donna lieu à un procès et fut attaqué par les héritiers directs, les Rohan, comme entaché de captation.

La captation est l'acte de celui qui parvient à s'emparer de la volonté d'un autre et à s'en rendre maître. Le prince a-t-il été, relativement à Mme de Feuchères; dans cette situation où l'âme subjuguée n'a plus la force de résister aux ordres d'une puissance dominatrice ?

Nous avons mis sous les yeux du lecteur tous les documents capables de l'éclairer à ce sujet, à lui de prononcer.

A lui aussi de juger quelle part le duc et la duchesse d'Orléans eurent dans les intrigues de la Feuchères.

Pour nous, si les manœuvres de cette dernière furent coupables, le duc et la duchesse d'Orléans ont encouru dans ces agissements une bien lourde part de responsabilité.

Mais la justice a prononcé, et nous devons respecter ses arrêts.

C'est avec la même réserve et la même impartialité que nous raconterons la mort tragique et mystérieuse du prince de Condé.

Nous la raconterons tout de suite, bien que nous soyons obligé d'intervertir ainsi l'ordre chronologique des faits, la révolution de Juillet dont nous avons également à entretenir le lecteur, ayant précédé d'un mois le drame de Saint-Leu; mais nous croyons que notre récit y gagnera en clarté.

La baronne avait emmené le duc de Bourbon à Saint-Leu. Elle voulait le décider à convertir le legs fait en sa faveur en une donation. — Le testament ne lui laissait point sans doute une entière sécurité; elle craignait qu'il fût attaqué et que sa situation près du duc n'aidât à justifier l'accusation de captation. Enfin

la protection des d'Orléans, ou du moins leurs protestations de dévouement, ne suffisaient pas à la rassurer.

Les frais d'enregistrement considérables qu'entraînait une donation ne l'arrêtaient pas.

Lorsque le vieillard eut été arraché à son bien-aimé Chantilly, où il jouissait, ou croyait jouir, d'une indépendance relative, au milieu des créatures de la baronne, il se trouva comme prisonnier. Il eut à subir d'incessantes tracasseries.

— Méfiez-vous d'elle! lui avait dit le baron de Feuchères en s'éloignant, — elle est capable de se porter à tous les excès.

Elle lui faisait peur et cependant il lui résistait.

Sur ces entrefaites éclata la révolution de Juillet. Cet événement évoqua dans l'esprit du prince les souvenirs de 93. En revoyant le drapeau tricolore, en entendant quelques passants chanter la *Marseillaise*, il eut peur, et malheureusement son entourage d'anciens émigrés, partagea sa frayeur en l'exaltant. On ne parlait plus au château de Saint-Leu que de confiscation, d'émigration et de guillotine.

Les nobles débris qui en composaient la petite cour, parlaient de rouvrir les cadres de l'armée de Condé et d'émigrer une seconde, ou une troisième fois. En vain leur maître objectait son grand âge et ses infirmités, ces voltigeurs de 1815 ne voulaient rien entendre.

Ce cabinet des antiques se classait sous les étiquettes suivantes :

M. de Préjeau, gentilhomme de la chambre;

M. de Lavillegontier, pair de France et premier gentilhomme du prince;

M. de Choulot, capitaine des chasses;

M. de Flassans, gendre de la baronne;

M. de Belzunce, gentilhomme de la chambre;

M. de Quesnay écuyer; le général Lambot, aide de camp; M. de Surval intendant général; M. l'abbé Pélier de la Croix, aumônier.

Le duc d'Orléans, qui venait d'*accepter* la couronne, en eût entendu de belles sur son compte, s'il avait pu les écouter!

Le fils d'Égalité, à leurs yeux, était plus criminel que Robespierre et l'aventurier corse. La baronne seule imposait silence à leur indignation, et M. de Flassans se joignant à elle, bientôt le vieux Condé, tout en pleurant son vieil ami Charles X, sourit avec indulgence à son nouveau souverain Louis-Philippe. Il accepta même de celui-ci la plaque de la Légion d'honneur, — le martyre de la croix!

Mais ce n'était peut-être que pour mieux dissimuler ses desseins secrets?...

Il complotait alors avec M. de Choulot de s'évader de Saint-Leu et de se réfugier en Angleterre.

Empruntant à ses connaissances cynégétiques ce que l'on appelle un change, le capitaine des chasses avait imaginé, pour faciliter la fuite de son maître, de faire prendre le costume de celui-ci à un domestique qui lui ressemblait et qui ferait courir la baronne d'un côté, tandis qu'ils s'échapperaient d'un autre.

Bons vieillards!... La baronne n'eût pas été fâchée de voir son vieux fuir en

Angleterre. Elle s'apprêtait à le rejoindre et (ainsi qu'en témoigne un billet que possède Louis Blanc) elle se faisait délivrer par Rothschild une traite d'un demi-million sur l'Angleterre.

Mais au moment du départ tomba la Saint-Louis (25 août.) Le village en fête obligea son seigneur à répondre aux ovations qui lui furent décernées, et le voyage fut différé. Le lendemain 26, ne fut pas moins joyeux que la veille. Le duc semblait de très bonne humeur. Il reçut la visite de M. de Cossé-Brissac, le retint à dîner et le pria même de coucher au château.

Le soir, ayant perdu au whist, il s'abstint de payer en disant : A demain.

Puis, suivi, comme d'habitude, de son chirurgien, le chevalier Bonie, et de son valet de chambre, il entra dans sa chambre à coucher.

Le comte après l'avoir déshabillé et mis au lit lui demanda :

— A quelle heure monseigneur veut-il que j'entre demain matin.

— A huit heures, répondit le prince avec sa tranquillité ordinaire.

Le comte se retira, emportant la clef de la chambre de toilette. Il prenait cette précaution parce que cette pièce communiquait avec la chambre à coucher, dont son maître laissait souvent ouvert le verrou, et avec un corridor d'une part et un escalier de l'autre, lequel escalier conduisait chez Mme de Feuchères.

Ajoutons que le corridor en communication avec la chambre de toilette, aboutissait au vestibule du château.

Au-dessus de la chambre du duc de Bourbon, à l'entresol, étaient les serviteurs particuliers de Mme de Feuchères.

Le lendemain à huit heures, le comte frappa chez son maître. — Pas de réponse. — Il se retira étonné et revint avec M. Bonie. Pas de réponse encore. — Ils se rendirent alors chez Mme de Feuchères.

— J'y vais, leur dit-elle; lorsqu'il reconnaîtra ma voix, il ouvrira.

Et, à demi vêtue, elle les accompagna.

— Ouvrez, monseigneur; c'est moi!

Même silence.

Ce va-et-vient, ces appels réitérés, avaient éveillé l'attention d'autres personnes du voisinage : Manoury, valet de chambre, l'abbé Briant, Louis Leclerc accoururent.

Manoury enfonça la porte et pénétra chez le duc, suivi de Lecomte et de Bonie.

Les volets étaient clos; la chambre dans une obscurité presque complète, que combattait à peine une bougie qui brûlait dans l'âtre derrière un garde-feu.

Manoury ouvrit une croisée.

Et alors, en face, à l'espagnolette d'une autre fenêtre, on vit le duc de Bourbon pendu, ou suspendu par le menton, à l'aide de mouchoirs.

Avant tout la position du duc demande à être bien précisée.

Il était suspendu à l'attache du haut de l'espagnolette, placée à six pieds et demi de la hauteur du sol de la chambre, au moyen d'un mouchoir de poche en toile, passé dans un autre mouchoir semblable au premier, formant anneau, en passant sous la mâchoire inférieure, et derrière le sinciput.

Le premier mouchoir était noué par devant, un peu au-dessus du côté droit du cou; le second était noué à son extrémité accrochée à l'espagnolette. Les nœuds étaient des nœuds dits de poupée.

Le corps, accroché à ces deux mouchoirs, était tourné la face du côté de la croisée, à la partie gauche; la joue était en contact avec le volet, la tête légèrement inclinée vers la poitrine.

Le visage était décoloré; les lèvres entr'ouvertes laissaient voir le bout de la langue.

Les bras pendaient raidis et placés en avant, les poings fermés.

Les bouts des pieds touchaient le tapis, les talons élevés l'un de trois pouces, l'autre d'un pouce et demi seulement; les genoux à demi-fléchis.

Le corps était vêtu d'un caleçon de toile et d'une chemise.

Dans les mouchoirs, pas de nœuds coulants; aucune pression exercée sur la trachée-artère. Le mouchoir était assez lâche pour que les témoins pussent passer les doigts entre l'étoffe et la tête. Ainsi la disposition du corps et son apparence rendaient incompréhensible la mort par suspension.

On se demandait aussi comment, dans les convulsions de l'agonie, où l'instinct de conservation l'emporte souvent sur la volonté, le duc, dont les pieds touchaient le sol n'aurait pas tenté d'échapper à la mort; cependant les mains crispées témoignaient d'une crise nouvelle.

Par quoi la mort avait-elle été causée?

Les mouchoirs n'avaient pu comprimer les vaisseaux et interrompre la circulation et provoquer l'apoplexie. Il n'y avait pas eu non plus suffocation; les liens n'ayant pas comprimé le larynx.

Deux valets, un Irlandais et un Italien, qui avaient vu beaucoup de pendus déclarèrent spontanément que jamais ils n'en avaient vu dont les yeux fussent clos, le teint pâle et la langue non tuméfiée.

Enfin le duc était sans force et d'une extrême maladresse. Il avait été blessé, d'un coup de sabre à la main droite et avait eu la clavicule gauche cassée ce qui l'empêchait d'élever la main gauche au-dessus de la tête.

Le juge d'instruction, qui vint dans la matinée, dressa l'état des lieux.

Il constata que le verrou était tiré à l'intérieur, supprimait les communications avec l'extérieur; mais plus tard ce fait perdit de son importance, lorsqu'on reconnut qu'à l'aide d'un cordon l'on pouvait du dehors ramener le verrou dans sa gâche.

M. Bonie déclara qu'une chaise renversée non loin du mort avait pu servir au suicide; mais il revint sur cette déclaration, en se rappelant qu'en entrant il avait poussé cette chaise du pied. D'ailleurs, eût-elle été à sa portée, le prince n'eût pu monter monter dessus, lui qui, pour monter l'escalier, s'aidait à la fois de la rampe et de sa canne.



Chantilly.

Le lit était ouvert et affaissé; le bandage, que le duc portait seulement le jour, était entre les draps. Avant de se coucher, le duc avait remonté sa montre de chasse et l'avait posée sur la cheminée. Il avait fait un nœud à son mouchoir afin de se rappeler quelque chose le lendemain.

Ses pantoufles, dont il se servait rarement, n'étaient pas à leur place accoutumée; pourquoi?...

Enfin les gens qui faisaient le lit affirmaient avoir, comme ils en avaient coutume, poussé le lit contre le mur d'alcôve, et l'on trouva le lit éloigné du mur d'un pied et demi environ.

Sur la cheminée se voyaient deux bougies qui avaient été allumées et éteintes. Le duc les avait-il éteintes? Pourquoi ?...

Les papiers du mort devinrent l'objet d'une enquête; mais, à l'étonnement général, on ne trouva pas un mot tracé de la main du duc.

Cette première enquête devait être suivie d'une instruction plus sérieuse. Le roi avait appris l'événement à onze heures du matin; il envoya tout de suite à Saint-Leu M. Guillaume, son secrétaire, ainsi que MM. de Sémonville, Cauchy, Pasquier et de Rumigny. Ces messieurs se présentèrent au château au commencement de la soirée.

Dès que M. Guillaume fut entré dans la chambre mortuaire, Lecomte, créature de madame de Feuchères, lui fit remarquer devant la cheminée des papiers déchirés qui jonchaient le foyer, et dans les cendres d'autres papiers consumés. Il les recueillit avec soin et ils furent remis le lendemain au procureur du roi qui, en réunissant les fragments, parvint à recomposer ce qui suit :

Saint-Leu appartient au roi

Philippe
ne pillés, ni ne brûlés
le château ni le village
ne faites de mal à personne
ni à mes amis, ni à mes
gens. On vous a égaré
sur mon compte, je n'ai

urir en allant
cœur le peuple
et l'espoir du
bonheur de ma patrie.

Saint-Leu et ses dépend
appartiennent à votre roi
Philippe, ne pillés, ni ne brûlés
le — le village
ne — mal à personne
ni — es amis ni à mes gens

On vous a égarés sur mon compte je n'ai qu'à mourir en souhaitant bonheur et prospérité au peuple français et à ma patrie.

Adieu pour toujours,

L. H. S. de Bourbon.

P. S. Je demande à être enterré à Vincennes, près de mon infortuné fils.

Pas de date. Point de projet de suicide dans ces écrits bizarres, mais un grand souci des intérêts de Louis-Philippe qu'il n'aimait pas et à qui il attribue la propriété de Saint-Leu, erreur qu'il ne pouvait commettre.

Ces écrits étaient de la main de M. de Bourbon, mais on sait qu'il était habitué à écrire sous la dictée de sa favorite, ou à copier ce qu'elle rédigeait pour lui. Il semble qu'ils aient été jetés là afin d'appuyer l'opinion soutenue plus tard par les héritiers en montrant le prince obsédé par la peur de la Révolution et se donnant la mort dans un accès de délire.

Les plus anciens serviteurs du défunt, ceux qui n'avaient pas été placés près de lui par la baronne, étaient d'un avis opposé. Il en était de même à Chantilly où le prince était très aimé; on ne s'y gênait pas pour accuser la dame de Feuchères de l'avoir assassiné.

— Elle ne l'aurait pas osé ici, disait-on.

Et entre autres arguments on y répétait déjà un propos du chirurgien Bonnie qui disait que, dans la matinée du 27, le verrou de l'escalier dérobé n'était pas fermé, et que si Mme de Feuchères s'était, contre son habitude, rendue à la chambre mortuaire par la route la plus large, c'était afin de cacher cette circonstance accusatrice !

Cependant les médecins chargés de l'autopsie conclurent au suicide.

Le corps fut ensuite porté à Saint-Denis et le cœur légué à l'église de Chantilly.

Lorsque l'abbé Pelier parut portant cette relique dans une boîte de vermeil, un silence profond se fit dans l'assemblée.

— Mes frères, dit le prêtre, le prince est innocent de sa mort devant Dieu.

L'impression causée par ces paroles fut immense. Dans le compte rendu des funérailles, donné par le Moniteur, elles ne furent pas reproduites.

X

SUITE

Après les funérailles, la baronne avait quitté Saint-Leu, puis le Palais-Bourbon. Elle se présenta à la cour et y reçut de la famille royale l'accueil le plus bienveillant.

Cependant les princes de Rohan se préparaient à intenter un procès civil et un procès criminel. Ces derniers s'étaient brouillés avec M. de Bourbon à l'occasion de la succession de Bouillon. Ils lui avaient disputé des droits légitimes qu'il lui avait fallu défendre devant la cour de Liège. Ensuite, il est vrai, ils avaient cherché à rentrer en grâce, et le prince Louis de Rohan s'était montré très assidu à Chantilly, mais le duc de Bourbon devinait leurs motifs intéressés et l'accueil qu'ils reçurent de lui ne leur laissa aucun espoir de reconquérir son amitié.

Après une longue instruction, le procès criminel fut repoussé par un arrêt de la cour de cassation, en date du 23 juillet 1831. L'arrêt déclarait la partie civile non recevable dans son pourvoi, par ce motif principal que la partie privée ne

peut poursuivre son action devant les tribunaux criminels, lorsque le ministère public n'agit point ou acquiesce au jugement rendu sur ses premières poursuites.

Restait à prononcer au civil sur la demande en nullité du testament. L'affaire était pendante par devant le tribunal de première instance de la Seine. Les plaidoiries commencèrent le 9 septembre 1831. Me Hennequin se présenta pour les Rohan; Me Lavaux pour la baronne de Feuchères; Me Dupin jeune pour le duc d'Aumale.

Le scandale avait déjà été grand; il devait être décuplé par l'éloquence des avocats et les commentaires de la presse.

Le procès fut très long; en en rendant compte, nous serions obligés à des répétitions fatigantes, qui, en somme, n'ajouteraient rien de bien important à ce que l'on connaît de cette affaire mystérieuse. M. Hennequin, en rappelant les faits et en les qualifiant, en citant de nombreux témoignages reçus par le magistrat instructeur, se plaça sur le terrain d'un procès criminel où ses adversaires furent obligés de le suivre.

On ne discuta point seulement la liberté morale qui avait pu inspirer le testament; il ne s'agit point seulement de captation, mais on se demanda comment le duc de Bourbon était mort, si sa mort pouvait être attribuée au suicide.

La dame de Feuchères ne gagna rien dans l'estime publique, à la lumière projetée sur elle, et la famille d'Orléans fut sévèrement blâmée d'avoir recueilli le résultat de trop habiles manœuvres, derrière lesquelles l'opinion persistait hautement à voir un crime.

« Une pensée, dit M. Hennequin, s'offre à tous les esprits. La politique et près d'un demi-siècle d'opinions, de guerres et de souvenirs avaient élevé comme une barrière entre les maisons de Condé et d'Orléans; c'est l'amour de l'or qui s'est efforcé de créer des relations factices entre ceux que tant d'obstacles séparaient. »

Il dit encore :

« Eh quoi! me dira-t-on, le duc d'Aumale, embelli de toute l'innocence de son âge, sera-t-il donc victime de violences qu'assurément il n'a pas exercées?...

« Monsieur le duc d'Aumale ne trouve de droits au legs universel que dans le testament du 30 août 1829. Si cet acte est l'ouvrage de la violence, comment pourrait-il en profiter? Je veux bien célébrer avec vous ses grâces, sa jeunesse : — la discussion ne commence qu'au legs universel. Le prince est tout à fait en dehors de la violence, mais il ne doit pas en être enrichi.

« Je dirai plus, je dirai qu'il n'est pas necessaire que le duc d'Aumale fonde son avenir sur de pareils actes; qu'il sanctionne, en en profitant, les actions qui ont arraché le testament; qu'il est bien, au contraire, que le jeune prince se dégage d'une fortune stigmatisée par de si tristes souvenirs. Pourquoi faut-il que, trop jeune encore, il ne puisse s'adresser à ses juges? Ah! s'il pouvait accourir dans cette enceinte; si là, devant vous, au milieu de ses concitoyens, il pouvait se faire entendre, comme il abdiquerait les fruits d'une sinistre influence!... « Oh! non, s'écrierait-il, ce n'est pas là une fortune qui me convienne; le nom de

Condé est glorieux, sans doute... j'en saurai renouveler les merveilles. Je serai Condé sur les champs de bataille; je n'ai pas besoin de l'être dans votre testament.

« Et dans la vérité, magistrats, quelle compensation au malheur d'éveiller les susceptibilités nationales !... Quelle alliance faut-il subir ?... Envers qui tant de reconnaissance imposée ?... Un titre qui devient un reproche ; des biens dont on voudrait pouvoir cacher l'origine ; toute la vie du protégé de la baronne en proie aux préventions et, si l'on veut, aux injustices de l'opinion.

« C'est dans ma cause que les intérêts véritables du jeune légataire sont défendus... Oui, prince, je vous conteste des droits qui sont indignes de vous !... »

Le 22 février, M. le président de Belleyme prononça un jugement longuement motivé dans lequel le tribunal, « attendu que le choix de l'héritier avait été déterminé par de hautes convenances politiques et motivé par l'affection du duc de Bourbon pour le duc d'Orléans et pour son filleul ; attendu que l'institution dont il s'agit a été proposée ouvertement et que personne ne s'est présenté pour la combattre ; attendu que le duc de Bourbon n'a jamais manifesté la pensée de choisir un héritier dans la maison de Rohan et qu'il résulte la preuve que le testament attaqué est bien l'expression de la volonté du testateur, déclare inadmissible les faits articulés par les princes de Rohan ; dit qu'il n'y a lieu à en faire la preuve, les déclare mal fondés en leurs demandes et conclusions tant contre le duc d'Aumale que contre la baronne de Feuchères et les en déboute... »

Cet arrêt enrichit la baronne, mais ne la réhabilita point.

Elle habitait les appartements qu'elle possédait au Palais-Bourbon. Bien que Dupin aîné fût président de la Chambre des députés, elle ne put se faire admettre aux bals de la présidence.

Un moment reçue au Palais-Royal elle avait dû bientôt renoncer à cet honneur généralement désapprouvé. Justement méprisée de tous, cette femme se retira dans son pays où elle mourut le 2 janvier 1841.

Elle légua la plus grande partie de son immense fortune à sa nièce Sophie Tanaron. Une part revenait à M. de Feuchères. Cet honnête homme abandonna aux hospices la totalité de ses droits successifs, et fit don à l'armée de 100,000 fr., répudiant une fortune due à une source impure.

XI

FÊTE DONNÉE AU PALAIS-ROYAL. — LE 31 MAI 1830. — ON DANSE SUR UN VOLCAN

Le roi de Naples, François Ier, frère de la duchesse d'Orléans, après avoir accompagné à Madrid sa fille Christine qui allait s'asseoir sur le trône de Ferdinand VII, roi d'Espagne, était venu à Paris avec la reine Isabelle son épouse.

Le duc d'Orléans, son beau-frère, voulut lui donner un grand bal. Il y convia

en même temps Charles X, le dauphin son fils, la dauphine, la duchesse de Berry.

Le palais était décoré avec magnificence ; la fête splendide était encore relevée par la beauté de la nuit ; on circulait sur toutes les terrasses qui, chargées de fleurs d'oranger, décorées de guirlandes en verres de couleur, justifiaient ce mot de Charles X à Gérard : — « Voilà un beau tableau à faire ; c'est une féerie, une des *Mille et une nuits.* »

Charles X fit observer aussi à M. Fontaine que les fêtes qu'il organisait pour lui aux Tuileries *étaient moins belles.* Puis, parmi les trois mille personnes qui circulaient dans les salons, le roi avait le déplaisir de rencontrer tous les orateurs, les écrivains et les financiers de l'opposition.

Quelques tableaux choquaient aussi ses regards et ceux de ses fidèles ; c'étaient les batailles de Valmy et de Jemmapes d'Horace Vernet.

Enfin, au milieu de la fête, un grand bruit se fit entendre dans ce jardin, d'où naguère Saint-Hurugues était parti pour conduire à Versailles la foule irritée des 5 et 6 octobre. L'émotion fut très grande dans les salons lorsqu'on aperçut des flammes qui s'élevaient dans le jardin au pied de la statue d'Apollon. Des lampions remplis de graisse brûlante volaient çà et là lancés par des mains inconnues. Les femmes fuyaient et poussaient des cris d'effroi.

A cette vue, les ennemis du duc d'Orléans se regardent les uns les autres avec étonnement. On dit que, le matin même, on était venu demander au duc l'autorisation de placer dans le jardin quelques soldats, pour prévenir des désordres possibles, et que cette autorisation avait été refusée.

On interroge des yeux le duc. Il circule un mot devenu célèbre : — « C'est bien un bal napolitain, car nous dansons sur un volcan. »

L'inquiétude, qui depuis quelque temps fermentait dans tous les esprits, se changeait en une sorte de crainte superstitieuse. On se rappelait qu'à l'ouverture de la Chambre, dans la galerie du Louvre, Charles X, en se plaçant sur son trône, avait laissé tomber son chapeau, et que le duc d'Orléans l'avait ramassé.

Le lendemain, lorsque le duc se présenta aux Tuileries.

— En vérité, monsieur, lui dit Charles X, il est impossible de voir une plus belle fête ; c'était un spectacle enchanteur. Avez-vous lu le *Journal des Débats*? Il vous a bien traité, et moi aussi ; j'en ai été bien aise, car depuis quelque temps je n'y étais plus accoutumé. On m'a dit qu'on avait brûlé quelques chaises dans le jardin ; j'ai bien vu un peu de mouvement quand on a sauté dans les parterres ; mais je n'ai pu distinguer ce que c'était.

— Ce n'était rien, sire, répondit le duc d'Orléans : un feu de paille allumé par quelques enfants et dont mes chaises ont fait les frais. (Vatout.)

Un vent de Fronde avait passé sur la bourgeoisie et tout ce que l'on appelait alors le parti libéral. La dissolution de la Chambre avait donné lieu à des élections nouvelles qui devaient être le triomphe des libéraux.

Que ferait le roi en présence d'une majorité hostile, sinon à sa personne, du

moins à ses aspirations rétrogrades trop prononcées?... Un coup d'État? Beaucoup le pressentaient, mais nul ne pensait encore que de ce coup d'État dût sortir une révolution prochaine. Tous seraient restés paralysés par la crainte à la pensée d'un second 10 août. Non seulement les chefs politiques de la bourgeoisie ne comptaient pas sur la protection armée de la multitude, mais ils éprouvaient pour la classe que leur journal, *le National*, appelait *la populace*, un mélange d'aversion, de dégoût et de méfiance.

Le peuple, il est vrai, était resté en dehors de toute l'intrigue politique. Ses opinions étaient bonapartistes et anti cléricales. Il détestait les émigrés et les prêtres, et son instinct ne le trompait pas. Les Bourbons, il les repoussait, mais seulement à cause du scandale de leur avènement, que son orgueil associait à toutes les humiliations de la patrie. « Pour lui-même il demandait peu de chose, parce que, entretenu depuis longtemps dans l'ignorance de ses propres affaires, il était aussi incapable de désirer que de prévoir. Il n'y avait donc entre la bourgeoisie et le peuple ni communauté d'intérêts ni conformité de haines. » (L. Blanc.)

L'orage s'amoncelait sans que le peuple s'en doutât.

Au-dessus de lui, dans les hautes régions, le roi, le clergé, les émigrés ,et en tête MM. de Polignac de Damas, de la Fare, voulaient que le droit d'aînesse fût rétabli, que l'Église recouvrât son ancienne splendeur, que les dignités fussent accordées aux titres, que la Cour primât le parlement.

Opposée à ces desseins, la bourgeoisie était du reste assez modérée dans ses vœux. Elle demandait : une réduction des dépenses publiques, une diminution légère du cens électoral, la suppression des Suisses, plus de liberté pour la presse, le rétablissement de la garde nationale.

Son orgueil souffrait de l'orgueil de la noblesse, elle reprochait au roi de favoriser celle-ci, mais elle aimait la monarchie comme un obstacle aux aspirations populaires. Elle aurait voulu asservir la royauté sans la détruire.

C'est de ces prétentions absurdes d'une part, et de ces mesquines revendications d'autre part, que devait sortir la révolution de Juillet.

Le roi, mécontent des élections, allait mettre le feu aux poudres.

On le pressentait, tout en restant dans l'incertitude. « Les banquiers assiégeaient par leurs émissaires toutes les avenues du trône. Des influences de sacristie furent mises en jeu ; des traités furent passés avec certains personnages qui avaient l'oreille des ministres. Un financier s'engagea, par acte passé devant notaire, à payer cinquante mille francs la communication d'un travail préparatoire des ordonnances qu'on prévoyait.

« Les cinquante mille francs furent payés et l'heureux spéculateur se mit à jouer à la baisse.

« M. Rothschild, au contraire, jouait à la hausse. Dans la nuit du 25 au 26 juillet, Talleyrand manda près de lui un de ses amis dont la fortune était fortement engagée à la Bourse. Il lui apprit qu'il était allé à Saint-Cloud dans la journée, mais que, pour l'éloigner du monarque, tout avait été mis en œuvre par les familiers du château ; qu'il croyait, d'après l'accueil qu'il venait de recevoir, à l'im-

minence d'une catastrophe. — « Jouez à la baisse, ajouta-t-il, on le peut. » (L. Blanc).

Le 24 juillet les ministres se réunirent pour arrêter la rédaction définitive des ordonnances qui supprimaient le droit d'écrire et altéraient profondément le régime électif.

M. de Polignac avait en lui-même une confiance absolue.

— Sur combien d'hommes comptez-vous à Paris, lui demanda le ministre de la marine, vingt ou trente mille?

— Mieux que cela; j'en ai 42,000.

Et il déroula un papier sous les yeux de M. d'Haussey.

— Eh! quoi! s'écria celui-ci, je ne vois ici que 13,000 hommes!... 13,000 hommes sur le papier, cela fait 7 à 8,000 à peine. Et les 29,000 autres où sont-ils?

— Ils sont autour de Paris, mais en deux heures, s'il le faut, ils seront réunis dans la capitale.

Le 25, les ministres se réunirent pour signer. Ils se rangèrent en silence autour de la table du conseil. Charles X avait le dauphin à sa droite et M. de Polignac à sa gauche. Le roi interrogea l'un après l'autre ses serviteurs. Quand ce fut autour de M. d'Haussey ministre de la marine :

— Sire, dit-il, Votre Majesté est-elle décidée à passer outre, dans le cas où ses ministres refuseraient?

— Oui, dit Charles X d'un ton ferme.

Le ministre prit la plume et signa.

L'acte fatal étant consommé, le roi remarqua que M. d'Haussey levait les yeux d'un air fortement préoccupé.

— Que regardez-vous ainsi? lui demanda-t-il.

— Sire, je cherchais si, par hasard, il n'y avait pas ici quelque portrait de Strafford.

Cette allusion au dernier ami de Charles Ier assombrit un instant le front de Charles X, qui jusque-là avait gardé une sérénité parfaite.

XII

LE 26 ET LE 27 JUILLET AU PALAIS-ROYAL. — IMPRESSION CAUSÉE PAR LES ORDONNANCES. — PREMIÈRES ÉMEUTES

Le 26 les ordonnances parurent au *Moniteur*. A Paris, la journée fut très calme. Au Palais-Royal cependant, il y eut des rassemblements nombreux. On y vit quelques jeunes gens monter sur des chaises, comme autrefois Camille Desmoulins. Ils lisaient le *Moniteur* et en appelaient au peuple de la violation de la charte, obéissant à un besoin d'agitation qu'ils cherchaient à propager. Mais le sentiment général n'était qu'une morne stupéfaction. On ne doutait pas que de



Les Parisiens sont dans l'anarchie ; l'anarchie les ramènera nécessairement à mes pieds.

grandes mesures militaires n'eussent été prises. Cependant l'agitation politique n'était visible qu'au Palais-Royal et à la Bourse. La physionomie des rues n'avait pas changé. Les faubourgs ne bougeaient pas ; c'était un lundi, et jour de la fête de la Villette.

Dans la nuit du 26 au 27 voici en quels termes un postillon apprenait à un de ses camarades, sur la route de Fontainebleau, la nouvelle des ordonnances :

— Les Parisiens étaient joliment vexés hier soir. Plus de Chambre, plus de journaux, plus de liberté de la presse.

— Vrai! répondit l'autre. Eh bien, tant mieux! Moi, pourvu que le pain soit à deux sous et le vin à quatre, je me moque du reste.

Sur une feuille où cette anecdote était racontée M. de Polignac écrivit:

« C'est que la charte, pour le peuple, se réduit avant tout à trois choses: avoir du travail, du pain à bon marché et payer peu d'impôts. »

Le propos du postillon ne manque pas de bon sens; la note du ministre est d'une vérité relative. Aussi, sous Charles X, le peuple, relativement plus heureux qu'il ne le fut plus tard, n'avait pas depuis longtemps subi ces grandes crises commerciales et industrielles qui le privent de travail et de pain; en conséquence, il n'était pas amené à apprécier l'importance qu'ont pour lui, au point de vue matériel, le progrès intellectuel qui doit lui ouvrir les avenues du pouvoir gouvernemental, — le pouvoir qui règle la vie d'une société.

Enfin, le peuple n'avait pas à défendre la Chambre, puisqu'il n'était pas représenté, ni la liberté de la presse, puisqu'il n'avait pas d'organe.

Cependant la bourgeoisie, qui redoutait l'élément populaire, voulant prostester et faire de l'agitation, ne recula point le 27 devant l'emploi de cet auxiliaire. Rien ne fut épargné pour l'émouvoir. Des gens bien mis montaient sur la borne, lisaient des articles du *Globe*, du *National*, parus en dépit des ordonnances, les distribuaient, les commentaient, professaient l'émeute. Les badauds effarés criaient : vive la Charte!

Les patrons fermaient leurs ateliers pour jeter leur personnel sur le pavé et donner une leçon au pouvoir.

Et le pouvoir, plus insensé encore, donnait le commandement des troupes de Paris à Marmont, duc de Raguse!...

Ce nom odieux entre tous, qui rappelait invasion et trahison, Paris livré et dévasté!...

« Le mardi (27), dit un témoin du temps [1], je me trouvais au Palais-Royal à 10 heures du matin ; je lisais un journal, assis sur un banc de pierre attenant aux galeries; au bout de quelques instants j'entendis du tumulte dans le jardin : un groupe considérable se forma dans les arbres, en face de moi, et bientôt je distinguai un jeune homme monté sur une chaise, qui lisait un journal à haute voix et en gesticulant comme un possédé; cette feuille contenait la protestation d'un grand nombre d'écrivains libéraux. Au bout d'une demi-heure les gendarmes arrivèrent pour faire évacuer le jardin. Ils trouvèrent une vigoureuse résistance. Il y avait auprès de moi, adossé à la grille, un petit vieillard tout noir; il se prit à dire : Voilà comment les choses commencèrent en 1789...

« Enfin les groupes furent dispersés; les hommes qui les composaient se répandirent dans les galeries en criant : *Vivent les deux cent vingt et un!* Les boutiques du Palais-Royal se fermèrent spontanément. »

Le Palais avait prévu l'émotion du jardin. La famille d'Orléans était à Neuilly.

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de* 1830, par Al. Mazas, secrétaire du dernier président du conseil des ministres de Charles X.

Le duc avait connu, dès le 25 au soir, par Casimir Perrier, qui entretenait des relations avec la cour de Saint-Cloud, la signature des ordonnances. Il était trop prudent pour aller à Paris, au foyer même de l'agitation, et trop prévoyant pour se rendre à Saint-Cloud et y apporter le concours de son dévouement, comme Altesse Royale.

Le public expulsé du jardin du Palais s'était massé sur la place et s'y était vengé des gendarmes en leur jetant des pierres. Les ferments d'insurrection étaient toujours au même endroit.

« Il est à remarquer, dit L. Blanc, que l'agitation prit naissance au Palais-Royal, c'est-à-dire dans ce quartier tout ruisselant d'or et de pierreries, où la civilisation enveloppe ses misères dans ses pompes, quartier des riches et des prostituées. Aussi, ce fut du fond de ces repaires impurs que masquaient d'étincelantes boutiques, qu'on vit sortir, dans la soirée du 27, le regard égaré et le visage en feu, quelques-uns des hommes du *commencement*. Mais au vrai peuple, à celui qui travaille et qui souffre, il devait être donné de remplir l'histoire tout entière de ces combats. »

La rue Saint-Honoré fut la première barricadée ; on s'était déjà battu au coin du Théâtre-Français.

« Tout autour du Palais-Royal une fourmilière d'hommes venait humer la révolte. » Le soir, après le bris des réverbères, des hommes parcouraient la rue Richelieu, les bras nus, une torche à la main, criant : Plus de Bourbons !... Vengeance !

Ces bras nus n'étaient pas payés par les libéraux du *National :* Thiers, Remusat, Laffite, Béranger, Bastide, Dupont. Ceux-ci sont effrayés de la tournure que prend l'événement, et Lafayette, sollicité par les élèves de l'École polytechnique, les engage à rester tranquilles.

Mais le branle-bas de combat a mis debout tous les Parisiens et le 28 il faut s'attendre à la bataille.

Marmont le pressent. Il se tient avec ses troupes aux Tuileries. Il est désespéré de la sinistre besogne qui lui est imposée, puis il manque de tout : d'hommes, de munitions et de vivres !...

XIII

LES 28, 29 et 30 JUILLET

Chatelain, rédacteur du *Courrier Français* s'écriait, en apprenant que le peuple décrochait les armoiries des fournisseurs de la cour et les traînait au ruisseau :

— Que la partie serait belle pour le duc d'Orléans s'il avait le cœur de la jouer !

Le 28, nous l'avons dit, la guerre civile éclata. Nous n'avons pas à raconter

la bataille [1]. Après avoir fait décimer ses troupes dans les rues Saint-Denis et Saint-Antoine, Marmont s'était replié sur le château, et le 29, sauf le quartier des Tuileries, tout Paris appartenait à l'insurrection. Le duc de Raguse avait écrit à Charles X : « Sire, ce n'est plus une émeute, c'est une révolution ; l'honneur de la couronne peut encore être sauvé ; demain peut-être il ne sera plus temps. »

Mais la confiance du roi était inébranlable « Les Parisiens sont dans l'anarchie, disait-il, l'anarchie les ramènera nécessairement à mes pieds. »

Ceux qui arrivaient de Paris avec de terribles nouvelles trouvaient Saint-Cloud sans précautions militaires et fort tranquille. Dans la cour, le petit duc de Bordeaux et sa sœur, déguisés en soldats, jouaient à la guerre civile. Le roi faisait sa partie de whist.

Cependant le duc de Luxembourg avait donné ordre à un lieutenant des gardes de se mettre à la tête de quelques cavaliers et d'éclairer la route de Neuilly. L'officier, de retour, apprit à M. de Luxembourg ce qu'il avait remarqué dans le parc de Neuilly et aux environs du château. Il ajouta que s'il y eût été autorisé, il lui eût été facile d'enlever le duc d'Orléans.

Charles X entendant ces derniers mots dit à l'officier d'un ton sévère :

— Monsieur, je vous aurais hautement désavoué.

Le 29, dès le matin, la lutte reprit sur plusieurs points. La caserne Babylone fut incendiée ; le Louvre, défendu par les Suisses, pris pas surprise ; les troupes du Carrousel mises en déroute ; enfin les Tuileries prises et envahies. Le pavillon blanc amené fut remplacé par le drapeau tricolore.

De Saint-Cloud le roi put l'apercevoir. Et le soir M. Mignet, le collaborateur d'Adolphe Thiers, disait joyeusement à un rassemblement d'hommes du peuple :

— Soyez tranquilles, mes amis, ce soir vous aurez le duc d'Orléans pour roi.

Le peuple ne songeait guère au duc ; cependant bien qu'il criât : *Plus de Bourbons !* et qu'il eût saccagé les Tuileries, le Palais Royal avait été respecté.

En attendant que la prédiction de Mignet se réalisât, Paris avait plusieurs gouvernements provisoires.

Le *National* et le *Constitutionnel* proposaient : Lafayette, le général Gérard et le duc de Choiseul.

Ailleurs, M. Dumoulin s'était nommé commandant de l'Hôtel de ville ; M. de Laborde était préfet de la Seine ; M. Baude, ministre des travaux publics, et M. de Montalivet, directeur des ponts-et-chaussées...

Ces messieurs se serrèrent dans les coins quand arriva Lafayette envoyé à l'Hôtel de ville par Lafitte et les frères Garnier-Pagès, en qualité de gouverneur de Paris, commandant des gardes nationales.

Tout cela ne constituait pas un gouvernement complet. On vota, et du scrutin sortirent les noms de Casimir Perrier, Lobau, de Schonen, Mauguin et Audry de Puyraveau. Les élus prirent le titre de membres de la commission municipale.

La commission prit M. O. Barrot pour secrétaire, et nomma M. Bavoux préfet de police et M. Chardel directeur des postes.

1. Nos lecteurs peuvent en trouver le récit dans notre *Histoire des Tuileries*.

Cependant, après la victoire du peuple achetée par trois sanglantes journées, la commission gardait le drapeau blanc, et ce fut sans son aveu, malgré Gérard et Lafayette, que M. Dumoulin arbora le drapeau avec lequel s'était faite la révolution.

La commission était très peu démocratique. Comme on annonçait au banquier Casimir Perrier qu'un grand nombre d'ouvriers qui venaient de combattre, manquaient de pain et qu'il fallait de l'argent, il répondit ces paroles mémorables :

— Il est plus de quatre heures, ma caisse est fermée.

MM. de Schonen et de Puyraveau exceptés, les membres de la commission étaient disposés à négocier avec Saint-Cloud.

Dans la soirée, l'ex-gouverneur des Tuileries, M. Glaudevès, se présenta chez Laffite.

— Monsieur, lui dit-il, vous voilà maître de Paris depuis vingt-quatre heures, voulez-vous sauver la monarchie ?

— Laquelle, monsieur ?... Celle de 1789, ou celle de 1814.

— La monarchie constitutionnelle.

— Pour la sauver, ce que nous avons de mieux à faire c'est de couronner le duc d'Orléans.

— Le duc d'Orléans ! fit M. Glaudevès. Eh ! le connaissez-vous ?

— Oui, monsieur, depuis longtemps.

— Quels sont donc ses titres? Quel est son prestige? En possède-t-il qui soient égaux seulement à ceux de cet enfant élevé à Vienne, qui peut au moins évoquer le souvenir de la gloire paternelle ; car, vous en conviendrez avec moi, Napoléon a laissé dans la mémoire des hommes une trace enflammée. Mais le duc d'Orléans !... le peuple sait à peine son nom.

— Ce manque de prestige lui permettra d'être plus sage. Il a d'ailleurs des vertus privées qui sont pour moi une suffisante garantie de ses vertus publiques.

— Ces vertus bourgeoises ne peuvent-elles être récompensées que par la couronne ? Méritent elles le trône à un prince qui a approuvé le vote régicide de son père ? Ignorez-vous l'attitude douteuse qu'il a gardée à Londres pendant les Cent-jours? Et depuis on l'a vu flattant tous les partis, se faisant restituer son apanage malgré les lois, alarmant les acquéreurs de biens nationaux par ses procès multipliés ; enfin, comblé de biens par Louis XVIII et Charles X, peut-il convoiter aujourd'hui leur héritage ?

— Enfin, dit le banquier, si nous renonçions à lui offrir la couronne, à qui donc, monsieur, devrait-elle appartenir ?

— Mais si vous croyez Charles X coupable, le duc de Bordeaux, lui, n'est-il pas innocent? Conservons-lui la couronne. Établissons un conseil de régence. Vous en feriez partie avec Lafayette.

— Il n'est plus temps. Hier encore, si la duchesse de Berry était venue à Paris tenant d'une main son fils et de l'autre le drapeau tricolore...

— Un drapeau tricolore !... se récria M. de Glaudevès : Mais c'est pour eux le symbole de tous les crimes! Et plutôt que de l'adopter ils se feraient tuer.

— S'il en est ainsi, repartit M. Laffite tout rapprochement est impossible.

L'ex-gouverneur des Tuileries se retira.

L'opinion de Laffite devait bientôt être partagée par la bourgeoisie, qui avait peur de la république.

C'était aussi celle de Béranger, dont les conseils étaient religieusement suivis par les chefs du parti libéral. C'était lui qui, sans intérêt, avait désigné à Laffite le roi de Juillet, tout en lui recomandant de s'en méfier, de ne pas se laisser faire ministre et de se réserver, le cas écheant, pour une autre révolution.

L'hôtel Laffite était devenu l'état-major du parti orléaniste, qui grossissait à vue d'œil.

Comme M. de Glaudevès en sortait, M. Thiers, de retour de la campagne où il s'était refugié pendant la bataille, accourut avec ses amis. Il venait de rédiger et de faire placarder l'affiche suivante :

« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris où il a fait couler le sang du peuple.

« La république nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe.

« Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la révolution.

« Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous.

« Le duc d'Orléans était à Jemmapes.

« Le duc d'Orléans est un roi citoyen.

« Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores ; le duc d'Orléans peut seul les porter encore.

« Nous n'en voulons point d'autre.

« Le duc d'Orléans ne se prononce pas, il attend votre vœu. Proclamons ce vœu et il acceptera la Charte, comme nous l'avons toujours entendue et voulue. C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »

Le succès de cette réclame fut immense bien que quelques républicains, tels que Pierre Leroux et Étienne Arago se fussent écriés : la bataille est à recommencer ; nous allons refondre des balles.

Laffitte fut sollicité par M. Thiers de se rendre à Neuilly pour informer le duc du succès de sa candidature au trône ; mais le banquier de la révolution s'excusa ; il était retenu par une entorse ; et il engagea MM. Thiers et Scheffer à le remplacer. Ces messieurs se rendirent à la résidence d'été du candidat, mais il n'y était plus. La reconnaissance opérée par l'officier de M. de Luxembourg l'avait alarmé et il s'était réfugié dans sa propriété du Raincy.

« Arrivés à Neuilly les deux négociateurs furent reçus par la duchesse d'Orléans.

Pendant que M. Thiers expliquait l'objet du message, un grand trouble parut sur le visage austère de la duchesse ; et quand elle apprit qu'il s'agissait de faire passer dans sa maison une couronne arrachée à un vieillard qui s'était toujours montré parent fidèle et ami généreux :

— Monsieur, dit-elle en s'adressant à M. Schœffer, avec une émotion pleine de grandeur, comment avez-vous pu vous charger d'une semblable mission ? Que monsieur l'ait osé, je le conçois : il nous connaît peu ; mais vous qui avez été

admis auprès de nous, qui avez pu nous apprécier... Ah ! nous ne vous pardonnerons jamais cela !... »

« Devant d'aussi nobles répugnances, les deux envoyés restaient interdits lorsque Mme Adélaïde survint, suivie de M de Montjoie.

« Madame Adélaïde avait trop de virilité dans l'esprit et au fond de l'âme trop peu de tendresse religieuse pour se plier à des considérations de famille. Cependant, pénétrée des dangers dont son frère était entouré, elle se hâta de dire :

« — Qu'on fasse de mon frère un président, un garde national, tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on n'en fasse pas un proscrit.

« Ces paroles étaient l'expression naïve et fidèle des sentiments du prince en ce moment. Mais ce que M. Thiers venait offrir, c'était une couronne et Mme Adelaïde n'avait garde de repousser une offre aussi séduisante. » (L. Blanc).

Elle hésitait cependant; elle se demandait ce qu'allait penser l'Europe. M. Thiers la rassura facilement sur ce point et acheva de la décider en lui faisant observer que fuir les dangers possibles de la royauté c'était affronter la république et ses inévitables tempêtes.

M. de Montesquiou fut chargé d'aller prévenir le duc.

Celui-ci, à la nouvelle des événements, monta en voiture; M. de Montesquiou le précédait à cheval. Bientôt le bruit des roues semble s'éloigner. M. de Montesquiou tourne la tête : la voiture du prince regagnait le Raincy au galop.

Cette défaillance au moment décisif montre que l'esprit d'irrésolution était héréditaire chez les d'Orléans. Elle rappelle le mot de Mirabeau au sujet de Philippe-Egalité : « C'est un ennuque politique ; il désire et ne fait rien. »

Certes il avait toujours convoité la couronne, mais il n'était pas homme à porter sur elle une main hardie et l'on n'a jamais su, si chez lui l'ambition du pouvoir était plus forte que l'amour des richesses. Certains ont prétendu qu'il n'était devenu roi que pour rester propriétaire : en prenant la couronne il conservait ses domaines.

Cependant le parlement s'était réuni ; les pairs au Luxembourg, les députés au Palais-Bourbon sous la présidence de Laffitte. Chez presque tous l'incertitude était encore très grande et l'on ne penchait vers la trahison qu'autant qu'elle permettait d'être sans danger d'abord et ensuite fructueuse.

Sur ces entrefaites M. de Mortemart, arriva de Saint-Cloud avec de nouvelles ordonnances, datées de la veille, 29, nommant un nouveau ministre et rapportant les ordonnances du 25.

M. de Mortemart se rendit au Luxembourg qui députa M. de Sussy pour traiter avec la commission de l'Hôtel de ville. Il fut reçu par Lafayette près de qui se trouvaient Lobau, Mauguin et Puyraveau. A peine eut-il exposé l'objet de sa visite que Puyraveau s'écria :

— C'est trop tard, c'est trop tard !

Lafayette alla donner lecture des ordonnances à la Commission qui se tenait dans un salon voisin, mais cette lecture souleva une tempête :

— Quel est le scélérat, quel est l'infâme qui a porté ces ordonnances ? Il faut le jeter à la Seine ; plus de Charles X, plus de Bourbons, plus d'ordonnances !

M. de Sussy se retira.

Vers deux heures quatre députés se rendirent au Luxembourg. Ils annoncèrent à M. de Mortemart que la Chambre avait eu connaissance des ordonnances, mais la majorité avait décidé qu'il fallait nommer le duc d'Orléans lieutenant général du royaume.

En même temps la réunion Lointier composée des hommes les plus énergiques de la minorité républicaine, instruite de ces intrigues, apportait à l'Hôtel de ville une protestation en lui demandant de se constituer en permanence jusqu'à ce que le vœu de la nation fût connu.

A cette protestation était jointe une proclamation où on lisait :

« Plus de royauté ;

« Le gouvernement exercé par les seuls mandataires élus de la nation ;

« Le pouvoir essentiel confié à un président temporaire ;

« Le concours médiat ou immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés ;

« La liberté des cultes : plus de culte d'Etat.

« Les emplois de terre ou de mer garantis contre toute destitution arbitraire;

« Etablissement des gardes nationales sur tous les points de la France, la garde de la constitution leur est confiée.

« Les principes par lesquels nous venons d'exposer notre vie nous les soutiendrons au besoin par l'insurrection légale. »

Enfin tandis qu'Hubert lisait cette proclamation à l'Hôtel de ville, d'autres eurent un moment la pensée de proclamer l'empire, qui était alors populaire.

Le parti orléaniste grossissait à vue d'œil : de tous les points de Paris on accourait chez Laffite. Mais les choses vers le soir changèrent d'aspect et il s'y passa une scène d'un haut comique qui vaut la peine d'être rapportée.

Vers huit heures du soir la députation chargée d'offrir au duc la lieutenance générale s'étant présentée au Palais-Royal n'y avait trouvé que quelques domestiques effarés qui ignoraient la retraite de leur maître. Cette nouvelle causa dans les salons de Laffite une impression fâcheuse; mais peu après le bruit s'y étant répandu que l'on enlevait les meubles du Palais-Royal, il s'opéra chez tous ces orléanistes de fraîche date un revirement complet. On désespéra de la monarchie et de ses faveurs et le mot de république commença à être prononcé tout haut. Beaucoup se rappelèrent l'existence de la réunion Lointier. Bref, les salons de Laffitte se désemplirent rapidement.

A onze heures il ne restait près du banquier que MM. Thibaudeau et Benjamin Constant.

En prenant congé de ce dernier :

— Eh bien ! lui dit Laffitte, que deviendrons-nous demain ?

— Nous serons pendus, répondit Benjamin Constant avec la froideur de l'indifférence.

Enfin, à une heure du matin, on vint prévenir Laffitte de l'arrivée du duc d'Orléans. Il était rentré vers les onze heures à pied, vêtu en bourgeois, accompagné seulement de trois personnes.



Le duc d'Orléans se rend à l'Hôtel de ville.

XIV

AU PALAIS-ROYAL. — ENTREVUE DU DUC D'ORLÉANS AVEC M. DE MORTEMART
ENTRETIEN ÉTRANGE AVEC UN HOMME DU PEUPLE

M. de Mortemart se tenait caché au Luxembourg chez M. de Sémonville. Dans la nuit un envoyé du duc d'Orléans vint le prier de se rendre près de celui-ci,

dans l'intérêt de la cause du roi. Cette dernière considération détermina le ministre de Charles X. Ils sortirent du Luxembourg vers trois heures du matin. Les abords du Palais-Royal étaient encombrés de bandes armées, bivouaquées sur la place, dans les cours et les rues adjacentes : tout ce quartier, éclairé par des lampions placés aux fenêtres et sur les barricades, offrait un spectacle effrayant et singulier. Le duc fut introduit dans l'appartement de M. Oudart, secrétaire du prince[1], tout y avait été brisé par les balles ; puis M. Berthois, aide de camp du duc d'Orléans, vint prendre M. de Mortemart et l'introduisit, après bien des détours, dans une pièce où se tenait le prince qu'ils trouvèrent exténué de fatigue et à moitié vêtu, étendu par terre sur un matelas et le corps à moitié dérobé sous une méchante couverture.

Dès qu'il aperçut M. de Mortemart, — M. le duc, lui dit-il avec vivacité, si vous voyez le roi avant moi, dites-lui *qu'ils* m'ont amené de force à Paris ; mais je me ferais mettre en pièces plutôt que de me laisser poser la couronne sur la tête ; le roi m'accuse sans doute de ce que je ne suis pas allé à Saint-Cloud, j'en suis fâché ; mais j'ai été instruit que dès mardi soir l'on excitait le roi à me faire arrêter et je vous avouerai que je n'ai pas voulu aller me jeter dans un guêpier ; d'autre part, je redoutais également que les Parisiens ne vinssent me chercher ; je me suis renfermé dans une retraite sûre et connue seulement de ma famille[2], mais hier au soir, une foule d'hommes ont envahi Neuilly et m'ont demandé au nom de la réunion des députés. Sur la réponse que j'étais absent, ces hommes ont déclaré à la duchesse qu'elle allait être conduite à Paris avec tous ses enfants et qu'elle restait prisonnière jusqu'à ce que le duc d'Orléans reparût.

« La duchesse, effrayée de sa position, tremblant pour ses enfants, m'a écrit un billet très pressant avec prière de revenir le plus tôt possible. Cette lettre m'a été portée par un homme dévoué et je suis arrivé pour délivrer ma famille. Ils m'ont amené ici fort avant dans la soirée. »

En ce moment un grand bruit se fit dans la cour. On y criait : *Vive le duc d'Orléans !*

— Vous l'entendez, monseigneur, dit le duc de Mortemart.

— Non ! non ! reprit le prince avec une énergie croissante. Je me ferai tuer plutôt que d'accepter la couronne.

Il dit ensuite que la réunion des députés l'avait nommé lieutenant général du royaume, comme un moyen d'empêcher Lafayette de proclamer la république. Il lui demanda si ses pouvoirs s'étendaient jusqu'à la faculté de le reconnaître dans ses fonctions. M. de Mortemart répondit que la veille il avait, comme ministre, protesté contre cet acte, quoique, en qualité de Français, il le jugeât propre à sauver le pays de l'anarchie.

Tandis qu'ils parlaient le bruit augmentait et M. Berthois entra.

Le duc lui demanda la cause de ce vacarme.

— C'est une foule d'hommes qui veulent vous voir.

1. Appartement situé au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Richelieu.

2. Le prince passa deux jours chez un employé de son administration forestière ; il l'a plus tard magnifiquement récompensé.

— Mais est-ce une députation des écoles? Une députation de gardes nationaux ?

— Pas du tout; ce sont des gens du peuple. Ils disent qu'ils veulent vous voir et que si vous ne paraissez pas ils briseront tout.

— Dites-leur que je suis exténué de fatigue et déshabillé , que je ne puis les recevoir, mais que je parlerai à leur chef et amenez-le moi.

Cet incident rompit la conférence. M. de Mortemart se retira.

M. Berthois introduisit alors un combattant des barricades, au costume débraillé, à la mine farouche:

— Nous sommes venus ici, dit-il, pour te nommer roi ; mais nous ne voulons que toi ; nous ne voulons surtout ni pairs ni députés ; ce sont des gueux tous. Tu es un bon prince, tu gouverneras bien et cela nous suffit.

Le duc, très étonné, répondit que s'il devenait roi, il ne voudrait l'être au contraire qu'à la condition d'avoir des pairs et des députés.

L'homme du peuple insista, mais en s'abstenant cette fois de tutoyer le prince, pour qu'on envoyât promener ces gueux de pairs et de députés.

Nouveau refus du duc d'Orléans.

— Eh bien arrangez cela comme vous l'entendrez, mais nous vous voulons pour roi [1]. »

Le lendemain, 31, dès huit heures du matin, la députation de la Chambre se rendit au Palais-Royal. Elle fit connaître au duc l'objet de sa démarche. Le duc répondit en termes vagues et embarrassés. Charles X n'était encore qu'à quelques lieues de Paris. Mais des amis lui reprochèrent de favoriser, par ses hésitations, l'avènement de la République; il céda; il eut du moins l'air de se laisser vaincre, mais il demanda quelques instants, en disant qu'il avait un conseil à prendre et rentra dans son cabinet.

M. de Talleyrand était alors dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, occupé à faire sa toilette. Tout à coup la porte s'ouvre, on annonce le général Sébastiani. Il entre, il remet à M. de Talleyrand un pli cacheté que celui-ci parcourt avec une légèreté vaniteuse et rend presque aussitôt en disant :

— Qu'il accepte.

Quelques instants après, le duc d'Orléans faisait connaître aux députés son acceptation, et la proclamation suivante était répandue :

Habitants de Paris,

« Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume.

« Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de cette héroïque population et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec

1. Mémoires d'Al. Mazas.

orgueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises, et que j'avais moi-même longtemps portées.

« Les Chambres vont se réunir; elles aviseront au moyen d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation.

« Une Charte sera désormais une vérité. »

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

La place et le jardin du Palais-Royal étaient encombrés de monde; dès que cette proclamation fut connue, d'unanimes acclamations appelèrent le duc d'Orléans. Le duc ordonna d'ouvrir les grilles des deux cours et se montra sur les terrasses du jardin. Il fut salué avec enthousiasme.

Il n'en etait pas de même dans d'autres quartiers de Paris, où l'habile proclamation du prince était accueillie avec colère ou avec mépris.

Un second « boniment », plus long et plus accentué, paraissait bientôt après, revêtu de la signature de quatre-vingt-onze députés; puis Laffitte envoya un de ses collègues, M. Bérard, annoncer au duc que la Chambre allait se rendre au palais et l'accompagner à l'Hôtel de ville. Le prince s'habillait quand Bérard entra. Il le reçut en déshabillé, et, tout en se faisant aider par lui dans sa toilette, lui parla de son éloignement pour les splendeurs de la royauté, de son goût pour la vie privée, et surtout de ce vieux sentiment républicain qui vivait au fond de son cœur.

Bientôt les députés arrivèrent à travers une foule immense et peu sympathique. En abordant Louis-Philippe, Laffitte lui dit à l'oreille, en riant et en lui montrant sa jambe blessée :

— Deux pantoufles, un seul bas! Dieu! si la *Quotidienne* nous voyait, elle dirait que nous faisons un roi sans-culottes!

Puis, reprenant sa gravité officielle, il donna lecture de la déclaration de la Chambre.

Lorsqu'il eut terminé, le duc lui ouvrit ses bras, le serra sur son cœur et le conduisit au balcon du palais. Aussitôt des cris s'élevèrent : *Vive le duc d'Orléans! Vive Laffitte!...*

Ayant ainsi sondé les dispositions du public, ils partirent pour l'Hôtel de ville. Le duc, à cheval, précédait Laffitte, porté dans une chaise. Ils s'avançaient lentement; le duc s'arrêtait de temps en temps, et en se retournant, la main appuyée sur la croupe de son cheval, pour parler au président de la Chambre avec une bienveillance affectée. Ce bon accord touchait les bourgeois, qui applaudissaient.

— Cela va bien, disait Laffitte.

— Mais oui, répondait le duc, cela ne va pas mal.

Mais, sur les quais, l'attitude du public changea. Au Pont-Neuf, on ne cria plus; à la Grève, noire de foule, un grondement menaçant se fit entendre. On parlait de l'écharper. A l'Hôtel de ville, on ne voulait pas le recevoir. Le général Lobau s'écriait :

— Je ne veux pas plus de celui-là que des autres; c'est un Bourbon!

La commission venait de charger son secrétaire, Odilon Barrot, de dire au prince de retourner sur ses pas. Mais Barrot, accablé de fatigue, s'était endormi sur une borne et partit trop tard.

A mesure que le cortège approchait de l'Hôtel de ville, les cris devenaient plus hostiles : — *A bas les Bourbons! Vive la liberté!...* Le prince avait le visage pâle, altéré. Il avait dû descendre de cheval pour franchir les barricades. Lorsqu'il monta les degrés de l'Hôtel de ville, Lafayette parut et le salua avec courtoisie, puis ils entrèrent tous deux dans la salle où se tenait l'état-major.

Une douleur morne se peignait sur la figure des combattants de la veille, dont quelques-uns versaient des pleurs. M. Laffitte, comme président, devait lire la déclaration de la Chambre, mais un député lui prit le papier des mains pour en donner lecture. Au moment où le député prononçait ces mots : « Le jury pour les délits de presse... » le duc d'Orléans se pencha vers M. de Lafayette et lui dit avec bonhomie :

— Il n'y aura plus de délit de presse.

La harangue achevée, il répondit, en mettant la main sur son cœur, ces paroles ambiguës et singulières pour la circonstance :

— Comme Français, je déplore le mal fait au pays et le sang qui a été versé, comme prince, je suis heureux de contribuer au bonheur de la nation.

Les députés applaudirent. Les maîtres de l'Hôtel de ville frémissaient de colère. Le général Dubourg s'avança, et, la main tendue vers la place remplie d'hommes armés, il dit :

— Vous connaissez nos droits, si vous les oubliez, nous vous les rappellerons.

Enhardi par la bienveillance de Lafayette, le duc d'Orléans répondit avec une habile fermeté, et comme un homme indigné de voir suspecter son patriotisme. Toutefois, en sortant de l'Hôtel de ville, le prince n'était pas entièrement rassuré :

« C'en était fait : la révolution venait de trouver son dénoûment. Un drapeau tricolore avait été apporté : le duc d'Orléans et M. de Lafayette avaient paru tous les deux aux fenêtres de l'Hôtel de ville avec ce drapeau magique. On ne criait encore que : Vive Lafayette! Quand il eut embrassé le duc, on cria aussi : Vive le duc d'Orléans!... Le rôle du peuple était fini; le règne de la bourgeoisie commençait. » (L. Blanc.)

XV

LES ILLUSIONS. — ENTRETIEN DE LOUIS-PHILIPPE AVEC LES CHEFS RÉPUBLICAINS AU PALAIS-ROYAL.

Le républicain Lafayette s'était fait l'entremetteur de la royauté, lui qui, dans les réunions secrères des Carbonari, avait toujours combattu la candidature de d'Orléans. N'allait-on pas l'accuser de trahison?... Il le craignit et se hâta de

rédiger un beau programme, *qu'il obligerait* le duc à signer, et il se rendit au Palais-Royal.

Avec quelle joie il fut reçu! Combien le duc était heureux de pouvoir causer avec un homme qui appartenait de cœur, comme lui, à la république. Le programme de Lafayette était le sien : « Un trône entouré d'institutions républicaines. »

Enchanté de cette conformité de principes, Lafayette n'osa exiger une signature. La parole d'un gentilhomme lui suffisait. Et comme plus tard Armand Carrel lui reprochait sa confiance aveugle :

— Que voulez-vous, mon ami, répondit-il, à cette époque-là je le croyais bon et bête.

Mais il n'était pas le seul illusionné; un vieux conventionnel, l'abbé Grégoire, qui vivait encore à Passy, s'écriait avec enthousiasme :

— Il serait donc vrai, mon Dieu! Nous aurions tout ensemble la République et un roi!

Louis-Philippe, ayant compris qu'il n'avait pour le moment rien à redouter des républicains, chargea M. Thiers d'informer quelques jeunes gens de ce parti qu'il serait heureux de les voir et de s'entretenir avec eux. M. Thiers invita donc au *National* MM. Boinvilliers, Godfroi Cavaignac, Thomas, Bastide et Chevallon. Du journal, ils se rendirent ensuite au Palais-Royal dans la soirée.

Après un accueil plein d'une politesse affable, le duc parla comme s'il ignorait l'objet de la visite qu'il recevait. Alors, très vivement, M. Boinvilliers lui dit qu'il ne pouvait exister de malentendu, puisque M. Thiers était venu à eux au nom du lieutenant général. Enfin, entrant en matière, il dit au prince :

— Demain vous serez ro

— Je n'ai jamais aspiré à la couronne, répliqua le duc; je ne la désire pas, quoique, j'en conviens, beaucoup de gens me pressent avec ardeur de l'accepter.

— Mais enfin, continua Boinvilliers, en supposant que vous deveniez roi, quelle est votre opinion sur les traités de 1815? Ce n'est pas une révolution *libérale*, prenez-y garde, que celle qui s'est faite dans la rue, c'est une révolution *nationale*. La vue du drapeau tricolore, voilà ce qui a soulevé le peuple, et il serait certainement plus facile de pousser Paris vers le Rhin que sur Saint-Cloud.

— Je ne suis pas plus que vous partisan des traités de 1815, mais il importe de garder beaucoup de mesure vis-à-vis des puissances étrangères et il y a des sentiments qu'il ne faut pas exprimer tout haut.

A peu près fixé sur la politique étrangère du prince, M. Boinvilliers aborda une autre question.

— Parlons maintenant de la pairie, dit-il. Désormais, elle n'a plus de racine dans la société. Le code, en morcelant les héritages, a étouffé l'aristocratie dans son germe, et le principe de l'hérédité mobilière a aujourd'hui fait son temps.

— La pairie, dans le système parlementaire, répondit le duc, est un pouvoir pondérateur. La pairie a été utile; d'ailleurs, c'est une question à examiner, et si la pairie ne peut exister, ce n'est pas moi qui l'édifierai à mes frais. Il existe

des institutions plus importantes, et que, de toute nécessité, on devra respecter : les cours royales.

Le prince à ce sujet parla des procès qu'il avait perdus avec une abondance de détails familière, mais d'une prolixité calculée pour éteindre l'ardeur de toute discussion. Ce procédé lui était accoutumé. Puis il s'éleva contre la république... Il avait été républicain... mais il avait condamné ce système de gouvernement, surtout dans son application à la France.

— Monseigneur, dit Bastide avec quelque ironie, dans l'intérêt même de la couronne, vous devriez convoquer les assemblées primaires.

Le prince sentit l'intention malicieuse de Bastide. Il retira sa main qu'il appuyait négligemment au bras de celui-ci et changea de visage, puis, s'emparant de la parole avec vivacité, il attaqua la révolution dans ses excès, opposant la gloire de ses armées (Jemmapes, Valmy) à la politique faible et violente tour à tour de la Convention.

Alors Godfroi Cavaignac :

— Monsieur, vous oubliez que mon père était de la Convention.

— Le mien aussi, monsieur, répliqua le duc ; et je n'ai jamais connu d'homme plus respectable. Tout en blâmant souvent les actes de la Convention, j'ai toujours respecté l'intention et le patriotisme de ses membres. Quelques-uns de ceux-ci n'ont pas toujours été appréciés selon leur mérite. Mon père a été fort calomnié par le parti républicain lui-même, mais surtout par les partisans de l'ancien régime.

— N'est-il pas à craindre, demanda Brinvilliers, que les carlistes et le clergé, vos ennemis d'autrefois, ne se rallient promptement à vous, du moins en apparence, et n'encombrent bientôt les avenues d'un trône nouveau.

— Oh! pour ceux-là, s'écria le duc avec énergie, ils ont porté à ma Maison de trop rudes coups; une barrière éternelle nous sépare. Reportez-vous à l'histoire de la famille de Bourbon. Vous savez ce que sont les haines de famille? Eh bien, celle qui divise la branche aînée de la branche cadette des Bourbons est de date ancienne ; elle remonte à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

Le duc se crut ainsi amené à parler de tous ses aïeux dont il retraça rapidement le rôle dans l'histoire. Il s'arrêta surtout au Régent qui, disait-il, n'avait pas fait tout le bien qu'il aurait voulu et avait été fort calomnié.

Enfin l'entretien s'épuisa ; en le terminant, le duc dit aux républicains d'une voix caressante :

— Vous reviendrez à moi, vous verrez !

— *Jamais*, fit une voix.

— Il ne faut jamais prononcer ce mot, reprit le duc; *ni jamais ni toujours.*

XVI

DUPONT DE L'EURE. — GUIZOT. — CHARLES X A RAMBOUILLET. — LOUIS-PHILIPPE SE JOUE DU ROI ET LE TRAHIT

Intimidée par le flot montant de l'orléanisme, la commission municipale se démit de ses pouvoirs, et les délégua à une commission provisoire : Dupont (de l'Eure), à la justice, — baron Louis, aux finances, — Gérard, à la guerre, — de Rigny, à la marine, — Bignon, aux affaires étrangères, — Guizot, à l'instruction, publique.

La ratification de ces choix fut soumise au Palais-Royal.

Dupont était porté sur la liste malgré lui, mais les prières de Laffitte l'entraînèrent jusqu'au Palais-Royal et l'accueil cordial « et plein de bonhomie » du prince acheva d'étouffer ses derniers scrupules :

L'honnêteté, la raison droite de Dupont, étaient un excellent pavillon pour la barque de d'Orléans ; il *couvrait* la marchandise impopulaire, c'est-à-dire M. Guizot, « homme sec et hautain, tout entier à son orgueil, passionné sous les dehors du calme. A son front noble mais triste, à sa lèvre sèchement découpée, à son sourire rempli d'un froid dédain, à un certain affaissement du corps, révélation des troubles de l'âme, il était aisé de le reconnaître. Nous l'avons vu depuis dans les assemblées, on distinguait de loin entre toutes les autres, sa figure bilieuse et altérée. Provoqué par ses adversaires, il fixait sur eux un regard prompt à lancer l'insulte, et il relevait sa tête sur sa taille voûtée avec une indicible expression de colère et d'ironie. Protestant et philosophe, son geste péremptoire, son ton dogmatique lui prêtaient quelque chose d'indomptable. Sa fermeté pourtant était toute dans les apparences ; au fond, c'était un esprit sans activité et dont la volonté manquait de vigueur... Sa versatilité n'était un mystère pour personne. » (L. Blanc). Nous tenons à citer cet excellent portrait du ministre qui, avec Thiers, se partagea le règne de Louis-Philippe.

Tandis que ces événements s'accomplissaient à Paris, Charles X quittait Saint-Cloud pour Trianon et pour se rendre ensuite à Rambouillet. Nous n'entrerons point dans les détails de cette retraite[1] mais nous devons cependant en rapporter tout ce qui est indispensable à l'histoire du duc d'Orléans.

Le 1er août ce dernier reçut une ordonnance de Charles X ainsi conçue :

« Le roi voulant mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale et dans une autre partie de la France, comptant d'ailleurs sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, le nomme lieutenant-général du royaume.

« Le roi ayant jugé convenable de retirer ses ordonnances du 25 juillet, approuve que les Chambres se réunissent le 3 août, et il veut espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

1. On peut les trouver dans notre *Histoire des Tuileries*.



Les Parisiens, retour de Rambouillet.

« Le roi attendra ici le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

« Si on cherchait à attenter à la vie du roi et de sa famille, ou à sa liberté, il se défendrait jusqu'à la mort.

Fait à Rambouillet, le 1er aout.

« CHARLES. »

La lettre arriva au Palais-Royal à sept heures du matin; M. Dupin se chargea aussitôt de la réponse. La lettre qu'il écrivit était rude et sans pitié. Le duc la lut et il allait la cacheter quand il se ravisa :

— C'est trop grave, dit-il, pour que je ne consulte pas ma femme. Il se rendit chez la duchesse et un moment après revint avec un pli cacheté qu'emporta l'envoyé de Charles X.

Cette seconde lettre, pleine de témoignages d'affections et de fidélité, émut profondément le vieux roi.

— Je trouverai en lui, se dit-il, un protecteur pour mon petit fils.

Et non content d'abdiquer la couronne, il obligea le Dauphin à suivre son exemple. Personne de la famille royale, ne comprenait la loyauté du duc Louis-Philippe. La confiance du roi à l'égard du futur régent était absolue, et en remettant à M. de Latour-Foissac l'acte d'abdication qu'il envoyait au Palais-Royal, il lui donna ses instructions quant à la renfrée du duc de Bordeaux dans sa capitale.

Mais avant de raconter la mission de M. de Foissac, n'allons pas oublier la jolie scène de comédie politique que le duc jouait devant ses courtisans.

Il venait d'adresser au vieux roi l'expression la plus attendrie et la plus chaleureuse de son dévouement et de sa reconnaissance pour cette haute dignité de lieutenant-général, qu'il s'était déja adjugé lui-mème. Il s'agissait de faire part de l'ordonnance de Rambouillet à ses amis de l'Hôtel-de-ville. Après leur en avoir parlé d'un air mystérieux, il ajouta que ce qu'on en faisait n'était que pour le compromettre aux yeux des révolutionnaires *et qu'à un trait pareil il reconnaissait bien la branche aînée* ! Il peignit sous des traits si noirs la perfidie de Charles X, que Laffitte, lui-même ne put s'empêcher de le défendre...

Le lendemain, 2 août le général de Latour-Foissac se présenta au Palais-Royal ; mais l'aide de camp du duc lui refusa la porte.

— Mais, monsieur, s'écria M. de Latour, le message dont je suis chargé est de la plus haute importance.

L'aide-de-camp demeura inflexible. Au comble de l'étonnement, le général se retira et revint avec M. de Mortemart. Celui-ci fut admis chez le duc et put lui remettre la dépêche, mais Louis-Philippe refusa de recevoir M. de Latour.

Tout ce que le général put obtenir ce fut de voir la duchesse pour laquelle il était chargé de deux lettres, l'une de Mademoiselle et l'autre de Mme de Gontaut. Marie-Amélie, à la lecture de la lettre de l'enfant dont elle avait reçu tant de caresses, ne put retenir ses larmes, mais elle garda le secret de l'ambition de son mari. Elle alla même jusqu'à dire que le duc était honnête homme et que la famile royale pouvait compter sur lui.

Voici l'acte d'abdication, écrit sous forme de lettre.

« Je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples, pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir, j'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils.

« Le Dauphin, qui partage mes sentiments, renonce à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc en votre qualité de lieutenant général du royaume à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs

toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à faire connaître ces dispositions : c'est un moyen d'éviter bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom de Henri V.

« Je charge le lieutenant général de Latour-Foissac de vous remettre cette lettre. Il a ordre de s'entendre avec vous sur les arrangements à prendre en faveur des personnes qui m'ont accompagné, ainsi que sur les arrangements pour ce qui me concerne et le reste de ma famille.

« Nous réglerons ensuite les autres mesures qui seront la conséquence du changement de règne.

« Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

« CHARLES »

Le duc d'Orléans parut tourmenté de quelques scrupules, mais au fond, son unique souci était le séjour du roi à Rambouillet avec une petite troupe de 12,000 hommes qui pouvait servir de noyau à l'armée tout entière, et 36 pièces d'artillerie. Il était à craindre pour lui que la duchesse de Berry n'arrivât à Paris, avec Henri V ; alors que répondre, que faire ?

Il résolut d'éloigner Charles X et, dans ce but, il lui envoya MM. Barrot, Jacqueminot, Maison et Schoonen.

— Mais, demanda ce dernier, si l'on nous remet le duc de Bordeaux ?

— Le duc de Bordeaux est votre roi ! s'écria Louis-Philippe.

La duchesse assistait à ce colloque. A l'exclamation de son mari, elle se leva et se jeta dans les bras de son mari en s'écriant :

— Ah ! vous êtes le plus honnête homme du royaume !...

Les envoyés du lieutenant-général, arrivés à Rambouillet au milieu de la nuit, ne furent pas reçus par le roi, qui se contenta de leur offrir l'hospitalité au château. Ils revinrent à Paris sans avoir vu Charles X.

Cette fois, l'honnêteté du duc n'y tint plus.

— Qu'il parte ! s'écria-t-il. Il faut qu'il parte, *il faut l'effrayer* !...

Quelques heures plus tard, des hommes payés parcouraient Paris en criant : Charles X menace Paris !... A Rambouillet ! à Rambouillet !... On battit le rappel et dans la cour du Palais-Royal, M. de Rumigny distribuait de la poudre et des armes.

Il y avait alors sur le pavé quantité de gens qui ne savaient que faire, et beaucoup de jeunes hommes dont l'imagination pouvait être séduite par l'aventure d'une expédition hors des murs. Des bandes se formèrent. Lafayette accorda cinquante hommes par légion de la garde nationale et le commandement de cette multitude fut donné au général Pajol. On réquisitionna tous les véhicules possibles, et quinze mille hommes environ, sans vivres, sans argent, sans ordres, se mirent en marche vers Rambouillet.

A la nouvelle de l'approche de cette horde dont on ignorait le nombre, tout fut en émoi au château de Rambouillet. Les courtisans prirent la fuite, et quelques-uns avec une telle précipitation qu'ils oublièrent leurs chapeaux à plume blanche.

Charles X, avec son calme habituel, reçut les commissaires du lieutenant général. Odilon Barrot prit la parole; il exposa les horreurs de la guerre civile, les dangers que courait le roi.

Charles X répondit que la couronne n'était point menacée, les droits du duc de Bordeaux étant réservés.

— Sans doute, répondit O. Barrot, mais ce n'est pas dans le sang qu'il convient de placer le trône de Henri V.

— Soixante mille hommes menaçent Rambouillet!... fit gravement le maréchal Maison.

A ces mots, Charles X surpris attira le maréchal à part et lui dit :

— Monsieur, je crois à votre loyauté; vous m'affirmez sur l'honneur que l'armée parisienne compte soixante mille hommes?

— Oui, sire.

Le but de Louis-Philippe fut rempli.

Charles X fut effrayé, il se décida à la retraite. La famille royale quitta Rambouillet pour Maintenon. Le roi se décida à quitter la France et à s'embarquer à Cherbourg. Cependant, toujours confiant dans son cousin, il engagea les fidèles soldats de sa garde, — qu'il ne pouvait plus payer, — à rentrer à Paris et à y faire leur soumission au lieutenant général du royaume, « qui a pris, leur disait-il, toutes les mesures pour leur sûreté et leur bien-être à venir. »

Peu après les Parisiens entraient en désordre dans Rambouillet et se ruaient vers le château... Des gardes nationaux commandés par M. Dégouzée ouvraient la marche. En entrant dans la cour de la résidence, M. Dégouzée remarqua tout de suite au milieu de plusieurs voitures, un fourgon qu'on lui avait signalé comme renfermant les diamants de la couronne. Ce fourgon, scellé en présence des commissaires et dont la clef avait été remise par le maire de Rambouillet au maréchal Maison. M. Dégouzée fit demander plusieurs fonctionnaires de la ville et plusieurs officiers, afin de prendre par un acte régulier le dépôt du précieux fourgon.

Afin de prévenir la destruction des carrosses de la cour, il imagina de les remplir d'hommes du peuple et l'ordre du retour à Paris fut donné.

« C'était un épisode tout nouveau dans la vieille histoire des fragiles grandeurs de ce monde, que le spectacle de cette multitude bruyante et débraillée s'entassant à plaisir dans les magnifiques voitures du sacre attelées de huit chevaux, et se faisant reconduire avec des guides de soie par les cochers de la cour.

« Ces heureux ouvriers, que la misère attendait au sein de leur famille, firent dans Paris une pompeuse et triomphale entrée, suivis de tout le service des écuries du château. Cortège héroïque et grotesque, bien propre à faire réfléchir le philosophe, mais que la foule insouciante saluait au passage par des éclats de rire, des refrains joyeux et des bravos!

« Le peuple se rendit donc en équipage dans la cour du Palais-Royal. Ce fut là qu'on mit pied à terre, et tous criaient sous les fenêtres du prince : « Tenez ! voilà vos voitures! » Des sentinelles veillaient à chaque porte du palais, ouvriers au visage noirci, aux bras nus. Les uns avaient des fusils, les autres des piques.

« La duchesse d'Orléans était fort effrayée de ce spectacle qui rappelait les scènes de la première révolution. Mais le duc s'était armé de courage et le sourire ne cessa d'animer ses lèvres. Charles X fuyait avec sa famille, laissant le trône vacant. Encore quelques vaines formalités à remplir et le duc d'Orléans devenait roi. »

Rien ne s'y opposait sérieusement, « le peuple aux bras nus » gardait le Palais-Royal ; la chambre soumettait servilement au prince la chaise de son président ; l'Hôtel de ville enfin, appartenait aux Orléanistes. On se rappelle l'apostrophe du général Dubourg au duc d'Orléans ; c'était le seul récalcitrant, on en eut bientôt raison par la calomnie. On s'adressa à la crédulité populaire ; on le fit passer pour ancien émigré, agent de Charles, un traître ; et lorsque le brave général revint à l'Hôtel de ville on l'attaqua au passage et il courut risque d'être assassiné.

Lafayette enguirlandé par le duc était disposé à toutes les concessions.

Il avait fait écrire sur les drapeaux de la garde nationale ces trois mots :

Liberté, *Égalité*, *Ordre public*.

M. Girod (de l'Ain) vint de la part du duc d'Orléans le prier de faire effacer ce mot *Egalité*, qui rappelait, disait-il, de lamentables souvenirs.

Lafayette hésitait, mais Girod s'écria :

— C'est un fils qui vous prie au nom de la mémoire de son père.

Et d'autres drapeaux furent commandés.

Depuis le stratagème de Rambouillet, personne ne pouvait plus douter des intentions du lieutenant général. Afin d'enlever aux naïfs leurs dernières illusions, il autorisa la reproduction dans le *Courrier français*, un de ses journaux, de la protestation publiée à Londres, en 1820, au sujet de la naissance du duc de Bordeaux. Moins généreux que Charles X, qui avait fait saisir la brochure de l'italienne Maria Stella[1] il permit à des crieurs publics de vendre ces pamphlets dans le jardin du Palais-Royal.

Après avoir joué les républicains et trahi les carlistes, Louis-Philippe se réservait de se débarrasser de ses grands amis, les constitutiounels libéraux, les hommes de l'opinion de Béranger, Lafayette, Laffitte, Dupont (de l'Eure).

Déjà dans le gouvernement ou l'entourage du prince se dessinait le parti des Broglie, des Guizot, ceux que plus tard on surnomma les *doctrinaires*. Laffitte, le faiseur de rois, ne se doutait pas des secrètes inclinations de son noble ami d'Orléans ; il était dans l'enchantement. — Dupont disait : « Nous sommes envahis par une faction aristocratique et doctrinaire qui emploie tous ses

1. Maria Stella prétendait être la fille légitime de la mère de Louis-Philippe. Ce prince, selon elle, était le fils du geôlier d'une petite ville d'Italie où la duchesse était accouchée.

efforts à faire avorter les germes de la liberté semés par la Révolution. *Je n'ai d'espoir que dans la loyauté du duc d'Orléans*, qui me paraît animé des meilleures intentions, mais qui n'a pas toujours le degré de lumière que l'on pourrait désirer. »

Comment pouvait-il croire à la loyauté du prince qui avait trahi si indignement son cousin Charles ?... Comment se fiait-il à l'élève de madame de Genlis, à l'ami de Dumouriez et de Danton, à l'ex-jacobin qui fut le candidat de Fouché à la couronne en 1814 et pendant les cent-jours?

L'honnête Dupont se laissait prendre à la comédie des scrupules et de la modestie du prince ; il le voyait attendre qu'on vînt au devant de lui, qu'on lui apportât la couronne, qu'on le fît roi malgré lui.. et il prenait tant de patience habile pour l'absence d'ambition...

Mais la duchesse d'Orléans elle-même y était prise!...

« Jamais prince, dit un historien, n'était allé au-devant de la popularité avec plus de bonhomie, plus d'abandon. Combien d'hommes du peuple en ce temps-là, purent se vanter d'avoir pressé de leurs mains calleuses, la main du prince vivement offerte aux passants!... Ne l'avait-on pas vu, rue Saint-Honoré, porter à ses lèvres un verre présenté par un passant?

Cette popularité étrange étonnait un des jeunes princes, le duc de Nemours, autant que la politique nouvelle l'affligeait.

Le 3 août, il ressemblait à un condamné quand il dut, par ordre, entrer à Paris à la tête du 1er chasseurs dont Charles X l'avait nommé colonel. Il n'avait pas perdu et il conserva toujours le souvenir de l'affection touchante qu'avaient eue pour lui les Bourbons de la branche aînée.

Au Palais-Royal on l'appelait le *carliste*, et dans Paris, *l'aristocrate*.

Les sentiments du jeune de Nemours ne rencontraient plus aucun écho dans sa famille. La duchesse elle-même essuyait la dernière larme que lui avait coûté l'infortune du vieux roi et celle de son trop jeune héritier, puis, accompagnée de ses filles et de sa belle-sœur, allait consoler, à l'Hôtel-Dieu, les insurgés des trois glorieuses. Presque tous les blessés, nous pourrions dire tous, appartenaient au peuple ouvrier. Et le prolétaire ne paya point seulement de son sang, mais de son salaire, du pain des femmes et des enfants les lauriers de juillet, la gloire d'avoir battu l'aristocratie nobiliaire au profit de l'aristocratie bourgeoise. Il ne se rendait pas compte des résultats de sa victoire et de ce qu'il pourrait en recueillir. Ses sacrifices étaient assez grands pour qu'il se montrât exigeant, au moins pour qu'il prît part au règlement de ses intérêts.

Cependant il ne fut point consulté.

La Chambre de l'ex-roi régla tout sans lui, et même contre lui.

XVII

LOUIS-PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS

Le 6 août, MM. Guizot et de Broglie présentèrent un projet de modification de la Charte aussi peu libéral que possible. Avec une habileté jésuitique, ils pré-

sentaient l'acte d'abdication de Charles X comme le motif déterminant d'appeler au trône le duc d'Orléans et donnaient ainsi à celui-ci le baptême de la légitimité. Le travail de ces messieurs fut écarté. La Chambre écoutait un projet de M. Bérard lorsque le président, M. Laffitte, fut averti que des groupes menaçants se formaient autour du Palais-Bourbon. Bientôt on entendit des clameurs s'élever et les cris : A bas l'hérédité !... A bas les traîtres !...

La peur s'empare des députés. La séance est levée en tumulte. La plupart entourent Benjamin Constant et Lafayette et les supplient de les protéger de leur popularité ; d'autres courent effarés au péristyle pour y prendre connaissance du danger. Tel est l'affolement de ces poltrons que quelques-uns ne savent plus ce qu'ils font ni ce qu'ils disent.

M. Girod rencontrant M. L'Héritier lui dit en passant :

— Vous connaissez Montebello?

— Oui.

— C'était un brave, n'est-ce pas ?

— Assurément.

— Eh bien, sa fille est mon gendre.

Enfin, tandis que quelques députés se concertent pour protester contre les *républicains seuls fauteurs du désordre*, Lafayette va pour la dixième fois tromper le peuple au profit de la royauté. Il paraît sur le péristyle du palais.

A sa vue on applaudit et l'on crie avec une ardeur nouvelle : Pas d'hérédité !

— Mes amis ! dit d'un ton suppliant l'ami de la liberté américaine, mes bons amis ! nous veillons sur vos intérêts. Nous reconnaissons que nous sommes ici sans mandat. Mais retirez-vous, je vous en conjure.

Et le brave peuple se retire.

Afin de se dérober au public, le lendemain les députés furent convoqués secrétement pour huit heures du matin, à l'insu même des journalistes. Il s'agissait de faire un roi en cachette. On avait refait en quelques heures une Constitution suffisamment réactionnaire ; il ne s'agissait plus que d'élire le duc. On trouva enfin une formule très habile à l'usurpation du cousin de Charles X. La voici :

« La Chambre des députés, prenant en considération l'impérieuse nécessité qui résulte des 26, 27, 28 et 29 juillet et de la situation générale où la France s'est trouvée placée à la suite de la violation de la Charte constitutionnelle ; considérant en outre que, par suite de cette violation et de la résistance héroïque des citoyens de Paris, le roi Charles X, S. A. Louis-Antoine, dauphin, et tous les membres de la branche aînée de la maison royale sortent en ce moment du territoire français [1], déclare que le trône *est vacant* en fait et en droit et qu'il est indispensablement besoin d'y pourvoir. »

Ce préambule était suivi de la déclaration suivante :

« La Chambre des députés déclare enfin que l'intérêt universel et pressant du peuple français appelle au trône S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, lieutenant

1. On était le 7 et Charles X ne s'est embarqué que le 16.

général du royaume, et ses descendants à perpétuité, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

« En conséquence, S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, sera invité à accepter et à jurer les clauses et les engagements ci-dessus énoncés, l'observation de la Charte constitutionnelle et les modifications indiquées, et, après l'avoir fait devant les Chambres assemblées, à prendre le titre de *roi des Français.* »

Au moment du vote, un député réclama la convocation des collèges électoraux. Cette proposition fut écartée avec dédain.

— Allons donc !... fit Casimir Perrier.

Labbey de Pompières ayant demandé que chaque votant inscrivît son nom sur un registre, ne fut guère mieux accueilli, et le don de la couronne fut voté comme un simple article du règlement.

Voici quel fut le résultat du scrutin :

Nombre de votants.	252
Boules blanches.	219
Boules noires.	33

« Peu d'instants après, dit ironiquement l'historien de cette époque, les habitants de la rue Saint-Honoré regardaient avec surprise quelques bourgeois qui se dirigeaient, quatre à quatre, vers le Palais-Royal. Ces bourgeois allaient apprendre au duc d'Orléans qu'il était roi. »

L'historien en titre du Palais-Royal, M. Vatout, a de la peine ici à contenir son enthousiasme :

« Le 7 août, le Palais-Royal devait être témoin d'une scène aussi touchante que majestueuse... » Les députés « furent reçus dans la grande salle de la Psyché par le duc d'Orléans, entouré de toute sa famille. M. Laffitte lut au prince la déclaration de la Chambre. Après cette lecture, le duc d'Orléans répondit :

— Je reçois avec une profonde émotion la déclaration que vous me présentez ; je la regarde comme l'expression de la volonté nationale [1], et elle me paraît conforme aux principes politiques que j'ai professés toute ma vie. Rempli de souvenirs qui m'avaient toujours fait désirer de n'être jamais destiné à monter sur le trône, exempt d'ambition, et habitué à la vie paisible que je menais dans ma famille, je ne puis vous cacher tous les sentiments qui agitent mon cœur dans cette grande conjoncture ; mais il en est un qui domine tous les autres, c'est l'amour de mon pays, je sens ce qu'il me prescrit et je le ferai. »

« Son Altesse Royale était fort émue, dit Vatout, son discours s'acheva dans les larmes (!!) Les cris de Vive le roi ! Vive la reine ! éclatèrent dans l'enceinte du palais et furent répétés par les mille voix du peuple qui se pressait dans les cours. »

1. C'est de l'aplomb. La nation ignorait ce que venaient de faire en cachette 219 individus *sans mandat*.



Charles X remet l'acte d'abdication et quitte Rambouillet.

C'est-à-dire que le duc allait au-devant de ce tas de badauds qui représentait là le peuple français. Il se montra avec Laffitte ; et Lafayette, les voyant au balcon, naturellement s'empressa de les rejoindre. Et la foule applaudit comme toujours, bien que Lafayette n'eût pas embrassé ses deux amis, selon son habitude. Cela manquait à la comédie de ces illustres farceurs.

Le soir même les pairs vinrent au Palais-Royal apporter leur adhésion.

Il ne restait plus qu'à proclamer le roi en grande cérémonie. A cet effet, on éleva, au Palais-Royal, un trône ombragé de drapeaux tricolores et surmonté d'un dais en velours cramoisi. Devant le trône on disposa trois pliants pour le

lieutenant général et pour ses deux fils aînés. Une table recouverte de velours, où se trouvaient l'écritoire et la plume devant servir à la signature du contrat, séparait du trône le pliant destiné au prince.

Le duc d'Orléans fit son entrée au son de la *Marseillaise* et au bruit du canon des Invalides. Il prit place, se couvrit et invita les deux Chambres à s'asseoir.

Casimir Perrier lut la déclaration ; lorsqu'il fut arrivé à ces mots : « Appelle au trône S. A. R. Philippe d'Orléans, » le prince reprit avec vivacité : « Louis-Philippe. »

Le président de la Chambre des pairs ayant lu ensuite l'acte d'adhésion de la pairie, Louis-Philippe lut son acceptation, puis se leva, ôta son gant, se découvrit et prononça la formule du serment que lui remit Dupont (de l'Eure).

Cette formalité remplie, le roi signa trois originaux de la Charte et de son serment au milieu des cris de *Vive le roi!* En même temps, quatre maréchaux déployèrent les attributs de la royauté : le sceptre, la couronne, l'épée et la main de justice. On enleva un des pliants et le roi monta sur son trône.

Il le possédait pour dix-huit ans.

XVIII

LES ACCLAMATIONS DU PALAIS-ROYAL ET LES PREMIERS COUPS DE GRIFFE DE LA CRITIQUE

Chaque soir, lorsque la musique de la garde nationale s'y faisait entendre, la foule emplissait le jardin du Palais-Royal. Souvent, par ses acclamations, elle invitait la famille royale à paraître, et le roi se rendait si volontiers à son désir qu'au bout de quelques jours elle s'en faisait un jeu. Dans les hôtels, des guides se chargeaient de l'entreprise de la même manifestation populaire. Ils prenaient un franc par Anglais.

Louis-Philippe n'était pas tout à fait dupe de ces mauvaises plaisanteries, mais dans les premiers jours, tant que la capitale gardait la sourde émotion de l'insurrection éteinte, il croyait prudent de se montrer bon enfant.

Le 6 octobre, jour de l'anniversaire de sa naissance, les gardes nationaux du poste du Palais-Royal demandèrent la permission d'offrir un bouquet à Sa Majesté, et, le lendemain, lorsque la garde montante arriva, chaque garde national avait un bouquet d'immortelles dans le canon de son fusil. Le roi, suivi de ses cinq fils, tous portant l'uniforme de la garde nationale, fit ranger la garde et les soldats de ligne en bataille et les passa en revue. En même temps, la reine et les princesses se montrèrent sur la terrasse et provoquèrent de nombreux vivats.

La mort tragique et mystérieuse du prince de Condé vint alors faire une triste diversion à cette félicité jusque-là sans nuage. Les carlistes ne se gênèrent pas pour accuser la baronne de Feuchères d'assassinat et Louis-Philippe de complicité. Ils redoublèrent en même temps de raillerie contre les familiers de la cour nouvelle.

L'Académie française ayant décidé, en interprétant le testament de M. de Montyon, que ce dernier avait fondé un prix pour la meilleure comédie, on déclarait que ce prix était tout naturellement acquis à la « Comédie de quinze ans. »

On nommait le jeune duc de Chartres le « grand poulot, » en souvenir d'un tendre surnom que la reine lui donnait dans son enfance ; puis, plus tard, lors de l'intervention en Belgique, « poule d'eau. »

On annonçait la mise en vente, chez les libraires du Palais-Royal, du « Traité d'économie domestique, ou l'art de couper un liard en quatre. »

Le chapeau gris et le parapluie du prince-citoyen ne tardèrent pas à prendre place dans la caricature populaire ; la critique s'essayait ; du bec et des ongles elle en était à ses coups d'essai ; nous la retrouverons plus tard. Et cependant la satyre avait de quoi se donner carrière ; les sujets ne lui manquaient pas, mais l'on craignait de jeter trop vite de l'eau sur les feux de Bengale de la victoire parisienne, de ternir la gloire de juillet. Puis les imbéciles, qui sont assez nombreux, n'auraient pas supporté les coups de sifflet détachés contre la mascarade infâme de ce que l'on appelle des opinions politiques, contre les serviteurs de Charles X en train de changer de livrée et les démocrates de la veille devenus les sujets dévoués du roi-citoyen.

Enfin en regard des Raton de la fable qui s'administraient les marrons tirés du feu, que dire des honnêtes et braves Bertrand, ces éternels héros de batailles dont ils ne comprennent pas la raison et ne récoltent que les coups?

Mais personne n'avait la générosité, le courage de dire et de démontrer au peuple combien il était bête...

La misère sévissait cependant d'une manière cruelle ; et, tandis que les braves combattants étaient désarmés et renvoyés à leurs taudis sans pain, les ateliers restaient fermés et les boursiers, les fonctionnaires, les politiques, invités à secourir les ouvriers, rejetaient toutes les propositions d'entreprises utiles qui pouvaient fournir du pain aux travailleurs sans ouvrage.

La création d'une imprimerie pour une édition des œuvres de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes fut repoussée par cette raison qu'après la victoire du libéralisme, ces œuvres de propagande étaient inutiles.

On n'avait dans les arsenaux que 900 fusils, il en fallait trois millions. Le gouvernement en refusa la fabrication à l'industrie nationale, qui la réclamait, et fit des commandes en Angleterre.

L'Angleterre était, pour Louis-Philippe, une seconde patrie, son pays de prédilection. En cela il ressemblait à son père et à son aïeul, le régent. Pendant dix-huit ans il caressa la chimère funeste d'une alliance anglo-française. Il lui sacrifia plus d'une fois les intérêts et la dignité de la France.

(D'autres après lui se sont épris des mêmes illusions, et l'on sait ce qu'il nous en a coûté.)

Le 4 septembre, le roi proposa à son conseil la nomination du prince de Talleyrand à l'ambassade de Londres. Laffitte se prononça contre un tel choix parce qu'il était impopulaire ; Dupont (de l'Eure) le déclara dangereux et immoral ; MM. Molé et Bignan les appuyèrent.

Le roi n'insista point.

Le lendemain, Talleyrand se trouvant à dîner chez Laffitte, lui dit :

— Je vous remercie de vos paroles d'hier, je sais tout ; le roi m'a tout conté.

— Vous savez alors en quels termes j'ai parlé de votre capacité ?

— Passons.

— J'ai ajouté que je vous croyais incapable de manquer à votre parole.

— C'est de cela que je vous remercie.

— Il est vrai que j'ai parlé aussi de votre impopularité.

Talleyrand ne répondit que par un sourire. Et, quelques heures après, Laffitte apprenait de la bouche du roi que Talleyrand était ambassadeur à Londres.

L'élève de Mme de Genlis était un admirateur de ce politique sans scrupule. On se souvient qu'avant d'accepter la couronne il lui avait demandé son avis. Peut-être, comme M. de Montgon, aurait-il aussi dit de lui : « Comment ne pas adorer Talleyrand, il est si vicieux ! »

L'ex-évêque, l'ex-conventionnel régicide, le prince de Bénévent, cet homme dont la vie n'était qu'un tissu de trahisons et de fourberies était donc le modèle que se proposait le roi-citoyen ? Il n'était pas de nom plus justement méprisable et odieux que celui de cet homme.

Pouvait-il ignorer que, dans sa jeunesse, il s'était élevé par la protection d'une courtisane ? Comme tout le monde, il savait que, noble, il avait voté contre la noblesse, évêque contre le clergé. Conventionnel, n'avait-il pas trahi la Révolution, aidé à renverser le Directoire ? N'avait-il pas gagné le portefeuille de ministre des affaires étrangères au 18 brumaire, puis trahi Napoléon, son bienfaiteur, comme il avait trahi Barras, son ami ? N'était-ce pas chez lui, en 1814, que s'étaient ouvertes les négociations de Paris, préliminaires honteux des déplorables traités de Vienne ?

C'était chez lui qu'on avait décidé de donner un million à Metternich, un million à Nesselrode, soixante mille francs à chaque négociateur subalterne, pour les indemniser de la peine qu'ils prenaient de nous dépouiller.

Et cet homme de tous les désastres et de tous les crimes de lèse-nation, malgré les ministres, était l'homme d'État pour qui Louis-Philippe marquait tout d'abord ses préférences !...

L'auteur des traités de 1815 allait représenter à Londres une révolution qui, dans la pensée du peuple, était une protestation contre Waterloo et ses résultats !...

Du même coup ainsi, Louis-Philippe s'annonçait tel qu'il devait être : hypocrite avec ses amis véritables, et monarque absolu, sous le masque constitutionnel.

Nous allons le voir bientôt se débarrassant de tous ceux qui se sont sacrifiés ou dévoués à sa fortune : Lafayette, Laffitte, Dupont ; puis éloigner tous ceux qui, restés fidèles à la liberté, peuvent lui rappeler ses engagements. Il n'attend que le moment opportun.

XIX

LE PROCÈS DES MINISTRES DE CHARLES X. — SCÈNE ENTRE DUPONT DE L'EURE ET LE ROI. — ÉMEUTES. — L'INDÉPENDANCE DU CŒUR

Notre intention n'est point d'écrire l'histoire politique du règne de Louis-Philippe, mais seulement de retracer les scènes qui peuvent le mieux mettre en lumière le caractère de l'un des seigneurs et propriétaires du Palais-Royal, et les événements auxquels cette résidence a servi de théâtre.

Nous ne pouvons donc passer complètement sous silence le procès des ministres de Charles X, parce qu'en cette circonstance on vit se relever la tête menaçante de l'insurrection et la royauté de Juillet pâlir pour la première fois devant ses éléments d'origine.

Les ministres étaient enfermés à Vincennes.

Le peuple avait contre eux une haine qu'on ne saurait comprendre aujourd'hui, et à grands cris réclamait leur mort.

Louis-Philippe ne voulait pas relever l'échafaud politique.

— Mon père, disait-il avec une émotion vraie, est mort sur l'échafaud!...

Avant que le procès vînt devant la Cour, il fit demander aux Chambres l'abolition de la peine de mort. Depuis son avènement on avait sursis aux exécutions capitales.

La Chambre prit la proposition en considération; un député demanda que, dans une adresse au roi, on exprimât le vœu de l'abolition de la peine de mort pour crime politique, et qu'on laissât au souverain l'initiative de cette réforme. — La Chambre vota l'adresse avec enthousiasme.

Cependant, comme ce vote devait froisser le sentiment populaire, le lendemain le ministère proposa comme « un acte de reconnaissance nationale, » d'accorder aux veuves des citoyens morts dans les trois journées une pension annuelle et viagère de 500 francs. Leurs enfants devaient toucher, jusqu'à l'âge de sept ans, une rente de 250 francs. L'Hôtel des Invalides serait ouvert aux blessés.

Cela ne manquait ni de justice ni d'à propos, mais n'empêcha point que l'on criât : Mort aux ministres!

Cette imprécation est affichée contre les murs du Luxembourg; elle est promenée, inscrite sur des drapeaux, du Panthéon au Palais-Royal, dont le roi fait fermer les grilles. La foule chante la *Parisienne* de C. Delavigne :

O jour d'éternelle mémoire!
Paris n'a plus qu'un cri de gloire
En avant marchons
Contre les canons,
A travers le feu, le fer des bataillons,
Courons à la victoire! (*bis.*)

Les bataillons de la garde nationale accourent. La foule, repoussée, prend le chemin de Vincennes. Le général Daumesnil sort du château et, pour effrayer les manifestants, leur déclare qu'il fera plutôt sauter le donjon que d'en ouvrir les portes. Les bandes irritées reviennent alors sur le Palais-Royal, toujours chantant la *Parisienne :*

Les trois couleurs sont revenues
Et la colonne avec fierté
Fait briller à travers les nues
L'arc-en-ciel de la liberté.
O jour d'éternelle mémoire! etc.

Puis : A mort les ministres !

Le conseil était assemblé. Le roi se promenait sur la terrasse avec Odilon Barrot.

— Vive Barrot! crièrent les manifestants.

Alors Louis-Philippe, se tournant vers le préfet de la Seine, dit avec un sourire douteux :

— J'ai aussi entendu crier « Vive Petion ! » autrefois...

C'était du temps où il criait « Vive la République! »

La garde du palais fit bonne contenance et l'émeute se dissipa, à la grande satisfaction de Louis-Philippe, qui, le lendemain, revêtu de l'uniforme de la garde nationale, descendit dans la cour du Palais-Royal avec son fils aîné et le général Lafayette pour y remercier les bourgeois armés, qu'il appelait gracieusement ses chers camarades.

Mais une proclamation de celui que le roi avait comparé avec malice à Petion troubla la sérénité de ce beau jour.

Odilon Barrot, préfet de la Seine, fit afficher que l'adresse de la Chambre au roi était inopportune. Louis-Philippe fit proposer à ses ministres le remplacement de M. Barrot. Celui-ci, soutenu par le cabinet tout entier, avait pour amis Lafayette et Dupont (de l'Eure), et ces derniers parlèrent de le suivre dans sa retraite. Le roi n'insista point, mais, le lendemain, en se retrouvant en présence de Dupont, il lui annonça sans dissimuler sa joie la retraite du préfet.

— M. de Lafayette y consent, ajouta-t-il.

— M. de Lafayette! sire, se récria Dupont (de l'Eure), Votre Majesté se trompe assurément.

— Je l'ai entendu, monsieur.

— Permettez-moi, sire, de croire à une erreur de votre part. M. de Lafayette m'a tenu à moi un langage différent, et je ne crois pas le général capable de se contredire à ce point.

Le visage du roi devint pourpre.

— Au reste, poursuivit le ministre, ne parlons que de ce qui me concerne. Puisque M. Odilon Barrot se retire, je réitère à Votre Majesté la prière d'accepter ma démission.

— Mais vous m'avez dit ce matin tout le contraire.

— Moi, sire! j'affirme cette fois que vous êtes dans l'erreur.

— Quoi! monsieur, vous me donnez un démenti. Tout le monde saura que vous m'avez manqué.

— Sire, répartit le ministre avec fermeté, quand le roi aura dit oui et que Dupont (de l'Eure) aura dit non, je ne sais auquel des deux la France croira.

Nous renonçons à dépeindre l'émotion de Louis-Philippe et le trouble ressenti par les ministres qui l'entouraient. Dupont s'était levé pour sortir ; le jeune duc d'Orléans, avec une remarquable présence d'esprit, s'avança aussitôt vers lui, lui prit les mains et, le conduisant au roi :

— M. Dupont est un honnête homme, mon père, dit-il ; il ne peut y avoir en tout ceci qu'un malentendu.

Louis-Philippe embrassa son ministre qui, touché de tant de bienveillance, consentit à rester au gouvernement.

Enfin la Chambre des pairs se constitua en cour de justice, et les débats du procès s'ouvrirent.

Mais en même temps l'émeute reparut, envahit le Luxembourg et força les pairs à lever la séance.

Les quatre batteries d'artillerie de la garde nationale commandées par des républicains se préparèrent au combat. On commença à trembler au Palais-Royal. Le roi se méfiait de tout le monde, non seulement de Barrot, mais du préfet de police Treilhart, qu'il songea même à faire arrêter.

Le jour où le jugement devait être prononcé, on dut entourer le Luxembourg d'une véritable armée. Six cents gardes nationaux et deux escadrons de lanciers protégeaient la porte du palais; le jardin était occupé par la garde nationale, enfin, plus de trente mille hommes gardaient les rues de la rive gauche et les abords de la résidence royale.

Les débats étant terminés, le président ordonna qu'il en serait délibéré et les accusés sortirent de la salle. Une voiture les attendait à la porte du Petit-Luxembourg; ils y prirent place et, par la rue Madame et les boulevards extérieurs, sous une escorte de 2,000 cavaliers, partirent au galop pour Vincennes.

A la nouvelle de cette fuite, la colère de la multitude ne se contint plus.

La nuit tombait (on était au 21 décembre,) on se bousculait dans l'ombre ; on se battait à coups de bâton et de couteau.

Au bruit du tumulte la terreur s'empare des pairs ; ils se précipitent en désordre vers les portes de la salle.

— C'est indécent ! s'écria le président Pasquier, l'audience n'est que suspendue ; que l'on ferme les portes !

Mais les huissiers n'ont pas le temps d'exécuter les ordres; les pairs forcent les issues; quelques-uns même se déguisent pour s'échapper.

A dix heures, le président rentre dans la salle d'audience : — Juges et spectateurs ont presque tous disparu.

Le lustre même, pour ne pas éclairer de si honteuses défaillances, s'est éteint ; et c'est dans l'obscurité, en face des fauteuils vides que le président prononce l'arrêt qui condamne tous les accusés à la prison perpétuelle et M. de Polignac à la mort civile.

Ainsi, les pairs de Charles X, annexés par l'insurrection à la couronne de Louis-Philippe, jetaient à l'eau leurs anciens amis, des hommes qu'ils devaient estimer, et cela pour conserver leur bel habit brodé et leur siège à la Chambre haute.

Fiez-vous donc à vos amis et à la justice!...

Cependant un coup de canon retentit.

Il apprenait au roi que les condamnés étaient en sûreté, mais les républicains réunis dans la rue Dauphine crurent à un signal et crièrent aux armes en se précipitant vers les quais.

La foule irritée, amassée derrière eux jusqu'au Luxembourg, était prête à les suivre. Elle comptait sur les canons que la garde nationale avait placés dans la cour du Louvre; mais elle trouva les grilles fermées; elle descendit alors jusqu'au Palais-Royal en poussant des clameurs.

Sur ces entrefaites, une députation des écoles se présenta au palais. Le roi l'accueillit avec beaucoup de grâce et la renvoya charmée de la simplicité affectueuse de ses manières.

Un moment la cour avait eu peur; elle avait pu croire à une insurrection qu'elle eût été impuissante à écraser, mais le flot populaire soulevé, manquant de direction et de but s'était retiré comme il était venu.

L'impuissance des républicains étant ainsi constatée, Louis-Philippe crut pouvoir faire quelques pas de plus dans le sens autoritaire, et jugea le moment favorable pour commencer à se débarrasser des hommes qui s'étaient faits les instruments de sa fortune.

Le premier sacrifié fut Lafayette.

Il croyait l'avoir assez usé et compromis pour pouvoir le destituer.

Le 24 décembre, sans avertir le général et par conséquent sans l'entendre, la Chambre abolit le titre de commandant général des gardes nationales du royaume.

C'était une destitution sous une forme équivoque.

Lafayette en fut blessé au cœur, et comme il n'était pas destitué directement, il envoya sa démission au roi.

Celui-ci lui répondit le lendemain :

« Je reçois à l'instant, mon cher général, votre lettre qui m'a peiné autant que surpris par la décision que vous prenez; je n'ai pas encore eu le temps de lire les journaux. Le conseil des ministres s'assemble dans une heure; alors je serai libre, c'est-à-dire entre quatre et cinq que j'espère vous voir et vous faire revenir sur votre détermination. »

Il n'avait pas encore lu les journaux!...

C'était par eux qu'il apprenait ce que devenait son gouvernement... Aussi la lettre du général lui causait une surprise extrême.

Lafayette pouvait-il être dupe de pareils subterfuges? Il était donc très irrité lorsqu'il se rendit au Palais-Royal.

Le roi l'accueillit avec les plus vifs témoignages d'affection; il blâma la Chambre et ses ministres et comptant bien sur son refus, il l'engagea à garder au moins le commandement de la garde nationale de Paris.



Le général Daumesnil déclare qu'il fera plutôt sauter le donjon que d'en ouvrir les portes.

Lafayette repoussa cette offre ainsi qu'on l'avait prévu et l'on prit acte de son refus pour déclarer que s'il se retirait c'était volontairement, par orgueil blessé et malgré le roi.

Louis Philippe put donc adresser aux gardes nationaux cette proclamation rédigée avec la franchise qui avait déjà dicté la lettre citée plus haut.

« Braves gardes nationaux, mes chers compatriotes.

« Vous partagerez mes regrets en apprenant que le général Lafayette a cru devoir donner sa démission. Je me flattais de le voir plus longtemps à votre tête.

animant votre zèle par son exemple et par le souvenir des grands services qu'il a rendus à la cause de la liberté.

« Sa retraite m'est d'autant plus sensible qu'il y a quelques jours encore, ce digne général prenait une part glorieuse au maintien de l'ordre public que vous avez si noblement et si efficacement protégé pendant les dernières agitations.

« Aussi ai-je la consolation de penser que je n'ai rien négligé pour épargner à la garde nationale ce qui sera pour elle un sujet de vifs regrets et pour moi-même une véritable peine.

LOUIS-PHILIPPE.

Mais on commençait à ne plus croire le roi.

D'autre part, Dupont (de l'Eure), indigné, donna sa démission.

Elle fut cette fois acceptée avec empressement. On n'avait plus besoin de lui.

« Les services de M. de Lafayette, dit l'auteur de l'*Histoire de dix ans*, étaient trop connus pour qu'on les lui pardonnât.

« Tel est le vice des monarchies que si on les sert d'une manière éclatante, on les menace. Le reproche d'ingratitude est frivole, adressé à la personne des rois : c'est au principe même de la royauté qu'il convient de l'adresser. Tout roi qui se montrerait reconnaissant à l'égard d'un sujet, citoyen illustre, créerait par là au trône une position subalterne. »

Restait M. Laffitte. Intelligent et sincèrement libéral, il ne pouvait suivre lontemps Louis-Philippe dans la voie réactionnaire ouverte par Guizot et Broglie.

Le roi avait acheté la forêt de Breteuil à M. Laffitte, dont la révolution avait embarrassé les affaires. Mais il importait au crédit de M. Laffitte que le plus grand secret couvrît cette vente qui, une fois ébruitée, pouvait éveiller les soupçons sur ses embarras financiers, alarmer les créanciers de sa maison et l'exposer à des remboursements précipités. Il avait donc été convenu que l'acte de vente ne serait pas enregistré.

Cependant quelques banquiers, dont l'élévation de M. Laffitte excitait l'envie, avaient formé le dessein de le perdre. Poussé par eux, un conseiller intime de Louis-Philippe lui représenta que, dans la situation menacée où se trouvait M. Laffitte, traiter avec lui sans précaution était une imprudence.

Le 13 novembre, le banquier reçut de Louis-Philippe la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Laffitte,

D'après ce que m'a dit un ami commun dont je ne vous dis rien de plus, vous devez bien savoir pourquoi, j'ai profité de l'insistance de M. Jamet, à qui le secret de l'acquisition a été confié, non par moi, mais chez vous, pour enregistrer le sous-seing privé le plus secrètement possible. »

Ce dernier trait d'ingratitude et d'égoïste méfiance montre ce que valait Louis-Philippe comme homme de cœur. Laffitte pour lui donner la couronne avait compromis son crédit, et pour le récompenser, son ami précipitait sa ruine.

Le caractère du prince se révèle ici dans tout ce qu'il avait d'étroit et de mesquin.

De tous les d'Orléans, il n'est que le premier Philippe, frère de Louis XIV, qui eût été capable d'une pareille vilenie.

Laffitte volontiers se serait démis du ministère, mais il craignit de montrer sa blessure et attendit.

Peu de temps après, il lut dans le *National* une dépêche du ministre de la guerre de la plus haute importance politique et qui avait été reçue, quatre jours auparavant, par son collègue.

On la lui avait donc cachée, à lui président du conseil!... Il s'en plaignit à Louis-Philippe. Celui-ci, avec son hypocrisie ordinaire, lui répondit dans le langage le plus affectueux. et l'engagea à demander une explication à ses collègues. Il obéit. Accueilli avec une froideur significative, il apprit que déjà Casimir Perrier était appelé à le remplacer.

La dépêche cachée n'avait été qu'un moyen imaginé pour l'avertir indirectement de sa disgrâce. On n'avait plus de sacrifices à lui demander et on le remerciait.

XX

LE ROI REFUSE LA COURONNE DE BELGIQUE POUR SON FILS. — LETTRE OU LOUIS-PHILIPPE SE DIT PLUS ANGLAIS QUE FRANÇAIS

Nous passons sous silence la politique étrangère du Palais-Royal, malgré le vif intérêt qui s'y rattache. Nous dépasserions autrement le but modeste que nous nous sommes proposé. Cependant nous devons dire quelques mots de la révolution belge.

En septembre 1830 une insurrection avait éclaté en Belgique contre Guillaume d'Orange; les troupes hollandaises, vaincues, avaient été obligées de se retirer; un congrès s'était réuni pour assurer l'indépendance du peuple belge.

La révolution avait déchiré les traités de 1815 et soulevé contre elle les susceptibilités de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche. La Belgique chercha un appui naturel dans la France. Ou elle se réunirait à elle, ou elle lui demanderait un roi.

L'Angleterre se déclara énergiquement contre ces intentions, qu'elle eût été impuissante à combattre par les armes, étant épuisée d'argent. Elle avait pour elle le vieux Talleyrand, qu'elle flattait, et Louis-Philippe.

Le roi qui, nous l'avons dit, basait sa politique étrangère sur l'alliance anglo-française, déclara qu'il ne consentirait point à la réunion de la Belgique à la France, et se défendit d'un agrandissement national avec autant de force que d'un amoindrissement de territoire. Déplaire à l'Angleterre était, pour lui, sacrifier un système politique, et aussi manquer à tous ses devoirs envers « la grande nation » qui avait dépensé vingt milliards à vaincre la Révolution et l'empire. Il

était Anglais par inclination et par goût (comme son père), ainsi qu'il l'avait écrit lui-même.

Le 28 juillet 1804, il écrivait à l'évêque de Landaff, au sujet de l'oraison funèbre du duc d'Enghien, prononcée à Londres :

« Mon cher milord, j'étais certain que votre âme élevée éprouverait une vive indignation à l'occasion du meurtre atroce de mon infortuné cousin ; sa mère était ma tante ; lui-même, après mon frère, était mon plus proche parent... Son sort est un avertissement pour tous. Il nous indique que l'usurpateur corse ne sera jamais tranquille tant qu'il n'aura pas effacé notre famille entière de la liste des vivants. Cela me fait ressentir plus vivement que je ne le faisais, quoique cela ne soit guère possible, le bienfait de la généreuse protection qui nous est accordée par votre nation magnanime. J'ai quitté ma patrie de si bonne heure que j'ai à peine les habitudes d'un Français, et je puis dire avec vérité que je suis attaché à l'Angleterre, non seulement par la reconnaissance, mais aussi par goût et par inclination. »

En présence des hésitations de Louis-Philippe, un grand parti avait renoncé à soutenir la candidature du duc de Nemours pour offrir la couronne au fils du prince Eugène, le jeune duc de Leuchtemberg.

Mais, si le roi des Français croyait devoir refuser la couronne pour son fils de crainte de l'Angleterre, il ne voulait pas non plus d'un Bonaparte pour voisin. Donc, après avoir refusé de Nemours par l'organe d'un diplomate, il le promit par un autre, à la condition que la candidature de Leuchtemberg serait retirée ; — se réservant de reprendre sa parole lorsque le désarroi serait jeté parmi les partisans du fils du prince Eugène.

En effet, le Congrès national belge députa dix de ses membres chargés de se rendre à Paris pour offrir la couronne au duc de Nemours.

Le 17 février 1831, à midi, la députation belge se présenta au Palais-Royal.

Deux aides de camp la reçurent au haut du grand escalier et la conduisirent dans la salle du trône, où l'attendait le roi, ayant à sa droite le duc d'Orléans, et à sa gauche le duc de Nemours.

Le président du Congrès prononça un discours après lequel il donna lecture de l'acte du Congrès.

Louis-Philippe répondit par un discours assez long où il remercia le peuple belge et déclina l'honneur fait à sa famille. Entre autres choses, il dit : — « Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'ériger des trônes pour mes fils. » — Il termina : « Que la Belgique soit libre et heureuse ! Qu'elle n'oublie pas que c'est au concert de la France avec les grandes puissances de l'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale ! et qu'elle compte toujours avec confiance sur mon appui pour la préserver de toute attaque extérieure ou de toute intervention étrangère. »

Quant à cela, on sait qu'il a tenu parole et que, quelques mois plus tard, le 4 août, il donna l'ordre de faire entrer 50,000 hommes en Belgique, dont l'indépendance était menacée par un retour offensif du prince d'Orange.

La réception des députés belges fut la dernière solennité qui eut lieu au Palais-Royal sous le règne de Louis-Philippe.

Mentionnons encore, toutefois, la visite de l'empereur du Brésil, don Pedro, qui assista à une grande revue de la garde nationale dont il admira avec étonnement la magnifique tenue.

Le roi devait bientôt quitter le palais de ses pères pour celui de ses cousins. Il lui en coûtait. Le Palais-Royal était le berceau de la royauté de Juillet et son séjour de prédilection. Le bonheur le suivrait-il ailleurs ?... Le suivrait-il sous le toit où était né le duc de Bordeaux ?...

Une sorte de crainte superstitieuse devait s'ajouter à ses goûts particuliers pour le retenir au Palais-Royal.

Mais le château des Tuileries avait dans le monde un prestige de grandeur monarchique qui manquait à la résidence de la rue Saint-Honoré. La politique triompha des affections et, le 1er octobre 1831, le roi et la famille royale allèrent habiter le Palais des Tuileries.

Le Palais-Royal ne resta point désert cependant ; il resta affecté à la résidence de la sœur du roi, Madame Adélaïde.

Pour la première fois depuis Richelieu, les deux palais cessèrent d'être rivaux et vécurent en parfaite harmonie.

Louis-Philippe ne prenait aucune décision importante sans avoir pris conseil de sa sœur. Une étroite amitié les unissait et, en définitive, la politique du roi ne cessa point d'être la politique du Palais-Royal.

XXI

NOUVELLE INSTALLATION DE LA FAMILLE ROYALE. — LES BALS DE LA COUR

« Lors de l'installation de la famille royale aux Tuileries ses habitudes ne changèrent guère ; l'apparence extérieure de la royauté fut aussi simple que ses habitudes intérieures. L'été, Louis-Philippe se rendait quelquefois à Neuilly dans un char à bancs découvert, véritable voiture de famille dont on a plaisanté quelquefois, mais qui était parfaitement commode et n'avait que le tort d'être sans prétentions. Les carrosses de la cour ne furent d'abord conduits qu'à deux chevaux, puis, un peu plus tard, ils furent attelés à quatre, avec un postillon et un seul piqueur devant. Ces voitures étaient peintes en jaune clair et, sur le panneau du milieu, se détachait un écusson très simple reproduisant les lettres initiales des deux noms du roi surmontées de la couronne royale. Le soir, lorsque le roi ou la reine sortaient par hasard, leur voiture était précédée, suivant l'usage ancien, d'un piqueur portant une torche, ce qui, par parenthèse, produisait un effet très pittoresque au milieu de la nuit sombre.

« Il n'y eut jamais, sous la monarchie de 1830, qu'un maître des cérémonies, introducteur des ambassadeurs; c'était M. de Saint-Maurice, et la maison de

Louis-Philippe, pour être une maison purement militaire, n'en était pas moins parfaitement suffisante. L'ordre des réceptions et les convenances du palais n'ont jamais eu à souffrir de l'absence de chambellans, de grands maîtres des cérémonies, de préfets du palais, etc., nombreux bataillons qui, sous le régime suivant, s'inscrivait au budget pour une somme plus forte que dix bataillons de l'armée. L'entourage de la royauté d'alors était d'une simplicité philosophique qui répondait d'ailleurs à toutes les exigences du temps.

« A cette époque, on trouvait fort bien également des pairs de France, sans leur donner de traitement, des députés, sans leur distribuer d'indemnités. L'honneur, la notoriété et une légitime influence suffisaient pour allécher toutes les ambitions.

« Il y avait, tous les hivers, aux Tuileries, quatre grands bals, deux petits bals de la reine, plusieurs concerts et quelquefois, lorsque le duc d'Orléans fut marié, un bal chez le duc d'Orléans.

« Toutes ces fêtes étaient aussi brillantes, aussi nombreuses, aussi bien ordonnées que celles qu'on y donna sous le second empire. L'espace entier compris entre le pavillon de Marsan et le pavillon de Flore étincelait de lustres resplendissants de dorures, décorés avec somptuosité, et parcouru par plus de trois mille personnes en habits brodés ou en uniformes; trois orchestres disposés dans cet espace, qui présentait le plus magnifique coup d'œil, et, au bout de ces brillants salons, la salle de spectacle devenue la salle du souper, égayée, elle aussi, par deux orchestres militaires, tel était l'ensemble des grands bals qui, un peu trop nombreux au commencement du règne, étaient rentrés dans les limites convenables et faisaient à bon droit l'admiration des étrangers.

« Pour assister à ces bals officiels, les femmes étaient naturellement en très grande toilette, sans qu'il y eût précisément un costume de cour.

« Les hommes, losqu'ils n'avaient pas d'uniforme particulier, portaient un habit bleu orné de broderies de fantaisie au collet et aux parements, avec un pantalon de casimir blanc à larges bandes d'or. Ce costume était modifié pour les bals du duc d'Orléans; le pantalon était remplacé par la culotte courte, et les bottes par des souliers à boucles [1] ».

Ce détail est assez curieux; il semble indiquer chez l'héritier du roi des barricades du goût pour l'étiquette de l'ancien régime.

En dehors des réceptions officielles, Louis-Philippe aimait à s'entretenir avec les savants et les artistes, et particulièrement avec Fontaine, son architecte, Horace Vernet et Ary Scheffer. Ces intelligences, étrangères à la politique, devaient lui plaire doublement, par leur propre mérite et par leur désintéressement des affaires du gouvernement.

On lui a fort reproché de n'avoir pas compris ou plutôt deviné l'école romantique : en peinture, Delacroix, par exemple; en littérature, Victor Hugo, et de leur avoir préféré Vernet et Delavigne; mais du moins il ne crut pas à Boulanger...

1. V[te] de Beaumont-Vassy. — Papiers curieux d'un homme de cour.

Puis, en définitive, il appartenait à la dernière génération du XVIIIe siècle, le siècle du bon sens et de la clarté, à qui la poésie lyrique est restée inconnue et dont Rousseau fut le premier et le plus grand littérateur *naturaliste.*

Ce que l'on peut reprocher au roi de Juillet, ce n'est pas d'avoir manqué au devoir d'encourager les lettres et les arts, c'est plutôt d'avoir, lui voltairien, combattu la liberté philosophique. Ainsi le même prince qui, pour faire peur aux légitimistes, laisse envahir, profaner, saccager Saint-Germain-l'Auxerrois et favorise en secret le pillage et la destruction de l'archevêché, le même qui fait abattre les croix par l'émeute et qui répond à son préfet de police stupéfait : « Contentez-vous de protéger le Palais-Royal et faites ainsi la part du feu ». Nous le voyons, dans la même année, faire poursuivre Lacordaire et Lamennais qui, dans leur journal l'*Avenir,* demandaient la suppression du budget des cultes, la séparation de l'Église et de l'État, le suffrage universel.

Comme roi, Louis-Philippe obéissait à d'autres principes que ceux qu'il avait professés n'étant que duc d'Orléans.

Il semble qu'il n'ait pas conçu pour l'État d'autre idéal que celui qu'il avait réalisé dans sa famille : la liberté d'opinion tempérée par le pouvoir absolu du père ou du roi.

Car, sous la fiction du gouvernement parlementaire constitutionnel, Louis-Philippe a toujours gouverné personnellement, et ses ministres n'ont jamais été que les instruments dociles de ses volontés.

Excellent père de famille, mais dont la bonté ne dégénérait jamais en faiblesse, il ne se départit jamais, devant ses enfants, de sa double autorité de roi et de père et surveillait leur conduite avec sévérité.

Son fils aîné avait été initié de bonne heure aux travaux politiques. Il voulait qu'il assistât au conseil des ministres. Il maintenait la distance que le droit d'aînesse avait établie entre le duc d'Orléans et son frère de Nemours. Celui-ci devait s'effacer devant l'héritier du trône, lui laisser, en toute occasion, le beau rôle, et ne pas détourner à son profit un seul rayon d'une popularité désirée.

Nemours avait accepté ce rôle sacrifié avec une abnégation entière, et son amitié pour son frère ne s'en était nullement ressentie. On trouve, dans la correspondance de ces jeunes princes, des preuves vraiment touchantes de cette entente fraternelle dont le public fut très longtemps avant d'apprendre le fin mot [1].

Le duc d'Orléans s'exprimant, dans l'intimité, sur ses frères et sur le rôle qu'ils joueraient au jour d'une insurrection, toujours prévue au château, disait du duc de Nemours :

— Nemours est l'homme de la règle et de l'étiquette : *il emboîte bien le pas* et se tient derrière moi avec une attention scrupuleuse : jamais il ne prendra l'initiative, mais on peut le charger de défendre les Tuileries, il se fera tuer avant d'en ouvrir les portes...

En cela, le duc d'Orléans se trompait.

1. *Histoire des Tuileries.*

On le verra bientôt, lors de l'insurrection de 1848. Il ajoutait, sans être meilleur prophète :

— D'Aumale est un brave troupier qui ne restera pas en arrière. Joinville a la passion du danger, il fera mille imprudences brillantes et recevra une balle dans la poitrine à l'assaut d'une barricade. Quant au petit Montpensier, depuis que les cadets ne sont plus abbés je n'imagine pas trop ce qu'on en pourra faire.

Nous reparlerons de la famille royale lorsqu'elle se sera complétée par les mariages des princes et des princesses.

XXII

LA LISTE CIVILE. — LE DOMAINE PRIVÉ. — HISTOIRE ÉDIFIANTE DES FUSILS GISQUET. — LA CURÉE

La révolution avait fermé un grand nombre d'usines, paralysé le commerce et mis les travailleurs sur les dents.

Sans égard aux tristesses de cette situation, le roi demanda à la Chambre sa liste civile.

Beaucoup de citoyens s'en inquiétaient peu, croyant avoir pris la monarchie au rabais. Un roi-citoyen ne demanderait pas aussi cher pour gouverner la France qu'un héritier direct du roi-soleil...

C'était bien à supposer ; cependant les d'Orléans ne jetaient point l'argent par les fenêtres.

Louis-Philippe avait l'intention de demander vingt millions. Laffitte trouva que c'était beaucoup.

— Dix-huit seraient encore trop, lui dit-il dans l'espoir qu'il se contenterait de quinze.

— Eh bien ! dix-huit, fit le roi.

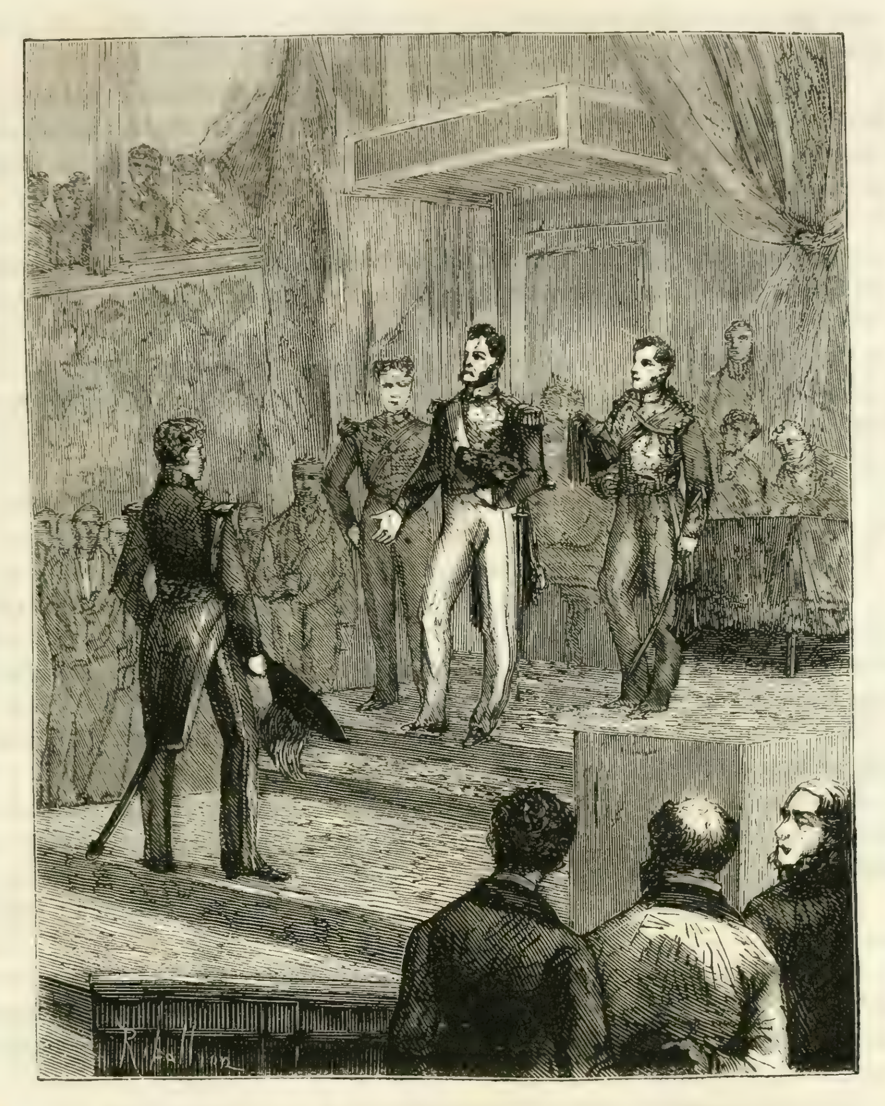
— Ce chiffre va soulever des murmures à la Chambre.

— Je ne puis en proposer un plus modéré ; je le maintiens, mais, afin de parer à toute critique qui pourrait atteindre la couronne, voici ce que nous ferons.

Et Louis-Philippe, donnant à son idée ces longs développements à l'aide desquels il comptait toujours endormir son interlocuteur, promit à Laffitte de lui écrire une lettre *confidentielle* destinée à la publication, dans laquelle il jouerait le désintéressement et se déclarerait prêt à accepter une somme moins élevée.

Mais il ne faisait pas entrer en ligne de compte quatre millions de revenus en terres et en forêts, 2,504,000 fr. d'apanage et le domaine privé.

A la veille de son élévation au trône, le 6 août, Louis-Philippe avait eu soin de ses biens personnels en faveur de sa famille et s'était dérobé ainsi à l'édit de Henri IV, la Constitution de 1791 et la loi du 8 novembre 1814, d'après lesquels tout prince appelé au trône doit confondre ses biens personnels avec les biens de l'État.



Louis-Philippe refuse le trône des Belges pour le duc de Nemours.

La Chambre néanmoins justifia toutes les prétentions du roi, paraissant oublier que la liste civile de Charles X n'était que de 11,210,865 francs, et que les trois consuls n'avaient coûté à la France que 1,500,000 francs.

Elle attribua ensuite à la reine un douaire en cas de décès de son époux et fixa à un million la dotation annuelle du prince royal.

La cour et la ville, prenant exemple du souverain, n'attendirent pas que M. Guizot eût prononcé son célèbre « *Enrichissez-vous* » et, tandis que se déroulait le scandaleux procès des Rohan pour la succession de l'étranglé de Saint-

Leu, une autre affaire éclaboussait de l'accusation de concussion le premier ministre, Casimir Périer.

On se souvient que le lendemain de Juillet, nos arsenaux ayant besoin de 300,000 fusils, on en refusa la commande à l'industrie nationale, et, malgré Dupont (de l'Eure), qui plaidait en faveur de nos malheureux ouvriers sans ouvrage, on résolut de les demander à l'Angleterre.

Pourquoi ?... Nous allons le voir.

Un banquier, juge au tribunal de commerce, ami de M. Périer, banquier plus riche que lui, avait été chargé, le 2 octobre 1830, d'aller négocier à Londres l'achat de 300,000 fusils.

Ce négociateur se nommait Gisquet.

La lettre qui l'autorisait portait ces mots : « Il vous sera alloué une commission sur le prix de cette acquisition et vos frais de voyage. »

M. Gisquet était donc un mandataire salarié du gouvernement.

Cependant, arrivé à Birmingham, il passa, avec MM. Wheeler Irou et Fairfax, un marché provisoire dans lequel il stipulait en son propre nom.

Ici nous laissons la parole à Louis Blanc.

« La Tour de Londres contenait un grand nombre de vieux fusils. Les fabricants de Birmingham proposèrent à M. Gisquet de les acheter pour son compte au gouvernement anglais, en se réservant à eux-mêmes un tiers des bénéfices nets réalisés sur l'opération.

Cette dernière clause était inadmissible. M. Gisquet, n'étant qu'un mandataire, n'avait ni bénéfices à faire dans l'opération ni bénéfices à partager.

Il consentit néanmoins à traiter sur ces bases. Il fut même convenu que, si le tiers réservé aux fabricants ne produisait pas une somme de cent cinquante mille francs, le partage du gain aurait lieu par moitié.

M. Gisquet ne demandait, pour une acceptation définitive, qu'un délai de quinze jours.

Par suite des arrangements convenus, les manufacturiers s'adressèrent au ministre britannique. Ils lui offrirent de remplacer par des fusils neufs qu'ils s'engageaient à confectionner avec les matériaux existants dans les arsenaux, les vieux fusils contenus dans la Tour de Londres.

Le ministère anglais accueillit cette requête avec empressement.

Le 17 octobre, M. Gisquet était de retour à Paris. La veille, sa maison avait été obligée de suspendre ses payements ; le lendemain, elle se releva.

Le maréchal Gérard, ministre de la guerre à cette époque, lut le marché et refusa de le ratifier. Son successeur, le maréchal Soult, montra aussi beaucoup d'hésitation, et l'affaire resta sans conclusion pendant près d'un mois.

Dans cet intervalle, M. Gisquet n'avait cessé de presser le ministre de la guerre. Mais, interrogé sur le prix des fusils qu'il devait livrer, il l'avait fixé à 34 francs 94 centimes, y compris l'emballage et le transport.

Or, ce chiffre paraissait exorbitant d'une part et, d'autre part, beaucoup de négociants soumissionnaient à des conditions moins onéreuses pour le Trésor.

M. Vandermerck fit la proposition écrite de fournir la quantité voulue de fusils au prix de 26 francs. Il offrait des fusils anglais de première qualité.

M. Gisquet, averti de cette proposition, en fut extrêmement troublé.

Il avait associé à ses espérances M. de Rotschild. Un billet qu'il reçut de ce banquier mit fin à ses inquiétudes en lui annonçant un rendez-vous pour le lendemain chez le ministre de la guerre. Ce fut dans cette audience que M. Gisquet, spéculateur maintenant et non plus mandataire, conclut avec le maréchal Soult un marché dont les prix rapprochés de ceux de M. Vandermerck constituaient, pour le Trésor, une perte d'à peu près deux millions cinq cent mille francs.

De fâcheuses rumeurs ne tardèrent pas à se répandre. Les soumissionnaires repoussés se plaignaient.

Pourquoi cette préférence accordée à M. Gisquet et si ruineuse pour le Trésor? M. Gisquet avait-il, pour fixer le choix du ministre, des connaissances spéciales? Était-il, avait-il été officier d'artillerie? Présentait-il du moins, comme négociant, des garanties convenables?

Quel motif spécieux avait pu faire confier à un homme d'affaires dont la maison paraissait en déconfiture une opération qui exigeait et des connaissances particulières et une solvabilité incontestable?

Bientôt les plus graves soupçons se mêlèrent à ces discours pour les envenimer. On fit remarquer que M. Casimir Périer était lié commercialement à M. Gisquet par une commandite de 250,000 francs, remontant à 1825, et par une autre commandite de 950,000 francs datant du 2 juillet 1830.

On supposa que M. Casimir Périer avait voulu sauver ses intérêts compromis dans les chances d'une faillite prévue. On ne manqua pas de rappeler à ce sujet que la maison de M. Gisquet venait de suspendre ses payements, lorsqu'elle les reprit tout à coup, M. Gisquet ayant rapporté de Londres un projet de marché qui semblait devoir relever sa fortune.

Mais les rumeurs devinrent bien plus menaçantes encore quand on apprit que les fusils achetés si cher étaient de mauvaise qualité; qu'ils étaient d'un usage fort incommode et très lourds ; enfin que le travail des pièces accessoires y était moins perfectionné que dans les fusils de nos fabriques.

. . . .

Il fut question de porter l'affaire au Parlement; mais les soupçons grossissant de jour en jour, une feuille républicaine, *la Tribune*, résolut de donner le signal de l'attaque et le 9 juillet 1831 elle publia un article où se trouvaient ces mots :

« N'est-il pas vrai que, pour les marchés de fusils et de draps, M. Casimir Périer et le maréchal Soult ont reçu chacun un *pot-de-vin* qui serait de plus d'un million? »

Cet article d'Armand Marrast eut un grand retentissement et des poursuites furent exercées contre le journal.

Alors le scandale fut complet.

La personnalité de M. Gisquet s'effaça un peu devant celle du ministre Périer, qui, de plaignant, devint par le fait même un accusé. La défense d'Armand

Marrast fut présentée par Michel (de Bourges), avec l'éloquence fougueuse qu'on lui connaît. Au cours des débats, le gérant de la *Tribune* donna lecture d'une lettre de M. Beckwith, un des premiers fabricants d'armes de Londres; ce monsieur écrivait: « Un fusil avec sa baïonnette et de la même qualité, sous tous les rapports, que les fusils fournis à M. Gisquet par le gouvernement britannique, vous coûtera 26 fr. 50 c. »

A. Marrast prit la parole, et avec une éloquence entraînante y défendit les droits de la presse. L'élévation et la justesse de ses idées, leur magnifique expression doivent être relues avec profit de nos jours.

« Quoi! s'écria-t-il en parlant des dépositaires du pouvoir, ils auront à leur disposition l'armée, l'argent, toutes les forces nationales; d'un signe, ils feront mouvoir tous les fonctionnaires, ils agiront sur les destinées du pays par des moyens si puissants; au moindre mouvement de leur pensée ils auront pour écraser ceux qui les combattent, et les parquets, et les huissiers, et les gendarmes, et cet immense fléau de la police! Et quand ils se présentent à nous avec tout ce cortège, nous n'aurions pas nous, simples écrivains, le droit de les questionner, de nous défier d'un pouvoir si menaçant, de croire à des abus si faciles? Nous ne pourrons pas répéter ces rumeurs de l'opinion qui a un instinct si droit et si sûr?...

« Notre devoir est plus élevé. La liberté vit de défiances. Prenez le pouvoir si vous le voulez, mais sachez que, dès ce moment, vous tombez sous l'empire de la publicité, vous, votre présent, votre passé, tous vos actes connus, tous vos actes même projetés.... Et honte à l'écrivain timide qui déserte ses devoirs, parce que quelque danger s'y attache! »

Naturellement, les juges ne furent pas de cet avis; Marrast, acquitté et approuvé par l'opinion publique, fut condamné à trois mille francs d'amende et six mois de prison.

On croirait toute cette histoire d'aujourd'hui.

Il nous serait facile de remplacer les noms des Soult, Gisquet et Périer, par les noms de personnages bien connus de nos jours; les mêmes lois sont en vigueur, les mêmes juges sont au tribunal, et la presse peut encore crier en vain au voleur et au traître.

A quoi servent les révolutions? peut-on se demander.

Aux habiles qui en surgissent pour monter au pouvoir, répondrons-nous. L'histoire de Louis-Philippe et des derniers Bonaparte va nous en fournir des exemples nombreux, et combien n'en trouverions-nous pas, si nous nous avancions dans l'histoire contemporaine!...

L'affaire des fusils Gisquet-Périer méritait d'être citée, parce qu'elle donne la note du temps : le tintement de l'or des concussions, de la vénalité des consciences, des transactions honteuses, des cupidités sans frein, de 1830 à la fin de 1831.

L'intérêt, le veau d'or était la nouvelle divinité proposée par les hommes de Juillet au culte des Français.

Talleyrand, notre ambassadeur à Londres, jouait à la baisse et réalisait à la

Bourse de Paris des bénéfices énormes. Le fait était de notoriété publique. — Le seul banquier honnête d'un gouvernement d'hommes d'argent, Laffitte, était congédié. Le roi montrait vis-à-vis des hommes honnêtes, comme Dupont (de l'Eure), une instinctive méfiance.

Des quatre coins du pays, l'armée des solliciteurs s'était mise en marche vers les ministères et les grandes administrations de Paris. Le 30 juillet, tout le monde s'était réveillé orléaniste, et bientôt après s'élançait à la curée des places.

La meute affamée, la gueule ouverte, l'œil injecté, les flancs haletants, se ruait aux ripailles du budget.

Voilà la proie convoitée, voilà le grand festin où la faveur garde des places à toutes les incapacités. Toutes les ambitions sans vergogne s'y disputent les sinécures, les honneurs, les missions lucratives, les fournitures.

Il faut profiter d'une aubaine qui ne se présente (Dieu merci!...) que tous les quinze ou vingt ans.

On ne laisse pas aux malheureux carlistes le temps de respirer avant de prêter serment, de retourner leur habit et de se convertir. On fait une Saint-Barthélemy de fonctionnaires publics. Il faut placer les siens, puis les amis de sa famille.

On devance même l'arrivée pressentie des élus, on leur envoie par le télégraphe les meilleurs morceaux du festin : les préfectures, les recettes générales, les consulats, les directions importantes. La meute ardente qui se précipitait à la curée, n'avait que les entrailles de la bête, les morceaux de seconde ou de dernière qualité, les perceptions, les bureaux de tabac, les bureaux de poste, et des promesses.

Mais à ces bandes dévorantes en succédaient sans interruption d'autres encore affamées, plus insatiables. Les antichambres ne désemplissaient pas et jamais la livrée officielle ne s'était étonnée de tant de mendicités, d'intrigues et de bassesses. Il y eut dans ces convois de solliciteurs un regain d'affaires pour les restaurateurs, les limonadiers et les demoiselles du Palais-Royal.

Tous ces bourgeois de province remplissaient de leur foule les galeries et les salons banals, comme en 1815 les émigrés de Coblentz et de Gand accourus à la curée de l'Empire vaincu.

Bon appétit, messieurs, c'est le roi qui régale et la France qui paye.

De jeunes poètes, Barthélemy et Auguste Barbier en tête, ont vigoureusement flagellé les personnages éhontés de cette comédie.

On ne peut se rappeler cette époque, sans que les iambes d'Auguste Barbier ne se pressent et ne chantent dans votre mémoire. On a lu cent fois et l'on veut relire ou entendre encore ces vers immortels. Quel tableau historique que ce chef-d'œuvre :

LA CURÉE

I

Oh! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles
Des ponts et de nos quais déserts,
Que les cloches hurlaient, que la grêle des balles
Sifflait et pleuvait par les airs

Que dans Paris entier comme la mer qui monte,
Le peuple soulevé grondait,
Et qu'au lugubre accent des vieux canons de fonte
La Marseillaise répondait,
Certes on ne voyait pas, comme au jour où nous sommes,
Tant d'uniformes à la fois,
C'était sous des haillons que battaient les cœurs d'hommes;
C'étaient alors de sales doigts
Qui chargeaient les mousquets et renvoyaient la foudre,
C'était la bouche aux vils jurons,
Qui mâchait la cartouche et qui, noire de poudre,
Criait aux citoyens : Mourons!

II

Quant à tous ces beaux fils aux tricolores flammes
Au beau linge, au frac élégant,
Ces hommes en corset, au visage de femmes,
Héros du boulevard de Gand,
Que faisaient-ils tandis qu'à travers la mitraille,
Et sous le sabre détesté
La grande populace et la sainte canaille
Se ruaient à l'immortalité?
Tandis que tout Paris se jonchait de merveilles,
Ces messieurs tremblaient dans leur peau,
Pâles, suant la peur, et la main aux oreilles,
Accroupis derrière un rideau.

III

C'est que la Liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg Saint-Germain,
Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,
Qui met du blanc et du carmin;
C'est une forte femme aux puissantes mamelles,
A la voix rauque, aux durs appas,
Qui du brun sur la peau, du feu dans les prunelles,
Agile et marchant à grands pas,
Se plaît aux cris du peuple aux sanglantes mêlées,
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

IV

C'est la vierge fougueuse, enfant de la Bastille,
Qui jadis, lorsqu'elle apparut
Avec son air hardi, ses allures de fille,
Cinq ans mit tout le peuple en rut;

Qui, plus tard, entonnant une marche guerrière
Lasse de ses premiers amants,
Jeta là son bonnet et devint vivandière
D'un capitaine de vingt ans :
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

V

Mais ô honte ! Paris si beau dans sa colère,
Paris si plein de majesté
Dont ces jours de tempête où le vent populaire
Déracina la royauté,
Paris si magnifique avec ses funérailles,
Ses débris d'hommes, ses tombeaux,
Ses chemins dépavés et ses pans de murailles
Troués comme de vieux drapeaux,
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Paris n'est maintenant qu'une sentine impure,
Un égout sordide et boueux,
Où mille noirs courants de limon et d'ordure
Viennent traîner leurs flots honteux ;
Un taudis regorgeant de faquins sans courage,
D'effrontés coureurs de salons,
Qui vont de porte en porte et d'étage en étage,
Gueusant quelque bout de galons ;
Une halle cynique aux clameurs insolentes,
Où chacun cherche à déchirer
Un misérable coin de guenilles sanglantes
Du pouvoir qui vient d'expirer.

VI

Ainsi quand désertant sa bauge solitaire
Le sanglier frappé de mort,
Est là tout palpitant, étendu sur la terre,
Et sous le soleil qui le mord ;
Lorsque blanchi de bave et langue tirée,
Ne bougeant plus en ses liens,
Il meurt, et que la trompe a sonné la curée
A toute la meute des chiens,
Toute la meute alors, comme une vague immense,
Bondit ; alors chaque mâtin
Hurle en signe de joie et prépare d'avance,
Ses larges crocs pour le festin ;

Et puis vient la cohue et les abois féroces
Roulent de vallons en vallons
Chiens courants et limiers, et dogues, et molosses,
Tout s'élance et tout crie : Allons!
Quand le sanglier tombe et roule sur l'arène,
Allons, allons! les chiens sont rois!
Le cadavre est à nous ; payons-nous notre peine,
Nos coups de dents et nos abois.
Allons! nous n'avons plus de valet qui nous fouaille,
Et qui se pende à notre cou :
Du sang chaud, de la chair, allons faisons ripaille,
Et gorgeons-nous tout notre soûl!
Et tous, comme ouvriers que l'on met à la tâche,
Fouillent ses flancs à plein museau,
Et de l'ongle et des dents travaillent sans relâche,
Car chacun en veut un morceau;
Car il faut au chenil que chacun d'eux revienne
Avec un os demi rongé,
Et que trouvant au seuil son orgueilleuse chienne,
Jalouse et le poil allongé,
Il lui montre sa gueule encore rouge et qui grogne,
Son os dans les dents arrêté,
Et leur crie, en jetant son quartier de charogne :
Voici ma part de royauté! »

Août 1830.

XXIII

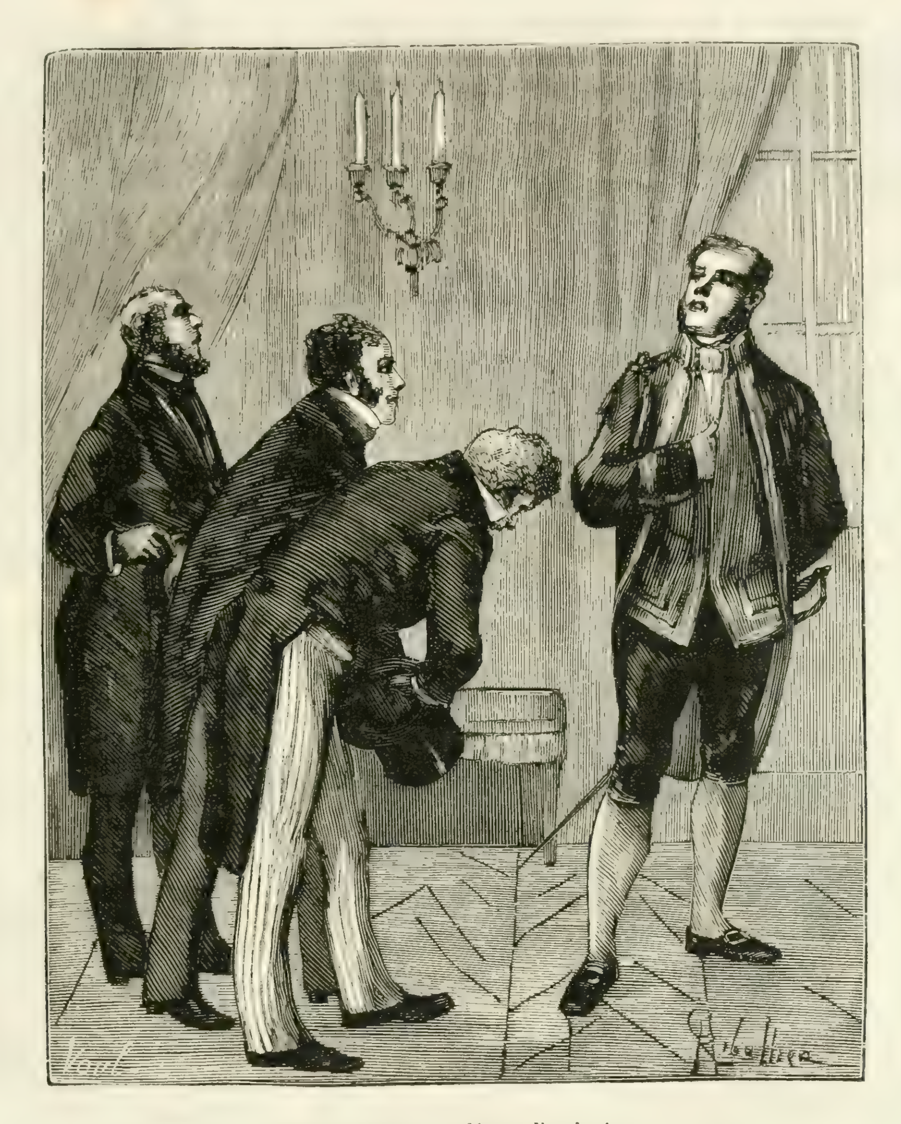
LES CONSPIRATIONS ET LES INSURRECTIONS DE 1831. — LE CHOLÉRA DE 1832.

Les premières années du règne de Louis-Philippe ont été singulièrement fécondes en événements. Sans parler des affaires étrangères, où le pavillon tricolore ne parut avoir ressuscité que pour tromper l'espoir des peuples et saluer respectueusement ceux qui l'avaient enterré dans les champs de Waterloo; sans parler de la Belgique, de la Pologne, de l'Italie, de l'Espagne et même de l'Afrique, la politique intérieure, la vie du peuple français dans ses relations avec le gouvernement qui *s'était donné* à lui, étaient bouleversées par des convulsions de tous genres.

Conspirations semées d'émeutes à Paris; complot dans les tours Notre-Dame; complot de la rue des Prouvaires; procès des Rohan; procès de presse, où le parti républicain, devenu redoutable, jetait au pouvoir les défis les plus insultants; insurrection de Grenoble; insurrection de Lyon, où pour la première fois se posa la terrible question du prolétariat ouvrier, et où le gouvernement ne répondit que par des balles à une population qui demandait du pain; enfin le choléra, une peste nouvelle, inconnue, mystérieuse...

Tout cela en moins de deux ans!...

Le choléra avait été importé à Dantzig par la cargaison d'un navire, comme jadis la peste à Marseille.



Les antichambres ne désemplissaient pas.

Avant de parvenir jusqu'à nous, il avait longtemps exercé ses ravages en Pologne.

C'était pendant la guerre héroïque entreprise par ce malheureux pays pour recouvrer son indépendance, que le fléau avait éclaté dans les faubourgs de Varsovie.

A la nouvelle de cette contagion mortelle d'une marche si rapide, les peuples occidentaux s'étaient alarmés. La France avait envoyé des médecins pour y étudier la nature et les progrès du mal dont on pressentait l'invasion.

Cependant le fléau s'étendait successivement sur la Bohème, la Gallicie, la Hongrie, l'Autriche; Paris, dans une attente anxieuse, le voyait s'approcher des frontières. Au mois de février 1832 il était à Londres... Encore quelques jours il serait chez nous; il y était déjà peut-être?... Mais était-ce possible? L'hiver sec et rigoureux ne devait-il pas arrêter les progrès d'une maladie née d'un climat brûlant et des marais du Gange?

D'ailleurs, en 1666, la peste qui avait ravagé Londres n'était pas venue chez nous.

On se disait ces choses pour se rassurer, quand un premier cas fut constaté rue Mazarine.

C'était le 26 mars. Le même jour et dans trois quartiers différents, — Saint-Antoine, Saint-Honoré, Saint-Jacques, — le choléra fit de nombreuses victimes. Le bruit s'en répandit dès le lendemain. On était à la mi-carême, et en ce temps-là le carnaval faisait fureur. Les Parisiens se raidirent d'abord contre la menace terrible. Ils lui rirent au nez. Les masques et les badauds, comme de coutume, emplirent les boulevards. Le choléra fut chansonné, caricaturé; mais cette fois, « l'arme du ridicule » resta impuissante. Le bal masqué de l'Opéra s'ouvrit et la bacchanale y prit un caractère désespéré.

« Puisque nous devons mourir demain, hâtons-nous de jouir de la vie! » se disaient cent jeunes gens qui voulaient braver la mort ou noyer leur peau dans l'orgie.

Et la main invisible les saisissait à table, ou dans les bras de leurs maîtresses. Aux rires succédaient des cris de douleur. En moins d'une heure la fraîcheur, la beauté, les forces de la jeunesse s'évanouissaient, et du jeune homme le plus robuste le mal avait fait un cadavre.

« Sa face maigrissait avec une promptitude extraordinaire. On comptait les muscles sur sa peau devenue subitement noire, bleuâtre. Ses yeux étaient excavés, secs, réduits de moitié et comme retirés à l'aide d'un fil vers la nuque et dans l'intérieur du crâne. La respiration du malade était froide, sa bouche blanche et humide, son pouls d'une faiblesse extrême. Sa parole était un souffle.

« Des étourdissements, des bourdonnements d'oreille, des vomissements répétés, un sentiment étrange de prostration et en quelque sorte de vacuité générale, le froid gagnant tout le corps par les extrémités, des dérangements d'estomac excessifs, des crampes violentes dans les membres, une respiration pénible, une angoisse inexprimable dans la région précordiale, la peau couverte d'une moiteur glacée, tels étaient les principaux symptômes du mal.

On connaissait plusieurs périodes dans le choléra : la cholérine, la période algide ou bleue, la période typhoïde.

Dans la période bleue, le corps, humide et glacé, était torturé par des crampes du dos, des mollets, des avant-bras. Les souffrances étaient atroces.

Dans la période typhoïde, qui souvent succédait à la bleue, la fièvre s'emparait du malade, on le voyait se convulser, bondir en jetant des cris lamentables, puis en proie au délire, chercher la mort, et finir dans une prostration idiote.

Ce qu'il y avait de plus affreux, c'est que le mal vous atteignait sans que rien l'eût fait pressentir. Il vous surprenait en pleine sécurité; il vous assassinait. Rien n'avait été prévu dans cette calamité. Ni le gouvernement, ni la ville n'avaient pris aucune mesure de précaution. Ce ne fut que lorsque le mal fut déclaré, que l'administration s'occupa de l'assainissement de quelques quartiers infects et créa des bureaux de secours, auxquels furent attachés des médecins et des infirmiers.

Des prescriptions hygiéniques furent adressées aux citoyens. Tous les Parisiens furent engagés à vivre comme s'ils avaient dix mille francs de rente. On leur recommanda un logement chauffé et aéré, des vêtements chauds de la flanelle, une nourriture à la fois substantielle et légère; l'absence de fatigue et d'*émotions fortes*... Mais si l'insalubrité constituait le domaine du choléra, Paris presque tout entier devait lui appartenir. Le centre de la ville n'était qu'immondices, les halles, situées sur l'emplacement du cimetière des Innocents, les halles dont le sol était saturé de matières animales et végétales en décomposition, étaient un foyer de pestilence.

Si de là on descendait vers la Seine, c'était par un dédale de ruelles plus sales que nos égouts actuels et qui occupaient tout l'espace compris entre la Grève et le Louvre, d'un côté, et de l'autre toute l'île de la Cité. Il y avait là des siècles d'ordures. Enfin l'eau de la Seine, celle dont on buvait le plus, était en temps d'épidémie le véhicule du mal, un véritable poison.

Aussi, tandis que la mortalité n'était, dans les quartiers des Tuileries et de la Chaussée-d'Antin, que de huit à neuf sur mille, elle était de cinquante trois sur mille dans les quartiers de l'Hôtel de ville, du Châtelet et de la Cité.

Les riches comptèrent de nombreuses victimes, mais les misérables furent les premiers frappés et les plus cruellement. La plupart des gens riches fuyaient. Députés, pairs de France, magistrats désertaient leurs postes. Les messageries à elles seules emportaient chaque jour plus de sept cents personnes, et les diligences ne suffisant plus on partait en charrettes. Les grands hôtels, les magasins, les ateliers se fermaient. Le peuple criait qu'on l'abandonnait entre le choléra et la faim. La misère se faisait la pourvoyeuse du choléra.

Cependant les actes de générosité et de dévouement se multiplièrent. La famille royale donna l'exemple; aucun de ses membres ne quitta les Tuileries; le duc d'Orléans, pendant plus de trois mois, fit distribuer aux indigents quatre ou cinq mille rations de riz par jour; la reine à ce secours ajouta celui d'une charité à laquelle tout le monde a rendu hommage. Des souscriptions furent partout ouvertes et remplies avec empressement. Les élèves de l'Ecole de médecine offrirent leurs services, des femmes du peuple se présentèrent pour remplir gratuitement l'office d'infirmières. Le vieux curé de Saint-Germain-l'Auxerrois qui, depuis la dévastation de son église, vivait retiré à la campagne, accourut à Paris remplir les devoirs de son ministère.

Mais la progression suivie par l'épidémie était si rapide qu'elle déconcertait les efforts de l'administration et de la charité publiques. Les médecins n'avaient plus de repos; pendant la nuit on assiégeait leurs maisons, en enfonçait leurs

portes. Dans plusieurs mairies, on ne trouva pour constater les décès ni assez d'employés, ni assez de registres. A l'Hôtel-Dieu on avait renoncé à inscrire les malades, on se contentait de marquer chaque entrée par une barre faite sur le mur. Enfin les corbillards manquèrent; il fallut en commander de nouveaux. Sept cents ouvriers furent occupés à leur construction; mais la besogne n'allait pas assez vite; les morts attendaient. On proposa aux ouvriers de travailler pendant la nuit, ils refusèrent. « Nous aimons mieux la vie, répondirent-ils, que votre haute-paye. »

On essaya de suppléer aux corbillards par des fourgons d'artillerie; mais les cahots de ces voitures non suspendues déclouaient les planches des cercueils dont les corps laissaient au passage des traces répugnantes. Puis, la nuit, ces fourgons faisaient un bruit de ferraille sinistre.

On ramassa les morts dans des tapissières qu'on peignit en noir. Elles allaient de porte en porte pour réclamer les morts. Cette collecte funèbre ajoutait encore à l'horreur des nuits. Parfois les bras des croque-morts manquaient, le fléau les surprenait et les terrassait en chemin. Enfin l'on ne trouvait plus de bières... ou personne n'avait eu le temps d'en commander.

La préfecture de police avait en un mois dépensé 19,915 francs pour fournir des voitures aux médecins et aux élèves appelés près des malades.

Au bout d'un mois le chiffre des décès s'élevait à treize et quatorze cents par jour.

Alors ce qui déjà s'était vu pendant la peste de Londres, se produisit à Paris. Le peuple démoralisé parla d'empoisonnements. « Ce qui se passait n'était pas naturel... Ce que l'on appelait le choléra morbus c'était un empoisonnement!... Il y avait un complot pour exterminer le peuple. On avait vu des scélérats mettre du poison dans le vin, dans les aliments, dans les fontaines publiques. »

Ces folies et ces atroces calomnies furent malheureusement envenimées par une maladroite circulaire du préfet de police Gisquet. Il disait :

« Je suis informé que pour accréditer d'atroces suppositions, des misérables ont conçu le projet de parcourir les cabarets et les étaux des bouchers avec des fioles et des paquets de poison, soit pour en jeter dans les fontaines ou les brocs et sur la viande, soit même pour en faire le simulacre et se faire arrêter en flagrant délit par des complices qui, après les avoir signalés comme attachés à la police favoriseraient leur évasion, et mettraient tout en œuvre pour démontrer la réalité de l'odieuse accusation portée contre l'autorité. »

Naturellement le peuple trouva dans cette imprudente circulaire la confirmation de ses soupçons. Alors il se passa des choses terribles.

« De l'ombre de ces quartiers où la misère se laisse oublier, sortirent soudain pour inonder la capitale, des masses d'hommes aux bras nus, au visage sombre, au regard plein de haine. Que cherchaient-ils? Que demandaient-ils?... Nul ne le disait.

« Seulement ils exploraient la ville d'un œil défiant et s'agitaient avec des murmures farouches. Les meurtres ne tardèrent pas.

Passait-on muni d'une fiole ou d'un paquet, on était suspect.

Un jeune homme fut massacré rue du Ponceau, pour s'être penché à la porte d'un marchand de vin, dans le but de savoir l'heure ; un autre eut le même sort près du passage du Caire, pour un motif à peu près semblable; un troisième fut mis en lambeaux dans le faubourg Saint-Germain pour avoir regardé dans un puits; un juif périt parce que, marchandant du poisson à la halle, il s'était mis à rire d'une façon étrange, et qu'on avait trouvé sur lui, en le fouillant, un petit sachet de poudre blanche, laquelle n'était autre chose que du camphre ; sur la place de Grève, un malheureux fut arraché du poste de l'Hôtel de ville, où il avait cherché asile; on l'égorgea, et un charbonnier fit dévorer ses restes sanglants par son chien.

« Et mille circonstances déplorables se réunissaient pour entretenir le peuple dans l'erreur.

« On aperçut dans plusieurs rues de longues traînées de vin et de vinaigre; des dragées colorées furent semées dans différents quartiers; des mains inconnues glissèrent pendant la nuit sous les portes cochères des morceaux de viande ; on parlait de gâteaux empoisonnés donnés sur divers points à de petites filles.

« Comment tout cela n'aurait-il pas agi sur l'esprit du peuple, surtout après la publication d'une circulaire où une conspiration d'empoisonneurs était officiellement dénoncée par la police? » (L. Blanc).

Le Palais-Royal, mieux aéré et plus propre que beaucoup d'autres quartiers, paya également son tribut au choléra. Le plaisir y fit relâche. Le commerce y languit et bon nombre de ses habitants partit pour le cimetière Montmartre.

Les tapissières qui le desservaient s'arrêtaient rue Croix-des-Petits-Champs, en face de la rue Vivienne. Rien de triste comme cette besogne...

Des croque-morts descendaient la nuit sous la galerie du nord et pénétraient dans le jardin; là, ils agitaient une clochette en jetant à droite et à gauche des regards scrutateurs. Les habitants avaient été prévenus de placer une lumière devant leur porte sous l'arcade, lorsqu'ils auraient un mort à enlever. Puis les employés des pompes funèbres s'acheminaient avec des brancards pour charger leurs voyageurs.

Ces gens, d'ailleurs très bien payés et lestés de cordiaux qui les aidaient à combattre la tristesse qui les eût facilement envahis, échangeaient entre eux des propos tantôt plaisants, tantôt philosophiques, comme les fossoyeurs du drame d'Hamlet.

Le choléra avait de nombreux sujets d'exercer leur verve caustique. Ne faisait-il pas le bonheur de beaucoup de pauvres diables devenus de riches héritiers; n'était-il pas en quelque sorte aussi le complice invisible de plus d'un crime?...

Combien d'empoisonnements furent mis en effet sur le compte de la contagion?

Vers la fin du mois d'avril, à l'époque ou l'épidémie avait atteint le chiffre maximum de ses ravages (12,700 morts en trente-cinq jours), et où l'on était encore si insuffisament organisé que tout manquait, service médical et pompes funèbres, le Palais-Royal fut particulièrement éprouvé.

Une nuit, sous les arcades, les lumières d'avertissement n'étaient point rares.

Plusieurs sous la même galerie, tachaient les ténèbres de leurs flammes rouges et vacillantes.

Il y en avait deux ou trois, galerie de Beaujolais. Vers une heure du matin la clochette funèbre s'agita et deux employés se présentèrent à la maison indiquée par le premier lampion.

Une jeune bonne accourait au devant d'eux, et s'arrêtant haletante, le bonnet au vent, une main pressée à la saillie gauche de son corsage :

— Messieurs! je vous en prie, par ici, au numéro 59; ce n'est pas haut, c'est au premier.

Un des hommes noirs élevant un peu sa lanterne, en projeta brusquement la lumière sur le visage de la jeune fille en s'écriant :

— Ah! la jolie enfant!... Est-ce vous qu'il faut enlever, ma petite?

Plaisanterie de métier que la jeune bonne effrayée ne prit pas pour un compliment.

En cela elle avait tort, car il n'est point de profession qui exclue la galanterie, et elle était d'un minois, d'une tournure à provoquer les exclamations les plus admiratives.

— Veuillez me suivre, messieurs, répondit-elle en tournant le dos.

— Mais au bout du monde, ma belle, si cela vous plaît.

Elle ne parut pas entendre le charmant croque-mort et marcha vite. Forcé de doubler le pas l'employé la rejoignit.

— Dites donc, ma belle enfant, dites donc...

— Monsieur!

— C'est loin?

— Au 59.

— N'allez donc pas si vite. C'est votre bourgeoise qui est morte?

— Non, c'est son mari.

— Ah!... Et vous voilà sans place.

— Qu'est-ce qui dit ça?

— C'est une supposition. Mais vous n'allez pas rester dans une baraque infectée du choléra; c'est mortel ça et ce serait dommage de mourir, vous, si jolie.

— Ah! par exemple, c'est l'instant de m'en conter à cette heure!

— Oui c'est l'moment ou jamais!

— Voulez-vous vous taire!... Tenez c'est là, au premier lampion.

— Pauvre petite! croyez-moi; si vous restez ici vous êtes morte; j'aime mieux vous enlever vivante que morte. Voulez-vous fuir avec moi à la campagne? Je jette-là ma défroque de croque-mort et nous partons ensemble... j'ai de quoi, allez, mais je me f... de la monnaie et de ce sale métier. Voulez vous?...

— Taisez-vous, monsieur; ce n'est pas bien, fit la petite bonne d'un ton sévère et en se rengorgeant si fort qu'elle en eut un instant un double menton.

Puis elle pénétra dans l'allée de la maison. Une lampe éclairait l'escalier. Deux hommes la suivirent, dont le plus galant de très près. En arrivant sur le palier cet enragé lui prit la taille et elle poussa un cri d'effroi.

— Oh! fit-elle, avec ses mains de choléra!...

Une dame, déjà toute en deuil, se tenait dans un petit salon, éblouissant de lumières, de dorures et de glaces et embaumé de fleurs. Un grand feu flambait pour purifier l'air.

La dame, à la vue des deux hommes noirs, se levà :

— Par ici, messieurs, dit-elle. Et elle les introduisit dans une autre pièce non moins luxueuse, mais éclairée à peine. Au milieu de cette chambre à coucher était un cercueil de chêne capitonné, et sur la table, à côté d'une lampe-veilleuse, un grand drap plié.

Aux deux coins de la cheminée fumaient discrètement deux brûle-parfums.

Elle indiqua du doigt le lit où sur le blanc de l'oreiller se détachait une tête noire et dit :

— Voilà le mort.

Puis tirant d'un petit filet de soie deux louis, elle en donna un à chaque homme en ajoutant :

— Vous l'ensevelirez, n'est-ce pas?

— Oui, madame, répondit l'employé galant dont le regard hardi s'éleva vivement de la main blanche d'où tombait le louis d'or au beau visage de la veuve.

Elle était blonde, un peu forte et fraîche comme une femme de Rubens, mais elle échappait à la fadeur du teint par l'éclat de deux grands yeux noirs et le vif carmin des lèvres.

Le noir lui seyait à ravir.

Un moment, pendant le temps qu'il fallut pour mettre le mort dans sa bière, l'employé oublia la bonne accorte qui tout d'abord l'avait séduit.

La dame regarda froidement fermer la boîte, comme une marchande qui de ses yeux s'assure de la perfection d'un emballage, tandis que dans un coin la petite bonne essuyait une larme en récitant une prière.

Enfin les croque-morts partirent avec leur funèbre fardeau.

Quel don fragile que la vie!... Cinq ou six heures auparavant celui qu'on emportait était plein de santé.

Lorsque la porte de la maison et celle de l'appartement furent closes, la dame permit à sa servante de se retirer en la prévenant avec bonté qu'elle eût à sonner s'il lui arrivait quelque chose, puis, la bonne partie, elle alla d'un pas rapide rejoindre quelqu'un qui l'attendait dans une pièce voisine.

— Eh bien, Edmond, fit-elle avec l'accent de la satisfaction, c'est fini.

L'autre, un jeune beau, un lion, comme on disait alors, assis au coin d'un canapé et plongé dans des réflexions profondes, tressaillit à ces paroles. Sa main diamantée de bagues, entrée à demi sous la mèche lourde de son toupet noir, se rabattit sur ses genoux, ses petits yeux ronds, qui dans sa face glabre et jaune semblaient deux graines de corinthe, roulèrent avec inquiétude; puis il poussa un long soupir de soulagement.

Elle sourit et s'assit à ses côtés, un bras passé derrière son épaule.

— Nous sommes libres! ajouta-t-elle; mais quoi! tu ne dis rien?

— Chère Emma! je ne puis croire à tant de bonheur.

Ses lèvres cherchèrent celles de sa maîtresse.

— M'aimes-tu au moins autant que je t'aime, dit-elle, quelle preuve égale à celle que je viens de te donner me réserves-tu?...

— Oh! cher ange, oui, tu as agi avec un terrible courage...

— Ce courage je l'ai puissé dans l'amour, Edmond.

— Mais dis-moi... pardonne-moi cette question... car enfin...

— Parle, parle.

— As-tu fait tout disparaître au moins? Les fioles?... fit-il à voix basse.

— Tout est détruit, sois sans crainte, il ne reste aucune trace.

— Et le médecin que tu fis appeler, qu'a-t-il dit en le voyant?

— Il s'est écrié : — Vous lui avez fait boire du punch madame. Ah! c'est un homme perdu. Pas de boissons chaudes, point d'alcool, je vous en prie. De la glace, rien que la glace, sur le front, dans la bouche, sur l'épigastre... et pour boisson de l'eau de riz glacée.

— Et lui, lui?

— Le malheureux, la face convulsée, il faisait des yeux blancs au docteur. Il croyait à tout, au choléra et à la glace, mais à peine le docteur était-il redescendu dans la galerie... il mourait.

— Et toi, tu es restée près de lui?...

— Il le fallait, enfant; je voulais être sûre.

— Oh! tu es une femme... étrange!

Pour dire quelle femme elle était il avait cherché un instant. Elle le sentit peut-être, car elle reprit avec chaleur.

— Ne crois pas que je n'aie pas souffert au moins!... Vois-tu, s'il l'eût fallu pour moi seule, pour mon salut personnel, jamais je ne l'aurais pu; mais j'ai tout fait pour toi, Edmond.

Ce sont tes larmes d'hier qui ont décidé du sort de ce pauvre diable. — Je ne puis te voir pleurer.

— Oh! chère Emma!... ange sauveur!...

— Maintenant tes dettes vont être payées. Tu laisserais les huissiers saisir, nous serions encore assez riches. Les biens d'Augustin réunis aux miens constituent plus d'un million. Mais je veux ton cœur tout entier, sans partage.... et pour toujours!...

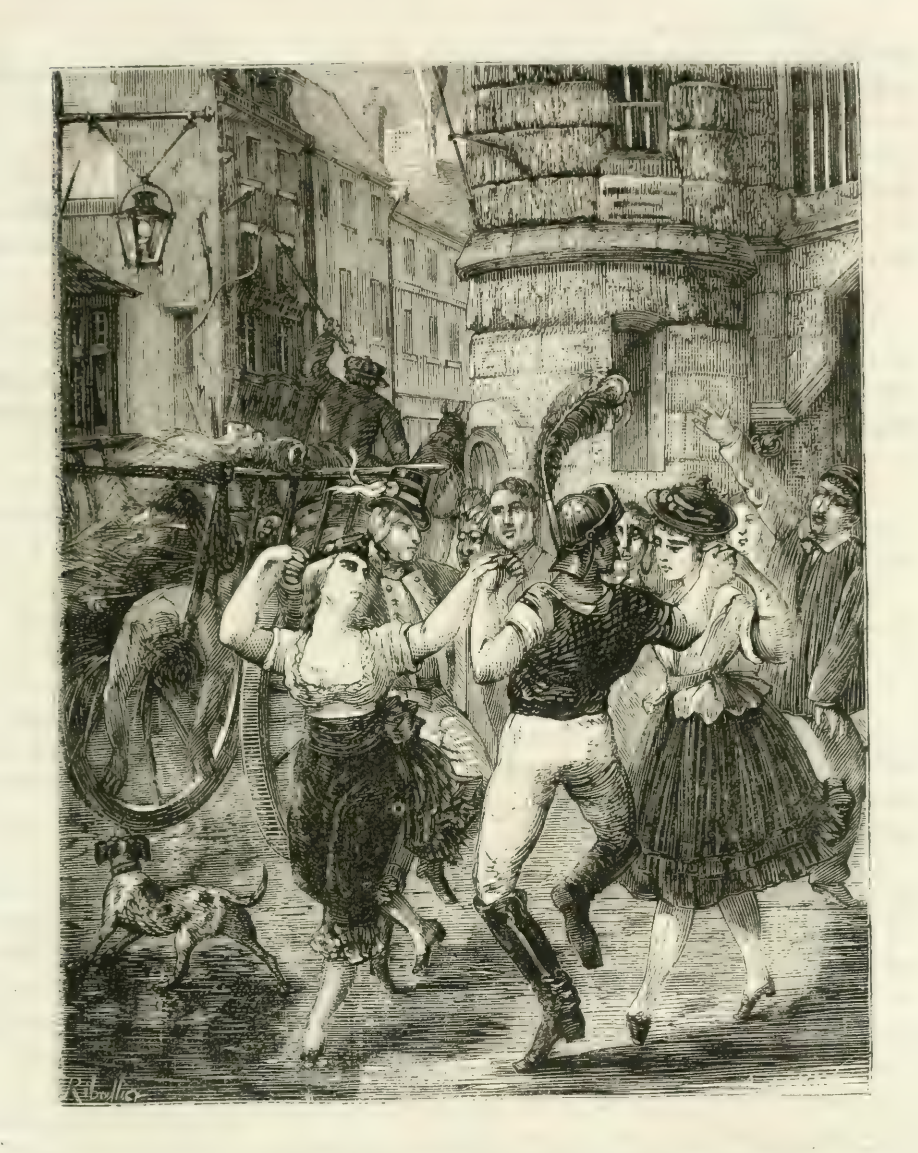
— Oh! à toi, il est à toi, s'écria Edmond avec passion en embrassant sa maîtresse. A toi seule et pour la vie!

— Nous allons fuir cette ville empestée. Dans vingt-quatre heures nous serons au château de Montfleury. Nous sommes au mois des lilas et des roses...

— Que tu es belle, Emma! Quel bonheur de vivre avec toi dans ce lieu charmant. Quelle volupté de te serrer dans mes bras sous ces ombrages, dans ces sentiers faits pour les amoureux.

— Oui, demain, ou plutôt aujourd'hui, car la nuit est avancée, nous partons, reprit la femme.

« Il faut partir, dit-elle encore d'un accent singulier, d'une voix altérée. Edmond...



Le choléra à Paris pendant le carnaval en 1832.

— Mon amour?

— Tu m'aimes?

— Ah! pourrais-tu en douter, toi si dévouée et si adorablement belle!...

La tenant dans ses bras, et la tête renversée il plongeait ses regards dans ceux de sa maîtresse adorée.

— Mais qu'as-tu? fit-il tout à coup.

— Moi?... Rien...

— Est-ce la lampe qui baisse... Est-ce la fatigue? Tu pâlis...

— C'est la fatigue.

Mais son visage eut une contraction pénible. Elle avalait sa salive avec difficulté. Sans doute elle éprouvait à la gorge une grande sécheresse. Edmond l'observait avec une inquiétude croissante.

— Je suis donc bien pâle ? dit-elle.

Elle se leva pour se regarder dans une glace, mais à peine eut-elle fait deux pas qu'elle s'arrêta, poussa une légère plainte, puis chancela, comme prise de vertige.

— Oh! Dieu!... fit Edmond, qu'as-tu?...

Il la soutint et à grande peine lui fit regagner le canapé.

Là elle eut des nausées, puis des spasmes violents. Elle poussa aussi quelques cris. Enfin le jeune homme épouvanté vit ses lèvres blémir et sentit sa main se glacer dans la sienne. Il la quitta ne doutant plus de la nature du mal.

— Faut-il sonner la bonne? demanda-t-il en tremblant.

— A boire! répondit la femme. Donne-moi ce flacon, vite... quelques gouttes.

— Où cela? Où cela? balbutiait le jeune lion, affolé de terreur. Mais il faut appeler... tu es malade...

Elle se tordait en gémissant sourdement et répétait :

— Grâce ! le flacon!...

Edmond courut au cordon de sonnette et carillonna.

— Quelques gouttes d'éther mon Edmond... Oh ! ne me laisse pas mourir.

Il ne l'entendait plus, il allait, venait, arpentant la chambre comme un fou. Enfin un flacon se rencontra devant lui sous sa main; il le saisit le déboucha et s'empressa d'en aspirer les émanations... car il se sentait en pleine contagion, dans un air empesté.

Elle l'implora encore, d'une voix déchirante. Mais il ne songeait qu'à la bonne qui le faisait poser. Qu'allait-il faire de cette malheureuse?... Elle lui faisait peur. Il lui jetait un regard à la dérobée, puis respirait de l'éther; quant à lui donner une goutte de cette précieuse liqueur, il n'y pensait pas; elle avait beau crier, se tordre, implorer, il était tellement affolé, hors de lui, qu'il l'entendait sans la comprendre. Il voyait qu'elle désirait de lui quelque chose. Elle disait: le flacon!... le flacon !... Il la tenait cette précieuse fiole et il la gardait stupidement.

C'était d'ailleurs une très pauvre intelligence, comme un très misérable cœur. Il n'aimait pas cette femme, il n'avait jamais vu en elle qu'un royal morceau de sensualité offert à ses appétits; un bel ensemble de chair fraîche, blanche et rose; il allait à elle comme la guêpe au fruit savoureux. Il l'avait traitée en conséquence; charmant d'abord pour elle du désir à la satiété, puis dédaigneux, inconstant, brutal même dans la seconde période, c'est-à-dire de la satiété à un nouveau désir. Dans les derniers temps, la dame avait espéré le fixer, le soumettre à jamais en payant ses dettes.

Pour cela il lui fallait aller jusqu'au crime; et d'adultère elle était devenue empoisonneuse... Enfin... il serait à elle sans partage !...

Mais voilà que le châtiment suivait le crime, sans délai. Voilà le choléra... Adieu à l'espérance, adieu aux voluptés convoitées; fleurs de jeunesse et de

beauté se tordent, rissolent et se consument comme un bouquet de roses tombées dans un brasier.

A vue d'œil les chairs fondent, les muscles se détirent, les traits se déforment... Elle est noire, elle est hideuse... Il lui fallait sa beauté pour faire oublier son crime... son crime éclate dans l'horreur de sa situation et chasse la pitié!

En vain elle appelle, hurle et gémit tour à tour. En vain elle se roule à terre, tendant vers son amant des bras convulsés.

Cet homme braque sur elle de grands yeux hébétés de terreur, sans faire un pas pour l'aider à se lever et gagner son lit...

Puis à la terreur se joint bientôt un inexprimable dégoût.

Elle vomit... Il se détourne d'elle. Et la misérable entre deux hoquets a encore la force de cracher le reste de ce qu'elle appelait son amour :

— Le lâche! le lâche! s'écrie-t-elle.

En ce moment la bonne arrive effarée. Elle entre, se récrie, lève les bras, s'arrête; enfin, après une courte hésitation, elle s'avance jusqu'à sa maîtresse...

Madame a toujours été très généreuse pour elle... Puis devant *ce monsieur*...

Mais un léger bruit lui fait tourner la tête derrière elle : c'est *le monsieur* qui se sauve... Est-il possible!...

Ah! mais alors!

La bonne n'hésite point plus longtemps entre l'accomplissement de son devoir et le soin de sa conservation, elle aussi se sauve... D'abord elle se retire dans la chambre voisine, celle où était tout à l'heure le corps de M. Augustin, afin de pouvoir en soulevant la portière jeter un regard de temps en temps et voir ce que devient madame.

Quand la malade crie, elle va voir à la dérobée... Mais c'est tellement horrible, qu'elle se recule aussitôt.

La nuit s'écoule ainsi, bien lente, dans des transes continuelles pour la pauvre petite servante. Le jour paraît, elle hasarde un coup d'œil chez madame.

Celle-ci est toujours étendue sur le tapis, mais ne bouge plus, et on la croirait morte n'était le bruit de son souffle rauque.

Marie va déjeuner.

Nous ne voulons pas dire que cette jeune fille était sans pitié pour sa maîtresse, en réalité elle ne pouvait lui porter secours. Elle n'était point assez forte pour soulever dans ses bras et mettre au lit cette femme plus grande qu'elle, terrassée par le mal.

D'autre part, appeler à l'aide était peine inutile. Impossible de trouver, même à prix d'or, une garde-malade. Enfin, nul espoir... Toute personne atteinte était condamnée. Tout ce qu'elle pouvait faire c'était d'attendre le dénouement et d'aller acheter un second cercueil.

Dans l'après-midi, elle y songea.

Il lui fallait de l'argent, pour la bière et aussi pour les employés des pompes funèbres.

Elle ouvrit donc quelques tiroirs, chercha l'argent nécessaire, mais ne trouva

rien. Elle savait bien où il y avait de grosses sommes, mais elle n'avait pas les clefs du petit coffre encastré dans le mur, ni du secrétaire.

De même pour les bijoux, elle voyait un joli coffret d'ébène, incrusté de nacre et d'argent, où elle savait dormant dans le velours une très riche parure, mais madame avait la clef du coffret à sa ceinture, parmi ses breloques... Restait un baguier plein de diamants, de rubis, d'émeraudes. Il était sur une table de toilette. Elle pouvait en vendre un bijou pour le service de madame.

Elle prit donc le baguier pour choisir un anneau, en essaya quelques-uns en les forçant un peu au gonflement de ses doigts rouges. En sa qualité de blonde, après les diamants ce qu'elle préférait, c'étaient les turquoises et les émeraudes. Elle en eut bientôt à ses deux mains. — Qu'elle les trouvait belles ainsi incrustées entre deux petits bourrelets de chair!

Mais il aurait fallu les bracelets...

Hélas! madame ne les mettrait plus, bien sûr, pauvre madame!... Mais ils étaient dans le coffret d'ébène avec les boucles et le collier...

Et la fillette soupirait à cette pensée décourageante.

Elle retourna voir.

Emma gisait toujours sur le tapis souillé, les bras étendus horizontalement. En se débattant, elle avait déchiré ses vêtements, arraché la ceinture de sa robe, et Marie aperçut la chaîne de montre et les breloques sur le corset de sa maîtresse.

« Si madame était raisonnable, elle lui laisserait prendre ses clefs, ou du moins sa bourse. Elle comprendrait qu'on avait besoin d'argent pour la faire enterrer. Puis il était dû des gages à Marie. »

Faisant appel à tout son courage, la jeune servante se hasarda dans la chambre infectée.

— Madame! appela-t-elle doucement, madame, comment êtes-vous? Voulez-vous boire?

Pas de réponse. Elle s'avança encore, appela de nouveau. Rien. — Alors, le mouchoir sur la bouche, elle fut jusqu'à la mourante.

Celle-ci parut la regarder de ses yeux fixes, enfoncés dans leurs orbites profondes et noires. Marie, néanmoins, porta la main à la breloque convoitée, mais il lui sembla que la dame bougeait; elle poussa un cri et s'enfuit éperdue.

La journée s'écoula sans changement. Dans la soirée, un médecin appelé près de la malade ayant consenti à venir, la regarda un instant, secoua la tête et s'en alla en disant : Elle est perdue. Elle n'en a plus pour une heure.

Marie emprunta à la concierge et acheta un cercueil pareil à celui de son maître, puis elle rentra et, pour tuer le temps, regarda les dentelles de madame, quantité de malines, de points d'Angleterre et de Chantilly, qu'elle mit de côté pour elle, convaincue que madame les lui aurait bien données... n'en ayant plus besoin.

Vers minuit, elle alla la voir. Elle la trouva ramassée sur elle-même et comme ratatinée; mais plus une plainte, plus un souffle.

« Elle est morte, » se dit-elle.

Et elle alla placer un lampion en face de la porte.

Bientôt la clochette funèbre se fit entendre, la petite bonne rajusta sa coiffure, puis descendit au-devant des croque-morts.

C'étaient les mêmes que la veille,

— Tiens ! c'est encore vous, la belle enfant, fit le galantin...

— Oui, monsieur ; cette fois c'est pour madame.

— Quoi ! cette superbe femme que j'ai vue hier?

— Mon Dieu, oui ; ça lui a pris dans la nuit même.

— Ah ! c'est vraiment dommage de porter aux vers de Montmartre une si belle créature. Eh bien, mais, ma fille, ça fait maison nette.

— Oui, monsieur.

Alors, à voix basse, de façon à ne pas être entendu de son collègue :

— Dites donc, petite, est-ce que vous êtes seule là-haut ?

— Oui ; pourquoi cela, monsieur? J'ai de l'argent pour vous payer tout de même.

— Oh ! ce n'est pas pour ça.

— Pourquoi, alors? fit Marie hésitant à monter.

— Marchez donc toujours. Auriez-vous peur ? Nous sommes d'honnêtes gens, ma chère, dans la partie. Nous avons notre plaque, d'ailleurs. Nous causerons tout à l'heure.

Quand ils furent arrivés, Marie pria l'employé galant d'ôter la chaîne et la montre de la morte et de prendre les clefs qu'elle avait dans sa poche.

Il prit ces objets et les lui remit.

— Fermez-lui les yeux, ajouta-t-elle.

Il y consentit. Il n'y avait rien qu'il ne fît pour l'obliger.

— Maintenant, dit Marie, je vais chercher l'argent.

Elle fut droit au secrétaire et elle décacheta un rouleau d'or.

Comme elle procédait à cette opération, l'employé tendit la main et, la regardant en dessous dans les yeux :

— Pas tant de peine, ma petite, emballons-les comme ils sont.

— Oh ! monsieur.

— Farceuse ! Tiens-tu à régaler les héritiers? Écoute, enfant, pas de bêtises, faisons-nous riches et, au lieu de crever ici comme des imbéciles, nous fichons le camp de Paris. Tu me plais... Allons !... Il n'y a pas une seconde à perdre Vite ! vite !...

Il empocha la moitié de l'or et mit le reste, de force, dans les mains de la jeune fille.

Cela fait, en s'empressant de rejoindre son collègue, il ajouta :

— Sauve le reste, la maison brûle !

La malheureuse, tremblant de tous ses membres, se dirigea vers le coffret d'ébène. Ce fut l'affaire d'un instant.

Enfin elle osa encore retourner dans la chambre mortuaire.

La dame était couchée, tout habillée, dans la bière.

Comme elle la regardait, elle jeta un cri d'horreur et d'épouvante.

— Eh bien?... Quoi donc? firent les croque-morts.
— Ses yeux se sont rouverts. Sa bouche s'est refermée Elle vit encore!...
— Allons donc!... firent les enterreurs.
Et le couvercle s'abattit sur la boîte funéraire.

Beaucoup de gens étaient enterrés sans avoir reçu la visite d'un médecin; d'ailleurs, lorsque le mal était à son plus haut degré, dans certains quartiers les médecins, accusés d'être des empoisonneurs payés par le gouvernement, étaient obligés de se cacher.

Les malins de cette classe ignorante et crédule, à qui de prétendus amis font croire ce qu'ils veulent, étaient convaincus qu'il n'y avait pas de choléra.

Les médecins des grands hôpitaux et leurs élèves étaient obligés de se déguiser pour se rendre où les appelait leur devoir. Un jour, l'un d'eux, qui accompagnait la civière d'un malade qu'il conduisait à l'Hôtel-Dieu, se trouva entouré de groupes hostiles et menaçants.

Il fit arrêter les brancardiers et, découvrant tout à coup le malade :

— Vous ne croyez pas au choléra-morbus. Eh bien, voilà un cholérique. Regardez!

Ces individus, frappés d'horreur, se retirèrent sans rien dire.

Il avait été décidé, à la cour, que le duc d'Orléans visiterait les hôpitaux. Casimir Périer accompagna le prince, et cette démarche était un acte incontestable de courage de la part d'un homme qui portait en lui, depuis longtemps, un germe funeste, dont les nerfs étaient irritables à l'excès, et que l'idée seule d'un cadavre faisait tressaillir.

« Le fait est que Casimir Périer garda de sa visite aux cholériques une impression ineffaçable et ne cessa, depuis ce jour, de pencher de plus en plus vers le tombeau. « (L. Blanc.) Le 16 mai, il avait cessé de vivre.

A la même époque, l'épidémie était entrée dans sa période de décroissance. Mais un mois après, elle se ranima encore pendant quelques jours. Enfin elle s'apaisa et disparut.

XXIV

LOUIS-PHILIPPE, M. THIERS, LE RÉNÉGAT DEUTZ ET LA DUCHESSE DE BERRY

En 1831, le gouvernement fit proposer aux Chambres que tout membre de la branche aînée des Bourbons fût déclaré banni, à perpétuité, du territoire français; *que cette loi eût pour sanction la peine de mort*, et que la vente des biens appartenant à la famille proscrite fût rendue obligatoire dans un laps de temps déterminé.

Les orléanistes, remarquons-le en passant, ont eu bonne grâce de se scandaliser du décret de 1852.

Cette proposition mal accueillie du public, fut éloquement combattue à la

chambre. Martignac, le dernier ministre nommé par Charles X, quoique très malade, voulut prendre la parole. Entre autres choses très sensées et très remarquables, il disait :

« Un de vos orateurs disait naguère à cette tribune : « en France, la proscription absout. » Eh bien, ce mot profond et vrai a jugé votre loi ! Ainsi un prétendant arrivera en France, on avertira l'autorité du danger que peut courir la sécurité publique. Mais qu'un proscrit condamné d'avance y vienne où trouverez-vous un homme qui ira frapper sur l'épaule du bourreau en lui disant : « Regarde cette tête royale, reconnais-la et fais-la tomber ? » Ce n'est pas en France que vous trouverez cet homme. »

Patriotique illusion !...

Cet homme était dans l'enceinte même. On le verra bientôt à l'œuvre ; il se nommait Adolphe Thiers.

La loi fut votée, mais on écarta la sanction pénale.

Cependant la duchesse de Berry, qui habitait alors à Massa, n'avait pas abandonné l'espoir de reconquérir la couronne de son fils. Au lieu de compter sur la volonté nationale régulièrement exprimée ou l'intervention étrangère, elle était décidée à se jeter en France et à y allumer la guerre civile.

Entreprise difficile, elle le savait, à laquelle elle ne pouvait rallier qu'un petit nombre de partisans.

L'Europe diplomatique lui était manifestement hostile, et le roi de Naples son frère, lui interdit le séjour de ses états.

Elle ne rencontrait de sympathie que chez le prince royal de Hollande.

Enfin en France, le Midi, la Vendée, se montraient peu disposés à une prise d'armes. Malgré tout, impatiente d'agir, Marie-Caroline de Berry, revêtue du titre de régente, fixa au 24 avril son départ pour la France.

A cette date elle s'embarqua la nuit, secrètement, à bord d'un petit bateau à vapeur le *Carlo-Alberto*. Elle était accompagnée du maréchal de Bourmont, et de ses fils, de MM. de Saint-Priest, de Mesnard, de Brissac, de Kergolay de Lhuy. Elle était heureuse non seulement de l'espoir d'un trône à conquérir, mais d'une affaire d'honneur à vider : elle n'avait pas oublié la lettre ou Charette, après Quiberon, traitait de lâche le comte d'Artois.

Ce fut le 28 seulement, à minuit, que le *Carlo-Alberto* arriva près du *Phare de Planier*, où il avait rendez-vous.

La nuit était noire, la mer affreuse et démontée, et le débarquement au milieu des récifs ne fut pas sans dangers. Un abri avait été préparé à la duchesse dans une chaumière du voisinage.

Déguisée en pêcheur, ainsi que ses compagnons, elle s'y rendit en suivant des sentiers de chèvre ou de contrebandiers.

Une première tentative devait être faite à Marseille, mais l'indiscrétion d'un conspirateur y avait donné l'éveil à la police et Marie-Caroline se décida à partir pour la Vendée.

Son mari lui était apparu en songe et lui avait dit : j'approuve vos projets mais vous ne réussirez pas dans le midi ; vous n'aurez de succès que dans la Vendée.

Elle partit. Cependant la police mettait la main sur le *Carlo-Alberto* et le bruit se répandait partout que la mère de Henri V était prise. L'amiral Rosamel envoya un officier pour s'assurer de la réalité et celui-ci prenant Mlle Lebeschu pour la duchesse, confirma la nouvelle de sa capture. Le *Carlo-Alberto* fut dirigé sur Ajaccio ; ses passagers faits prisonniers furent transférés ensuite à Marseille.

Enfin la mystification allait être complète et la fausse duchesse embarquée pour l'Angleterre, quand un aide de camp du roi, accouru de Paris, reconnut la méprise et sauva le gouvernement du ridicule.

Pendant ce temps Marie-Caroline, en chaise de poste, traversait une partie de la France et arrivait aux environs de Saintes, au chateau de Plassac. Elle y rédigea l'ordre qui réglait la prise d'armes pour le 24 juin et partit pour le château de la Reuille près de Montaigu.

Quelques jours plus tard elle montait en croupe de M. de La Roche-Saint-André, et se rendait à la métairie des Mesliers.

Elle portait le costume des jeunes gars vendéens et cachait ses cheveux blonds sous une perruque noire. Elle avait pris le nom de Petit-Pierre.

Le 21 mai conseil fut tenu aux Mesliers par tous les chefs vendéens ; mais ceux-ci déclarèrent que la Vendée ne devait point se soulever à moins d'être soutenue par une insurrection dans le midi.

Bientôt Berryer accourut de Paris pour la supplier de renoncer à une prise d'armes.

De Baumont, qui était à Nantes, joignit ses instances aux siennes. Mais la duchesse persista dans sa résolution. Il en résulta une échauffourée sanglante et promptement étouffée malgré l'héroïsme de quelques insurgés.

Alors la duchesse n'eut plus qu'à fuir.

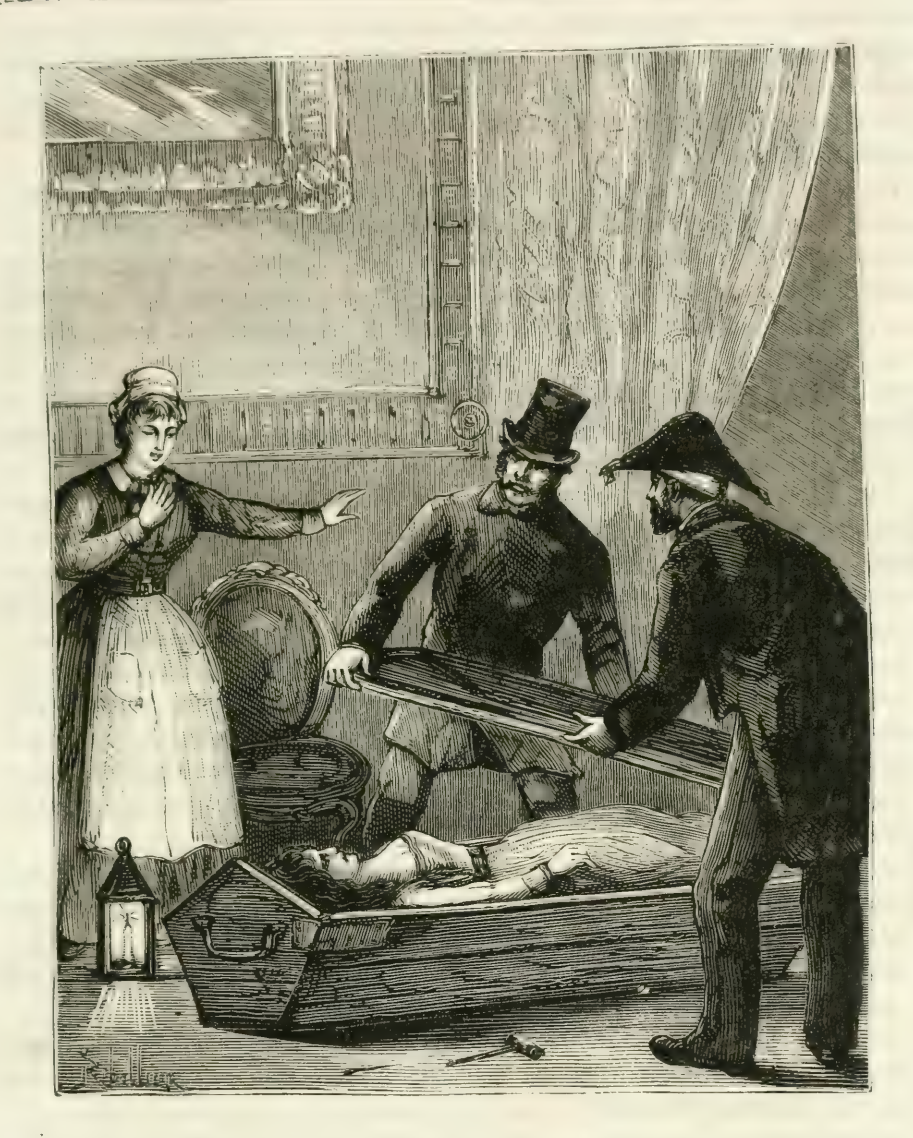
Traquée d'asile en asile, elle se dirigea vers Nantes, déguisée en paysanne, à pied, à travers bois et marécages, passant des nuits cachée dans un buisson ou un fossé.

Nantes lui était hostile, mais la maison Duguigny lui offrait un asile sûr ; elle s'y refugia. Là, protégée par la fidélité la plus vigilante et la plus discrète, elle reprit avec ses partisans une correspondance active.

Un grand nombre de ces derniers ayant été traduits devant les tribuneaux militaires, elle intervint en leur faveur et s'adressant à Marie-Amélie, dont elle appréciait le bon cœur, elle lui écrivit la lettre hautaine et touchante que voici :

« Quelles que soient les conséquences qui peuvent résulter pour moi de la position dans laquelle je me suis mise en remplissant mes devoirs de mère, je ne vous parlerai jamais de mon intérêt, Madame. Mais des braves gens se sont compromis pour la cause de mon fils, je ne saurais me refuser à tenter pour les sauver ce qui peut honorablement se faire.

« Je prie donc ma tante (son bon cœur et sa religion me sont connus), d'employer tout son crédit pour intéresser en leur faveur. Le porteur de cette lettre donnera des détails sur leur situation. Il dira que les juges qu'on leur donne sont des hommes contre lesquels ils se sont battus.



Elle vit encore!... — Allons donc!... firent les enterreurs.

« Malgré la différence actuelle de nos situations, un volcan est aussi sous vos pas, madame; vous le savez, j'ai connu vos terreurs à une époque où j'étais en sûreté et je n'y ai pas été insensible. Dieu seul connait ce qu'il nous destine et peut-être un jour me saurez-vous gré d'avoir pris confiance en votre bonté et de vous avoir fourni l'occasion d'en faire usage envers mes amis malheureux. Croyez à ma reconnaissance,

« Je vous souhaite le bonheur, madame, car j'ai trop bonne opinion de vous pour croire que vous soyez heureuse dans votre situation. »

MARIE-CAROLINE.

Un officier porta cette lettre à Saint-Cloud et la remit décachetée à M. de Montalivet.

Mais ce ministre revint un instant après avec la lettre et répondit que la reine avait refusé de la lire.

Depuis plusieurs mois M. de Montalivet était sollicité par un traitre qui le pressait d'utiliser ses services. Ce misérable était un juif renégat nommé Deutz.

Appuyé de la recommandation du pape, il était parvenu à force d'hypocrisie à gagner la confiance de Mme de Beaumont qu'il avait accompagnée de Londres en Italie, à Massa, où il avait été présenté à la duchesse. C'est de là qu'il écrivait à M. de Montalivet.

Il répugnait à celui-ci d'employer un tel instrument, mais lorsqu'il remit son portefeuille à M. Thiers, sans doute il ne supposa point à ce dernier les mêmes scrupules et il lui parla de Deutz.

« M. Thiers s'était élevé d'une condition fort obscure et jusque dans ses grandeurs nouvelles il était poursuivi par la fatalité de certaines circonstances de famille, qui, sans atteindre sa considération personnelle, pouvaient néanmoins jeter plus d'un obstacle dans sa carrière. M. de Talleyrand pensa qu'il ne serait que plus propre à remplir en sous-ordre les fonctions de premier ministre. »

Daniel Stern ne tient pas en plus haute estime la moralité de M. Thiers :

« Il se pénétra sans peine de l'adoration du succès qui tenait lieu à son auguste patron(Talleyrand) de principes et de conscience. Le respect du droit se subordonna chez lui à l'importance du fait. Il apprécia plus volontiers les hommes et les choses dans leurs rapports avec les nécessités du moment que selon les règles du juste et de l'injuste. »

M. Thiers ne devait reculer devant l'emploi d'aucun moyen pour arriver à l'arrestation de la duchesse et en s'adressant à lui, le traître était certain d'être écouté.

Voici comment se rencontrèrent ces deux hommes séparés par une si grande inégalité de situation et quels furent leurs premiers rapports.

M. Thiers reçut un jour une lettre par laquelle un inconnu le priait de se rendre, dans la soirée, aux Champs-Élysées, lui promettant des communications de la plus haute importance.

M. Thiers manda le chef de la police, lui montra la lettre et lui demanda conseil.

Celui-ci fit observer au ministre qu'un tel rendez-vous était trop bizarre pour ne pas cacher un piège et qu'il ferait sagement de s'abstenir.

Mais piqué de curiosité, obéissant aussi à un besoin d'aventure, ou peut-être encore craignant que la police ne fît son profit d'un secret qui lui était offert, M. Thiers ne tint aucun compte de ces conseils de prudence, et, à l'heure dite, mit des pistolets dans ses poches et se rendit aux Champs-Élysées.

Arrivé à l'endroit désigné il reconnut l'auteur de la lettre anonyme au trouble visible qui s'était emparé de lui.

Il l'aborda, et Deutz le fit alors le confident du crime qu'il méditait.

La nuit suivante, et grâce à quelques mesures ordonnées par le chef de la police, Deutz fut secrètement introduit au ministère de l'intérieur.

Deutz, invité à faire son prix, demanda un million. C'était la moindre *indemnité* à laquelle il eût droit, disait-il, pour le sacrifice de ses belles relations et de l'avenir qui s'était ouvert à lui. Après quelques débats, M. Thiers consentit.

— Vous allez avoir une grande fortune, lui dit-il.

A ces mots, le traître éprouva une émotion si forte que ses jambes tremblèrent et que son visage s'altéra profondément.

Il fut d'ailleurs si satisfait de ce premier marché avec le ministre de l'intérieur qu'il lui proposa quelque temps après de lui livrer M. de Beaumont. Mais M. Thiers refusa, non parce qu'il trouvait cette offre honteuse, mais parce que le gouvernement eût été fort contrarié d'avoir à faire fusiller un maréchal de France. Il savait ce que l'exécution de Ney avait fait de tort aux Bourbons.

Deutz partit pour Nantes, en compagnie du commissaire Joly, celui qui avait arrêté Louvel. Ils devaient se mettre en rapport avec M. Carlied, chef de la contre-police de Louis-Philippe. Cet agent avait déjà émis l'opinion que la duchesse devait être cachée à Nantes.

Arrivé dans cette ville Deutz se présenta chez plusieurs carlistes et sollicita d'eux les moyens de voir Marie-Caroline à qui il avait à faire les communications les plus importantes. Mais on se méfia d'abord de lui et on l'éconduisit poliment. A tous égards il devait paraître dangereux, car la police filait alors tous les étrangers nouvellement arrivés à Nantes et il était à craindre qu'en le suivant elle ne parvînt à connaître la retraite de la duchesse. Mais à force de démarches et d'instances, il obtint ce qu'il désirait. Marie-Caroline prévenue de ces demandes finit par les écouter. Le 30 octobre elle dit au frère des demoiselles Duguigny, chez qui elle était :

— Demain au soir, à six heures, vous vous rendrez à l'*Hôtel de France;* vous y demanderez M. Gonzague. Vous l'aborderez par ces mots : — Monsieur, vous arrivez d'Espagne. » Voici la moitié d'une carte découpée ; M. Gonzague a l'autre moitié. Vous le reconnaîtrez à ce signe et me l'amènerez.

M. Duguigny se conforma à ces instructions et descendit ensuite avec Deutz la rue Saint-Jacques, puis entra dans la rue Haute-du-Château.

— Où allons-nous donc ? demanda Deutz avec inquiétude.

— Nous allons, répondit son guide, dans une maison où Madame ne se rend que pour vous donner audience et qu'elle quittera aussitôt après.

A quelques pas de la maison :

— Madame, reprit Duguigny, a près d'elle deux domestiques, dont une, Marie Boissy, n'est pas très discrète, je dois vous en prévenir.

A la vue de la domestique qui vint ouvrir la porte, Deutz s'empressa de demander :

— Est-ce de celle-là que vous m'avez parlé?

— Justement.

— Et l'autre, est-ce qu'elle est discrète?

Dans la chambre où il fut introduit se trouvaient Mlle Stylite de Kersabiec, les deux demoiselles Duguigny et l'abbé Guibourg.

— Madame n'est-elle pas encore arrivée ? affecta de demander Duguigny.

— Je crois que si, répondit sa sœur. Il me semble avoir entendu du bruit dans la chambre voisine.

Sur ces entrefaites entra M. de Mesnard.

A sa vue Deutz se troubla et murmura :

— Mais qu'est-ce donc? Où suis-je?...

La duchesse parut alors.

Elle s'adressa tout d'abord à lui, s'informa de sa santé, et le pria de la suivre. Accompagnée de M. de Mesnard elle le conduisit dans une pièce mansardée que plus tard il désigna à la police sous le nom de salon de réception. L'entretien s'y prolongea deux heures environ. Deutz s'y ménagea des prétextes pour obtenir une nouvelle entrevue. Il se croyait dans une maison tierce et en fut tout à fait convaincu lorsqu'il vit la duchesse chercher son châle et son chapeau comme pour sortir.

M. Duguigny lui dit :

— Si vous avez quelque chose à faire parvenir à S. A. R., je m'en charge. Vous me trouverez place de la Préfecture, nº 2, au troisième étage. Mais auparavant et pour qu'il n'y ait pas de méprise, tâchons de nous bien reconnaître.

En parlant ainsi, il fixa Deutz, qui se troubla.

Afin d'obtenir une nouvelle entrevue, il capta la confiance d'une religieuse qui voyait souvent la duchesse, et un second rendez-vous, au même endroit, fut fixé au 6 novembre.

Certain alors de pouvoir livrer aux agents de M. Thiers celle qu'il avait vendue, il prévint le général Dermancourt, et celui-ci prend en personne le commandement des troupes avec lesquelles il investit le quartier de la rue Haute-du-Château.

Introduit près de Madame de Berry, cette fois Deutz paraît sans inquiétude, mais, comme il se confond en protestations de dévouement et de respect, un jeune homme entre et remet à la duchesse une lettre où on l'avertit qu'elle est trahie.

Alors, se tournant vers lui :

— On m'annonce, dit-elle en souriant, que le secret de ma retraite est trahi et que des troupes entourent cette maison. Je dois vous avertir, monsieur, du danger que vous courez près de moi.

— Ah ! madame, s'il était vrai, je suis prêt à me faire tuer aux pieds de Votre Altesse Royale.

— Votre dévouement ne saurait me sauver ; éloignez-vous donc, monsieur, s'il en est temps encore.

Et, comme il paraissait hésiter, elle ajouta :

— Je le veux !

Deutz s'inclina et sortit.

Mais, comme il s'éloignait, les soldats paraissent dans la rue. Les commissaires, le pistolet au poing, se précipitent dans la maison. Ils se trouvent en présence de quatre femmes : les demoiselles Duguigny, Mlle Céleste de Kersabiec et Mme Charette. Sous la direction du préfet, M. Maurice Duval, on procède aux recherches avec une violence inouïe. Des maçons et des sapeurs sont appelés

pour forcer les meubles et sonder les murailles à coups de merlin et de hache.

Cependant la duchesse avait eu le temps, avec M[lle] Stylite de Kersabiec, MM. de Mesnard et Guibourg, de se réfugier dans une étroite cachette pratiquée à l'extrémité de la chambre de la duchesse, cachette formée par l'angle du mur et dont la plaque de la cheminée masquait l'entrée. Dans l'étroit espace qui leur était mesuré, les fugitifs n'avaient pour respirer qu'une mince ouverture à laquelle il fallait que chacun d'eux vînt successivement coller sa bouche. La nuit était venue; ils entendaient démolir autour d'eux. Obligés de se tenir debout, privés d'air, ils ressentaient une fatigue extrême.

Un poste de gendarmes avait été établi dans leur chambre. Il faisait froid; ils entassèrent des mottes dans la cheminée et firent du feu. La cachette se transforma en fournaise.

Tout en séchant leurs bottes au foyer, les soldats causaient, et M. Guibourg entendit l'un d'eux dire que la maison serait occupée militairement jusqu'à ce que l'on eût découvert la duchesse, parce qu'on était sûr qu'elle n'avait pu réussir à s'en échapper.

Cette révélation acheva de désespérer la duchesse et ses compagnons. Il y avait seize heures qu'ils étaient dans cette situation affreuse lorsqu'ils se décidèrent à se rendre.

M[lle] de Kersabiec cria :

— Otez le feu, nous allons sortir.

Et d'un coup de pied M. Guibourg fit tomber la plaque devenue rouge.

Les gendarmes s'empressèrent de retirer le feu, et la duchesse de Berry, pâle, épuisée, posa un pied chancelant sur l'âtre brûlant encore.

Le général Dermancourt accourait suivi de quelques officiers et de M. Baudot, substitut du procureur du roi.

— Général, dit la duchesse, je me remets à votre loyauté.

— Madame, répondit M. Dermancourt, vous êtes sous la sauvegarde de l'honneur français.

Le général se montra courtois et respectueux, mais le préfet — à qui probablement il fallait de l'avancement, — affecta la grossièreté et garda son chapeau sur la tête.

Pendant ce temps, Deutz, gardé à vue par le commissaire Lenormand, jouait la comédie du désespoir et parlait de se suicider.

Le 8 novembre 1832, la duchesse de Berry fut embarquée, avec M. de Mesnard et M[lle] de Kersabiec, sur un brick de guerre et conduite à la citadelle de Blaye. Elle y arriva dans le plus complet dénuement et ne dut qu'à la compassion d'une dame étrangère de pouvoir changer de linge.

On n'épargna à la malheureuse ni privations, ni humiliations. Ainsi triomphait M. Thiers !... Ainsi Louis-Philippe traitait la bru de son bon cousin Charles. Marie-Amélie le savait-elle ?

Mais le châtiment de Marie-Caroline ne devait pas se borner à une dure captivité; sous l'inspiration du roi, M. Thiers entreprit de déshonorer la famille de Bourbon dans la personne de la mère de Henri V.

XXVI

SUITE DE L'AVENTURE DE Mme DE BERRY. — LE TÉLÉPHONE DU COMMISSAIRE JOLY

La tentative de Marie-Caroline fut généralement considérée comme une échauffourée et, en effet, elle n'était guère autre chose; cependant elle n'avait pas été entreprise en dehors de toute combinaison pratique et avait un appui sérieux dans le roi de Hollande qui, en guerre avec les Belges, avait besoin d'une diversion en Vendée et d'un allié aux Tuileries, puis dans le banquier Ouvrard. Ce dernier avait dressé le plan financier de la troisième Restauration. Il avait proposé d'ouvrir, en Angleterre, par une maison rivale des Rothschild, un emprunt au nom de Henri V. Il aurait émis 6 millions de rente 3 0/0 qui auraient produit 120 millions. Le roi de Hollande offrait la résidence de Venloo à la famille royale exilée.

Ces faits étaient généralement ignorés et l'entreprise de Mme de Berry, regardée comme une aventure, une équipée, fut jugée sévèrement. Mais ce qu'elle avait perdu par sa témérité, elle le regagna bientôt par l'odieuse habileté du ministre Thiers, par la perfidie cruelle de Louis-Philippe. En France, les vaincus n'ont pas toujours tort et le gouvernement pouvait être embarrassé de sa victoire. Qu'allait-il faire de la prisonnière de Blaye? Pouvait-il la traduire devant un tribunal?... La duchesse, mère du roi légitime, n'était pas, vis-à-vis de Louis-Philippe, en état de révolte, mais en état de guerre.

L'embarras du gouvernement faisait la joie des carlistes lorsque, tout à coup, se répandirent des rumeurs étranges. On parlait d'un amour mystérieux, d'une imprudence inexcusable de la duchesse, d'un inévitable scandale.

Ces bruits sont propagés sur un mot d'ordre parti des Tuileries... et de la préfecture

A la cour, on les répète à mots couverts et qui veut plaire doit s'y montrer crédule.

La reine... oui, la reine elle-même, s'est échappée parfois en plaintes tour à tour sévères et affectueuses sur la *légèreté* de sa nièce. Le roi tolère volontiers autour de lui des traits mordants, des critiques qui sont des injures contre les mœurs de la prisonnière de Blaye.

Cependant on n'avait encore que des soupçons lorsque la duchesse ayant été indisposée, le gouvernement en profita pour s'éclairer complètement sur l'état de sa santé et envoya près d'elle les docteurs Orfila et Auvety.

Le choix de M. Orfila ressuscita naturellement les accusations d'empoisonnement que, depuis la mort d'Henriette, on avait prodiguées aux ducs d'Orléans.

Les médecins revinrent de Blaye avec un rapport destiné au *Moniteur* et un secret qu'ils ne communiquèrent qu'au ministre de l'intérieur.

Le rapport disait que la princesse, née de parents phtisiques, présentait les symptômes d'un mal héréditaire et que le séjour de Blaye lui était funeste. Il

fournissait ainsi au ministre une raison pour faire reconduire à la frontière Mme de Berry. Le ministre ne voulut pas en profiter et, convaincu que la duchesse était enceinte, il préféra les bénéfices d'un scandale.

D'autre part, les républicains pétitionnaient pour que la prisonnière fût mise en jugement.

Le gouvernement redoubla de rigueur envers cette dernière. Il donna le commandement du fort au général Bugeaud et chargea le commissaire Joly d'espionner la mère d'Henri V.

« Il fut logé au-dessus de son appartement. — Plus tard on découvrit, creusés dans le plafond de la chambre assignée à ce commissaire de police, deux sortes d'entonnoirs revêtus de plâtre et allant s'appuyer à une plaque de tôle fort mince, placée un peu en avant du salon dans lequel avait coutume de se tenir la princesse, Mme d'Hautefort et M. de Brissac. Le gouvernement ne tarda point à obtenir les renseignements les plus précis. »

Ainsi aucun procédé ignoble ne fut épargné.

Marie-Caroline, voyant sa situation connue de l'ennemi et comprenant que celui-ci voulait en profiter pour la perdre dans l'opinion publique, alla au devant du danger et se résigna : le 22 févrer 1833, elle déposait entre les mains du général Bugeaud la déclaration suivante :

« Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon voyage en Italie.

« MARIE-CAROLINE. »

D'autre part, la princesse écrivait à M. de Mesnard :

« Je crois que je vais mourir en vous écrivant ce qui suit ; mais il le faut : des vexations, l'ordre de me laisser seule avec des espions, la certitude de ne sortir qu'au mois de septembre ont pu seuls me décider à la déclaration de mon mariage secret. »

La publication du document ne se fit pas attendre, la déclaration de la princesse parut le 26 au *Moniteur*.

Quel empressement à jeter en pâture à la curiosité et à la malveillance publique un fait qui en soi n'avait rien que de très naturel et très moral, mais que le mystère dont on l'avait enveloppé jusque-là et les convenances politiques rendaient suspect et d'un caractère douteux.

Ainsi donc agissait celui que Marie-Amélie appelait le plus honnête homme du royaume, le prince que l'on citait dans la bourgeoisie comme le modèle des chefs de famille, les parents dont la duchesse de Berry avait dit naguère : — J'ai toujours aimé ces bons d'Orléans.

Si le comte de Chambord possède une galerie de portraits de famille, je doute qu'il y ait placé le portrait du roi Louis-Philippe.

Cependant la prisonnière de Blaye n'était pas au bout de ses misères. On ne voulait point la mettre en liberté avant d'avoir fait légalement constater son accouchement.

Le docteur Deneux demanda à se rendre près d'elle, pensant que, si sa demande était rejetée, le fait de la grossesse serait démenti et que, si elle était acceptée, sa mission équivaudrait à un désaveu de la protestation publiée à Londres et à Paris contre la légitimité du duc de Bordeaux.

Sa demande fut agréée. Il se rendit près de la princesse et lui dit que, si elle consentait à ce que sa grossesse fût constatée par plusieurs médecins-accoucheurs, choisis en nombre égal, par elle et par le gouvernement, elle serait mise en liberté, sans attendre plus longtemps.

La duchesse lui répondit :

— J'aime mieux accoucher à Blaye que consentir à la constatation qu'on me demande. Si je fais constater mon état, on ne manquera pas de publier le résultat dans les journaux ; et je resterai ici tandis que la déclaration, faite au moment de l'accouchement, ne sera pas rendue publique.

— Oh ! pour cela, j'ose affimer que Madame se trompe.

— Comment, monsieur Deneux, vous croyez que les ministres oseraient la publier ?

— Je ne le mets pas en doute, Madame.

— Mais ce serait une infamie qui n'aurait pas de nom.

— Ils le feront, Madame, soyez-en sûre.

— Eh bien, s'ils le font, je divulguerai ce qui devait rester caché, je dirai le nom de mon époux ; mais, comme les lois françaises m'y obligent pour légitimer mon enfant, l'odieux de cette révélation retombera tout entier sur mes ennemis ; tandis que, si je faisais constater ma grossesse, c'est moi seule qu'on accuserait, et l'on ne manquerait pas de dire que j'ai voulu obtenir ma liberté avant d'accoucher, l'obtenir à tout prix parce que mon enfant n'était pas légitime.

Sur ces entrefaites quelques royalistes formaient le projet de faire évader la duchesse. Ils chargèrent M. de Chaulot de se rendre à Blaye. Celui-ci, non sans peine, parvint à obtenir de voir Marie-Caroline pendant dix minutes. Avant de la quitter, il lui demanda un objet qui pût être un signe de reconnaissance entre les mains de la personne qu'il aurait peut-être à lui envoyer.

La duchesse tira alors du fond d'un tiroir une chaînette qu'elle lui remit :

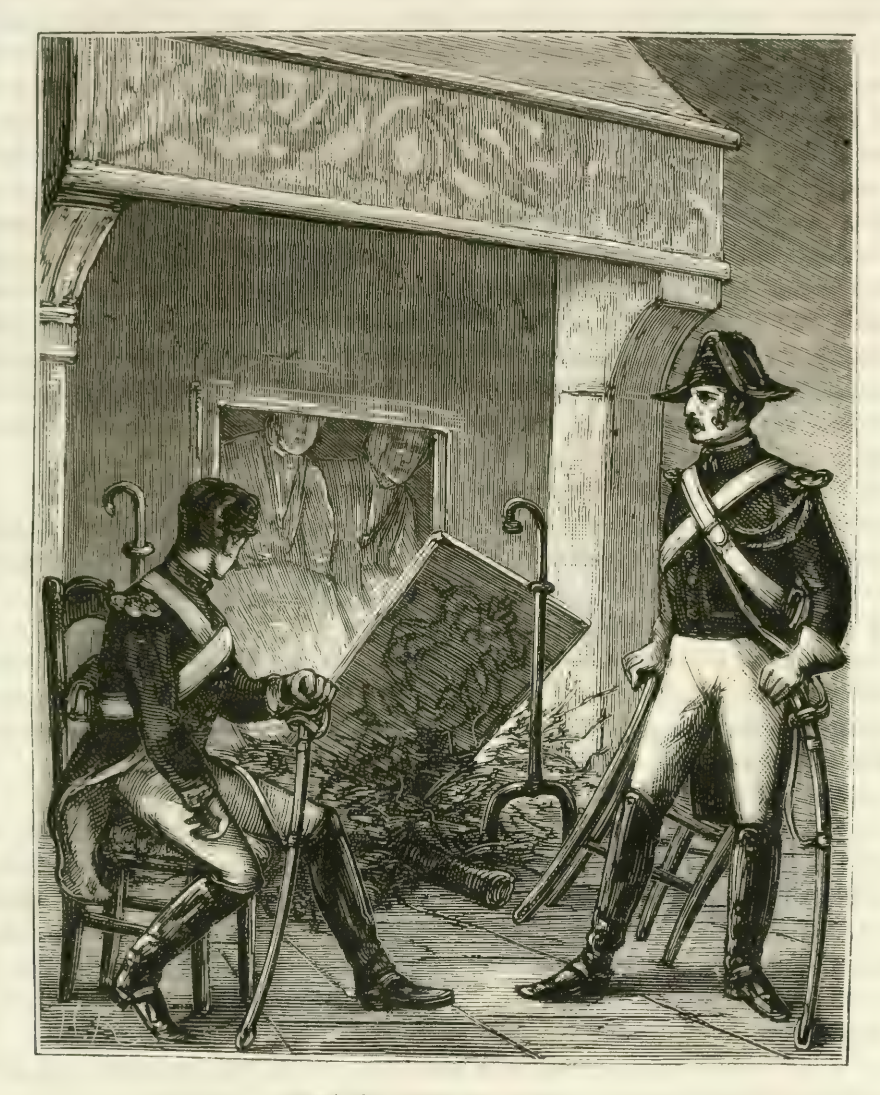
— Tenez, lui dit-elle, voici les joyaux de la couronne.

En se retirant, M. de Chaulot n'espérait plus de faire évader la duchesse par force ou par ruse, à moins que le roi lui-même ne consentît à faciliter l'exécution de ce dessein.

Il sollicita une audience de Louis-Philippe.

Il devait être pénible pour ce dernier de se retrouver en face de l'ami intime du prince de Condé, il y consentit donc avec peine.

— J'ai obtenu du général Bugeaud, dit-il, la faveur d'une entrevue de quelques minutes avec Son Altesse Royale Madame la duchesse de Berry. J'arrive de Blaye le cœur navré de l'état déplorable où se trouve la mère *de mon roi*, car je



Otez le feu, nous allons sortir.

croirais indigne de Votre Majesté et de moi de vous dissimuler les sentiments indestructibles d'amour et de fidélité qui me lient à Henri V.

— C'est là, monsieur, répondit Louis-Philippe, un langage que peut entendre un monarque-citoyen.

Cette entrée en matière avait vivement ému M. de Chaulot, et comme, dans son agitation, il maniait la canne qu'une ancienne blessure reçue à la chasse lui rendait indispensable, il s'aperçut que le roi suivait ses mouvements avec inquiétude.

Il sourit et se désarma. — Reprenant ensuite d'un ton calme :

— Sire, dit-il, veuillez considérer que la santé de Madame la duchesse de Berry est profondément altérée, que les brouillards de la Gironde, le vent de l'ouest, qui souffle presque constamment, sont particulièrement dangereux pour elle, et songez à ce qui adviendrait si votre royale prisonnière succombait à des maux dont la cause, ignorée de l'Europe, s'associerait aux plus noirs soupçons.

— La santé de Madame la duchesse, répondit Louis-Philippe, est l'objet de mes plus vives et de mes plus pénibles préoccupations. Obligé d'accepter moi-même cette triste situation que je n'ai point créée, je crois avoir tout fait pour l'adoucir dans la mesure que me permet l'intérêt de l'État. Car enfin, j'ai la responsabilité du pouvoir qui m'a été confié et la stabilité de ce pouvoir exige des garanties. Je dois donc concilier certaines exigences avec mes sentiments personnels. Cela m'est d'autant plus pénible que je n'ignore pas que la duchesse de Berry venant à mourir à Blaye, on pourrait tirer contre moi, de ce funeste événement, le même parti qu'on a tiré de la mort du duc de Bourbon.

— Puisqu'il en est ainsi, Sire, vous ne sauriez regretter un concours de circonstances qui éloignerait de vous le danger imminent d'une semblable calomnie. Si, par exemple, Madame la duchesse tentait de s'évader, j'aime à croire que vous fermeriez les yeux ?...

Louis-Philippe comprit aussitôt :

— Me prêter à l'évasion de Madame la duchesse, monsieur de Chaulot, serait trahir mon mandat, tromper la confiance du peuple français, travailler au renversement de ma dynastie. Il faut, au contraire, je vous le répète, des garanties à mon gouvernement.

— J'ai parlé au roi avec franchise.

— Et vous pouvez compter sur ma loyauté. Que Madame la duchesse et ses amis tentent une évasion, je veux oublier qu'elle est dans votre espoir et je n'ajouterai rien aux mesures déjà dictées par la prudence de mon gouvernement. Mais j'attends des nouvelles de Blaye; demeurez donc à Paris pendant quelques jours et venez me voir. Peut-être serai-je assez heureux, monsieur de Chaulot, pour achever de dissiper bien des préventions de votre esprit.

— J'ignore de quelles préventions veut parler Votre Majesté.

— Nous nous connaissons depuis longtemps, monsieur de Chaulot, et, pour la première fois, je vous revois depuis la mort du duc de Bourbon.

M. de Chaulot s'inclina en signe d'assentiment.

— Vous ne sauriez croire combien j'ai souffert des déplorables affaires qui en ont été la conséquence. Beaucoup de personnes osent prétendre que j'ai trouvé à tant de peine une large indemnité dans la succession. Eh ! mon Dieu, cette malheureuse succession, nous n'en avons pas encore touché un sou !

Enfin, en levant l'audience, le roi engagea encore l'ami de la duchesse à attendre. M. de Chaulot suivit son conseil, sans se douter que le retard paralyserait les effets de son dévouement.

Si l'on n'augmenta point, à Blaye, le nombre des sentinelles, on redoubla l'effort de la pression morale que l'on exerçait sur la prisonnière. On lui disait

qu'à Prague, près de Charles X, tout le monde était déchaîné contre elle; que les bruits les plus odieux s'accréditaient dans son parti. On s'appuyait du témoignage de dépêches officielles que l'on avait soin de lui communiquer.

Dans le trouble où la jetaient ces calomnies, elle demanda à prendre conseil de MM. Chateaubriand et Hennequin (l'avocat des Rohan), on y consentit, mais à la condition que ces messieurs s'engageraient à constater sa grossesse!

Elle refusa et sa demande fut rejetée.

On alla plus loin, on descendit plus bas. Dans la crainte qu'elle ne recourût à un avortement et n'en fît disparaître les traces, on l'entoura d'une surveillance de tous les instants; on ajouta un treillis de fer aux barreaux de ses fenêtres, déjà garnies, à leur partie inférieure, de demi-persiennes solidement fixées. Le génie de l'espionnage la suivit dans les détails les plus intimes de son existence.

Après l'avoir humiliée jusque dans sa pudeur, on employa, à son égard, des exigences brutales.

Le 24 avril, Bugeaud lui signifia les mesures arrêtées en vue de son prochain accouchement. On avait désigné, pour y assister, le sous-préfet, le maire, un de ses adjoints, le président du tribunal, le procureur du roi, le juge de paix, le commandant de la garde nationale. Ces témoins entreraient dans la chambre à coucher au début du travail de l'enfantement, ils constateraient l'identité de la duchesse, l'interrogeraient sur l'état de sa santé, visiteraient ensuite sa chambre, ses meubles, son lit même, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'enfant nouveau-né dans l'appartement. Ces messieurs auraient également à s'assurer s'il n'y avait auprès de la duchesse aucune femme grosse et enfin, dans leur procès-verbal, mentionneraient les cris de la mère pendant sa délivrance et les vagissements de l'enfant.

Marie-Caroline écoutait tout cela stupéfaite.

Était-ce tout enfin ?...

Non; l'étrange général continua impassible :

— Afin d'être instruit du début du travail, M. le gouverneur de la citadelle de Blaye sera tenu de placer deux gardiens dans le salon contigu à la chambre à coucher.

— Ah! c'en est trop!... s'écria la duchesse, pâle d'indignation et de colère. Retirez-vous, monsieur !

Et, comme Bugeaud demeurait planté devant elle, elle se leva et, du salon, se précipita dans sa chambre, dont elle ferma la porte.

Le docteur Deneux, appelé près d'elle, la trouva couchée, agitée d'un tremblement convulsif, dans un tel état qu'il s'attendit à une fausse couche.

XXVII

FIN DU DRAME DE BLAYE. — DERNIÈRE DÉCLARATION DE MARIE-CAROLINE

Si nous nous arrêtons à rapporter tous ces détails, c'est parce que, ayant eu à raconter l'histoire du duc d'Orléans, nous sommes obligés de suivre ce prince jusqu'à la fin de son existence.

Si nous sommes parvenu à intéresser le lecteur à l'élève de Mme de Genlis, au général Égalité, membre du club des Jacobins, à l'exilé de la Convention passé au service de l'Espagne contre la France, au duc populaire du Palais-Royal enfin, le lecteur, croyons-nous, sera curieux de connaître la conduite de ce prince parvenu au trône.

La guerre entre les deux dynasties a pris origine au Palais-Royal et, à ce titre, réclame ici quelques pages.

Après une longue résistance, Marie-Caroline dut capituler aux conditions suivantes : elle ferait prévenir le général lorsqu'elle ressentirait les premières douleurs et recevrait les témoins après l'accouchement ; elle serait rendue à la liberté aussitôt que M. Deneux le jugerait possible.

Le général resserra ensuite le blocus de la chambre à coucher. Il s'établit dans la pièce située au-dessous de celle-ci et y dressa une échelle sous l'emplacement du lit. Dans le salon, il fit coucher, — avec les portes de communications ouvertes, — deux gardiens, auxquels furent plus tard substitués deux docteurs.

Enfin l'événement prévu s'accomplit dans la nuit du 9 mai

A peine M. Deneux était-il auprès de la duchesse, que le général, ses officiers emplissaient le salon. Trois coups de canon avertissaient les autres témoins.

Dès qu'elle fut délivrée, la duchesse dit que le général pouvait entrer.

— Général, dit-elle, vous avez deux filles ; eh bien, en voici une troisième.

Bientôt les témoins se pressèrent à la porte et furent autorisés à entrer. Le président du tribunal adressa à la duchesse les questions relatives à son identité. Elle y répondit et l'on se retira dans le salon pour dresser le procès-verbal.

Cette formalité remplie, M. Deneux fut sommé par le président de dire quelle était la personne qu'il venait d'accoucher. Et, au milieu de l'attente d'une curiosité avide, le docteur fit la déclaration suivante :

— Je viens d'accoucher Madame la duchesse de Berry, ici présente, épouse en légitime mariage du comte Hector Luchesi Palli, des princes del Campo Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme. »

L'enregistrement de cette déclaration ne suffit point au gouvernement.

M. Deneux ayant, le jour même, écrit à sa femme une relation de l'événement, sa lettre, remise ouverte au général Bugeaud et fermée par lui, fut décachetée par la police de Paris. Le gouvernement en remit copie à Mme Deneux et conserva l'original, qu'il fit circuler sans vergogne dans les deux Chambres.

Le 8 juin, Marie-Caroline quitta enfin sa prison ; un bateau à vapeur, mouillé près de la citadelle, devait la conduire en rade à bord de la corvette *l'Agate*. Une foule considérable assistait à ce départ, mais dans le plus profond silence. Le docteur Deneux, le général Bugeaud et son aide de camp étaient au nombre des personnes qui devaient accompagner la duchesse jusqu'à Palerme.

Marie-Caroline était libre, mais elle ne touchait pas au terme de ses maux.

« Bien fous, dit un de ses historiens, sont les princes qui s'imaginent qu'on adore en eux autre chose que leur fortune. Tel qui lui aurait pardonné un crime heureux la jugea impardonnable parce qu'elle avait commis une faiblesse compromettante. »

Nous ne la suivrons pas plus loin.

Tandis que s'accomplissaient ces événements, des insurrections sanglantes, réprimées avec sauvagerie, des attentats commis contre la vie du roi, ébranlèrent le trône mal étayé de Juillet. Mais rien ne fit plus de tort à Louis-Philippe que les déplorables rigueurs exercées contre sa parente devenue sa prisonnière, que le scandale de Blaye, le déshonneur jeté par Louis-Philippe sur la mère de Henri V.

Et Victor Hugo flétrit de ses vers indignés la lâche trahison de Nantes, le rénégat Deutz et le ministre son complice.

XXVIII

RÉSUMÉ SUCCINCT DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES DE 1832 A 1836. — LE BARON DE MATRIMORNOFF.

Nous allons rappeler aussi rapidement que possible les événements politiques les plus importants de la première partie du règne de Louis-Philippe.

L'amour de la paix chez le roi ne mériterait que des éloges, si en sacrifiant la dignité du pays et en s'exagérant les périls extérieurs il n'eût affaibli notre prestige militaire et augmenté les exigences de l'étranger. Par crainte de l'Angleterre, ou pour sacrifier à la chimère de l'alliance anglo-française, on hésita à s'établir en Algérie et on rejeta les offres de la Belgique. On trahit d'autre part la confiance des réfugiés espagnols et on les livra. Cependant la sûreté de nos nationaux en Portugal détermina une intervention armée assez vigoureuse.

A l'intérieur, la paix publique fut incessamment troublée.

La misère, qui s'étendait avec une rapidité épidémique, provoqua des insurrections formidables, qui furent réprimées, non seulement avec une implacable rigueur, mais avec férocité. Nous rappellerons les massacres de Lyon en 1832, ceux du Cloître-Saint-Méry et de la rue Transnonain à Paris [1].

Au sujet de ces égorgements on s'étonne d'entendre de la bouche de Louis-Philippe ce mot malheureux :

« Tous les monarques de l'Europe ont aujourd'hui à combattre les républicains, mais tous n'ont pas l'étoffe d'un duc d'Orléans! »

En massacrant des femmes, des enfants, des vieillards, des gens désarmés, inoffensifs, les soldats ont dit qu'ils avaient exécuté des ordres. — Le roi cependant aurait dû abandonner à son ministre, M. Thiers, la gloire de ces sanglantes journées; mais non, le roi estimait ce carnage dans les droits de la guerre.

Le maréchal Gérard ayant ensuite demandé l'amnistie, son opinion fut vivement combattue par M. Thiers qui voulait faire prévaloir l'opinion du roi.

1. On trouvera l'histoire anecdotique de ces sanglantes journées dans notre *Histoire des Tuileries*.

Cependant deux mille personnes avaient été arrêtées, quatre mille interrogées... on ne recula point devant des procès qui, par le nombre des prévenus, étaient sans précédents dans notre histoire.

Dans cette guerre civile sans trêve, où l'établissement de la royauté semblait une cause de perpétuels désordres, les attentats contre la vie du roi se multiplièrent.

En 1833 un jeune homme nommé Bergeron tira sur le roi qui sortait à cheval pour se rendre à la Chambre. Traduit devant la cour d'assises, Bergeron, après huit jours de débats passionnés, fut acquitté. Son attitude avait été très ferme et le président lui ayant demandé :

— Avez-vous dit que le roi méritait d'être fusillé?

Il avait répondu froidement :

— Je ne me rappelle pas l'avoir dit, mais je le pense.

Deux ans plus tard des fanatiques politiques armaient le bras d'un scélérat nommé Fieschi. Le 28 juillet 1835 le roi s'était rendu sur les boulevards pour y passer en revue la garde nationale.

Il était accompagné des princes d'Orléans, de Nemours et de Fonvielle, des maréchaux Lobau et Mortier et d'une suite nombreuse.

Au moment où le cortège arrivait sur le boulevard du Temple, le roi s'étant arrêté pour recevoir une pétition, une détonation semblable à celle d'une mitrailleuse se fit entendre, une grêle de balles frappa le cortège royal. En un instant le sol fut jonché de morts et de blessés. Le maréchal Mortier, quatre officiers supérieurs étaient au nombre des victimes. Les blessés étaient nombreux. Cependant le roi et les princes n'avaient pas été atteints.

L'instrument du crime consistait en une machine composée de vingt-cinq canons de fusils dont les lumières étaient rangées sur la même ligne de manière à s'enflammer toutes en même temps par une traînée de poudre.

Le gouvernement crut pouvoir s'autoriser de ce crime pour attenter à la liberté des citoyens. Avant même d'envoyer à la guillotine, Fieschi et ses deux complices Morey et Pépin, il fit voter des lois qui dépassèrent les fameuses ordonnances de Charles X.

Cinq mois plus tard, le 25 juin 1836, au moment où le roi sortait des Tuileries pour se rendre à Neuilly, un jeune homme déchargea sur lui un fusil canne. Comme Bergeron, ce troisième régicide, nommé Alibaud n'avait rien de vulgaire; il avait raisonné et froidement médité son crime. Dégoûté de la vie, il avait cru rendre son suicide utile au peuple en tuant le roi. « Son règne, dit-il, est un règne de sang, un règne infâme. J'avais contre lui le droit de Brutus contre César[1] . »

Il fut condamné à mort et exécuté.

Pendant ce temps, le philosophe Cousin visitait les cours de Berlin et de Vienne avec la mission secrète de chercher une épouse au jeune duc d'Orléans. M. Thiers fut mis ensuite dans le secret de ce projet matrimonial et s'enquit

1. Il s'autorisait aussi de cette phrase de M. Thiers, au sujet du 18 brumaire : — « Les républicains qui croyaient voir un nouveau César, pouvaient s'armer du fer de Brutus *sans être des assassins.* »

près des ambassadeurs de l'accueil qui serait fait au prince dans un voyage en Allemagne. Comme il devait s'y attendre, la réponse fut favorable.

Le voyage fut décidé et le duc de Nemours fut désigné pour accompagner son frère.

Après avoir reçu à Berlin l'accueil le plus gracieux, les princes se rendirent à Vienne où ils ne furent point reçus avec moins de courtoisie.

Suivant peut-être en cela les indications de M. Cousin, le duc d'Orléans remarqua l'archiduchesse Thérèse.

Mais deux barrières s'élevaient entre la princesse et lui : L'origine de la souveraineté de Louis-Philippe ; les sympathies du parti militaire français pour le duc, enfin l'avenir incertain de la dynastie nouvelle.

— Est-il possible, dit l'archiduchesse Sophie, d'exposer une princesse à monter dans une voiture à travers laquelle passent des coups de pistolet?

La négociation n'aboutit point, et le duc partit pour l'Italie.

Le 18 août 1837, le comte Molé fit connaître à la Chambre la conclusion du mariage du duc d'Orléans avec la duchesse Hélène de Mecklembourg-Schewrin. Grâce à l'habileté diplomatique de M. Bresson et à l'intervention du roi de Prusse l'affaire avait été ménée à bien.

Cette princesse était une blonde assez jolie, gracieuse et d'une grande dignité naturelle. Elle passait en Allemagne pour une femme de beaucoup de mérite. Elle était d'ailleurs d'un esprit sérieux cultivé et plus ouvert aux idées libérales que la famille royale dans laquelle elle entrait.

Elle appartenait au culte luthérien, ce qui chagrinait fort la dévote Marie-Amélie.

Le mariage civil fut célébré à Fontainebleau et après plusieurs jours de fêtes, la famille royale rentra aux Tuileries. Elle fut accueillie par une foule nombreuse et sympathique.

A ce sujet nous trouvons l'amusante saynette suivante que M. de Beaumont Vassy cite comme spécimen des écrits satiriques de l'époque [1] :

SCENE I

Un salon aux Tuileries. — L'huissier. — M. de Matrimornoff.

L'HUISSIER

— Monsieur a une audience du prince?

MATRIMORNOFF

— Mais apparemment.

L'HUISSIER

— Je prendrai la liberté de demander le nom de monsieur.

MATRIMORNOFF

— Le baron de Matrimornoff.

1. *Papiers curieux d'un homme d'État.* Sartorius, éditeur.

L'HUISSIER

— Je n'ai pas l'honneur d'avoir le nom de monsieur sur ma liste.

MATRIMORNOFF

— C'est possible, mais je suis chargé de dépêches pour Son Altesse Royale.

L'HUISSIER

— Serait-ce une indiscrétion de demander à M. le baron de quelle part?

MATRIMORNOFF

— De la part du baron de Brandestein, ministre des affaires étrangères du grand-duché de Mecklembourg.

L'HUISSIER *levant les yeux au ciel :*

— Enfin!

SCÈNE II

Entre le prince. M. de Matrimornoff s'avançant, le corps plié en deux, et le front à la hauteur de l'abdomen du prince, il remet à Son Altesse une dépêche posée sur la forme de son chapeau.

LE PRINCE *après avoir parcouru la dépêche des yeux :*

— Ah! je sais ce que c'est; je suis charmé de vous voir. Avez-vous amené avec vous cette merveille dont on me parle depuis deux mois?

LE BARON

— Monseigneur, l'étiquette ne permettait pas.

LE PRINCE

— Oui, oui, je sais que vous êtes attaché à la cour et que vous êtes spécialement chargé de la remonte et des croisements.

LE BARON

— Monseigneur veut dire des alliances.

LE PRINCE

— Comme il vous plaira; nous ne discuterons pas sur les mots, lorsque nous serons d'accord sur le prix.

LE BARON

— Monseigneur veut dire la dot.

LE PRINCE

— A la bonne heure, si vous appelez cela une dot dans votre pays, je le veux bien. Au fait, quel est son âge?

LE BARON

— Monseigneur, elle n'a pas vingt-quatre ans.

LE PRINCE

— Ah! miséricorde! vingt-quatre ans... Enfin, c'est égal, si elle a encore de l'apparence, de l'encolure, de la représentation, je m'en arrangerai.

LE BARON *fronçant le sourcil.*

— Voilà, monseigneur, un langage auquel je ne suis point accoutumé!

LE PRINCE

— Vous attendiez-vous, par hasard, à me voir faire de la diplomatie avec vous?

LE BARON

— Les formes diplomatiques sont cependant de règle dans ces sortes de négociations.



La duchesse de Berry et le maréchal Bugeaud à Blaye.

LE PRINCE

— Vous voulez dire dans ces sortes de marchés. Mais allons au but et traitons. Que demandez-vous ?

LE BARON

— D'abord, le grand-duc qui prend le plus vif intérêt à cette négociation, demande une maison convenable et digne de sa race.

LE PRINCE

— Vous voulez dire une écurie. Soyez tranquille, les miennes sont superbes.

LE BARON

— Une écurie!...

LE PRINCE

— Et où voulez-vous que je la mette? Dans ma chambre à coucher?

LE BARON *furieux.*

— Monseigneur, le Mecklembourg ne souffrira jamais un pareil outrage et moi-même je sors de vos appartements pour ne pas sortir du respect que je vous dois.

LE PRINCE

— Cet homme est fou.

SCÈNE III

L'HUISSIER *annonçant* :

M. Galopéus, envoyé du Mecklembourg.

LE PRINCE

— Faites entrer. Il faut espérer que celui-ci sera plus sérieux que l'autre.

GALOPÉUS

— Monseigneur, daignez jeter les yeux sur mes lettres de recommandation. (*Il remet au prince un large pli cacheté*).

LE PRINCE, *après avoir lu.*

— M. le baron, prenez la peine de vous asseoir. Je suis enchanté de vous voir, mais vous paraissez très fatigué.

GALOPÉUS

— Monseigneur, je suis accouru à franc-étrier, mais nous autres hommes de cheval, nous ne nous fatiguons pas sur la selle.

LE PRINCE

— Vous avez servi dans la cavalerie?

GALOPÉUS

— Vingt-cinq ans maréchal-des-logis-chef dans les hussards de Schwerin.

LE PRINCE

— Et vous avez quitté le service pour entrer dans les affaires?

GALOPÉUS

— Oui, le commerce m'allait beaucoup mieux.

LE PRINCE

— Le commerce?

GALOPÉUS

— Pardon, Altesse, si je ne m'exprime pas bien; je suis peu familiarisé avec la langue française.

LE PRINCE

— N'importe, Excellence, nous nous entendrons toujours assez. Vous avez donc une alliance à me proposer?

GALOPÉUS

— J'ai à vous offrir ce qu'il y a de mieux dans tout le Mecklembourg; jeune, svelte, la jambe fine, l'œil vif, le cou charmant, le poitrail magnifique, cinq pieds un pouce, portant la tête haute un vrai port de reine.

LE PRINCE

— Et les cheveux?

GALOPÉUS

— Alezan brûlé.

LE PRINCE

— Vous voulez dire châtains.

GALOPÉUS

— Et à tous crins! Elle marque encore. Elle n'a pas sept ans.

LE PRINCE

— Sept ans!... Et de qui parlez-vous donc?

GALOPÉUS

— Eh! parbleu, Altesse, de la magnifique jument que je viens vous vendre.

LE PRINCE

— Mais c'est une femme que j'attends! Vous ne venez donc pas de la part de M. le baron de Brandestein?

GALOPÉUS

— Je viens de la part de M. de Plessen, le grand écuyer.

LE PRINCE

— J'ai reçu tout à l'heure le maquignon qu'il m'a envoyé. C'est un fou que j'ai fait mettre à la porte.

GALOPÉUS

— Mais non, prince, il y a erreur.

LE PRINCE, *regardant les deux lettres.*

— Comment se fait-il que ces deux lettres?

GALOPÉUS

— Je vois ce que c'est, nous avons fait route ensemble avec M. de Matrimornoff, et à l'auberge, nous nous serons trompés de portefeuille.

LE PRINCE

— Ainsi j'aurai pris le diplomate pour le maquignon et le maquignon pour un diplomate. Oh! mon Dieu, que faire?

XXIX

LES LOIS D'APANAGES ET LA MISÈRE PUBLIQUE. — LES PAMPHLETS DE CORMENIN.

La misère était très grande; ce n'était pas de la faute du gouvernement, mais de la crise politique et sociale que nous traversions. Nous pourrions citer vingt départements où l'on souffrait de la faim et dans quelques grands centres industriels, Lyon, Rouen, entre autres, c'était horrible.

Nous ne donnerons de ce lamentable concert de plaintes que la note aiguë. On écrivait de Lyon :

« Aujourd'hui plus que jamais la misère est ici à son comble. Le gouvernement croit-il que le spectacle récent de cette pauvre mère qui se traîne sur la place de Bellecour pour y rendre le dernier soupir soit de nature à conseiller la résignation ? Pendant six jours cette malheureuse qui n'avait rien à manger a nourri son enfant. Ses forces épuisées, son lait s'est tari. Alors rassemblant le peu de forces qui lui restaient, elle s'est traînée sur le pavé où elle est morte en recommandant son fils à la pitié des passants. »

Paris n'était guère moins malheureux ; ce fut pourtant ce triste moment que le gouvernement choisit pour présenter la loi d'apanage.

« Dieu bénit les familles nombreuses » dit un pieux proverbe. Louis-Philippe cependant gémissait sous le poids des charges de sa nombreuse famille. Il demandait à la nation de l'aider ; il se recommandait aux Chambres afin d'obtenir pour sa fille aînée, mariée au roi des Belges, une dot d'un million pour le duc d'Orléans, un accroissement de revenu d'un million ; pour son second fils de Nemours le domaine de Rambouillet, les forêts de Sénonches, de Chateauneuf, de Montécaut.

Comment, se récrient les esprits mal faits, nous lui avons donné 12 millions de liste civile ; au lieu d'apporter à l'État à son avènement, comme il le devait, son domaine privé il l'a conservé ; il est le plus riche des souverains de l'Europe et il demande...

— Le roi, répondait-on, veut tout tenir de la générosité des Français. Puis cette fortune, dont on parle avec aigreur, pouvait suffire à un duc d'Orléans, mais non à un roi. Avait-il accepté la couronne à titre onéreux ? Enfin, son fils aîné n'avait pas fait un mariage riche ; et s'il demandait pour le duc de Nemours, il ne réclamait rien pour le duc d'Aumale...

Il n'y avait que la Chambre capable d'accueillir sans murmure pareille proposition. Dans le public elle souleva l'indignation générale. M. de Cormenin qui avait succédé dans son œuvre à Paul-Louis Courrier fut l'interprète de l'irritation des esprits.

Dans un mordant pamphlet, en s'adressant au duc de Nemours, il disait :

« Avouez, Monseigneur, que c'est une bien généreuse nation que la nation française et que votre famille lui doit une reconnaissance sans bornes pour les aises, profits et grands biens dont elle a été de tout temps emplie et remplie, comblée et recomblée, chargée et surchargée... Tout d'abord, Monseigneur, les édits de 1661, 1672 et 1692 prirent à l'État et donnèrent à votre aïeul un apanage composé de tant de fiefs, de terres, de manoirs, de villes, de palais, de châteaux, de fermes, de gouvernements, de principautés, de duchés, de marquisats, de comtés et de baronies, d'aleux, de champarts, de redevances féodales, de prés, de canaux, de bois et de forêts que je me fatiguerais dans cent pages à vous les énumérer.

« Votre maison, Monseigneur, passait en 1789 pour la maison princière régnante la plus riche de l'Europe, puisqu'on évaluait à 112 millions

somme énorme qui représente 200 millions de nos jours, somme trop grande de toute manière entre les mains et à la disposition d'un seul homme, quelque prince qu'il soit, et selon les temps menaçante, tantôt pour la liberté, tantôt pour le pouvoir lui-même.

« Car l'histoire ne sera que juste, Monseigneur, quand elle dira que l'emploi révolutionnaire que votre aïeul fit de sa prodigieuse fortune contribua plus que toute autre chose au renversement du trône de Louis XVI, son parent et son roi.

« Cette fatalité de bonheur pécuniaire qui s'attache obstinément à ses pas poursuivit votre famille jusque dans l'exil. Car tandis que les autres émigrés mouraient de faim à l'étranger, la duchesse d'Orléans, votre grand'mère, recevait une grosse pension de la République française et vers le même temps le trésor payait, à la décharge de votre père émigré, plus de 58 millions:

« Quelle brillante anticipation de liste civile!

« Ce n'est pas tout :

« Louis XVIII, à peine débarqué d'Angleterre, vous remit, sur vos vives prières, par une ordonnance de bon plaisir, ce qui restait entre les mains de la nation des biens non vendus de l'apanage d'Orléans, apanage irrévocablement aboli, non par les lois de 1793 sur l'émigration, mais par l'article 2 de la loi du 21 décembre 1790 sur les apanages.

« Pour excuser cette insigne violation des lois on a prétendu que Louis XVIII était alors omnipotent... Mais avec ce beau raisonnement on aurait pu dépouiller le premier citoyen venu comme on dépouillait l'État...

« La loi sur l'indemnité des émigrés qui semble avoir été faite pour votre heureuse famille vint augmenter encore ses bons points, aises et profits en lui fournissant l'occasion de repudier la succession maternelle qui rayonnait d'or et d'argent, ce qui lui valut un boni de 12 millions d'écus bien pesants, bien comptés et bien encoffrés.

« Enfin, indépendamment du joyau de la couronne de France, le plus éclatant joyau de l'univers, les Chambres voulant gonfler d'or votre famille, comme elles la gonflaient de pouvoir, ajoutèrent aux immenses richesses de votre père les meubles et immeubles de la dotation royale de Charles X.

« J'ai trop fait de fois votre compte, Monseigneur, pour que j'aie encore ici besoin de vous rappeler que vous et les vôtres jouissez du Louvre, des Tuileries et de l'Élysée-Bourbon ainsi que de leurs dépendances; des châteaux de Marly, Saint-Cloud, Meudon, Saint-Germain, Compiègne, Fontainebleau, et Pau, ainsi que des maisons, fabriques, terres, prés, corps de fermes, bois et forêts qui les composent; des bois de Boulogne et de Vincennes et de la forêt de Sénart; des diamants, pierreries, statues, tableaux, musées, bibliothèques et autres monuments des arts ainsi que des meubles meublants contenus dans l'hôtel du garde-meuble et les divers palais et établissements royaux. »

Et les détenteurs de cette fortune féodale, immense, menaçante demandaient à la nation des secours, des dots, de nouveaux apanages?

Mais rien qu'avec ce que l'on demandait pour le duc de Nemours quels bienfaits ne pouvait-on répandre!

« Avec les 40 millions de Rambouillet vous donneriez des bibliothèques populaires aux trente-huit mille communes de France ;

Vous institueriez douze mille écoles de couture pour les pauvres femmes de la campagne ;

Vous ouvririez dans trois cent cinquante villes des refuges libres pour les vieillards des deux sexes ;

Vous empêcheriez de mourir de faim pendant deux mois de la saison d'hiver trente mille ouvriers sans ouvrage.

Vous fourniriez pendant cinq ans, une pension de cent francs à cinq mille soldats blessés, estropiés ou enfermés. »

Et tout le monde se disait : c'est vrai. Pourquoi porter l'eau à la rivière lorsqu'on est entouré de gens qui meurent de soif?

La brochure de Cormenin, traduites dans toutes les langues était lue partout : on en faisait des lectures publiques dans le jardin du Palais-Royal. La police n'avait rien à dire. Le critique n'allait pas jusqu'à l'injure; il n'avait pas outrepassé ses droits.

Cependant la cour maintint ses exigences.

Les Chambres lui accordèrent pour le duc d'Orléans une dotation annuelle de deux millions, un million pour les frais de son mariage et un douaire de 300,000 francs pour la duchesse; le roi ne se tint pas pour satisfait. En apprenant qu'on refusait l'apanage réclamé pour le duc de Nemours, il s'écria avec tristesse :

— Nemours est pauvre ; la Chambre lui refuse une dotation; ce garçon-là va nous rester sur le dos!

Et il insista pour obtenir la dot de la reine des Belges.

Il eut raison; ce que le pays eût refusé. la Chambre l'accorda presque sans discussion.

XXX

DÉCADENCE DU PALAIS-ROYAL. — PÉTITION POUR L'EXPULSION DES FILLES PUBLIQUES ET L'INTERDICTION DES JEUX. — RIEN NE VA PLUS. — LE SOMMEIL DE LA VERTU.

On a vu que sous les marronniers du Palais-Royal on lisait à haute voix les brochures de Cormenin ; il ne faudrait pas en conclure que les habitants de l'endroit étaient ouvertement hostiles à la dynastie de Juillet ; bien au contraire.

Le boutiquier de Paris croit de sa dignité de fronder le gouvernement ; il doit s'estimer plus fort que lui ; il l'a fait; et sur un cœur qui ne bat que d'amour pour lui, par coquetterie il met la fleur d'opposition à sa boutonnière.

Le Palais-Royal était fier d'avoir donné le jour à son roi, d'être le berceau « de la belle famille », de posséder en ses murs Mme la princesse Adélaïde. C'était autrement chic que le tribunat ou un restaurateur quelconque.

Le Palais-Royal s'était enrichi, était devenu très comme il faut. et ses marchands qui se croyaient plus moraux, parce qu'ils étaient plus riches, — nous

sommes ainsi faits... — soupiraient en songeant aux mœurs relachées de leurs pères et se demandaient s'ils ne pourraient pas jouir de leur fortune et assurer la prospérité de leur commerce, tout en purgeant le Palais-Royal de ses impuretés.

Depuis 1828 les galeries de bois étaient disparues. La marchande du Palais-Royal n'était plus cette femme au minois fripon, à l'œillade provocante, au geste libre, au langage pittoresque qui, de tous les passants faisait des clients ; c'était une belle dame respectable et respectée. Sa mère la grisette enrichie, l'avait mise en pension. Là, la jeune héritière s'était formée aux belles manières et rougissait un peu de sa clientèle débraillée.

Les filles commençaient à être mal vues des marchands des galeries.

Ingratitude et inconséquence !... Ils oubliaient qu'ils devaient leur fortune aux drôlesses, à ce bon gros vice affronté, numéroté et tarifié, ce vice bon enfant, grossier plus que perfide, qui gagnait à la sueur de son front la moitié de ce qui entrait d'or chez les modistes, les bijoutiers, les cafetiers et les restaurateurs.

Ingrats donc et inconséquents aussi, car en renonçant à vendre aux filles publiques, ils espéraient bien continuer à vivre du vice élégant de la prostitution clandestine, qui à Paris est toujours la plus nombreuse, de l'adultère et de la coquetterie son entremetteuse.

Ils pétitionnèrent donc un beau jour pour que la police exclût les filles publiques du Palais-Royal.

O Chaumette, ton ombre dut tressaillir de joie!

Et malheureusement pour eux, la pétition fut favorablement accueillie.

Ils disaient que la présence des filles éloignaient des galeries les honnêtes gens. — Ils ne connaissaient pas les honnêtes gens, autrement, ils auraient su qu'ils ne feraient pas aller leur commerce. Qui veut la fin veut les moyens.

Les filles furent donc expulsées ; et en dépit de la morale, il faut bien l'avouer la décadence commerciale du Palais-Royal commença.

Cette réforme n'était que le premier symptôme d'une vertu prête à sévir avec rigueur.

Il fallait en finir tout à fait avec les mœurs ignobles, sources impures de tant de fortunes scandaleuses. Il fallait fermer les maisons de jeu. N'avait-on pas assez des tripots clandestins, des cercles, et des casinos de bains?

Ingratitude, encore une fois ! N'était-ce pas le jeu qui, même de nos calamités publiques, avait tiré pour eux de prodigieuses richesses? C'était de 1815 que dataient la plupart des fortunes du Palais-Royal. On ne peut s'imaginer les dépenses des chefs des armées coalisées : Le grand duc Constantin et son frère, laissèrent 1,500,000 roubles en l'espace de quarante jours.

Bülcher, le rapace Blücher, qui reçut trois millions du gouvernement français, engagea ses terres et partit ruiné par les maisons de jeu [1].

Oh ! que la vertu est belle! que ses attraits purs et modestes ont de charme et de puissance!... Quel progrès moral accompli depuis le commencement de ce siècle!... Et qui oserait le nier? Quel plus touchant exemple que celui de

1. *Histoire de la Restauration*, par un homme d'État, 3 vol.

ces marchands du Palais-Royal qui chassèrent de leurs galeries l'amour vénal et le jeu!...

Le 31 décembre 1836, à minuit, les jeux du Palais-Royal furent fermés. Pour la dernière fois le croupier nazilla : Messieurs, rien ne va plus...

Et au Palais-Royal rien n'alla plus... La foule émigra dans les nouveaux passages ouverts sur le boulevard et sur les boulevards eux-mêmes.

« Dépouillé des vices qui ont fait sa gloire, le Palais-Royal, dit un de ses historiens, dort aujourd'hui du sommeil de la vertu. »

Que l'on n'exagère point cependant notre pensée ; ce magnifique et charmant endroit n'est pas mort, comme la place Royale par exemple. Il n'est pas d'étranger qui ne soit curieux de visiter l'œuvre admirable de l'architecte Louis. Les riches magasins qui garnissent les galeries les arrêtent à chaque pas. De quatre à cinq heures, du mois de mai au mois d'octobre, trois fois par semaine, un concert est donné par les musiques militaires. Ces concerts sont le rendez-vous de la société bourgeoise, la plus parisienne de Paris.

Sous Louis-Philippe, comme aujourd'hui, il y avait des concerts publics ; ils étaient donnés par la musique de la garde nationale.

Sans les bonnets à poils, sans la garde constitutionnelle — arc-en-ciel de nos libertés, disait Arnal, — rien ne se faisait, rien n'était possible.

Les autres objets d'attraction, les cafés, les restaurateurs, n'étaient pas encore entrés en pleine décadence.

Pour ramener la foule au Palais-Royal, on a proposé d'établir au jardin un panorama, ou de transformer cette agréable promenade en un jardin d'hiver, mais ces projets saugrenus, même en cas de succès, n'auraient profité qu'à leurs entrepreneurs, et naturellement ils n'ont pas été soutenus par les commerçants des galeries.

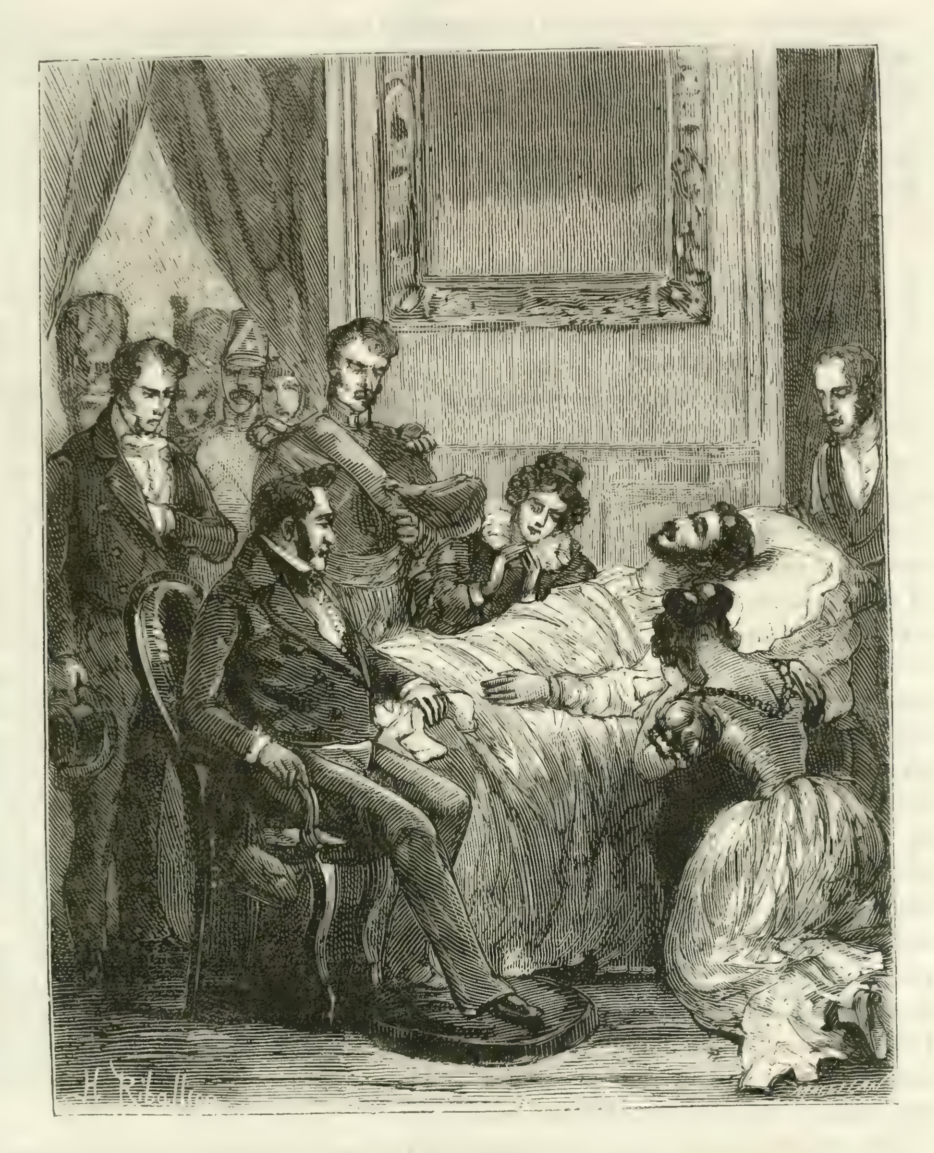
XXXI

LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE ET LOUIS-PHILIPPE. — LA VIEILLESSE DU ROI. — L'ATTENTAT DE QUÉNISSET. — LE 13 JUILLET 1842. — PRINCES ET PRINCESSES.

Nous passerons sous silence les événements politiques qui appartiennent à la seconde partie du règne de Louis-Philippe, et nous nous bornerons à dire que la monarchie de Juillet, mise chaque jour en péril par de nombreuses sociétés secrètes, des insurrections et des attentats, ne pouvait s'asseoir solidement. Les républicains qui n'étaient en 1830 qu'en faible minorité, faisaient des progrès considérables.

Pour le plus grand nombre la République était la révolution, une sorte de dictature populaire qui eût permis de reprendre en sous-œuvre et de continuer la révolution de 89.

Bien qu'ils n'eussent aucun programme, aucune connaissance des problèmes surgis depuis trente ans, ils ne s'effrayaient point de replonger la France dans



Mort du duc d'Orléans.

un état violent de réformes politiques et sociales improvisées. En un mot le chaos de 1848 se formait.

Tandis que les Barbès, les Blanqui, les Martin Bernard tentaient, les armes à la main, de renverser le gouvernement, d'autre part des rêveurs et des empiriques, saint-simoniens, phalanstériens, communistes, icariens, avec beaucoup de science et d'éloquence, proposaient de détruire la société et de la reconstruire de toutes pièces.

En lisant aujourd'hui de ces insanités on demeure confondu; car leurs

auteurs n'étaient pas des aliénés puisque, plus tard, ils ont su faire de brillantes fortunes, et leur grand air d'honnêteté ne permet pas de les prendre pour des mystificateurs.

A côté de ces chefs d'école, on en voyait d'autres qui, semblables aux alchimistes du moyen âge, cherchaient l'*absolu*, un gouvernement qui n'eût pour moteur ni un homme, comme sous la royauté dite constitutionnelle ou la monarchie absolue, ni une coterie ou une faction comme sous la République.

Enfin comme si ce n'était pas assez, beaucoup de citoyens revenaient à une dictature césarienne. Les bonapartistes, sans se décourager de la mort du fils de Napoléon, se ralliaient à la candidature d'un neveu de l'empereur, le prince Louis, fils de la reine Hortense.

Cependant que faisait Louis-Philippe? Rien. Il a été constaté que de 1830 à 1848 tout l'effort du gouvernement pour résoudre les questions d'amélioration sociale s'est borné à trois circulaires relatives au paupérisme, adressées par le ministre de l'intérieur aux préfets et restées dans les cartons de l'administration.

« On a reproché à ce prince, dit Daniel Stern, [1] d'avoir manqué de grandeur, mais ce n'est point assez : l'histoire sévère doit lui reprocher d'avoir manqué d'amour. Non assurément qu'il ne fût porté par nature à la bonté, à la tolérance, à une sagesse toujours inclinant au pardon, mais sagesse et bonté demeuraient en lui stériles parce qu'elles n'étaient pas animées de cette chaleur généreuse qui font les rois pères du peuple. Louis-Philippe n'aima point les classes laborieuses. Il les considérait comme une force aveugle dont on ne devait attendre que du désordre. Il n'aima point non plus cette bourgeoisie à laquelle il s'efforçait de complaire, car il s'employa sans relâche à l'asservir en l'avilissant et se fit un jeu de tromper le vieil esprit parlementaire et municipal qui vivait en elle, en masquant sous l'appareil de formes représentatives et du langage républicain un gouvernement qu'il voulait exclusivement dynastique et personnel. . . . . S'infatuant de la médiocrité de ses pensées à mesure qu'il les voyait plus généralement partagées; se félicitant de sa sagacité à mesure que le pouvoir lui montrait les hommes plus facilement corruptibles; se riant de tous les conseils, s'isolant dans le sentiment d'une autorité que la vieillesse avait rendue jalouse, ce malheureux prince finit par devenir totalement étranger à son siècle et à son pays. »

Par un jeu cruel du sort il devait trouver sa perte dans ce qui faisait le sujet de son contentement. Cette bourgeoisie qu'il avait façonnée à sa guise, ces égoïsmes qu'il avait tournés à ses fins ne donnaient à son règne aucune base solide.

Quand vint le jour de la lutte, lorsqu'il eût fallu faire appel au dévouement, il sentit je ne sais quoi de mou dans l'atmosphère morale. En méprisant les hommes il les avait rendus dignes de mépris, et pour parler le langage de la Bible, « il avait semé la corruption, il recueillit la pourriture. »

En vieillissant il s'absorbait aussi de plus en plus dans les soins de sa nombreuse famille.

1. *Histoire de la révolution de* 1848.

Après le duc d'Orléans, il lui fallut pourvoir ses filles et ses fils. La princesse Marie épousa le duc de Wurtemberg, sa sœur Clémentine devint duchesse de Cobourg; enfin dans la famille de Saxe-Cobourg-Gotha il trouva une riche héritière pour le duc de Nemours.

En 1838, la duchesse d'Orléans mit au monde un enfant qui reçut en naissant le titre de comte de Paris; un an plus tard la naissance d'un second fils fut sa dernière joie.

Jusqu'alors les craintes de l'archiduchesse d'Autriche Sophie ne s'étaient pas réalisées pour elle. Plusieurs attentants avaient été commis contre le roi, mais aucun n'avait menacé les jours du prince héritier qui, ainsi que ses frères, était très populaire.

Cependant le 13 septembre 1840, rue Saint-Antoine, au moment où les ducs d'Orléans et de Nemours s'avançaient à la rencontre de leur frère d'Aumale qui rentrait d'Afrique avec le 17e léger, un nommé Quénisset tira un coup de pistolet.

Pas un des fils du roi ne fut blessé, mais la reine et la duchesse Hélène furent atteintes au cœur. Quoi! déjà les sombres fureurs du régicide se portaient sur ces jeunes princes dont la conduite était irréprochable, sur ces vaillants soldats de notre armée d'Afrique, dont la France aussi bien que le roi pouvait être fière!...

Ce Quénisset n'avait pas besoin de tant se hâter contre l'héritier de la couronne, la mort déjà s'apprêtait à le frapper.

Le 15 juillet 1842, le duc d'Orléans étant parti de Neuilly en voiture, ses chevaux s'emportèrent. Le prince ouvrit la portière et sauta sur la chaussée. Malheureusement ses pieds en touchant le sol portèrent sur les talons. Le choc fut rude et détermina une lésion de la colonne vertébrale. L'infortuné tomba la face contre terre et expira sans avoir repris connaissance.

Un instant après les chevaux s'arrêtèrent d'eux-mêmes.

On transporta le mourant dans une petite maison qui se trouvait sur le chemin de la Révolte à l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle commémorative dédiée à saint Ferdinand.

La famille Royale avertie accourut aussitôt. Nous laissons à penser quelle fut sa douleur.

Hélas! mourir ainsi; pauvre prince, à trente ans!
Sans un mot de sa femme, un regard de sa mère,
Sans avoir rien pressé dans ses bras palpitants,
Pas même une agonie, une douleur dernière!
Dieu seul lut dans son cœur l'ineffable prière
Que les anges muets apprennent aux mourants[1].

Cette catastrophe consterna le pays. Elle toucha de pitié même les indifférents.

Comme le disait encore le poète qui avait été son condisciple et qui était resté son ami :

« A défaut de regret, qui ne l'eût respecté?
Quel ennemi du père ose haïr le fils? »

1. Alfred de Musset.

Tout le monde aussi eut le pressentiment des conséquences politiques de cette catastrophe. La douleur chez le roi précipita le progrès de la vieillesse, or un de ses ministres disait avec justesse : « Je crains moins la mort du roi que sa caducité. »

Plus il vieillissait, moins il acceptait la contradiction, plus il devenait despote.

Le duc de Joinville écrivait à son frère de Nemours au sujet du suicide de notre ambassadeur à Naples, M. Bresson :

« La mort de Bresson m'a funesté... Bresson n'était pas malade : il a exécuté son plan avec le sang-froid d'un homme résolu.

« J'ai reçu des lettres de Naples de Montessuy et d'autres qui ne me laissent guère de doute. Il était ulcéré contre le père. Il avait tenu à Florence d'étranges propos sur lui : Le roi est inflexible. Il n'écoute plus aucun avis. Il faut que sa volonté l'emporte sur tout. On ne manquera pas de répéter cela, et en relèvera ce que je regarde comme un grand danger, l'action que le père exerce sur tout, cette action si inflexible que lorsqu'un homme d'État compromis avec nous, ne peut la vaincre, il n'a plus d'autre ressource que le suicide. »

On a dit que l'auteur de cette lettre, M. de Joinville, se permettait d'émettre franchement son avis aux Tuileries sur la politique de son père.

En admettant que cela fût (nous en doutons) le jeune prince n'avait point souvent le loisir d'exercer à Paris son influence; il était presque toujours en mer.

Les d'Orléans ont toujours tenu à avoir un marin dans la famille afin de garder les proues de la galerie orientale du Palais-Royal dans leurs armoiries.

Joinville, on s'en souvient, dirigea deux grandes opérations maritimes, le siège de Saint-Jean-d'Uloa et le bombardement de Tanger. Ce fut lui aussi qui eut l'honneur de ramener de Saint-Hélène les restes de Napoléon.

Ses frères, d'autre part, étaient presque toujours en Afrique. Louis-Philippe, depuis la mort du duc d'Orléans, n'avait dans son conseil privé personne qui pût lui faire entendre les conseils d'un attachement à la fois dévoué et indépendant.

Loin de le regretter, il s'en félicitait, dit-on. Il paraîtrait même qu'il était jaloux de la popularité de ses fils. Il se croyait aussi jeune qu'eux. Sa santé robuste lui faisait illusion et en parlant de la régence, il ne craignait pas de laisser entendre qu'il comptait bien l'empêcher en vivant jusqu'à la majorité de son fils. Il n'avait aucune confiance dans les capacités politiques de la duchesse Hélène, plus formée à l'école des livres qu'à celle de la vie pratique. L'élève de madame de Genlis s'était toujours méfié des femmes. Son fils pensait comme lui. Il avait dit dans son testament :

« Si par malheur l'autorité du roi ne pouvait veiller sur mon fils jusqu'à sa majorité, Hélène devrait empêcher que son nom ne fût prononcé pour la Régence. »

Qui donc, dans sa pensée, eût été appelé à remplacer la duchesse ?... Le duc de Nemours ?...

Et cependant on croyait savoir que le roi, en tenant ce prince à l'écart de sa politique, n'avait jamais marqué sa confiance en lui pour les affaires.

On lui prête ce mot :

— Il est capable, disait-il, d'enlever le trône à son neveu et de le rendre à Henri V.

Il est certain que Nemours n'avait pas oublié les bontés particulières que Charles X avait pour lui et que peu de jours après la Révolution de 48 il se rendit près du comte de Chambord afin de lui déclarer qu'il reconnaissait ses droits au trône de France.

Aux Tuileries, en plaisantant on l'appelait le légitimiste.

On l'aimait donc mieux aux camps qu'à la Cour. Dailleurs Louis-Philippe aurait pu s'appliquer le vers du Louis XI de C. Delavigne :

Je me vois dans mon père et me crains dans mon fils.

« Se souvenant, dit M. D. Sterne, de l'influence qu'avait exercée son salon sous le règne de Charles X, il voulait surtout éviter que les salons des jeunes princes devinssent des foyers d'opposition et de cabales. La dévotion de la reine servait en cela, comme en beaucoup de choses, la politique d'un époux auquel elle vouait une admiration sans bornes, et une soumission passionnée.

« Autour de la table à ouvrage de Marie-Amélie une étiquette rigide rassemblait chaque soir de jeunes princesses que le bruit des fêtes et des plaisirs, les images lointaines d'une vie libre et joyeuse, faisaient soupirer. Un ennui mortel glaçait ces réunions, d'où la gaieté était bannie comme une inconvenance.

« La duchesse d'Orléans pouvait seule, par le privilège de sa position, s'en exempter quelquefois. Assez mal vue du roi, qui la trouvait trop intelligente, objet d'un ressentiment caché de la part de la reine, qui attribuait à des alliances hérétiques désapprouvées par le ciel, la mort prématurée de ses deux enfants de prédilection[1], peu recherchée des autres princesses à cause de ses goûts sérieux et des ambitions qu'on lui supposait, la mère de l'héritier du trône se tenait à l'écart.

— On me traite de jacobine, disait-elle à une personne de son intimité.

Un jour elle reprochait à M. Guizot sa conduite contre révolutionnaire.

— Ah ! madame, lui répondit le ministre quand le *National* ou la *Réforme* m'adressent ce reproche, j'y suis préparé : mais il m'était permis de ne point l'attendre de la part de Votre Altesse Royale.

Le duc de Joinville, disait-on, la soutenait contre le duc de Nemours.

Il est certain cependant qu'au jour de la crise finale, Nemours se montra très loyal et entoura sa belle-sœur de l'affection la plus dévouée. Ce prince d'ailleurs s'effaçait volontiers.

« Le duc de Montpensier, au contraire, poursuivait la popularité, mais sans discernement. Il en aimait l'éclat et le tapage plus que les avantages solides ; protégeait avec ostentation, plutôt qu'avec goût, les artistes et les hommes de let-

1. Le duc d'Orléans et la princesse Marie.

tres, les journalistes surtout qui payaient en éloges hyperboliques les privautés inaccoutumées auxquelles ils se voyaient admis à Vincennes[1]. »

Alexandre Dumas était de tous le plus en faveur. Il avait été invité aux noces du jeune prince avec l'infante Louise, sœur d'Isabelle II, et par ses bons mots et sa désinvolture avait prouvé à Madrid que pour les Gascons (il l'était de caractère) il n'y avait plus de Pyrénées.

Maintenant cela n'engageait en rien. Le père de d'Artagnan en 1848 posa sa candidature comme républicain, ce qui lui valut cette apostrophe spirituelle d'un pâle voyou :

— Tais-toi donc ! T'as encore dans la gueule un bout d'cigare de Montpensier.

Pour terminer cette galerie de rapides croquis, disons que celui des princes qui prenait de jour en jour l'influence la plus sérieuse était le duc d'Aumale intelligence cultivée et qui avait hérité des qualités politiques de son père.

Vers la fin de 1847 il remplaça Bugeaud comme gouverneur de l'Algérie, ce qui fit crier l'opposition, bien plus ombrageuse à cette époque qu'on ne la voit de nos jours.

XXXII

SIGNES PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION — MORT DE MADAME ADÉLAÏDE — LA CORRUPTION — LES BANQUETS RÉFORMISTES — LAMARTINE — LEDRU-ROLLIN.

La mort subite de Madame Adélaïde parut à tout le monde un avertissement de celle du roi. Cette mort laissait auprès de Louis-Philippe une place vide que personne ne pouvait occuper. Seule confidente de ses pensées intimes parce que seule, par nature, par éducation, elle était capable de les comprendre, elle avait toujours pris une part considérable dans ses déterminations. C'était elle qui l'avait encouragé à prendre la couronne, elle qui lui servait d'intermédiaire dans les missions les plus délicates ou les plus épineuses. Sa perte affecta tellement son frère que plusieurs fois la Bourse baissa au bruit de la mort du roi. Un jour M. de Rosthschild envoya son fils aux Tuileries pour savoir ce qu'il en était. Le roi le devina aussitôt :

— Dites à votre père, lui dit-il en l'abordant, que je n'ai été ni saigné ni purgé.

Il montait encore à cheval, mais il ne passait plus de revues. Le zèle et l'amour de sa chère garde nationale s'étaient altérés et même le jour de sa fête, le 1er mai, il n'osait plus la convoquer ainsi que le faisait dire le *Charivari* au général Jacqueminot :

« Que les temps sont changés ! sitôt que de ce jour
Le belliqueux rappel annonçait le retour,
Des soldats citoyens, les cohortes foulées,
Du boulevard au loin inondaient les allées
Et tous bien ficelés, rangés en bataillon
Sur leurs têtes portant leurs beaux bonnets d'ourson,
Tous joyeux à Philippe ils présentaient les armes.
L'hydre de l'anarchie arrêtant ce concours
En des jours ténébreux a changé ces beaux jours. »

1. Le duc commandait à Vincennes et y recevait deux fois par semaine dans des appartements restaurés et ornés avec beaucoup de goût.

Il arrivait même à la garde montante des Tuileries de crier sous les fenêtres du roi : « A bas la corruption ! »

Ce cri était la note dominante des dernières années... Elle provenait d'un mal réel et profond qui chaque jour, par des scandales nouveaux, se révélait dans les classes dirigeantes, à la chambre, au Palais de justice, dans la chronique des mœurs que font les journaux. La corruption était partout dans l'aristocratie : Un grand seigneur était convaincu de fabriquer de faux jetons ; un aide de camp du roi était surpris en flagrant délit de tricherie au jeu ; le duc de Choiseul-Praslin, marié à la fille d'un maréchal de France assassinait à coups de couteau sa femme encore belle, et de mœurs irréprochables, afin de pouvoir épouser sa maîtresse, institutrice de ses enfants. Les détails atroces de ce crime, le nom, le titre de pair de France de l'assassin, répandirent l'horreur et la consternation. Le roi fit, dit-on, passer du poison au duc de Praslin qui se suicida. On a dit aussi qu'il l'avait fait évader et que le misérable avait été vu en Angleterre.

Presqu'en même temps on jugeait aux assises de Toulouse le frère Léotade, coupable de viol et d'assassinat sur une enfant, la jeune Cécile Combette. Dans l'industrie, la finance, les escroqueries les plus effrontées, les spéculations les plus scandaleuses rendaient suspectes toutes les entreprises. Le personnage de Robert Macaire devenait le type cynique des manieurs d'argent et des brasseurs d'affaires, et l'acteur Frédérick Lemaître, chargé de ce rôle aristophanesque, prenait en scène le masque de Louis-Philippe ; comme dans une pièce de Balzac, *la Marâtre*, il prêtait également la physionomie du roi au forçat libéré Vautrin.

Malheureusement de tels excès semblaient provoqués par les honteuses révélations qui éclataient à la tribune parlementaire.

« Des faits jugés impossibles se précisaient, se prouvaient. Tantôt c'était la vente dans un bureau du ministère de l'intérieur d'un privilège de théâtre, tantôt celle de la présentation d'un projet de loi, tantôt la protection accordée à un munitionnaire infidèle.

« Le scandale fut au comble quand un acte d'accusation amena devant la cour des pairs, un ancien ministre, M. Teste, président de la cour de cassation, grand officier de la Légion d'honneur, convaincu bientôt d'avoir reçu une somme considérable pour la concession d'une mine de sel gemme. Un lieutenant général, M. Cubières, s'était fait l'intermédiaire de ce marché honteux.

« Les débats de ce procès mirent toute la France en émoi. La condamnation des accusés retentit jusque dans les profondeurs du pays. »

Cependant le cabinet, accusé des plus vils trafics, refusait l'enquête et la Chambre, se déclarant *satisfaite*, accordait un bill d'indemnité à M. Guizot, que M. de Girardin accusait, preuves en mains, d'avoir vendu une pairie.

En 1847, le discours du trône faisait baisser la Bourse, et lors de la discussion de l'adresse éclata l'affaire Petit, dans laquelle M. Guizot se trouva compromis.

M. Petit, receveur particulier à Corbeil, avait publié, avec preuves à l'appui, la scandaleuse histoire d'une convention faite avec M. Guizot, par l'entremise de son chef de cabinet, M. Génie, et de M. Bertin, pair de France. Deux recettes

avaient été échangées contre la démission d'un conseiller à la Cour des comptes, sur la charge duquel le ministre avait jeté les yeux pour récompenser une de ses créatures.

MM. Alem-Rousseau et Petit *avaient négocié cette démission au prix de* 15,000 *francs d'argent comptant et d'une pension viagère de* 600 *francs*..

Interpellé à la Chambre, le ministre ne peut contester les faits, il se borne à déclarer qu'aucun abus semblable ne s'est renouvelé depuis deux ans; et M. de Tocqueville prononce son oraison funèbre en déclarant que *M. Guizot a perdu son prestige d'austère probité.*

Mais ce n'est pas tout, on ne sait où s'arrêtera ce débordement de révélations honteuses; un député apprend à la Chambre que les fonds d'une souscription de bienfaisance ont été détournés et distribués par un préfet, au profit d'une candidature ministérielle.

La France, honteuse de son gouvernement, réclame à grands cris une réforme électorale.

Des banquets réformistes s'organisent.

A Mâcon, l'auteur populaire de l'*Histoire des Girondins*, Lamartine, dont l'œuvre oubliée aujourd'hui et toujours admirable passionnait alors la France, prononçait un discours où il annonçait la chute prochaine de la royauté :

« Si, disait-il, la royauté s'entoure d'un aristocratie électorale, s'associe aux sourdes réactions de sacerdoce, se campe dans une capitale fortifiée et désarme peu à peu la nation comme un vaincu; si elle parvient à faire d'une nation de citoyens une vile meute de trafiquants, n'ayant conquis leur liberté au prix du sang de leurs pères que pour la revendre aux enchères des plus sordides faveurs... si elle fait rougir la France de ses vices officiels, si elle nous laisse descendre jusqu'aux tragédies de la corruption... si elle laisse affliger, humilier la nation par l'improbité des pouvoirs publics, soyez-en sûrs, elle tombera, cette royauté, elle tombera, non dans son sang, comme celle de 89, mais elle tombera dans son piège! Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous aurez la révolution de la conscience publique et *la révolution du mépris!* »

Au banquet de Châlons, Ledru-Rollin porta un toast à la Convention et déclara qu'on se préparait à une révolution et que l'on ne reculerait devant aucune de ses conséquences.

L'agitation des banquets hâte la catastrophe et l'on commençait à sentir la fermentation à laquelle on reconnaît l'approche des grands soulèvements populaires.

Une insulte plus grave que le coup de pistolet de Quénisset avait atteint un fils du roi dans le faubourg Saint-Antoine.

Au retour d'une fête donnée à Vincennes par le duc de Montpensier, les équipages armoriés avaient été hués. On avait lancé des pierres dans les glaces des voitures en criant : A bas les voleurs! à bas les corrompus!...

L'opposition ayant décidé de se réunir dans un banquet, au clos Nitot, situé près des Champs-Élysées, le gouvernement la fit prévenir qu'il s'opposait à la réunion.



La galerie d'Orléans.

L'opposition hésita et ajourna le banquet et enfin, le 19, fit publier dans le *National* la note suivante : — La commission chargée de l'organisation du banquet du deuxième arrondissement a décidé que la manifestation aurait lieu irrévocablement mardi prochain, 22 février, à midi. »

Cette note fut suivie de près par la publication d'un programme de la cérémonie dont Armand Marrast fit un véritable manifeste.

Le gouvernement répliqua par une proclamation, où il invitait les habitants à s'abstenir de toute manifestation. — 2° Par un arrêté qui interdisait le banquet.

— 3° Une ordonnance contre les attroupements. — 4° Une proclamation aux gardes nationaux.

Mais après avoir convoqué le peuple sur la place publique, les députés saisis de peur à la veille du banquet reculèrent malgré l'entraînante éloquence de Lamartine.

Lorsqu'enfin, à minuit, on vint lui annoncer que le comité renonçait à la manifestation

— Eh bien, dit-il avec calme, la place de la Concorde dût-elle être déserte, tous les députés dussent-ils se retirer de leur devoir, j'irai seul au banquet avec mon ombre derrière moi.

D'autre part, aux mêmes heures, le comité électoral du deuxième arrondissement rédigeait une lettre où il demandait la démission en masse de tous les députés, *seule mesure capable de donner satisfaction à l'opinion publique.* — Dans les bureaux de *la Réforme* des républicains déterminés se déclaraient pour une prise d'armes.

Nous touchons à l'heure critique pour la monarchie d'Orléans. Après avoir assité à son laborieux enfantement au Palais-Royal, on voudra connaître sans doute son agonie et sa mort aux Tuileries.

Tout en évitant, autant que possible, d'entrer dans tous les détails de la révolution de 48 et de répéter ici ce que nous avons dit ailleurs, nous devons, par le récit anecdotique des événements de février, compléter l'histoire des princes d'Orléans.

C'est à eux surtout que nous désirons vous intéresser, puisque depuis si longtemps ils ont été les héros de notre histoire. Quand ils auront quitté la France, nous n'aurons rien à vous dire de ceux qui les ont remplacés au pouvoir.

La république de 1848 a laissé dans le silence et l'ombre le Palais-Royal; mais nous ajouterons quelques lignes à l'histoire des princes exilés, pour ne nous occuper ensuite que du nouvel hôte du Palais, le prince Jérôme-Napoléon.

XXXIII

RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848. — LE ROI SE RÉJOUIT DE LA TOURNURE DES ÉVÉNEMENTS. — LES DEUX PREMIÈRES JOURNÉES.

Si invraisemblable que cela paraisse, on était plein de joie aux Tuileries. Aux avertissements qu'il recevait le roi ne répliquait que par des railleries.

Le soir du 22, le roi répondait à l'air préoccupé que montrait M. Sallandrouze:

— Vendez-vous bien vos tapis?

M. de Rambuteau, préfet de la Seine, qui lui communiquait des rapports alarmants était ajourné à une semaine pour confesser en toute confusion, disai Louis Philippe, qu'il s'était abandonné à des terreurs d'enfant.

Le roi écrivait un billet au maréchal Gérard pour lui dire que les événements

prenaient la tournure la plus heureuse. D'ailleurs comme pour mettre le comble à ses illusions, vers la fin de la soirée on vint lui dire que M. Barrot et ses amis renonçaient à la manifestation.

« Dire l'effet de cette nouvelle aux Tuileries ne serait pas chose facile. Les courtisans se pâmaient d'aise. La reine était transportée. Le roi ne se contenait plus, il serrait la main de ses ministres avec une effusion inaccoutumée. Il complimentait surtout M. Duchâtel. Il ne s'oubliait pas lui-même dans les louanges qu'il adressait à son gouvernement. Il l'avait toujours pensé, toujours dit : cette opposition si pleine de jactance ne se composait que de beaux parleurs, de poltrons. Sa faconde à ce sujet était intarissable.

« Quelques personnes essayaient bien de parler de l'agitation des rues; mais c'était peu de chose, ce n'était rien, disaient les courtisans! une vingtaine de gamins portant des chandelles, lisaient ironiquement les affiches contre les attroupements et le banquet. Les passants s'arrêtaient, ne sachant ce que cela voulait dire, mais les groupes se dispersaient aussitôt après avoir lu. » (D. Stern).

Et tandis qu'ils riaient au château, des ouvriers travaillaient, aux flambeaux, à dresser les tables du banquet. Ils n'avaient pas été contremandés. Le lendemain, tout Paris chômait, dans l'attente de la manifestation, et l'agitation de cette attente ne fit que s'accroître par la reculade des députés. Il y avait foule dans les rues, malgré le temps humide et froid; cette foule, qui s'attendait à un spectacle émouvant, était déçue et irritée... Pour comble d'ennui, pas le moindre déploiement de forces militaires. Heureusement, vers midi, on voit des gardes municipaux monter les Champs-Élysées. Ils vont au clos Nitot détruire les préparatifs du banquet. Puis à la Madeleine plusieurs bataillons de ligne se rangent en bataille.

Enfin, on aura donc à qui parler...

Comme s'ils l'avaient pressenti, une colonne d'étudiants arrive. On les acclame. Ils font le tour de la Madeleine en chantant la *Marseillaise*. Ils marchent en bon ordre, au nombre de sept cents et se dirigent vers le Palais-Bourbon... La foule incertaine jusque-là, les suit. Voilà une manifestation.

La colonne traverse la place de la Concorde, s'engage sur le pont, mais, à l'entrée du quai d'Orsay, une compagnie de municipaux lui barre le passage. La foule s'arrête, hésite, quand un jeune homme sort des rangs, s'avance au devant des soldats et découvrant sa poitrine leur dit : Tirez !

Les municipaux, touchés de cet héroïsme, se retirent, et la colonne passe.

Alors se joue la petite scène qui a depuis été reprise tant de fois avec succès.

Les manifestants escaladent les grilles, des membres de l'opposition viennent les engager à la modération. Tandis qu'ils parlent, les plus entreprenants pénètrent dans les couloirs et la foule avance toujours.

Tout à coup sort de la caserne voisine un escadron de dragons qui, sabre au vent, fond au grand trot sur le rassemblement. Mais l'officier qui charge à leur tête voit une foule sans armes... Il commande : sabre au fourreau.

— Vivent les dragons ! réplique le peuple.

Les cavaliers mettent leurs chevaux au pas, et l'officier, d'un ton plein de modération, engage la foule à se retirer ; ce qui a lieu.

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la révolution. L'armée ne se battra pas, les municipaux seuls feront leur devoir.

Le soir du même jour, en effet, on leur fait charger la foule sur la place de la Concorde, sous une grêle de pierres.

L'émeute, qui ne ressemble encore qu'à une mutinerie, se propage partout, mais, la nuit, on cherchera des armes et l'on construira des barricades.

Que pense le roi des événements?

Il écrit au préfet de police : « Tout est arrangé », et son ministre Duchatel répond à l'ambassadeur d'Autriche, qui lui demande des nouvelles : — Tout va bien.

Le gouvernement, en effet, dispose de forces considérables. Un plan stratégique, considéré comme un chef-d'œuvre, enveloppe Paris d'un réseau de baïonnettes; 37,000 hommes, pourvus de vivres et de munitions, armés de pelles, de haches, de pioches, pour démolir les barricades, enfoncer les portes, et de pétards pour incendier les maisons, sont casernés dans Paris et dans la banlieue. Au premier signal, le duc de Montpensier arrivera avec l'artillerie de Vincennes. Il prendra les ordres du duc de Nemours, qui a le commandement supérieur. Enfin le général Jacqueminot a donné l'ordre de faire battre le rappel de la garde nationale.

La perspective d'une insurrection n'a donc rien d'alarmant pour le château.

Cependant, vers minuit, on y apprend que les gardes nationaux sont partout décidés à crier: Vive la réforme! A bas Guizot. — Contre-ordre est donné. — Cette défection des bonnets à poil produit une impression fâcheuse. On s'inquiète; on prend des mesures. Des canons de Vincennes sont mis en batterie place du Carrousel, place de la Concorde, sur les quais, à l'Hôtel de ville, aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. On dresse des listes d'arrestations.

— Si la garde nationale est mauvaise, on agira sans elle, disent les courtisans.

Le lendemain on en convoque deux bataillons, par légion. Mais ceux-ci crient: Vive la réforme! et s'interposent partout où la ligne est sur le point de tirer sur le peuple.

— Voulez-vous donc tuer des citoyens inoffensifs? disent les officiers de la garde nationale à la troupe. Ils veulent la réforme; eh bien! nous aussi. On ne peut nous la refuser; à ce prix, nous répondons de l'ordre.

Et le peuple crie : *Vive la garde nationale! Vive la ligne!*

Informé de ces faits, Louis-Philippe en devint soucieux. Ce fut M. Dupin, ce rude et zélé serviteur, qui osa lui porter ces fâcheuses nouvelles et prononcer le premier le mot révolution.

— Vous croyez qu'ils peuvent songer à me renverser? lui dit Louis-Philippe, en fixant sur lui un regard scrutateur. Mais ils n'ont personne à mettre à ma place.

— Non, sire, personne, en effet, répondit M. Dupin, mais une chose peut-être, la République.

Cependant le peuple s'est emparé de postes nombreux, et entre lui et les

municipaux la lutte continue acharnée. Ces malheureux gardes défendent héroïquement la maison de l'armurier Lepage et ne doivent leur salut qu'à la garde nationale. Quant au général Sébastien, il répond au préfet, qui lui demande des secours pour les municipaux isolés dans le centre de l'émeute : — Je ne puis disposer d'un seul bataillon.

Enfin le roi se résigne à des concessions :

Il charge M. Molé de former un nouveau ministère. La nouvelle en est aussitôt répandue, et comme par magie et sans que l'on sache pourquoi, la lutte cesse. On abandonne les brancards et les troupes regagnent leurs casernes.

Le soir, on allume des lampions.

Il semble que tout est fini et que Louis-Philippe avait raison. Les boulevards se pavoisent et prennent un air de fête, à la grande stupéfaction des républicains, ainsi arrêtés à moitié chemin des Tuileries.

Vers neuf heures et demie, pour faire diversion aux cris des gamins : Des *lampions!*... une bande considérable, agitant des torches et un drapeau rouge, se dirige de la Bastille vers la Madeleine en chantant des chœurs patriotiques. Des femmes, des enfants les suivent en grand nombre pour le plaisir de marcher en troupe et de chanter.

Arrivée à l'entrée de la rue Lepelletier, la bande va saluer les bureaux du *National*, puis, après une harangue d'Armand Marrast, poursuit vers la Madeleine.

A la vue de cette masse ondoyante et sombre le poste du ministère des affaires étrangères, prend les armes et sort. La foule crie : Vive la ligne! Mais le commandant se méfie. Il exige que la colonne se retire par la rue Basse-du-Rempart. Les manifestants s'y refusent. Pendant ces pourparlers, les civils se rapprochent des militaires et jettent quelque désordre dans les rangs.

Le commandant crie : — Croisez la baïonnette !

Au même instant, un coup de feu part du boulevard.

Alors, sans sommation préalable, la ligne exécute une décharge à bout portant.

Cent victimes gisent sur la chaussée, les unes blessées, les autres frappées mortellement. Tandis qu'on les relève, les soldats paraissent consternés; eux-mêmes, aidés de gardes-nationaux accourus, transportent les blessés chez les pharmaciens.

Cependant une masse de fuyards éperdus de peur parcourent les boulevards en appelant au secours. On se rappelle le massacre de Transnonain, et en un instant les magasins se ferment. La terreur règne.

Le maire du IIe arrondissement fait battre le rappel : le tocsin sonne, et « bientôt on entend le bruit sec des pioches sur les pavés et la chute pesante des arbres du boulevard. C'est le peuple qui refait ses barricades. »

Vers minuit apparaît un cortège effrayant.

« Dans un chariot attelé d'un cheval blanc, que mène par la bride un ouvrier aux bras nus, cinq cadavres sont rangés avec une horrible symétrie. Debout sur le brancard, un enfant du peuple au teint blême, l'œil ardent et fixe, le bras

tendu, presque immobile, comme on pourrait représenter le génie de la vengeance, éclaire des effets rougeâtres de sa torche penchée en arrière le corps d'une jeune femme dont le cou et la poitrine livides sont maculés de larges traînées de sang. De temps en temps un autre ouvrier, placé à l'arrière du chariot, enlace de son bras musculeux ce corps inanimé, le soulève en secouant sa torche, d'où s'échappent des flammèches et des étincelles. et s'écrie, en promenant sur la foule des regard farouches :

— Vengeance! Vengeance! On égorge le peuple!

— Aux armes! répond la foule.

« Et le cadavre retombe au fond du chariot qui continue sa route » (D Stern).

Après être allé rue Lepeletier, le funèbre chariot se dirigea vers la Bastille, où les cadavres furent déposés aux pieds de la colonne de Juillet.

XXXIV

TROISIÈME JOURNÉE — CONCESSIONS DE LOUIS-PHILIPPE — LES INDÉCISIONS POLITIQUES PARALYSENT LE POUVOIR MILITAIRE — ABDICATION DU ROI.

Ce fut vers onze heures soir que Louis Philippe apprit l'événement désastreux du boulevard des Capucines On ignore s'il en comprit tout de suitetoute la gravité. Ce qui semblait l'occuper le plus, c'était le retard de M. Molé à se rendre près de lui : on était en pleine crise ministérielle !

Autour de lui Nemours, Montpensier ne se gênèrent pas pour exprimer leurs craintes ; les généraux Sébastiani et Jacqueminot s'agitaient dans le vide... lui, demeurait inerte et pensif.

Le préfet Delessert accourut ; il ne parvint qu'avec beaucoup de peine à tirer le roi de son apathie. Ce prince se montre en cette circonstance si différent de lui-même que le bruit se répandit dans le château qu'il avait été frappé la veille d'apoplexie en apprenant la défection de la garde nationale. A la même heure, M. Molé faisait savoir au roi qu'il lui devenait impossible de composer un ministère.

— En ce cas, soupira Louis-Philippe, je ne vois plus que M. Thiers...

Guizot, qui se trouvait là, applaudit à cette idée, mais en priant le roi de prendre ses sûretés en donnant à Bugeaud le commandement général de la force armée. La nomination fut aussitôt signée et on envoya chercher M. Thiers.

Au moment où l'envoyé des Tuileries se présenta place Saint-Georges, M. Thiers venait de recevoir dans son hôtel une bande d'insurgés qui, sans le connaître, lui demandèrent abri et Mme Dosnes leur faisait les honneurs d'un souper improvisé.

Instruit par leurs discours des progrès de la révolution, le nouveau ministre demanda au roi pour collègues MM. O. Barrot et de Broglie.

Louis-Philippe y consentit avec peine. En effet, donner un portefeuille à l'organisateur du banquet c'était presque faire amende honorable.

Quant à Bugeaud, il accepta le commandement qui lui était offert, mais en disant :

— Surtout pas de princes! Qu'on ne me donne pas de princes; j'en ai assez vu en Afrique.

Arrivé aux Tuileries, il réunit les officiers, leur rappela qu'il n'avait jamais été battu ni sur le champ de bataille ni dans les émeutes, et ajouta qu'une prompte victoire allait faire justice de la rébellion.

Cependant l'état des forces était peu satisfaisant. Il y avait au Carrousel dix mille hommes exténués, manquant de pain et n'ayant que six cartouches par fusil. Hors de là, tout était confusion ou défection : beaucoup de postes désarmés, un convoi de poudre de Vincennes tombé aux mains des insurgés, plus de 1500 barricades gardées presque toutes par des chefs républicains, qui, des faubourgs les plus reculés, s'avançaient jusqu'aux abords des Tuileries. Le branle-bas de la nuit avait été formidable. Les boulevards étaient rendus impraticables à l'artillerie. Presque toutes les mairies et les casernes étaient au pouvoir de l'insurrection.

Si parfaites que fussent, au point de vue de l'art de la guerre, les mesures prises par Bugeaud, elles étaient donc inutiles.

Avec dix mille hommes il ne pouvait conquérir Paris.

Aucun nom d'ailleurs n'était plus détesté que celui de ce maréchal, à qui (bien à tort) on attribuait le massacre Transnonain.

Cependant il ne doute point du succès; ses colonnes s'ébranlent. Une d'elles commandé par Bedeau arrive sans coup férir jusqu'au Gymnase. Là une barricade énorme l'arrête. Les insurgés, avant que l'action s'engage, envoient au général un parlementaire et celui-ci demande à parler à Bugeaud. C'était un commerçant notable du quartier. Accompagné d'un officier d'état-major de la garde nationale il arrive aux Tuileries, et en présence du maréchal, de M. Thiers et du duc de Nemours fait le tableau de la situation : — Si la troupe engage le combat un massacre épouvantable en sera le résultat. Mais tout espoir de conciliation n'est pas perdu.

Puis, s'adressant au duc de Nemours :

— Joignez-vous à moi, monseigneur, pour obtenir la retraite des troupes. Rien n'est perdu encore, mais si le sang est versé, le peuple ne mettra plus de bornes à sa vengeance.

Le maréchal remarquant l'impression que ce discours produisait sur le prince et sur M. Thiers, dit d'un ton sec qu'il allait en délibérer. Il rentre à l'état-major et y dicte pour Bedeau l'ordre suivant :

« Mon cher général, mes dispositions sont changées. Annoncez partout que le feu cesse et que la garde nationale prend le service de la police; faites entendre des paroles de conciliation.

« Repliez-vous sur le Carrousel. »

Bedeau exécute cet ordre, en descendant la rue de la Paix ses soldats se laissent désarmer par la foule. On crie : La paix ! *la crosse en l'air.*

Mais un poste de municipaux est sur leur trajet. Ces hommes refusent de se laisser désarmer ; une collision éclate. Bedeau envoie demander des ordres aux

Tuileries. — Le duc de Nemours répond : Ce n'est plus moi qui commande. — Et Bugeaud : Que le général fasse ce qu'il voudra.

Déjà le peuple entoure les Tuileries. Il est dix heures, le déjeuner est servi, le roi se met à table. M. de Rémusat se fait annoncer. Louis-Philippe l'invite à prendre place près de lui ; il est quelque temps avant de s'apercevoir de l'air bouleversé de M. de Rémusat, enfin il le remarque, il se lève et l'emmenant dans l'embrasure d'une fenêtre il lui demande ce qui se passe.

— Sire, dit M. de Résumat, l'émeute avance à pas de géant. Le poste du Château-d'Eau[1] résiste seul encore. La vie du roi est en danger.

A ces mots, entendus à demi, toute la famille royale se lève et entoure le roi.

Aux regards inquiets qui l'interrogent il répond avec un calme apparent :

— M. de Rémusat pense que les Tuileries vont être attaquées.

Au même instant les ministres et quelques familiers du Château-d'Eau entrèrent dans la salle. Le roi leur propose de tenir conseil pour savoir s'il doit se retirer dans quelque place de guerre. M. Thiers propose de se retirer avec l'armée à Saint-Cloud et de faire ensuite un retour offensif sur Paris. Bugeaud appuie cette proposition. Le roi pense que Vincennes est préférable à Saint-Cloud.

« Mais un aide de camp vient apprendre que le peuple a évacué la place de la Concorde et que la troupe y est établie dans un ordre parfait. On se rassure et le roi décide qu'il passera les troupes en revue.

« Louis-Philippe revêt donc son uniforme d'officier de la garde nationale. Il monte à cheval accompagné des ducs de Nemours et de Montpensier, du maréchal Bugeaud et de Lamoricière ; il traverse la cour des Tuileries. Mais à peine est-il arrivé à l'Arc-de-Triomphe que le Carrousel retentit des cris de : Vive la Réforme.

Un garde national s'avance au-devant de Louis-Philippe et le somme d'accorder la Réforme. Le roi se trouble :

« Elle est accordée, dit-il, elle est accordée ». Mais l'impression qu'il a ressentie l'a déconcerté. Il parcourt un moment du regard les rangs de ses défenseurs. Leur attitude morne achève de le décourager tout à fait. Il prie le maréchal de passer la revue et rentre au château. Le maréchal est devoré de colère. On a écarté tous ses plans de défense, et il se sent paralysé par l'attitude timide et découragée des deux jeunes princes.

Le roi s'est retiré dans son cabinet. Il s'est laissé tomber dans son fauteuil et y demeure soucieux et comme anéanti. Il est près de midi. Arrive M. Crémieux qui vient demander le remplacement de Bugeaud par Gérard et de Thiers par un ministère plus libéral.

« Le roi consent à tout ; mais survient une minute après M. de Reims qui déclare au duc de Montpensier que le peuple ne peut être satisfait à ce prix et réclame l'abdication du roi[2]. »

— Mais, monsieur, dit le duc, le roi ne cesse depuis hier de faire des

1. Fontaine alors située en face le Palais-Royal.

2. *Histoire des Tuileries.*



Les Vandales saccagent les richesses du palais.

concessions qui toutes ont été inutiles. Pouvez-vous répondre que cette dernière serait d'un effet suffisant ?

— Monseigneur, répondit M. de Reims, je ne crois pas qu'aucun homme vivant puisse vous donner cette certitude.

Mais comment faire entendre une vérité si cruelle au prince le plus convaincu de sa supériorité politique ?

En ce moment la porte du cabinet s'ouvre. Un homme très pâle, très ému, s'avance vers le roi.

— Qu'y a-t-il monsieur de Girardin ? dit Louis-Philippe en attachant sur lui son regard éteint.

— Il y a, sire, que l'on vous fait perdre un temps précieux, et que si le parti le plus énergique n'est pris à l'instant même, dans une heure il n'y aura plus en France ni roi ni royauté.

Un silence de stupéfaction répond à ces paroles véhémentes.

M. de Girardin, distinguant alors dans un groupe le rédacteur du *Constitutionnel*, en appelle à son jugement :

— Demandez à M. Meruau comment les proclamations du changement de ministère ont été reçues.

Le roi reprend :

— Que faut-il faire ?

— Abdiquer, sire...

— Abdiquer!...

— Oui, sire, et en conférant la régence à Mme la duchesse d'Orléans, car M. le duc de Nemours ne serait pas accepté.

— Il vaut mieux mourir ici! s'écrie la reine.

Le roi semble alors recouvrer toute son énergie.

— Messieurs, dit-il, ne peut-on pas défendre les Tuileries?

Et comme l'on garde le silence :

— On m'avait dit, répète-t-il, que l'on pouvait défendre les Tuileries.

— Abdiquez, sire, abdiquez! s'écrie le duc de Montpensier d'un ton impérieux.

Louis-Philippe semble se consulter un moment :

— Eh bien, puisqu'on le veut, j'abdique, dit-il enfin.

Et il passe dans la pièce voisine, où attendaient la duchesse d'Orléans et les princesses.

— J'abdique ! dit-il d'une voix forte.

La duchesse se jette à ses pieds et, d'une voix étouffée par les sanglots, elle le conjure de ne pas abdiquer. Le comte de Paris embrasse les genoux de son grand-père. Le roi, toujours calme, les écarte doucement et rentre suivi des princesses, dans son cabinet. La reine, apercevant le maréchal Gérard, court vers lui, lui prend les mains :

— Maréchal, sauvez tout ce qui est sauvable!

Et le maréchal, sortant aussitôt, s'élance vers la place du Palais-Royal pour y annoncer l'abdication et faire cesser le feu.

Le roi, assis devant son bureau, tient une plume et réfléchit. Le duc de Montpensier pousse sous sa main une feuille de papier blanc.

Mais tout à coup M. de Piscatory s'écrie :

— Au nom du pays, sire, au nom de votre famille et de toutes les familles de France, n'abdiquez pas ! Combattons aujourd'hui, ou demain nous serons en république.

La reine, à voix basse et d'un air égaré, lui dit :

— Prenez garde !... Il y a ici des traîtres!

Et ses regards désignaient M. Thiers et la duchesse d'Orléans qui, les yeux pleins de larmes, répétait encore :

— N'abdiquez pas, sire, n'abdiquez pas !

Mais la fusillade retentit en se rapprochant.

— Vite, vite, dit le duc de Montpensier en poussant le bras du roi d'un mouvement peu respectueux.

— Je n'ai jamais écrit plus vite, reprend le roi. Donnez-moi le temps.

Et, sans ôter ses gants, il trace, comme à loisir, en très gros caractères, l'abdication réclamée.

— Vous vous en repentirez, messieurs, s'écriait la reine avec une exaltation croissante. Vous demandez l'abdication du meilleur des rois.

— Que le roi du moins n'abdique pas sans avoir tenté de repousser l'émeute, reprend M. Piscatory. Il y a encore plus de 3,000 hommes dans la cour du château ; mettez-vous à leur tête, prince.

Le duc de Montpensier se tourne alors vers M. Thiers :

— Que me conseillez-vous, monsieur?

— Je n'ai pas de conseil à donner, monseigneur ,je ne suis plus rien.

Seule, Marie-Amélie soutenait l'opinion de M. Piscatory.

Alors, celui-ci, ployant le genou devant elle et lui baisant la main :

— Ah! madame, dit-il d'une voix étouffée par l'émotion, vous êtes la seule personne que je vénère ici!

Ce n'était pas la reine qui pouvait accepter un éloge si exclusif.

— Vous ne connaissez pas le roi, dit-elle, c'est le plus honnête homme de son royaume.

Tandis que près de lui s'échangeaient ces derniers témoignages de dévouement, Louis-Philippe signait son abdication, ainsi conçue :

« J'abdique cette couronne que la voix nationale m'avait appelé à porter, en faveur de mon petit-fils le comte de Paris.

« Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui échoit aujourd'hui :

« Paris le 24 février 1848.

Louis-Philippe.

— Puisse-t-il ressembler à son aïeul! s'écrie la reine.

Louis-Philippe la regarde d'un air de compassion.

Le maréchal Gérard et d'autres personnes s'empressent d'aller répandre la nouvelle de l'abdication.

XXXV

LE SIÈGE DU POSTE DU CHATEAU-D'EAU, PLACE DU PALAIS-ROYAL. — LES AMBULANCES DES GALERIES. — LE PALAIS SACCAGÉ.

Le Château-d'Eau, dont il s'agit ici, était une fontaine monumentale située en face du Palais-Royal, dont il fermait au sud la place alors plus étroite qu'aujour-

d'hui. Il datait du commencement du XVIIIe siècle. Il se composait d'une façade à deux étages soutenue par quatre colonnes engagées et de deux ailes latérales, percées chacune de trois fenêtres. Un perron de quelques marches s'étendait sur toute la longueur de l'édifice, que terminait une terrasse entourée d'une balustrade. Au centre du premier étage, les eaux s'épanchaient d'une niche profonde dans une vasque de pierre. Cet édifice avait été transformé en une véritable forteresse, qui couvrait à la fois le Palais-Royal et les petites rues aboutissant au Carrousel. Ses pierres noircies par le temps, les barreaux, dont la double rangée garnissait les fenêtres, sa porte étroite et basse revêtue de lames de fer, lui donnaient un air de prison.

Ce poste était occupé par une centaine de soldats du 14e de ligne et dix gardes municipaux.

Vers dix heures du matin il se trouva cerné. Invité à se rendre, le capitaine du poste demanda à se retirer avec ses armes, c'est-à-dire les honneurs de la guerre, ce qui lui fut refusé.

Pendant cette trêve, l'officier se tenait sur le seuil de la porte et ses soldats, qui avaient serré les rangs s'étaient adossés à la muraille. Tout à coup plusieurs coups de feu se font entendre du côté du Palais-Royal, et, se croyant attaqués, deux soldats déchargent leurs armes.

C'est le signal d'une bataille. La fusillade éclate de tous côtés, les soldats, rentrés dans le poste, ouvrent sur la place un feu terrible.

La place, jonchée de blessés, est un instant abandonnée, mais les assiégés des barricades Saint-Honoré et de Valois ripostent avec ardeur, tandis qu'attirés par le bruit du combat des insurgés accourent de tous les points du quartier.

Ce fut au milieu de cette foule que Lamoricière essaya de se frayer un passage pour annoncer l'abdication du roi et mettre fin à une lutte fratricide. Mais à peine l'a-t-on signalé sur la place que des voix protestent et que l'on s'écrie :

— Ce n'est pas lui, Lamoricière est en Afrique; c'est un espion!

En vain le général s'efforce-t-il de se faire entendre et d'avancer; une foule furieuse l'entoure; son cheval tombe, atteint d'une balle, et lui-même est blessé à l'épaule d'un coup de baïonnette. Heureusement d'autres hommes le protègent et l'emportent à une ambulance établie chez un marchand de vin du voisinage.

Cependant des gardes nationaux qui venaient de désarmer le poste de la Banque avaient forcé les grilles du Palais-Royal, du côté de la galerie de Valois. Le combat reprit alors avec acharnement. Toutes les fenêtres du Palais se garnirent de combattants, et sous le feu les insurgés des rues s'élancèrent à l'assaut de la caserne. Les uns, armés de barres de fer, essayaient d'enfoncer la porte ; les autres faisaient la courte échelle pour atteindre aux fenêtres; mais ils tombaient victimes d'une audace poussée jusqu'à la folie. Il faudrait du canon pour battre ces épaisses murailles.

Tout à coup, on aperçoit, de la place, une colonne de fumée qui s'élève du Carrousel. Des enfants ont mis le feu à des voitures des Tuileries. Cette vue éveille chez quelques assaillants une pensée atroce : — *Au feu, le Château-d'Eau!*

On court, on entraîne les débris brûlants des voitures sous les fenêtres du

poste, on jette dans le foyer des planches et des bottes de paille; un tonneau d'esprit de vin est roulé sur le bûcher, le vent est favorable à l'incendie dont les flammes montent et s'engouffrent bientôt à l'intérieur de la caserne dont les défenseurs n'ont plus qu'à périr.

Un lieutenant sort et tombe aussitôt fusillé; des soldats le suivent et jettent leurs armes en criant qu'ils se rendent... Les massacrer est par trop horrible, et quelques voix s'élèvent en leur faveur. L'humanité reprend ses droits, et le peuple se précipite soudain pour arracher à la mort ceux qu'il voulait brûler vifs. On disperse, on jette à l'eau le bûcher. Quel spectacle, et comment le décrire?

« Quand le peuple pénètre à travers les décombres fumants, trébuchant sur des cadavres noircis, des vêtements ensanglantés, des lambeaux humains calcinés, épars, il a horreur de sa victoire. Du sein de cette désolation, il prend dans ses bras, il enlève les blessés, les porte dans la galerie du Palais-Royal.

« Là, soldats de la royauté, soldats de la république, vaincus et vainqueurs sont étendus sur des lits, des matelas, des canapés, rangés à la hâte le long des murs. Des médecins, des femmes pansent les blessures, étanchent le sang qui coule, abreuvent des lèvres ardentes, commandent le silence, calment les convulsions de la mort.

« Et pendant que ces soins pieux honorent l'humanité, à deux pas de là, sous le même toit, des hommes qui ne respectent rien, des vandales, saccagent les richesses du Palais; tableaux, statues, livres, vases précieux, magnificences de l'art, trésors de la science, rien n'est épargné, rien n'échappe à la dévastation.

« Une fureur aveugle s'acharne sur ces vestiges inanimés comme sur des ennemis vivants. Bientôt l'ivresse du vin vient s'ajouter à l'ivresse du combat; on a pénétré dans les caves. La garde nationale fait des efforts inouïs, mais inutiles, pour contenir ces excès.

« Aussi le peuple se montre au même moment dans le même lieu, sous ses deux aspects les plus contraires; donnant raison à ceux qui l'aiment comme à ceux qui le redoutent. Ici courageux, humain, plein de douceur; là, brutal, insensé; honneur ou fléau de la civilisation; espoir ou terreur de l'avenir. » (D. Stern.)

On sait que Louis-Philippe avait réuni une collection de tableaux modernes des plus remarquables, les toiles en furent ou lacérées ou brûlées. La description et la lithographie des tableaux du Palais-Royal avait heureusement été publiée par M. Vatout en 2 volumes in-folio. On y verra, outre des œuvres modernes, des chefs-d'œuvre signés Hyacinthe Rigaud, Van-Dyck, Mignard, Philippe de Champaigne, Granet, Gros, Girodet, Nattier, Holbein, Mme Lebrun, Léopold Robert, Géricault.

Nous ne citons pas les œuvres des maîtres modernes, dont cependant aujourd'hui les toiles se couvrent d'or. Mais nous citerons encore parmi les trésors d'art du Palais-Royal une magnifique collection de gravures où le nombre des portraits s'élevait à vingt-cinq mille.

Malheureusement cet acte de vandalisme ne fut pas le seul que l'on eut

à déplorer. Les Tuileries, le château de Neuilly furent également dévastés. Le château de Neuilly fut brûlé et quelques individus, restés ivres dans les caves, y périrent pendant l'incendie.

Mais nous n'avons pas à nous occuper ici de ces événements déplorables.

Racontons comment la famille d'Orléans s'enfuit de Paris et franchit la frontière.

XXXVI

LOUIS-PHILIPPE QUITTE LES TUILERIES. — LA DUCHESSE D'ORLÉANS ET SES ENFANTS A LA CHAMBRE.

On se battait encore place du Palais-Royal quand M. Crémieux apprit à Louis-Philippe que pas un seul des émissaires partis pour annoncer au peuple la régence n'était parvenu à se faire écouter.

La famille royale se montra consternée. Les jeunes ducs erraient sans décision, sans parole. Le roi, abattu, avait à peine eu la force d'envoyer des ordres aux écuries du Louvre pour qu'on amenât aux Tuileries quatre voitures.

La reine seule jetait dans le silence des exclamations arrachées par la douleur ou l'indignation. Tout en aidant son époux à quitter son uniforme pour un costume bourgeois, elle disait à M. Thiers :

— Ah ! monsieur, que vous êtes coupable ! Que vous avez été ingrat envers nous ! Vous ne méritiez pas un si bon roi !...

Après bien des lenteurs, dont s'alarmait M. Crémieux, la famille royale mit à ses préparatifs de départ une hâte exagérée. Elle s'épouvanta d'une dernière nouvelle : Le peuple arrêtait les voitures qu'elle avait demandées ; pas une n'arriverait jusqu'aux Tuileries ; cependant on en avait dirigé deux à la sortie du jardin.

— Nous nous rendrons à pied jusqu'à la place de la Concorde, dit Louis-Philippe.

— Vous restez, Hélène, ajouta-t-il en s'adressant à la régente.

Il ne lui donna aucun conseil sur ce qu'elle avait à faire ; il ne dit pas où il comptait se retirer. Chose étrange, il ne croyait pas encore à l'exil. Sans doute il pensait à se fixer à Saint-Cloud et de là, continuant son règne, diriger encore les conseils de la duchesse d'Orléans.

Cette préoccupation l'affermissait et l'isolait au milieu de la douleur des siens qui déjà éclatait en plaintes et en sanglots. Il demandait sa montre, son portefeuille, s'occupait froidement de détails minutieux, tandis qu'autour de lui s'échangeaient les adieux ; le duc de Montpensier embrassait sa femme enceinte et la confiait au docteur Pasquier et à M. de Lasteyrie ; la duchesse de Nemours prenait par la main ses deux enfants, prête à suivre le roi ; la duchesse Hélène, obligée de porter le poids le plus lourd de la situation, murmurait :

— Quel fardeau !... Et Joinville qui n'est pas ici !...

Enfin Louis-Philippe appuyé sur le bras de la reine, suivi du duc de Mont-

pensier, de MM. Ary Scheffer, Crémieux, Jules de Lasteyrie, Montalivet, Gourgaud, Rebel, Lavalette, sortit du palais par un couloir de service qui conduisait au vestibule de l'horloge et se dirigea vers la place. Des gardes nationaux à pied et à cheval et une compagnie de municipaux occupaient les allées.

Arrivé à la grille du Pont-tournant, le roi ne voyant pas de voitures commença à donner des marques d'inquiétude.

L'aspect de la place n'était point rassurant. Les troupes de Bedeau massées autour de l'obélisque, étaient entourées d'une foule immense.

— Les voitures?... Mais où sont donc les voitures? répétait Louis-Philippe.

Elles étaient près de l'obélisque. Comme on se dirigeait vers ce point, le rideau des cavaliers chargé de protéger le cortège royal et de le dérober aux regards reçut une forte poussée de la foule, la reine fut violemment heurtée, elle jeta un cri et chancela. Un jeune homme fit un geste comme pour la soutenir.

— Laissez-moi, dit-elle avec un accent de dignité offensée.

Le roi, ressaisissant son bras, l'enleva et la poussa presque dans une des voitures où il se hâta de prendre place en face d'elle.

En même temps dans une seconde voiture la duchesse de Nemours rejoignait ses enfants déjà installés.

Le signal du départ fut donné. On jeta encore à la hâte par le carreau de la portière un portefeuille tombé à terre et un sac de nuit.

— Partez! partez donc! criait Crémieux.

Les deux voitures partirent à fond de train par le quai de Passy, enveloppées d'un détachement de gardes nationaux à cheval et de deux escadrons de cuirassiers commandés par Regnaut de Saint-Jean-d'Angély.

Quand Louis-Philippe fut monté en voiture, un aide de camp du général Bedeau vint exhorter les gardes municipaux restés dans le jardin, à sortir et à se soutraire à la fureur du peuple. Le commandant hésitait :

— J'ai trente ans de service, disait-il, je n'ai jamais rendu mon épée, je ne veux pas me déshonorer.

— On vous la rendra, répliquait l'aide de camp; mais au nom du ciel ne faites pas massacrer vos hommes.

Et il lui jeta un manteau bourgeois sur les épaules en l'entraînant hors du jardin. Un garde l'aidait à déguiser l'officier. Touché de sa sollicitude l'aide-de-camp chercha autour de lui quelqu'un qui pût prêter un surtout à ce brave soldat. N'apercevant personne :

— Mais vous, mon ami, dit-il au soldat, vous n'avez rien pour cacher votre uniforme; qu'allez-vous devenir? On vous tuera.

— Oh! moi, mon commandant, répondit le garde municipal, *cela ne fait rien* [1].

Cependant la duchesse d'Orléans errait seule dans les Tuileries désertes, frissonnant au bruit de la fusillade, aux clameurs de la multitude qui débordait sur le Carrousel et escaladait déjà les grilles du château.

Un garde national se présenta alors au guichet de l'Echelle et demanda à

1. Ces détails sont empruntés à l'Histoire de 1848 par Daniel Stern.

parler au duc de Nemours qui commandait encore aux Tuileries. Il lui représenta l'inutilité et les dangers d'une plus longue résistance et le pria de faire évacuer le palais. Le duc reconnut la sagesse de ce conseil. Les troupes furent averties qu'à un signal de trois coups de canon tirés à blanc, elles auraient à se retirer par la grille du Pont-Royal.

Au bruit du canon, dont elle ignorait la cause, la duchesse d'Orléans crut la bataille engagée entre le peuple et les troupes du château. Elle ne pouvait douter de l'issue d'une lutte aussi inégale et s'attendit à être massacrée. Prenant alors ses deux enfants et se plaçant devant le portrait en pied de leur père :

— Il ne nous reste donc, dit-elle, qu'à mourir ici!

Mais au même instant MM. Dupin et de Gramont vinrent la chercher pour aller à la Chambre.

La duchesse prit le bras de M. Dupin et tenant le comte de Paris par la main elle sortit, suivie de quelques personnes de sa maison. M. Blache, son médecin, portait dans ses bras le comte de Chartres alors grelottant de fièvre.

M. de Nemours s'empressa de rejoindre sa belle-sœur à la Chambre. Ils n'y firent tous deux qu'une courte apparition. — M. Dupin ayant annoncé la régence de la duchesse d'Orléans, de vives protestations s'élevèrent. La duchesse voulut parler ; sa voix fut étouffée. Le duc de Nemours l'engagea à se retirer. Elle resta à sa place, ses enfants à la main sous la pression étouffante de la foule qui envahissait l'enceinte législative. Elle dut se retirer, gravit l'escalier du centre et s'assit sur les derniers gradins. Presque au même instant le peuple armé fit irruption aux cris de :

Pas de régence!

On proposa un gouvernement provisoire. Ledru-Rollin et Lamartine se succédèrent à la tribune, quand arriva une bande qui s'était arrêtée en passant dans les caves des Tuileries. Le tumulte fut bientôt suivi de violence ; les députés effrayés prirent la fuite. Dans ce sauve-qui-peut la duchesse et ses enfants furent bousculés et entraînés sans pitié. Le petit comte de Chartres se cramponnait à la main de sa mère ; un huissier prit le comte de Paris dans ses bras ; mais dans un couloir étroit et sombre, la duchesse heurtée à la foi par les envahisseurs et les fuyards se trouva brusquement séparée de ses enfants et rejetée seule au bas de l'escalier. Là quelques personnes la rejoignirent et l'amenèrent éperdue jusqu'à l'Hôtel de la présidence. Mais elle voulait retourner sur ses pas et appelait ses enfants à grands cris. Elle les croyait écrasés et devenait folle.

Heureusement le comte de Paris lui fut rendu presque aussitôt et on lui assura que le duc de Chartres était en sûreté. Le premier, tombé au bas d'un escalier, avait failli être écrasé et le second, arraché des mains d'un insurgé, avait été caché dans les combles du palais. Là on l'avait déguisé en petite fille avec la robe de l'enfant de la concierge.

Vers le soir, on conduisit les deux enfants chez madame de Mornay. Leur mère à la prière de MM. de Mornay et de Lasteyrie, s'était retirée aux Invalides. Elle y resta jusqu'à six heures ; mais alors M. Barrot lui ayant appris l'établissement du gouvernement provisoire républicain, elle se rendit chez Mme de



Vive la ligne !...

Mornay et y monta en voiture avec le comte de Paris, et partit accompagnée de MM. de Mornay et Adolphe Regnier.

A la barrière son cocher fut mis en joue, et ne dut son salut qu'à la vitesse de ses chevaux. Elle arriva le même soir au château de Bligny près d'Arpajon, où Mme de Montesquiou lui amena le duc de Chartres et M. de Mornay s'étant procuré des passeports pour l'Allemagne, elle partit pour Lille où elle prit le train pour la Belgique.

Presque en même temps la duchesse de Montpensier, accompagnée de

MM. Thierry et Estancelin, cherchait aussi à franchir la frontière du nord. Le temps était affreux et la nuit, pendant plusieurs heures, les voyageurs s'égarèrent dans les rues d'Abbeville. La duchesse faisait contre mauvaise fortune bon cœur ; ayant perdu un soulier dans la boue, elle ne fit qu'en rire :

— J'aime encore mieux cela que la table ronde, disait-elle en faisant allusion à l'ennui des soirées de famille chez la reine.

Le duc de Nemours après le départ de sa belle-sœur, se préoccupa de sa situation personnelle. « M. Biesta offrit l'hospitalité de sa demeure, rue de Madame, et le prince accepta sans hésiter l'offre loyale d'un homme qui, le matin, encore, était pour lui un inconnu. Il partit donc à pied, accompagné de MM. d'Aragon et Biesta pour la rue de Madame. La famille de M. Biesta, très inquiète de son absence prolongée (il était près de huit heures du soir), reçut les voyageurs avec empressement. M. le duc de Nemours fut présenté comme un ami qui avait besoin d'un abri pour la nuit, et la mère de M. Biesta, trompée par l'habit de garde national que le prince avait revêtu, costume qui lui donnait quelque ressemblance avec le fils d'un ancien hôte de la maison, fit au duc cette question si étrangement frappante dans la situation donnée :

— Comment se porte donc monsieur votre père ?

Le chef de famille s'empressa de faire comprendre à sa vieille mère qu'il y avait erreur, et l'on se mit à table, chacun des convives y apportant plus de distraction que d'appétit. Après le repas arriva le comte Reille, aide de camp du duc de Nemours... [1] »

Le lendemain matin, MM. d'Aragon et Biesta cherchèrent à voir Lamartine pour lui demander un sauf-conduit, mais n'ayant pu le trouver, ils s'adressèrent au général de Courtais qui prenait en ce moment possession de son commandement ainsi que du logement occupé la veille par le général Jacqueminot.

« MM. d'Aragon et Biesta s'étant approchés et lui ayant dit qu'ils avaient à l'entretenir d'une affaire très grave, toute confidentielle, il ne vit pas de lieu plus sûr pour les entendre que les combles du château où il les fit monter ; là M. Biesta lui confia leur secret. M. de Courtais n'hésita pas à leur faire délivrer au nom du gouvernement provisoire, sous sa propre responsabilité, un passeport où tous deux étaient qualifiés d'envoyés extraordinaires de la République auprès du gouvernement anglais, avec ordre à toutes les autorités constituées de leur prêter aide et main-forte pour remplir leur mission.

Ces messieurs avaient, d'après ce passeport, la faculté d'emmener avec eux un secrétaire qui fut dénommé Durand (Charles-Edouard).

Munis de cette pièce, ils revinrent de suite avertir M. le duc de Nemours qu'il fallait en profiter sans retard, et il fut arrêté qu'on partirait dans la soirée. M. Biesta procéda lui-même à la toilette du prince, dont les moustaches et les favoris blonds furent coupés et les cheveux teints en noir. »

Vers six heures, les voyageurs se rendirent à la poste aux chevaux (les chemins de fer étaient coupés), mais des commissaires du gouvernement avaient

1. Papiers curieux d'un homme de cour par M. de Beaumont Vassy.

déjà pris chevaux et voitures. Heureusement M. Biesta connaissait le directeur, M. Dailly ; il lui dit quel était son compagnon de voyage et M. Dailly s'empressa de mettre à la disposition du prince sa voiture et ses propres chevaux, avec ordre aux postillons de ne s'arrêter que lorsque les chevaux seraient épuisés.

A la barrière se tenaient des commissaires de l'Hôtel de ville et une foule exaltée. Un individu, après avoir, la lanterne à la main, regardé dans la voiture, se retira en disant :

— Il y a ici un prince de la famille royale; mais je garderai le secret.

A Beauvais ils faillirent être arrêtés comme suspects; mais sans autre incident fâcheux ils gagnèrent Boulogne, où le duc retrouva la belle princesse Clémentine, duchesse de Saxe-Cobourg.

Le lendemain, MM. Biesta et de Mornay prirent le premier train pour Paris. A peine y avaient-ils pris place que, dans leur compartiment, deux voyageurs entrèrent : c'étaient le prince Louis Bonaparte, accompagné de M. Fialin de Persigny.

M. Biesta reconnut aussitôt le prince qu'il était allé visiter à Ham.

Louis Bonaparte était parti de Londres à la nouvelle de la proclamation de la République. Le bateau qui l'avait amené était justement celui qui emportait le duc de Nemours en exil. Le temps était affreux et le bateau avait manqué de sombrer. — A quoi tiennent les destinés des monarchies !...

Autre hasard encore : — A Amiens les voyageurs manquèrent le convoi de quelques minutes et durent en attendre un autre. En s'arrêtant à Saint-Leu ils apprirent que la voie avait été coupée du côté de Pontoise et qu'un déraillement avait coûté la vie à une vingtaine de personnes. C'était le même convoi qu'ils avaient manqué à Amiens !...

Ils passèrent la nuit dans un misérable cabaret de la station, seul gîte que leur offrit le village, tout en fumant et tout en causant des événements politiques.

Le prince, malgré la loi de proscription dont il était frappé, ne se souciait point de l'accueil qui l'attendait à Paris. Ses compagnons l'engagèrent à écrire au gouvernement provisoire, et séance tenante le prince rédigea le projet de la lettre suivante :

« Messieurs, le peuple de Paris ayant détruit par son héroïsme les derniers vestiges de l'invasion étrangère, j'accours de l'exil pour me ranger sous les drapeaux de la République qu'on vient de proclamer. Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent comme de ma sympathie pour leurs personnes. »

Ainsi se cuisine la politique.

Le lendemain, la circulation n'étant pas rétablie sur la voie ferrée, les voyageurs louèrent à frais communs une voiture qui les conduisit à Saint-Denis, et là une voiture publique les déposa à la barrière le 28 février 1848.

Ainsi débarqua celui qui devait être un an plus tard président de la République, et trois ans après l'empereur Napoléon III.

Le gouvernement provisoire éconduisit ce prétendant mal déguisé, qui dut reprendre le chemin de Boulogne. Le prince, qui n'avait pu tromper Lamartine, comptait bien sur le peuple français.

Pour terminer cette chronique de février 48, il nous reste à dire comment Louis-Philippe quitta la France. Suivi de son escorte, il arriva à Saint-Cloud vers trois heures. Mais cette résidence évoquait dans sa mémoire trop de souvenirs et de pénibles comparaisons. Plusieurs fois on l'entendit murmurer : « Comme Charles X... »

De Saint-Cloud il se rendit à Trianon, comme Charles X encore. Là, s'étant mis à la fenêtre, il critiqua la disposition de quelques massifs du parc, se fit apporter le plan du jardinier et voulut le rectifier, lorsqu'il fut interrompu dans ces enfantillages par un coup de fusil tiré sous ses fenêtres.

Ainsi brusquement rappelé à la situation il perdit son sang-froid ordinaire. Il demanda aussitôt des chevaux pour Dreux, et avec moins de raison, croyons-nous, que son fils de Nemours, il s'ingénia à se travestir. Il coupa ses favoris, ôta sa perruque, rabattit sur son front un bonnet de soie noire, mit des lunettes vertes et enfouit son menton dans un énorme cache-nez.

Jugez de l'ébahissement du maire et du sous-préfet de Dreux, venus pour le saluer, lorsqu'il s'offrit à eux ainsi déguisé... Leur étonnement fut si profond qu'ils échappèrent au fou rire, qui autrement se fut emparé d'eux.

Le vieux roi leur conta ses peines, parla de la prospérité de son règne, de l'ingratitude du peuple, des difficultés et des périls que rencontrerait la Régence si elle venait à être privée de ses conseils.

La Régence le préoccupait encore lorsque, quelques heures plus tard, on lui apprit que la République était proclamée.

A ce nom de République le fantôme de 93 se dressa devant lui ; cet homme qui avait été si brave, eût peur. Il se décida à quitter la France au plus vite, et craignant d'être compromis par son fils il pria le duc de Montpensier de renoncer à le suivre.

Le duc retourna à Paris et y resta caché pendant quinze jours.

Louis-Philippe prit le nom de M. Lebrun et se rendit avec Marie-Amélie près de Honfleur, chez M. de Perthuys, son ancien aide de camp. Le fils de celui-ci commandait un garde-côte; le général Dumas lui donna l'ordre de tout disposer pour embarquer la famille royale. Mais si d'un côté ils avaient à redouter l'agitation populaire, de l'autre, la mer était démontée par une tempête de plusieurs jours. Le petit bâteau de M. de Perthuys manqua vingt fois de chavirer dans le long détour qu'il lui fallait faire pour gagner Honfleur. Il était impossible de s'embarquer, mais le roi insista pour partir. Le 28, à deux heures du matin, MM. de Perthuys de Rumigny et Besson, ancien officier de marine, furent chargés de frêter un bâteau de pêche qui attendrait le roi à Trouville.

Louis-Philippe, suivi de Thuret, son valet de chambre, les rejoignit dans cette localité. Mais la tempête redoublait et les plus hardis pilotes déclaraient la mer impraticable. Le jour suivant ce fut pire encore, et par malheur la présence des

voyageurs à Trouville commençait à exciter les soupçons des habitants et le bruit courut dans la ville que Guizot s'y cachait. On conseilla aux fugitifs de s'éloigner.

C'était avec raison, en effet, car dans la soirée du 1er mars la maison Biart où ils se trouvaient fut cernée par la gendarmerie. Toute la population est sur pied. Mais tandis que le commissaire de police procède à une perquisition, Louis-Philippe s'évade par les derrières de la maison et s'enfuit à pied dans la campagne. Ainsi crotté par les mauvais chemins, comme un simple Lebrun, le pauvre roi gagna Tonques où on lui procura une voiture pour Honfleur. Il arriva dans cette ville le 2 mars, à cinq heures du matin. La reine, qui s'était sauvée au bras du général Dumas, l'y attendait depuis deux jours en proie aux plus vives inquiétudes.

Le consul anglais mit à la disposition de Louis-Philippe le paquebot *l'Express* qui chauffait au Havre. Le soir le roi et la reine s'embarquèrent sur un bac pour le Havre. Par surcroît de précaution, ils se rendirent chacun séparément sur le bâtiment anglais, qui peu de temps après les emporta loin de France.

Ainsi finit l'aventure de la branche cadette de Bourbon. Était-ce bien la peine de conspirer si longuement pour jeter par terre ce grand dadais de Charles X, quand on devait finir ainsi?...

XXXVII

DE LA RÉPUBLIQUE A L'EMPIRE

Nous n'avons point à nous occuper ici de la République de 1848. Du 25 février au 2 décembre 1851 il ne s'est rien passé de notable au Palais-Royal. Sans doute la physionomie du jardin fut quelque peu modifiée par l'effervescence populaire, mais rien ne s'y montra qui fût aussi important qu'en 1789 ou en 1830.

En 1849 le gouvernement provisoire affecta le Palais-Royal à l'Exposition annuelle des beaux-arts.

L'exposition de 1849 ne fut pas très brillante, les temps troublés ne sont point favorables aux productions artistiques.

Enfin, dans ce *Palais-National* sans destination d'utilité publique, se réunirent quelquefois les chef de la *Société des droits de l'homme*, présidée par Villain. Cette société, qui fut un grand sujet de terreur pour les Parisiens et que l'on disait forte de 30,000 hommes, n'avait pas d'existence réelle et ne compta jamais que ceux que des cadres sans soldats. Elle fusionna plus tard avec le *Club des droits et des devoirs*, société organisée militairement et dont le but secret était de donner la dictature à Ledru-Rollin. Elle avait pour organe le journal *la Commune de Paris*, et pour inspirateur le préfet de police Caussidière.

Mais nous avons à parler d'autres conspirateurs plus habiles et à qui un avenir prochain réservait le Palais-Royal pour résidence : les princes de la famille Bonaparte.

Laissant de côté le prince Louis-Napoléon, qui appartient à l'histoire des Tuileries, nous nous occuperons presque exclusivement du roi Jérôme et de son fils.

Tandis que le fils de la reine Hortense retournait en Angleterre, son oncle et son cousin Jérôme Bonaparte, l'ex-roi de Westphalie et son fils, le prince Napoléon restaient à Paris sans être ni inquiets, ni inquiétés. Louis-Philippe avait pris sur lui de fermer les yeux sur la présence de ces deux personnages dans sa capitale, et ceux-ci avaient assisté à la révolution de Février.

Dès le 24, le prince Napoléon se présenta à l'Hôtel de ville et n'y fut pas reçu ; sans se déconcerter, le 26, il adressa au gouvernement provisoire la lettre suivante :

« Au moment de la victoire du peuple, je me suis rendu à l'Hôtel de ville. Le devoir de tout bon citoyen est de se réunir au gouvernement provisoire de la République. »

On ne lui répondit point. On aurait dû lui répondre : Allez attendre à l'étranger que la loi de bannissement portée contre les membres de la famille Bonaparte soit abrogée ; on ne lui dit rien et il en conclut avec le proverbe : qui ne dit rien consent.

Le prince Pierre, fils de Lucien Bonaparte et tous les Bonaparte, en somme, excepté le prince Louis-Napoléon, rentrèrent en France. Au gouvernement, Lamartine excepté, personne ne leur était hostile, et l'on n'avait pas le temps de s'occuper d'eux. Dans le peuple, leur nom était aimé et leurs partisans étaient déjà actifs et très répandus. Depuis 1815 les bonapartistes avaient fait alliance avec les républicains, contre l'œuvre de la bourgeoisie, la restauration bourbonnienne et cléricale. Ils formaient ensemble le parti des patriotes et des démocrates ; ils conspiraient dans les mêmes sociétés secrètes et l'escamotage de la victoire du peuple en 1830 par la bourgeoisie devenue orléaniste, n'avait fait que resserrer leurs liens.

En février, les bonapartistes avaient donc combattu dans les rangs des républicains ; n'ayant pas de candidats à l'empire, ils avaient acclamé la république. Tel était dans sa généralité le parti qui avait gardé à l'empire un souvenir fidèle ; nous ne parlerons pas de la minorité qui, de fait, ou de désir, avait conspiré deux fois avec le fils d'Hortense ; elle était trop peu nombreuse en février 48 pour représenter un parti sérieux. Enfin par une illusion à laquelle même aujourd'hui on ne semble point prendre garde, il avait suffi que le fils de Napoléon Ier fût mort pour que l'on crut que le système impérial était sans héritier, et que l'on prît l'amour des Napoléon pour une innocente manie, un sentiment de protestation contre l'étranger, les jésuites et les insurgés, sans danger pour la République.

Tel était donc l'état de l'opinion dans les premiers jours de février, mais cet état devait se modifier bientôt : au grand nombre de bonapartistes platoniques, si je puis dire, s'adjoignit un parti d'action, qui fut organisé par les hommes de Strasbourg et de Boulogne, M. Vieillard, Persigny, le général Piat, Edgard Ney, Aladenise.

Leurs journaux, leurs brochures, sans d'abord nommer le prince, mirent en avant l'idée de donner à la république un chef populaire.

Tandis que Ney racolait les municipaux licenciés, Piat se faisait nommer colonel d'une légion de garde nationale de la banlieue, Aladenise commandait un bataillon de mobiles et de nombreux partisans faisaient une active propagande au Luxembourg et aux ateliers nationaux dirigés par un bonapartiste dévoué, Emile Thomas.

Persigny faisait des prosélytes dans le monde parlementaire et les grandes administrations, il nouait des relations avec Carlier et Girardin.

L'empire se dessina bientôt comme une affaire. Les bonapartistes avaient pour les élections transporté leur quartier général en Corse. Bien que légalement bannis ils n'hésitèrent pas à se présenter comme candidats. Les princes Pierre et Napoléon Bonaparte furent élus, et ce dernier fut élu à l'unanimité des suffrages.

Trois départements, la Corse, l'Yonne et la Charente-Inférieure, élurent le prince Louis-Napoléon.

Bientôt et avant même que le prince fût rentré il n'y eut pas à Paris de nom plus populaire que le sien. Il partagea la faveur dont jouissait Barbès et une pétition des ouvriers de la Villette demanda que le prince Louis-Napoléon Bonaparte fût nommé consul.

Enfin l'arrivée de ce dernier à Paris fut un événement. La conspiration bonapartiste devint flagrante, et l'empire, pour qui tout conspirait, put compter sur la couronne. Avant la présidence et longtemps avant que M. Thiers prononçât son oracle fameux, l'*empire était fait.*

Nous n'entrerons pas plus avant dans l'exposé des origines du second empire que nous avons indiquées déjà ailleurs [1].

A l'Assemblée constituante, le prince Napoléon Jérôme prit place parmi les républicains modérés. Il vota pour l'impôt proportionnel et contre l'impôt progressif, — pour l'établissement de deux Chambres et contre une Chambre unique, — pour la présidence.

Il appuya la réforme postale, la réduction de l'impôt sur le sel, les subventions aux associations ouvrières.

Il vota contre l'exil des princes d'Orléans, et s'opposa énergiquement à la transportation des insurgés de Juin.

Ses relations avec ses cousins étaient pleines de réserve et même de froideur. Le fils de Lucien était un homme peu sociable, sans fortune, et qui affectait des tendances démocratiques trop avancées; le fils d'Hortense, conspirateur et aventurier, ne s'ouvrait point volontiers à lui et n'avait point non plus sa confiance. Le prince Napoléon ne parlait qu'avec un certain dédain ironique des tentatives de Strasbourg et de Boulogne qu'il appelait des *équipées.*

Il n'y avait entre eux ni sympathie, ni alliance, mais on ne remarquait non plus aucun signe de jalouse rivalité: dans l'entreprise tentée par Louis-Napo-

1. Voir notre Histoire des Tuileries.

léon, il y avait un intérêt commun à tous les Bonaparte et d'ailleurs, la prison de Ham semblait avoir mûri le caractère du prétendant qui manœuvrait avec autant de prudence que d'habileté.

Le 13 mai 1849 le prince Napoléon fut élu député par le département de la Sarthe.

Son cousin, devenu président de la République, crut pouvoir l'envoyer en Espagne comme ministre plénipotentiaire; dans quel but?... Nous avouons l'ignorer. Et pourquoi, au bout de quelques jours, le ministre quitta-t-il brusquement son poste pour rentrer à Paris, ce qui obligea le gouvernement à le révoquer? La surprise fut grande à l'Assemblée en le voyant ainsi reparaître, et elle s'accrut encore en le voyant quitter les bancs du centre gauche pour ceux de la montagne. On discutait alors la loi Falloux. Le prince était, comme aujourd'hui, passionnément anticlérical. La politique du président, qui était favorable au clergé, était contraire à ses opinions personnelles et sans doute il était désireux d'en témoigner. Mais, pour ses anciens amis politiques, cette attitude nouvelle était une trahison. Ils l'appelèrent le *prince de la Montagne.* Il prit plusieurs fois la parole et révéla un talent d'orateur encore mal assoupli aux exigences de la tribune parlementaire, et dont la rudesse n'était pas sans originalité. Le 2 octobre 1849, en demandant le rappel des déportés de juin, il souleva des orages. Lorsque l'Assemblée, engagée dans une réaction à outrance, discuta la loi du 31 mai, on se rappelle que M. Thiers soutint cette loi, faite contre la *vile multitude.* Le prince Napoléon répondit à l'ancien ministre de Louis-Philippe que la vile multitude avait prodigué son sang pour la liberté d'abord, la gloire ensuite, et que, même après Waterloo, elle eût encore sauvé la France, si les chefs de la bourgeoisie le lui eussent permis.

En votant la loi qui mutilait le suffrage universel, le principe même de son existence, une loi en quelque sorte parricide, l'Assemblée porta à la République le coup le plus funeste et se suicida.

Cette loi fut la première arme que ramassa contre elle l'auteur du coup d'État de décembre, et l'attentat du président s'autorisa ainsi de l'attentat commis par l'Assemblée.

Le prince Napoléon ne pouvait ignorer complètement la conspiration dont l'Élysée était le foyer, mais il n'y prit aucune part. Les historiens du coup d'État ne disent pas un mot de lui et semblent avoir oublié son existence.

Après les journées de décembre, il ne se montra point davantage, ni à l'Élysée, ni dans les cérémonies publiques. Son père, l'ex-roi Jérôme, se tint de même à l'écart. La famille n'était pas encore hiérarchiquement organisée et, pour la présenter à la nation, le prince-président attendait qu'il fût empereur.

Après le 20 décembre, la nation l'ayant par un plébiscite amnistié du crime de décembre, Louis-Napoléon put considérer comme terminé son stage présidentiel à l'Élysée et se décida à s'installer aux Tuileries.

A peine fût-il dans l'ancienne résidence de Louis-Philippe, qu'il rendit deux décrets concernant les biens de la famille d'Orléans. Comme épilogue à notre histoire des ducs d'Orléans, nous croyons devoir les reproduire ici :



L'impératrice fut amenée à des comparaisons singulières.

« Considérant que les gouvernements qui se sont succédé ont jugé indispensable d'obliger la famille qui cessait de régner à vendre les biens meubles et immeubles qu'elle possédait en France;

« Qu'ainsi, le 12 janvier 1816, Louis XVIII contraignit les membres de la famille de l'empereur Napoléon de vendre leurs biens personnels dans le délai de six mois et que, le 12 avril 1832, Louis-Philippe en agit de même à l'égard des princes de la famille de Bourbon;

« Considérant que de pareilles mesures sont toujours d'ordre et d'intérêt public;

« Qu'aujourd'hui plus que jamais de hautes considérations politiques commandent impérieusement de diminuer l'influence que donne à la famille d'Orléans la possession de près de 300 millions d'immeubles en France,

« Décrète :

« Art. Ier. Les membres de la famille d'Orléans, leurs époux, épouses et descendants ne peuvent posséder aucuns meubles et immeubles en France; ils seront tenus de vendre d'une manière définitive tous les biens qui leur appartiennent dans l'étendue du territoire de la République.

« Art. II. Cette vente sera effectuée dans le délai d'un an, à partir, pour les biens libres, du jour de la promulgation du présent décret et, pour les biens susceptibles de liquidation ou discussion, de l'époque à laquelle la propriété en aura été définitivement fixée sur leurs têtes.

« Art. III. Faute d'avoir effectué la vente dans les délais ci-dessus, il y sera procédé à la diligence de l'administration des domaines, dans la forme prescrite par la loi du 10 avril 1832.

« Le prix des ventes sera remis aux propriétaires ou tous autres ayants droit.

« Fait au palais des Tuileries, le 22 janvier 1852. »

On ne peut contester la justice de ce décret. Le second décret, établissant la distinction qui existe entre les biens apanagés et les biens patrimoniaux, frappait de nullité la donation consentie par Louis-Philippe au profit de ses enfants en ce qui concernait les biens apanagés, et ordonnait le retour de ces biens à l'État.

Tout ce qu'on peut blâmer dans les décrets du 22 janvier, c'était l'arbitraire dont usait le président en disposant des biens confisqués de sa propre autorité. Il en fit trois parts : une pour la classe ouvrière, une autre pour le bas clergé, une autre enfin pour l'armée. Les millions furent mis à la disposition des sociétés de secours mutuels et des logements d'ouvriers; puis, d'autre part, d'une caisse de retraite des desservants pauvres et d'une dotation au profit des officiers de terre et de mer.

C'était arbitraire mais intelligent et, en définitive, les d'Orléans n'en furent pas ruinés. Il leur restait une centaine de millions de biens, en attendant les cinquante millions que leur donna l'Assemblée de 1871.

Le 7 novembre 1852, le peuple fut convoqué dans ses comices pour accepter ou rejeter par un plébiscite le rétablissement de la dynastie impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte: 8,824,189 suffrages, contre 253,145, se prononcèrent pour le rétablissement de l'empire.

L'empire fut proclamé le 1er décembre.

Dans le courant du même mois et par un décret daté de Compiègne, l'empereur désigna le roi Jérôme ou son fils ou leur descendance mâle pour lui succéder s'il venait à mourir sans postérité.

Le Palais-Royal leur était donné pour résidence. Il va sans dire que le prince laissa à la porte du palais ses opinions républicaines ; cependant, voulant se con-

former aux traditions de son nouveau séjour, il garda dans son bagage l'esprit d'opposition et d'indépendance philosophique qui fut le plus bel apanage des d'Orléans jusqu'en 1830.

Enfin avant d'occuper ses appartements, fraîchement décorés, le prince Napoléon, devenu prince français, avait été nommé grand'croix de la Légion d'honneur et fait général de division, « attendu, » disait le décret concernant le « bien-aimé cousin, » que, placé sur les marches du trône, il devait en être un des plus fermes soutiens et figurer aux premiers rangs dans la hiérarchie militaire.

Nous allons voir bientôt comment cette vaillante épée servit la France, protégea le trône et contribua à entretenir le prestige de la gloire militaire.

SIXIÈME PARTIE

LE PALAIS-ROYAL SOUS LE SECOND EMPIRE

I

JEUNESSE DU PRINCE NAPOLÉON

Le nouvel hôte du Palais-Royal, Napoléon-Joseph-Charles-Paul Bonaparte, est né à Trieste, le 9 septembre 1822.

Il était fils du plus jeune des frères de Napoléon Ier, Jérôme, roi de Westphalie, et de Sophie de Wurtemberg. Cette princesse était la seconde épouse de Jérôme Bonaparte qui, avant sa majorité, en Amérique, avait épousé Mlle Patterson, fille de l'un des plus riches citoyens de Baltimore. Le roi Jérôme, comme le roi d'Yvetot, eût volontiers dormi sans gloire. On lui a beaucoup reproché de n'avoir pas pris assez au sérieux sa couronne, mais qu'eût-on dit de lui s'il se fût pavané gravement dans sa majesté royale? On y eût trouvé la marque d'un petit esprit. Il ne se prévalut pas de son pouvoir pour être un tyran, loin de là. « En 1814, dit M. Rambaud, il y eut un déchirement quand on sépara les Cisrhénans de la France et qu'on les livra à la Prusse sous le prétexte de les restituer à l'Allemagne. »

La réaction féodale insensée du prince de Hesse qui lui succéda ne justifia que trop les craintes des Cisrhenans.

Il n'aimait ni la représentation ni les longues messes et avait pour ami et secrétaire particulier le romancier Pigault-Lebrun, ce qui prouve que s'il avait des mœurs peu sévères et ne donnait pas l'exemple des vertus qu'on n'est pas habitué à voir sur le trône, du moins il n'était ni dévot, ni intolérant. Les Westphaliens n'eurent à lui reprocher qu'un amour effréné des plaisirs. Quant à nous autres, Français, nous devons nous rappeler, pour être justes envers lui, que de tous les frères de Napoléon, il fut le seul qui se montra patriote.

Lorsqu'en 1814 on parla d'organiser la défense de Paris et de défendre l'importante position de Romainville, Joseph ne le fit pas. Lorsque le lendemain l'ennemi, sans éprouver de résistance, eut occupé cette position, et que son artillerie eut, de ces hauteurs, appris aux défenseurs de la capitale qu'il ne leur restait plus qu'un moyen de salut, reprendre Romainville, ce fut Jérôme qui

proposa cet acte de vigueur. Il demanda vivement de se mettre à la tête de la garde impériale [1].

Il fut fait prisonnier de l'Autriche. On rapporte alors une anecdote curieuse et qui lui fait honneur, ainsi qu'à sa femme, la reine Sophie. Étant prisonnier à Trieste, il voulut rejoindre son frère à l'île d'Elbe et partager son exil. La reine Sophie accepta courageusement le plan d'évasion qui devait la laisser seule prisonnière.

Jérôme partit, déjoua la surveillance de la police autrichienne et s'embarqua sur un bateau marchand tout prêt à mettre à la voile, mais une tempête s'élevant empêcha le navire de lever l'ancre.

La reine Sophie, prévenue de ce contretemps, plaça un mannequin dans le lit de son époux et déclara que celui-ci était malade.

Elle invita même le gouverneur de Trieste, qui venait rendre au prisonnier sa visite ordinaire, à se convaincre lui-même du fait. Le gouverneur s'approcha discrètement du lit et plus discrètement encore se retira.

Cette comédie se prolongea quatre jours, au bout desquels la mer permit au roi Jérôme de partir pour l'île d'Elbe.

L'année suivante, Sophie de Wurtemberg écrivit au régent d'Angleterre en sollicitant l'autorisation de rejoindre Napoléon Ier à Saint-Hélène.

Cette faveur lui fut refusée. Mais l'empereur lui en fut reconnaissant et dicta au général Bertrand cette mention glorieuse : « Par sa belle conduite en 1814 et 1815 cette princesse s'est écrite de ses propres mains dans l'histoire. »

Tels étaient les père et mère du prince Napoléon.

En 1825 la famille Jérôme Bonaparte était allée rejoindre à Rome madame Lætitia elle y resta six ans. La grand'mère aimait beaucoup son petit-fils, gros garçon d'une santé luxuriante et qu'en riant de le voir manger comme quatre, elle appelait tour à tour *gros-bouffi* ou *Plon-Plon.*

L'insurrection des Romagnes, à laquelle vinrent prendre part les deux fils de la reine Hortense, compromit toute la famille qui dût sortir des États du Pape et se retirer à Florence. Jérôme resta dans cette ville jusqu'en 1835, époque à laquelle il perdit sa femme et envoya son fils continuer ses études à Genève. Mais celui-ci, peu de temps après fut appelé par son oncle, le roi de Wurtemberg, qui le fit entrer à l'école militaire de Ludwigsburg. Il avait alors quatorze ans. Il y resta quatre ans et refusa toute espèce de grade dans l'armée wurtembergeoise.

« Ne voulant pas, dit-il, être exposé à se battre contre la France. »

Les sympathies proclamées pour la nationalité que l'exil ne pouvait lui faire perdre, son nom détesté de la noblesse allemande lui attirèrent plus d'une querelle. Le prince n'était point batailleur, chacun sait ça, et Victor Tissot raconte de lui à ce sujet le trait suivant :

« C'est à Ludwigsburg que le prince Napoléon a fait ses premières études militaires. Il y a fait aussi les quatre cents coups, et le feu roi Guillaume a dû plus d'une fois payer ses dettes.

[1] L. Blanc, *Coup d'œil sur la Restauration.*

« On raconte, — ce qui ne contredit en rien la réputation de bravoure du prince — que s'étant pris un jour de querelle avec un officier, il refusa de lui accorder la satisfaction exigée par l'honneur. Le roi, qui ne plaisantait pas sur ce chapitre, lui intima l'ordre de se battre, désigna l'heure et les armes, et fit garder à vue le lieu de la rencontre par un cordon de troupes, afin que son protégé ne poussât point jusqu'à la fuite l'instinct de la conservation.

« A la seconde passe, le prince, égratigné à la main, tombait sans connaissance. »[1]

Aussi, comptant sur sa prudence, on lui donna, dès l'âge de dix-huit ans, la liberté d'aller voir le monde. Le jeune prince visita l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne; — il habita assez longtemps Madrid. Il désirait vivement voir la France, mais le même cousin qui déjà l'avait obligé à quitter Rome était cause qu'on lui fermait la porte de Paris.

Après avoir essuyé plusieurs refus, motivés par les échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, il obtint enfin de M. Guizot la permission d'habiter Paris pendant quatre mois sous le nom de comte de Montfort.

C'était vers la fin de 1846, l'agitation politique était extrême. Il parut difficile au prince de vivre à l'écart en simple touriste, il subit la contagion de la fièvre révolutionnaire, ou du moins la curiosité de connaître ceux qui la répandaient. Sans négliger ses plaisirs toutefois, il noua des relations très suivies avec quelques chefs du parti démocratique et les écrivains du *National* et de la *Réforme*. On a dit même qu'il se fit affilier à une société secrète. C'en était trop, et la police chargée de le surveiller en avertit le ministre, qui l'invita à quitter le territoire.

Pendant les deux premières années de l'empire, le rôle du prince Napoléon fut assez effacé. Il n'existait entre son majestueux cousin et lui que des relations officielles. En politique, ils ne pouvaient s'entendre et leurs caractères ou leurs tempéraments différaient autant que leurs opinions.

L'un était flegmatique et dissimulé, l'autre était d'une nature fougueuse et emportée parfois jusqu'à la brutalité.

Bien que du conseil privé, il ne pouvait espérer qu'on lui demanderait sérieusement son avis. On a dit qu'il n'avait point donné son approbation au mariage de l'empereur; c'est contre toute vraisemblance. Il connaissait de longue date l'inclination de son cousin, et il faudrait lui refuser la finesse italienne qu'il tient de race, pour croire qu'il aurait été assez imprudent jusqu'à se prononcer en pareil cas.

Il fit sa cour à la nouvelle impératrice, mais il ne pouvait lui plaire.

Eugénie était royaliste et dévote; et son parent par alliance était un ennemi déclaré de l'ancien régime et du clergé; de plus, incroyant.

Pour une catholique espagnole, il était bon à livrer à l'inquisition, qui certes en brûla de moins impies.

Enfin, dans l'imagination de la jeune femme, à la légende de la *reine-martyre* (qui diffère beaucoup de la véritable histoire de Marie-Antoinette) se joignait la tradition du Palais-Royal.

1. *Voyage au pays des milliards.*

En se voyant à la place de l'héroïne de ses lectures de jeune fille, au palais du 10 août, et en considérant son cousin Napoléon-Jérôme au palais d'Orléans, elle fut amenée à des comparaisons singulières.

Le cousin de la reine était impie; — lui, aussi. Le cousin Philippe d'Orléans était friand de popularité, et mettait un trait-d'union entre ces deux qualités qui s'excluent, celle de prince et celle de citoyen, — lui aussi.

Le même s'entourait volontiers de ces esprits sceptiques et frondeurs qui ne respectent rien que la liberté et la justice et osent porter un jugement sur leurs supérieurs, ceux qui « ne relèvent que de Dieu et de la postérité », — lui aussi.

Le même aimait les plaisirs, jusqu'au libertinage inclusivement, sans souci du *qu'en dira-t-on;* — lui aussi, bien qu'à un degré inférieur, puisqu'il n'avait pas encore traversé Paris, tout nu et à cheval et n'eut pas une Folie de Chartres.

Enfin le premier avait siégé à la Convention, à la Montagne, — lui aussi. Et afin que les analogies étonnantes qui se montraient entre les deux princes fussent plus évidentes encore, la destinée leur avait assigné à tous deux le même palais, le palais des conspirations et du vice.

Il résulta de ces réflexions qu'en nommant le prince Napoléon on chuchota tout bas le surnom d'*Égalité*.

Cepndant, entre tant de ressemblance du cousin de la reine avec celui de l'impératrice Eugénie, il en manquait une... Cherchez la...

La fortune, direz-vous peut-être?

L'écart n'était point assez considérable pour être choquant. Philippe-Égalité avait une fortune colossale, tant de son côté que de celui de sa femme, mais le fils du roi Jérôme, s'il n'était point très riche personnellement, avait le cumul de ses traitements comme Altesse impériale, comme général et sénateur et enfin avait en perspective un brillant mariage.

Non, ce qui manquait au Bonaparte pour ressembler au d'Orléans, c'était cette destinée étrange et cruelle qu'avec la noble ambition de s'illustrer par son courage, il réussit toujours à se faire traiter de poltron.

Nous sommes très disposés à croire que le duc Philippe était courageux. Il manquait d'énergie morale, était d'un caractère plein d'hésitation et cela tenait au scepticisme de son esprit, mais il ne craignait pas le danger et il tenait de ses aïeux. Cependant on l'avait toujours accusé de s'être caché au combat d'Ouessan, et on l'avait réduit à monter dans la nacelle d'un ballon — (expérience audacieuse à cette époque), pour prouver qu'il ne connaissait point la peur.

Qu'était-il arrivé, cependant?

L'aérostat s'étant élevé très haut, les voyageurs avaient été saisis par un froid insupportable et le prince, impatient de descendre et voyant que la soupape jouait mal, avait eu l'imprudence inouïe de crever le ballon à coups d'épée!

Voilà un trait d'audace poussé jusqu'à la folie, et après cela pouvait-on le traiter de poltron?

On n'y manqua pas.

Il a eu peur, dit-on, c'est pour cela qu'il a crevé le ballon.

Enfin il est monté très courageusement à l'échafaud, et cela n'effaça point les railleries au sujet du combat d'Ouessant.

Eh bien ! nous allons le voir, avec la même ambition d'étonner le monde par son courage, le prince Napoléon, comme Philippe d'Orléans, n'a jamais obtenu que des railleries.

La guerre d'Orient éclata.

Avec beaucoup de plaisir l'empereur fit insérer au *Moniteur* une lettre par laquelle son « bien-aimé cousin » demandait à faire partie de l'expédition et réclamait l'honneur d'occuper le poste qui le rapprocherait le plus de l'ennemi.

« En temps de guerre, écrivait-il, la place d'un Bonaparte est au feu, devant l'ennemi. » Il ajoutait qu'il voulait mériter le haut grade qu'il devait à l'affection de son cousin

On allait donc revoir un Bonaparte sur les champs de bataille. La curiosité s'éveilla. On se rappelait que le roi Jérôme était brave, mais autrement ne ressemblait à son père ni par la physionomie ni par les talents. On ne mettait point en doute la vaillance du fils de Jérôme et, de plus, on se disait qu'il était bien possible qu'il eût hérité du génie de l'empereur avec qui il avait une ressemblance physique étonnante. Béranger, qui lui était sympathique (comme il l'avait été au fils d'Égalité), disait de lui : « C'est une vraie médaille napoléonienne, trempée dans la graisse allemande. »

En d'autres termes : Ce sont les traits de Napoléon Ier alourdis par un embonpoint précoce.

Sa grand'mère, vulgarisant la médaille napoléonienne en monnaie courante, l'avait appelé tout bonnement son gros Plon-Plon.

L'armée s'embarqua et le général Napoléon prit le commandement de la troisième division, chargée de couvrir Constantinople menacée par la gauche de l'armée russe. Le prince débarqua le 1er mai 1854. Il retrouva à Constantinople le général Baraguey-d'Hilliers, ambassadeur près de la Porte, et fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Il s'était fait présenter au sultan en arrivant. Deux jours après, Sa Hautesse lui rendit sa visite au palais Defterdar-Bournou, qu'il avait choisi pour résidence. Une visite du sultan à un étranger était un fait sans précédent dans l'histoire de la Turquie ; mais la Sublime-Porte ne tenait plus sur ses gonds...

Les alliés prononcèrent leur mouvement sur Varna à l'aide de la flotte, tandis que les Russes évacuaient Silistrie et se faisaient battre par Omer-Pacha ; mais les Russes n'étaient point l'ennemi le plus redoutable, il en était un autre plus terrible auquel nous allions avoir affaire : le choléra était à Varna. A la première imprudence d'envoyer ses troupes au devant d'un fléau, Saint-Arnaud en ajouta bientôt une seconde. Il est de tradition chez nos généraux, de ne jamais éclairer leur marche, et Saint-Arnaud envoya la division Espinasse dans les marais et les sables de la Dobrutscha, pour y faire la chasse aux Russes, sans s'inquiéter de la nature du pays, suffisamment indiquée cependant par sa situation à l'embouchure d'un grand fleuve.

Au bout de quelques jours, dans une lamentable déroute, il ne revint de



Le prince Napoléon s'était fait présenter au sultan.

cette division que des mourants. Varna, le camp, furent transformés en un hôpital de cholériques. Espinasse atteint lui-même grièvement dût être renvoyé en France.

Il fallait quitter Varna ou mourir. Un conseil de guerre fut tenu par les généraux alliés. Le prince Napoléon, qui avait rejoint le gros de l'armée expéditionnaire, y prit part.

Lord Raglan proposa de quitter la Turquie pour la Crimée. Les Russes avaient fait de Sébastopol un port de guerre important; il fallait priver les Russes de leur

allié le choléra, les battre et détruire le grand arsenal et la flotte de la mer Noire.

La même opinion était émise par l'empereur dans une lettre à Saint-Arnaud.

Elle ne fut point partagée par le prince Napoléon, et il se révéla alors entre son cousin et lui un germe de dissension qui devait grandir plus tard. Le général soutint qu'il fallait faire une guerre révolutionnaire et tendre la main à la Pologne à travers les provinces Danubiennes. On lui objecta que l'on ne pouvait, au début d'une campagne aussi périlleuse, prendre des engagements envers la Pologne, c'est-à-dire promettre une fois de plus à ce malheureux pays le rétablissement de son indépendance sans se mettre sur les bras, du même coup, la Prusse et l'Autriche. L'expédition de Crimée fut résolue contre son avis; que ne le fût-elle plus tôt pour le bonheur de tant de pauvres soldats et pour la gloire de Son Altesse, qui déjà souffrait des premières atteintes de la dyssenterie.

Après être retourné quelques jours à Constantinople pour couper court au mal, il rejoignit l'armée et prit part à la bataille de l'Alma.

Quelle part? demanderez-vous peut-être ; car on est assez mal renseigné par les historiens officiels, et d'un autre côté on ne peut accepter tous les méchants propos de la chronique. Il y prit selon nous la part d'un général de division ordinaire, qui fait tout son devoir. A la tête de sa division il s'empara du village de l'Alma sous le feu des batteries ennemies, mais sans un incident qui fut un coup d'éclat et qui le mit hors de pair, ce ne fut pas le général Napoléon, mais le général Bosquet qui opéra le mouvement tournant qui décida la victoire!

Ah! s'il eût fait cela, on l'aurait cru l'héritier direct du vainqueur d'Austerlitz, mais le mauvais génie du Palais-Royal ne le permît pas et il resta le cousin du Deux-décembre.

Il combatit sans plus de chance à Inkermann, et quelques jours après cette sanglante journée, il tomba gravement malade et dut être transporté à Constantinople. « Mais, ajoutait le *Journal officiel*, il espérait bien être remis assez tôt pour reprendre son commandement le jour de l'attaque définitive de Sébastopol. »

Mais le public français ne se contenta ni de l'explication médicale, ni des promesses du *Moniteur*.

Le sobriquet de *Plon-Plon* fut changé sur l'heure en celui de *Craint-Plomb*.

On dit de lui en riant :

— Que voulez-vous? Il préfère la colique à Constantinople aux tranchées de Sébastopol.

On attribua à l'odeur de la poudre des propriétés laxatives. Le soir, à la sortie des théâtres, lorsqu'on voyait passer certaines grosses voitures :

— Voilà, disait-on, les équipages de Son Altesse impériale. »

On plaisantait encore lorsque, contrairement à la promesse de se réserver pour l'assaut, on le vit reparaître au Palais-Royal. Quelqu'un observa qu'il avait négligé de se faire raser.

— C'est, répliqua-t-on, qu'il lui est poussé une barbe de *sa peur*.

Tout ce qu'il aurait pu alléguer pour son excuse, c'était le retour en Angleterre du prince de Cambridge, tombé malade, mais il ne se soucia que fort peu des railleries et on le vit reprendre ses habitudes de galanterie; sa voiture sta-

tionnait publiquement devant la porte d'une tragédienne célèbre avec laquelle on le savait du dernier mieux. Aussi, comme son tempérament, ses mœurs étaient fort relâchées. Ce qu'il y avait de plus serré chez lui, c'étaient les cordons de sa bourse. Les tristes démêlés de son père avec son oncle lui avaient peut-être servi de leçons. Le roi Jérôme était d'une prodigalité scandaleuse. Le prince racheta le péché mignon de son père par une prudente économie.

Ses passions, assure-t-on, très fougueuses, ne s'emballaient pas dans des folies, et une rivière de diamants suffisait à les arrêter.

Sans faire toujours un sage emploi de son or, il ne le répandait pas à faire honte aux d'Orléans, ses prédécesseurs.

Jamais même ses convictions politiques ne l'entraînèrent à des dépenses exagérées. Aussi personne ne peut l'accuser d'avoir soutenu les Polonais révoltés, ni les Italiens en exil, autrement que de ses vœux et de son amour.

II

DISGRACE DU PRINCE. — SES VOYAGES

L'Exposition universelle de 1855 donna au prince, pendant la guerre, l'occasion de cultiver les arts de la paix.

Il fut nommé président du jury d'admission des œuvres d'art et prononça, à cette occasion, un discours où il s'exprima dans les termes les plus louangeurs sur le compte de l'impératrice Eugénie, qui avait eu, paraît-il, l'heureuse idée de joindre à l'exposition de l'industrie celle des beaux-arts.

Le public fut ravi de l'air de bonne santé et de la vigueur dont le prince général paraissait jouir. Il avait donc retrouvé du moins la paix intérieure.

Nous ne suivrons pas l'heureux prince au milieu des fêtes officielles qui se succédèrent au sujet de l'exposition, de la visite de la reine Victoria et du prince Albert, et enfin de la prise de Sébastopol. Il y a, à cette époque de sa vie, autre chose qui attire notre attention et qui est resté enveloppé de mystère.

Pendant la dernière période du siège interminable de Sébastopol, qui fut la plus sanglante, alors que l'opinion se décourageait et s'alarmait, parut, en Belgique, entre autres, une brochure anonyme sur le conseil de guerre tenu à Varna.

Cette brochure, qui reproduisait, en la défendant, l'opinion du prince Napoléon, fut attribuée à celui-ci et interdite en France. Elle faillit brouiller les Tuileries avec le Palais-Royal. Il y avait longtemps que le dissentiment de Varna était à l'horizon du ciel bonapartiste comme un point noir; il devait grossir et éclater en orage.

A la suite d'une discussion entre Sa Majesté et Son Altesse, cette dernière fut donc invitée à voyager. Telle est l'origine de cette série de voyages qui firent si souvent la solitude au Palais-Royal.

En 1856, il partit sur la corvette la *Reine-Hortense,* en compagnie d'un groupe de savants, naturalistes et ingénieurs. Il explora ainsi en touriste les côtes d'Écosse, visita l'Islande et aborda au Groënland... mais la gloire de découvrir la mer libre du pôle nord ne lui était pas réservée.

En Islande, on adressa au prince un discours en latin auquel il se borna — et pour cause, — à répondre en français.

Il rapporta de ce voyage quelques curiosités et une collection ethnologique qu'il a donnée au Jardin des plantes.

Rentré en grâce, le prince, resta dans l'opposition de salon, dirigea principalement ses coups contre le gouvernement du pape et les prêtres. Puis il poussa de toutes ses forces à une campagne maritime. Il ne semblait plus penser qu'à la marine et ne rêvait que navires cuirassés et canonnières de nouveau modèle. Il voulut assister aux essais de la *Gloire*, ce qui permit aux plaisants de faire observer que, pour la première fois, la gloire et le général de Crimée étaient parvenus à se rencontrer.

Napoléon III, que l'activité dévorante de son cousin inquiétait autant que le noyau d'opposants dont nous parlerons amplement plus loin, qui s'était formé au Palais-Royal, lui chercha un emploi loin de Paris.

Après l'avoir occupé à régler le différend de Neuchâtel avec la Prusse, il le nomma ministre d'Algérie et des colonies.

Pour parler convenablement de cette entrée aux affaires, nous serions trop long, et d'ailleurs ce ministère valut l'ambassade d'Espagne et ne fut qu'un essai malheureux.

Rien ne contribuait donc à ajouter au prestige du prince. La naissance d'un héritier de la couronne le fit descendre des marches du trône. Le Sénat se livra alors à des travaux dont il ne prévoyait guère l'inutilité, il s'occupa de l'institution de la régence et de son conseil.

Par sa naissance, le prince Napoléon fit, de droit, partie du conseil de régence.

Le premier essai de la régence fut singulièrement mis à profit par le terrible cousin. Pendant le voyage de l'empereur en Algérie, Plon-Plon se trouvant à Ajaccio, y prononça un discours-programme qui fit sensation. C'est par une courte citation de ce hardi manifeste que nous terminerons la première partie de la biographie du prince.

« L'empire, dit-il, doit être, à l'intérieur, le soutien de l'ordre, sans doute, sans lequel il n'y a rien de possible, mais aussi des libertés sages et sérieuses, et, parmi ces libertés, la liberté de la presse, une des plus utiles dans un État libre. L'instruction populaire doit être répandue sans limite, sans congrégations religieuses, et exige la destruction des entraves administratives et du bigotisme du moyen âge. »

. . . .

« Je crois à la nécessité d'abolir le pouvoir temporel des papes... J'aime la liberté sous toutes ses formes, mais la liberté de tous...

« La vraie liberté c'est le suffrage universel légalement appliqué, la liberté complète de la presse sous le droit commun et le droit de réunion.

« Un peuple libre doit se composer d'individualités indépendantes avec leur entier développement, et non de grains de sable qui ne sont agrégés que par le ciment de l'administration. »

L'orateur appuyait ses opinions de citations empruntées au *Mémorial de Sainte-Hélène.*

A la lecture de ce discours, l'empereur ne put dissimuler sa colère et lui répondit par une lettre insérée au *Moniteur :*

« Le programme politique que vous placez sous l'égide de l'empereur ne peut servir qu'aux ennemis de mon gouvernement.

« Pour savoir appliquer au temps actuel les idées de l'empereur, il faut avoir passé par les rudes épreuves de la responsabilité et du pouvoir.

« Mais, ce qui est clair aux yeux de tout le monde, c'est que, pour empêcher l'anarchie des esprits, cette ennemie redoutable de la vraie liberté, l'empereur avait établi dans sa famille d'abord, dans son gouvernement ensuite, cette discipline sévère qui n'admettait qu'une volonté et qu'une action. Je ne saurais désormais m'écarter de la même ligne de conduite.

« Sur ce, mon cher cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Le rappel à l'ordre était assez raide, mais il ne faisait que trahir, pour le public, une mésintelligence et une hostilité sourde qui alla toujours s'aggravant.

III

LA VIE PRIVÉE DU PRINCE. — LA PRINCESSE MATHILDE. — LA COUR DU PALAIS-ROYAL

La vie officielle du prince était fort limitée dans un État où la réponse du gendarme Pandore était la seule qui fût permise à tous les degrés de la hiérarchie, du premier ministre au plus humble garde champêtre ; la plus large part, au contraire, était faite à sa vie privée.

Celle-ci, nous avons la franchise de vous le déclarer tout d'abord, n'avait rien de bien mystérieux ; le seigneur du Palais-Royal était d'un sans-gêne dédaigneux des convenances que respecte le vulgaire. Son oncle se croyait affranchi, par droit de conquête et de génie, des devoirs et des règles morales qui s'imposent à tous les autres hommes ; le prince Napoléon eût pensé de même s'il se fût élevé aussi haut que l'*aigle* de Corse.

Il n'était ni chasseur, ni joueur, ni homme de cheval. Mais, au Palais-Royal, comme jadis à la cour de Cassel, on soupait joyeusement entre gens d'esprit et dames galantes. En bon voisin, le prince offrait ses hommages aux beautés du Théâtre-Français, mais ce goût n'était pas exclusif, Blanche D'Antigny, la belle Hélène, Bertha, Cora Pearl, — j'en passe et des plus tendres, — ont contribué au bonheur de Son Altesse.

A notre avis, ces détails n'ont guère d'importance et ce n'est pas la peine d'escalader les murs de la vie privée pour de telles révélations; mais ils ont leur signification cependant, et si nous sommes réduits à les citer, ils prouvent que dans la vie du prince la galanterie n'a jamais pris une place sérieuse. Sous ce rapport il ne tient point du roi de Westphalie. Plus lettré que lui et plus instruit, il a des goûts plus délicats.

Nous croyons avoir déjà dit qu'il aimait la société des écrivains, des philosophes et des artistes éminents dont les opinions se rapprochaient le plus des siennes.

Parmi les amis du prince, nous citerons Emmanuel Hubaine, son secrétaire, ancien rédacteur de la *Presse*, qui l'accompagna dans ses voyages et en écrivit, en grande partie la relation; Emile de Girardin; Emile Augier, petit-fils du sécrétaire particulier du roi Jérôme, Pigault-Lebrun; Edmond About; le Polonais Charles-Edmond; Renan, l'auteur de la vie de Jésus; Guéroult; Sainte-Beuve; Gustave Flaubert; Taine; le docteur Robin de l'Académie des sciences; le peintre Gérôme. On a remarqué que nous n'avons pas cité une seule notabilité militaire. Le seul général pour qui le prince eût un « faible » fut hélas ! le général Trochu !...

Nous en parlerons à l'occasion.

Ses relations avec les artistes étaient nombreuses, mais ces derniers préféraient aux salons du Palais-Royal ceux de la princesse Mathilde.

Mathilde-Lætitia-Wilhelmine, fille du roi Jérôme, est née à Trieste, le 27 mai 1820. En 1840 elle avait distingué parmi ceux qui prétendaient à sa main le comte russe Anatole Demidoff. La première fois qu'elle le vit, le comte portait un costume arménien, la longue robe bordée de fourrures, le bonnet d'astrakan, ce qui s'accordait à merveille avec les traits réguliers de sa physionomie orientale. La princesse s'éprit de ce personnage exotique, et comme immensément riche il possédait les collections d'art les plus belles du monde, elle s'illusionna sans doute sur des affinités de goût et de sentiments qui n'existaient que dans son imagination. Trois ans plus tard les deux époux obtenaient la séparation de corps et de biens pour cause d'incompatibilité d'humeur.

M. de Nieuwkerke est, dit-on, celui des amis de la princesse qui reçut d'elle à ce sujet les plus secrètes confidences.

La princesse est restée étrangère aux intrigues politiques. — De même que son frère, elle ne jouissait que de peu de faveur aux Tuileries, son esprit indépendant, son éducation libérale auraient suffi à l'éloigner d'une cour où la dévotion s'unissait à un amour effréné du luxe et des plaisirs les plus vulgaires.

Comme son frère, elle donnait chaque année un bal monstre où tout Paris était convié; puis quelques fêtes l'été, à son château de Saint-Gratien.

« La princesse Mathilde, dit M. de Beaumont-Vassy[1] était de toutes les personnes de la famille impériale celle qui recevait le plus et le mieux.

« Sa résidence de la rue de Courcelles n'était point un palais, à proprement

1. *Histoire intime du second empire*, 1 volume.

dire, mais un somptueux et élégant hôtel, situé entre une cour assez spacieuse et un jardin d'une très convenable dimension. — Le rez-de-chaussée, bien distribué pour la réception, se composait d'une pièce d'attente, de six salons de grandeurs diverses, communiquant entre eux, et d'une salle à manger, arrangée en serre du plus gracieux aspect.

« Des tableaux modernes d'un heureux choix, des bustes, des figurines précieuses, des bronzes d'art décoraient ces beaux salons, et la façon dont étaient distribuées et groupées toutes ces richesses indiquait de suite que la princesse elle-même était artiste.

« La cousine de l'empereur aimait du reste à s'entourer d'intelligences d'élite, de littérateurs, de sculpteurs, de peintres. Elle n'avait pas toujours la main très heureuse dans ses intimités intellectuelles, témoin Sainte-Beuve ; mais on remplirait une longue page des noms de tous les amateurs du beau qui se pressaient dans ce cénacle où, durant les mois d'hiver, se succédaient les concerts, les bals, voire même les comédies de salon. L'été la princesse habitait d'ordinaire le château de Saint-Gratien. »

Les familiers du Palais-Royal étaient les bienvenus à l'hôtel de la rue de Courcelles, et réciproquement.

Les deux salons fusionnaient. Cependant, comme la princesse était plus écoutée aux Tuileries que son frère, beaucoup de ses courtisans cachaient des solliciteurs. Plus d'un artiste, plus d'un poète dut au patronage de la princesse le succès de ses débuts.

Le prince Jérôme appuyait également avec chaleur ceux dont il aimait le talent ou partageait les opinions.

On a trouvé des lettres adressées à l'empereur vraiment curieuses. Dans l'une d'elles, il écrit :

« Sire, vous serez peut-être étonné de recevoir cette lettre quand vous verrez surtout qu'elle ne vous parle ni de politique, ni d'affaires personnelles, ni de demandes. M. Renan est mon ami ; c'est un esprit très supérieur ; je le vois souvent et nous causons philosophie. Il publie un recueil de divers articles et je l'ai engagé à y joindre une préface résumant des idées sur les sujets les plus élevés. C'est cette préface que je vous envoie et pour laquelle je vous demande une demi-heure.

« Je ne partage point toutes les idées de M. Renan, mais une grande partie ; je crois que vous ne regretterez pas cette lecture. Laissez-moi donc espérer qu'elle vous donnera quelques instants d'intérêt et de hautes réflexions. »

Un des amis de la première heure du prince et le familier le plus écouté du Palais-Royal fut Emile de Girardin.

Il eût l'idée singulière de le faire nommer préfet d'Alger, et à ce sujet écrivit à son cousin la lettre suivante :

« Le développement de la ville d'Alger doit donner beaucoup d'éclat au nouveau gouvernement (celui de Mac-Mahon) je voudrais y faire une belle promenade, des docks, de beaux établissements, de grandes rues, un monument pour la statue de l'empereur, en un mot tout ce qui peut frapper l'imagination, être utile

et donner une grande idée de la France et de l'empereur. Il faut pour cela y faire arriver les capitaux privés; un administrateur habile, ferme, persévérant, voyant les affaires de haut sans s'embarrasser des détails, poursuivant notre but, est indispensable; j'ai une idée que personne ne soupçonne et sur laquelle je viens prendre vos ordres, quelque bizarre et singulière qu'elle puisse vous paraître. C'est de nommer M. Emile de Girardin à cette place; sans l'avoir consulté, je crois qu'il accepterait.

« Sa ténacité, ses talents, son dévouement sur lequel vous pouvez, je crois, compter, la position de sa femme, son amour de l'étude le rendent propre à ces fonctions, s'il veut les accepter.

« Politiquement c'est un *déclassé;* il est détesté des républicains; s'il accepte, il est plus que compromis et ne pourra que vous servir.

« De plus, ce que ses idées politiques pourraient avoir d'effrayant est sans inconvénient en Algérie.

« Il a beaucoup de ressources dans l'esprit, c'est un ami des mauvais jours qui, au fond, aime et admire l'empereur, qui est très ambitieux et a la rage de faire quelque chose.

« Sa femme est gentille, il a 80,000 livres de rente, dépensera et représentera bien. En un mot, je crois qu'il pourra faire beaucoup de bien et aucun mal. Même ce qui paraîtra étrange et inattendu n'est pas un inconvénient. Je réponds de ses bonnes relations avec le général Mac-Mahon; il a un caractère très liant et souple avec les hommes de bonnes manières. Quel danger peut-il y avoir? Si vous êtes mécontent vous pourrez toujours le révoquer, et d'avoir été préfet d'Alger ne le grandira pas beaucoup et n'en fera pas un homme dangereux; au contraire, il sera compromis avec nous sans retour... »

L'empereur ne répondit pas.

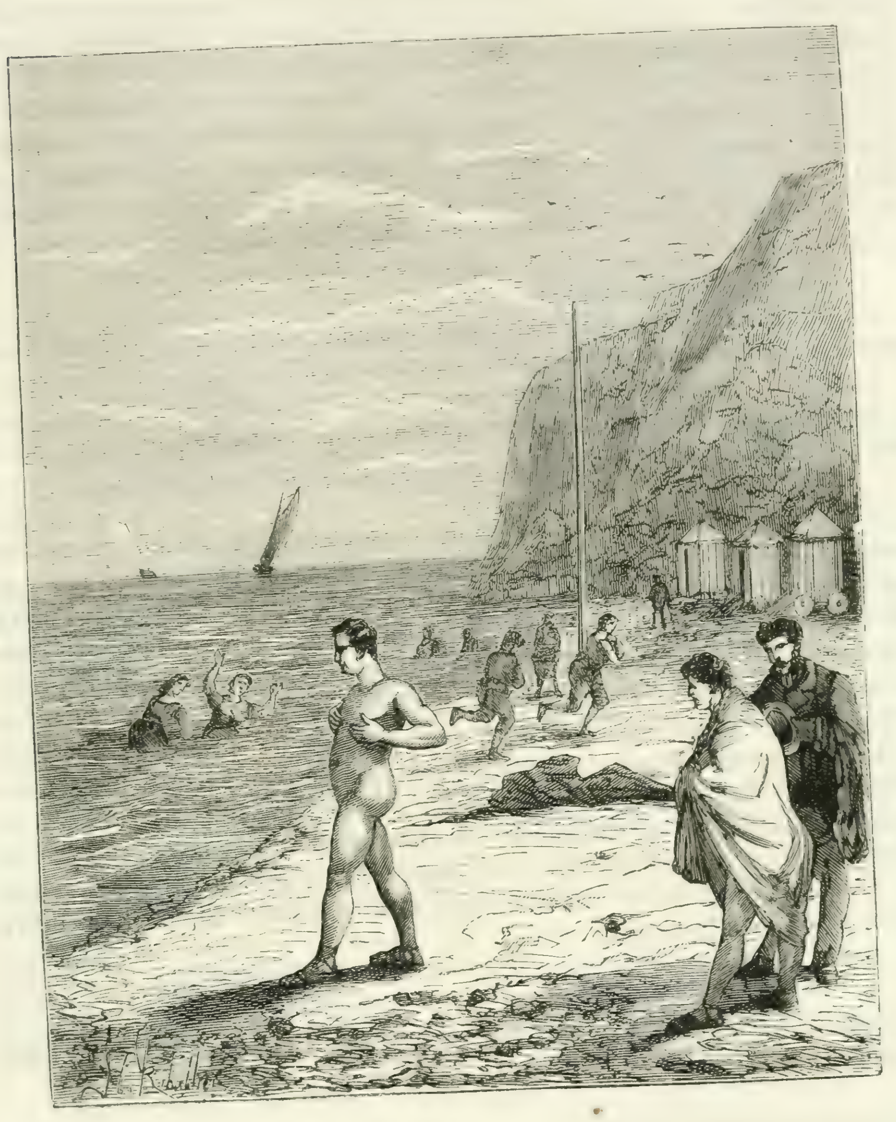
IV

SUITE DU MÊME SUJET — LES AMIS DU PRINCE. — EMILE AUGIER — ABOUT. — SAINTE-BEUVE — LE DINER DU VENDREDI-SAINT.

C'est évidemment dans la petite cour du Palais-Royal qu'Emile Augier a aiguisé la verve anticléricale qui marqua sa seconde manière au théâtre.

Très fier d'être le petit-fils d'un homme de talent et d'esprit il ne s'était pas inspiré de lui cependant pour écrire ses premiers ouvrages. Ses pièces chastes et d'une moralité bourgeoise lui avaient valu d'éclatants succès et le prix Montyon même, avant qu'il connût le prince Napoléon... Mais à partir de 1850 l'auteur de Gabrielle prêta sa plume aux idées radicales et anticléricales du prince. C'était d'ailleurs autant comme petit-fils du secrétaire intime du roi Jérôme qu'en qualité de poète qu'il était en faveur auprès du prince Napoléon.

Pigault-Lebrun et Jérôme avaient fait « leurs farces » ensemble en Westphalie. Les anecdotes à ce sujet sont trop amusantes pour ne pas trouver ici leur place.



C'était son Altesse le prince Napoléon.

Le roi et son secrétaire se piquant tous deux d'une noble émulation faisaient une fête perpétuelle.

Et cette fête avait pour théâtre Napoléonshoë, — ce château de Wilhemshoë, où Napoléon III se rendit prisonnier !...

« Paris, écrivait Pigault, n'est plus à Paris, il est tout où nous sommes. Nous apprenons au roi à être libertin sans scandale et débauché sans scrupule. Rien de plus piquant que la première nuit de ses noces, telle que dans nos orgies de Napoléonshoë le roi s'amuse à nous la retracer. Imaginez-vous un homme dont la

première femme est vivante et un jeune Corse, Jérôme Bonaparte, le fils d'un bourgeois d'Ajaccio, imaginez-le approchant sans ménagement une princesse orgueilleuse et timide, méprisant ses pleurs, la poursuivant jusque dans les bras de madame de Westerhalt, sa gouvernante, près de qui elle s'était réfugiée ; imaginez les sourires des dames d'honneur, la rougeur des demoiselles de compagnie, toutes réveillées par ce bruit inattendu ; imaginez le lendemain !... Jérôme regardant sa nouvelle épouse avec un air moqueur et celle-ci opposant la hauteur la plus provocante, et vous n'aurez qu'une faible idée de cet épisode unique en son genre et dont je me propose de consigner les détails dans un roman.

« Depuis la princesse nous méprise.

« Le roi maintenant a cinq maîtresses. Aucune n'est en titre ; les confidents du prince paraissent les avoir pour leur compte. »

Et Pigault continue en faisant le portrait des cinq maîtresses.

Le scandale alla si loin que Jérôme s'attira de vertes remontrances de son frère. Napoléon lui écrivait :

« Mon frère Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, tout me prouve que mes conseils, mes instructions, mes ordres font à peine de l'impression sur vous. Les affaires vous ennuient, la représentation vous fatigue. Sachez que l'état de roi est un métier qu'il faut apprendre et qu'il n'y a point de souverain sans représentation. Vous aimez la table; la table vous abrutira. Faites comme moi, restez à table une demi-heure. Le prince de Paderborn, que je vous ai donné pour aumônier, écrit à son ministre des cultes que vous ne vous entretenez jamais avec lui d'affaires ecclésiastiques. C'est mal, il faut vous occuper de religion. Vous avez relégué votre chambellan Merfeldt à Hanovre parce que, lui avez-vous dit, ses continuelles homélies sur l'étiquette vous fatiguent. Eh ! comment saurez-vous votre rôle de roi si personne ne vous l'apprend ? Rappelez Merfeldt comme si cela venait de vous. Je fais communiquer à votre ministre Siméon mes ordres ultérieurs; il vous instruira.

« Napoléon. »

Avec une légèreté inconcevable, Jérôme chargea Pigault de répondre à l'empereur, et voici l'impertinence envoyée à Napoléon :

« Mon auguste frère Napoléon, empereur des Français, j'ai reçu les conseils de Votre Majesté ; je les respectr. Quant à vos ordres, je suis roi, je donne des ordres et je n'en reçois point.

« Votre Majesté me reproche d'aimer la table. J'avoue que, comme je n'aime pas à me repaître d'une vaine fumée de gloire, je recherche une nouriture substantielle. Je suis gourmand sans être glouton ; c'est tout ce qu'on peut exiger d'un roi. Vous me reprochez de ne pas aimer la représentation ; je ne l'aime pas en effet, elle m'ennuie, et d'ailleurs elle ne va ni à ma taille ni à ma tournure. Au reste j'ai modelé ma cour sur la vôtre, je m'habille comme vous, que pouvez-vous exiger de plus?

« Le prince de Paderborn me fait bâiller par ses éternelles homélies et ses longues messes. Je dois le garder puisque vous me l'avez donné, mais rien ne m'oblige de m'entretenir avec lui d'affaires ecclésiastiques, auxquelles je ne connais rien, auxquelles je ne veux rien connaître. Je renvoie tout à votre ministre des cultes. Il est vrai que j'ai nommé Merfeldt préfet de Hanovre, parce qu'il est meilleur administrateur que chambellan agréable ; je n'aime pas à employer des étrangers à mon service personnel; j'ai germanisé les noms de ceux qui en sont chargés.

« Jérôme Napoléon. »

On peut s'imaginer la colère de l'empereur à la lecture de cette mauvaise plaisanterie.

Quelques jours plus tard se présenta à la cour de Jérôme le général Rapp, suivi du commandant Müller. Le roi était à souper avec Pigault et la favorite « de service. »

— Sire, dit-il, j'ai à remplir près de Votre Majesté une mission pénible. Je la tiens de votre auguste frère; permettez-moi de vous donner lecture de l'ordre qu'il m'a remis.

Rapp lut un décret rédigé en ces termes :

« ORDRE MANUEL DE L'EMPEREUR

« Notre aide de camp, le général Rapp, partira sur-le-champ pour Cassel. Il fera venir en sa présence M. Müller, commandant des hussards de Westphalie, et se rendra avec lui chez le roi. *Le roi gardera les arrêts pendant quarante-huit heures.* Quant à Pigault-Lebrun, auteur de la lettre insolente que nous a écrite notre frère, il sera mis au cachot pendant deux mois et ensuite envoyé en France sous bonne escorte. Nous donnons nos pleins pouvoirs au général Rapp pour qu'il requière la force publique dans le cas où, par un excès d'aveuglement, on s'opposerait à l'exécution de ces ordres.

« Napoléon. »

Jérôme fit ses arrêts ; Pigault-Lebrun fit ses deux mois de cachot et, comme son maître demandait à le garder près de lui, l'empereur n'y consentit qu'à la condition que Pigault ferait trente jours de prison de plus.

Le fils de Jérôme ne demanda à la plume du fils de Pigault qu'une comédie en un acte et en vers pour l'inauguration de sa maison romaine, qu'il avait fait construire aux Champs-Élysées.

Le poète donna *le Joueur de flûte.* Cependant *le Fils de Giboyer* et *les Lions et les Renards* sont nées au Palais-Royal et, sans l'appui du prince Napoléon, auraient été fort maltraitées par la censure.

Edmond About, dont la *Grèce contemporaine* n'avait pas fait la fortune, fut chaudement soutenu par le prince Napoléon. C'est à ce dernier qu'il doit d'avoir

été envoyé à Rome aux frais de l'État, ce qui lui permit d'écrire la *Question romaine*. Qui lit aujourd'hui la *Question romaine?* Ce livre n'est plus qu'un document de l'histoire politique, malgré tout son esprit, mais il fit en son temps un bruit énorme.

On se demandait à l'étranger à qui il fallait attribuer le coup qui atteignait si cruellement la cour romaine, l'auteur étant un ami du prince et la subvention qui lui avait permis d'aller à Rome écrire son étude, sortant des caisses de l'État.

Cependant, à Paris, dans la jeunesse, dans les écoles, l'empire c'était l'ennemi, et M. About, classé parmi les bonapartistes, perdit sa popularité.

On le lui fit sentir.

Ayant donné à l'Odéon un drame écrit en collaboration avec Charles Edmond, — *Gaëtana*, — les étudiants sifflèrent la pièce, la tuèrent avec une brutalité qui nous annonçait d'ailleurs les jacobins d'aujourd'hui, et traversèrent Paris en criant : *Pas d'About!... Pas d'About!...*

L'auteur de la *Question romaine* a joué, au Palais-Royal, le rôle d'enfant terrible en touchant aux plus graves questions politiques d'une main aussi imprudente qu'indiscrète. S'étant jeté en tirailleur au *Figaro*, sous le pseudonyme de vicomte de Quévilly, il osa dire, en parlant du prince, qu'il était « un César déclassé debout sur les marches du trône. »

C'était d'un seul mot trahir trop de secrets d'ambition.

Une autre fois, au sujet de l'attentat d'Orsini, à une heure de trouble et de terreur, il dit, en rappelant divers régicides, Jacques Clément, Ravaillac, entre autres, qu'il n'y avait pour les assassins « qu'une seule arme de précision, le couteau, » bon mot qui faillit compromettre l'existence du journal.

Une autre personnalité littéraire et politique bien moins tapageuse et fort étrange, qui appartint aux réunions intimes de la rue de Courcelles et du Palais-Royal, c'est Sainte-Beuve.

Écrivain, ce fut un poète du second ordre, un romancier médiocre, un critique très intéressant.

Homme politique, un métis habile à concilier des opinions démocratiques et le dévouement d'un sénateur.

Mais en somme, un cerveau richement meublé par de longues et patientes études, un esprit libre de préjugés et de superstitions.

Tel était, en peu de mots, le sénateur dont un dîner donné le vendredi-saint produisit un si amusant scandale.

Après sa mort, son secrétaire, M. Troubat, a publié l'histoire des dîners du vendredi de Sainte-Beuve. — Le voici :

« Le fameux dîner du vendredi-saint était de sept couverts : MM. Taine, About, Flaubert, Robin et prince Napoléon.

« Le jour avait été désigné, sans malice, parce que le prince n'avait que le vendredi de libre dans la semaine et qu'il était à la veille de partir, ce qui ne permettait point de remettre à un autre vendredi.

« Il ne faudrait point croire, dit M. Troubat, qu'il se soit mangé des saucisses

et des boudins, comme on le répète encore. Pour dissiper la légende, voici le menu du dîner, qui n'a rien de religieux ni d'antireligieux. Nous l'avons conservé exprès depuis ce temps-là pour le faire savourer un jour à M. Veuillot. Ma seule crainte est qu'il ne le trouve un peu trop bourgeois :

MENU DU DINER DU 10 AVRIL 1868

Potage au tapioca,
Truite saumonée,
Filet au vin de Madère,
Faisan truffé,
Pointes d'asperges,
Salade,
Parfait au café,
Dessert.

N'oublions pas l'inévitable buisson d'écrevisses, et un plat maigre pour une dame pieuse qui l'avait réclamé pour elle seule et à qui sa santé ne permit pas ensuite de venir. Je ne plaisante pas en parlant ainsi. Aussi le dîner ne se passa-t-il qu'entre hommes.

J'allais oublier les vins :

Château-Margaux, — Nuits, — Musigny, — Château-Yquem, — Champagne [1].

Nous ignorons par quelle voie indiscrète ce dîner, — qui n'avait rien de religieux, — fut livré à la chronique parisienne, mais il fit la joie de l'*Univers* et de tous les cléricaux royalistes et contraria la cour des Tuileries. On donna à ce dîner l'importance d'une manifestation antichrétienne. Le prince Napoléon partit en voyage, mais Sainte-Beuve eut à soutenir la querelle que lui cherchèrent les cléricaux. Justement il devait prendre la parole au Sénat en faveur de la liberté de la presse. Le président Troplong le prit à part, avant la séance, le prévint de l'hostilité qu'il allait rencontrer de la part des catholiques et le pria de lui dire toute la vérité sur ce dîner trop fameux.

— Eh ! parbleu ! fit Sainte-Beuve, voilà bien du bruit pour une omelette au lard !...

Le lendemain il écrivit au président pour se défendre d'avoir voulu scandaliser les chrétiens, et même d'avoir apporté à la composition de son menu la moindre idée philosophique. Il se disculpa également près d'un catholique en le renvoyant, pour ses opinions religieuses, à son livre sur Port-Royal, et, du recueil curieux de ses lettres, nous extrairons la page spirituelle suivante, adressée à Auguste Villemot, du *Figaro :*

« MON CHER AMI,

« Il faut convenir que le bon sens relevé d'esprit et de gaieté soulage un peu de bien des sottises ; c'est l'effet que vous produisez souvent, et je vous remercie

1. *Souvenirs et indiscrétions.* Jules Troubat, 1 vol., chez Lévy.

d'avoir bien voulu dépenser, à mon occasion, un peu de votre bonne monnaie courante.

« En définitive, il faut se féliciter et se demander ce qu'il serait arrivé, il y a deux siècles, aux malheureux amis qui ont eu l'idée de causer un jour à dîner, tel vendredi plutôt que tel autre. Il y a l'histoire d'un certain vendredi de Boissy; on appela cela la *débauche de Boissy*. Tous ceux qui furent censés y avoir été en pâtirent. Ici, de notre temps, il n'y a pas eu du tout débauche, mais simplement conversation d'honnêtes gens. On n'en est pas moins dénoncé, mais on s'en moque. Il n'est pas mal qu'il y ait des jalons pour marquer de temps en temps le retrait des religions en décours. Notre innocent vendredi sera un de ces petits jalons.

« Tout à vous. »

La jeunesse des écoles ne lui pardonna pas plus qu'à About ses relations princières. Plon-Plon, malgré l'*Opinion Nationale* et ses discours libéraux, ne fut jamais populaire. On n'attrappe pas le public deux fois au même endroit (le Palais-Royal) et par les mêmes procédés. Ses amis durent supporter le poids de cette impopularité.

Le 15 août 1853, il fut décoré et nommé professeur au Collège de France. Hélas ! la jeunesse des écoles lui fit une triste réception !

« Modeste à la fois et radieux, — raconte Mirecourt, — notre professeur monte dans sa chaire de poésie latine et voit un auditoire imposant. La salle est comble. Il s'incline, le sourire aux lèvres, et salue avec grâce. On accueille ce salut par une salve éclatante... de sifflets.

Surpris, mais non déconcerté, Sainte-Beuve déroule un manuscrit et commence à lire sa leçon.

Les sifflets redoublent; sa voix s'éteint au milieu des huées.

Vingt fois il cherche à dominer le tumulte et vingt fois d'épouvantables clameurs le contraignent au silence. Il finit par se retirer en levant les mains et en prenant le ciel à témoin de l'injustice des hommes.

A la seconde séance, même auditoire nombreux et même réception.

..... « Comme la première fois il salue (c'est l'usage) et comme la première fois une tempête de sifflets répond à sa politesse... » « Les uns sifflent ou crient, les autres chantent et frappent du pied sur le parquet sonore. Il pleut des quolibets et même des outrages. On soulève les banquettes, on décroche les portes, puis les auditeurs se les passent de main en main, au milieu du plus effroyable charivari, du plus indescriptible désordre.

— Messieurs, crie le professeur, vous déshonorez la jeunesse française !

On lui riposte :

— Allons donc ! c'est vous qui déshonorez la littérature !

— Messieurs, balbutie Sainte-Beuve, je serai forcé de me retirer, si...

— Va-t'en! va-t'en ! ! va-t'en ! ! ! dit la foule avec un *crescendo* terrible.

Octave Lacroix prend la parole et proteste au nom de la partie saine de l'auditoire, mais il s'adresse à d'anciens camarades, à des étudiants, à des amis d'estaminet ; on l'invite à se taire.

Néanmoins, il y avait effectivement une partie saine composée des amis de Sainte-Beuve. Tous se lèvent au milieu de la multitude effrénée.

Ils étaient cinq!

Après s'être comptés tristement, ils se rassirent. On vit le professeur descendre de la chaire de poésie latine pour n'y plus reparaître [1]. »

Sainte-Beuve, pendant longtemps, se montra très assidu chez la princesse Mathilde, dont il était le confident. Il se brouilla avec elle, — et nous en reparlerons plus loin à l'occasion de la vie privée de la princesse. Celle-ci, qui avait à lui reprocher bien des choses, ne lui garda point rancune jusqu'à la fin de sa vie; elle a bon cœur.

Pendant sa dernière maladie, elle alla plusieurs fois le voir.

En mourant, Sainte-Beuve, avait recommandé que son corps fût porté directement au cimetière sans passer par l'église, et plusieurs journaux annoncèrent que le prince Napoléon, de retour de Prangins, avait manifesté l'intention formelle d'assister aux funérailles.

Nouvel émoi dans le parti catholique et aux Tuileries.

Paul de Cassagnac répliqua dans le *Pays* à l'*Opinion Nationale :*

« Nous sommes étonné qu'un membre de la famille impériale, que le prince Napoléon fasse annoncer, par son organe ordinaire, qu'il s'empressera de présider cette cérémonie qui n'a d'autre but que d'insulter à toutes les croyances religieuses de la France.

« Le prince a eu souvent l'occasion de se montrer, sans qu'il en profitât jamais. Cette fois-ci, c'était l'occasion de s'abstenir.

« Certes, nous comprenons que tout citoyen se fasse enterrer à sa guise, mais nous n'admettons pas qu'on fasse de cela une manifestation bruyante et une protestation contre l'usage et les coutumes des autres. »

Enfin, à la prière de l'empereur, le prince dut s'abstenir.

D'autres écrivains célèbres furent reçus au Palais-Royal. sans en devenir les familiers; nous aurons plus loin à en parler. Il en est dont le nom étonnera quelques lecteurs, celui de Proudhon, entre autres.

Nous en avons déjà dit assez, croyons-nous, pour que l'on sache dans quel milieu intellectuel vivait le seigneur du Palais-Royal, quelques anecdoctes et quelques traits de mœurs achèveront de faire connaître ce personnage.

V

QUELQUES ANECDOTES

Nous avons déjà parlé du sans-gène de ce prince, que l'on rencontrait souvent à Paris se promenant à pied les mains dans les poches.

Sans être audacieux, notre héros n'est pas timide, et il n'est pas non plus

1 Eugène de Mirecourt. *Les Contemporains.*

d'une pudeur farouche... on doit le croire, quand on se souvient de son apparition aux bains Frascati, du Havre.

Un jour, dans cet endroit où, grâce à leurs costumes , baigneurs et baigneuses peuvent se partager les lames, apparut un homme entièrement nu. La sensation fut vive. Il y eut des cris et des exclamations vengeresses de la pudeur. L'intrus impudent eût été vivement exclus et arrêté, mais il s'appelait S. A. le prince Napoléon. Il n'y avait qu'à se taire et à lui céder la place, ce que l'on fit. Mais le prince ne daigna point s'en apercevoir. Le prince aime le nu comme Hassan dans la *Namonna,* d'A. de Musset.

« Tout est nu sur la terre, hormis l'hypocrisie,
« Tout est nu dans les cieux, tout est nu dans la vie;
« Les enfants, les tombeaux, et les divinités,
« Tous les cœurs vraiment beaux, laissent voir leurs beautés. »

C'est la conviction d'Hassan-Bonaparte.

Un jour, un curé de la Meurthe ayant obtenu de l'empereur quinze mille francs pour son église, songea naïvement à aller tendre son aumônière au Palais-Royal.

Il écrivit donc au prince en lui expliquant le motif pour lequel il désirait obtenir audience. M. Em. Hubaine lui répondit en lui indiquant le jour et l'heure où il pouvait se présenter.

Le bon prêtre repasse dans sa mémoire le petit discours qu'il a récité déjà aux Tuileries et se rend au Palais-Royal.

On l'annonce et on l'introduit, il entre... et stupéfait se trouve en présence du prince étendu sur un divan et nu « comme Eve à son premier péché. »

Il n'en demanda point davantage et se sauva, ce qui divertit fort l'Altesse.

Plon-Plon n'aime pas plus les longues messes que son père. Il disait un jour d'un ton sérieux, à l'aumônier de sa femme :

— Vous savez, monsieur l'abbé, libre à vous de déjeuner avant la messe ou après ; ne vous gênez pas.

Rien qui l'amusat comme les anecdotes où Sauvestre, de l'*Opinion Nationale*, s'évertuait à rabattre l'insolence de tous ces chapons de sacristie qui se mettaient à chanter comme des coqs.

Il n'a jamais cru à l'alliance sincère de l'Église et de l'empire. Le jésuitisme, introduit comme élément d'ordre, lui semblait une ineptie. Il connaissait l'égoïsme de cette société de célibataires, l'Eglise romaine, et savait qu'elle n'a jamais été qu'un État dans l'État; qu'elle a contribué à la chute de tous les gouvernements, a assassiné Henri III et Henri IV, dominé Louis XIII, fait une calamité de la fin du règne de Louis XIV, perdu Louis XVI, trahi Napoléon Ier, et hâté la chute des derniers Bourbons.

Alliance du clergé et du gouvernement, c'était l'union de la corde et du pendu ; il n'y a qu'à couper la corde.



L'Empereur s'arrêta à Châlons pour examiner le camp.

Cette conviction avait tué chez l'Altesse, le respect des Éminences. Lorsqu'il fut à Alger, Plon-Plon reçut aussi l'évêque d'une façon assez irrévérencieuse. Plongé dans un fauteuil et les jambes en l'air à la hauteur du chambranle de la cheminée, le cigare aux lèvres, il reçut la visite de Sa Grandeur et ne se dérangea pas.

Le prélat comprit, salua, se retira sans mot dire et ne revint plus.

Autre chose.

Le César déclassé, quelque peu fat de sa ressemblance prématurée avec Na-

poléon vieilli, et plus fier de paraître à l'image du monarque de 1811, qu'à celle du premier consul, disait à propos de son cousin :

— Il suffit de me voir pour être convaincu que je suis plus Bonaparte que lui.

Pour compléter la ressemblance, il pastichait avec autant d'art que d'érudition, l'attitude, le geste, la démarche, les traits du grand homme, il l'adorait jusque dans ses défauts, comme Montaigne aimait Paris jusque dans ses verrues.

Certes, vingt ans plus tôt, cette physionomie césarienne eût produit à Paris une impression bien vive, mais après le 2 décembre, on eût sifflé au cirque Napoléon-Gobert.

En imitant l'empereur dans les petites choses, il arriva au cousin-authentique de lever sa cravache sur un palefrenier, mais cet homme mal élevé saisit une fourche !... Un courtisan eût tendu les épaules en ne s'éloignant pas ; ce fut monseigneur qui se sauva.

Que l'on nous pardonne cette redite, dont nous commençons à nous fatiguer nous-même, mais le prince n'est pas affronteur de dangers, et il recula un jour devant un adversaire plus digne de lui.

Cédant à la démangeaison d'écrire, il s'était amusé à des essais de critique sur le règne de Louis-Philippe ; le duc d'Aumale y répondit, dans une *lettre sur l'histoire de France,* publiée en une brochure ; il disait, en s'adressant au critique :

« Sachez bien que si vous ne sortez pas des mauvaises voies où vous êtes profondément engagé, ce n'est pas aux Bourbons et aux d'Orléans, auxquels du moins on n'a pu adresser un tel reproche, c'est à vous et aux vôtres, que l'on pourrait alors renvoyer les paroles de votre oncle au Directoire :

« — Qu'avez-vous fait de la France ?... »

Ceci était écrit en 1861.

La brochure fut saisie et déférée aux tribunaux. L'éditeur fut condamné à 5,000 francs d'amende et un an de prison. — Et voilà la guerre allumée...

D'Aumale furieux, provoqua Plon-Plon en duel sur le coin de terre étrangère qu'il laissait à son choix. — Il ne reçut pas de réponse, — et il laissa courir dans le monde parisien, le cartel que l'Altesse impériale n'avait osé accepter. On s'en amusa beaucoup, — et même dans la maison militaire de l'empereur. Les généraux du coup d'État n'aimaient point le prince démocrate.

Quelque temps après, la police saisit chez Dentu, l'*Histoire des princes de Condé,* du duc d'Aumale, avant la fin du tirage de l'ouvrage. Le prince et l'éditeur s'adressèrent aux tribunaux.

On avait saisi le volume avant de l'avoir lu, ce qui était arbitraire, en dehors de toute justice et préjudiciable à l'auteur et à l'éditeur. Comme on pouvait le prévoir, l'ouvrage ne fut pas rendu ; on ne le restitua à ses propriétaires qu'en 1869 ; on s'était aperçu que l'on s'était alarmé à tort, et qu'il était sans importance politique et même sans intérêt.

Ce qui resta de fâcheux pour le prince Napoléon, ce fut sa reculade.

On imagina depuis cent histoires où le prince s'élevait de plus en plus au-dessus des préjugés du duel. La plus jolie est celle où une cocotte, pour l'obliger à s'éloigner et à céder la place à un favori, n'eut qu'à lui dire qu'elle attendait le duc d'Aumale.

Terminons par ce portrait tracé sous l'Empire par une des meilleures plumes du *Figaro :*

« Démocrate austère, le prince Napoléon n'a voulu prendre aucune part aux luttes du 2 décembre. Il était prêt à célébrer le triomphe de la République qu'il aimait d'un amour jaloux et concentré. Mais du jour où il a vu le coup d'État réussir, il a sacrifié noblement les convictions de toute sa vie à ses devoirs de famille, et, succombant sous le poids des honneurs dont on l'a impitoyablement accablé , il a gravi silencieusement les marches du trône pour faire briller les vertus républicaines au sein de la famille impériale.

« Comprenant qu'il a une mission plus haute que celle de guerroyer comme au moyen âge, dédaigneux de la guerre et des combats, il a protesté d'une manière éclatante en abandonnant Sébastopol et ses tranchées. Il est revenu dans sa patrie célébrer les joies de la paix, de la civilisation et du progrès.

« Ainsi toujours on le vit égal à lui-même.

« Et lorsque la campagne d'Italie le rappela sous les drapeaux, il accepta simplement le commandement d'un corps pacifique qui, loin du théâtre de la guerre, chemina paisiblement à travers la Toscane émerveillée, suivi des vœux et des bénédictions des familles, que le nom seul du prince avait, dès la première heure, rassuré sur le sort de leurs enfants.

« Parti la veille du premier combat, arrivé le lendemain de la première victoire, le prince apparut comme un véritable symbole de conciliation et de paix.

« Et quand plus tard un fils de roi proscrit osa le faire provoquer dans son palais, il répondit fièrement qu'il ne se battait pas et que d'ailleurs, il ne pouvait se commettre avec un aventurier errant sur la terre d'exil.

. . . .

« Tel est le prince extraordinaire que la France a depuis vingt ans sous les yeux.

« Voyageur infatigable et contraint souvent à des excursions par ordre qui ont leur raison d'être plus disciplinaire que politique, il occupe ses loisirs à l'étranger en visitant tous les champs de bataille de l'Europe. Dès qu'ils ne sont plus obscurcis par la fumée du canon, ils offrent à son esprit savant et curieux un intérêt bien autre que le tableau vivant d'une mêlée !

« Le jour où son âme républicaine fera éclater son impériale enveloppe, la France apprendra à le connaître.

« Il n'ignore pas que l'unique moyen de faire triompher la liberté est de ne pas la laisser aux autres. Quand il exprime sa pensée républicaine il l'impose sans conteste aux réactionnaires, et une fois qu'il a indiqué la façon dont il entend qu'on soit libre, il ne souffre ni objection ni réplique.

« Si la fatalité veut qu'il reste à jamais sur les marches du trône, il mourra

comme il a vécu, dédaigneux de la popularité, inconnu de tous, incompris de ceux-là surtout qui ont eu le bonheur de l'approcher davantage.

« Regardez bien ce visage antique et n'oubliez pas toutes les fois que vous rencontrerez le prince de saluer en lui l'homme le plus étonnant de notre époque. »

. . . .

Maintenant que le prince nous est suffisant connu racontons sa participation aux affaires d'Italie.

VI

LES CARBONARI ET NAPOLÉON III. — MAZZINI ET ORSINI

On sait que Napoléon III avait fait partie avec Mazzini et James Fazy de Genève d'une vente de carbonari ; on n'a pas oublié qu'il prit part à une insurrection contre le pape.

En parvenant à l'Empire il n'avait point rompu les engagements pris avec les conspirateurs italiens et ceux-ci résolurent d'exploiter la situation au profit de leur patrie et de leurs ambitions personnelles.

Bonapartistes et républicains français ont été longtemps les dupes de ces maîtres-chanteurs de la politique italienne. On verra plus loin que Mazzini, en s'alliant aux républicains français, ne songea jamais qu'à se servir d'eux et de notre pays pour affranchir l'Italie du pape et des Autrichiens, *pour s'unir ensuite à la Prusse contre nous.*

Les documents les plus authentiques le prouvent.

Mazzini chercha d'abord à intimider son *bon cousin* Louis Bonaparte en lui dépêchant de Londres plusieurs assassins, dont les premiers furent secrètement exécutés par la police française et dont Pianori fut le plus connu. Conspirateur émérite, Mazzini avait des complices non seulement dans la domesticité des Tuileries, mais jusque chez les drôlesses de distinction dont l'empereur ne put jamais se désencanailler.

On entrevoit tout cela à travers mille exagérations romanesques dans les mémoires d'un mouchard corse nommé Griscelli.

Cet individu raconte même que les Mazziniens avaient comploté d'enlever l'empereur, en lui faisant boire chez une de ses maîtresses à Auteuil, un soporifique qui eût permis de l'expédier en Angleterre comme un colis. *Si non e vero e bene trovato.*

Quoi qu'il en soit, l'empereur, intimidé par les menaces de Mazzini, se réconcilia avec lui vers la fin de 1857. Il s'engagea à déclarer la guerre à l'Autriche et à soutenir le parti d'action en Italie. Mais en recevant communication de ces promesses, plusieurs chefs du parti révolutionnaire ne se tinrent pas pour satisfaits et se séparèrent de Mazzini. De ce nombre était un patriote bien connu, qui s'était audacieusement évadé des prisons de l'Autriche, le comte Félix Orsini.

La police fut avertie du complot qui éclata le 14 janvier, et c'est ainsi qu'elle arrêta Pieri, qui depuis plusieurs jours lui était signalé à Paris, et qu'elle put de suite se transporter, 132, rue Montmartre, où Pieri était descendu avec son complice Rudio.

L'attentat du 14 janvier fut donc pour Napoléon un sujet d'étonnement autant que d'effroi, puisqu'il se croyait en paix avec tous les Mazziniens.

Il demeurait stupéfait, pétrifié d'horreur dans sa voiture, tandis que sa femme cherchant à descendre malgré les ténèbres, lui disait:

— Descendons, Louis, secourons les blessés et montrons aux autres que nous ne sommes pas des lâches comme eux.

Au mois de juin 1858, l'empereur se rendit à Plombières, en passant par Châlons où il s'arrêta pour examiner l'installation du camp, de création nouvelle, et l'établissement des fermes.

Le séjour de l'empereur à Plombières fut marqué par une visite mystérieuse du ministre des affaires étrangères du roi de Sardaigne.

Les bombes Orsini avaient frappé les trois coups de l'entrée en scène de ce personnage ; il était plus dangereux que le fulminate, ainsi que nous devrons l'apprendre plus tard.

M. de Cavour guettait de Genève, l'arrivée à Plombières de Napoléon. Il se rendit près de celui-ci dans le plus strict incognito, en secret, et muni d'un passeport qui ne portait point son nom.

L'entretrevue fut assez courte. Le terrain de la conférence avait été déjà aplani par des ouvertures antérieures. M. de Cavour agissait librement, mais de concert avec le chef du parti d'action, dont il ne pouvait se passer. Il connaissait l'accord intervenu entre Mazzini et Napoléon. Il ne s'agissait donc entre l'empereur et le ministre, que de concilier les intérêts des deux nations, la France et la Sardaigne, dans la supposition d'une guerre victorieuse.

Cette conférence devait rester secrète, mais M. de Cavour à son retour à Turin en laissa transpirer quelque chose, et plus tard, le général Lamarmora y ajouta quelques éclaircissements dans son livre : *Encore un peu de lumière.*

On sut ainsi que, moyennant la cession de Nice et de la Savoie à la France, Napoléon III s'engageait à favoriser par une intervention armée, la création d'un royaume d'Italie qui, s'étendant jusqu'à l'Adriatique, comprendrait les duchés de Parme et de Modène, et la Toscane agrandie de la portion des États pontificaux située au versant septentrional des Apennins.

Les bruits qui circulaient à l'étranger sur l'entrevue de Plombières, n'avaient en France que de très faibles échos, grâce à la censure et aussi à l'incurable indifférence des Français pour la politique étrangère. Cependant, on savait les vues de M. Cavour sur l'Italie, et on se souvenait qu'il avait arraché à son gouvernement, le consentement nécessaire à l'envoi de 15,000 Piémontais à l'armée de Crimée. On aurait pu aussi remarquer l'activité avec laquelle le Piémont complétait ses armements. Cependant, six mois s'étaient écoulés, on ne songeait plus à rien de tout cela, quand le 1er janvier quelques paroles de l'empereur eurent le retentissement d'un coup de foudre. En recevant les hommages du corps

diplomatique, après s'être montré très affable et très cordial envers les représentants de presque toutes les puissances, l'empereur dit à l'ambassadeur d'Autriche :

— Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé. Je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés.

Le *Moniteur* garda le silence sur l'incident. Mais le *Constitutionnel* le rapporta.

L'opinion alarmée se demandait en quoi nos relations avec l'Autriche pouvaient être mauvaises, et ce que cela voulait dire, quand le 10 janvier, en ouvrant le parlement, Victor-Emmanuel parla à son tour.

Dans un pathos solennel, il laissa percer la menace d'une guerre prochaine.

« Notre pays dont le territoire est si petit, a acquis de la considération dans les conseils de l'Europe, par *la grandeur des idées qu'il représente et les sympathies qu'il inspire.* Cette situation n'est pas sans périls, puisque tout en respectant les traités *nous ne sommes pas insensibles au cri de douleur qui s'élève de tant de côtés de l'Italie.* »

Alors, en France on commença à déchiffrer les premiers mots de l'intrigue italienne, où l'assassinat s'unissait à la diplomatie.

Peu de jours après, le *Moniteur* annonçait que le prince Napoléon était parti pour Turin, et l'on sut bientôt qu'il épouserait la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel. Le roi annonça ce mariage aux Chambres, en exprimant l'espoir de voir cette alliance devenir « une source d'avantages pour des éventualités futures. »

Le prince Napoléon fut accueilli avec un enthousiasme facile à concevoir.

Le 22 janvier 1859, le général Niel fit, de la part de l'empereur, la demande en mariage.

« On affirme, écrivait l'*Union*, d'après l'*Indépendance Belge*, que le roi Victor-Emmanuel n'a consenti au mariage de la princesse Clotilde, qu'à la condition qu'un traité offensif et défensif fût signé entre la France et la Sardaigne. »

L'*Officiel* protesta contre de tels calculs ; ils étaient vrais. Outre Nice et la Savoie, et par-dessus le marché on nous accordait une princesse royale pour ajouter à l'éclat de la cour des Tuileries.

Le contrat de mariage fut signé le 29 janvier. Le lendemain le mariage fut célébré à la chapelle du palais et après la cérémonie les nouveaux époux partirent pour Gênes et de là pour Marseille. Le 3 février, ils arrivèrent à Paris et s'installèrent au Palais-Royal.

Une somme de 800,000 francs fut allouée au prince Napoléon pour dépenses de mariage et frais d'établissement, et il fut décidé, qu'en cas de décès du prince, il serait alloué à sa veuve une somme annuelle de 200,000 francs à titre de douaire. Enfin, le Sénat (conservateur) éleva la dotation des princes et princesses, de 1,500,000 francs à 2,200,000 francs.

Cependant, aux inquiétudes de l'opinion, le gouvernement répondait par d'hypocrites protestations en faveur de la paix.

L'empereur, de Morny, le *Moniteur*, réfutèrent les bruits de guerre colportés « par la malveillance. » Napoléon III hésitait, il semblait reculer.

L'agitation causée en Allemagne par des projets mal dissimulés, ébranlèrent sa résolution. Sur ces entrefaites, la Russie proposa un congrès ; l'Autriche y adhéra à la condition préalable que la Sardaigne consentirait à désarmer, et qu'on lui garantirait ses promesses en Italie.

Le congrès s'étant séparé sans résultat, l'Autriche somma le parlement de désarmer, ce qui fut le signal de la guerre.

Le corps législatif vota un emprunt de 500 millions. Le membre le plus éloquent et alors le plus populaire de l'opposition, Jules Favre, avoua que la politique du gouvernement en cette circonstance se trouvait conforme à la politique traditionnelle de la France, laquelle, suivant lui, ne saurait être puissante qu'autant que l'Italie serait libre et régénérée.

Pourquoi? Il ne l'a pas dit; on ne l'a jamais su.

Pour le peuple, en faisant sonner ces grands mots indépendance, délivrance, liberté, cela suffisait. — Pour les libéraux frottés de politique et d'histoire, détruire en Italie l'œuvre de 1815, c'était la revanche de la France.

Pour les républicains, c'était fraterniser avec Mazzini et Garibaldi. Pour l'empereur c'était se garer des bombes et augmenter son prestige.

En somme l'action entamée, les populations françaises se réjouirent non seulement de nos victoires, mais naïvement, débonnairement, du bonheur des Italiens. Garibaldi fut chez nous plus popularisé qu'aucun de nos généraux, et il sembla que Mazzini et Cavour eussent rendu service à la France en nous entraînant à combattre pour leur opinion.

Bien mieux lorsque devant les menaces réitérées de la Prusse, menaces apportées jusqu'à l'empereur sur le champ de bataille de Solférino, il fallut ou se retirer ou se défendre sur le Rhin, les Italiens ne dissimulèrent pas leur mécontentement et même des Français trouvèrent honteux et abominable de ne pas soutenir deux guerres plutôt que de renoncer à conquérir la Vénétie pour Victor-Emmanuel.

Ce n'était pas assez que nous eussions été jetés dans une guerre inutile par notre empereur, soutenu par le monde officiel, et les troupes politico-lyriques de l'opposition, il fallait encore que nous fussions insultés par les Italiens!...

Dieu sait s'ils nous ont épargné l'injure.

Ce n'était pas assez de leur avoir conquis la Lombardie et les duchés, il fallait leur livrer Rome, Naples et la Sicile.

La gloire de Cavour nous coûtait la vie de vingt mille de nos concitoyens; Ce n'était pas assez.

Nous allons voir bientôt les Italiens se joindre aux Prussiens pour comploter notre perte, et grâce au mariage du prince Napoléon, le Palais-Royal devenir un foyer des manœuvres italiennes, dirigées contre nous.

Avant d'arriver à cette seconde phase de l'intrigue italienne, disons quelques mots de l'annexion de Nice et de la Savoie.

Au mois de mars 1860, l'empereur proposa à M. de Cavour d'annexer définitivement les duchés de Parme et de Modène à la Sardaigne, à faire administrer au temporel les légations au nom du Saint-Père, à restituer à la Toscane son autonomie, moyennant quoi, il réclamait la cession du comté de Nice et de la Savoie, sous la réserve du consentement de ces deux puissances.

M. de Cavour répondit une longue lettre dont nous citons les passages principaux. Il disait :

« Je suis bien loin de croire que l'agrandissement de la Sardaigne puisse jamais constituer un danger pour la France, à laquelle les derniers événements nous rattachent par les liens de la reconnaissance et de l'amitié. Cependant, nous avons trop le sentiment de ce que l'Italie doit à l'empereur pour ne pas accorder la plus sérieuse attention à une demande qui repose sur le principe du respect des vœux des populations.

. . . .

« Au moment où nous réclamons hautement pour les habitants de l'Italie centrale le droit de disposer de leur sort, nous ne saurions sans encourir le reproche d'inconséquence et d'injustice, refuser aux sujets du roi qui habitent au delà des Alpes le droit de manifester librement leur volonté. Quelque vifs que seraient les regrets que nous éprouverions si, les provinces qui ont été le berceau glorieux de la monarchie pouvaient se décider à réclamer leur séparation d'avec le reste des États du roi pour s'associer à d'autres destinées, nous ne refuserions pas à reconnaître la valeur de cette manifestation. »

Un traité de réunion des deux provinces à la France, fut signé par le roi de Sardaigne, et consenti par le parlement.

Le 1er avril 1860 deux bataillons de ligne entrèrent à Nice aux cris de : Vive l'empereur ! vive la France ! poussés par la population. Toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux tricolores ; un enthousiasme général régnait dans la ville, qui paraissait se souvenir d'avoir été française[1].

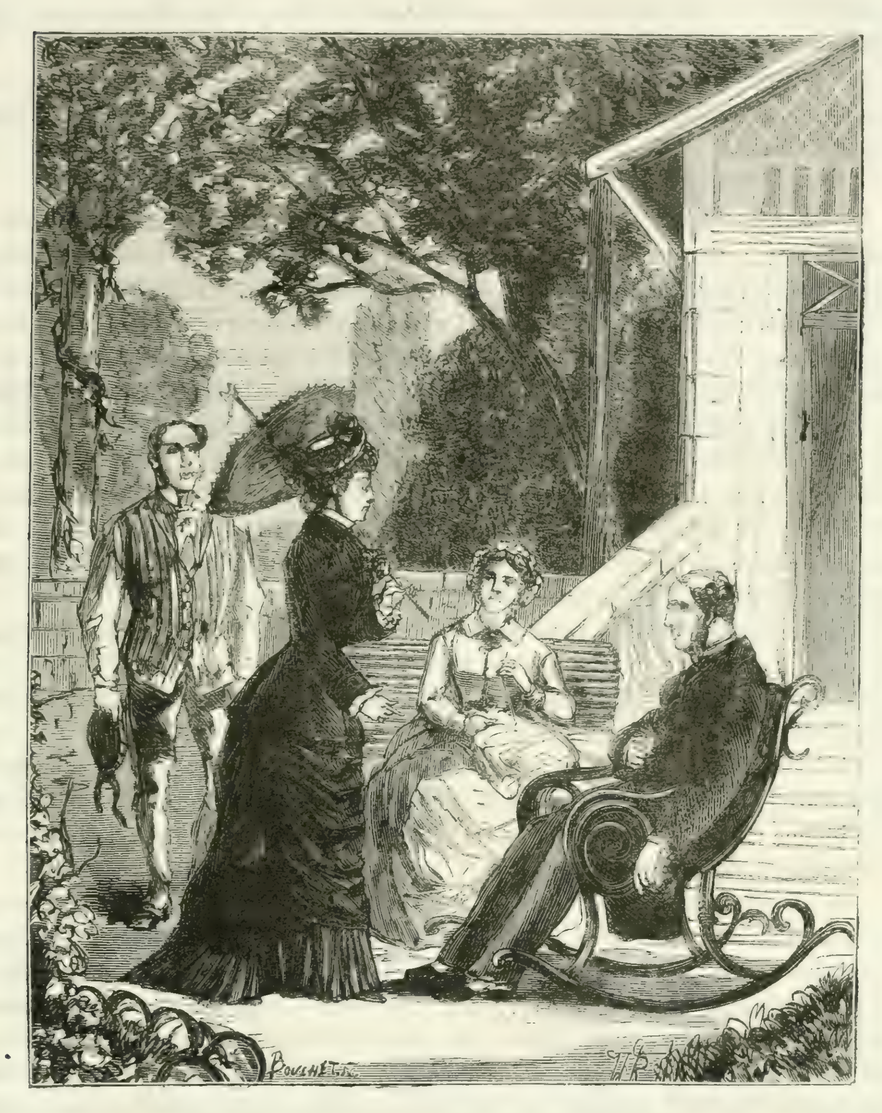
L'adresse suivante adressée à l'empereur fut couverte d'un nombre considérable de signatures.

« Sire, les habitants de Nice, tout en professant la plus respectueuse sympathie pour S. M. le roi Victor-Emmanuel, s'empressent de témoigner leur reconnaissance à Votre Majesté pour la remercier de l'intérêt qu'elle porte à leur pays, et de l'immense service qu'elle leur rend en les réunissant à la France. Nous sommes avec un profond respect, sire, de Votre Majesté, les très humbles et très obéissants serviteurs. »

Il ne pouvait y avoir unanimité dans ce consentement ; quelques Niçois se récrièrent amèrement ; Garibaldi protesta de toute son énergie contre le traité qui détachait sa patrie du royaume de Sardaigne.

Sur 26,000 votants environ, 160 seulement se prononcèrent contre la réunion.

1. En 1793, les défenseurs de la frontière piémontaise pris de panique s'étant enfuis, les notables de Nice demandèrent une occupation française et le 4 février le comté fut réuni à la France sur sa demande.



Ces respectables époux habitaient un joli pavillon

En Savoie il n'y eut que 203 opposants sur près de 132,000 votants. Aucune puissance signataire du traité de 1815 ne songea à protester.

Enfin une sanction nouvelle était donnée par le vote des duchés qui, à une immense majorité, se prononçait pour la réunion de la Toscane et de l'Émilie au royaume de Sardaigne.

Nous avons rappelé ces faits afin qu'ils soient plus présents à l'esprit du lecteur, lorsque nous aurons à reprendre le fil de l'intrigue italienne contre la France de 1866 à 1871.

VII

MORT DU ROI JÉRÔME. — LES NOUVEAUX COURTISANS DU PALAIS-ROYAL. — LE SALON POLITIQUE ET COSMOPOLITE.

Le 24 juin 1860 mourut l'ex-roi de Westphalie, dans une campagne des environs de Paris. Son corps fut transporté au Palais-Royal et on lui fit de magnifiques funérailles. Pendant trois jours le public fut admis à contempler le corps exposé dans une chapelle ardente au Palais-Royal. Le service funèbre eut lieu le 3 juillet aux Invalides, dont Jérôme Bonaparte avait été gouverneur. Il y fut enterré non loin du caveau où devaient bientôt reposer les restes de Napoléon Ier.

Après la guerre d'Italie la petite cour du Palais-Royal s'accrut naturellement de quelques Italiens qui, en politique, appartenaient à la gauche royaliste, des membres du parlement ou des écrivains qui avaient alors un pied dans la presse parisienne et un autre dans la presse italienne, tel que M. Petrucelli della Gatina, courtisan du Palais-Royal, collaborateur de différents journaux parisiens et correspondant du journal l'*Unione* de Turin.

A cette époque et dans cette dernière feuille on pouvait lire en italien la pensée du prince Napoléon traduite par M. Petrucelli.

Aujourd'hui ce publiciste est membre influent du parlement italien et ennemi politique déclaré de la France.

On avait ce singulier spectacle : tandis qu'aux Tuileries la cour faisait tout haut pour le pape les vœux les plus ardents; au Palais-Royal, chez l'époux de la très pieuse fille de Victor-Emmanuel, on se félicitait chaudement de tout ce qui arrivait de malheureux à Pie IX.

Les généraux Klapka et Tur qui, sans cesse, allaient et venaient de Florence à Paris et de cette ville à la capitale d'Italie, étaient les confidents de Victor-Emmanuel et de son gendre et lui servaient d'intermédiaires. Le prince faisait au roi de courtes et fréquentes visites. Dans ces entrevues il avait toujours à parler de son cousin et ne le ménageait guère. Il critiquait le premier avec vivacité les hésitations, les hypocrisies de l'empereur au grand plaisir de Victor-Emmanuel qui était souvent fort mal à l'aise entre la politique d'action de Mazzini et de Garibaldi et la politique de *statu quo* des Tuileries.

Dans cette société de révolutionnaires hongrois, polonais, italiens, nous nous demandons jusqu'à quel degré le prince Napoléon pouvait prendre la défense des intérêts de la France.

Pendant quelque temps du moins ces intérêts durent être singulièrement négligés.

Lié avec le général Klapka, qui lui-même était lié avec Mazzini, et Victor-Emmanuel, il se trouvait dans les confidences du grand agitateur qui contrecarrait sans cesse la politique de Napoléon III.

Situation équivoque s'il en fut. Rien de plus louche d'ailleurs, de plus embrouillée que la conduite des partis italiens à notre égard et à l'égard de Victor-

Emmanuel. Les Mazziniens et Garibaldiens se sont toujours dits républicains et amis des exilés de l'empire. Ils ont ainsi conservé une situation indépendante. D'autre part, ils ont déclaré après la guerre qu'ils respecteraient la dynastie de Savoie si celle-ci leur donnait l'unité italienne et Rome pour capitale.

Comme ils étaient, en 1860, si peu nombreux qu'on eût pu les compter sur ses doigts (selon l'expression de l'un d'eux), ils avaient un intérêt réel à ne pas renverser une royauté populaire pour une république impossible.

Mais du côté de la France en était-il de même?

Après s'être servi de la France, Mazzini n'avait plus d'autre désir que de se débarrasser d'elle; de l'empire d'abord, puis des liens de reconnaissance qui pouvaient rattacher son pays au nôtre.

Aussi, en même temps qu'il poussait le roi galant homme en avant, avait-il soin par ses organes populaires, d'éteindre le prestige des armes françaises, le souvenir des services rendus et de se plaindre avec amertume des obstacles que la politique des Tuileries opposait à l'unification de l'Italie.

Et les républicains français faisaient le jeu de cet habile ourdisseur de trames, aveuglés par la haine du pape et de l'empereur.

Le prince Napoléon n'ignorait rien de la stratégie mazzinienne et devait en prévoir les prochains résultats; mais lui aussi était aveuglé par deux idées fixes : l'héritage de l'empire et la haine du parti clérical.

Dans l'entourage de son beau-père, si l'on parlait très librement de Napoléon III et de sa femme, on réservait pour la France militaire et libre-penseuse les éloges les plus flatteurs, l'expression des plus vives sympathies. Rien ne faisait pressentir à la cour de Florence les idées anti-françaises qui déjà y germaient et les vues tournées secrètement vers la Prusse.

Le prince Napoléon n'en pénétra rien et jusqu'au moment fatal il s'illusionna sur les véritables sentiments de nos alliés de Solférino.

L'avenir nous réserve sans doute bien des révélations sur cette étrange situation du prince, français par son père et italien par sa femme, jeté entre deux courants d'ambitions contraires.

Dans ces salons du Palais-Royal où résonnaient les accents les plus divers : polonais, hongrois, italien, on agita le problème délicat des nationalités à reconstituer et des frontières naturelles. Après l'unité italienne il semblait naturel de s'occuper de l'autonomie hongroise, de l'unité allemande.

Pour connaître à ce sujet la pensée du Palais-Royal, on n'a qu'à se reporter à la politique que soutint l'*Opinion-Nationale*, rédigée par M. Guéroult, un des protégés du prince.

Le journaliste de l'ordre de Saint-Maurice et Lazare fut un des premiers à applaudir à l'écrasement du Danemark par la Prusse, en 1864, ce coup d'essai qui préparait le coup de maître de Sadowa.

Le journal le *Temps* (comme toute feuille d'opposition, du reste), possédé par des Alsaciens, rédigé par Neftzer, applaudit également aux premières victoires de M. de Moltke, contre sa patrie d'origine et à l'annexion du Schlewig.

Soyons justes, si Neftzer, comme nous le montrerons plus loin, était plus

allemand de cœur que français, cependant la plupart des républicains du 4 septembre applaudissaient comme lui.

Comme on le voit, le gâchis s'accroît de jour en jour dans des proportions fabuleuses et nous allons arriver bientôt à une époque où nous ne verrons plus en Europe que deux hommes qui sachent ce qu'ils veulent et pourquoi ils le veulent : le comte de Bismarck et Mazzini.

L'intrigue italienne, après la guerre de Danemark, tend déjà à renouer ses fils à ceux de l'intrigue prussienne. Mazzini se tourne déjà vers Bismarck et songe à entrer en relations avec lui. D'autre part, Bismarck devait déjà penser à l'alliance italienne.

Toutefois, jusqu'en 1867, rien de leurs secrètes intentions n'avait transpiré, et les relations entre les deux hommes politiques ayant été directes, le prince Napoléon les ignora.

L'année 1867 porta dans ses derniers mois toutes les foudres qui devaient éclater en 1870.

En 1870 M. de Moltke vint coucher aux Tuileries, et se plaignit des courants d'air. Le roi de Prusse dit à M. Haussmann :

— Paris s'est bien embelli depuis 1814.

Bismarck s'assura que le bandeau qu'il avait mis, à Biarritz, sur les yeux de notre empereur, tenait bien.

Berezowski tira, au bois de Boulogne, sur Alexandre II.

Le prince Napoléon présida à l'organisation et aux fêtes de l'Exposition universelle.

Et les canons Krupp obtinrent une médaille.

Encore quatre ans !...

VIII

SUITE DES SALONS POLITIQUES DU PALAIS-ROYAL. — L'ITALIE ET LA PRUSSE. — MAZZINI ET BISMARCK

Les salons du Palais-Royal se composaient donc de deux éléments bien distincts, l'élément littéraire et philosophique et l'élément politique. D'un côté, Renan, Augier, Sainte-Beuve, About, Taine, Flaubert, Charles Edmond, de Girardin, Guéroult, des savants, des lettrés d'un incontestable mérite ; de l'autre, des déclassés de la politique, des conspirateurs, pour la plupart étrangers, des candidats aux gouvernements provisoires de toutes les nations, Klaptka, Turf, Petrucelli, Rattazzi, marié à Mme de Solms, née Bonaparte-Wyse, et d'autres qui, incessamment en voyage, remplissaient, près de Mazzini, Victor-Emmanuel et le prince Napoléon, les fonctions de courriers de cabinet.

Chez le prince régnait une très grande liberté d'opinion et de parole, bien que, par caractère, par humeur, Napoléon-Jérôme supporte mal la contradiction et soit porté à imposer sa manière de voir. Cette liberté ne permettait point

seulement à la verve des critiques de s'exercer contre le gouvernement impérial et les mœurs plus que légères de la cour des Tuileries, mais elle autorisait, dans la discussion des affaires étrangères, de plaider contre nous pour l'intérêt du voisin.

C'est ainsi que nous lisons dans un article de M. Petrucelli della Gâtina, en 1867, — tandis que le prince présidait l'Exposition universelle, — les lignes suivantes :

« Les relations commerciales entre la France et l'Italie s'enchevêtrent tous les ans davantage. Il circule, en France, un milliard de valeurs italiennes ; il se fait, tous les ans, pour environ un milliard d'échange, importation et exportation. Ces liens sont imbrisables.

« L'avenir de l'Italie, d'autre part, est tracé comme une raie dans le bronze. Quelles que soient les évolutions passagères que le système d'alliance de l'Italie traversera, ce système n'a que deux points définitifs :

« L'alliance *économique* avec la France que la communauté des intérêts des deux pays impose ;

L'alliance *politique* avec la Prusse que l'attitude de l'Italie en face de la papauté et en face de l'Autriche rend indispensable.

« Hors de là, pas d'Italie. »

Ceci, écrit à la fin de 1866, a été publié au commencement de 1867.

Que l'on nous permette, afin de pouvoir les opposer, en 1870, au prince Napoléon, en mission en Italie, d'exposer ici les origines et les progrès de l'alliance prussienne faite contre nous.

On verra de quelles illusions se payait, non seulement Napoléon III, celles-là sont légendaires, mais encore celles de son cousin, qui passe pour plus fin et plus avisé.

C'est en 1866 que l'Italie, sous la direction de M. Sella, se prépare à devenir ouvertement antifrançaise. Une dépêche confidentielle et très longtemps ignorée de l'ambassadeur Nigra au prince de Carignan nous montre l'évolution à son début :

« Nous devons donc, non seulement ignorer les dernières propositions franco-autrichiennes et faire la guerre comme si elles n'existaient pas, mais désirer de cœur la victoire de la Prusse et l'aider à vaincre... *L'aide militaire de la France n'est plus désirée en Italie,* mais la lettre de l'empereur, lue, le 12 juin, au Corps législatif, est très favorable, puisqu'elle montre la ferme volonté de ne pas permettre, en cas de revers, que l'unité italienne soit détruite. Si la fortune des armes sourit à la Prusse, *le bénéfice de notre victoire sera d'autant plus grand que nous l'aurons obtenue sans l'aide des fusils et des canons français.* L'Italie ne pourrait souhaiter une plus heureuse fortune que d'obtenir la Vénétie sans l'aide de la France, mais, en même temps, sans avoir la France contre elle et en profitant de sa faveur [1] ».

La Vénétie ne fut pas obtenue sans l'aide de la France, mais de ses mains.

1. *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, par A. Brachet

En 1867, l'empereur, se voyant joué par M. de Bismarck, et frappé de l'inquiétude que commençaient à répandre en France les conquêtes de la Prusse, pressentit qu'il pourrait avoir la guerre avec la Prusse et, en présence de cette terrible probabilité, songea à se fortifier de l'alliance de l'Italie. Il s'entendit donc avec Victor-Emmanuel, s'offrant, — en cas de guerre avec la Prusse, — de retirer ses troupes de Rome, si l'Italie lui fournissait soixante mille hommes et une nombreuse artillerie.

Mazzini eut connaissance de cette cordiale entente entre les deux souverains et s'empressa d'en informer M. de Bismarck. Il se rendit à Turin, puis à Florence, y vit le comte d'Ussedom, représentant du roi Guillaume, et lui remit une note pour M. de Bismarck. Après lui avoir révélé l'entente survenue entre le roi d'Italie et l'empereur, il ajoutait :

« Je crois à l'unité de l'Allemagne et je la désire comme je désire celle de ma patrie. Je crois que l'alliance de l'Italie avec la France contre la Prusse, *dont les victoires nous ont donné la Vénétie*, serait un crime qui imprimerait une tache ineffaçable à notre jeune drapeau. Tout en conservant notre indépendance réciproque pour l'avenir, *je pense donc qu'il y a lieu à une alliance stratégique contre l'ennemi commun*, entre le gouvernement prussien et notre parti d'action. »

Pour conclure, Mazzini demandait à la Prusse un million de francs et deux mille fusils à aiguille. Il s'engageait à diriger une attaque sur Rome, à rendre impossible par là toute alliance entre la France et l'Italie, et à renverser, s'il persistait dans ses desseins, le gouvernement du roi Victor-Emmanuel.

Le comte de Bismarck fit l'accueil le plus empressé et le plus chaleureux à ces ouvertures et, par l'intermédiaire de M. de Ussedom, il répondit à Mazzini :

« Les affinités de langage et de race, les analogies de tempérament moral et de mœurs importent peu en fait d'alliances. Les alliances ne reposent que sur l'intérêt, et ne sont déterminées que par les avantages qu'elles procurent. Par leur situation géographique, l'Allemagne et l'Italie pouvaient se développer sans entrer en lutte. Tandis que la rivale naturelle de l'Italie est la France.

« La nature a jeté entre elles une pomme de discorde qu'elles ne cesseront de se disputer : la Méditerranée, port admirable, au centre de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, canal entre l'Atlantique et le Pacifique, bassin entouré des terres les plus favorisées du ciel.

« Ne serait-ce pas une folie de penser que la France peut n'être pas jalouse de l'Italie, qui s'avance si loin dans la Méditerranée, qui en possède les côtes les plus belles, les plus peuplées et les plus riches, de l'Italie qui est la voie la plus directe entre l'Europe, l'Orient et les Indes?

« Tout le monde sait la joie qu'ont ressentie les Français du désastre de Lissa. La France y a vu pour elle un grand avantage. Si, en 1869, elle a témoigné quelques sympathies à l'Italie, ce n'a été que par mode ou par amour-propre national. Si même, à cette date, on étudie la vraie opinion française, on verra que tout se bornait aux éloges de trois ou quatre journaux parisiens payés pour les insérer.

« D'un autre côté, il est impossible à l'Italie de souffrir que la France menace à tout moment de s'emparer de Tunis, comme elle l'a fait récemment; de Tunis

qui ne serait pour elle qu'une étape pour atteindre la Sardaigne. Ilest indispensable à l'Italie de se constituer de telle façon qu'elle n'ait pas à trembler pour ses côtes.

« *La France maîtresse de la Méditerranée? La France avec les frontières du Rhin?*

« *Non : l'Italie et l'Allemagne ne doivent à aucun prix le permettre. C'est, pour elles, une question de vie et de mort.*

« Et qu'on ne vienne pas parler de la reconnaissance de l'Italie envers la France ! *L'Italie ne doit rien à la France.*

« La France a perdu, sur les champs de bataille italiens et dans l'intérêt de l'Italie, vingt mille soldats.

« Et c'est tout.

« L'Italie a donné Nice, la Savoie et soixante millions.

« Et c'est assez.

« Mais qu'on jette un regard en arrière, de 1797 à 1815; qu'on se rappelle le sang d'un million de soldats italiens versé au profit et pour la gloire de la France, qui, pouvant faire l'Italie libre et grande, la fit esclave. Qu'on se rappelle *les millions payés par milliers* à la France ou dépensés pour elle et les incomparables trésors artistiques *dérobés* par la France à l'Italie et qui sont encore au Louvre [1] !

« La France, dans la guerre de 1859, n'a fait que payer à l'Italie *une partie* de sa dette. »

Après avoir, à deux reprises, affirmé que l'empire de la Méditerranée doit être à l'Italie (afin sans doute que la Prusse s'en empare plus facilement), il conclut :

« Conséquence : Nécessité de l'alliance de l'Italie avec la Prusse par voie diplomatique.

« Ou bien :

« Alliance stratégique de la Prusse avec le parti national italien. »

(Documents publiés à Turin, le 10 mai 1881, par Diamilla-Muller, ami commun de Mazzini et de Victor-Emmanuel.)

IX

UN DRAME DU PALAIS-ROYAL. — ÉMILIENNE ORSI

Dans le tourbillon des fêtes de l'Exposition de 1867, dans l'agitation que peut causer la visite de plus de cent mille étrangers, il se passa, à Paris, bien des drames qui échappèrent à l'attention publique et dont la police prit soin d'étouffer le scandale. Le moins connu est celui que nous allons raconter et qui eut pour théâtre le Palais-Royal.

Vers la fin du mois d'août, un soir, à une fenêtre de la galerie de Beaujolais,

1. Ce million d'hommes, ces milliers de millions de francs !... Bismarck croit donc que Mazzini ne sait pas un mot d'histoire ?...

deux jeunes gens, en fumant des cigarettes, échangeaient les propos suivants :

— J'ai suivi, tout à l'heure, des yeux, une femme qui se dirigeait, en traversant le jardin, vers la galerie en face de nous ; je crois que c'est elle qui se met en ce moment à sa fenêtre.

— Au premier ?... Presque en face du jet d'eau ?

— Oui, justement.

— Eh bien ?

— Je suis encore frappé de la beauté et de l'élégance de cette femme.

— Dites : cette fille.

— Vous la connaissez, Henri ?

— De vue et de réputation, comme tout habitant du Palais-Royal.

— Comment se nomme-t-elle ?

— Émilienne Orsi.

— C'est une Italienne ?

— Peut-être. Et qu'importe ?

— Prêtez-moi donc vos jumelles, Henri ; il me semble qu'elle m'a remarqué aussi.

Henri Pallès alla chercher les jumelles tout en disant :

— Vous lui faites plus d'honneur qu'elle ne vaut, Charles.

— Ah ! décidément, fit Charles Dermont, vous lui en voulez, à cette jolie fille.

Puis tout en lorgnant la belle voisine.

— Oui, oui, ajouta-t-il, elle nous observe ; elle sourit et détourne la tête. Grâce au mois d'août, je vois des épaules d'une blancheur et d'un modelé des plus appetissants... Ah !... elle se retire. Mais dites-moi donc, Henri, ce que vous avez contre elle ?

— Rien du tout, en vérité. Elle est comprise dans l'aversion que j'éprouve pour toutes les filles du même genre.

— Tiens, vous êtes vertueux à vos heures.

— Permettez, je m'explique en deux mots. Les cocottes ne me déplaisent pas, mais j'ai horreur des pieuvres.

— Oh !... Oh !... La malheureuse, que vous a-t-elle fait pour être traitée ainsi ?

— Mais rien encore une fois. Je me suis trouvé souvent près d'elle... au concert par exemple, et jamais je ne lui adressai la parole ; mais je connais son jeu. Ce n'est pas une fille de plaisir, c'est une travailleuse de l'amour. Ce n'est pas une coureuse, on ne la connaît ni aux boulevards ni au Bois. Dans sa tenue, ses allures, rien ne décèle le métier qu'elle fait, et, j'en suis sûr, vous aurez été frappé de la distinction de sa démarche, de l'élégance correcte de sa toilette. On croirait une femme du monde, une jeune veuve de bonne famille, lorsqu'on la voit passer. Au repos, par exemple, c'est autre chose : dans la façon de regarder et de détourner le regard, de sourire, il y a la banalité professionnelle qui vous fait dire : Tiens ! ce regard, cette grimace, je les ai rencontrés souvent. Ainsi elle est vraiment très belle, cette créature, grands yeux, traits fins, peau blanche, corps fait au moule, et cependant l'ensemble, la physionomie vous disent : Méfie-toi.



Prête à capituler elle posa ses conditions.

— Mais, reprit Charles, ne la jugez-vous que d'après sa physionomie?

— Non. Nos galeries, mon cher, sont une petite ville, comme la Place-Royale, ou le quartier de l'Odéon. Tout le monde s'y connaît sans en avoir l'air. On y fait beaucoup de potins.

« Quelle est cette personne?... De quoi vit-elle? Que fait-elle?... » Il faut être bien insignifiant pour échapper aux indiscrétions du commérage.

Vous n'êtes pas curieux, mais on n'attend pas vos questions pour vous dire :

« Cette jeune femme qui demeure au numéro... *tant* depuis telle époque est actuellement entretenue par un haut employé du Palais-Royal ; ce qui ne l'empêche pas de recevoir le colonel X... Elle est venue ici avec les femmes de la princesse Clotilde et reste attachée indirectement à la cour...

— Mais alors, interrompit Charles, j'en saurai bientôt plus que vous sur son compte...

— Sans doute comme employé de Plon-Plon, et fils d'employé.

— Informez-vous par exemple, continua Pallès, des causes qui ont amené le capitaine B*** à se brûler la cervelle une nuit de l'an passé, ici même, sous les arbres. Vous avez entendu parler de ce suicide, Charles ?

— Oui, je crois...

— Eh bien ! ce malheureux B*** est une victime de la belle Émilienne; c'est un décavé de l'amour, qui n'avait plus qu'à se faire sauter. Je connais personnellement le négociant dont il avait imité la signature.

— Vraiment ? Mais, s'il en est ainsi, comment cette femme est-elle encore ici ?

— Si j'habitais le Palais, peut-être le saurais-je, mon ami.

— Je le saurai, je le demanderai à mon père, dit Charles avec vivacité. Je ne sais pourquoi, mais cette femme m'intéresse extrêmement.

Henri Pallès se mit à rire :

— Comme toutes les jolies filles que vous rencontrez, vous êtes d'une nature très inflammable, mais prenez-y garde, cette fois : Qui s'y frotte s'y brûle, et le meilleur serait peut-être de n'y plus songer.

— Vous m'en avez trop dit pour que je l'oublie.

— Mon bon Charles, fit Pallès d'un ton sérieux, vous êtes depuis peu à Paris, vous ne connaissez point ces sirènes. Ne tournez pas autour de celle-là ; c'est un conseil d'ami que je vous donne.

— Je vous fais donc l'effet d'être bien naïf.

— Non, mais téméraire peut-être.

— Nous verrons cela. Et, puisque la dame est d'un abord facile, dès ce soir j'irai chez elle.

— Je ne vous croyais que téméraire.

— Et je suis selon vous ?

— Insensé.

— Vous allez me voir traverser le jardin et dans une heure au plus tard je reviendrai vous donner de mes nouvelles.

Dermont tendit la main à son ami et quoi que celui-ci fît pour le retenir, s'éloigna rapidement.

Henri le vit un instant après se diriger vers la galerie de Valois.

Charles était le fils d'un haut fonctionnaire de l'Empire, attaché particulièrement au prince Napoléon.

Figurez-vous un garçon de vingt-cinq ans, grand, de bonne mine, mais chez qui la nature avait sacrifié l'élégant au solide. Ses yeux gris, son front bas, sa moustache épaisse et rousse dénotait un caractère violent et décidé. Débarqué

depuis peu à Paris, il n'arrivait cependant point de Fouilly-les-Oies, mais de Marseille, et n'avait rien d'un novice.

Aussi ce n'était point de son inexpérience, mais de sa fougue et de ses passions que son ami se méfiait. Les hommes de cette espèce ne sont dangereux que pour les vierges et les timides et quand leur sang s'allume au regard d'une courtisane habile, celle-ci les affole comme un picador le taureau d'un cirque. Toujours provoqués et toujours trompés dans leurs élans, se ruan vers une proie qui se dérobe sans cesse, ils deviennent fous ; ils ne se possèdent plus, se consument et s'exaspèrent jusqu'à ce qu'ils tombent pantelants, épuisés, vaincus.

Le taureau du cirque doit mourir, au bruit des bravos de la foule ; l'amoureux dont nous parlons est bien heureux si, après avoir perdu son bon sens et sa fortune, il sait ou peut mourir, n'est pas entraîné au crime et ne succombe pas au milieu des huées.

Une demi-heure s'était à peine écoulée lorsque Charles Dermont reparut chez son ami.

X

SUITE

Il avait l'air triomphant :

— Eh bien ! fit-il, j'en viens, j'ai été reçu.

— Au salon ou dans l'alcôve ?

— Au salon... pour une première visite.

C'est une femme très chic, quoique vous en disiez et d'un excellent ton.

— Et comment cette personne très chic vous a-t-elle reçu, le soir, sans lui avoir été présenté.

— Je lui ai fait passer ma carte en lui demandant la faveur d'un instant d'entretien. La bonne (qui est ma foi très gentille) m'a ouvert aussitôt un petit salon fort coquet où sa dame est venue me rejoindre.

— Monsieur Dermont ? a-t-elle dit d'un air étonné.

— Oui, madame.

— Pardon, monsieur, je croyais recevoir un de mes fournisseurs qui porte le même nom et chez qui j'ai fait aujourd'hui quelques emplettes.

— Ah ! très bien, fit Pallès. Vous l'auriez bien embarrassée, mon cher, si vous lui aviez demandé ce que vend cet homonyme.

— Enfin si ce n'était pas vrai, avouez, Henri, que c'était bien imaginé.

— J'en conviens. Et après ?... S'il n'y a pas d'indiscrétion ? fit Pallès avec un sourire.

— Aucune. Je lui dis que j'étais très heureux d'une méprise sans laquelle peut-être je n'aurais pas été reçu. — Vous savez, Henri, je suis très franc et je parle tout droit.

— Avec la liberté d'un soldat...

— D'un cuirassier. Je m'en suis toujours bien trouvé et ce soir je n'ai pas eu à m'en repentir. Mme Orsi s'inclina d'un air d'assentiment, toujours debout à l'entrée du salon et moi je prévins l'intention qu'elle aurait pu avoir de m'inviter à m'asseoir.

— Soyez donc assez bon, monsieur, de me dire à quoi je dois votre visite ?

— Madame, au désir ardent de vous voir et d'obtenir de vous un instant d'entretien.

— Un entretien? répéta-t-elle d'un air surpris et dédaigneux. Je regrette bien, monsieur, de ne pouvoir vous l'accorder. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

Et déjà elle me tournait les talons.

— Pardon, madame, m'écriai-je. Je ne vous suis pas tout à fait inconnu.

Elle s'arrêta soudain.

— Oui, repris-je sans savoir que dire, vous me connaissez du moins indirectement.

— Ah ! fit-elle.

Et il me sembla qu'elle s'était troublée.

Pallès se prit à rire :

— Parbleu ! Elle a connu tant de monde.

— Elle se rapprocha ; m'indiqua un siège :

« Veuillez donc m'apprendre, monsieur, le motif de votre visite. Vous venez peut-être de la part de quelqu'un ?

— Non, madame, et tout en vous suppliant de pardonner à mon audace et en protestant de mes meilleurs sentiments pour vous, je viens de mon propre mouvement.

L'inquiétude reparut sur son visage.

— Tout à l'heure, repris-je, nos regards se sont rencontrés, dans ce jardin. J'étais à la fenêtre d'un ami qui habite en face de vous. Je vous suivis des yeux comme ravi d'admiration. Un instant après, je vous aperçus de nouveau à votre fenêtre et je crus remarquer que votre regard se tournait vers moi sans colère.

— Mais pourquoi aurais-je éprouvé de la colère ?

— Sans doute... je veux dire...

Et j'hésitai, mon cher.

— Achevez, fit-elle d'un ton sec.

— Eh bien ! repris-je, au risque de paraître dire une impertinence, — ce qui, je vous le jure, est bien loin de ma pensée, — je crus qu'il ne vous déplaisait pas pas d'être l'objet de mon attention.

Elle se mit à rire tout franchement.

J'étais un fat qui commençait à l'amuser. Elle jugea bon de m'accabler de son indulgence :

— Vous êtes sans doute depuis peu à Paris, monsieur ?

— Je suis arrivé de Marseille il y a huit jours.

— Pour visiter l'Exposition?

— Mon père est attaché au prince Napoléon et m'a fait espérer d'obtenir pour moi ici une situation en rapport avec la sienne.

Elle parut réfléchir et dit d'un ton posé :

— A Marseille, monsieur, on observe les mêmes usages qu'à Paris et je me refuse à croire que vous n'ayez obéi qu'à votre propre mouvement en venant sonner à ma porte. Il est bien évident que l'on a dû vous y encourager par quelque méchant propos contre moi.

— Madame, je vous proteste...

— Aimez-vous mieux, monsieur, que je vous suppose un homme mal élevé, qu'une personne induite en erreur? Autrement, si vous m'aviez crue une femme honorable vous n'auriez pas usé envers moi d'un procédé semblable. Eh bien, voulez-vous être pardonné, monsieur, avouez que j'ai raison.

— Madame, j'ai été inconvenant; j'ai été coupable par folie, par une sorte d'entraînement passionné qui ne saurait s'expliquer et dont je vous demande sincèrement pardon. Je vous avais vue, je voulais vous revoir, dussiez-vous me faire jeter à la porte. C'est insensé, c'est brutal, mais spontané, et je n'ai pas de complice.

— Très bien! très bien! fit Henri Pallès. Elle ne vous a pas cru, mais elle voulait savoir si son entreteneur, le vieux monsieur du palais, avait parlé.

— Ah! reprit Charles Dermont, c'est elle qui allait me parler du vieux.

— Monsieur, une jeune veuve, qui vit seule dans un quartier qui jouit autrefois d'une assez mauvaise réputation et qui la mérite peut-être encore un peu (je ne le sais pas), doit être facilement soupçonnée et calomniée. Il est d'ailleurs certaines médisances faciles auxquelles les hommes n'attachent aucune gravité. Puis comme je n'ai à rendre de compte à personne, que je suis étrangère, on trouve tout naturel sans doute de dire que je suis entretenue. Je n'en serais pas offensée, monsieur, croyez-le bien, car je suis certaine de n'avoir par aucune imprudence provoqué une semblable opinion, mais j'aurais lieu de m'inquiéter des méprises qu'elle peut causer.

Elle se leva et ajouta :

— Permettez-moi d'espérer, monsieur, que le souvenir de notre entrevue aura effacé de votre esprit toute injurieuse prévention.

— Oh! madame!... m'écriai-je.

Pallès pouffait de rire. — « Oh! la bonne charge!... quel aplomb!

— Mais pardonnez, Henri, ce n'est pas si bouffon que cela, répliqua Charles légèrement vexé. Qu'elle soit ce qu'elle voudra, qu'on en dise ce qu'on en voudra, cette petite dame a le ton du meilleur monde. Ce n'est pas une cocotte et je l'ai vue de près, je l'ai étudiée, c'est encore moins le monstre que vous imaginez.

— Ah! ah! vous en tenez. Le charme opère, mon ami. Bien joué, Émilienne Orsi!

— C'est une femme légère, je le crois, entretenue encore. Mais où est le mal si elle est décente et ne s'affiche pas? Ne connaissez-vous point dans le monde des

femmes entretenues dont les ressources restent ignorées? J'en sais que je pourrais citer et de la plus haute volée, qui pour soutenir un luxe écrasant, sont entretenues les unes à moitié, et d'autres tout à fait. Mais je vous dirai plus, chez moi ce n'est pas un simple soupçon à cet égard, c'est une conviction, Émilienne Orsi est entretenue. Par qui? Je le saurai bientôt, car elle est trop belle, pour que je me résigne à la perdre de vue.

— Ne vous a-t-elle pas donné à entendre que sa porte vous resterait toujours entr'ouverte? dit Pallès en riant.

— Non; sans plaisanterie. Voici comment nous nous sommes quittés.

« Je protestai donc que je n'emporterais de notre entrevue que les impressions les plus avantageuses.

« Elle me pria de ne dire à personne, à personne au monde la visite que je venais de lui faire. Je serais désolée, dit-elle, si le bruit de cette aventure parvenait aux oreilles de Son Altesse la princesse Clotilde, dont j'ai l'honneur d'être connue.

« Je la suppliai de me permettre de la revoir. Elle me répondit :

— Ne tentez jamais de revenir ici; rien ne peut m'être plus pénible. Je veux d'ailleurs que vous ayez le temps de m'oublier et que moi j'aie le temps de m'assurer que vous savez garder un secret.

C'est sur ces paroles, mon cher, que nous nous séparâmes.

— Conclusion? fit Pallès.

— Le secret sera bien gardé et mon affaire est en bon chemin. D'ailleurs je sais que le prince Napoléon doit bientôt partir en voyage.

— Vous la croyez donc annexée aux biens de la couronne?... Que vous connaissez mal Plon-Plon!

— Si ce n'est lui, c'est quelqu'un des siens et le départ du yatch la *Reine Hortense* fera un vide au Palais-Royal.

XI

LE PASSÉ D'ÉMILIENNE

Des jugements portés sur Émilienne Orsi, celui de Pallès, nous pouvons le dire, était le plus près de la vérité. Cette Piémontaise était bien une de ces femmes de proie, dont la décence se paye aussi cher que le vice le plus effronté, artificieuses et cupides, plus dangereuses que les courtisanes dont la profession est sans mystère.

Ancienne femme de chambre d'une grande dame vénitienne, elle avait été renvoyée pour abus de confiance, et était venue à Paris à peu près sans ressources. Là, racolée par un garçon d'hôtel qui la voyait prête à descendre dans la rue, elle débuta dans les salons d'une riche entremetteuse. Ces lieux de réunion sont une des dernières et des plus élégantes créations de la galanterie commerciale.

Depuis l'époque encore arriérée dont nous parlons, ils ont par leur nombre et leurs améliorations, accompli un progrès considérable dans la prostitution.

Ces salons sont des écoles de vice et de maintien, des tattersals si l'ont veut, mais aussi des conservatoires pour les jeunes personnes, souvent incultes, qui se destinent à ceindre la ceinture dorée. Elles n'y voient que des personnes comme il faut, des gens qui, par leur naissance ou leur fortune appartiennent aux classes élevées : des princes, des préfets, des députés, des négociants, des officiers, des magistrats et aussi de faux princes, de faux préfets, de faux négociants tout aussi distingués que les premiers. Les premières arrivées dressent les suivantes.

La maison où fut reçue Émilienne, était celle de M. et Mme d'Anglès. Ces respectables époux, vieux et sans enfants, habitaient avec deux de leurs nièces un joli pavillon entre cour et jardin, situé dans un des plus beaux quartiers. Les d'Anglès allaient peu dans le monde (monsieur était impotent), mais ils aimaient à recevoir. Ne pouvant accompagner leurs nièces au bal, au théâtre, à cause de leur âge, leurs infirmités, leurs habitudes casanières, ils s'en consolaient en organisant pour elles d'aimables soirées où l'on faisait de la conversation et de la musique mouillée de thé et inondée de champagne; de petites sauteries, des jeux dits innocents; des soirées dramatiques, opérettes, saynètes et proverbes complétaient l'attraction.

La disposition, l'agencement des appartements ajoutaient beaucoup aux plaisirs dont nous parlons, en permettant à la société de Mme d'Anglès des plaisirs dont nous ne parlerons pas. Bien entendu que la police secrète des mœurs a mission de découvrir ces réunions et d'en pénétrer les mystères, ce qui arrive de temps en temps, mais ce qui se verra de moins en moins, parce que le gibier deviendra trop nombreux et trop rusé pour le chasseur.

Voici comment Émilienne entra chez la d'Anglès.

Elle avait à l'hôtel une note assez forte, et ne pouvait se résoudre à y consacrer ses dernières pièces d'or. Le garçon qui la servait et l'observait lui dit :

— Madame a l'air triste aujourd'hui.

— Je ne suis pas gaie en effet.

— Si madame me permettait de lui parler franchement, je pourrais peut-être lui être utile.

— Parlez.

— C'est la note que j'ai remise avant-hier qui inquiète madame ?

Émilienne garda le silence.

— Madame est étrangère et ne connaît personne à Paris ?

— Personne.

— Ni parent, ni ami ?

— Absolument.

— Moi, je connais quelqu'un, une dame âgée et très riche qui est très obligeante, et je suis certain que si madame s'adressait à elle, jeune, étrangère, belle et intéressante comme elle est, cette dame la tirerait d'embarras.

— Vous croyez.

— J'en suis certain.

— Mais je ne puis m'adresser à l'obligeance d'une personne que je ne connais pas.

— Si vous n'avez pas honte de moi, madame, qui ne suis qu'un pauvre domestique, je vous accompagnerai.

Elle hésite, elle refuse, puis elle accepte, après force questions sur la dame. Enfin, elle se trouve dans une maison d'apparence très respectable, près d'une vieille dame, aimable et bonne, à la parole mielleuse et « pourtant l'œil luisant. »

Il ne faut pas qu'elle se chagrine pour une misère; belle et intelligente, à Paris on arrive à tout. On s'occupera d'elle. Qu'elle se tienne modestement à son hôtel, dont les notes seront payées. — On lui procurera de la toilette.

— Mais, madame, dit-elle, surprise et touchée, je craindrais d'abuser de votre bonté.

— Abusez, ma belle enfant et venez me voir. Déjeunez avec moi mardi à onze heures.

Deux ou trois entrevues suffirent à la dame pour être complètement édifiée sur le fort et le faible de la jeune personne.

Certaine qu'Émilienne ne pouvait la compromettre, la d'Anglès l'invita à quelques soirées... mais toujours en la laissant à l'hôtel.

Une saison ne s'était pas écoulée que déjà la belle Italienne avait un amant en titre; un père de famille, employé chez un changeur, qui au bout d'un an passait en Belgique. Elle avait dit adieu à sa protectrice et s'était installée au Palais-Royal. Là, l'officier dont a parlé Henri Pallès, fut rançonné, et son suicide fit place à un vieux monsieur, haut placé, décoré et riche... vous n'en doutez pas.

Il faut que nous cherchions un nom pour ce monsieur, car nous le prenons en pleine vie contemporaine. Nous le désignerons simplement par son titre de baron.

Le baron, à soixante ans, était plein de verdeur. Grand et droit, sans une once de graisse superflue, ayant à peine dans sa moustache, quelques poils à teindre, et pas un cheveu blanc, il était fier de sa seconde jeunesse.

Au point de vue moral, il n'y avait point cependant à tirer vanité de cette conservation superbe, car elle n'était due qu'à une fortune clémente et toujours égale, à une intelligence médiocre et sans besoins, et à un parfait égoïsme.

La lame chez lui ne pouvait user le fourreau.

Il avait parcouru une brillante carrière, sans chopper dans les bagarres politiques, sachant se garer et se ranger à temps du côté du plus fort.

Esprit médiocre, mais bien équilibré il avait l'air d'un sage. Quant à cet amour de soi, que l'on estime si peu chez autrui, il n'exclut point chez un homme civilisé certaines qualités aimables, et le baron était très recherché, très répandu sans se créer pour cela d'attaches inutiles. Très autoritaire, pour rester très indépendant et très respecté.

Ainsi sa femme qu'il n'avait jamais aimée, qu'il avait sacrifiée maintes



J'espère que madame a toujours été contente de moi.

fois à ses goûts, à son humeur brutale, à ses passions, était morte en l'adorant.

Son domestique, chose inouïe, lui était dévoué.

Son fils, un gaillard fait à son image, mais jusqu'à un certain point, car il était trop esclave des ardeurs d'un tempérament excessif, son fils le respectait. Il le regardait comme un homme très fort, admirait l'empire qu'il gardait sur lui-même, son profond scepticisme allié au respect des croyances et des préjugés d'autrui ; ses débauches habilement dissimulées.

Tel était le baron, lorsqu'il s'éprit d'Émilienne qu'il avait déjà rencontrée un soir chez la d'Anglès.

Mais, qui nous expliquera comment un homme de sa trempe se laissa ensorceler par cette fille... car c'est ce qui lui arriva. Il entra chez elle en faisant sonner les talons de ses bottes sur le parquet, en capitaine Clavaroche, puis son humeur s'adoucit, sa parole perdit son accent impérieux, il se laissa *envoûter*, comme l'on disait au temps de la sorcellerie, il fut dompté. Il appartint à celle qu'il salariait. Il eut pour ses caresses l'insatiable appétit que les fumeurs d'opium éprouvent pour leur poison. Il l'aima avec rage, tout en la maudissant, tremblant de la perdre, jaloux de son ombre et par moment souhaitant qu'elle mourût pour en être délivré, sentant que cette créature le tuait.

Celle-ci, qui savait à fond son infâme métier, était sûre de le dominer, et avait calculé combien de mois il lui faudrait pour épuiser d'or et de sang ce misérable sexagénaire.

Ennuyée de lui et dégoûtée, comme un artiste qui a longtemps sacrifié au labeur du pain quotidien, et aspire à faire de l'art pour l'art, elle se disait parfois qu'elle avait assez de l'amour mercenaire.

La vue du jardin influait sur son imagination. A regarder les grosses bourgeoises assises, avec un travail d'aiguille, sous les marronniers, il lui passait par la cervelle des idées insensées de bonheur conjugal.

Une bisque vous éloigne de la soupe au choux; beaucoup de bisques vous y ramènent.

— Ah! oui, il faudra faire une fin! soupirait-elle quelquefois. Il ne faut pas attendre que je sois vieille.

Il va s'en dire, qu'elle n'avait point de confident pour de pareilles pensées.

Le lendemain du jour où elle avait fait la connaissance de Charles Dermont, le baron fut la voir après minuit. En accrochant son pardessus dans l'antichambre, un objet singulier (du moins pour lui en cet endroit) frappa sa vue. C'était un stick. Il le prit, remarqua la beauté de sa légère pomme d'onyx, puis s'écria :

— Tiens! tiens! à qui donc cela?

La bonne répondit aussitôt :

— Pardon, monsieur le baron, c'est à moi.

— A vous?

— Je veux dire à mon fiancé, qui l'a oubliée.

— Tachez donc, ma fille, que votre fiancé ne s'oublie plus jusqu'à pénétrer ici. Je vais en parler à votre maîtresse.

On a deviné que l'objet en question appartenait à l'audacieux visiteur de la veille. Le baron, qui ne croyait pas au fiancé, entra d'assez mauvaise humeur. Il raconta tout d'abord sa trouvaille, et demanda le renvoi de la caméristе.

— Ce n'est pas la peine, répondit Émilienne. Lisette va se marier. C'est une fille très rangée, très discrète, à qui je tiens.

Renvoyé des fins de la plainte et débouté de sa demande, le baron qui s'était assis se leva brusquement, et se mit à arpenter l'appartement. Dans le salon, il fit une observation aggravante de la première. Deux fauteuils étaient sortis des rangs et avancés de quelque peu au-devant l'un de l'autre.

Il les regarda avec étonnement, et comme s'il les surprenait en flagrant délit de tête-à-tête criminel.

— M'expliquerez-vous aussi cela ? s'écria-t-il.

— Quoi donc?

— Ces deux fauteuils...

— Eh bien?

— Avancés l'un vers l'autre pour la conversation.

— Ah! vous êtes insupportable!

— Votre bonne, aurait-elle reçu au salon *son fiancé.*

— Et moi, ne puis-je recevoir personne?

— Vous avez eu une visite?

— Je ne répondrai pas à des questions ridicules.

— Mais il n'y a rien de ridicule dans la question que je vous adresse.

— Si, il y a le soupçon, l'esprit d'inquisition qui l'a inspirée, et je ne veux pas me soumettre à vos interrogatoires.

— Voyons, Émilienne.

— Laissez-moi.

— N'ai-je pas le droit...

— Vous n'avez aucun droit. Je suis bien libre, je pense, de recevoir qui bon me semble?

— C'est un peu fort.

— N'est-ce pas assez de vivre comme une recluse? D'être privée de tous les plaisirs que se permettent les plus honnêtes femmes? Et pourrez-vous me reprocher de recevoir une amie ou un fournisseur?

— Allons. vous avez raison, ma chère, deux fois raison, car je dois être jaloux, mais j'ai tort de le laisser voir. Mais si vous me trompez, que ce ne soit pas ici ; je vous en préviens et vous me connaissez, je *le* tuerais.

Émilienne se recula épouvantée.

— Un meurtre!.. fit-elle.Quoi! vous, baron, vous seriez capable de commettre un meurtre? Vous êtes bien changé et je ne vous reconnais plus.

— Oui, malheureuse, je suis changé. Jamais je ne fus jaloux d'une femme. Mais est-ce de ma faute?.. Voilà ce que tu as fait de moi.

XII

CHARLES DERMONT

Charles Dermont avait chez son père une chambre qui donnait sur la rue de Valois, en attendant qu'il eût choisi un appartement en ville. Nous le retrouve-

rons dans ce pied-à-terre, un matin, assis devant un petit bureau, occupé à sa correspondance.

On frappa à la porte, et sur sa réponse, un jeune homme se présenta de la part de M. Fontana, après avoir demandé selon l'usage: c'est bien à M. Charles Dermont que j'ai l'honneur de m'adresser?

Il était porteur d'un écrin et d'une facture de 2,300 francs acquittée.

Charles ouvrit la petite boîte de velours, y jeta un regard satisfait, puis il tira de son bureau, trois billets de banque et trois pièces d'or qui attendaient la facture.

Lorsque le commis se fut retiré, il prit un carré de papier sans chiffre, sans marque et écrivit les lignes suivantes :

Chère Madame,

Permettez-moi de me rappeler à votre souvenir en joignant à l'expression du vif désir que j'ai de vous revoir, un objet trop simple et trop peu encombrant pour être refusé.

Un mot de vous me rendrait bien heureux.

L'inconnu de Marseille.

Cela écrit et mis sous enveloppe, il le serra dans son portefeuille en se promettant de le faire remettre avec l'écrin, par un commissionnaire qui attendrait la réponse.

Puis, pendant une demi-heure, il examina des comptes et fit des chiffres.

Ce travail ne lui donna point de résultat satisfaisant et il murmura dans sa moustache quelques mots incohérents :

— Embêtant... Mais il le faut... Qu'en fait-il? Allons-y.

Et il se leva pour se rendre chez son père avant l'heure du déjeuner. Il avait besoin d'argent. Depuis deux ans, il avait été mis en possession de son héritage maternel, mais en réalité il n'en avait point l'entière jouissance.

Il lui avait laissé par déférence l'administration d'un grand domaine où chaque année M. Dermont allait faire l'ouverture de la chasse et passer quelques mois. Ce domaine appelé les Islettes rapportait douze mille francs et ce revenu joint à celui d'une maison à Paris et de diverses valeurs, constituait pour Charles trente mille livres de rente. Il ne dépensait guère que la moitié, cependant le trop riche cadeau qu'il venait de faire lui avait laissé voir le fond de sa bourse et pour la première fois il songeait à demander de l'argent à son père sur le revenu des Islettes.

Celui-ci venait de prendre son chocolat et en attendant le coiffeur se reposait somnolent dans un fauteuil américain. C'était l'heure où il supportait le plus mal un dérangement. Entre le sommeil et le retour à la vie active il avait besoin de

quelques heures de transition, pour se débrouiller et se remettre en train. Il était alors assez maussade, paresseux et irritable à la fois.

— C'est toi ! fit-il. Qu'y a-t-il de nouveau ?

— J'ai appris que le prince se prépare à un prochain voyage et que la *Reine Hortense* l'attend à Marseille.

— Oui, eh bien? désires-tu l'accompagner?

— Moi, grand merci ; je ne m'ennuie pas encore à Paris ; mais je voulais savoir si tu étais du voyage.

— J'irai jusqu'à Marseille.

— On m'avait dit...

— Qui donc se permet de pressentir mes intentions ?

— Ah ! ne te fâche pas. D'ailleurs c'est aux boulevards un journaliste dont j'ignore le nom ; et puis en définitive où est le mal ?

— J'irai jusqu'à Marseille.

— Où tu t'arrêteras quelques jours ?

— Pourquoi cette question ?

— Eh bien, dit Charles, je vais te le dire, c'est qu'avant ton départ je te prierai de me donner de l'argent.

La physionomie de Dermont père se rembrunit.

— Que signifie ? fit-il, tu es déjà à sec ; tu vas bien et cela promet ! Mais je n'ai pas d'argent à te donner, mon garçon.

— Pardon.

— Comment?... et lequel, donc, je te prie?

— Mais celui des Islettes ?

— Ah ! tu veux manger les Islettes?

— Je n'ai pas dit cela ; je demande un acompte sur le revenu du domaine ! je ne songe pas à attaquer le capital.

— Mange tout si cela te plaît, tu en es libre. Je vais écrire à l'intendant que je cesse de m'occuper des Islettes et que désormais il ne corresponde qu'avec toi. Est-ce là ce que tu désires.

— Tu as de l'humeur, cher père, et je ne crois pas en être cause, car il n'y a vraiment rien de déplacé ni d'excessif dans ma demande d'un modeste acompte sur une rente à laquelle je touche pour la première fois.

— Tu n'en as pas besoin. Dix-huit mille francs de rente doivent te suffire, puisque tu n'as point de maison, de domestique, d'écurie ; puisque tu ne joues pas, et n'es encore d'aucun cercle. Est-ce ta maîtresse qui te ruine? à ton âge, moi, je me contentais fort bien de celles des autres ! Dans ces sortes d'affaires, mon garçon, le bailleur de fonds n'est pas toujours le mieux servi. Je ne veux pas me mêler de ce qui ne me regarde plus, mais charitablement je te rappellerai ce que je te disais autrefois : La plus coûteuse et la plus dangereuse des folies est celle de prendre une maîtresse... tant qu'on est jeune. Ces liens, qui semblent légers, peuvent devenir des chaînes, compromettre votre indépendance et votre avenir.

— Sur ce point, mon père, tu peux être tranquille. J'aime le plaisir, c'est de mon âge, mais j'aime ma liberté, et je réserve l'avenir.

— Songe à te marier d'abord, reprit le père. Cette grande affaire réglée, tu sauras sur quel pied tu dois vivre.

Puis devenu moins ombrageux.

— Mais voyons, reprit-il, je ne veux pas te chapitrer comme un gamin, et d'autre part, si je prends en main tes intérêts, je ne prétends point t'imposer mes goûts pour l'épargne ; combien te faut-il ?

— Cinq mille francs, répondit Charles.

— De suite ?

— Avant ton départ.

— Demain, je te les remettrai.

Puis avec lassitude :

— Il m'est toujours pénible de causer d'affaires au saut du lit.

— Je m'en vais ; mais je n'avais pas le choix de l'heure, puisque tu n'es jamais chez toi.

Sur ces mots le père et le fils se quittèrent satisfaits l'un de l'autre ; mais cependant, nous pouvons déjà le dire, le père gardait de cette entrevue une certaine inquiétude qui s'explique d'un mot :

Au lieu de capitaliser et de faire fructifier les revenus des Islettes, il les mangeait ; et il entrevoyait le jour où son fils lui demanderait des comptes.

Charles sortit du Palais-Royal et descendit la rue Saint-Honoré à la recherche d'un commissionnaire, ce qui devient de plus en plus difficile à trouver. Il en découvrit un enfin et le chargea de porter à Émilienne sa lettre et son cadeau. Il le suivit afin d'avoir de suite la réponse et il fit sagement, car à peine le savoyard avait-il monté l'escalier de la dame qu'il le redescendait rapportant l'écrin et un billet. Émilienne lui disait :

« J'aurais accepté de vous une fleur ; si je refuse ces bijoux ne voyez dans mon refus que le désir de garder votre estime.

« Méfiez-vous ; vous êtes activement surveillé de jour et de nuit. »

— Comment le sait-elle ? se demanda Charles. Voilà qui est singulier

Le billet se terminait par la promesse d'un rendez-vous.

« Dans huit jours je vous dirai où nous pourrons nous revoir. »

XIII

LES PREMIÈRES AMOURS DE CHARLES

Huit jours s'écoulèrent sans incident et nous n'avons rien à dire, si ce n'est que Charles les trouva très longs.

L'Italienne avait fait sur lui une impression plus profonde qu'il ne l'avait cru tout d'abord. Il le reconnut à l'ennui qui le suivait partout et à l'indifférence où le laissaient les plus jolies femmes.

Qu'avait donc de particulier cette dernière ? Il ne savait. Tantôt c'était l'écho

de sa voix qui lui restait dans l'oreille et tantôt le souvenir de sa désinvolture, en prenant ce mot dans le sens italien, qui dit plus que démarche et tournure, et qui indique les mouvements harmonieux que la marche imprime à toute la personne.

Certes, elle avait des épaules, des reins, des hanches admirablement traités par la nature et dont la grâce voluptueuse se trahissait sous l'étoffe à des yeux experts. Il y avait dans le ballon de sa jupe, ce je ne sais quoi que possédait la Marneff et qui, au premier coup d'œil, avait saisi le baron Hulot.

Charles n'avait jamais lu les *Parents pauvres* de Balzac et ne pouvait être averti par l'analogie d'attraction qui existait entre elle et la Marneff.

Il se rappelait encore des sensations singulières d'excitation et de trouble qu'il avait éprouvées, sous l'action de son regard, de sa parole. Une impression d'anxiété et de joie, de bonheur, de désir et de contrainte, des frissons au creu de la poitrine et des bouffées de chaleur au front.

Réfléchissant à tout cela il contractait cette fièvre chronique de désirs, cette passion que jusqu'alors il avait trouvée si ridicule.

Pendant les derniers jours d'attente, il ne vivait plus qu'au Palais-Royal, cherchant partout le meilleur observatoire de la chère fenêtre, palpitant au mouvement d'un rideau et désespéré de sa clôture obstinée, pratiquant enfin pour remplir le vide des heures les mille niaiseries qui sont naturelles et communes à tous les hommes tombés dans cet état.

Bien entendu qu'il n'osait revoir son ami Henri Pallès, de crainte que celui-ci ne s'aperçût de son amour et aussi pour éviter d'entendre des propos qui lui eussent été pénibles. Il n'aurait pu supporter qu'il la traitât de pieuvre.

Le refus des bijoux, qui lui avait plu tout d'abord, lui paraissait de facheux augure.

Après avoir lu et commenté cent fois le billet d'Émilienne, il s'était d'abord pâmé sur ces mots :

« J'aurais accepté de vous une fleur. *De vous!*... Elle faisait une exception pour lui; ce n'était pas le langage d'une femme qui se vend au dernier et plus cher enchérisseur, c'était le procédé d'une personne délicate, qui, en acceptant de faire sa connaissance, craignait de flétrir à son origine une affection naissante.

Mais après s'être pourléché de ce commentaire, il songeait que ce refus pouvait n'être qu'une habileté.

Alors où allait-il avec une fille capable d'une fermeté pareille?... Quelles conditions avait-elle l'intention de lui faire?

« Oh! la vertu, se disait-il, on a beau dire, rien de si cher que la vertu, surtout en imitation!...

Enfin le grand jour arriva!...

La veille le prince et sa maison militaire avaient quitté le Palais-Royal.

Un petit billet mignon, parfumé et griffonné de quatre mots et de trois fautes d'orthographe, l'avertissait qu'elle l'attendait à trois heures précises dans un coupé stationnant avenue Victoria, près du square Saint-Jacques.

Le coupé, dès qu'il fut près d'elle, prit la direction de Vincennes; dans la se-

maine ce bois, alors entretenu avec goût et charmant, était presque désert. Les amoureux pouvaient y rêver au bord des lacs ou suivre à pas menus les caprices élégants des rivières ; ils trouvaient les sentiers sans ordures, la solitude sans danger.

Charles ne connaissait de Vincennes que le champ de courses ; c'était elle qui choisissait le chemin. Plus jeune que lui, plus libre d'esprit, du moins en tête-à-tête, elle le guidait, lui faisait les honneurs de la promenade qui lui était familière. Devenait-il sérieux, lisait-elle dans ses yeux quelque secrète convoitise, elle l'étourdissait de son babil, elle se dérobait par des boutades de gaieté ou de coquetterie. Mais, en somme, elle se révélait d'une façon imprévue, pleine de franchise et d'abandon.

Ce n'était pas une cocotte, une pieuvre encore moins, on eût dit une grande fille échappée de pension. On lui eût donné dix-huit ans quand le grand air avait fouetté ses joues roses et qu'une joie naïve éclatait dans ses yeux. Son rire facile, sa fantaisie toujours mouvante déconcertaient les calculs de son amoureux, qui n'eut qu'un baiser ou deux, au passage d'un pont étroit jeté sur des rapides de la rivière Pompadour.

A la suite de cette escarmouche, ils se rapprochèrent du lac Daumesnil, où ils allèrent dîner. Charles comptait sur le champagne. S'il ne donne pas toujours la victoire, il la prépare souvent, et, au chalet, Émilienne redevint la femme attrayante, d'abord entrevue puis rêvée. Dans le bois, elle s'était dérobée en riant ; à table, elle se défendit au nom de l'amour dont il lui parlait :

— Non, Charles ! non ! s'il est vrai que vous m'aimiez.

— Des bêtises : « Si vous m'aimez, respectez-moi. » Connu : Si vous aimez les pêches, pourquoi les mangez-vous ?

— Oh ! de l'esprit... Votre passion n'est pas si vive qu'elle vous empêche de faire des mots. Rien ne vous coûtera d'être tout à fait raisonnable.

— Écoutez, Émilienne, vous n'êtes plus une enfant, n'est-ce pas ?... Mais je n'en suis plus un non plus, moi.

— Du moins vous êtes un galant homme.

— Ah ! autre échappatoire... Mais à quoi bon ? Cette journée a suffi à nous faire faire connaissance ; je ne dirai pas à t'aimer, Émilienne, je t'aimais comme un fou déjà avant de venir ici. Maintenant, un peu de hardiesse et de franchise de ta part ; tu sais si tu veux de moi. Parle, prononce sur mon sort. Tu détournes les yeux. Je te déplais.

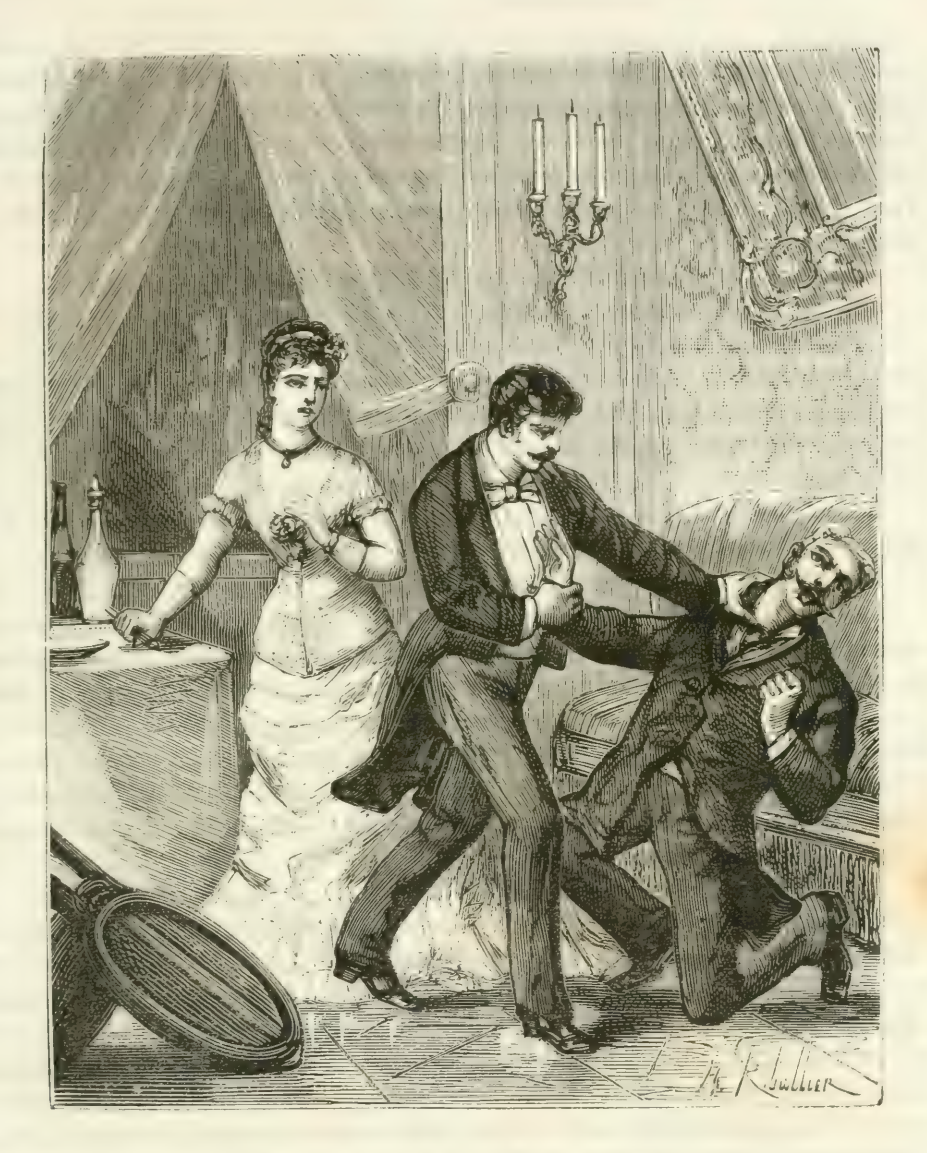
— Je n'ai pas dit cela ; et pouvez-vous le supposer ?... Mais je crains que vous ne gâtiez la plus délicieuse journée de ma vie.

— Comment cela ?

— Mais en exigeant de la vive inclination que je sens pour vous, des élans, une passion que je n'éprouve pas encore. Cela me contrarie, et je suis toute peinée de vous dire que vous êtes trop pressant. — Tenez, voilà ma main à baiser.

« Ah ! vous prenez le bras... Voyez-vous combien il me faut être prudente ! Où vous arrêteriez-vous, monsieur ?

— Mais je ne m'arrêterais pas ; moi, je n'ai pas besoin d'attendre, je vous aime.



Dehors, vous dis-je, gronda le jeune homme.

— Je verrai bien cela.

— Ne le savez-vous pas ?

— Ce n'est pas impossible, mais rien ne me le prouve.

— Vous en voulez une preuve ?

— Oui.

— Laquelle ?

— Du temps.

— Vous êtes une coquette, Émilienne, et vous inspirez des passions dont vous

vous faites un jeu. Croyez-moi, vous me perdrez, parce que je ne pourrai passer plus d'une semaine comme celle qui vient de s'écouler. Vous m'affolerez ; prenez garde. Vous n'avez donc jamais aimé? Vous ne savez donc pas ce que c'est que souffrir? Ne vous jouez pas de moi. Soyez sincère, et vous aurez en moi un amant fidèle, d'un amour ardent et absolu; ma vie, Émilienne, vous appartiendra. Vous, de votre côté, je vous le répète, soyez sincère avec moi, sans détour et sans partage.

— Que voulez-vous dire? Quel partage?

— Vous m'entendez bien. L'autre.

— Qui vous a dit?

— Personne. Mais il est naturel, il est logique que je le suppose. Vous n'êtes pas libre, j'en suis sûr, bien que j'ignore la force et la durée de vos liens.

— On vous a donc parlé de moi?

— Non.

— Eh bien! oui, j'ai un amant. Mais ce n'est pas une raison pour que l'on m'achète avec un bijou.

— Ah! je croyais que vous m'aviez pardonné.

— Je vous pardonne et je m'explique : j'ai un amant ; je ne lui appartiens que dans une certaine mesure... Et, je vous le déclare, si je le quitte et si j'en prends un autre, celui-ci ne devra pas, comme le premier, se cacher pour venir chez moi. Il devra m'appartenir tout entier, me montrer à son bras, le front haut, et avoir de moi autant d'orgueil que je pourrais en avoir de lui. A ce prix, je serai l'esclave ardente de sa passion. Je serai le sang de son cœur et la chair de sa chair. Mais tout ou rien. Ma vie pour la sienne! — Ce n'est pas là le langage d'une coquette, je pense.

Charles l'enveloppa de ses bras avec transport.

— Voilà ma réponse, s'écria-t-il, enivré autant de l'éloquence que des promesses de l'Italienne.

Elle ne lui refusa point ses lèvres; mais, soudain, redevenant sérieuse, presque sévère :

— Charles, dit-elle, vous avez ma parole; mais je veux vous laisser le temps de reprendre la vôtre... Je veux que vous réfléchissiez avant de prendre avec moi un engagement sérieux. C'est dans notre intérêt commun, mon ami.

Charles ne la contredit point. Lui aussi redevint sérieux et peut-être réfléchit-il un instant à toute la distance franchie en peu d'instants et la gravité qu'avait pris l'entretien entre deux verres de champagne. Mais toutes les conséquences de sa liaison avec l'Italienne ne devaient lui apparaître que le lendemain. Il était encore magnétisé par ses grands yeux.

Avant de rentrer à Paris, ils se promirent de se revoir, mais seulement à trois jours de là. L'amant d'Émilienne devait, comme le père de Charles, dont il était probablement le compagnon de voyage, rester absent huit jours.

Il la supplia vainement de le revoir le lendemain. Puis, disait-il, pourquoi n'irais-je pas chez vous? Mais elle demeura inflexible.

Les jours suivants, ainsi que nous le faisions prévoir, à travers l'enivrement

qu'il subissait, il entrevit plus nettement le changement qui s'était fait dans sa situation depuis l'entretien qu'il avait eu avec son père. Les paroles de celui-ci, et sa réponse étaient présentes à son esprit :

« La plus coûteuse et la plus dangereuse des folies est celle de prendre une maîtresse. Ces liens, qui semblent légers, peuvent devenir des chaînes.

Et lui repartait :

— Sur ce point, mon père, tu peux être tranquille. J'aime le plaisir, mais j'aime ma liberté et je réserve l'avenir.

Quel changement survenu en huit jours !

Il se disait bien parfois, pour se rassurer, qu'en amour la ruse était de bonne guerre, qu'il ne s'agissait pas de se jeter bénévolement tout entier, corps et biens, dans la gueule du loup ; mais, d'autre part, il sentait bien que l'Italienne était trop fine pour s'abandonner sans garanties. Pouvait-il songer à ruser avec plus fine que lui ?

Il était pris, et bien pris, et le mieux qu'il eût pu faire eût été de fuir Paris, s'il en avait eu le courage.

Enfin, une autre pensée le tourmentait fort.

Il faudrait, lorsqu'il serait son amant en titre, qu'Émilienne quittât le Palais-Royal et qu'il lui donnât tout d'abord un appartement plus joli que l'autre, un mobilier plus riche, puis une pension...

De toute nécessité il serait obligé de demander à son père le revenu de deux ou trois ans des Islettes et de lui déclarer que, désormais, il se mettrait en rapports directs avec l'intendant du domaine. M. Dermont allait se fâcher, peut-être se brouiller avec lui. Il ne devrait plus compter sur sa protection près du prince.

Ce point noir était, de tous, celui qui chargeait le plus son horizon.

Les trois jours exigés par Émilienne s'écoulèrent ; un autre rendez-vous fut pris, à Ville-d'Avray, cette fois. Il ne fut signalé par rien de particulier. L'amour restait au même degré. Ce soir-là, ils dînèrent aux Champs-Élysées et Émilienne se montra d'une gourmandise raffinée qui fut pour elle un triomphe de plus. Charles aimait la gourmandise chez les femmes. Il s'aperçut aussi qu'elle portait très bien le vin, et cette qualité, ou ce défaut, comme on voudra, ne lui déplut pas...

Malheureusement, le menu était incendiaire. Cette terrible fille prenait à tâche d'exaspérer sa passion et le poussait à la folie, usant avec lui alternativement de provocation et de froideur. Ce soir-là, croyant l'avoir mis au point, et s'étant assurée de la nature de l'homme auquel elle avait affaire, elle se déclara prête à capituler et posa ses conditions.

— Vous m'accusez de coquetterie, dit-elle ; vous m'avez dit à Vincennes qu'une femme de mon âge savait d'un homme au bout de vingt-quatre heures, s'il lui convenait. C'est une appréciation toute superficielle : Vous pouvez sous certains rapports me convenir et sous d'autres... pas du tout. Vous souffrez ; mais croyez-vous que je dors sur des roses. Je m'inquiète, me tourmente sans fin. Je me dis que je vous aime et que je ne puis renoncer à vous et je me dis également que je ferais bien d'y renoncer, si je consulte votre intérêt.

— Que voulez-vous dire? fit Charles avec vivacité. Quel intérêt?

— D'abord votre avenir...

— Nous n'en sommes pas là ; c'est du présent qu'il s'agit.

— En ce moment; mais demain...

— Et qu'entendez-vous par avenir?

— Votre carrière, un mariage...

— Ma carrière... je n'en ai d'autre que celle que peut m'ouvrir la faveur du prince Napoléon... A moins que le prince ne soit mon rival, je ne conçois pas que vous puissiez entraver ma carrière. Mon mariage?... Vous pourriez me parler aussi de la fièvre typhoïde que je risque d'attraper. C'est un risque comme un autre, le mariage; mais c'est à vous de me l'éviter. Et puis quel autre sujet de scrupule vous retient encore?

— Votre famille. N'est-il pas à craindre que notre union ne vous attire son inimitié.

— Vous voulez parler de mon père; c'est un bonhomme; mais d'ailleurs il n'a sur moi qu'une autorité purement morale, le droit de remontrance. Cette dernière objection écartée, je pense qu'il n'en reste plus.

— Une encore, répondit Émilienne.

— Laquelle?

Elle parut embarrassée, un peu honteuse et fit effort pour dire à demi voix :

— Mon ami, je suis sans fortune.

— Je m'en doutais; eh bien, je vous prends sans dot.

— Ne pourriez-vous m'en constituer une.

— Hein?... fit Charles en tressaillant.

— Je vois que je me suis mal exprimée.

— Que voulez-vous dire?

— Dans l'armée, par exemple, on exige une certaine dot de la femme que doit épouser un officier. Lorsque celui-ci est riche et que sa prétendue est pauvre, il lui reconnaît la dot exigée.

— Oui, mais par contrat de mariage.

Émilienne se recueillit un instant :

— Pardonnez-moi, mon ami, reprit-elle, j'ai besoin de tout mon courage... ce sujet est si pénible...

— Expliquez-vous sans détour et sans peur, je vous en prie; il ne faut point de malentendu entre nous. Voyons, que désirez-vous de moi. J'ai trente mille livres de rentes; tablez là-dessus.

— Eh bien! je désire, mon ami, afin de m'assurer une certaine indépendance, sans laquelle il n'y a pas de dignité, je désire que vous préleviez pour moi sur ces trente mille livres les titres de quelques mille livres.

— Combien?

— C'est à vous d'en fixer le chiffre.

— Non.

— Si.

— C'est me contrarier. Parlez.

— Eh bien, six mille, est-ce trop?

Et elle se cacha le visage dans les mains

— Comment! fit Charles, mais c'est très modeste, chère enfant.

— Oh ! c'est tout ce qu'il me faut. Et comme cela, vous comprenez, je n'ai plus rien à vous demander.

— Il ne me restera plus qu'à vous offrir, répliqua le bon jeune homme qui ne croyait pas trop dire.

Elle avait huit jours auparavant refusé un bijou et daignait accepter une fortune. Et cependant six mille francs c'était, comme il l'avait dit, bien modeste, quand on songe à la chèreté de la vie. Sans doute, elle lui laisserait payer le loyer, car autrement...

Oui, plus on y réfléchit et plus cette dot de cent vingt mille francs paraît raisonnable. Charles était en bonne fortune et rit de bon cœur en se rappelant le saisissement qu'il avait d'abord éprouvé à la première demande de sa maîtresse.

Le soir même, le contrat fut signé chez Émilienne, sans témoins, bien entendu. Lisette, la petite bonne, était couchée lorsque sa dame rentra.

XIV

LE RETOUR DU BARON

Deux jours plus tard, Charles avait loué pour sa maîtresse un élégant appartement dans le faubourg Montmartre, rue Bleue, croyons-nous. La pendaison de la crémaillère fut ajournée ; le baron était de retour, et rompre avec lui était une tâche aussi délicate qu'épineuse. Divers moyens furent discutés. Charles était pour les plus brusques : Une bonne déclaration faite à brûle-pourpoint, ou une lettre d'adieux ; Émilienne rejetait ces moyens comme trop dangereux. Le baron était âgé, sanguin et très irritable ; elle avait à craindre une attaque d'apoplexie. En définitive, elle n'avait rien à reprocher à ce vieillard toujours excellent pour elle ; elle lui gardait un souvenir affectueux et si elle était cause de sa mort, ou si seulement elle le blessait cruellement, cette mauvaise action lui laisserait un remords éternel. Elle voulait le préparer au coup fatal. Après l'avoir accueilli prudemment, elle lui débiterait quelque fable, soit une lettre de sa mère qui désire la revoir avant de mourir et l'oblige à partir pour l'Italie, soit une autre histoire.

Charles insista en vain pour connaître au moins le nom du baron.

— C'est un secret, mon ami, lui répondit-elle, j'ai le droit de quitter le baron, mais je ne puis le trahir.

Le soir fixé pour la rupture, Émilienne se rendit pour la dernière fois dans son appartement du Palais-Royal ; Charles attendit son retour rue Bleue.

Elle revint tard ; vers une heure du matin. Le doute s'était déjà glissé dans le cœur de Charles. Il commençait à être jaloux et à l'accuser de duplicité ; mais

dès qu'elle reparut, il oublia ses soupçons et ses souffrances. Elle se jeta dans ses bras en s'écriant :

— Enfin !... c'est fini... Ah ! cela a été difficile et cruel... Nous avons pleuré.

— Quoi ! toi aussi?

— Que veux-tu. Il était si triste, j'ai voulu lui cacher la dure vérité, mais il m'a deviné, le pauvre homme.

— Et alors?

— Il ne m'a pas adressé un reproche. Il m'a dit simplement avec un sourire navré : « C'est ma retraite pour limite d'âge. Je connais ça. »

« Puis, avec une exquise délicatesse, il s'est informé de ce qui peut assurer mon existence, mon avenir, — de mes petites affaires. Il aurait voulu me laisser riche. Il avait toujours eu pour moi beaucoup d'estime. Puis il me donna de sages conseils et me dit que si jamais j'étais malheureuse, je retrouverais un ami en lui. Tu penses, Charles, si j'étais touchée... Quant à l'appartement, il m'a dit, comme il y a encore deux ans de bail, qu'il s'en chargerait; qu'il connaissait quelqu'un à qui le céder ; enfin, qu'il vendrait les meubles et qu'avec le prix il m'offrirait un souvenir.

— Je refuse ! s'écria Charles.

— Tu refuses, méchant, fit Émilienne. Et pourquoi ?

— Mais tu dois le comprendre.

— Je ne puis faire autrement que de l'accepter, mon ami, parce que je ne puis le blesser une fois de plus et inutilement. — Je te raconte tous ces détails ; je ne saurais rien te cacher, mais sois indulgent. — Je t'ai dit que j'avais remercié Lisette...

— Non.

— Elle était déjà partie, quand le baron et moi nous avons quitté l'appartement. Je n'ai pas voulu qu'il partît seul. Je sortis en même temps que lui.

— Ah !... fit Charles, voyons cette dernière scène.

— Elle s'est dénouée très simplement. Arrivée sous l'arcade, je lui ai tendu la main en lui disant adieu. Il m'a serré la main, s'est penché et m'a baisé au front en me disant : « Adieu, ma fille. » Et il s'est éloigné.

— Enfin ! soupira Charles à son tour. Tu ne me parleras jamais plus de cet homme, n'est-ce pas, ma chère? et tu ne remettras jamais les pieds ni sous les galeries, ni dans le jardin du Palais-Royal.

— Jamais.

— Il m'est déjà pénible, à moi, de penser que je vis sous le même toit que cet homme et qu'il m'arrive peut-être de lui parler et de lui serrer la main.

Cette liquidation du passé l'avait beaucoup préoccupé. Il en éprouvait un soulagement. Le récit d'Émilienne l'avait satisfait et cependant, malgré sa vraisemblance, il n'était pas d'une exactitude parfaite. Ce n'était pas tout à fait ainsi que les choses s'étaient passées.

Elle n'avait raconté aucune fable au baron, si ce n'est qu'elle avait cru mourir d'ennui pendant son absence. Elle s'était suspendue à son cou, l'avait dévoré de caresses ; puis, soudain s'éloignant de lui, lui avait reproché de l'avoir oubliée

auprès de quelque Marseillaise, et ç'avait été au tour du baron d'être aimable, de se faire pardonner.

Pendant ce temps, Lisette, qui n'était point congédiée, avait servi un joli souper que le baron avait commandé en passant chez Véfour.

Vers une heure, comme il avait été tout à fait gentil, elle lui prenait une avance de mille francs sur le mois de septembre.

— Tu me ruines, disait-il.

Elle répondait :

— Aimes-tu mieux que je te trompes?

Au fait, peut-être ne feignait-elle un grand besoin d'argent que pour lui prouver sa fidélité ; car le matin même elle avait touché le premier trimestre de ses rentes.

Quand le baron se fut retiré, elle eut avec sa bonne une explication :

— Lisette, je vais passer quelque temps à la campagne, chez une amie. Vous pourrez dès demain chercher une nouvelle maison.

— J'espère que madame a toujours été contente de moi?

— Oui, Lisette. Outre un excellent certificat, je vous donne deux mois de gages et ceci...

(Un petit écrin que Lisette prit d'une main avide et timide à la fois.)

— Ouvrez, ma fille.

La bonne s'empressa d'obéir.

— Oh! les jolies boucles... Merci, madame.

— Vous savez, Lisette, vous avez été ici comme l'enfant de la maison, et je n'ai jamais eu de secret pour vous. J'ai toujours compté sur votre discrétion et j'y compte encore.

— Oh! madame peut être tranquille.

— Avez-vous une place en vue?

— Non, madame.

— Je vais vous adresser à une dame de mes amies, qui, je crois, trouvera à vous caser avantageusement.

— Si j'avais le bonheur de rencontrer une personne comme madame.

— Justement. Je sais le service qui vous convient. J'écrirai demain à la personne. Présentez-vous chez elle après-demain matin, voici son adresse : « Madame d'Anglès, rue... »

« Vous pouvez aller vous reposer; moi je sors et ne rentrerai que demain après votre départ.

Elle ne pouvait garder cette fille qui avait vu Charles et que ce dernier n'eut pas manqué de questionner à l'occasion. — Le lendemain elle écrivit à la d'Anglès, avec qui sans doute elle avait toujours conservé de bonnes relations, mais cependant sans lui donner sa nouvelle adresse. Non seulement la vieille dame fit un excellent accueil à Lisette, mais elle fut enchantée de recevoir une lettre de l'Italienne. Justement elle pensait à elle. Elle lui répondit donc en la priant de venir la voir. Elle donnait prochainement une petite soirée en l'honneur de Sélim-Pacha, de passage à Paris.

Ce seigneur, grand amateur d'art, avait désiré voir la curieuse collection d'éventails de Mme d'Anglès, et, en feuilletant dans le salon un album de photographies, avait beaucoup remarqué celles d'Émilienne Orsi, dans ses différentes poses.

Cette lettre sans en dire trop en disait assez. Émilienne ne pouvait assister à la soirée projetée, mais elle disposerait volontiers des quelques heures qui lui étaient accordées pour sa promenade au Bon-Marché; de deux à cinq. Après cela elle verrait.

En passant rue de Rivoli, elle vit à l'exposition d'un marchand de photographies le portrait de Sélim ; il n'était pas mal.

Ce détail de mœurs prouve combien la vie de cette fille oisive en apparence, en réalité était occupée et aussi ce que Charles Dermont devait attendre d'elle.

Nous ne la suivrons pas jour par jour dans ses occupations dont nous laissons à imaginer le nombre. Charles était très assidu et très jaloux, le baron ne l'était pas moins et cependant la belle déjouait toute leur surveillance. Le plus jeune finit par se laisser mettre le bandeau mythologique sur les yeux, et ne vit plus que par les yeux de sa maîtresse. Il était fou de cette créature dont la puissance sur lui était d'autant plus forte qu'elle l'exerçait sur de plus nombreux rivaux.

Jamais femme n'avait allumé chez lui pareille passion. Aussi n'hésita-t-il point à tout braver pour elle. Son père perdit le prestige de son autorité et un beau matin il lui déclara, sans détour, qu'il désirait un compte complet et en règle de sa succession maternelle.

Oh ! ce fut terrible pour le père.

— Tu me demandes des comptes, fit celui-ci avec un dédain amer.

— Que veux-tu? Il le faut bien ; on ne se gêne pas pour m'en demander à moi.

— Il n'y a pas si longtemps que je t'ai remis cinq mille francs.

— C'est vrai, mais maintenant il me faut davantage.

— Tu vas bien...

— Je suis prêt à reconnaître que je dépense beaucoup, mais en définitive je ne dépense pas au delà de mes revenus. Puis, selon ce que tu m'as permis d'espérer du sage emploi que tu fais de mon épargne il doit y avoir un excédent.

— Un excédent?... Un excédent? Ah ! bien oui. T'ai-je jamais parlé de cela?

— Dernièrement encore.

— J'ai voulu dire que je chercherais à tes capitaux un emploi avantageux.

— Que vous les faisiez fructifier.

— Oui, et en effet c'est à quoi j'ai tenté de parvenir.

— Eh bien?

— Et je n'ai pas réussi ; comme tant d'autres, du reste. J'ai même beaucoup perdu.

— Ah ! tu as joué? fit Charles avec vivacité.

— Et j'ai été malheureux, très malheureux.

Charles garda le silence.



L'ouvrier Assi livrant à l'ambassade de Prusse le dessin des mitrailleuses.

— Ainsi, reprit péniblement son père, loin d'avoir augmenté ton épargne, je l'ai amoindrie. Mais je me rattraperai.

— Permettez! fit Charles, je n'ai pas, moi, de confiance à la Bourse. Non, je mange mon revenu, mais je ne le joue pas.

— Il te faudrait pour cela, repartit le père, une certaine expérience des affaires que tu n'as point.

— Je n'y tiens pas.

— Soit, moi je suis justement fier des connaissances que je possède.

— Enfin, fit le jeune homme, je voudrais savoir sur quoi je puis compter. Voilà plus de trois ans que j'abandonne la rente des Islettes. En laissant de côté les intérêts échus.

— Et les frais d'administration du domaine, les réparations, l'entretien, les pertes, fit Dermont père, avec chaleur. Une terre n'est pas d'un rapport régulier, il y a les bonnes et les mauvaises années.

— Sans doute, c'est pour cela que je demande à voir un compte régulier.

— Tu le verras, tu le verras et dès aujourd'hui je me décharge entièrement en ta faveur du soin de ce domaine. Il est à toi, s'il te plaît de le vendre même, comme il arrivera bientôt, je le pressens, tu le peux.

— Pardonne-moi d'insister sur un point, reprit Charles. Il y a un compte, mais en attendant que l'on puisse me le communiquer je désirerais savoir, pour ma gouverne, sur quelle somme approximativement je peux compter. Tu as perdu à la Bourse, mais par exemple, reste-t-il bien vingt mille francs?

— Peuh! fit le père prodigue.

— Moins que cela? reprit Charles avec anxiété.

— Eh! sans doute!...

— Combien?

— Presque rien. Une somme insignifiante.

— Que dis-tu?

— Veux-tu tout savoir? Eh bien! s'écria Dermont en fixant un regard dur et dominateur pour prévenir l'explosion de sa colère :

— Eh bien, il ne reste rien.

Charles atterré murmura :

— Oh! c'est trop fort.

— Voilà, fit le père en se levant pour mettre un terme à cette pénible explication, ce que j'ai perdu, je te le rendrai. Mais je te vois sur un chemin où tu iras vite, et j'ai bien peur que dans quelque temps il ne te reste du domaine maternel que la petite somme que j'avais mise de côté et que je te dois.

— Épargne-moi tes conseils, fit Charles en se retirant, ce n'est pas le moment de m'en donner, le moindre billet de mille ferait bien mieux mon affaire.

— Laisse-moi, dit Dermont.

XVI

LISETTE

A dater de ce jour le père et le fils se virent très rarement. M. Dermont à qui la présence de Charles commençait à peser, renonça à solliciter pour lui la faveur du prince... quand celui-ci fut de retour.

A ceux qui s'informaient de lui il répondait d'un air chagrin :

— C'est un mauvais sujet, je ne sais ce qu'il fait, il tournera mal. Ce sont les femmes qui le perdent.

Il y avait du vrai. Charles, au bout de six mois, en était réduit à emprunter. Paris est si cher ! Avec les goûts les plus simples, les plus modestes, Émilienne ne pouvait se contenter de six mille francs de rente, et en était réduite à en demander trois fois autant à son amant.

Mais, se disait-elle, c'est un crampon, cet homme, il me suit comme mon ombre. Il faudrait n'être occupé que de lui nuit et jour ; il me prend trop de temps pour ce qu'il me rapporte. Le baron vaut mieux. Puis un vieillard peut, si on lui laisse quelque chose, vous avantager par testament. Enfin il est moins lâcheur.

En somme, il était temps que le hasard, cette seconde Providence, vint en aide à Charles Dermont pour l'arracher aux terribles tentacules du poulpe prêt à le dévorer.

Plusieurs incidents le mirent en éveil : Un soir ce fut l'absence trop prolongée et mal justifiée de sa maîtresse : une autre fois un parfum étranger à ceux qu'elle employait ; puis des imprudences de langage.

Enfin, un jour le hasard mit sur son chemin l'ancienne bonne d'Émilienne, Lisette.

Cette fille ne parut pas fâchée d'être reconnue par celui qu'elle appelait son faux fiancé.

— J'ai toujours votre stick, monsieur, lui dit-elle, quand vous le voudrez je pourrai vous le rendre.

— Merci, gardez-le, ma fille, faites-en cadeau à votre amoureux.

— J'ai dit à M. le baron que c'était mon fiancé qui l'avait oublié, sans cela il aurait fait une belle vie à madame.

— Il était jaloux, le baron ?

— Naturellement ; c'était de son âge, puis il ne peut venir que le soir, presque en cachette, à cause de sa place.

— Vous l'avez revu depuis ce jour-là?

— Comment?

— Depuis le jour où j'ai oublié mon stick... vous l'avez revu?

— Je crois bien... c'est-à-dire jusqu'à l'époque de son voyage. Alors madame m'a donné congé... Je sais bien pourquoi.

— Pour quelle raison?

— Madame aura eu peur que je parle de vous à M. le baron ; mais c'est que madame ne me connaît pas et aussi qu'elle est un peu méfiante, comme toutes les personnes de son pays. Mais elle peut être tranquille.

— A présent, je crois bien ! fit Charles en riant, puis madame Orsi a dû lui dire adieu...

— A M. le baron ! se récria Lisette étonnée.

— A M. le baron, répéta Charles en imitant l'intonation respectueuse de la servante. Puis elle a quitté le Palais-Royal...

— Pas possible !... fit Lisette qui regarda son interlocuteur pour savoir s'il parlait sérieusement. Mais qui habite à sa place ?

— Je ne sais pas, répondit Charles avec détachement.

Et Lisette ne pût s'empêcher de rire. Elle avait deviné le double jeu d'Émilienne et la candeur du jeune homme lui parut très drôle.

— C'est peut-être une jolie dame, reprit-elle. On loue toujours à des personnes du même état, autant que possible.

Puis se tournant à demi dans la direction opposée à celle que suivait Charles :

— Eh bien! monsieur, si vous voyez encore Mme Orsi, vous seriez bien aimable de lui dire que je suis sans place. Madame m'avait dit qu'elle s'occuperait de moi, il y a huit jours quand je la rencontrai sous la galerie.

— Comment sous la galerie? grommela Charles.

Lisette s'éloigna :

— Je vous salue, monsieur.

— Un instant!

— Monsieur?

— Un instant, je vous prie. Vous avez, dites-vous, rencontré Mme Orsi sous la galerie. Quelle galerie?

— Celle d'autrefois.

— Ah! fit Dermont en proie à un trouble trop visible. A quelle heure?

— Le soir.

— Mais à quelle heure? insista-t-il en lui prenant le bras pour la retenir.

— Je ne sais pas au juste... mais il n'était pas minuit... Beaucoup de boutiques étaient déjà fermées. La galerie était déserte; nous causions; il est passé près de nous deux mouchards qui nous ont regardées de travers et je me rappelle avoir dit à madame : on a bien le droit jusqu'à minuit; ils n'ont rien à dire.

Cette réflexion faite dans un esprit tout professionnel acheva de bouleverser Dermont.

— Entrons ici, dit-il en attirant Lisette vers la boutique d'un marchand de vins, il faut que nous causions sérieusement.

— Mais, monsieur...

— Venez-vous dis-je. Tenez... (Il prit un billet de cent francs qu'il lui fourra entre les doigts.) Voilà pour le temps que je vous ferai perdre et il y en a d'autres si vous répondez à mes questions.

Naturellement Lisette touchée de la générosité de son procédé, ne refusa point de l'écouter. Lorsqu'ils se furent assis à l'écart, Charles reprit :

— Pouvez-vous me dire ce que madame Orsi allait faire galerie de Valois à pareille heure?

— Ma foi, monsieur, j'aimerais autant que vous me parliez d'autre chose.

— Vous le savez ?

— Dame, oui.

— Où allait-elle?

— Chez elle, apparemment.

— Où cela?

— Eh bien! mais où vous l'avez connue.

— Elle a donc gardé l'appartement.. fit Charles... et le baron aussi... il est probable... oh!...

— Il ne faut pas vous faire du chagrin pour ça, allez, monsieur. Chez madame, comme chez toutes ces dames, ce n'est pas le cœur qui est fautif, c'est l'état qui veut ça. Mais n'empêche, vous comprenez, c'est toujours vous le préféré, car, sans vous flatter, vous êtes un autre homme. Vous n'avez jamais vu le baron?

— Non.

— C'est un homme bien conservé, mais qui a passé la soixantaine.

— Comment s'appelle-t-il?

— Ça, je ne le sais pas.

— Il habite le Palais-Royal?

— Oui, chez le prince Napoléon.

— Tu ne pourrais pas me procurer sa photographie?

— Non.

— Cent francs pour son portrait-carte.

— Il faudrait que je cause avec la nouvelle bonne de madame.

— Oh! puis... au fait... que m'importe cet homme; c'est à elle que j'ai affaire.

A ce propos menaçant, Lisette devint sérieuse.

— Vous me faites regretter d'avoir voulu vous obliger, dit-elle. Comme je connais madame, je suis sûre qu'elle vous aime; vous êtes fait pour ça... Il ne faudrait pas la chicaner pour son vieux. Elle l'avait avant vous, elle le garde, mais ce n'est pas...

Elle s'interrompit et ajouta :

— Seulement, madame Orsi est très intéressée... comme toutes les personnes de son pays.

— C'est bien, fit brusquement Charles, honteux de toutes ces ordures. Il suffit; je suis édifié. Voilà pour toi.

Il lui donna un second billet de banque et s'en alla, comme s'il s'enfuyait.

— Ma foi, tant pis pour elle, se dit la bonne en se levant à son tour pour payer au comptoir. — Mais, si elle sait que c'est moi, elle va joliment m'arranger chez la d'Anglès!... Après tout, qu'est-ce que c'est que ces femmes-là?... Allons donc!... Si j'étais homme, je leur flanquerais plus de raclées que de pièces de vingt francs.

XVII

COMMENT CHARLES SE VENGEA D'ÉMILIENNE

Charles eut la prudence de ne pas se rendre de suite rue Bleue. Il y eût fait un esclandre inutile. Mais d'autre part, comme il se sentait incapable de dissimuler et de faire à maîtresse infidèle bon visage, il lui télégraphia qu'il était appelé au château des Islettes où son père venait d'être frappé d'apoplexie. Puis il se renferma pour chercher le moyen de surprendre en flagrant délit sa maîtresse.

— Je ne crois que ce que je vois, se disait-il. Dans les affaires criminelles

n'arrive-t-il pas souvent que les preuves les plus accablantes s'élèvent contre un innocent. Il est possible qu'elle n'ait plus le baron et qu'elle soit allée au Palais-Royal pour y toucher le prix de son mobilier.

Afin de faire la preuve, il se plaça un soir en observation au Palais-Royal, après s'être déguisé pour échapper à l'attention des gens de sa connaissance.

Elle aussi s'était déguisée, ce qui n'empêcha point Dermont de la reconnaître d'assez loin. Comme la première fois qu'il l'avait vue pour son malheur, elle traversa le jardin.

Il dut commander à ses nerfs pour ne pas faire une sottise et se jeter au-devant d'elle.

Il se recula dans le jardin et sous les tilleuls, tout jeunes encore (ils ont été plantés en 1853), il observa les fenêtres. La lumière s'y montra entre les rideaux mal joints. Il eut grande envie d'aller sonner à sa porte, comme il avait fait jadis, et de s'élancer malgré la bonne à travers l'appartement; mais dans un rôle tragique surtout il est impardonnable à l'acteur de manquer son entrée, et était-il sûr de la réussir?...

Il y avait mieux que cela à faire, — du moins selon lui, — et malgré une pluie très froide, il resta deux heures en observation, ne s'accordant qu'à regret quelques moments de répit au café de la Rotonde. Il voulait voir le baron; mais, cette fois, il en fut pour ses frais de patience.

Le jour suivant, mais au commencement de la soirée, il monta chez l'Italienne; la bonne vint lui ouvrir.

— Madame Orsi ?

— Elle n'est pas ici, monsieur

— Je désirerais lui parler.

— Madame est à la campagne.

— Ah ?... ne vient-elle pas de temps en temps à Paris.

— Oui, monsieur, quelquefois. Si monsieur veut me laisser son nom!

Cette demande était prévue, il remit à la bonne une carte, celle d'un monsieur Clavières, horloger de Genève, qu'il avait sur lui, par hasard.

— Ah ! monsieur est horloger, murmura la bonne en s'éloignant de quelques pas pour déposer la carte sur un meuble.

— Oui, mademoiselle, s'empressa de répondre Charles en pénétrant dans le vestibule. — Tout à votre service si vous désirez une jolie montre ? Je sais combien madame Orsi est généreuse ; je n'aurai qu'à l'engager à en prendre une pour vous l'offrir.

— Comme cela, ce n'est pas de refus, monsieur.

— Quand pourrai-je revenir?

— Je donnerai votre carte à madame, elle vous écrira.

— Vous ne l'attendez donc pas aujourd'hui?

— Si elle vient, ce ne sera que très tard et ne recevra personne.

L'horloger parut réfléchir.

— Eh bien, mademoiselle, dit-il, puisque vous êtes libre, descendez donc une minute au jardin, je voudrais vous dire deux mots de mon affaire.

Elle parut se consulter, examina l'étranger et, le trouvant très bien mis, consentit à l'accompagner. Elle donna un tour de clef à sa porte et descendit sur les pas de Charles.

— Je connais mon Palais-Royal, lui dit-il, c'est une petite ville cancanière où chacun observe ses voisins, allons un peu plus loin, rue Baillif, par exemple, là nous serons mieux pour causer.

— Mais vous en avez donc bien long à me dire ? C'est que je ne peux pas laisser la maison seule.

Mais, sans l'écouter, Charles marcha devant elle et elle le suivit.

Lorsqu'ils furent à l'abri d'une indiscrétion :

— Ma belle enfant, dit Charles, il n'y a pas longtemps que vous êtes chez Émilienne Orsi ?

— Non, monsieur.

— Vous n'avez pu encore vous attacher à son service et, j'en suis certain, vous ne connaissez pas encore toutes les personnes qu'elle reçoit.

— Je ne sais pas ce que monsieur veut dire.

— Voyons, il faut d'abord que je m'assure que vous aimez l'argent.

— Oh ! quant à cela, monsieur peut en être certain.

— Alors vous quitteriez votre Italienne si je vous offrais une somme ronde ?

— Quelle somme ?

— Mille francs ?

Elle parut éblouie et elle l'eût été à moins.

— Oui, monsieur, répondit-elle.

— Vous la quitteriez dès aujourd'hui ?

— Parfaitement. Pour entrer chez vous, monsieur?

— Non. Voici ce que je vous demande. Ce soir dans deux heures je vous apporterai mille francs. Comment les voulez-vous? En or, ou en billets de banque ?

— En or, c'est plus beau.

— C'est vrai ; je vous donnerai donc vingt-cinq louis. Nous resterons ensemble jusqu'au moment où madame Orsi rentrera. Vers quelle heure vient-elle d'habitude ?

— Onze heures.

— Bien. Vous irez lui ouvrir et vous vous en irez.

— Mais...

— Qu'est-ce?

— J'aurai à lui dire que je la quitte

— C'est impossible.

— Et mon livret?...

— Alors vous ne voulez pas gagner mes vingt-cinq louis d'or?

— Si, mais pourtant...

— Vous voudriez n'en faire qu'à votre tête. Il faut m'obéir.

Il appuya sur ce dernier mot et la regarda dans les yeux.

— Est-ce entendu? reprit-il.

— Et ma malle ?

— Vous l'enleverez par l'escalier de service ou vous la ferez chercher le lendemain.

— Alors aussitôt que madame sera entrée nous partirons ensemble?

— Du tout, vous partirez.

— Et vous?

— Moi je resterai, parce que j'ai à lui parler.

— Ça va peut-être faire du vilain, j'en ai l'idée.

— Ce n'est plus votre affaire ; c'est la mienne et elle me coûtera mille francs. Avez vous bien réfléchi? Avez-vous quelque objection à me faire?

— Si j'étais sûre que ça ne m'attire pas de désagrément.

— Allons n'en parlons plus, fit Charles en feignant de se retirer: je vois que vous êtes une fille sans volonté qui aime l'argent, mais ne sait pas le gagner. Mettons que je n'ai rien dit.

La fille parut se raviser.

— Mais si, dit-elle, je ferai comme vous voudrez. Au fait, j'aime autant ne pas être là, si vous avez des mots avec madame.

Charles lui prit la main pour signer le pacte et lui dit:

— A dix heures et demie je serai là. Au revoir.

Et il s'éloigna.

XVIII

Émilienne savait que Charles était en désaccord avec son père au sujet du domaine des Islettes. Le télégramme où il la prévenait de son départ pour cet endroit ne l'avait pas surprise.

Elle n'avait aucun soupçon du mensonge et se félicitait de ce que la passion de Dermont faisait relâche. Celui-ci était passé pour elle à l'état de crampon. Sa présence constante l'obsédait.

Si le baron, qu'elle appelait son hibou, avait été diurne au lieu d'être nocturne elle l'eût volontiers emmené à la campagne. Mais le baron avait peu de goût pour les plaisirs champêtres et, comme un bourlevardier célèbre, disait de la plus charmante campagne. « Ce n'est jamais autre chose que de la crotte. »

D'ailleurs, depuis quelque temps le vieux galantin était devenu grincheux. Sa manie, — nous ne pouvons dire son amour, — était sujette à des accès de jalousie furieuse plus fréquents et à des caprices plus tyranniques.

Émilienne, une élève de la d'Anglès pourtant, lui disait avec sincérité :

— Je savais bien que les vieux étaient pires que les jeunes, mais si je vous avais connu tel que vous êtes, je ne vous aurais jamais accordé ma main. Vous finirez par m'attirer des désagréments.

— Et lesquels, je te prie? demandait le baron.

— Une belle nuit vous resterez ici, foudroyé par l'apoplexie.

— Je le sais bien, répliquait le vieillard, c'est pour cela que je ne garde jamais beaucoup d'argent sur moi quand je viens chez toi.



Les familiers du Palais-Royal Augier, Sainte-Beuve, Jérôme.

— Vous avez donc encore beaucoup d'argent? Il faudra pourtant en finir. Il est inutile que vous emportiez ce qui reste dans l'autre monde; faites une bonne action pour terminer votre carrière, couchez-moi sur votre testament.

— Et mon fils, qu'en dirait-il?

— Puisque vous êtes brouillé avec lui? Et puisqu'il se ruine pour une femme.

— Oh! la gueuse!

— Vous n'avez pu encore la découvrir.

— Tais-toi, s'écriait le vieillard avec une colère qui eût pu dégénérer en fureur, ne me parle pas de cette grue, cela me met hors de moi.

Afin de ne pas toujours échanger de ces propos acerbes et d'égayer un peu leur tête-à-tête, l'Italienne, quelquefois, improvisait un souper. Elle n'y manqua pas lorsque l'absence de Charles lui permit de prolonger son séjour au Palais-Royal.

Le soir où Dermont se proposa de la surprendre, elle envoya chercher un souper froid et tout prêt à être servi. On venait de l'apporter lorsque Charles entra.

— Où servez-vous ? demanda-t-il à la bonne.

— Sur un guéridon, dans la chambre de madame.

Il lui remit dans un étui de maroquin le prix de sa trahison, lui ordonna de partir aussitôt que Mme Orsi serait entrée et entra dans l'appartement en quête d'un endroit où il pourrait se cacher et tout voir sans être vu.

Il était très pâle, un peu tremblant.

Tandis que la bonne mettait le couvert, Émilienne arriva.

Elle se débarrassa de son chapeau, de son manteau, s'approcha de la cheminée et tout en se chauffant les jambes répara un léger désordre de sa coiffure.

Il n'était pas onze heures encore.

— Madame n'a rien à me demander? dit la bonne.

Émilienne promena son regard autour d'elle :

— Non, pour l'instant, dit-elle.

La bonne s'éloigna.

Un quart d'heure environ s'écoula, puis la sonnette tinta.

Émilienne l'entendit, mais naturellement ne se bougea point.

La sonnette retentit plus fort.

— Ah ! cette brute! fit l'Italienne. Est-elle sourde ?

Et elle se décida à aller ouvrir au baron. Alors eut lieu l'échange de propos que provoquait la circonstance.

Le baron se démena et la dame cria après la servante jusqu'à ce qu'elle s'aperçut qu'elle était sortie ; puis tous deux entrèrent dans la chambre où attendait le souper.

Le guéridon occupait le milieu de la pièce, et afin de ne pas encombrer son plateau, un porte-bouteille était placé au pied, du côté réservé au baron.

Celui-ci, au lieu d'aller se réchauffer, s'assit sur un canapé placé en face de la cheminée en se plaignant de la chaleur.

Il regardait d'un air rogue les appétissantes assiettes et ses yeux gris pétillaient sans que l'on eût pu dire si l'étincelle qui en jaillissait provenait de la colère ou du reflet des cristaux. Il fallut qu'il se récriât sur cette bizarre supposition qu'il pouvait manger à toute heure de nuit. Il ne toucherait à rien.

Mais Émilienne savait tout cela et sans se déconcerter lui offrait un verre de madère. Après quelque rebuffade, il lui fallut accepter et, comme on dit, la glace fut rompue.

A peine se fit-il encore un peu prier, prétextant qu'il devait attendre que son

estomac se réchauffât et que son front se rafraichit. Émilienne, pour vaincre cette dernière velléité de résistance, s'était assise près de lui sur le canapé, le lutinait, et, penchée vers lui, d'une main s'appuyait sur ses genoux et de l'autre lui tirait la pointe de ses moustaches... au risque de les décolorer.

Il y eut alors comme un craquement, un bruit singulier qui se fit entendre.

Émilienne ouvrit de grands yeux et écouta.

Ce bruit se renouvela aussitôt.

— Qu'est-ce donc ? murmura-t-elle ; et elle regarda le baron avec inquiétude.

— Tu as des rats ici? fit ce dernier.

— C'est Marie, je crois, répondit-elle d'une voix mal assurée. Puis elle appela : Marie !..

Et elle se leva.

Alors, presque en face d'elle, entre la cheminée et le lit, la porte d'un cabinet de toilette s'ouvrit et livra passage à Charles Dermont.

Émilienne en parut affolée et, se jetant entre le baron et l'autre, elle s'écria d'une voix éraillée par la terreur :

— N'approche pas, c'est ton père !

— Ah ! c'est ainsi ! gronda Charles. Ah ! tu es la maîtresse de mon père en même temps que la mienne !... Eh bien ! tu vas le payer.

Et il se précipita sur elle.

Celle-ci épouvantée se déroba à son atteinte, courant autour de la table.

Charles la saisit en haut du corsage, qui se déchira jusqu'à la ceinture. Elle s'échappa ; il la ressaisit au chignon, lui ploya vers la table ; le bras de la fille s'étendit alors sur la nappe vers un couteau à découper. Elle le prit, mais Charles l'aperçut, et la tenant d'une main, de l'autre essaya de la désarmer.

Alors le père intervint.

— Misérable ! cria-t-il.

Misérable... qui ? Lui, ou elle ?

Charles à cette exclamation sentit redoubler sa fureur et lâchant la fille se tourna contre son père.

— Le misérable c'est vous ! cria-t-il. C'est vous, entendez-vous bien?

Et lui montrant la porte :

— Dehors !... Cette fille est à moi, je l'ai achetée et je vais en faire ce qui me plaira.

— Prends garde ! fit le père, qui, après s'être reculé de quelques pas, s'avança de nouveau.

— Dehors, vous dis-je ? gronda le jeune homme éperdu de rage.

Et il le poussa si violemment qu'il le rejeta sur le canapé ; puis presque aussitôt il se retourna vers Émilienne.

Il oubliait qu'elle était armée.

Au lieu de fuir elle l'attendit et lui planta son couteau dans la poitrine. Le malheureux voulut s'élancer sur elle, mais soudain il chancela et tomba comme une masse.

— Mort ! s'écria le vieillard, dont les yeux hagards allaient de la fille à sa

victime. Tu l'as tué... tu nous trahissais tous deux... A ton tour tu vas mourir.

— Attendez! fit l'Italienne. Il respire encore.

Et tandis que le baron Dermont se penchait vers son fils, elle s'élança hors de la chambre et de l'appartement, donna un tour de clef et s'enfuit.

Charles était mort.

Son père le souleva à demi, mais ne fut pas assez fort pour le porter sur le canapé. Il dût le laisser sur le tapis trempé de sang. Il était affreux à voir, ses yeux vitreux étaient ouverts tout grands, sa moustache était rougie, son col blanc, son visage livide, s'étaient souillés au tapis qui avait fait éponge. — Le couteau était resté près du pied de la table, au milieu de débris de verres et d'assiettes. Des quatre bougies allumées une seule brûlait encore.

Après être resté quelque temps atterré devant ce tragique spectacle le baron Dermont se demanda ce qu'il avait à faire.

Allait-il veiller là près du corps toute la nuit? La police ne tarderait pas à venir. Quelqu'un aurait entendu le bruit de la lutte, les cris, la chute de la victime. La bonne... où donc était la bonne. Il ne l'avait pas vue de la soirée. C'était la fille qui était venue lui ouvrir... et où donc était cette dernière ? Avait-elle quitté la maison.

Le baron prit la bougie et parcourut l'appartement. Il alla jusque dans la cuisine : Personne. Il était seul.

En passant devant la porte il remarqua qu'elle était fermée à double tour.

Cette particularité le frappa. Il serait obligé de rester là; mais ce ne serait pas pour longtemps sans doute. La bonne devait être allée au poste de police.

Il fut reprendre sa place dans la chambre d'Émilienne, et en y rentrant il remarqua sur le lit le manteau et le chapeau que, dans son trouble, celle-ci y avait oubliés.

Il s'assit, les coudes appuyés aux genoux et le front dans les mains et commença une cruelle veillée.

Qu'allait-il dire au magistrat qui devait l'interroger ?... En vain cherchait-il à mettre un peu d'ordre dans ses idées, à les fixer. L'événement était trop récent encore. Ce qu'il y avait de plus affreux à ses yeux, ce n'était pas l'assassinat, la mort de ce jeune homme, son fils, tombé à la fleur de l'âge, c'étaient les circonstances dont le meurtre était entouré, leur rivalité dans les faveurs vénales d'une courtisane ; ce souper apprêté pour le père et interrompu par le meurtre du fils ; l'aspect ignoble de la chambre où l'on voyait les traces de la débauche mêlées au crime.

Quel étonnement allait produire cet événement et quel scandale !

Le baron Dermont, un vieillard honorable, un des familiers du Palais-Royal !...

— Mais n'allait-on pas tout d'abord le prendre pour l'assassin ? En essayant de relever la victime il s'était tâché de sang... Il se regarda dans une glace en approchant avec la bougie, il vit du rouge au revers de sa redingote et le frotta... c'était son ruban de la Légion d'honneur !

Il ôta le ruban.

Puis son regard s'arrêta sur la pendule et à son grand étonnement il vit qu'il était une heure du matin. Deux heures s'étaient écoulées pour lui aussi rapides que des minutes.

— Mais, se dit-il alors, si la bonne était allée prévenir la police, il y a longtemps que le commissaire serait arrivé. Personne ne se doute de rien et j'ai jusqu'à demain pour réfléchir et prendre une résolution.

« Ah ! Charles ! pensait-il en regardant le mort, de nous deux tu n'es pas le plus à plaindre. »

Et de là il partit pour des projets de suicide.

Il était vieux ; il ne lui restait que peu d'années à vivre. Pourquoi survivrait-il à tout ce qu'il avait aimé : la considération, la fortune, les plaisirs ? Pourquoi subir la honte d'un interrogatoire, la honte de la prison, celle des débats en cour d'assises ? Pour sortir acquitté mais hué par la foule, répudié par la société et aller fuir misérablement sous un faux nom à l'étranger.

Ne valait-il pas mieux qu'il se donnât la mort ?

Il n'avait qu'à écrire un mot d'explication à l'adresse du magistrat qui viendrait le lendemain probablement et se frapper du couteau teint du sang de son fils. Cette fin serait moins agréable que l'autre.

Il s'arrêtait à ce projet et se disposait à le mettre à exécution quand tout à coup une réflexion l'en dissuada. Il se dit :

— Émilienne est cachée dans les environs. En apprenant ma mort, elle trouvera facile de m'accuser du meurtre de Charles. Elle n'y manquera pas et mon nom restera dans la mémoire des hommes comme celui du plus monstrueux des assassins. Non, je suis un débauché que la fatalité accable, mais je ne suis pas un scélérat.

Enfin le cours de ses idées changeant encore une fois, il se demanda : Où peut être cette fille?... Ils demeuraient ensemble sans doute.

Malgré une instinctive répugnance, il passa la main sous le paletot de Charles et tira de la poche de côté un portefeuille où il chercha. Il trouva bientôt une carte d'Émilienne à l'adresse de la rue Bleue.

— Voilà où il faudra frapper demain, se dit-il, s'il en est temps encore.

XIX

LA FUITE DE L'ASSASSIN

Émilienne partie sans manteau, tête nue, cheveux au vent, par une nuit d'hiver, avait l'air d'une folle ou d'une fille de la dernière catégorie de sa profession. Heureusement pour elle, la rue de Valois était noire et quelques fiacres y stationnaient encore ; elle prit une voiture et se fit conduire à son second domicile.

Sans se plonger dans mille réflexions inutiles, elle fuyait devant le danger.

Pour le moment elle ne craignait qu'une chose, c'est que la bonne en rentrant ne mît en liberté le baron et n'appelât la police. En ce cas, on serait vite sur ses talons, car on trouverait sur la victime l'adresse du second appartement.

Son idée était de quitter Paris au plus vite ; mais encore lui fallait-il prendre ses bijoux et ses valeurs et s'arrêter rue Bleue pendant quelques minutes. Elle n'avait pas un instant à perdre et avec un courage extraordinaire chez une femme de son espèce, elle sut faire la part du feu, renoncer à traîner derrière elle des montagnes de caisses et de malles, abandonner ses chiffons précieux et se contenter d'un sac de voyage.

Puis elle plaça sur une table en évidence, une lettre et de l'argent. Dans cette lettre elle disait à sa bonne :

« Je pars demain pour l'Angleterre où je resterai quelques semaines. »

— La police se gardera bien de me chercher du côté où je lui dis que je vais, elle croira que cet avis est destiné à lui donner le change.

Mais, tout en prenant ses dispositions, elle doutait encore qu'elle pût partir, car elle n'avait pas de train pour Londres avant sept heures du matin.

Le parquet de sa chambre lui brûlait les pieds; le moindre bruit dans la maison lui était suspect. Elle tressaillait à chaque voiture qui entrait dans la rue. Le sang-froid qu'elle avait gardé jusqu'alors l'abandonnait.

Le calme du milieu où elle se trouvait glaçait l'énergie toute physique qu'elle avait trouvée pour la fuite.

Depuis qu'elle s'était arrêtée, qu'elle avait réfléchi, elle voyait le danger plus distinct et plus menaçant :

Elle n'y tint plus et partit. Elle descendit au boulevard Montmartre et au bout d'un instant eut la chance de trouver encore une voiture qui regagnait la Villette. Elle se fit conduire à la gare du Nord. Là elle respira... pendant un moment du moins.

Hésitant à se déshabiller et à se coucher, elle voulut attendre le jour en se reposant dans un fauteuil. Pendant quelque temps elle s'assoupit, mais réveillée en sursaut par un bruit à sa porte, elle fut de nouveau debout et en proie à une véritable terreur. Elle se rappela la mort de Macbeth : « Tu ne dormiras plus; tu as tué le sommeil. »

Mais dans l'insomnie de Macbeth il y avait du remords tandis que dans la sienne il n'y avait que la peur de la justice. Pas un instant elle n'éprouva un sentiment de pitié pour Charles. Elle avait cru périr de sa main et elle ne l'eût pas frappé si elle n'eût été affolée d'épouvante.

Selon elle, il avait commencé; il avait les premiers torts. Il était cause de tout le malheur, avec sa scène de jalousie ridicule. Est-ce qu'on a le droit de demander à une cocotte d'être fidèle? C'est comme si, en jouant avec un grec, on le priait de ne pas tricher. Il ne faut pas exiger l'impossible. Et que lui importait un rival? Ne lui donnait-elle pas du plaisir pour son argent? L'imbécile, le fou furieux, il avait payé cher sa brutalité, mais c'était bien fait.

Puis sa pensée se reportait au baron, resté avec le mort.

Avec quelle violence le fils avait bousculé le père... qui sait où il se serait arrêté ?...

Enfin le jour vint.

Frissonnante, abêtie de fatigue et d'ennui, elle se dirigea vers la gare. En se présentant au guichet, elle examina du coin de l'œil à droite, à gauche, les individus qui, sans vouloir prendre de billets, battent la dalle de leurs fortes semelles en assistant au défilé des voyageurs. A travers la voilette épaisse qu'elle maintenait sur son visage, elle sentait pénétrer le regard de ces curieux. Mais ils la laissèrent pénétrer dans la salle d'attente. Elle n'avait plus rien à craindre avant Boulogne.

A l'heure où elle quittait Paris, la police ignorait le crime commis : et le baron, encore enfermé dans l'appartement, était occupé à dévisser la serrure de la porte d'entrée. Ce travail délicat accompli, et après avoir fermé le salon et la cuisine qui s'ouvraient sur le vestibule, il était rentré chez lui pour mettre ordre à quelques affaires.

Il écrivit pendant une heure environ, puis envoya chercher une voiture et se fit conduire à la préfecture de police.

Il connaissait particulièrement M. Pietri et ne fit pas longtemps antichambre. Le préfet remarqua tout d'abord ses traits altérés par la douleur et la fatigue et pressentit la nouvelle d'un malheur.

— Qu'avez-vous donc, mon cher baron ? lui demanda-t-il. Il vous est arrivé quelque chose de fâcheux.

— Oui, mon cher préfet, fit Dermont avec accablement.

— Asseyez-vous et contez-moi votre affaire, il me reste encore un quart d'heure pour vous écouter.

— Ce qui m'amène, mon cher Pietri, est très grave à tous les points de vue.

— Parlez, je vous écoute avec intérêt, vous n'en doutez pas.

Le baron fit un effort, et regardant le préfet en face :

— J'ai soixante ans, dit-il, et j'ai le tort d'avoir, à cet âge, entretenu une femme.

— Oui, je sais cela.

— Vous savez ?

— Par état j'apprends bien des choses sans le vouloir. Eh bien, votre maîtresse vous a volé ?

— Non, il est arrivé pire que cela... attendez. Hier soir, à onze heures, je suis allé chez elle, galerie de Valois ; elle avait fait mettre deux couverts devant le feu de sa chambre à coucher et renvoyé sa domestique. En entrant je m'assis sur le canapé en face de la table. A peine avions-nous échangé quelques propos indifférents, lorsque la porte du cabinet de toilette s'ouvrit et qu'un jeune homme pâle de fureur s'élança dans la chambre.

« Ma maîtresse se jeta au-devant de lui en criant : — N'approche pas, c'est ton père.

— Quoi ! se récria Pietri, c'était votre fils?

— Oui, mon fils — Ah! c'est ainsi, s'écria-t-il, ah! tu es la maîtresse de mon père et la mienne! — Et il se précipita sur elle. Elle s'enfuit épouvantée. Une lutte inégale s'engagea. Tandis que Charles la tenait par les cheveux, la femme étendait la main sur la table et s'emparait d'un couteau. A cette vue, je me levai, Charles ne vit que mon intervention et tourna contre moi sa fureur; comme il me repoussait avec violence, il reçut dans les reins un coup mortel. Il tomba à mes pieds; la femme prit la fuite et m'enferma dans l'appartement. J'ai dû dévisser la serrure pour sortir et venir vous révéler cette épouvantable tragédie.

A mesure qu'il parlait le visage du préfet de police s'était assombri. Il réfléchit un instant et dit :

— Ce qu'il faut avant tout, c'est éviter le scandale.

— C'est pour cela que j'ai voulu vous prévenir, dit le baron.

Pietri lui adressa quelques questions.

— La concierge de la maison vous connaît ?

— Non; elle ne me connaît du moins que de vue. Le loyer est au nom d'Émilienne Orsi. Je n'entrais là et je n'en sortais que la nuit.

— Vous êtes certain qu'elle ignore votre nom?

— Je m'en suis assuré.

— Et la bonne?

— La femme Orsi était discrète, jamais elle n'a prononcé mon nom et quand je suis entré hier, la bonne avait quitté la maison. C'est Émilienne qui m'a ouvert.

— Et les voisins?

— Au Palais-Royal les murs sont épais, on y est chez soi.

— Enfin vos amis, vos fournisseurs?

— A personne je n'ai laissé soupçonner mes relations avec cette fille, j'en réponds.

— C'est capital.

— Je le sais.

— Le scandale ne peut venir de votre côté; votre fils n'étant rien. Puisqu'il en est ainsi, rentrez chez vous et attendez-y mes ordres. Je vais d'abord envoyer des agents à moi avec des instructions particulières chez la femme Orsi. Lorsque le corps de votre fils sera apporté au Palais, vous devrez feindre le plus grand étonnement. Tandis que se feront les constatations médico-légales, on recherchera la fille.

— Permettez, fit le baron, j'ai sur moi son adresse, celle de son second domicile.

— Comment?...

— Elle vivait avec mon fils. Voici la carte que j'ai trouvée sur Charles ce matin. Voyez, monsieur, rue Bleue.

— Cela va nous aider. — Décidément, pour aller plus vite je chargerai Claude de l'affaire... tout en me la réservant. Vous comprenez, monsieur le baron, ce que je me propose? Faire arrêter la femme Orsi, et après l'avoir fortement inti-



Les mobiles de Châlons et le maréchal Canrobert.

midée l'expédier à l'étranger. Le fait d'un jeune homme assassiné par une fille n'a rien de monstrueux, il passera au milieu de tant d'autres sans attirer l'attention. Quant à vous, monsieur le baron, vous en serez quitte pour prendre votre retraite dans un mois ou deux, car nous devrons instruire de tout le prince Napoléon.

Et Pietri se soulevant à demi de son fauteuil, prit congé d'un signe de tête assez froid, de son « cher baron. »

Émilienne fut arrêtée à Boulogne, passa la nuit en prison et le lendemain fut

reconduite au bateau par la police. La préfecture distribua aux journaux du soir le fait-Paris suivant :

« Un jeune homme d'une honorable famille parisienne, M. Ch. d'E., avait pour maîtresse une jolie Italienne qui l'aimait avec une excessive jalousie. Hier soir, en soupant, une querelle s'étant élevée, M. D... reçut un coup de couteau en pleine poitrine. Épouvantée de son action, la coupable a pris la fuite, abandonnant le blessé dont l'état est des plus graves. La justice informe.

L'affaire fut étouffée. Les journaux n'en dirent pas un mot, mais on en parla beaucoup. Sous l'empire, la gazette parlée remplaçait la gazette écrite. Ce n'était pas un avantage pour le gouvernement; les scandales et les abus se trouvèrent ainsi singulièrement exagérés. On se racontait à voix basse des choses effroyables qui n'étaient très souvent que de pure imagination. Voici un fait entre autres qui a été souvent raconté, dénaturé et envenimé.

Un jour on apprit que le comte Camerata, fils de la princesse Bacchiochi, s'était fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet, et qu'une jeune actrice du Gymnase nommée Marthe, avec laquelle il entretenait des relations intimes, s'était de désespoir asphyxiée dans sa chambre, en allumant un réchaud, après avoir été un moment arrêtée par la police.

Alors les commentaires d'aller leur train. Toutes les suppositions furent mises en avant. On dit même que le comte Camerata avait osé parler d'amour à l'impératrice, et que Napoléon, jaloux et furieux, l'avait fait assassiner par un des Corses de sa police personnelle. Cette histoire se trouve dans de prétendus mémoires d'agents de police, et pour beaucoup de gens elle reste enveloppée de mystères.

Cependant « d'une longue lettre écrite au moment de mourir par le jeune Camerata à sa mère, lettre qui été rendue publique après la chute de l'empire, il résulte qu'il se serait tué uniquement à cause de la perte complète de sa fortune qu'il avait follement dissipée. » (E. Hamel, *Histoire du second Empire.*)

Dans l'histoire que nous venons de raconter plus haut on ne manqua point d'introduire les mêmes exagérations. Les uns dirent que c'était le prince Napoléon qui avait tué Charles d'E., les plus modérés affirmèrent que c'était le baron d'E. qui avait assassiné son fils. Il est permis de tout supposer là où l'autorité répand les ténèbres.

XX

DU PALAIS-ROYAL À MEUDON; COMMUNICATION SOUTERRAINE. — LE SECRET DES MITRAILLEUSES. — ENCORE L'INTRIGUE ALLEMANDE.

Par décret de 1852, le château de Meudon avait été donné au roi Jérôme; le prince Napoléon en eut la jouissance lorsque son père lui abandonna la résidence du Palais-Royal.

En 1870, après la chute de l'empire et avant l'arrivée des Allemands aux

environs de Paris, le gouvernement de la défense nationale fut instruit de la découverte d'un souterrain qui relie le château de Meudon au Palais-Royal. Ce souterrain prit à l'instant, dans l'imagination surexcitée des Parisiens, des proportions extraordinaires. On devait s'attendre à la révélation de quelque affreux mystère. En réalité, ce souterrain, de proportions étroites, servait à l'établissement d'un fil télégraphique.

Ce qui était singulier n'était pas l'existence du fil, mais l'ignorance du public à ce sujet et ajoutons aussi l'ignorance des historiens de Paris. Jamais on n'avait entendu parler de cette communication entre les deux résidences princières. Ce n'était pourtant pas un secret. Des ouvriers y avaient travaillé récemment, un employé (à moins que ce ne fût M. Emmanuel Hubaine?...) en dirigeait le télégraphe; mais l'utilisation de ce conduit était de fraîche date et jusqu'aux derniers Bonaparte, depuis un temps impossible à préciser, on ne s'en était pas occupé. Vatout, l'historien des résidences royales, n'en parle pas; Dulaure non plus. Nous allons, si vous le voulez bien, rechercher l'origine de ce souterrain.

A quel château de Meudon appartenait-il primitivement? Était-ce à celui que fit construire Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier? Mais le peu d'importance de ce premier édifice ne le donne pas à penser. Nous croyons plutôt que le souterrain fut construit en même temps que le second château, œuvre de Philibert de l'Orme. Le domaine de Meudon appartenait alors au cardinal de Lorraine, et la nouvelle résidence s'éleva à la mesure de l'orgueil des Guises. Rien ne fut épargné; les descriptions et les gravures nous en retracent la magnificence. Cependant les travaux de Meudon eurent pour l'architecte de grands mécomptes. Il avait voulu amener dans les jardins les eaux de la Seine, au moyen de pompes et de machines. Un aqueduc souterrain avait d'abord été construit à cet effet. Des tuyaux et des pompes devaient servir ensuite à élever l'eau; mais, dit Bernard de Palissy qui raille amèrement l'architecte, « quand on vint à faire monter l'eau, il n'y avait tuyau qui ne crevât, à cause de la violence de l'air enclos avec l'eau. »

L'aqueduc fut abandonné. On n'en voit la trace ni dans les plans de Philibert de l'Orme, ni dans ceux des constructions subséquentes.

Après le cardinal de Lorraine, Meudon eut pour propriétaire l'intendant Servien, puis Louvois et enfin Louis XIV, qui le donna au Dauphin. Celui-ci demanda de l'eau à Vauban, qui ne reprit pas le projet de de l'Orme et amena jusqu'au-dessus de la terrasse les eaux de Velizy et de Villacoublay. Il est certain aussi qu'à cette époque, il n'y avait pas de communication souterraine avec Paris. Saint-Simon, qui nous initie aux moindres détails de la petite cour de Meudon, n'eût pas manqué d'en parler.

Après le Dauphin et la duchesse de Bourgogne, Meudon passa au régent, qui le céda en échange d'Amboise à sa fille la duchesse de Berry, qui mourut un an plus tard, en 1779.

Est-ce le régent qui, utilisant le premier travail de Philibert de l'Orme, voulut avoir une communication secrète avec le château de sa fille afin de cacher

des relations incestueuses? mais le régent aimait si peu le mystère et il en avait si peu besoin !

D'autre part, cependant, si l'on tient à cette supposition, l'on peut aussi rappeler que Philippe d'Orléans descendit plusieurs fois, — avant d'être régent, — dans les carrières de Vanves afin d'y évoquer le diable, et qu'il peut avoir pris dans ces carrières l'idée d'une communication souterraine.

Après la duchesse de Berry, le château, où quelquefois le régent allait souper, redevint une solitude.

On l'oublia complètement pour Bellevue que fit bâtir la Pompadour.

Sous Louis XVI, Meudon fut habité par le Dauphin. Philippe d'Orléans (Égalité) n'eut pas à créer un souterrain dont il n'eût pu se servir. Après Louis XVI, la Convention s'empara de Meudon ; elle y créa un vaste établissement destiné à des épreuves d'artillerie, puis un autre qui servit à des essais d'aérostation.

Pas de nouvelles encore du souterrain.

Le 26 ventôse an III, le château fut détruit par un incendie et on le démolit en 1804. Napoléon Ier fit construire le château actuel et eut l'idée plus que bizarre d'y établir un institut de rois, où les princes eussent appris l'art de régner.

Lorsqu'en 1815, Meudon tomba au pouvoir de Blücher, il n'eût pas manqué de faire fermer le souterrain, ainsi que le fit de Moltke en 1871 ; Blücher ne trouva point de souterrain. Nous sommes donc amenés à conclure que le souterrain de Meudon au Palais-Royal, s'il n'est l'œuvre du régent, doit être celle du second empire.

Le prince Napoléon habitait rarement Meudon. Son majestueux cousin y allait souvent vers la fin de son règne afin d'y assister aux essais d'un canon à balle qui devait nous tenir lieu des pièces Krupp et nous permettre de vaincre les Allemands sans armée. Sa Majesté et le colonel Reffye travaillaient ensemble aux mitrailleuses. Le plus profond secret entourait, croyaient-ils, leurs combinaisons et leurs essais. Cependant, l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, fut remarqué plusieurs fois se promenant à pied le long des clôtures du parc des mitrailleuses et le secret de la manœuvre de ces nouvelles pièces d'artillerie ne fut réellement gardé que pour nos soldats qui, au moment d'entrer en campagne, l'ignoraient encore.

Mais il en était, à ce qu'il paraît, des mystères de l'atelier de Meudon, comme de ceux de l'arsenal de Vienne, dont la Prusse avait acheté, de trois ouvriers, les dessins des machines dont se servait le baron Uchatius pour la fabrication de ses canons. On se souvient sans doute du procès qui s'est jugé à Vienne au sujet de cette trahison.

Un ouvrier d'artillerie livra les dessins de la mitrailleuse à M. de Goltz. On fit construire à Spandau plusieurs pièces de ce genre et on reconnut qu'elles ne pouvaient rendre de grands services en bataille rangée.

L'ouvrier qui avait trahi le secret fut arrêté un jour comme il sortait de l'ambassade de Prusse, mais il ne s'était point hasardé en un lieu aussi suspect sans avoir un prétexte plausible à donner en cas d'arrestation et on le relâcha.

Dans un livre que nous ne citons pas volontiers, nous trouvons au-dessous de ce fait bien connu, le renseignement suivant que nous répétons sous toutes réserves :

« Cet ouvrier, qui depuis a fait tant de bruit, n'est autre que le citoyen A...[1]. »

Cette trahison ne serait pas plus extraordinaire que les complicités morales ou effectives de tant d'autres prétendus amis du peuple.

Dans le parti démocratique, depuis les degrés supérieurs, ceux des situations faites et des talents incontestés, jusqu'aux derniers échelons des ambitieux sans talent ou sans probité, Bismarck, par sa police et ses espions, comptait un grand nombre de collaborateurs conscients et inconscients.

Le parti protestant oubliait trop qu'il était français.

Nous avions la *Revue germanique* chargée de nous démontrer la supériorité intellectuelle et morale de la race germanique sur la race latine; au point de vue physiologique, par le poids et le volume du cerveau, le Germain est supérieur au Celte. Historiquement, on démontrait aux Français que le peu d'idées qu'ils croyaient avoir eues étaient d'origine allemande; on vantait les vertus germaines en regard des tableaux les plus exagérés de la corruption française. En un mot, dans cette aimable revue, on nous démontrait, moyennant 50 ou 60 francs d'abonnement, que nous étions un peuple de crétins et de dépravés, qui ne pouvait être régénéré que par la conquête allemande.

Des poètes et des romanciers alsaciens, ont fait pour l'Allemagne une propagande considérable, en même temps qu'ils exaltaient les sentiments de la vie de famille et du bien-être égoïste au détriment des idées de patriotisme et de gloire militaire.

Il y eut un véritable empoisonnement moral auquel notre pays se prêta (comme il s'y prête encore) avec une complaisance aveugle. On a beaucoup parlé des espions militaires de la Prusse et pas assez de ses amis de la presse, du journal et du livre. Disons encore ici un mot de ces derniers.

Nous avons vu dans l'entourage du prince Napoléon les partisans de l'unité italienne, nous avons vu également dans les salons du Palais-Royal M. Guéroult, dont l'*Opinion-Nationale* servait d'organe au prince, applaudir les vainqueurs de Duppell et de Sadowa; il est temps de rappeler également M. Nefftzer, le rédacteur en chef du *Temps*.

Nefftzer, dans la question des duchés, avait pris parti, lui aussi, pour la Prusse contre le Danemarck et en 1866 nous avait prédit tous nos malheurs. Voici, ce qu'à cette époque, il disait à son ami Hettner dans une conversation rapportée par le *Gegenwart* d'Aix-la-Chapelle :

« La Prusse a fait une faute en ne déclarant point la guerre à la France en 1866, immédiatement après sa victoire sur l'Autriche. L'expédition du Mexique avait vidé nos arsenaux à un point que les Français ne soupçonnaient pas; les Prussiens auraient été à Paris en quelques semaines. »

1. Le *Mémorial de Napoléon III*, par A Chenu, Paris, Ghio, éditeur, 1872. On y trouve le nom.

La conversation tourna sur la future guerre qui paraissait inévitable et prochaine. Nefftzer était convaincu que cette guerre aboutirait à des annexions de territoire [1].

« Comment, disait-il, pouvez-vous croire que je me berce des rêves français ? je connais d'avance l'issue de la guerre : l'Allemagne y gagnera l'Alsace.

Moi. — Bien peu de nous y songent en Allemagne. Le gain serait d'ailleurs fort douteux. Un pays qui a avec la France la communauté des souvenirs de la révolution et de Napoléon Ier, ne peut guère redevenir allemand.

Nefftzer. — La difficulté n'est pas aussi insurmontable que vous vous le figurez. Sans doute c'eût été impossible avant 1866. On ne pouvait pas faire d'un Français un Badois ou un Wurtembergeois ; mais l'unité allemande change tout à fait la thèse. La voix du sang allemand en Alsace n'est pas complètement étouffée. Il y a bien des Alsaciens qui songent sérieusement à une réunion avec la Suisse. Je suis convaincu que, lorsque nous nous reverrons, dans quelques années, nous causerons de l'Alsace allemande. Napoléon III a trop abaissé la France ; elle ne peut vaincre la Prusse. »

Il faut, croyons-nous, prendre ici le mot *abaissement*, dans le sens d'abaissement moral ; la France militaire jouissait encore d'un grand prestige. Le bien-être matériel avait assoupi les sentiments élevés, tels que celui du patriotisme. La France était grasse ; il n'y a que les nations maigres qui se défendent bien. Voyez l'histoire.

XXI

LA POLITIQUE DU PALAIS-ROYAL SE RAPPROCHE DE CELLE DES TUILERIES

Oui la France était prête pour la défaite. Il était cruel que ce fût un de ses enfants les plus éclairés qui prononçât avec une satisfaction à peine voilée cette vérité dure.

J'ai gardé jusqu'aujourd'hui et je garderai toujours l'impression de cette époque. J'étais à l'étranger où j'y combattais l'empire, mais sans cesser d'être patriote. Quelles haines, quelle jalousie avaient excitées les victoires d'Italie !... Et que de fois se ressentit alors cette impression à la fois douteuse et pénible du serrement de main d'un étranger qui, en m'entendant crier contre l'empereur, me prenait pour un transfuge, pour un rénégat de la patrie.

Ce fut la première souffrance ; la seconde m'attendait à ma rentrée à Paris.

Là, quel aveuglement !... je parle de la population indifférente à tout ce qui préoccupait l'Europe. Infatuée d'elle-même, nourrie du verbiage emphatique et creux de ses flatteurs, confiante par paresse dans des journaux qui achevaient de l'aveugler toujours en l'adulant, quelques bons mots contre l'empire suffisaient

1. Il n'était pas nécessaire pour cela qu'il eût le don de prophétie. En 1860, M. P. Lindau, le rédacteur du *Gegenwart* et l'ami de M. Nefftzer, disait à celui qui écrit ces lignes : « Nous vous reprendrons bientôt *notre* Alsace et *notre* Lorraine. » En 1860.

à leur clientèle. Le *Siècle*, le *Temps*, l'*Opinion!*... et leurs successeurs... et tous ces écrivains qui, sans étude, sans aucun souci ou sans bonne foi, dans un style de convention, parlaient de l'admiration et de l'amour de l'étranger pour Paris et la Révolution française!... qui, plus tard, après avoir applaudi à l'unité de l'Italie, en paraissaient consternés; malgré les décorations de Saint-Maurice-et-Lazare et de l'Aigle-Rouge dont ils avaient été comblés [1].

On eût pu croire qu'un prince instruit, doué d'une certaine finesse, qui avait beaucoup voyagé et se rendait accessible même à ses adversaires politiques, connaissait à fond les dispositions des cours de l'Europe à notre égard.

L'événement a prouvé le contraire. Le prince Napoléon, lorsque Morny fut mort, Persigny en disgrâce, lorsque la politique du coup d'État fut abandonnée pour celle de l'empire libéral et des frontières naturelles, se rapprocha des Tuileries. Il en approuva toutes les fautes et en partagea toutes les illusions. A partir de 1868 il rentra dans la politique active et remplit en Autriche-Hongrie, en Italie, en Suède différentes missions, cherchant des alliés à l'empire aux abois.

Au Palais-Royal, comme à l'hôtel de la rue de Courcelles, la note belliqueuse se faisait entendre volontiers. M. Treubat raconte que chez la princesse Mathilde il entendit M. Benedetti, quelque temps avant qu'il fût ambassadeur à Berlin, se faire l'écho complaisant des idées belliqueuses du prince Napoléon son ami. Chez les deux Altesses on parlait volontiers de la guerre inévitable avec l'Allemagne, et avec d'autant plus d'abandon qu'on ne la croyait pas aussi prochaine. On n'y écoutait point ceux qui, en démontrant que la Prusse était prête et que nous ne l'étions pas, prétendaient qu'elle était imminente et que malgré tous les avertissements nous serions pris au dépourvu et presque désarmés. On ne demandait d'autre délai que le temps nécessaire à l'achèvement des fortifications de Metz et de Belfort.

En regard de cet optimisme des Bonaparte il est bon, pour montrer ce qu'il avait d'insensé, de placer les lettres écrites *dès* 1866 par le général Ducrot au général Trochu, ami du prince Napoléon, et au général Frossard, précepteur du prince impérial.

A la date du 7 décembre 1866, Ducrot, commandant à Strasbourg, écrivait à Trochu.

« Puisque tu es en train de faire entendre de bonnes vérités aux illustres personnages qui t'entourent, ajoute donc ceci : Pendant que nous délibérons pompeusement et longuement pour savoir ce qu'il convient de faire pour avoir une armée, la Prusse se propose tout simplement et très activement d'envahir notre territoire. Elle sera en mesure de mettre en ligne 600,000 hommes et 1,200 bouches à feu avant que nous ayons songé à organiser les cadres indispensables pour mettre au feu 300,000 hommes et 600 bouches à feu.

« De l'autre coté du Rhin il n'est pas un Allemand qui ne croie à la guerre dans un avenir prochain. Les plus pacifiques qui, par leurs relations de famille ou

1. Un ouvrage d'une grande utilité à une nation qui possède le suffrage universel serait une histoire populaire de la presse. On ignore généralement comment, par qui et pourquoi se fondent les journaux et leurs conditions d'existence. Dans cette ignorance il y a un danger.

par leurs intérêts, sont plus Français, considèrent la lutte comme inévitable et ne comprennent rien à notre inaction. Comme il faut chercher une cause à toute chose, ils prétendent que notre empereur est tombé en enfance. « A moins d'être aveugle, il n'est pas permis de douter que la guerre éclatera aux premiers jours. Avec notre stupide vanité, notre folle présomption, nous pouvons croire qu'il nous sera permis de choisir notre jour et notre heure, c'est-à-dire la fin de l'Exposition universelle pour l'achèvement de notre organisation et de notre armement. »

« En vérité je suis de ton avis et je commence à croire que notre gouvernement est frappé de démence. Mais si Jupiter a décidé de le perdre, n'oublions pas que les destinées de notre patrie, que notre propre sort à tous est lié à ses destinées. Et puisque nous ne sommes pas encore atteints par cette funeste démence, faisons tous nos efforts pour arrêter cette pente fatale qui conduit tout droit à des précipices.

« Voici un nouveau détail sur lequel j'appelle ton attention, parce qu'il est de nature à faire ouvrir les yeux aux moins clairvoyants.

« Depuis quelque temps de nombreux agents prussiens parcourent nos départements de la frontière, particulièrement la partie comprise entre la Moselle et les Vosges; ils sondent l'esprit de la population; *agissent sur les protestants, qui sont nombreux dans ces contrées et sont beaucoup moins français qu'on ne le croit généralement.* Ce sont bien les fils et les petits-fils de ces mêmes hommes qui, en 1815, envoyaient de nombreuses députations au quartier général ennemi pour demander que l'Alsace fît retour à la patrie allemande. C'est un fait bon à noter, car il peut être avec raison considéré comme ayant pour but d'éclairer les plans et la campagne de l'ennemi. Les Prussiens ont procédé de la même façon en Bohême et en Silésie trois mois avant l'ouverture des hostilités contre l'Autriche. »

La copie de cette lettre fut prise par le cabinet noir et envoyée à M. Conti.

Le prince Napoléon eut connaissance de l'original.

Nous nous bornerons à mentionner ensuite la lettre où M. Ducrot rapporte son entrevue avec madame de Pourtalès, récemment arrivée de Berlin, que nous avons reproduite dans notre *Histoire des Tuileries.* Dans une lettre du même général, datée de janvier 1869, il est question d'organiser chez l'ennemi un service de renseignements militaires. En effet, le commandant Schlenk dressa une carte topographique des chemins de fer allemands avec l'indication des points récemment fortifiés, l'emplacement des troupes et leur ordre de bataille; tandis que le colonel d'Andlau suivait les grandes manœuvres de l'armée bavaroise et donnait de précieux renseignements sur la convention militaire conclue entre la confédération des États du Nord avec la confédération des États du Sud.

D'autre part enfin, les renseignements politiques et militaires les plus clairs et les plus complets étaient donnés par le colonel Stoffel, attaché militaire à l'ambassade de Berlin. Les lettres de ce dernier furent trouvées dans les papiers des Tuileries. Dans une des dernières, adressée à M. Piétri, il est question d'une entrevue projetée par Bismarck entre le roi Guillaume et Napoléon dans le but de prévenir la guerre en réglant par un traité les intérêts de l'Allemagne et de la France.



Il profita avec l'empereur et son fils d'un wagon de troisième.

XXI

C'ÉTAIT UN LEURRE.

Un banquier juif que Bismarck employait souvent à sa diplomatie secrète, M. Bleichneder, était chargé de faire indirectement, sans engager en rien la res-

ponsabilité du gouvernement, l'ouverture de ce prétendu projet d'entrevue; et il s'était adressé à M. Stoffel.

« Il en a été question à Varzin, dit Bleichneder, mais on ne s'y dissimule pas que pour y amener l'empereur, il serait nécessaire que M. de Bismarck et le roi s'engageassent à donner des garanties sérieuses nettement exprimées par écrit, celle de ne rien entreprendre en vue d'arriver à une union avec le Sud. »

M. Stoffel fut dupe de cette ruse ; il ajoute en s'adressant à M. Piétri :

« Il est incontestable que l'idée d'une entrevue s'élabore en ce moment-ci; je la regarde d'autant plus certaine que deux journaux prussiens l'ont mise en avant ces jours derniers. »

Il s'agissait simplement d'obtenir du gouvernement impérial qu'il formulât par écrit les garanties et les avantages qu'il désirait.

On entra en pourparlers. La Russie fit observer qu'elle n'avait aucune raison de s'opposer à la réunion de la Belgique à la France, pourvu que Napoléon déclarât renoncer à jamais aux pays rhénans.

M. Benedetti fut chargé de répondre à ces avances et de déclarer que l'empereur trouverait dans l'annexion de la Belgique une compensation suffisante aux agrandissements de la Prusse.

La note de M. Benedetti était tout ce que désirait M. de Bismarck. Il en communiqua aussitôt des copies à Bruxelles, à Londres et à Saint-Pétersbourg.

Dans les papiers des Tuileries on trouva la note suivante, destinée à notre ambassadeur à Berlin :

« Si la France se place hardiment sur le terrain des nationalités, il importe d'établir dès à présent qu'il n'existe point de nationalité belge et de fixer ce point essentiel avec la Prusse. Le cabinet de Berlin semblant, d'autre part, disposé à entrer avec la France dans les arrangements qu'il peut convenir à la France de prendre avec lui, il y aurait lieu de négocier un acte secret qui engagerait les deux parties. Sans prétendre que cet acte fût une garantie parfaitement sûre, il aurait le double avantage de compromettre la Prusse et d'être pour elle un gage de la sincérité de la politique ou des intentions de l'empereur. Il convient de ne pas se dissimuler, quand on connaît le caractère du roi de Prusse et celui de son premier ministre, que les derniers incidents diplomatiques comme les dispositions actuelles du sentiment public en France ont dû les raffermir dans la conviction que nous n'avons pas renoncé à revendiquer la frontière du Rhin. Pour être certain de trouver à Berlin une confiance nécessaire au maintien d'une entente intime, nous devons nous employer à dissiper les appréhensions qu'y a toujours entretenues cette éventualité. Ce résultat ne peut être obtenu par des paroles, il faut un acte, et celui qui consisterait à régler le sort ultérieur de la Belgique de concert avec la Prusse, en prouvant à Berlin que l'empereur cherche décidément ailleurs que sur le Rhin l'extension nécessaire à la France depuis les événements dont l'Allemagne vient d'être le théâtre, nous vaudra au moins une certitude que le gouvernement prussien ne mettra pas d'obstacle à notre agrandissement dans le Nord. »

Cette note, sans signature, avait été très probablement écrite sous la dictée

de l'empereur et était destinée peut-être à M. Benedetti; *peut-être*, disons-nous, car, de tout temps, il y eut toujours deux diplomaties, l'une officielle et l'autre secrète, c'est-à-dire personnelle au chef du pouvoir, Louis XV ou Napoléon III.

Quoi qu'il en soit, dans la famille impériale, il n'y avait qu'une personne qui tînt à la nationalité belge, c'était le prince Pierre, puisqu'il avait en Belgique une propriété.

L'histoire de ce temps, encore trop près de nous, n'est que très imparfaitement écrite; les meilleurs documents, qui serviront à la faire plus tard, ne sont pas encore sortis.

Aux intrigues italiennes et allemandes dont nous avons donné ici quelques feuillets, il faudrait pouvoir joindre l'intrigue française. Napoléon III, qui, dans sa jeunesse, appartenait aux sociétés secrètes, resta toujours un conspirateur. Nous l'avons vu dans la conspiration des carbonari. De ses relations avec Mazzini est sortie fatalement la guerre d'Italie.

L'unité italienne, pour déguiser ses origines inavouables, se para d'une théorie funeste : la théorie des frontières naturelles et de l'indépendance des nationalités. M. de Bismarck en profita pour faire l'unité allemande.

Quand la puissance de nos voisins nous porta ombrage, notre gouvernement, afin de garder quelque prestige, désira obtenir un agrandissement de territoire. On s'y attendait; on s'y était préparé; on lui en fit faire l'aveu par écrit; on alarma les petits États, et enfin on montra au monde que, si par la fortune des armes on nous enlevait une province, nous n'aurions pas à crier au voleur, nous qui avions prémédité l'annexion d'un royaume honnête et loyal voisin.

Ces ruses cousues de fil blanc eurent pour première conséquence d'illusionner et d'endormir leur auteur.

Napoléon III, jusqu'au moment critique, c'est-à-dire pendant quatre ans, de 1866 à 1870, pensa jouer les Allemands et obtenir une solution avantageuse et pacifique, comme Bazaine à Metz pensa jouer Frédéric-Charles et obtenir une capitulation avantageuse. Quand l'un et l'autre eurent perdu leur temps, ils furent pris sans condition, à merci, dans les ficelles de leur propre diplomatie.

Lequel de ces deux *politiques*, de Napoléon III qui livra la France, ou de Bazaine qui livra Metz, fut le plus insensé et le plus coupable? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que Napoléon III, averti des desseins de la Prusse depuis quatre ans, au lieu d'employer ces années à se préparer, les a perdues. Il y avait de quoi penser qu'il tombait en enfance.

XXII

PORTRAIT DE NAPOLÉON PAR SAINTE-BEUVE. — LETTRES A LA PRINCESSE MATHILDE.

Sortons un moment de la politique et reprenons l'histoire anecdotique. Quelques volumes publiés par le secrétaire de Sainte-Beuve, auxquels nous avons

déjà emprunté le dîner du vendredi-saint. nous initient à la vie intime des Altesses impériales, et surtout de la princesse Mathilde.

Les lettres à la princesse, disons-le tout de suite, font honneur à la fille du roi Jérôme. Elles sont venues, heureusement pour elle, à l'heure de l'infortune, où courtisans, parasites, faux amis s'éloignent, se taisent et cèdent la place aux calomniateurs.

Dans cette longue correspondance de neuf années, il est très rarement question de politique ; presque toutes les pages ne touchent, de leur style alerte et sobre, qu'à des questions d'art, de littérature, de philosophie, ou à des œuvres de bienfaisance. Elles s'adressent évidemment à un esprit cultivé, épris de tout ce qui peut contribuer à l'élever davantage, et non à une femme frivole, à une intelligence vulgaire ou amoindrie par l'éducation cléricale et fausse que reçoivent la plupart des femmes.

La princesse était-elle « diantrement séduisante », comme le disait Gavarni? Nous n'avons jamais eu l'occasion d'en juger, et nous ne demandons pas mieux que de le croire, afin de mettre d'accord le portrait moral avec le portrait physique.

Maïs une lettre d'elle à Sainte-Beuve va vous la peindre tout entière. On venait de jouer pour la première fois, au Théâtre-Français, *le Lion amoureux*, de F. Ponsart, et le lendemain M. Sainte-Beuve recevait ce compte rendu éloquent, dont une copie s'est retrouvée dans ses papiers.

« *Samedi* (20 janvier 1866)... La pièce de Ponsart a réussi. — Elle m'a ravie, — d'abord parce qu'on y parle français, que les sentiments qu'elle fait naître sont français et qu'elle est jouée admirablement bien ; mes vieux sentiments républicains se sont tous réveillés ; je serais partie avec les républicains pour exterminer les royalistes, ces mauvais Français. — J'ai essayé de siffler lorsque le père de la jeune femme, qui se convertit à la jeunesse d'un général républicain, et qu'elle épouse envers et contre tout, auquel Hoche vient de donner sa liberté, quand ce vieil émigré gracié lui dit : — Allons, ma fille, chez les Anglais.

« J'ai été contente de moi. Je puis encore sentir vivement et patriotiquement. Mais le public a été forcé d'applaudir malgré lui ; — il y a des pensées fières et fortes, superbes. J'ai passé une bonne soirée.

« Les gens qui ne pouvaient critiquer disaient nonchalamment : « Pourquoi remuer tout cela? »

« Quel esprit ! quelle faiblesse ! quelle lâcheté !

« Quant à moi, comme je ne suis pas assez noble pour avoir eu des parents guillotinés, je n'ai eu que les roses de la révolution ; je l'aime, je la comprends, sans excuser ses crimes ; mais je suis indulgente pour ses erreurs et je voudrais voir tous les Français en sentir la grandeur et la défendre... »

On s'étonne de trouver si républicains les enfants du roi Jérôme. Rien de plus naturel, cependant, lorsqu'on y pense. Les Bonaparte ont appartenu à la république avant de recevoir des couronnes et des chaînes de la main de Napoléon. Le roi de Westphalie n'était nullement aristocrate ; il était peuple. Il avait aimé la révolution, il en avait propagé les principes ; ses enfants avaient, dans

l'éducation la plus libérale, puisé des sentiments patriotiques et des idées républicaines. Non seulement les invités de Saint-Gratien étaient les esprits les plus distingués de leur époque : Taine, About, Renan, Gauthier, Flaubert, Sainte-Beuve... mais les salons de la princesse restaient accessibles même à des personnalités hostiles à l'empire. Ainsi, en juin 1868, Sainte-Beuve écrivait :

« Robert Halt est un nom de guerre... Il est du Midi, et a été d'abord chez des prêtres, et en a souffert, et a appris à les connaître. Il connaît beaucoup madame Champseix, qui a écrit elle-même de très remarquables romans, sous le nom d'André Léo. Vous pourriez les faire demander, princesse. Ce sont des philosophes. Robert Halt connait beaucoup mon secrétaire Troubat, et il a même été quelque temps son professeur dans le Midi, ce qui lui donne environ quarante ans.

« Eh bien, le croiriez-vous, princesse? au ministère de l'intérieur on a refusé l'estampille à *Madame Frainex*. C'est ainsi que l'empereur est servi par des idiots ou des peureux, ou des hypocrites de pudeur. Voilà donc un homme de talent dont on gêne le succès tant qu'on peut. »

Ces philosophes, recommandés à la cousine de l'empereur, étaient, l'une, la femme d'un proscrit et le futur auteur du roman *Les pauvres bougres* et du journal communeux *La Sociale*, l'autre un rédacteur du *Rappel*.

L'esprit d'intolérance ne soufflait pas sous les ombrages de Saint-Gratien.

Autre exemple :

« Mais je croyais, princesse, que vous aviez lu ces livres de MM. Erckmann-Chatrian. Je m'étais même avancé jusqu'à dire à ce dernier, M. Chatrian, que Votre Altesse le verrait avec plaisir. J'étais bien un peu étonné que le *Conscrit de* 1813 eût passé si coulamment, mais je m'étais dit que la princesse prise le talent et la vérité avant tout. »

Voici quelques lignes écrites le lendemain d'un déjeuner au Palais-Royal.

Princesse,

« Merci, merci ! Tout s'est bien passé : nous avons ri, causé, un peu raillé. J'ai dormi au retour. Je n'ai que ma fatigue générale qui est grande et habituelle; mais la journée a été une riante et heureuse distraction. Oh ! je m'explique bien toute cette incohérence ! Vouloir trop, embrasser trop à la fois, réunir des éléments contradictoires, éminents et fougueux, être à l'étroit dans une vie qu'on se fait trop pleine, avoir des passions maîtresses, une intelligence maîtresse aussi, et qui juge toute chose, avoir des talents, et l'un surtout à un haut degré dont on ne sait que faire et à qui il est interdit d'éclater[1] ... Convenez-en, il y a là de quoi faire gronder et un peu rugir ceux qui sont de la race des lions. »

On se souvient de la lettre où l'empereur inflige un blâme à son cousin pour le discours prononcé en Corse en 1865. Sainte-Beuve écrit à ce sujet :

1. L'éloquence du prince Napoléon

« J'ai été affligé; le mot est juste, princesse ; la lettre en elle-même est *excessive*... Deux seuls journaux se sont réjouis de la lettre, ce sont deux journaux royalistes. Il y a un proverbe oriental : « Veux-tu savoir si tu as commis une faute? Regarde dans les yeux de ton ennemi. »

« Votre jugement sur le discours m'a paru rapprocher du vrai. Il est bon qu'il y ait plus d'un côté dans l'interprétation napoléonienne. Le prince représente l'interprétation démocratique, patriotique de 1815 — *bleue*. Il peut y avoir des nuances au bleu. Mais le blanc ne sera jamais une de ces nuances.

« Le vieux Laurent (de l'Ardèche), qui a assisté à 1815, disait hier : « Il a été frappé pour avoir parlé en Bonaparte et sous un Bonaparte. » C'est s'affaiblir pour le chef de l'État que de se retrancher son côté gauche et de dire tout haut : « C'est un ami de mes ennemis. »

« Combien de gens ne se rattachaient au gouvernement de l'empereur que par une adhésion ou une confiance plus ou moins vague, plus ou moins confuse aux sentiments du prince Napoléon, dans lesquels ils croyaient voir des indicateurs, des précurseurs d'autres sentiments impériaux! Les voilà avertis et désabusés. Et maintenant, que faire?

« Je suis assuré que l'empereur regrettera, dans sa bonté et sa justice, ce qu'il a fait. C'est alors, princesse, — c'est bientôt que vous pourrez intervenir; — et dès à présent vous le pouvez auprès de votre frère. Très probablement on le pressera, on le *priera* de garder la présidence de l'Exposition universelle que, seul, il est en état de tenir en main; mon sentiment serait, qu'après une résistance honnête, il cédât ; qu'*il* permît à l'empereur de regretter ce qui s'est fait, de le réparer en partie... enfin qu'il ne fermât pas accès et jour à une réconciliation; qu'il ne fût pas irrité au delà de ce qu'il faut. Je suis sûr que le pays lui saura gré de la modération qu'il montrera en ce sens. Il ne faut pas laisser les ennemis se réjouir et triompher à leur aise d'une zizanie qui afflige les amis sincères et serviteurs de l'empire. »

Les amis sincères avaient bien d'autres sujets d'affliction. Ils déploraient la politique cléricale et les incartades des amuseurs de Compiègne ou des Tuileries, cette légèreté qui fit tant crier à la corruption.

« Savez-vous que jeudi dernier, à ce qu'on appelle le bal *Bullier* ou la *Closerie des Lilas*, le rendez-vous des étudiants, se trouvaient... qui?... M. de C... et Mme de P..., vous voyez bien qui. Ils avaient dîné chez Magny; au sortir de là, ils allèrent au bal. C... y est connu des étudiants; elle fut reconnue elle-même, et c'est aujourd'hui la fable du quartier latin. Les étudiants et *étudiantes* s'abordent depuis trois jours en se disant : « Étiez-vous jeudi à Bullier ?... Y avez-vous vu C... et Mme de P...? Je vous assure que c'est d'un effet prodigieux, et que ce monde-là trouve que c'est *incroyable*, car on y a son genre de goût et de bon sens. On y est un peu fou, mais pas de cette folie-là. . . . .

. . . .

« J'ai lu l'article de D... (Deschanel), il est assez piquant, en effet. D... n'est pas de mes amis *politiques*, mais c'est un honnête esprit ; il est fort instruit, et, ce me semble, assez tolérant. Il est peut-être du petit nombre de ce bord qui méri-

terait un appel bienveillant et qui aurait le bon goût d'y répondre. Il a été longtemps en exil et il y a vécu en faisant des cours. Il me paraît gentil et non sauvage.

Le confident de la princesse se permet souvent de se railler de l'empereur, mais avec une grande modération de langage.

« La situation de la presse est singulière et ridicule. Le *chef* gardant un parfait silence qui laisse le champ libre aux conjectures, chacun de ceux qui y ont intérêt essaye de le tâter pour deviner le fin mot, et il y en a même qui ont l'impertinence de croire qu'il n'y pas de fin mot arrêté et qu'ils pourront, à force de démonstrations et de tapage, en suggérer un. M. de la G... (de la Guéronnière) est dans ce cas, il l'a dit à Nisard qui s'est refusé à ce vilain jeu. Selon M. de la G..., le chef n'ayant pas de projet, ni de résolution arrêtée, on pourrait agir sur lui et lui insinuer un projet autre que celui qu'on lui suppose : *On lui ferait son opinion!*

. . . .

« Un grand chef habile et qui a tant de fois fait preuve de souverain ne saurait prolonger indéfiniment une situation où il a l'air de douter, de ne pas savoir, d'avoir la volonté malade. Que cela finisse donc[1] ! Qu'il y ait un beau coup de tonnerre qui remettra tout le monde à sa place. La France n'est pas de ces nations qu'on tienne avec le système du bec dans l'eau. »

De temps en temps le correspondant de la princesse signale des points noirs.
A propos du banquet de Bruxelles en l'honneur des *Misérables :*

« Voici, princesse, cette brochure qui contient le récit complet du banquet de Bruxelles. Faites-vous la lire ; ne vous rebutez pas de quelques emphases et expressions ridicules : pour moi, je suis frappé de cette démonstration d'un Coblentz menaçant et triomphant. On ne se doute pas de cela à Compiègne, dans cette atmosphère isolée et dorée. Eh bien, la jeunesse qui lit ces choses et qu'on n'a pas pris soin de rallier, s'en enflamme, elle accepte tous ces grands mots à moitié vides, mais si sonores ; des hommes graves s'y prêtent et y ajoutent de l'autorité. Sont-ce donc là nos envahisseurs de demain? nos prochains émigrés rentrants? Tel est ridicule aujourd'hui qui ne l'est pas demain. »

Encore à propos de l'engouement français pour les grands mots :

« Cette nation n'est pas raisonnable. Les mêmes hommes qui seraient le plus attrapés du monde si on allait là où ils nous poussent et qui y ont été attrapés déjà, recommencent le même jeu ; ces imprudences semblent incurables chez nous. Nous nous payons de mots quand un mot d'ordre est trouvé et qu'il résonne assez bien à l'oreille et à l'imagination, chacun le répète et cela devient un cri qu'on dit celui de la nation et de l'opinion. Peuple léger, peu sûr, que le nôtre et qui n'est qu'agréable. »

1. Il s'agit de la question romaine.

Pendant l'Exposition de 1867 :

« Princesse,

« Je tremble toujours quand je vois toutes ces fêtes monstres : La folie a tant de chances de s'y glisser.

« Pour moi, ce sont moins encore les fous qui m'indignent que les sots, ces avocats en robe qui, la veille, insultent un hôte, compromettent la France et font une gaminerie indigne dans le parvis même où siège la justice[1]. (Oh! la logique n'est pas notre fort.) »

Au lendemain des fêtes, l'ami de la princesse voit plus noir encore, sans cesser de voir juste.

Ce 9 octobre 1867.

« Que de mécomptes en ce moment! et laissez-moi vous le dire, princesse, quel désarroi de l'opinion! Comme tout semble flotter au hasard! Comment personne ne présente-t-il à l'empereur, dans un court tableau résumé, l'état vrai des esprits, l'espèce de démoralisation politique qui s'est emparée de l'opinion et qu'on a le tort de laisser durer depuis des mois? Qu'attend-on? Pourquoi faire des parties sur mer[2], par un mauvais temps là-bas, quand on pourrait si bien jouir ici, à Paris, du mauvais temps et peut-être conjurer aussi des vents contraires? Je ne conçois rien à cette façon de faire ou plutôt de ne pas faire. Connaît-on bien le caractère de ce peuple-ci, qui passe sans cesse de l'extrême confiance à l'extrême contraire, qui est toujours le même à travers les siècles et les régimes divers, sur lequel il ne faut jamais compter, hormis dans les instants où l'on peut tout en effet? Mais ces moments passés et quand on reprend l'accès opposé, on ne saurait trop veiller, trop avoir la main au gouvernail, être présent, attentif à tout et toujours. Et surtout pas de ces apparences d'interrègne. Voilà ce que disent ou pensent tous ceux qui sont attachés de cœur à ce grand régime (quand ils n'y tiendraient pas par le devoir et par tous les intérêts) et qui ne désirent autre chose que de voir les grandes et nobles qualités auxquelles la France doit tant, se manifester d'une manière efficace, présente et vive, de manière à dissiper ces vilains brouillards qu'on laisse de plus en plus s'épaissir et dont l'effet est de dérouter.

« Une nouvelle intervention à Rome serait une faute mortelle. On ne s'enchaîne pas avec obstination à une telle caducité! Je veux parler du pouvoir temporel. Qu'on relève ce qu'en a dit Napoléon Ier : Non, on ne saurait refaire une telle faute[3]. »

1. Lorsqu'Alexandre II visita le Palais de justice, M. Floquet cria : « Vive la Pologne, monsieur! »

2. Allusion à une partie faite à Biarritz, dont nous avons parlé dans l'*Histoire des Tuileries*.

3. Quelques jours plus tard, un article du prince Napoléon sur Mentana, et qui devait paraître dans le *Siècle*, fut interdit.



Ce moment venu, elle cria : Qui vive ?

A plusieurs reprises, Sainte-Beuve insiste sur le danger de l'influence cléricale :

« 27 mai 1868. — Princesse, tâchez que l'empereur soit pénétré de ceci : ces *hommes noirs* sont odieux au fonds généreux de la France. C'est compromettre l'avenir que de laisser croire qu'on est lié à eux ou avec eux. Ils sont messagers de mal et conseillers de malheur. »

XXII

Au commencement de janvier 1869, cette amitié qui depuis si longtemps liait le prince de la critique et la princesse Mathilde, se refroidit subitement. Il y eut un froissement dont la princesse souffrit et qui probablement était dû à l'humeur chagrine et de moins en moins sociable de son correspondant. Depuis plusieurs années Sainte-Beuve souffrait de la pierre, et depuis un an il ne quittait plus son fauteuil ou son lit.

La princesse était venue le voir dans les premiers jours de janvier ; elle ne revint plus et n'écrivit plus.

« J'ai beau chercher et m'interroger, lui écrit Sainte Beuve, je ne puis découvrir que j'aie eu aucun tort personnel envers Votre Altesse. Vous m'aviez accoutumé, princesse, à une amitié toute différente, si différente que je n'ai pu considérer l'entrevue de lundi que comme un accident extraordinaire, quelque chose qui n'était pas de vous, mais d'un autre.

« Pour moi, j'ai mis le signet après la visite du dimanche. Le livre se ferme pour moi ce jour-là à cinq heures et demie du soir ; se rouvrira-t-il jamais un jour ? »

L'ami de la princesse disputa sa vie pendant quelques mois encore à la cruelle maladie qui le dévorait.

Dans les derniers jours d'octobre la princesse fut prévenue de son état désespéré. Elle oublia toute rancune et accourut rue Montparnasse au chevet du malade. Le prince son frère était à Prangins. Il s'empressa de revenir ; lorsqu'il arriva, le célèbre critique venait d'expirer.

Sainte-Beuve, par son testament, avait recommandé que son corps fût porté directement au cimetière, sans passer par l'église. Cette façon si simple et si digne de mettre d'accord sa conduite avec ses principes, souleva une tempête d'injures dans la presse qui préfère l'hypocrisie à la franchise et à la loyauté ; — naturellement Paul de Cassagnac se distingua par sa grossièreté et sa violence systématiques.

Un journal du soir avait publié les lignes suivantes :

« Le prince Napoléon, de retour de Prangins, a manifesté l'intention formelle d'assister aux funérailles de M. Sainte-Beuve ; il se pourrait même qu'il conduisît le deuil. »

Mais il y eut contre-ordre des Tuileries : et le prince dut observer la discipline imposée aux membres de la famille impériale.

La princesse ayant réclamé ses lettres au légataire universel du défunt, elles furent rendues en échange de celles que l'on réunit en un volume en 1873[1].

Elles suffisent, croyons-nous, à nous donner une idée exacte des opinions, des goûts, des occupations d'esprit de la femme à laquelle elles étaient adressées

1. Lettres à la Princesse par Sainte-Beuve. — Michel Lévy, éditeur, 1873.

et par là même elles jettent une lumière de plus dans la vie intime du Palais-Royal.

On sait que le prince Jérôme vivait en parfaite harmonie avec sa sœur. Au Palais-Royal on avait un franc-parler plus viril, plus gaulois. La présence d'une femme oblige toujours à certains ménagements de parole, et l'on sait que la princesse Clotilde se montrait peu, se tenait fort à l'écart. La circulation n'était donc pas absolument interdite aux épigrammes politiques. Tant que la situation générale ne devint pas trop inquiétante, on put y railler même l'empire et l'empereur. Nous citerons comme échantillon de ces audaces quelques couplets d'une chanson dont le manuscrit fut égaré dans les salons du Palais-Royal. Les couplets sont écrits sur l'air des deux gendarmes de Nadaud.

« Deux hommes d'État un beau dimanche
Pataugeaient le long du budget. (*bis*)
L'un muet le poing sur la hanche,
L'autre ruminant son projet,
S'écria : Quel vide sonore
Résonne dans notre caisson!
Monsieur Fould, répondit Pandore,
Monsieur Fould, vous avez raison.

. . . .
. . . .

Mais autour de nous tout s'embrouille
Comment museler les braillards?
Nous avons mangé la grenouille;
Nos extras sont de trois milliards!
Je veux bien que l'on me décore
Si quelque emprunt n'est de saison.
Monsieur Fould, grimaça Pandore,
Monsieur Fould, vous avez raison.

Tentons pour forcer la recette.
Le procédé de Bilboquet,
Vendons et pour que l'on achète,
Abolissons le tourniquet;
Puisque le versement colore
Le déficit de la maison.
Monsieur Fould, répondit Pandore,
Monsieur Fould, vous avez raison.

Renonçons (c'est un artifice)
Au droit de prendre indiscuté;
Couronnons un peu l'édifice,
Essayons de la liberté!
Je vois grâce à ce météore
La peau qu'alla chercher Jason,
Monsieur Fould, murmura Pandore,
Monsieur Fould, vous avez raison.

. . . .
. . . .

DERNIER COUPLET :

Bientôt revient la confiance ;
L'emprunt nouveau naît du crédit,
Les impôts pleuvent sur la France,
Et la France entière applaudit.
Les moutons devancent l'aurore
Pour hypothéquer leur toison.
Monsieur Fould, fredonnait Pandore,
Monsieur Fould, vous avez raison.

Avec qui s'entretenait M. Fould ? Avec celui dont la main n'avait qu'à s'ouvrir comme la boîte mythologique pour répandre tous les biens ou tous les maux. Il a fallu le meurtre commis par le prince Pierre, les tentatives d'émeute et les injures de Marotteau dans le *Père Duchêsne* de 1869 pour refroidir le républicanisme des Altesse impériales et les empêcher de chanter la *Marseillaise.*

D'ailleurs, ces idées assez étranges chez des princes, n'était point l'apanage exclusif de ceux dont nous parlons. Dans une lettre de Mérimée, nous voyons qu'à Biarritz, il a été présenté à la grande-duchesse Marie, fille de l'empereur Nicolas, et que le fils de celle-ci, le prince de Leuchtenberg, ne lui a point dissimulé les opinions politiques les plus avancées.

« Il m'a paru, dit-il, très bon diable, aimable, un peu républicain et socialiste-nihiliste par-dessus le marché ; car les princes ne trouvent pas, dans ces temps-ci, que la république fasse des progrès assez rapides. »

XXIII

LE BRANLE-BAS RÉVOLUTIONNAIRE. — DISCOURS DU PRINCE NAPOLÉON AU SÉNAT

Le peu de liberté que l'empereur restitua en 1869 à la nation produisit l'effet de quelques gouttes de vin sur des cerveaux affaiblis. Les journaux, les réunions publiques révélèrent soudain ce qu'il y avait de faiblesse et d'exaltation dans les divers partis démocratiques qui allaient renverser le pouvoir et s'en disputer les débris. Pour avoir une juste idée de ce temps-là, il faut tirer des rayons de sa bibliothèque, des journaux qui ont déjà plus de douze ans de poussière et les lire ! Nous n'avons que l'embarras du choix ; mais nous nous bornerons à un article du *Père Duchêne*, de Marotteau, à fleur de style empoisonné des plus violentes et des plus cruelles injures. Nous citons :

PAUVRE VIEUX

« Ça ne vas, hein ? Ça t'agace ?

« Ricord est toujours là.

« Ce serait bien bon pourtant d'enfourcher un beau cheval, sabre au côté, le képi de campagne sur l'oreille, un cigare aux lèvres ; ce serait bien bon de con-

duire sa troupe sur les boulevards, entouré d'un état-major caparaçonné; ce serait bien bon de commander le feu, campé fièrement sur ta selle comme dans les tableaux d'Adolphe Yvon : Ce serait bien bon!

« Mais Ricord est toujours là! Toujours! Il te faut rester avachi dans un fauteuil, au coin du feu, comme un petit bourgeois qui n'a rien à se reprocher.

« Pauvre vieux!

« Et tu te plais à repasser ton histoire.

« Il faisait bon jadis quand tu n'avais pas le sou.

« Il faisait bon jadis à Boulogne, quand, alerte, bien râblé, joyeux vivant, tu sifflais le champagne sur le bateau à vapeur et que tu trinquais avec la bande de chienlits déguisés en généraux et en colonels. Oh! le petit chapeau plein de charogne au-dessus duquel planait ton aigle, un fil à la patte, hanneton de l'empire!

« Il faisait bon aussi à Strasbourg. Et tu te prends à rire en pensant au fort de Ham.

« Tu revois encore les petites bourgeoises picardes qui t'apportaient des bouquets de violettes; elles étaient fraîches et leurs beaux yeux mouillés de larmes t'attendrissaient.

« Et l'évasion : la blouse du plâtrier, la planche, la ruelle aboutissant à la route de Saint-Quentin, les chevaux de Mathilde.

« Oh! le bon temps!

« Tu ne peux plus te reposer aujourd'hui, pauvre vieux! L'oncle était plus heureux à Sainte-Hélène. Il rêvassait à son aise en regardant la mer d'un œil bête.

« Tu t'ennuies, n'est-ce pas?

« Pauvre vieux!

« Pas même un attentat pour te distraire; Mazzini compte sur Ricord.

« Et puis, c'est navrant d'avoir un pauvre être souffrant à côté de soi. Cette petite dynastie, on ne peut pas la fonder?

« On remue autour de ton fauteuil. Ils sont là qui se disputent rageusement des morceaux de portefeuille comme des loups acharnés sur un âne pourri.

« Les complices sont morts : Mocquart, Saint-Arnaud, Morny, Billaud, Troplong; ils t'ont laissé Rouher-Mange-Tout. Forcade et Ollivier. Piétri seul te reste. Il t'amuse comme un enfant malade à qui l'on fait voir les soldats dorés à deux sous la feuille. Il te les fait passer et repasser sous les yeux, il imite le tambour avec ses doigts sur les vitres de la chambre, et te dit en te faisant écouter le murmure du jet d'eau des Tuileries :

« Sire, l'émeute! »

« Pauvre vieux!

« Et quand tu te regardes dans la glace tu t'épouvantes, n'est-ce pas? Quels ravages! Blanches sont tes moustaches à crocs cirés et pointues comme des aiguilles, tes cheveux sont rares, à ton nez scintille comme un diamant la roupie, tes yeux sont plus morts que jamais, tes yeux voilés qu'on croirait couverts d'une taie.

« Pauvre vieux!

« Qu'on serait bien, loin de Rouher, de Forcade et d'Ollivier, à Sainte-Périne ou aux Invalides! »

ELLE

« C'est toujours elle, mais comme elle est vieille.

« Toujours l'œil grand, curieux, velouté, qui respire et quête le plaisir, mais l'amande andalouse s'éraille en patte d'oie. La voilà toujours cette lèvre orientale toute prête à suçonner l'ambre d'un narghilé, mais la bouche s'est usée à tant d'œuvres profanes, qu'elle boude, elle boude à présent. Le menton replet indique la femme exigeante en amour, mais il s'enfonce dépité dans l'avenir.

« Ces joues ovales, épanouies, voluptueuses, insatiables de caresses, on les reconnaît à première vue; mais voyez-les bouffies retomber en fanons des deux côtés, ratatinées de baisers, brûlées de cosmétiques, elles ne s'occupent plus qu'à mâcher, mâcher encore et toujours.

« Que c'est hideux une femme qui mange le pain des autres, gagné comme on sait. Que c'est hideux!

« Mange et bois, gonfle-toi, vieille fille, puisque ton amant en titre ramolli d'épine, bourrelé de remords de vessie, est impuissant lui-même à satisfaire les convoitises à jamais assouvies de ta chair.

« Tu le dégoûtes! Qui voudrait de toi? Mange, bois et va à la messe. Rebut des soudards eux-mêmes, te voilà mûre à point pour les prêtres.

« C'est toujours elle, la vieille fille. Mais comme elle est vieille [1]. »

Telles sont les jolies ordures écloses spontanément au premier rayon de la liberté de la presse. On peut juger, d'après cet échantillon, des autres journaux populaires qui avaient moins de style. Le désordre dans les idées était bien remarquable dans les régions officielles; mais dans la bourgeoisie il n'était pas moins grand, et pour se débrouiller possédait moins de renseignements. Dans le peuple, chez les ouvriers et, à Paris, chez les petits marchands, qui prennent aujourd'hui par le nombre et le vote une influence prépondérante, le désordre dans les idées était plus étonnant encore. On sentait l'empire crouler, et, au pressentiment anxieux de désastres inconnus, se mêlait la satisfaction d'en finir avec un régime qui ne savait plus ni vivre, ni mourir.

« Il faut en finir avec l'empire » était la seule pensée fixe et raisonnable. Malheureusement, la république, le seul gouvernement possible, ne se dégageait point nettement des nuages de l'utopie, des imaginations baroques de 1848 combinées avec les parodies des légendes historiques de 92 et 93.

Il n'est pas toujours vrai que les leçons du passé nous profitent.

Si l'empire, sans préparation, s'en allait à la guerre et à l'abîme, c'était aussi sans préparation que nous allions à la république.

En s'entretenant de cette situation avec le prince Napoléon, M. de Girardin,

[1] Le *Père Duchêne*, n° 5, 1869. Les articles de ce numéro sont de Marotteau, Max. Vuillaume, Georges Puissant.

qui resta jusqu'à la dernière heure parmi les optimistes, prétendait que l'orgie d'insanités qui agitait Paris s'éteindrait d'elle-même devant la fatigue d'un public blasé; que la presse avait besoin de faire l'apprentissage de la liberté; que le public bientôt se montrerait exigeant envers elle et, au lieu de déclamations et de critiques répétées, lui demanderait des études, des renseignements sérieux, et enfin le langage digne d'écrivains qui respectent leurs lecteurs. La presse ainsi en possession d'une fonction utile, ajoutait-il, cessera d'être un ferment d'agitation. L'habile publiciste reprenait sa théorie favorite : l'impuissance de la presse démontrée par la liberté.

Quant aux réunions publiques, il croyait que les Parisiens, après s'en être amusés, comme de toute nouveauté, feraient justice de provocations suspectes et de théories vides.

Selon lui, l'empire libéral ne pouvait se fonder sans causer un profond ébranlement. Il s'agissait de savoir supporter un trouble inévitable.

Le prince, qui n'avait jamais cru que le régime de 1852 pût s'éterniser et qui réclamait sa transformation, craignait la prolongation d'une crise ruineuse pour les intérêts du pays et le prestige de l'empire.

Après s'être longuement entretenu des questions à l'ordre du jour avec M. de Girardin, il résolut de prendre la parole au sénat, et dans un discours manifeste, — si l'on peut dire, — après avoir affirmé son dévouement à l'empereur et à son fils, ferait l'apologie du gouvernement parlementaire, approuverait la transformation de l'empire autoritaire en empire libéral, déterminerait la part qui pouvait être faite aux libertés dans un gouvernement né du suffrage universel et soutenu par lui. Il ne se proposait qu'une critique, celle des plébiscites, expédients dangereux, selon lui, dernières étapes avant une révolution.

Le discours du 1er septembre 1869 devait être écouté, même au milieu du tapage général. Ce devait être le testament politique du fils du roi Jérôme, le dernier programme où, en face du César fourbu des Tuileries, le peuple français pût voir plein de verdeur le César déclassé du Palais-Royal.

Vers une heure de l'après-midi, il y avait sur la place du Palais un rassemblement plus considérable et plus agité que de coutume, que la police s'efforçait de maintenir dans les bornes du respect, sans avoir à craindre cependant que les limites fussent dépassées par des élans d'enthousiasme.

La curiosité qui attirait tout ce monde, composé en majorité d'étrangers et de provinciaux, avait pour cause la ressemblance bien connue du fils de Jérôme avec Napoléon Ier, ressemblance étonnante qui eût été facilement expliquée, si elle eut appartenu à un fils d'Hortense.

L'apparition de la voiture du sénateur fut accueillie par des murmures qui n'étaient pas d'heureux présage. Pour le peuple Jérôme Napoléon restait le cousin de l'homme de décembre et pour le sénat il était trop démocrate et on l'y traitait presque de factieux.

En effet, au Luxembourg il souleva à droite une véritable tempête. M. Ségur d'Aguesseau traita son discours de scandaleux, et le ministre de l'intérieur, M. Forcade de la Roquette, s'attacha à le réfuter.

Quoi qu'il en soit, adversaire déclaré de M. Rouher, le prince Napoléon contribua à l'avènement du cabinet du 2 janvier où figuraient deux de ses amis, MM. Ollivier et Maurice Richard.

XXIV

1870. — LE ROLE DU PRINCE NAPOLÉON PENDANT LA GUERRE

Il n'est pas facile de raconter clairement l'histoire des derniers Bonaparte, elle est pleine d'étrangetés inconcevables. Comment expliquer par exemple qu'au moment le plus critique pour l'empire, au dernier moment, le prince Napoléon soit allé se promener en Norvège?...

On ne peut dire ni qu'il était en disgrâce, ni que la composition du cabinet lui déplaisait. En juin 1870, quand le pays haletait palpitant sous le cauchemar de la guerre, comment, d'un cœur léger comme son ami Ollivier, allait-il se promener au loin?

Cependant il se trouvait à Bergen (Norvège) le 8 juillet, lorsqu'il apprit les complications politiques auxquelles donnaient lieu la candidature au trône d'Espagne du prince de Hohenzollern. Le 13, il reçut à Tromsoë une dépêche qui le rappelait à Paris, la guerre étant jugée inévitable, le 21 il arrivait au Palais-Royal.

Alors entre lui et son cousin se passa cette scène burlesque :

L'empereur lui offrit le commandement d'un corps de débarquement destiné à agir dans le Nord.

Ce corps n'existait pas et sa création n'était même pas à l'étude. Il n'existait même pas sur le papier.

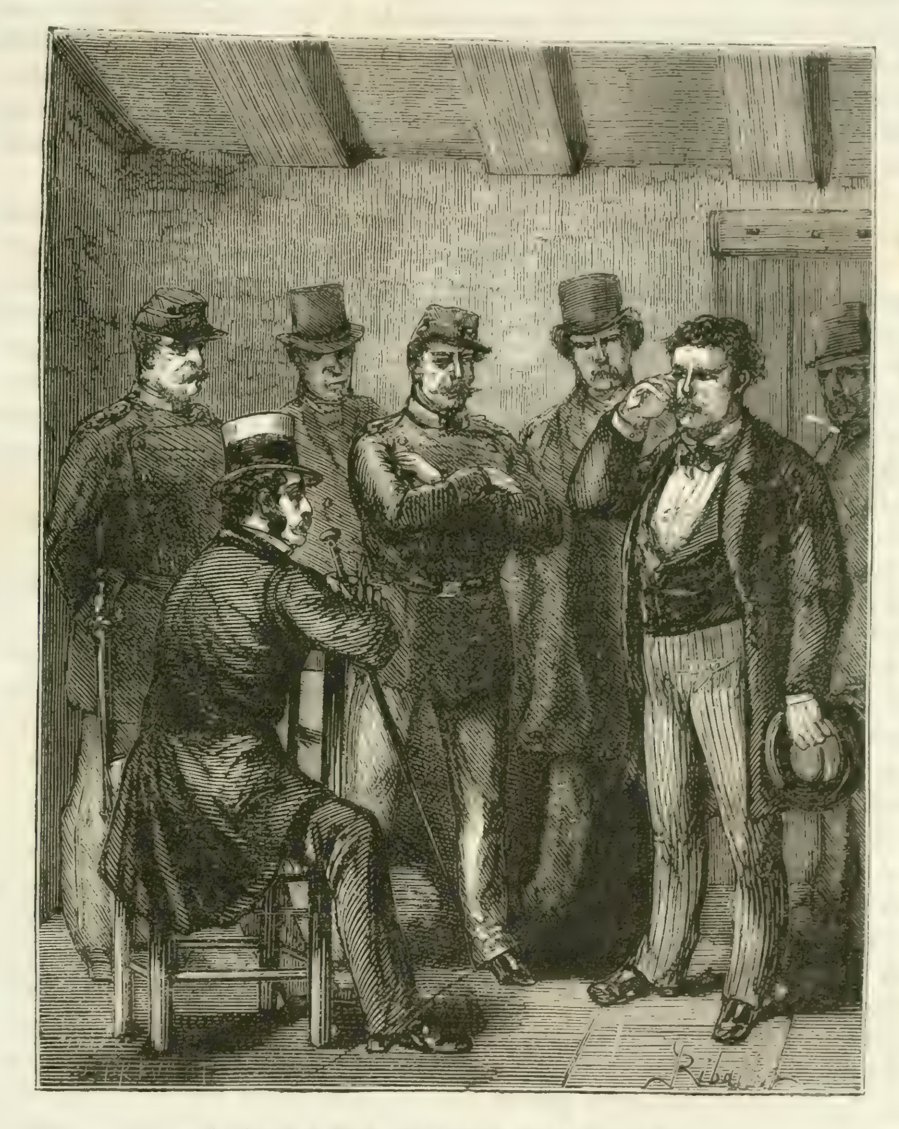
L'empereur lui offrit sérieusement ce fantôme, et lui fit comme s'il prenait cette hallucination pour une réalité, et il accepta et demanda que l'on mît sous ses ordres le général Trochu, commandant les troupes de terre, et l'amiral Bouët-Willaumez, chargé de commander l'escadre. Sans études préliminaires, sans avoir obtenu le consentement du Danemark, les deux cousins tombèrent d'accord pour opérer une diversion sur les côtes de Schleswig.

S'enfonçant dans leur rêve d'armée de débarquement et d'alliance danoise, ils soumirent leur projet au conseil des ministres et celui-ci prit les décisions dont nous informe la lettre suivante adressée par l'empereur au prince Jérôme :

« Mon cher cousin,

« Nous avons parlé en conseil des ministres de ce qui te regarde; voici ce qui a été décidé :

« Le prince Napoléon commandera en chef les troupes de débarquement et les troupes alliées si le roi y consent.



M. Claude se forma une opinion sur son compte.

« La marine sera indépendante sous les ordres de l'amiral-Bonët Villaumez, lequel cependant aura ordre de s'entendre avec le prince pour suivre les opérations.

« D'ici là tu pourras venir avec moi. Je compte partir mercredi ou jeudi.

« NAPOLÉON. »

Le général Trochu fut alors chargé d'organiser le 12e corps, qui ne devait jamais être embarqué. Ce n'était pas sérieux. La France croyait posséder une flotte puissante : on put réunir à grand'peine 7 frégates et un aviso. Ce fut avec cette escadre que l'amiral Bouët-Villaumez appareilla pour le Sund le 24 juillet, en présence de l'impératrice qui vint assister solennellement au départ. Le tirant des navires, le manque de troupes de débarquement empêchèrent de tenter quoique ce fût.

Quatre jours après le départ de l'escadre, le prince fut attaché à l'état-major de l'armée du Rhin. Il accompagna son cousin jusqu'à Sarrebourg, puis il revint avec lui à Metz et au camp de Châlons. Il partageait alors avec Lebœuf et Mac-Mahon l'honneur d'être initié au plan de campagne de l'empereur, — car il paraît qu'il y en avait un. On devait réunir 150,000 hommes à Metz, 100,000 à Strasbourg et 50,000 à Châlons. La concentration des deux premières armées étant opérée, on devait réunir les troupes de Metz à celles de Strasbourg et avec 250.000 hommes passer le Rhin à Maxau, laissant à droite la forteresse de Rastadt et à gauche celle de Germesheim.

Ce mouvement, opéré rapidement, séparait l'Allemagne du Sud de l'Allemagne du Nord.

Tandis que l'armée du Rhin prenait l'offensive, le maréchal Canrobert devait diriger sur Metz les 50.000 hommes restés à Châlons.

Bien que rien n'eût été changé dans l'organisation militaire et que les campagnes de Crimée et d'Italie eussent amplement démontré les vices de notre mobilisation et ceux de notre intendance, cependant on espérait porter rapidement sur le Rhin les 250.000 hommes avec munitions, équipages de ponts, chaloupes canonnières et enfin l'approvisionnement indispensable. C'était encore se payer d'illusions et croire à ce que deux fois l'on avait reconnu impossible.

Au lieu d'avoir, comme en Prusse, des corps d'armée organisés se recrutant dans la province et possédant sur les lieux leur matériel complet, en France le recrutement régional n'était pas organisé, les conscrits étaient dispersés dans tous les corps, et les hommes de la réserve étaient obligés d'aller rejoindre les régiments où ils avaient servi. On vit des Alsaciens aller chercher en Algérie le dépôt de leur régiment, tandis que celui-ci arrivait sur le Rhin. De là, un immense désordre et la faiblesse des coups portés hâtivement à la protection des frontières. Les chemins de fer ne purent suffire à transporter hommes, chevaux et matériel, et souvent les gares furent remplies d'objets dont on ignorait la nature et la destination.

Les effets de campement, les voitures d'ambulance et d'officiers étaient entassées dans un petit nombre de magasins, de sorte que les soldats de la réserve ne pouvaient rallier leurs corps que très imparfaitement équipés.

Enfin, pour la plus petite chose il fallait *un ordre ministériel*. Impossible de donner même les nécessaires d'armes aux soldats sans un ordre venu de Paris. A peine était-il arrivé en Lorraine que l'empereur, frappé par l'évidence, dut renoncer à son plan et se résigner à garder la défensive.

A Metz il ne trouva que 100,000 hommes au lieu de 150. A Strasbourg, au

lieu de 100.000, il n'en trouva que 40.000 ; enfin Canrobert à Châlons n'avait encore qu'une division.

La dépêche du général Michel au ministre de la guerre, et trouvée dans les papiers des Tuileries, peut nous servir à résumer en quelques mots ce désordre inouï ; ce manque absolu de préparation :

« *Général Michel à Guerre :* Suis arrivé à Belfort ; pas trouvé ma brigade ; pas trouvé général de division, que dois-je faire ? Sais pas où sont mes régiments. »

C'est monumental, et suffit à faire pressentir tous nos désastres.

Après les défaites de Forbach et de Reischoffen, l'empereur laissa le commandement de l'armée de Metz à Bazaine et, profitant de la bataille victorieuse de Borny, prit la route de Verdun. Il était accompagné de son cousin.

Une fois de plus ce dernier prouva qu'il n'était pas avide de gloire militaire. Il aurait dû cependant se rappeler le cri de son père à Waterloo, et jetant de côté les vains insignes d'un grade de convention, prendre un fusil de soldat et payer de sa peau, de son sang, ce nom de Bonaparte dont il est si fier, et l'or dont la France l'avait gorgé depuis dix-huit ans.

Mais il resta à Metz, comme en Crimée et en Italie, le prince Craint-Plon. Il profita avec l'empereur et son fils du wagon de troisième classe qui pouvait rouler encore de Verdun à Châlons.

Là une armée de 100.000 hommes était en formation. Triste armée composée de 15 à 16.000 soldats fatigués et découragés de Reischoffen et pour le reste en grande partie de recrues indisciplinées.

Qu'allait-on faire de ces troupes !

Napoléon voulait en former trois corps destinés à manœuvrer entre l'ennemi et Paris en s'appuyant au besoin sur les places du Nord.

C'était sa dernière armée ; il ne voulait pas la risquer tout entière sur le même champ de bataille. Mais l'opinion de Paris, avec laquelle il fallait compter désormais, était absolument opposée à ces projets. Le ministre de la guerre lui télégraphia que si l'armée de Châlons ne marchait pas tout de suite au secours de Bazaine la révolution éclaterait à Paris. Déjà le 9 août, jour de la rentrée des Chambres, quelques républicains avaient tenté de provoquer une insurrection.

Un conseil fut tenu le 17 août à Châlons. Le prince Napoléon proposa de confier à son ami le général Trochu le gouvernement militaire de Paris.

Le général accepta la proposition du prince. « Il assura l'empereur de son dévouement, lui promettant que, s'il était envoyé à Paris comme gouverneur, il agirait de manière à lui en donner des preuves certaines. »

L'empereur se méfiait. Il ne répondit pas, fit signe à Mac-Mahon de le suivre dans un cabinet et lui demanda s'il avait confiance en Trochu [1].

Le maréchal se porta caution de sa fidélité et l'empereur le nomma.

C'est donc au prince Napoléon que Paris dut d'avoir pour gouverneur mili-

1. Enquête. Déposition de Mac-Mahon.

taire un des généraux les plus incapables de son temps, et que le 4 septembre a eu une épée.

Ce choix prouve peu de perspicacité chez un prince qui aspire à gouverner.

Le 19 août Napoléon III chargea son cousin de se rendre à Florence pour amener Victor-Emmanuel et l'Italie à se prononcer en faveur de la France et à entraîner l'Autriche dans le même sens. Il en était temps.

XV

SUITE

Le 21 août, le prince arriva à Florence. Il rencontra chez son beau-père, comme toujours, les plus chaudes sympathies pour la France ; mais quel fond pouvait-il faire sur la parole d'un souverain qui n'avait jamais été le maître chez lui et qui subissait les exigences d'un gouvernement occulte? Non seulement nous avions contre nous à cette époque le parti Mazzinien, mais les hommes d'État les plus considérables, et le prince Napoléon, nous l'avons dit en parlant de son entourage, ne l'ignorait point.

Cependant (l'explique qui pourra) il continua à se bercer des illusions les plus insensées, et quelques jours après son arrivée dans la capitale de l'Italie il écrivait à son ami Trochu :

« Je suis envoyé ici par l'empereur et le maréchal de Mac-Mahon pour décider l'Italie et l'Autriche à faire la guerre. Mon opinion est que l'Italie pourrait donner 50,000 hommes dans huit jours, portés à 100,000 hommes dans quinze jours et à 150,000 dans un mois. Je suis sans nouvelles précises et je m'adresse à vous qui avez mon amitié et ma confiance. Dites-moi quelle est notre situation militaire et donnez-moi votre avis sur la direction des soldats italiens, si je pouvais les obtenir ; faut-il les diriger par le mont Cenis sur Belfort, ou par les Alpes sur Munich ? Dans ce cas la permission de l'Autriche est nécessaire puisqu'on passe sur son territoire. »

Cette dernière réflexion est aussi profonde que juste et prouve que le prince possède des connaissances également étendues en géographie et en droit.

Lorsque les renseignements qu'il demandait à Trochu lui furent parvenus nous étions si bien battus que non seulement le monde entier laissait éclater la joie que lui causait notre défaite, mais que les Italiens se seraient volontiers joints à la Prusse pour nous reprendre Nice, la Savoie et la Corse. L'armée de Châlons avait été vaincue et faite prisonnière à Sedan. L'empereur avait rendu son inutile épée au roi de Prusse, qui lui avait assigné Wilhelmhœhe, près de Cassel, pour résidence.

Le 4 septembre au matin, le secrétaire du prince Napoléon, resté au Palais-Royal, lui mandait ce qui suit par une dépêche chiffrée :

« Pendant que la Chambre réunie dans les bureaux délibère sur des propositions, la foule envahit les tribunes. La garde nationale proclame la République. C'est un fait consommé pacifiquement jusqu'à présent.

« Hubaine. »

Mieux informé, M. Hubaine aurait pu dès la veille, 3 septembre, télégraphier au prince que M. de Kératry, ayant reçu de Bruxelles la première nouvelle du désastre de Sedan, avait convoqué une réunion de trente-trois députés et leur avait offert d'attaquer à main armée le gouvernement de la régente. Ces députés avaient discuté et voté la liste des membres du futur gouvernement.

Le télégramme que nous avons cité fut quelques heures plus tard suivi d'un dernier où le secrétaire annonçait au prince que M. Jules Favre et ses amis avaient constitué à l'Hôtel de ville un gouvernement dit de la Défense nationale auquel M. Trochu s'était rallié.

A trois heures la Chambre avait été envahie. MM. Pietri et Chevreau, auxquels se joignirent les ambassadeurs d'Italie et d'Autriche, MM. Nigra et de Metternich, supplièrent l'impératrice de quitter les Tuileries. Celle-ci leur opposa quelque résistance, bien que dès la veille elle se fût préparée au départ et eût déjà fait prendre à ses bagages le chemin du Nord.

Enfin elle reçut les adieux de ses serviteurs, remercia le général Mellinet, chargé de la défense des Tuileries, et suivie de ses derniers amis, sortit du château. Elle traversa le Louvre en suivant les galeries du Musée et se dirigea vers la colonnade. La place Saint-Germain-l'Auxerrois était déserte lorsqu'elle y descendit.

M. Pietri alla chercher une voiture de place ; l'impératrice y monta et accompagnée de MM. Nigra et Metternich se fit conduire à la gare du Nord.

L'empire n'existait plus.

En apprenant cette catastrophe le prince Napoléon tint ce propos qui de sa part manquerait de générosité :

« Allons, dit-il, c'est ainsi que devait finir mon cher cousin. Deux fois dans sa vie il aura trompé tout le monde : la première en se faisant passer pour Brutus, et la seconde en cherchant à faire croire qu'il pouvait être César. »

Ce mot cependant est vivement contredit par la lettre suivante qu'il adressa à son cousin en apprenant la capitulation de Sedan :

« Je demande à vous rejoindre, lui dit-il, aujourd'hui surtout que toute défense de la patrie est impossible pour moi, après les événements de Paris. Quelles que soient les conditions qui me seront faites, je m'y soumets d'avance pour être auprès de vous...

« Je prie Votre Majesté d'accéder à la demande que je lui fais et que j'adresse au roi de Prusse. »

Napoléon III refusa cette offre. Alors le prince Napoléon se rendit en Suisse, à son château de Prangins où vint le rejoindre la princesse Clotilde qui avait quitté Paris le 4 septembre.

Le départ de cette dernière s'était accompli le plus tranquillement du monde. Le Palais-Royal était paisible. Il n'entrait alors pour rien dans les préoccupations de la foule. Sur l'ordre du prince on en avait enlevé, emballé et expédié à la gare de Lyon, tout ce qu'il contenait de plus précieux. La même précaution avait été prise à Meudon.

On a dû remarquer pendant la régence, à l'heure de l'infortune, l'absence des Altesses impériales aux Tuileries. Ni Clotilde, ni Mathilde n'apportèrent d'amicales consolations à l'impératrice. Ces princesses, a-t on dit, l'accusaient hautement d'être la cause de nos malheurs. Quoi qu'il en soit, chacune d'elles s'en alla de son côté.

A la gare du Nord les colis de la princesse Mathilde étaient tellement considérables, qu'ils excitèrent des murmures et que peu s'en fallut qu'on ne les saisît.

Le peuple envahit les Tuileries, mais sans s'y livrer aux emportements qui les dévastèrent plusieurs fois. Le Palais-Royal ne fut pas respecté, mais oublié. Les gardes nationaux s'en emparèrent sans le mettre à sec, comme en 1848.

Le jardin garda également sa tranquillité. On y lisait beaucoup de journaux, mais on n'y pérorait point. Il avait conservé son public ordinaire, composé en grande partie de mères de famille, de bonnes et d'enfants.

Le soir, la musique de la garde municipale y exécutait la *Marseillaise*, le *Chant du Départ* et le *Rhin allemand*, musique de Félicien David :

« Nous l'avons eu votre Rhin allemand
« Il a tenu dans notre verre! »

Mais le deuil était dans les cœurs et l'on applaudissait sans enthousiasme. Ce calme mélancolique était d'un plus honnête aspect que l'agitation des boulevards. où mille ordures et mille insanités de la plume et du crayon s'étalaient à des ficelles tendues d'arbre en arbre.

Matin et soir, dans les allées du Palais-Royal, les citoyens faisaient leur apprentissage militaire et, armés de bâtons provisoires s'exerçaient à marcher au pas et à porter arme. Les Prussiens marchaient sur Paris.

SEPTIÈME PARTIE

LE PALAIS-ROYAL PENDANT LE SIÈGE ET SOUS LA COMMUNE

I

Le Palais-Royal allait-il revoir les Prussiens ? Beaucoup le pensaient et avec raison. La route de Paris était ouverte. Ses murailles n'étaient pas armées, ses approches n'étaient occupées par aucune troupe, sa garde nationale n'était ni exercée ni nombreuse, enfin il n'était approvisionné ni en vivres ni en munitions.

Le 5 septembre le roi de Prusse faisait son entrrée à Reims ; le 6, ses éclaireurs parcouraient déjà le département de Seine-et-Marne, et cependant qui eût osé parler de l'entrée probable des Prussiens à Paris eût été hué.

Paris était plus patriote en 1870 qu'en 1815, et si les vainqueurs s'étaient avancés plus rapidement et par un coup de main s'étaient emparés de la ville ils n'auraient pas reçu le scandaleux accueil que l'on y fit aux alliés après Waterloo. Nous avions subi trop d'humiliations et depuis deux mois l'orgueil national avait trop souffert.

Paris se prépara donc de bonne foi et sérieusement à soutenir un siège. Il y avait déjà soixante bataillons de mille hommes chacun ; l'effectif des nouveaux fut porté à douze cents. Le 14 septembre, un décret alloua une solde de 1fr. 50 c. par jour à ceux qui le demandaient, et la garde nationale fut ainsi portée rapidement à 260,000 hommes, nombre qui fut dépassé de beaucoup dans la suite, car, d'après le rapport du comte Daru, au 30 septembre, il avait été distribué de 335,000 à 340,000 fusils.

Pour diminuer le nombre des bouches à nourrir, au lendemain du 4 septembre on expulsa 2,794 prisonniers valides, 10,132 vagabonds et 1,100 filles publiques ; mais la plupart de ces individus, sortis par une porte rentrèrent par l'autre, et malheureusement le nombre des repris de justice inscrits dans la garde nationale peut être estimé à 30,000 environ [1].

Dès le 4 septembre, l'escadre de l'amiral Bouët-Willaumez avait été rappelée

1. Selon d'Aurelles de Paladine de 30 à 40,000, et selon Trochu à 25,000.

à Cherbourg. Peu de jours après, l'arsenal maritime de cette ville contribuait à l'armement des forts de la capitale.

Puis arrivèrent les soldats de marine et de nombreux bataillons de mobiles qui, réunis aux 27,000 conscrits ramenés sains et saufs de Mézières par le général Vinoy, composèrent une armée régulière.

Le 19 septembre les éclaireurs prussiens coupèrent les lignes de chemin de fer, Paris ferma ses portes; il était assiégé et déjà presque complètement investi.

Une vie nouvelle, pénible, étrange, douloureuse bientôt, avait commencé pour la population.

Nous n'avons pas à raconter l'histoire du siège ; la partie militaire se trouve dans le rapport de l'état-major allemand ; la partie morale, celle qui a trait à la vie intellectuelle, aux mœurs, aux passions, aux sentiments des assiégés est encore à faire. Ce ne sera pas la moins curieuse assurément ; mais elle ne peut être écrite de notre temps. Nous sommes trop près des faits et des hommes ; puis le public a accepté les fables qu'on lui vend d'habitude au lendemain de ces immenses malheurs ; elles le flattent et il les aime ; la vérité sera pour ses enfants. Mais nous y insistons, quel Paris curieux que celui de 70 pour les Zola de l'avenir !

Sans doute vices et vertus s'y sont montrés dans leurs proportions ordinaires, mais avec plus de relief. Toutes les filles odieuses de l'égoïsme : l'ambition, la cupidité, l'avarice, s'étalèrent cyniquement, s'épanouirent sans vergogne en public, écrasèrent beaucoup de monde, mais en scandalisèrent bien peu.

Le gaspillage des vivres, l'incapacité de Trochu et des avocats du 4 septembre réduisirent les pauvres aux plus cruelles privations et exaspérèrent toutes les souffrances. Ce que les membres du gouvernement dit de la Défense nationale ne comprenaient pas, Bismarck l'avait prévu. Il avait soutenu qu'il y avait d'énormes inconvénients et de grands périls à bloquer complètement et à affamer Paris. On devait nécessairement, selon lui, si le siège se prolongeait développer dans le sein de cette immense cité, d'aveugles et formidables passions. « Je m'attends pour ma part, disait-il au roi, à voir un dénouement qui dépassera en fureurs et en désastres tout ce que les historiens nous ont raconté de la prise de Jérusalem. Plusieurs centaines de mille habitants peuvent périr dans les horreurs de la faim ou dans un vaste incendie. Votre Majesté portera la responsabilité de cette catastrophe. »

Les prédictions du chancelier se réalisèrent, comme l'on sait. L'exaltation, très vive en septembre, devint du délire et de la folie en février et en mars. Ceux qui ont été de la garde nationale et qui ont fait la queue doivent se rappeler les étranges propos, les idées inouïes, qu'ils y entendirent parfois.

Dans les commencements, lorsque l'imagination n'était pas encore affolée et hallucinée par la faim, quand les Parisiens possédaient encore un sang-froid relatif, leur toquade était de voir la trahison et l'espionnage partout. Dès le premier jour du siège, le 19 septembre, la foule surexcitée par la déroute des conscrits de Châtillon, se mit à faire le soir la chasse aux espions, aux prétendus fai-



Vas-tu te taire, nom de D....! cria l'agent furieux.

seurs de signaux. On en voyait particulièrement aux étages élevés, d'où l'on pouvait avoir vue sur la campagne. L'habitant d'un cinquième n'avait qu'à faire sécher un mouchoir à sa fenêtre, ou le soir en se couchant il n'avait qu'à déplacer plusieurs fois sa lumière et il était dénoncé comme ayant des intelligences avec l'ennemi.

Une vieille dame fut longtemps surveillée et faillit être arrêtée, à cause des ombres que son perroquet projetait le soir sur les rideaux en grimpant le long de son perchoir.

Sans doute les Prussiens avaient à Paris des espions, comme nous en avions à Versailles ; mais le gouvernement de la Défense leur laissait peu de chose à faire. Il permettait à une presse bavarde de raconter dans leurs moindres détails toutes nos misères, nos rêves, nos projets et les siens, et lorsqu'il s'apprêtait à faire une sortie, il s'empressait d'en informer le monde par des affiches. L'espion prussien à Paris jouissait d'une véritable sinécure.

S'il travaillait c'était pour faire du zèle et avoir l'air de gagner son argent, autrement qu'en partageant la misère des assiégés.

L'ennemi possédait depuis longtemps des plans de Paris, par arrondissements et par quartiers, annotés de tous les renseignements désirables pour une armée d'occupation et de réquisition, et pendant l'exposition universelle de 1867 M. de Moltke avait utilisé ses loisirs à relever, le crayon à la main, toutes les positions stratégiques de notre nouvelle banlieue ; il avait choisi ainsi l'emplacement de ses batteries de siège.

Que pouvait-il désirer de plus ?... Que restait-il encore à faire à des espions laissés dans Paris ?

Ce sont des points de détail à éclaircir.

Mais la population assiégée ignorait tout cela et se faisait d'étonnantes illusions. Elle croyait fermement au danger des espions, comme plus tard, vers la fin de la crise, elle crut aux généraux vendus... sans réfléchir que puisqu'ils étaient incapables il était inutile de les acheter, et que si l'armée prussienne n'entrait pas dans Paris, c'est qu'elle était retenue par d'autres considérations politiques et militaires que celles du danger d'un assaut.

On le verra plus loin.

II

AU PALAIS-ROYAL — UN PERSONNAGE ÉNIGMATIQUE

Le palais, nous croyons l'avoir dit, après des perquisitions régulièrement opérées, et la fermeture de ses grands appartements, avait été occupé par la garde nationale.

L'habitation princière, complètement évacuée par ses employés, ses parasites valets, était déserte. Des caves aux greniers régnait la solitude et nul être humain (on devait le croire), n'en pouvait troubler le silence. Au rez-de-chaussée, le concierge et le poste de garde conservaient seuls au palais une apparence de vie.

Une nuit du commencement d'octobre, vers deux heures, tout paraissait dormir, et sous un ciel voilé la cour d'honneur était dans une obscurité profonde. La sentinelle allait et venait de son pas lourd et régulier, fort insouciante, il est probable, du devoir en apparence inutile qui lui était imposé. Cependant si indifférente et si engourdie qu'elle fût, elle entendit dans la cour un de ces bruits qui, par leur discrétion même, nous mettent en éveil

C'était le craquement de la grève sous un pas lent et mesuré.

Son regard plongea dans l'ombre, et du côté de la rue de Valois, elle distingua un individu qui s'avançait dans sa direction.

Un bec de gaz coupait par moitié de son rayon jaune l'intervalle qui le séparait de cet homme : elle ne dit rien et attendit que l'individu passât sous la lueur du réverbère.

Ce moment venu, elle cria :

— Qui vive ?

L'autre, un bourgeois vêtu d'un paletot et coiffé d'un chapeau mou, ne répondit point et continua à s'avancer le long du mur dans l'évidente intention de gagner la grande porte.

— Au large ! dit la sentinelle en lui faisant face.

L'homme fit encore quelques pas.

— On ne passe pas, reprit le soldat en inclinant son fusil.

A cette menace l'homme s'arrêta, poussa un cri plaintif et discordant et d'un geste indiqua qu'il était sourd et muet.

Des gardes qui veillaient au poste accoururent :

— Qu'y a-t-il ?... que veut cet homme ? d'où vient-il ?...

— Il sort du Palais, de là-bas, fit le factionnaire en indiquant l'aile orientale qui borde la rue de Valois. Il est sourd et muet.

Deux gardes prirent l'intrus par le bras, et sans penser à son infirmité :

— Suivez-nous, lui dirent-ils.

L'inconnu se laissa emmener sans résistance.

Lorsqu'il fut à la lumière du poste, les gardes l'examinèrent avec une curiosité mêlée d'étonnement et de méfiance.

Il était grand, large des épaules, d'une force peu commune, et sa figure ronde et bonasse affectait une timidité niaise assez singulière chez un gaillard bâti comme Hercule.

Ses grands yeux de cabillaud à fleur de tête, sa bouche entr'ouverte, à peine ombrée d'une claire moustache blonde, son teint blanc et rosé, lui prêtaient une physionomie niaise.

— Qui êtes-vous ?... Que faites-vous ici ? D'où sortez-vous ?

Pour toute réponse, il gémit de nouveau en indiquant du doigt sa bouche et ses oreilles.

— Oui, oui, fit le sergent, c'est fort commode quand on ne veut pas rendre des comptes ; mais attends donc !

Il s'éloigna et revint presque aussitôt avec un soldat qui se frottait les yeux en demandant :

— Qu'est-ce qu'il y a donc sergent, pour votre service ?

— Il y a ce particulier qui se prétend sourd et muet, afin probablement de ne pas nous expliquer comment il s'est introduit au Palais pendant la nuit, et ce qu'il y prétend faire. Voilà qui est singulier, vous avouerez, un monsieur qui à deux heures du matin sort de ce palais, clos et désert depuis longtemps, comme un bon bourgeois sort de chez lui.

— Avec ça, ajouta un garde, qu'il n'a ni uniforme ni képi, et que sa grosse tête ronde et blonde a plutôt l'air Allemand que Français.

— C'est peut-être un espion? hasarda un autre.

— Silence! fit le sergent, nous allons le faire causer. Barbier qui connaît l'alphabet des sourds et muets, va l'interroger.

Pendant ce colloque, l'inconnu n'avait pas sourcillé. Rien dans sa physionomie n'avait trahi la moindre attention à ce qui se disait autour de lui. Ses yeux restaient sans lumière, ses traits sans expression.

Le garde, nommé Barbier, se planta devant lui et, dans le langage de l'abbé de l'Épée, lui demanda :

— Qui es-tu?

L'inconnu posa le bout de l'index à son front, puis secoua la tête négativement Il ne comprenait pas.

Ce fut pour tout le monde une déception très vive. Le sergent eut l'air vexé. Plusieurs commençaient comme lui à soupçonner une mystification et proposaient différents moyens pour s'en assurer.

— Fouillons-le, dit le sergent. Voyons, l'ami, retournez vos poches.

L'étranger demeura impassible à cette menace, mais dès que l'on porta la main sur lui, il poussa des cris strangulés, particuliers aux muets, et les gardes furent pris d'un fou rire. Ses contorsions, ses grognements, ses craintes, ou réelles ou admirablement jouées étaient d'un comique irrésistible.

Le sergent seul pestait, jurait :

— Faites attention, f...! Ce n'est pas un jeu. Il faut dresser l'inventaire de tout ce qu'il a sur lui. Allons, procédons avec ordre et sérieusement; et si cet individu regimbe, qu'on le garrotte. D'abord le chapeau...

Il ôta le chapeau du sourd et regarda sous la coiffe.

— Rien là-dedans, dit-il.

Puis, fronçant le sourcil, il parut réfléchir et ajouta avec humeur :

— Après tout, nous n'avons pas à faire le service de la police... ça dégoûte. Retournez ses poches simplement pour lui enlever ses armes ou les papiers qu'il serait tenté de détruire.

Un garde exécuta cet ordre avec soin, mais ce fut peine perdue, et il ne trouva qu'un mouchoir de poche sans marque et un porte-monnaie contenant quinze francs.

— Eh bien! fit le sergent avec résignation. Nous avons fait notre devoir, nous attendrons le lieutenant.

Quelques gardes rallumèrent leurs pipes, d'autres s'étendirent sur le lit de camp et l'on cessa de s'occuper de l'inconnu.

L'officier vint, le sergent lui montra son prisonnier, lui fit son rapport, et peu de temps après, quatre fusiliers conduisaient l'inconnu à la préfecture de police, où il était enfermé au Dépôt.

Il y avait là peu de monde dans ce lieu ordinairement encombré; depuis le 4 septembre on n'arrêtait plus personne. Le préfet de police, M. de Kératry, avait congédié les sergents de ville destinés à former des bataillons de marche, et destitué cinquante commissaires sur soixante. Tous les services étaient désor-

ganisés, de parti pris par le préfet, qui conseillait au gouvernement d'abolir la préfecture de police.

Comme nous tenons à ne pas être taxé d'invraisemblance, nous dirons donc que l'individu en question eût sans doute été relâché le jour même de son arrestation, si le rapport qui le concernait, ne l'avait rendu intéressant en le présentant comme un personnage énigmatique, mystérieux.

Après l'avoir fouillé, mais minutieusement, et lui avoir adressé des questions qui restèrent sans réponse, après quelques épreuves restées sans résultat, on ne demeura point convaincu de son infirmité, loin de là...

Ou cet homme était sourd et muet et s'était introduit dans l'intérieur du Palais-Royal pour y voler, ou cet homme était un fourbe; mais dans ce cas il ne simulait point une infirmité avec cette perfection et cette constance, sans avoir un intérêt capital à cacher son identité et les raisons qui l'avaient poussé à s'introduire dans le Palais.

Ce fut à cette dernière supposition que s'arrêta le magistrat devant lequel il comparut.

Il devait donc décerner contre lui un mandat d'arrêt et lui désigner une prison... mais il hésitait... Combien il était regrettable que l'ancien personnel de la police eût été congédié!

D'abord le séjour de l'homme au Dépôt n'était plus d'aucune utilité.

Expliquons-nous.

Dans la salle d'entrée du Dépôt de la préfecture, on a établi une suite d'armoires assez étroites, dont la porte est remplacée par une claire-voie ou grillage de fer. Là sont *exposés* les arrivants, tandis q l'une escouade d'agents dont les yeux sont aussi exercés que la mémoire, les regardent de tous les côtés, les observent dans leurs allures et triomphent de tous les déguisements. C'est une sorte de morgue pour les vivants où l'on ne dépose que les inconnus, les célébrités. Les habitués entrent directement dans les cellules ordinaires.

L'inconnu du Palais-Royal avait été placé là, mais malheureusement il n'y avait plus d'agents pour l'examiner.

Le gouvernement avait décrété la vertu. La corruption avait cessé de régner. Les crimes devaient être assez rares pour que les citoyens pussent faire leur police eux-mêmes, et M. Claude avec sa petite brigade n'avait plus qu'à se croiser les bras.

C'était le chef de la sûreté surtout que le magistrat regrettait.

Avant d'envoyer l'inconnu à Mazas, il fit donc prévenir M. Claude, qui se rendit avec empressement à l'appel du juge instructeur.

Mis au courant de ce qui s'était passé, M. Claude alla voir le détenu. Il ne le reconnut pas, mais après l'avoir bien considéré, il se forma une opinion sur son compte et arrêta de suite à son égard un plan de conduite.

— Nous nous fatiguerons, dit-il, à lui arracher son secret, et peut-être inutilement. Ne le violentons point et amenons-le à des révélations volontaires. Faites-le mettre en liberté, je verrai où il ira; je pénétrerai par un de mes agents dans son intérieur et je vous en donnerai des nouvelles.

Une heure après, lorsque M. Claude eut pu organiser la surveillance, l'inconnu fut remis en liberté. Il ne parut rien comprendre à la mesure prise à son égard ; lorsqu'on donna en sa présence aux gardiens l'ordre de le mettre dehors, il ne broncha point. Il fallut le prendre par le bras et l'emmener. Lorsqu'il se trouva sur le quai, laissé à lui-même, son visage exprima seulement une vive surprise.

Il tira son porte-monnaie, recompta ses quinze francs, puis lentement, se dirigea vers le Pont-Neuf.

Il était suivi de près, mais avec intelligence, et bien qu'il soupçonnât sans doute cette première manœuvre, il ne put distinguer ceux qui le filaient. Il acheta des cigares au coin de la rue Dauphine et s'en alla tranquillement au jardin du Palais-Royal.

Là il s'assit sur un banc dans l'espoir qu'il serait rejoint par l'agent de la préfecture, mais son attente fut trompée.

Le temps était sec, le soleil encore chaud avait attiré sous les tilleuls des enfants en grand nombre. Il semblait suivre leurs ébats avec plaisir et jouir de leur heureuse insouciance... mais sans perdre de vue les promeneurs ou les gens assis près de lui. Plus d'une heure s'était passée ainsi, quand une fillette de huit ans environ dont la mise négligée et l'air chétif tranchaient avec la toilette et l'air de santé des autres enfants, s'arrêta tout à coup devant lui avec une exclamation de surprise.

L'inconnu changea de visage, il fixa sur l'enfant un regard dur et posa un doigt sur sa bouche en signe de silence.

L'enfant, interdite, rougit, essaya à droite, à gauche quelques pas incertains. La balle avec laquelle elle jouait s'était échappée de ses mains et avait roulé vers l'inconnu ; elle n'eût osé la ramasser.

Celui-ci se baissa, prit la balle et la lui remit.

L'enfant, en prenant la balle, et toujours sous le regard terrible qui la contenait, murmura quelques mots qu'à dix pas de là on eût pu prendre pour un remerciement, et cette fois le sourd et muet parla et lui répondit :

— Va-t-en. Demain.

L'enfant jeta sa balle en l'air et s'éloigna en jouant.

Pour le trouver elle avait fait tout le tour du jardin. Il la suivit des yeux et la vit s'arrêter très loin, près d'une jeune femme, sa mère peut-être, qu'il put reconnaître malgré la distance.

Comme il craignait sans doute d'être compromis par elle, et que d'ailleurs le but qu'il s'était proposé en venant au jardin était rempli, il se leva et sortit du Palais-Royal.

Il se promena, alla au restaurant, puis au café en s'arrangeant toujours de façon à découvrir par qui il était suivi ; mais il avait affaire à aussi malin que lui. Les agents se gardèrent d'entrer au restaurant sur ses talons et restèrent dehors. C'était à l'heure du coucher qu'ils l'attendaient. L'enfant avait déjà éveillé leurs soupçons : ils lui avaient trouvé avec lui une certaine ressemblance. Il avait donc

une femme?... il ne tarderait point à la rejoindre sans doute. Alors ils sauraient tout.

La nuit venue, l'inconnu se dirigea vers une petite rue étroite, obscure et mal peuplée, que la création de l'avenue de l'Opéra a fait disparaître, et il entra dans un petit hôtel où, par signes, il demanda une chambre.

Prié de donner son nom sur le registre, il exprima qu'il ne savait pas écrire. On lui remit un bougeoir et on le conduisit dans une chambre dont il parut satisfait.

Dès que l'hôte se fut retiré, il fit rapidement l'inventaire de tout ce qui l'entourait. Sur un coin de la cheminée il y avait un encrier; il s'assura qu'il n'était point à sec, puis fouilla les tiroirs jusqu'à ce qu'il eut trouvé un bout de papier blanc.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, lorsqu'il entendit le maître d'hôtel introduire un autre locataire dans une chambre voisine.

Entre cette pièce et celle qu'il occupait existait une porte de communication, dont le propriétaire avait la clef et contre laquelle était placée une commode.

L'inconnu n'ignorait point les inconvénients d'une si mince clôture ; au lieu de se mettre à écrire, comme il y semblait disposé, il souffla sa bougie et se coucha.

Et, comme il le prévoyait, l'agent de la préfecture en fit autant.

Seulement ce dernier s'endormit, tandis que lui, quelques heures plus tard, se leva, alluma sa bougie dans un coin et se mit à écrire un billet de quelques lignes.

Ce billet écrit, il ne le plia point, mais le roula en boulette, de façon, en cas de danger, à le faire disparaître plus facilement. Puis il se remit au lit, et cette fois pour dormir.

III

Dans la chambre voisine étaient, non pas un, mais deux agents de la sûreté Le premier se faisait appeler Prouvaire, le second Dutreillis.

Ces deux compagnons étaient de première force dans un métier qui exige tant de qualités : la connaissance du pavé de Paris (tout un monde), du courage et des forces physiques, de l'observation, de la mémoire et de l'imagination, enfin une honnêteté au-dessus de certaines tentations.

Nous ne sommes plus au temps de Vidocq, et un chef de la sûreté ne s'adjoint pas un individu qui peut compromettre l'administration par la pratique des vices qu'il est chargé de réprimer.

Nos deux agents réunissaient les qualités essentielles, et de plus Dutreillis savait l'anglais et Prouvaire l'allemand. Le lendemain ce dernier dit à son confrère.

— Nous ne sommes pas en nombre.

— Tu plaisantes.

— Non, ce n'est pas deux hommes qu'il faudrait dans cette affaire, mais quatre.

— Que veux-tu dire?

— Comme nous l'avons remarqué hier au jardin, notre sourd a un enfant et une femme. Il faudrait au moins un agent pour suivre la petite fille jusque chez sa maman, tandis que deux autres, — deux ne seraient pas de trop, — garderaient à vue le père.

— C'est vrai, répondit Dutreillis. Eh bien! écrivons un mot à Claude.

Prouvaire secoua la tête d'un air dédaigneux :

— Non, gardons l'affaire pour nous. Aujourd'hui il ne faut pas tant s'inquiéter du service que de son propre intérêt. Il ne s'agit pas d'obtenir un succès, mais de vivre, et cette affaire nous met du pain sur la planche. Tirons en ce que nous pourrons.

— Brigadier, vous avez raison, répondit Dutreillis. Reste donc près du sourd; moi, je suivrai sa fille.

— Ce sera moi, s'il te plaît.

— Pourquoi cela?

— Parce que cet individu, selon nos suppositions, est allemand et que près de la femme je puis me faire passer pour un compatriote. Que la femme soit elle-même prussienne ou non, elle se méfiera moins d'un étranger qui viendra à elle en hachant de la paille comme son mari.

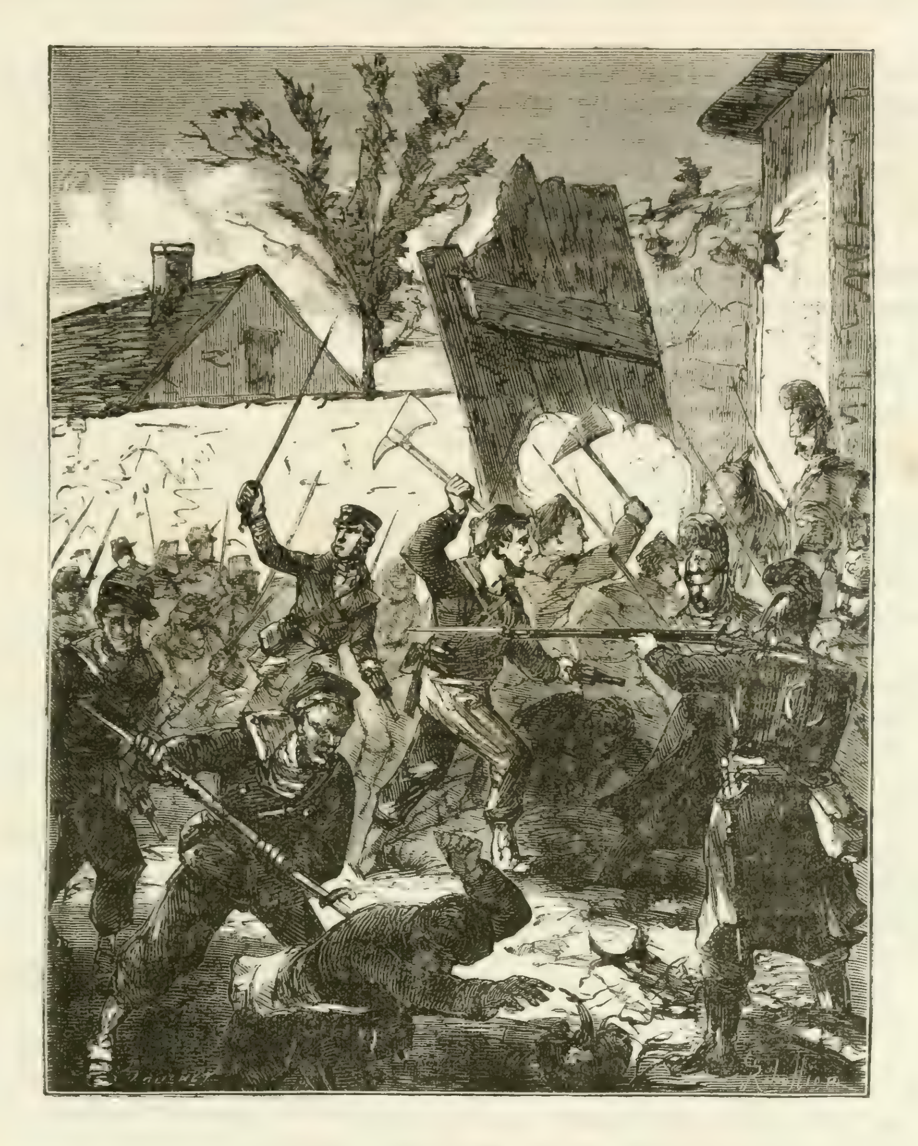
Dutreillis se rendit à ce raisonnement et les rôles se trouvèrent ainsi partagés.

Pendant ce temps M. Claude n'était point demeuré inactif. Il s'était rendu au Palais-Royal. La fenêtre par laquelle l'inconnu était descendu dans la cour était restée ouverte; il en avait enjambé le balcon et avait procédé à l'intérieur à des recherches minutieuses.

Le déménagement du prince et de sa maison n'avait pas été complet. Outre le mobilier appartenant à la couronne, quantité d'objets précieux étaient encore là qui auraient pu tenter un voleur et qu'il eût été facile d'emporter. Ces objets avaient été respectés et M. Claude dans les premières pièces qu'il parcourut ne remarqua rien de suspect. Il se confirma dans cette opinion que l'inconnu n'était pas un voleur; mais entré dans l'appartement du secrétaire du prince, M. Emmanuel Hubaine, il remarqua des tas de papiers posés çà et là sur des chaises et même jetés sur le tapis, puis un bureau dont les tiroirs étaient encore entr'ouverts. Il examina le meuble : — il avait été fracturé. — Ah! nous y sommes donc! pensa-t-il, voici de son ouvrage.

Mais là encore tout éloignait la supposition d'un malfaiteur de profession et dénonçait une main aussi maladroite que violente. Celui qui avait forcé ce meuble avait probablement cherché des documents politiques.

Poursuivant ses investigations, M. Claude fit de nouvelles découvertes qui lui apprirent que l'inconnu avait fait au Palais-Royal un séjour de longue durée : une chambre à coucher et un cabinet de toilette l'attestaient, et près d'un lavabo il trouva une serviette encore mouillée. Ailleurs sur une table, se voyaient



Ils rencontrèrent une resistance acharnée.

des reliefs de tout genre : patisseries sèches, confitures et même un morceau de viande dont l'état de décomposition remontait déjà à plusieurs jours. Enfin dans la cheminée de la salle à manger, le chef de la sûreté aperçut un portefeuille ; le fermoir en avait été brisé ; il contenait encore quelques lettres adressées au prince Napoléon et écrites en italien.

M. Claude mit de côté ce portefeuille, comme pièce de conviction.

Désormais son opinion était fixée. L'individu arrêté au Palais-Royal y avait séjourné pendant huit jours au moins et peut-être depuis le 4 septembre dans l'intention de dérober quelque secret politique, c'était un espion. Quant à la

nationalité de ce dernier il n'était pas permis d'en douter, car autour de la viande restée sur la table, il y avait de la gelée de groseille mélangée à des cornichons.

Satisfait de ses investigations, M. Claude reçut avec le plus vif plaisir le rapport de Prouvaire qui lui mandait ce qui suit :

« Nous n'avons pas quitté d'une minute le faux sourd-muet. Au jardin du Palais-Royal il a été reconnu par une enfant qui s'est approchée de lui. Nous pensons que c'est sa fille. Nous nous attendons à la revoir demain. En ce cas elle sera suivie, et avant la nuit nous aurons trouvé le logement de l'individu et sa femme. Vous pourrez en disposer selon ce que vous jugerez nécessaire. »

Les prévisions de l'agent se réalisèrent en partie.

Dans l'après-midi en effet le sourd retourna au Palais-Royal, et de même que la veille la petite fille vint jouer dans l'allée où il s'était assis. Comme précédemment la balle de l'enfant vint rouler sous les pieds de l'inconnu, qui la prit en glissant dessous le billet qu'il avait écrit pendant la nuit.

L'enfant agit avec beaucoup d'adresse. Elle demeura quelques instants à jouer sous les arbres avant de s'éloigner définitivement.

Cette fois sa mère ne l'avait pas accompagnée et l'enfant sortit seule du Palais-Royal.

Prouvaire la suivit.

Elle marchait d'un pas rapide. Elle traversa le Louvre, passa le pont des Arts et mena ainsi l'agent de la sûreté à l'extrémité méridionale de Paris, rue des Plantes, dans le quartier de Plaisance à peu de distance des fortifications.

Cet endroit peu peuplé aujourd'hui était alors presque désert. Il ne comptait que de rares habitations séparées les unes des autres par des jardins, des dépôts de démolitions ou des chantiers. La maisonnette dans laquelle l'enfant entra n'avait que deux étages et était isolée de tous côtés.

Cette solitude devait être favorable aux habitudes mystérieuses d'un espion, ou d'un malfaiteur.

Lorsque l'enfant eut disparu dans l'allée de la maison, Prouvaire y pénétra à son tour. A l'entrée, par une porte vitrée, il aperçut une bonne femme qui était à la fois la propriétaire et la concierge et avec l'aplomb d'un agent et l'autorité qu'à cette époque donnait l'uniforme de la garde nationale, il demanda d'un ton impérieux.

— A qui cette enfant qui vient d'entrer?

— Quelle enfant?

— Une petite blonde.

— Eh bien! que lui voulez-vous?

— A qui est-elle? Je vous demande.

La vieille le regardait avec méfiance.

— Au locataire du premier, répondit-elle, non sans hésitation.

— Elle s'appelle?

— Elle vous a donc fait quelque chose?

— Non. Il ne s'agit pas de cela. Le nom du locataire ?

— Mayer

— C'est bien. C'est un Allemand ?

— Je n'en sais rien, ça ne me regarde pas. D'ailleurs, il n'est pas là.

— Je le sais. Mais sa femme est-elle chez elle ?

La vieille, lasse de ces questions, lui tourna le dos. Il s'éloigna.

— Je monte, dit-il.

Pendant ce colloque, la petite fille, haletante de sa longue course, éreintée, mais fière de se rendre utile, embrassait sa mère et lui remettait le billet du prisonnier.

— Où l'as-tu vu ? Toujours au même endroit ?... Que t'a-t-il dit?

— Rien. Il a peur. J'ai fait comme hier et il m'a remis le billet sous ma balle.

La mère avait déjà déplié le billet et essayait de le déchiffrer.

Représentez-vous dans une petite chambre, rangée avec goût et très propre, une jeune femme d'une trentaine d'années, gracieuse, bien tournée et presque jolie : c'était madame Mayer. Son nom allemand ne pouvait faire douter de son origine parisienne, cette qualité éclatait dans la vivacité d'expression et l'incorrection piquante de ses traits.

Debout au milieu de sa chambre, le dos tourné à la fenêtre, elle tenait à deux mains le billet que son mari avait tracé dans l'ombre. Une émotion croissante à mesure qu'elle lisait, suspendait son souffle et pâlissait son front.

Tout à coup Prouvaire frappa à la porte et sans attendre sa réponse s'introduisit chez elle.

A cette facon d'agir, à l'uniforme qu'il portait, elle pressentit chez l'intrus une intention hostile. La lettre s'échappa de ses mains tremblantes ; et comme l'étranger se baissait déjà pour la ramasser, elle mit le pied dessus. Puis avec une indignation qui lui rendait tout son courage :

— Ah ça ! qui êtes-vous, monsieur? s'écria-t-elle. Que voulez-vous?

— Madame Mayer ? demanda l'agent.

— C'est moi.

— C'est à vous cette enfant ?

— Oui.

— Vous êtes mariée en légitime mariage au sieur Mayer ?

— Est-ce que ça vous regarde? Je ne vous connais pas. Faites-moi donc le plaisir de redescendre l'escalier.

— Vous, madame, fit Prouvaire d'un air d'autorité, veuillez répondre sérieusement à des questions sérieuses.

— Et de quel droit m'interrogez-vous?

— Du droit de la guerre d'abord, du droit de tout Français vis-à-vis les Prussiens ; puis si cela ne vous suffit point, chère madame, du droit que je tiens de M. Claude, chef de la sûreté et de M. le préfet de police.

— Ah !... fit la jeune femme secrètement effrayée. Eh bien, que me voulez-vous?

— J'ai eu l'honneur de vous demander si vous êtes la femme légitime d'un Allemand nommé Mayer?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes française de naissance.

— Oui.

— Mais mariée à un Allemand, vous êtes allemande. Pourquoi n'avez-vous pas obéi au gouvernement qui vous expulsait de Paris ?

— J'étais seule ici, j'attendais que mon mari absent vînt me rejoindre. Il serait parti, je l'aurais suivie ; aujourd'hui encore je suis prête...

— Il est trop tard. Et votre mari où est-il?

— Je l'ignore.

— Je vais vous le dire. Avant-hier, dant la nuit, votre mari qui se tenait caché dans un appartement du Palais-Royal en est sorti et a été arrêté par un factionnaire du Palais. Emmené au poste il a été interrogé et a feint d'être sourd et muet... son accent l'eût trahi, et d'autre part il ne tenait point à donner des explications de son temps.

— Oh ! monsieur, mon mari est un honnête homme.

L'agent s'inclina ironiquement.

— Les gardes nationaux l'ont conduit à la préfecture où il a joué la même comédie. Mais là il avait affaire à plus fort que lui... Monsieur Claude !... on l'a relâché en attachant à ses pas deux surveillants, dont j'ai l'honneur d'être. Ses surveillants ne l'ont quitté ni de jour, ni de nuit afin de découvrir ce qu'en *argot* les malfaiteurs appellent leur *centre*, c'est-à-dire leur logement. Mayer, sans nous voir, a deviné notre présence ; il est intelligent et connaît toutes les ruses du métier. Il s'est tenu constamment sur ses gardes. Nous avons observé le jeu de votre petite fille et aujourd'hui, laissant la garde de Mayer à mon collègue, j'ai suivi l'enfant jusque chez vous, dans le ferme espoir de faire votre connaissance et de vous arrêter.

— M'arrêter !... s'écria la jeune femme.

— Oui.

— Et mon enfant?

— On y pourvoira.

— M'arrêter!... répéta-t-elle consternée.

— Oui, madame, il faut me suivre.

— Je ne vous suivrai pas ! s'écria-t-elle en regardant autour d'elle comme si elle eût cherché une issue pour fuir ou une arme pour se défendre.

— La résistance est inutile, dit Prouvaire ; songez un peu. Je n'ai qu'à envoyer chercher les gardes du poste voisin. Non, réfléchissez, remettez-vous. Vous ne me réduirez pas à employer la force. Écoutez-moi bien, je vous laisserai le temps, cinq minutes, dix s'il le faut pour arranger vos petites affaires, prendre du linge, quelques petites choses, et vos clefs, puis pour aller à la préfecture nous trois, avec l'enfant, je vous paye un fiacre; mais de votre côté, soyez raisonnable, n'ayez pas peur, vous ne serez pas maltraitée... tandis que des soldats du poste ne vous ménageraient pas...

— Non !... Non !... criait la malheureuse suffoquée de douleur en se tordant les mains. Non !... je suis une honnête femme, une mère de famille, laissez-moi !... Laissez-moi !.

L'agent donnait des marques d'impatience. Ça l'ennuyait d'appeler à son aide ; puis cette petite femme était gentille et il fallait réellement que l'on fût à cheval sur les mœurs dans la brigade de M. Claude pour qu'il ne tînt pas un langage moins rude et ne lui proposât point quelque transaction.

Il lui prit doucement les mains.

— Là... Là !... Ne nous désolons pas ainsi , ma petite mère, dit-il.

Mais elle se retira soudain, comme au contact d'un reptile.

Son pied découvrit alors l'intéressant billet, et cette fois Prouvaire ne voulut point manquer l'occasion de s'en emparer.

Elle vit son intention et se baissa pour la prévenir ; lui, impatienté, la repoussa avec une telle rudesse qu'elle alla tomber à l'autre bout de la chambre, auprès de son enfant qui se prit à pleurer.

— Vas-tu te taire nom de... ! cria l'agent furieux.

Et il s'apprêta à lire en s'approchant de la fenêtre, tandis que la femme Mayer se relevait bouleversée par le désespoir.

Cette lettre était d'une grande importance et pleine de révélations inattendues. Nous verrons plus loin.. Entre autres choses Mayer disait à sa femme : « Attends-moi pour quatre heures... »

Prouvaire regarda la pendule et murmura dans un sourire :

— Quatre heures cinq !... Il est en retard.

IV

Quel était donc le dessein de Mayer? Nous l'avons laissé sur un banc du Palais-Royal. Après le départ de son collègue, Dutreillis ne se « sentant plus en force » était venu s'asseoir à côté de lui.

Mayer l'ayant bien considéré fut convaincu qu'il aurait facilement raison de lui, s'il était obligé d'en venir aux mains.

Tout à coup sortant de son mutisme et feignant de le prendre pour un simple flâneur, il lui dit avec un léger accent allemand :

— Voilà un bien beau temps, monsieur.

— Oui, monsieur, pour la saison.

— Très favorable pour terminer les travaux de la défense.

— Assurément. Mais tout, je crois, est terminé.

— On le dit, je serais curieux de m'en assurer de mes yeux et j'ai l'idée d'aller faire un petit tour aux fortifications. J'ai été longtemps soldat et je me connais un peu aux travaux militaires.

— Mais si vous avez du goût pour ces choses-là, comment n'êtes-vous pas de la garde nationale ? demanda l'agent.

— J'en suis! Je vais faire partie d'un bataillon de marche. Comme Alsacien je dois être un des premiers au feu.

— Ah! monsieur est Alsacien?

— Mon Dieu oui, j'ai ce malheur.

— Je vais donc rentrer chez moi, pour chercher ma pipe, puis je prendrai une voiture et irai visiter nos remparts du Sud.... Si la promenade pouvait vous plaire, monsieur, je vous prierais, bien que je n'aie pas l'honneur de vous connaître, de m'accompagner jusqu'à la porte de Châtillon.

L'agent l'écoutait avec étonnement.

— Mais volontiers, monsieur, avec plaisir, répondit-il

— Eh bien! reprit Mayer, je vais à mon hôtel, à deux pas d'ici, et je reviens vous prendre.

Mais je ne veux pas que vous preniez la peine de revenir sur vos pas, et je vous accompagnerai jusqu'à votre hôtel.

— Mais non, restez assis...

— Je vous suivrai, monsieur, comme c'est de mon devoir.

Ce fut l'agent qui l'emporta dans cet assaut de courtoisie et il suivit le faux Alsacien jusqu'au petit hôtel meublé de la Butte des Moulins.

Chemin faisant, il se disait : c'est drôle!... Suis-je bien pour lui le premier venu? Et comment s'est-il ouvert à moi avec cet abandon?...

L'homme de M. Claude se méfia d'un guet-apens et machinalement caressa dans la poche de son large pantalon la crosse de son revolver.

Tout en paraissant se plier au caprice de Mayer et en montant derrière lui l'escalier de l'hôtel, il se traça un plan de conduite.

Son collègue lui avait promis d'être de retour pour cinq heures, cinq heures et demie au plus tard. Il était convenu qu'après avoir arrêté la femme et l'enfant, Prouvaire viendrait rejoindre son compagnon pour reconduire le Prussien à la Préfecture et procéder à une confrontation des deux époux.

L'agent ne devait donc point permettre à Mayer de s'aventurer trop loin, du moins en ce moment, et il résolut de le retenir à l'hôtel le plus longtemps possible, de lui faire retarder son départ par tous les moyens imaginables; et enfin si ce dernier lui résistait, de crier à l'espion et de le faire empoigner de nouveau. Rien de plus facile. Les rues étaient toujours pleines de gardes nationaux et au premier cri de : arrêtez, « c'est un espion! » tout le monde se fût empressé de lui prêter main-forte.

Tout en raisonnant de la sorte, il arriva à la chambre de Mayer, située au troisième étage

— C'est un peu haut, n'est-ce pas? fit celui-ci. Mais vous vous reposerez un instant.

Puis ouvrant la porte, il s'effaça en ajoutant :

— Entrez donc, monsieur, je vous prie.

Dutreillis salua légèrement, puis entra... et Mayer, resté sur le palier, referma la porte à double tour.

Ce soin pris, il descendit rapidement et passa devant le bureau de l'hôtel sans

rendre la clef, de façon à retarder la délivrance de l'agent de police dont nous laissons à penser le désappointement et la fureur.

En vain essaya-t-il d'enfoncer la porte; il fallut que le maître de l'hôtel envoyât chercher un serrurier pour le délivrer,

Mayer n'avait donc pas besoin de courir pour mettre entre l'agent et lui une distance rassurante. En deux minutes il fut à la station de voitures du Palais-Royal et dit au cocher :

— Rue des Plantes.

Il eût bien voulu s'équiper en garde national; son costume civil le faisait remarquer; il désirait aussi des armes, mais il avait promis à sa femme d'être chez elle à quatre heures... puis il était inquiet, il avait comme le pressentiment d'un malheur.

Au moment où Prouvaire interrompant sa lecture par une réflexion ironique murmurait : — « Tiens! il est en retard, » l'événement lui donna un démenti. La porte du logement s'ouvrit et Mayer apparut aux yeux de l'agent stupéfait.

Mayer, d'un coup d'œil, avait tout vû, tout compris.

Il était blême de colère, effrayant.

Avec sa haute taille, sa large carrure, il encombrait la chambre et semblait la remplir tout entière.

L'agent, tout en glissant le papier dans sa poche, s'était instinctivement reculé vers la fenêtre, mais entre elle et lui il y avait la femme qu'il avait brutalisée et l'enfant. Il savait qu'une lutte corps à corps avec le géant teuton serait trop inégale et qu'une prompte fuite pourrait seule le sauver... et il était bloqué.

Mayer dit d'une voix lente :

— Qui es-tu?... N'es-tu pas un mouchard de la préfecture?

— Moi! fit Prouvaire.

— Oui, oui! cria la femme, c'est un agent venu pour nous arrêter tous.

Mayer reprit :

— C'est bien; un de nous deux ne sortira pas vivant.

L'agent voulut prendre son revolver, mais le Prussien prévint son mouvement, d'une main lui saisit le bras droit et de l'autre lui porta en pleine poitrine un coup de poignard.

Il chancela une seconde, porta la main à sa blessure, gémit et tomba, la tête bas de la fenêtre et en heurtant la femme qui cria d'épouvante.

— Ah! mon Dieu!... Malheureux!... Qu'as-tu fait? Nous sommes perdus.

— Tais-toi! commanda Mayer. Assez de bruit.

Et après avoir observé les convulsions de sa victime, il ajouta :

— C'est-à-dire que s'il n'était mort, c'était nous qui allions mourir. Prussien... espion... cela vaut douze balles... Et vous?... La prison, les injures et la faim... Il est mort... ses yeux s'éteignent... sa bouche ne dénoncera plus... sa main crispée ne s'ouvrira plus pour traîner une enfant en prison... Mort... Il l'est... Et nous...

— Ah! oui, dit la femme, nous, qu'allons-nous devenir?... On va nous

prendre et nous juger. Que faire maintenant avec ce mort?... Je ne resterai pas ici, moi. Mon Dieu!... Mais où aller à présent?

— Je vais te le dire, répondit Mayer; je n'agis point sans savoir ce que je fais. Si j'ai tué ce misérable c'est que j'y étais forcé. Depuis deux jours lui et ses pareils m'ont suivi, levé, couché, gardé à vue jour et nuit. Tu ne sais pas de quel cauchemar je sors. Depuis deux jours et deux nuits, je sens les mains des agents de la sûreté prêtes à s'abattre sur mes épaules. C'est un supplice, je crois. La liberté apparente qu'ils me laissaient devait leur servir à vous prendre à votre tour... et tu l'as vu... j'ai eu du mal à venir ici, je vous sentais en danger, j'ai bien souffert...

« C'est le premier homme que je tue...

Il se mit à genoux près du malheureux, souleva un de ses bras et s'étonna de le trouver souple encore.

— Il n'est donc pas tout à fait mort, dit-il. N'importe; qu'il garde son reste de vie, s'il le peut; je ne le frapperai plus. Mais avant de partir il me faut certaines choses...

— Il s'agenouilla près du mourant, fouilla sa vareuse et en retira un revolver et une carte de police. Ce dernier objet parut lui causer une grande satisfaction, il en lut et relut les inscriptions afin de les fixer dans sa mémoire, puis dit à sa femme qui le regardait sans comprendre :

— Voilà qui nous aidera à sortir de peine.

— Comment cela? fit la femme.

— C'est une carte d'agent de la police de sûreté. Avec cela je puis passer partout, et voici ce que nous avons à faire. Toi, tu vas retourner chez ton père à Vanves.

— Mais mon père est peut-être à Paris, beaucoup de paysans s'y sont réfugiés.

— Eh bien! tu te feras ouvrir sa maison. Nous n'avons pas besoin de lui.

— Et tu crois que je pourrai y aller?

— Tu iras, affirma Mayer.

— Comment?

— Avec ma carte je te ferai franchir la porte, j'en suis certain.

— Oh! ce serait trop de bonheur, s'écria la désespérée, en serrant contre elle son enfant. — Mais toi? reprit-elle ne nous accompagneras-tu pas?

— Je vous rejoindrai.

— Tu restes ici?... à Paris? ..

— Aujourd'hui encore. Puis votre sort assuré, j'irai vous voir en me rendant aux Moulinaux, aux avant-postes. Là je ne serai plus séparé des Allemands que par le chemin de fer. Nos tirailleurs s'aperçoivent au delà de la voie.

— Mais pourquoi ne pas rester à Vanves avec nous?

— Je n'y serais pas longtemps tranquille, j'ai affaire...

— Quoi donc?

— Je ne suis pas allé au Palais-Royal pour rien.

La femme se souvint qu'elle était française et baissa la tête, humiliée.



Le 5 janvier les premiers obus atteignirent le faubourg Saint-Jacques.

— C'est bon, dit-elle. Ne me dis rien; j'aime mieux ne rien savoir.

— Enfin, reprit Mayer, j'irai revoir la villa de Belfond. Nous avons là des intérêts à sauvegarder. Tu sais ce que je veux dire?

— Non.

— Tu ne veux pas me comprendre

Elle garda le silence et Mayer reprit en changeant de ton :

— Mais nous causons de trop et nous sommes en danger. Écoute, Julie, prends un peu de linge, ce qui t'est le plus indispensable et partons.

En quelques minutes, ils eurent fait un paquet d'objets de première nécessité

et après avoir tout fermé, quittèrent leur logement, laissant derrière eux le malheureux Prouvaire plus mort que vivant.

Mayer, avant de rien tenter, avait absolument besoin d'un costume de garde national. Il se rendit en conséquence dans une maison de confection de la route d'Orléans.

V

Avant de suivre plus loin l'espion allemand, disons un mot de son passé.

Johann Mayer était originaire d'un village du Brandebourg, pays misérable entre tous, d'une stérilité proverbiale, mais où a prospéré l'arbre généalogique des Hohenzollern !... Au milieu des sables et des marécages, les ancètres de l'empereur Guillaume n'ont pas trouvé l'occasion de s'amollir dans le luxe et ont développé leurs instincts d'avarice et de rapacité.

La maison seigneuriale a grandi, mais la province et le paysan sont restés aussi pauvres, et les chaumières des villages ploient toujours, comme il ya deux siècles, sous leurs mousses moisies, seule verdure dont elles puissent s'entourer.

A moins qu'il ne s'y abrutisse complètement, le malheureux né dans cette contrée songe à chercher une nouvelle patrie. Des familles entières, des villages émigrent aux États-Unis.

Mayer était trop pauvre pour passer en Amérique, il vint en France.

Il n'avait point de métier; il gagna son pain comme terrassier, puis comme homme de peine, jusqu'à ce qu'il eût appris la langue usuelle. Alors il put se proposer comme domestique et vers 1860, il arriva ainsi à Paris.

Grand et fort, il portait bien la livrée, et eût pu se placer avantageusement comme valet de pied, mais il était d'humeur indépendante, et pour cette raison et d'autres que nous ignorons, il se fit jardinier et travailla chez un pépiniériste de Vanves.

Ce fut là qu'il fit la connaissance de Julie Amelot, fille d'un petit maraîcher, alors femme de chambre à Bellevue, chez M. de Belfond. La place de jardinier à la villa de Belfond étant devenue vacante, Julie mit pour condition à son mariage que Mayer obtiendrait cet emploi.

Jusqu'alors la vie de cet homme était sans tache. Sobre, laborieux, Mayer avait une conduite irréprochable et s'était fait estimer de toute la contrée. M. de Belfond le prit et en fut très satisfait.

Le jeune ménage, avec une économie brandbourgeoise, mettait chaque année des écus de côté.

Mayer avait fait connaissance des jardiniers du château de Meudon et comme il n'était point accablé de travail, il avait quelquefois l'occasion de donner un coup de main à ses voisins.

En 1868, pendant l'été, un promeneur qui devait appartenir à la haute société

parisienne et que l'on voyait souvent à Meudon, reconnut dans le jardinier un compatriote et daigna lui adresser la parole.

Johann Mayer parut fort touché de cette marque de haute bienveillance. La rencontre s'étant renouvelée, l'étranger adressa quelques questions au jardinier, sur lequel sans doute il avait déjà des vues.

— Ne regrettez-vous jamais notre chère patrie ? lui demanda-t-il.

— J'y pense souvent, monsieur, mais j'ai besoin de gagner ma vie, et dans mon village il n'y avait pas assez de pommes de terre pour ce qu'il y avait d'habitants.

— Je le vois, vous êtes devenu Français, Johann Mayer. Comment, est-ce possible !..,

— Non, monsieur, je suis Prussien et je mourrai Prussien.

— Mais pourtant est-ce d'un bon fils de quitter sa mère et de ne lui rendre aucun service?... Vous savez, Johann Meyer que si vous retourniez en Allemagne, vous seriez arrêté comme réfractaire et vous devriez satisfaire au service militaire.

— Oui, monsieur, je le sais, répondit le jardinier en baissant la tête, mais que voulez-vous, je me suis marié en France.

Le promeneur reprit avec ironie :

— Je vous le disais bien, vous êtes devenu Français.

— Non, monsieur, protesta l'autre, je suis Allemand de cœur et bon Allemand.

— Et si la guerre éclatait, si les Français menaçaient d'envahir la patrie Allemande?... Il faudrait opter, et de votre amour platonique, venir à des actes positifs. Quel drapeau serviriez-vous, Johann Mayer?

— Le drapeau de notre roi bien-aimé, monsieur.

— Allons, je vois que vous êtes encore un brave ; voilà pour boire à la santé de S. M. le roi Guillaume.

Et il donna au jardinier un thaler tout neuf.

Cette libéralité étonnante confondit les idées que Mayer s'était faites sur ses compatriotes.

L'inconnu s'éloigna en saluant de la main, mais au bout de quelques pas, se ravisant tout à coup, il revint vers Mayer.

— A propos, lui dit-il, c'est par là je crois, que se trouve le parc d'artillerie que dirige le colonel Reffy?

Il le savait sans doute aussi bien que personne.

— Oui, monsieur, répondit Mayer.

— Ne pourrait-on le visiter?

— Oh! monsieur, cela est sévèrement interdit, même aux Français.

— Cela est bien fâcheux. Mais avec de l'argent, ce serait peut-être possible ?

— Avec de l'or vous n'y parviendriez pas, dit Mayer d'un ton convaincu.

— Qui vous a dit cela ?

— Tout le monde.

— On a donc essayé?

— Je ne sais, monsieur, je ne crois pas qu'on l'ait osé.

— Eh bien alors?... Mais peut-être tenez-vous ce propos des ouvriers et des soldats d'artillerie?

— Oui, monsieur ; plusieurs d'entre eux me l'ont assuré, en effet.

— Vous les connaissez donc?

— Non, monsieur, mais je leur ai adressé quelques mots en passant sur le chemin. Il leur est défendu de nous parler, parce qu'il s'agit d'expériences secrètes.

— Ah!... on me l'avait déjà dit, et en y réfléchissant je pense qu'il ne serait même pas prudent à un étranger, à un Prussien surtout, de se montrer curieux de ce qui se passe chez le colonel Reffy. Ne parlez donc pas de ma curiosité, je vous prie.

— Je suis discret, monsieur.

— C'est une vertu, Johann Mayer. Cependant, si une circonstance favorable vous permettait de lier connaissance avec quelqu'un du parc de Meudon, souvenez-vous de moi, je vous prie; je viens souvent ici, je suis riche et je saurai vous récompenser.

Là se borna un premier entretien; le jardinier en avait fait son profit, sachant bien que si un homme distingué avait causé si longuement avec lui du parc Reffy ce n'était point sans raison.

L'étranger ne s'était point nommé, mais il apprit sa qualité un jour qu'il le revit à Meudon, avec un vieux monsieur qu'on lui dit être le comte de Goltz.

Un attaché d'ambassade... c'était une connaissance à cultiver.

Ces messieurs arrivaient d'habitude à Bellevue, descendaient à l'entrée de l'avenue de tilleuls et se rendaient à pied aux environs du château, leur promenade favorite.

Naturellement Mayer fit ce qu'il put pour se lier avec des ouvriers du parc d'artillerie. On commençait déjà à parler de l'invention d'un engin de guerre capable de faucher d'un seul coup un bataillon tout entier. Nul doute que M. de Goltz n'en désirât le secret et ne le payât fort cher; mais eût-il pu pénétrer jusqu'à la remise où était placée cette machine, le jardinier n'en eût pas pénétré le mystère. Il eût volontiers risqué sa vie pour reconnaître la construction de la nouvelle pièce, certain de faire fortune. Son intermédiaire était précieux, un diplomate ne pouvait s'adresser directement à un ouvrier et tenter de le corrompre; il fallait pour cela un homme, de rien comme lui, que le gouvernement prussien pusse désavouer.

Il assista à la sortie des ouvriers. Il tâcha de lire sur leur visage. Laissant de côté les manœuvres et les stupides, il n'eût bientôt à choisir que dans un groupe très restreint. L'ouvrier le plus capable, le plus instruit, était celui qu'il désirait. Il les regarda causer ensemble et fixa son choix sur celui qui parlait le plus longtemps et avec le plus d'autorité.

Il ne s'agissait plus que de le suivre directement afin de savoir son domicile, son nom, ses mœurs et les occasions de le rencontrer seul. — L'ouvrier demeurait au Bas-Meudon; chaque samedi soir il allait chercher son linge chez une blan-

chisseuse, dont il emmenait l'ouvrière le dimanche manger une friture aux environs. Il trouva un prétexte pour lui adresser la parole et huit jours après sachant à qui il avait affaire, sans grandes précautions oratoires, il lui parla du nouveau canon et lui dit :

— Si j'avais le secret de cette invention, ma fortune serait faite. Vous qui le connaissez, vous possédez un véritable trésor.

— Cela dépend, fit le compagnon d'un accent troublé. Vous n'êtes pas le premier qui me tient ce langage et pourtant vous avez l'air d'un honnête homme.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire ceci : que d'autres avant vous ont été chargés de s'assurer de ma discrétion.

— Vous vous méprenez, dit Mayer, je ne suis pas ce que vous pouvez croire.

— N'appartenez-vous pas au château ?

— Non, je suis jardinier de la villa de Belfond à Bellevue, puis je ne suis pas français.

— Ah! fit l'autre avec vivacité. Je vous croyais alsacien ?

— Non, je suis de la province de Brandebourg, où j'espère m'en retourner bientôt ; mais je suis venu en France pour faire fortune et je voudrais amasser de quoi vivre de mes rentes.

Lorsqu'il fut assuré que le jardinier était prussien, l'ouvrier devint plus communicatif. Sans faire de promesses, sans se découvrir il attendit qu'on lui fît des offres ; ce qui ne tarda point.

Vers la fin de l'automne, et malgré un air assez vif, l'attaché de l'ambassade prussienne vint jouir du site enchanteur où un an auparavant, pendant l'Exposition, M. de Moltke avait marqué l'emplacement d'une batterie. Mayer guettait sa venue, et s'empressa à sa rencontre.

L'attaché parut enchanté de le revoir.

— Ah! c'est vous, mon brave Mayer, eh bien ! quoi de nouveau ?

— Monsieur, je me suis conformé à votre désir et j'ai lié connaissance avec un ouvrier du parc Reffy. Il est intelligent, au courant de tout, et il a en moi la plus grande confiance...

— Bien, très bien. C'est un peu tard, mais enfin...

— Monsieur, j'ai eu beaucoup de peine.

— Je le crois, vous en serez récompensé, mon ami, si vous pouvez me fournir les renseignements dont j'ai besoin.

— Vous obtiendrez, monsieur, tout ce que vous pouvez désirer.

— Allons, c'est pour le mieux. Vous savez qu'il s'agit d'un nouveau canon, dont les essais sont terminés et qui est définitivement adopté ?...

— Oui, monsieur.

— Votre homme sait-il dessiner ?

— Parfaitement.

— Il me faut les dessins avec explication technique.

— Vous les aurez.

— C'est bien.

— Mais permettez, fit Mayer ; on ne nous en fait pas cadeau.

— Sans doute.

— Le marché se fera comme l'on dit ici, *donnant-donnant* et nos prétentions vous paraîtront peut-être bien élevées.

Le diplomate répondit d'un ton aigre :

— Vous voulez faire vos conditions; je crois qu'il aurait été plus convenable et à la fois plus avantageux pour vous de vous en remettre à ma générosité. Si vous voulez tirer parti du secret que vous possédez, confiez-le moi et comptez sur une bonne récompense.

— Monsieur, permettez, nous sommes deux.

— Je le sais...

— Mon compagnon m'a déclaré que s'il livrait des secrets si importants, il fallait qu'on lui assurât au moins une petite fortune ?

— Qu'entend-il par une petite fortune ?

— Cent mille francs.

— C'est assez gentil. — Et vous ?

— Moi, monsieur, je me contenterai de la même somme.

— Vous êtes deux fripons.

— Nous sommes pauvres, monsieur, et nous n'aurons pas deux fois dans notre vie l'occasion de faire fortune.

« D'ailleurs le roi est plus riche que nous.

— Mais le roi n'est pas en question ici et vous êtes téméraire d'oser prononcer son nom. Enfin, il suffit. Mayer, vos prétentions sont exagérées ; je réfléchirai et après-demain ici à la même heure, vous aurez ma réponse définitive.

Et sur ces mots dits d'un ton sec et dédaigneux, le diplomate s'éloigna.

Le surlendemain il fut exact au rendez-vous qu'il avait donné, mais nous ignorons quelle fut sa réponse.

Le traître se trouvait à quelques pas de là et le marché qui livrait à la Prusse le secret de la construction des mitrailleuses fut conclu.

Ce n'était pas le premier de ce genre depuis l'Exposition. Déjà le modèle du canon numéro 4, sur lequel l'empereur comptait beaucoup, avait été acheté par l'empereur de Russie. Alexandre II en fit fondre une pièce dont il fit présent à son bon frère Napoléon III.

Il est à croire que M. de Goltz paya assez largement, car depuis cette époque Mayer ne songea plus qu'à se rendre utile à sa patrie. Il fit valoir les avantages que l'on pouvait tirer de sa familiarité avec les gens du château de Meudon et il devint un des espions attitrés de l'ambassade prussienne.

Cet individu était tellement secret qu'il ne dit rien à sa femme du nouveau métier qu'il faisait et des profits qu'il en tirait.

Quelques jours avant la rupture des relations diplomatiques, le nouvel ambassadeur, M. de Werther, recommanda ses agents secrets au chef de la police prussienne à Paris, et Mayer fut invité à aller se placer sous ses ordres, aussitôt que les armées allemandes seraient en marche contre la capitale.

Lorsqu'on expulsa les Allemands, il se tint coi à Bellevue, où tout le monde

le croyait Alsacien. Ses maîtres ayant résolu de partir pour l'Italie, il fut chargé de cacher dans les caves et dans le jardin de l'argenterie et divers objets précieux. Il pria ensuite M. de Belfond de le faire entrer au château ; ce qu'il obtint à force d'instances, et à titre provisoire.

Mais on devait bientôt apprécier ses services, sinon comme jardinier du moins comme emballeur. Nous avons dit qu'il était très fort et nous pouvons ajouter qu'il était aussi habile que robuste.

Dès les premiers jours de septembre, le château de Meudon fut fermé, et la princesse Clotilde ne garda que quelques hommes indispensables à ses préparatifs de départ.

Naturellement Mayer fut du nombre de ces derniers.

Après avoir installé sa femme rue des Plantes, il se rendit au Palais-Royal où il cumula les fonctions d'emballeur et de mouchard. Le 4 septembre il sortit du Palais avec d'autres serviteurs, après le départ de la princesse et de M. Em. Hubaine... Mais, sur l'ordre de son chef, il ne tarda point à y rentrer.

Dans la précipitation du départ, les secrétaires du prince Napoléon avaient oublié des papiers dont l'importance était inconnue, mais présumable.

Après avoir parcouru un grand nombre de pièces insignifiantes, il découvrit deux lettres datées de Florence et signées de l'initiale C. Une seule était écrite en français, elle était très intéressante et probablement la seconde ne lui cédait en rien.

Elles avaient trait à des négociations poursuivies dans le plus profond secret entre Victor-Emmanuel, Napoléon et François-Joseph. Au commencement de 1868 le roi d'Italie proposa aux deux empereurs un traité de triple alliance dont les conditions furent discutées pendant plus d'un an et demi. Le prince Napoléon y fut tout d'abord initié. Victor-Emmanuel y développa son activité et son obstination habituelles.

Il demandait le rappel des troupes françaises de Rome, le retour à la convention du 15 septembre 1864 rompue en 1867 par l'expédition de Garibaldi et qui confiait la garde de l'État Romain au gouvernement italien, — enfin la reconnaissance pour l'avenir du principe de non-intervention.

Ainsi Victor-Emmanuel s'assurait à courte échéance de la possession de Rome.

Les trois souverains s'engageaient à résoudre d'accord les principales questions européennes et se garantissaient mutuellement l'intégrité de leurs États. Le maintien de la paix était le but qu'ils se proposaient ; néanmoins, en cas de guerre, Victor-Emmanuel stipulait en sa faveur une rectification de frontière du côté du Tyrol et le droit à une station navale sur les côtes de Tunisie.

L'empereur d'Autriche adhérait sans condition.

Il fut convenu que la France profiterait de la réunion du concile à Rome pour retirer ses troupes en prétextant de la nécessité de ne paraître influencer en rien cette haute assemblée.

Mais Napoléon, influencé par le parti clérical qui le domina à la fin de son règne, hésita et retira sa parole.

Les lettres trouvées par l'espion prussien dataient du mois de mars 1870. La lettre écrite en français disait :

« Je crois savoir que les dispositions de S. M. le roi sont toujours les mêmes et Son Altesse Impériale ne peut en douter, mais elle n'ignore point non plus que le sentiment national, depuis un an, s'est sensiblement modifié à l'égard de la politique de l'empereur.

« Il en est de même en Autriche, dont le souverain est personnellement resté favorable à une triple alliance, mais où il est à craindre que les événements n'élèvent de sérieuses difficultés. »

La possession de ces pièces authentiques aurait été d'un grand prix pour le gouvernement prussien. Mayer le comprit.

Il les garda toutes deux et les cacha dans la semelle de ses souliers, non dans le but de les porter au chef de la police secrète prussienne de Paris, mais bien au comte de Bismarck.

Nous avons vu ce qui lui arriva en sortant du Palais.

Lorsqu'il fut débarrassé des agents de la sûreté et se fût costumé en garde national, il partit pour Vanves avec sa femme et son enfant. La carte de Prouvaire lui servit à franchir l'enceinte.

Dans le village, qui, placé sous la protection de deux forts, ne pouvait être occupé par l'ennemi, la femme Mayer devait trouver un asile assuré.

Son père n'avait point quitté sa maison où il avait accumulé des provisions de légumes, de porc, de poules et de lapins.

Après être resté quelques jours en famille afin de se rendre compte de la situation militaire, de la distance qui séparait les avant-postes des deux armées, et après avoir médité sur les moyens de rejoindre ses compagnons, Mayer se rendit aux Moulineaux.

Cette petite commune, située au sud de Vanves, entre le fort d'Issy et la Seine, était alors un nid d'intrépides tirailleurs qui nuit et jour tenaient en alerte les Allemands postés au Bas-Meudon, ou repoussaient les audacieux qui parfois s'avançaient jusqu'à la station du Val.

La défense des Moulineaux fut en grande partie confiée aux sergents de ville que M. de Kératry avait congédiés le 4 septembre. Ce fut naturellement vers leur bataillon que Mayer se dirigea. Il était chargé, dit-il, de prévenir les entreprises d'un espion prussien renommé, dont la présence avait été signalée au Bas-Meudon.

Comme les sergents de ville ne rentrèrent qu'à Paris qu'après l'armistice et que M. Claude et les siens, selon toute probabilité ne seraient point tentés d'aller aux avants-postes, il était fort tranquille.

VI

Cependant cette sécurité n'eût pas été complète s'il avait pu se douter de ce qui s'était passé à Paris après sa fuite.

Dutreillis, qu'il avait enfermé dans sa chambre de la Butte des Moulins, après



A coup de revolver les officiers brisèrent toutes les glaces.

avoir par son tapage mis en émoi tout l'hôtel, n'avait pas attendu qu'on amenât un serrurier et avait enfoncé la porte, puis il avait couru place du Palais-Royal à la station de voitures, convaincu que le fugitif s'y était rendu cinq minutes auparavant.

Il interrogea le contrôleur.

Une seule voiture avait été prise depuis un quart d'heure. Il en nota le numéro, puis demanda si l'on avait remarqué le voyageur et dans l'homme qu'on lui dépeignit il reconnut Mayer.

C'était un grand pas fait; il ne lui restait plus qu'à attendre le retour de la voi-

ture. Celle-ci devait relayer à une écurie qu'on lui indiqua. Il s'y rendit aussitôt. Il gagna ainsi du temps, l'écurie se trouvant dans le quartier de Vaugirard.

A quatre heures et demie il trouva le cocher qui avait conduit le Prussien rue des Plantes, à un numéro qu'il se rappela.

Il n'était pas très éloigné de cet endroit, mais il devait auparavant requérir des gardes nationaux pour lui prêter main-forte. Meyer n'était pas homme à se laisser arrêter facilement et il devait s'attendre à une résistance désespérée.

Il se fit indiquer le poste le plus prochain de la rue des Plantes; on lui accorda l'appui qu'il réclamait et, suivi d'un caporal et de quatre hommes, il se dirigea vers le domicile de l'espion.

— Vous avez ici un Allemand, demanda-t-il à la propriétaire concierge.

— Eh bien! quand cela serait? fit-elle avec humeur.

— Nous venons l'arrêter.

— Au second, la porte en face, répondit la vieille femme en riant dans sa barbe (elle en avait).

Elle avait vu ses locataires sortir.

L'agent redescendit un instant après pour envoyer chercher un serrurier.

Enfin le revolver au poing, il entra et se trouva en présence d'un spectacle aussi lamentable qu'inattendu.

Les pieds dans le sang, il s'arrêta en poussant un cri.

— Qu'y a-t-il? interrogea un garde national.

— Un crime, messieurs, dit l'agent, un crime... Ah! j'arrive trop tard!...

Puis s'effaçant de la porte :

— Entrez, messieurs, un de mes collègues vient d'être assassiné. Fouillez le repaire; l'assassin y est peut-être encore.

Et il alla au malheureux Prouvaire, étendu, baignant dans son sang.

Un coup d'œil suffit aux gardes pour constater la disparition du coupable, tous revinrent à la victime et un d'eux, ayant présenté un miroir aux lèvres de Prouvaire, crut remarquer un léger souffle de vie.

— Ne le bougez pas, dit-il, sa blessure s'est fermée sous un caillot de sang et vous pourriez la rouvrir. Que l'un de nous cherche un médecin.

Quelques instants plus tard un chirurgien-major déclarait que la blessure n'était pas mortelle et que Prouvaire n'était qu'épuisé par la perte de son sang.

Après un premier pansement, un faible rayon ranima les yeux éteints du blessé. On le déposa doucement sur un brancard et on le transporta au Val-de-Grâce.

Dans la même journée des perquisitions, auxquelles prit part l'agent Dutreillis, furent opérées au domicile de Meyer, mais on ne découvrit rien qui put mettre la police sur ses traces.

Tout ce que l'on apprit de l'assassin c'est qu'il se nommait Johann Mayer, qu'il était jardinier et avait épousé une Française.

« Prouvaire en sait peut-être davantage, se dit Dutreillis, mais s'il ne succombe point il sera un ou deux jours avant de pouvoir parler. Je vais consulter les registres des mairies pour découvrir le nom et la famille de la femme.

Ce fut encore du temps perdu; Mayer s'était marié à Vanves.

Prouvaire étant enfin hors de danger il l'interrogea, mais déjà celui-ci songeait à sa vengeance et ne voulait en abandonner le soin à personne. Il ne dit rien qui put éclairer son collègue et garda pour lui précieusement le billet suivant écrit par Mayer à sa femme :

« Ma chère Julie,

« Je suis gardé à vue, mais je m'échapperai et je serai près de toi vers quatre heures. Mais si j'étais tué, il faut que tu saches que j'ai caché une petite fortune sous la première marche du pavillon du jardin, mon trésor est enfermé dans une bouteille cachetée. Si je meurs, fuis en Allemagne avec l'enfant. Adieu, je t'embrasse de cœur.

« JOHANN. »

Ce trésor était le prix des mitrailleuses, Julie l'ignorait et craignait que ce ne fût le produit d'un vol. En fuyant à Vanves elle lui demanda l'origine de l'argent caché et il se borna à lui dire que c'était la récompense d'un avis utile qu'il avait donné à l'ambassadeur de son pays. Il ajouta qu'il avait découvert au Palais-Royal d'autres secrets qui lui seraient également payés très chers, s'il parvenait à passer aux Prussiens. Après la paix, ajoutait-il, nous irons vivre de nos rentes en Allemagne.

Quinze jours environ s'étaient écoulés lorsque Dutreillis, à force de parler d'un Mayer, jardinier, aux fleuristes et pépiniéristes de Montrouge et de Plaisance, finit par apprendre que cet individu avait été employé jusqu'au siège, à la villa de Belfond, à Bellevue. Il s'empressa d'en faire part à son collègue, qui en parut enchanté. Dans sa lettre, Mayer ne désignait pas le pays où était caché son trésor.

— Ah ! soupira le blessé, si j'avais des forces !

— Que ferais-tu?

— Tu le voudrais savoir?

— Oui, sans doute.

— Eh bien, attends que nous puissions agir de concert, répondit Prouvaire avec un malicieux sourire. Ma blessure se cicatrice ; je serai bientôt sur pieds. Je ne veux pas qu'un autre que moi lui règle son compte.

— Combien de temps resteras-tu ici?

— Quinze jours au moins, mais nous avons le temps ; le siège n'est pas prêt de finir.

VII

L'affaire du 31 octobre et les élections qui suivirent firent une diversion aux préoccupations des deux satellites de M. Claude.

Pendant les premiers jours de novembre on s'attendait à reprendre l'offensive

sur une vaste échelle, et Paris espérait déjà voir ses défenseurs fraterniser bientôt avec les vainqueurs de Coulmiers. Son armée possédait une nombreuse artillerie de nouvelles pièces se chargeant par la culasse, et la garde nationale avait reçu le baptême du feu.

Le 26, les portes furent fermées et les troupes commencèrent à se masser entre les forts et l'enceinte.

Deux jours plus tard, trois proclamations couvraient les murs de Paris; le gouverneur, le gouvernement et le général Ducrot rivalisaient d'éloquence et prévenaient l'ennemi de se tenir sur ses gardes.

Enfin, dans la soirée du même jour les batteries du pont d'Argenteuil et de Bezons ouvraient un feu violent et de fortes reconnaissances s'opéraient du côté de Buzenzal, tandis que l'armée du général Vinoy se dirigeait contre l'Hay et la gare de Choisy-le-Roi.

Les petits postes placés en avant des forts du sud ne restèrent pas inactifs et les bataillons des Moulinaux s'avancèrent vers les premières maisons du Bas-Meudon.

La nuit était favorable à une surprise; une colonne de tirailleurs, précédée d'un détachement de marins armés de haches, se glissa dans les ténèbres jusqu'à cinq cents mètres de la première sentinelle prussienne avant d'avoir été aperçue.

Se prévalant de sa force herculéenne, Mayer avait demandé à faire partie du détachement de sapeurs. Son intention était de ne plus sortir du village s'il parvenait à y pénétrer.

— Allons, l'Alsacien, lui dit un Breton, tu vas avoir ta vengeance aujourd'hui.

Le ciel était noir; le sol couvert de neige dans les fossés et les ornières. Les sapeurs, suivis de près par une ligne de tirailleurs très espacés entre eux, s'avançaient lentement en se courbant, en se traînant à genoux parfois, en profitant de tous les accidents de terrain pour se dissimuler.

Pendant le jour on avait observé les points où se tenaient les sentinelles, mais il était difficile de s'orienter et de retrouver ces endroits dans les ténèbres; puis les Prussiens, familiarisés avec toutes les ruses de guerre, changeaient souvent le soir les postes assignés aux sentinelles pendant le jour, et ces dernières, au lieu de se promener se tenaient abritées par un arbre ou un pan de muraille. Il était rare que l'on aperçût le bout de leur fusil, ou la pointe de leur casque.

Parvenue à une demi-portée de chassepot, l'avant-garde s'arrêta.

Elle avait devant elle un passage fermé par une barricade solide, construite en terre, qu'elle ne pouvait apercevoir, et à sa droite, du côté de la Seine, la ruine d'une cabane, un tas de briques émiettées par les obus. Une sentinelle devait être là, et les tirailleurs prirent cet amas de décombres pour objectif.

L'officier qui commandait le petit détachement décida d'y envoyer deux hommes, soutenus par cinq autres à cinquante pas d'intervalle.

Il choisit parmi les marins armés de haches d'abordage.

Les deux premiers furent un Breton et celui qu'on appelait l'Alsacien. Ils devaient surprendre la sentinelle et la tuer sans faire usage de leurs revolvers.

Dans le cas où, au lieu d'un factionnaire isolé, ils se trouveraient en présence d'un poste, ils pourraient faire de leurs armes l'usage qu'ils voudraient et ils seraient immédiatement soutenus.

Frapper un ennemi par surprise, dans l'ombre, peut ressembler à un assassinat, mais il faut considérer les fatigues inouïes et les dangers de l'entreprise. Ces soldats souffraient, étant si braves, d'être obligés de recourir à la ruse, étant lions d'agir en loups, mais bientôt ils devaient changer de rôle.

Lorsqu'ils ne furent plus qu'à la distance de quelques pas de la ruine, l'Alsacien prit à droite, le Breton à gauche et quelques minutes après, arrivèrent tous deux en même temps et de deux côtés à la fois derrière le pan de muraille.

La sentinelle piétinait pour se réchauffer, se contentant de jeter de temps à autre un coup d'œil par un créneau pratiqué au milieu du mur. C'était un pompier de Bazeilles, un de ces Bavarois peut-être qui avaient fait creuser leur fosse à de braves paysans dont ils venaient d'incendier le village.

Cette brute fut abattue d'un coup de hache et tomba sans pousser un cri. Le Bavarois fut tué par le Prussien.

— Bien tapé ! dit le Breton. Maintenant faisons signe aux nôtres.

N'ayant plus à craindre la sentinelle, les tirailleurs furent aussitôt debout et accoururent rapidement. Puis une colonne d'attaque se forma pour tourner la barricade, armée de deux pièces de canon, qui barrait le chemin du village.

Nos hommes avaient devant eux des jardins, puis une maison et le mur d'un second jardin qui s'étendait à droite vers la Seine. Toutes ces clôtures étaient certainement crénelées.

Appuyer à gauche, c'était descendre le chemin et s'offrir à la gueule des canons.

Pour tourner cette artillerie et l'enlever, s'il était possible, il fallait pénétrer dans la maison. Enfin, le flanc de celle-ci ne présentant d'autres ouvertures que des créneaux, on devait pour y entrer passer par le jardin.

Ce dernier endroit fut occupé sans difficulté en peu d'instants; mais une sentinelle donna l'alarme. Le combat s'engagea avec les Bavarois dont une compagnie (250 hommes) gardait l'entrée du village, et dont l'habitation était remplie.

La fusillade éclata par quatre fenètres à la fois, mais trop tard pour arrêter les soldats de marine qui s'élançaient contre la porte pour l'enfoncer.

En même temps, une fusée s'élevait dans le ciel noir, et en réponse à ce signal convenu, le fort d'Issy écrasait d'obus l'entrée du village contre laquelle les pièces étaient pointées d'avance.

Les assiégés de la maison se trouvaient ainsi entre deux feux.

Mais bien que le bord de la Seine fut gardé, ainsi que l'enclos de la ruine, cependant la position des nôtres n'était ni moins aventurée ni moins périlleuse. Leur salut était dans la rapidité de leur action.

La maison fut promptement envahie, mais là ils rencontrèrent une résistance acharnée. Chaque pièce de l'habitation fut disputée pied à pied. La mêlée devint horrible.

Les hommes se cherchaient dans l'ombre et s'entregorgeaient avec des cris de fureur ou de désespoir, étouffés ou stridents. Les haches, les crosses de fusil les baïonnettes, étaient les armes de cette lutte corps à corps, et pendant quelque temps il n'y eût d'autre détonation que celles des obus du fort d'Issy.

La moitié de la compagnie bavaroise qui logeait de l'autre côté du chemin s'élançait entre deux coups d'obus vers la maison envahie. Mais ce qui leur était relativement facile tout d'abord, leur devenait très périlleux à mesure que les Français prenaient pied dans l'habitation, la traversaient et arrivaient jusqu'à la porte et jusqu'aux fenêtres de la façade.

Quand le rez-de-chaussée fut conquis, les Bavarois de l'autre côté du chemin n'abordèrent plus la place prise par les Français. Le canon du fort et le chassepot des fenêtres ne leur en laissèrent plus le temps, et les morts s'amoncelaient le long de la barricade déserte comme à l'intérieur de la maison prise.

Dans celle-ci il ne resta point un Bavarois debout. Morts ou blessés, ils gisaient partout. L'allée qui traversait la maison, le bas de l'escalier en étaient obstrués, et les vainqueurs trébuchaient au milieu des vaincus.

Encouragés par le succès, enflammés par l'ardeur de la lutte, — sanglante aussi pour eux, — les nôtres oubliaient le temps et le but même de leur attaque, et la prolongeaient sans prudence, comme sans nécessité. Si l'officier qui les commandait eût pu réfléchir en un pareil assaut, et s'il eût pu se faire entendre, il eût commandé la retraite. Mais ses soldats voulaient les canons de la barricade.

Ils voyaient à quelques pas d'eux ces monstres d'acier accroupis, la gueule tournée vers les Moulinaux abandonnés de leurs servants. Ils avaient des cordes pour les traîner, et ils étaient si rares, hélas! les canons pris à l'ennemi.

Le feu des Bavarois se ralentissait. Sauter sur la barricade ne leur semblait pas impossible. Il n'y avait que les obus du fort qui les en empêchaient.

Une seconde fusée d'une autre couleur que la première s'éleva pour avertir le fort de cesser le feu, et une cinquantaine d'hommes se jetèrent sur les Krupps de la barricade.

La fusillade ennemie se ranima; il y eut des morts et des blessés. Dans le nombre tomba celui qu'on appelait l'Alsacien.

Un coup de feu à la jambe l'étendit à moitié chemin, alors qu'il courait, non vers le second Krupp, mais vers la maison en face pour y rejoindre les Allemands.

Le combat s'étant prolongé sur le chemin, les blessés se trouvèrent couchés et piétinés dans la mêlée.

Tout à coup les clairons sonnèrent la retraite. L'ennemi arrivait en force par derrière, le long des bords de la Seine et sur le chemin du village; les assaillants allaient être pris entre deux feux.

Mais obéir était si cruel alors que les deux pièces ennemies, retirées de leurs embrasures, roulaient déjà sur le chemin des Moulinaux... Puis les blessés... les morts même... Le clairon sonnait toujours et la voix des chefs réitérait l'ordre de la retraite...

Il fallut qu'une grêle de balles passât en sifflant sur la barricade pour que l'ordre fut écouté. Le chemin fut évacué alors, et le signal fut donné à Issy de reprendre son tir sur le chemin.

Mais en ce moment, le Breton aperçut son camarade l'Alsacien qui se traînait sur les mains dans la boue sanglante.

— Ah! celui-là ! s'écria-t-il, ils ne l'auront pas. Et il s'élança au secours du blessé.

— Laisse-moi, dit Mayer.

— Non ; prends-moi au cou.

Mayer ne bougeait point.

— Tiens-toi donc ou je te traîne.

Mayer lui jeta les bras autour du cou, mais avec une telle force qu'il le fit chanceler, puis il pesa de tout son poids, si bien que le Breton en resta écrasé.

Témoins de cet incident étrange, des Bavarois accoururent pour faire les deux hommes prisonniers, et à leur apparition sur la route, des Français revinrent sur leurs pas au secours de leurs amis.

Un combat à la baïonnette s'engagea autour de ces derniers.

Enfin l'avantage resta aux nôtres.

Deux hommes prirent le blessé, l'un par les pieds, l'autre par les épaules et l'enlevèrent.

Ces braves gens croyaient trouver un héros; ils emportaient un traître. Ne pouvant rejoindre les leurs en traversant le champ de bataille hérissé d'obstacles de toute nature, ils franchirent la barricade et suivirent le chemin des Moulinaux. Les projectiles d'Issy et les ténèbres protégèrent leur marche, tandis que leur compagnie se battait sur le bord de l'eau, tout en se repliant.

Beaucoup de soldats n'étaient pas contents. Un moment ils avaient espéré s'emparer du Bas-Meudon. « Cependant, disaient les sergents, vous n'espériez point faire la trouée. »

L'Alsacien Mayer fut mis à l'ordre du jour pour sa belle conduite, puis transporté à l'ambulance du Val-de-Grâce.

VIII

La déception fut cruelle pour le traître qui avait espéré revoir le lendemain la villa de Bellevue. Quand retrouverait-il une occasion de fuir aussi favorable? se représenterait-elle jamais?... Pourrait-il seulement retourner aux avant-postes? n'allait-il pas être démasqué et mis en état d'arrestation?

Tandis qu'il s'acheminait vers l'hôpital militaire, il entendait le grondement lointain de la diversion opérée victorieusement par Vinoy sur l'Hay et Chevilly, afin de seconder l'armée principale qui devait franchir la Marne et rompre la ligne d'investissement. On sait qu'une crue de la rivière et des ponts trouvés trop courts, obligèrent Trochu et Ducrot à ajourner leur campagne jusqu'au 30 novembre.

Lorsque Mayer était entré au Val-de-Grâce, les salles de l'hôpital étaient presque vides, mais le 3 et le 4 décembre, de nombreux blessés en occupèrent les lits. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés et déjà le chirurgien lui donnait à entendre qu'il pourrait bientôt faire place à un plus maltraité que lui. Sa blessure, en effet, n'avait rien de grave; une balle lui avait traversé le mollet; ce n'était rien auprès des malheureux qui revenaient de l'Hay, de Chevilly et de Champigny.

Un dimanche, le Breton des Moulinaux vint le voir.

— Tu es bien ici, lui dit-il; du feu jour et nuit, un bon lit, du pain, de la viande, rien à faire; mais aussi tu méritais ça; tu l'as bien gagné.

— Ma blessure n'est pas dangereuse, dit Mayer, mais elle m'a fait souffrir.

— Et maintenant ?

— Je souffre encore.

— Tu restes sur le dos, comme ça, toute la sainte journée ?

— Il le faut bien.

— Pourquoi ça?

— Le major le veut.

— Allons donc ! c'est qu'il fait meilleur ici qu'aux Moulinaux, hein ! gros feignant... mais tu n'en as plus pour longtemps. D'ailleurs, nous allons vous envoyer du monde, ici, des bras et des jambes cassées... Si Paris ne fait rien, les Moulinaux sont toujours sur la brèche... Tu sais le sergent Metivier? Il a passé l'arme à gauche. Bertrand a eu les pieds gelés et Raymond est disparu.

— Comment cela ?

— On l'aura jeté à la Seine, un soir qu'en tiraillant le long de la berge il s'était trop avancé.

— Et le lieutenant Divoix ?...

— Ah ! tu n'as pas su cela ? Il a eu le ventre ouvert d'un coup d'obus. — Voilà ; c'est toutes les nouvelles. Maintenant pour demain, nous marchons avec le commandant Delbos du 5e bataillon. Vrai, tu dois t'embêter ici avec les emplâtres et les tisanes. Puis jamais rien de nouveau.

— Et pas de vin... de l'eau rougie.

— Pas de vin !

— Pas d'eau-de-vie...

— Quoi ! pas une pauvre goutte !... C'est à crever !... Que veux-tu, mon vieux, il faut souffrir pour la patrie. Mais on ne reste pas sur le dos, on se lève, on marche quand même. Si tu ne peux pas aller au Bas-Meudon, eh bien ! tu attendras les Bavarois dans nos tranchées... Ils viennent au-devant. Mon vieux, cela va chauffer dur; les Prussiens ont terminé leurs batteries de Châtillon et de Meudon; nos positions ne seront plus aujourd'hui ou demain, que des nids à bombes. On les a laissé travailler tranquillement ! Tu ne vas pas nous lâcher pour un moment pareil.

— Non, je te le promets, dit Mayer. Encore huit ou dix jours, et je rentre dans les rangs.

Mayer, en effet, trouvait pénible l'immobilité à laquelle il était condamné et



La femme et l'enfant poussèrent des cris affreux.

quelques jours plus tard, il demanda des béquilles afin de pouvoir faire la petite promenade de son lit au grand poèle en faïence auprès duquel se trouvaient deux ou trois malades. Autour de ce poèle, on causait, on lisait les journaux, on imaginait chaque jour un nouveau moyen de faire la trouée. La permission qu'il demandait lui fut accordée ainsi qu'à un autre qui occupait un lit à l'entrée de la salle, sur le même rang que lui.

L'infirmier qui le pansait et qui s'arrêtait quelquefois à causer avec lui, parlait de la guérison du n° 1 comme d'une cure merveilleuse.

— Quand on l'a apporté ici, disait-il, il y a environ six semaines, c'était un

soir, on ne croyait pas qu'il passerait la nuit. Il n'avait pas quatre onces de sang dans les veines ; son pouls était insensible. Le lendemain et les jours suivants, on allait de temps en temps voir s'il n'était pas mort. En d'autre temps, on aurait peut-être essayé de lui transfuser du sang de mouton, mais aujourd'hui le mouton est un animal si rare !

— On l'avait donc oublié sur le champ de bataille ? demanda Mayer. Où s'était-il battu ?

— Nulle part.

— Mais alors ?...

— Ce n'est pas un soldat.

— Ah ! qu'est-ce donc ? fit Mayer.

L'infirmier lui dit à voix basse :

— C'est un mouchard.

Ces mots firent sur l'espion une impression pénible. Un vague soupçon traversa son esprit.

— Vous comprenez, reprit l'ambulancier, il n'a pas ici grande sympathie.

— Parbleu ! mais comment est-il au Val-de-Grâce ? N'y a-t-il pas une ambulance à la Préfecture de police ?

— C'est juste ; mais voici comment les choses se sont passées. Il était allé pour arrêter un espion, nous a-t-il raconté depuis, dans une rue qui donne au haut de l'avenue du Maine. La rue des Plantes... Vous ne connaissez pas ça ?

— Non, dit Mayer.

— Ni moi non plus ; c'est à peine bâti. Il avait eu l'audace de pénétrer seul chez le Prussien et avait reçu de lui un coup de couteau dans le côté droit. L'assassin l'avait laissé pour mort dans sa chambre et ce n'est qu'une heure plus tard qu'il avait été ramassé par un de ses collègues. Mais dans quel état !...

— Et l'espion prussien a-t-il été pris ?

— Il se promène bien tranquillement.

— Il était plus malin qu'eux.

— Nous sommes battus, mon cher, sur tous les terrains. Cependant le n° 1 et l'ami qui vient le voir quelquefois, prétendent qu'ils prendront leur revanche, qu'ils repinceront l'agent de Bismarck. Ils se doutent de l'endroit où il se cache. Le blessé reprend des forces à vue d'œil, demain il pourra se lever et vous le verrez au poêle.

— Oui, ça me fera plaisir, dit Mayer, bien que ces sortes de gens m'inspirent autant de dégoût que de curiosité.

Nous laissons à imaginer les impressions du Prussien. Il l'avait échappé belle depuis son entrée à l'hôpital ! Comment n'avait-il pas été aperçu par l'agent de la sûreté qui venait voir son ami ? Et comment ne l'avait-il pas vu lui-même ?

Mais le moment était venu où son ennemi allait se lever, se promener dans la salle... Pourrait-il éviter ses regards ? Enfin quel prétexte donnerait-il pour ne pas se rendre près du poêle ?

Toutes ces pensées tourbillonnaient dans son cerveau.

Au lieu de s'asseoir sur son lit et de lire des journaux comme d'habitude, il

se roula dans ses draps en ruminant les projets les plus sombres et les plus insensés.

« Il faut en finir, se répétait-il sans cesse. Il faut que je le tue, ou il me tuera.

Le lendemain matin, à la visite du major, Prouvaire occupant le lit n° 1 fut examiné le premier. On l'engagea à se lever et à déjeuner près du poèle.

Mayer le guettait et le vit se dresser sur ses jambes tremblantes, maigre et blème à tel point qu'il le reconnaissait à peine.

— Il n'ira pas loin ainsi, pensa-t-il.

En effet lorsqu'il eut fait quelques pas, Prouvaire dut s'appuyer sur le bras d'un ambulancier et arriva au poèle hors d'haleine et à bout de forces.

— Cela ira mieux demain, lui disait-on avec raison.

En même temps le chirurgien regardant la blessure de Mayer la trouvait aussi bien que possible; l'enflure n'existait plus, la cicatrisation commençait. Il permit au blessé de se lever et de prendre des béquilles qui lui furent aussitôt apportées.

Mais ce dernier ne se pressa pas. Il s'habilla avec une lenteur calculée.

Il se peignait encore la barbe, lorsque l'agent, justifiant ses prévisions, se sentit défaillir et demanda à regagner son lit.

« A mon tour, se dit l'espion. »

Et terminant rapidement sa toilette, il prit ses béquilles et se dirigea vers le poêle.

Avec sa longue capote qui déformait sa taille, sa longue barbe, son bonnet de coton qui descendait sur ses sourcils, il n'avait qu'à baisser les yeux pour se rendre méconnaissable à une certaine distance. Tout ce qu'il devait éviter c'était que l'agent de la sûreté rencontrât son regard.

M. Claude reconnaissait à leurs yeux les récidivistes les plus défigurés.

Satisfait de sa promenade, le lendemain, il la renouvela, avec un succès croissant. Le danger qui tout d'abord l'avait épouvanté, semblait s'éloigner, il espérait sortir avant d'avoir été reconnu.

Mais au bout de trois ou quatre jours, Prouvaire se trouvait également plus solide sur ses jambes. Il stationnait au poèle des heures entières et le Prussien n'avait pu en approcher. Le même danger reparaissait et pour le conjurer Mayer dut changer ses heures d'exercice et enfin prétexter des douleurs et s'abstenir.

Plus d'une fois la nuit il eut l'idée de se glisser jusqu'au lit de l'agent et de l'étrangler. Mais cette satisfaction lui eût couté cher. Il serait toujours temps s'il s'apercevait de quelque chose de louche, de se suicider en consommant sa vengeance.

La fin du mois de décembre s'écoula de la sorte sans nouvel incident. Le siège paraissait approcher de son dénouement. Le 27 décembre l'ennemi bombarda les forts de l'Est et nous obligea à évacuer le plateau d'Avron, labouré par les obus de huit batteries convergentes.

Le 5 janvier les premiers obus de Chatillon atteignirent le Luxembourg, le faubourg Saint-Jacques, Issy et Vaugirard.

On crut que l'ennemi brûlerait de Paris tout ce qu'il pourrait atteindre.

Aux premières détonations des obus dans le quartier Saint-Jacques l'émoi fut grand au Val-de-Grâce. Tous les convalescents se levaient, allaient, venaient, s'entretenaient de la grosseur des projectiles, de leurs ravages probables, des causes du bombardement... Mais il ne venait à personne l'idée que les Prussiens tireraient sur les hôpitaux.

Mayer évitait toujours d'aller près du poêle, mais dans l'après-midi du 8, il vit Prouvaire s'éloigner du cercle formé près du feu et se promener entre les deux rangées de lits, s'arrêtant devant quelques-uns pour s'amuser à lire les noms des malades.

A cette vue, l'espion frémit de colère.

« Ce n'est pas moi qui le cherche ! » se dit-il.

Et à grands coups de béquilles il se hâta vers son lit afin de s'opposer à cette curiosité indiscrète.

Il arriva trop tard.

Prouvaire avait lu les noms de Mayer Johann, au moment où celui-ci le rejoignait.

Leurs regards se croisèrent une seconde, mais sans qu'il leur échappât une parole ; puis Prouvaire s'en alla.

Allons! se dit le Prussien, il est temps de te clore le bec; ce sera pour cette nuit. »

Bientôt l'obscurité du soir envahissait la salle, où le gaz était déjà remplacé par des veilleuses.

C'était l'heure où le tir des Prussiens redoublait de violence ; alors les coups se succédaient à deux minutes d'intervalle. Ces explosions répétées, dont les ravages étaient inconnus, énervaient les mieux aguerris et jetaient dans tous les cœurs une amère tristesse.

Tout à coup la salle fut ébranlée par une explosion terrible. Au milieu des ténèbres, dans un nuage roux et infect, une grêle de vitres, d'éclats de bois, de pierres et de plâtres, s'abattit des fenêtres et du plafond, tandis que le sol se soulevait comme à l'éruption d'un volcan.

Un profond silence succéda à ce coup de foudre et les malheureux mutilés qui gisaient sans force et sans voix se crurent anéantis.

Presque aussitôt des lanternes et des torches arrivèrent des salles voisines... Mais à peine ces lumières étaient-elles apparues qu'elles s'éteignaient dans l'explosion d'un second obus.

La muraille éventrée s'écroula au dehors heureusement; ses énormes moellons eussent écrasé deux ou trois lits; mais il ne restait pas un meuble, un objet dans la salle, qui ne fût ou broyé par le projectile ou fendu, brisé, par la commotion.

— Sauve qui peut! cria une voix vibrante.

Et à cet appel répondirent des gémissements arrachés par la douleur et le désespoir d'efforts impuissants.

Puis des torches se rallumèrent.

Les braves gens accourus au premier coup d'obus se trouvaient plus nom-

breux au second. Ils couraient aux amputés, les quittaient pour chercher des brancards, se heurtaient à tous les obstacles d'un indescriptible désordre.

Un troisième obus eut consommé la destruction d'une partie du batiment. Mais celui-là tomba au delà du Val-de-Grâce.

Cependant un lit avait pris feu ; on y courut pour l'éteindre et enlever le malade... Ce dernier était mort! Un éclat de fer l'avait coupé en deux. Les chairs broyées couvraient d'un sang épais le coucher et les tronçons du cadavre.

Un peu plus loin des cris d'horreur signalaient la découverte d'un malheur semblable.

C'étaient deux jeunes gardes nationaux des bataillons de marche, deux blessés de Chevilly... Les Allemands (à moins qu'ils ne fussent des soldats de Wissembourg ou de Bazeilles) ne les auraient pas achevés sur le champ de bataille; ils les assassinaient à l'hôpital.

L'horreur fut profonde, l'indignation plus grande encore. On se rappelait qu'en Lorraine l'ennemi avait tiré sur les ambulances et fait prisonniers des chirurgiens, sous prétexte qu'ils n'avaient pas la croix de Genève; mais le pavillon à la croix blanche flottait sur l'hôpital.

Enfin la salle fut évacuée.

Mayer, rencontrant un major, jeta ses béquilles en s'écriant :

— Major, vous voyez, je marche, je suis guéri; je demande à retourner aux avant-postes, venger la mort de nos deux camarades assassinés ici.

— Ma foi, on ne peut refuser une sortie, répondit le chirurgien. Vous partirez demain, si vous voulez.

— Ce soir?

— On ne signe pas de sortie le soir.

— Merci donc à l'avance, major, dit le Prussien avec une politesse toute française.

Le chirurgien-major tourna les talons et allait poursuivre son chemin quand tout à coup un malade, qui depuis un instant se tenait près de là dans l'ombre s'avança vers lui :

— Je m'oppose à la sortie de cet homme, dit-il.

— Comment! fit le chirurgien surpris. Qui êtes-vous donc pour donner de ordres ici?

— Cet homme, reprit le survenant, qui n'était autre que Prouvaire, cet homme est un criminel et je suis chargé de l'arrêter.

— Vous?

— Oui, major.

— Vous êtes fou.

— Cet homme qui se fait passer pour un Alsacien est un Prussien, espion et assassin.

— Ah! canaille! exclama Mayer, qui s'était rapproché.

— Je suis chargé de l'arrêter, continua Prouvaire.

— Arrête-moi donc! dit le Prussien; mène-moi au poste... Bien que ma jambe ne soit pas encore solide, je t'en défie bien.

— Mais vous faites erreur, mon brave, reprit le major; celui que vous prenez pour un scélérat est un brave, mis à l'ordre du jour pour sa vaillante conduite à l'attaque du Bas-Meudon.

— Mais je reconnais bien celui qui a tenté de m'assassiner.

— Il est fou, dit Mayer. Mais si vous êtes agent de police, vous avez une carte qui le prouve, montrez-la.

— Brigand! Tu me l'as volée.

— Vous voyez, major.

— Nous savons qui vous êtes, dit le chirurgien.

— Je suis agent de M. Claude.

— M. Claude est à la retraite.

— Ah!... fit Prouvaire. Eh bien, je me réclame du préfet de police, M. Adam.

— M. Adam a donné sa démission.

Mayer se prit à rire bruyamment.

— Allons, laissez-nous tranquilles, dit le chirurgien, qui s'en alla d'un pas rapide.

A peine eut-il disparu que le Prussien se jeta sur l'agent de la sûreté, le saisit à la gorge et lui dit en le poussant contre le mur :

— Tu veux donc que je t'étrangle, malheureux.

— Tue-moi, répondit l'agent et tu seras arrêté cette fois.

— J'ai eu bien tort de ne pas t'achever il y a deux mois.

— Cette erreur te coûtera la vie, répliqua l'intrépide policier.

— Tu crois! fit Mayer.

Prouvaire jeta un cri, puis ce cri fut aussitôt étouffé et une étreinte plus violente le changea en un râle douloureux.

Mais, une fois encore, Mayer hésita à consommer son crime, et sa victime en fut quitte pour une syncope prolongée.

Le lendemain, après avoir mangé la soupe, l'espion revêtit son uniforme de garde national et quitta le Val-de-Grâce, pour se rendre à Vanves près de sa femme.

Le village restait intact et tranquille sous cette pluie de fer et de feu, comme la Salamandre de la légende ; l'artillerie ennemie dédaignait de le détruire.

Mayer y demeura à la charge de son beau-père dont il n'apaisa les hauts cris qu'en lui promettant une large indemnité à la fin du siège. Nous attendrons aussi l'armistice pour reparler de lui et nous rappellerons en peu de mots le dénouement du drame militaire.

IX

LE BOMBARDEMENT ET LA FIN DU SIÈGE

Malgré l'intensité effroyable de la canonnade et l'énormité des projectiles le bombardement fut une barbarie inutile et impuissante.

Les Parisiens en furent plus irrités qu'intimidés et *ces diables*, comme s'appe-

laient les Prussiens avec un comique sérieux, n'arrivèrent même pas à allumer un incendie en ville.

Ils brûlèrent les casernes du fort d'Issy et démantelèrent le fort de Vanves; mais leur grand succès fut la destruction des serres du Jardin des plantes. Les dommages qu'ils causèrent aux œuvres d'art, aux palais, aux églises, aux musées, qu'ils prenaient pour cibles, furent insignifiants.

Ces diables, bien qu'ils tirassent de préférence sur les écoles et les hôpitaux (les Enfants-Malades, Necker, le Val-de-Grâce, l'asile Sainte-Anne), n'arrivèrent pas à faire plus de deux cents victimes parmi lesquelles des blessés, des fous, des femmes tuées en faisant la queue aux boucheries de cheval, et des enfants foudroyés au milieu de leurs jeux.

Cependant la population réclamait une nouvelle sortie. On criait à la trahison. Trochu y répondit par une proclamation restée célèbre et qui se terminait par ces paroles : « Rien ne fera tomber les armes de nos mains. Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. »

Sur ces entrefaites, Gambetta, affolé par le désastre du Mans, qui lui enlève le dernier espoir de délivrer Paris, parle de mettre sur pied 1,500,000 hommes et d'émettre pour deux milliards et demi de papier d'État : Il menace le gouvernement de Paris de *dire tout* [1], si le 25 une sortie n'est pas effectuée.

Au découragement de Trochu il réplique en annonçant les victoires de Pont-Noyelles et de Bapaume.

Enfin, le 19 janvier au matin, les vœux de la population furent exaucés. Une armée de 84,000 hommes, parmi lesquels figuraient 19 régiments de gardes nationaux, c'est-à-dire 28,000 Parisiens, attaquèrent les hauteurs occupées par l'ennemi entre Saint-Cloud et Bougival, sous le commandement de Ducrot, à droite, Vinoy, à gauche et Bellemare au centre. Malgré quelques dispositions imparfaites, nous eûmes l'avantage jusqu'au soir, mais à la chute du jour le général Trochu ordonna la retraite.

La dernière dépêche, faite pour terrifier Paris, lui a été sévèrement reprochée : « Il faut parlementer d'urgence à Sèvres pour un armistice de deux jours, qui permettra l'enlèvement des blessés et l'enterrement des morts.

« Il faudra pour cela du temps, des efforts, des voitures très solidement attelées et beaucoup de brancardiers; ne perdez pas de temps pour agir dans ce sens. »

Paris fut plongé dans une stupeur profonde, mais qui bientôt fit place à l'indignation, lorsqu'on apprit qn'on n'avait relevé que 1,200 morts, dont trois cents gardes nationaux.

Le 21, au soir, Trochu fut destitué. Le gouvernement décida que :

« Le commandement en chef de l'armée de Paris sera désormais séparé de la présidence du gouvernement.

« Le général Vinoy est nommé commandant en chef de l'armée de Paris.

« Le titre et les fonctions de gouverneur de Paris sont supprimées.

1. *Dépêches officielles*, t. II, p. 453.

« M. le général Trochu conserve la présidence du gouvernement. »

Ce changement était significatif.

Dans la nuit du 26 au 27, le feu des Prussiens et celui de nos forts s'étant ralenti, on songea qu'un armistice avait été proposé. En effet, le 27, au matin, l'*Officiel* annonça que des négociations étaient entamées à Versailles « L'armistice, disait le gouvernement, a pour but la convocation d'une assemblée nationale; l'armée allemande, pendant l'armistice, occupera les forts, mais n'entrera point dans Paris; nous conserverons notre garde nationale intacte et une division de l'armée; aucun de nos soldats ne sera emmené hors du territoire. »

Le canon se fit encore entendre dans la journée et la soirée. On l'entendit presque avec bonheur. Il avait été, pendant quatre mois et demi, la voix de l'espérance. A minuit précis les dernières détonations retentirent.

C'était fini.

Alors le tocsin se fit entendre. On tentait une émeute, aux cris de *Pas d'armistice! la sortie en masse!...*

Au jour, tout était rentré dans l'ordre. Le 20, fut publiée la convention de Versailles, conclue entre le comte de Bismarck et M. Jules Favre.

L'article 1er exceptait de l'armistice les départements de la Côte-d'Or et du Jura, et M. Favre oublia de prévenir l'armée de l'Est. Celle-ci dut se jeter en Suisse pour ne pas être faite prisonnière.

En apprenant ce fait inqualifiable, un républicain, M. Challemel-Lacour, s'écria :

« Celui qui a consenti une pareille condition, quel que soit son nom, est un misérable [1]. »

D'autre part, Gambetta protestait contre l'armistice par une proclamation affichée qui se terminait par ces mots :

Aux armes! Aux armes!

Mais, à l'ordre d'afficher, les préfets répondirent que s'il se mettait en guerre contre l'armistice il serait abandonné des républicains eux-mêmes.

Le dictateur se retira.

A Paris, — dans une longue proclamation où il rendait compte de son mandat, — le gouvernement annulait un décret illégalement rendu par la délégation de Bordeaux et appelait tous les Français à voter, sans catégories, pour les représentants qui leur paraîtraient les plus dignes de défendre la France.

M. de Bismarck l'y avait invité par lettre.

Le gouvernement ayant ensuite songé à diminuer les dépenses de la garde nationale, décréta une mesure aussi injuste qu'impolitique, qui devait peser d'un grand poids dans l'avenir, et qui décida en partie ou précipita l'insurrection du 18 mars.

Avant de désarmer la garde nationale, on prétendit lui enlever sa solde, alors que les travaux n'avaient repris nulle part.

Naturellement, les gardes nationaux ne pouvaient accepter la seconde famine

1. *Dépêches officielles*, t. II, p. 48.



Flourens au 31 octobre.

qui leur était offerte par les incapables gouvernants qu'ils avaient tolérés cinq mois.

A ce premier décret inexécutable, le général Vinoy en ajouta un second par lequel les bataillons devaient déposer au palais de l'Industrie tous leurs effets et ustensiles de campements, ainsi que leurs pelles, pioches, hachettes, etc.

Cette invitation arrivait trop tard (le 18 février), alors qu'il s'agissait déjà de construire des barricades et que presque tous les bataillons s'étaient fédérés et n'obéissaient plus qu'à un comité central.

X

SUITE

Les événements se précipitaient. Les élections du 8 février avaient nommé une assemblée nationale, qui, le 13, s'était réunie à Bordeaux, et le 17, sous la présidence de M. Grévy, avait commencé ses travaux.

Elle avait nommé M. Thiers *chef du pouvoir exécutif, sous l'autorité de l'Assemblée*, et président du conseil des ministres.

Dans sa séance du 28, elle reçut communication des conditions de paix obtenues le 26 à Versailles par MM. Thiers et Favre, et vota ensuite le traité de paix définitif, par 546 voix contre 107.

Au traité de paix étaient joints quatre articles qui stipulaient le droit, pour les Allemands, de faire occuper par 30,000 hommes la partie de la ville de Paris comprise entre la Seine, la rue du faubourg Saint-Honoré et l'avenue des Ternes; les occupants étaient autorisés à visiter deux monuments, le Louvre et les Invalides, mais par escouades et après avoir déposé les armes.

Dès la veille, la garde nationale transporta ses canons de l'École militaire sur la rive droite, « afin de les mettre en sûreté contre les Prussiens » qui n'avaient pas plus le droit de les prendre que d'enlever l'Obélisque.

Avant le jour, par ordre affiché du *comité central*, la garde nationale occupa les abords du quartier où les Allemands devaient parquer leur triomphe.

A sept heures du matin, l'empereur d'Allemagne, MM. de Moltke et de Bismarck passèrent en revue le corps qui avait obtenu la faveur d'entrer dans Paris.

Après le défilé de ces troupes, Guillaume et de Moltke retournèrent à Versailles, mais le chancelier voulut savourer la satisfaction d'entrer dans Paris. Toutefois ce ne fut pas en char triomphal, mais en simple coupé. Comme il passait dans l'avenue de la Grande-Armée, il mit la tête à la portière et fut reconnu par un groupe de personnes dont l'une s'écria avec un geste menaçant :

— Voilà ce salaud de Bismarck !

Quoique parfaitement au courant de la langue française, il ignorait cependant la signification de ce mot, appartenant plus à la langue verte qu'à la langue classique, et le soir, de retour à Versailles, il demanda à un de ses secrétaires, au courant de toutes les finesses de notre langue:

— Qu'est-ce que c'est *salaud?* Je ne connaissais pas ce mot-là.

L'explication qu'il désirait, lui fut donnée ; il n'y avait pas de quoi nous demander un milliard de plus.

Les troupes allemandes qu'accompagnait un matériel de campagne considérable furent cantonnées au palais de l'Industrie, au Cirque, au Panorama et dans toutes les maisons qui bordent les Champs-Élysées.

Quelques scènes regrettables eurent lieu ; plusieurs femmes ont été fustigées et traitées en un mot, comme autrefois la malheureuse Theroigne de Méricourt sur la terrasse des Tuileries.

C'était un spectacle pénible que celui de ces malheureuses femmes à moitié nues, les vêtements en lambeaux, les cheveux en désordre, tiraillées en tout sens, en butte à tous les opprobres, le visage couvert d'une pâleur mortelle, poursuivies par une foule barbare.

Plus de vingt subirent ce traitement que beaucoup d'entre elles probablement ne méritaient pas.

Une scène d'un autre genre se passait rue de Rivoli.

Vers trois heures un détachement de uhlans étant venu faire une ronde jusqu'au commencement de la rue, près des sentinelles françaises, un individu d'une quarantaine d'années environ leva son chapeau en l'air, appela les cavaliers, leur offrit des cigares, et quand ils repartirent, cet homme agita son chapeau avec enthousiasme et se mit à crier :

— Vive la Prusse !

Aussitôt la foule se rua sur ce misérable, prête à l'écraser sous ses pieds. Deux vigoureux marins s'emparèrent de lui et réussirent à l'arracher à un châtiment mérité.

Le lendemain 2 les préliminaires du traité de paix ayant été votés, M. Jules Favre demanda l'évacuation immédiate des troupes allemandes; le 3 cette évacuation était terminée. Ainsi s'évanouissaient les doux rêves de pillage caressés par tant de Prussiens. On se rappelle cette lettre d'une Dorothée à son fiancé :

« *Rapporte-moi des boucles d'oreilles du Palais-Royal.* »

XI

Quelques jours avant le triomphe prussien, l'agent Dutreillis était allé à l'hôpital voir son collègue.

Son chômage forcé lui était doublement pénible, d'abord en ne lui laissant d'autre ressource que ses trente sous de garde national, puis en l'obligeant à une inaction qui contrariait ses habitudes.

Il eût volontiers fait de la police pour son plaisir, et, pour cette raison, attendait avec impatience le rétablissement de son collègue afin de reprendre l'affaire Mayer.

A sa grande surprise, il retrouva Prouvaire alité :

Celui-ci lui raconta que longtemps, sans qu'il s'en doutât Mayer blessé avait couché dans la même salle que lui; qu'il l'avait dénoncé et que pour prix de son zèle il avait failli être étranglé.

— J'allais mieux, ajouta-t-il, j'allais sortir quand le bouleversement que m'a causé ce second attentat m'a remis sur le flanc. Je ne souffre pas, mais j'éprouve une sorte d'accablement général, je suis incapable de faire cent pas dans la rue, sans me reposer. Cependant je ne veux pas que ma vengeance m'échappe. Ce scélérat était aux Moulinaux, il doit y être retourné, parce que son idée fixe est de passer aux Prussiens et de retourner à Bellevue.

— Comment sais-tu cela ?

Prouvaire garda le silence.

— Quel intérêt a-t-il à retourner maintenant à Bellevue ?

— Un grand intérêt, dit le malade, je le sais.

— Tu le connais, mais tu ne tiens pas à me le dire?

— Seulement avec sa jambe malade il lui sera difficile de passer à l'ennemi.

— Alors tu crois qu'il est aux Moulinaux ?

— Oui, parce qu'il s'y est fait des amis, qu'il passe pour un héros et qu'il faut qu'il aille à Bellevue.

— Parce qu'il y a de l'argent caché? insinua Dutreillis.

— Je le suppose.

— Sa femme te l'a dit. Je sais que tu lui as tiré les vers du nez avant de recevoir ton coup de couteau.

Eh bien ce serait dommage tout de même de laisser cette canaille aller déterrer son magot et s'en retourner ensuite tranquillement en Allemagne. Il faudrait empêcher cela.

— Sans doute et j'y compte bien.

— Mais puisque tu ne peux te tenir sur les jambes.

— Encore quelques jours et j'aurai recouvré mes forces. S'il parvient à franchir la ligne, il m'échappe pour toujours, mais s'il doit attendre la fin du siège, alors je serai rétabli et je le devancerai là haut, s'il est possible.

— Je t'accompagnerai, dit Dutreillis.

— J'y compte et si je suis dehors j'irai te chercher pour terminer la campagne commencée ensemble.

Deux ou trois jours plus tard, au premier bruit du départ de Jules Favre pour Versailles, Dutreillis courut au Val-de-Grâce... Son camarade n'y était plus.

C'était le 27 janvier, le soir : Mayer, sa femme et son beau-père Amelot veillaient autour d'un maigre feu de bois-vert.

— Les Prussiens ne tirent plus, dit le père Amelot.

— Le fort vient de tirer, mais pour avoir le dernier mot. C'est la fin. Demain on va publier l'armistice conclu aujourd'hui à Versailles.

— Allons ! buvons un dernier coup à notre délivrance prochaine.

Et Mayer prenant sur la cheminée une bouteille à demi pleine, allait se verser à boire, quand son beau-père s'y opposa :

— Assez ! dit-il. Ménageons la bouteille; il en est temps. Vous ne vous gênez pas, Mayer ; on voit que le vin ne vous coûte rien.

— Baste ! dans quelques jours il y en aura de l'autre.

— Avec quel argent ?

— Le mien, beau-père, et quand vous le voudrez je vous payerai une pièce de vieux bourgogne.

— Vous êtes donc bien riche?

— Mais plus que vous ne le croyez : Et je compte bien maintenant me retirer et vivre de mes rentes.

— Oh ! Oh !... fit le vieux paysan. Mais c'est de la farce.

Et du regard il interrogea sa fille.

Celle-ci lui répondit :

— Il paraît qu'il a beaucoup d'argent caché à Bellevue.

— Combien ?

— Assez, reprit Mayer, pour vivre de mes rentes.

— Et d'où provient tant d'argent?

— Tiens! mais de mes économies. Et avec cela, beau-père, après vous avoir ravitaillé convenablement, nous allons Julie et moi vivre en Allemagne, comme de petits seigneurs.

— En Allemagne ! se récria la femme, jamais !

— Aimes-tu mieux te faire écharper en France ? La femme ne doit-elle pas suivre son mari ? Et pour commencer, demain tu vas m'accompagner à Bellevue.

— Pour chercher cet argent ?

— Oui.

— Mais la ville est occupée par les Prussiens.

— Elle sera évacuée à la paix. Puis comme anciens serviteurs de la villa et en qualité d'Allemands, on nous laissera y reprendre notre chambre en attendant l'évacuation.

— Vas-y sans moi, dit la femme.

— Pourquoi?

— Je ne veux pas toucher à cet argent caché, sans savoir d'où il provient.

— Ah ça ! fit Mayer en se levant avec colère, me prendrais-tu pour un voleur ?

La femme baissa la tête.

— Je ne dis pas cela, murmura-t-elle, mais enfin si, sortie un soir, je rentrais avec un billet de mille francs, n'aurais-tu pas le droit de me demander où et comment j'ai gagné pareille somme ?

— Certes ! Mais si j'ai le droit de te demander des comptes, je n'en ai pas à te rendre. L'argent que j'ai caché à Bellevue est à moi, il est non pas à toi, mais à notre enfant. Après moi, tu en as la garde.

— Mais tu n'es pas en danger de mort.

— Je ne serai en sûreté que lorsque je serai en Allemagne... J'ai derrière moi deux ennemis mortels toujours prêts à me suivre. C'est pour cette raison que je veux me rendre à Bellevue avant que mes compatriotes en soient partis et qu'il est nécessaire que tu m'accompagnes.

— Dès lors qu'il y a un danger à partager, dit la femme, je te suivrai.

XII

Le lendemain 28, l'armistice était proclamé. Mayer enleva la bande rouge de son pantalon, échangea sa vareuse d'uniforme contre une blouse, et accompagné de sa femme et de son enfant se dirigea vers Bellevue. Au premier poste prussien il se déclara Allemand et produisit des pièces qui constataient sa nationalité. Il put gagner ainsi la villa de Belfonds.

Partout sur leur chemin ils avaient vu les ravages de la guerre, arbres

abattus, jardins détruits, maisons brûlées, mais ce qui les frappa davantage ce furent les dévastations exercées sur le plateau de Meudon par les obus français et le génie militaire allemand.

Ce dernier, pour établir une batterie, avait fait abattre une vingtaine des magnifiques tilleuls dont les quadruples rangées forment une des plus magnifiques avenues que l'on connaisse.

Dans la villa le parc et le parterre avaient servi de bivouac pendant la fin de la belle saison ; des arbres rares avaient été mis en fagots pour dissiper les brouillards de l'automne ; çà et là des débris d'acajou, de palissandre ou de bois de rose, montraient que le bois sec des meubles avait parfois été préféré aux branches vertes du jardin. Des fauteuils dorés avaient pourri l'hiver dans des massifs où l'été, nos vainqueurs s'étaient réunis pour boire et sans les goûter, des vins exquis de la maison et se disputer aux cartes quelques pfenigs.

« Ces diables » étaient très fiers de leur stupide vandalisme et leurs nobles officiers, pour leurs nécessités, se servaient de préférence des pages arrachées aux livres les plus élégants et les plus précieux.

Lorsqu'ils furent admis en présence de l'officier qui occupait le grand appartement du rez-de-chaussée, le comte Herbert, ils le trouvèrent dans l'ordure que lui et les siens s'étaient fait un plaisir de répandre sur les meubles, les tapis et les tentures.

Il n'y avait pas une cheminée qui ne fût crevée par les fournaises qu'ils avaient prétendu y établir. Il n'y avait pas un objet qui ne fût brisé, ou souillé de quelque trace de malpropreté ou d'orgie.

Des tas de bouteilles se voyaient partout sur des tas d'ordures amoncelés à grands coups de balai dans les coins par les ordonnances. Les tableaux étaient lacérés, ou agrémentés de lourdes plaisanteries. La chambre à coucher de Mlle de Belfonds fit surtout l'étonnement de la femme de chambre.

— Ils sont propres les gens de ton pays, dit-elle à son mari. Si tu voyais la chambre de mademoiselle, on dirait qu'un troupeau de cochons y a passé.

— C'est le droit de la guerre, répondait le Prussien. Nos soldats avaient le droit de tout détruire ; ils ont agi avec beaucoup de modération. Le gouvernement de la Défense nationale a tenté, par tous les moyens, de faire brûler les bois de Meudon avant l'arrivée des Prussiens, et le maire de Paris, M. Emmanuel Arago, a déclaré qu'il brûlerait la capitale plutôt que de la rendre.

— Eh bien ! s'écria la femme en s'élançant à une fenêtre, regarde !... Qu'est-ce que cela ?...

— C'est Saint-Cloud qui brûle.

— Oh ! c'est horrible ! La ville entière n'est qu'un brasier... Tu vois bien que le feu est mis exprès ; il éclate sur plusieurs points à la fois et déjà plusieurs foyers se rejoignent...

— N'est-ce pas un crime ?

— C'est une exécution militaire[1].

1. Les premiers incendies furent allumés le 20 janvier et l'œuvre de destruction continua le 21 et les jours suivants. Six cents maisons furent pillées et détruites.

— Après l'armistice?

— Oh! c'est abominable! toutes ces familles ruinées, toute une population sans asile...

— On en verra bien de l'autre dans quelque temps, dit Mayer.

— Mais la guerre est finie! repartit la jeune femme.

— Elle ne l'est point entre les Français. Aussi je suis impatient de partir. Je serais déjà en route, si le pavillon du jardin n'était habité et n'avait une sentinelle... Tu sais ce que je veux dire?

Enfin le 27, le traité de paix fut publié et les Allemands se préparèrent au départ. On sait qu'en vertu de l'article 3 les troupes allemandes devaient quitter immédiatement l'intérieur de Paris, les forts et les positions du sud.

Cette nouvelle fut accueillie par les soldats de Guillaume, avec des cris de joie et les préparatifs de départ ne furent pas longs, mais ils furent marqués par de nouveaux actes de sauvagerie. Les officiers, à coup de revolver, brisèrent toutes les glaces qui étaient restées intactes jusque-là, et après avoir emballé tous les objets qu'ils avaient mis de côté par un pillage préliminaire, ils mirent en pièces tout ce qui leur tomba sous la main.

Enfin vers le soir la malheureuse habitation fut débarrassée de tous ces goujats qui se retirèrent à Versailles.

Mayer attendit que la nuit fut tombée, puis il dit à sa femme :

— Viens; il est temps.

Il alla à sa resserre de jardinier, y alluma une lanterne et prit une pioche.

La nuit était noire et glaciale. Un silence de mort régnait sur le coteau si bruyant naguère. La femme, après avoir enveloppé sa petite fille dans un châle, la prit par la main et suivit au jardin son mari, qu'elle avait renoncé à interroger.

Le pavillon, au pied duquel Mayer avait enterré son trésor, était situé à l'extrémité du jardin... Une de ses fenêtres donnait sur un chemin encaissé entre deux murs de clôture. Une porte, à quelques pas du pavillon, s'ouvrait sur ce chemin. Pour rendre les communications plus faciles, les Allemands l'avaient brisée... Dans l'obscurité de cette nuit d'hiver, à la lueur d'une lanterne, le jardin dévasté, où l'on ne pouvait faire un pas sans se heurter à cent objets hétéroclites, avait un air de désolation saisissant.

Julie Mayer grelottait autant de frayeur que de froid. Cette maison, qui lui avait été si hospitalière et si bonne, n'était-ce pas une morte dont ils allaient violer la sépulture, dont ils méditaient de dépouiller le cadavre?

Tout en traversant le jardin, elle se rappelait les promesses qu'elle avait faites à sa maîtresse de veiller sur la propriété.

« Pourvu que Mayer lui eût dit la vérité et que ce dépôt qu'il allait déterrer fût légitimement à lui!... »

Arrivé au pavillon, le Prussien en explora les abords avec sa lanterne. Il n'était pas tranquille. Il voulut ensuite le visiter. Rien de plus facile, il n'eut qu'à en pousser la porte qui tournait encore sur ses gonds, mais qui ne fermait plus.

Il n'y trouva personne, en sortit et se mit à l'ouvrage.

Il creusa avec précaution sous la première marche de l'escalier de pierre, en déblayant le trou avec ses mains.

La cachette était profonde et avait été refermée avec un mélange de terre et de cailloux fortement tassés, le déblai demanda un temps assez long. Enfin il murmura :

— Je la tiens.

C'était une bouteille cachetée qu'il retira avec précaution.

— Une bouteille ! fit la femme étonnée.

— Une bouteille remplie de billets de mille francs, répondit Johann Mayer.

— Combien ? demanda encore Julie.

— Soixante mille francs ; pour nous une fortune, dit l'espion en se relevant, son trésor à la main.

— Partons, dit la femme d'une voix tremblante d'émotion.

— N'avons-nous rien de plus à emporter d'ici ? demanda Mayer.

— Non, rien, partons... J'ai peur. Il me semble avoir entendu du bruit auprès de nous, des pas dans le chemin. Ramasse ta pioche pour nous défendre.

— C'est vrai, tu as raison, dit Mayer.

Mais au moment où il se baissait pour emporter l'outil, la porte du pavillon s'ouvrit toute grande et un coup de feu lui jeta à la face sa lueur rouge.

Mayer poussa un sourd gémissement. Il étendit les bras en chancelant, sa bouteille roula dans la boue, et lui tomba comme une masse sur l'escalier.

La femme, l'enfant poussèrent des cris affreux.

En même temps un homme apparut sur le petit perron de l'entrée, tenant encore l'arme fumante à sa main. Malgré l'obscurité, Julie Mayer le reconnut aussitôt.

— A l'assassin ! à l'assassin ! cria-t-elle.

Prouvaire enjamba le cadavre et sauta dans le jardin ; mais la femme désespérée se jeta sur lui en criant toujours de sa voix stridente.

L'agent faisait de vains efforts pour échapper à son étreinte.

— Lâche-moi, disait-il essoufflé, ou je te tue, je suis assez vengé.

Puis du regard autour de lui, il cherchait la précieuse bouteille dont il savait le contenu ; enfin l'apercevant, il fit un effort suprême pour se dégager et renversa la femme sur le corps de son mari.

— Par ici, messieurs ! cria tout à coup un homme qui franchissait la porte du jardin. L'assassin est près du pavillon.

— Au secours ! gémissait la femme dont Prouvaire s'efforçait d'étouffer les cris.

Les survenants furent bientôt sur le terrain de la lutte ; mais le coupable les entendit et prit la fuite.

A la vue du jardinier, gardien de la propriété, étendu sans vie et de sa femme qui se relevait échevelée et souillée de boue :

— Où est-il le brigand ? s'écrièrent les gens saisis d'horreur.

— Là, derrière ce tas de bois, dit la petite fille.

En un instant, le tas de bois désigné par l'enfant fut cerné par cinq ou six citoyens de Bellevue qui s'étaient chargés de la police de la localité.



Officiers de fédérés pendant la commune.

Prouvaire s'était blotti entre des fagots; ses dents claquaient de terreur, ses jambes se dérobaient sous lui, il ne pouvait ni marcher ni parler. Ce fut un travail pour l'extraire du refuge où l'épouvante l'immobilisait.

Mais, avant tout, la victime ne réclamait-elle point des soins?

Allant au-devant de ceux qui ramenaient l'assassin, la femme Mayer les pria de l'aider à transporter son mari sur un lit.

— Je crois, disait-elle, qu'il respire encore...

On s'empressa d'accéder à sa demande, Mayer fut porté à la maison, mais dès

qu'on examina sa blessure ; on ne put douter qu'il fut mort, la balle l'avait atteint au cœur.

On demanda à la femme comment ce malheur était arrivé.

— Nous n'avions pas de vin pour souper, dit-elle, mon mari s'est rappelé qu'il avait caché l'année dernière quelques bouteilles de vin fin sous la première marche de l'escalier du pavillon et nous sommes allés ensemble les déterrer ; mais la cachette avait été déjà visitée : il ne restait plus qu'une bouteille. Au moment où il me la montrait en me disant qu'elle valait cher et que c'était un vrai trésor, la porte du pavillon s'est ouverte et l'homme que vous avez arrêté a tiré sur lui à bout portant. Je me suis élancée sur ce misérable en criant à l'assassin, mais je n'étais pas la plus forte et je succombais quand vous êtes arrivés.

Prouvaire n'était pas là pour la contredire ; tandis qu'elle donnait cette explication aux deux hommes qui l'avaient aidée à transporter la victime, Prouvaire, d'autre part était conduit au poste de la mairie.

Pendant le trajet il recouvra sa présence d'esprit et prépara sa défense. Il n'avait qu'un petit mensonge à dire pour obtenir le bénéfice des circonstances les plus atténuantes. Venu pour arrêter un espion prussien, qui quatre mois auparavant l'avait gratifié d'un coup de couteau, il ne s'était point hasardé sans armes dans la villa. Une lutte s'étant engagée et Mayer ayant voulu le frapper de sa pioche, il avait tiré sur lui...

Il était dans le cas de légitime défense.

Le lendemain matin il fut conduit à Paris. Le service de la Préfecture se réorganisait, il fut interrogé sur-le-champ.

Il raconta ses aventures en invoquant les témoignages de M. Claude et de l'agent Dutreillis. Il fut écouté avec un bienveillant intérêt jusqu'au moment où il parla de son intention d'arrêter l'espion prussien à Bellevue.

— Il n'en était plus temps, lui dit-on. La mission dont vous avait chargé M. Claude n'avait plus de raison d'être pendant l'armistice, encore moins après la paix. De même que ce Johann Mayer perdait sa qualité d'espion par la cessation des hostilités.

— Mais son coup de couteau ?

— C'était un fait de guerre, un acte qui eût été puni selon le code militaire, si vous aviez livré le coupable à la justice pendant la guerre. Est-ce M. Claude qui vous ordonna de poursuivre Mayer à Bellevue ?

— Non, monsieur.

— C'est de votre propre mouvement que vous avez agi ?

— Oui, monsieur.

— Vous avez assumé une lourde responsabilité et vous vous seriez sans doute abstenu si vous n'aviez écouté le désir de la vengeance. N'est-ce pas à ce mobile que vous avez obéi ?

Prouvaire garda le silence.

Le magistrat reprit :

— Vous avez tué un Allemand...

— En légitime défense.

— Réfléchissez, Prouvaire. Vous avez pénétré la nuit avec escalade dans une propriété habitée et vous en avez assassiné le gardien?...

Prouvaire d'une voix étranglée par l'émotion :

— Au moment-où je m'avançais vers lui, il leva sur moi sa pioche, prêt à me fendre le crâne... alors je fis usage de mes armes...

— Parfait pendant la guerre; criminel après la signature de la paix. Vous avez par ce meurtre compromis le village que les Prussiens auraient brûlé, comme Saint-Cloud, si une compagnie de leurs troupes se fût trouvée là. Vous vous êtes mis dans un cas exceptionnellement grave, car vous pouvez avoir à répondre à la fois du meurtre que vous avez commis devant la justice française et devant la justice allemande, si elle vous réclame.

L'agent de la sûreté fut donc maintenu en état d'arrestation.

Au moment où il sortait du cabinet du juge, son regard se croisa avec celui d'un jeune homme qu'il fut très étonné de rencontrer là en qualité d'employé de la préfecture.

C'était un étudiant fort connu dans les brasseries de la rive gauche pour ses opinions maratistes et qui, à la fin de l'empire avait été souvent aux prises avec les agents de M. Pietri; on le nommait *Raoul Rigault.*

Quelques semaines plus tard, ce jeune homme devait être le maître à la Préfecture où l'avaient attiré son ambition révolutionnaire et ses instincts policiers.

Nous le retrouverons bientôt.

XIII

LA COMMUNE

Il nous reste à parler de l'insurrection qui incendia le Palais-Royal... entre tant d'autres édifices remarquables.

Le gouvernement parisien de la Commune, proclamé le 28 mars, ne fut point une improvisation. Paris le portait dans son sein depuis six mois, — gestation longue et laborieuse...

Le 28 septembre, dans une réunion de la Ligue républicaine, Ledru-Rollin s'était exprimé ainsi, en parlant au nom du salut de Paris :

« C'est la *grande Commune* qui a sauvé le sol de la Patrie... Lyon l'a déjà instituée, resterez-vous en arrière, vous, Parisiens, qui avez toujours marché à la tête de la Révolution? *Nommez la Commune;* insistez, agissez, votez, soyez dignes de vos pères. Faites revivre cette grande Commune qui, en 1792, a sauvé la France et préparé la République.

Le 28 septembre, 180 chefs de bataillons, accompagnés du Comité-Central républicain se présentèrent à l'Hôtel de ville, pour demander qu'il fût procédé à des élections municipales. M. Gambetta les harangua.

Le 5 octobre, ayant à leur tête le major Flourens, ils se représentèrent armés avec dix bataillons de Belleville. Ils demandaient des élections municipales et

la levée en masse en province. Les membres de la Défense versèrent des torrents d'éloquence sur leurs obscurs blasphémateurs et prouvèrent qu'ils ne voulaient pas s'en aller.

Flourens se retira convaincu, mais mécontent.

A sa sortie de l'Hôtel de ville, tous les tambours battirent aux champs, et les bataillons défilèrent aux cris de *vive la Commune.*

Le 8, les bataillons de Montmartre et de Belleville descendirent place de l'Hôtel de ville, aux cris de *vive la Commune! Les élections!*... La foule devenait menaçante, lorsque, au rappel battu dans plusieurs quartiers, plusieurs bataillons accoururent et firent évacuer la place au cri de : A bas la Commune !... Une harangue de Jules Favre et une pluie violente achevèrent la victoire du gouvernement.

Ce mouvement avait été dirigé par Blanqui, Pyat, Delescluse, Sapia, Toulain, Millère, Lefrançais et Flourens. Il aurait pu être sérieux; nous aurait-il sauvés?

La réponse à cette question a été faite par les sorties de la garde nationale fédérée contre la poignée d'hommes qui, au 4 avril, la battit presque sans combat. Il est à penser que ni Flourens ou Duval, ni Bergeret lui-même n'auraient été plus heureux contre les Prussiens.

Le 30, M. Thiers avait reçu les instructions nécessaires pour négocier un armistice ayant pour objet le ravitaillement de Paris, et la nomination d'une assemblée nationale chargée de traiter de la paix. Sur ces entrefaites, le 27, le journal de Félix Pyat, *Le Combat*, demanda s'il était vrai que le gouvernement retînt une dépêche annonçant que Bazaine avait rendu Metz et son armée. Le 28, le gouvernement nia le fait que M. Thiers lui avait appris, et le peuple, indigné mit à sac les bureaux du *Combat;* le 29, le gouvernement avoua...

A cet aveu, le rappel est battu dans plusieurs arrondissements; les chefs de bataillons se rendent à l'Hôtel de ville. Ils se retirent peu après avec de vaines promesses, mais deux heures après reviennent avec une armée.

L'Hôtel de ville est envahi. Les maires et adjoints délibèrent et décident que les élections de la Commune auraient lieu dans les quarante-huit heures.

Nous passons sous silence le tumulte qui suivit, et les membres du gouvernement sequestrés pendant quelques heures, l'évasion d'Ernest Picard et enfin la reprise de l'Hôtel de ville par les bataillons amis de Trochu.

Le 31 octobre fut la première défaite des hommes de la Commune. Elle mit en relief toute leur incapacité.

Cependant leur popularité n'en fut pas entamée.

Lorsque enfin la stratégie du général Trochu, les fautes politiques et l'incapacité des membres de la Défense, nous eûrent amenés à ce que M. de Bismarck appelait le moment psychologique, la garde nationale qui ne vivait que de sa solde, envisagea avec effroi le désarmement qui allait résulter d'une capitulation.

Ses bataillons s'unirent dans une idée commune de prévoyance et formèrent une fédération dont la direction prit le nom de Comité central de la garde nationale.

Le 12 février 1200 délégués se réunirent, salle Ragache, pour procéder à la nomination du comité. Le 22 le comité convoquait les délégués de tous les bataillons à une réunion. Le 24, le comité vote les résolutions suivantes :

1° La garde nationale proteste contre toute tentative de désarmement et déclare qu'elle y résistera au besoin par les armes.

2° Les délégués de compagnie soumettront à leurs cercles respectifs de compagnie la résolution suivante :

« Au premier signal de l'entrée des Prussiens à Paris, tous les gardes s'engagent à se rendre immédiatement en armes à leurs lieux ordinaires de réunion pour se porter ensuite contre l'ennemi envahisseur.

3° Dans la situation actuelle la garde-nationale ne reconnait plus d'autres chefs que ceux qu'elle se donnera.

Et malgré la publicité donnée à cet acte et à d'autres semblables, beaucoup de Parisiens lurent avec surprise l'affiche dont le comité central couvrait les murs le jour de l'entrée des Prussiens, le 1er mars.

En moins de quinze jours, Montmartre, Belleville et Montrouge furent armés de plus de 300 pièces d'artillerie mises en batteries contre l'intérieur de la ville, et le comité central commanda à plus de 200,000 hommes.

Voilà ce qu'avait produit la question des trente sous. L'origine de l'idée communaliste est dans l'histoire de la Révolution, mais l'idée n'a été réalisée que par la crise de la suppression de solde.

Reprenons notre énumération des événements importants.

Le 6 mars nomination d'Aurelles de Paladines. On crie à la provocation.

Le 12 suppression du *Cri du peuple*, du *père Duchêne*, du *Mot d'ordre*, de la *Caricature* et de la *Bouche de fer*.

Le 18 le gouvernement tente pendant la nuit de reprendre les canons de Montmartre. L'armée lève la crosse en l'air et livre son général aux insurgés. Les généraux Clément, Thomas et Michel Lecomte sont fusillés rue des Rosiers. — Le 19, le gouvernement s'enfuit honteusement à Versailles.

Le 26 ont lieu les élections à la Commune de quatre-vingts conseillers ; elles s'accomplissent dans le plus grand ordre.

Le 28 la Commune est proclamée. Ce gouvernement étrange et mal composé allait à Paris pendant deux mois exercer le pouvoir le plus absolu, disposer des hommes et des propriétés selon son bon plaisir, agiter la France et étonner le monde. Le premier acte de la Commune fut d'élever la solde à 2 fr. 50 et pour faire de l'argent de saisir les caisses des administrations publiques, des assurances et les recettes des chemins de fer ; le second acte fut d'organiser la terreur. Elle supprime en un jour 18 journaux et décrète l'arrestation de leurs rédacteurs. Tout citoyen de 19 à 40 ans doit faire partie de la garde nationale ; on organise des chasses nocturnes aux refractaires ; ces malheureux arrachés la nuit à leurs femmes et à leurs enfants, sont enfermés dans une caserne et de là envoyés dans les forts du sud. Les arrestations se multiplient, et souvent sur les dénonciations des journaux de la Commune. Du 1er avril au 20 mai on ne cesse d'emprisonner des prêtres et des religieux depuis l'archevêque jusqu'aux séminaristes.

Des scènes de pillage, de brutalité et d'ivrognerie accompagnent ces arrestations et tous les habitants qui n'appartiennent pas à la Commune commencent à trembler pour leur vie ou leurs biens. Les gares délivrèrent en deux jours près de 500,000 billets de départ. Vers le milieu d'avril, d'après la diminution des demandes quotidiennes chez les boulangers, on estimait à 700,000 le nombre des émigrants. Les refractaires se déguisèrent en femmes, en rouliers, en employés de chemin de fer.

Raoul Rigault avait publié l'arrêté suivant :

Article Ier. Les passeports ne seront publiés que sur pièces justificatives et sérieuses.

Art. II. Aucun passeport ne sera délivré aux individus tombant sous le coup de la loi militaire.

Art. III. Aucun passeport ne sera délivré aux individus qui, soit agents de l'ancienne police, soit à elle étrangers, *ont des relations avec Versailles.*

Art. IV. Les individus qui rentrant dans les cas prévus par les articles 2 et 3, se présenteraient pour obtenir des passeports seraient immédiatement arrêtés et envoyés au dépôt de l'ex-préfecture de police.

Le bureau des passeports devint un piège à naïfs.

De même les bureaux de poste qui recevaient des lettres pour la province et l'étranger bien que toutes les communications postales fussent interceptées.

Malgré un printemps superbe ; malgré le gai soleil et la verdure qui égayait ses boulevards et ses places après l'hiver du siège, Paris était d'une tristesse morne.

Plus de commerce, plus de voitures, que les omnibus et quelques rares fiacres requisitionnés par des officiers ou des conseillers de la Commune. Les rues étaient désertes. Sur la chaussée des groupes çà et là causaient des affaires publiques avec la liberté dont on jouissait alors !... Sur les trottoirs des rues jadis les plus vivantes, des camelots étalaient leurs tabacs allemands et belges, leurs parfumeries avariées, les cent articles de leur commerce; les entrepreneurs de jeux prohibés, les marchands de cartes transparentes s'installaient, enfin les marchands des quatre saisons mettaient en vente leurs denrées.

Parlerons-nous de la physionomie du Palais-Royal ?

Pendant le siège elle avait un air de tristesse morne bien naturel au milieu du deuil national et de la détresse des Parisiens. Les cafés, les grands restaurateurs demeuraient ouverts, mais sans clients le plus souvent.

Lorsque la famine sévit, l'étalage de Chevet et de Véfour étaient fort curieux et fort ingénieux aussi.

Sans doute ces grandes maisons avaient des provisions abondantes en conserves de toutes espèces. Mais aurait-il été décent et prudent d'étaler aux yeux de tant de malheureux mourants de faim, des gigots, des jambons, des saucisses de porc, des dindes truffées, des saumons fumés ?

Pour ceux qui souffrent de la faim l'attraction eût été irrésistible. Ils seraient venus pour dévorer des yeux tant de bonnes choses. Pourquoi irriter leur souffrance ? N'est-ce pas en pareil temps insulter au malheur et braver aussi l'opinion de ceux qui eussent voulu la réquisition de tous les vivres?

Aussi les restaurateurs du Palais-Royal ne garnirent leur montre qu'avec une élégante et prudente sobriété.

Chevet, privé de ses truites monstrueuses, tint à avoir toujours un poisson de Seine, brochet ou barbeau de taille modeste, couché entre quelques branches de persil!...

Quelques boîtes de viandes conservées, des pots de graisse et de confitures, et même (nous l'avons vu) des assiettes de bouts de boudin de porc composaient l'exhibition ordinaire. Quand le jardin d'Acclimatation fut réduit à sacrifier ses animaux les restaurants du Palais-Royal étalèrent des quartiers de viande rouge d'éléphant, des morceaux de gibiers exotiques qui durent faire bien des envieux!...

Mais si des capitalistes gourmands se régalèrent chez Véfour de bison, de cerf, de zèbre, d'autruche et d'éléphant, malgré les vins fins dont ils arrosèrent ces mets extraordinaires, ils ne firent pas de bruit et n'agacèrent point les passants des éclats d'une joie intempestive.

Pendant le siège, le Palais-Royal demeura silencieux. Le soir, presque sans lumière, on eût dit une nécropole.

Après l'armistice, il reprit un peu de son animation passée; comme un malade, dont la pâleur se dissipe et le regard s'échauffe en prenant une cuillerée de cordial. Il renaissait à l'espérance. Les loueuses de chaise avaient reparu et il y avait déjà des miettes de pain pour les moineaux qui, par miracle, avaient survécu à la famine. Mais une crise nouvelle se préparait.

Le Palais-Royal (et nous pouvons dire le 1er arrondissement) accueillit avec une répugnance visible l'avènement du nouveau gouvernement. Ses votes se portèrent aux premières élections sur MM. Adam, maire, et Meline, adjoint, qui déclinèrent l'honneur qui leur était fait; aux élections complémentaires, le même arrondissement nomma MM. Pillot et Vésinier, mais les abstentions furent très nombreuses.

Beaucoup d'habitants des galeries s'étaient sauvés et le jardin, pendant les mois d'avril et de mai, resta abandonné de ses promeneurs et de ses enfants.

Cependant les officiers fédérés n'oublièrent point les grands restaurants du Palais-Royal, qui n'osaient point fermer, et qui peut-être, comme certains limonadiers, faisaient à mauvaise fortune bon visage.

Tous les héros du 18 mai n'étaient pas ennemis du plaisir et l'on n'avait rien à leur refuser.

« Que cela dure encore un mois, disait un cafetier et je suis à sec. »

Le Palais était habité par les officiers les plus galonnés, les plus brillants de l'armée fédérée. La Commune lui avait donné pour gouverneur le citoyen Marigot, ex-caporal de la ligne qui, au 18 mars, avait levé la crosse en l'air.

Retenu par ses fonctions au palais, il ne prit aucune part aux combats livrés dans la banlieue... Peut-être dormait-il bien sans gloire?... En tout cas, le temps et les occasions lui manquèrent pour s'illustrer. Il passa son temps moitié à ne rien faire et moitié à méditer sur sa fortune militaire, une des plus étonnantes des temps modernes.

Elle dépassait les rêves les plus extravagants et il devait se tâter et se demandant si réellement le citoyen gouverneur de la seconde résidence royale de France était bien le caporal Marigot du 88e de ligne.

Aucun de ses célèbres prédécesseurs n'avait gravi si rapidement les degrés des honneurs et du pouvoir.

Sans doute les autres gouverneurs, ceux de l'Hôtel de ville, des Tuileries, étaient aussi sorti, depuis peu de l'obscurité; mais Pindy avait servi son pays comme internationaliste et s'était dévoué dans plusieurs complots contre l'empire; et Dardelle improvisé colonel et seigneur des Tuileries était un homme de bonne famille qui portait très bien l'uniforme militaire; tandis que lui, Marigot, n'avait d'autre mérite que celui que le Comité central avait deviné en lui... sans le lui révéler.

S'il fit peu parler de lui pendant son gouvernement, ce fut de crainte qu'on se rappelât sa nomination pour le remplacer par un citoyen d'un prestige plus éclatant. Il ne bougea point et se laissa oublier jusqu'à l'heure de la catastrophe finale.

XIV

LES DERNIERS JOURS DE LA COMMUNE. L'INCENDIE DU PALAIS-ROYAL.

Ainsi qu'on aurait pu le prévoir au lendemain du 31 octobre, la Commune avait fait preuve d'une lamentable incapacité. Elle avait dépensé deux mois à délibérer ou exécuter des niaiseries et des crimes. Dès le mois de mai, ses chefs savaient à quoi s'attendre. Leurs jours étaient comptés. La trahison était partout, et le seul espoir qui eût quelque temps soutenu les chefs de l'insurrection, celui d'un mouvement de la province en leur faveur, s'était éteint.

Déjà plusieurs notabilités de la Commune songeaient à la fuite.

Dans cette période de découragement, les malheureux soldats fédérés eux-mêmes refusaient de marcher, sauf quelques bataillons qui n'étaient ni immortels, ni infatigables.

On avait dû offrir une haute paie pour recruter des hommes, et l'on prenait les mesures les plus menaçantes non contre l'armée nationale, mais contre la ville et ses habitants.

Nous ne citerons que deux de ces dernières, pour montrer à quel degré de folie furieuse la Commune était arrivée.

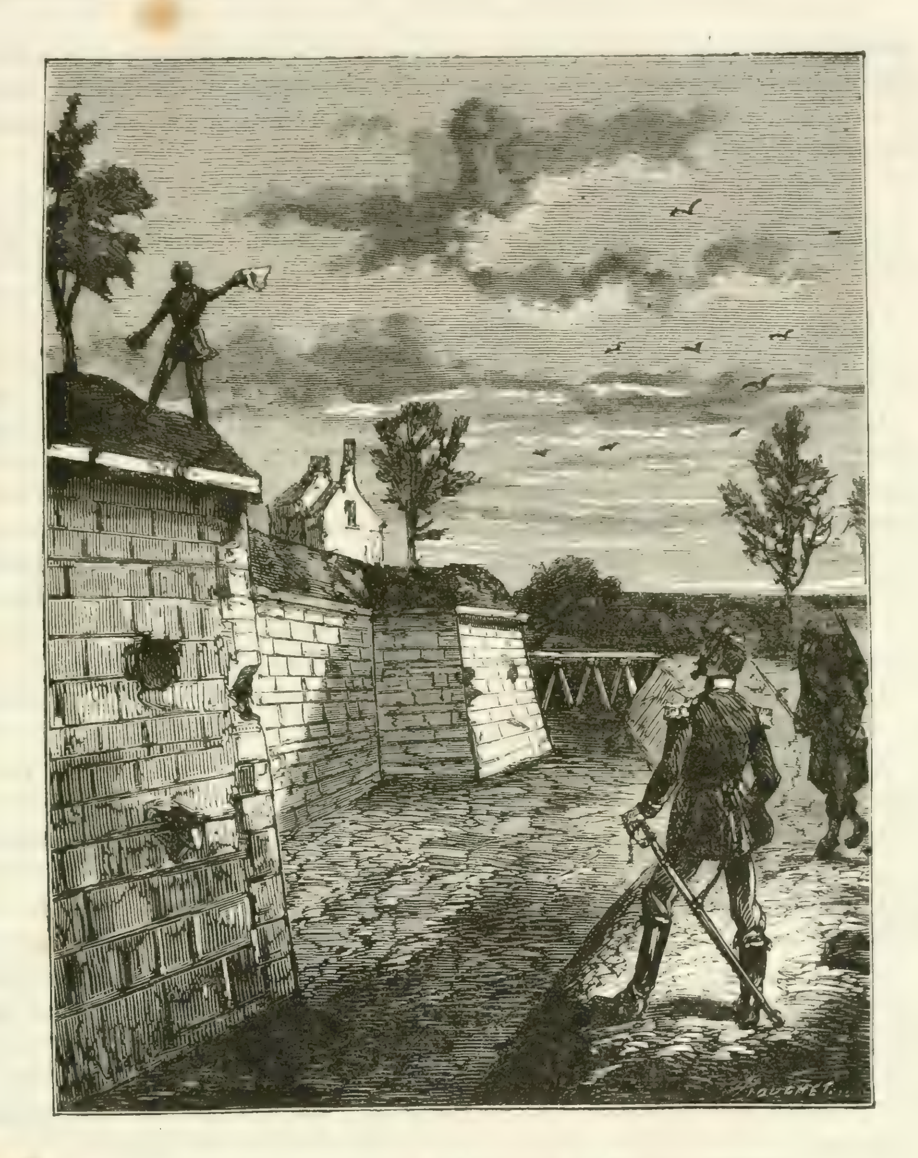
Deux avis du 19 mai.

La délégation scientifique acceptera tous les jours de huit heures à onze heures du matin les soumissions de sulfure de carbone qui lui seront faites.

Le membre de la Commune, chef de la délégation scientifique.

PARISEL.

Paris le 19 mai 1871.



Ce dernier aperçut un homme qui l'appelait en agitant un mouchoir.

On sait que le sulfure de carbone est une matière incendiaire des plus redoutables.

Ce Parisel, alchimiste de la Commune, préposé à la recherche des engins et des matières de destruction, était un repris de justice des plus dangereux. Il parvint à s'échapper et on le dit tué sur les barricades. Jugé par contumace il fut condamné à mort; en faisant une enquête sur ses antécédents, sur sa conduite pendant le siège et pendant la Commune, on fit quelques découvertes dont la Cour d'assises eut à s'occuper. Au mois de mai 1872 il fut par défaut, frappé

d'une peine de vingt ans de travaux forcés pour attentat à la pudeur avec violence et avortement consommé.

Le second avis parait être insensé, il a produit à Paris une sensation facile à concevoir. Le voici :

« Les habitants de Paris sont invités à se rendre à leur domicile *sous quarante huit heures;* passé ce délai leurs titres de rente au grand-livre seront brûlés;

Pour le comité central,

GRÊLIER.

Cependant malgré l'activité dévorante de quelques-uns et grâce au désarroi général, et à la trahison de quelques chefs militaires, la Commune n'était complètement prête ni pour défendre Paris, ni pour l'incendier, lorsque Dambrowski dégarnit les portes de l'ouest et que le commandant Trèves s'en aperçut.

Ce dernier, dans la matinée du 21 mai, après avoir visité le fossé de la porte de Saint-Cloud, aperçut sur le bastion au-dessus de lui un homme qui l'appelait en agitant un mouchoir blanc. C'était M. Ducatel, piqueur des ponts et chaussées, qui se fit connaître et affirma que le rempart était abandonné.

Le capitaine ayant constaté une évacuation complète télégraphia aux généraux Douai et Vergé, qui ne tardèrent pas à arriver.

A quatre heures du soir, sans coup férir, ils étaient maîtres du pont de Grenelle.

Les fédérés qui occupaient l'Arc-de-Triomphe et y avaient établi une batterie, se retirèrent à la hâte.

A dix heures, la ligne occupait le Trocadéro, et trente mille hommes de l'armée étaient dans Paris.

Delescluze apprit cet événement sans émotion apparente, donna à quatre généraux présents à l'Hôtel de ville des ordres qu'il croyait inutiles, et fit démentir l'entrée des Versaillais par ses journaux. — Le procédé est chinois.

Ce ne fut que le 22 au soir que les journaux *Le Rappel*, *l'Avant-garde*, *Le Paris-libre*, l'*Officiel* portant la date du 23, annoncèrent enfin le fait accompli depuis longtemps.

On trouve dans *le Cri du peuple* de Vallès la description d'un combat terrible livré victorieusement par le 74e bataillon à la porte de Saint-Cloud.

Le 21 avant minuit les troupes occupaient Grenelle, une partie de Vaugirard, le pont de l'Alma, les abords de la gare Montparnasse. Des batteries étaient établies contre les deux barricades qui fermaient le quai de la Conférence et la rue de Rivoli.

Le 22 l'armée nationale fit peu de progrès, perdit un temps précieux, ce qui rendit courage aux fédérés. Le Comité de salut public appelle aux barricades, et la Commune tient une dernière séance dans laquelle elle décrète que chaque membre se rendra dans son arrondissement afin de diriger et d'activer la défense.

Les mesures incendiaires sont prises au Palais de justice et à la Préfecture, au palais d'Orsay et au palais de la Légion d'honneur ; — en même temps que l'ordre est donné aux pompiers de ne pas aller au feu.

Le 23 vers 6 heures du soir éclatèrent les premiers incendies.

A un coup de clairon ordonné par Eudes les incendiaires exécutèrent la rue de Lille et le bas de la rue du Bac et la Légion d'honneur. Puis ce fut le tour du ministère des finances, des Tuileries et du Louvre ; celui du Palais-Royal approchait.

Vers minuit les employés qui gardaient la Banque avaient vu passer rue Radzivill de lourdes charrettes chargées de pétrole et se demandaient si ce chargement n'était pas destiné à allumer le Palais-Royal du côté de la rue de Beaujolais.

A la même heure on évacuait l'Hôtel de ville, en en confiant la destruction au citoyen Pindy.

Vers deux heures un premier ordre du Salut-Public avait été donné au commandant du Palais-Royal d'incendier le Palais. Un second ordre signé E. Eudes, y fut enyoyé à dix heures. Il était ainsi conçu :

« Incendiez et repliez-vous sur l'Hôtel de ville. En cas de refus, faites passer les officiers par les armes. »

Peu après un camion chargé de bonbonnes de pétrole, traîné par une douzaine de fédérés, entra dans la cour du Palais-Royal.

Le gouverneur Marigot n'y était plus ; il en avait confié le commandement au colonel Léopold Boursier, marchand de vin de profession, qui aussitôt se mit à la besogne. Il était secondé par le colonel Alfred Bernard, ouvrier bijoutier, délégué du IIIe arrondissement, et Joseph Hinard, capitaine d'état-major de la première légion.

Si ces officiers ne brillaient point par leur instruction militaire, certes ils étaient à la hauteur des opérations qu'ils devaient diriger dans cette nuit sinistre. Cependant le garçon boucher colonel Bénot, qui venait de brûler les Tuileries et la bibliothèque du Louvre, s'offrit à leur donner un coup de main pour cette œuvre de patriotisme et de salut.

« Ils procédèrent méthodiquement, après avoir fait disparaître beaucoup d'objets précieux appartenant au prince Napoléon et après s'être amusés à briser les glaces à coups de crosse de fusil. Peut-être ces badigeonneurs au pétrole se rappelèrent-ils avec orgueil que le 24 février 1848, le peuple victorieux « calme dans sa force et dans sa majesté, avait jeté par la fenêtre tout ce que renfermait le palais, meubles, tentures, tableaux, objets de collections, et en avait fait dans la cour d'honneur plusieurs tas que l'on avait allumés. . . . .

. . . .

« Trois foyers furent préparés :

« Le premier dans le pavillon de Valois, au rez-de-chaussée, au premier et au second étage; le second dans le bâtiment qui fait façade sur la cour d'honneur :

Intelligemment et pour bien montrer comment la Commune comprenait la protection des lettres, les huiles minérales furent versées dans la bibliothèque.

» Le troisième foyer fut disposé de façon à enflammer le pavillon de Nemours et la Comédie-Française. Dans ce but on entassa au milieu du corps de garde, sur un monceau de sable, des bancs, des chaises, des coffres en bois : cela constituait un bûcher qui remplissait presque toute la salle ; on y cassa une bonbonne de pétrole et ainsi tout fut sagement disposé.

« Boursier, en colonel prudent, avait fait refluer ses hommes sur l'Hôtel de ville. Ce furent Alfred Bernard et Joseph Hinard qui, théâtralement, une torche à la main et aux cris de : Vive la Commune ! mirent le feu aux foyers préparés.

« Il était alors plus de trois heures du matin.

« Le pavillon de Valois, saturé de pétrole à tous les étages, s'enflamma avec une rapidité extraodinaire et bientôt les vitres éclatées laissèrent échapper des tourbillons de feu et de fumée. Les habitants du quartier éperdus, sachant que si les flammes n'étaient maîtrisées, tout le Palais-Royal, le Théâtre-Français, la rue de Richelieu pouvaient brûler, se désespérèrent et n'osaient sortir de chez eux, car les fédérés, embusqués dans l'hôtel du Louvre [1] et derrière une barricade de la rue de Rivoli, tiraient sans merci sur tout individu qui faisait mine de vouloir combattre le feu, » (M. Ducamp), *Les Convulsions de Paris*, t. III.

Les insurgés tiraient sur toute personne qui se montrait sur la terrasse, et lorsque l'approche des troupes de ligne les obligèrent à abandonner les barricades des rues de Rivoli, Saint-Honoré, un seul d'entre eux, volontaire du père-Duchêne et chef de la barricade construite rue de Richelieu, devant le Théâtre-Français, courait sans cesse de sa barricade jusqu'à la cour où s'organisait la chaîne. Deux, trois, quatre fois il arma son chassepot et lâcha sa détente ; l'aiguille, heureusement, était cassée. On l'entoura ; on lui arracha son fusil et ses pistolets et on l'entraîna au poste de la Banque. Mais rien n'arrêta les hommes courageux qui se dévouaient au salut du quartier.

« Le premier qui prit l'initiative, ajoute M. Ducamp, fut M. Alfred Lesaché, graveur dessinateur. Demeurant rue de Valois, il comprenait mieux que nul autre l'imminence du péril ; il réunit des hommes de bonne volonté ; on gréa une pompe, que plusieurs fois il fallut abandonner à cause de la fusillade que les fédérés dirigeaient sur les sauveteurs; des femmes, de pauvres vieux hommes tremblotants et courbés apportèrent des seaux d'eau ; on cherchait des échelles et l'on n'en trouvait pas. Il fallait faire la part du feu, opérer des coupures dans les murailles, étouffer les foyers incandescents en y poussant des cloisons de briques ; ce n'était pas l'énergie qui faisait défaut, c'étaient les outils, c'étaient les bras.

En sacrifiant le pavillon de Valois, on pouvait sauver le reste du palais et empêcher l'incendie de gagner la Comédie-Française. Si le Théâtre-Français, rempli de décors, de pans de bois, d'étoffes, de papiers, était seulement touché par une étincelle, c'en était fait, tout était perdu. Pour éviter un tel désastre, il fallait du monde ; où donc en trouver ? — A la Banque.

1. Un nommé Landeck avait fait occuper les magasins et l'hôtel du Louvre.

« Le marquis de Plœuc[1] n'était point sans crainte; si le feu débordant le palais proprement dit, envahissait les boutiques, si, ravageant les galeries, s'avivant à l'alcool des parfumeurs et des restaurateurs, il atteignait les approches des hautes et vieilles maisons où circule le passage Radzivill, la Banque elle-même pouvait se trouver singulièrement compromise. Le sous-gouverneur pensait, en outre, que c'était un devoir d'humanité d'attaquer l'incendie et de le limiter à la part que l'on ne pourrait lui arracher.

« Il avait sous la main les trente ouvriers que l'on gardait en hospitalité, depuis le lundi matin : il résolut de les utiliser et de les faire concourir au salut commun. Il appela ces braves gens près de lui, excita leur courage, fit appel à leur dévouement et leur promit une gratification dont leur bon vouloir n'avait pas besoin. Ils appartenaient à M. Frédéric Vernaud, entrepreneur de travaux publics, et étaient placés sous les ordres directs de leur conducteur, M. Louis Dupont. Ils n'hésitèrent pas et s'offrirent sans condition à courir au Palais-Royal. Une pompe fut amenée. Ils s'y attelèrent; on ouvrit à deux battants les portes de la Banque et ils apparurent rue de la Vrillère.

« Nul n'avait dormi dans le quartier. Tous les habitants des rues voisines, secoués par l'inquiétude, étaient accoudés à leur fenêtre, on jasait sur les trottoirs; ce fut un cri unanime :

— Vive la Banque!

Et, pour mieux leur faire la route libre, chacun se jeta valeureusement sur la barricade de la rue Radzivill, que ne défendait plus aucun fédéré, et s'empressa de la démolir.

Précédés, guidés par M. Louis Dupont, les vingt-neuf ouvriers maçons, tailleurs de pierres, terrassiers, menuisiers, serruriers, fumistes, partirent au pas de course. La petite pompe sonnait allègrement sur le pavé, pendant que la fusillade de la guerre civile recommençait à crépiter dans le lointain.

« Le premier soin de M. Dupont, averti probablement par M. Lesaché, fut de courir au poste du pavillon de Nemours, d'en faire enlever les lits de camp, d'en démolir le bûcher préparé qui « braisait » sans flamber encore, grâce au tas de sable dont l'action absorbante avait en partie neutralisé celle du pétrole, et de préserver de la sorte l'aile du palais contiguë à la Comédie-Française.

Rapidement on arma les deux pompes amenées dans la cour d'honneur par les habitants du quartier, et l'on put combattre l'incendie d'une façon quelque peu sérieuse, malgré les coups de fusil isolés qui parfois venaient encore troubler les travailleurs sans les interrompre.

« On avait pu monter sur la terrasse, briser les fenêtres et opérer le déménagement d'une partie des objets précieux.

« Ce que l'on a sauvé du gouffre est incalculable, dit la lettre d'un témoin oculaire qui fut toujours au poste le plus périlleux; tentures, meubles, pendules, etc., etc., arrachés du milieu des poutres qui tombaient du plafond du deuxième étage

1. M. de Plœuc, sous-gouverneur de la Banque, n'avait point quitté son poste pendant la Commune et avait conservé ses employés.

dans le grand salon d'attente : les maçons se servaient de la lance comme de vrais pompiers; ah! les braves ouvriers!... »

A sept heures, trois pompiers de Paris, le caporal Barthélemy, les sapeurs Pollet et Fouquet, qui appartenaient au poste spécial de la Banque, sont envoyés par M. de Plœuc, arrivent, et, sous leur direction, les efforts de sauvetage deviennent raisonnés et méthodiques. Quelques minutes après, cinquante hommes du 12e bataillon, c'est-à-dire du bataillon de la Banque, accoururent conduisant une nouvelle pompe. Ce renfort est reçu avec un cri de joie.

Le caporal Barthélemy dit aux nouveaux venus :

— C'est bien; maintenant nous sommes en nombre pour nous rendre maîtres du feu.

Si le massif du Palais-Royal, si le Théâtre-Français et tout ce qui l'avoisine, n'ont pas été détruits par l'incendie pendant la matinée du 24 mai, on le doit à l'escouade des trente ouvriers, à la compagnie du 12e bataillon, que la Banque de France a dirigée sur le lieu du sinistre. Elle se protégeait de la sorte contre un danger éventuel, j'en conviens; mais ce danger était encore assez éloigné pour qu'il y ait eu du mérite à aller le chercher afin de lutter contre lui et de le vaincre.

« Il fallait absolument empêcher le feu de glisser le long des combles du Palais-Royal et d'atteindre les bâtiments de la Comédie-Française : le caporal Barthélemy, les sapeurs Polet et Fouquet, M. Lesaché, M. Torribio, maître-machiniste du théâtre, réunirent leurs efforts et parvinrent à pratiquer plusieurs larges coupures qui devaient arrêter le cheminement des flammes. On avait de l'eau ; les pompes du théâtre, celles du palais, celles de la Banque étaient amplement alimentées; on n'était pas encore maître du feu, mais on avait du moins réussi à concentrer et à protéger les approches de la rue Richelieu.

« Il n'était pas huit heures du matin lorsque les premiers pantalons rouges apparurent. Ah! quel cri : Vive la ligne!...

« Des soldats du 6e provisoire (actuellement 106e de ligne) arrivaient au pas de course, déployés en tirailleurs, par le jardin, sous la conduite de M. Péan, leur colonel.

« M. Lesaché, qui les avait aperçus le premier, s'était élancé sur la galerie ; il agitait un drapeau d'ambulance et criait : Au feu ! au feu ! Vive la France !

« Les soldats se précipitèrent, et, dès que leur présence fut connue, tous les gens du quartier, sortant des caves et des arrières boutiques, où ils s'étaient réfugiés, accoururent. On ne manquait plus de bras pour faire la chaîne; tout le monde s'y mit. Cette fois, le feu, maté, fut forcé d'épargner une bonne partie du palais et n'eut à dévorer que le pavillon de Valois.

La retraite ordonnée par Boursier avait été si rapide, que les fédérés avaient abandonné dans le vestibule du palais plus de cent cinquante fusils, leurs sacs, leurs gamelles; les soldats s'en emparèrent, et, comme la plupart de leurs fusils étaient vieux, ils les échangèrent contre les fusils neufs, dont la fédération avait su armer ses troupes.

« Malgré les progrès très sensibles que l'on faisait contre le feu, le travail ne

languissait pas, et pendant que la toiture des Tuileries s'écroulait dans les flammes, le Palais-Royal échappait à une destruction complète. A midi, l'incendie était dompté; vers cinq heures du soir, il fumait, ne flambait plus et commençait à s'éteindre.

« De tous les incendies allumés par ordre du Comité de salut public, celui du Palais-Royal est le seul qui fut partiellement dominé ou du moins cerné de telle sorte qu'il ne put répandre ses ravages sur les quartiers voisins. Si la Banque eût tardé d'une heure seulement à envoyer une première pompe et une équipe d'ouvriers, le malheur devenait irréparable et tout le palais « marchand » était détruit. Les négociants le comprirent et firent entre eux une souscription dont le montant, remis au marquis de Plœuc, fut distribué par lui aux ouvriers qui, sur son initiative étaient partis, en volontaires, pour combattre le pétrole enflammé de la Commune [1] ».

Mentionnons encore, parmi les sauveteurs du palais, une section de sapeurs que céda à huit heures du matin un commandant du génie.

La chaleur du foyer était telle, nous dit un témoin oculaire, que nous avons vu des morceaux de glaces de formes étranges; les pierres se sont en quelque sorte vitrifiées et l'on nous a montré des amalgames de métal, de chaux, de plomb et de porcelaine qui présentent l'aspect le plus bizarre.

Il nous reste à dire ce qu'est devenu le gouverneur Marigot et les raisons probables qui déterminèrent le Comité du salut public à l'éloigner du Palais-Royal.

XV

COMMENT FINIT LE CITOYEN MARIGOT, GOUVERNEUR DU PALAIS-ROYAL

Si Marigot dut, vers la fin de mai, se retirer devant le colonel Boursier, c'est probablement que le Comité du salut public douta de son dévouement et ne s'entendit point avec lui sur la manière dont un soldat doit aller au feu.

C'est encore à l'histoire si complète de M. Ducamp que nous emprunterons les anecdotes suivantes :

« La Banque était restée sous la protection d'un bataillon composé de ses employés. Le commandant Bernard avait habilement noué des relations amicales avec les officiers du bataillon fédéré sédentaire du Palais-Royal, et avec le gouverneur lui-même.

« Les relations étaient si cordiales, que l'on se fit des politesses et qu'avec l'autorisation du marquis de Plœuc, le bataillon de la Banque invita le bataillon du Palais-Royal à déjeuner. On fraternisa à la buvette que l'administration avait fait établir dans les sous-sols, ce qui permet aux employés d'être nourris convenablement à prix réduit. On se quitta bons amis, en échangeant force poignées de mains et en se disant au revoir.

1. Maxime Ducamp. *Les Convulsions de Paris*, t. III. Paris, Hachette, éditeur.

Le commandant Marigot ne se tenait pas d'aise; il avait le vin chevaleresque et disait:

— Si jamais on vous attaque, venez me chercher, j'arriverai avec mon bataillon et vous verrez ce que je sais faire!

Il est plus que probable que ces paroles ont été rapportées à l'Hôtel de ville.

Ses relations avec le bataillon suspect de la Banque devinrent presque quotidiennes. Il s'y était fait des amis par son franc-parler et sa belle humeur. Il rigolait toujours, riait de tout et semblait narguer l'avenir.

Un jour un employé lui dit:

— Vous n'avez pas l'air de vous faire beaucoup de bile, mon commandant.

— Moi? Ce n'est pas dans mon caractère, et à quoi bon?

— Cependant vous devez vous demander parfois comment tout cela finira.

Alors, rapporte M. Ducamp, Marigot devint grave; puis, faisant claquer ses doigts et levant le bras avec un geste qui signifie: je m'en moque, il répondit:

— Vous avez raison, ça finira mal. Je m'en doute bien; mais ma foi, je suis philosophe, j'habite un palais, j'ai ma loge à la Comédie-Française où tout le monde est aimable avec moi; le prince Napoléon avait de fines bouteilles dans sa cave; j'ai du vin et de l'eau-de-vie tout mon soûl; je ne sors qu'en voiture; je suis commandant, on me présente les armes quand je passe; j'ai des bonnes amies comme un vrai sultan. Qu'est-ce que ça durera? je l'ignore. Un mois, deux mois, trois mois? Je sais bien qu'il y a un conseil de guerre au bout et qu'on me récurera la cervelle avec du plomb; je n'aurai pas à me plaindre; ça vaut bien ça, car j'aurai rudement rigolé!...

Il suivait assidûment les représentations de la Comédie-Française, tout en avouant qu'il ne s'y amusait guère. Il disait au directeur:

— Toutes ces pièces-là, ça n'est pas assez corsé; vous devriez reprendre le *Naufrage de la Méduse*.

Un soir qu'il venait d'entendre les *Femmes savantes*, il dit à la « dame » qui l'accompagnait:

— Est-ce assez bête, hein? Eh bien, c'est la littérature de l'Empire; ça fait pitié!

Une fois Marigot, descendant d'une victoria, entra dans la Banque et demanda un des officiers du bataillon pour affaire de service; on chercha l'officier, on ne le trouva pas. Marigot impatienté d'attendre, dit alors gravement:

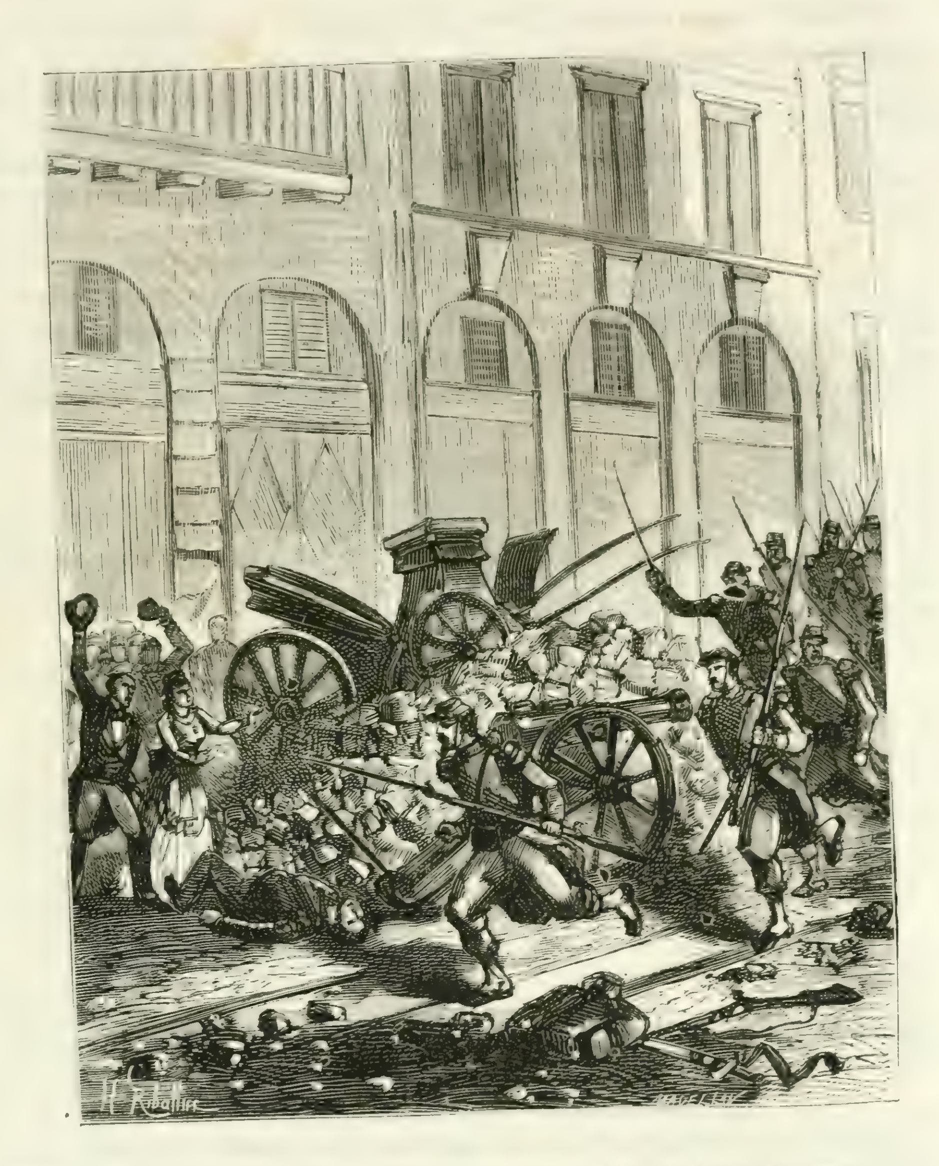
— Je lui inflige trois jours de salle de police; ça lui apprendra à n'être pas là quand je viens le chercher pour boire un bock.

Lorsque la Banque n'avait pas reçu de mot d'ordre, il le donnait volontiers entre deux chopes. On en a gardé un bon souvenir rue de la Vrillère, et lorsque l'on en parle on dit: Ce pauvre Marigot! (M. Ducamp).

On ne saurait contenter tout le monde; ce qui faisait rigoler à la Banque faisait murmurer à l'Hôtel de ville, et le joyeux commandant, compromis par ses relations réactionnaires, fut arraché aux délices de sa résidence princière.

Il n'était pas l'instrument docile qu'il fallait aux incendiaires du salut public.

Il était brave, et il le prouva en combattant énergiquement jusqu'à la dernière



Quand parurent les premiers pantalons rouges, ah! quel cri: Vive la ligne!

heure dans le IIIe arrondissement, à la tête de huit cents hommes et d'une artillerie considérable.

Malgré ses efforts la ligne gagnait du terrain et l'enveloppait.

« Le 24 à midi, la situation n'était plus tenable, a-t-il dit lui-même; Delescluze m'envoya l'ordre écrit de faire sauter le carré Saint-Martin et d'incendier le quartier. Je n'ai pas voulu m'associer à de pareilles monstruosités. »

Fait prisonnier et conduit à Versailles, Marigot y fut jugé le 19 octobre 1871,

et condamné, comme déserteur et insurgé, à la peine de mort. Sa peine fut commuée en celle des travaux forcés.

Nous aussi, comme les employés de la Banque de France, nous dirons : — Ce pauvre Marigot!...

Ce n'était pas, dira-t-on, un parfait honnête homme. Mais les palais ne sont pas faits pour les honnêtes gens, et combien de ses prédécesseurs connaissez-vous d'une scrupuleuse probité?

« C'était un usurpateur. » — Ne prononcez jamais ce mot-là au Palais-Royal!...

Il aimait trop la rigolade. — Et les autres donc!... Mais on est toujours indulgent pour les princes. Pour nous, le commandant Marigot avait un grand mérite qui consistait en ceci : que, reconnu assez brave pour défendre le Palais-Royal, assez honnête pour y régner, il ne fut pas jugé assez coquin pour le détruire.

Dès que M. Thiers fut rentré à Paris, le premier édifice public dont on entreprit la restauration fut le Palais-Royal. Une partie des gros murs avait échappé à la destruction et en moins d'une année il fut reconstruit et affecté au Conseil d'État.

ÉPILOGUE

I

DERNIER COMBAT DU COMMANDANT MARIGOT, SON ARRESTATION. — LA PRISON DE VERSAILLES

Pour incendier le Palais-Royal, Marigot n'était pas l'homme qu'il fallait; sans doute il n'avait rien à espérer du côté de Versailles, il ne devait plus songer qu'à vendre chèrement sa vie; mais enfin, ce n'était qu'un soldat, ce n'était pas un homme politique, et il était incapable de s'élever à la hauteur des conceptions terroristes de l'Hôtel de ville.

On l'avait donc remplacé, et on lui avait confié la défense d'un poste important, le marché Saint-Martin. Il y avait là un parc d'artillerie ; et la position flanquait du côté de la Seine la grande forteresse communarde de la place du Château-d'Eau.

Ce fut le 24 que l'attaque du Château-d'Eau fut décidée.

Le centre de Paris devenait une fournaise. Le soleil était obscurci par la

fumée des incendies. Rien ne rendra jamais l'horreur dont le cœur du plus insensible devait être pénétré au spectacle de cette exécution criminelle.

Le massacre commis la veille à la Roquette, ces monuments et ces maisons particulières livrées aux flammes ne laissaient plus de pitié aux soldats de la répression et d'espoir aux soldats de la révolte.

Marigot et les siens étaient prêts à mourir; ils pressentaient leur défaite, mais ils comptaient du moins faire une opiniâtre et longue résistance.

Le but principal de la journée, pour Mac-Mahon, était de faire un mouvement en avant par l'aile droite, de s'emparer de la Butte-aux-Cailles, sur la rive gauche, et, sur la rive droite, de la place de la Bastille et du Château-d'Eau, de manière à refouler l'insurrection dans les quartiers de Belleville et de Ménilmontant.

Nous n'entrerons pas dans les détails des opérations sur la rive gauche. Nous dirons seulement que le corps du général Vinoy, passant par le pont d'Austerlitz tourne la place de la Bastille, tandis que Douai s'empare de l'Imprimerie nationale et s'avance jusqu'au boulevard du Temple.

Pendant ce temps la brigade Garnier, qui a bivouaqué à la Bourse et dans la rue des Jeûneurs, s'avance par les rues parallèles au boulevard et se porte sur l'église Saint-Nicolas-des-Champs, poste avancé du Château-d'Eau.

Les troupes prennent d'assaut, en les tournant, toutes les barricades dans les rues Montorgueil, des Deux-Portes-Saint-Sauveur, des Gravilliers, au carrefour des rues Turbigo et Réaumur, enlèvent les barricades des rues Meslay, de Nazareth et du Vertbois, entourent l'église Notre-Dame-des-Champs, qui, en tombant au pouvoir de l'armée, en même temps que le Conservatoire des Arts-et-Métiers, doit entraîner la chute du marché Saint-Martin et de son parc d'artillerie.

Ce parc se compose de deux cents pièces de canons avec leurs caissons de munitions, de cent cinquante mitrailleuses, de chariots chargés de bonbonnes de pétrole.

Marigot a sous ses ordres le 196e bataillon et les artilleurs, en tout huit cents hommes.

Le 24, ceux qui se battent sont des gens déterminés : les défenseurs du carré Saint-Martin ne se font pas d'illusion. Ils sont riches d'armes et de projectiles, mais, d'après des exemples répétés, ils peuvent douter de l'emploi de ces richesses.

Faire la guerre au sein d'une ville, dans ces couloirs suspects qui sont les rues, au fond de ces places qui ressemblent à des gorges profondes d'où l'on aperçoit à peine le ciel ; c'est, même en plein jour, se battre dans les ténèbres. Pour s'éclairer sur l'approche de l'ennemi, sur ses progrès on ne peut qu'envoyer aux barricades du voisinage, se renseigner par le vacarme du combat : mais, souvent, il arrive que ces barricades solidaires sont abandonnées, ou occupées avant qu'on en soit averti.

On ne voit pas devant soi. De là un manque de confiance naturel en soi-même. On sent que l'on dépend des voisins. On tiendra longtemps, toujours même, mais

à la condition que telle ou telle barricade du voisinage ne permettra point de vous tourner; et qu'arrive-t-il, presque toujours?

Au moment où vous voyez l'assaillant fuir devant vous, où vous criez victoire, il vous arrive des balles dans le dos.

La défense des barricades est aussi un combat sans espoir.

— Vous savez, citoyens, dit Marigot à ses hommes, nous sommes ici pour nous faire tuer.

Puis, avec la jovialité qui lui était particulière :

— Seulement, ajouta-t-il, nous y mettrons le plus de temps possible.

Les fédérés répondirent par le cri de : Vive la Commune!

Marigot avait établi son état-major dans un hôtel garni de la rue Mongolfier, par laquelle il espérait garder ses communications. Toutes les dispositions de combat sont prises avec sang-froid et dans le plus grand ordre. Le plus profond silence règne au commencement de la journée. Les habitants qui ne sont pas encore dans les caves, des vieillards, quelques femmes dont les maris se battent sur d'autres points de la ville, viennent voir ceux qu'ils appellent déjà ces pauvres malheureux.

— Eh bien! les Versaillais? demandent-t-ils.

— Ils ne sont pas loin à cette heure.

— Ce sera donc pour aujourd'hui.

— Pour tout à l'heure.

— De quel arrondissement êtes-vous?

— Du quatorzième ; mon camarade est des Ternes.

— Vous êtes père de famille ?

— Oui. Mais il ne faut pas s'amollir à de pareilles pensées.

— C'est vrai. Puis qui dit que vous serez tué? Nous échapperons peut-être ; tout le monde ne meurt pas dans une bataille. Voulez-vous prendre quelque chose?

— Merci, citoyen, nous avons plus qu'il ne faut.

— Est-ce que vous vous retirerez dans les maisons si les Versaillais prennent la place?

— Peut-être bien...

— Un coup de clairon sonne.

— Ah! dit le soldat, vous entendez... Adieu, citoyen, de votre maison vous allez voir comment nous savons mourir.

Et il se rend à son poste, tandis que l'habitant descend dans sa cave et dit aux siens : — Ça y est; les balles commencent à siffler sur la place. Chaque barricade a deux mitrailleuses, dont les caissons sont à l'abri dans des maisons voisines; leurs servants, avec quelques fusiliers, se tiennent cachés derrière le mur improvisé.

Les chassepots de la ligne, embusqués aux angles des maisons, sondent la rue. Ces tirailleurs très espacés, un d'un côté, un de l'autre, s'avancent très lentement, longeant les murailles, cherchant, dans l'embrasure des portes, un abri qui n'est pas toujours suffisant. On les guette de la barricade, et dès que le bout de leur képi se montre, une balle le traverse ou s'aplatit à côté.

Bientôt le nombre des tirailleurs se multiplie de façon à former l'avant-garde d'une colonne d'assaut.

Celle-ci se tient encore éloignée; ordinairement elle occupe la dernière position enlevée à l'ennemi; elle commence à envoyer des obus derrière la barricade, aussi près de celle-ci que possible.

Les insurgés répondent par des obus, en réservant une mitrailleuse à la colonne d'assaut; le carnage commence.

Une balle brise la hampe du drapeau rouge planté entre deux pavés. Un homme s'élance et, sous une grêle de balles, va ramasser le drapeau, dont le maintien coûtera cher!...

Cependant, la ligne perd du monde et le feu des fédérés est tel qu'ils ne peuvent songer à une colonne d'assaut. Plus d'un tirailleur gît en travers du trottoir qu'il avait suivi.

Ce qui inquiète particulièrement le commandant du carré, ce sont les maisons qui s'élèvent de chaque côté de la barricade; il en a fait occuper deux. Les hommes qui y sont placés, ont pour mission de s'opposer à l'envahissement de ces maisons par les immeubles voisins. Ils ne se montrent pas. Si les Versaillais veulent pénétrer jusqu'à eux par la sape, ils sont prêts à leur répondre par la mine, à laquelle ils mettront le feu dès qu'ils les entendront arriver.

Enfin, si l'ennemi n'use pas de ce moyen d'approche, ils attendront aux fenêtres la colonne d'assaut.

Marigot ne les perd pas de vue et, par sa présence au lieu du danger, le sabre à la main, il donne l'exemple du courage.

Une heure... deux heures s'écoulent.

Il est midi.

Les barricades ont cessé de protéger leurs défenseurs, que les balles atteignent dans le dos. Contre une fusillade incessante, pas le moindre abri. Les morts jonchent le carré, ils encombrent les abords des mitrailleuses, dont le feu fait le vide devant les barricades et rend l'assaut impossible, mais qui coûtent la vie à trop de canonniers; les chassepots des fenêtres et des coins de rue déciment leurs servants.

Un blessé, exaspéré de douleur, s'écrie :

— Rendons-nous, ou achevez-moi.

— Il faut mourir! répond Marigot.

Après les balles, les obus qui éclatent sur cette place pavée de morts et de mourants. Tout autour du marché s'entassent des débris sanglants...

Marigot croit devoir prévenir de sa situation le délégué à la guerre, le moribond et désespéré Delescluze, que l'on a transporté de l'Hôtel de ville, déjà abandonné, à la mairie du XI[e] arrondissement.

Vingt minutes plus tard, il reçoit la réponse de Delescluze :

« Incendiez et faites sauter le carré Saint-Martin, et repliez-vous. »

L'ordre, on le sait, était d'une exécution facile; mais, il était tellement atroce que Marigot ne se sentit point l'affreux courage de l'exécuter.

Il était rue Montgolfier, à son état-major. Se tournant vers quelques officiers, qui lui restaient, il leur dit :

— Croyez-vous, citoyens, que nous ayons fait notre devoir, ici?

— Oui, commandant, répondirent plusieurs voix.

— Voici l'ordre que je reçois du citoyen Delescluze.

Il lut.

Il se fit un profond silence.

— C'est, reprit Marigot, une barbarie inutile. Nous avons fait notre devoir et, forts de notre conscience, je crois que nous avons le droit de nous refuser à l'exécution d'un ordre semblable.

— Pardon, commandant, dit un officier, les ordres du salut public ne peuvent être discutés. Il faut obéir.

— Je me bats et je me battrai jusqu'à la dernière minute, dit Marigot, mais, quant à faire sauter tout un quartier, non! je ne le ferai pas.

Et il déchira l'ordre.

— Citoyens, ajouta-t-il, nous nous replions vers Belleville.

Quelques coups de clairon avertirent les derniers défenseurs du carré Saint-Martin.

Ils étaient, le matin, huit cents.

Combien répondirent à l'appel du clairon?

Cinquante...

Quelques blessés avaient été abrités dans les maisons, dont les fédérés ont exigé qu'on laissât les allées ouvertes. Quelques-uns de ces malheureux, qui ne sont pas trop grièvement atteints, espérant s'y dérober, supplient les habitants de les cacher...

Scène lamentable, car les plus dévoués tremblent en songeant que leur charité peut leur coûter la vie, ainsi qu'à leur femme et à leurs enfants.

D'autres blessés attendent les Versaillais en se disant, du fond d'un couloir ou d'une chambre, qu'ils en descendront bien encore quelques-uns avant de périr.

Quant à l'aspect de la place il était épouvantable, et tel que n'en offrit jamais aucun champ de bataille prussien.

Parmi les gens laissés pour morts, un soldat fédéré, baigné dans son sang et blessé mortellement, relève la tête au signal de retraite donné par le clairon.

Il promène autour de lui un regard navré; puis, injuste à force de souffrir :

— Ah! les lâches! murmure-t-il.

Le feu a cessé. Il lui semble entendre un bruit de pas précipités... les Versaillais qui arrivent. Alors, saisi d'une idée subite :

— Je ne me rendrai pas, moi, se dit-il.

Et de ses deux bras, traînant sa cuisse cassée, au prix de douleurs inouïes, il entreprend de se porter jusqu'au parc d'artillerie.

Voilà les pantalons rouges... Il aperçoit les premiers qui enjambent la barricade, mais eux ne le remarquent pas, ils regardent aux croisées des maisons, tandis que lui fait son chemin, grinçant des dents, paralysé par la souffrance,

heurtant sa blessure, ici, par un pavé, là, à un cadavre... mais, avançant néanmoins.

Les lignards parraissent étonnés du silence du champ de bataille. Un officier paraît. il donne des ordres, indique les positions à occuper : les baricades, le parc d'artillerie... puis les maisons. La troupe emplit bientôt la place.

Le fédéré rampe toujours vers le parc. Y arrivera-t-il avant eux ?... Ah ! il en désespère... Cependant il n'est plus qu'à trois ou quatre mètres du premier caisson.

Des soldats sont passés près de lui sans le voir. Où il se trouve, le terrain est jonché de morts et l'ennemi se soucie peu des blessés. Tandis que les soldats entrent sous les Halles pour y prendre possession de l'artillerie, il chemine toujours, disputant à la mort des forces épuisées. l'œil fixé sur le caisson le plus prochain. « Plus il y aura de Versaillais dans le parc, mieux cela vaudra, se dit-il, il ne me faut qu'une minute ; le temps d'enflammer une allumette.

Tout à coup la fusillade se ranime. Ce sont ceux des maisons qui brûlent leurs dernières cartouches. Le combat s'achève dans un dernier accès de fureur. On se fusille à bout portant dans quelques maisons, on s'égorge avec des cris horribles. — C'est une boucherie ; tout ce qui restait du bataillon est achevé, et dans les logements de nombreux prisonniers sont fous, qui bientôt peut-être seront également passés par les armes, comme complices des insurgés.

Mais aux dernières détonations du combat, le blessé, inaperçu, a atteint le caisson de mitrailleuse si longtemps et si âprement convoité.

Il était artilleur ; il connaît son affaire... Seulement, haletant, à demi-mort, pourra-t-il exécuter son dessein ? L'opération pour lui est des plus difficiles. Il lui faut se soulever, ouvrir le caisson, y jeter du papier enflammé... Ce n'est pas facile... Que d'efforts douloureux ! quelle dépense d'énergie !...

Son buste se dresse lentement contre une des roues ; d'une main il s'y cramponne aux jantes, de l'autre il cherche dans sa poche sa boîte d'allumettes. Mais il est épuisé...

Sa tête s'incline sur le côté, comme celle d'un homme pris de sommeil ; ses yeux s'éteignent, il ne voit plus à dix pas de là... que dis-je ! il ne voit pas deux soldats qui, intrigués de sa manœuvre, se sont arrêtés devant lui et le considèrent.

Il tire enfin ses allumettes. Son corps défaillant est comme galvanisé par une volonté suprême...

— Oh ! la canaille ! s'écrie un des soldats.

Et le misérable retombe cloué au sol d'un coup de baïonnette.

. . . .

Revenons à Marigot.

Un instant poursuivi, après avoir tiraillé il était parvenu avec ses cinquante hommes à gagner la mairie du Xe arrondissement, où se trouvaient les chefs du salut public. De là, il fut plus tard obligé de se retirer à Belleville. Il combattit ainsi jusqu'à la dernière minute, et ayant été épargné par les balles il se cacha.

Le lieu où il s'était réfugié tout d'abord était un chantier profond et encombré... Dans un coin où il s'était tapi, il eut le bonheur de trouver la défroque d'un ouvrier : une blouse, une cotte, une casquette, — inestimable trésor !...

Il s'empressa de se débarrasser de son brillant uniforme et se transforma autant qu'il le put, ne gardant de ses effets, et bien à regret, que ses bottes, qu'il prit la précaution de souiller de boue... le 28 mai, il pleuvait... puis il attendit la nuit. Il se trouvait du côté de la Roquette, il se rendit à Montrouge, non sans être arrêté et questionné par les patrouilles et avoir risqué d'être pris ; mais c'était un garçon d'esprit.

A Montrouge il y avait quelqu'un à qui il avait rendu service pendant la Commune. C'était un individu qui avait été dénoncé comme entretenant des relations avec Versailles. Il l'avait fait relâcher.

Mais la reconnaissance est une vertu assez rare. L'obligé eut quelque peine à reconnaître son bienfaiteur et ne le reçut enfin qu'après lui avoir répété cent fois :

— Vous savez, je m'expose à me faire arrêter en vous recevant... je vous prêterai des habits, de l'argent, ce qu'il vous faudra pour vous en aller.

Deux ou trois jours après, Marigot ne voulant pas abuser d'une hospitalité si marchandée, chercha un autre asile.

Il erra ainsi de refuge en refuge, voyant ce que l'on faisait de ses compagnons d'armes, témoin de la rage déployée contre tout ce qui, de près ou de loin, avait appartenu à la Commune, et se disant chaque matin :

« Peut-être est-ce bientôt mon tour. »

Enfin il parvint à se procurer de faux papiers, au nom de Duri (croyons-nous). Ses ressources étaient épuisées et il chercha des moyens d'existence.

Plus de deux mois s'étaient écoulés, sans doute le zèle des dénonciateurs devait s'être calmé, il crut pouvoir aller et venir dans Paris. Il fut reconnu un jour par un marchand du Palais-Royal, mais bien que celui-ci fût hostile, cela resta sans conséquence. Le 14 juillet, il fut reconnu par un agent et arrêté. On croyait avoir fait une précieuse capture !...

Malgré les papiers qu'il portait, il ne chercha point à cacher son identité. Il fut aussitôt dirigé sur Versailles où il fut enfermé à la maison d'arrêt. Le malheur ne parut point abattre son courage. Il portait haut la tête et frisait sa moustache du bout des doigts avec une certaine arrogance.

Il ne se souvenait plus de ce qu'il était avant le 18 mars, et ne se rappelait que son grade de commandant, sa dignité de gouverneur et la belle défense qu'il avait faite.

Peut-être, ayant échappé à tant de balles et d'obus, pensait-il être épargné encore. En tout cas, il supportait sa captivité sans défaillance, mangeait bien et buvait sec... autant que le geôlier voulait bien le permettre. Son air bon garçon lui conciliait les porte-clefs, et ceux qui ne le connaissaient que par ses confidences ne le croyaient pas un grand coupable et ne redoutaient point pour lui le poteau de Satory.

Il prépara sa défense et écrivit à plusieurs personnes qu'il avait eu le bonheur



Le palais-royal après les incendies de la commune. — Le vestibule du premier étage.

d'obliger pendant son court passage au pouvoir, entre autres à des artistes du Théâtre-Français. Ses amis le croyaient mort, ses parents aussi, qu'il n'avait osé avertir, de crainte du cabinet noir et de la police. D'autre part, il ne croyait avoir aucun témoin à charge à redouter. Il ne se connaissait point d'ennemis.

L'instruction de son procès ne fut pas longue et on ne le tint pas longtemps au secret. Il reçut la visite de sa mère...

Hélas! la pauvre femme!... Sans doute il était aimé d'elle d'autant plus qu'il lui avait causé beaucoup de chagrin. Elle venait pour le consoler et c'était lui qui

essuyait ses larmes. Elle ne lui adressait aucun reproche, car au fond, très ignorante en politique, elle avait dû être heureuse et un peu fière de son fils, en apprenant que le gouvernement de la Commune de Paris l'avait nommé commandant et gouverneur du Palais-Royal. Il avait donc du mérite... Dans sa prison, le commandant Marigot portait encore son uniforme galonné d'argent et son élégant képi. Il avait ainsi un air si crâne! qui donc lui trouverait la mine d'un criminel?... Enfin il s'était bien conduit; il n'avait ni persécuté ni dévalisé personne. Il avait offert ses services à M. de Plœuc et avait eu d'excellentes relations avec la Banque, ennemie de l'insurrection. Il espérait pouvoir faire entendre, comme témoins à décharge, sinon le marquis de Plœuc, au moins les employés qui composaient le bataillon de la Banque. Il n'avait rien perdu de son assurance, lorsqu'il fut cité à comparaître le 19 octobre 1871 devant le 6e conseil de guerre, pour attentat commis contre le gouvernement régulier dans une guerre civile, et complicité d'actes insurrectionnels.

II

SUITE

Il parut devant le conseil, mis avec une certaine recherche. Comme son chef Assi, il eût voulu parader une dernière fois avec son brillant costume, mais l'autorité avait refusé de se prêter à cette exhibition.

Tel qu'il était cependant, l'accusé gardait une tenue et une attitude légèrement prétentieuse. On n'eût pas dit à le voir qu'il était sous le coup d'une condamnation capitale.

Ce n'était pas pour la première fois que l'ex-caporal Marigot comparaissait devant un conseil de guerre. Il avait déjà subi deux condamnations dont la dernière était de cinq ans de travaux publics pour désertion pendant le siège.

Le conseil était présidé par M. le colonel Chareyron. M. le lieutenant Guinez, substitut du commissaire du gouvernement, occupe le siège du ministère public. — Me Gosselin, du barreau de Paris, est assis au banc de la défense.

« L'accusé, dit la *Gazette des tribunaux*, à laquelle nous empruntons le compte-rendu de ce procès intéressant, a vingt-neuf ans. Son attitude en arrivant devant le conseil est légèrement frondeuse. Dès ses premières réponses aux questions de M. le président, on sent que Marigot apprécie la situation qui lui est faite et qu'il est prêt à en accepter toutes les conséquences.

« Il est accusé d'attentat contre le gouvernement régulier et de complicité d'actes insurrectionnels.

« Après lecture du rapport de M. le procureur de la République, M. le président procède à l'interrogatoire de l'accusé.

« *M. le Président.* — Vous étiez détenu à la prison de la Roquette depuis le 4 juin; le 22 mars vous avez sollicité votre liberté, demandant à servir la Commune?

« R. C'est faux, mon colonel.

« D. Expliquez-vous?

« R. J'étais à la Roquette pour subir une peine de cinq ans de travaux publics, quand vinrent les troubles du 18 mars. Nous étions environ trois cent cinquante détenus pour des délits différents. Le gouvernement de Versailles nous laissait à la merci de l'insurrection.

« Le 21 mars, je pris l'initiative de notre délivrance. J'entrai en relation avec le nouveau directeur de la prison, et il fut convenu que l'on mettrait en liberté provisoire les détenus qui n'avaient pas de condamnation infamante.

« *M. le Président.* — Mais, vous avez été condamné à deux ans de prison, pour abus de confiance, en 1870, pour avoir emporté 1,300 francs qui appartenaient à un de vos camarades, et qui devaient servir à un remplacement. Vous trouvez donc que cette condamnation n'est pas infamante?

« R. C'est vrai, mon colonel, mais cette condamnation a été prononcée par contumace; les absents ont toujours tort. Du reste, le 2ᵉ conseil de guerre, qui m'a condamné pour désertion aux travaux publics, avait prononcé la confusion des peines.

« D. Poursuivez; nous vous écoutons.

« R. Le 21 mars, on nous refusait les vivres dus aux prisonniers, et on nous disait de nous pourvoir nous-mêmes. Nous étions donc abandonnés par Versailles. On nous menaçait de nous fusiller si nous mettions les têtes aux fenêtres. Le 22 à midi, arrivait, de la préfecture de police, un ordre signé Raoul Rigault, ainsi conçu :

« Ordre est donné au directeur de la prison de la petite Roquette, de mettre en liberté provisoire tous les détenus militaires sans exception. Signé R. R. »

« Le délégué nous avait fait prévenir, en même temps, que ceux qui seraient surpris partant pour Versailles seraient fusillés.

« C'est alors que le citoyen Lavalette, membre du comité central, fit donne l'ordre de nous mettre tous à la caserne Napoléon et de nous former en bataillon, si nous voulions manger. Nous procédâmes aux élections. Tous ces hommes me choisirent pour leur capitaine. Mais on nous laissa sans armes, sans munitions, sans vêtements. Le 28 mars, en venant de la caserne signer les états, on m'apprit que j'étais remplacé par le lieutenant. Je signai ma démission. Je restai quelques jours sans rien faire, puis il m'arriva de rencontrer sur mon chemin un nommé Briant, qui avait été directeur de la Roquette. Il me mit à Mazas, et cinq jours après, il vint me délivrer, à la condition que je servirais dans un bataillon de fédérés. J'acceptai et je me présentai au 196ᵉ bataillon, qui m'élut capitaine de sa 3ᵉ compagnie.

« Mon intention était de ne faire qu'un service d'ordre et de ne pas sortir de l'enceinte de Paris; je donnais ma protection aux hommes qui refusaient de servir la Commune et cela parce que je respecte tous les principes. J'occupais mes fonctions depuis quelques jours, quand le comité du 1ᵉʳ arrondissement me donna l'ordre de prendre possession de la mairie. J'avais un ordre signé Raoul Rigault d'arrêter le maire, M. Adolphe Adam, et de le fusiller en cas de résistance.

Je demandai à parler à M. Adam. Il sera entendu comme témoin et dira l'exactitude de ce que j'affirme. Je vis un homme ayant l'air très honnête, je résolus d'agir convenablement avec lui.

« — J'ai ordre de vous arrêter, lui dis-je.

« — Pourquoi m'arrêter ? me répondit-il.

« — Parce que j'en ai reçu l'ordre.

« — Alors, arrêtez-moi.

« — Je ne veux pas vous arrêter, lui dis-je; vous êtes libre.

« — Fort bien, alors je quitterai Paris demain.

« — Vous n'irez pas à Versailles, au moins.

« — Pourquoi pas à Versailles ?

« — Parce que j'en subirais les conséquences.

« Je connaissais Raoul Rigault, il ne me l'eut jamais pardonné.

« A la suite de cette conversation, je laissai partir M. Adam, sans même lui demander les clefs de la caisse dans laquelle il y avait de l'argent. Je rendis compte de ma mission au comité du Ier arrondissement. On me fit des reproches très vifs d'avoir relâché le maire. Rigault voulait même me mettre à Mazas, car il n'y allait pas de main morte. Le colonel Henri me fit appeler et me nomma major de place du Ier arrondissement. Je me servis de ces fonctions et de mon pouvoir pour maintenir l'ordre. J'établis, sans rétribution, des piquets au Théâtre-Français.

« A cette époque eut lieu le départ précipité des employés de la Poste; départ qui jeta un si grand trouble dans les esprits. Henri me fit appeler et me dit :

« — La Poste est partie; la Banque va sans doute en faire autant. Prenez deux canons et allez avec vos hommes occuper la Banque.

« Je me rendis à la Banque ; elle avait organisé un bataillon, composé exclusivement de ses employés et se gardait elle-même. Je demandai le commandant Bernard à qui je fis connaître les ordres dont j'étais porteur. Mais en même temps je fis avec lui un pacte de protection : je lui promis d'intervenir au premier appel dans l'intérêt de ce grand établissement de crédit.

« Depuis, jusqu'à la fin nos bonnes relations ont continué.

« C'est de moi qu'il recevait le mot d'ordre et presque chaque jour je passais à la Banque pour voir s'il n'y avait rien de nouveau. Je crois donc pouvoir élever la prétention d'avoir sauvé la Banque.

« Le 25 avril Boursier fut nommé chef de légion du Ier arrondissement.

« C'est Boursier, d'accord avec Napias Piquet, qui a brûlé le Palais-Royal. Je n'y suis pour rien. Enfin, le 27 avril, je donnai ma démission au 196e bataillon, et Bergeret m'attacha à sa personne, comme chef d'état-major. Dans ces fonctions encore je trouvai moyen de rendre des services. J'apprends qu'une brasserie Dreher, rue de l'Échelle, 2, a été dénoncée à Delescluze comme donnant asile à un club de réactionnaires. On allait mettre à Saint-Lazare les deux dames fort respectables qui tenaient l'établissement, et à Mazas les consommateurs ; j'arrivai à temps pour éviter ce malheur. L'ordre portait de brûler la maison s'il y avait lieu ; l'ordre ne fut pas exécuté, grâce à moi.

« Au 22 mai, les troupes de Versailles étaient dans Paris. La lutte prenait un caractère tout à fait différent.

« Delescluze m'envoya commander le IIIe arrondissement.

« J'avais établi mon quartier général dans un hôtel de la rue Montgolfier. J'avais à ma disposition huit cents hommes, deux cents canons, cent cinquante mitrailleuses, de la poudre, du pétrole.

« *M. le Président.* — Avez-vous tiré sur les troupes ?

« R. — Non, mon colonel, je n'avais même pas d'armes.

« D. — Mais enfin, vous ne niez pas avoir commandé le feu ?

« R. — Non, mon colonel.

« D. — C'est la même chose. Continuez.

« R. — Le 24, à midi, la situation n'était plus tenable. Delescluze m'envoya l'ordre écrit de faire sauter le carré Saint-Martin et d'incendier le quartier.

« Cet ordre a été lu par des personnes qui en témoigneront, je l'ai déclaré ; je n'ai pas voulu m'associer à de pareilles monstruosités. Je me suis contenté de me replier sur Belleville avec ce qui me restait d'hommes.

« D. — Combien vous en restait-il ?

« R. — Cinquante, environ.

« D. — Et les autres ?

« R. — Tués autour de moi. (*Mouvement dans l'auditoire.*)

« D. — Et vous n'appelez pas cela la lutte à outrance, avoir perdu sept cents hommes sur huit cents ?

« R. — Pourquoi me les avait-on tués ? .. car vous en tuiez beaucoup. Je me repliai et je rejoignis Ranvier.

« D. — Vous vous repliez... en bataillant ?

« R. — Oui, mon colonel, mais la cause était perdue ; je n'avais plus rien à faire et je saisis la première occasion de me cacher. Cela dura jusqu'au 14 juillet, jour où je fus arrêté.

« D. — Oui, vous erriez dans Paris sous le nom de Dury. Vous aviez même des papiers. Etait-ce pour passer à l'étranger ?

« R. — Mais, mon colonel, c'était pour ma sauvegarde dans Paris.

« D. — Enfin, je vous rappelle que vous avez les plus mauvais antécédents. Vous avez été condamné pour abus de confiance, puis pour désertion.

« R. — Pour abus de confiance par contumace, oui, mon colonel ; aux travaux publics devant le conseil de guerre, sans être défendu, car pour défenseur on m'a donné un gendarme qui n'a rien dit.

« D. — Mais vous vous défendez assez bien vous-même, vous pouvez vous passer de défenseur.

« Nous allons entendre les témoins.

« On appelle mademoiselle *Athenac.*

« Mlle Athenac dit qu'elle a connu l'accusé. Elle l'a vu pendant le siège des Prussiens en costume de capitaine des francs-tireurs, puis, sous la Commune en costume de capitaine, organisant la défense à la barricade du Pont-Neuf.

« *L'accusé.* — C'est faux ; ce n'était pas au Pont-Neuf.

« *M. le Président.* — Qu'importe ; puisque vous reconnaissez avoir commandé au carré Saint-Martin.

« R. — Mais précisément, mon colonel, c'est dans l'intérêt de la vérité.

« *Demoiselle Philomène Athenac*, sœur du précédent témoin, fait une déposition identique.

« *L'accusé.* — Je réponds comme tout à l'heure que je n'étais pas au Pont-Neuf.

« *Le témoin.* — J'ajoute qu'à une époque assez éloignée l'accusé étant venu chez ma sœur en était parti en me volant une robe de soie.

« *Me Gosselin.* — C'est un réquisitoire.

« *L'accusé.*—C'est une infamie! Que voulez-vous que je fasse d'une robe de soie ?

« *Femme Abeville, née Athenac, sœur des précédents témoins.* — Elle dit avoir connu précédemment l'accusé Marigot, mais que depuis longtemps elle lui a fermé sa porte. Dans les derniers jours de la Commune elle a vu Marigot passer à cheval en costume d'officier supérieur des fédérés.

« *M. le Président.* — Vous avez eu des relations intimes avec l'accusé?

« *Le témoin.* — Oui, monsieur, autrefois.

« *L'accusé.* — En effet, mon colonel, cette femme a été ma maîtresse et je n'en suis pas plus fier pour cela.

« La dame Abeville va rejoindre les autres Athenac. Elle, non plus, n'a pas l'air fier en ce moment.

« On appelle ensuite le témoin suivant :

« *Machet, opticien au Palais-Royal.* — Le témoin a vu Marigot postérieurement au 28 mai. Il était en bourgeois. Il lui manifesta son étonnement de le voir encore à Paris. Marigot, alors le menaça de le souffleter.

« *L'accusé.* — Les choses ne se sont pas passées tout à fait ainsi. Je ne nie pas avoir peu de sympathie pour monsieur.

« *Me Gosselin.* — Monsieur le Président, le témoin qui vient de déposer, n'ayant pas été régulièrement cité, ne pouvait prêter serment. Je demande acte au conseil du serment prêté par lui.

« *M. le Président.* — Pourquoi faire? N'avez-vous pas connu son nom avant sa déposition?

« *Me Gosselin.* — Parfaitement, monsieur le Président, aussi n'est-ce pas la parfaite loyauté du ministère public que je mets en question. Le conseil doit comprendre que, dans une affaire aussi grave, le défenseur doit relever tout ce qui peut se produire dans l'intérêt de son client.

« *M. le Président.* — Je ne crois pas que l'on casse un jugement pour cela. Néanmoins je vous donne acte de ce que vous me demandez.

« *M. le commissaire du gouvernement.* — Je demande acte également de ce que, en faisant venir le témoin, j'ai averti le conseil et la défense qu'il ne pouvait être entendu qu'à titre de renseignement.

« *Me Gosselin.* — Soit, mais cela ne retire pas le fait de la prestation du serment.

« *M. le Président.* — Acte également est donné conformément aux conclusions du ministère public.

« A la suite de cet incident, on passe à l'audition des témoins à décharge.

« *M. Mazoudier*, de la Comédie-Française, dépose :

« — J'étais à Paris sous la Commune, traqué par les fédérés, qui voulaient absolument me faire prendre du service ou me faire arrêter. J'allai trouver Marigot, qui voulut bien m'incorporer pour la forme dans son bataillon et je fus garanti de l'arrestation. Je dois ajouter au nom du Théâtre-Français que le capitaine Marigot a rendu de grands services au théâtre.

« *Mme Verlignon*, propriétaire de la brasserie Dreher, rue de l'Échelle, 2 :

« — Au mois d'avril on dénonça ma maison comme donnant asile à une société secrète, ordre fut donné de nous mettre à Saint-Lazare, ma mère et moi. J'ai un mari malade; j'étais sans protection. Survint M. Marigot qui nous protégea et empêcha l'exécution des mesures que l'on avait ordonnées.

« *M. le Président.* — Vous a-t-il demandé une rétribution ?... a-t-il exigé la gratuité des consommations?

« *Le témoin.* — Non, monsieur le Président. M. Marigot m'a toujours parfaitement payée.

« *Veuve Tison*, maîtresse d'hôtel garni, rue Montgolfier :

« — M. Marigot avait installé son état-major chez moi à partir du 22 jusqu'au 26 mai, à midi. Il a sauvegardé le quartier.

« *Me Gosselin.* — Le témoin a-t-il vu entre les mains de Marigot un ordre signé Delescluze?

« R. En effet, cet ordre disait de faire sauter le quartier. Marigot l'a déclaré et a refusé de l'exécuter.

« *Bernard jeune*, employé de la Banque :

« Le témoin dépose qu'il a eu connaissance du caractère tout à fait protecteur de l'intervention de Marigot à la Banque pendant la commune. Il ne peut du reste donner aucun détail, n'ayant point été en rapports directs avec lui.

« *Adolphe Adam*, ancien maire du Ier arrondissement.

« Il raconte les incidents de son entrevue avec Marigot, incidents déjà connus par les réponses de ce dernier.

« L'audition des témoins et terminée. Mlle Favard, de la Comédie-Française, citée à la requête de l'accusé, ne répond point à l'appel de son nom. L'éminente artiste avait cependant fait espérer qu'elle viendrait témoigner devant le conseil.

« M. le commissaire du gouvernement, lieutenant Guinez, dans un réquisitoire énergique, soutient l'accusation.

« Il montre Marigot, agissant depuis la première heure jusqu'à la dernière, dans l'intérêt de l'insurrection. Cet homme, dit-il, n'est même pas un honnête homme. Il a des antécédents déshonorants, le conseil doit le frapper sans pitié.

« Puis l'accusation suit Marigot dans sa défense au carré Saint-Martin, puis dans sa retraite à Belleville. C'est ici le cas ou jamais, d'appliquer la loi dans toute sa sévérité. Il faut que celui qui a versé et fait verser tant de sang lave aussi de son propre sang les crimes qu'il a commis.

« Le commissaire du gouvernement réclame en conséquence l'application de la peine de mort, conformément à l'article 5 de la loi de mai 1834.

« Me Gosselin présente la défense :

« — Je remercie le ministère public, dit-il, la question est nettement posée : c'est la vie de cet homme que l'on vous demande. Mais avant que votre conscience le livre au peloton d'exécution, il faudra que cela vous soit démontré nécessaire et indispensable.

« L'avocat rappelle à son tour les différents actes de la vie de Marigot et, s'attachant spécialement à examiner ceux qui sont compris du 20 mars au 28 mai, il essaie de démontrer que Marigot a rendu des services sérieux en n'exerçant qu'avec une rare modération les pouvoirs terribles qui lui étaient confiés.

« Il a sauvé tous ceux qu'il a pu sauver, ne pouvant, hélas! se sauver lui-même et aboutissant à la barre d'un conseil de guerre où il vient d'entendre réclamer contre lui l'application de la peine suprême.

« Continuant sa plaidoirie, le défenseur dit que l'article 5 de la loi de mai 1834 vise un crime purement politique. Il examine les jugements et arrêts rendus dans le sens de cette doctrine.

« Il faudra donc que je dise, ajoute en terminant Me Gosselin, que j'ai plaidé devant une justice impitoyable, ou vous me donnerez la vie de cet homme. Je m'adresse à vos consciences. Il vous est donné aujourd'hui de châtier peut-être un coupable. Si vous l'immolez, vous ferez une victime ou un martyr

« Cette plaidoirie chaleureuse paraît avoir fait une heureuse impression sur l'accusé et sur l'auditoire. Marigot remercie vivement son défenseur.

« Le conseil se retire à six heures pour délibérer; il rentre après un quart d'heure, apportant un jugement qui déclare à l'unanimité Marigot coupable :

« 1° D'avoir, dans un mouvement insurrectionnel, porté des armes apparentes ou cachées;

« 2° D'avoir, dans les mêmes conditions, revêtu des insignes militaires;

« 3° D'avoir fait usage de ses armes.

« Le conseil le condamne en conséquence à la peine de mort.

« Au moment où cette condamnation est prononcée, on entend, dans le fond de l'auditoire, des sanglots.

« C'est la mère du condamné qui ne peut plus contenir son émotion.

« Reprenant bientôt courage, cette courageuse femme sort pour annoncer à son fils la terrible décision, avant qu'elle lui soit notifiée. »

Marigot s'est pourvu en révision.



La tête de la princesse de Lamballe fut mise au bout d'une pique.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nous avions terminé depuis longtemps les chapitres de cet ouvrage consacrés à l'histoire de Philippe Égalité, lorsque le hasard fit tomber entre nos mains un ouvrage fort curieux, écrit par un contemporain du prince et publié en 1800.

Cet ouvrage, en six volumes in-32, est intitulé : *Histoire de la conjuration de L.-P.-J. d'Orléans, surnommé Égalité.*

La vie du duc Philippe-Joseph nous paraît trop intéressante pour que nous négligions de donner les pages les plus curieuses d'un livre devenu très rare.

L'auteur, royaliste passionné, est enclin à l'exagération, mais la même partialité est le défaut de tous ceux qui écrivent l'histoire de leurs contemporains et sans leur accorder une confiance entière, on ne peut cependant refuser de les entendre.

Plusieurs historiens ont accusé P.-J. d'Orléans d'avoir, en haine de la cour et dans un but d'ambition, favorisé le brigandage et organisé la famine qui désolèrent les dernières années du règne de Louis XVI. Voici ce qu'en dit l'auteur que nous voulons citer, et qui peut être intitulé : D'ORLÉANS, CHEF DE BRIGANDS.

« D'Orléans voyant clairement que le tiers état allait être tout et le reste de la nation rien, s'enfonça dans cet ordre. Il laissa là toute circonspection avec la cour et se déclara franchement l'adversaire des deux premiers ordres. Il déchaîna contre eux sa légion de libellistes, qui s'attachèrent principalement à calomnier ceux qui, comme d'Éprémesnil, n'étant plus utiles à ses vues, pouvaient au contraire y faire obstacle. Il s'attacha de plus à organiser une armée de brigands et d'assassins qui exécutât, à sa volonté, tous les forfaits que le besoin d'amener à bien sa conjuration pourrait solliciter.

« Les deux principaux chefs de ces scélérats furent, pour la capitale, un nommé Coffiné et un nommé Poupart de Beaubourg.

« Une foule de particuliers ont été volés dans les deux premières années de la Révolution par des misérables aux ordres de ces deux monstres. Les objets volés se portaient nuitamment au Palais-Royal où d'Orléans, après avoir retenu pour lui la principale part, distribuait le reste à ses satellites. Je tiens ce fait d'une personne qui connaissait particulièrement Coffiné et Poupart. Comme par une suite d'affaires elle se trouvait intéressée à les ménager et pour sa fortune et pour sa vie, elle vivait avec eux dans une sorte d'intimité et en a su toute l'histoire des vols et des assassinats auxquels ils ont pris part.

« Entre ces vols, un de ceux qui rapporta le plus à d'Orléans fut fait à Lucienne chez la comtesse du Barry; ce fut Coffiné qui introduisit nuitamment les voleurs chez la comtesse; ils lui prirent à peu près tous ses diamants que d'Orléans fit ensuite passer à Londres pour y être vendus.

« Ce furent encore les émissaires du prince qui volèrent, assassinèrent, dans la rue de l'Échelle une femme avec laquelle d'Orléans avait depuis longtemps des relations étroites : il lui faisait annuellement une rente viagère de douze mille livres. Cette femme qui poussait l'économie jusqu'à la parcimonie, avait accumulé une quantité considérable d'argent monnayé. D'Orléans en connaissait le montant. L'infortunée fut égorgée et après sa mort l'on ne trouva chez elle ni bijoux, ni numéraire, ni portefeuille. Dès qu'on eut connaissance de ce meurtre, on courut chez le neveu de cette infortunée qui était premier clerc chez un notaire appelé Paulmier, pour qu'il assistât au procès-verbal de l'assassinat et du dépouillement de sa tante; il eut toute les peines du monde à arriver chez elle; il fallut

qu'une forte garde protégeât sa marche. A chaque pas qu'il faisait des scélérats cherchaient à s'élancer sur lui pour l'égorger. Ils agissaient ainsi par ordre de d'Orléans qui croyait que la mort du neveu assurerait mieux l'impunité de celle de la tante.

« Voilà une des sources où cet atroce conspirateur puisait une partie des ressources qu'il employait à acheter des factieux. Ce qui prouve à quel point les hommes en place ont poussé la timidité au commencement de la Révolution, c'est que, si par hasard on emprisonnait quelqu'un des larrons ou des assassins qu'il employait, on se hâtait de le relâcher.

« Aussi Coffiné ayant été emprisonné au Châtelet, après un assassinat qu'il était accusé d'avoir commis, recouvra sa liberté au bout de quelques jours parce qu'on sut que dans sa prison non seulement il ne niait pas être coupable de ce forfait, mais qu'il se vantait encore d'avoir reçu du premier prince du sang l'ordre de le commettre.

« C'est à ce point qu'était poussée la frayeur qu'inspirait le crédit de ce prince.

« D'orléans pensa que ce n'était pas assez d'être environné d'une bande de malfaiteurs, toujours prêts à se baigner dans le sang qu'il voulait faire répandre. Il voulut avoir à ses ordres une armée de rebelles qui jetât dans Paris une telle confusion et une telle épouvante que les Parisiens se vissent contraints pour leur propre sûreté de s'insurger eux-mêmes. Il chercha dans les faubourgs des chefs à cette armée.

« Il tenta successivement la fidélité de quelques particuliers. Il s'adressa entre autres au chef d'une manufacture de papiers peints, dont l'atelier occupait un nombre considérable d'ouvriers. Cet homme, appelé Réveillon, repoussa sans hésiter les propositions qui lui furent faites de la part du prince. On porta alors des paroles au chef d'une manufacture de salpètre, nommé Henriot, voisin et ami de Réveillon. Henriot fut, comme Réveillon, incorruptible.

« A leur défaut on appela Santerre, brasseur de profession, et, comme les deux autres, domicilié au faubourg Saint-Antoine.

« Santerre, dérangé alors dans ses affaires, ignorant, insolent, brutal, ne doutant de rien, ayant les mœurs et les manières du petit peuple du faubourg, aimant le vin et la débauche, doué d'une force de corps, d'un embonpoint et d'une taille qui le rendaient propre à une certaine représentation, possédant d'ailleurs cette éloquence verbeuse, ce langage burlesque et grossier qui conviennent à un orateur des Halles. C'était l'homme qu'il fallait à d'Orléans.

« Il accepta avec joie le commandement des faubourgs. Une personne de sa profession qui a été son ami intime pendant quinze ans, m'a assuré qu'il avait reçu pour premier payement de ses fonctions, une somme de cinquante mille écus.

« Cette libéralité et celles qui la suivirent mirent Santerre en état de payer ses dettes et de montrer sa fortune, plus que médiocre avant la révolution, à un degré d'opulence qui a fini par égaler ses richesses à celles d'un de nos anciens financiers. Aussi longtemps que d'Orléans a conservé l'espoir de régner on a vu Santerre vivre avec lui dans la plus grande intimité ; on les a rencontrés plusieurs fois dans la même taverne, la même tabagie. Santerre avait en tout temps

son couvert mis au Palais-Royal et d'Orléans venait familièrement manger chez lui ; des milliers de témoins les ont vus mille fois parcourir les rues de la capitale, seuls, dans le même cabriolet. . . . .

. . . .

« D'Orléans ayant dans la dernière classe et dans la horde même des malfaiteurs, des chefs, voulut en avoir aussi dans le tiers état... » (L'auteur cite des personnages qui nous sont connus.)

LE PALAIS-ROYAL EN 1789

« Le Palais-Royal était toujours le volcan d'où s'élançaient les torrents de feu qui inondaient notre malheureuse patrie. On y tenait école publique de sédition, on y prêchait sans détour le régicide ; on y blasphémait avec effronterie contre Dieu, la religion et les prêtres ; on y dressait des prostituées dans l'art de corrompre les soldats que la cour faisait journellement arriver à Paris. Quiconque, au milieu de cette cohue de frénétiques, voulait faire entendre la voix de la raison, était bafoué, maltraité, couvert de blessures, et plus d'une personne périt ou sur la place même, ou des suites des outrages qu'elle avait reçus. L'affluence dans ce jardin était telle du matin au soir, qu'il regorgeait du peuple qui s'y foulait. Les orateurs entassaient les chaises, les sièges, pour s'en composer des tribunes, mais l'édifice croulait sous les pieds qui le pressaient.

. . . . « Les soldats de toutes armes, les cavaliers, fantassins, artilleurs ne bougeaient pas du jardin du Palais-Royal. On leur prodiguait les caresses, les rafraîchissements de toutes sortes, l'argent, les billets de caisse ; on leur faisait promettre de ne point servir la cour et ils le promettaient.

« Les gardes du corps même ne furent pas exempts de cet esprit de vertige ; au serment qu'ils avaient fait en entrant au service de défendre le roi jusqu'à la mort, de veiller à la conservation des jours de la reine, du dauphin et de la famille royale ils ajoutèrent celui *de ne pas faire le moindre mouvement contre le peuple, quelque chose qu'il tentât, n'étant pas nés français*, dirent-ils dans la formule de ce serment, *pour agir contre les intérêts de la France et ne nous étant pas engagés à défendre les traîtres à la patrie et les jours des aristocrates.* »

L'anecdote suivante a pour date le 12 ou le 13 juillet :

« Le café de Valois était, comme tous les cafés du Palais-Royal, rempli de curieux, de perturbateurs, de motionnaires. Un de ces derniers, chaque fois qu'il avait harangué le peuple, rentrait dans le café, fendait la presse, et lorsqu'il s'était assuré que personne n'avait les yeux sur lui, il passait sa tête hors de la croisée qui donnait sur la rue et toussait légèrement ; à ce signal une personne se glissait le long du mur, s'approchait du motionnaire et engageait avec lui à voix basse une conversation fort animée. Le dialogue fini, l'orateur revenait haranguer le peuple et retournait vers l'homme de la rue.

« Une personne qui s'aperçut de ce manège fut curieuse de connaître quel

était le génie qui inspirait le motionnaire ; elle se rendit dans la rue, se coula le long du mur et vint se placer sous les yeux mêmes de l'inconnu.

« Elle reconnut le duc d'Orléans, qui se voyant ainsi surpris, frissonna d'effroi et se retira.

« Je tiens cette anecdote de la personne même qui fit cette étrange découverte. »

LETTRE DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS

Après l'arrestation du roi à Varennes le duc d'Orléans adressa la lettre suivante à tous les journalistes :

« Monsieur,

« Ayant lu dans votre journal votre opinion sur les mesures à prendre après le retour du roi et tout ce que vous a dicté sur mon compte votre justice et votre impartialité, je dois vous répéter ce que j'ai déclaré publiquement dès le 21 et le 22 de ce mois à plusieurs membres de l'Assemblée nationale, que je suis prêt à servir ma patrie sur terre, sur mer, dans la carrière diplomatique, en un mot dans tous les postes qui n'exigeront que du zèle et un dévouement sans bornes au bien public ; mais que s'il est question de régence, je renonce, dans ce moment et pour toujours aux droits que la constitution m'y donne ; j'oserai dire qu'après avoir fait tant de sacrifices à l'intérêt du peuple et à la cause de la liberté, il ne m'est plus permis de sortir de la classe de simple citoyen où je ne me suis placé qu'avec la ferme résolution d'y rester toujours ; et que l'ambition serait chez moi une inconséquence inexcusable. Ce n'est point pour imposer silence à mes détracteurs que je fais cette déclaration, je sais trop que mon zèle pour la liberté nationale, pour l'égalité qui en est le fondement alimentera toujours leur haine, contre moi ; je dédaigne leurs calomnies ; ma conduite en prouvera constamment la noirceur et l'absurdité ; mais j'ai dû déclarer dans cette occasion mes sentiments et mes résolutions irrévocables, afin que l'opinion publique ne s'appuie pas sur une fausse base dans ses calculs et ses combinaisons relativement aux nouvelles mesures que l'on pourrait être forcé de prendre.

« Signé : LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

« Les royalistes, bien loin d'ajouter aucune foi à cette hypocrite déclaration de d'Orléans, en conclurent qu'il se tenait assuré qu'on allait bientôt proclamer un régent du royaume. »

L'ASSASSINAT DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE

L'auteur que nous citons accuse le duc d'Orléans d'avoir, par haine et aussi dans un but d'intérêt, soudoyé des assassins pour tuer la princesse de Lamballe. Cette infortunée, qu'un membre de la commune essaya de sauver, ne périt que

parce qu'elle n'eut pas l'intelligence de deviner l'intention de celui-ci et qu'elle manqua de courage. Nous avons dit plus haut comment la tête de la victime fut promenée jusque sous les fenêtres de Philippe d'Orléans, mais peut-être ne lira-t-on point sans intérêt le récit suivant :

« D'Orléans se hâta d'envoyer à l'hôtel de la Force une bande d'assassins. Un nommé Rotondo, qui depuis deux ans vivait dans la plus grande intimité avec le prince, se mit à leur tête. D'Orléans lui ordonna de lui apporter la tête de la princesse. Il ne fut que trop fidèlement obéi. La princesse de Lamballe perdit la vie dans d'affreuses et longues tortures. Sa tête fut mise au bout d'une pique et Rotondo vint planter cette pique sous les fenêtres de d'Orléans. Rotondo s'est vanté à une table publique à Londres de cette atrocité.

« Lorsque cet horrible trophée arriva, le prince allait se mettre à table avec quelques Anglais et une de ses prostituées, nommée Agnès de Buffon. Celle-ci tombe sur un fauteuil, se cache le visage avec les mains et s'écrie :

« — Ah ! mon Dieu ! ma tête se promènera un jour de cette manière-là !

« Quant à d'Orléans, il s'avança vers la fenêtre, contempla froidement pendant quelques minutes cette sanglante image, et vint ensuite s'asseoir tranquillement à table avec ses convives. »

Autre anecdote du même genre, à propos de l'exécution de Louis XVI :

« Pendant qu'on immolait l'auguste victime, d'Orléans se tenait dans un cabriolet sur le pont Louis XVI. Il resta sur le pont jusqu'à ce que le corps eut été emporté. Alors il gagna son Palais-Royal où il monta dans une voiture élégante attelée à six chevaux bais et alla dîner au Raincy, une de ses maisons de plaisance. »

L'assassinat de Saint-Fargeau le remplit, dit-on, de terreur. « Un supplice effroyable commença pour lui. Le repos l'abandonna. Il se crut environné d'assassins, il se revêtit d'une cuirasse. Il se retirait pendant la nuit dans les appartements les plus secrets de son palais et, à l'exemple de Cromwel, il ne couchait plus deux fois dans le même lit... Dans son palais il devint invisible. A moins d'être bien connu de lui on ne parvenait plus jusqu'à sa personne... » Il ne fut plus que le jouet des maratistes ; il mendiait humblement leur protection, et les misérables la lui faisaient acheter par tous les sacrifices qu'il était encore en son pouvoir de faire.

« Le prince se ruina complètement. Il résulta de ses profusions sans borne une masse de dettes effroyables. La duchesse, son épouse, gémissait en silence depuis le commencement de la Révolution sur les forfaits de son époux. Elle s'était retirée à Vernon auprès de son père, et celui-ci l'engagea à se séparer de son indigne époux. Elle en fit la demande et fut exaucée. Le duc de Penthièvre mourut deux jours après. (4 mars 1793.)

COMMENT D'ORLÉANS PRIT LE NOM DE PHILIPPE ÉGALITÉ

« Peu après les massacres des 2 et 3 septembre, d'Orléans s'était trouvé lui-même au dernier terme de la dégradation.

« Il était monté dans la tribune des Jacobins, portant pour diadème le bonnet rouge. Là il avait déclaré solennellement qu'il n'était point le fils du dernier duc d'Orléans; que l'opinion publique qui voulait qu'il dut le jour à un valet d'écurie, disait la vérité; qu'il était notoire que son grand-père avait toujours refusé de le reconnaître pour un membre de sa famille, pour un Bourbon; qu'il souscrivait à ce jugement ; qu'il n'était moins notoire que sa mère n'avait jamais respecté l'union conjugale et qu'il avouait avec le public qu'il était le fruit de l'un des adultères de cette moderne Messaline...

« Il avait écrit ces honteuses et criminelles folies à la Commune de Paris, lui demandant un nom qui prouvât que ce n'était pas le sang de Henri IV qui coulait dans ses veines. La Commune avait en conséquence pris l'arrêté suivant :

« Le conseil général de la Commune de Paris arrête, sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, ce qui suit :

1° Louis-Philippe-Joseph et sa postérité porteront désormais pour nom de fumille : *Égalité.*

2° Le jardin connu jusqu'à présent sous le nom de Palais-Royal s'appellera désormais *jardin de la Révolution.*

« Dès ce moment, d'Orléans prit le burlesque nom d'Égalité et le donna à ses enfants. Le duc de Chartres s'en fit honneur parmi les soldats. Lorsqu'il eut émigré, des officiers autrichiens lui témoignant qu'ils ne concevaient pas comment il avait pu échanger le nom de ses aïeux contre celui d'Égalité, il leur répondit :

« — Je n'ai pris ce nom que pour mettre dedans les badauds de Paris.

« Il se trompait et connaissait mal ses concitoyens. Jamais les Parisiens *n'ont été mis dedans* par le duc de Chartres, jamais ils ne consentiraient à la honte de le voir revenir parmi eux. »

D'ORLÉANS ET SES DEUX FILS EN PRISON

Le jeune comte de Beaujolais, troisième fils de d'Orléans, fut également traduit à la mairie. Cet enfant, à peine âgé de treize ans, montra une fermeté qui eût dû faire rougir son père, mais la conscience du fils était pure et celle du père étant déchirée par le remords. Voici, m'a-t-on assuré l'interrogatoire qui s'établit entre le jeune Beaujolais et un des commissaires de la municipalité.

— Êtes-vous aristocrate?

— Oui.

— Avez-vous connaissance des projets de votre père?

— Non.

— Avez-vous eu des communications avec madame de Sillery?

— Fi donc!

Tant de fermeté dans un âge aussi tendre est vraiment un prodige.

Le jeune comte de Beaujolais entra dans la prison de l'Abbaye sur les onze heures du matin. — Son père y entra à huit heures du soir. Il y retrouva Laclos.

Le duc de Montpensier fut arrêté à l'armée de Biron et envoyé à Marseille.

La duchesse de Bourbon, sœur de d'Orléans, entra dans la prison de la Force à la même heure où son neveu de Beaujolais entrait à l'Abbaye. La duchesse d'Orléans eut la faculté de rester à Vernon, parce qu'elle était malade, dit-on, mais en réalité parce qu'elle était très aimée dans la contrée. Le prince de Conti, qu'une maladie retenait au lit, fut jeté à l'Abbaye. Ce prince, dont la conscience était dans son coffre-fort, ne jouissait d'aucune considération.

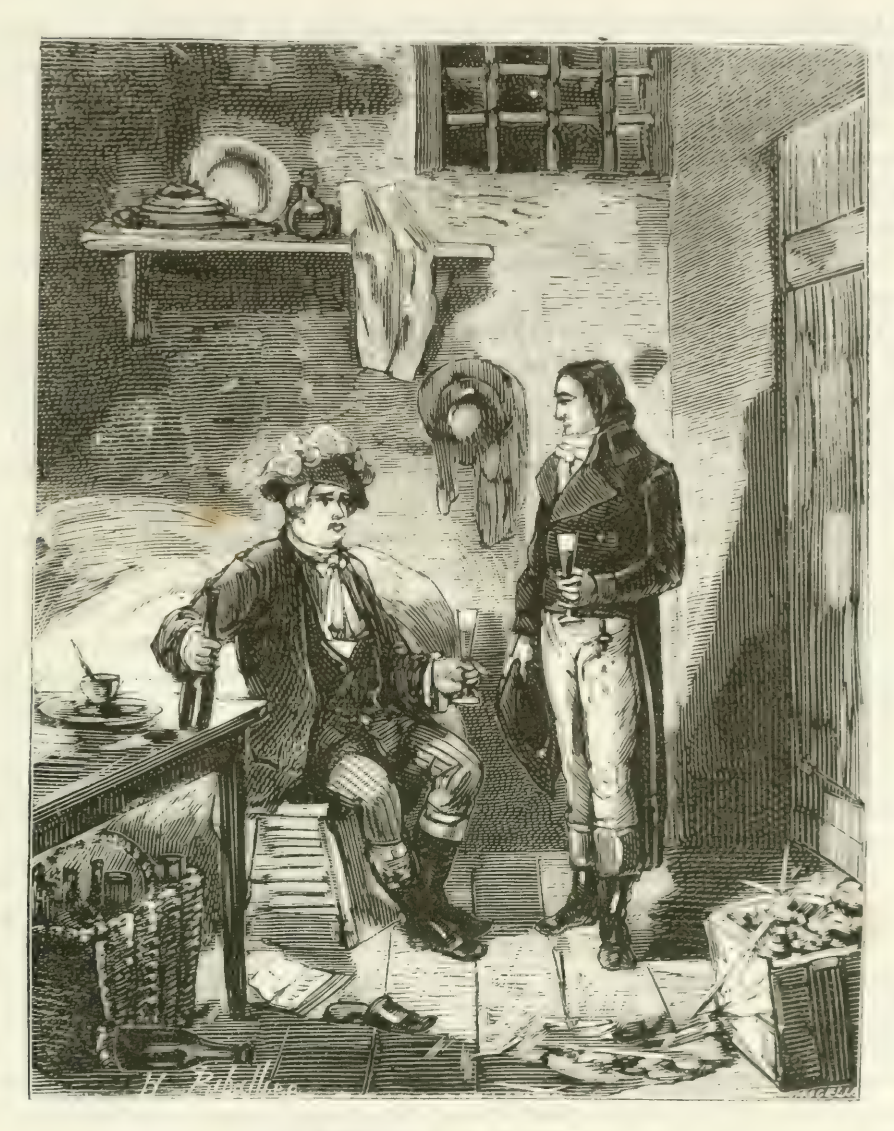
Le 11 avril, tous ces illustres prisonniers gagnèrent la route de Marseille; le voyage se fit lentement, mais il fut pénible pour le seul prince de Conti qui souffrait beaucoup, car on eut pour les captifs tous les égards que comportait leur situation; on ne savait trop d'ailleurs quel était le sort qu'on leur destinait...

Les Parisiens se livrèrent à la joie. Ils reprirent leur ancienne gaieté et lui firent leurs adieux en ces termes :

Toujours sur l'humide élément,
D'Orléans a fait des merveilles;
Et le grand vainqueur d'Ouessant
Va, dit-on, ramer à Marseille.
Rendons grâce à la liberté,
Qu'il va porter sur nos galères;
Un amant de l'égalité
N'y peut rencontrer que des frères.

Il paraît que d'Orléans n'augurait point mal de sa position. Il avait passé les premiers jours de sa détention à Marseille à se désespérer. L'espoir sembla ensuite renaître dans son âme. Il profita alors des adoucissements qu'on lui procurait dans sa prison pour se livrer avec fureur à toute la brutalité de ses anciens goûts. Dépourvu de tous ces talents agréables qui charment les loisirs d'un prisonnier, incapable d'aucune sorte d'application, il passait ses journées à se gorger de viandes, de vins, de liqueurs avec les prostituées que son argent attirait près de lui. Ses gardiens, qui ne savaient pas si leur prisonnier ne serait pas un jour leur maître, n'osaient contredire aucune de ses fantaisies.

La vie qu'il menait dans sa prison était si licencieuse, si scandaleuse, que le jeune prince de Conti, qui partageait la même prison, ne put y tenir. Il écrivit à la Convention pour s'en plaindre et lui représenter qu'il préférait la mort au supplice d'être sans cesse en présence de ce monstre. Il demandait en conséquence sa translation dans une autre prison. On n'eut point d'égard pour sa demande. Le jeune Montpensier, de son côté, écrivait à ses amis de Paris avec beaucoup de naïveté et très peu de respect sur les mœurs dissolues de son père.



— Goûtez-moi ce vin, dit d'Orléans.

Le prince parut enfin devant le tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône. Les membres de ce tribunal qui, comme les gardiens de d'Orléans, ignoraient les vues ultérieures qu'on avait sur l'accusé, et qui ne recevaient à son sujet nulle instruction de Paris, le déchargèrent honorablement de toute accusation, mais il ne fut point élargi parce qu'un arrêté du Comité de salut public le défendait, quoi qu'il plût aux juges de prononcer.

Dès qu'on eut à Paris la nouvelle de cette absolution, on commença à y craindre qu'il ne fut question de faire proclamer d'Orléans roi dans le Midi.

Le prince écrivit à la Convention pour demander son élargissement; pas une seule réflexion ne suivit la lecture de sa lettre, qui fut repoussée par l'ordre du jour.

Vordel, d'autre part, quoiqu'il pressentît que le silence de Robespierre cachait un dessein sinistre, osa publier une apologie du prince; il en placarda les murailles de Paris; on lut l'affiche; on leva les épaules et Robespierre garda le silence.

Le duc resta six mois à Marseille, puis fut décrété d'accusation et transféré à Paris. — Les détails donnés ici à ce sujet sont curieux :

« Sa translation de Marseille à Paris se fit brusquement et avec un tel mystère que quand il fut arrivé dans la capitale, personne ne voulait croire à cette nouvelle. Quand il ne fut plus permis d'en douter on ne sut que penser; on trembla de manifester une opinion à ce sujet, le sentiment général était même que l'on se proposait de le tirer de sa prison pour lui laisser enfin jouer le rôle qu'il avait toujours ambitionné.

« Ce sentiment ne doit pas paraître une folie, parce que, dans l'état de servitude où Robespierre avait jeté Paris et la France entière, toute conjecture sur d'Orléans pouvait se réaliser.

« Il était libre à Robespierre de faire tomber la tête de cet éternel conspirateur ou de le ceindre d'une couronne. L'un ne lui était pas plus difficile que l'autre, et pour quelque parti qu'il se décidât, il le prenait sans avoir à craindre la plus légère opposition.

« Le concierge des prisons de la Conciergerie ne sachant pas si d'Orléans sortirait de sa garde pour monter sur un trône ou sur un échafaud, eut pour lui de grands égards. Il ne le confondit point avec les autres prisonniers. Il lui dressa un fort bon lit dans sa propre chambre. Ce concierge m'assure que Richard, concierge de cette prison, était en ce moment-là prisonnier lui-même, ainsi que sa femme et ses enfants. Toute cette famille n'a été délivrée qu'à la mort de Robespierre et la garde de cette prison lui a été rendue. Pendant sa détention, Lebeau, concierge de la Force, le fut par *intérim* de la Conciergerie, et sa femme resta chargée de veiller sur les prisonniers de la Force. C'est à la garde de Lebeau que d'Orléans fut confié, et c'est de ce même Lebeau que je tiens les derniers détails que je donne au sujet de ce prince, qui se comporta avec une dignité et même une sorte de hauteur.

« — On voyait bien, — ce sont les propres expressions du concierge, — qu'il se souvenait d'avoir été premier prince du sang, il me traitait avec honnêteté, mais sans aucune sorte de familiarité; le mot de citoyen ne sortait jamais de sa bouche; il buvait tout le long de la journée et encore une partie de la nuit; il buvait de préférence du vin blanc de Champagne. Il n'avait nulle idée qu'il devait mourir; pendant les heures qu'il donnait au sommeil, il dormait profondément. — Il ne parlait jamais des affaires publiques.

Le jour même où il monta au tribunal révolutionnaire, il lui arriva, une ou deux heures avant d'y paraître, un panier de vin blanc de Champagne. En le recevant il dit au concierge :

— Voici, monsieur Lebeau, le meilleur vin qu'il soit possible de boire. Parbleu ! vous me ferez le plaisir de le goûter.

Lebeau, par respect, se défendit de cette invitation.

— Point, point de cérémonie, lui répondit d'Orléans, je vous en prie, goûtez-moi ce vin ; je vous jure que personne au monde n'en a bu, je ne dirai pas de meilleur mais d'aussi bon.

Lebeau, cédant à ses instances, ôta son chapeau et tendit un verre que d'Orléans lui remplit deux fois.

Lebeau m'a dit naïvement que de sa vie, rien d'aussi délicieux n'avait flatté son goût. Quant à d'Orléans, il but sans se reposer une bouteille entière ! disant à chaque coup qu'il buvait : — Ah ! que c'est bon !

Ce fut son dernier repas.

Il était à peine monté au tribunal qu'un de ses valets de pied nommé *La Marche* rentra dans la prison pour lui rendre compte d'une commission. Ne voyant point son maître, il demanda à Lebeau d'une voix tremblante :

— Eh ! où est donc Monseigneur ?

— Au tribunal, répondit le concierge.

— Au tribunal ! reprit douloureusement La Marche.

Au même moment tout son visage se décomposa, ses traits s'altérèrent, des larmes roulèrent dans ses yeux ; il suffoquait. Il sortit précipitamment de la maison et depuis Lebeau ne l'a plus revu.

Ce La Marche est un modèle de fidélité, c'est le seul des serviteurs de d'Orléans qui lui ait été constamment attaché jusqu'au dernier jour de sa vie. Il prévenait tous ses désirs ; il se multipliait pour lui être utile ; il lui prodiguait ses soins avec une affection qui ne peut se peindre[1].

PROCÈS ET EXÉCUTION DE PHILIPPE ÉGALITÉ.

D'Orléans trouva au tribunal son co-accusé Coustard et le plus ardent de ses amis, Vordel, qui poussa le dévouement jusqu'à venir le défendre.

Dès que d'Orléans eut pris place, l'interrogatoire commença comme il suit :

— Votre nom ?

— Louis-Philippe-Joseph Égalité.

— Votre âge ?

— Quarante-six ans.

— Vos qualités ?

— Amiral et député à la Convention nationale.

— Votre demeure ?

— A Paris.

Le greffier lut ensuite à Coustard et à d'Orléans l'acte d'accusation qu'Amar avait composé. Cette lecture finie, le président dit aux accusés :

1. Il est difficile de croire que ce La Marche ait pu aimer ainsi un monstre. Nous n'avons jamais cru à d'Orléans, chef de brigands, assassin et voleur ; mais cette opinion a été très répandue et nous avons cru devoir la reproduire, à ce titre. — JULES B.

— Voilà ce dont le peuple français vous accuse par l'organe de ses représentants. Prêtez une oreille attentive, les débats vont commencer.

Fouquier-Tainville, alors, fait subir à d'Orléans l'interrogatoire suivant :

— Avez-vous connu Brissot?

— Je l'ai connu, mais je ne me rappelle pas lui avoir parlé depuis qu'il est à la Convention [1].

— Quel était le poste que remplissait près de vous Sillery-Genlis?

— Il m'était attaché en qualité de capitaine des chasses du ci-devant Dauphiné.

— N'avez-vous point eu chez Sillery des entrevues particulières avec Laclos, Brissot et autres conspirateurs?

— Non.

— Depuis quel temps avez-vous cessé de fréquenter Pétion?

— Depuis qu'il m'avait conseillé de donner ma démission de représentant du peuple.

— N'avez-vous pas assisté à des conciliabules tenus chez Pétion?

— Non.

— Comment avez-vous pu consentir à livrer votre fille entre les mains de ce traître et de la Genlis, femme adroite et perfide, qui depuis a émigré?

— J'ai à la vérité consenti à livrer ma fille à la femme Sillery qui ne méritait pas ma confiance : elle s'est associée Pétion ; je lui ai donné, sans dessein, mon approbation pour qu'il l'accompagnât en Angleterre.

— Mais vous ne deviez pas ignorer que Sillery était une intrigante?

— Je l'ignorais absolument.

— Quel était le motif du voyage de votre fille en Angleterre?

— Le besoin de voyager pour rétablir sa santé.

— N'est-ce pas par suite d'une combinaison que vous, accusé, avez voté la mort du tyran, tandis que Sillery qui vous était attaché, a voté contre?

— Non, j'ai voté en mon âme et conscience.

— Avez-vous connaissance que Pétion ait été lié avec quelqu'un de votre famille?

— Non.

— Vous n'avez sans doute pas ignoré qu'il entretenait une correspondance très suivie avec votre fils, qui était à l'armée de Dumouriez.

— Je sais qu'il a reçu de lui plusieurs lettres.

— Avez-vous connaissance que Sillery était très lié avec Buzot et Louvet?

— Non.

— Avez-vous connaissance que Louvet devait proposer l'expulsion des Bourbons hors du territoire de la République?

— Non.

— N'avez-vous pas un jour dîné avec Ducos et plusieurs autres députés conspirateurs?

1. D'Orléans ignorait sans doute la fin tragique de Brissot. (Note de l'auteur.)

— Je n'ai jamais eu de relations avec eux.

— N'est-ce pas par suite des liaisons qui existaient entre vous et la faction, que toutes vos créatures ont été nommées à la tête de nos armées?

— Non certainement.

— Mais, par exemple, vous ne devez pas ignorer que Servan n'était qu'un ministre de nom et que c'était Laclos, votre affidé, qui dirigeait le ministère?

— Je n'ai aucune connaissance de ce fait.

— N'avez-vous pas dit un jour à un député que vous rencontrâtes : — Que me demanderas-tu quand je serai roi?

— Jamais je n'ai tenu ce propos.

— Ne serait-ce point à Poultier que vous l'avez tenu? Et celui-ci ne vous a-t-il pas répondu : Je te demanderai un pistolet pour te brûler la cervelle.

— Non.

— N'avez-vous pas été envoyé à Marseille par la faction à l'effet d'écarter les traces de la conspiration dont vous étiez le principal chef?

— Non.

— Comment se fait-il que vous qui étiez à Marseille au milieu des fédéralistes qui firent emprisonner et supplicier les patriotes, ils vous ont laissé tranquille?

— Je parus devant un tribunal qui, après m'avoir donné un défenseur, m'interrogea et ne me trouva point coupable.

— A quelle époque ont cessé vos correspondances avec l'Angleterre?

— Depuis 1790 que j'ai été pour y vendre une maison et des effets que j'y avais.

— Connaissez-vous le nommé Dumont?

— Non.

— N'avez-vous pas eu connaissance des courriers qui allaient et venaient de Paris à Londres à cette époque?

— Non.

— Pendant votre séjour à Londres n'avez-vous pas été lié avec des créatures de Pitt?

— Non : j'ai vu Pitt parce que j'avais des lettres à lui remettre.

— N'avez-vous pas eu des relations avec des Anglais résidant en France depuis 1790?

— Je ne le crois pas.

— Les raisons du voyage de votre fille n'avaient-elles pas pour but de la marier à quelque prince de la maison d'Angleterre?

— Non.

— Quels ont été les motifs de votre prétendue mission en Angleterre?

— C'est que l'on savait que j'étais très lié avec le parti de l'opposition, et il s'agissait d'entretenir la paix avec l'Angleterre à cette époque.

— Avez-vous eu connaissance des manœuvres de Dumouriez avant que sa trahison eut éclaté?

— Non.

— Comment pensez-vous faire croire aux citoyens jurés que vous ignoriez

les manœuvres de ce scélérat, lui qui était votre créature, vous dont le fils commandait sous ses ordres, et qui a fui avec lui en partageant sa trahison envers le peuple français, vous qui aviez votre fille près de lui et qui entreteniez des correspondances avec lui?

— Je n'ai jamais reçu de lui que deux ou trois lettres qui ne roulaient que sur des choses très indifférentes.

— Pourquoi dans la République souffriez-vous que l'on vous appelât prince?

— J'ai fait ce qui dépendait de moi pour l'empêcher; je l'avais même fait afficher à la porte de ma chambre en observant que ceux qui me traiteraient ainsi seraient condamnés à l'amende en faveur des pauvres.

— Quelles étaient les vues des grandes largesses que vous avez faites pendant la Révolution?

— Je n'ai point fait de grandes largesses, j'ai été assez heureux pour soulager mes concitoyens indigents, au milieu d'un hiver rigoureux, en vendant une petite portion de mes propriétés.

Tel fut l'interrogatoire qu'on fit subir à d'Orléans. Il était fort superficiel, mais il n'était qu'une simple formalité; il ne s'agissait que d'envoyer le prisonnier à la mort.

Vordel demanda ensuite qu'il lui fût permis de faire entendre quelques témoins en faveur de son client. Cette faveur lui fut accordée; ces témoins se réduisirent à un seul, Claude Agoust, officier de paix.

Ce témoin raconta qu'il tenait d'une femme qu'un particulier avait été porteur d'une épée empoisonnée pour assassiner le citoyen Égalité; que lui, officier de paix, avait pris le signalement de ce particulier et recommandé à l'accusé de se plastronner, crainte d'événement; que celui-ci avait répondu qu'il se tranquillisât sur son compte, que si le particulier venait il lui brûlerait la cervelle. Le porteur de l'épée empoisonnée, ajouta Agoust, était parti pour Gênes.

Le témoin dit encore que le citoyen Égalité lui avait dit qu'il ne voulait pas être roi, qu'il n'en fallait pas.

Vordel prit ensuite la parole. Son plaidoyer fut long, mais faible. Il insista surtout beaucoup sur le voyage de la fille de d'Orléans en Angleterre. Il avait accompagné celle-ci avec Pétion. Quant à Dumouriez, il dit :

« Il est l'auteur de tous les malheurs arrivés à la famille de mon client ; il a égaré l'esprit du jeune Égalité et l'a engagé à s'expatrier avec lui, tandis que la femme Sillery, d'un autre côté, pervertissait l'esprit de sa sœur qui est à errer avec elle. L'accusé ici présent a été longtemps à savoir ce que sa fille est devenue. ce n'est que depuis peu de jours qu'il a appris qu'elle est dans un hôpital en Suisse. »

Vordel fit aussi beaucoup valoir les sacrifices que son client avait faits à la Révolution, et qui avaient dévoré toute sa fortune.

— C'est, dit-il, qu'il a toujours été l'ami de la liberté qui d'ailleurs était son seul élément.

Il parla également beaucoup de la haine que les royalistes portaient à l'accusé.

« Ils ne pouvaient pas le souffrir, il était leur plus mortel ennemi et si la contre-révolution avait pu avoir lieu, ils n'auraient pas manqué de le faire périr. »

Enfin Coustard et son compagnon ayant été entendus à leur tour, Hermann, qui présidait le tribunal, rendit le jugement fatal en ces termes :

« Le tribunal, d'après la déclaration unanime du jury portant que Louis-Philippe-Joseph Égalité, ci-devant duc d'Orléans, et Anne-Pierre Coustard, ex-député à la Convention nationale, sont convaincus d'être les auteurs et complices de la conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français, condamne lesdits Egalité et Coustard à la peine de mort. »

Coustard, en entendant ce terrible arrêt, perdit toute force et tout courage. Quant à d'Orléans il n'en parut ni étonné ni ébranlé; il s'écria d'une voix forte :

— Eh bien! marchons tout de suite.

Il descendit d'un pas ferme les gradins de l'estrade où il était assis et s'avança la tête haute dans la pièce où les exécuteurs l'attendaient. Il ne donna à leur vue aucun signe de faiblesse.

Il eut pour compagnons de son supplice Coustard et trois autres infortunés que le tribunal avait jugé la veille; ils se nommaient Gondier, Laroque et Brousse; ce dernier était un pauvre serrurier.

Tous furent placés sur la même charrette. Il y monta aussi un confesseur en habit laïque ; l'habit ecclésiastique était alors défendu. D'Orléans en montant sur cette fatale charrette éprouva un léger frémissement ; il parut affecté ; il n'est rien là qui doive étonner. Le premier mouvement de la nature, lorsque la mort s'approche, est un mouvement d'horreur. Tout ce que le courage le plus mâle peut faire, c'est de vaincre cette première impression.

D'Orléans, après avoir payé ce tribut dont aucun de nous ne saurait s'exempter, se montra supérieur à son adversité. Toutes les personnes impartiales qui l'ont vu marcher à la mort assurent qu'il ne fut homme et prince que ce jour-là. Il avait une contenance noble et assurée, nulle affectation : sa tête, qu'il portait fort bien, dominait tous les compagnons de son supplice, qui semblaient affaissés sous le poids de son infortune.

Ce fut vers les quatre heures après midi que le funèbre cortège sortit de la cour du Palais. On comptait si peu dans Paris que d'Orléans en ferait partie, qu'il y avait un très petit nombre de personnes au moment du départ; mais dès que le bruit se répandit que ce malheureux prince allait être exécuté, des flots de peuple se précipitèrent de toutes parts sur son passage, ce qui rendit le trajet jusqu'à la place de l'exécution fort long.

Les Parisiens montrèrent bien dans cette occasion l'horreur que leur inspirait ce conjurateur. . . . .

D'Orléans entendait leurs imprécations sans paraître leur donner aucune attention. Son regard était assuré mais modeste, son attitude fière mais décente. Il parlait beaucoup à Coustard qui déjà était à moitié enseveli dans la nuit du tombeau, ne lui répondait point et ne paraissait pas même l'entendre.

Lorsque les condamnés furent arrivés sur la place du Palais-Royal, la voiture

s'arrêta. D'Orléans fixa d'un œil sec son palais ; il promena sa vue le long de l'inscription qu'on y voit encore; ses lèvres en même temps palpitaient, comme s'il eût répété en lui-même ce qu'il lisait. La voiture n'avançant point, il tourna le dos à son palais et fixa le Château-d'Eau, toujours sans paraître ému.

Cependant il est assez vraisemblable qu'il souffrait cruellement. Toutes ces excroissances sanguines qui défiguraient sa physionomie étaient entièrement disparues et son visage, sans être pâle, avait la blanchenr des autres parties du corps ; ce qui ne pouvait être arrivé sans qu'il se fût fait en lui une révolution extraordinaire et douloureuse.

Lorsque la charrette eut dépassé la rue de Richelieu, qu'on appelle en ce moment *de la Loi*, il fit signe à son confesseur de s'approcher de lui, le pria de ne plus l'abandonner et ne cessa en effet de s'entretenir avec lui jusqu'au pied de l'échafaud où il reçut sa dernière bénédiction.

D'Orléans fut exécuté entre le pont tournant des Tuileries et le piédestal qui portait autrefois la statue de Louis XV. Il reçut le dernier coup avec intrépidité.

Désaugiers a fait du Palais-Royal, sous la Restauration, une spirituelle peinture que nous regrettons de ne pas avoir citée en son temps. Nous réparons ici cette omission.

LE PALAIS-ROYAL

CHANSON DE DÉSAUGIERS

Entrepôt central
De tous les objets en usage,
Jardin sans rival,
Qui du goût est le tribunal;
L'homme matinal
Peut à raison d'un liard la page
De chaque journal
S'y donner le petit régal.

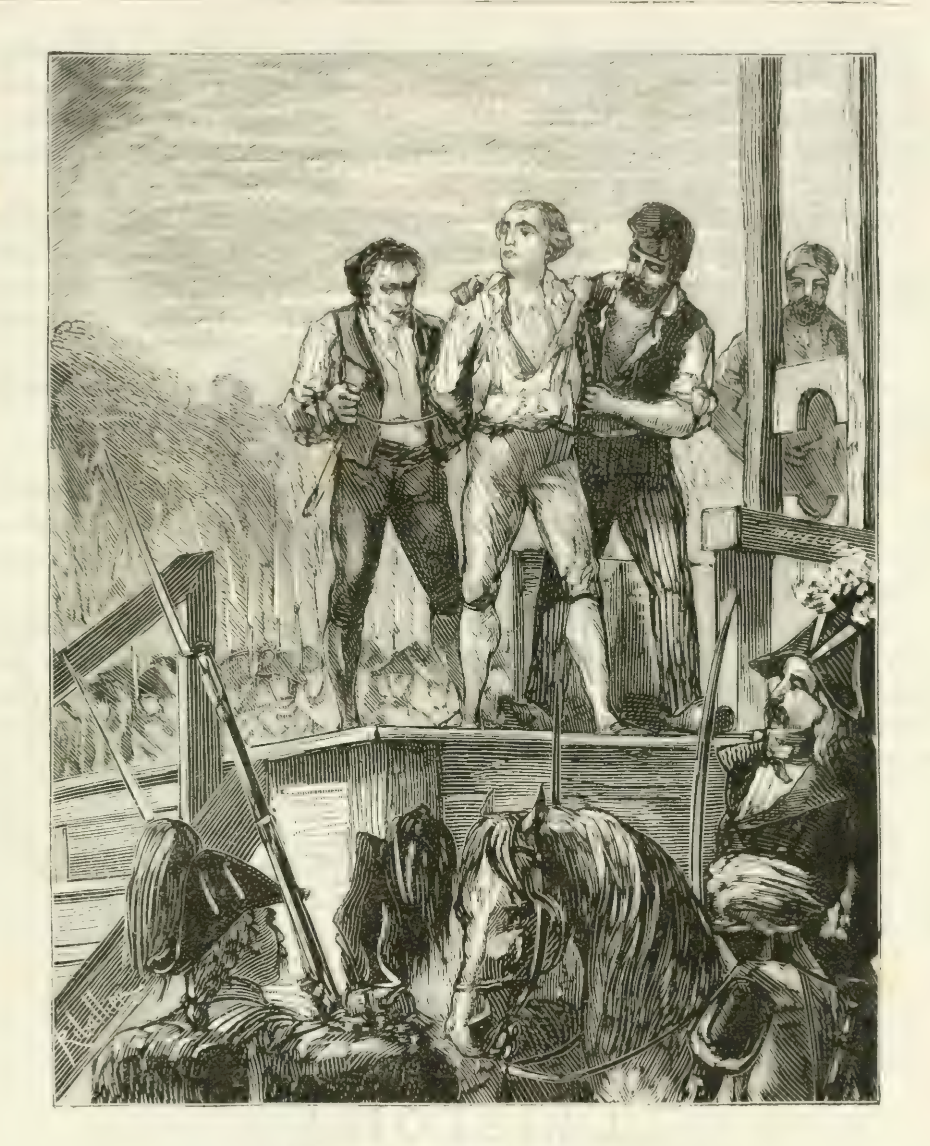
D'un air virginal
Une belle au gentil corsage
Vous mène à son bal,
Nommé *Panorama moral.*
Sortant de ce bal,
Si de l'or vous avez la rage
Un râteau fatal
Sous vos yeux roule ce métal.

Et par ce canal
L'homme de tout rang, de tout âge
Va d'un pas égal
A la fortune, à l'hôpital.
Le Palais-Royal
Est l'écueil du meilleur ménage;
Le nœud conjugal
S'y brise comme du cristal.

Le provincial
Exprès pour l'objet qui l'engage
Y vient d'un beau schall
Faire l'achat sentimental,
Mais l'original
A vu certain premier étage...
Heureux si son mal
Se borne à la perte du schall.

Dans un temps fatal,
Si de maint politique orage
Le Palais-Royal
Devient le théâtre fatal,
Du grand carnaval
Il est aujourd'hui l'héritage.
Jeu, spectacle et bal,
Y sont dans leur pays natal.

Flamand, Provençal,
Turc, Africain, Chinois, Sauvage,
Au moindre signal
Tout se trouve au Palais-Royal.
Bref, séjour banal
Du grand, du sot, du fou, du sage,
Le Palais-Royal
Est le rendez-vous général.



D'Orléans mourut avec intrépidité.

LOUIS-PHILIPPE ET M. THIERS

D'après les mémoires de Châteaubriand.

« La France est sous la dénomination d'une idée hostile au trône... Philippe a dans sa personne de quoi ralentir la destinée; il n'a pu de quoi l'arrêter. Le parti démocratique est le seul en progrès parce qu'il marche vers le monde futur.

« On a dit : « M. le duc d'Orléans n'aurait pu rejeter la couronne sans nous plonger dans des troubles épouvantables, » raisonnement des poltrons, des dupes et des fripons. Sans doute des conflits seraient survenus, mais ils eussent été

suivis du retour prompt à l'ordre. Qu'a donc fait Philippe pour le pays. Y aurait-il eu plus de sang versé par son refus du sceptre qu'il n'en a coûté pour l'acceptation de ce même sceptre à Paris, à Lyon, à Anvers dans la Vendée, sans compter ces flots de sang répandus à propos de notre monarchie élective en Pologne, en Italie, en Portugal, en Espagne?

En compensation de ces malheurs, Philippe nous a-t-il donné la liberté? Nous a-t-il apporté la gloire? Il a passé son temps à mendier sa légitimation parmi les potentats, à dégrader la France en la faisant la suivante de l'Angleterre, en la livrant en ôtage; il a cherché à faire venir le siècle à lui, à le rendre vieux avec sa race ne voulant pas se rajeunir avec le siècle.

« Le secret des contradictions des hommes du jour est dans la privation du sens moral, dans l'absence d'un principe fixe et dans le culte de la force...

M. Thiers fait-il état de ses principes?

Pas le moins du monde; il a préconisé le massacre et il prêcherait l'humanité d'une manière toute aussi édifiante. Il se donnait pour fanatique des libertés et il a opprimé Lyon, fusillé dans la rue Transnonain et soutenu envers et contre tous les lois de septembre.

M. Thiers s'extasie aux intrigues diplomatiques de l'école de Talleyrand; il s'expose à se faire prendre pour un turlupin à la suite, faute d'aplomb, de gravité, de silence. On peut faire fi du sérieux et des grandeurs de l'âme, mais il ne faut pas le dire avant d'avoir amené le monde subjugué à s'asseoir aux orgies de Grand-Vaux. »

FIN DU PALAIS-ROYAL

TABLE DES CHAPITRES

PROLOGUE

LA NIÈCE DU CARDINAL

PREMIÈRE PARTIE

DE RICHELIEU A LOUIS XIV

DEUXIÈME PARTIE

DE LOUIS XV A LA RÉVOLUTION

TROISIÈME PARTIE

DE LA RÉVOLUTION A L'EMPIRE

QUATRIÈME PARTIE

SOUS LE DIRECTOIRE. — LE CONSULAT ET L'EMPIRE

CINQUIÈME PARTIE

DE L'EMPIRE A LA RESTAURATION

SIXIÈME PARTIE

DE LOUIS XVIII A LOUIS-PHILIPPE

SEPTIÈME PARTIE

LE PALAIS-ROYAL SOUS LE SECOND EMPIRE

HUITIÈME PARTIE

LE PALAIS-ROYAL PENDANT LE SIÈGE ET SOUS LA COMMUNE

ÉPILOGUE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES

TABLE DES GRAVURES

PROLOGUE

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

CINQUIÈME PARTIE

SIXIÈME PARTIE

SEPTIÈME PARTIE

HUITIÈME PARTIE

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES

HISTOIRE

DE

L'HOTEL DE VILLE

DE PARIS

GRANDEURS & MISÈRES DU PEUPLE DE PARIS

DRAMES & COMÉDIES POLITIQUES DEPUIS LA PRÉVOTÉ D'ÉTIENNE MARCEL (1356) JUSQU'A LA CHUTE DE LA COMMUNE EN 1871

Par Jules BEAUJOINT

Auteur de l'Histoire des Tuileries.

L'histoire de l'Hôtel de ville, c'est l'**histoire du peuple parisien** dans ce qu'elle a de plus intéressant et de plus dramatique, c'est-à-dire :

L'établissement du gouvernement communal, son organisation, ses actes, ses luttes, ses erreurs, ses victoires et ses défaites, depuis la prévôté d'**Étienne Marcel**.

La **Commune de Paris** a la même origine que les autres, mais elle diffère de celles-ci par son rôle vis-à-vis du pouvoir central.

Elle exerce souvent près de lui les fonctions de tribun du peuple. Elle fut une force initiatrice et révolutionnaire;

De là, plus d'ampleur et d'intérêt dans son action.

Cette **histoire sérieuse,** écrite pour distraire en **les instruisant,** ceux qui n'ont que peu de loisirs à donner à la lecture, garde l'attrait et la clarté des récits familiers. Les anecdotes curieuses, les scènes dramatiques et romanesques, s'y rencontrent à chaque page. La chronique des mœurs parisiennes et celle des grands magistrats et administrateurs de la Cité y trouvent également leurs places.

Le **palais du peuple**, comme ceux des rois, eut ses grandeurs et ses crimes, ses héros et ses faiseurs ou ses traîtres, ses périodes de ténèbres et de clarté. Rien n'a été omis dans son histoire, et on le reconnaîtra surtout à mesure que l'on avancera dans les temps modernes.

C'est là qu'il faut apprendre comment on sert et comment on trompe le peuple; comment on fonde ou escamote les libertés et les gouvernements.

Enfin (ce qui est aujourd'hui d'**instruction obligatoire**), on y apprendra ce que c'est qu'un gouvernement municipal.

L'ouvrage sera illustré de superbes gravures inédites.

La livraison : 10 cent.; 2 livraisons par semaine. — La série : 50 cent.; une série tous les vingt jours.

Un numéro d'essai est envoyé gratis et franco à toute personne qui le demande par lettre affranchie à l'éditeur.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET CHEZ L'ÉDITEUR A. FAYARD, 78, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

Sceaux. — Imprimerie Charaire et fils.

